



HAL
open science

Dire et faire la ” Transition Écologique ” : Des dissonances à la résonance : Une recherche-action avec les acteurs associatifs de l’éducation à l’environnement en Occitanie

Andreas Eriksson

► **To cite this version:**

Andreas Eriksson. Dire et faire la ” Transition Écologique ” : Des dissonances à la résonance : Une recherche-action avec les acteurs associatifs de l’éducation à l’environnement en Occitanie. Sciences de l’information et de la communication. Université Paul Sabatier - Toulouse III, 2022. Français. NNT : 2022TOU30335 . tel-04470294

HAL Id: tel-04470294

<https://theses.hal.science/tel-04470294>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Présentée et soutenue par
Andreas ERIKSSON

Le 29 novembre 2022

Dire et faire la « Transition Écologique » : Des dissonances à la résonance. Une recherche-action avec les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement en Occitanie

Ecole doctorale : **ALLPHA - Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication**

Spécialité : **Sciences de l'information et de la communication**

Unité de recherche :

LERASS - Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales

Thèse dirigée par

Pascal MARCHAND et Jean-Louis PERNIN

Jury

Mme Angela BARTHES, Rapporteur

Mme Sabine CAILLAUD, Rapporteur

Mme Nicole D'ALMEIDA, Examinatrice

M. Albin WAGENER, Examineur

M. Pascal MARCHAND, Directeur de thèse

M. Jean-Louis PERNIN, Co-directeur de thèse

TOME I

À Paul, mon fils

Résumé

Partant d'une demande sociale posée par les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans le cadre d'une recherche-action en Occitanie, cette thèse interroge à nouveaux frais le green gap entre intentions et comportements « écologiques » des citoyens. Cette dissonance entre dire et faire l'écologie soulève plusieurs interrogations concernant : les postulats communicationnels sous-tendant le changement comportemental dans les politiques publiques de la « Transition Écologique », les finalités des dispositifs de sensibilisation mis en œuvre par la sphère associative, et enfin en réception, les manières dont les citoyens adhèrent, se représentent l'écologie et ce qu'ils en font en termes d'écogestes au quotidien. Pour y répondre, nous nous reposons sur la double œuvre de Serge Moscovici, à savoir la Théorie des Représentations Sociales (TRS) et ses écrits sur l'écologie et la nature. Dans notre recherche, la TRS est comprise comme une théorie de la communication qui permet d'appréhender la production-circulation-réception des connaissances portant sur l'écologie. Après avoir identifié des dissonances dans les communications environnementales des institutions publiques de la « Transition Écologique », des dissonances axiologiques chez les acteurs associatifs de l'EEDD, nous approfondissons les relations entre réception-action du côté des « écocitoyens » en devenir. Nous proposons une extension de la Théorie du Comportement Planifié avec l'identité écologique et la valeur perçue afin de mettre en lumière des formes de résonance entre les représentations sociales de l'écologie et les écogestes adoptés par les citoyens. Cette thèse tente d'apporter une réflexion critique et éthique quant aux choix épistémologiques et à la posture du chercheur dans le cadre d'une recherche-action appliquée. Au travers des différentes dissonances identifiées entre dire et faire l'écologie, nous interrogeons les rapports à la « nature », socio-historiquement hérités, véhiculés et maintenus dans les discours de l'écologie. À cet égard, nous esquissons des pistes de résonance pour l'éducation à l'environnement.

Abstract

This thesis questions the green gap between “ecological” intentions and behaviours through an action-research with the actors of environmental education and sustainable development (EESD) in Occitania, France. The dissonance between saying and doing ecology raises several questions concerning: the communicational assumptions underlying behavioural change in the public policies of the "Ecological Transition", the purposes of the awareness-raising mechanisms implemented by the associative sphere, and finally in reception, the ways in which citizens adhere, represent ecology and what they do with it in terms of daily eco-gestures. In order to answer these issues, we rely on the double work of Serge Moscovici, namely the Theory of Social Representations (TSR) and his writings on ecology and nature. In our research, the TSR is understood as a theory of communication that allows us to understand the production-circulation-reception of knowledge related to ecology. After having identified several dissonances in the public institutions' environmental communications on the "Ecological Transition", axiological dissonances among the associative actors of the EESD, we deepen the relations between reception-action at the "eco-citizen" level. We propose an extension of the Theory of Planned Behavior with ecological identity and perceived value in order to highlight forms of resonance between social representations of ecology and eco-gestures adopted by the citizens. This thesis attempts to provide a critical and ethical reflection on the epistemological choices and the position of the researcher in the context of an applied action-research. Through the different dissonances identified between saying and doing ecology, we question the relationships to "nature", that are socio-historically inherited, conveyed and maintained in ecological discourses. In this regard, we outline resonance avenues for the environmental education sphere.

Remerciements

Cette thèse en recherche-action est le résultat d'un travail collectif, et je tiens plus particulièrement à remercier :

Mes directeurs, Jean-Louis Pernin et Pascal Marchand ;

Les membres du jury, Nicole D'Almeida, Angela Barthes, Sabine Caillaud et Albin Wagener ;

Les éducateurs et animateurs des associations d'éducation à l'environnement en Occitanie, Élisabeth Tellechea-Lopez, François-Xavier Casanova, Hélène Gauthier, Mathilde Galantucci, Lunifa Nava, Boris Landsberger-Isaac, Sabrina Geffroy, Elsa Marangoni, Pauline Fabre, Yannick Joulie et Fabien Schmitt (CPIE) ; Karine Dewilde, Céline Bonnier Goy, Michael Guedj, Ayélé Adjanoh, Jean-Paul Salasse et Grégoire Delforge (GRAINE) ; Marie-Laure Cambus, Léonie Wolck, Hervé Hourcade et Georges Winter (FNE) ; Karine Pelosse (MNE) ; Anaïs Marquet (Partageons les Jardins) ; Sarah Noël (Sens-Actifs) ;

Mes collègues et camarades, Béatrice Jalenques-Vigouroux, Marie-Noëlle Casals, Valérie Dupuy, Nathalie Negrel, Pierre Ratinaud, Nikos Smyrniaios, Laurent Morillon, Julian Carrey, Guillaume Carbou, Laurent Thiong-Kay, Natacha Souillard et Lucie Loubère ;

Ma famille, Raija, Sandra, Jesper et Peter Eriksson ;

Şeyda Rousseau, pour sa présence ;

Mes amis, Kamel Oublaatache et Sara Zehner ;

Enfin merci au grand buis, l'arbre de mon enfance.

TOME I

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Constats préliminaires : un état des lieux	8
Une problématique heuristique en SIC.....	13
Cadre et articulation théorique	21
Positionnement épistémologique et posture de la recherche	25
L’originalité de la recherche : un regard et un dialogue interdisciplinaire.....	37
Hypothèse globale et objectif central de la thèse	41
Terrain, corpus et méthodologie	43
Enoncé du plan de thèse	47
PARTIE I - Dire la « Transition Écologique »	49
Chapitre 1 - La nouvelle formule de la « Transition Écologique ».....	52
1.1 L’écologie : de la marginalisation à un « passage obligé » du discours.....	52
1.2 Polyphonie écologique dans les communications environnementales	55
1.3 Une « ambiance discursive » de l’écologie et ses effets de médiation.....	61
1.4 Les mots et maux de la Transition Écologique.....	65
1.5 De « l’environnement » à « l’écologie »	67
1.6 Le retour des Natures dans les discours de l’écologie.....	69
1.7 De la formule du « Développement Durable » à celle de « Transition Écologique »	76
1.8 Une transition pour aller au-delà du « développement durable ».....	83
1.9 Une mosaïque de transitions enchevêtrées	88
Chapitre 2 - Le cadrage institutionnel et dominant de la « Transition Écologique ».....	93
2.1 La mise en agenda politique de la « Transition Écologique ».....	93
2.2 La double contrainte des communications publiques environnementales.....	103
2.3 Les types de changement sociétal selon l’école de Palo Alto	108
2.4 Injonctions paradoxales ou le <i>green gap</i> institutionnel	111
2.5 Une <i>New Public Management</i> des conduites écocitoyennes.....	114
2.6 L’individualisation de l’enjeu écologique : le citoyen-consomm’acteur comme figure à éduquer	122
2.7 Une participation écocitoyenne en trompe-l’œil	125
2.8 Le rôle (critique) des sciences humaines dans la mise en agenda politique des dispositifs comportementaux	129

2.9 Le « plafond de vert » des comportements écologiques individuels	138
Chapitre 3 - Les associations d'EEDD au cœur de la « Transition Écologique »	144
3.1 Contradiction axiologique avec la demande publique.....	145
3.2 Dimensions historiques et axiologiques de l'EEDD	150
3.3 Courants d'éducation à l'environnement.....	161
3.4 L'écocitoyenneté : conceptions, pratiques et « éducation à »	168
3.5 Légitimation par la dénomination du métier d'éducation à l'environnement	173
3.6 Légitimation par les formations professionnalisantes du métier d'éducateur à l'environnement.....	178
3.7 Légitimation des pratiques d'EEDD par les sciences sociales	182
3.8 Représentations professionnelles et pratiques d'EEDD : moyens et finalités.....	189
3.9 Discussion intermédiaire : de la production-circulation vers la réception-action	204
PARTIE II - Théorisation de l'agir environnemental et communicationnel.....	207
Chapitre 4 - Définir l'engagement et expliquer le « green gap ».....	211
4.1 L'indéfinition de la « conscience » et de la « sensibilité » écologique	211
4.2 L'indéfinition psychométrique de l'opinion « publique ».....	217
4.3 L'indéfinition praxéologique écocitoyenne.....	219
4.4 Des <i>gaps</i> et des freins à l'engagement écologique différents selon le regard psychosocial.....	229
4.5 Informer n'est pas communiquer : résistance et méfiance à la persuasion	233
4.6 Sur-responsabilisation individuelle et sous-efficacité personnelle.....	236
4.7 L'appel à la peur ou les dimensions affectives et émotionnelles de l'engagement écologique.....	238
4.8 Les principaux modèles psychosociaux de l'agir environnemental	241
4.9 Quel modèle retenir pour expliquer l'agir environnemental dans notre recherche ? ...	246
Chapitre 5 - La Théorie du Comportement Planifié.....	250
5.1 Les origines de la Théorie du Comportement Planifié	251
5.2 Les postulats du modèle de la Théorie du Comportement Planifié.....	255
5.3 Les construits centraux de la Théorie du Comportement Planifié.....	259
5.4 Les construits de l'intention comportementale dans la TCP	260
5.5 Les construits du comportement dans la TCP	267
5.6 Applications de la TCP dans le champ environnemental	269
5.7 Les critiques et propositions d'extension du modèle de la TCP.....	270
5.8 Notre proposition d'extension de la TCP : dimensions axiologique et identitaire de l'agir environnemental.....	274
5.9 Ancrer les processus et construits sociocognitifs dans leur sociogenèse	289

Chapitre 6 - La Théorie des Représentations Sociales.....	293
6.1 Thémata et significations imaginaires sociales	294
6.2 Origines et frictions attitudinales.....	298
6.3 Points d'articulation TCP/TRS : les attitudes et les croyances	305
6.4 Les fonctions des représentations sociales	312
6.5 « Écologie » comme objet de représentation sociale.....	331
6.6 TRS comme outil pour l'analyse de/du contenu des mondes lexicaux	335
6.7 Applications de la TRS dans le champ environnemental	340
6.8 Représentations sociales et éducation à l'environnement	345
6.9 Représentations sociales de la « nature »	347
PARTIE III - En réception, dire et faire l'écologie au quotidien	353
Chapitre 7 - De la théorie à la pratique.....	356
7.1 Rappels théoriques et épistémologiques	356
7.2 Hypothèses opérationnelles de la réception à l'action.....	369
7.3 Méthodologie, terrain et échantillon.....	370
7.4 Modes d'administration et biais du questionnaire	377
7.5 Spontanéité, réflexivité et sincérité des réponses	382
7.6 Le questionnaire et ses échelles de mesure	384
7.7 Méthodes d'analyses.....	395
7.8 Présentation de notre échantillon.....	402
7.9 Contraintes et limites de la recherche-action.....	403
Chapitre 8 - Dire et faire l'écologie au quotidien	405
8.1 Statistique descriptive : dispositions sociocognitives à l'engagement « écologique ».	405
8.2 Caractériser le <i>green gap</i> : dimensions sociodémographiques de l'écophilie et de l'écopraxie	414
8.3 Statistique explicative : formations de l'engagement écologique et contributions de la valeur perçue et l'identité écologique.....	422
8.4 Caractéristiques sociocognitives et sociodémographiques des niveaux d'engagement écologique.....	442
8.5 Statistique exploratoire entre données quantitatives et qualitatives	452
8.6 Organisation, contenus et structure des représentations de l'écologie	455
8.7 Caractéristiques socio-démographiques et sociocognitives des représentations sociales de l'écologie	478
8.8 Contenus lexicaux selon le niveau d'engagement écologique et les appartenances groupales.....	486
8.9 Synthèse globale des résultats	496

Chapitre 9 - Réflexions critiques et éthiques : vers une approche socialisante de la communication engageante	506
9.1 Entre engagement et distanciation d'une recherche-action : la question de neutralité.	509
9.2 L'écologie ou une situation paradigmatique post-normale des sciences.....	515
9.3 Réflexivité en amont : les lunettes épistémologiques.....	519
9.4 Un <i>ethos</i> du décentrement à visée heuristique en aval	523
9.5 Une philosophie des sciences du réalisme critique	529
9.6 Un trait d'union critique de la recherche-action.....	534
9.7 Approche socialisante de la communication engageante	537
9.8 Dépasser la dichotomie de l'agir individuel et collectif.....	545
9.9 Validité interne et externe de la recherche	548
CONCLUSION GÉNÉRALE	551
Vers une pédagogie de la résonance.....	559
Perspectives de recherches	560
BIBLIOGRAPHIE	563
Articles, ouvrages et actes de conférence	563
Thèses et HDR.....	612
Textes institutionnels.....	616
Rapports et sondages institutionnels.....	617
Guides et rapports associatifs d'éducation à l'environnement	624
Articles de presse et de médiation scientifique en ligne.....	626
Tribunes et alertes.....	628
ANNEXES - TOME II	629

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Il est à prévoir, par exemple (les signes sont déjà là), que demain en France la grande bête noire sera l'écologie. L'écologie, bien comprise et bien développée (comme tout mouvement, l'écologisme ne sera pas à l'abri de tendances extrémistes, simplistes ou aberrantes - il suffira d'être vigilant, de faire des distinctions), gêne profondément certains esprits : ils y sentent une menace, non seulement pour leur système socio-économique, mais pour leur système ontologique¹ »

Cette thèse a pour origine un engagement bénévole au sein de l'association GRAINE Midi-Pyrénées² à Toulouse, où nous avons pour mission préalable de cartographier les acteurs associatifs d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et leurs pratiques de sensibilisation. De manière informelle et lors de réunions, plusieurs animateurs et équipes de direction ont fait part d'un souci collectivement partagé. À savoir : l'impact et les effets réels de leurs dispositifs de sensibilisation sur les comportements et engagements écologiques de leurs publics ciblés. Au cours du bénévolat, les membres du GRAINE et de l'Espace de Concertation de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable³ (EC-EEDD) nous ont formulé le constat suivant : « *après une trentaine d'années d'éducation et de sensibilisation environnementale, l'adoption massive de comportements écologiques n'était pas observée*⁴ ».

De manière complémentaire, les observations énoncées par les associations en 2016 au travers de deux pré-enquêtes administrées auprès des éducateurs, des élus et agents affectés dans les collectivités peuvent être résumées comme tels : peu ou pas de passage à l'action écologique

¹ White, K. (1998) *Une stratégie paradoxale. Essais de résistance culturelle*. Presses Universitaires de Bordeaux, p. 209.

² Réseau régional d'éducation à l'environnement et au développement durable regroupant 70 associations en Midi-Pyrénées en 2016. L'ensemble de ces acteurs interviennent en milieu scolaire, auprès des collectivités locales, du grand public, sous forme d'animation d'ateliers, d'organisation de conférence-débats, d'événements, d'accueil et d'organisation de séjours, de formation et autres prestations adaptées et créés en lien avec les publics et les territoires. Le Graine-MP a pour vocation de réunir et de coordonner l'ensemble de cette dynamique régionale en favorisant l'échange, la communication, la mutualisation, le partage d'expériences, la réflexion et la réalisation d'actions collectives.

³ Qui comprenait, outre les directions associatives, les structures suivantes : l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Région Midi-Pyrénées, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, aujourd'hui « Agence de la Transition Écologique ») et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce consortium a pour ambition de constituer et d'animer un cadre partenarial au service de la sensibilisation et de l'éducation de tous les publics à l'environnement et au développement durable. Ses priorités sont : la mise en réseau des acteurs au sens large, la mutualisation et le porter à connaissance des ressources/outils existants et le développement de la promotion de la sensibilisation au Développement Durable sur le territoire régional à long terme au service de la transition écologique et énergétique. Il s'est doté fin 2015 d'une Charte de Partenariat qui formalise son objet, ses objectifs opérationnels et ses modalités de fonctionnement.

⁴ Notons qu'il s'agit bien ici d'un constat formulé, et énoncé dans ces termes, par les membres de l'EC-EEDD eux-mêmes.

malgré les dispositifs de sensibilisation ; des actions de sensibilisation divergentes et non-coordonnées ; des difficultés pour les jeunes de se repérer dans le flot d'informations parfois contradictoires. Lors de ces deux enquêtes, les agents et les élus ont exprimé leurs souhaits de sonder les attentes, informer, et donner envie de s'engager. En somme, il s'agit de : plus communiquer afin de diffuser plus largement l'information ; développer les actions participatives afin de favoriser l'engagement - il existe un besoin d'accompagnement face ces enjeux. Concrètement et afin de répondre à ces constats, les préconisations des associations sont de : poser un diagnostic pluripartite des actions de sensibilisation ; cibler les publics les plus « éloignés » des enjeux écologiques ; comprendre le mécanisme de changement de comportement pour améliorer les actions d'EEDD ; faire évoluer les pratiques pédagogiques des acteurs EEDD ; et finalement expérimenter et évaluer de nouvelles pratiques de sensibilisation telles que la *communication engageante*⁵ (GRAINE-MP, 2016).

Ces remarques rejoignent les préconisations formulées lors du Forum⁶ du GRAINE-MP (2016) en termes de démarche interdisciplinaire pour un diagnostic des politiques publiques et consolident également la place privilégiée que peuvent occuper les associations en tant que médiateurs vers des populations éloignées des enjeux de transition⁷. Ces témoignages mettent en relief une nouvelle « *raison d'être* » et un nouveau « *modus operandi* » attribués aux associations environnementales au sein de notre société. Faisant suite à l'ère du militantisme et de la sensibilisation, il apparaît aujourd'hui que les associations environnementales entrent dans une ère de professionnalisation (Ollitrault, 2001, 2008 ; Canabate, 2011, 2013) d'accompagnement au changement des publics ciblés⁸. Cette mutation s'opère inévitablement par l'institutionnalisation de nouvelles pratiques de sensibilisation et d'évaluation qui sont en rupture avec leurs propres *habitus*⁹ professionnels. Les acteurs associatifs se retrouvent ainsi à

⁵ Paradigme développé dans les travaux princeps de Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule, entre les Sciences de l'Information et de la Communication et la psychologie sociale. Partant du constat que les individus ont plutôt tendance à rationaliser leurs comportements, la communication engageante renverse la logique d'une communication persuasive en favorisant les actions pour changer les idées. Nous présentons ses aspects théoriques dans le chapitre 4, ses pratiques et limites dans le chapitre 9.

⁶ Forum « Vers une stratégie commune pour la transition écologique » organisé à Toulouse en 2016, réunissant porteurs d'initiatives citoyennes, associations d'EEDD et acteurs institutionnels des politiques publiques.

⁷ La « transition » est définie dans le bilan du forum du GRAINE-MP (2016) comme étant une « opportunité pour les groupes ou collectivités de se réapproprier *une relation à l'environnement*, au travers d'un changement de leur mode de vie, d'une capacité d'entretenir et de défendre leur milieu pour pouvoir continuer à y vivre, et de mobiliser des ressources et compétences territoriales allant dans le sens d'une économie socialement plus utile concourant à la production de biens communs » (GRAINE-MP, 2016, p. 16, nous soulignons). Nous y reviendrons amplement tout du long, et plus particulièrement dans les chapitres 2 et 3.

⁸ Comme en témoigne aussi le bilan du Forum Graine-MP (2016) lui-même, les « associations militantes longtemps positionnées comme "lanceurs d'alerte résistants aux politiques publiques" travaillent désormais en concertation avec les élus et les institutions publiques pour construire la transition » (Graine-MP, 2016, p. 4). Nous traitons de ce processus de professionnalisation et d'institutionnalisation dans le chapitre 3.

⁹ Selon Pierre Bourdieu, la pratique du langage, les schémas cognitifs et comportementaux ainsi que les activités et les habitudes propres à un champ expriment la trace de la structure sociale et des relations de pouvoir. Son concept d'*habitus* englobe le caractère dialectique du comportement social entre passif et actif et désigne donc un ensemble d'expériences sociales sédimentées mais aussi un dispositif créateur de pratiques nouvelles. Propos recueillis dans Paola Sedda (2018) « Approche critique : quelles appropriations par les SIC ? » *Revue Française des SIC*, en [ligne](#) (dernière consultation 25/04/2022).

promouvoir des écogestes (par exemple : le tri, le compostage, l'usage du vélo, réduire la consommation d'eau et d'énergie). En somme, ils sont amenés à prescrire des actions dites « écologiques » du quotidien utilisant des pratiques innovantes de médiation éducative issues de travaux de recherche en économie comportementale, en psychologie sociale et en marketing social.

Au terme de cette expérience de bénévolat au GRAINE-MP, une lettre d'engagement à notre projet de recherche a été émise en 2016, et a délimité les périmètres de notre terrain d'étude. Dans celle-ci, les membres de l'EC-EEDD « *s'interrogent sur le passage de l'intention à l'action individuelle et collective vers un changement sociétal désirable pour une transition énergétique et écologique* ». Plus précisément, ils souhaitent « *comprendre le mécanisme de changement de comportement pour améliorer des actions d'EEDD* ». Ainsi, la finalité de la recherche-action « *serait de faire évoluer les pratiques pédagogiques des acteurs de l'EEDD mais également les pratiques d'évaluation de leurs programmes d'actions* » et ce afin « *d'apporter visibilité et transférabilité des méthodes efficaces pour favoriser le changement profond des comportements en faveur d'une transition écologique et sociale* » (voir Annexe 1 - Lettre de l'EC-EEDD, 2016).

Traduction d'une demande sociale

À partir de ces constats et attentes dans la demande sociale¹⁰ nous avons énoncé nos premières questions de recherche en reprenant à notre compte les spécificités du terrain. Notre problématique de recherche initiale se formulait autour de l'identification et l'actualisation des déterminants psychosociaux de l'engagement écologique : quels sont les freins/déterminants clefs de l'engagement écologique ? Comment améliorer et évaluer les dispositifs de sensibilisation de l'EEDD ?

Or, ces premières interrogations ont été amenées à évoluer, par les prises de consciences épistémologique et éthique successives des chercheurs, pour aborder une problématique plus vaste à laquelle ces acteurs associatifs font face, au-delà de la question et de l'évaluation des changements de comportements individuels. Nous pourrions y voir une conséquence propre à

¹⁰ Une demande sociale entendue ici « comme le système d'attentes de la société à l'égard des problèmes quotidiens qui la sollicitent aujourd'hui » (Castel, 2002, p. 70, cité par Richardot, 2006). Pour approfondir, voir : Castel R. (2002) « La sociologie et la réponse à la "demande sociale" ». *Sociologie du travail*, vol. 42, n°2, pp. 281-287. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sdt.36815>, dernière consultation 23/05/22.

une recherche-action comme l'indique par exemple Laurence Monnoyer-Smith (2008), le « dialogue et l'empathie peuvent éviter toute position surplombante du chercheur par rapport à son terrain et permettent de faire évoluer l'objet d'étude dans un sens plus construit et sans doute plus complexe que ce qui était prévu initialement, sans rien sacrifier à la scientificité de la démarche » (Monnoyer-Smith, 2008, p. 8). Au cours des nombreuses réunions, des observations participantes, et des enquêtes internes nous avons ressenti un certain malaise chez certains acteurs associatifs avec la finalité éducative et l'évaluation *stricto sensu* du changement de comportement. De plus, nous avons observé un réel souci de réflexivité au sein des associations, entretenant constamment une remise en question¹¹ de leurs objectifs, des finalités pédagogiques et des moyens didactiques mis en œuvre pour les atteindre. Ces interrogations d'ordre déontologiques et éthiques¹² se sont avérées être récurrentes chez les acteurs associatifs, notamment les plus âgés et les directions. En effet, leurs affiliations écologiques et pédagogiques multiples peuvent aussi être sources de confrontations dans les postures et les pratiques au sein même du champ associatif, et qui recèlent en elles l'épaisseur et le poids de leur propre *historicité*¹³ (Touraine, 1984). Ainsi au fil des échanges, il nous est apparu que les acteurs associatifs étaient en quelque sorte pris en étau entre dynamiques de revendication, de professionnalisation et d'institutionnalisation, et dans lequel cas le changement et l'évaluation des comportements écologiques n'étaient pas des finalités évidentes et partagées. Et il nous est devenu clair que les faibles taux de réussite du changement de comportement ne pouvaient pas être seulement imputables¹⁴ aux citoyens pris isolément ou être du simple ressort des acteurs et des dispositifs d'EEDD.

Dans une recherche-action à visée encapacitante¹⁵, nous avons souhaité approfondir les interrogations initiales avec une vision plus holistique sur des problèmes auxquels ils se

¹¹ Comme le suggère aussi le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE) : « dans un esprit d'ouverture et d'adaptation aux changements écologiques, sociaux et économiques, les éducateurs à l'environnement, organisés en réseaux et associations, s'inscrivent dans une analyse critique et un questionnement permanents des valeurs qu'ils portent au regard de leurs pratiques éducatives » (FRENE, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹² Encore selon le FRENE : « Interroger son éthique c'est, entre autres, positionner ses pratiques éducatives. Interroger ses pratiques au regard de son éthique, c'est chercher la cohérence entre le dire et le faire, entre ce qu'on pense, ce en quoi on croit et ce qu'on fait vivre aux participants à travers les actions éducatives. S'interroger de la sorte, c'est aussi mieux cerner la réalité quotidienne, c'est mieux réagir lorsqu'on est confronté à un autre système de valeurs. L'éthique au quotidien des actions d'éducation à l'environnement, c'est une réflexion sur les comportements pour une société humaine vivable et comme recherche d'idéal de société et de conduite de l'existence. L'éthique appliquée à la question écologique cherche à "avoir le souci de, à prendre soin de" » (FRENE, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹³ « J'appelle historicité l'ensemble de ces modèles culturels qui commandent les pratiques sociales, mais seulement en passant à travers des rapports sociaux qui sont toujours des rapports de pouvoir » (Touraine, 1984, p. 54), c'est-à-dire « l'ensemble des modèles culturels, cognitifs, économiques, éthiques, par lesquels une collectivité construit ses relations à son *environnement* » (*ibid.*, p.98, nous soulignons).

¹⁴ Cette question de « l'imputabilité » est centrale dans l'attribution des responsabilités de l'agir environnemental. Elle mérite donc d'être défini dès à présent : « Imputer une action à quelqu'un, c'est la lui attribuer comme à son véritable auteur, la mettre pour ainsi dire sur son compte et l'en rendre responsable », définition du *Robert* citée par Ricoeur (2004) dans Salles (2009, en [ligne](#), consulté 23/04/2022). Nous y revenons amplement dans le chapitre 2. Au fond, elle pose la question épistémologique de l'agentivité, de la marge de manœuvre, de l'actant.

¹⁵ Ou « empouvoirement » de l'anglais « *empowerment* », cette expression peut être décomposée en trois éléments d'un point de vue linguistique : « Le premier est le radical *power* qui signifie « pouvoir » en anglais. Le second est le préfixe *em* qui, ajouté au radical *power*, exprime un mouvement d'accession au pouvoir. L'association de ces deux éléments forme le verbe *empower* qui désigne généralement une

confrontaient et leur donner les moyens d'en saisir les contours, les rendre intelligibles, et ce afin d'y avoir prise¹⁶. Dans une approche systémique, pour ne pas dire « éco-systémique¹⁷ » (Morin, 2008), il s'agissait de reformuler les premières questions énoncées par les acteurs de l'EEDD en les reproblématisant dans des configurations sociétales contemporaines et en défocalisant le regard, en quelque sorte, avec le « microscope » proposé par de Rosnay (1975). La problématique initiale s'est donc élargie au-delà de l'évaluation du changement comportemental à une problématique située plus en amont, en questionnant l'énoncé même de la demande sociale. Ce qui nous a amené à interroger de manière plus approfondie que prévue les dispositifs communicationnels adoptés par les acteurs associatifs : Comment se fait-il que les associations d'EEDD se posent la question du changement comportemental ? Pourquoi et comment est-elle mise en pratique dans leurs dispositifs de sensibilisation ?

Afin d'y répondre, il nous est apparu crucial d'ancrer nos observations dans une compréhension plus globale du changement comportemental dans le contexte politique, discursif et idéologique¹⁸, et ce, au-delà du niveau intra- et interindividuel. C'est-à-dire dans le cadre de cette thèse, de dépasser le simple rôle de diagnostic et de conseils de l'expertise répondant à une demande sociale. Et de tendre vers le rôle du chercheur auquel implique la tâche de déconstruire la question, de la reformuler et de questionner ce qui est donné - en allant chercher le sous-jacent. En d'autres mots, c'est « ce qui distingue l'expert du chercheur : le premier est sommé de répondre et fournir des solutions ; le second se donne son propre cadre de questionnement, qu'il peut d'ailleurs critiquer et remettre en cause¹⁹ » (Charaudeau, 2013) - en

augmentation d'une forme ou l'autre de pouvoir. Le dernier élément est le suffixe *ment* qui suggère la présence d'un résultat tangible lié à l'augmentation du pouvoir » (Dufort et Guay, 2001, p. 83). En somme « l'ensemble de mesures visant à accroître le pouvoir de choisir et la puissance d'action d'un agent ou d'un groupe d'agents en vue du changement social » (Glossaire de Sen, 2009, en [ligne](#), consulté 23/04/22).

¹⁶ À l'instar de Bataille (1983), « nous pensons que la recherche-action permet aux acteurs de passer d'un état où ils sont pliés dans, "englués" dans les pratiques du quotidien, à un état leur permettant de se distancier par le biais d'un processus de dé-pliage » (Bataille, 1983, cité in Labbé et Courtois, 2017, p. 33).

¹⁷ C'est-à-dire, une approche « dialogique » qui tente de relier les parties et le tout ; voir : Morin, E. (2008 [1977-2004]) *La méthode*. Seuil. Et dont une conceptualisation intéressante du monde social est proposée par exemple par Daniel Cefaï (2015) avec l'idée de « niche écologique » partant du regard écologique et interactionniste dans les travaux de Mead et de Dewey, comme « héritage de l'écologie humaine de l'école de Chicago » (Cefaï, 2015, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Une approche écologique et systémique qui n'est pas sans rappeler la conception Batesonienne de la communication ou encore le regard psychosocial à trois termes de Moscovici.

¹⁸ Nous précisons, l'usage de « idéologie » ici et au travers de cette thèse, renvoie non au sens commun et péjoratif (qui insiste sur la dimension d'illusion, voire de tromperie, ou pour disqualifier l'adversaire par son « extrémisme ») mais à l'instar de Châtelet (1981) pour lequel une idéologie est un « système plus ou moins cohérent d'images, d'idées, de principes *éthiques* [...] ayant pour fin de régler [...] *les relations* que les hommes entretiennent avec *les leurs* [...] avec *la nature*, avec *l'imaginaire*, avec le symbolique » (Châtelet, 1981, cité par Benoit, 2004, p. 192, nous soulignons). En effet comme le précise Dumoulin (2021), les racines historiques du concept de « idéologie » peuvent remontées à la révolution française lorsque Antoine Destutt de Tracy propose une « science des idées », ou l'étude et l'analyse des idées et la formation des pensées. À cet égard, Dumoulin (2021) montre que cette signification est encore utilisée en psychologie sociale, en citant par exemple L.B. Brown (1973) qui définit l'idéologie comme étant des « systèmes de pensée et d'explications qui sous-tendent de nombreuses formes de comportement social et individuel » (Brown, 1973, p. 9). Pour approfondir, voir : Dumoulin, J. (2021) « Ideology : Where Does It Come From and How Is It Used ». *Academia Letters*, Article 391. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.20935/AL391>, dernière consultation 23/05/22. Dans cette thèse, nous cherchons donc à comprendre les « idées » qu'ont les citoyens de l'écologie et à étudier les relations que ces « idées » entretiennent avec les discours et pratiques écologiques.

¹⁹ Article en [ligne](#) : Charaudeau (2013) « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat ». *Argumentation & Analyse du discours*, n°11, dernière consultation 22/09/2022.

privilégiant une posture critique²⁰ et réflexive à visée heuristique. À cet égard, la question que soulève Sophie Richardot (2006), nous est apparue essentielle : « Pourquoi s’agit-il si souvent, dans les recherches-actions notamment, de faire en sorte que l’individu adopte les comportements que les décideurs attendent de lui, de le faire se conformer à la majorité, à une norme préétablie voire à le mesurer à l’aune de celle-ci ? Ne serait-il pas plus fructueux de tenter, comme le fait une certaine sociologie, d’aider les individus et les groupes à se défaire de leurs illusions, de leur sens commun [...] en leur offrant notamment des armes critiques pour se faire entendre de la majorité et du pouvoir ? » (Richardot, 2006, p. 50). C’est exactement l’ambition de cette recherche-action, et qui nous a semblé la plus pertinente au regard des jeux de pouvoir plus ou moins explicités, entre acteurs associatifs et agents publics de l’EEDD, dans l’énoncé même de la demande sociale.

Ainsi dépendre la situation institutionnelle et culturelle dans laquelle ces acteurs associatifs baignent, évoluent et dépendent, pour une grande partie financièrement, nous est paru d’autant plus crucial. Et ce, afin de saisir comment et pourquoi leurs valeurs, leurs pratiques, leur légitimité et leurs agendas éducatifs pouvaient être quelquefois conditionnés « à contre cœur » ou parfois être en tension avec une demande publique (entraînant parfois des risques psychosociaux professionnels, dont des « *burn-out*²¹ » que nous avons nous-même pu constater²²). Entre les lignes, il y avait là un enjeu de décentrement pour saisir le fond implicite d’une problématique formulée explicitement. Il y avait bien là entre les plis, un problème sous-jacent (« *pourquoi nos pratiques de sensibilisation ne changent-ils pas les comportements des publics ciblés ?* ») qui nous incitait à déplier la demande préliminaire et nous invitait à mieux replier ces constats dans une problématisation plus large et interdisciplinaire (Bataille, 1983).

²⁰ Nous entendons ici « critique » comme « tout travail d’élaboration théorique visant à analyser les formes diverses de domination et de résistance sociales impliquant d’une façon prépondérante les phénomènes info-communicationnels, et cela à partir de l’hétérogénéité des dimensions, à la fois discursives, organisationnelles, sociotechniques, à travers lesquelles ils peuvent être appréhendés » (Sedda, 2017, p. 3). Et comme Mucchielli (2001) le fait remarquer : « tout un pan de l’origine historique des théories de la communication est constitué des théories critiques de l’école de Francfort, fondée en 1923, notamment par Horkheimer, Adorno, Lowenthal, Fromm, Pollock et Marcuse » (Mucchielli, 2001, cité par Marty, 2010).

²¹ Qu’on pourra qualifier de manière plus précise de « *brown-out* », lié à une perte de sens au travail, notamment chez le salarié qui a une « perte de motivation due à l’absurdité des tâches qui lui sont confiées » (CFTC, 2020, en [ligne](#)). Notre enquête interne lors des Assises Régionales de l’EEDD en Occitanie de 2020 (n : 58), montre que 25% des répondants éprouvent une perte de sens et de motivation au travail.

²² Au-delà de nos observations et échanges (in)formels, c’est ce que montre également le travail de mémoire de stage (licence en Psychologie sociale, du travail et des organisations de l’UT2J) de Lucile Mittaux (2022) que nous avons accompagnée et portant sur les émotions liées au travail d’animation et organisationnel dans les associations EEDD. Dans son entretien semi-directif avec une animatrice de l’association FNE (Midi-Pyrénées) à Toulouse (avec qui nous avons également collaboré dans le cadre de la thèse avec l’enquête régionale, 2017-2018), les ressentis suivants ont été exprimés : « frustration dû au manque de temps, de la lassitude et du dégoût », « désillusion », « frustration de ne pas savoir l’impact des ses animations », « démoralisée », « crise d’angoisse », « arrêts de travail », « impuissance », « perte d’espoir », « stressant », « fatigue », « épuisement intellectuel », « ennui », « surmenage », « fierté », « décalage » (Mittaux, 2022). Si ce témoignage exprime des risques psychosociaux professionnels, ces ressentis ne peuvent être généralisables à l’ensemble des animateurs de l’EEDD (étant une sphère hétérogène avec des conditions d’exercices du métier diverses). Toutefois, entre 2016 et 2022 nous avons constaté (et à notre connaissance) plusieurs arrêts de travail et trois démissions de salariés en poste avec des reconversions professionnelles.

Et c'est donc dans l'esprit d'une *traduction*²³ (Callon, 1986) que nous avons voulu approfondir notre mission initiale, dans une volonté d'éclaircir et de rendre lisible un phénomène social en mutation - de rentrer en « conversation avec le savoir commun²⁴ ». Cet exercice de traduction, comme le précise Laforgue (2012), consiste à « proposer une nouvelle version (Goodman, 2006) et une nouvelle interprétation du monde social [qui] offre aux sociologues, mais aussi aux acteurs de ce monde social, un élargissement cognitif, de nouvelles clés d'interprétation qui peuvent déboucher sur une redéfinition non seulement des problèmes mais aussi des actions à mener²⁵ » (Laforgue, 2012). Tout en se gardant de « ne pas parler à la place des acteurs sociaux » mais de « montrer comment parlent les acteurs sociaux » comme l'indique Charaudeau (2013). Autrement dit, une recherche qui ne « saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il peut faire et - le cas échéant - ce qu'il veut faire » (Weber, 1904, p. 125, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Avec davantage l'idée de « donner des armes que de donner des leçons » (Bourdieu, 1984, p. 95, cité par Granjon, 2016). Dans cette posture critique²⁶ de la recherche-action, il s'agit donc de dévoiler²⁷ les tensions, les contradictions, les postures pédagogiques et épistémologiques autant des acteurs que des chercheurs réunis autour de ces questions fondamentales²⁸. De « regarder ce qui est caché [...], de faire apparaître la faille d'un discours, la distance de la parole et de l'action » (Touraine, 1974, p. 88). À savoir, interroger les fondements des présupposés théoriques et des finalités praxéologiques d'une *doxa sensibilisatrice*²⁹ (Comby, 2015) dans les dispositifs d'engagement

²³ Élaborée dans le cadre d'une recherche-action sur les coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint Briec (Callon, 1986), la théorie de la traduction admet que la science est « performative », car « toute connaissance est représentation et transformation », et considère les parties prenantes comme des « actants » (Callon, 2009, dans un entretien réalisé par Walsh et Renaud). Cette posture implique donc nécessairement des « négociations » avec les actants. En somme, la « traduction est réussie si elle n'a pas engendré un détournement de sens » (Amblard, *et al.*, 1996, cités par Walsh et Renaud, 2010). Article de Walsh et Renaud (2010) « La théorie de la traduction revisitée ou la conduite du changement traduit », *Management & Avenir*, en ligne : <https://doi.org/10.3917/mav.039.0283>, dernière consultation 23/05/22.

²⁴ Tel que prôné par la « sociologie émancipatrice » de Zygmunt Bauman (voir p.ex. l'analyse de Tabet, 2017, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22) et qui rejoint la posture de Moscovici vis-à-vis du « sens commun » et son engagement associatif. On retrouve également cette démarche d'*empowerment* en SIC telle que proposée par Albin Wagener (2022a), dans un souci éthique de rendre les résultats intelligibles comme « outils d'action sociale ». Nous discutons plus amplement de notre propre posture engagée dans le chapitre 9, dédié à cet effet. Notons simplement ici, que nous pourrions prolonger son idée de « *sampling* » empruntée à la musicologie, en indiquant que notre démarche tente de rendre audible la dissonance écologique actuelle (manque d'harmonie, pour ne pas dire cacophonie), de composer avec celle-ci pour savoir mieux l'écouter et entendre ce qui se dit en-deçà des mots pour pouvoir s'y repérer, que ce soit les chercheurs eux-mêmes, les citoyens et les acteurs associatifs impliqués dans la recherche. Concrètement, dans le cadre de notre thèse, rendre intelligible cette polyphonie écologique revient, à circonscrire les logiques opérantes des dissonances et à en distinguer les formes prévalentes afin de chercher des pistes de résonance (pour ne pas dire consonance).

²⁵ Laforgue, D. (2012) « Être ou ne pas être éco-citoyen : une question d'institutions », Document de travail, Université de Savoie, *Études urbaines*, disponible en ligne : <https://hal.univ-smb.fr/hal-00710116>, dernière consultation 23/04/2022.

²⁶ Une démarche constitutive des SHS selon Charaudeau (2013) pour qui la « démarche critique révèle et s'oppose à d'autres explications convenues » et « par laquelle on fait émerger des significations non apparentes des phénomènes, significations qui, parfois, s'opposent aux doxas qu'imposent certaines instances sociales » (Charaudeau, 2013).

²⁷ En « mettant en évidence des mécanismes cachés, des rationalités inaperçues, des déterminations secrètes, la psychologie sociale remplit une fonction de *dévoilement* » (Rouquette, 2005, p. 36, nous soulignons).

²⁸ Sur ce point nous rejoignons Labbé et Courtois (2017) : « l'interculturalité et la multiculturalité permettent aux chercheurs et aux praticiens de s'enrichir mutuellement », une hétérogénéité qui « permet d'établir des croisements entre questions scientifiques et questions sociales, entre questions théoriques et questions pratiques, entre savoirs académiques et savoirs d'expériences. Ces croisements sont autant de "clés" permettant une compréhension plus pertinente des objets et des situations étudiés » (Labbé et Courtois, 2017, p. 31).

²⁹ À propos de la *doxa*, Charaudeau (2013) indique que « pour Bourdieu, la doxa est ce qui est admis sans discussion ni examen, ce à quoi adhère le sens commun comme une évidence » (Charaudeau, 2013). Dans le cadre de l'écocitoyenneté, Comby (2015) note que la *doxa* se traduit par une « croyance largement partagée et indiscutée dans les bienfaits de la sensibilisation aux "bons gestes pour la planète" ». Celle-ci « renvoie plus largement à toutes les actions qui s'adressent aux individus pour les pousser à modifier leurs comportements. Elle comprend

écocitoyen de l'EEDD et promue dans l'agenda politique du changement de comportement écologique. En somme une recherche-action qui implique de déplier la demande sociale pour mieux relier³⁰ ses conditions d'émergence.

Constats préliminaires : un état des lieux

S'il y a urgence écologique, il y a aussi urgence théorique³¹ en sciences sociales pour appréhender l'ascension thématique de l'écologie dans les discours et les pratiques (Comby, 2015 ; Batel et Adams, 2016 ; Macé, 2020), d'en saisir ses paradoxes communicationnels (D'Almeida, 2019).

En effet, comment passer d'une « *écophilie* » à une « *écopraxie* », pour reprendre les termes de Pascal Marchand énoncés lors de la clôture du colloque sur l'écocitoyenneté à Marseille en 2004. Il résume : si l'écophilie semble acquise, l'identification et l'engagement du citoyen dans l'écopraxie demeurent encore partie remise - il y a un **décalage entre les idées et les actes**³². En effet, alors que les sondages nationaux montrent que la « conscientisation » aux enjeux écologiques ne cesse de grimper sur ces 30 dernières années³³ (Eurobaromètres, 1983 - 2021 ;

donc tant des incitations fiscales que des programmes audiovisuels en passant par des supports pédagogiques ». Cette « doxa renferme une conception des changements de comportement mécaniste, psychologisante ». Ainsi au travers de ce cadrage, les « solutions au problème climatique se logent d'abord dans les arbitrages des individus et des ménages, épargnant par là même les solutions qui seraient plus structurelles et systémiques » (Comby, 2015, pp. 16-17).

³⁰ En clin d'œil à Michel Bataille qui a travaillé ces notions en revenant à l'étymologie « d'impliquer » (du latin *plicare* signifiant plier dans), et dont l'implication « connote ainsi l'engagement dans la complexité avec le risque de s'engluer dans l'entrelacement, d'étouffer dans un enchevêtrement que l'on ne peut démêler précisément parce que l'on y est pris. Être impliqué dans la complexité, c'est être plié dans la complexité. [...] Le chercheur qui affronte la complexité ne peut plus s'obstiner à faire semblant de s'en exclure : l'explication risque d'être incomplète si elle n'intègre pas l'analyse de l'implication ». Expliquer « c'est ainsi dérouler, dévoiler, dévider, dans une étendue abstraite ou dans un espace concret, pour pouvoir le mettre à plat, à jour, le décomposer, l'analyser, ce qui restait, jusque-là, ramassé, caché, implicite, compact, confus » (Bataille, 1983, p. 28-29 et p. 21, cité par Courtois, 2017).

³¹ En référence à Dominique Wolton (2018) « Information et Communication : Urgence théorique », *Hermès*, 2018/3, n°82, [en ligne](#). Dans cet article, il conclut « l'enjeu intellectuel, culturel et politique de ce début de XXI^{ème} siècle est de faire entrer enfin le concept de communication dans les grands défis scientifiques. C'est-à-dire construire des théories critiques, au sens d'une réflexion sur le statut de l'information et de la communication, aussi bien dans l'ordre de la connaissance que dans celui des relations interpersonnelles, de la société » (Wolton, 2018, p. 16).

³² Actes du colloque *Écocitoyenneté : des idées aux actes favorables à l'environnement* de 2004 à Marseille, à retrouver en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

³³ Par exemple, le rapport du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD, 2011) montre qu'en « 2011, une majorité se déclare très sensible à l'environnement, alors qu'en 1995, la proportion n'était que d'un tiers » et conclut « cela étant, il peut y avoir des décalages sensibles chez les ménages entre leurs opinions ou intentions et leurs pratiques » (CGDD, 2011, p. 3). Dans la version de 2018 (CGDD, 2018) : « la proportion de Français considérant que "les menaces environnementales sont exagérées" a baissé entre 2005 et 2016 : alors que 11 % des enquêtés trouvaient cette assertion "complètement vraie", ils ne sont plus que 7 % à exprimer de sérieux doutes à l'égard des menaces environnementales » (p.11). Toutefois, « l'engagement environnemental des individus paraît moins fort quand leur est posée la question "Qui devrait agir en priorité pour la protection de l'environnement ?" Depuis 2012, ils citent en premier les pouvoirs publics (50 % en 2017, soit trois points de plus), puis les entreprises (28 %, soit 5 points de plus qu'en 2012) et en dernier, les ménages » (p.14). Et « concernant la consommation, les progrès en matière de sensibilisation peinent à se traduire dans les motivations » (p. 17). Pour conclure « soucieux de l'état de l'environnement et préoccupés face aux changements climatiques qui s'annoncent, une majorité des Français se déclare disposée à agir pour l'environnement. Pourtant, les enquêtes montrent qu'ils ne mettent pas toujours en adéquation leurs convictions et leurs actions. Observé de longue date, ce décalage entre la volonté d'agir et la mise en œuvre effective de pratiques environnementales perdure dans le temps » (CGDD, 2018, p. 20). L'enquête d'Odoxa (2021) relève que 82% des Français se jugent « bons élèves » concernant leur « engagement quotidien pour réduire leur empreinte carbone », 88% pensent qu'il est « important que les citoyens agissent au niveau local » et 76% ont l'intention de s'impliquer davantage dans les écogestes pour « réduire leur empreinte carbone ». Cependant l'enquête observe plus de « réfractaires » (27%) et « sceptiques peu engagés » (24%) que de « convaincus engagés » (21%) dans « l'adoption d'écogestes » (Odoxa, 2021, consultée 13/05/22).

CREDOC, 1991-2021 ; Ifen-Insee (EPCV³⁴, 1998-2005, voir CGDD, 2011) ; ADEME, 2000-2021 ; CGDD, 2008-2018 ; IPSOS, 2017-2021 ; Odoxa, 2021 ; Kantar Public, 2021, 2022), et devient une des premières préoccupations des Français (IPSOS, 2019), ces mêmes sondages soulignent que malgré de fortes intentions d'agir et de changer de modes de vie, peu de citoyens adoptent effectivement des comportements écologiques. En dépit des campagnes de communication et des dispositifs de sensibilisation prescrivant le changement de comportement, à l'exception du tri des déchets, les engagements écologiques des citoyens dans des écogestes au quotidien stagnent durant la précédente décennie (2010 - 2020) et sont parfois même revus à la baisse sur ces trois dernières années³⁵ (Futuribles, 2017 ; CGDD, 2018 ; ADEME, 2019, 2020, 2021). Les intentions déclarées d'agir en faveur de l'environnement ne se traduiraient ainsi pas dans des actes concrets au quotidien, et il s'agit là d'un constat capital pour les politiques publiques environnementales qui misent sur la volonté et la capacité individuelles d'action des citoyens. Cet écart entre les *dire*s et *agir* écologiques interroge non seulement l'efficacité des campagnes et outils de sensibilisation, notamment déployés par les acteurs d'éducation à l'environnement, mais également leurs soubassements théoriques et plus particulièrement les postulats communicationnels sous-tendant ces ingénieries comportementales.

Cette observation est largement partagée dans les recherches en sciences sociales (Bozonnet, 2007, 2012b ; Franzen et Vogl, 2013 ; Bourg *et al.*, 2016 ; Grandchamp et Glatron, 2016 ; McCright *et al.*, 2016 ; Carrère, Dumat et Zélem, 2019 ; Ginsburger, 2020). Plus particulièrement en psychologie sociale, de nombreux chercheurs aussi bien en France qu'à l'échelle internationale constatent un écart - un « *green gap* » - entre intentions comportementales et comportements réellement adoptés sur la thématique écologique, et ce depuis une trentaine d'années (Hines *et al.*, 1987 ; Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Bamberg et Möser, 2007 ; Steg et Vlek, 2009 ; Caillaud, 2010, 2016 ; Weiss et Girandola, 2010 ; Osbaldiston et Schott, 2012 ; Klöckner, 2013 ; Gifford et Nilsson, 2014 ; Yuriev *et al.*, 2020 ; Grilli et Curtis, 2021 ; Whitmarsh *et al.*, 2021). Un large corpus³⁶ de recherches psychosociales

³⁴ En 1998 puis en 2005, l'Institut français de l'environnement (Ifen) s'est associé à l'Insee dans le cadre de l'enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) pour dresser un état des lieux quantitatif des pratiques environnementales des ménages. Par la suite, ce dispositif d'enquête a été modifié suite à la non-reconduction d'EPCV en 2007 et à l'intégration de l'Ifen au sein du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) en 2008.

³⁵ Selon l'étude du CGDD (2018) : « Depuis le début de la décennie, la diffusion des pratiques environnementales semble connaître un ralentissement, comparativement aux efforts enregistrés durant la décennie précédente. À partir de 2010, la tendance est plutôt à une stabilisation ou une régression des écogestes au sein de la population » (CGDD, 2018, p. 20). Aussi l'ADEME titre sa lettre Stratégie n° 57 ADEME & VOUS de mars 2019 « Un risque de désengagement de citoyens » et note « interrogés, les individus déclarent souvent vouloir "bien" faire, et, dans les faits, ne font pas aussi "bien" ». Et en 2019 l'ADEME observe que la moitié des 12 « écogestes » mesurés sont en baisse comparés à 2017 (ADEME, 2019b).

³⁶ Non-exhaustif ici mais qui comporte plusieurs méta-analyses qui seront présentées dans la deuxième partie de la thèse et dans l'Annexe 5.

qui témoigne d'une part, de l'intérêt historique et croissant de la discipline pour ce « paradoxe » de la nature humaine et d'autre part, de la difficulté à décrire l'agir humain vis-à-vis de la protection de la nature par le biais des attitudes et préoccupations dites « écologiques ».

Or, ce « gouffre légendaire³⁷ » (Gifford, 2011) est relativement absent dans les travaux en SIC qui se positionnent pour la grande majorité en amont pour y investir la diversité des acteurs et de pratiques de « communication environnementale³⁸ » (pour une cartographie diachronique du champ francophone de la communication environnementale, voir Catellani *et al.*, 2019). Et/ou en abordant les thématiques environnementale et écologique pour décrire l'agenda-setting accru, les paradoxes, les controverses, les formules, les médiations symboliques et les cadrages qui caractérisent l'ambiance discursive du « développement durable » ou le métarécit environnemental (Jalenques-Vigouroux, 2006, 2016 ; Marchand, 2007, 2015 ; Krieg-Planque, 2009, 2010 ; Comby, 2009ab, 2013, 2015 ; Marty, 2010 ; Kovacs, 2012 ; Bodt, 2014 ; Carbou, 2015, 2019a ; Allik, 2018 ; Libaert, 2010 ; Pascual-Espuny, 2012, 2016, 2021 ; Catellani, 2011, 2016, 2020 ; Bonnet et Geslin, 2019 ; D'Almeida et Lins-Peliz, 2019 ; Allard-Huver, 2021 ; Souillard et Sebbah, 2021 ; Wagener, 2022b). À l'exception des derniers travaux de Thierry Libaert³⁹ (2016, 2020) qui expliquent ce manque d'engagement écocitoyen par des communications environnementales surabondantes, impossibles et contradictoires qui aboutiraient à une forme d'« éco-lassitude » des citoyens, définie comme un « désintérêt des récepteurs (publics cibles) surchargés de messages éco-politiques, publicitaires, médiatiques, socio-normatifs ou technoscientifiques, lesquels usent de l'ensemble du corpus communicationnel dans le but d'informer, de conscientiser, voire d'induire un changement de comportement. La crédibilité de l'émetteur, le contenu de son message, les canaux utilisés ainsi que la fréquence et l'intensité de ses interventions contribuent ensemble au degré de lassitude et de confiance du récepteur » (Baygert et Hananel, 2016, pp. 48-49, *in* Libaert, 2016). Cette définition propositionnelle a le mérite de préciser les notions de polyphonie, polysémie et polémique de la « nébuleuse écologique » observées par Moscovici mais reste à *contrario*,

³⁷ De l'anglais, et plus poétique « the hoary mystery surrounding the *fabled* gap » (Gifford, 2011, p. 290, nous soulignons).

³⁸ Définie par Cox et Pezzullo (2016) comme le « support pragmatique et constitutif de notre compréhension de l'environnement et de notre relation avec le monde naturel ; c'est le médium symbolique que nous utilisons pour construire les problèmes environnementaux et pour négocier les différentes réponses de la société à ces problèmes » (Cox et Pezzullo, 2016, p. 28, définition citée et traduite par Catellani, 2016, p.78). Notons que Robert Cox est considéré comme l'un des premiers instigateurs et fondateurs de ce champ dès les années 1980. Selon Andrea Catellani (2016), il s'agit « d'analyser et de comprendre des textualités et discours qui expriment et influencent (dans une relation évidemment complexe) les cadres culturels et pratiques de notre relation à l'environnement et à ses problématiques » (Catellani, 2016, p. 78). Enfin le champ de la recherche sur la communication environnementale « analyse les relations entre l'humain et la nature, et les impacts de l'humanité sur l'environnement et l'environnement sur la société, du point de vue des aspects communicationnels de ces interactions complexes » (Catellani *et al.*, 2022, p.1).

³⁹ Il est l'un des premiers chercheurs en SIC à avoir investi la communication environnementale en France depuis les années 1990. Il tire aussi son expérience pratique dans ce champ après avoir été engagé, entre autres, auprès de la Fondation Nicolas Hulot en tant que membre du Conseil Scientifique, négociateur lors du Grenelle de l'Environnement (2007) et a été missionné par les Ministères de l'environnement successifs (Voir sa [biographie](#) complète, consultée 05/12/2020).

selon nous, ancrée dans une conception monologique de la communication vers des citoyens « récepteurs passifs ».

À rebours des travaux classiques en communication, ce gouffre est frontalement abordé par Françoise Bernard en SIC qui précisément pose le constat et, partant de celui-ci, propose de le renverser en s'appuyant sur la théorie de l'engagement⁴⁰ (Lewin, 1947 ; Kiesler, 1971 ; Joule et Beauvois, 1986) dans une situation de communication suscitant le « changement en actes » par des « récepteurs actifs » qui participent à la circulation des « valeurs socio-environnementales » (Bernard, 2018a, p. 52). Avec le paradigme de la communication engageante, les travaux de Bernard s'inscrivent dans une « hybridation féconde » issue de la « migration conceptuelle » entre les SIC et la psychologie sociale qu'elle développe avec Robert-Vincent Joule⁴¹ (Joule, 2000 ; Bernard et Joule, 2004 ; 2005 ; Bernard, 2006 ; 2007 ; 2018ab). Ces travaux montrent « qu'à côté d'un engagement par les idées, existent des formes d'engagement en actes qui commencent généralement par de petits actes peu coûteux » (Bernard, 2018b, p. 51). Néanmoins, les nombreuses thèses⁴² portant sur la communication engageante qui suivirent ces travaux princeps ont pour la plupart été soutenues en psychologie⁴³ et se sont focalisées sur les dimensions expérimentales et analytiques des changements cognitifs et comportementaux qu'elle suscite. Par exemple, Amandine Zbinden (2011) s'intéresse aux effets des éléments centraux versus périphériques de la représentation (de la protection de l'environnement) en situation de communication engageante versus communication persuasive sur les attitudes et les intentions. À notre connaissance, la plupart des travaux regardent seulement si le comportement écologique ciblé est effectivement adopté ou non après une persuasion vs une communication engageante. Or, d'une part, ils ne spécifient pas ou peu le degré d'engagement dans l'acte et la diversité d'actes cohérents que cet engagement est susceptible de susciter. D'autre part, la focale d'analyse reste au niveau intra- et interindividuel du comportement et ne prend pas en compte, selon nous et de manière approfondie les dimensions sociologiques (Becker, 2006 [1960]) et discursives - voire politiques (Marchand, 1993) - de l'engagement écocitoyen.

⁴⁰ Lewin, K. (1947) « Group decision and social change ». In T.N. Newcomb et E.L. Hartley (Eds.) *Readings in Social Psychology*. New York, Henry Holt & Co, pp. 197-211 ; Kiesler, C. (1971) *The psychology of commitment : experiments linking behavior to belief*. Academic Press ; Joule, R-V. et Beauvois, J-L. (1986) « Une théorie psychosociale : La théorie de l'engagement. Perspectives commerciales ». *Recherches et Applications en Marketing*, Vol. 4, n°1, pp. 79-90.

⁴¹ Respectivement, professeure émérite en SIC et professeur en psychologie sociale, ils ont œuvré et œuvrent à la migration conceptuelle et au pluralisme méthodologique entre les deux disciplines, notamment en proposant le paradigme de la communication engageante (Joule, 2000 ; Bernard et Joule, 2004 ; 2005 ; Bernard, 2006 ; 2007 ; 2018a).

⁴² Par exemple : Michael Duprè (2009) Ghislain Bourg (2011) ; Christophe Démarque (2011) ; Fabienne Michelik (2011) ; Isabelle Richard (2011) ; Lolita Rubens (2011) ; Amadine Zbinden (2011) ; Delphine Labbouz (2015) ; Audrey Pelt (2016) et Thomas Berrhoun (en cours depuis 2020) pour n'en citer que les plus proches de notre démarche et portant sur les questions environnementales.

⁴³ À l'exception en SIC, de la thèse de Natacha Romma (2010) et celle de Stéphane Amato (2013) sous la direction de Françoise Bernard.

Par ailleurs, si la production et la diffusion d'une norme écocitoyenne ont fait l'objet de divers travaux en France (Becker et Félonneau, 2011 ; Laforgue, 2012 ; Comby, 2015 ; Grandchamp et Glatron, 2016 ; Carrère, Dumat et Zélem, 2019 ; Ginsburger, 2020) et à l'étranger (Maniates, 2001 ; Shove, 2010 ; Hadjichambis *et al.*, 2020), les conditions sociales de sa réception, de son appropriation et de sa traduction en engagement écologique demeurent encore largement inexplorées (Ginsburger, 2020). À l'exception des travaux de Marie-Christine Zélem (2016, 2018) et de Jean-Paul Bozonnet (2007, 2008, 2017) en sociologie de l'environnement, de Jean-Baptiste Comby en sociologie des médias (2009ab, 2015, 2021), Denis Laforgue en sociologie des institutions (2012, 2017) et d'Angela Barthes et Yves Alpe (2013, 2016) en sciences de l'éducation (à l'environnement). Paradoxalement, l'écocitoyenneté au sens large demeure sous-explorée quant à son potentiel d'engagement écologique et de changement vers des comportements proenvironnementaux (Hadjichambis *et al.*, 2020). En effet, selon ces derniers, la nature fragmentée des résultats de la recherche relative à l'écocitoyenneté limiterait leur intégration effective dans des « bonnes pratiques » éducationnelles et dans des cadres politiques. Ils soulignent le besoin d'une écocitoyenneté renouvelée et étendue pour répondre à l'émergence des crises écologiques et démocratiques.

Autrement dit, si la *dissonance*⁴⁴ entre discours et action nécessite un « travail multiforme de médiation » (D'Almeida, 2019, p. 316), elle appelle également à des travaux dans le champ de la communication environnementale en SIC afin d'en circonscrire les modalités et de proposer des pistes de *résonance*⁴⁵.

⁴⁴ Du latin « *dissonantia* », et dont le verbe « *dissonare* » est composé de « *dis* » (appart) et « *sonare* » (son). Autrement dit, la dissonance peut impliquer plusieurs formes de désaccord, disparité, divergence, d'incongruité et d'incohérence entre le ton, les dires, les styles et les comportements. En SIC, la dissonance impliquerait un regard attentif sur les disparités entre les dires (injonctions paradoxales) et en psychologie sociale, la dissonance cognitive s'applique à expliquer les états de tension entre des cognitions contraires, ou entre les agir. Nous comprenons ici dans un premier temps, la dissonance comme l'écart ou l'incohérence, entre les dires (intentions verbales) et les faire écologiques (comportements effectifs).

⁴⁵ Notion inspirée directement des sociologues allemands Niklas Luhmann (1986) et Hartmut Rosa (2018), pour lesquels la communication est centrale, comme mode d'interaction, au niveau méta pour le premier, et micro-quotidien pour le second, à des formes de résonance avec le monde, le milieu et l'Autre. Nous précisons la portée théorique et praxéologique de la notion au fur à mesure de la thèse. Néanmoins nous pouvons commencer par en préciser son sens étymologique ici : du latin « *resonantia* » signifiant écho, « prolongation de la durée du son ». « Entrer en résonance », ou « être en résonance » est un phénomène d'amplification que la physique explique par l'oscillation d'ondes ayant des fréquences de vibrations proches sinon identiques. Les métaphores et allégories peuvent être riches et nombreuses, et nous nous astreignons à indiquer qu'en SIC, la résonance impliquerait des dires cohérents suivis d'actes cohérents. Cette « cohérence » peut être comprise en psychologie dans les écrits de Rorschach à propos de la « résonance intime », pour désigner l'attitude fondamentale du sujet envers l'objet, ce qui est le plus fondamental de son comportement affectif, ou encore comme la « communication non-verbale qui peut exister entre personnes, grâce à quoi nous connaissons et éprouvons des sentiments » (Sill, 1965, CNRTL, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). La résonance touche donc à des dimensions autant communicationnelles (et la performativité de celles-ci) que d'ordre psychosocial, notamment en lien avec l'affect, l'attention, la sensibilité, la saillance et l'identité et avec la question sous-jacente du collectif. À l'égard des associations d'éducation à l'environnement, celles-ci peuvent être comprises ici comme des « caisses » ou « corps » de « résonance » de la nature.

Une problématique heuristique en SIC

Si la question écologique n'a jamais été aussi présente dans les agendas politiques et médiatiques, la persistance d'un gouffre ou d'une *dissonance* entre *dire* et *faire* l'écologie à l'échelle citoyenne interroge plus globalement les politiques écologiques et éducatives et la réception des stratégies discursives et incitatives des campagnes de communication de la « Transition Écologique⁴⁶ ».

La « doxa sensibilisatrice » (Comby, 2015) de l'écocitoyenneté questionne plus particulièrement les pratiques de communication et *in fine* l'efficacité des dispositifs d'accompagnement au changement des associations d'EEDD qui ont un « rôle pivot essentiel » (Lascoumes, 1999) dans la mise en œuvre des politiques d'éducation à l'environnement de la « Transition Écologique ». Or, ces « minorités actives » font l'objet d'une institutionnalisation et d'une professionnalisation progressives qui créent des tensions accrues par rapport à une demande publique prescrivant de faire évoluer leurs pratiques de sensibilisation classiques vers le changement de comportement des citoyens ciblés. C'est donc au côté de ces acteurs qui sont au plus près des citoyens, qu'il nous semble adéquat d'interroger la manière dont l'écologie soulève la question de production de sens, des significations de nos modes de vie et de nos pratiques ordinaires. Comment faire l'écologie à son échelle, au quotidien ? Comment le citoyen navigue-t-il dans ce labyrinthe d'injonctions contradictoires et de polyphonie⁴⁷ écologique ? Comment mieux expliciter ce « *green gap* », cette *dissonance* entre intention et action qui est bien au cœur de cette thèse ?

Ces interrogations se posent de manière accrue dans le champ de recherche de la communication environnementale en SIC, telle que définie par Catellani *et al.* (2022) qui consiste dans l'analyse des « relations entre l'humain et la nature, et les impacts de l'humanité

⁴⁶ Nous utilisons la dénomination « Transition Écologique » pour faire référence à la définition officielle portée par le gouvernement qui est largement débattue, voir contestée, autant sur la forme que sur son contenu. Nous en proposons une analyse critique dans la première partie de cette thèse. Dans celle-ci, nous retracerons aussi la généalogie de ce glissement sémantique vers la « Transition Écologique » en nuanciant le propos, puisque nous observons encore des usages de la formule de « développement durable » dans des communautés discursives distinctes, tels que les Objectifs du Développement Durable (ODD) onusiens ou au niveau national le Commissariat Général du Développement Durable. Et à l'instar de Yannick Rumpala (2010a) pour le « développement durable », nous utilisons tout au long de la thèse l'expression entre des guillemets pour « rappeler en quelque sorte de manière continue qu'elle est aussi le résultat d'un travail de construction sociale » et pour souligner qu'elle est « largement un terrain d'affrontement entre conceptions divergentes » (Rumpala, 2010a, p. 7).

⁴⁷ Comme le notait déjà Chetouani (1994), le « langage de l'environnement, caractérisé par une terminologie ambivalente, joue sur la polyphonie au risque d'engendrer des valeurs diamétralement opposées, et constitue un lieu de manifestation d'équivoques, de paradoxes et de quiproquos » (Chetouani, 1994, p.21). Selon Vargas (2019), le concept de polyphonie « relève de la production de l'énoncé et en particulier de mise en scène énonciative. Il correspond à toutes les "stratégies" conduisant à une coexistence d'énonciateurs » (Vargas, 2019, [en ligne](#)) et peut être comprise comme la « plasticité et aptitude à faire corps avec différentes pratiques sociodiscursives » (Sarfati, 2007, p. 76). Notons aussi que Yannick Rumpala (2010) identifiait le caractère polyphonique du « développement durable » émergeant des arènes « de luttes sociodiscursives » (Rumpala, 2010b, p. 122). Voir également Perrin (2004) sur la notion de polyphonie en sciences du langage et Fløttum (2019) pour la polyphonie des discours climatiques.

sur l'environnement et l'environnement sur la société, du point de vue des aspects communicationnels de ces interactions complexes⁴⁸ » (Catellani *et al.*, 2022). Plus précisément, Françoise Bernard (2022) suggère d'examiner les (re)compositions sociocognitives et socioculturelles en cours afin de consolider en SIC les savoirs constitués dans différentes disciplines, telles que les sciences de l'environnement, l'anthropologie et la psychologie sociale. Et ce, afin de répondre à une des questions centrales, selon elle, qui concerne : les formes d'engagement des acteurs sociaux, professionnels et des « publics, et celle des modalités de leurs articulations dans la définition d'une politique publique éco-responsable » (Bernard, 2022 avec Catellani *et al.*, 2022). Or, la question écologique, comme le souligne Bernard (2018), a été très tardivement abordée en SIC alors que dès la genèse de la discipline (1970) elle se posait déjà et de façon explicite dans la société (cf. Carson, 1962 ; rapport du Club de Rome, 1972, premier Sommet de l'Environnement à Stockholm, 1972). Elle témoigne également que si les SIC ont été critiques vis-à-vis de la technique en communication, la thématique environnementale a été sous-développée en France. Elle suggère que l'écologie constitue un objet heuristique qui permet aussi de dépasser les discontinuités entre disciplines (classiquement entre les sciences de la « nature » et les sciences humaines) et peut bénéficier des études posant la question de la technique⁴⁹. De la même manière, Nicole D'Almeida (2005) montre combien la thématique environnementale est un enjeu pertinent et objet structurant à aborder pour les SIC, dans ses dimensions relationnelles, informationnelles et communicationnelles. Tout en souscrivant à sa démarche et en poursuivant sa réflexion, nous argumentons⁵⁰ au travers de la thèse que la question environnementale est aujourd'hui davantage configurée par le prisme de l'écologie, et plus particulièrement au travers de la « Transition Écologique ». Dans lequel cas, l'écologie constitue dorénavant le « creuset des rhétoriques contemporaines » et nous invite à penser la place de la communication et à examiner la manière dont la question écologique structure nos manières de dire et de façonner les conditions du « vivre ensemble », de faire société en relation à la nature.

En effet dans cette thèse, nous comprenons la question écologique comme englobant plus largement la question environnementale liée aux changements climatiques, à l'étiollement de la

⁴⁸ *Abstract* de Catellani *et al.* (2022) pour le colloque Org&Co « Un monde de crises au prisme des communications organisationnelles » (événement labélisé SFIC), 5-6 mai 2022 à Mons, Belgique, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Nous développons plus loin les implications de cet agenda de recherche.

⁴⁹ La critique de la technique - comme aliénation - est par ailleurs une entrée historiquement privilégiée et héritée de l'écologie politique en France avec ses autres pères qui sont André Gorz, Jacques Ellul ou encore Ivan Illich. Une entrée critique par technique que Moscovici a aussi empruntée mais dans laquelle il a été l'un des seuls à y joindre la question naturelle.

⁵⁰ En paraphrasant Nicole d'Almeida (2005) nous argumentons que si la question *écologique* est « bien entrée dans l'espace public de la discussion, elle le [l'environnement] transforme du même coup, élargissant ses contours, ses publics et ses objets, invitant à créer, à instituer de nouveaux dispositifs » de médiation avec l'environnement (D'Almeida, 2005, p. 15).

biodiversité, aux pollutions, sous toutes ses formes, contribuant à la dégradation et à la raréfaction des aménités dites « environnementales » - en somme les effets combinés de l'exploitation croissante de la nature⁵¹. La dénomination « écologique » privilégie une approche systémique des enjeux et permet de rendre compte des interrelations, interactions, interdépendances et boucles récursives entre ceux-ci⁵². Mais elle englobe aussi, comme corollaire irréductiblement enchevêtré, la question sociale au travers des rapports de pouvoir et des inégalités sociales exacerbés par les responsabilités et les expositions asymétriques à ces bouleversements⁵³ - entrevues et discutées notamment par la notion « d'inégalités écologiques » (Pottier *et al.*, 2020). Traversée par une indissociable dimension politique, l'écologie soulève et reformule l'intersectionnalité⁵⁴ des enjeux liés aux rapports à la nature et aux rapports entre humains. À savoir « comment on agit dans, avec et sur la nature, et la façon dont on pense qu'on le fait⁵⁵ » (Moscovici et Augagneur, 2014, p. 12). Donc, une écologie entendue ici comme projet de société mêlant sciences, politique et sens communs instituant des relations entre humains et à la nature.

⁵¹ Le [Manifeste de Marseille](#) issu du Congrès Mondial de la Nature en septembre 2021, met clairement sur l'agenda institutionnel et politique l'interrelation des changements climatiques et de la perte de la biodiversité comme « deux aspects de la même crise ». Le Manifeste indique que « La "réussite" économique ne saurait plus se faire aux dépens de la nature ». Et conclut que « nous ne pouvons pas nous dissocier de la nature : nous en faisons partie et nous dépendons d'elle pour nos vies et nos moyens de subsistance ». Dans la même veine, la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a estimé lors de la [48^{ème} session du Conseil des droit de l'homme](#) (de septembre 2021) que la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité constituent une « triple crise planétaire ». Soit la principale menace pour le respect des droits humains, dont : « les droits à une alimentation adéquate, à l'eau, à l'éducation, au logement, à la santé, au développement et même à la vie ». Manifeste et article consultés le 14/09/2021.

⁵² Comme l'indique le géologue Jan Zalasiewicz dans la préface de l'*Atlas de l'Anthropocène* (2019) « on parle de la crise de la biodiversité, du climat ou de la couche d'ozone comme s'il s'agissait de problèmes distincts, superposés, indépendants les uns des autres. Or, ces crises sont toutes profondément liées les unes aux autres, non seulement parce qu'elles s'influencent mutuellement et s'interpénètrent, mais aussi et surtout par ce qu'elles relèvent d'une seule et même transformation », soit les « différentes composantes de la crise écologique ». Ce faisant, cette dernière « donne à voir sa magnitude ainsi que toutes les imbrications de ses causes et de ses conséquences » (Zalasiewicz, 2019, p. 12 *in* Gemenne *et al.*, 2019).

⁵³ Selon le [World Inequality Report](#) (Chancel *et al.*, 2021) de la Paris School of Economics, les 10% les plus riches de la planète ont contribué à près de la moitié de toutes les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) enregistrées en 2019. À l'inverse, la moitié la moins riche de la population a émis seulement 12 % du total mondial. Ainsi, « les inégalités de revenus et de patrimoine mondiales sont étroitement liées aux inégalités écologiques et à l'inégalité des contributions au changement climatique » (Chancel *et al.*, 2021). Voir également Pottier *et al.* (2020) pour une discussion méthodologique des présupposés et conventions d'attribution des « inégalités écologiques » et une estimation plus nuancée de la répartition des émissions CO₂ par ménages français segmentée selon les postes de consommation et selon les revenus par décile de niveau de vie. Ainsi la « "question écologique" n'a pas remplacé la "question sociale" : elle la reformule et la complexifie en intégrant à la compréhension des interdépendances sociales leurs conditions environnementales [...] l'écologie est donc une question politique » (Bet *et al.*, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁵⁴ Approches travaillées par les « Humanités Environnementales » en France (voir p.ex. Blanc *et al.* 2017). Et que la *political ecology* anglo-saxonne a pour objet d'investigation, à l'intersectionnalité des problèmes politiques, sociétaux et écologiques, les métabolismes sociaux et la distribution de conflits écologiques (voir par exemple la contribution de Martinez-Alier *in* Cornut *et al.* 2007 (Eds.) *Environnement et inégalités sociales*, Éd. de l'Université de Bruxelles (disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Elle est en quelque sorte un outil, une « hachette » (Robbins, 2004) qui sert à défricher les causes structurelles (idéologiques et politiques) de la crise écologique, à éplucher les différentes couches d'explication multiscalaire de « l'oignon » écologique (cf. « *peeling the layers off an onion* » de Forsyth (2008)), les relations de pouvoir inégales qui produisent les dégradations écologiques (Blaikie et Brookfield, 1987) et les injustices environnementales (Bryant et Bailey, 1997), à dévoiler les récupérations idéologiques de l'écologie et à déconstruire le verdissement des discours politiques (Hajer, 1995 ; Escobar, 1996 ; Dryzek, 2013[1997]). La *Political Ecology* est donc un champ scientifique interdisciplinaire issu de l'économie politique critique à ne pas confondre avec « l'écologie politique » française qui est une traduction politique d'une pensée écologique en concurrence avec d'autres. Par ailleurs, les travaux sur l'écoféminisme soulignent bien l'intersectionnalité des dominations interreliées sur les Femmes et la « Nature » (pour un ouvrage fondateur voir par exemple Françoise d'Eaubonne (1974) *Le Féminisme ou la mort*, éditions Pierre Horay (réédité en 2020 aux éditions Passager clandestin).

⁵⁵ Propos recueillis le 8 mars 2013 par Floran Augagneur dans un [entretien](#) avec Serge Moscovici, dernière consultation 23/05/22.

Moscovici (1974) résume le projet de l'écologie comme un « autre modèle de la société et de la nature est indispensable aux formes contemporaines d'agir et d'analyser dans la société et dans la nature ». Et, nous dit-il, « cette raison, je l'avoue, a sous-tendu la plupart de mes recherches dans ce domaine » (Moscovici, 1974, p. 150). Partageant intimement ces motivations, nous considérons que la question écologique mérite d'être actualisée d'autant plus aujourd'hui. En effet, la question écologique nous est apparue, et plus particulièrement de nos jours, avoir la capacité de cristalliser des tensions sociétales plus profondes et par ce biais, la capacité de révéler les ressorts de l'écologisation⁵⁶ superficielle des mœurs et des pratiques sociales dans la « Transition Écologique ». Et ce pour au moins deux raisons fondamentales que nous précisons et développons tout au long de la thèse :

1) Les bouleversements socio-écologiques n'ont jamais été autant scientifiquement documentés, communiqués, médiatisés et alarmistes, et pourtant les actions pour contrecarrer les dégradations de la nature à tous les niveaux de la société demeurent superficielles⁵⁷ ;

2) l'écologie n'est plus l'apanage des seuls cercles écologistes et militants, des minorités actives, mais est bel et bien ancrée dans l'agenda politico-médiatique et dans les communications environnementales en France et est devenue un des objets publics le plus socialement structurant et clivant⁵⁸ dans les sens communs.

La question reste donc d'actualité et même « fondamentale en SIC » comme Thierry Libaert l'indique à l'ouverture du colloque international en Communication Environnementale « Comment parler d'environnement ? » à Aix-Marseille en décembre

⁵⁶ Au sens large, la notion d'écologisation « invite à comprendre comment les préoccupations écologiques [...] prennent place dans les sociétés contemporaines et comment elles modifient éventuellement leur fonctionnement » (Joncoux *et al.*, 2019, p.27).

⁵⁷ Par exemple : « Le second avertissement à l'humanité » des 15.000 scientifiques dans [Ripple et al. \(2017\)](#) suivi par deux avertissements sur l'urgence climatique ([Ripple et al., 2020, 2021](#)) signés respectivement par 11.000 et 14.000 scientifiques et une dernière alertant contre « la société du gaspillage » ([Marín-Beltrán, et al., 2022](#)) qui souligne que nous « gaspillons environ 78% de l'eau totale prélevée, 49% de la nourriture produite, 31% de l'énergie produite, 85% des minerais et 26% des minéraux non métalliques extraits » ; selon l'étude de [Plumpton et al. \(2021\)](#) il ne resterait plus que 3% de « nature intacte » en 2021 ; l'analyse médiatique de [Reporters d'Espoir \(2020\)](#) souligne que la thématique environnementale a plus que triplé dans les grands médias entre 2010 et 2019 ; l'Agence Internationale de l'Énergie publie en mai 2021 [une feuille de route](#) dans laquelle elle estime nécessaire de multiplier par quatre le rythme de développement des énergies renouvelables tout en triplant la vitesse actuelle de réduction de la consommation énergétique. Enfin les messages clés du dernier rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) [Faire la Paix avec la Nature \(2021\)](#) sont : « Depuis la Conférence de Stockholm de 1972, les défis environnementaux auxquels l'humanité fait face n'ont cessé de se multiplier et de s'aggraver » ; « Le monde ne respecte pas ses engagements pour limiter les dommages environnementaux » ; « Aucun des objectifs mondiaux de protection de la vie sur Terre et de ralentissement de la dégradation des terres et des océans n'a été pleinement atteint » et « La clé d'un avenir durable réside dans la transformation de la relation des êtres humains à la nature » (PNUE, 2021, pp. 9-11). Le dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC, 2022) alerte : « La vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes. L'humanité ne le peut pas » ([GIEC, 2022](#)). Et dans le dernier volet du 6^{ème} rapport du GIEC (2022), les scientifiques alertent que « l'humanité » se voit réduire sa « fenêtre d'opportunité » à trois ans à partir de 2022 (au lieu de 10 ans) pour espérer respecter l'Accord de Paris de 2015. Selon les scientifiques de l'Organisation Météorologique Mondiale, les relevés des années 2015 à 2021 montrent que le climat mondial entre en « terrain inconnu » ([OMM, 2021](#)). Et « l'humanité est engagée dans une spirale d'autodestruction » ([UNDRR, 2022](#)). Tous ces liens ont été consultés le 23/05/22.

⁵⁸ Dans l'enquête annuelle [Fractures Françaises](#) de septembre 2019 (IPSOS et CEVIPOF SciencesPo Paris), la question « environnementale » est le clivage le plus structurant dans la société aux yeux des Français. Notons aussi que la préoccupation environnementale se hisse pour la première fois au-dessus des questions classiquement en tête dans les sondages en France, tels que « l'avenir du système social (santé, retraites) », le « pouvoir d'achat » et le « niveau d'immigration ». Cette polarisation de l'écologie est exacerbée par l'appartenance politique et le positionnement idéologique des individus (Facchini et Michallet, 2017 ; Eichhorn *et al.*, 2020 ; Le Lann, 2020). Nous y reviendrons.

2020⁵⁹. Ce dernier pose d'emblée le problème : « Pourquoi ça ne marche pas ? Pourquoi le changement de comportement ne fonctionne pas ? ». Dans son « méta-diagnostic » de « l'échec de plus de 40 ans de discours écologiques et des tentatives de sensibilisation », il souligne d'abord « qu'informer n'est pas communiquer⁶⁰ ». Et dans la présentation⁶¹ de son dernier ouvrage (Libaert, 2020) il suggère que la « communication sur le dérèglement climatique, et plus globalement sur la transition écologique, est linéaire, descendante, purement informationnelle, incantatoire, lointaine, technique et alarmiste. Et l'on s'étonne qu'elle ne parvienne pas à mobiliser ! Fini le temps des injonctions qui ne servent qu'à valoriser leurs auteurs. C'est tout un modèle qu'il faut réinventer, à commencer par notre façon d'en parler ». Selon Libaert, il serait urgent, entre autres de changer la sémantique écologique qui renvoie l'identification aux enjeux à des distances spatiales et temporelles trop éloignées (par exemple fonte de l'Arctique et réchauffement global à l'horizon 2100) ; de réguler les communications environnementales afin de changer le rapport de force disproportionné entre les messages publicitaires et les campagnes de sensibilisation à la sobriété⁶²; et plus globalement de changer les récits de consommation vers d'autres imaginaires post-consuméristes⁶³. Il conclut non sans humour qu'il « faudrait avoir un doctorat en écocitoyenneté pour être bon citoyen ». Une remarque qui est cependant justifiée puisque comme le constate le climatologue Jean Jouzel⁶⁴ dans son rapport remis en 2020 au gouvernement, il faut « passer par une évolution profonde des mentalités, ce qui pose la question de la formation des citoyens pour faire face aux défis de notre siècle » (Jouzel et Abadie, 2020, p.2). Et l'enjeu est de taille car la « transition écologique n'est enseignée que de façon marginale, quand elle l'est » alors qu'elle « mérite un effort, depuis le primaire jusqu'à la fin du lycée, en direction de tous les élèves » (*ibid.*, p. 2) en y associant les parties-prenantes hors-établissement tels que les associations (recommandations 2.2, 2.4, et 3.4). C'est pourquoi notre thèse porte essentiellement sur le monde associatif

⁵⁹ Organisé par le Groupe d'Études et de Recherche (GER) « [Communication, environnement, science et société](#) » (CESS) créé en 2018 et inscrit dans la Société Française des SIC (SFIC). Groupe auquel nous sommes membres.

⁶⁰ Nous supposons en référence au titre de l'ouvrage de Dominique Wolton (2009).

⁶¹ Présentation de Libaert (2020) *Des vents porteurs. Comment mobiliser (enfin) pour la planète*, Le Pommier, sur son propre [site web](#). Ouvrage pour lequel il a par ailleurs reçu le « Lauréat du prix du livre environnement » en 2021.

⁶² À cet égard Thierry Libaert (2020) note qu'un citoyen ordinaire est exposé au quotidien et en moyenne selon les calculs entre 4-5 messages de sobriété écologique versus 3000 messages publicitaires prônant la consommation (Libaert, 2020). Face à ces « sirènes de la consommation » et ces dispositifs de « captation des publics » (Cochoy, 2004), les « pouvoirs publics disposent de peu d'armes pour lutter et impulser une dynamique efficace de contre-captation » (Pautard, 2007, p. 6).

⁶³ Voir p.ex. : Jackson, T. (2009) *Prosperity Without Growth : Economics for a Finite Planet*. London : Earthscan ; Jackson, T. (2013) « Escaping the iron cage of consumerism », *Wuppertal Spezial*, vol.48, Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy.

⁶⁴ Mandaté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Jean Jouzel a eu pour mission « d'examiner la question de la sensibilisation et de la formation de l'ensemble des étudiants de notre système d'enseignement supérieur aux grands enjeux de la transition écologique » (Jouzel et Abadie, 2020, p. 1). Dans son [rapport Enseigner la transition écologique dans le supérieur](#) de 2020, Jouzel dresse un bilan sévère et propose une liste de recommandations. Vorreux *et al.* (2019) font le même constat, dans le rapport du Shift Project *Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat* : l'offre est largement insuffisante, avec seulement 11 % en moyenne des formations qui abordent actuellement les enjeux climat-énergie de manière obligatoire. Et il s'agit d'une moyenne, précisent-ils, « certains établissements ont beaucoup de formations abordant les enjeux climat-énergie, et d'autres très peu » et « il est impossible d'en tirer des conclusions sur la qualité et la profondeur de l'analyse proposée par les cours » (Vorreux, 2019, p. 44).

d'éducation à l'environnement qui, comme nous le pensons, a un rôle d'intermédiation essentielle entre mondes politique et éducatif, mais plus encore, entre culture et nature.

Or, si la question écologique est classiquement abordée en amont par les SIC à partir de la production et de la circulation des discours - par l'analyse des discours qui montre le caractère polyphonique de l'écologie - la question de la réception reste encore à approfondir⁶⁵. Par la psychologie sociale, elle est abordée en aval à partir de la réception, c'est-à-dire des processus cognitifs de traitement de l'information, des effets attitudeux face à la persuasion et des comportements que ceux-ci peuvent induire. À l'exception des travaux sur la communication engageante et des ouvrages traitant de la psychologie sociale de la communication (Bromberg et Trognon, 2004 ; Chabrol et Radu, 2008 ; Castel, Salès-Wuillemin et Lacassagne, 2011 ; Agnoletti et Salès-Wuillemin, 2022), les deux disciplines ne communiquent et relient leurs résultats que trop rarement pour pouvoir saisir les ressorts véritablement praxéologiques et discursifs (Lahlou, 2008) de l'engagement écologique. Or Brigitte Orfali (2005) retrace l'histoire imbriquée des SIC et de la psychologie sociale (PS) dès leurs origines, et montre qu'elles sont emboîtées comme un « système de poupées russes » et qui permet leur « enrichissement mutuel » (Orfali, 2005, p. 11). Ainsi, il nous semble important de réunir ces deux disciplines pour aborder l'engagement écologique dans ses dimensions discursives et comportementales, et ce de manière irréductiblement complémentaire, à l'interface du dire et faire l'écologie. Telle que suggérée par Françoise Bernard à travers son appel à une migration conceptuelle entre les SIC et la psychologie sociale (Bernard, 2007).

Face à la polyphonie discursive de la « Transition Écologique », et à la polysémie écologique, nous pourrions émettre l'idée qu'il existe une *polyphasie cognitive*⁶⁶ (Moscovici, 1961) de l'écologie. C'est-à-dire, des rationalités multiples de l'engagement écologique. En effet « si nous attribuons aux individus une démarche strictement rationnelle, nous répugnons à constater le fait suivant : il existe un décalage entre ce que l'on dit et fait, entre ce qu'on pense et ce qu'on

⁶⁵ Et comme l'avance Claire Oger (2019) la « réception en tant que telle constitue souvent un angle mort de l'analyse de discours » (Oger, 2019, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22). On pourra nuancer notre propos avec notamment les travaux de Didier Courbet en SIC, voir p.ex. : Didier Courbet (2011) (Ed.) *Objectiver l'humain ? Volume 2 : Communication et expérimentation*. Paris, Hermès, Lavoisier.

⁶⁶ Au-delà d'une dissonance cognitive, Moscovici (1961) avance la coexistence de cognitions variées parfois contradictoires, et propose que cette polyphasie « est étroitement liée aux multiples rapports de l'homme à son entourage, aux multiples facettes de la connaissance de notre monde, à notre pluralité d'être dans ce même monde » et « la coexistence dynamique de modalités distinctes de connaissance correspondant à des rapports définis de l'homme et de son entourage » (Moscovici (1961, pp.402-403). Il complète en 2001 : « la coexistence de représentations de différentes provenances qui se surajoutent ou s'opposent [...] de même que le langage est polysémique, de même le sens commun est polyphasique » (Moscovici, 2001, p. 25). Moscovici souligne par-là la nature polymorphe et polyfonctionnelle de la pensée sociale. Par exemple, Buijs (2009) a constaté que les représentations de la biodiversité reposaient à la fois sur des expériences incarnées de nature et sur des interprétations des connaissances scientifiques sur les processus écologiques. Or, comme Mouro et Castro (2012) le suggèrent : « différents savoirs peuvent être utilisés par des individus et des groupes pour choisir parmi les pratiques disponibles, donner un sens à leurs relations ou justifier leurs options quotidiennes dans des contextes d'innovation et de changement » (Mouro et Castro, 2012, p.4) les amenant à résister ou soutenir ce changement. Voir : Mouro, C., et Castro, P. (2012) « Cognitive polyphasia in the reception of legal innovations for biodiversity conservation ». *Papers on Social Representations*, Vol. 21, pp. 3.1-3.21.

agit » (Moscovici, 2011, p. 567). Or, si cette discontinuité entre cognitions et actions écologiques est bien constatée aujourd'hui, nous argumentons qu'elle ne peut être imputable au citoyen seul, mais découle d'une continuité avec les différentes rationalités⁶⁷ (plusieurs *logos*) qui entrent en conflits et se négocient pour composer les sens communs de l'*Oikos*, à l'interface des « communautés de discours⁶⁸ » (Sarfati, 2007, cité par Souillard, 2019) de l'écologie. Et, si l'on observe bien des écarts intrinsèques entre *écophilie* et *écopraxie* au niveau des individus, on peut aussi admettre l'existence d'autres types de gouffres au niveau institutionnel qui peuvent amener des éléments explicatifs supplémentaires au niveau du citoyen. C'est-à-dire des *dire*s et des *faire*s écologiques multiples, contradictoires et paradoxaux dans une situation de changement social caractérisée par des récits en compétition et des intérêts concurrents en jeu. Et dès lors que l'on admet que l'écologie n'est pas seulement sociale dans sa construction collective mais aussi normative de par son usage rhétorique dans les discours politiques et institutionnels, nous pouvons la considérer comme un objet de représentations sociales participant à la « formation des conduites et d'orientation des communication sociales » (Moscovici, 1961, p. 75) de la « Transition Écologique ». Il s'agira alors de saisir ce qui est *dit* et *fait* afin de situer l'engagement écocitoyen, au-delà des seules cognitions individuelles, dans son tissu discursif et social - dans sa continuité avec la « pensée sociale⁶⁹ » de l'écologie. Pour avoir une lecture compréhensive de l'engagement écologique des citoyens, il nous semble donc important de saisir les significations que les citoyens donnent à l'écologie et à quelle écologie ils-adhèrent ou non.

L'ensemble de ces constats implique donc selon nous de formuler une problématique à l'intersection des deux disciplines, comme un enjeu théorique à approfondir du côté de la question de la réception pour les SIC, et du côté des ressorts communicationnels de l'agir environnemental pour la psychologie sociale. En reprenant le triptyque classique des SIC qui articule 1) production, 2) circulation, et 3) réception, la **problématique** retenue pour

⁶⁷ Comme le suggère Bruno Latour (2005) avec l'idée de « rationalité socialement construite » et dans laquelle la « nature » est ainsi appréhendée par une « diversité construite d'arrangements ».

⁶⁸ Selon Bernié (2002), une communauté discursive sert à caractériser le discours en tant que pratique sociale et « désigne le cadre où l'élaboration, la circulation de ces valeurs, de cet *ethos*, est ce qui donne sens aux pratiques matérielles qui en sont le fondement et aux genres discursifs qui lui donnent leur substance » (Bernié, 2002, p. 78). Et pour Sarfati (2007), il y a autant de sens communs que de communautés de discours. Cette diversité « d'institutions de sens » contribue ainsi à des « sens communs » au pluriel de l'écologie, c'est-à-dire du point de vue discursif des « communautés de savoir et de sens de modes d'instanciations sémantico-pragmatiques distincts » (Sarfati, 2007, p. 103, cité par Souillard, 2019).

⁶⁹ Ou la « pensée naturelle » (sans jeu de mots) ou « quotidienne » qui la caractérise. Selon Rouquette (1973) elle « prend pour objets privilégiés les "autres", les relations entre les individus, les thèmes et les croyances du domaine collectif » (Rouquette, 1973, p. 298). Cette « pensée commune est *sociale*, non par hasard ou par occasion, mais par *nature*. Ce qui se pense, la manière même dont cela est pensé, ce qui se transmet et les positions relatives des acteurs sociaux entretiennent des rapports de complémentarité et que ces différents aspects constituent autant de facettes indissociables » (Flament et Rouquette, 2003, p. 15, souligné par les auteurs). C'est-à-dire que la « réalité sociale » existe dans ces interactions sociales, et qu'il n'y a donc pas de « coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe) » (Moscovici, 1961, p. 9), il y a continuité.

comprendre la dissonance entre écophilie et écopraxie peut être énoncée sous la forme des trois questions interdépendantes suivantes :

1) Production : Dans la pluralité et la profusion actuelle des discours écologiques en concurrence, quels sont les traits saillants de la « Transition Écologique » ? **2) Circulation :** Comment les acteurs EEDD s'approprient-ils et traduisent-ils ce discours en pratiques de sensibilisation ? **3) Réception :** Comment les citoyens s'identifient-ils à l'écologie (écophilie) et comment expriment-ils leur engagement écologique (écopraxie) ?

Afin d'y répondre, nous proposons de saisir la dissonance entre *écophilie* et *écopraxie* dans ses dimensions praxéo-discursives⁷⁰ que l'on retrouve dans la perspective communicationnelle de la psychologie sociale moscovicienne. Là où discours et pratiques peuvent s'expliquer dialectiquement à l'interface des SIC et de la psychologie sociale. Un de ces ponts de « résonance » interdisciplinaire⁷¹ que nous aimerions proposer pour répondre à ces questions transversales est celui de la Théorie des Représentations Sociales (TRS) de Serge Moscovici⁷² (1961). À l'instar de son auteur, nous situons sa théorie dans ses origines communicationnelles comme sources, moyens et liants des interactions sociales et donc des pratiques sociales afin d'élargir la question de l'engagement écologique à ses ressorts sociaux-discursifs. Cela implique de l'aborder à partir des représentations sociales que les citoyens ont de l'écologie et qui émergent et sont véhiculées dans les différentes manières de *dire* et *faire* la « Transition Écologique ». Notre lecture de la théorie des représentations sociales comme théorie de la communication⁷³ nous paraît tout à fait heuristique en SIC, en s'intéressant à la circulation des

⁷⁰ Ayant la réflexion suivante en tête « entre penser et agir, il y a le langage. Sous différentes formes, langage interne ou externe, mots, écrits, discours, langage symbolique ou non, sous différents statuts, langage simple moyen de communiquer ou langage d'action, performatif, "speech act". On voit comment l'étude des mots employés dans les discours informe sur des stratégies politiques ou comment la pragmatique peut être considérée comme une dimension praxéologique » (Alexandre, 2011, pp. 261-262). Voir : Alexandre, V. (2011) (Ed.) *Penser et agir. Contextes psychosociologique, psychologique, spatial et écologique*. Tome II. Le Manuscrit, Recherche-Université.

⁷¹ En témoigne un des échanges interdisciplinaires les plus complets entre communications et comportements dans l'ouvrage *Les représentations sociales* (2016) de Grégory Lo Monaco, Sylvain Delouée et Patrick Rateau, qui rend justice au pont que la Théorie des Représentations Sociales peut être à même de construire entre les deux disciplines.

⁷² Considéré comme l'un des fondateurs de la psychologie sociale contemporaine en France (Kalampalakis, *et al.*, 2019), Serge Moscovici était aussi engagé de la première heure dans la cause écologique lors de ses balbutiements contestataires et politiques en France. Entre 1973 et 1979, il fréquente l'association environnementale Les Amis de la Terre (créée en 1970), où il rencontre entre autres René Dumont, Brice Lalonde, Edgar Morin, André Gorz, Alain Touraine et Cornélius Castoriadis.

⁷³ Comme l'indiquent Moscovici et Vignaux (1994) la « théorie des représentations sociales a dès le début insisté sur le lien profond entre cognition et communication, entre les opérations mentales et les opérations linguistiques, entre informations et signification » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 32). À ce propos Ester Lianawati (2019) note que le père de la cybernétique Norbert « Wiener argumente que l'on ne comprendra pas les communautés sans une exploration approfondie de moyens de communication dans les systèmes sociaux » et avance que Moscovici est « absolument d'accord avec lui pour orienter la pensée vers l'idée holistique de gestalt, systèmes, structures et communications contrairement aux approches théoriques qui se concentrent sur les éléments mentaux et comportementaux ». Ils s'intéressent donc « davantage aux modèles et aux configurations dans les systèmes et dans la communication qu'à la formulation linéaire de la communication comme qui parle à qui et quel est l'effet » (Lianawati, 2019, p. 7). Ce qui rejoint la conception énaïve de la communication varelle : « l'acte de communiquer ne se traduit pas par un transfert d'information depuis l'expéditeur vers le destinataire, mais plutôt par le modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée : c'est notre réalisation sociale, par l'acte de langage, qui prête vie à notre monde » (Varela, 1988, pp. 114-115). Une perspective phénoménologique entendue comme la « co-émergence sujet-monde » (Varela, 1993) dans laquelle Sallaberry (1997) précise « en construisant des représentations, le sujet émerge, en faisant simultanément émerger un monde » où « l'articulation entre niveau logique individuel et niveau logique collectif se joue à chaque instant dans la pensée de chacun » (Sallaberry, 1997,

connaissances à propos d'un objet socialement débattu, permettant d'étayer le maillage entre production-circulation-réception-action, afin de « plus expliquer pour comprendre mieux⁷⁴ » (Ricoeur, 1986) qui dit quoi et fait quoi, et comment.

Cadre et articulation théorique

Dans cette thèse, nous abordons de manière conjointe les dimensions discursives et psychosociologiques du comportement écologique et ce afin d'enrichir un des modèles sociocognitifs le plus utilisé⁷⁵ en psychologie sociale pour décrire les comportements humains : à savoir la Théorie du Comportement Planifié (TCP - Ajzen, 1985, 1991). Néanmoins, si ce modèle reprend les déterminants clefs du comportement écologique identifiés par la littérature psychosociale (Fielding *et al.*, 2008), un gouffre persiste dans ses construits entre l'intention comportementale et le comportement effectif. Souvent problématisée en termes attitudeux et comportementaux, nous appréhendons dans cette thèse la question de l'engagement écologique au travers des représentations sociales (Moscovici, 1961) de l'écologie, et les rôles qu'ont ces dernières dans les niveaux d'engagement des citoyens vis-à-vis de l'écologie. En effet comme le suggère Pascal Marchand (2016), « si les attitudes sont classiquement définies comme la capacité à se positionner favorablement ou défavorablement à l'égard d'un objet, on peut avoir tendance à négliger le fait que ce positionnement recouvre également la capacité à mobiliser des lexiques différents » (Marchand, 2016, p. 389). Ainsi, « au-delà de la structuration attitudeux » poursuit-il, « la dynamique représentationnelle implique donc un travail de qualification de l'objet et de lexicalisation des références » (*ibid.*, p. 389). En d'autres mots : « n'importe qui ne fait, ne pense et ne dit pas n'importe quoi et n'importe comment » (Windisch, 1989, p.175) et ce sont bien ces « mots-là » qui ont été choisis parmi d'autres par l'individu pour décrire et donner un sens et une signification à l'objet (écologie) ou l'action (écogeste). Nommer, donc, « ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet » (Siblot, 1997, p. 55). Les mots utilisés par les individus pour qualifier l'écologie peuvent ainsi être interprétés comme des marqueurs socio-langagiers de l'engagement écologique (Scherer et Giles, 1977 cités *in*

p. 26). Ainsi « niveau individuel et niveau collectif ne peuvent se penser séparément » (*ibid.*). Ou comme nous l'indique le philosophe Emanuele Coccia (2006) « le milieu se fait sujet et le sujet milieu » (Coccia, 2006, p. 41).

⁷⁴ Citation attribuée à Paul Ricoeur. Voir ses travaux réunis dans Ricoeur, P. (1986) *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris, Seuil. Et dont le titre du recueil résonne avec notre travail de thèse, en mettant l'accent sur les rapports qui interviennent entre une réflexion sur le discours et le récit, et une interrogation sur l'idéologie et l'action humaine au sein de la Cité.

⁷⁵ En effet parmi les modèles psychosociaux cherchant à expliquer les déterminants de l'agir humain, la TCP est largement la plus référencée. L'article princeps de Icek Ajzen de 1991, posant les bases théoriques de la TCP, cumule plus de 91,000 citations dans *google scholar* en 2021. Voir chapitre 4 pour les autres modèles classiquement utilisés et leurs limites.

Marchand, 2016). Pour ce dernier, les mots peuvent donc être appréhendés comme des « indicateurs d'appartenances et de positionnements, socialement organisés en structure normative » et qui permet d'adapter « nos conduites à leur égard » (Marchand, 2016, p. 391).

En effet, Ajzen (1985) acquiesce qu'une des limites principales de la TCP concerne la « transition des réponses verbales au comportement réel » (Ajzen, 1985, p. 18, notre traduction). Ainsi, il nous semble intéressant d'approfondir le positionnement attitudinal dans les déclarations verbales en auscultant de plus près l'univers lexical qui accompagne la structuration attitudinale et qui, selon nous, permettrait de la préciser. Concrètement, nous proposons d'analyser les contenus représentationnels du terme « écologie » des citoyens afin de mieux comprendre les processus de réception et d'adhésion à des discours écologiques, qui traduisent, ou non, une certaine identification engageante, une certaine vision, point de vue de l'écologie. Cet exercice nous amène à approfondir les dimensions sociales de la TCP afin de la situer davantage dans le tissu sociodiscursif dans lequel les individus se positionnent intersubjectivement vis-à-vis de l'objet socialement construit et négocié qu'est « écologie ». Nous supposons que la Théorie des Représentations Sociales peut nous aider à resituer les comportements écologiques dans les situations sociales et communicationnelles qui peuvent conditionner⁷⁶ leurs niveaux d'engagements. Comme l'indiquent Moscovici et Vignaux (1994) la « théorie des représentations sociales a dès le début insisté sur le lien profond entre cognition et communication, entre les opérations mentales et les opérations linguistiques, entre informations et signification » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 32). En effet pour Sabine Caillaud (2016) : « discours et pratiques sont tous deux des composants des représentations sociales ; ils sont les deux faces d'une même médaille » (Caillaud, 2016, p. 11). La Théorie des Représentations Sociales s'intéressant autant aux processus sociaux de traitement de l'information (la genèse sociale) et aux processus de production de sens pour l'action (fonction sociale) (Moscovici, 1984), les RS servent par conséquent de « support pour investir le monde de sens » (Jovchelovitch, 2001, p. 176) au travers « un incessant brassage social », elles forgent « les évidences » et concourent à la « construction sociale de notre réalité » et une « connaissance pratique » pour agir dessus (Jodelet, 1984, pp. 366-367). Selon nous, l'approche communicationnelle de la psychologie sociale de Moscovici permet d'approfondir le lieu d'élaboration et de structuration des attitudes tel que proposé par Marchand (2016, cf. *supra*) en acquiesçant qu'il « n'y a pas de message, de rhétorique, de langage, hors contexte. Aucune élaboration de message ne se façonne dans un vide social. Émetteur et récepteur s'influencent

⁷⁶ Conditionner mais pas forcément déterminer au sens strict du structuralisme.

mutuellement dans la construction du message » (Pérez *et al.*, 2019, p.257). Ainsi, nous partons du postulat que l'engagement écologique des citoyens est tout sauf indépendant des politiques et des communications environnementales, et donc des représentations construites et diffusées par celles-ci. Dans ce cadre, la question de la diffusion et de la réception des normes comportementales écologiques est véritablement pour nous, une problématique de médiation tout à fait heuristique en SIC. Et c'est bien selon nous, l'analyse conjointe des contenus informationnels des représentations sociales véhiculées par les communications environnementales et les déterminants sociocognitifs du comportement écologique dans la TCP qui est à même de mieux cerner le « *green gap* » entre écophilie et écopraxie. Dans cette optique, nous envisageons de couvrir les dissonances multiples de *dire* et *faire* l'écologie, à différents niveaux d'analyse, afin de contextualiser socio-discursivement ce « *green gap* » au niveau du citoyen, et de démontrer dans cette thèse leurs interrelations et imbrications.

Enfin, nous remarquons que la majeure partie des recherches en psychologie sociale et environnementale s'appuyant sur les représentations sociales pour traiter des rapports culture-nature et les pratiques sociales qui en découlent, le font à partir de l'objet de représentation « environnement » (Sauvé, 1994 ; Reigota, 1995 ; Castro et Lima, 2001 ; Marquis, 2001 ; Catrechini et Pol, 2006 ; Michel-Guillou et Moser, 2006 ; Sensales et Areni, 2006 ; Navarro, 2013 - travaux cités par Navarro, 2022⁷⁷), de la « protection de l'environnement » (Girandola, Bernard et Joule, 2010 ; Zbinden *et al.*, 2011), de la « pollution atmosphérique » (Rouquette, 2007 ; Roussel, *et al.*, 2009) ou encore du « développement durable » (Bihannic et Michel-Guillou, 2011) et du « changement climatique » (Bertoldo et Bousfield, 2011 ; Cabcinhas *et al.*, 2008 ; Gaymard *et al.*, 2015 ; Mambet *et al.*, 2020 - travaux cités par Navarro, 2022). D'une part, nous constatons que la majorité de ces recherches a été effectuée à l'étranger, d'autre part, il nous semble important - à l'aune du nouveau référentiel de la « Transition Écologique » - d'engager une réflexion sur l'écologie elle-même comme objet de représentations sociales telle qu'initiée dans les travaux de Sabine Caillaud et Nikos Kalampalikis⁷⁸.

Par ailleurs, la théorie des représentations sociales a été appliquée dans le champ de l'éducation à l'environnement par Sauvé (1996, 1997), Sauvé et Garnier (1999), Garnier (2000), et par Barthes et Alpes (2016) ; et l'analyse des représentations sociales s'avère particulièrement adaptée aux enjeux éducatifs. Car, comme l'indique Moscovici à Michel Bataille (2000), la

⁷⁷ Dans Navarro Carrascal (2022) *Psychologie environnementale. Enjeux environnementaux, risques et qualité de vie*. De Boeck.

⁷⁸ Nous présentons leurs travaux d'une manière approfondie dans le chapitre 6.

« représentation sociale est à la fois le fondement et l'obstacle » de l'éducation. En effet, si « l'éducation est la diffusion de la connaissance », il s'agit donc d'une question de « contenus » pédagogiques, qui sont eux-mêmes « socialement organisés, transmis, structurés, inscrits dans le langage ». Et donc, en termes de pratiques éducatives, une « grande partie des connaissances qui se diffusent sont des représentations sociales » et en réception ces « connaissances ne sont saisies qu'à travers des représentations sociales » (Moscovici et Bataille, 2000, pp.9-10). Il nous semble donc essentiel d'identifier chez les citoyens ces représentations préalables sur lesquelles les éducateurs à l'environnement viennent apporter de nouvelles connaissances au travers des dispositifs de sensibilisation, d'animation et de communication. Et étant donné que les « représentations sociales circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux » (Jodelet, 1989, p. 48), cette perspective nous entraîne à mettre en lumière non seulement les représentations dominantes de l'écologie véhiculées dans les discours institutionnels, mais aussi la manière dont celles-ci imprègnent et sont traduites dans les curricula et dispositifs d'EEDD par les acteurs associatifs. Et combien, ensemble, ces représentations sont repérables et se cristallisent dans les pratiques « écocitoyennes » du quotidien.

Ainsi en décentrant la problématique initiale de la seule focale comportementale, ce travail de thèse a pour ambition de réaffirmer la nécessité d'ancrer socialement l'analyse des liens entre les attitudes et l'engagement écologique dans un contexte socialement et culturellement situé. Cela n'est pourtant pas évident. Car si la psychologie sociale⁷⁹ affirme que l'humain est par nature un être « social » (Fischer, 2020 [1987]), nous allons voir que la nature du « social » diverge selon les conceptions de l'humain des différentes écoles épistémologiques (voire ontologiques) de la discipline. Et il nous semble « important de rappeler le caractère social et politique de la psychologie sociale qui doit revendiquer, dans leur plein sens, ses possibilités comme critique et instrument de l'organisation de la vie sociale » (Moscovici 1970, p. 57). Ainsi en reprenant les critiques de Moscovici, Elcheroth *et al.* (2011) suggèrent que la nature individualiste de la psychologie sociale aurait tourné « le dos aux problématiques de pouvoir, d'inégalités sociales et de luttes collectives ». Selon eux, ces approches ont « conduit à négliger le déterminisme social des comportements et les processus de changement social » (Elcheroth *et al.*, 2011, p. 735, cités par Amer et Howarth, 2016). Dans un même geste réflexif, le courant

⁷⁹ Fischer, G-N. (2020 [1987]) *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. 6^{ème} édition, Dunod. Cette référence, qui est un ouvrage classique d'enseignement universitaire, est utilisée à dessein, étant donné qu'il donne à voir les tendances et vocations générales de la discipline sur un temps long (de 1987 à 2020), c'est-à-dire le « curriculum formel » : les savoirs à enseigner dans le cadre de la psychologie sociale.

de la *critical discourse analysis* s'interroge « sur son propre rôle dans l'arène sociale et [...] revendique sa position d'appartenance aux sciences critiques et, en tant que telle, conceptualise le rôle de l'analyse du discours dans la société contemporaine » (Petitclerc, 2012, p. 67). Ainsi, pour Petitclerc (2012), le rôle de l'analyse critique du discours « est profondément politique, dans le sens où cette analyse s'accompagne nécessairement d'un engagement et d'une action dans la cité pour promouvoir et essayer de mettre en œuvre une plus grande égalité entre les citoyens⁸⁰ » (Idjeraoui-Ravez et Eyries, 2015). Si c'est une tâche que nous avons nous-mêmes engagée dans notre recherche-action, elle soulève néanmoins des questions essentielles sur les rapports science-société, la manière de produire des savoirs et leurs finalités⁸¹. Pour circonscrire notre positionnement épistémologique à l'égard de ces enjeux nous précisons en suivant notre posture de recherche et le statut même de l'objet « environnement » à l'âge de l'écologie.

Positionnement épistémologique et posture de la recherche

Dans une optique historiquement et socialement située, cette recherche se trouve à la confluence de la psychologie sociale et de la communication environnementale et permet, selon nous, d'enrichir la compréhension de l'engagement écologique des citoyens dans la « Transition Écologique », à partir de ses dimensions praxéo-discursives. C'est-à-dire, expliciter l'engagement écologique dans l'épaisseur social du continuum action-relation-symbolisation (Bernard, 2018a). Cette thèse engage ainsi une réflexion critique en SIC (Bernard, 2016) sur les relations entre production discursive et logique d'action collective et individuelle en mobilisant « les présupposés d'une approche holistique et systémique » (Bernard, 2020) que peut nous fournir le paradigme « écologique-complexe » (Couston, 2019). Autrement dit, une pensée complexe⁸², chère à Edgar Morin, nous invitait à intégrer différentes dimensions d'analyse dans lesquelles les dichotomies classiques nature/culture, sciences/société, société/individus, sujet/objet, affect/raison s'expliquent, au contraire, par leurs interdépendances, interrelations, enchevêtrements et auto-organisations (Couston, 2019). Concrètement, nous pensons que la lecture conjointe de la double œuvre de Moscovici⁸³, à

⁸⁰ Article d'Idjeraoui-Ravez et Eyries (2015) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁸¹ Nous discutons de ces enjeux en fin de thèse dans une démarche réflexive *ex-post*, au chapitre 9.

⁸² Du latin « *complexus* » (« embrasser, comprendre ») qui a évolué vers le sens de « fait d'éléments différents, imbriqués » (CNRTL, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Selon Morin, la pensée complexe repose sur trois principes : la dialogicité, la récursivité, et le principe hologrammique (voir : Morin, E. (2005) *Introduction à la pensée complexe*. Seuil). En somme, il s'agit d'une approche systémique et relationnelle promue en communication environnementale (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021).

⁸³ En effet, pour plusieurs (Caillaud, 2016 ; Augagneur, 2014, 2017 ; Kalampalikis, Jodelet et Wieviorka 2019), l'engagement écologique de Serge Moscovici au côté des « minorités actives » écologistes des années 1970, fait de lui un fin observateur et théoricien de la dynamique du changement social. Et il nous semble particulièrement intéressant de réunir dans le cadre de cette thèse ses deux œuvres traitant des représentations sociales (Moscovici, 1961) et de la nature (Moscovici, 1968) pour répondre à la question écologique. En effet, il n'y a pas ici « deux facettes d'un même personnage, le psychologue social d'un côté et le militant écologiste de l'autre » comme le suggère Anne-Line Gandon (2011), qui avance que « sa théorie des représentations sociales [1961] a permis de fonder l'écologie politique, faisant de la nature une construction sociale ; et l'écologie politique, ou du moins l'engagement politique, légitime la théorie des représentations sociales parce qu'elle

savoir son approche communicationnelle des phénomènes psychosociaux et sa pensée de l'écologie (politique) - qui sont toutes deux, *in fine*, une théorisation de la *relation*⁸⁴- permet une approche systémique des faits communicationnels et interactionnels⁸⁵ (Wagener, 2019). Ensemble elles permettent d'ancrer notre analyse dans les niveaux multidimensionnels qui caractérisent la question écologique et l'engagement citoyen dans celle-ci et qu'une recherche-action implique de confronter à ses « réalités » de terrain. Dans la mesure où nous souscrivons à la proposition suivante que « chez Moscovici, l'écologie et la psychologie sociale sont nées de la même intuition : la communication et la diffusion de la science ne se substituent⁸⁶ pas au sens commun » (Augagneur, 2017, p. 662), cela implique plus largement de s'interroger sur la « socialisation d'une discipline ». Ou comment l'appropriation publique d'une science, ici l'*écologie*⁸⁷, est diffusée, adaptée et transformée pour faire sens dans les *dire*s et les *faire*s du quotidien, tant au niveau institutionnel qu'à l'échelle du citoyen. À l'instar d'Aspe et Jacqué (2012) nous dirons que « l'écologie scientifique n'a pas créé la question environnementale, mais a donné à des agents, confrontés à de nouveaux rapports sociaux un support idéologique, leur permettant d'inscrire leur comportement dans une autre rationalité. Repenser le rapport à la nature semble bien être un enjeu des scientifiques, qui vont se positionner comme nouveaux experts entre société et réalité, cependant si cette nouvelle médiation est rendue possible, c'est aussi et surtout que le corps social est prêt à l'accepter » (Aspe et Jacqué, 2012, p. 143).

permet de penser le débat démocratique et la transformation sociale » (Gandon, 2011, p. 87). Ainsi, l'interrogation du philosophe Floran Augagneur (2014) sonne comme la nôtre : « pourquoi ne voit-on pas que, chez Serge Moscovici, psychologie sociale et écologie sont les deux faces d'une même médaille ? ». Et suggère que « l'une apporte les réponses soulevées par l'autre. L'autre est l'expérimentation des théories de la première. Comme si le mouvement écologiste était le terrain expérimental de la psychologie sociale, les deux ayant le même père fondateur et le même ciment intellectuel » (Augagneur, 2014, p. 131). Et pour l'anecdote, s'il fallait choisir entre « père de l'écologie » ou « père des représentations sociales » Moscovici disait lui-même préféré être « père de l'écologie politique, c'est plus pratique » (Jodelet, 2019, p. 35, *in* Kalampalikis *et al.*, 2019).

⁸⁴ À cet égard Moliner *et al.* (2002) introduisent la théorie des représentations sociales comme une « théorie du lien social. Elle nous éclaire sur ce qui, en permanence, nous relie au monde et aux autres » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 11).

⁸⁵ Comme le défend par exemple Albin Wagener (2019) dans son ouvrage *Systémique des interactions. Communication, conversations et relations humaines*, Éd. L'Harmattan.

⁸⁶ « La science » disait-il « ne peut supplanter le sens commun » (Moscovici, 2012, p. 58, cité par Augagneur, 2014). En pénétrant le sens commun, ces connaissances scientifiques sont sujettes à des « partis pris », des déformations, des modifications, des distorsions, et qui pour être adoptées passent par une sélection de l'information « influencée par les croyances, les préjugés » où l'on aperçoit « certains aspects, à l'exclusion d'autres » et « pour les mettre en accord avec leurs désirs ou leurs intérêts » (Moscovici, 2011, p. 567, cité par Augagneur, 2014).

⁸⁷ Néologisme « *écologie* » forgé par le zoologiste allemand Ernst Haeckel (1866) comme science portant sur les *logos* (discours) de notre *oïkos* (habitat, maison) et donc littéralement : « les discours sur notre habitat naturel ». Haeckel (1866) parle de « *Die Oecologie oder die Lehre vom Naturhaushalt* » (p. 235) : « l'écologie ou l'enseignement de l'habitat naturel » et précise plus loin avec « *im weiteren Sinne alle "Existenz-Bedingungen"* » (p. 286) : « dans un ample sens toutes les "conditions d'existence" » (Haeckel, 1866, version originale numérisée [en ligne](#), nos traductions, dernière consultation 23/05/22). Selon Ariane Debourseau (2016), Haeckel « ouvre la voie à un écocentrisme en lieu et place de l'anthropocentrisme - que l'on retrouve près d'un siècle plus tard dans la *deep ecology* [écologie profonde] d'Arne Naess » (Debourseau, 2016, p.51). À l'inverse du dualisme cartésien, Dauriach (2006) met en lumière la philosophie moniste de Haeckel qui voit dans la nature, une totalité, une vision unifiée de la continuité entre éléments organique et inorganique, une nature « à la fois comme être et raison d'être » (Jerphagnon, 1973, p. 251, cité par Dauriach, 2006). Ces clefs de définitions rétrospectives sont utiles puisque comme le suggère Jean-Paul Deléage dans son *Histoire de l'écologie* (1992), le « rôle de Haeckel dans l'histoire de l'écologie est plus important que ne le laissent généralement entendre les historiens » (Deléage, 1992, p. 64). Mais comme le nuance Vrignon (2014) et « c'est souvent le cas en histoire des sciences, cette date [1866], qui constitue un point de repère commode, ne doit pas occulter la longueur du processus de problématisation, de définition des concepts et d'institutionnalisation de l'écologie » (Vrignon, 2014, p. 73). Et comme l'indique l'érudit des « mots-clefs » Raymond Williams (1983) le mot « écologie » apparaît de manière isolée et « curieusement adaptée » d'abord en 1858 dans un texte fondateur pour la pensée écologique du philosophe et naturaliste américain Henry David Thoreau (Williams, 1983, p. 110). Enfin, comme le rappelle Debourseau (2016), d'autres historiens comme Frank Egerton (1977) font remonter les racines de l'écologie comme science moderne à Aristote et son élève Théophraste (Egerton, 1977), à Humboldt (Acot, 1988), à Darwin (Stauffer, 1957) prédécesseurs de Haeckel (Deléage, 1992). Voir également Matagne (2003) pour une lecture fine des affiliations épistémologiques et philosophiques d'Haeckel.

En nous intéressant au sens commun de l'écologie et à l'évolution de sa pratique quotidienne, et de par notre inscription dans une approche de recherche-action et une posture de chercheur engagé, nous entendons relier les savoirs académiques aux pratiques sociétales. Ce faisant, nous espérons participer au renouvellement des emprunts entre les deux disciplines des SIC et de la psychologie sociale. Comme l'indique Françoise Bernard, la réflexion pluridisciplinaire qui consiste à associer « action », « institution » et « communication » apporte aussi une contribution à un point aveugle dans les travaux conduits par ailleurs dans les autres sciences sociales (Bernard, 2010, p. 84). Dans ce cadre, le « sujet social est ainsi défini en rupture avec certains présupposés dominants, souvent psychologisants : un humain introdéterminé, rationnel et guidé essentiellement par ses idées (vs ses actes) » (Bernard, 2020, p. 7).

Étant nous-mêmes soucieux de ne pas concourir à une forme de psychologisation⁸⁸ des faits sociaux (Sloan, 2000 ; Blondeau et Rouchy, 2004 ; Demailly, 2006 ; Richardot, 2006 ; Bresson, 2012 ; Lemerle, 2016 ; Hupé et Lea, 2022), nous sommes vigilants à ne pas réduire la question du changement comportemental à une approche individualisante du problème collectif et du dilemme social que pose l'écologie (Comby, 2015 ; Barthes et Alpe, 2016 ; Grandchamp et Glatron, 2016 ; Carrère, Dumat et Zélem, 2019). En effet, Robert Gifford (2014), l'un des chercheurs les plus reconnus de la psychologie environnementale, appuie sur la nécessité « d'élargir et d'approfondir la prise en compte du fonctionnement de la société [...] et des influences sociales et politiques plus larges qui contribuent à la formation de valeurs, d'attitudes et de comportements » et suggère « que le contexte politique et social plus large doit être pris en compte lors de l'interprétation de la signification des attitudes dans des lieux aux idéologies politiques dominantes différentes⁸⁹ » (Gifford, 2014, p. 544). À cet égard, Paul Stern (2005) hiérarchise ces différentes sources d'influences comportementales en proposant que les facteurs

⁸⁸ Tendence que Martuccelli (2005) définit comme « l'expansion tous azimuts d'une série de représentations ou de pratiques sociales exigeant le recours au discours psychologique comme grille de lecture des phénomènes contemporains » (Martuccelli, 2005, p. 43, cité par Gysler, 2014). Une critique souvent portée par les sociologues sur la psychologie qu'on peut faire remonter à Norbert Elias (rationalisation et individualisation) et qui se traduit par une tendance à fonder l'interprétation et à réduire l'explication des phénomènes sociaux à des facteurs cognitifs. D'après Lise Demailly (2005) : « la "psychologisation" est donc désocialisation du regard, dépolitisation des représentations, incapacité à penser ou traiter les problèmes de manière socio-historique » (Demailly, 2005, p. 4). Et il « ne s'agit pas seulement d'un appauvrissement de la représentation de la réalité sociale, institutionnelle, organisationnelle et individuelle, mais d'une perversion des rapports de causalité », une « régression là aussi en rapport aux découvertes de l'école de K. Lewin, de la conception du groupe comme entité, de l'analyse de résistances groupales et institutionnelles », c'est-à-dire une « dénégaration de la dynamique des groupes, des éléments conflictuels de la structure, des contraintes sociale » (Blondeau et Rouchy, 2004, p. 7 et p.8). Cette approche individualisante « perpétue et légitime une vision du monde dans laquelle l'individu est compris comme séparé de l'environnement » (Kidner, 1994, p. 362).

⁸⁹ Un tournant social assumé en psychologie environnementale et explicité dans le récent éditorial du *Journal of Environmental Psychology* n°61 de 2019 par le rédacteur en chef Sander van der Linden lui-même : « il y a un changement d'orientation que je souhaite souligner ici. Traditionnellement, nos définitions ont souvent décrit les interactions entre les gens et leurs environnements "construits et naturels". Je pense que le temps est venu pour élargir cette définition. La psychologie environnementale ne porte pas seulement sur les environnements bâtis et naturels. La discipline décrit également les processus sociaux par lesquels les gens interagissent dans des environnements construits et naturels » (van der Linden, 2019, p. A1, notre traduction, disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

structurels ou externes influencent généralement les comportements écologiques de manière plus forte que les facteurs individuels. Steg et Vlek (2009) concluent ainsi : les « problèmes environnementaux ne sont pas seulement des problèmes psychologiques, ce sont aussi des problèmes écologiques, technologiques et socioculturels » (Steg et Vlek, 2009, p. 315) et suscitent des difficultés épistémologiques pour les appréhender. En effet comme le soulignent Caillaud, Kalampalikis et Flick (2010) la « crise écologique actuelle fait de la nature un "équipement interne" de notre société (Beck, 2006) et constitue ainsi une sorte de défi pour les sciences humaines et sociales » (Caillaud *et al.*, 2010, p. 622) en brouillant la distinction⁹⁰ ontologique entre culture et nature sur laquelle celles-ci se sont développées épistémologiquement⁹¹. Et selon Bruno Latour (2017), la notion « d'anthropocène » vient signaler avec force la jonction entremêlée des histoires naturelle et humaine, et suscite une triple désorientation ontologique, épistémologique et axiologique des sociétés occidentales (Bourg et Roch, 2010) - s'exprimant dans des dissonances notamment épistémologiques, politiques et citoyennes⁹².

Cette remarque évoque la pédagogie critique développée, entre autres, par Paulo Freire (1974) qui signale que la transformation sociale ne peut être réalisée seulement sur le plan individuel mais doit être une entreprise collective (Freire, 1974, cité par Barthes et Alpes, 2016), et « avec l'idée que ce questionnement critique de la réalité et cet engagement dans l'action sont plus efficaces quand ils sont collectifs plutôt qu'individuels » (Barthes et Alpe, 2016, p. 194). Il

⁹⁰ Comme l'indique Beck (2007 [2000]) « la notion de société mondiale du risque est pertinente pour un monde qui peut se caractériser par la perte de distinction claire entre nature et culture. [...] Le concept de risque et [...] de société mondiale du risque sont des concepts d'ambivalence, c'est-à-dire qu'ils détruisent les distinctions et reconnectent les antithèses » (Beck, 2007 [2000], pp.221-222, cité par Charbonneau, 2013, notre traduction).

⁹¹ Historiquement la « nature » a été l'affaire *lato sensu* des sciences naturelles, et la culture celle des sciences humaines. Comme l'indique Flipo (2016), si la « nature » renvoie à « l'essence et au déterminisme », prenant source dans une philosophie antique « théologico-métaphysique », elle « se trouve donc être « l'adversaire des sciences sociales, en tant que celles-ci se donnent généralement pour objet de déconstruire et dénaturer » (Flipo, 2016, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Pour une lecture nuancée, voir Boudes (2004), qui décrit une histoire ponctuée par des emprunts entre sciences naturelles et humaines, notamment la dernière empruntant davantage à la première, par exemple dans le positivisme saint-simonien (physiologie sociale) et comtien (physique sociale) ou encore dans le naturalisme sociologique durkheimien. Néanmoins, si ces derniers ont défendu des continuités nomothétiques et méthodologiques entre biologie et sociologie, c'est qu'il y avait bien avant des discontinuités. Et force est de constater depuis, que les sciences sociales se sont généralement concentrées à défendre leur autonomie, et ce au sein même des disciplines entre différentes écoles épistémologiques (voir notre discussion au sujet de la psychologie sociale dans le chapitre 4). Or, nous constatons que les appels aux articulations épistémologiques et fertilisations interdisciplinaires ne cessent de croître, plus particulièrement en SIC, faisant référence à la pensée complexe d'Edgar Morin, notamment dans les travaux de Françoise Bernard, et par exemple dans le Manifeste de la Communication Environnementale (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁹² D'autant plus, que la notion même « d'anthropocène » est vivement débattue. Au-delà des controverses de datations scientifiques disputées en géologie ou en géographie, « anthropocène » est polémique, puisqu'elle invoque la responsabilité de tous les humains (*anthropos*) dans la question écologique, sans en différencier la responsabilité historique de certains humains ou certaines sociétés. Tout en étant vigilant de ses critiques en sciences sociales (voir en particulier Bonneuil et Fressoz, 2013), nous utiliserons ce terme puisqu'il n'est pas anodin et reflète la mise en scène discursive de l'ère des humains utilisée par les institutions. Néanmoins, nous nous accordons sur le fait qu'anthropocène est non seulement anthropocentrique (et donc abiotique) mais asocial, a-culturelle et anhistorique puisque la notion place la responsabilité de tous les humains dans le même bateau sans distinctions, les humains comme tous équitablement responsables alors qu'il s'agit surtout d'un point de vue historique d'un fait de l'histoire Occidentale. Voir notamment l'[étude de Carbon Brief](#) (Evans, 2021, dernière consultation 23/05/22) qui montre les responsabilités historiques du changement climatique des pays Occidentaux. C'est ainsi que Bonneuil et Fressoz (2013) et beaucoup d'autres proposent des termes plus précis et peut-être plus appropriés pour décrire l'ère actuelle : anglocène, capitalocène, phagocène, plantationocène, plasticène, technocène, thanatocène, thermocène. En somme, une diversité de termes qui met en lumière la complexité de « l'épaisse temporalité, fibreuse et grumeleuse, ancienne et présente du "maintenant" » (Haraway, 2016, p. 81).

s'agit d'une approche critique qui « repose sur une relation dialectique entre l'action et la réflexion » (Barthes et Alpe, 2016, p. 193). En s'inspirant de cette perspective, notre approche pourra donc s'apparenter à une psychologie sociale critique, telle que développée plus particulièrement dans l'école discursive au Royaume-Uni⁹³ (Billig, 1993 ; Potter, 1996 ; Gough et McFadden, 2001 ; Tuffin, 2005 ; Howarth, 2006 ; Adams, 2014) et qui « insiste sur l'enchâssement social de l'expérience » (Gough et McFadden, 2001, p.2). Elle est d'autant plus précieuse à nos yeux, que cette perspective critique analyse conjointement discours et pratiques, notamment au travers des représentations sociales (Caillaud, 2016 ; Kalampalikis, 2019).

Afin de préciser notre positionnement socioconstructiviste, nous nous appuyons sur les actes du colloque « La place du constructivisme pour l'étude des communications » édités par Alex Mucchielli (2004, pp. 11-26), et qui synthétise d'emblée les postulats constructivistes sur les connaissances. Résumons ainsi cette position constructiviste qui conçoit la connaissance comme étant :

- 1) **construite**, la connaissance n'est pas un donné mais une « réalité secondaire », ainsi la « vérité » n'est pas une finalité en soi de la recherche mais la « convenance » de la découverte au but fixé par celle-ci (cf. Bachelard et Watzlawick) ;
- 2) **inachevée**, en construisant une connaissance, on ne peut épuiser les sens et significations possibles que l'on peut donner à un phénomène, d'autant plus que ce dernier pouvant être abordé à partir de plusieurs systèmes scientifiques différents ;
- 3) **plausible**, la connaissance de la réalité étant celle qui est la plus adaptée, heuristiquement possible, ayant été sélectionnée par des critères de « faisabilité », relative à ce qui convient pour l'action (cf. Le Moigne) ;
- 4) **téléologique**, la connaissance étant construite par les finalités attachées à l'action de connaître (« l'acte cognitif » étant considéré intentionnel, dirigé vers un but), et dépend de la finalité qui a été la base de son explication, celle-ci étant orientée par la recherche de consonance (réduire la dissonance cognitive) et des relations entre les choses. Cette conception active de la connaissance met l'accent sur la capacité à relier, à conjoindre, et à associer dans la construction de celle-ci (cf. Von Glasersfeld) ;
- 5) **dépendante des actions et expériences**, et des vécus du sujet. C'est-à-dire une compréhension phénoménologique de la connaissance que le sujet construit par des représentations symboliques au grès de ses mondes vécus et de ses interactions, ces dernières organisant le monde en s'organisant elles-mêmes (cf. Piaget) ;
- 6) **récursive**, autant opérateur qu'opérante, étant donné que la représentation d'un phénomène transforme la connaissance que nous avons. Autrement dit, en « changeant ce qu'il connaît du monde, l'homme change le monde qu'il connaît. Et en changeant le monde dans lequel il vit, l'homme se change lui-même » (cf. Dobzhansky).

Si nous retranscrivons ces principes, comme fondation socle de notre positionnement épistémologique, il nous semble important également de noter la pluralité des formes et des

⁹³ Pour une vue d'ensemble, voir : Gough, B. et McFadden, M. (2001) *Critical Social Psychology : An Introduction*. Basingstoke : Palgrave.

usages que le constructivisme⁹⁴ a pu prendre dans les SHS (voir par exemple Fleury-Villette et Walter, 2004 ; en SIC, voir Muchielli, 2004). Et dont certains auteurs⁹⁵ soulignent ses dérives « idéologiques » (Gautier, 2003), ses usages limités (Bernard, 2004) ou à modérer (Gavillet, 2004), et ses heuristiques (Benoit, 2004).

Néanmoins, nous pensons que ces postulats de la posture constructiviste s'accordent bien à la pensée complexe d'Edgar Morin défendue par le Manifeste de la communication environnementale (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021). En effet son approche du constructivisme, comme celle de Moscovici, permet de souligner les interactions, les relations, les entrelacements et permet de dépasser la « vision réductionniste et séparatiste du monde⁹⁶ » (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021). À l'instar de ces derniers, nous pensons que la recherche-action nous entraîne à « passer de la position du chercheur *sur* à celle du chercheur *dans* » (*ibid.*). Ce qui implique, selon les auteurs du Manifeste, que :

« Faire de la recherche située en SIC, c'est bien *s'engager* dans de la *recherche-action* en favorisant les modèles *praxéologiques* et *interactionnistes*. Le chercheur n'est pas situé à l'extérieur du système qu'il étudie, mais en son sein. Il en est un des acteurs et son rôle est double. Il établit des procédures qui établissent la *validité* du savoir produit et assure une *réflexivité* par rapport aux conditions de cette production (Meyer, 2006). Cette posture à la fois intérieure et distanciée permet une compréhension plus fine, source de liens et intègre de ce fait le chercheur comme partie prenante de la réalité étudiée » (*ibid.*, nous soulignons).

Ainsi, ils suggèrent d'investir « la communication environnementale, sous les formes par exemple de l'éducation relative à l'environnement, de la communication engageante ou de la communication praxéologique » (*ibid.*) : des approches très proches, sinon constitutives de notre propre projet de recherche-action ici. Par ailleurs comme le note Robertson (1994), la plupart des recherches américaines en éducation environnementale ont été identifiées depuis les années 1990 comme étant constructivistes⁹⁷ (approche affirmée également dans les travaux francophones sur l'EEDD de Lucie Sauv , Dominique Cottreau, Angela Barthes, Yves Alpes, Jean-Marc Lange ou Marie Jacqu  et Chantal Aspe). Et en suivant Muchielli (2004) sur ce

⁹⁴ Une approche ayant ses origines en sociologie phénoménologique et interprétative allemande, notamment dans le « *Lebenswelt* » (« monde vécu ») de Husserl ou le « *Verstehen* » weberien (« comprendre » celui-ci). Autrement dit : comprendre la « forme expérientielle de la connaissance du sens commun dans les affaires humaines » (Schütz, 1967, p.57). Et dans laquelle, le « monde de la réalité vécue et les significations des situations spécifiques qui constituent l'objet général de la recherche sont pensés comme construits par les acteurs sociaux [...] Le chercheur doit élucider les processus de construction de significations et clarifier comment et quelles significations sont incorporées dans le langage et l'action des acteurs sociaux [...] constitutives de la vie sociale » (Schwandt, 1994, pp. 221-222 et p. 226, notre traduction).

⁹⁵ Tous ces débats sont à retrouver dans la revue *Questions de communication*, n°5 et n°6 de 2004, en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22.

⁹⁶ « Manifeste de la Communication Environnementale » de Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021, en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22.

⁹⁷ Voir : Robertson, A. (1994) « Toward constructivist research in environmental education ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 25, Issue 2, pp. 21-31.

qu'il appelle le « constructivisme social », nous comprenons les dispositifs et procédures de communication institutionnel et de l'EEDD comme étant « indéniablement des processus de construction de la réalité partagée » (Mucchielli, 2004, p. 87) concernant la crise écologique et les manières d'agir dessus.

Nous nous situons donc dans une approche socioconstructiviste et interactionniste, impliquant une co-construction de la réalité par et dans les interactions communicationnelles telle que posée par Moscovici avec le regard ternaire Ego-Alter-Objet. Et en paraphrasant Watzlawick (1978), les représentations de la « réalité » sont construites par et dans les communications des interactions sociales et débouchent sur une « réalité intersubjective⁹⁸ », une « réalité secondaire ». Autrement dit, si les sciences de la nature nous indiquent, décrivent et constatent que la crise écologique est bien une « réalité » empirique⁹⁹, le regard socio-constructiviste peut nous éclairer sur la manière dont cette « réalité » scientifique est socialement perçue¹⁰⁰ et construite au sein « d'univers de significations » (Berger et Luckmann, 2018 [1966]). Au fond, ces réflexions s'apparentent également à une philosophie des connaissances, dans laquelle Moscovici inscrit la TRS afin d'explicitier « comment l'homme constitue-t-il sa réalité¹⁰¹ ? » (Moscovici, 1961, p. 639). À cet égard, Moscovici cite également Scheler (1924) et Köhler (1937) pour se demander ce que sont les faits « objectifs de la nature¹⁰² ? » (Moscovici, 1976, p.57, cité par Ben Alaya, 2011). Selon Ben Alaya (2011), « Moscovici affirme clairement,

⁹⁸ Comme l'indique Benoit (2004) en se référant aux travaux de Paul Watzlawick, ce « que nous appelons réalité (individuelle, sociale, idéologique ou même scientifique) est une interprétation, construite par et à travers la communication » (Benoit, 2004, en [ligne](#)). Voir Watzlawick éd. (1988) *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, notamment les contributions de von Glasersfeld et de von Foerster. Il poursuit plus loin, en rejoignant la notion de récursivité de Varela et développée par Morin, comprise selon nous dans l'approche moscovicienne, en suggérant que « l'objet "communication" est compris comme activité de construction du sens commun, de notre culture, de notre "réel ordinaire": dans une causalité circulaire - l'effet rejaillit sur la cause - ses fondateurs bâtissent une culture dont ils sont issus et qui, donc, elle-même les façonne ; autrement dit, "réel" et sujets se définissent continuellement l'un l'autre dans l'expérience du quotidien » (*ibid.*).

⁹⁹ Or comme le note D'Almeida (2005), ce savoir environnemental est caractérisé par les (in)certitudes, et est en cela un « savoir mosaïque, tiraillé entre différents regards disciplinaires dont l'éventail va des sciences exactes aux sciences humaines, un savoir multiforme ». Et ce « savoir en train de se faire alimente les controverses, suscite et nourrit le débat, appelle l'accord et le désaccord » (D'Almeida, 2005, p. 15). En effet, au-delà des faits médiatisés sur les scènes publiques, source de débats, conflits et prises de position - la nébuleuse écologique - l'irruption contemporaine de la question écologique fait état des effets de seuils, de points de basculement et de ruptures écosystémiques, des propriétés d'irréversibilité de la crise mettant en péril l'habitabilité même de la Terre. Ceux sont là des faits biophysiques « non-négociables » de la question écologique. Or, « scientifiquement ces ruptures ne peuvent être appréhendées qu'en perspective avec un cycle long ; cela pose la question de savoir si les contemporains d'une crise sont capables de saisir le long *continuum* qui l'engendre. C'est pour cette raison, sans doute, que la "crise" ne fait pas partie du vocabulaire de la sociologie : les chercheurs évoquent plutôt des problématiques de changement social ». Et « c'est bien la démarche scientifique qui construit la notion du changement social comme un processus long nourri de crises ou d'événements particuliers dans le souci de rechercher des explications fondamentales à ces événements qui pourraient, sans cette réflexivité, passer pour imprévus » (Picon, 2006, pp. 401-402).

¹⁰⁰ Et comme l'écrit Beck (2009 [2007]) les « risques sont en même temps "réels" et constitués par la perception et la construction sociale [...] la perception étant toujours et nécessairement contextuelle et constituée localement » (Beck, 2009 [2007], p. 219, cité par Charbonneau, 2013, notre traduction).

¹⁰¹ En effet, un des questionnements sous-jacents à son travail porte sur la « transformation des processus de compréhensions du réel » (Moscovici, 1961, p. 1, cité par Ben Alaya, 2011). Par exemple la formulation du processus d'objectivation dans la TRS renvoie, entre autres, à la notion de réification en philosophie. Et le « sens commun », tel qu'entrevu chez Moscovici, est une manière de poser la question de la fabrication des connaissances, c'est-à-dire une question épistémologique. En d'autres termes, une lecture approfondie de la TRS, telle que proposée par Moscovici, renvoie à la question de la réalité même de l'objet de connaissance, de sa nature et des modes de connaissance (Ben Alaya, 2011). Transparaît à travers ces indications, selon Ben Alaya (2011), « l'idée fondamentale que le rapport de l'être humain à la réalité de l'humain n'est un donné, mais le résultat de processus » (Ben Alaya, 2011, p. 2).

¹⁰² Il propose, entre autres, une réponse qui ouvre la perspective suivante : « nous connaissons les choses, les phénomènes, non parce qu'ils sont, mais parce que nous les produisons, nous les instituons » (Moscovici, 1970b, p. 28). Voir nos discussions à ce sujet, chapitres 6 et 9.

parlant des principes formateurs des représentations sociales, "qu'il ne suffit pas qu'ils [les concepts] soient vrais pour être crus" (Moscovici, 1961, p. 299). Ces "vérités" peuvent même être niées si elles ne sont pas congruentes avec les croyances, les opinions, et les représentations collectives auxquelles le sujet adhère. Moscovici dira même que certaines représentations, et précisément dans leur rôle constitutif de la réalité et des rapports sociaux, peuvent correspondre à des "distorsions ou des mystifications du réel" (Moscovici, 1961, p. 310) » (cité par Ben Alaya, 2011, p. 3). Des mécanismes de « défenses » cognitives et stratégies de *coping*¹⁰³ (Chabrol, 2005) que la question écologique susciterait davantage, tant elle met à jour et révèle frontalement des « réalités » qui dérangent, pour ne pas dire une « vérité qui dérange », nos repères et habitudes du quotidien.

Expliquons-nous. Faisant face à une forte dispersion de l'information quasi-quotidienne traitant de l'écologie (une forme « d'écobésité » informationnelle de plus en plus alarmiste), le citoyen, activement en recherche de consonance (entre conflits et compromis, avec lui-même et Autrui), perçoit et reconstruit celle-ci à travers des filtres¹⁰⁴ tissés de ses croyances, valeurs, représentations, et visions du monde socialement partagées et situées débouchant sur une pluralité d'écologies et de crises comme « réalités » intersubjectivement cohérentes et/ou en concurrence à négocier. Face aux futurs incertains et aux multiples crises, et notamment de sens, qui accompagnent celle de l'écologie, le citoyen en besoin de clôture cognitive (pression à l'inférence) est inévitablement amené à en réduire sa complexité dans les traits les plus saillants et les moins dissonants pour lui et ses groupes d'appartenance¹⁰⁵. Dans la TRS, ces processus sont décrits par les effets d'objectivation et d'ancrage de la représentation¹⁰⁶

¹⁰³ « Notre résilience, notre capacité à faire face aux tensions, aux conflits, aux dangers perçus à l'intérieur de nous ou dans le monde extérieur, mobilise 2 types d'opérations mentales, les mécanismes de défense et les processus de coping. Les mécanismes de défense sont des processus mentaux automatiques, qui s'activent en dehors du contrôle de la volonté et dont l'action demeure inconsciente, le sujet pouvant au mieux percevoir le résultat de leurs interventions et s'en étonner éventuellement. Au contraire, les processus de coping, mot traduit en français par stratégies d'adaptation ou processus de maîtrise, sont des opérations mentales volontaires par lesquelles le sujet choisi délibérément une réponse à un problème interne et/ou externe » (Chabrol, 2005, p. 31). Ces deux mécanismes impliquent selon Chabrol (2005) entre autres des effets de distorsion, de déni, de refoulement, de déplacement, la dépréciation, la rationalisation, la formation réactionnelle et le retrait apathique.

¹⁰⁴ Ou comme l'indiquent Charles et Kalaora (2019), la « perception des phénomènes est tributaire de filtres cognitifs, qui constituent également des limites à l'appréhension, privilégiant certaines facettes pour en laisser d'autres dans l'ombre. La notion de *représentation* peut être vue comme un de ces filtres » (Charles et Kalaora, 2019, nous soulignons, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Et comme le fait remarquer Wagener (2019), ces filtres interprétatifs dépendent également des « ancrages et conditionnements socioculturels » et peuvent déboucher sur des « divergences de points de vue et d'interprétation » (Wagener, 2019, p. 31). Une réflexion sur nos propres « filtres » de chercheur est proposée dans le dernier chapitre 9.

¹⁰⁵ Ce qui renvoie à une des fonctions primaires des représentations sociales : de « rendre familier l'étrange », selon la formule de Moscovici. Autrement dit, la représentation a pour finalité de « rendre familier l'insolite et insolite le familier, changer le monde tout en le conservant comme notre monde [...] La vulgarisation scientifique consiste justement à opérer des tels échanges [...] elle y parvient en cristallisant et véhiculant des représentations sociales. Le travail des représentations est de pallier les étrangetés, de les réintroduire dans l'espace collectif, en amenant à se rencontrer des visions, des expressions disparates et séparées qui, en un sens, se cherchent [...] C'est à cette condition qu'elles se transforment toujours et se conservent pas mal, que l'insolite pénètre dans les éclats du familier et que le familier éclate l'étrange ». Ce qui veut dire que « dans l'univers social, toute chose est (ou devient) représentation de quelque chose. Entre les deux bouts, il y a le sujet, celui qui se représente. Comment oublier que ce qui est absent de l'objet - et rend l'objet absent - ce qui définit l'étrangeté - et rend l'objet étrange - c'est l'individu ou le groupe ? [...] L'organisation de la série, les liens qui se tissent autour de l'objet sont imprégnés de valeurs, de normes et d'expériences socialement marquées. En d'autres mots, on constate que représenter un objet, c'est le transformer en un signe de la série dont il participe, le connaître en le rendant reconnaissable » (Moscovici, 1976, in Kalampalikis, 2019, pp. 4-5).

¹⁰⁶ L'objectivation « rend concret ce qui est abstrait, change le relationnel du savoir scientifique en image d'une chose ». Et l'ancrage « consiste en l'incorporation de l'étrange dans un réseau de catégories plus familières ». L'écologie par exemple, est « classée et dénommée en fonction

conditionnés par les insertions sociales de l'individu. De telle sorte que les sens communs¹⁰⁷ de l'écologie sont propices à des interprétations socialement situées¹⁰⁸ et donc à des distorsions socialement « marquées » de celle-ci, résultant en de multiples « réalités¹⁰⁹ » de la crise¹¹⁰. Dit autrement, ces « logiques locales » (Reinert, 1993) émergent et participent à une « nébuleuse écologique » caractérisée par sa polyphonie et polypraxie écologique impliquant des multiples manières *plausibles* de dire et faire l'écologie. Dans cette lecture constructiviste de la pensée sociale, comme le résume Jalenques-Vigouroux (2006), le « chercheur en sciences humaines s'intéresse donc à des objets qui sont toujours construits socialement » (Jalenques-Vigouroux, 2006, p. 18). C'est-à-dire, qu'en se positionnant du point de vue du sujet, il s'agit de mettre en lumière des connaissances (des représentations) qui ne sont pas forcément conditionnées par la « vérité » des choses mais qui font sens et réalité pour le sujet lui-même¹¹¹. La TRS n'implique pas de jauger de la « véracité » ou de la « rationalité » de ces connaissances sociales mais de comprendre la manière dont celles-ci sont construites, circulent, affectent et légitiment les manières d'appréhender, d'être, de dire et d'agir sur le monde et dans la société. À l'instar de cette collègue en SIC, notre thèse consiste ainsi à « étudier la construction sociale des phénomènes, physiques ou sociaux, qui se rapportent aux préoccupations environnementales » (*ibid.*, p. 19), en déplaçant le curseur vers la question écologique qui, comme nous l'avons définie et nous l'appréhendons, implique un renouvellement épistémologique des questions sociales, politiques et environnementales de manière ouverte et interreliée¹¹². Une dynamique du monde social dont le socio-constructivisme permet de saisir et de « mettre au [et à] jour » les « univers de significations » et les « mondes lexicaux » de l'ambiance discursive de l'écologie. Apparaît ainsi en définitive, « l'idée d'une dynamique interactive entre la réalité et

des liens qu'elle est censée entretenir avec des catégories sociales évaluées différemment » (Doise, 1989, p. 224). Pour une description plus fine et approfondie de ces processus, voir chapitre 6.

¹⁰⁷ Pouvant également être compris ici comme des « univers de significations » (Berger et Luckmann, 2018 [1966]), des « lieux communs » ou encore comme des « mondes lexicaux » (Reinert, 1993).

¹⁰⁸ Moscovici (1961) indique qu'en même temps que le sujet se représente l'objet, il se « situe dans l'univers social et matériel » selon la reconstruction qu'il fait du réel. Comme le montrent par ailleurs les travaux en psychologie environnementale sur la perception du risque « naturel » ou climatique (voir p.ex. Navarro, 2022). En d'autres mots, la TRS admet une « homologie structurale » (Bourdieu, 1977, cité par Ben Alaya, 2011) entre « processus cognitifs à l'œuvre dans les représentations sociales et la structure sociale », entre « Ego et Alter » dans une « réciprocité de perspectives » (Ben Alaya, 2011, p. 7 et p. 8). Voir chapitre 6 pour un développement plus détaillé à ce sujet.

¹⁰⁹ Les « individus en rendant quelque chose thématique, pertinent à leur conscience, le transforment en même temps en un objet pour eux-mêmes, ou plus exactement, en un objet qui appartient à une réalité choisie parmi toutes les réalités possibles ou antérieures » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 38). De ce point de vue, les représentations ne portent pas sur une réalité donnée mais constituent des « "théories", des "sciences collectives" sui generis » (Moscovici, 1976, p.48), elles-mêmes créatrices de réalités (cité par Ben Alaya, 2011). Des reflets reconstitués de la réalité qui ont un statut d'évidence et perçus comme étant « naturel » pour le sujet. En définitive, « différents modes de connaissance coexistent donc à propos non seulement de réalités différentes d'un même objet, mais aussi de différents objets d'une même réalité » (Ben Alaya, 2011, p. 22).

¹¹⁰ Pour qu'il y ait crise écologique, il « faut qu'elle soit nommée par la société, c'est-à-dire par un groupe social » qui « dénonce le "problème" et le met sur la place publique. Par cet acte délibéré et médiatisé, le fait naturel devient aussi social » (Beck *et al.*, 2006, p. 316). Or, comme le note astucieusement Picon (2006), il y a « crise dans la crise aujourd'hui du fait de la distorsion entre la façon dont le sens commun perçoit les crises et la façon dont les scientifiques les analysent » (Picon, 2006, p. 401).

¹¹¹ C'est-à-dire que la « représentation n'est donc pas un simple reflet ou une reproduction de la réalité, mais une reconstitution par distorsions, suppressions et rajouts. Les représentations ne font pas que représenter le réel, elles le façonnent dans une certaine mesure. L'information reçue y est transformée. Il y a donc un va et vient des informations, une interaction entre la représentation et la réalité » (Ben Alaya, 2011, p.13).

¹¹² Cette perspective implique ainsi d'aller au-delà des conceptions binaire et monologique de l'épistémologie classique.

le processus qui vise à la connaître, idée centrale dans la conception de la dynamique des représentations sociales et dans l'étude des processus de leur transformation et de leur relation avec les pratiques » (Ben Alaya, 2011, p. 17). Enfin, si les représentations sociales « font que le monde soit ce que nous pensons qu'il est ou doit être » (Moscovici, 1961), nous pensons que l'étude des représentations par le prisme de l'écologie, permet non seulement d'explorer les rapports existants et institués au monde (notamment « naturel »), mais aussi de par sa portée normative, des rapports idéalisés et donc potentiellement instituants à celui-ci.

Et selon Benoit (2004) la « conception constructiviste offre [...] un cadre original et fécond susceptible de manifester nettement la spécificité des sciences de l'information et de la communication, de les démarquer des autres disciplines des sciences humaines en matière de recherches en communication » (Benoit, 2004, p. 196) en ouvrant les SIC sur les questions d'éthique, notamment environnementale¹¹³. Car si le constructivisme postule un principe d'indétermination par lequel « l'homme et le monde "s'engendrent", se "co-produisent" », cette récursivité dialogique renvoie *in fine* à la « problématique de la responsabilité et des finalités de la recherche » (*ibid.*). Ces remarques nous entraînent à discuter ces enjeux éthiques à l'aune de notre propre engagement dans une recherche-action engagée et engageante : une éthique de la responsabilité sociale de la recherche à l'aune des enjeux écologiques (Chapitre 9).

En outre, à « l'âge de l'écologie » (Radkau, 2014), la question du statut épistémologique de « l'environnement » se pose de manière accrue, à savoir s'il constitue, ou bien un objet social de connaissance, de communication et d'action, ou bien s'il devrait être conçu comme contexte cadre, situation, support, condition et structure dans lesquels ces interactions prennent place (Navarro, 2022). Étant donné que nous partons de la conception moscovicienne des représentations sociales, notre approche socioconstructiviste Ego-Alter-Objet¹¹⁴ postule que « écologie » constitue bel et bien un objet de représentation socialement construit par et au travers des communications dans un contexte social baigné de discours écologiques nous

¹¹³ Comme le conclut par ailleurs Françoise Bernard (2004) avec une éthique environnementale.

¹¹⁴ Cette approche constitue un dépassement du modèle « bipolaire » hérité de la philosophie dualiste (culture/nature ; sujet/objet ; raison/affect) et prévalant dans la psychologie sociale cognitiviste (Ego vers Objet) ou béhavioriste (Objet vers Ego) et la communication monologique (Ego vers Alter) nord-américaines. À l'inverse d'une causalité attitudinale et communicationnelle unidirectionnelle, ce nouveau regard dialogique suppose une « médiation constante, une "tiercéité" » (Moscovici, 1984, p. 9). C'est-à-dire une influence bidirectionnelle dynamique où *Ego* (Sujet individuel) et *Alter* (Sujet social) appréhendent, construisent et transforment ensemble l'*Objet* en question, ici dans cette thèse « l'écologie ». Ainsi dans cette lecture « tripolaire », Moscovici envisage les interactions sociales comme des rapports communicationnels et fait « dépendre l'influence d'une interdépendance entre l'Ego et l'Alter, qui agissent mutuellement l'un sur l'autre » (Marková, 2007, p. 43). Processus dans lesquels « interviennent nécessairement la communication et la production discursive. Ils diffèrent en cela des processus décrits par les théoriciens de la cognition sociale, processus de traitement individuel d'informations » (Elejabarrieta, 1996, pp. 141-142, cités in Rateau et Moliner, 2009). Le cadre psychosocial socioconstructiviste de Moscovici c'est « toujours du relationnel, c'est toujours de l'interactif » et c'est bien pour cela que « la communication est essentielle pour la psychologie sociale » (Moscovici, 2005, pp. 21-24). Et *vice-versa*, ajoutons-nous.

invitant à protéger l'environnement, ce dernier constituant ainsi le cadre interactionnel¹¹⁵. Autrement dit, nous appréhendons l'écologie comme objet représentationnel dans un contexte social et discursif qui médiatise les rapports avec l'environnement dit naturel - une nature à protéger - cette « matière » avec laquelle nous interagissons (Moscovici, 1968).

Enfin, dans une perspective plus globale, avec cette recherche-action engagée, nous tentons de répondre en SIC au Manifeste de la Communication Environnementale¹¹⁶ (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021) comme une modeste contribution visant à éclaircir les écueils et les leviers du changement social que la crise écologique exige par des nouveaux rapports à la nature. Car, comme nous le dit Moscovici (1968), une « critique de la société qui n'est pas simultanément critique de sa relation à la nature, de l'action des hommes pour constituer l'une et l'autre, demeure incomplète » (Moscovici, 1968, p. 689). En effet, selon Alain Touraine (2019), Moscovici fut l'un des premiers en France à ouvrir la réflexion sur la « question naturelle » en rejetant l'opposition entre société et nature¹¹⁷ (Touraine, 2019, in Kalampalikis *et al.*, 2019) en tâchant à l'inverse de souligner leurs continuités autopoïétiques¹¹⁸. Ce qui permet de saisir leur relation sympoïétique¹¹⁹ (Dempster, 1995, 2000) et donc d'ouvrir la possibilité de penser leurs coévolutions dynamiques (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021). En raison de cette dialectique, note Whiteside (2017), « l'écologisme de Moscovici ne peut pas être qualifié d'anthropocentrique » (Whiteside, 2017, p. 411). Il est un « théoricien du naturalisme subversif » et « actif » selon l'historien de l'écologie politique Jean Jacob (2012), de par ses essais¹²⁰ sur la question de la nature (humaine). Autrement dit, le rapport de la société à la nature est « indissociable des mœurs et des idéologies humaines, des relations des hommes entre eux,

¹¹⁵ Dans cette perspective « l'environnement n'est pas une donnée, un simple milieu ou décor de la vie humaine mais une construction théorique dans laquelle se joue et se discutent les conditions du vivre ensemble » (D'Almeida, 2005, p. 12).

¹¹⁶ Exposé dans le récent dossier « Environnement, nature et communication à l'ère de l'anthropocène » paru en 2021 dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* et dirigé par Céline Pascual Espuny et Andrea Catellani (Disponible [en ligne](#), et consulté le 07/04/2021).

¹¹⁷ Floran Augagneur (2014) ajoute « partout où la modernité voit une opposition catégorique, Serge Moscovici y observe non seulement une continuité, mais aussi une coproduction : entre nature et culture bien sûr, mais aussi au sein de la culture entre la culture d'élite (la science) et la culture de masse (le sens commun) » (Augagneur, 2014, p. 126).

¹¹⁸ Comme le note Anne Decerf (1992), « à partir du moment où l'autopoïèse d'un système est définie par la propriété qu'à ce dispositif de produire des relations qui le constituent, cette notion est applicable à n'importe quel système répondant à cette définition. C'est ainsi que Moscovici (1974), Castoriadis (1975), Morin (1973), Dumouchel et Dupuy (1979) ont appliqué le concept d'autonomie et d'autopoïèse au système social, économique et politique » (Decerf, 1992, p. 69). On pourra aussi mentionner la conception autopoïétique du système cognition-comportement-environnement de Francisco Varela (1993) dans sa théorie de l'énaction (ou de la cognition incarnée) et dans l'approche écologique de l'esprit de Gregory Bateson (1972) et puis plus largement dans la communication écologique de Niklas Luhmann (*Ökologische Kommunikation*, 1986). Nous y reviendrons puisque cette approche systémique est particulièrement prégnante dans le courant scientifique moderne de l'écologie et a des influences dans la critique portée par l'écologie politique.

¹¹⁹ Forcée par Beth Dempster (1995) la « sympoïèse » est pour Donna Haraway (2016) le « devenir-ensemble » et fait référence aux systèmes qui coopèrent avec d'autres systèmes en distribuant l'information et le contrôle sur les différents composants et souligne ainsi les entrelacements et l'interdépendance mutuelle entre systèmes autopoïétiques (Haraway, 2016 *Staying with the Trouble*, Duke University Press). Pour Coulbaut-Lazzarini et Couston (2021) « la prise en compte des systèmes sympoïétiques devrait orienter les SIC vers un modèle complexe de la communication dans lequel l'information n'est pas seulement échangées entre deux systèmes, mais co-construites et joue un rôle dans la modification mutuelle des systèmes » (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹²⁰ Par exemple : *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968 ; *La société contre nature*, Paris, Seuil, 1972 ou *Hommes domestiques et hommes sauvages*. Paris, C. Bourgeois, 1979 et pour un recueil de ses textes à ce sujet, considéré par son auteur lui-même comme « un manifeste de l'écologie », voir : *De la nature : pour penser l'écologie*, Paris, Métailié, 2002.

des comportements sociaux humains » (Busino, 2007, p. 135). Ce qui entraîne à dépasser le fameux principe durkheimien de s'en tenir à « expliquer le social par les faits sociaux » en y intégrant dans les dynamiques sociales les « faits de la nature », et implique donc une ouverture dialogique des sciences humaines avec celles de la « nature¹²¹ ». Pour Moscovici, la « nature est une critique de l'environnement [...] la nature n'est pas quelque chose d'extérieur » (Moscovici et Lecoœur, 2006, p. 31) - elle est toujours un rapport. En effet, il appréhendait celle-ci comme le produit de l'interaction entre humains en relation avec leur milieu naturel (Moscovici, 1968), où natures et humains s'engendrent réciproquement¹²². Dans cette thèse, il s'agira alors de mettre en lumière ces injonctions paradoxales des dires et de chercher des pistes de *résonance* avec des faits afin de répondre à la question écologique. En effet, nous pensons que cette dernière invite plus urgemment que jamais à « l'absolue nécessité pour les sciences sociales, d'intégrer dans le champ d'analyse des rapports sociaux et des crises qui les scandent, celui des rapports à la nature » (Picon, 2006, p. 403).

Hormis un hommage explicite aux travaux engagés de Moscovici, lesquels nous pensons sont plus que jamais d'actualité, nous répondons présent à l'appel de Nikos Kalampalikis (2019) en psychologie sociale : « Servez-vous de la théorie » des RS, qu'il qualifie « d'une des approches les plus fertiles en psychologie sociale » qui permet de « se focaliser sur les questions sociétales vitales et actuelles » et laquelle « nous apprend à aborder les chemins de l'étude de la pensée sociale en se focalisant sur les autres, acteurs sociaux, et sur des objets socialement pertinents et vifs¹²³ » (Kalampalikis, 2019, pp. i-vii). Il cite Moscovici dans son propos, et dont nous retenons qu'il faut se préoccuper des « questions culturelles et politiques brûlantes de la vie quotidienne des gens - des questions telles que la santé et le pouvoir [...] les mouvements sociaux et les minorités, l'écologie et l'impact des mass médias » (Moscovici 1994 *in*

¹²¹ Perspective interdisciplinaire comme « condition *sine qua non* » qu'on pourra retrouver dans une « écosociologie » de Vaillancourt (1996, cité par Boudes, 2008) et plus largement dans l'épistémologie « écosystémique » de la complexité d'Edgar Morin (Galvani, 2022). Or, Micoud (2004) propose une explication à « l'incroyable résistance de la sociologie française à l'endroit des problèmes écologiques » : que le « social » puisse être expliqué par autre chose que par le « social » ne peut « qu'être inadmissible pour les tenants des sciences sociales traditionnelles très cloisonnées. De leur attache consubstantielle à la modernité, elles ont non seulement accepté mais légitimé la définition de la société moderne qui sépare l'humain/social de la nature » (Micoud, 2004, p.9, cité par La Branche, 2009). Charles et Kalaora (2019) rajoutent que cette « absence de congruence entre sciences sociales et environnement tient aussi à ce que celles-ci héritent, dans la tradition française, d'un tropisme de la certitude, du déterminisme, de la régularité et de la causalité dans leur visée d'explication du social [...] soumises pour une large part à des contraintes théoriques d'élaboration d'un appareillage conceptuel et méthodologique de plus en plus sous-dimensionné, voire daté, face à un monde dans lequel il n'est plus pertinent de séparer le champ humain de ses articulations aux registres biogéophysiques ». Or, « l'environnement ne s'ancre pas dans un cadre conceptuellement, formellement et pratiquement stabilisé, mais met en œuvre un jeu de dynamiques processuelles et relationnelles complexes, de l'ordre de l'action, correspondant à des logiques largement étrangères aux ontologies (comme celle de la nature) au fondement de la tradition européenne et française » (Charles et Kalaora, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹²² « Sans doute n'avons-nous pas l'habitude de nous penser en tant qu'agents de notre ordre naturel. Pourtant il est notre art, comme nous sommes le sien » (Moscovici, 1968, p. 43).

¹²³ « Il me semble que c'est justement la question de la relation à autrui, à l'Autre, qui présente un intérêt social et psychologique extraordinaire » (Moscovici, 2003 in Kalampalikis, 2019, p. v).

Kalampalikis, 2019, p. iv). Et nous nous retrouvons aussi dans l'appel de Françoise Bernard en SIC (2018) invitant à dépasser certaines formes de dualisme et d'anthropocentrisme dans la pensée communicationnelle, notamment avec les apports des travaux en communication environnementale. À l'instar de sa proposition, nous argumentons que « l'espace épistémocognitif¹²⁴ » des travaux en SIC peut être élargit au travers de l'échange interdisciplinaire avec une psychologie sociale moscovicienne qui ancre son analyse de la question écologique dans le « social » (Bernard, 2018b). Dit autrement, l'étude des RS de l'écologie en SIC permet d'élargir, selon nous, la pensée communicationnelle à une « pensée sociale mêlant cognitions, émotions, affects, dispositifs et actions » (Bernard, 2018b, p. 54).

Enfin, si les SIC ont historiquement été construites dans l'interdisciplinarité¹²⁵ (Boure, 2002), de par la diversité, aussi, d'objets et d'approches qu'elles rassemblent et la grande richesse de théories dont elles se nourrissent (Marty, 2010), elles peuvent être en mesure d'accueillir cette interdisciplinarité, pouvant aussi faire valoir son « liant » autant théorique que conceptuel entre disciplines¹²⁶. Et plus particulièrement sur la question de la communication environnementale, qui comme nous l'avons vu, revendique cette « intersectionnalité » épistémologique¹²⁷ défendue par les SIC (Boure, 2002 ; Org&Co, 2021).

L'originalité de la recherche : un regard et un dialogue interdisciplinaire

L'originalité de cette thèse consiste à interroger à nouveaux frais le « *green gap* » entre intentions comportementales et comportements écologiques dans une perspective interdisciplinaire en SIC, en ancrant la description de l'engagement « écocitoyen » dans ses contextes sociodiscursifs et sémiotiques. Cette interdisciplinarité est éprouvée de manière à

¹²⁴ Frédéric Couston pose frontalement la question aux SIC : « la construction épistémique des SIC fait qu'elles n'ont pas seulement une visée descriptive mais aussi des objectifs pratiques qui se réalisent, sur le versant de l'information, dans la gestion des données et, sur le versant de la communication, dans des prescriptions organisationnelles ou comportementalistes. Elles comptent ainsi prendre leur part dans la transformation du monde. Sont-elles aptes à relever le défi d'un changement de paradigme ? » (Couston, 2019, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹²⁵ Comme en témoigne Robert Boure (2002) qui ne manque pas de nous rappeler que « si Lazarsfeld, Katz, Habermas ou Luhmann peuvent être considérés comme d'incontestables théoriciens de la communication, [il faut] admettre qu'ils ont puisé une partie de leur inspiration et de leur savoir en dehors des sciences humaines et sociales (dans la philosophie, par exemple), et bien souvent en deçà de la période des SHS » (Boure, 2002, p.29 cité, par Marty, 2010).

¹²⁶ Comme l'indique Uli Windisch (2004), « N'est-ce pas propre aux sciences de la communication [...] que de procéder au braconnage scientifique. Pour Morin, ce qui importait c'était de puiser dans des disciplines diverses quitte à insatisfaire ces disciplines "d'origine", en utilisant des notions, des concepts, des éléments théoriques multiples et différents pour mieux comprendre un phénomène plutôt que de vouloir l'enfermer dans un cadre théorique étroit et aseptisé » (Windisch, 2004, p. 70).

¹²⁷ Ce qui sera également revendiqué dans l'appel à projets de Org&Co (2021), « la diversité et l'imbrication des circonstances idéologiques, culturelles, sociales, politiques, économiques contraignent l'analyse des phénomènes complexes et soulignent les limites des approches strictement mono-disciplinaires. Appréhender des phénomènes multidimensionnels invite à l'adoption d'une "pensée complexe" telle qu'elle a été conceptualisée par Edgar Morin. Celle-ci est basée sur la coopération dans un même système de logiques hétérogènes et parfois contradictoires, sans que leur dualité ne se perde dans l'unité. Elle retient l'idée d'échange de la dialectique mais s'en démarque en ne cherchant pas l'éradication de la différence et l'exclusion de la diversité. Caractériser des formes et des figures multiples ainsi que des relations entre le tout et les parties invite à une pluridisciplinarité voire une interdisciplinarité entre les SHS mais aussi au tissage de liens avec d'autres disciplines (médecine, informatique...). Seules des mixités épistémologiques, paradigmatiques, théoriques et méthodologiques sont susceptibles d'appréhender puis de penser les phénomènes à l'œuvre » (Org&Co, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

faire dialoguer les disciplines entre elles¹²⁸, en mettant en discussion leurs écoles de pensée, en faisant parler les auteurs (notamment anglo-saxons peu traduits), de confronter leurs postulats, des voix parfois divergents parfois convergents, voire parfois résonants¹²⁹. Il nous semble que cette mise en dialogue et discussion interdisciplinaire est nécessaire afin d'approfondir la réception des discours et les relations au comportement, entre dire et faire l'écologie.

À cette fin nous abordons la conception interactionniste et communicationnelle du « social¹³⁰ » développée dans la psychologie moscovicienne afin d'enrichir la compréhension de l'engagement écologique avec son regard ternaire. C'est à dire dans le triptyque - Ego-Alter-Objet - pour saisir l'engagement individuel (Ego) dans son tissu social (Alter) vis-à-vis de l'écologie (Objet). Autrement dit, la perspective de la TRS nous amène à appréhender l'écologie comme un Objet social vis-à-vis duquel Ego se positionne à partir des représentations socialement construites avec Alter¹³¹. Nous proposons comme Hall (1997) que la « représentation est une production de significations par le biais du langage et peut être analysée au travers des discours » (Hall, 1997, cité par Caillaud et Kalampalakis, 2013, p. 383). Des discours sur l'écologie qui charrient certaines représentations sociales (RS) auxquelles les citoyens peuvent plus ou moins s'identifier et dans lesquelles ils sont plus ou moins engagés.

Nous considérons que l'écologie - qui de plus est un objet particulièrement médiatisé, discuté et négocié - est sociale et renvoie au-delà de la responsabilité individuelle à un problème collectif, et dans lequel l'engagement d'Ego implique celui d'Alter sur l'Objet écologie. Dans cette optique, Moliner et Rateau (2009) avancent que c'est la TRS qui « s'attachera le mieux à comprendre comment et pourquoi les groupes sociaux construisent collectivement des visions de leur environnement social qui vont ensuite peser sur leurs modes de raisonnements » (Moliner et Rateau, 2009, p. 7). Mais comme le note Bergamaschi (2011) les « études qui ont essayé d'intégrer dans la même démarche l'analyse des représentations sociales et des attitudes ne sont pas très nombreuses » (Bergamaschi, 2011, p. 97). Hormis les travaux en psychologie sociale de Sabine Caillaud et de Nikos Kalampalakis d'une part (approche sociogénétique), et Fabien Girandola et Lionel Souchet d'autre part (approche sociocognitive), à notre connaissance peu d'études articulent directement l'engagement écologique avec les

¹²⁸ Principalement, les SIC, la psychologie sociale et les sciences de l'éducation. En outre sont convoquées la sociologie (de l'environnement, des médias, des associations), l'anthropologie, les sciences politiques, et à la marge la philosophie et l'histoire environnementale.

¹²⁹ Ce qui explique la longueur de la thèse et, entre autres, des passages avec des citations et de notes de bas de pages parfois abondantes afin de rendre compte et matérialiser textuellement ces divergences/convergences du propos.

¹³⁰ À condition « que l'on donne au terme social un autre sens que celui d'une relation intersubjective entre les individus qui ont chacun leur propre interprétation » (Moscovici, 2012a, p. 55).

¹³¹ Comme l'a souligné Hoolbrook (1994), par « autres » (*Alter*), on peut entendre « l'entourage de l'individu mais aussi, plus largement, la société en général, voire le monde, le cosmos » (Hoolbrook, 1994, cité par Aurier *et al.*, 2004, p. 7).

représentations sociales de l'objet « écologie » dans une complémentarité approfondie des deux écoles. C'est-à-dire une conception foncièrement sociogénétique des attitudes dans laquelle le rôle des processus communicationnels y est explicitement discuté afin d'arrimer le *dire* au *faire* écologique.

Ainsi, la TRS nous pousse à approfondir l'étude de la pensée sociale au-delà des positionnements attitudinaux et dispositions intentionnelles par rapport à l'écologie en explicitant les RS qui rendent les changements si partiels (Macé, 2020). Mais comme le précise Moscovici (2001a), « ce n'est pas la pluralité des représentations qui importe, c'est la dynamique de leurs rapports dans le contexte de l'action et de la communication » (Moscovici, 2001a, p. 26). En suivant cette remarque, l'engagement écologique des individus est abordé dans ses dimensions sociocognitives que la TCP peut nous aider à identifier et dans des dimensions communicationnelles avec la TRS que les SIC peuvent enrichir par les travaux en communication environnementale. Autrement dit, nous pensons que les RS de l'écologie, véhiculées dans les discours et des communications environnementales à son égard, constituent cette « toile de fond » (Rateau et Moliner, 2009) sur laquelle les construits de la TCP reposent et à partir desquelles les conduites se cristallisent (Jodelet, 1989).

En outre, les travaux pionniers en didactique de Lucie Sauvé dans le champ de l'éducation environnementale situent cette dernière dans une perspective « socioécologique » s'intéressant à l'intégration entre elles des trois sphères d'interaction. Une approche qui nous semble proche de celle esquissée par Moscovici, Ego-Alter-Objet : 1) le rapport à soi - lieu de réflexivité et de construction identitaire (Ego), 2) le rapport à l'autre humain - lieu d'apprentissage des valeurs et de l'altérité humaine (Alter) et au travers desquels nous expérimentons les objets du monde (Objet) en 3) rapport à *oikos* (matière) (Sauvé *et al.*, 2017, p. 2). Or, selon Sauvé *et al.* (2017) cette « fonction ontogénique d'une éducation centrée sur le rapport à l'environnement est restée jusqu'ici dans l'ombre » et implique selon elle « d'adopter plus fondamentalement une *lentille psychosociale* et de se pencher sur nous-mêmes comme sujets d'expériences dans ce monde, en transformation réciproque » (*ibid.*, p.4, nous soulignons). Selon nous, cet appel à développer une perspective interactionniste et phénoménologique des enjeux socioécologiques, nous enjoint à nous inscrire dans cette lecture socio-psychologique moscovicienne des faits communicationnels. Nous pensons que ce regard ternaire est à même d'éclaircir les écueils et les possibles d'une éducation environnementale ayant pour vocation de « contribuer à la formation d'une citoyenneté consciente des liens étroits entre société et nature, une

citoyenneté critique, créative et engagée, compétente et désireuse de participer aux débats publics et à la transformation des politiques et pratiques écosociales » (Sauvé *et al.*, 2017, p. 5). Une définition de l'écocitoyenneté convoquant également des notions clefs rattachées à celle de l'engagement telles que : « agentivité », « sentiment d'efficacité personnelle », « sentiment de pouvoir agir¹³² », « identité » et « valeurs » (Morin, Therriault, et Bader, 2019). En somme, des concepts théoriques et centraux travaillés par la psychologie sociale et sur lesquels celle-ci peut apporter des éclairages praxéologiques et communicationnels.

Ces dimensions identitaire et axiologique de l'Ego en rapport à Alter dans l'agir environnemental, nous a également entraîné à tester deux variables additionnelles dans le modèle de la TCP : l'identité écologique et la valeur perçue afin d'améliorer l'explication de l'engagement écologique. Cette proposition nous a amené plus précisément à discuter leur place et le rôle des RS dans le modèle de la TCP comme corpus praxéo-discursif (Codol, 1969 ; Flament, 1989 ; Lahlou, 2008 ; Bouchard, 2010). Cette perspective se rapproche de la notion moscovicienne « d'actions représentationnelles » (Moscovici, 1989, p. 26) et permettrait, selon nous, d'enrichir la compréhension du gouffre entre écophilie et écopraxie en approfondissant les relations entre les déterminants sociocognitifs et discursifs de l'engagement écologique des citoyens. Nous suggérons que l'étude des RS de l'écologie serait à même d'éclairer la structuration des attitudes et la formation des intentions comportementales vis-à-vis de l'écologie et d'élucider leurs (dis)continuités avec les comportements écologiques.

Notamment, dans le cadre d'une « éducation transformatrice et critique à l'environnement » (*ibid.*) pour penser les « conditions de possibilités d'une culture de l'engagement¹³³ » (Lange et Kebaïli, 2019). Enfin, comme le note Philippe Boudes (2008), « Moscovici tente de dépasser l'analyse strictement sociologique en proposant de s'appuyer sur les fondements cosmologiques¹³⁴ de l'émergence des préoccupations environnementales » (Boudes, 2008, p. 211). *In fine*, une approche et finalité également intrinsèques à l'Éducation Relative à l'Environnement, telle que théorisée et défendue par Lucie Sauvé, et ses disciples¹³⁵. C'est-à-

¹³² Considéré « comme central pour comprendre comment les individus agissent, s'engagent et participent socialement, l'agentivité (*agency*) semble constituer un outil conceptuel indispensable en éducation à l'environnement pour le développement du pouvoir agir. Ce concept est cependant peu défini dans la littérature scientifique en éducation à l'environnement ». Idem pour « celui de sentiment d'efficacité personnelle. Ce concept est intimement lié à celui d'agentivité et est également présent dans la littérature en éducation à l'environnement, mais y est rarement défini de manière précise » (Morin, Therriault, et Bader, 2019). Article en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹³³ Article de Lange et Kebaïli (2019) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹³⁴ Ou « vision du monde », et dont la démarche de Moscovici consiste à étudier le « renouvellement de la cosmogonie », c'est-à-dire, « l'actualisation du rapport au monde des sociétés » (Boudes, 2008, p. 211).

¹³⁵ Notamment dans l'idée que l'éducation à l'environnement participe à « l'éco-ontogenèse », c'est-à-dire de l'ouverture à une « cosmologie où la nature occupe une place importante et où la nature est profondément associée à l'identité de l'individu et à celle de sa société » (Berryman, 2003 p. 165 *in* Sauvé et Brunelle, 2003). Voir également : Sauvé *et al.* (2002) ; Bader et Sauvé (2011) ; Ghouati (2016) ; Ibinga (2018).

dire de favoriser le développement d'une identité écologique dès l'enfance au travers d'une éducation à, dans, avec et par la nature.

Hypothèse globale et objectif central de la thèse

Dans cette recherche, nous faisons l'**hypothèse globale** que l'analyse de la crise écologique, comme problème anthropologique de la société contemporaine, permet de mettre en lumière les enjeux et les défis communicationnels et psychosociaux de la question naturelle¹³⁶.

Concrètement, la question écologique permettrait selon nous de révéler au moins trois formes de *dissonances*. Nous postulons que celles-ci peuvent être observables à trois échelles de la « Transition Écologique », à savoir : une 1) dissonance communicationnelle entre les direx écologiques au niveau institutionnel (cf. injonctions paradoxales), qui déteint sur une 2) dissonance axiologique au niveau des acteurs associatifs dans leurs pratiques d'EEDD (cf. changer les comportements vs sensibiliser à la nature), et qui se traduisent et permettent ensemble d'expliquer 3) des dissonances entre dire et faire l'écologie du quotidien à l'échelle du citoyen (cf. *green gap* entre intention et comportements écologiques). Derrière ces trois dissonances, nous postulons une dissonance plus profonde et transversale à celles-ci : une dissonance ontologique entre culture et nature, qui en est l'origine et la raison de leurs prévalences.

En effet, à partir de notre approche socioconstructiviste et de notre lecture interactionniste des phénomènes sociaux, nous proposons que l'écologie puisse être considérée aujourd'hui comme un Objet de discours performatif qui médiatise les rapports socialisants Ego-Alter avec la nature. Autrement dit, les manières de *dire* et *faire* l'écologie aujourd'hui révèlent non seulement l'épaisseur socio-historique¹³⁷ de ces rapports mais engendrent et maintiennent des façons privilégiées de se rapporter à la nature en société. L'écologie, pouvant être considérée comme un « mot-témoin¹³⁸ » (Matoré, 1953, cité par Reboul-Touré, 2020), qui témoigne de la

¹³⁶ Dans une affiliation moscovicienne qui questionne nos rapports à la « nature » (Moscovici, 1968) et de la manière dont la science affecte nos rapports à celle-ci, « comme une expression de la société vers la nature » (Moscovici, 1970b, p.33), c'est-à-dire, *in fine*, de la manière dont on parle de la nature en société. Une approche sociodiscursive également adoptée par Amel Allik (2018) en SIC, en partant du constat de la philosophe Catherine Larrère (1997), qui définit la crise écologique comme un état de déséquilibre profond né d'une relation de disjonction entre l'humain et la nature. Pour Moscovici (1968), après la question politique du 18^{ème} siècle, la question sociale du 19^{ème} siècle - la question naturelle du 20^{ème} siècle ouvre et se précise dans celle de l'écologie en ce début de 21^{ème} siècle. En somme la question naturelle que pose Moscovici (1968), est : qu'elle forme ou état de nature souhaitons-nous ?

¹³⁷ L'approche socioconstructiviste implique selon Gergen (1985) le postulat que les « termes par lesquels le monde est compris sont des artefacts sociaux, produits d'échanges historiquement situés entre les individus » (Gergen, 1985, p. 267, notre traduction).

¹³⁸ Certains mots, comme l'écrit Reboul-Touré (2020) et notamment les « mots-témoins, sont porteurs d'éléments de la société au travers des voix des locuteurs qui les emploient ». Un mot-témoin est ainsi « porteur d'une large palette de valeurs selon les domaines où il circule. Si l'on

façon de nommer, de désigner, de penser et de dire les relations société-nature. Cela implique d'explorer les communications environnementales qui s'appuient sur la rhétorique écologique, c'est-à-dire les dimensions discursives (*éco-logos*) d'un nouveau projet de société qui se profile dans la « Transition Écologique ». Et qui consiste à mettre en lumière les grammaires du changement invoquées dans ce nouveau paradigme écologique de « transition » qui oriente et institue des formes particulières de « socialisation¹³⁹ de la nature » et d'engagement avec celle-ci. En somme, nous partons de l'idée qu'il est possible d'entrevoir au travers **des dires et des faire** l'écologie un ensemble de discours performatifs que la société tient sur elle-même et sur son à-venir. C'est-à-dire que l'écologie peut être comprise comme l'expression existentielle¹⁴⁰ d'une « modernité réflexive » (Beck, 2001 [1986]) en quête de sens dans son *oikos* - donnant corps au « métarécit environnemental¹⁴¹ » (Jalenques-Vigouroux, 2006). La diffusion de ces discours relayés quasi-quotidiennement par une pluralité d'énonciateurs, imprègne en réception, l'appropriation et la disposition socialement situées¹⁴², des citoyens à dire, à faire et à s'engager au travers de l'écologie pour « protéger la nature ». Ainsi, la question écologique non seulement « reformule le lien entre le savoir et l'action » (Augagneur, 2017, p. 306), mais reformule également le dilemme social à l'interface entre individu et société, et serait à même de reformuler plus précisément la jonction ontologique entre culture et nature. En effet, comme l'avance Worster (2009) « l'écologie était devenue la principale expression de la philosophie de l'interdépendance de la nature » (Worster, 2009, p. 357). Face aux crises d'habitabilité de la Terre, l'écologie enjoint la société à dire, à s'imaginer, à se re-présenter, et à faire advenir de nouvelles formes de co-habitabilités¹⁴³ en phase avec les défis que posent les

retient un point de vue linguistique, il agrège différents sens selon les aires discursives dans lesquelles il est employé » (Reboul-Touré, 2020, p. 18). Enfin Matoré (1953) en donne un sens plus profondément anthropologique, en ce que le « mot-témoin est le symbole matériel d'un fait spirituel important ; c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation » ; ou encore, le mot-témoin « manifeste un dynamisme et il est le symbole d'un changement » (Matoré, 1953, pp. 65-66, cité par Reboul-Touré, 2020).

¹³⁹ La socialisation étant un processus continu qui peut être compris « comme l'ensemble de processus par lesquels un individu acquiert des dispositions plus ou moins durables qui sont tout autant de façons d'être, de penser, de voir et de percevoir, d'agir et d'interagir » (Gousset, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 24/05/22).

¹⁴⁰ Dans cette perspective, questionner les rapports à la nature revient à interroger selon Monnier (2009) le « fondement de l'être de l'homme, et la crise écologique peut alors être abordée comme une crise ontologique » (Monnier, 2009, p. 43). Et pour paraphraser Védrine (2016), est-ce que la seule chose qui relie les humains ou devrait les relier, par-delà leur infinie diversité, n'est pas tout simplement la nécessité vitale que la Terre reste habitable ?

¹⁴¹ En SIC « nous considérons qu'un métarécit est un système comprenant cinq composantes (Incitation à l'action, Grand héros, Grand but, Grand péril, Valeur suprême) élaborées par le chercheur à partir de l'observation de constituants de narrativité (ou ferments de narrativité) au sein de représentations sociales. L'élaboration de ces composantes conduit à mettre au jour des significations sociales et un sens du monde » (Jalenques-Vigouroux, 2006, p. 385).

¹⁴² « Situé » signifie ici, et comme le souligne Gousset (2021), l'importance de prendre en compte « l'influence des conditions sociales de réception sur le message » (Champagne, 1971) et les « formes d'appropriations socialement différenciées » (Bourdieu et Passeron, 1963 ; Katz et Liebes, 1990 ; Hall, 1994 ; Charpentier, 2006). Et dont « l'expérience déterminante pour un individu est l'agencement spécifique de ce qu'il voit, lit et écoute de manière récurrente ». Ces agencements « ne se construisent pas de façon aléatoire et sont liés aux autres pratiques sociales des individus ainsi qu'à leurs multiples positionnements dans la structure sociale » (Le Hay *et al.*, 2011, p. 52, auteurs cités par Gousset, 2021).

¹⁴³ Dans *Informer n'est pas communiquer*, CNRS éd., Dominique Wolton (2009) argumente que cette co-habitabilité dépend nécessairement des formes de communication qui permettent une véritable « intercompréhension » entre les sociétés. En effet pour ce dernier la communication pose la question fondamentale de la relation à l'Autre. Cependant, nous aimerions étendre plus largement cette perspective communicationnelle de l'altérité au « reste » du vivant, comme l'envisage par exemple Niklas Luhmann (1986) dans sa théorie de « communication écologique », et dans laquelle il parle de « résonance » entre sociétés et leur milieu naturel (voir section 1.2). Concept qui aura inspiré le titre de cette thèse, à l'instar des développements plus récents de Hartmut Rosa (2018[2016]) dans *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La Découverte. Pour ce dernier, ce « qui est au cœur de la crise écologique, ce n'est pas [simplement] notre traitement déraisonnable des ressources

bouleversements socio-écologiques. En somme, la question écologique interroge frontalement les rapports et les liens d'interdépendance - des formes de *résonance* - des humains avec la « nature ».

Si l'**objectif central** de la thèse est bien d'expliquer l'engagement écologique des citoyens dans des actes concrets au quotidien, l'approche par la TRS en tant que théorie de communication, implique de préciser les dimensions sociodiscursives de cet engagement. Il s'agit donc en amont de décrire les manières de dire la « Transition Écologique » au niveau institutionnel et d'observer comment ces injonctions d'engagement écocitoyen sont traduites dans les dispositifs de sensibilisations des associations d'EEDD. Nous partons du principe que ces éléments, pris ensemble, peuvent apporter des enseignements essentiels pour nous permettre de contextualiser l'engagement écocitoyen, et expliciter ses paradoxes, dissonances et plausibilités de *résonance*.

Contribution de la thèse en SIC

Au travers de cette thèse nous visons à apporter une contribution d'ordre théorique, épistémologique et méthodologique. Il s'agit en SIC d'une contribution théorique en approfondissant la question de la réception, le chaînon parfois sous-investi dans l'analyse production-circulation-réception des discours. À cette triple perspective nous ajoutons en fin d'analyse l'étude des relations entre réception et action. Ce qui implique une discussion et une articulation épistémologique entre les deux théories convoquées, en s'appuyant sur la TRS pour étudier la réception et la TCP pour identifier de la manière dont les RS se reflètent dans l'action. Enfin, d'un point de vue méthodologique, la principale contribution consiste à articuler analyses lexicales (RS) et quantitative (construits psychosociaux du comportement), et en éprouvant une démarche de recherche-action ethnographique avec les acteurs du terrain.

Terrain, corpus et méthodologie

C'est dans un jeu de miroir interdisciplinaire, entre SIC et psychologie sociale, que nous proposons d'étudier dans cette thèse les *sens communs*¹⁴⁴ de l'écologie au plus près du citoyen,

naturelles mais le fait que, à considérer la nature comme une simple ressource, nous lui déniions son caractère de sphère de *résonance* » (Rosa, 2018[2016], p. 53, nous soulignons).

¹⁴⁴ Ce sens commun n'est pas ignorance, une pensée illogique ou erronée, il s'agit au contraire d'un « savoir riche, d'une pensée structurée, d'un genre de science populaire [...] dont dépendent la plupart de nos pratiques sociales » (Moscovici, 1998, p.7). Et c'est dans ce sens que Moscovici suggère, entre autres, de s'intéresser à « toute une série d'apprentissages dans la vie normale, toute une série de problèmes triviaux, de problèmes de proximité, de vie quotidienne [...] ». Ce sera peut-être le grand changement du 21^{ème} siècle que l'écologie pourra apporter » (Moscovici, 2000 in Lavignotte, 2016, pp. 94-95).

au travers d'une recherche-action coconstruite avec les acteurs associatifs de l'EEDD en Occitanie.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, en tant que corps intermédiaires, ces acteurs associatifs d'EEDD se sont vu attribués un « rôle pivot essentiel » (Lascoumes, 1999) dans la mise en œuvre des politiques publiques d'éducation environnementale. En effet, ils se considèrent eux-mêmes en tant « qu'acteurs relais » (GRAINE, 2021) entre les politiques environnementales et les citoyens, par le biais des dispositifs de sensibilisation et d'engagement écocitoyen qu'ils mettent en œuvre. Ainsi avec ce rôle d'intermédiation entre politique publique et groupes sociaux ciblés, les acteurs associatifs ont un poids dans le « transcodage¹⁴⁵ » et la traduction des enjeux écologiques en assurant leur cristallisation et mise en visibilité politique (Lascoumes, 1994). Si par exemple l'ADEME¹⁴⁶ constitue le « bras armé » (Joncoux *et al.* 2019) du Ministère de la Transition Écologique, on pourra considérer les associations EEDD, en prolongeant la métaphore, comme les « mains » de celui-ci, et qui ont pour tâche de sensibiliser les publics ciblés, au plus proche du terrain¹⁴⁷. En effet selon Mazeaud (2021) « l'une des originalités des politiques environnementales, depuis leur origine¹⁴⁸, tient à la place qu'y occupent les associations », non seulement leurs réseaux ont « eu un rôle décisif dans la mise à l'agenda des problèmes environnementaux et leur traduction en action publique, mais les associations remplissent également des missions de services publics compensant la faiblesse de moyens du ministère » en charge de ces questions (Mazeaud, 2021, p. 630). Ce faisant les « associations ont vu grandir leur poids politique et leur efficacité pratique, jusqu'à devenir des opérateurs incontournables des programmes de protection de la nature » (Weisbein, 2022, p. 180). Ainsi, au vu de la place et du rôle que les associations occupent dans le paysage institutionnel et politique de l'agenda environnemental, nous estimons qu'ils constituent un terrain d'étude de recherche-action pertinent pour comprendre la traduction de la « Transition Écologique » dans des dispositifs¹⁴⁹ de communication et d'engagement écologique citoyen.

En termes d'outil de description et d'évaluation des comportements écologiques, nous avons retenu le modèle de la TCP, car comme l'indique Regis (1990), c'est une théorie utile, claire et

¹⁴⁵ C'est-à-dire, l'activité de requalification des enjeux écologiques par les associations, au côté des médias et administrations publiques.

¹⁴⁶ L'Agence de la « Transition Écologique » est financée entièrement par l'État, dépend directement du Ministère de l'Environnement, et est une entité centrale dans le paysage institutionnel et la formulation des politiques de « transition ».

¹⁴⁷ Pour ne pas dire : avec le « coup de coude » ou « coup de pouce », en référence aux politiques du *nudge*, que nous traitons plus bas au chapitre 2.

¹⁴⁸ Voir notre chapitre 3 sur l'histoire entremêlée des politiques environnementales et celle de l'EEDD.

¹⁴⁹ Définit comme « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modérer, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007, p.31, cité par Souillard, 2019). Avec une portée praxéo-discursive telle que Souillard (2019) propose par la « façon dont la dimension techno-normative des dispositifs et les usages communicationnels qui en sont faits, sont susceptibles de façonner tant les publics que leurs discours » (Souillard, 2019, p. 23).

simple malgré ses limites, pouvant ainsi être facilement « traduisible » et appropriable par les acteurs non-académiques. Elle est effectivement pragmatique dans le cadre de notre recherche-action où nous avons un souci de « transférabilité » et donc de « traduction » des outils d'évaluation. En effet, comme le suggère Gifford (2008), la valeur des modèles, tels que la TCP, réside dans le fait qu'ils postulent des relations entre déterminants clefs et aident à la représentation de systèmes complexes de manière compréhensible pour les acteurs non-initiés. Néanmoins, comme nous l'avons signalé, la TCP mérite d'être articulée avec une épistémologie plus profondément sociologique et interactionniste afin de saisir l'agir environnemental dans ses dimensions sociodiscursives. C'est pourquoi nous faisons appel à la TRS de Moscovici, car elle nous permet, d'un point de vue théorique, de saisir les manières dont l'engagement peut s'inscrire dans des visions de l'écologie, et refléter différents modes d'identification. Et d'un point de vue pratique, comme outil, la TRS se rattache à des méthodologies plurielles qui permettent de recueillir et d'analyser les RS de l'écologie, et d'en approfondir les sens communs.

Du côté de la réception citoyenne des communications environnementales, nous proposons d'articuler des méthodologies qualitative et quantitative pour analyser conjointement les « mots-pivots¹⁵⁰ » de l'écologie dans les contenus lexicaux des représentations sociales de l'écologie des citoyens et les antécédents sociocognitifs de l'engagement écologique de ces derniers. Ces analyses reposent principalement sur une enquête de terrain par questionnaire (60 items) administré (en ligne, en face à face, et en groupes) entre 2017 et 2018 auprès de 1780 citoyennes et citoyens de la région Midi-Pyrénées¹⁵¹. Celui-ci a été coconstruit dans une logique de recherche-action impliquant un rapport dialogique entre les savoirs théoriques universitaires et les savoir-faire et expérientiels du terrain des acteurs associatifs (principalement du GRAINE-MP, URCPIE-MP et FNE¹⁵²). Une première partie du questionnaire a trait au recueil des représentations sociales par associations verbales à partir du mot inducteur « écologie », et une deuxième partie est consacrée à la mesure des construits classiques de la TCP plus deux variables additionnelles dont l'identité écologique et la valeur perçues dans quatre domaines

¹⁵⁰ Ou saisir « les mots de la rue comme "ressource théorique" » selon l'expression attribuée à Bourdieu (Rabaté, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Néanmoins, précisons que nous comprenons notre corpus non comme une « ressource à exploiter » *per se* mais dans une perspective d'empowerment et d'utilité sociale telle que proposée par Albin Wagener (2022). C'est-à-dire, concevoir l'analyse de corpus comme un outil d'action sociale, « soit la réappropriation des résultats d'étude de corpus dans une dynamique éthique, transformatrice et connectée aux enjeux politiques de nos sociétés » (Wagener, 2022a, p. 20). Dans cette thèse nous avons tenté de « composer » ce corpus avec les acteurs associatifs et de rendre intelligible nos résultats avec des infographistes dans le cadre des deux guides co-écrits. Dans la même visée un poster de recherche « participatif » a été créé avec un infographiste professionnel (voir Annexe 9).

¹⁵¹ Nous explicitons de manière approfondie le terrain d'étude, les outils méthodologiques, les modalités d'enquête et administration dans la Partie III, de la thèse.

¹⁵² Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement de Midi-Pyrénées (GRAINE-MP), Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées (URCPIE-MP), et l'antenne de France Nature Environnement (FNE) à Toulouse.

comportementaux (le tri, l'énergie, la mobilité, les achats responsables). Enfin la dernière partie de l'enquête concerne les signalétiques socio-démographiques.

Au-delà de l'étude de la « pensée sociale » du « côté de la réception » citoyenne, travailler sur les RS implique également de contextualiser et d'exposer les conditions sociodiscursives de leur émergence. Dans le cadre de notre thèse, cela revient à décrire et à dépeindre les traits les plus saillants de « l'ambiance discursive » de la « Transition Écologique ». Pour ce faire, nous appliquons la « triangulation méthodologique » (suggérée par Caillaud et Flick, 2016), en analysant d'une part un corpus constitué des principaux textes cadres (stratégies supra- et infra-nationales et Lois) et rapports institutionnels sur la thématique environnementale qui orientent la manière dont la « Transition Écologique » est envisagée et légitimée au niveau institutionnel. À l'appui de cette analyse, nous convoquons d'autres travaux théoriques et empiriques interdisciplinaires portant sur les discours écologiques et de transition. D'autre part, dans une démarche « ethnographique », nous étudions la manière dont la sphère associative de l'EEDD accueille, traduit et met en œuvre ces orientations des politiques publiques éducatives dans leurs dispositifs de sensibilisation. À cette fin, des textes plus spécifiques à l'éducation à l'environnement sont étudiés (convention-cadre, rapports et supports associatifs, énoncés de formations) et contextualisés par des travaux théoriques et de terrain dans le champ associatif (sciences de l'éducation et sociologie) et historiques du champ (histoire environnementale). Enfin, dans une perspective compréhensive, nous croisons et complétons ces analyses par des observations participantes, des entretiens semi-directifs avec les directions d'associations EEDD et deux enquêtes internes au secteur associatif (incluant autant les animateurs et les directions des associations EEDD que les agents de collectivités en charge de l'EEDD). Cette approche se propose de mettre à jour les représentations professionnelles, valeurs, pratiques et finalités de l'EEDD.

La démarche globale de la recherche-action nous a conduit à réaliser des aller-retours entre théorie et pratique, entre déduction et induction, entre généralisation et localisation, afin de confronter les savoirs universitaires aux savoirs expérientiels. C'est pourquoi les hypothèses opérationnelles de cette recherche seront énoncées et précisées dans la dernière partie de la thèse, là où elles sont testées, afin de rendre compte en amont de ce cheminement et les réflexions qui nous ont amené à les formuler ainsi. En effet ces dernières concernent plus spécifiquement les différentes manières de décrire l'engagement écologique et la mise en relation des RS et comportements écologiques.

Notons que ce Tome I de la thèse est accompagné d'un Tome II, dans lequel figurent toutes les annexes, comprenant entre autres : la Lettre de soutien de l'ECEEDD ; les 16 courants d'éducation à l'environnement ; la revue de littérature en psychologie sociale sur les facteurs internes/externes de l'engagement écologique ; les questionnaires ; et des statistiques et analyses complémentaires à celles présentées ici.

Enoncé du plan de thèse

Afin de répondre à la problématique de thèse et pour vérifier notre hypothèse globale (voir *supra*), cette thèse s'organise en trois moments (pour un aperçu synthétique, voir tableau 1, ci-dessous). Dans une **partie I**, nous contextualisons socio-historiquement notre travail de thèse par une description des enjeux, des contours et des affiliations de la « Transition Écologique » en cartographiant les mots clefs gravitant autour de la nébuleuse écologique (**chapitre 1**). Aux apparences polyphoniques, émerge cependant dans cette « Transition » un agenda dominant du changement de comportement écologique. Celui-ci est sous-tendu par une libéralisation des politiques environnementales et une conception singulière de l'écocitoyenneté, impliquant des postulats communicationnels du changement, notamment en termes de dispositifs de sensibilisation, dont nous en soulignons les écueils (**chapitre 2**). Nous clôturons cette première partie par l'analyse d'une enquête « ethnographique » au sein des acteurs associatifs afin de saisir la manière dont ils perçoivent et traduisent cette prescription de changement comportemental (**chapitre 3**). Dans la **partie II**, nous nous attachons à identifier certaines limites inhérentes au changement individuel de comportements écologiques classiquement repérées en sciences sociales, notamment en psychologie sociale (**chapitre 4**). À l'aune de ces dernières, nous discutons également des divergences épistémologiques des modèles principaux utilisés pour expliquer et mesurer le changement comportemental. Enfin nous poursuivons en présentant les deux théories utilisées dans cette thèse (TCP et TRS), leurs limites, les applications et notre articulation de celles-ci (**chapitres 5 et 6**). Enfin la dernière **partie III** restitue les résultats de notre principale enquête en région Midi-Pyrénées (n :1706), dans laquelle nous croisons l'analyse des données quantitatives et qualitatives afin de mieux préciser les dimensions discursives de l'engagement écocitoyen. Nous y testons également l'intégration de deux variables : la valeur perçue et l'identité écologique (**chapitres 7 et 8**). Nous terminons cette partie par un questionnement réflexif et éthique sur notre recherche-action en proposant une approche socialisante de la communication engageante que nous avons nous-même éprouvée (**chapitre 9**).

Partie	Chapitre	Hypothèse	Corpus / terrain	Méthodologie
Partie I Production-circulation Dire la Transition Écologique	Chapitre 1	Dissonance communicationnelle dans les direx écologiques au niveau institutionnel	Textes cadres nationaux de la « Transition Écologique ». Littérature SIC en communication environnementale et de textométrie.	Analyses sémantiques des discours.
	Chapitre 2			
	Chapitre 3	Dissonance axiologique dans les pratiques d'EEDD chez les acteurs associatifs	Acteurs associatifs d'EEDD en Occitanie : GRAINE, FNE, CPIE, Ifrée. Assises de l'EEDD Occitanie (2019 et 2020). Textes et conventions cadres de l'EEDD, et rapports associatifs.	Démarche « ethnographique » de terrain, observations participantes, focus groupes, quatre entretiens semi-directifs, deux enquêtes internes par questionnaire. Analyse lexicale et prototypique
Partie II Circulation-Réception Théorisation de l'agir environnemental et communicationnel	Chapitre 4	Dissonance entre intention et comportements écologiques à l'échelle des citoyens	Littérature en psychologie sociale et en SIC	Revue systématique, discussion théorique et proposition d'extension
	Chapitre 5		Théorie du comportement planifié et exemples d'études appliquées	
	Chapitre 6		Théorie des représentations sociales et exemples d'études appliquées	Articulation épistémologique et théorique
Partie III Réception-action En réception, dire et faire l'écologie au quotidien	Chapitre 7		1706 citoyennes et citoyens de Midi-Pyrénées (2017-2018)	Enquête par questionnaires. Analyses quantitative et qualitative.
	Chapitre 8		Communication engageante et socialisante dans 28 entreprises en Midi-Pyrénées (2018)	Discussion réflexive, critique et éthique
	Chapitre 9			

Tableau 1 - Organisation, hypothèses, corpus et méthodologies de la thèse

PARTIE I - Dire la « Transition Écologique »

Introduction

Depuis le lancement de ce travail de thèse, et plus particulièrement durant ces trois dernières années (2019-2022), la question écologique s'est accrue dans le débat public en France, ravivant par ce biais les questions politiques et sociales. Ces questions deviennent omniprésentes dans nos pratiques, nos réflexions et les discours auxquels nous sommes confrontés, que ce soit dans notre vie quotidienne privée, publique ou professionnelle et à travers les médias. Source à la fois d'excitation, de voir son objet de recherche s'amplifier dans pratiquement toutes les conversations journalières¹⁵³, à en devenir un « référent social » (Krieg-Planque, 2010). L'écologie est devenue une question particulièrement et socialement vive - une écologie polémique¹⁵⁴. Et source aussi d'appréhension, quant à la profusion de publications, d'articles, de conférences, de sondages, de prises de parole et de revirements politiques et discursifs, c'est-à-dire une écologie polysémique. Néanmoins, si l'on peut se réjouir de sa reconnaissance politique¹⁵⁵, sociale et sa présence médiatique quasi-quotidienne¹⁵⁶, la pluralité des productions de discours écologiques tend à brouiller sa compréhension autant pour le grand public, les citoyens, que pour le doctorant investi d'en saisir ses ressorts discursifs et praxéologiques. Elle accentue l'ambiguïté entre ce que l'on *dit* et *fait* à propos de l'écologie. Son omniprésence dans les communications renvoie à ce que l'historien Michael Bess (2011 [2003]) qualifiait déjà par une « société vert clair » (Bess, 2011 [2003], cité par Massard-

¹⁵³ Comme Jean-Louis Peytavin écrivait déjà en 1992 dans l'avant-propos du dossier *Quaderni* « Les discours de l'écologie », n°17 : « Parler d'écologie est la chose la mieux partagée du monde, et tout un chacun, dès lors qu'il est électeur et consommateur, peut prétendre être spécialiste de l'environnement et parler à l'infini des problèmes » (Peytavin, 1992, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁵⁴ Autrement dit : « un Vert, ça va. Dix Verts, bonjour les débats » (Marchand, 2007).

¹⁵⁵ Notons par exemple les « vagues vertes » aux élections européennes de mai 2019 et municipales de juin 2020, aux [primaires des écologistes](#) de septembre-octobre 2021 avec 122670 citoyens-électeurs inscrits contre 17000 en 2016. La Convention Citoyenne pour le Climat 2019-2020. Le budget du plan de relance en septembre 2020 consacrait 30% à l'écologie, soit 30 milliards d'euros. Jamais une somme aussi importante n'a été attribuée pour l'écologie, certes, mais comme le souligne un [avis](#) du Haut Conseil pour le climat (2020) les 70 milliards restant ne seraient pas compatibles avec les objectifs climatiques de la France, avec « le risque d'un verrouillage dans des activités fortement émettrices à long terme ». L'étude de Green Recovery Tracker (2021) note que si 23% des financements sont destinés à la transition écologique, 22% sont identifiés comme négatifs pour le climat et 32% impossibles à déterminer ([Green Recovery Tracker](#), 2021). Des mesures *in fine*, superficielles, comme pour les financements de protection de la biodiversité et de la nature qui ne s'élèveraient qu'à 0,14% et 0,25% du budget de l'État ([CESE](#), 2020). Si « l'écologie a bien réussi à moudre de la politique à partir d'objets qui ne faisaient pas partie jusque-là des préoccupations usuelles de la vie publique, elle est parvenue à extirper la politique d'une définition trop restreinte du monde social. En ce sens l'écologie politique a pleinement réussi à remplir l'espace public de nouveaux enjeux [...] et pourtant elle a échoué » (Latour, 2017, p. 63).

¹⁵⁶ Pour nuancer ou préciser l'effet de loupe du chercheur, l'étude « Comment les média traitent-ils du changement climatique ? » de Reporters d'Espoir (2020) montre que si la « part dédiée à l'environnement dans les segments d'information les plus visibles de grands médias a nettement progressé au cours des 10 dernières années, elle a notamment été multipliée par près de 3,5 [de 5% en 2010 à 17,3% en 2019] dans les journaux télévisés du soir de TF1 et France2 ». Par contre la part « des sujets qui évoquent le climat, sur le périmètre étudié [environnement], est de moins de 1% en moyenne, avec des pointes à 2% sur les chaînes d'information et à près de 5% pour certains quotidiens nationaux ». Par ailleurs, « l'engagement de la jeunesse » - avec Greta Thunberg comme égérie, et les grèves pour le climat comme rendez-vous phare - s'est imposé comme le principal sujet qui « tire » la couverture médiatique du climat. Viennent ensuite les grands événements institutionnels - Sommet Action Climat onusien, Cop25 [2019] - et plus en arrière-plan les publications scientifiques - à savoir les rapports spéciaux du GIEC sur les océans et sur l'utilisation des terres [2020] » (Reporters d'Espoirs, 2020, pp. 3-4). La tonalité dans la presse quotidienne nationale au sujet du climat est partagée entre 33% de déclarations d'intentions, 30% de prospectives, 22% d'initiatives et 11 % de décisions concrètes (*ibid.*, p. 52). Le même constat est établi par [La revue des médias](#) (2020) de l'INA: en vingt ans, deux fois plus de sujets et trois fois plus de temps d'antenne ont été consacrés à ces thèmes dans les journaux télévisés.

Guilbaud, 2012), c'est-à-dire une société où le « souci de l'environnement semble être à la fois partout et nulle part, produisant un sentiment de saturation chez bien des gens¹⁵⁷ » (Berlan *et al.*, 2022, p. 17).

Cette ambivalence est d'autant plus exacerbée que l'hétérogénéité des acteurs, des porte-paroles et la multiplicité des discours sur la crise écologique diffractent une polychromie d'écologies, et participent ainsi à un véritable « magma¹⁵⁸ » de significations imaginaires sociales de l'écologie, pour reprendre l'expression de Castoriadis (1975). Cette plurivocité d'interprétations traduit aussi la manière dont les acteurs interviennent dans les discours pour développer des « points de vue contradictoires qui les amènent à proposer des versions différentes du monde social et du monde naturel » (Callon, 1986, p. 175, cité par Bodt, 2014). Or, c'est bien dans cette polyphonie écologique, au travers de la profusion des discours, qu'émerge et s'esquisse au niveau de l'action politique, une nouvelle feuille de route du changement social. Une « Transition Écologique », à différentes tonalités discursives et engagements praxéologiques, est portée au niveau institutionnel par le Ministère de l'Environnement¹⁵⁹ et par l'ADEME, rebaptisée « Agence de la Transition Écologique » (en 2020). La nouvelle formule de « Transition Écologique » pourra donc être mise en « relation avec ses enjeux politiques et sociaux dans le sens où l'on touche à des conflits profonds, d'intérêt public » (Simon, 2016) et sa prise en charge énonciative ou non, et la manière discursive de le faire « permet de dessiner son positionnement idéologique¹⁶⁰ », et ce afin de pouvoir contextualiser notre recherche.

Ainsi, au vu de l'effervescence des discours actuels sur la notion de « Transition écologique », il nous semble important de l'examiner de très près, notamment avec une analyse des discours et sémantique des mots-témoins utilisés dans ceux-ci. Cette démarche de la sémantique discursive consiste « à mettre au premier plan, dans l'analyse du sens des unités lexicales, la diversité de leurs usages contextuels, la manière dont elles opèrent la référence, la manière dont elles sont reprises et discutées, la manière dont elles évoluent par et à travers les emplois en discours, la manière, enfin, dont elles se mettent au service de la persuasion ou de

¹⁵⁷ Dans la même veine, voir : Sainteny, G. (2000) *L'introuvable écologisme français ?* Paris, Presses Universitaires de France ; ou encore : Schmid, L. (2016) *La France résiste-t-elle à l'écologie ?* Éditions Le Bord de l'Eau.

¹⁵⁸ Magma, « non pas chaos » mais comme « multiplicités inconsistantes » et « mode d'organisation d'une diversité non ensemblistable » (Castoriadis, 1975, p. 273). C'est-à-dire « l'existence simultanée d'un ensemble infini de possibles et d'un ensemble infini d'impossibles donnés » (*ibid.*, p. 67). À cet égard, Moscovici parlerait de « polyphasie cognitive », et en SIC, on parlera de « polyphonie ».

¹⁵⁹ On utilisera cette dénomination générique puisque le Ministère aura changé d'intitulé plusieurs fois dans son histoire (50 ans, en 2021) et au cours de la thèse (2016-2022). Cette évolution lexicale est discutée dans le chapitre 2, puisqu'elle dit quelque chose sur la manière de définir la question écologique et donc de la manière privilégiée d'y répondre.

¹⁶⁰ Article de Gauthier Simon (2022) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

l'argumentation. Dans cette perspective, le sens naît et est accessible par le cotexte linguistique, articulé au contexte situationnel » (Lecolle *et al.* 2018, p.7, cité par Reboul-Touré, 2020). Ensemble les analyses de cette première partie répondent au premier volet de la problématique, à savoir du côté de la 1) Production : *dans la pluralité et la profusion actuelle des discours écologiques en concurrence, quels sont les traits saillants de la « Transition Écologique » ?* Et dans un deuxième temps, concernant la 2) Circulation : *comment les acteurs EEDD s'approprient-ils et traduisent-ils ce discours en pratiques de sensibilisation ?* Cette première partie de la thèse tente donc vérifier les hypothèses correspondantes, à savoir 1) une dissonance communicationnelle entre les dires écologiques au niveau institutionnel (chapitres 1 et 2), qui déteint sur 2) une dissonance axiologique au niveau des acteurs associatifs dans leurs pratiques d'EEDD (chapitre 3). Nous tâcherons d'y apporter des éclairages et des indices en partant des textes cadres nationaux, des prises de paroles institutionnelles, tout en nuanciant et complétant nos propos par des observations réalisées ailleurs dans d'autres travaux et sur nos terrains avec les acteurs de l'EEDD en Occitanie.

Énoncé de la partie I

Dans cette première partie I de la thèse, nous traitons dans un premier temps des communications environnementales et des mots véhiculés par celles-ci définissant un nouveau projet de changement social porté et formulé par l'appareil public au travers de la notion de « Transition Écologique » (**chapitre 1**). Nous montrons en quoi elle est devenue un nouveau référentiel à partir duquel les politiques environnementales sont arbitrées et légitimées. En soulignant les contradictions internes et des injonctions paradoxales - les *dissonances* - qui caractérisent la « Transition Écologique », nous nous attachons à décrire un agenda politique du changement comportemental porté par des logiques de management libérales des affaires publiques (**chapitre 2**). Enfin pour clore cette partie, nous nous intéressons dans le **chapitre 3** à la traduction de cet agenda par les acteurs d'éducation à l'environnement dans leurs dispositifs et pratiques de sensibilisation.

Chapitre 1 - La nouvelle formule de la « Transition Écologique »

1.1 L'écologie : de la marginalisation à un « passage obligé » du discours

Autrefois marginalisée, objet contestataire et de revendications sociales d'une minorité active et associative, les discours institutionnels tendaient à discréditer¹⁶¹ l'écologie - hérauts à faire taire. Aujourd'hui magnifiée, elle se retrouve presque incontournable tant dans les discours politiques que médiatiques, tant dans les communications commerciales que publiques - nouveaux héros planétaires, tant pour plaire, démultipliant les nuances de vert. Tantôt encensée, tantôt décriée, il devient toutefois plus périlleux¹⁶² de la désavouer entièrement en cet « âge de l'écologie » (Radkau, 2014) et ce sont bien des visions du monde qui s'affrontent au travers de l'écologie (Canabate, 2013 ; Wagener, 2022b). Objet structurant aujourd'hui, l'écologie est au-devant de la scène publique et fait concours aux autres enjeux de société - elle les reformule, les resitue, les recadre. Protéiforme, elle s'immisce, en verdissant les débats autour des questions sociétales dans les domaines politiques classiques de sécurité (souveraineté énergétique), d'emplois (verts), d'immigration (réfugiés climatiques), de croissance (verte), de santé (dite « naturelle »), de production (éco-conception), de consommation (éco-labellisation), d'inégalité sociale (justice environnementale) et de pouvoir d'achat (gilets jaunes et verts), et de tourisme (durable).

Tribunes après alertes¹⁶³, nombreux sont les acteurs qui participent aujourd'hui - au-delà de la simple diffusion - à la propagation de représentations hégémoniques de l'écologie (Moscovici, 1961 ; 1976). Tels des « *green gatekeepers*¹⁶⁴ » (Katz et Lazarsfeld, 2008[1955]) de ce que l'écologie devrait être, tant au niveau de ses valeurs que de ses normes et ses pratiques. Scientifiques, hommes politiques et d'églises, artistes, célébrités, philosophes et écrivains font

¹⁶¹ Une discréditation de la pensée écologique et un dénigrement des « nouveaux mouvements sociaux » écologistes des années 1960-1970 que Switzer (1997) a appelé le « green backlash » (ou « contrecoup vert »), et qui renvoie à la notion de « green-bashing » ou « écolo-bashing » aujourd'hui. Switzer, J.V. (1997) *Green Backlash : The History and Politics of the Environmental Opposition in the U.S.*, Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers.

¹⁶² Aurélien Pradié, secrétaire général du parti Les Républicains, à l'initiative d'une « task force environnement » avance début mars 2021 : « La droite doit impérativement se doter d'un discours sur l'environnement », pour « réconcilier la droite et l'écologie », une « écologie de droite non punitive » propos rapportés par *Valeurs Actuelles*, consulté le 08/03/2021.

¹⁶³ Pour ne citer que les plus marquants entre 2016-2022 : l'alerte des 15, 000 scientifiques de Ripple *et al.* (2017) « World Scientists' Warning to Humanity » titrée dans *Le Monde* : « Il sera bientôt trop tard » (13/11/2017) ; la tribune d'économistes, philosophes, artistes, responsables politiques titrée dans *Le Monde* : « Nous n'acceptons pas que l'humanité se dirige vers le chaos climatique » (06/12/2017) ; le manifeste des jeunes étudiants de grandes écoles : « Pour un réveil écologique » (janvier 2018) ; l'appel de 200 personnalités pour sauver la planète titré « Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité » (*Le Monde*, 03/09/2018) ; « Réchauffement climatique : "Nous en appelons aux décideurs" » (*Libération*, 07/09/2018) ; la tribune des mouvements syndicalistes et écologistes « Plus jamais ça ! Préparons le jour d'après » (*France Info*, 27/03/2020) ; la tribune des 200 artistes et scientifiques « Non à un retour à la normale » (*Le Monde*, 06/05/2020) ; l'appel des Jeunes Écologistes titré par le JDD « Nous n'avons plus le temps d'attendre » (20/05/2020) ; enfin la tribune de scientifiques, ONG et citoyens « Le système éducatif est un très puissant levier de changement », appelant à l'instauration de l'écologie comme matière à l'école, publiée dans *franceinfo* le 10 mars 2022. Voir notre bibliographie pour une liste complète.

¹⁶⁴ Katz, E. et Lazarsfeld, P. (2008 [1955]) *Influence personnelle*. Paris : Armand Colin.

appel et nous alertent avec leur plume pour écrire l'écologie du « monde d'après¹⁶⁵ ». Chacun avec sa teinte d'encre verte, sa nuance de vert, avec sa « vertitude médiagénique » (Faucher, 2012), accapare notre regard et tente de nos émouvoir¹⁶⁶. Chacun laissant son empreinte lexicale, son cadrage discursif à la narration d'une crise écologique balisé par son positionnement idéologique et flirte avec la propagande moscovicienne¹⁶⁷. Comme l'écrit Yannick Rumpala (2003) : « après avoir été longtemps frappé d'anathème comme menace pour l'activité industrielle et la croissance, l'argument écologique est réapproprié par tout un ensemble d'acteurs » (Rumpala, 2003, p. 228). Laisant loin derrière la mémoire de ses premiers printemps silencieux (Carson, 1962), l'écologie est devenue *newsworthy*¹⁶⁸ et est tout autant convoitée lors des matinales que les grands soirs médiatisés¹⁶⁹.

Entre disciplinarisation¹⁷⁰ et radicalisation, le répertoire écologique recèle une variété d'acteurs « s'auto-proclamant écologistes, multiplie les rivalités de définitions de l'écologie et des stratégies destinées à promouvoir la défense de cette cause » (Ollitrault, 2001, p. 106). Entre récupération et réinterprétation (Marchand, 2015), l'adhésion écologique et sa mise en forme discursive sont colorées par l'appartenance idéologique sur l'échiquier politique (Marchand, 2007 ; Dryzek, 2013 [1997] ; Persico, 2015 ; Facchini et Michallet, 2017 ; Fracchiolla, 2019). Entre consensus et dissensus chez ses différents tenants (Bourg et Whiteside, 2017a ; Theys, 2017 ; Jérôme, 2019), l'écologie revivifie les polarités politiques (Le Lann, 2020). En effet, si la « protection de l'environnement » appartient aux « discours sans opposants » (Juhem, 2001)

¹⁶⁵ « En explosant le socle du quotidien, le confinement a décadencé les pensées et libéré les imaginaires » et « l'idée d'un "monde d'après" a émergé aussi bien dans les discours politiques que dans la presse » indique l'[étude ADEME \(2021b\)](#) qui dresse « un panorama des propositions et prises de paroles variées médias, ONGS, syndicats, personnalités de tous bords (économistes, psychiatres, épidémiologistes, philosophes, politiques, DRH, architectes...), les possibilités envisagées dans ce "monde d'après" sont pléthore ». Néanmoins, la première thématique qui en ressort est « la transition écologique [qui] a pu apparaître comme un marqueur du Monde d'après et l'horizon naturel inévitable de sortie de crise ». Faisant écho aux 55% de Français privilégiant une « utopie écologique » ([ADEME, 2020](#)). Consultées le 27/03/2021.

¹⁶⁶ Comme le notent Genestier et Jacquenod-Desforges (2006) « dans une période de légitimité faible il est tentant de rechercher une légitimité croisée en faisant alterner, dans les discours, le mode du pathos et celui du logos, de l'émotion et de la raison, en entremêlant le normatif et le descriptif » (Genestier et Jacquenod-Desforges, 2006, p. 10).

¹⁶⁷ Définie par Moscovici comme manipulation (instrumentation) d'un objet socialement controversé pour réguler une situation de conflits d'intergroupes, de classes et idéologiques (Moscovici, 1961). À cette fin, la propagande « vise un refus global d'une conception rivale dont elle présente avec consistance et rigidité un stéréotype contempteur » (Doise, 1989, p. 227).

¹⁶⁸ C'est-à-dire, sa valeur médiatique qui participe non seulement à son agenda-setting accru mais aussi au cadrage dont la mise en conflit est privilégiée comme Robert Cox (2010) le souligne : « le conflit est un facteur particulièrement influant dans la production d'informations sur l'environnement. Les écologistes contre les bûcherons, les climatologues contre les climato-sceptiques, les riverains en colère contre les représentants d'une industrie chimique et ainsi de suite » (Cox, 2010, p. 161).

¹⁶⁹ À titre d'exemple, le [programme de France Télévisions](#) a fait de l'écologie une priorité pour la saison 2019-2020. Dans un [entretien](#), Takis Candilis (le numéro deux du groupe) se justifie fin juin 2019 quant à cette programmation : « Oui, France Télévisions s'engage pour sensibiliser aux enjeux de notre planète et contribuer au bien commun. Cet engagement répond à l'urgence du moment mais aussi à l'attente de notre public » (Visité le 19 septembre 2020). Cette tendance est aussi observée sur France Info avec « Alerte pollution » depuis fin 2018 ; et conjointement depuis août 2019, France Inter avec l'émission « la tête au carré » devenant « la terre au carré », et avec les nouvelles émissions sur RTL avec « la minute verte » et sur RMC avec « Objectif terre » pour ne citer que les plus écoutées.

¹⁷⁰ Sylvie Ollitrault, sociologue du militantisme, souligne une forme de « disciplinarisation » décrite par Norbert Elias (1973) du répertoire d'action écologistes par la professionnalisation des militants et une montée en expertise des acteurs associatifs : « il fallait être sérieux » au milieu des années 1980 (Ollitrault, 2001, pp. 105-106). On peut aujourd'hui observer cette tendance avec la mise en réseau de l'engagement sur des plateformes numériques comme en témoigne Lou Garcia, co-présidente du think tank étudiant [Déclit](#) : « Notre mouvement se technicise » ([Vert](#), 08/04/2021). Voir aussi Ollitrault, S. (2008) *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR et les travaux d'Alexis Vrignon (2012, 2014, 2017) qui soulignent l'hétérogénéité des mouvements écologistes.

- cause « humaniste » par excellence suscitant globalement la sympathie - l'écologie, de par ses ressorts idéologiques, divise au sein même des partis politiques et de la sphère associative (Ollitrault, 2008).

Dans une société en proie à « l'infobésité » (Wolton, 2009) et aux « écosystèmes » médiatiques (Citton, 2014), l'attention des publics est clairsemée aux sons de cloche des effets d'annonce et de dramatisation, du spectaculaire, du buzz, du clash, du scandale, des petites phrases et par la sloganisation¹⁷¹ du discours politique (Tournier, 1985). La novlangue politique et médiatique sur l'écologie agit ainsi comme une « arme de distraction massive » (Citton, 2014) provoquant un « zapping communicationnel » (Libaert, 2010) pour aboutir à un « épuisement graduel de l'intérêt du public pour les thématiques vertes » (Baygert et Hananel, 2016, p.48), en d'autres mots à une « éco-lassitude », une « éco-fatigue » (Mühlhäusler et Peace, 2006). À cet « infotainment¹⁷² » écologique de la vie publique s'ajoute le « marketing vert » des organisations contribuant à une « industrie culturelle¹⁷³ » (Adorno et Horkheimer, 1974 [1944], cités par Larrère, 2016) de l'écologie. La prise en compte de la question écologique par les entreprises est illustrée à la fois par la multiplication des rapports de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), l'éco-labellisation et l'éco-certification des produits et services, et les nouvelles raisons d'être - des sociétés à mission (Loi Pacte, 2019). Ce faisant les entreprises et les organisations non-lucratives, les syndicats, les collectivités et associations, s'approprient l'écologie et discourent d'une façon certes inégale mais de manière accrue (Libaert, 2020).

Entre incitation et minimisation, leurs stratégies communicationnelles de sensibilisation et de légitimation favorisent ou freinent la construction d'une « pensée écologique » selon les spécificités discursives, mais prises globalement ensemble dans « l'espace social vécu, [elles] se neutralisent » (Marty, Burguet et Marchand, 2008, p. 8). Toutefois, en arrière-fond de cette légitimation verte, on peut déceler une dynamique communicationnelle de *storytelling*

¹⁷¹ Dans son étude lexicologique sur la propagande, Maurice Tournier montre combien la « sloganisation » (figement et redondance) contribue à la loi propagandiste que « dire, c'est faire faire sans faire réfléchir » (Tournier, 1985, p. 156).

¹⁷² Contraction des mots « information » et « *entertainment* » (« infodivertissement » en français) et qui désigne la tendance à traiter l'ensemble des programmes et des informations avec les procédés du divertissement. « Cette méthode a pour but de rendre les informations plus facilement accessibles à un nombre plus élevé de personnes et donc de rendre le média concerné plus visible, plus vendu, plus vu » ([We Are Com](#), consulté le 10/02/2020).

¹⁷³ Alice Canabate (2011) parle à cet égard d'une « industrie culturelle verte », et suggère qu'il « n'est pas à exclure que cette forme de récupération de l'environnement comme objet de productions "industrielles" contribue à vicier le rapport social à celui-ci » (Canabate, 2011, p. 128).

écologique sous-tendu d'argumentations et de justifications¹⁷⁴ écologiques (Lafaye et Thévenot, 1993) qui donnent à voir de multiples versions discursives de l'histoire en train de s'écrire - de multiple *dirès* (éco-logos) pour signifier de multiple *faïres* écologiques (éco-praxis).

1.2 Polyphonie écologique dans les communications environnementales

Moscovici (1993) soulignait déjà ses aspects polyglotte et polymorphe en parlant de « polymérisation de l'écologie » pour traduire son évolution langagière. Au point que « chaque idéologie, chaque religion¹⁷⁵ se sent obligé de lui donner une réponse, et la politique des gouvernements d'en tenir compte » (Moscovici, 1993, p.18). Par exemple, Facchini et Michallet (2017) relèvent un « déterminisme idéologique au sens où chaque parti choisit l'environnementalisme qui ne remet pas en cause sa cohérence. Il y a une traçabilité des idées » (Facchini et Michallet, 2017, p.23). Chaque parti politique¹⁷⁶ pioche « dans les traditions idéologiques qui leur sont les plus proches, ils revisitent le libéralisme, le socialisme et le conservatisme » (Jérôme, 2019, p.52) à l'aune de l'écologie. Les stratégies de communication s'accrochent au vocabulaire des organisations environnementales que ces nouveaux communicants verts¹⁷⁷ n'ont pourtant cessé de combattre depuis les années 1970. Passant d'une guerre idéologique de *position* pour « démarquer ses mots des mots de l'autre, lutter mot-à-

¹⁷⁴ Ici, dans le sens où « les préoccupations environnementales, en tant que processus de justification, c'est-à-dire en tant qu'argumentation discursive liée à des actions humaines précises, engagent un processus d'élaboration du sens de l'histoire humaine » (Jalenques-Vigouroux, 2006, p. 16).

¹⁷⁵ Par exemple, la lettre encyclique *Laudato Si'* (2015) du Pape François, traduite par les intellectuels et théologiens en « écologie humaine et intégrale » et, qui de par son caractère englobant a mené à une variété d'interprétations opposées, autant politiques, idéologiques que bioéthiques. Pour l'anecdote, le Pape François a été nommé en mémoire de Saint François d'Assises (1182-1226), lui-même élevé en Saint Patron des écologistes par Jean Paul II, en 1979 (suite à la proposition conclusive de Lynn White (1967, p. 1207) : « Je propose Francis comme saint patron des écologistes »). Ainsi, si nous observons une distanciation de l'église Catholique avec l'idée d'un assujettissement de la nature par les êtres humains (évoquée dans la Genèse : 1 ; 28), le Pape François (2015) considère en effet qu'il n'est plus possible « de concevoir la nature comme séparée de nous [...]. Nous sommes inclus en elle » (§139) ; elle reste anthropocentrée car « chaque communauté peut prélever de la bonté de la terre ce qui lui est nécessaire pour survivre, mais elle a aussi le devoir de la sauvegarder et de garantir la continuité de sa fertilité pour les générations futures » (§67). Cette « conversion écologique » est accompagnée par le lancement du label « [Église verte](#) » en 2017. En outre, le Dalai-Lama Tenzin Gyatso publie également un ouvrage, sous forme d'entretien, intitulé *Appel pour le Climat* (2020). Pour approfondir, voir également les contributions traitant de l'évolution historique des rapports à la nature dans le catholicisme (Renouard, 2017), le bouddhisme par Obadia (2017) et dans l'islam par Privot (2017), rassemblées dans l'ouvrage *Le souci de la nature* de Cynthia Fleury et Anne-Caroline Prévot (2017).

¹⁷⁶ Fin juillet 2020, Jean Castex (La République en Marche), tout juste nommé premier ministre, formule une « écologie du terrain » dans une tribune intitulée « [Tous écologistes !](#) » pour une « écologie de la croissance » ou « croissance écologique ». Les Républicains plaident pour une « [écologie du bon sens](#) » fin novembre 2020. Proche de ce que défend la ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili (LREM) « une [écologie de bon sens, pratique et de solutions simples](#) » fin mars 2021. Le Parti Socialiste (PS) revendique en avril 2021 « la nécessité de donner une actualité à ces combats [en intégrant pleinement le paradigme écologique](#) pour construire le socialisme du XXI^e siècle ». À l'extrême gauche, Jean-Luc Mélenchon, président des Insoumis, avance une « planification écologique » depuis une décennie, une « [bifurcation écologique](#) » depuis mars 2021. À l'extrême droite, Marine Le Pen, présidente du Rassemblement National, suggère début mars 2021 qu'avec l'écologie « on touche à l'essentiel, le bonheur d'être Français, bien sur son territoire, bien dans son environnement, bien parmi les siens », une « [écologie enracinée](#) » pour « sortir d'une vision punitive ou idéologique de l'écologie ». Finalement, Europe Écologie Les Verts (EELV) annonce une « [République Écologiste](#) » (présidentielle, 2022). Liens consultés dernièrement le 11/09/2022.

¹⁷⁷ Hormis les partis politiques, la Fédération nationale de chasseurs affichent aussi avec une réclame de 2018 dans les métros des grandes métropoles « [Les chasseurs, premiers écologistes de France](#) » (consulté le 09/04/2021). Un autre exemple récent : 90 dirigeants d'entreprises françaises (dont le CAC40) appellent dans une [tribune](#) intitulée « Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique » du 4 mai 2020 « à une mobilisation collective pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique » (*Le Monde*, consultée le 06/05/2020).

mot » à une formation discursive en *mouvement*¹⁷⁸ pour « s’emparer des mots de l’adversaire, en faire ses propres et les retourner contre lui, en prenant l’autre au mot... » (Courtine, 1981, p. 107, citée par Oger, 2019). Comme le disaient très justement à cet égard Chetouani et Tournier (1994), « sur le terrain de la pollution, ils [les mots] sont les armes elles-mêmes polluées¹⁷⁹ de paroles en concurrence » (Chetouani et Tournier, 1994, p. 5). Cheynet (2008) montre par exemple comment les acteurs économiques ont les moyens de développer des stratégies de communication autour de la notion de « développement durable » en s’employant à « s’accaparer les mots de leurs contradicteurs » et à « vider les mots de leur substance » (Cheynet, 2008, p.64). Ces formes d’appropriations rhétoriques font l’objet d’études en SIC sur l’inscription idéologique des discours avec la notion de *formations discursives* telle que proposée par Michel Foucault (1969), déployée par Michel Pêcheux (1969, 1975) et discutée aujourd’hui par Dominique Maingueneau (2011) et Claire Oger (2005, 2019). À l’instar de la *political ecology*, et des travaux anglo-saxons de l’*environmental* ou *critical discourse analyses*, cette notion s’enjoint à déconstruire les « effets d’évidence » (Oger, 2019), de saisir et objectiver le travail de distorsions et dissimulations de l’idéologie *dans* et *par* les discours (Pêcheux, 1975) sur l’écologie.

Si globalement l’existence d’une crise écologique fait consensus, les causes et les solutions divergent (Rumpala, 2003) dans des conceptions et des récits de la « Transition Écologique » en concurrence (Chabot, 2015 ; Theys, 2017). Face à ces communications environnementales contradictoires, paradoxales¹⁸⁰, voire impossibles (Libaert, 2010 ; 2020), il est difficile de proposer une vision claire à partir des innombrables constats, de recommandations, de points

¹⁷⁸ Processus également décrit en sciences politiques avec la notion de « triangulation » ou « l’art de s’approprier les idées des autres en politique ». Triangler « en politique revient à prendre des idées dans l’escarcelle des partis adverses [...] cette stratégie vise à prendre des idées dans des camps ennemis et les faire siennes ». Par laquelle « il est nécessaire de se saisir d’évènements ou de fragments de discours et de faire en sorte de tenir ensemble des éléments épars. Triangler et faire en sorte que l’ensemble reste crédible » (Martin et Richomme-Huet, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Un exemple récent est la récupération et l’appropriation sémantique en 2022 de la formule de « planification écologique » dans les discours politiques d’Emmanuel Macron (La République en Marche), une notion initialement proposée par Jean-Luc Mélenchon (La France Insoumise) au moins depuis 2012. Et Corinne Morel Darleux témoigne que la notion de « planification », ce « mot obus », avait pour but de « produire de la conflictualité politique là où tout le monde se réclamait encore du développement durable. C’était aussi une manière de se différencier des autres partis et de souligner la radicalité de notre projet » (Darleux dans un entretien à Reporterre 2022b, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁷⁹ À ce propos, Marielle Macé (2021) écrit que la parole pourrait être « l’une des régions les plus polluées de la planète [...] des états pourris de la parole, pourris à force de déliaisons, de rétrécissements, d’inattention, de bâclage, de négligence [...] des mots qui polluent quand ils sont non pas prononcés, mais confisqués pour l’être sur un seul versant du monde commun [...] et que cela réclame aussi un réengagement [...] que nous parlions autrement de la nature [...] comme une responsabilité écologique [...] la parole elle-même comme milieu partagé et vulnérable, une zone à défendre [...] le lieu de la syntaxe, là où la parole endosse, pense, et travaille des liens, des nœuds, des attachements [...] qui fait de toute phrase une sorte de biotope, peuplé de réalités qui interagissent » (Macé, 2021, pp. 1-6, en [ligne](#), consulté le 02/02/2021).

¹⁸⁰ Du grec *paradoxos* « contraire à l’opinion commune ». Voir aussi la récurrence du « et en même temps » d’Emmanuel Macron qui peut rejoindre l’analyse pertinente de Günther Anders (2015) : « Le mot clé, quasiment sacré, de l’époque actuelle est "et" » (Anders, 2015, p. 21, cité par Villalba, 2017). « Et » souligne « la possibilité - l’injonction - de cumuler : l’enjeu n’est pas de savoir si l’on peut accéder à cela ou ceci, de détenir ce droit ou celui-ci, d’aller ici ou là, mais bel et bien de posséder ceci et cela, de majorer celui-là et celui-ci, de voir ailleurs et autre part » (Villalba, 2017, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

de vue, de prises de position - souvent antinomiques¹⁸¹. Par un exercice de décentrement, à la fois en dehors et dedans, on peut cependant tenter d'identifier les principales lignes de divergence, de fracture, de dissonance afin de proposer des points de résonance. À la lisière, tenter de rechercher la trame et les « liens sous la toile », traquer la *sub-tela*¹⁸² des idéologies implicites des cadrages dominants des formations discursives sur l'écologie. En somme, comme pour l'expression incontournable de « développement durable » (D'Almeida, 2005 ; Jeanneret, 2010), la nouvelle formule de « *Transition Écologique* » constitue « à la fois un thème (ce dont on parle) et un rhème (ce que l'on en dit) » (Genestier et Jacquenod-Desforges, 2006, p. 20) particulièrement heuristique à « l'âge des transitions » (Chabot, 2015).

Entre voix convergentes et divergentes, nous pourrions y voir une réponse polyphonique (pour ne pas dire cacophonique) d'une société de la seconde modernité « réflexive » (Beck, 2001 [1986]), prenant tant bien que mal conscience et acte de la fréquence croissante des désastres écologiques, événements climatiques et destructions de la biosphère¹⁸³. Or, selon Bruno Villalba (2006), *dire* la crise « dans le domaine de l'écologie, est à présent une vieille tradition, déjà une routine » (Villalba, 2006, p. 384) ; une figure rhétorique dont le « discours médiatique est friand des effets dramatiques » (*ibid.*, p. 386). Mais ce « qu'ils dénoncent est souvent hors proportion de l'entendement routinier de nos sociétés actuelles » (*ibid.*, p. 389). En ce sens, le « discours sur la crise constitue une injonction paradoxale puisqu'il lui faut à la fois répondre aux enjeux à venir sans ignorer la gestion des enjeux présents ; ce qui n'est pas sans soulever de nombreux paradoxes » (*ibid.*). À l'instar du « développement durable », les discours de la « Transition Écologique » sont traversés par une dynamique « centrifuge et centripète¹⁸⁴ » (D'Almeida, 2019) de forces contraires en tension, entre expansion et recentrage, entre diversification et standardisation, qui ensemble disent quelque chose de cette « communication-

¹⁸¹ Et notamment parce que comme l'écrit Braud (2021), « l'écologie est probablement l'une des thématiques sur lesquelles il est le plus difficile de trouver des analyses nuancées » (Braud, 2021, p.5).

¹⁸² C'est-à-dire le « subtil » pour le philosophe Pascal Chabot. Du latin *sub-tela*, sous la toile, le « subtil désigne les fils fondamentaux sur lesquels on tisse, donc les liens importants. Ce qui nous relie aux autres, aux idées, à la terre, à ce qui importe. L'idée est qu'en ces matières aussi, le progrès existe : un progrès subtil, humain. Sans doute le concept phare de tout ce travail » (site-web de Pascal Chabot, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Approche utilisée et éprouvée dans son ouvrage (2015) *L'âge des transitions*, PUF.

¹⁸³ Au-delà des températures records relevées chaque mois pendant ces trois dernières années en France et ses canicules estivales, la sphère médiatique n'a cessé de relayer les mégafeux en Amazonie et en Suède (été 2019), en Australie (hivers 2019, 2020), en Californie et en Sibérie (automne 2020, 2021), en Gironde en France (2022) et le record de tempêtes tropicales en Amérique Centrale (saison 2020). Et pour ne citer que les plus médiatisées : la 6^{ème} extinction massive de la biodiversité, dont la perte des deux tiers des vertébrés (UNEP, CBD, 2020), la recrudescence de la déforestation des forêts tropicales (Global Forest Watch, 2021), l'accélération des fontes de calottes glaciaires et des banquises (Slater *et al.*, 2021) et les inondations en Allemagne (été 2021). En somme les désastres « naturels » ont doublé en 20 ans selon le dernier rapport du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR, 2020, dernière consultation 23/05/22).

¹⁸⁴ « Centrifuge » dans le sens où l'écologie est devenue une dynamique en « expansion, capable d'absorber toute revendication macro ou micro, au risque de devenir une sorte de magma idéologique, prêt à porter, prêt à penser, prêt à dire » (D'Almeida, 2019, p. 310). Et « centripète » car, elle est une question de plus en plus réglementée, cadrée, technicisée, et prescrite dans les textes-cadres et lois avec des objectifs chiffrés à atteindre (p.ex. la Charte de l'environnement, 2005 ; la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, 2015 ; la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable, 2015 ; Stratégie nationale bas-carbone, 2020 ; Loi Climat et Résilience, 2021 ; le *Green New Deal* Européen, 2019 ; l'outil européen de « performance environnementale » et « éco-responsable » des entreprises : *Eco-Management and Audit Scheme* (EMAS) ; ou encore toutes les écocertifications et éco-labellisations ; etc.

monde¹⁸⁵ ». Cependant, à l'inverse d'une normalisation « *top-down* » du « développement durable », nous argumentons que l'écologie provient chronologiquement d'un mouvement centrifuge « *bottom-up* », qui a ensuite été accaparée, cadrée et standardisée par les pouvoirs publics. Néanmoins, ces tensions entre médiations conflictuelles et consensuelles disent quelque chose de la « Transition Écologique », et de manière plus profonde, disent quelque chose de nos rapports en société à la nature. En effet, on pourra considérer que les dynamiques centripètes tendent à réifier la nature en tant qu'objet extérieur dans un cadrage anthropocentré déjà institué, et à l'inverse, le mouvement centrifuge des discours alternatifs sur l'écologie tente de subjectiviser la nature, dans une ouverture écocentrée instituant de nouvelles manières possibles de penser, dire et faire société avec la nature.

Cette proposition rejoint l'analyse de Niklas Luhmann dans son ouvrage *Ökologische Kommunikation*¹⁸⁶ (1986). Dans ce dernier, Luhmann met en évidence un ajustement continu de la société aux changements environnementaux, parlant de « *résonance*¹⁸⁷ », et qui permet de comprendre comment le système change en permanence pour s'adapter à ses propres changements. Selon l'auteur, les risques écologiques doivent « interroger les conditions dans lesquelles les faits et les transformations de l'environnement sociétal trouvent de la résonance dans la société » (Luhmann, 1986, p. 28). Avec cette notion, il souligne l'accroissement et le décalage des communications environnementales qu'entretient le système social avec son environnement « naturel » conduisant à une posture « d'auto-observation sociale » du risque. Cependant, cette réflexivité des changements environnementaux produit « trop peu de résonances aux menaces écologiques » (*ibid.*, p. 144) au sein de la société puisque les réponses sont trop divergentes, non-coordonnées et pas assez unifiées. Mais surtout parce que l'environnement est généralement considéré comme un système externe à celle-ci - comme l'indique le mot « environnement » lui-même¹⁸⁸. Le sociologue esquisse selon nous, ici, une

¹⁸⁵ Car à l'instar du développement durable, la question écologique s'est maintenant « incontestablement imposée, mais ce faisant elle s'est complexifiée et diversifiée au point d'englober quasiment tous les acteurs et tous les problèmes de la planète » (D'Almeida, 2019, p. 310).

¹⁸⁶ En anglais *Ecological Communication* (1989). À notre connaissance, l'ouvrage n'est pas traduit en français mais le titre allemand complet permet de saisir les questions soulevées par Luhmann : *La communication écologique. La société moderne peut-elle s'adapter aux dangers écologiques ?* À l'inverse d'Ulrich Beck, ses analyses sont globalement très pessimistes.

¹⁸⁷ Cette notion luhmannienne a inspiré le titre de la thèse. Titre qui fait aussi référence à un autre ouvrage d'un sociologue, lui aussi allemand, Hartmut Rosa (2018 [2016]) *Résonance : Une sociologie de la relation au monde*, La Découverte. Notre affiliation à ce dernier nous semble particulièrement pertinente car comme nous l'indique Wallenhorst (2019) : « Rosa fonde son approche, qu'il qualifie de sociologie de notre relation au monde, dans le prolongement de l'héritage de la phénoménologie du français Maurice Merleau-Ponty, des penseurs allemands de l'école de Francfort (Herbert Marcuse, Theodor Adorno, Walter Benjamin, ou Alex Honneth), mais aussi dans une reprise du concept de sentiment d'efficacité personnelle du psychologue canadien Albert Bandura » (Wallenhorst, 2019, p. 137). Avec l'idée prospective qu'un « autre type d'être-dans-le-monde est possible, mais il ne pourra résulter que d'une révolution politique, économique et culturelle à la fois simultanée et concertée » (Rosa, 2016, p. 38, cité par Wallenhorst, 2019, p. 138).

¹⁸⁸ Selon l'Ortolang du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), l'étymologie remonte *circa* à 1265 avec « *environemanz* » signifiant « circuit, contour ». L'environnement est ainsi généralement appréhendé comme « [l']ensemble des choses qui se trouvent aux *environs*, *autour* de quelque chose » ; « [l']ensemble des éléments et des phénomènes physiques qui *environnent* un organisme vivant, se trouvent *autour* de lui » ; ou encore « [l']ensemble des conditions matérielles et des personnes qui *environnent* un être humain, qui se trouvent *autour* de lui » (CNRTL, en [ligne](#), nous soulignons, dernière consultation 23/05/22). Si l'environnement indique clairement quelque

perspective anthropologique de la communication que l'on entrevoit également chez Moscovici, et que Benoit (2004) définit avec Winkin (1996) à partir de la culture comme « matrice sociale » constituée d'actes de communication. Et dont l'objectif est de mettre en évidence « par observation participante les cadres de perception et d'organisation par lesquels certains phénomènes naturels et sociaux sont tenus, dans un groupe social donné, pour des événements ou des actes de communication » (Benoit, 2004). Une « grille » permettant de « lire le monde social d'un point de vue communicationnel » et la description des catégories par lesquelles les « membres d'une culture construisent le monde dans lequel ils vivent, à savoir leur "sens commun" compris comme "sens constitué" organisant la "vie quotidienne" » (*ibid.*). Cette conception « méta-communicationnelle », comme phénomène social, rejoint selon nous le champ de recherche de la « communication environnementale », telle que définie par Catellani *et al.* (2022), et qui consiste dans l'analyse des « relations entre l'humain et la nature, et les impacts de l'humanité sur l'environnement et l'environnement sur la société, du point de vue des aspects communicationnels de ces interactions complexes » (Catellani *et al.*, 2022, p.1). Dans ce cadre, la question écologique, en posant une interrogation existentielle - celle de l'habitabilité de la Terre - amplifie les différentes manières de dire la crise écologique, et dont l'analyse est à même de révéler les formes de dissonance et de résonance.

En évoquant l'émergence tardive des recherches en SIC sur la communication environnementale, Francine Boillot-Grenon, dans le numéro d'*Hermès* n°71 de 2015, souligne le « formidable champs de confrontations idéologique, sémantique, territoriale, médiatique, technique » offert par l'intégration de l'environnement (aujourd'hui l'écologie) dans les SIC¹⁸⁹ (Boillot-Grenon, *in* Libaert, 2016, p.23). À cet égard, il nous semble opportun d'éclairer la notion de « communication environnementale ». Même s'il est difficile, comme le font remarquer Marty, Burguet et Marchand (2008), de délimiter un champ homogène de la « communication environnementale » avec la diversité des « jeux d'acteurs¹⁹⁰ » discourant à propos de l'environnement. Ils proposent plutôt de prendre en compte « une diversité à la fois

chose d'extérieure, ce qui environne, il affecte (in)consciemment nos manières de dire et faire au quotidien. L'argument central ici, est que les manières de voir et de signifier l'environnement, affectent également la manière dont nous agissons dans celui-ci. Dans cette perspective « l'environnement n'est pas une donnée, un simple milieu ou décor de la vie humaine mais une construction théorique dans laquelle se joue et se discutent les conditions du vivre ensemble » (D'Almeida, 2005, p. 12). Nous approfondissons les enjeux sémiotiques de cette notion dans les sections suivantes, et plus spécifiquement au travers des représentations sociales de « l'environnement » dans le chapitre 6, et dans le cadre de nos analyses des représentations de l'écologie, renvoyant à cette notion (chapitre 8).

¹⁸⁹ L'ouvrage *Les mots de l'écologie* (2019) édité par Valérie Bonnet et Albane Geslin peut être un exemple abouti de cette heuristique qu'ouvre l'écologie aux SIC.

¹⁹⁰ Debuyst *et al.* (2001) nomment des « jeux d'acteurs » au sein de la thématique environnementale, « confrontant militants écologistes, élus politiques et entrepreneurs, dont les intentions et les logiques d'appréhension de l'environnement sont largement divergentes, voire antagonistes. Chacun d'eux propose alors son propre univers de discours, dépendant de son appréhension de la question environnementale et du statut qu'il occupe vis-à-vis de celle-ci » (Debuyst *et al.*, 2001, cités par Marty, 2010, p. 88).

de la teneur des discours et des représentations et attitudes induites par ces derniers vis-à-vis des questions d'environnement ¹⁹¹ » (Marty, Burguet et Marchand, 2008, p. 1). Cette interprétation peut être complétée par la définition de la communication environnementale de l'Association Internationale en Communication Environnementale (IECA), et qui aborde la question naturelle, à savoir : « toutes les diverses formes de communication interpersonnelle, de groupe, publique, organisationnelle et médiatisée qui constituent le débat social sur les problèmes et enjeux environnementaux et notre relation avec le reste de la nature¹⁹²». Nous parlerons donc en suivant des communications environnementales.

Catellani *et al.* (2019) nous rappellent que l'étude des communications environnementales articule une approche propre aux SIC, comprenant les trois *foci* : 1) production des messages, 2) analyse des contenus en circulation et 3) analyse des effets de ces messages. Dans cette approche classique en SIC, la théorie des représentations sociales (TRS) est principalement intéressante dans l'optique de comprendre l'articulation de la production, la circulation, la réception et la traduction en actes de l'écologie en société. Car comme nous aimons à le rappeler, les représentations « circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux » (Jodelet, 1989, p. 48). En effet, selon son concepteur, la TRS permet d'appréhender la production, la circulation et le contenu des savoirs dans le sens commun (Moscovici, 1984). Cette perspective heuristique du sens commun rejoint celui d'Anthony Giddens¹⁹³ (1987) pour qui le « sens commun, en tant que mode d'accès à "l'objet" des sciences sociales, ne se corrige pas à la lumière de ce que ces dernières "découvrent" ; bien au contraire, il est la condition même qu'il faut remplir pour pouvoir faire de telles "découvertes" » (Giddens, 1987, p. 402). *In fine*, notre définition des communications environnementales revient à ce que nous avons signifié en introduction. Celles-ci peuvent être comprises comme l'expression existentielle des sociétés dites « réflexives » en quête de sens dans son *oikos* et entrevue dans une démultiplication des *dire*s et des *faire*s l'écologie. C'est-à-dire, un ensemble de discours performatifs que la société tient sur elle-même à l'aune des enjeux écologique, sur sa propre viabilité et sur son à-venir, convoyant par ce biais des rapports à la nature socio-historiquement situés, qui méritent d'être interrogés et examinés.

¹⁹¹ L'étude de Marty *et al.* (2008) a montré que ces acteurs « développaient des discours extrêmement différents tant sur leur fond que sur leur forme pour parler d'environnement : mobilisation collective, débat politique et action écologique globale pour les militants écologistes, mise en avant des efforts et techniques de gestion environnementale et de la consommation éthique pour les acteurs économiques, information territorialisée, éducation individualisante et incitation à l'éco-citoyenneté pour les pouvoirs publics » (citée par Marty, 2010, p. 88).

¹⁹² IECA. Définition utilisée aussi par le GER - CESS, consulté dernièrement le 12/04/2021.

¹⁹³ Giddens, A. (1987) *La Constitution de la société*. PUF.

1.3 Une « ambiance discursive » de l'écologie et ses effets de médiation

Pour ce qui est de l'influence des communications environnementales sur les esprits et les comportements des citoyens, les postulats divergent et certains préfèrent parler de médiation¹⁹⁴. Comme l'indique Gousset (2021), la question des « effets des médias » a été soulevée du « côté de la réception » par une pléthore d'études et a fait l'objet de débats théoriques importants¹⁹⁵. Par exemple, des travaux classiques sur les grands sondages américains portant sur les attitudes et opinions de Lasswell¹⁹⁶, sur les leaders d'opinion et l'influence à double étage de Katz et Lazarsfeld (1940, 1955), en passant par les théories de la mise à l'agenda de McCombs et Shaw (1972) et celles du cadrage discursif d'Iyengar (1991), et dans le champ environnemental (Dryzek, 2013 [1997]; Hajer et Versteeg, 2005 ; Novikau, 2016), avec des développements considérables sur le cadrage médiatique de l'enjeu climatique¹⁹⁷ (Comby, 2015 ; D'Almeida et Lins-Peliz, 2019 ; voir les méta-analyses¹⁹⁸ de Li et Su (2018) et de Badullovich, *et al.* (2020)). Bien que certains auteurs affirment que les communications médiatiques influencent peu ou prou les comportements (Ellen, 1994 ; Finger, 1994) ou encore indirectement ceux-ci (Marchand, 2016), d'autres assurent que la communication aboutit à un effet cumulatif (Oskamp, 1984, cité par Pol, *et al.*, 2010). La communication environnementale des *mass médias*¹⁹⁹ peut cependant s'avérer importante pour les comportements effectifs dans la mesure où ce type de communication enracine et consolide des valeurs et des normes sociales partagées qui agissent comme référents collectifs (Pol, *et al.*, 2010). On retiendra ici, que dans l'agenda-setting accru de la question écologique - sa hiérarchisation, cadrage, répétition, et thématization informationnelle - les médias ne dictent pas tant ce qu'il faut penser mais ce à quoi il faut penser²⁰⁰ (Cohen, 1963, cité par Marchand, 2016), et ajoutons, les médias cadrent les points de vue légitimes de penser ce « quoi ». Comme l'indique Marchand (2016), le modèle de l'agenda-setting « postule un transfert de saillance d'objets et la saillance de leurs attributs depuis les médias vers l'opinion publique » (Marchand, 2016, p. 384). En somme, les « idées et questions ayant reçu les plus grands traitements

¹⁹⁴ Notion que l'on retrouvera également dans le regard ternaire Ego-Alter-Objet moscovicien.

¹⁹⁵ Voir également Nicole D'Almeida (2014) « L'opinion publique », *Hermès, La Revue*, Vol. 3, n°70, pp. 88-92.

¹⁹⁶ Voir p.ex. : Lasswell, H.D. (1948) « The structure and function of communication in society ». In Bryson, L. (Ed.) *The communication of ideas*, Harper and Row : New York, pp. 37-51.

¹⁹⁷ P.ex. la [communication climatique de Yale](#) et le fameux [Climate Outreach](#) au Royaume-Uni, dernières consultations 23/05/22.

¹⁹⁸ Voir : Li, N. et Su, L. (2018) « Message Framing and Climate Change Communication : A Meta-Analytical Review ». *Journal of Applied Communications*, Vol. 102, Issue 3. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4148/1051-0834.2189>, dernière consultation 23/05/22 ; et Badullovich, N. Grant W.J. et Colvin, R.M. (2020) « Framing climate change for effective communication : A systematic map ». *Environmental Research Letters*, Vol. 15, Issue 12. Disponible en ligne : <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aba4c7/meta>, dernière consultation 23/05/22.

¹⁹⁹ Pour une vue d'ensemble, voir : Hansen, A. (2018) *Environment, Media and Communication*. London, Routledge (2^{ème} édition).

²⁰⁰ Comme l'indique Cohen (1963), les « médias peuvent ne pas parvenir tout le temps à dicter aux gens ce qu'il faut penser, mais ils sont d'une redoutable efficacité pour leur dire ce à quoi il faut penser » (Cohen, 1963, cité par Marchand, 2016, p. 384).

médiatiques tendent à devenir celles qui concernent le plus le public ou *plutôt celles par lesquelles le public se sent le plus concernés*²⁰¹ » (*ibid.*, nous soulignons). Concernant la thématique environnementale, le sociologue Jean-Paul Bozonnet (2005) suggère que ladite conscience « environnementale » s’acquiert en grande partie « par une médiation institutionnelle qui définit, mesure et porte à la connaissance du public les dégradations de l’environnement » (Bozonnet, 2005, p. 54). Il ajoute que cette médiation s’appuie sur des « énoncés scientifiques et des normes fondées elles-mêmes sur des valeurs. Or, celles-ci sont plus ou moins intenses et la cohérence du discours est plus ou moins forte selon le degré de conviction » (*ibid.*). C’est ainsi que « l’appropriation de la norme d’écocitoyenneté peut être affectée par les modalités de sa diffusion et de sa réception » comme l’indique Ginsburger (2020, p. 49). Une norme écocitoyenne qui a « transité par des discours et des dispositifs publics de prescription » qui « s’incarnent notamment [...] dans les campagnes publiques de sensibilisation aux questions environnementales et d’information » (*ibid.*) et portées, entre autres, par les associations EEDD. Et comme le montre Pautard (2007), la « diffusion du message éco-citoyen dépend largement de la façon dont celui-ci est mis en œuvre par le politique, relayé et transformé par les médiateurs, et *approprié* par les individus qui en sont destinataires » (Pautard, 2007, p. 5, nous soulignons). Cette dernière proposition renvoie notamment au regard psychosocial²⁰² en ce qui concerne la manière dont on conçoit en réception le traitement plus ou moins socialement situé de l’information. D’autres enquêtes ont également marqué « durablement les études sur la réception » poursuit Gousset (2021), notamment dans le « sillage des travaux pionniers du *Centre for Contemporary Cultural Studies* (CCCS) de Birmingham dans les années 1960 » (p.ex. Neveu et Mattelart, 2008). Ces « traditions de recherche ont engendré un nombre important d’enquêtes se situant "du côté du public" (p.ex. Le Grignou, 2003) et analysant la réception des produits culturels²⁰³ en prenant au sérieux ses ancrages sociaux » (p.ex. Balland, *et al.*, 2015 - auteur cités²⁰⁴ par Gousset, 2021). Ce dernier point est selon nous l’une des questions centrales que traite la théorie des représentations sociales, notamment en permettant d’appréhender d’une part l’origine, la nature

²⁰¹ Par exemple Rouquette (2007) montre que c’est au « moment où l’on parle dans les médias mais aussi dans les discussions quotidiennes, et à partir du moment où la pollution de l’air constitue un objet de débat public, que la qualité de l’air devient un objet de représentation sociale » (Rouquette, 2007, cité par Navarro, 2016, p. 271). Et Roussel *et al.* (2009) constatent par exemple que les « classes sociales les plus défavorisées ont une vision plus négative des problèmes de pollution atmosphérique et perçoivent un risque sanitaire plus élevé » (Roussel *et al.*, 2009, cité par Navarro, 2016, p.271). Et ce qui va donc jouer c’est « l’expérience indirecte », c’est-à-dire les « croyances populaires, les informations des médias et les opinions partagées socialement. Dans ce sens, le risque de pollution de l’air est indissociable de son élaboration en tant qu’objet social à travers la culture, la communication et la mémoire collective » (Navarro, 2016, p. 271).

²⁰² Voir : Marchand, P. (2004) *Psychologie sociale des médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

²⁰³ Dans le cadre des médias sociaux, voir p.ex. : Hynes, N. et Wilson, J. (2016) « I do it, but don't tell anyone ! Personal values, personal and social norms : Can social media play a role in changing pro-environmental behaviours ? » *Technological Forecasting & Social Change*, 111, pp. 349-359. Article disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

²⁰⁴ Gousset (2021) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

et la fonction communicationnelle²⁰⁵ de nos modes de penser et agir. Et permet de souligner, d'autre part, la réception éminemment sociale et située des communications environnementales, qu'elles soient médiatiques, institutionnelles, interpersonnelles, associatives ou encore commerciales. En effet, les individus et les groupes sociaux ne sont pas tous exposés aux mêmes sources, quantités et qualités informationnelles, et même s'ils l'étaient, ils ne retiendraient pas les mêmes contenus informationnels, ne serait-ce que par leurs intérêts divergeant sur l'écologie. Dans le cadre de cette thèse, nous n'investiguons pas ces différentes sources explicitement, la question qui nous intéresse étant surtout de savoir ce que les citoyens retiennent de tous ces messages écologiques et ce qu'ils en font. Nous parlerons alors d'une « ambiance discursive » de l'écologie dans une approche méta-communicationnelle luhmanienne (Luhmann, 1986), pour décrire globalement les tendances du discours social (Angenot, 1989, 2006) sur l'écologie. En tachant toutefois de préciser les contours et logiques rhétoriques d'un discours dominant actuel de la « Transition Écologique ». Et en réception, nous considérons que les représentations sociales de l'écologie sont marquées par cette « ambiance discursive », et participent à la circulation de certains de ses attributs informationnels dans les interactions interpersonnelles. L'analyse des contenus représentationnels permettrait d'apprécier leur coloration locale et socialement teintée par les différents intérêts, enjeux axiologique et identitaire que l'écologie suscite dans les groupes d'appartenances des citoyens.

Une des manières de caractériser cette « ambiance discursive » de la « Transition Écologique », peut être opérée par le truchement et l'identification des principaux mots-pivots qui forment et structurent cette constellation lexicale gravitant autour de la « nébuleuse écologique ». Comme l'écrit Nicole D'Almeida (2005), le « choix des mots n'étant jamais indifférent mais toujours révélateur d'une manière de voir, de penser et poser une question » (D'Almeida, 2005, p. 16). En effet, entre « o-vert-dose » et « vert à moitié vide », ces tropes sont devenus les mots balises qui jalonnent le discours écologique en convoquant et invoquant tout un système de représentations, d'univers sémantiques et de pratiques²⁰⁶ (Mülhausler et Peace, 2006). Ce système lexical cadre ainsi une fenêtre d'Overton²⁰⁷ écologique : un espace de l'acceptable et

²⁰⁵ Comme l'indique Jodelet (1989), les « instances et relais institutionnels, les réseaux de communication médiatiques ou informels interviennent dans leur élaboration, ouvrant la voie à des processus d'influence, voire de manipulation sociale - et nous verrons qu'il s'agit là de facteurs déterminants dans la construction représentative. Ces représentations forment un système et donnent lieu à des "théories" spontanées, des versions de la réalité qu'incarnent des images ou que condensent des mots, les uns et les autres chargés de significations - et nous verrons qu'il s'agit là des états qu'appréhende l'étude scientifique des représentations sociales » (Jodelet, 1989, p. 35).

²⁰⁶ Voir également : Fill, A. F et Penz, H. (2018) *The Routledge Handbook of Ecolinguistics*, Routledge.

²⁰⁷ La notion de « fenêtre », développée par Joseph P. Overton (1990), lobbyiste du *think tank* libéral américain Mackinac, définit le périmètre de ce qui peut être dit au sein d'une société : l'ensemble du dicible dans l'espace public. Selon ce dernier, le « concept de base est que les politiciens sont limités dans les idées politiques qu'ils peuvent soutenir - ils ne poursuivent généralement que des politiques largement acceptées

du légitime, de ce que l'on peut *dire, penser et agir* - l'espace du dicible du discours social (Angenot, 1989) sur l'écologie. Autrement dit, un « corridor du discours » écologique (Berlan, *et al.*, 2022). Dans une approche méta-communicationnelle, Marc Angenot développe une théorie du discours social (Angenot, 1989 ; Carbou, 2015) afin de rendre compte du « *Zeitgeist*, qui est la manière dont les sociétés se connaissent en parlant et en écrivant, dont, en une conjoncture donnée, l'homme-en-société se narre et s'argumente ». C'est-à-dire un « Système » composé de « règles de production et d'organisation des énoncés, les typologies et topographies, les répertoires topiques et les présupposés cognitifs, la logique de division du travail discursif qui, pour une société donnée, semblent organiser et délimiter le dicible²⁰⁸ » (Angenot, 2006). Dans cette matrice sémantique, la redondance des thèmes, topoï et significations écologiques participent, entre sédimentation et innovation sémiotiques, à générer une « atmosphère écocitoyenne » pour ne pas dire, à l'instar d'un Bourdieu (1979), une « atmosphère culturelle » nouvelle (Ginsburger, 2020). Un moment maïeutique de l'écologie, un point de basculement de la (re)configuration sociale (Elias, 1991) et un élargissement des « contours de l'énonçable » (Oger, 2019) - à savoir ce qui « peut et doit être dit » (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971, p.102, cités par Oger, 2019) à propos de l'écologie.

Afin d'y voir plus clair, nous proposons donc en suivant une carte sémantique de cette nébuleuse pour mieux s'y repérer et afin d'apprécier la manière dont la question écologique est pensée et posée dans la « Transition Écologique ».

dans la société comme des options politiques légitimes. Ces politiques se trouvent à l'intérieur de la fenêtre d'Overton. D'autres idées politiques existent, mais les politiciens risquent de perdre le soutien populaire s'ils défendent ces idées. Ces politiques se trouvent en dehors de la fenêtre d'Overton. Cependant cette fenêtre est amenée à la fois à changer et se développer, augmentant ou réduisant le nombre d'idées » (Mackinac, en [ligne](#), notre traduction, dernière consultation 15/09/22).

²⁰⁸ Angenot (2006), disponible en [ligne](#), consulté le 09/10/2019. Une sociocritique du texte se rapportant finalement aux imaginaires sociaux comme institution ou totalité organisante, c'est-à-dire « l'ensemble des façons et des moyens langagiers par lesquels une société se représente ce qu'elle est, ce qu'elle a été et ce qu'elle peut devenir, totalité que Marc Angenot conceptualisera plus tard à sa manière comme l'ensemble interactif des énoncés produits dans un état de société donné, ce qu'il nomme le "discours social" » (Popovic, 2014, p. 160). Popovic, P. (2014) « De la sémiologie sociale au texte : la sociocritique ». *Signata, Annales des sémiotiques*, 5, pp. 153-172. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/signata.483>, dernière consultation 23/05/22.

1.4 Les mots et maux de la Transition Écologique

« Les institutions politiques et les médias nous abreuvent quotidiennement des mots, qui lancés dans le débat public, peuvent se draper d'une fausse ambition de transformation sociale ou au contraire nous déposséder de leur pouvoir subversif initial. Ces mots, généralisés dans les discours, les représentations, les idées, se muent ainsi en "cheval de Troie" d'une grammaire au service d'un modèle de développement dominant. Contribuer à retrouver le sens originel de ces mots, tenter de les redéfinir ou au contraire de déconstruire l'imaginaire qu'ils véhiculent, telle est la proposition de cette section²⁰⁹ »

Dans l'objectif qui est le nôtre - saisir le gouffre entre dire et faire l'écologie - il peut être utile de déconstruire les discours de l'écologie dans la mesure où le discours est compris comme un « système de pensées composé d'idées, d'attitudes, des cours d'action, des croyances et des pratiques qui systématiquement construisent les sujets et les mondes desquels ils parlent » (Lessa, 2006, p. 283, notre traduction). Dit autrement, un discours est une collection spécifique de mots ou de phrases qui ont une signification particulière et par ce biais, contribue à la construction du monde tout en témoignant de l'épaisseur socio-historique dans lequel le discours s'inscrit, notamment dans sa mise en action.

Comme le souligne Fabrice Flipo (2021), les mots sont généralement utilisés de manière performative²¹⁰ dans les communications politiques²¹¹, et ce, en « fonction de l'effet de mobilisation qu'ils peuvent avoir sur les publics visés, et notamment sur les relais d'opinion » (Flipo, 2021). Il observe que les mots de l'écologie utilisés dans les communications environnementales recouvrent souvent une longue histoire des idées politiques, et peuvent être compris comme des marqueurs d'affiliation écologique selon la couleur idéologique de l'énonciateur plus ou moins écologiquement engagée (et engageante). Ainsi, l'archéologie lexicale de l'écologie permettrait de mettre à jour les « humus » idéologiques et philosophiques dans lesquels les différents discours de l'écologie prennent racines, fleurissent, s'entrecroisent et se nourrissent aujourd'hui pour produire autant d'interprétations variées que d'énoncés sur la situation²¹² (Afeissa, 2014). Nous pouvons, par exemple, évoquer les huit courants de la pensée écologique identifiés par Bourg et Whiteside (2017a), renvoyant à une écologie :

²⁰⁹ Introduction proposée dans les excellentes chroniques « La guerre des mots » du journal *Transrural initiatives*.

²¹⁰ Dans le sens d'Austin (2018 [1962]) ou « comment les mots peuvent faire les choses ». Et ce caractère performatif s'exerce « également à l'aide d'instruments de mesures et d'indicateurs chiffrés donnant une place essentielle à l'expertise et à la recherche scientifique. D'une part, ces dernières interviennent en amont dans l'actualisation des formes et des dispositifs d'évaluation. D'autre part, elles s'inscrivent dans une démarche d'aide à la décision qui vise à favoriser l'intégration de ce nouveau référentiel de l'action publique par des dispositifs sociotechniques » (voir AC/DD, 2010-2016, en [ligne](#), dernière consultation le 15/09/22).

²¹¹ Gerstlé, J. et Piar, C. (2016[2004]) *La communication politique*. Armand Colin. Cités par Flipo (2021).

²¹² Voir notamment : Afeissa, H-S. (2014) *La fin du monde et de l'humanité. Essai de généalogie du discours écologique. L'écologie en question*. PUF.

malthusienne, arcadienne, autoritaire, institutionnaliste, catastrophique, *grass-root*, constructiviste et anarchique.

Dans cette diversité de réponses, il existerait néanmoins une certaine stabilisation des énoncés qui se manifesterait par les cooccurrences de mots, de slogans et des formules - un ensemble d'unités lexicales figées (Krieg-Planque, 2009) - et qui se caractériserait par l'effacement de la conflictualité. Un « lissage du discours » (Krieg-Planque, 2010) qui tente de gommer la contradiction²¹³ entre croissance économique et préservation de la nature, qui engendre des formules oxymoriques du type « développement durable », « croissance verte » ou « croissance écologique » révélant ainsi plusieurs formes de « dissonance communicationnelle ». Celles-ci peuvent, dans un second temps, nous éclairer sur leurs fonctionnements discursifs et leurs limites, à la fois dans la quête de légitimation de l'action publique mais aussi dans la performativité²¹⁴ des injonctions qu'ils prescrivent. Comme l'indiquent Valérie Bonnet et Albane Geslin (2019) dans l'introduction des « Mots de l'écologie », n°119 de la revue *Mots. Les langages du politique*, « rien n'est plus politique que l'acte de désigner » (citant Chetouani et Tournier 1994, p. 4). Ainsi poursuivent-elles, les « logiques de nomination et de catégorisation inhérentes [...] les choix lexicaux, peuvent être vecteurs d'axiologie, convoquer des discours autres, par le truchement de divers tropes sémantiques » (Bonnet et Geslin, 2019, pp. 10-11). En effet, si le discours institutionnel est un moyen d'action qui permet de mettre en œuvre une décision politique, et que « pour les institutions le choix des mots et des expressions sont très signifiants et reflètent les points de vue de celles-ci » (Krieg-Planque, 2012 citée par Simon, 2013, p. 430), la dimension sémantique n'est pas déconnectée de la dimension politique (Dryzek, 2005, cité in Rumpala, 2010b). Il peut être intéressant, dans un premier temps, d'identifier les mots clefs et les formules employés orbitant autour de la « nébuleuse écologique » afin de préciser les contours de son univers lexical diffusé et circulant dans l'espace public au travers de la « Transition Écologique » ; puis d'exposer, dans un deuxième temps, ses principales manières de la penser et de la dire.

²¹³ Comme nous l'indique Foucault (1969), ces contradictions sont constitutives de l'historicité même du discours. La contradiction « se révèle finalement comme principe organisateur : c'est pour la fuir, alors qu'elle renaît sans cesse à travers lui [le discours], qu'il se poursuit, et qu'il recommence indéfiniment ; c'est parce qu'elle est toujours en deçà de lui, et qu'il ne peut donc jamais la contourner entièrement, qu'il change, qu'il se métamorphose, qu'il échappe de lui-même à sa propre continuité. La contradiction fonctionne alors, au fil du discours, comme le principe de son historicité » (Foucault, 1969, p. 197, cité par Dufour, 2011).

²¹⁴ À l'instar de Nicole D'Almeida (2019) on peut effectivement s'interroger sur la « "performativité" de ce discours devenu discours d'évidence à la suite d'un gigantesque travail de position, d'exposition, d'imposition d'un cadre lexical qui est aussi un cadre de vie et de pensée mobilisant des valeurs morales (invocation du bien commun), politiques (mise en avant de principes de justice et de solidarité) et esthétiques (évocation du beau et du laid) » (D'Almeida, 2019, p. 315).

1.5 De « l'environnement » à « l'écologie »

« L'écologie s'est glissée dans les mots.
Ce bric-à-brac de mots verts est là, partout²¹⁵ »

Si l'on a longtemps porté les discours sur la « nature²¹⁶ », le « milieu » puis sur l'environnement²¹⁷ (D'Almeida, 2005), c'est l'écologie qui est bel et bien inscrite dans les agendas politiques et médiatiques aujourd'hui en France²¹⁸. Il s'agit de faire de l'écologie un de ces mots qui, comme le « développement durable », réussissent socialement lorsqu'ils « sont capables d'agglomérer chez des locuteurs très divers une pluralité de sens qui flirte avec la confusion, d'être perçus comme les réceptacles de promesses et de valeurs diverses » (Comby, 2009a). En effet, comme le constate Fracchiolla (2019), « d'abord omniprésent, "environnement" disparaît au profit de "écologie" » (Fracchiolla, 2019, p. 27). Plus précisément, Geneviève Petiot (1994) constate « l'installation du mot [« écologie »] et du concept dans le vocabulaire non scientifique entre 1974 et 1977 » incarnée par les mouvements associatifs et son dérivé « écologisme » vers 1975 selon *Le Larousse historique* (Petiot, 1994, p. 71). Dans l'analyse lexicométrique des déclarations de politique générale des Premiers ministres de la V^{ème} République (1959-2014), Pascal Marchand (2015) montre comment « écologie » entre dans les discours politiques institutionnels par le biais du terme symbolique « environnement ». Le terme « écologiste » quant à lui, apparaît dans les années 1970 et se rapporte essentiellement à des mouvements protestataires et ce, pour une vingtaine d'années (Marchand, 2015, p.44). Étant déjà considérée comme un « terme omnibus dans un flou sémantique », la notion de « environnement » désigne « ce qui entoure²¹⁹ », ce qui est « aux environs » et son sens actuel

²¹⁵ Baille, R. Frioux, D. Jenni, A. et Schmid, L. (2021) « Entremetteur, révélateur, émancipateur : le roman d'écologie ». *AOC*, 16 avril 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. AOC est un site de diffusion scientifique avec des articles écrits par des chercheurs. N'étant pas une revue académique, l'expression y est plus libre, ce qui rend souvent le propos plus directe et intelligible, et notamment la posture de chercheur plus explicite.

²¹⁶ « Dans les discours relatifs à l'écologie » comme le suggère Thiery-Seror (1996) le terme « nature » est « progressivement remplacé par le terme "environnement", signe de la prééminence de la vision anthropocentriste classique dans notre culture des rapports homme-nature » (Thiery-Seror, 1996, p. 7). Et comme l'indiquent Charles et Kalaora (2007), le « champ et la notion d'environnement dérivent de la protection de la nature qui en a constitué l'amorce historique dans la seconde moitié du XIX^e siècle » (Charles et Kalaora, 2007, p.128). Voir également la section 3.2 pour l'évolution des usages des deux termes dans l'éducation à l'environnement.

²¹⁷ L'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE, 2013) précise que selon *Le Robert*, le terme actuel de « environnement » date de 1964, mais aussi du XIII^{ème} siècle. Ainsi « pendant plusieurs siècles, c'était devenu un mot anglais avant de redevenir un mot français, très récemment », le « mot était passé du français à l'anglais, de l'anglais à l'américain et il nous revenait au travers de l'Atlantique » (AHPNE, 2013, p. 132 et p. 147). Terme toujours utilisé dans le monde anglophone, « *environmentalism* », pour décrire les mouvements écologistes, notamment dans les recherches de « *Environmental discourses* » (cf. les travaux de Dryzek et pour des revues : Mühlhäusler et Peace (2006) et Novikau (2016)) et dans les études des « *pro-environmental behaviors* » qui foisonnent en psychologie sociale américaine (et sur lesquelles nous nous appuyons). Comme indiqué en introduction, dans cette thèse, nous comprenons la question « écologique » comme l'ensemble des questions climatiques et environnementales, l'écologie renouvelant celles-ci avec les questions sociales et politiques.

²¹⁸ Néanmoins, Neveu (1999) précise qu'au début des années 1980, « aucun ministère n'est spécifiquement chargé de gérer centralement ces problèmes. Il n'existe guère de journalistes spécialisés sur ce domaine. Les problématiques environnementalistes sont largement ignorées par les entreprises. Aucun contentieux significatif ne permet une spécialisation des juristes sur ces questions. Les écologistes eux-mêmes sont faiblement organisés » (Neveu, 1999, p.53). Voir : Neveu, É. (1999) « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». *Réseaux*, Vol. 7, n°98, pp. 17-85. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180, dernière consultation 23/05/22.

²¹⁹ Comme le note Thiery-Seror (1996) « l'environnement » se distingue de la « nature » en ce sens « qu'il est constitué par la nature et le construit humain », c'est-à-dire que la « nature est pensée par l'homme à travers une culture et que cette réfraction constitue la notion

est « fortement en corrélation avec la question de la crise écologique » (Bodt, 2014, p.28). C'est au nom de l'écologie qu'il faut agir, pour protéger l'environnement. La crise environnementale s'est mutée en crise écologique ; la cause environnementale est devenue une cause écologique. Nous sommes passés d'une « grammaire environnementale » (Bonneuil et Fressoz, 2013) à une grammaire de l'écologie rassemblant un « patchwork d'objets et de questions très variés » (Nedjar, 2000, p.4) légué par le concept d'*environnement*. Néanmoins, comme le précise Petiot (1994) : « d'emploi courant, *environnement* est de plus susceptible d'acceptations "technique" de l'ordre du législatif et sa quasi-synonymie avec *écologie* se double alors d'emplois spécifiques, plus strictement de l'ordre politique » (Petiot, 1994, p. 73). Mais l'écologie se conjugue aussi avec l'ordre économique et dont l'usage croissant de l'éco-préfixe²²⁰ témoigne de l'appropriation des « mots verts » et slogans prêts à consommer²²¹ (Bonnefille et Mamère, 2016).

« Écologie » aurait ainsi remplacé « environnement » en perte de performativité²²², ce dernier étant en « proie à une forme de fatalité lexicale ». Car les « mots auxquels nous recourons pour tenter de désigner les maux environnementaux sont en effet le plus souvent décalés et inadéquats. Pis encore, ils induisent une euphémisation des problèmes et encouragent la mollesse des réactions » (Bourg, 2015, p. 137). Ainsi, tout comme pour *environnement*, l'écologie est devenue une « sorte d'auberge espagnole conceptuelle » qui « cristallise tout ce qui est perçu comme dysfonctionnement social ou comme dégradation aussi bien au niveau quotidien et directement vécu qu'à celui de la planète entière à travers ce que les médias en montrent ou en disent », c'est-à-dire « les usages politiques et sociaux de cette notion » (Champagne, 1997, p. 74 et p. 78). Enfin, notons le retour du mot « nature » dans les discours portant sur l'écologie et dont l'usage croissant est signe d'une interrogation renouvelée, ou du moins ravivée, sur les rapports entretenus et les nouvelles formes de socialisation avec celle-ci. Nous en faisons un bref état des lieux en suivant, puisque la notion de « nature », et les manières de s'y rapporter, est sous-jacente à notre travail de thèse.

d'environnement », Thiery-Seror (1996, p. 7). Et c'est « bien parce que l'environnement [...] devient une menace pour l'homme - celui-ci étant au *centre* - qu'il devient par là même un environnement dont on se soucie, et que l'on nomme, précisément parce qu'il fait souci » (Jollivet et Pavé, 1993, p.7, souligné par les auteurs).

²²⁰ Notons que les vocables « écocitoyen » et « écoresponsable » sont entrées respectivement dans le *Larousse* en 2006 et 2015. Par ailleurs, circulent dans les discours sur l'écologie, pêle-mêle : écoanxiété, écoblanchiment, écocertification, écocide, écoconception, écoconduite, écoconstruction, écodéveloppement, écoféminisme, écohameau, écolabel, écomobilité, écomusée, écopsychologie, écoquartier, écosophie, écotaxe, écotourisme, écovillage, etc.

²²¹ Bonnefille S. et Mamère, N. (2016) *Les mots verts. Pour une écologie du langage. Entretiens avec Stéphanie Bonnefille*. Document, L'Aube.

²²² Voir : Périchon, B. (1994) « L'intégration au discours politique du vocabulaire de l'écologie (1974-1993) ». Actes du séminaire *Genèse de la (des) normes(s) linguistique(s)*. La Baume-lès-Aix, pp.121-134 ; et : Picoche, J. (2003) « Champ actanciel du mot environnement et discours sur l'environnement ». In S. Rémi-Giraud L. Panier (Eds.) *La polysémie ou l'empire des sens*. Lyon, Presses Universitaire Lyon, pp. 255-262.

1.6 Le retour des Natures dans les discours de l'écologie

« L'homme est la nature prenant conscience d'elle-même²²³ »

Derrière cette surface polychrome et polymère de l'écologie, Jagtenberg (1994) y voit une « explosion des discours sur la nature » (Jagtenberg, 1994, p. 14), pour donner un sens au déclin progressif de la biodiversité, à la perte d'écosystèmes et à l'effondrement du vivant - comme une réaction à notre propre perte²²⁴. À titre d'exemple, l'alerte du secrétaire général de l'ONU António Guterres semble univoque : « L'humanité fait la guerre à la nature. C'est insensé et suicidaire. Les conséquences de notre inconscience se voient déjà » et nous urge de faire de la « paix avec la nature [...] la tâche déterminante des prochaines décennies » (PNUE, 2021, p.4). Ou encore le slogan de la Zone à Défendre de Notre Dame des Landes depuis 2013 : « Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend ». Or, comme le suggèrent Arnould et Glon (2006), le mot « nature » semble de prime abord « aller de soi », « couler de source », comme dans l'expression « c'est tout naturel ». En fait, rappellent-ils, le terme est « surchargé de perceptions, de représentations, de connotations qui font que la nature des uns n'est jamais vraiment celle des autres, que la nature d'hier n'est pas toujours celle d'aujourd'hui et que la nature d'ici n'a pas grand-chose à voir avec celle d'ailleurs » (Arnould et Glon, 2006, p.227). Comme le retrace l'historien Jean Jacob (2012), la manière dont la « nature » est convoquée par les penseurs de l'écologie change en fonction de leur critique de la société. C'est à priori ce que signifiait Raymond Williams (1983), l'un des initiateurs des *Cultural Studies*, dans son fameux ouvrage *Keywords*²²⁵ en écrivant que la « nature » est « probablement le mot le plus complexe du langage » (Williams, 1983, p. 219).

En effet la « nature » est convoquée de manière accrue dans les espaces publics, qu'il s'agisse de la protéger, de la préserver (réserves « naturelles »), de s'en prémunir (risques dits « naturels »), de l'imiter (solutions basées sur la nature²²⁶, biomimétisme), d'y retourner (communautés utopiques, voir Dubertrand, 2020), de la convoquer de manière symbolique (discours romantiques, voir Carbou, 2019a), de l'étudier et la mesurer (sciences de la nature),

²²³ Élisée Reclus (1905) dans la préface de son ouvrage *L'homme et la terre. Tome premier*, Librairie Universelle.

²²⁴ Dans une société du risque (Beck, 2001[1986]), Spaargaren *et al.* (2000) interprètent l'accroissement des discours sur la nature comme une réaction aux changements et désastres environnementaux qui nous affectent. Dit autrement, c'est lorsque nous prenons conscience de la perte de la « nature », que cette dernière devient importante et source d'intérêt. Pour approfondir, voir : Pilgrim S. et Pretty J. (2010) *Nature and culture. Rebuilding lost connections*. Earthscan, London/Washington DC.

²²⁵ Williams, R. (1983 [1976]) *Keywords : A Vocabulary of Culture and Society*. Fontana Paperbacks. Version actualisée (2005) dans Oxford University Press et disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

²²⁶ Voir par exemple : le programme ONUSIEN de l'UNEP intitulé « *Nature-Based Solutions* » défendu par l'IUCN, WWF ou encore par la Commission Européenne.

de la maîtriser et la contrôler (géoingénieries) ou de la dépasser (transhumanisme). La « nature » constitue ce socle de référence auquel tout le monde se réfère sans nécessairement se référer à la même « substance » ontologique. Ayant un usage à visée performative²²⁷ dans les discours, elle permet d’alerter sur ses états, ses conditions, de s’en soucier, de souligner les limites biophysiques mais aussi morales, tant qu’elle sert à définir ce qui est « naturel » ou non. Et cela, tant dans les débats politiques, éthiques, théologiques, que dans les discussions de la « vie courante ». La « nature » s’immisce en jugeant la part du « naturel » dans des sphères d’occupation aussi variée que l’enfantement, la famille, la sexualité, le genre, la (dé)colonisation, la guerre, les produits de consommations, l’habitat, l’humain, la culture, l’art, les comportements, les réactions ou encore les traits de caractère et de personnalité. En quelque sorte, c’est toujours à l’aune de la « nature », en tant que référentiel « originel » mais pluriel, que nous nous définissons, nous humains, nos mœurs et nos sociétés.

Pour tenter d’affiner les idées que nous avons de la « nature » il nous semble judicieux et utile d’identifier quelques balises conceptuelles essentielles dans le cheminement de la notion dans l’histoire humaine de la nature. Et parce que nous sommes héritiers de conceptions anciennes qui irriguent encore bon nombre d’institutions et de discours, explorer les divers visages qu’a pu prendre la « nature » peut nous aider à mieux comprendre son usage discursif contemporain et à interroger nos actuels rapports avec celle-ci²²⁸. Cette archéologie historique dans les couches sédimentées de significations de la nature peut être un geste essentiel surtout aujourd’hui, dans le siècle de la « question naturelle » (Moscovici, 1968), car « ce que nous faisons à propos de l’écologie dépend de nos idées des rapports Homme-nature » (White, 1967, p. 1206, notre traduction). Autrement dit, nous partons de l’idée que les rapports ou les états de nature conditionnent la manière dont la société communique les risques et les réponses pour s’adapter à ceux-ci (Luhmann, 1986), et dont les discours portant sur l’écologie en font un des échos les plus saillants. Ce faisant, en convoquant la nature, les discours écologiques participent à la circulation de ses représentations sociales qui orientent, ou du moins suggèrent, des manières privilégiées d’être en rapport avec celle-ci et matérialisent des manières d’agir et de s’engager pour la protéger. Comme l’écrit Hadot (2004), la « nature est une idée, une représentation²²⁹, qui se traduit dans un comportement, une attitude, une manière d’être » (cité

²²⁷ C’est-à-dire en cherchant à enclencher l’action pour la protéger, les discours écologiques convoquent la nature, dans des registres de passion, de l’indignation et de l’esthétique (par exemple par une spectacularisation de la nature dans les émissions Ushuaïa d’un jeune Nicolas Hulot ou les expositions photographiques et films d’un Yann Arthus Bertrand, comme *La Terre vue ciel*, 2004 ou *Home*, 2009).

²²⁸ Voir par exemple : Prigogine, I. et Stengers, I. (1985) *Order out of Chaos : Man’s new Dialogue with Nature*. London : Flamingo Fontana.

²²⁹ En lieu et place d’une « représentation » Moscovici (1992) parle ici plutôt de « nature » comme thème qui structurent les représentations sociales (voir chapitre 6).

par Hess, 2017, p. 1047). Ces différents points de vue du social et de la nature proviennent d'une longue histoire commune de sédimentation définitionnelle réciproque de ces deux termes. Comme l'indique Monnier (2009) : la « construction sociale de l'idée de nature est indissociable de la définition que l'homme occidental se donne de lui-même et qu'elle se transforme selon les époques » (Monnier, 2009, p. 42). Et en effet, comme le résume à son tour l'anthropologue Marilyn Strathern (1992), « sans nature, pas de culture » (citée par Larrère, 2015). Ce qui implique que le « rôle que joue la dualité de la nature et de la culture ne se réduit donc pas à la séparation tranchée de deux domaines [...] mais de les mettre en rapport, afin que chacun permette de qualifier l'autre » (Larrère, 2015, p. 64). Ainsi, comprendre les représentations successives de la nature nous paraît essentielle pour saisir la manière dont les rapports avec celle-ci instituent des manières d'être et agir avec, en-dehors, pour et/ou en-dedans la nature. Dans cette perspective, questionner les rapports à la nature revient à interroger, selon Monnier (2009), le « fondement de l'être de l'homme, et la crise écologique peut alors être abordée comme une crise ontologique²³⁰ » (Monnier, 2009, p. 43).

Cette brève incursion anthropologique²³¹ des rapports nature-société nous permet d'une part d'approfondir les origines de la « crise écologique » aujourd'hui afin de mieux la situer dans l'épaisseur socio-historique qui la définit. Et d'autre part, ce travail nous permettra de comprendre la « polymérisation de l'écologie » - la multiplicité actuelle des discours écologiques - comme une bataille définitionnelle ontologique de la modernité « réflexive » en quête d'identité et de sens, mais aussi comme bataille idéologique sur l'à-venir tentant par ce biais de s'auto-actualiser par les changements sociétaux pour faire face aux changements biophysiques qu'elle a elle-même engendrés. Entre les lignes se pose la question formulée par Michel Serres « comment dominer notre domination, comment maîtriser notre maîtrise²³² ? » (Serres, 1994, p. 251).

²³⁰ Si la crise écologique est au fond le produit d'un « désordre ontologique » (Tingyang, 2009), celle-ci interroge les modes d'Être-au-monde, de l'Êtant, de penser, d'habiter, de faire et d'agir en coexistence avec les autres. C'est-à-dire aussi des mondes constitués et organisés « politiquement et éthiquement autour des relations humaines » (Tingyang, 2009, p.35, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

²³¹ Pour une histoire approfondie de l'idée de nature, voir p.ex. Moscovici (1968) ; Lenoble (1969) ; et Hadot (2004). Globalement, ces auteurs identifient trois grandes phases représentationnelles de la « nature » impliquant par réciprocity une définition dialectique de la société : une nature organique, magique et enchantée ; une nature mécanique-machine (une nature réifiée) ; et une nature cybernétique. Pour ces auteurs, comprendre les origines des crises écologiques contemporaines c'est mettre en lumière comment ces rapports à la nature s'enracinent historiquement en Occident, en trois phases dès l'Antiquité, puis dans la religion judéo-chrétienne et enfin dans la philosophie cartésienne des Lumières. Voir également la première partie de thèse d'Amel Allik (2018) consacrée à cette histoire humaine de la nature.

²³² Cette question renvoie implicitement à la fameuse formule de Descartes « *comme* maîtres et possesseurs de la nature ». Tout le débat porte sur ce « *comme* », mais l'énoncé marque cependant le passage d'une « Mère Nature » à l'idée d'un dévoilement des lois de la nature, et donc à une certaine maîtrise de celles-ci, par la raison. Cette perspective du maîtrisable est largement prépondérante aujourd'hui dans l'idée de « gestion de la nature » dans les programmes de préservation et de sanctuarisation de « nature » ; et est prévalente dans l'idée même « d'anthropocène », et les programmes de géoingénieries pour « maîtriser » le changement climatique. Voir : Serres, M. (1994) *Le contrat naturel*. François Bourin. Réédité en 2020 chez Flammarion.

Pour assurer son « autoréférence », la société moderne a exercé une « clôture de sens » (Castoriadis, 1975) vis-à-vis de la nature²³³, ou du moins s'est autoreprésentée par opposition à celle-ci en l'identifiant comme une « anti-historicité » (Touraine, 1974, p.68) à laquelle il a fallu s'auto-extraire. Au-delà de son axiome utilitariste, la nature est donc restée « privée de sens » dans le rôle identificatoire de la modernité, en la situant en dehors de la société, comme un décor mis à distance²³⁴. Et c'est bien à partir de la manière dont elle a été réduite seulement à un *environnement* - à ce qui entoure la modernité et - à titre de ressources qui a permis de justifier sa maîtrise technicienne²³⁵ et sa (sur)exploitation rationnelle²³⁶ (Ellul, 1954 ; Castoriadis, 1999). Car « pour que les Hommes puissent s'autoriser à "exploiter" sans limites la nature, il faut que leur regard sur elle le permette, il faut qu'ils se la représentent "exploitable" » (Monnier, 2012, p. 98). L'hétéronomie²³⁷ sociale occidentale a d'ailleurs pour significations imaginaires centrales « l'expansion illimitée de la raison rationnelle » qui nous rendrait ainsi aveugle à « l'étayage de la société sur la nature » (Castoriadis, 1975, p. 338, cité par Vibert, 2013). Cette première « strate naturelle » sur laquelle la société moderne s'est auto-déployée apparaît donc comme « vague et lointaine », d'une « affligeante banalité », et ses limites ne sont que « trivialités » (Castoriadis, 1975, pp. 339-349, cité par Vibert, 2013). Pour le dire autrement, une culture « contre-nature²³⁸ » (Moscovici, 1972) où « les significations imaginaires sociales ne sont pas astreintes à une convenance avec la nature » (Castoriadis, 2002, p. 76, cité par Vibert, 2013).

²³³ Nous argumentons que la société, pour faire « modernité », s'est construite en tentant de s'extraire de sa « contrainte naturelle » et en définissant seulement les « objets et être naturels qui importent » en termes d'utilité et de fonctionnalité pour pouvoir maintenir une autoreprésentation signifiante et efficace de la modernité. Un rapport à la nature occidental que l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1949) décrit comme une « création artificielle de la culture, un ouvrage défensif que celle-ci aurait creusé sur son pourtour parce qu'elle ne se sentait capable d'affirmer son existence et son originalité qu'en coupant tous les passages propres à attester sa connivence originelle avec les autres manifestations de la vie » (Lévi-Strauss 1949, p. XVII). Lévi-Strauss, C. (1949) *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, PUF.

²³⁴ Ce qui peut aussi expliquer que la « nature est peut-être le mot le plus complexe dans le langage » (Williams 1988, p. 221). En effet sans référence sociale en termes d'historicité récente, on observe une polysémie du mot « nature », mais, elle renvoie en Occident et pour la grande majorité au topos d'environnement, c'est-à-dire une « nature » environnante, extérieure.

²³⁵ Voir Ellul, J. (1954) *La Technique, ou l'enjeu du siècle*. Armand Colin.

²³⁶ Ou comme l'écrit Schultz (2002), « Le développement de technologies de plus en plus puissantes, couplé à une vision de l'humain séparé de l'environnement naturel, a conduit à la surconsommation et à un désintérêt pour la biosphère » (Schultz, 2002, p. 65). Et comme le déclare Hertsgaard (1999), « de nombreux Américains et Européens, en particulier ceux qui vivent dans les villes, se sont tellement éloignés du monde naturel qu'ils semblent penser qu'ils pourraient vivre sans lui » (Hertsgaard, 1999, p. 25, cité par Schultz, 2002).

²³⁷ À cet égard, Castoriadis (1999) écrit que dans une société hétéronome « personne ne peut affirmer des idées, un vouloir, un désir s'opposant à l'ordre institué, et cela non parce qu'il subirait des sanctions, mais parce qu'il est, anthropologiquement, fabriqué de telle-sorte, il a intériorisé à tel point l'institution de la société qu'il ne dispose pas des moyens psychiques et mentaux pour mettre en cause cette institution » (1999, p. 118, cité par Vibert, 2013). Au contraire, « l'autonomie » dans les écrits de Castoriadis, suppose la marge d'auto-réalisation, d'auto-actualisation et d'auto-engendrement de la société par de nouvelles significations imaginaires sociales. Cette source de créativité et « d'innovation sociale » institutive peut provenir de « quelques groupes restreints » et « obstinés » tels que décrits de manière approfondie et détaillée par Moscovici (1976) dans la *Psychologie des minorités actives*, PUF. Cette théorie de l'influence est selon lui, un « approfondissement de la théorie de la communication » (Moscovici et Marková, 2000, p. 276), puisqu'elle implique de considérer l'influence de celle-ci dans sa nature bidirectionnelle et dynamique. Et selon ce dernier, la « plupart des changements sociaux sont l'œuvre des minorités. De mon point de vue, le mouvement écologiste est une minorité. Non seulement du point de vue de la quantité mais aussi du point de vue de la psychosociologie, il devrait se considérer comme une minorité » (Moscovici et Lavignotte 2000, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

²³⁸ Au-delà de son livre *La société contre nature* (1972), Moscovici indique dans l'entretien qu'il donne à J-P. Ribes : « La plupart des sociétés "avancées", et notamment en Occident, se sont formées contre la nature, déterminées à l'exploiter et à la transformer de manière violente. La technique, la science, le psychisme, les idéologies sont tous marqués par cette séparation, par cet antagonisme » (Moscovici, 1978, p. 53).

À cet égard, il peut être intéressant de noter que la culture est définie en anthropologie, comme un « système de médiation avec la nature que l'humanité a inventé » (Descola, 2011, p.36). En Occident, le mode d'identification à la nature serait majoritairement d'ontologie « naturaliste²³⁹ » (Descola, 2005) et réduirait le champ des possibles relations intimes et non-anthropocentrées à la nature. Autrement dit, la culture est appréhendée comme un « ouvrage défensif » (Lévi-Strauss, 1949) et est caractérisée par une « dissociation phénoménologique » institutionnalisée par la « modernité », c'est-à-dire un « manque d'engagement immédiat et sensuel avec les conséquences de nos actions quotidiennes et avec les autres humains et non-humains que nous affectons par nos actions » (Worthy, 2008, p. 149, notre traduction). Et comme l'indique Kay Milton (2002), le « rôle émotionnel et constitutif de la nature et des choses naturelles a été sous-estimé dans les débats environnementaux occidentaux, qui ont été dominés par un discours scientifique rationaliste dans lequel l'émotion est supprimée et l'émotivité dénigrée » (Milton, 2002, p 91). Ainsi, la « crise écologique révèle une crise de la représentation que nous avons de la nature et, du même coup, une crise de l'humanité de l'Homme, c'est-à-dire une crise ontologique » (Monnier, 2012, p.98). Cette clôture cognitive et sociale²⁴⁰ d'ordre affectif se traduit concrètement par une crise de la sensibilité au vivant, c'est-à-dire par un « appauvrissement de ce que nous pouvons sentir, percevoir, comprendre, et tisser comme relations à l'égard du vivant. Une réduction de la gamme d'affects, de percepts, de concepts et de pratiques nous reliant à lui. Nous avons une multitude de mots [...] pour qualifier les relations entre humains, entre collectifs, entre institutions [...] mais bien moins pour nos relations au vivant²⁴¹ » (Morizot, 2020, p. 17).

En effet, dans une approche bioculturelle, Mühlhäusler et Peace (2006) montrent les interdépendances entre diversité linguistique et biologique. Les recherches qu'ils citent (Maffi, 2001, Harmon, 2002) indiquent que les espèces vivantes non-nommées ont considérablement plus de chance de disparaître que celles qui sont nommées. Alors, ce qui n'est pas nommer,

²³⁹ Dans le « naturalisme » descolien, ce qui différencie principalement les humains des autres êtres vivants est leur capacité à « produire de la singularité culturelle en mobilisant des facultés internes qui leur sont propres » (Descola, 2005, p. 255).

²⁴⁰ Au travers de la thèse nous tenterons de nuancer le « naturalisme » occidental et ses relations univoques avec la nature qu'expriment certains auteurs comme quoi « Les Français sont indifférents à la nature et à sa protection ! Une exception culturelle » (Chansigaud, 2017, quatrième de couverture, *Les Français et la nature. Pourquoi si peu d'amour*, Éd. Actes Sud.). Et selon laquelle la peur de la nature développerait un besoin de domination et de maîtrise qui permet d'en garder le contrôle (Terrasson, 2020 [1988] *La peur de la nature*, Sang de Terre). En réponse à la crise écologique, nous argumenterons qu'à la marge d'autres relations avec la « nature » sont en cours d'expérimentation et se dessinent des rapports particuliers, même s'ils sont loin d'être socialement partagés, c'est-à-dire naturalisés. Comme Descola (2007) lui-même laisse entendre, il « y a une coexistence possible, en chacun d'entre nous, de ces quatre modes d'identification » (Descola, 2007, p. 239). C'est-à-dire un métissage entre naturalisme, totémisme, analogisme et animisme. Nous considérons effectivement que l'écologie profonde ou sociale par exemple permet d'autres modes d'identification à la nature dépendants des expériences et des engagements avec et dans celle-ci.

²⁴¹ Thèse également défendue par Hartmut Rosa (2018[2016]) et pour qui la distinction entre culture et nature génère une « aliénation », c'est-à-dire un appauvrissement de nos relations au monde, et une des raisons de la « crise » écologique actuelle. Pour ce dernier, la « grande angoisse écologique de la modernité tardive trouve son origine : ce qui est au cœur des profondes inquiétudes environnementales de notre présent, ce n'est pas tant la perte de la nature comme *ressource* que la menace de voir se réduire au silence cette nature comprise comme *sphère de résonance*, comme vis-à-vis autonome capable de nous répondre et de nous orienter » (Rosa, 2018[2016], p. 314).

n'existe pas et reste invisible, ou du moins est écarté de notre champ de perception et de préoccupation. Ainsi, tout en offrant la possibilité de caractériser nos interdépendances, savoir parler de la nature dans sa diversité et dans un vocabulaire plus riche, permettrait une meilleure compréhension, appréciation et sauvegarde de celle-ci²⁴². Dans ce contexte, la « non-reconnaissance de cette interdépendance correspond à ce que Capra (1996) appelle "la crise de perception" ». Cette crise « traduit le plus souvent une conception anthropocentrique, où l'humain est "au-dessus ou en dehors" de la nature, instrumentalise l'environnement naturel qui n'a alors qu'une valeur utilitaire. Elle constitue, à elle seule, un frein à l'action écocitoyenne et à l'agir environnemental responsable car elle empêche la compréhension, puis la prise en charge et la résolution des grands enjeux environnementaux de notre époque qui impliquent une approche systémique²⁴³ » (Robert-Mazaye, *et al.*, 2021, p. 11).

Selon Dominique Méda (2017), si « le type de relation qui est instaurée entre l'humain et la Nature » est « un rapport de conquête, de domination où le savoir est un pouvoir et où la connaissance est mobilisée pour manipuler la Nature et la mettre au service de l'humain », le « cœur de la dérive se situe à la fois dans l'intention humaine » et dans « l'agir » de celui-ci (Méda, 2017, p.79). La crise écologique « nécessite une autre représentation de la place de l'humain dans le monde, mais se réalise au cœur même de nos actes les plus simples [...] et de la manière dont les actes humains essentiels, connaître, agir, peuvent au niveau le plus ordinaire et le plus quotidien s'inscrire harmonieusement dans le monde et tout à la fois créer et prendre soin de l'ensemble des réalités sur lesquelles ils interviennent » (*ibid.* pp. 86-87). Notons que cette perspective rejoint la théorie moscovicienne des états successifs de la nature selon laquelle l'état des connaissances et des techniques historiquement situées²⁴⁴ orientent les rapports avec la nature. C'est-à-dire très concrètement des représentations de la nature en rapport avec des agir humains dans celle-ci. Ces observations sont importantes car nous cherchons, ici, à

²⁴² Cette proposition rejoint les travaux portant sur la littératie écologique ou écolittératie (« *environmental literacy* » ou « *ecoliteracy* »), développée dans les années 1990, notamment par David Orr (1992) et Fritjof Capra (1999) et plus récemment Stone et Barlow (2005) parlent d'« alphabétisation écologique ». La littératie écologique renvoie aux connaissances et aux compétences qui permettent d'accéder, de comprendre, d'évaluer et d'appliquer l'information de manière systémique aux enjeux écologiques. Ainsi pour ces derniers, les problèmes écologiques auxquels fait face la société résultent du manque de compréhension de notre place dans la toile de la vie et de notre interdépendance avec celle-ci. Ces compréhensions et compétences « éco-systémiques » sont plus particulièrement travaillées par le biais d'une éducation à l'environnement *avec, dans et par* la nature (voir chapitre 3).

²⁴³ À titre d'exemple, Robert-Mazaye *et al.* (2021) citent deux études (Bentley, Fien et Cameron, 2005 ; Boyes, Skamp et Stannisstreet, 2009) portant sur des jeunes de 15 à 24 ans qui « semblent indiquer que les notions d'interdépendance et d'interconnexion font défaut dans leur compréhension des enjeux environnementaux. Interrogés sur les effets de leurs comportements d'achats et leur consommation de nourriture, les participants et les participantes ne comprennent pas toujours les liens avec les changements climatiques, alors qu'ils sont fondamentalement interconnectés ». Et « dans le même ordre d'idées, Stir (2006) relève chez des étudiants et étudiantes universitaires qui suivent une formation en enseignement une difficulté à associer les concepts de mondialisation et le développement humain aux problématiques environnementales, alors même qu'ils se disent très concernés et préoccupés par elles » (Robert-Mazaye, *et al.*, 2019, p. 11).

²⁴⁴ Et renvoie plus encore pour Méda (2017) à ce qu'Horkheimer et Adorno (1944) dénonçaient dans la *Dialectique de la Raison*, à savoir « la réduction de la raison à sa seule dimension calculante, à la pure rationalité instrumentale visant la seule efficacité et ne s'appuyant que sur des chiffres : la raison s'est racornie, réduite à sa capacité calculante, desséchée » (Méda, 2017, p. 79).

appréhender des rapports à la nature institués par des savoirs véhiculés dans les discours écologiques. Selon Enrique Leff (2004), la crise écologique contemporaine serait une « crise des formes de compréhension du monde » (Leff, 2004, p. 10) privilégiant une forme de « monoculture de la connaissance » (de Sousa Santos, 2011). Ainsi, si l'écologie « met en question l'imaginaire capitaliste » (Castoriadis, 2005 [1992], p. 237), c'est donc au moins dans ces deux domaines identificatoires - ontologique (quelles conceptions de la nature) et épistémologique (quels savoirs de la nature) - qu'elle peut être considérée comme subversive²⁴⁵ au niveau sociétal. Les crises de sens, de sensibilités et la montée de la « signifiante²⁴⁶ » écologique appellent à un changement de significations imaginaires sociales envers la nature²⁴⁷ (Castoriadis, 1975), et incitent à réinterroger nos lunettes de « naturaliste » (Descola, 2005).

Revenons à Moscovici (2002) qui invite à « changer les sciences, à la fois dans leur relation à la nature et à la société » (Moscovici, 2002, p. 45), à un « changement d'épistémologie ». Ces propositions reviennent, pour lui, à changer « l'écologie des sciences » pour arriver à des « sciences écologiques²⁴⁸ » qui ne contribueraient plus à « creuser davantage le fossé entre l'homme et la nature » (*ibid.*, p. 52-53). Pour ce faire, il appelle à passer d'une représentation d'une « écologie statique de l'équilibre » à une « écologie dynamique » du mouvement afin d'être en mesure de rendre compte que « la réalité des êtres, de la vie se matérialise dans une gerbe de déséquilibres, dans une succession d'états transitoires » (*ibid.*, pp. 35-36). En effet, si elle a pu auparavant compartimenter, classifier et figer la nature, l'écologie scientifique souligne davantage aujourd'hui la complexité²⁴⁹ du monde naturel, loin des équilibres et stabilités jadis imaginés. Notamment au travers de la notion de « socio-éco-système » (Berkes et Folke, 1998 ; Ostrom, 2009 ; Swyngedouw, 2015), la nature est caractérisée par

²⁴⁵ « Il y a une chose qui est vraie, c'est que l'écologie est une idée subversive au sens où elle est inacceptable, surtout aujourd'hui. C'est subversif - c'est en tout cas comme cela que j'ai vu la question naturelle [...] Je l'ai vu comme quelque chose qui prend différemment la question sociale, ce qu'est la société pour la transformer. Quand on vit dans un rapport naturel différent, avec des savoirs différents, votre tête marche différemment, vous vous occupez des choses différemment, vous n'êtes pas sensible de la même manière, vous ne qualifiez pas de la même manière [...] Je pense que les changements écologiques sont aussi des changements de "nature humaine" ne se traduisant pas forcément immédiatement sur le plan de l'économie. On est insatisfait car ce que la société impose ne correspond plus à ce que la matière humaine est devenue » (Entretien avec Serge Moscovici par S. Lavignotte, 2000, [en ligne](#), consulté le 03/06/2020).

²⁴⁶ En référence au titre de l'ouvrage de Castoriadis (1992) *La montée de l'insignifiante*, Seuil.

²⁴⁷ « Un changement d'attitude envers la nature est indispensable. Nous devons nous défaire des fantasmes de la maîtrise et de l'expansion illimitée, arrêter l'exploitation sans borne de notre planète, cohabiter avec elle amoureusement » (Castoriadis, 1990, p. 384, cité par Lee, 2018, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Mais précise-t-il, « l'écologie n'est pas "l'amour de la nature" : c'est la nécessité d'autolimitation ». Et pour que cette révolution adienne « il faut que des changements profonds aient lieu dans l'organisation psychosociale de l'homme occidental, dans son attitude à l'égard de la vie, bref dans son imaginaire » (Castoriadis, 2005 [1992], entretien en [ligne](#) consulté le 03/03/2021).

²⁴⁸ Par exemple, la lecture que font Bellenger et Sirost (2015) de l'œuvre de Moscovici « donne à lire une autre voie possible pour le développement des sciences sociales. Elle déploie la programmation d'une sociologie de l'environnement » et d'une « psychologie écologique », c'est-à-dire une « psychologie sociale de l'humaine nature » (Bellenger et Sirost, 2015, p. 53).

²⁴⁹ « En raison de la stochasticité de l'environnement, qui conditionne le fonctionnement du système, et des divers phénomènes de rétroactions associés à des réponses non linéaires (Walker *et al.* 2004 ; Liu *et al.* 2007) comprenant des effets de seuil, des effets d'héritage (« *legacy effects* ») ou encore des décalages temporels (« *time lags* »), le comportement de ces systèmes non-linéaires peut changer brusquement et est très difficilement prévisible » (Berthet et Bretagnolle, 2019, p. 5). Voir : Berthet, E. et Bretagnolle, V. (2019) « Face aux défis de l'Anthropocène, s'inspirer de l'écologie pour innover ? » *Colloque de Cerisy, Entreprise, responsabilité et civilisation. Un nouveau cycle est-il possible ?* Mai 2019, Cerisy-la-Salle. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

l'enchevêtrement dynamique des interactions, rétroactions, par l'instabilité et l'hétérogénéité de l'homéostasie et l'imprévisibilité des effets rebonds (Bretagnolle, *et al.*, 2019). Dans cette perspective dynamique, la nature « cybernétique » proposée par Moscovici (1968) a pour thème majeur la communication comme l'accroissement et la circulation de connaissances sur celle-ci²⁵⁰. En effet, pour ce dernier, nous parlons de la « nature » davantage aujourd'hui en termes de « systèmes » qui « s'organisent en ensembles complexes qui s'auto-entretiennent » (Whiteside, 2017, p. 412). On pense ici, par exemple, à l'idée de « système Terre », « écosystème », « système climatique », ou encore à l'intersection des systèmes économique, environnemental et social d'un « développement durable », et aujourd'hui à la transition du système d'un état A à un état B, privilégiée par la formule de « Transition Écologique ». Une évolution discursive et lexicale signifiante, qui nous semble utile d'analyser en suivant.

1.7 De la formule du « Développement Durable » à celle de « Transition Écologique²⁵¹ »

« Lorsque l'on ne peut pas, ou l'on ne veut pas, changer le monde,
on change les mots²⁵² »

La formule²⁵³ du « développement durable » est diffusée depuis la fin des années 1980 (cf. rapport Brundtland²⁵⁴, 1987), institutionnalisée à l'ONU (1992) au Sommet de Rio avec l'Agenda 21, en France en 1997 avec une première « Stratégie nationale de développement durable » et une Stratégie Européenne en 2001, et est intégrée pour la première fois en 2002 dans la dénomination du Ministère de « l'Écologie et du Développement Durable » (2002-2007). Soit, la même année que se tient le Sommet des nations unies pour le Développement Durable, Rio+20²⁵⁵. Durant les années 1990-2000, se popularise son fameux diagramme de Venn, son triptyque « conciliateur » économie-social-environnement. C'est le « régime incontournable » du développement durable (Jeanneret, 2010) et que tout bon collégien ou

²⁵⁰ Ce qui renvoie par ailleurs à l'approche luhmanienne de la communication environnementale discutée plus haut, section 1.2.

²⁵¹ Titre clin d'œil et en continuité avec la réflexion de Nicole D'Almeida (2005) « De l'environnement à la notion de développement durable ».

²⁵² Cheynet, V. (2008) *Le choc de la décroissance*. Paris, Seuil, p.31.

²⁵³ À propos de la notion de « formule », Alice Krieg-Planque (2009) nous rappelle qu'une « formule » peut être définie comme un « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p.7). Ainsi, « étudier le phénomène discursif de formule est de plus un moyen d'éclairer les mutations profondes qui affectent les pratiques politiques, sociales et médiatiques contemporaines » et « l'analyse de formules peut être un moyen de comprendre cet espace public en constante modification » (Simon, 2016, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

²⁵⁴ D'après le nom de la présidente de la commission « Environnement et Développement », Gro Brundtland, ayant remis le rapport intitulé *Our Common Future* (« Notre avenir à tous ») à l'ONU en 1987. Comme l'écrit Nicole D'Almeida (2005), la définition du « développement durable » énoncée dans ce rapport, deviendra canonique, une « référence majeure, voire unique, en tout cas incontournable », et connaîtra une « fortune quasiment biblique, donnant lieu à un gigantesque travail de reprise, de citation d'exégèse » (D'Almeida, 2005, p. 18).

²⁵⁵ Un exemple d'isomorphisme institutionnel discuté dans le chapitre 3, section 3.5. Pour une généalogie complète du « développement durable », voir les travaux d'Edwin Zaccarà (2002, 2011) et pour l'histoire de son intégration dans l'action publique en France, voir les ouvrages de Yannick Rumpala (2003, 2010).

acteur économique connaît désormais par cœur en tant que « référent social » signifiant « quelque chose pour tous²⁵⁶ » (Krieg-Planque, 2010, p. 6). Comme le rapportent Charles et Kalaora (2007), le « développement durable élargit l'accès aux thèmes de l'environnement, offrant la possibilité à des individus, des groupes ou des institutions d'investir un domaine crédibilisé par l'amplification des questions environnementales²⁵⁷ » (Charles et Kalaora, 2007, p. 128). Ainsi, dans la « conscience contemporaine », note Edwin Zaccai (2017), l'expression du « développement durable » est « plus particulièrement associée aux respects d'objectifs environnementaux » (Zaccai, 2017, p. 275). Cependant, dès ses origines, témoigne-t-il, ce sont des économistes (notamment de la Banque Mondiale, dans les années 1970), qui ont planché sur de nouvelles formes de développement²⁵⁸, ce qui explique, selon lui, que le « développement durable » est affilié à une approche d'inspiration principalement utilitariste, et dorénavant essentialisée²⁵⁹. En renvoyant l'environnement à une dimension instrumentale, celui-ci devient une « ressource » substituable²⁶⁰ pour le développement et non une valeur en soi. Ainsi avance-t-il, « quand des formes de développement durable ont été instaurées, c'est dans une très grande majorité dans une optique de soutenabilité faible » (*ibid.*, p. 277). Cette notion serait ainsi « coupable d'avoir laissé une trop large latitude d'action ne permettant pas de poser de contraintes suffisantes envers des réelles modifications du *business as usual* » (*ibid.*, p. 278) - en l'affaiblissant de l'aspiration initiale de transformation systémique (Zaccai, 2011). Pour conclure, Zaccai (2017) résume « sa portée, en tant que vecteur de transformation, ne peut qu'être limitée », et questionne *in fine* la « transformation sociale et son rapport avec des discours qui peuvent ou non trouver écho et être adoptés par des acteurs multiples » (*ibid.*). En effet, comme pour la thématique environnementale, son accès très large « se prête facilement à des usages rhétoriques à des fins de manipulation idéologique et politique » (Charles et Kalaora, 2007, p. 128). Ainsi, si la formule du développement durable a certainement permis

²⁵⁶ Ou comme l'indique Rumpala (2010b), un « des aspects remarquables de la thématique du "développement durable" est la production discursive qu'elle a suscitée, et ce en quantité croissante, dans une dynamique qui paraît avoir progressé en s'auto-entretenant. Au fur et à mesure que les échanges discursifs ont avancé, ils ont pu aussi établir un vocabulaire commun, lequel a pu en retour également contribuer à structurer les discussions » (Rumpala, 2010b, p. 117).

²⁵⁷ Amplification institutionnelle pouvant être attribuable notamment à la « [Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable](#) » de l'UNESCO (2005-2014), dernière consultation 23/05/22.

²⁵⁸ Cette affiliation économiciste du développement durable pourra être entrevue dans des passages moins cités dudit rapport, notamment : « Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une *nouvelle ère de croissance*, une *croissance vigoureuse* et, en même temps, socialement et environnementalement soutenable » (Brundtland, 1987, nous soulignons). C'est-à-dire une conception du développement ne pouvant que se déployer par la croissance économique telle que théorisée par la Banque Mondiale et imposée au travers des « programmes d'ajustement structurel » (« *Structural Adjustment Programs* ») du FMI. Ces programmes ont depuis cessé après les nombreuses critiques. Néanmoins, le « et, en même temps » de Brundtland (1987) souligne déjà selon nous une contradiction interne au développement durable, et qui perdure encore aujourd'hui.

²⁵⁹ En effet, comme l'écrit la linguiste Françoise Dufour (2011) « l'actualisation discursive par la détermination définie le [développement] fait état de l'essentialisation de la notion qui se constitue en idéologie : le propos n'est pas le développement d'un territoire, d'un secteur économique, mais le développement en soi et pour soi » (Dufour, 2011, p. 85, souligné dans le texte).

²⁶⁰ Ou la substitutabilité des capitaux économiques, humains et naturels dans l'économie classique et orthodoxe, prévalente notamment dans les démarches d'évaluation économique des « services » écosystémiques ou encore dans les dites stratégies de « compensations » écologiques ou climatiques : en restaurant ailleurs ce qui a été dégradé ici, cette vision traduit une approche comptable des écosystèmes, dans laquelle les spécificités, les particularités et l'interdépendance complexe des écosystèmes pourraient être substituables et interchangeables.

d'institutionnaliser et de légitimer la prise en charge des questions environnementales, elle aura réduit celles-ci par son prisme utilitariste à un usage discursif instrumental, en banalisant considérablement son sens. En effet, pour Dufour (2011) l'adjectif « durable » assume un fonctionnement discursif « argumentatif » à visée « compensatoire » des « contradictions constitutives de l'historicité²⁶¹ » même de la notion de « développement » (Dufour, 2011, p. 81). Comme le note Jalenques-Vigouroux (2011), si les objectifs poursuivis par la communication sur le développement durable sont rarement atteints, Libaert (2010) montre que ces pratiques vont jusqu'à produire des résultats inverses avec des effets « boomerang » et de « déception », en constatant un décalage entre dire et faire la durabilité²⁶². En somme, un décalage qui renvoie à un « *green gap* » situé au niveau institutionnel (chapitre 2), autrement dit : un « *greenwashing*²⁶³ » institutionnalisé (Berlan, *et al.*, 2022).

Fort de ses nombreux détracteurs et de leurs échos critiques, le syntagme du « développement durable » ne serait plus opérationnel étant donné son « ambiguïté sémantique » (Theys, 2014) et son « flou conceptuel » facilitant la récupération et le détournement (Godard, 2005). Le fait que « développement durable » a été un « passage obligé de nombreuses productions textuelles ne suppose pas - au contraire - la stabilité ou l'univocité du terme » (Krieg Planque, 2010, p. 8). La formule n'implique nullement l'homogénéité. À ce propos, Rumpala (2010b) suggère justement que le « caractère polyphonique de la problématique du "développement durable" contribue à ce qu'elle conserve un aspect ambivalent [...] une indétermination qui a permis à un large éventail d'acteurs de s'appropriier l'idée ou de s'en réclamer », ce qu'il identifie comme une « ambiguïté stratégique » (Rumpala, 2010b, pp. 120-122). La formule du développement durable agirait ainsi comme un « opérateur de neutralisation de la conflictualité » (Krieg-Planque, 2010). Et, si c'est bien cette ambiguïté et plasticité du terme (D'Almeida, 2005) qui lui a permis d'être adopté par un nombre d'acteurs à intérêts forts divergents, cette sémantisation hétérogène l'aurait « vidé de son contenu » selon Bourg (2012) et ne fait que déplacer les déclarations consensuelles vers des mises en œuvre dissensuelles

²⁶¹ La notion de « développement » étant « ancrée dans l'historicité des pratiques sociales et discursives des relations Nord/Sud. Depuis son émergence dans les discours des Lumières, les discours du progrès de la civilisation, puis ceux du développement se sont construits sur cet "entrecroisement de valeurs qu'on ne peut concilier" (Foucault, 1969, p. 197) qui lui est constitutive » (Dufour, 2011, p. 93). Voir également à ce sujet : Sachs I., (1997) *L'écodéveloppement. Stratégies de transition pour le 21e siècle*, Syros, Paris.

²⁶² Notons que Libaert (2010) ne reste pas à une critique de la communication du développement durable. Il propose de repenser l'ensemble du processus communicationnel jusqu'à la place et le rôle de la communication, entraînant l'abandon d'une vision mécaniste et technique classique de celle-ci, pour envisager une conception « éco-systémique » de la communication à partir des travaux d'Edgar Morin. Et dans laquelle, la notion de développement durable correspondrait, à la fois au résultat d'une invention produite par la communication, mais aussi à un processus de transformation de la communication au sens large (Jalenques-Vigouroux, 2011 dans la recension de Libaert, 2010).

²⁶³ Pour un récent ouvrage à ce sujet, voir Berlan *et al.* (Eds.) (2022) *Greenwashing. Manuel pour dépolluer le débat public*, Seuil. Au-delà de cas isolés de « *greenwashing* » du secteur privé, les auteurs en montrent l'ampleur sociétale et l'institutionnalisation du procédé. Pour les enjeux sociétaux du *greenwashing* et ses dissonances axiologiques, voir également Jahnich (2019) in Tremblay, d'Almeida et Libaert (2019 (Eds.) *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Presses de l'Université du Québec.

(Rumpala, 2010b). Son fort niveau d'abstraction et de conceptualisation diverse aurait également contribué à son « effet Tour de Babel » (Boiral et Croteau, 2004), et est pour Cheynet (2008) « l'exemple type de ces "mots poisons" qui empêchent de penser et nous enferment²⁶⁴ dans des systèmes » (Cheynet, 2008, p.64). Ainsi pour ce dernier, ces « opérations cosmétiques » nous « empêchent d'autant plus d'éclairer nos concitoyens sur les impasses physiques, sociales et humaines vers lesquelles nous entraînent la croissance ou le développement économique » (*ibid.*, p.31). Le « développement durable » a été dans ce sens un « alibi » de la croissance²⁶⁵ (Latouche, 1994) ou du développement (Rhodain, 2007), un « avatar » du progrès (Vivien, 2007) et de la modernité²⁶⁶ » (Bourg, 2012). En effet, pour Rumpala (2003), le développement durable aura été un outil de « relégitimation d'un ordre économique » perpétuant ainsi le « maintien de logiques dominantes fondées sur des dynamiques de production et de consommation » (Rumpala, 2003, p.367). D'ailleurs, dans *La politique de l'oxymore*²⁶⁷, le philosophe Bertrand Méheust (2009) pointe du doigt cette contradiction interne des deux termes « développement » et « durable », et met en lumière que le premier empêche le second, et que les crises écologiques sapent le développement en lui-même et placent les Objectifs du Développement Durable (ODD) hors de portée²⁶⁸. Comme si, finalement, le « développement durable » n'avait jamais été atteint, tendant plutôt vers une durabilité sous-développée, une durabilité plutôt faible que forte (Bourg, 2012).

Ainsi, selon plusieurs observateurs, la formule du « développement durable » (Krieg-Planque, 2010) serait progressivement en train de laisser place à celle de la « Transition Écologique » dans les discours institutionnels en France (Bourg, 2012 ; Fourniau, 2018 ; Oudot et de l'Estoile, 2020 ; Mazeaud, 2021 ; Souillard et Sebbah, 2021). À titre évocateur, la nouvelle

²⁶⁴ Cheynet (2008) précise « la croissance se voit affublée de toutes sortes de préfixes (éco-, néo-, alter-) et de qualificatifs (soutenable, durable, propre, verte...), qui sont autant d'opérations cosmétiques » (Cheynet, 2008, p.31).

²⁶⁵ Comme le montre Cheynet (2008) : « Pour le Medef de Laurence Parisot, le développement durable est "un accélérateur de croissance pour les entreprises". François Hollande, premier secrétaire du PS, abonde dans son sens : "Nous voulons relancer la croissance. Notre premier objectif est de [...] stimuler une offre compétitive et en faisant du développement durable et des économies d'énergie les nouvelles frontières de la croissance française". Lors de son discours-programme du 20 juin 2007, Nicolas Sarkozy déclare : "Le développement durable [...] va stimuler la croissance" » (Cheynet, 2008, p.64 cité par Marty, 2010). Et puis très rapidement en 2008 Sarkozy parle de « croissance verte » qui sera défendue par Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, dans le texte de « La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte » (LTECV, 2015) ; et en juillet 2020, le premier ministre Jean Castex parle d'une « écologie de la croissance » et de « croissance écologique » dans sa Tribune « [Tous Écologistes](#) », dernière consultation 23/05/22.

²⁶⁶ Une « modernité » qui aurait « une allergie constante à l'idée de limites » (Bourg, 2012, p. 9) et qui sans cesse les a repoussées. Voir également : Bourg, D. (2010) « L'éco-scepticisme et le refus des limites ». *Études, S.E.R.*, pp. 29-40.

²⁶⁷ « Forgés artificiellement pour paralyser les oppositions potentielles, les oxymores font fusionner deux réalités contradictoires [...]. Plus l'on produit d'oxymores et plus les gens sont désorientés et inaptes à penser » (Méheust, 2009, quatrième de couverture). D'une manière intéressante, Bertrand Méheust relie l'usage des oxymores dans la communication au « *double-bind* » de Bateson et Watzlawick et à l'usage croissant des « injonctions contradictoires ».

²⁶⁸ Comme le reconnaît l'ONU dans le rapport *Faire la paix avec la nature* (PNUE, 2021) : « le monde ne respecte pas ses engagements pour limiter les dommages environnementaux », notamment « Aucun des objectifs mondiaux de protection de la vie sur Terre et de ralentissement de la dégradation des terres et des océans n'a été pleinement atteint » et « cet échec menace l'avenir de l'humanité et place les objectifs de développement durable (ODD) hors de portée » (PNUE, 2021, messages clés, 2021, p.2).

dénomination du Ministère de l'Environnement²⁶⁹ - « Ministère de la Transition Écologique » - depuis 2020, n'est pas anodine et souligne l'institutionnalisation²⁷⁰ de cette évolution lexicale. Le même remaniement langagier a été effectué pour l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en « Agence de la Transition Écologique » en 2020²⁷¹, considérée comme le « bras armé » du Ministère, et par le ministère lui-même, dans la mise en œuvre de ses politiques publiques (Joncoux, *et al.* 2019). Et plus récemment le nouveau quinquennat (2022-2027) a érigé la « Transition Écologique » au plus haut niveau de l'architecture gouvernementale comme affaire d'État dite prioritaire et dont la responsabilité incombe directement à la première ministre (Élisabeth Borne). Loin d'être neutre, Mazeaud (2021) situe cette évolution à partir de 2012²⁷², lorsque la notion de « Transition Écologique » supplante peu à peu celle de « développement durable ». Elle indique « que les sociétés doivent se transformer pour s'adapter à la crise écologique et tendre vers un développement durable, et dans le même temps que ce changement doit être gouverné en impliquant toutes les "forces vives" de la société ». Et, c'est ce que « visait à souligner l'appel à la "mobilisation générale" lancée par la ministre [Ségolène Royal] lors de l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ». Ainsi, avec la « montée en puissance des enjeux de transition énergétique et écologique, ce ne sont plus seulement les partenaires de l'action publique (les acteurs publics, acteurs économiques, les associations) qui sont associés, mais les citoyens

²⁶⁹ Pour rappel, l'évolution lexicale des dénominations successives du Ministère est riche : 1991-97 : Ministère de l'Environnement ; 1997-2002 : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) ; 2002-2007 : Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD) ; 2007-2008 : Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) ; 2008-2009 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) ; 2009-2010 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), chargé des Technologies vertes et des négociations sur le climat ; 2010-2012 : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEEDDTL) ; 2012-11/02/2016 : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) ; 2017 -2020 : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ; 2020- 2022 : Ministère de la Transition Écologique ; 2022-actuellement : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et Ministère de la Transition Énergétique. Comme si les dénominations du Ministère étaient des marqueurs socio-lexicaux qui reflétaient les préoccupations sociétales de chaque époque. Une illustration est la [plateforme](#) mise en place par le Ministère à l'occasion de ses 50 ans, en cette année de 2021, retraçant l'histoire de l'institution.

²⁷⁰ À ce titre on notera aussi la loi en vigueur de « La Transition Énergétique Pour la Croissance Verte » (TEPCV) de 2015, le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) créé en 2012, ou encore la Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (SNTEDD) entre 2015 et 2020. Au niveau supranational, l'ONU parle encore des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) adoptés en 2015. On trouve 12 occurrences de « développement durable » dans l'Accord de Paris, et l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) se trouve dans un entre deux en parlant de « *sustainability transitions* » (transitions vers la durabilité), voir [AEE](#). Visité le 20/10/2020.

²⁷¹ Le directeur de l'ADEME, Fabrice Boissier, justifie ce changement car : « les enjeux de société ont évolué et les missions de l'Ademe avec. Elles sont aujourd'hui nombreuses et concernent tous les domaines de la transition écologique, de l'économie circulaire à la pollution de l'air, en passant par l'urbanisme. Il était temps d'actualiser cette signature afin qu'elle soit plus en phase avec les réalités de terrain », [Actu-Environnement](#), visité le 20/04/2020. La même question est discutée dans le Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable (REFEDD) et qui ont opté pour le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES) en mai 2021 en justifiant que la définition du développement durable « serait trop vague et encouragerait certaines déviations du système actuel comme la "croissance infinie". De nombreux écologistes remettent en question la légitimité de ce concept dans la lutte environnementale. Le principe aurait dérivé de ses objectifs initiaux ou n'aurait jamais collé avec les valeurs et les objectifs des militants pour un monde de demain plus sain » ([REFEDD](#), visité le 30/01/2021). Idem pour la COP2 estudiantine, devenue la « Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur » en 2022 ([CTES](#)).

²⁷² Forcée à l'issue de la « Conférence environnementale sur le développement durable » organisée en 2012 par le gouvernement français pour « repérer les questions stratégiques. Cinq ans après le Grenelle, le bilan est alors mitigé, appelant à un nouveau projet mobilisateur » (Weisbein, 2022, p. 181). En effet pour Ghouati (2016) le « Grenelle de l'environnement » est perçu au début comme une « révolution politique avec la consultation de la "société civile" sur des questions cruciales. Mais avec le recul du temps, on peut se demander si l'État lui-même n'avait pas instauré le dialogue environnemental comme vecteur de communication politique pour sauver le système économique, comme il avait sauvé le système politique dans son ensemble avec le "dialogue social" - lors du Grenelle de mai 1968 - en faisant rentrer les syndicats par exemple dans le jeu institutionnel et politique » (Ghouati, 2016, p. 39). Voir également Barbet, D. (2009) « Grenelle », *histoire politique d'un mot*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

ordinaires qui sont invités à "passer à l'action" » (Mazeaud, 2021, pp. 630-631). En effet, si le « développement durable » reste encore d'actualité pour de nombreux acteurs institutionnels, c'est aujourd'hui une *transition* du modèle de développement vers la durabilité²⁷³ qui est au premier plan. Comme l'illustre la définition donnée à « transition écologique » dans le *Dictionnaire de la pensée écologique* (Bourg et Papaux, 2017, Eds.) en tant que « processus conduisant du système économique et productif actuel [...] vers un système beaucoup plus sobre et, de ce fait, vraisemblablement plus *durable*, plus équitable et plus stable » (Grandjean et Le Teno, 2017, pp. 1006-1007, nous soulignons). Décliné au niveau national, l'Agenda 2030 des Objectifs du Développement Durable (ODD) est traduit depuis 2021 par l'évènement annuel « *La France en Transition* » organisé par le Commissariat Général du Développement Durable (CGDD). Et la « Semaine du Développement Durable » (SEDD) est, selon le Ministère de la « Transition Écologique » (MTE), une « opportunité pour partager et valoriser les actions conduites par des acteurs engagés pour faire de la *transition écologique* une réalité et contribuer à l'atteinte des ODD²⁷⁴ » (MTE, 2021, nous soulignons). Nous serions ainsi plutôt dans une forme de superposition, au milieu d'une phase de transition lexicale du discours institutionnel en lui-même où le mot « développement » est en train de laisser le terrain politique progressivement²⁷⁵ à celui de « transition ». À titre d'exemple, Souillard et Sebbah (2021) notent que la formule de « Transition Écologique » (143 785 occurrences) est légèrement plus fréquente que celle de « Développement Durable » (134 541 occurrences) dans la presse quotidienne nationale et régionale entre août 2018 et octobre 2020²⁷⁶. Avec une mise en visibilité et d'un cadrage épisodique à « l'événementialité complexe » des enjeux de transition, instituant la « Transition Écologique » en tension entre lame de fond de son institutionnalisation et événements conjoncturels. Comme si les discours institutionnels devaient l'adopter pour s'adapter aux pressions exercées par les points de bascules autant écologiques que sociaux²⁷⁷. L'épithète « durable » est ainsi délaissée progressivement pour « écologique » comme si l'économisation²⁷⁸ à outrance du pilier environnemental (et social par ailleurs) oblige à

²⁷³ Rappelons que dès son origine dans le rapport Brundtland (1987), sur les six occurrences du mot « transition » dans le texte mère de 349 pages quatre sont associés à « la transition vers un développement durable ». Rapport devenu canonique, voir « totémique » comme le suggère Rumpala (2010b, p. 118), à partir duquel se dessine un cadre de référence et de vocabulaire communs, un « espace de convergence discursif » qui permet d'assoir certaines notions dans l'étayage discursif du développement durable » (*ibid.*).

²⁷⁴ Voir [Agenda 2030 en France](#), consulté le 19/02/2021.

²⁷⁵ C'est le constat que font également Joncoux *et al.* (2019), dans leur analyse des rapports d'activités annuels de l'ADEME (2006 et 2016), notamment à « partir de 2014, les références à la transition deviennent plus nombreuses que les références au développement durable, jusqu'alors omniprésentes » (Joncoux *et al.*, 2019, p. 27).

²⁷⁶ Communication de Natacha Souillard et Brigitte Sebbah (2021) au colloque *Transitions en tension* du LASCO, Université de Louvain, décembre 2021. Intervention à retrouver en [ligne](#), dernière consultation, 23/05/22.

²⁷⁷ Notamment, si la « condition d'existence d'une formule tient finalement à ses conditions de réception, et c'est l'anticipation de sa réception qui va conditionner sa production ». Et la « stabilisation d'une formule dépend de sa circulation et cette stabilisation correspond à une forme de cristallisation des enjeux traversant l'espace public » (Simon, 2016).

²⁷⁸ En effet, comme l'observe Rumpala (2003) les politiques environnementales relèvent plus d'une « économisation de l'écologie que d'une écologisation de l'économie ». Et malgré l'argumentation portée par l'adjectif « durable » jadis ou « écologique » aujourd'hui, les « modes de nommer, la distribution énonciative des actants et les types de procès qui constituent des formes d'interpellation à valeur d'acte performatif

réorienter le discours sur ce qui avait été effacé ou mis de côté dans le développement durable, notamment son manque d'ambition écologique. C'est aussi dans le préambule de l'Accord de Paris (2015), dès la deuxième page, que l'on retrouve la notion d'une *transition* « juste » ou encore « solidaire » dans la dénomination du Ministère de l'environnement (Ministère de la Transition Écologique et *Solidaire*, 2017-2020) soulignant l'insuffisante considération du pilier social du développement durable. Ainsi dans sa dimension de justice sociale, c'est-à-dire dans le partage équitable de la responsabilité des acteurs ou des secteurs qui devraient ou non changer, et/ou s'engager, l'idée de « Transition Écologique » tente de résoudre l'échec du triptyque légué par le développement durable avec son fameux diagramme de Venn. Avec l'espoir performatif d'Austin que « dire, c'est faire » : ici *dire* la transition pour *faire* l'écologie. Ainsi avec la notion de « transition », la focale insiste plutôt sur le processus, le mouvement, la transformation ou la mutation profonde nécessaire qui doit être opérée que sur les propriétés finales de « développement » comme objectifs vers lesquels on devrait tendre (qui reste cependant un but implicite, et donc davantage flou). On passe d'une intentionnalité de développement, d'une volonté orientée vers un but durable à l'action même de *transitionner* écologiquement vers celui-ci. La « transition » comme passage à l'action « ici et maintenant » (Boissonade, 2017) - comme « un mot d'ordre prescripteur de pratiques » (Cynorhodon²⁷⁹, 2020, p. 780) - se focalise plutôt sur le chemin à engager, pour atteindre un horizon, un lieu encore à définir, au-lieu de l'attendre²⁸⁰. En effet, comme l'indiquent Chambru *et al.* (2022) son usage « reste problématique pour les chercheurs en sciences humaines et sociales au motif que cette notion participe à construire un récit » consistant à projeter un « passé qui n'existe pas sur un futur qui reste fantomatique » (Fressoz, 2021, p.7).

Suite à ces différentes phases de rupture entre « développement » et « durabilité », nous serions déjà rentrés dans « l'âge des transitions » (Chabot, 2015), et plus particulièrement dans celle de la « Transition Écologique » impliquant une grammaire du changement conjuguée à l'écologie (Marquis, 2014). Une notion plus opérationnelle, plus concrète et plus efficace selon ses promoteurs (Bourg, 2012 ; Laigle, 2015) par rapport au concept mou et malléable de « développement durable » (Boissonade, 2017). La nouvelle « formule » de « Transition Écologique » comprise comme une « cristallisation des enjeux politiques et sociaux » (Krieg-Planque, 2009, p.7), semble au premier abord renouveler les questions inhérentes au

(Achard, 1995, p. 84) montrent la perpétuation d'une forme de "dominance discursive" induite par la surdétermination économique » (Dufour, 2011, p. 92).

²⁷⁹ Entrée « transition » dans le *Dictionnaire critique de l'Anthropocène* dirigé par le collectif de géographes Cynorhodon (2020), Éd. CNRS.

²⁸⁰ Selon l'exposé des motifs, la Loi Climat et Résilience (2021) vise à « accélérer la transition de notre modèle de développement [...] Il a l'ambition d'entraîner et d'accompagner tous les acteurs dans cette indispensable transition » ([Projet de Loi rectifié au 10 février 2021](#), p. 5).

changement social, à savoir et plus particulièrement : à quelle vitesse, quels acteurs sont amenés à « transitionner » vers quoi et comment. Ce qui nous ramène finalement aux questions posées en *filigrane* par le développement durable. Si la formule de « Transition Écologique » réitère en partie les contradictions internes du développement durable (Abraham 2022), elle permet de les reformuler et de les préciser dans leur dimension temporelle (« ici et maintenant ») mais laisse toutefois l'interprétation ouverte quant aux conditions sociales ou aux limites écologiques suggérées par les trois piliers totémiques de l'ancienne formule. En effet la formule de « Transition Écologique » est plus largement le « fruit d'un processus de réinvention et de réappropriation de son sens et de son périmètre » (Oudot et de l'Estoile, 2020, p. 14). Si la formule de « transition » a été proposée pour dépasser, pour « aller au-delà » celle du « développement durable », il nous semble donc utile de la préciser d'un point de vue sémantique et théorique afin d'y voir plus clair.

1.8 Une transition pour aller au-delà du « développement durable »

« Quand le vocabulaire usuel ne permet plus d'articuler ce qui demande à l'être d'urgence, c'est qu'il est temps d'en apprendre un nouveau²⁸¹ ».

Le mot « transition²⁸² », du latin *transire*, « aller au-delà », « à travers », et selon *Le Larousse* « le passage d'un état à un autre », sous-entend la transformation, la « métamorphose » ; implique le changement, et donc l'action de changer. Selon Aurélien Boutaud (2013), le terme de « transition » a été utilisé dans « l'analyse des systèmes pour décrire un processus de transformation dans lequel un système (naturel ou humain) change de manière fondamentale son fonctionnement et son organisation » (Boutaud, 2013, p.1). En effet, comme le suggère Boulanger (2017), la notion de « transition » empruntée à la théorie des systèmes (cf. Von Bertalanffy, Le Moigne²⁸³) désigne un « processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre dynamique à un autre régime²⁸⁴ » (Boulanger, 2017, p. 1011). Un moment de passage entre états A et B au lieu du caractère téléologique de « développement » d'un état A vers un but final B naturalisé, comme ultime phase d'un état plus développé à atteindre (selon la conception héritée du développement

²⁸¹ Dans l'introduction de D'Alisa, G. Demaria, F. et Kallis, G. (2015) (Eds.) *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère*. Éditions écosociété, Montréal, p. 9.

²⁸² Pour l'anecdote, le mot « transition » a été élu mot de l'année en 2014, par le jury du Festival du mot présidé par le linguiste Alain Rey.

²⁸³ Notamment, Bertalanffy, L.V. (1973) *La théorie générale des systèmes*. Dunod ; et Le Moigne J.-L. (1990) *La Modélisation des systèmes complexes*. Dunod.

²⁸⁴ Ou comme l'écrit Edgar Morin (2011) « Quand un système est incapable de traiter ses problèmes vitaux, il se dégrade, se désintègre, ou bien se révèle capable de susciter un métasystème à même de traiter ses problèmes : il se métamorphose » (Morin, 2011, p. 31).

économique rostowien²⁸⁵). La notion de « transition » met l'accent « sur la globalité du changement attendu et la question centrale est celle du chemin permettant de passer d'un état à un autre, de son rythme et des moyens de le contrôler²⁸⁶ » (Larrère, 2021).

Pour Catherine Larrère (2021), la « transition » marque un changement de « ce que nous voulons faire » à « ce que nous pouvons faire », un nouveau contexte de la possibilité de l'action politique du changement social à l'ère de l'Anthropocène. Selon la philosophe, cette transition, déjà engagée de l'Holocène à l'ère des Humains (« *anthropos* »), remet en question la notion même de « crise²⁸⁷ » écologique, c'est-à-dire ce qui serait une phase temporaire à ce qui va inexorablement durer, tendant vers une inertie du système. Cette « nature cybernétique » ayant ses propres propriétés temporelles et spatiales systémiques, caractérisée par des processus de causalités non-linéaires et rétroactifs, par définition difficiles à prévoir, à prédire, conditionnent inévitablement le cadre de négociation entre ce que « voulons » faire et ce que nous « pouvons » faire. Ainsi, la marge de manœuvre - ou la « fenêtre » de transition - est cadrée par l'interaction des « paysages » (crises écologiques), avec les « régimes » et « niches » sociotechniques (respectivement les structures socioculturelles et les lieux d'expérimentations d'alternatives et d'innovations sociales) (Boulangier, 2017).

Au niveau de ces « niches » (lieux d'initiatives et d'expérimentations), une source importante de popularisation et d'essaimage « *bottom-up* » de la notion de « transition » revient au mouvement des « Villes en Transition » (« *Transition Towns* ») créé au début des années 2000 en Grande-Bretagne par le charismatique Rob Hopkins, professeur de permaculture²⁸⁸ (Oudot

²⁸⁵ Avec les cinq phases de « développement » économique formulées par Rostow (1960) comme direction progressive, linéaire et inéluctable des sociétés : 1) la société traditionnelle ; 2) l'accumulation des conditions préalables au décollage (« *take-off* ») ; 3) le décollage ; 4) la marche à la maturité ; 5) l'âge de la consommation de masse. La dernière étape étant la plus « mature » et « développée ». Cette perspective adoptée par la banque mondiale et le FMI est perceptible dans le second paragraphe moins cité (voire occulté) de la définition canonique du développement durable : « Ainsi les objectifs de développement économique et social sont définis en fonction de la durée et ce dans tous les pays - développés ou en développement - à économie de marché ou planifiée » (Brundtland, 1987, nous soulignons). Observation empruntée à Nicole D'Almeida (2005), dans laquelle elle critique une certaine « vision du Sud » véhiculée dans le « développement durable ».

²⁸⁶ Propos exposés lors de la conférence plénière « La transition écologique et vocabulaire du changement sociale » avec Catherine Larrère, 4 mai 2021, dans le cadre du Colloque sur la transition écologique : contributions de l'intervention sociale et de l'éducation à l'environnement organisé par le Centre de recherche et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

²⁸⁷ Le « terme de crise, on le sait, vient du vocabulaire médical grec [*krinein*], où il désigne le moment décisif de l'évolution d'une maladie, soit la phase qui précède immédiatement le basculement dramatique du côté de la mort ou bien de la guérison. Dans le langage courant, il renvoie au caractère ponctuel mais aigu des moments les plus difficiles de la vie d'un individu » (Cuono, 2016, p. 3). Ainsi certains interrogent l'usage même du mot « crise » pour les enjeux écologiques puisque ceux-ci ne sont ni passagers, ni ponctuels. Par exemple Dominique Bourg (2013) indique que « parler de crise exige que l'on puisse distinguer une période antérieure, conçue comme normale, un temps court de rupture, un éventuel prolongement de l'état de perturbation, toutefois circonscrit dans le temps, puis un retour à la normale ». Or « aucun retour à la normale, à l'état de la Terre tel que nous pouvions encore le connaître au cours du siècle dernier, ne se profile malheureusement à l'horizon. Nous pourrions, et même devrions plutôt connaître des perturbations et des ruptures consécutives, avec une probabilité d'effondrement social non négligeable, au sens de réductions brutales de la complexité des sociétés et de leurs effectifs démographiques » (Bourg, 2013, p. 67).

²⁸⁸ Pour une thèse en communication environnementale et au sujet de cette transition « *bottom-up* », voir Sussfeld, F. (2021) *Entre expériences, récits et actions. La communication du mouvement de la transition écologique traduit-elle un changement d'heuristique ?* Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université d'Aix-Marseille. Thèse dirigée par Céline Pascual-Espuny.

et de l'Estoile, 2020). En réponse au pic pétrolier (« *peak oil* »), il s'agit d'abord d'une « transition énergétique » et locale avec une diminution des besoins énergétiques accompagnée par « une forte attention portée à la psychologie » (Oudot et de l'Estoile, 2020, p. 16). La démarche se veut ainsi « apolitique », positive et inclusive, et selon Oudot et de l'Estoile (2020) c'est ce « travail concret de redéfinition de Hopkins [qui] a grandement participé au succès de l'expression "transition écologique" en lui donnant un cadre théorique et méthodologique unifié » qui s'appuie notamment sur le « rejet de la conflictualité » (*ibid.*, p. 17). Ainsi, selon eux c'est sa malléabilité et son apolitisme affiché qui auraient permis sa réappropriation « cosmétique » notamment en France par le MTE de manière consensuelle sans faire référence au pic pétrolier, pourtant élémentaire dans la pensée de Hopkins. Et comme pour le « développement durable », la « notion tend à déplacer la problématique des approches et intérêts contradictoires vers l'étape de la mise en œuvre où les divergences resurgissent, ce qui limiterait en partie les possibilités de traduction du concept dans des réalisations concrètes » (*ibid.*).

En somme, la « transition » est un « processus qui est impossible de maîtriser totalement puisqu'il s'inscrit sur le long terme dans un processus complexe intégrant ces multiples acteurs » (Larrère, 2021) opérant à différentes échelles du système socioécologique avec des conceptions de « transition » différentes voire contradictoires qui a permis à « l'idée de la transition [de] dépasser le mouvement en lui-même » selon les propres dires²⁸⁹ de Hopkins (2020). Ce faisant, la notion aurait subi elle-même une « métamorphose sémantique importante » (de l'Estoile et Oudot, 2020, p. 18). Et paradoxalement, à l'insu de l'urgence écologique et de cette « complexité » systémique, le terme « transition » porte en français une connotation d'un passage, d'un étirement relativement lent, passager, progressif et graduel, d'un état à l'autre. Une forme d'euphémisation temporelle issue de la formule « développement durable » dont ses vertus neutralisateurs de conflictualité ont été mis en lumière par Alice Krieg-Planque (2010). En effet si la formule du « développement durable semble résoudre une contradiction entre impératif de croissance et exigence de préservation de l'environnement » (Krieg-Planque, 2010, p.93), la notion de « transition » tente plutôt de résoudre la contraction du temps entre l'urgence du changement (devenu à tout point de vue plus pressant) et « l'acceptabilité sociétale » plus lente de celui-ci, qu'il faudrait faire *transitionner*. Un conflit temporel d'un autre ordre mais qui semble toutefois toujours englué non seulement dans

²⁸⁹ Interview du 15 mars 2020 par *GoodPlanet mag*, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. En témoignent également ses nombreuses « tournées » ces dernières années en France : <https://www.entransition.fr/Energierenouvelable/rob-hopkins/>, dernière consultation 23/05/22.

l'incapacité à dépasser le court-termisme (politique et économique) *versus* le long terme (« générations futures ») hérité du développement durable. Mais aussi dans une forme de « régime présentiste » qui met en évidence l'oxymore temporel de la transition écologique. En effet, en empruntant la notion de « régime d'historicité » de François Hartog (2006), Rumpala (2010b) identifie une nouvelle forme de régime avec le développement durable qui dépasserait le « présentisme » de l'époque contemporaine décelait par Hartog (1995), en proposant l'idée de « futurisme ». La durabilité comme « horizon d'attente ». Cette assertion peut être mis en relief avec le Rapport Global du Développement Durable de 2020, titré : « *Le futur c'est maintenant* » de l'ONU mettant en évidence une certaine tentative de dissolution temporelle²⁹⁰. Au contraire, cette mise au présent du futur renvoie à la notion de « présentisme » proposée par Hartog²⁹¹ (2003), c'est-à-dire le règne du présent, où passé et avenir sont incorporés au présent. À l'heure de la « Transition Écologique », nous pourrions faire la même analyse avec le renouvellement des discours effondristes par la mise en récit des catastrophes et collapsés en ancrant ces événements au présent comme inéluctables²⁹² (Servigne et Stevens, 2015). La notion de « catastrophisme éclairé²⁹³ » illustre bien ce propos. En inscrivant la future catastrophe au présent, Jean-Pierre Dupuy (2002) suggère que nous serions plus aptes à l'éviter : ou comment ramener un futur catastrophique au présent, pour mieux le déjouer. Aussi le régime présentiste de la « Transition Écologique », non seulement permet sa légitimation du « ici et maintenant » en la justifiant par l'évitement de cataclysmes (climatiques, sanitaires, sociaux) futurs à venir, mais incorpore aussi dans certains discours le passé romantique, un retour à une « nature » édénique. Les agences et les études de prospectives²⁹⁴ de « transition » qui se déploient vont également dans ce sens, en s'appuyant sur une capacité de médiation entre un futur imaginé et les enseignements du passé. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'armature narrative de la « Transition Écologique » comme une « activité légitimatrice » (Rumpala, 2010b) qui réitère un continuum temporel entre passé, présent et futur - en le figurant dans un régime présentiste en perpétuel mouvement. De la même manière, la transition *management* (Boulanger, 2017) parie sur la canalisation d'un passé sociotechnique hérité (cf. régimes) vers un paysage futur souhaité au travers d'une gestion des niches d'innovation sociale au présent.

²⁹⁰ Si le conflit temporel a été relevé puisque les ODD 2030 approchent et que le rapport reconnaît que peu ou rien n'a été encore réalisé dans le bon sens, la conclusion insiste sur « le pouvoir transformatif du développement durable ».

²⁹¹ Notamment dans : Hartog, F. (2003) *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Paris : Le Seuil.

²⁹² Servigne, P. et Stevens, R. (2015) *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Seuil.

²⁹³ Dupuy, J-P. (2002) *Pour un catastrophisme éclairé*. Paris : Seuil.

²⁹⁴ Comme par exemple : France Stratégie, la Fabrique Écologique, et l'ADEME proposent toutes divers scénarii prospectives de transition.

1.8.1 Ambiguïté conceptuelle mais stratégique de la « Transition Écologique »

Entre acceptions larges et étroites, entre ruptures et changements progressifs, l'emploi diversifié de « Transition Écologique » peut se rapporter à des conditions de production discursive variées²⁹⁵ qui reflètent non seulement les affrontements d'interprétations de la notion de « transition » mais aussi le caractère idéologique - les luttes définitionnelles - des discours sur l'écologie dans l'espace public (Simon, 2016). Or, c'est aussi grâce à ses propriétés polymorphes et polysémiques véhiculant des représentations et des significations plurielles, que la formule de « Transition Écologique » a pu se stabiliser dans le débat public et permet d'être employée, à l'instar du développement durable, par des « locuteurs hétérogènes et parfois antagonistes » (Krieg-Planque, 2010, p.7) vers un espace de convergence discursif²⁹⁶. Une « ambiguïté stratégique » déjà pointée par Rumpala (2010b) à propos du développement durable, qui permettait à des « perspectives et des objectifs multiples de coexister » formant ainsi un « espace discursif auquel pourront participer des acteurs aux idées plus ou moins rivales » (Rumpala, 2010b, p.122). Or pour le sociologue Yves-Marie Abraham (2022), la notion de « Transition Écologique » entretient cet espoir d'un consensus possible concernant la question écologique, et son succès témoigne, selon lui, de la prégnance de cette conviction, celle du « mythe pacificateur²⁹⁷ » (Sémal, 2017). C'est-à-dire un « espace de confluence à l'intérieur duquel irradient en fin de compte, de manière plus ou moins forte, des conceptions et des valeurs aux ramifications plus ou moins profondes » (Rumpala, 2010b, p.121). En effet, la « Transition Écologique » est utilisée autant pour qualifier des initiatives citoyennes, des « signaux faibles » comme preuves d'une transition citoyenne²⁹⁸ en train de se faire (Sussfeld, 2021), que des transitions numérique ou énergétique qui se résument souvent plutôt par un « mix » de techniques qu'une réelle transition, ou au mieux une superposition, une addition de transitions enchevêtrées. C'est pourquoi la notion de « transition » mérite d'être interrogée plus

²⁹⁵ Néanmoins, l'interprétation de ces conditions de production ont une certaine limite, comme le note Yannick Rumpala (2010b) : « Saisir les conditions de production de ces discours reste toutefois souvent difficile, car une large part de la littérature institutionnelle accessible s'avère anonyme et il devient alors périlleux de prétendre retrouver les intentions et la situation du ou des locuteurs » (Rumpala, 2010b, p.113).

²⁹⁶ Tout comme Rumpala (2010) l'a identifié pour le développement durable. Son caractère large, flottant, « attrape-tout » a permis de structurer un « espace de convergence entre des acteurs qui pouvaient partir de visions du monde, de valeurs, de conceptions différentes » constituant un espace du dicible tributaire d'un cadre de référence et de vocabulaire communs (Rumpala, 2010b, p. 117). Néanmoins, l'apparente stabilisation d'une thématique structurée « cache des agendas fluctuants, des luttes définitionnelles et serait mieux caractérisée non pas par une expression univoque mais polyphonique » (*ibid.*, p. 120).

²⁹⁷ D'une manière plus cynique, le Collectif de « Désobéissance Écolo Paris » (2020) écrit « la petite chanson de la transition est comme une berceuse qui entretient le doux espoir qu'il existe une voie de dialogue, de la coopération, où les citoyens marcheraient main dans la main avec les acteurs sociaux, entrepreneur et élus, pour changer la société. Mais il se pourrait aussi bien qu'elle serve à contenir les peuples dans un état d'impuissance et d'inaction » (Collectif Désobéissance Écolo Paris (2020) *Écologie sans transition*. Éd. Divergences, p. 21).

²⁹⁸ À ce titre le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC) est un « réseau de 31 mouvements engagés dans la transition écologique, sociale et démocratique. Indépendant, non partisan et laïque, le Collectif œuvre à coordonner les actions de ses membres afin de faire davantage résonner la transition citoyenne ». Propos tirés du site [CTC](https://www.ctc-ecologie.org/), le 03/02/2021.

globalement sur les formes de changement social qu'elle implique et les types d'engagements qu'elle suppose engager, dans celle de la « Transition Écologique ».

Mais si la « Transition Écologique » implique plusieurs transitions à différentes temporalités et dans différentes spatialités, comment penser l'articulation et la coordination de toutes ces transitions ? Il s'agit alors de se pencher sur la « Transition Écologique » comme formule cristallisant des nouveaux « enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p. 7) et de saisir sa « capacité à être reprise afin de circuler dans l'espace public ». En suivant, nous restituons donc les différentes *transitions* plausibles en tâchant de circonscrire la manière dominante de l'envisager dans la « Transition Écologique ».

1.9 Une mosaïque de transitions enchevêtrées

En s'appuyant sur les travaux de l'historien des sciences (environnementales) Jean-Baptiste Fressoz (2014) et le *Dictionnaire de la pensée écologique* de Bourg et Papaux (2017), Catherine Larrère (2021) identifie deux orientations globales de « transition », toutes deux étant des réponses respectives au « choc » et au « pic » pétroliers : i) une approche gestionnaire « *top-down* » gouvernementale²⁹⁹ en l'arrimant à une rationalité planificatrice et technique ; et ii) une approche « *bottom-up* » des initiatives et pratiques citoyennes qui se diffusent depuis la base territoriale en contagion et en réseau³⁰⁰. Si ces deux orientations peuvent effectivement être identifiées comme des politiques « verticales » centralisées (« centripètes ») *vs* des initiatives « horizontales » décentralisées (« centrifuges »), elles ne sont pas pour autant deux pôles indépendants parallèlement en « transition ». Et une analyse plus approfondie montre, qu'une réagit à l'autre, voire s'articule, dans un maillage de transitions enchevêtrées, difficile à démêler. Comme l'écrit Aurélien Boutaud (2021), si l'écologie s'impose comme nouvelle matrice idéologique, le « débat est fondamentalement le même. Il oppose deux visions du monde qui ont en réalité peu à voir avec la droite et la gauche. Car en matière d'écologie, l'opposition s'opère davantage entre une transition "par en haut" [fondée sur l'innovation technologique] *versus* "par en bas" [davantage mue par l'innovation sociale et les changements

²⁹⁹ Comme le note Fressoz (2014) le premier usage politique de « transition » revient à Jimmy Carter en 1975, en parlant de « transition énergétique » suite au premier choc pétrolier mondial pour conjurer le thème de la « crise énergétique ». Et dire « transition » plutôt que « crise » rendait « le futur beaucoup moins anxiogène en l'arrimant à une rationalité planificatrice et gestionnaire » (Fressoz, 2014, p. 2). Ce rappel sémantico-historique permet de mieux comprendre l'évolution discursive vers une « planification écologique » au gouvernement depuis 2022.

³⁰⁰ Illustrée notamment par le mouvement des *Transition Towns* (Villes en Transition) initié par Rob Hopkins en 2006 à Totnes, en Grande-Bretagne, devenu un réseau international regroupant plus de 2000 initiatives, dont 150 en France. Voir par exemple le réseau de Villes en Transition : [EnTransition](https://en.transition.fr/), visité le 20/10/2020.

de modes de vie] » et « entraîne une recomposition idéologique qui dépasse largement les anciens clivages³⁰¹ » (Boutaud, 2021). Une mosaïque de transitions³⁰² à différentes échelles spatiales et temporelles qui traduit non seulement la diversité des énonciateurs mais aussi la difficulté de s'orienter dans la variété des politiques publiques qui se réclament de l'action pour la « Transition Écologique ». Mais comme Lascoumes et Le Bourhis (1997) témoignent : « l'indétermination ne disqualifie pas les représentations et les actions, elle témoigne au contraire de l'existence de dynamiques spécifiques qui sont le socle incontournable de ces domaines » de l'action publique (Lascoumes et Le Bourhis, 1997, p. 9).

Tout en soulignant la polysémie du mot « transition », le politologue Jacques Theys (2017) distingue quatre conceptions de celui-ci, impliquant des agendas de transition distincts, des actions politiques et des perspectives de recherche spécifiques, voire contradictoires et/ou complémentaires selon les postures adoptées. La « transition » comme : 1) Intermède, passage entre deux états ; 2) Processus de changement structurel ; 3) Mise en mouvement ; 4) Chemin stratégique d'action (Tableau 2). Comme l'indique Theys (2017), ces quatre conceptions mettent en tension trois grandes oppositions : a) entre continuité vs discontinuité : long changement, processus continu d'un côté vs bouleversement confus et éventuellement chaotique de l'autre ; b) entre déterminisme vs liberté : transition contrainte et subie vs transition choisie, désirée ; et enfin entre c) autonomie vs hétéronomie : mise en mouvement par le bas de la société civile d'un côté vs processus dirigé par le haut, plus ou moins collectivement accepté de l'autre (Theys, 2017, p. 9). Nous partageons à cet égard son objectif de « distinguer pour mieux relier », pour mieux situer les transitions et les articuler dans la « Transition Écologique ». Il nous semble en effet utile de nous appuyer sur ces quatre différentes conceptions de *transition* identifiées par Theys (2017), et sur les mots-clefs qui les caractérisent respectivement, les stratégies, les formes d'action politiques et questions de recherches qu'elles soulèvent, afin de circonscrire et de définir la conception dominante de la « Transition Écologique » dans les dires institutionnels.

³⁰¹ Boutaud, A. (2021) « Comment l'écologie pourrait recomposer l'Assemblée nationale », *AOC*, 17 juin 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

³⁰² Au-delà, de la transition écologique, d'autres transitions lui sont associées sous le terme générique de « Grande Transition » : la transition énergétique, la transition numérique, la transition territoriale, la transition démocratique, la transition sociale, la transition industrielle, et la transition démographique. La commune de la Grande Synthe (59) en France est souvent citée en exemple, comme modèle de cette Grande Transition initiée dès les années 1970. Voir : Afriat, C. et Theys, J. (Eds.) (2018) *La grande transition de l'humanité*, FYP éditions.

Conceptions de Transition	Formes d'actions politiques	Questions et champs de recherche
<p>1) Intermède - passage entre deux états</p> <p>Mot clefs : <i>inconnu et incertitude, instabilité, rupture, choc, crise, catastrophe, bouleversement, discontinuité, transition subie, hétéronomie.</i></p> <p>Stratégies d'anticipation des risques, d'adaptation et de résilience, d'accompagnements des changements sociaux</p>	<p><i>Biopolitique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Biopolitique - prise en charge par l'État des risques ; - société du risque et modernisation réflexive ; - Action pédagogique, instrument de sensibilisation ; - Responsabilité individuelle ; - Démocratie cognitive³⁰³ 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des risques et innovations ; - Limites, seuils, points de basculement, risques de rupture ; - Analyse des changements de mode de vie ; - Comprendre au niveau individuel les perceptions et représentations de la TE ; - Sociologie de l'innovation, <i>transition studies</i>³⁰⁴
<p>2) Processus de changement structurel sur le long terme</p> <p>Mots clefs : <i>inertie, certitude, déterminisme, sens et contenu connu, transition annoncée et anticipée, continuité, dynamique longue.</i></p> <p>Stratégies de construction d'un récit et d'une action collective, la « Grande Transition »</p>	<p><i>Projet de transformation sociale à long terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Confrontation idéologique, dynamique de conflits, débats publics ; - Institutionnalisation du long terme ; - Stratégie collective ; - Changement culturel ; - Co-construire un consensus, une vision, un récit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier la multiplicité des représentations avant, pendant et après transition - Comprendre et hiérarchiser les dynamiques de changement - Actions des groupes minoritaires et leaders d'opinion - Comment se construisent et se diffusent les visions de la TE ? - Rôle de la nature - Travaux historique et comparatif de TE
<p>3) Mise en mouvement</p> <p>Mot clefs : <i>faire, agir, engagement dans l'action, s'engager, s'impliquer, liberté, volonté d'agir, transitionner, changement, individuel et collectif, individuellement désiré, autonomie, s'autoorganiser, de résister</i></p> <p>Stratégies des Villes en transition, du Colibri</p>	<p><i>L'exercice de la citoyenneté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement direct des citoyens ; - Articulation ou non des initiatives citoyennes avec les institutions ; - Articulation des politiques horizontale vs verticale ; - Report de la responsabilité individuelle et territoriale vs jacobinisme (centralisme). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi et comment s'engager ? qui ? quelle forme d'engagement ? - Comment les expérimentations se développent et se diffusent ? - Quels changements de comportement et de modes de vie ? - Quelles intégrations des initiatives dans les logiques institutionnelle et économique ?
<p>4) Chemin, stratégies d'action et de changement</p> <p>Mot clefs : <i>gouvernance, gestion intelligente, Loi, réalisme, évaluation, acceptation sociale, évaluation</i></p> <p>Stratégie Nationale de Transition Écologique vers le Développement Durable (SNTEDD, 2015), Loi Climat et Résilience (LCeR, 2021)</p>	<p><i>L'action publique instrumentale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des moyens pour la réalisation d'objectifs publics ; - Quelle place pour la société civile dans la co-construction avec la société civile des chemins, stratégies et objectifs ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Mode de légitimation et conduite des actions - Définition et justification des objectifs - Quelle participation de la société civile ? - L'analyse des conditions et effets des actions, des marges de manœuvre et facteurs de blocage, des incitations efficaces - Quelles évaluations des politiques publiques ? - Comme intégrer les temporalités de la nature dans la TE ?

Tableau 2 - Implications des quatre conceptions de « Transition » pour l'action politique et la recherche (adapté de Jacques Theys, 2017).

³⁰³ Pour résumer avec Theys (2003), une démocratie « cognitive » implique un « accès plus ouvert de la société civile à la décision » accompagnée « parallèlement, de profonds changements culturels, et surtout d'une "nouvelle donne" ("*a new deal*") dans le partage du savoir et de l'expertise ». C'est-à-dire, de « réduire le fossé, qui ne cesse de grandir, entre l'expert et le citoyen ("*the knowledge gap*") - ce qui renvoie, pour l'environnement comme dans d'autres domaines, au rôle fondamental de l'éducation, à l'émergence d'une véritable culture du risque et surtout à la construction de ce qu'Edgar Morin a appelé une "démocratie cognitive" » (Theys, 2003, pp. 26-27).

³⁰⁴ Voir notamment : Audet, R. (2015) « Le champs des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche ». *Cahiers de recherche sociologiques*, 58, pp. 73-93.

Si cette catégorisation est heuristique pour une lecture plus fine des transitions, il nous apparaît dans un premier temps, que plusieurs de ces conceptions de la « transition » sont discutées et entrelacées dans les espaces publics. Au sein de ces derniers, la forte circulation des notions de « crise », « bouleversement », « urgence » et « catastrophe » serait traduite politiquement par la nécessité d'une prise en charge par l'État (comme cela est légitimé en préambule de la Loi Climat et Résilience, 2021³⁰⁵) de celles-ci (conception 1), notamment par la gouvernance et la Loi comme gestion intelligente (conception 4), et en mobilisant des moyens vers des objectifs publics (cf. neutralité carbone 2050). Cette tentative de co-construction des chemins de la transition avec la société civile (cf. Conventions Citoyennes) ayant pour ambition de piloter une transition « annoncée » (conception 2) d'un état de crises à un état « anticipé » à priori plus stable, a pour but de réduire « l'inconnu », éviter les « chocs » et déjouer les « ruptures » (conception 1). Or, ces actions politiques « instrumentales et techniques » (conception 4) sont principalement accompagnées par des politiques pédagogiques au travers des actions de sensibilisation et de responsabilisation individuelle (telles que mentionnées dans la conception 1). Une mise en mouvement du citoyen, illustrée par les verbes d'action « faire », « agir » « transitionner » (conception 3), incitant à l'engagement écocitoyen dans le « changement » en suscitant la « volonté d'agir ». Néanmoins, ces politiques « citoyennes » (conception 3) sont débattues et remises en cause au travers des confrontations idéologiques entre groupes minoritaires et leaders d'opinions politiques sur les types de transformations sociales à insuffler, soulignant par ce biais la difficulté de dessiner une stratégie collective et institutionnelle sur le long terme (conception 2 - changement structurel). Pris dans des logiques institutionnelles et économiques, ce projet de transformation sociale (conception 2), conduit à en réduire la réflexivité politique (conception 1), et à opérer la « transition » par les « initiatives citoyennes » de manière « *top-down* ». Une difficulté particulièrement prévalente dans les scénarios de « transition », à savoir comment articuler politiques « verticales » et « horizontales » (conception 3).

Si la « transition » comme feuille de route (traduit en actions politiques instrumentales, conception 4) a été programmée dans la SNTEDD (2015) et la Loi CeR (2021), la « transition » prépondérante qui en découle dans les politiques environnementales de la « Transition Écologique » relève au premier plan, selon nous, d'une articulation des conceptions 1 et 3 de la

³⁰⁵ « Ce projet de loi construit avec, par et pour les Français est une réponse aux crises de notre temps et la promesse d'un pacte social renouvelé entre les citoyens et leurs gouvernants, au nom d'un impératif qui s'impose à tous comme le défi majeur des décennies à venir : la transition écologique et climatique » (Loi Climat et Résilience, 2021, p. 9).

« transition » comme une mise en mouvement, engageant les citoyens à agir par le biais de politiques de sensibilisation et de responsabilisation (nous approfondissons ce cadrage dans le chapitre 2). Ainsi, face aux incertitudes des risques liées aux crises en cours, cette articulation est prise en charge par l'État, et qu'il légitime par celles-ci, dans la gouvernance des conduites citoyennes, à « transitionner » vers des comportements écocitoyens. En effet Weisbein (2022) suggère que la « requalification de l'environnement en "transition" » a « en fait renforcé le champ d'application de ces politiques néolibérales » (Weisbein, 2022, pp. 180-182) qui reflèterait donc une « vision techno-libérale » de la transition (Lazarcic, 2022). Nous revenons sur ce cadrage institutionnel de la « Transition Écologique » de manière plus fine dans le chapitre 2, afin de pouvoir expliciter ces contours et préciser ces logiques de légitimation.

Ce premier chapitre s'est attaché à contextualiser l'émergence de la question écologique au niveau de la production des discours de la « Transition Écologique », caractérisée par sa polyphonie dans les communications environnementales et sa polysémie en cartographiant les univers sémantiques qui lui sont rattachés. Malgré une tentative « centripète », d'harmonisation et d'homogénéisation de la polyphonie de la « Transition Écologique », nous observons la persistance de dissonances « centrifuges » héritées de la notion du « développement durable », entrevues avec la reformulation des enjeux spatio-temporels et des acteurs à *transitionner*. En suivant, dans le chapitre 2 nous approfondissons le cadrage et le déploiement d'une transition dominante par l'appareil public en précisant ses logiques et modes de légitimation tout en soulignant ses écueils. Ce chapitre permettra, d'une part, de préciser ces dissonances dans les communications institutionnelles, et d'autre part, d'exposer les manières de concevoir l'écocitoyenneté au travers des dispositifs de communication promus. Cette description est importante puisque nous souhaitons ensuite (chapitre 3) confronter cette vision du changement social/comportemental avec celle des éducateurs à l'environnement.

Chapitre 2 - Le cadrage institutionnel et dominant de la « Transition Écologique »

2.1 La mise en agenda politique de la « Transition Écologique »

Après le « régime incontournable » du développement durable (Jeanneret, 2010), nous partons donc du principe qu'une nouvelle *formule* (Krieg-Planque, 2009, 2010), celle de « Transition Écologique », lui succède progressivement (Bourg, 2012 ; Couston, 2019) et sert aujourd'hui de matrice sociale et comme moteur politique du changement sociétal³⁰⁶. En effet, ce nouveau projet de « Transition Écologique » est adopté officiellement par le gouvernement pour la première fois en 2015 dans la Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (SNTEDD, 2015 -2020), à savoir :

« Engager la transition écologique, c'est évoluer vers un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble. La transition écologique va au-delà d'un simple verdissement de notre modèle de société actuel. Elle repose sur deux volets essentiels et indissociables :

- [Volet 1] **L'innovation sociale et sociétale**, avec une rénovation de nos modes de pensée et de notre socle culturel : la transition écologique suppose de faire émerger de nouvelles gouvernances, de nouvelles manières d'agir, de produire, de nouvelles pratiques de consommation plus sobres ;

- [Volet 2] **L'innovation technologique** et la recherche et développement en matière d'organisation et de procédés industriels » (SNTEDD, 2015, p. 10, en gras dans le texte original).

Si l'innovation technologique du Volet 2 est globalement traduite aujourd'hui dans des politiques de « Transition *énergétique*³⁰⁷ », nous pensons que le Volet 1 de la « Transition

³⁰⁶ En succédant à la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013, « la SNTEDD 2015-2020 fixe un nouveau cap pour la France ». Elle concerne « l'ensemble des politiques publiques » et « fournit un cadre dans lequel les stratégies futures s'inscriront » (SNTEDD, 2015, p. 11). Celle-ci est la traduction politique de trois « Feuilles de Route de la Transition Écologique » qui ont émergé lors des trois premières « Conférences environnementales pour la transition écologique » organisées par le Gouvernement en 2012, 2013 et 2014 qui posent ensemble les premiers constats et objectifs qui sont ensuite repris dans la SNTEDD en 2015. Dans cette dynamique Le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) est créé en 2013 et remplace le Conseil National du Développement Durable et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE) et a pour mission la mise en œuvre et le suivi des feuilles de routes susmentionnées. Le CNTE est présidé par la/le Ministre de l'environnement et est aujourd'hui consulté sur les projets de loi et sur les stratégies nationales auxquels il rend « des avis structurants pour la politique de la transition écologique » ([Ministère de la Transition Écologique](#), consulté le 04/05/2020). Les Amis de la Terre et France Nature Environnement y siègent en tant que représentants associatifs aux côtés d'autres représentants d'EEDD, de collectivités, d'organisations syndicales et des employeurs.

³⁰⁷ Déclinées dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV, 2015) et dans les dispositifs de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV, 2015) tablant essentiellement sur le déploiement de solutions technologiques telles que la rénovation énergétique des bâtiments publics et l'installation de parcs photovoltaïques et éoliens. Notons que la TEPCV contient un Axe 6

sociale » sous-tend la mise en œuvre et la réalisation de celle-ci. En effet, la Stratégie avance, dès la partie introductive, que « la résistance face au changement reste un frein à l'adhésion collective à la transition écologique et à la mise en place de ces orientations. Ces réticences à l'évolution des comportements et des pratiques... » (SNTEDD, 2015, p. 10). Plus précisément, les deux volets s'entrecroisent du côté de la « sobriété énergétique » qui correspond aux pratiques de réduction de la consommation (d'énergie) mais aussi du côté de l'usage (l'efficacité et effets rebond³⁰⁸) et « l'acceptabilité sociale³⁰⁹ » de « l'innovation technologique » (par exemple : le véhicule électrique, l'éolien, le nucléaire, méthanisateur, etc.). Et comme l'indique l'ingénieur Fabrice Boissier (2021), Directeur général délégué de l'ADEME, nous avons « trois leviers principaux pour diminuer nos impacts sur le climat : la sobriété (s'interroger sur nos besoins), l'efficacité énergétique (produire en consommant moins d'énergie), et le recours aux énergies propres. Or ces deux derniers leviers sont limités par leur potentiel physique et restent conditionnés au progrès technologique ». Et donc « s'appuyer sur la sobriété devrait être plus facile que développer de nouvelles solutions technologiques, puisqu'elle repose le plus souvent sur le bon sens³¹⁰ ». Ainsi, pour Boissier (2021), la « sobriété apparaît comme un élément structurant du choix de développement³¹¹ ».

Plus fondamentalement encore, ces deux transitions (énergétique et sociale) sont historiquement enchâssées d'une manière interdépendante aussi parce que les discours sur la technique (techno-logie comme *logos* de la *tekhne*) ont été sources de critiques récurrentes depuis les débuts de la pensée écologique en France³¹². Ce legs sociohistorique qu'est la dimension controversée et critiquée de la technologie, oriente les « modes de pensée » et le « socle culturel » dans lesquels les choix techniques sont débattus, développés ou écartés³¹³

« Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'écocitoyenneté et mobilisation des acteurs locaux » ([Gouvernement](#), consulté le 05/04/2019).

³⁰⁸ Ici, l'effet rebond lié aux technologies traduit le fait que l'efficacité énergétique gagnée qualitativement par une nouvelle technique (moins énergivore ou moins émettrice de CO₂) est sublimée par la croissance quantitative des usages de cette technique (par exemple les individus ont tendance à rouler plus loin et plus souvent avec une voiture qui consomme moins de carburant et le parc automobile ne cesse globalement de croître). Un « paradoxe de l'efficacité » déjà mis en lumière par l'économiste William Stanley Jevons (le « paradoxe de Jevons ») avec l'usage du charbon au 19^{ème} en Angleterre.

³⁰⁹ Marie-Christine Zélem (2012) interroge cette notion car « raisonner en termes d'acceptabilité sociale, c'est renvoyer aux publics cible la responsabilité d'adopter ou pas les technologies concernées » (Zélem, 2012, p. 3). Elle propose la notion de « faisabilité sociotechnique » comme « un processus d'insertion et de diffusion sociale [...] à la fois cognitif et technique qui repose sur des savoirs et des connaissances (techniques, mais aussi profanes), des représentations (autour des enjeux, des valeurs portées par la technique), des arbitrages (économiques, politiques, organisationnels...), l'appartenance à des réseaux sociaux » (*ibid.*, p.4). Plus récemment, voir également Nicoloso, B. (2021) *Le petit traité de la sobriété énergétique*, Charles Léopold Meyer.

³¹⁰ Or, comme nous le discutons, ce « bon sens » relaté par l'ADEME n'a rien d'évident dans les « sens communs ».

³¹¹ Boissier (2021), Directeur général délégué de l'ADEME, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

³¹² Pour les critiques de la « technosciences », on pense par exemple à Charbonneau, Ellul, Illich et Gorz. Pour Moscovici (2000), le « mouvement de l'écologie politique devrait apprendre à la société, non pas la protection du pré-carré, mais à penser à ce que j'appelle la "technologie politique", c'est-à-dire à la production des connaissances » (Moscovici, 2000, in Lavignotte, 2016, p. 90). Il rejoint par-là la critique de la technique d'Ellul en appelant de ses vœux à une politisation de la technique (voir notamment Moscovici, 1968). L'historienne Aliénor Bertrand (2015) situe l'affiliation de ces critiques chez Heidegger, dans *La Question de la technique* (1958).

³¹³ Voir : Jarrige, F. et Vrignon, A. (2020) (Eds.) *Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel*, La Découverte.

(Flipo, 2014 ; Jarrige et Vrignon, 2020). D'autant plus que l'état de la connaissance et de la technique, situé historiquement, entraîne aussi la manière socio-culturelle de se rapporter à la « nature » (Moscovici, 1968) et donc des finalités et des moyens privilégiés de l'action (publique) pour la « protection » ou la « préservation » de ladite « nature ». Ainsi l'innovation technologique est ici appréhendée par la notion de « faisabilité sociotechnique » telle qu'éprouvée en sociologie de l'énergie (Zélem, 2012) et permet de comprendre que la technique est intrinsèquement « sociale³¹⁴ » (Feenberg, 2014 ; Gómez, 2020).

Par ailleurs, le caractère englobant du Volet 1, et donc sociétal de la « Transition Écologique », est illustré par les nouvelles dénominations³¹⁵ du Ministère de l'Environnement en charge de ces deux transitions depuis 2020 : « Ministère de la Transition Écologique » et de son « bras armé », l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) devenue « Agence de la Transition Écologique » en 2020 dans la mise en œuvre de ses politiques (Joncoux, *et al.* 2019). Le vocable de « transition » est également usité pour atteindre les Objectifs onusiens du Développement Durable (ODD) 2030 comme l'illustre l'événement annuel organisé par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) « *La France en Transition* » dont la deuxième édition de 2021 s'attache à « donner la capacité d'agir » avec un focus sur l'Éducation au Développement Durable³¹⁶ (EDD). Ainsi dans cette thèse, nous comprenons que le dénominateur commun de la « Transition Écologique » est éminemment social, ce qui explique que nous nous focaliserons sur le Volet 1 « Innovation sociale et sociétale ». Et plus particulièrement, sur les finalités et les moyens mis en œuvre pour les atteindre tels que précisés par l'Axe transversal 7 : « éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable³¹⁷ ». Nous pensons que cet Axe 7 est en effet transversal aux autres puisque dès son introduction, est exprimé le caractère globalisant de celui-ci car il « implique une manière renouvelée d'appréhender une nouvelle représentation du monde, du cadre et des modes de vie [...] Sa réussite suppose que les diverses composantes de

³¹⁴ Ou comme l'indique Gómez (2020), « l'objet technique doit être compris comme un fragment de matière où s'enchevêtrent les gestes, les désirs, les évaluations et les imaginaires d'une société historique donnée. Les techniques sont donc des créations sociales radicales, au sens où elles expriment différentes manières d'appréhender le monde, de s'y situer et de s'y inscrire » (Gómez, 2020, p. 29).

³¹⁵ La question est cruciale comme l'écrit Julien Weisbein (2022), car « les notions qui servent à dénommer l'action publique ont des effets performatifs particulièrement marqués puisque ses dispositifs s'inscrivent dans le droit » (Weisbein, 2022, p. 174).

³¹⁶ L'objectif de l'Agenda 2030 des ODD est de « s'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable » (CGDD, 2021b, p. 10). Par ailleurs, « l'adhésion des populations est indispensable pour favoriser la modification des comportements de consommation. Elle nécessite la mise en place de dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement » (*ibid.*, p. 40).

³¹⁷ Les autres Axes de la SNTEDD (2015) sont : Axe 1 : Développer des territoires durables et résilients ; Axe 2 : S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone ; Axe 3 : Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales ; Axe 4 : Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers ; Axe 5 : Accompagner la mutation écologique des activités économiques ; Axe 6 : Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique ; Axe 8 : Mobiliser les acteurs à toutes les échelles et Axe 9 : Promouvoir le développement durable au niveau européen et international. Précisons que L'axe 7 que nous investiguons est transversal aux autres. Notons aussi que le mot « comportement » est cité 39 fois, et « sensibilisation » 13 fois dans le document de 135 pages.

la société s'approprient les enjeux et adoptent de nouvelles références et de nouveaux comportements individuels et collectifs pour y faire face » (SNTEDD, 2015, p. 90). Ce faisant, « une nouvelle ambition pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est à mettre en œuvre » car l'EEDD « donne à chacun des clés et des moyens d'appréhender l'évolution du monde et les enjeux de la transition écologique, pour y contribuer de manière active » (*ibid.*).

En effet, les associations EEDD se sont vu attribuées un « rôle pivot » (Lascoumes, 1999) de l'action publique environnementale et sont considérées comme des « partenaires incontournables » (Micoud, 2005) dans la mise en œuvre des politiques publiques de sensibilisation aux enjeux écologiques, notamment en faveur d'un engagement des (éco)citoyens sur ces questions. Ce rôle privilégié des associations EEDD est corroboré plus loin dans la Stratégie Nationale de « Transition Écologique » en formulant que leur fonction « d'acteur-relais médiateurs » sera développée « pour animer les dispositifs de mobilisation citoyenne » (SNTEDD, 2015, p. 106). Et comme l'indique la Priorité³¹⁸ 4 de l'Axe 7, dans laquelle cette recherche se précise, la stratégie globale de cette « mobilisation citoyenne » consiste à :

« Encourager et soutenir l'évolution des pratiques et le passage de la prise de conscience à « l'acte » [qui] sont essentiels pour s'engager lucidement dans la transition écologique. Faire évoluer les choix et les comportements du citoyen est une priorité ; les citoyens doivent devenir « co-acteurs » et « consomm'acteurs » des progrès réalisés en matière de transition écologique vers un mode de développement durable » (SNTEDD, 2015, p. 95).

Ce premier extrait clef suggère la dimension praxéologique que nous interrogeons dans cette recherche, et le second extrait, ci-dessous, témoigne des dispositifs communicationnels dont l'ambition est d'encourager « le passage de la prise de conscience à "l'acte" » ; et rejoint donc la dimension communicationnelle qui est conjointement discutée dans cette thèse, notamment par le biais :

« Des campagnes de mobilisation sur les thématiques prioritaires de la transition écologique [qui] seront engagées par les pouvoirs publics, en s'appuyant sur tous les canaux de diffusion traditionnels ou innovants » [...] D'autres modes d'accompagnement et de formes d'incitations doivent être

³¹⁸ Les autres priorités de l'Axe 7 sont : 1) Généraliser l'éducation à l'environnement au développement durable de la maternelle à l'enseignement supérieur ; 2) Promouvoir le développement d'initiatives, expérimentations et innovations citoyennes ; 3) Favoriser la diffusion et le partage de l'information sur notre environnement.

étudiés et testés, notamment la formalisation de corpus de messages consensuels sur les bénéfices liés aux comportements éco-socio-responsables, ou bien par exemple des pratiques étudiées dans le cadre de l'économie comportementale telles que les "nudges" [...] **La communication des pouvoirs publics s'appuiera davantage sur le partenariat** afin de mutualiser les moyens de communication et de démultiplier les messages auprès des cibles proactives : du citoyen à l'entreprise en passant par les associations » (*ibid.*, pp. 95-96, en gras dans le texte original).

Ces ambitions ne sont pas isolées car réitérées dans la convention intergouvernementale sur les enjeux climatiques (COP21) de l'Accord de Paris (2015) dans lequel, et dès la deuxième page, il est affirmé « l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation, de la participation du public, de l'accès de la population à l'information » et qui reconnaît « également que des modes de vies durables [...] jouent un rôle important pour faire face aux changements climatiques »³¹⁹. Au niveau national, l'Accord sur le climat se décline dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC, 2020) et précise au Chapitre V que « la stratégie promeut une mobilisation de la sobriété dans les comportements individuels et collectifs (évolutions des normes sociales) principalement via l'information, l'éducation et la sensibilisation des citoyens », et ce, pour « faire vivre une culture du "bas-carbone" par une communication mobilisatrice » (SNBC, 2020, pp. 73-74). Dans la même veine, l'avis du CESE (2020) sur « comment favoriser l'écocitoyenneté ? » suggère que « l'action de sensibilisation, d'information et d'accompagnement vise à **changer les comportements** pour garantir des comportements responsables » (CESE, 2020, en gras dans le texte original³²⁰). Finalement, ces présupposés communicationnels du changement comportemental de la « Transition Écologique » sont inscrits dans un texte cadre récent et structurant au niveau national³²¹. Celui du projet de texte de Loi Climat et Résilience (2021) qui avance dès les premiers motifs :

« Ce texte de loi participe à changer le modèle français à accélérer l'évolution des mentalités » en accompagnant « tous les citoyens dans la transition vers une société plus respectueuse de la nature et des équilibres naturels. Par la sensibilisation à tous les âges de la vie et l'éducation au développement durable, ce projet de loi va permettre aux Français de mieux comprendre les enjeux du changement climatique et d'y répondre. Par une évolution de l'information sur les produits et services et un durcissement de la régulation des messages publicitaires, le citoyen-consommateur va pouvoir devenir acteur du changement³²² » (Texte de Loi Climat et Résilience, 2021, p. 5).

³¹⁹ Ambition statuéé notamment dans l'article 12 de l'Accord de Paris : « améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public » ([Accord de Paris](#), 2015).

³²⁰ Page du site du CESE actualisée le 13 novembre 2020 en [ligne](#), et visitée dernièrement le 25 avril 2022.

³²¹ Les autres textes cadres supranationaux, nationaux et paraterritoriaux, et leurs déclinaisons Régionales qui se précisent par des conventions d'EEDD sont abordés dans le chapitre 3.

³²² Projet de Texte de Loi Climat et Résilience (2021, pp. 9-10), [Assemblée Nationale](#), consulté le 10/04/2021.

Dès le Titre I^{er} « CONSOMMER », l'article 2 « vise à affirmer le rôle fondamental et continu de l'éducation au développement durable [...] pour préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, en dispensant tout au long de la formation, les connaissances, compétences et comportements liés à l'environnement et au développement durable ». Et en suivant, l'article 3 précise : « Il s'agit également d'agir en cohérence avec la communauté des acteurs de l'éducation au développement durable, des pédagogues, des élèves, de leurs familles, et associations partenaires et des collectivités territoriales ». Le rôle essentiel de l'EEDD « pour accompagner la mise en mouvement des citoyens vers une transition écologique » est réitéré sur le site³²³ du Ministère de la Transition Écologique (MTES, 2021) :

« Par la diversité des initiatives et actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de participation qu'elle propose à tous les publics, tout au long de la vie, l'éducation à l'environnement et au développement durable constitue donc un point d'appui essentiel d'accompagnement des politiques publiques du ministère. Elle donne des clés pour comprendre les enjeux de la transition écologique, agir et permettre que les transformations soient appropriées par le plus grand nombre, en concourant à la mise en mouvement des citoyens » (MTES, 2021).

Les motifs premiers de la Loi Climat et Résilience (2021) se concluent solennellement dans une justification et une légitimation de la « Transition Écologique » par les « crises » :

« Ce projet de loi construit avec, par et pour les Français est une réponse aux crises de notre temps et la promesse d'un pacte social renouvelé entre les citoyens et leurs gouvernants, au nom d'un impératif qui s'impose à tous comme le défi majeur des décennies à venir : la transition écologique et climatique » (Loi Climat et Résilience, 2021, p. 9).

Au travers de ces différents textes cadres de l'action politique qui répondent aux « crises de notre temps » se peaufine un nouveau programme « impératif » de société de « Transition Écologique » qui reformule le mode d'organisation sociétale. Et notamment, dans les extraits prioritaires les plus transversaux³²⁴, émerge une forme nouvelle de gouvernement des conduites

³²³ Page du site du Ministère de la Transition Écologique en [ligne](#) actualisée le 24 juin 2021 et visitée le 25 avril 2022.

³²⁴ Prioritaires de par leur transversalité (c'est-à-dire permettant d'accomplir les autres volets, axes ou articles des textes) et/ou de par leurs positions et agencements intratextuels, leurs mises en évidence et motif premier au début des textes cadres et la redondance et la cooccurrence des notions et concepts clés au niveau intertextuel renvoyant au rôle des dispositifs d'information et de communication dans la conscientisation et pratiques individuelles de l'écologie.

citoyennes (Dubuisson-Quellier, 2016) légitimée³²⁵ par les « crises » et caractérisée par une « intervention publique *sur* et *par* les comportements individuels » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 5). La construction de l'urgence écologique au sein des « communautés de politiques publiques » peut servir à justifier une action publique volontariste (Rumpala, 2003, p. 85) mais aussi comme « prétexte pratique pour franchir un nouveau seuil dans la prise en charge mentale et concrète des citoyens³²⁶ » (Amiech, 2009, p.10). « L'impératif » de cette gouvernementalisation du changement³²⁷ (Rumpala, 2011) par la *transition* prescrit à nouveaux frais « l'évolution des mentalités » et des « comportements » du « citoyen-consomm'acteur » engagé par des dispositifs de sensibilisation et de changement comportemental s'appuyant sur l'information, la communication (mobilisatrice), les associations EEDD et les « ingénieries comportementales » (cf. la communication engageante et les *nudges*³²⁸). Ainsi les discours et les dispositifs publics de conduites individuelles concourent à tracer les « contours normatifs des comportements qui sont envisagés comme légitimes au nom de l'intérêt public » (Dubuisson-Quellier, 2016, p. 44). En diffusant une norme de pratiques individuelles (de consommation) jugées « favorables à la protection de l'environnement », ces actions institutionnelles « transforment les significations qui y sont associées et les identifient comme des composantes de l'écocitoyenneté » (Ginsburger, 2020, p. 52). Ici, « l'écocitoyenneté » est donc comprise « comme une norme à laquelle les individus sont incités à se conformer » (*ibid.*, p. 44) et au travers de laquelle l'action citoyenne est désormais identifiée comme « accélératrice de transition vers des modes de vie plus durable » (CGDD, 2019, cité par Mazeaud, 2021, p. 634).

Des politiques incitatives que le sociologue des médias Jean-Baptiste Comby³²⁹ (2015) a pu mettre en lumière quant aux traitements institutionnel et médiatique de la question climatique

³²⁵ Et comme l'indique Cuono (2016), la « crise devient dès lors un argument normal de légitimation du pouvoir, sur fond de réalités sociales marquées par l'imaginaire de l'immédiateté, de l'instantanéité, et dans des sociétés plongées dans un processus de changements continus, que la politique s'efforce péniblement de suivre pour rester en phase avec son époque » (Cuono, 2016, p. 4).

³²⁶ En effet, l'usage discursif omniprésent de « l'urgence » et de « crise » écologiques opère comme une fonction justificatrice de la prise en charge par l'État des conduites citoyennes et légitime les interventions de responsabilisation individuelle.

³²⁷ C'est-à-dire, le « processus historique et collectif qui se déploie par l'assemblage d'interventions rationalisées dans le champ des pratiques et par le développement de technologies visant à orienter ces pratiques » (Rumpala, 2009, p.967).

³²⁸ Traduit en français, le « *nudge* », est considéré comme une « incitation douce », un « coup de pouce » ou de « coude », qui table sur les travaux en économie comportementale (notamment les heuristiques et biais cognitifs) de Tversky et Kahneman (1981) et popularisé dans l'ouvrage de Sunstein, C.R et Thaler, R.H. (2008) *Nudge : Improving decisions about health, wealth and happiness*. Yale University Press. Diffusé en France, notamment avec : Singler, E. (2015) *Green nudge : réussir à changer les comportements pour changer la planète*. Paris : Pearson. Le postulat de base est qu'en changeant l'architecture du choix, souvent de manière ludique, l'individu va inconsciemment adopter le comportement ciblé (p.ex. une assiette plus petite à la cantine entraînerait moins de nourriture gaspillée ; une marelle en face d'une poubelle entraînerait plus de tri ; un escalier en piano, entraînerait davantage son usage). Nous discutons des écueils épistémologique, praxéologique et éthique de ces approches dans la suite de ce chapitre 2.

³²⁹ Dans sa thèse (2008) soutenue en SIC et publiée en 2015, Jean-Baptiste Comby montre comment les médias sont devenus une variable importante de la fabrication des politiques publiques quant à la genèse de la question climatique et à sa dépolitisation par un cadrage individualisant un problème public. Son étude repose sur l'analyse de centaine de reportages consacrés au changement climatique dans les journaux télévisés de TF1 et France 2 entre 1997 et 2006 (et puis une postface couvrant la période 2007-2011). Il en ressort que les enjeux climatiques ont bien été abondamment portés à l'écran, mais dans le cadre d'une « doxa sensibilisatrice » qui les présente « comme déconflictualisés et relevant moins des décideurs que de tout un chacun » (Comby, 2015, p. 30).

en France relevant d'une « normativité incitative » à l'égard des citoyens « ordinaires » (Laforgue, 2012). Par exemple Vanessa Jérôme (2019) montre que les productions écologistes se déploient autour de motifs discursifs récurrents : états des lieux illustrés, valorisations d'expériences exemplaires, mises en scène de conversions personnelles, et pédagogies pour rendre écologiques les pratiques quotidiennes. Et qui ensemble s'apparentent à une *doxa sensibilisatrice*³³⁰ ayant sa propre « grammaire de la pédagogie » (Comby, 2015), ciblant d'abord l'individu à changer de modes de vie vers des comportements écologiquement plus responsables (Marty, 2010 ; Comby, 2015 ; Barthes et Alpe, 2016). Ces cadrages individualisants misent sur une *incitation à l'action* et une *héroïsation de l'action quotidienne* pour éviter le *grand péril* en transitant vers un *grand but*. Ces derniers correspondent aux principaux ferments de narrativité identifiés dans le métarécit environnemental par Béatrice Jalenques-Vigouroux (2006), érigeant l'individu comme la « figure d'un nouvel héros, celui de l'écocitoyen anonyme » (Bernard, 2020, p. 4). Ainsi, si le cadrage institutionnel de la « Transition Écologique » reprend à son compte (et dans son conte) les éléments centraux du métarécit environnemental (Jalenques-Vigouroux, 2006), nous observons qu'il renforce et accentue la composante individuelle de ce changement par la « gouvernance des conduites » (Dubuisson-Quellier, 2016) écocitoyennes. Nous partons alors de l'idée que ces processus de *publicisation*³³¹ (Chambru et Oliveira, 2020), les manières de *dire* la crise écologique, participent à la construction d'un problème public, justifient la manière dont la question écologique devrait être abordée et de *faire* la « Transition Écologique » par l'engagement « écocitoyen ». Notamment, en s'appuyant sur les « ingénieries comportementales » développées par l'économie comportementale et par la psychologie sociale, plus particulièrement dans son versant cognitiviste.

Or, la question de la crise écologique ne peut acquérir une visibilité sociale, devenir un objet de représentation « non seulement au sens des représentations sociales, mais aussi politiques du terme³³² » comme l'indique Villalba (2006) « qu'à partir du moment où les pouvoirs publics et les groupements privés en ont fait un objet de leur action » (Villalba, 2006, p. 386). En effet

³³⁰ Pour rappel, la *doxa sensibilisatrice* est pour Comby (2015) une « croyance largement partagée et indiscutée dans les bienfaits de la sensibilisation aux "bons gestes pour la planète" ». Celle-ci « renvoie plus largement à toutes les actions qui s'adressent aux individus pour les pousser à modifier leurs comportements. Elle comprend donc tant des incitations fiscales que des programmes audiovisuels en passant par des supports pédagogiques ». Cette « *doxa* renferme une conception des changements de comportement mécaniste, psychologisante ». Ainsi au travers de ce cadrage, les « solutions au problème climatique se logent d'abord dans les arbitrages des individus et des ménages, épargnant par là même les solutions qui seraient plus structurelles et systémiques » (Comby, 2015, pp. 16-17).

³³¹ Un processus en quatre temps, notamment par 1) l'extériorisation, 2) l'objectivation, 3) la légitimation, et 4) l'institutionnalisation (Chambru et Oliveira, 2020).

³³² Ainsi « dire la crise ne consiste plus simplement à dénoncer une situation catastrophique mais à insérer les déséquilibres écologiques au cœur même des dispositifs publics, économiques et sociaux [...] à en faire un enjeu politique, au sens où il oblige les autorités publiques - politiques, mais aussi morales et culturelles - à se positionner sur ce problème pour tenter de le résoudre » (Villalba, 2006, p. 384).

comme l'avance Pierre Muller (2018), définir une politique publique consiste d'abord à « construire une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir » (Muller, 2018, p. 53). Les campagnes de communication et les interventions publiques doivent alors être construites de manière à légitimer³³³ le postulat que les « actions individuelles sont considérées comme l'origine des problèmes publics » (Bergeron, *et al.* 2018a, p. 6) en tablant sur des présupposées informationnelles et communicationnelles qui entraîneraient le « passage de la prise de conscience à "l'acte" ». Et ce, notamment, par le biais de la « construction théorique et politique » d'une « norme d'écocitoyenneté [qui] valorise et encourage certaines attitudes et pratiques qu'elle suppose liées par une relation de causalité » (Ginsburger, 2020, p. 44.). Selon Ginsburger (2020) ce « postulat d'une relation causale entre attitudes et pratiques s'appuie sur un ensemble de théories³³⁴ pour l'essentiel issu de la psychologie sociale [...] dans la lignée de la *Theory of Reasoned Action* (Fishbein et Ajzen, 1975) » (*ibid.*). Celles-ci « envisagent les pratiques favorables à l'environnement comme le résultat linéaire³³⁵ et rationnel d'attitudes pro-environnementales qui pousseraient les individus à agir ». Ces modèles comportementaux constituent selon lui « l'un des principaux socles scientifiques des politiques de responsabilisation individuelles » qui sont au « cœur des campagnes d'information et de sensibilisation aux problèmes écologiques ». Ils participent à la construction d'une représentation de « l'écocitoyen » comme « l'individu qui traduit une conscience accrue des dégradations environnementales en une série d'actes concrets menés au quotidien » (*ibid.*). Cette représentation étant largement partagée dans le sens commun, on pourra rapprocher cette vision réductrice de la conduite humaine aux théories d'attribution, notamment à la théorie de la psychologie naïve³³⁶ de Heider (1958) ou à la « norme d'intériorité » de Beauvois et Dubois (1988). C'est-à-dire, à la tendance à attribuer les éléments de conduite aux seuls individus, négligeant ainsi les aspects situationnels et sociaux dans lesquels les comportements s'expriment³³⁷. C'est ainsi qu'une nouvelle norme écocitoyenne se dessine, véhiculée par les discours et les prescriptions des dispositifs publics et les campagnes de sensibilisation aux

³³³ Une quête de légitimité qui sera plus particulièrement une nécessité lorsque le pouvoir public est justement en crise de légitimité. Voir p.ex. Rosanvallon, P. (2006) *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Seuil ; ou encore Cuono (2016) « Crise de légitimité ou légitimation par les crises », en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

³³⁴ Une construction épistémique de la connaissance que Charles et Kalaora (2019) font remonter à un « présupposé hérité de la philosophie grecque selon lequel la connaissance précède l'action et est seule capable d'en valider à la fois le sens, l'orientation et la portée ». Et « tout une part de l'expérience moderne s'est développée en opposition au caractère erroné, limité et profondément réducteur d'une telle conception. Elle ne s'en trouve pas moins inscrite en France avec une force particulière, au fondement de l'organisation éducative, technique, sociale et politique. Elle pèse ainsi d'un poids considérable dans l'approche des problèmes face auxquels elle constitue un handicap majeur pour en reconnaître à la fois la complexité et comprendre comment s'y comporter et agir pour y faire face. L'environnement constitue sans doute le champ illustrant le mieux cette question, conduisant à en mesurer toute l'ampleur » (Charles et Kalaora, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³³⁵ Or cette causalité linéaire a été maintes fois questionnée. Voir par exemple : Guastello, S., Koopmans, M. et Pincus, D. (2009) *Chaos and Complexity in Psychology : The Theory of Nonlinear Dynamical Systems*. New York : Cambridge University Press.

³³⁶ Voir : Heider, F. (1958) *The psychology of interpersonal relations*. New York, Wiley.

³³⁷ Or comme l'écrit Moscovici (1981), une « théorie de la causalité sociale est une théorie de nos imputations et attributions, associée à une représentation...n'importe quelle explication causale doit être saisie dans le contexte des représentations sociales et se trouve déterminée de ce fait » (Moscovici, 1981, p. 207, cité in Jodelet, 1989).

enjeux écologiques dont les composantes normatives les plus saillantes sont comportementales³³⁸ (Ginsburger, 2020). Ces dispositifs infèrent une responsabilité individuelle de la crise écologique et une injonction à adopter des écogestes en tant qu'écocitoyen comme « nouveau héros du quotidien » (Jalenques-Vigouroux, 2006 ; Bernard, 2020).

Ainsi, comprendre la crise écologique comme la définition et la construction d'un problème public nous amène à aborder la « Transition Écologique » comme *référentiel*³³⁹ dominant (Muller, 2018) à partir duquel les politiques publiques environnementales sont arbitrées et ce, en fonction des disciplines convoquées et des apports scientifiques privilégiés pour les éclairer. Elles sont donc susceptibles de légitimer et d'orienter la mise œuvre de certains dispositifs d'incitation comportementale, au détriment d'autres formes plausibles de politiques de changements sociaux. Cela nous entraîne à identifier les principaux modèles scientifiques qui sous-tendent les postulats communicationnels et comportementaux afin de produire non seulement la légitimité des changements individuels qu'impliquent la « Transition Écologique » mais aussi la justification de l'État à piloter et à gouverner ceux-ci par le biais de ce référentiel. Cette perspective est par ailleurs, selon nous, en accord avec une approche moscovicienne d'une psychologie sociale de la communication, dont l'intérêt est d'éclaircir la circulation de connaissances entre sciences et sens communs.

Nous pensons donc que ce nouveau référentiel (Muller, 2018) émergent de la « Transition Écologique » incitant à des actes étiquetés « d'écocitoyens » dans la vie *quotidienne*³⁴⁰ mérite un regard interdisciplinaire et critique afin de saisir la réception et l'identification des individus

³³⁸ Un registre prescriptif déjà bien mis en évidence par Nicole D'Almeida (2005) avec le « développement durable ». Celui-ci opère par le biais d'une « large catégorie de guides, de conseils, de recommandations qui prennent la forme de brochures, fascicules et autres sites Internet voués à l'apprentissage de modes de vies plus respectueux de l'environnement » (D'Almeida, 2005, p. 18).

³³⁹ Selon Muller (2018) le « référentiel d'une politique est constitué d'un ensemble de prescriptions qui donnent du sens à un programme politique en définissant des critères de choix et des modes de désignation des objectifs. Il s'agit à la fois d'un processus cognitif permettant de comprendre le réel en limitant sa complexité et d'un processus prescriptif permettant d'agir sur le réel » (Muller, 2018, p. 63). En tant que structure de sens, le référentiel de Muller articule quatre niveaux de perception du monde. C'est-à-dire, un « ensemble cognitif structuré de valeurs, de croyances, de normes, de relations de causalité » qui oriente l'action publique. Et dans le cadre de la « Transition Écologique » de « faire de la transition un référentiel à part entière » (Joncoux *et al.* 2019, p. 22). Autrement dit, la structure de sens qui permet « de penser le changement ». Et comme l'indique Oliveira (2017), les « campagnes de communication publique sont en ce sens instituées comme des supports du langage en tant qu'instrumentalité : c'est à travers le langage que sera pérennisée la légitimité de l'ordre institué » (Oliveira, 2017, p. 82). Voir : Oliveira (De), J.-P. (2017) « La communication publique comme support de légitimation et d'institutionnalisation des normes sociales : le cas de la prévention du sida ». *Études de communication, langages, information, médiations*, n°48, pp. 71-90. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/edc.6791>, dernière consultation 23/05/22.

³⁴⁰ En référence au motif du projet de texte de Loi Climat et Résilience (2021) adopté par l'Assemblée Nationale le 4 mai 2021 : « Ce texte fait rentrer l'écologie dans notre quotidien » ([site du Gouvernement](#), consulté le 05/05/2021). « Agir au quotidien » est aussi le « fil rouge » de la Semaine du Développement Durable, édition automne 2021 ([Agenda 2030](#), consulté le 25/05/2021). Or cette conception du quotidien désocialisé semble éloignée d'un « quotidien » comme réalités vécues, à l'instar de Berger et Luckmann (1966) : « Parmi les réalités multiples, on en trouve une qui se présente elle-même comme la réalité par excellence. C'est la réalité de la vie quotidienne » (Berger et Luckmann, 2018 [1966], p. 34). Cette compréhension permet déjà de souligner l'écart entre les annonces institutionnelles et les réalités vécues des français : une première forme de disjonction entre des réalités dites et vécues, de dissonance entre dire et faire l'écologie.

à l'injonction comportementale de l'écocitoyenneté émise dans les discours politiques³⁴¹ et institutionnels. Et ce afin de mieux comprendre, dans un premier temps (ce chapitre 2), les processus de publicisation des cadrages individualisants de l'enjeu écologique suggérant de manière accrue la responsabilité individuelle d'un problème collectif (Comby, 2015). Dans un second temps (chapitre 3), il reste à savoir combien cette injonction comportementale est traduite dans les dispositifs d'éducation à l'environnement. Et dans un dernier temps, du « côté de la réception » (partie III), de savoir si, comment et pourquoi les citoyens s'engagent dans les écogestes³⁴².

2.2 La double contrainte des communications publiques environnementales

Dès les années 1980, comme le souligne Comby (2009a), les analystes de l'action publique observent que le champ administratif, à travers les politiques et communications environnementales qu'il privilégie, peut jouer un rôle déterminant dans la définition d'un problème devenant public³⁴³ (Muller, 2000). Évidemment, les « agents de l'État n'ont pas le monopole de la formalisation des questions qui comptent. Ils continuent néanmoins d'occuper une place centrale dans la définition des enjeux et des cadrages qui circulent le plus dans les médias de grande audience » (Comby, 2009a, p. 17). Face à l'absence d'un véritable projet écologique, politique et sociétal cohérent (cf. dissonance communicationnelle) et des politiques environnementales subséquentes, l'État mènerait non plus une communication publique, mais essentiellement une communication de « l'action publique » (Comby, 2015, p. 129). Comme l'écrivent D'Almeida et Jalenques-Vigouroux (2007), en citant Bratosin (2001), le « *faire de l'action [publique] s'estompe en faveur du dire de l'action à tel point que faire c'est avant tout dire* » (D'Almeida et Jalenques-Vigouroux, 2007, p. 47). Avec par exemple, la promesse³⁴⁴ que la « Transition Écologique » impliquerait une « *révolution systémique, plus rapide, plus*

³⁴¹ Discours politique qui comprend à la fois « des idées, des valeurs et des normes de politique publique, l'ensemble ayant une fonction à la fois cognitive et normative » (Muller, 2018, p. 52). On y distingue le « discours de coordination » des acteurs concernés directement par la politique publique et le « discours de communication » propre à des acteurs qui interviennent plus largement dans l'espace public (*ibid.*).

³⁴² Historiquement, les quatre écogestes les plus prescrits en France sont : 1) le tri/recyclage ; 2) la réduction de la consommation d'énergie ; 3) la consommation responsable (écocertifiée comme p.ex. « Agriculture Biologique » (AB), locale, de saison ou éthique) et 4) la mobilité douce (co-voiturage, transports en commun, vélo).

³⁴³ L'argument de Comby (2009a) ici, est de montrer comment les processus et les cadrages de publicisation de la question climatique ont participé à définir un problème public de premier ordre en France au début des années 2000. Selon ce dernier, les « mesures incitatives instaurées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent d'une imputation de la responsabilité du problème aux comportements individuels. Ce faisant, ces mesures rendent plus nécessaires les opérations de communication et le recours aux médias afin de garantir aux gouvernés une situation d'information pure et parfaite jugée indispensable pour qu'ils adoptent des comportements énergétiques rationnels [...] sous l'égide de la contrainte écologique » (Comby, 2009a, p. 17).

³⁴⁴ Si la « promesse » n'est rien de nouveau en politique, nous argumentons d'une part, que l'enjeu existentiel que pose l'écologie ne peut pas se résigner à des promesses, et d'autre part, la crédibilité de la source est mise en jeu si les promesses de ne sont pas tenues, au vu des enjeux. La thématique environnementale est particulièrement investie par ce registre « déclaratif-argumentatif » comme le souligne Nicole D'Almeida (2005), et qu'elle identifie par un « vaste ensemble d'énoncés, de déclarations qui sont une manière d'exprimer un engagement (d'affirmer une foi) et aussi souvent de la prouver (registre argumentatif) » (D'Almeida, 2005, p. 19).

ambitieuse encore que la révolution industrielle³⁴⁵ ». Cette rupture avec le *statu quo* est également évoquée dans le positionnement du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) en 2017, et selon lequel la « Transition Écologique » n'est pas un « simple ajustement, mais une *reconfiguration fondamentale* du fonctionnement et de l'organisation du système [...] une mutation à la fois progressive et *profonde* des modèles de société sur le long terme » (Boissonade, MTES, 2017, p. 1, nous soulignons). Ce qui nous renvoie à ce que Yannick Rumpala décrivait à l'égard du « développement durable » comme « gouvernement du changement total³⁴⁶ », une « prétention à intervenir sur la totalité sociale. La *transition* à réaliser tend à être présentée comme un processus total » (Rumpala, 2010, p. 15, nous soulignons). Le problème, comme l'indique le politologue François Gemenne, c'est que « les promesses³⁴⁷ d'action ont remplacé l'action elle-même ». Or, cette « logique de promesses permanentes camoufle un manque d'action politique réel³⁴⁸ ». Ce constat a été réitéré récemment à la suite de la COP26 (médiatisée comme « la COP de la dernière chance » en novembre 2021) à Glasgow par le sociologue Stefan Aykut qui selon lui « n'aura pas permis de produire autre chose que des annonces perpétuelles³⁴⁹ ». Un constat corroboré par l'étude scientifique de Stockwell *et al.* (2021) avançant qu'il y a « un *gap* clair de crédibilité, d'action et d'engagement³⁵⁰ » par rapport aux engagements climatiques des gouvernements et des actions politiques concrètes mises en œuvre réellement. Un écart entre dire et faire les politiques environnementales se traduisant par des « *emissions gap* » comme le titre l'ONU dans son rapport³⁵¹ (UNEP, 2021) ou encore le nouvel indicateur de « performance » de la « gouvernance environnementale » de l'économiste Paul Ekins intitulé « *Environmental Sustainability Gap*³⁵² » (Ekins, 2021 [2011]). Au sommet environnemental onusien de Stockholm +50 (2022), les réflexions prioritaires ont concerné la réduction du « *implementation*

³⁴⁵ Selon les déclarations d'Élisabeth Borne lors de ses vœux en tant que ministre de la « transition écologique » le 17 janvier 2020.

³⁴⁶ Ouvrage dans lequel il étudie comment « l'emballage normatif et rhétorique » de « l'impératif de durabilité » dessine un « nouveau grand dessin commun », un « large projet collectif de transformation : un projet de visant une *transition* générale » (Rumpala, 2010, pp.7-9, nous soulignons).

³⁴⁷ D'autant plus que pour les linguistes « promettre » est un verbe performatif (Austin, 2018 [1962]), qui suppose généralement l'engagement de l'action promise. Or, comme acte de langage (« *speech act* »), cet engagement verbal n'évoque qu'une intention d'action qui peut être à posteriori rétractée. L'abus d'actes de promesses non tenus implique donc, en fonction de la situation d'élocution, des conventions sociales et du pouvoir socialement reconnu du locuteur promettant, la neutralisation de la performativité (Green, 2021, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁴⁸ Entretien par Alexandre-Reza Kokabi avec François Gemenne (Gemenne et Kokabi, 2021, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁴⁹ Entretien de Reporterre avec Stefan Aykut (Reporterre, 2021, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Voir également : Aykut, S. (2017) « La "gouvernance incantatoire". L'accord de Paris et les nouvelles formes de gouvernance globale ». *La pensée écologique*, Vol. 1, n°1. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

³⁵⁰ Traduit de l'anglais « *it is clear that there is a massive credibility, action and commitment gap* » (Climate Action Tracker, 2021, p.i, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁵¹ Le titre complet étant « *Emissions gap report : A world of climate promises not yet delivered* » (UNEP, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁵² Ekins, P. (2011) « Environmental sustainability : From environmental valuation to the sustainability gap ». *Progress in Physical Geography : Earth and Environment*, Vol. 35, Issue 5, pp. 629-651.

gap » des engagements pris³⁵³. Le rapport du GIEC (2022) résume : les « écarts se creusent entre l'action engagée et ce qui est nécessaire pour faire face aux risques croissants », et dans le lequel le mot de « atténuation » (« *mitigation* » : 1981 occurrences) a largement laissé place à celui de « adaptation ³⁵⁴ » : 14,737 occurrences), et même de « gap d'adaptation » (« *adaptation gap* ») défini comme la « différence entre l'adaptation réellement mise en œuvre et les objectifs fixés par la société » (GIEC, 2022, p. 1.13). Ainsi la lenteur et les difficultés de la « Transition Écologique » expliquent, et rendent nécessaires, des politiques plutôt réformistes renvoyant à des registres « d'adaptation et de résilience ».

En France, nous observons globalement que les communications institutionnelles sur l'écologie répondent *crescendo* à la montée en puissance des annonces onusiennes, de la mise en visibilité³⁵⁵ de la preuve scientifique des ravages écologiques et de leurs amplifications alarmantes dans les médias (Marty, 2010). Nous remarquons surtout que les annonces politiques gonflent³⁵⁶ à mesure qu'on se rapproche des *tippings points* - les points de basculement écologique et climatique³⁵⁷ (Wunderling *et al.*, 2021), mais peut être et avant tout au rythme de l'opinion³⁵⁸. Et dès lors, le discours écologique institutionnel cherche une forme de résonance³⁵⁹

³⁵³ Notre traduction de « *Stockholm+50 will be an opportunity to reflect on how to close the "implementation gap" of commitments that have already been made* » (IISD, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁵⁴ Tendances déjà amorcée et remarquée par Aurélien Boutaud (2013) qui notait déjà suite à la conférence de Rio+20 (2012) que l'ordre du jour n'était plus tant « l'atténuation » mais « l'adaptation » et la « résilience » comme si de plus profonds déséquilibres devenaient inévitables. Ensemble ce nouveau registre discursif contribue à ce que Markusson *et al.* (2018) identifient comme une « dissuasion d'atténuation ».

³⁵⁵ Comme l'indique Rumpala (2003) : « L'accumulation des mises en visibilité d'impacts sur les écosystèmes oblige à regarder les pollutions non plus comme des situations d'exception, mais comme des conséquences courantes de la trajectoire socio-économique suivie. (...) La perception d'une possible irréversibilité de certaines de ces nuisances est aussi venue renforcer les craintes » (Rumpala, 2003, p.114). Et comme le précise Emmanuel Marty (2010), la « visibilité médiatique et publique de la thématique environnementale doit beaucoup à l'implication d'une écologie, d'abord scientifique puis politique, dont les acteurs s'attachent depuis plusieurs décennies à promouvoir les questionnements et les pistes de réflexion dans l'espace public » (Marty, 2010, p. 86).

³⁵⁶ Par exemple, à chaque échéance franchie, les gouvernements successifs depuis le Protocole de Kyoto (1998) ont annoncé des [objectifs](#) plus ambitieux de réduction des émissions de CO₂ (par rapport à leur niveau de 1990) entre 2008 et 2012 il était de -5 % ; entre 2015 et 2030 de -40 %, et le dernier objectif étant -55 % d'ici 2030, décidé au [niveau Européen](#) en mai 2021, et la « neutralité carbone » étant fixée à 2050. Plusieurs rapports des différentes instances publiques comme le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE, [2021](#)), le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE, [2021](#)), le Haut Conseil pour le Climat ([2020](#), [2021](#)) indiquent que le nouveau texte de Loi Climat et Résilience (2021) ne permet pas d'atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris 2015. Selon le CESE (2020) « dire que ce projet de loi s'inscrit dans [...] la neutralité carbone en 2050 est un abus de langage » ([CESE, 2020](#)). Alors que le vice-président chargé du pacte vert Européen (Le [New Green Deal](#), 2020-2050), Frans Timmermans avance à propos de la nouvelle Loi Climat EU (2020) : « Aujourd'hui, nous traduisons nos paroles en actes, pour montrer à nos concitoyens européens que nous sommes fermement décidés à parvenir à un niveau zéro d'émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 » ([Commission EU](#), 2020, consulté le 07/04/2020). Or comme le soulignent Sen et Dabi (2021) l'objectif de « zéro émission nette » correspond à un nouveau « vernis vert » qui par ailleurs est inatteignable dans un système dépendant des énergies fossiles (Sen et Dabi, 2021). Les mêmes conclusions ont été émises par l'ADEME (2022), étant donné que les « arguments de neutralité se multiplient dans les communications des organisations. L'ADEME rappelle que ces arguments peuvent tromper le public, freiner des changements de comportements et provoquer des effets rebonds négatifs. Ils empêchent aussi de mettre en avant les acteurs qui font preuve de sincérité et s'investissent réellement pour le climat. Enfin, leur utilisation expose les organisations à des risques de controverse et, bientôt, à des risques juridiques » ([ADEME, 2022](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁵⁷ Les auteurs précisent, qu'au-delà de certains *tippings points* cruciaux, leur dépassement pourrait entraîner un « effet domino climatique » déclenchant une « cascade de basculements » au niveau global (Wunderling *et al.*, 2021, p. 602).

³⁵⁸ Selon [les résultats](#) de « la plus grande enquête jamais menée sur l'opinion climatique des peuples » par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2021) comprenant 2 millions de répondants issus de 50 pays. Pour le PNUD, les résultats du sondage doivent interpellier les responsables politiques en ce qu'ils révèlent l'atteinte d'un « seuil critique » au sein de l'opinion publique. La préoccupation écologique peut devenir le ferment de mouvements sociaux « pouvant être irréversibles et difficiles à arrêter » (PNUD, 2021). En France, le sondage de Harris Interactive en mai 2021 montre que « l'écologie est un facteur de vote aux Régionales pour 80% des Français » ([Réseau Action Climat](#), consulté le 08/06/2021).

³⁵⁹ Au-delà de l'évidente quête du corps électoral (ou de lectorat pour le journalisme), on pourrait lire cette résonance en termes de contrat de communication (Charaudeau, 1993) « qui repose sur l'idée d'une réciprocité normée entre les acteurs de toute situation de communication, agissant sur la teneur des discours qui y sont produits » (cité par Marty, 2010, p. 18). Or, pour les citoyens les plus écologiquement préoccupés ce contrat aurait bien pu être rompu.

avec « l'opinion publique » (Marty, 2010). En effet « lorsque nous voyons un gouvernement ou un parti politique modifier sa ligne de conduite, adapter le contenu de ses arguments en cours d'application et de présentation, c'est précisément parce qu'au même moment différentes parties de la population tentent de proposer ou d'imposer d'autres politiques et d'autres arguments. Ainsi, une majorité qui tente d'imposer ses normes et son point de vue à une minorité subit en même temps la pression qu'exerce cette minorité pour se faire comprendre et pour faire accepter ses normes et son point de vue » (Moscovici, 2015[1999], pp. 5-6). Cependant, la rhétorique écologique des institutions publiques relèverait surtout d'éléments de langage³⁶⁰ (Cabanes, 2020). Un maquillage langagier (Botero, 2016) face à une écologie devenue incontournable - un « passage obligé » - dans les discours institutionnels et avec laquelle l'appareil public doit composer³⁶¹. Comme l'exprime, par exemple, le premier ministre Jean Castex dans une tribune intitulée : « Tous écologistes ! » (26/07/2020), ou l'affiche l'Élysée à l'automne 2021 : « L'écologie, combat du siècle³⁶² », ou encore le président Macron annonçant que le « quinquennat [2022-2027] sera écologique ou ne seras pas » (16/04/2022). Au moment même où l'ONU annonce un « Gage pour la Nature » dans lequel les dirigeants « s'engagent non simplement avec des mots, mais dans une action significative et une responsabilité mutuelle pour faire face à l'urgence planétaire³⁶³ » (ONU, 2020). On observerait, et au-delà d'une « gouvernance incantatoire » de l'écologie ou d'une « écologie d'intention » (Moscovici, 2002), une nouvelle gouvernance par l'engagement (Hautereau-Boutonnet, 2021) dans laquelle s'engager³⁶⁴ et engager³⁶⁵ à l'écologie devient en soi une forme de communication institutionnelle : une « gouvernance par la communication comportementale » (Arruabarrena, 2022). Et comme par effet de gel (« *freezing effect*³⁶⁶ », Lewin, 1947) à l'échelle

³⁶⁰ Tribune de la juriste Valérie Cabanes dans *Le Monde*, du 14 février 2020, en [ligne](#) (dernière consultation 23/05/22). Pour l'anecdote, le jeudi 20 juin 2019, des fonctionnaires ont décidé de créer un « comité de défense du ministère de l'Écologie ». Ils soulignent l'écart entre les paroles et les actes du gouvernement : « Face à l'inaction verbeuse de nos ministres, ce conseil rappellera chaque fois que nécessaire la réalité des moyens engagés au regard des ambitions des discours, écrivent les syndicalistes dans un communiqué. Si la planète se soignait avec des mots, la France serait la championne du monde de la vertu écologique » ([Reporterre](#), visité le 29/09/2020). Voir également le slogan « blablabla » utilisé lors de la COP26 à Glasgow par les manifestants. Slogan inspiré de Greta Thunberg lors du Youth4Climate (« Les jeunes pour le climat ») à Milan (fin septembre 2021) : « Économie verte. Bla, bla, bla. Net zéro d'ici à 2050. Bla, bla, bla. C'est tout ce que nous entendons de la part de nos soi-disant dirigeants. Des mots qui sonnent bien mais qui, jusqu'à présent, n'ont pas débouché sur des actions. Nos espoirs et nos ambitions se noient dans leurs promesses vides » (EURACTIV, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁶¹ Un discours institutionnel « obligé de composer avec un autre discours qui lui échappe, qui nie sa toute-puissance et qui traduit ce que l'organisation dans son sens le plus général ne peut ni tolérer, ni englober, ni totalement supprimer, mais avec quoi elle doit néanmoins composer » (Lévy, 1997 cité in Giust-Desprairies, 2016, p. 244).

³⁶² Selon le site internet de l'Élysée tel que visité le 6 novembre 2021, recensant toutes les interventions discursives du gouvernement et du président Emmanuel Macron. À ce titre, aucun président français n'aura été autant prolifique dans des discours et prises de parole concernant l'écologie.

³⁶³ Notre traduction de « *In endorsing this Pledge for Nature, we commit ourselves not simply to words, but to meaningful action and mutual accountability to address the planetary emergency* » (ONU, [Pledgefornature](#), consulté le 26/09/2020).

³⁶⁴ Où s'engager comme acte de parole « qui vise à signifier à autrui l'engagement du locuteur à faire ou s'abstenir de faire une action particulière » (Chabrol et Radu, 2008, p. 200).

³⁶⁵ Où engager comme « inciter », défini par « tout acte de parole qui vise à engager autrui à accomplir une action ou à s'en abstenir » (Chabrol et Radu, 2008, p. 200).

³⁶⁶ Lewin, K. (1947) « Frontiers in group dynamics : Concept, method and reality in social science ; equilibrium and social change ». *Human Relations*, Vol. 1, Issue 1, pp. 5-41.

organisationnelle, l'appareil gouvernemental se doit d'amplifier sa communication environnementale en proposant des gages de plus en plus ambitieux afin de répondre à son déficit de légitimation, sa crise de gouvernementalité³⁶⁷ (Foucault, 1989) face aux crises écologiques. Une forme de double contrainte (cf. *double-bind* de Gregory Bateson) où l'État se voit contraint de communiquer sur ses propres engagements écologiques - ses « éco-promesses » (Berlan, *et al.*, 2022) - qu'il n'arrive pourtant pas à tenir³⁶⁸. Comme le constate, entre autres, l'Autorité environnementale³⁶⁹ (Ae, 2022) : un « écart préoccupant entre les objectifs fixés à moyen et long terme, les ambitions affichées pour les atteindre et les actes censés les traduire » (AE, 2022, p. 5). Des 159 avis rendus par l'instance, son directeur Philippe Ledenvic tire une conclusion tranchée : « La transition écologique n'est pas amorcée en France³⁷⁰ ». En somme, comme le résume Dominique Bourg (2019), la « Transition Écologique » reste au niveau des « engagements rhétoriques » qui sont « d'autant plus forts qu'ils sont lointains » (Bourg, 2019, p. 7). En d'autres mots, si les discours institutionnels sur la « Transition Écologique » se veulent performatifs³⁷¹ (Austin, 2018 [1962]), ils se révèlent plus souvent être contradictoires (entre les dire, et entre dire et faire la « transition »), et ralentissent³⁷² *in fine* l'action écologique (Lamb *et al.*, 2020). En somme, nous observons des dissonances entre les dire écologiques au niveau intentionnel, et entre dire et faire la « Transition Écologique ». Un hiatus entre dire s'engager et acter l'engagement que de

³⁶⁷ Néologisme à partir des termes « gouvernement » et « rationalité » forgé par Michel Foucault (1989[1978]) qui se réfère à une conduite ou à une activité destinée à modeler, guider ou influencer la conduite des personnes. L'approche biopolitique de Foucault permet de réfléchir aux usages du terme *crise* (écologique) comme « technique de gouvernement » pour administrer les écocitoyens à en devenir. Suivant Meszaros (2017), le « recours systématique au terme crise constitue l'un des moyens pour l'État moderne d'assurer sa légitimité et donner du sens à son action auprès de la population » (Meszaros, 2017, en [ligne](#), consulté le 02/11/2020). À l'ère du « neuropolitique », nous pourrions comprendre ce néologisme à partir des termes « gouvernement » et « mentalité ». Voir Foucault, M. (1989) *De la Gouvernementalité : Cours au Collège de France 1978-1979*. Seuil.

³⁶⁸ Ce n'est pas nous qui le constatons, mais les instances nationales, dont : le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE, 2021), le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE, 2021), le Haut Conseil pour le Climat (2020, 2021), et l'Autorité environnementale (2022). Enfin ces manquements ont été fortement médiatisés par « l'Affaire du Siècle » qui a donné suite à la condamnation de l'État pour inaction climatique le 3 février 2021 pour « carences fautives de l'État ». Le tribunal administratif de Paris qui reconnaît dans son jugement « un préjudice écologique » doit décider s'il ordonne des mesures concrètes « pour que l'État respecte enfin ses engagements pour le climat » et « pour qu'il arrête ses beaux discours qui ne sont jamais suivis d'actes concrets » (Consulté le 05/02/2021). Le Conseil d'État a estimé que le « compte n'y est pas » et enjoint donc l'État de prendre « toutes mesures utiles pour atteindre les objectifs issus de l'Accord de Paris » sous peine de se voir condamner à une lourde astreinte ([Reporterre](#), 2021, consulté le 06/07/2021). [Dans son jugement](#) d'octobre 2021, le tribunal administratif de Paris a enjoint au gouvernement de « réparer les conséquences de sa carence en matière de lutte contre le changement climatique » jusqu'à la fin 2022 pour rattraper les 15 millions de tonnes de CO₂ émises en trop entre 2015 et 2018 par rapport à ses propres objectifs, contenus dans la [Stratégie nationale bas-carbone](#) (SNBC). Pour les ONG, ce jugement constitue une jurisprudence essentielle pour l'avenir de la lutte climatique. « L'État est désormais pris dans un double étai juridique : d'un côté, celui de respecter ses engagements climatiques, et de l'autre, celui de réparer tout manquement ou écart de route » (Rapporté par [Vert](#), le 15 octobre 2021).

³⁶⁹ Selon le code de l'environnement (Article R. 122-6), l'Autorité environnementale exerce la compétence d'autorité indépendante dans les évaluations environnementales en produisant des avis sur les projets et décisions du gouvernement à l'aune du droit national et européen, censés « engager une vraie transition écologique et des projets qui devraient y contribuer » (Ae, 2022, p. 5).

³⁷⁰ Entretien de Ledenvic par Martine Valo publié dans un article du *Monde* du 6 mai 2022, en [ligne](#). Voir également le bilan écologique négatif du dernier quinquennat (2017-2022), documenté et nuancé, par Braud (2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

³⁷¹ Dans le sens où quand dire = faire, c'est-à-dire « tout acte de parole qui vise à signifier à autrui que le locuteur accomplit l'action qu'il énonce par le fait même de l'énoncer » (Chabrol et Radu, 2008, p. 200).

³⁷² Des procédés discursifs et rhétoriques retardant l'action écologique et identifiés par Lamb, W.F., Mattioli, G., Levi, S., Robert, J.T., Capstick, S., Creutzig, F., Minx, J.C., Müller-Hansen, F., Culhane, T. et Steinberger, J.K. (2020) « Discourses of climate delay ». *Global Sustainability*, Vol. 3. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1017/sus.2020.13>, dernière consultation 23/05/22.

nombreuses voix portent dans le débat public comme une véritable antenne³⁷³ écologique, polarisant d'un côté un gouvernement étatique n'ayant qu'une écologie « d'affichage » (superficielle) et de l'autre, des minorités revendiquant une écologie d'action (plus profonde). À cet égard, le philosophe André Gorz, dans *Leur écologie et la nôtre* (1974), identifiait une fracture déjà bien clivante entre les manières dont les groupes écologistes et les dirigeants politiques rationalisaient les enjeux écologiques. Il peut alors être éclairant de distinguer le type de changement sociétal privilégié au gré de ces dissonances communicationnelles dans la « Transition Écologique ».

2.3 Les types de changement sociétal selon l'école de Palo Alto

Les chercheurs en communication de l'école de Palo Alto, ont formulé à cet égard une « métathéorie » communicationnelle du changement, notamment dans Watzlawick *et al.* (1975) *Changements : paradoxes et psychothérapie*. Une « œuvre capitale » selon Benoit (2016), trop peu référencée en SIC et qui suggère son « utile redécouverte³⁷⁴ ». Sans rentrer ici dans leur développement riche en abstraction et logique mathématique, nous pensons utile d'en résumer les principaux enseignements pour saisir les impasses potentielles de la « Transition Écologique ». Les auteurs y développent une théorie du changement du type 1 et de type 2 pour saisir les paradoxes du changement entraînant respectivement la permanence (« changement 1 ») et la transformation (« changement 2 »). Dans le premier cas de changement de type 1, le changement se produit à l'intérieur d'un système, lequel reste inchangé, et dans quel cas « nous remarquons dans les nombreuses situations concrètes où “plus ça change, plus c'est la même chose” » (Watzlawick *et al.*, 1975, pp. 23-24, cités par Benoit, 2016). Le « changement 2 », renvoie quant à lui à un changement de « registre » et de « cadre » et entraîne un changement du « système » lui-même. Si le changement 1, par des changements internes, aboutit à une permanence du système (homéostasie), le changement 2, par des changements externes, modifie la dynamique même du système en le faisant bifurquer de trajectoire. Ainsi, si l'appel à la « révolution » et à la « reconfiguration » sociétale dans les discours institutionnels de la

³⁷³ Nous renvoyons ici à son étymologie grecque *antiphōnon*, formée de *ἀντί*, « contre » et *φωνή*, « voix », signifiant littéralement « chant alternatif » entre deux chœurs. Et qui peut être complétée par sa deuxième racine *antiphonós* : « qui répond à ; résonner avec ». À l'égard de la nouvelle Loi « Climat et Résilience », une marche organisée le 28 mars 2021 défendant « une vraie loi climat » car selon les 619 associations [organisatrices](#) le projet de loi « est très loin de l'ambition requise pour répondre à l'urgence écologique et atteindre les objectifs que la France s'est fixée ». Une marche entre autres appuyée par une [tribune](#) « Nous avons besoin d'une vraie loi climat » signée par 230 personnalités politiques de l'opposition constatant un « projet de loi amoindri [...] censé poser les bases d'une nouvelle société que nous appelons de nos vœux. Un nouveau modèle qui tirerait les leçons de la crise que nous traversons et poserait les bases du fameux "monde d'après" ». Enfin « un texte de loi aussi important pour l'avenir de la planète, de notre société et du pays devrait faire l'objet d'un véritable débat démocratique au sein des institutions ». Tribune consultée le 26/03/2021.

³⁷⁴ Article de Benoit (2016) publié dans la revue *Communication*, Vol. 34/1, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

« Transition Écologique » évoque un changement de type 2, force est de constater que les changements réellement appliqués au travers des politiques environnementales, reste au niveau des changements internes, du type 1 (par exemple, l’agenda politique de changement de comportements individuels). Et ne changent fondamentalement pas les « règles du jeu » du système³⁷⁵. Dans ce cas, la « situation reste structurellement semblable ou identique [le problème reste inchangé] [mais en l’occurrence] l’intensité du problème et de la souffrance qu’il entraîne s’accroît » (*ibid.*, p. 50). Et la « tentative d’opérer un changement 1 aggrave considérablement le problème qu’elle est censée résoudre, ou bien elle constitue en fait ce problème » (*ibid.*, p. 56). À cet égard, Watzlawick *et al.* (1975) parlent d’une erreur de type logique, à savoir que l’intervention « a lieu au mauvais niveau³⁷⁶ » (*ibid.*, p. 82), c’est-à-dire en « essayant de provoquer un changement 1 dans une situation qui nécessite un changement 2 » (Benoit, 2016). Dans notre cas, cela pourrait par exemple être illustré par les tentatives de « découpler » la croissance économique avec les émissions de CO₂ (cf. « croissance verte³⁷⁷ »), en tablant principalement sur « l’efficacité » technique et énergétique des modes de production par des innovations technologiques. Or, nous savons qu’avec les effets rebonds, le découplage - sans en changer les règles profondes du système socioéconomique (et donc la logique de croissance elle-même) - n’entraîne, à ce jour, peu ou pas de réduction des émissions de CO₂ au niveau mondial (Wiedenhofer, *et al.*, 2020). Les derniers rapports du GIEC (2022) montrent au contraire un accroissement de celles-ci dans ledit « système Terre ».

Pour identifier le type de changement nécessaire, ils proposent de se poser la question suivante : « Qu’est-ce qui, dans ce qui se passe actuellement, fait persister le problème, et que peut-on faire ici-maintenant pour provoquer un changement ? » (Watzlawick *et al.*, 1975, p. 107, cités par Benoit, 2016). Pour ces derniers les solutions entraînant un changement de type 2 (du système) peuvent paraître le plus « souvent bizarres, inattendues, énigmatiques, paradoxales » (on pense ici aux minorités actives), voire radicales (une écologie souvent qualifiée de « punitive », « radicale » ou « extrémiste »). L’inverse « même de celles suscitant un

³⁷⁵ Comme le souligne Béatrice Jalenques-Vigouroux (communication personnelle), « on reste dans l’ancien métarécit tout en ingérant certaines critiques qui modifient cet ancien métarécit tout en le prolongeant. Luc Boltanski fait aussi ce constat avec ses outils conceptuels à lui ».

³⁷⁶ Ces deux types de changement (interne (1) vs externe (2) au système) peut également renvoyer aux différents niveaux d’analyse que Doise (1982) a mis en évidence en psychologie sociale et que nous traitons à plusieurs endroits de la thèse.

³⁷⁷ La croissance « verte » ou « durable » postule globalement qu’il serait possible de découpler la croissance économique de ses impacts environnementaux, notamment par l’innovation technologique et des gains en efficacité dans la production. Or, ce postulat du « découplage » n’a toujours pas été prouvé et a été démenti entre autres par une revue-systématique de Wiedenhofer *et al.* (2020, en [ligne](#)) ne trouvant aucune preuve probante (dans les 833 articles étudiés) d’une décorrélation. Au contraire, ils notent que l’usage des ressources « naturelles » et les émissions de CO₂ n’ont cessé d’augmenter depuis 2005 et de manière corrélacionnelle au PIB. Ils expliquent ce biais par des approches statistiques et économétriques - des approches comptables - qui ne prennent pas assez en compte les soubassements thermodynamiques et biophysiques de la croissance. Un rapport du Bureau Environnemental de l’Union Européenne (2019) « Decoupling debunked - Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability » (EEB, 2019, en [ligne](#)) vient également nuancer ce postulat. Pour une excellente synthèse, voir également Humulle et Parrique (2022) in Berlan, Carbou et Teulières (Eds.).

changement 1 qui, quant à lui, semble toujours reposer sur le bon sens » (une écologie dite « rationnelle », du « raisonnable », de « bon sens »). Et le changement de type 2 peut (souvent) s'obtenir grâce à un « recadrage » de la situation vécue, « comme le fait même de considérer le réel d'une manière différente de sa conception initiale » (Benoit, 2016). Ils recommandent à cet effet une « communication persuasive » et une action inverse, « faire autre chose³⁷⁸ » (ou comme le diraient les psychologues sociaux, un acte « contre-attitudinal » ou « contre-représentationnel ») pour modifier les « modes de pensée », afin de reconsidérer « l'opinion, du point de vue, du sens conféré par un sujet à un objet ou à une situation » (*ibid.*). Ce qui pourrait correspondre au travail d'influence des minorités actives exerçant à la marge (« hors-système ») théorisé par Moscovici avec les nouveaux mouvements sociaux écologistes des années 1970, dont il fut un fin observateur avec Alain Touraine (et dont les Zadistes³⁷⁹ en sont l'expression contemporaine). Or, ce « recadrage » aujourd'hui est plus largement traduit dans les politiques environnementales au travers d'une prémisse généralement partagée dans l'idée d'une « révolution des consciences » (Fondation Nicolas Hulot, 2020) et dans la Loi Climat et Résilience (2021) ayant pour objectif principal « d'accélérer l'évolution des mentalités » par la persuasion (la « doxa sensibilisatrice » décrite par Comby (2015)). Et à l'inverse, l'idée de « faire autre chose » peut renvoyer à la théorie de l'engagement avec l'acte préparatoire dans la communication engageante (Joule et Beauvois, 1998). Or, comme nous le discutons plus bas (chapitre 3), qu'elle soit persuasive ou engageante, nous pensons que la communication environnementale implique d'être accompagnée³⁸⁰ par un véritable changement des « règles du jeu » pour aboutir à un changement de type 2. Autrement dit, un nouveau cadre (autre logique que la seule croissance économique par exemple) qui serait à même de sortir la « Transition Écologique » et ses politiques environnementales « du piège générateur de paradoxes » (Watzlawick *et al.*, 1975, p. 103, cités par Benoit, 2016). En somme, des contradictions internes du système qui constituent de véritables verrous (« *lock-in* ») institutionnels au changement sociétal annoncé, et qui s'expriment le plus nettement dans les discours institutionnels de la « Transition Écologique ». Et qui contribuent à maintenir un « schisme de réalité » décrit par

³⁷⁸ Comme l'indique Benoit (2016) « faire autre chose, c'est, par définition, ne plus perpétuer la situation (et le système) par le même essai de résolution de la difficulté (essai qui, de fait, engendre le "problème") ».

³⁷⁹ ZAD pour Zone à Défendre et dont Notre Dame des Landes est la plus connue et médiatisée. Celle-ci a suscité de nombreuses études, étant pour certains (par exemple Descola ou Latour), une niche d'innovations et d'expérimentations sociales, telle que décrite par les « *transition studies* », et dont les significations imaginaires sociales véhiculent de nouveaux rapports à la nature, une nouvelle manière de voir, de composer et d'être au monde (changement de type 2). À cet égard, Moscovici parlerait de « minorités actives ».

³⁸⁰ Et dans lequel cas, une éducation à une écocitoyenneté forte (émancipatrice et critique) a tout son rôle à jouer, voir chapitre 3.

Aykut et Dahan³⁸¹ (2015) pour caractériser le décalage entre les discours et politiques publiques environnementales : un *green gap* institutionnel³⁸².

2.4 Injonctions paradoxales ou le *green gap* institutionnel

Dans sa dimension communicationnelle, Alex Mucchielli (1995) définit le paradoxe de la façon suivante : « La communication est paradoxale lorsqu'elle contient deux messages qui se qualifient l'un l'autre de manière conflictuelle » c'est-à-dire des communications qui « portent différents messages qui poursuivent diverses finalités en même temps » (Mucchielli, 1995, p.109). Notons aussi la valeur heuristique du paradoxe qui « réside dans sa capacité à interroger, remettre en cause, pointer les incohérences ou les mystères d'un raisonnement, d'une opinion, d'une situation, d'un problème » (Perret et Josserand, 2003, p.5). Ce questionnement permettrait ainsi de mettre en lumière les conflits sous-jacents³⁸³ de la communication environnementale des institutions et de saisir les différentes dissonances provoquées (communicationnelles, praxéologiques et cognitives). Nous argumentons que ces paradoxes sont issus et maintiennent des contradictions inhérentes aux formules utilisées dans les discours institutionnels de la « Transition Écologique » et provoquent des dissonances de différents ordres (ontologiques, axiologique et cognitives). Des injonctions paradoxales³⁸⁴ relevant d'une double contrainte (« *double-bind* ») entre consommation et sobriété³⁸⁵ se déclinent en un kaléidoscope écologique diffractant tout un spectre d'écologisme pluriel (cf. polyphonie) qui

³⁸¹ Aykut, S.C. et Dahan, A. (2015) *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po.

³⁸² Ces blocages institutionnels peuvent également être entrevus dans le surnom du « Ministère de l'impossible » selon l'expression du premier des Ministres de l'environnement Robert Poujade en 1975, aux commandes du Ministère de la Protection de la nature et de l'environnement. Cette dénomination a changé six fois depuis sa création en 1971. Et pour la période 1971-1995, l'ancienne doctorante de Moscovici, Denise Jodelet note que « subsiste parmi les hauts fonctionnaires de l'administration centrale française une image négative du ministère et de son action, une légitimité contestée, des partenaires sur la défensive, un déplacement des problèmes, ce qui entraîne pour l'environnement d'être un objet de valeur dévalorisée, dont les fonctionnaires ont une connaissance lacunaire et sans homogénéité » (Jodelet et Scipion, 1998, p. 58). Notons aussi que c'est le Ministère qui a le plus grand *turnover* de ministres et qui ont à leur tour la plus courte longévité d'exercice : soit huit Ministres de l'Environnement se sont succédés depuis 2012 sous Hollande et Macron (2022). En comparaison, les Ministères de l'Économie ou de la Santé ont eu respectivement trois ministres différents pour la même période. Depuis 2019, et suite à la démission de François de Rugy, la presse parle du « Ministère maudit » alors que le Ministère fête ses 50 ans d'existence en 2021. Enfin, comme le résume Weisbein (2022) le « gouffre entre les mots et les actes constituera une constante dans l'histoire de ce "ministère de l'impossible" » (Weisbein, 2022, p. 175).

³⁸³ Au fond comme l'indique Wagener (2019), derrière le conflit, le désaccord, ce sont toujours des représentations différentes du monde qui sont véhiculées au cœur des processus discursifs.

³⁸⁴ Comme l'indiquent également Charles et Kalaora (2019), « on est ainsi confronté à des injonctions paradoxales avec le déploiement simultané d'actions et d'incitations antagoniques, multipliant les dissonances cognitives : sollicitations émotionnelles très fortes des médias et faiblesse des réponses techniques et politiques afférentes, accroissement de la production industrielle et de la consommation marchande et incitations à la protection des ressources, invocation concomitante à la croissance et à la sobriété, mobilité sans limite et sollicitation à la réduction des pollutions et des consommations énergétiques, extension des normes et multiplication des alternatives, prise de risque et exigences de sécurité, etc. » (Charles et Kalaora, 2019, en [ligne](#)). Au niveau organisationnel, Yvonne Giordano (2003) indique que les injonctions paradoxales « ont valeur de double-contraintes pragmatiques lorsque l'injonction donnée au niveau verbal se voit disqualifiée à un second niveau (par des pratiques qui indiquent le contraire » (Giordano, 2003, p. 124), c'est-à-dire une incongruence entre « intention déclarée (le "dire") et comportements observables (le "faire") » (*ibid.*, p. 125). Organisation à comprendre ici comme « une multitude d'arènes créatrices de significations contradictoires, définissant (mais aussi inhibant) les possibilités d'interprétation et d'action » (*ibid.*, p. 127).

³⁸⁵ À ce sujet, l'étude du CGDD (2018) note que « : concernant les comportements d'achat, la prise en compte du respect de l'environnement est en baisse récente. Si, de 2005 à 2011, au moins 83 % des Français disaient y prêter attention, ils ne sont plus que 74 % en 2015. À l'inverse, le plaisir et la nouveauté (en particulier pour les équipements hi-fi, vidéo ou informatique) progressent : d'une part, 36 % des enquêtés déclarent céder facilement à la tentation en 2015 contre 28 % en 2005 ; d'autre part, 43 % souhaitent posséder les équipements les plus récents en 2015 contre 37 % en 2005 » (CGDD, 2018, p. 17).

rend la tâche d'interprétation et de la mise en cohérence ardue. Selon Mary-Catherine Bateson (2008), partant d'une « écologie de l'esprit » (« *ecology of mind* ») formulée par son père, « pour comprendre la double contrainte, il est nécessaire d'apprendre une nouvelle façon de penser la communication, qui repose sur une épistémologie des relations³⁸⁶ » (Bateson, 2008, p.4). Par « écologie » de l'esprit, Gregory Bateson (1977 [1972]) met en effet l'accent sur les notions d'*interaction* et de *relationnel* pour appréhender le comportement d'un individu³⁸⁷. Ce faisant Bateson « redéfinit le domaine de la psychologie sociale et amorce déjà le glissement d'une vision intrapsychique vers le système interactionnel de l'individu » (Wittezaele, 2006, p. 5). Le comportement et le système d'interaction sont à comprendre comme étant « l'interaction de l'homme avec son environnement au sens large, [qui] se fait au travers de la communication » (*ibid.*, p.6) ; cette communication qui relie l'humain à son milieu. Ainsi, l'esprit pour les Bateson, est compris comme l'interaction même avec d'autres esprits de son système, un esprit qui appartient et, est relié à son éc(h)osystème. Cette approche batesonienne se rapproche ainsi de l'interaction ternaire Ego-Alter-Objet et l'influence bidirectionnelle³⁸⁸ avancées par Moscovici. Cette communication à double sens entre science et société reflète bien les limites de la conception scientifique et monologique du monde vécu et de la nature (Feenberg, 2013).

Ainsi, à « l'âge de la barbarie communicationnelle » (Morin, 2008), ces injonctions paradoxales « contraignent certains exécuteurs à s'acquitter de leurs tâches, en même temps que ces exécuteurs sont obligés de respecter certaines règles qui rendent impossible l'obéissance aux ordres reçus³⁸⁹ » (Herfray, 2009, p. 25). Il y a la difficulté à dépasser les verrous institutionnels³⁹⁰ (David, 1985) et les routines bureaucratiques³⁹¹ (Crozier, 1963) de l'appareil politique qui engendreraient au niveau institutionnel un décalage entre dire s'engager et acter l'engagement pour l'écologie (Mazé, 2020). En somme, des changements bornés et des

³⁸⁶ Ce que souligne les définitions de l'écologie, en tant que science des relations.

³⁸⁷ Notons que ces notions batesoniennes sont proches de l'approche moscovicienne de la communication.

³⁸⁸ Cette perspective d'influence bidirectionnelle a également été développée dans sa théorie des minorités actives, car : « il est impossible de séparer l'émission d'influence de la réception d'influence, et de fragmenter ces deux aspects d'un processus unique en attribuant l'un exclusivement à un partenaire de l'interaction sociale (la majorité), et l'autre exclusivement à l'autre partenaire (la minorité) » (Moscovici, 2015[1999], p. 6).

³⁸⁹ Dans Herfray, C. (2009) « La communication paradoxale envahit nos mœurs ». *Vivre avec autrui...ou le tuer !* Érés, pp. 25-30.

³⁹⁰ Ou verrouillage politique (« *policy lock-in* ») qui se traduirait par un « *implementation gap* ». Ces notions ont été actualisées sous l'étiquette de « *energy lock-in* » comprenant la question climatique en parlant de « *carbon lock-in* » et la question nucléaire de « *nuclear lock-in* ». Les travaux de Camille Mazé en anthropologie montrent entre autres des « *information gaps* » et des « *power gaps* » institutionnels qui entravent les changements sociétaux et l'adoption de politiques environnementales à la hauteur des enjeux (Mazé, 2020, pour une synthèse, voir son mémoire de HDR de 2020, dernière consultation 23/05/22). Rappelons-nous aussi que Nicolas Hulot a démissionné fin août 2018 de son poste de Ministre de la Transition Écologique et Solidaire puisqu'il ne ressentait plus avoir de marge de manœuvre dans la « bureaucratie » face au Ministères de l'Économie ou de l'Agriculture, aux lobbies industriels et des secteurs récalcitrants dont les chasseurs qui se présentent ouvertement et médiatiquement comme les plus réticents (voir son témoignage dans Hulot (2018) *Ne plus me mentir*, Éditions de l'Aube).

³⁹¹ M. Crozier (1963) *Le phénomène bureaucratique*. Seuil.

innovations cadrées par la « dépendance au sentier³⁹² » (Nelson et Winter, 1982 ; North, 1990), balisés par la rationalité économique de l'historicité néo-libérale qui entravent une réelle rupture avec celle-ci (Mazé, 2020). À cet égard Waeber *et al.* (2021) dressent un bilan sévère : « l'accumulation d'échecs dus à des actions inefficaces a entraîné une perte de ressources, de temps et de réputation. Elle a favorisé la frustration, la méfiance et a contribué à la polarisation du débat. En ce sens, une action inefficace est potentiellement pire que l'inaction³⁹³ » (Waeber *et al.*, 2021, p. 2). C'est également ce que Michel Crozier a pu analyser de manière fine dans ses deux livres éponymes *Société bloquée* (1970) et *On ne change pas la société par décret* (1979). Et ce, dans un système « néolibéral » qui tend à métaboliser ses contradictions internes sous des formes subtiles d'appropriations et plus particulièrement mis en évidence par le biais du langage et des mots utilisés et récupérés dans le paysage sémantique de l'écologie. En effet comme l'indiquent Krieg-Planque et Oger (2010) : « dans l'institution, les locuteurs, sommés de répondre à des exigences complexes voire contradictoires, obéissent à une injonction plus générale : organiser la polyphonie, réduire la dissonance, produire la cohérence. Dans ce mouvement, ils tendent à effacer les traces de la conflictualité et des tensions internes » (Krieg-Planque et Oger, 2010, p. 93) et notamment par le biais de procédés de « lissage » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006) dans la fabrique des discours institutionnels sur l'écologie. En arrière fond de cette polyphonie réside la tâche malaisée de concilier une économie croissantiste avec une écologie politique, et souligne les limites à cette croissance « verte » ou « durable » et la finitude d'un système expansionniste (Meadows, 1972 ; Hickel et Kallis, 2020 ; Humulle et Parrique, 2022). Des contradictions axiologiques internes aux sociétés « modernes » qui peuvent être illustrées par ses politiques de l'oxymore (Méheust, 2009). Et plus particulièrement par le fait sociétal d'un *greenwashing* institutionnalisé dans la communication publique³⁹⁴ (Berlan, *et al.*, 2022) qui se traduiraient par un gouffre entre des intentions et actions politiques environnementales - à savoir un « *green gap* » institutionnel³⁹⁵. Ce qui « s'apparente à un

³⁹² Une inertie institutionnelle que Nicolas Hulot a traduit par le film-documentaire *Le Syndrome du Titanic* (Hulot et Lièvre, 2009).

³⁹³ Cités et traduits par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB, 2021, p.2).

³⁹⁴ Bien plus qu'une « dérive circonstancielle » comme « simple fruit de tactiques commerciales » isolées, le *greenwashing*, selon Berlan *et al.* (2020), « se trouve littéralement institutionnalisé » dans les communications et politiques publiques environnementales. Un « phénomène » sociétal qui remplit des « fonctions majeures dans la reproduction de notre société : bien plus qu'un simple verdissement de façade, le *greenwashing* contemporain apparaît comme une manière de nous enfermer dans une trajectoire socio-écologique insoutenable ». Et c'est « bien une série de non-sens écologiques que se ramènent la plupart des formes de *greenwashing*, qui ne peuvent paraître sensées que parce qu'elles font l'objet d'un matraquage médiatique qui façonne le sens commun ». Ainsi selon eux, le « *greenwashing* répond aussi en quelque sorte à une demande sociale profondément ancrée : il protège l'idole du progrès dont la destitution provoquerait l'effondrement de bien des illusions constitutives de notre vie moderne », et c'est en cela que le « *greenwashing* offre des solutions psychologiquement acceptables » (Berlan *et al.*, 2022, pp. 12-34).

³⁹⁵ Un « *gap* institutionnel » perçu également du point de vue citoyen et pas qu'en France, comme le révèle le sondage international Kantar Public conduit par Emmanuel Rivière (2021). Celui-ci montre que les citoyens (n : 9000 résidents aux États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Singapour et Nouvelle-Zélande) se donnent en moyenne un score significativement plus élevé (6,4/10 et 36% entre 8-10) sur l'engagement pour protéger l'environnement que les gouvernements (4,9/10 et 18% entre 8-10). Dans l'ensemble, « les citoyens attendent de leur gouvernement d'assumer une grande partie des responsabilités pour protéger l'environnement, tout en se considérant relativement bon de "faire leur part" dans ce domaine » (Kantar, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

système de pilotage n'est autre qu'un outil permettant de communiquer et d'informer » (Heurteux, 2017) dans une situation de communication qualifiée « d'hypocrisie organisationnelle³⁹⁶ » (Brunsson, 2002 cité par Heurteux, 2017). Une forme de « schizophrénie de l'action publique » selon Pautard (2007), prise « entre les enjeux de la croissance économique et ceux d'une régulation des consommations, entre le principe libéral d'une préservation de l'autonomie individuelle et le principe interventionniste d'orientation des comportements » (Pautard, 2007, p. 6). Mais comme le résumait les sociologues de l'ADEME, le « changement de comportement et, plus largement, l'évolution des modes de vie sont devenus des enjeux clés de la transition écologique » (Martin et Gaspard, 2017, p. 34). Ces logiques de définition et de construction d'un problème collectif en une question comportementale, peuvent s'inscrire dans une affiliation idéologique particulière qui conçoit le citoyen en société d'une manière tout autant singulière. Nous nous attardons donc en suivant à décrire les soubassements idéologiques qui légitiment la gestion et la prise en charge par l'État des conduites dites « écocitoyennes ».

2.5 Une *New Public Management* des conduites écocitoyennes

Si l'individualisation des politiques publiques n'est ni récente ni exclusive à la question écologique (Cassiers, 2005 ; Bonvin et Conter ; 2006 ; Lascoumes, 2008 ; Vidal-Naquet, 2009 ; Borraz et Guiraudon, 2010 ; Bergeron, 2010 ; Bresson, 2012 ; Dubois, 2012), nous considérons que cette thématique actualise et cristallise davantage ce processus aujourd'hui. La question écologique (re)pose frontalement le dilemme (du changement) social à l'interface de la poursuite des intérêts individuels et collectifs³⁹⁷ dans un monde aux ressources limitées. En somme, si l'écologie implique une (re)définition de la citoyenneté - de la dialectique individu/collectif - nous observons des visions idéologiques en concurrence d'envisager « l'écocitoyenneté ».

³⁹⁶ Pour Brunsson (2002), l'hypocrisie organisationnelle concerne les contradictions entre les dires, les décisions et les actions mais également un mode de management des contradictions. Cependant, pour que ce type de management perdure, il ne faut pas que l'hypocrisie soit démasquée (Heurteux, 2017, p. 15). Selon Heurteux, le développement durable est un bon exemple d'hypocrisie organisationnelle puisqu'il intègre les contradictions dans son essence même (Heurteux, 2017). Il semble que l'écologie en est un nouveau candidat, notamment dans sa forme superficielle qui tant bien que mal tente de réconcilier critiques écologiques et économie.

³⁹⁷ Dans son fameux article « The tragedy of the commons », *Science*, Vol.162, pp. 1243-1248, Garret Hardin (1968) décrit un « dilemme social » provenant des individus « rationnels » cherchant à maximiser leurs intérêts personnels au détriment de la collectivité, ce qui entraîne inévitablement, selon lui, des dégradations environnementales et la raréfaction des biens communs. Aujourd'hui, la question écologique est un cas d'école particulièrement saillant du dilemme social puisqu'elle implique de penser l'articulation de l'intérêt collectif avec celui de l'individu. Comme Elinor Ostrom le démontre, les solutions sont alors à chercher du côté des configurations sociétales qui favorisent des comportements individuels vertueux pour le collectif et les biens communs. Dans cette optique, l'écocitoyenneté devient alors une question singulièrement intéressante pour la psychologie sociale mais aussi pour les SIC, si l'on prend la *communication* dans sa racine étymologique latine *communīcō* : « mettre ou avoir en commun » (Gaffiot, 1934, p. 356, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Voir notamment : Ostrom, E. (2009) « A General Framework for Analyzing Sustainability of Social-Ecological Systems ». *Science*, Vol. 325, Issue 5939, pp. 419-422.

L'examen des dispositifs de changement comportemental privilégiés et déployés par l'appareil public dans les politiques de « Transition Écologique », peut être un point de départ pour identifier les postulats et conceptions de la citoyenneté inhérents à l'idéologie sous-jacente. Ces dispositifs peuvent prendre plusieurs formes et sont traduits dans divers instruments de l'action publique déployés simultanément. Hood³⁹⁸ (1983), Alaux (2012) et plus récemment Dubuisson-Quellier (2016) proposent quatre catégories génériques de ces dispositifs : (a) les lois, normes et règles (p.ex. l'interdiction des sacs en plastique, des voitures en centre-ville) (b) les outils financiers (incitation et pénalisation, p.ex. l'écotaxe), (c) les stratégies communicationnelles et de « marketing public » (p.ex. dispositif informationnel de sensibilisation et d'éco-labellisation) et (d) les instruments structurels (infrastructures et prestation de services, p.ex. transports en commun). Parmi ceux-ci, Rumpala (2003) identifie que les stratégies et pratiques communicationnelles occupent une place centrale dans l'action publique qui leur attribue une « efficacité performative » dans l'engagement des individus dans des actions dites « écocitoyennes ». Et dans cette quête « d'efficacité » managériale de l'action publique, Comby (2009a) note que, la communication publique aurait ainsi un « intérêt à la propagation des schèmes individualistes et œuvre donc à mettre en forme voire en théorie des lectures psychologisantes du monde social » avec « des raisonnements mécaniques qui soutiennent que les comportements » (Comby, 2009a, pp. 6-7) non seulement peuvent mais doivent changer. Ces supports et dispositifs communicationnels participent ainsi à la construction d'une représentation d'un problème public qui peut et doit être résolu par les implications citoyennes comportementales et individualisées. Ce faisant, ils actualisent également la diffusion d'une « norme d'internalité³⁹⁹ » (Beauvois et Dubois, 1988 ; Dubois, 1994) comportementale de l'écocitoyenneté. À cet égard, Kapferer (1978) distinguait déjà deux méthodes : i) une stratégie dite « active, [qui] repose sur la persuasion pour amener le public à modifier de lui-même son comportement », et ii) une stratégie dite « passive, [qui] repose sur la manipulation directe de l'environnement, et ne compte pas sur la volonté du public » (Kapferer, 1978, p.339, cité par Pautard, 2007). Et de manière prépondérante, mais paradoxale, ces campagnes de communications publiques dites « actives » se sont généralement adressées

³⁹⁸ Hood, C. (1983) *The tools of government*. London, Macmillan.

³⁹⁹ C'est-à-dire, la « valorisation sociale des explications des événements psychologiques (comportements et renforcements) qui accentuent le poids de l'acteur comme facteur causal » (Beauvois et Dubois, 1988, p.301). Pour ces derniers, la théorie de la « norme d'internalité » dans des systèmes socio-économiques de tradition libérale en Occident (dite « individualiste »), décrit comment les individus sont amenés à se percevoir comme libres arbitres et donc seuls responsables de leurs échecs et réussites. Cette « norme d'internalité » s'est depuis « élargie à d'autres croyances comme l'ancrage individuel, la consistance, l'individualisme, l'autosuffisance dans le cadre du "syndrome culturel individualiste" » (Gilibert, 2009, p. 8). Une tendance, depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, qui « s'amplifie à inférer des causes internes plutôt qu'externes, avec l'idée qui se généralise selon laquelle les individus sont responsables de ce qu'ils font et de ce qui leur arrive » (Bernard, 2015, p. 47). Voir également : Dubois, N. (1994) *La norme d'internalité et le libéralisme*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

à un public large de citoyens « passifs » et par lesquelles l'individu est interpellé dans son rôle de consommateur pour le rendre actif : celui du consomm'acteur éclairé et rationnellement responsable. Or, face aux « insuffisances des procédures incitatives, les pouvoirs publics tendent de plus en plus à s'orienter vers un recours à la seconde solution » (Pautard, 2007, p. 7). C'est donc une stratégie dite « passive » ou « douce » qui se déploie de manière accrue au travers de l'institutionnalisation de techniques et ingénieries comportementales⁴⁰⁰ qui tentent de rendre le citoyen-consommateur « actif ». Une posture « qui est en elle-même façonnée par un contexte socio-économique spécifique : l'actuel capitalisme néolibéral » (Batel *et al.*, 2016).

La voie privilégiée dans les dispositifs de changement comportemental se situerait donc dans le prolongement de ce que plusieurs auteurs identifient comme un « *soft* » paternalisme néolibéral ou libertarien⁴⁰¹ (Hobson, 2002 ; Jones *et al.*, 2011 ; Bergeron *et al.*, 2018a ; Pottier *et al.*, 2020). Et qui tient notamment « au fait que la responsabilisation⁴⁰² est étroitement articulée au processus d'individualisation qui fonde le référentiel démocratique contemporain⁴⁰³ » selon Denis Salles (2009). En effet pour ce dernier, l'invocation de la responsabilité individuelle semble être devenue une « réponse systématique face à une perte de centralité de l'État [« providence »], face à l'intrusion de la sphère marchande dans le champ politique et face à la valorisation des capacités d'action individuelle des citoyens/consommateurs » (*ibid.*). Ainsi, à « l'âge du faire », cet agenda comportemental peut être compris comme une des expressions contemporaines d'une approche gestionnaire des conduites écocitoyennes du *New Public Management*⁴⁰⁴ (NPM) qui impute la responsabilité des comportements davantage aux individus seuls. Il devient aujourd'hui un support et un enjeu

⁴⁰⁰ Par exemple, les « *nudges* » ou dites « incitations douces » (voir plus bas section 2.8), développés en économie comportementale (Tversky et Kahneman, 1981 ; Sunstein et Thaler, 2008), et dans quel cas l'architecture de choix est modifiée à l'insu de l'utilisateur pour changer le comportement dans la situation dans laquelle celui-ci a lieu. Ou encore la communication engageante, développée en psychologie sociale et en SIC (voir p.ex. Bernard et Joule, 2004), au sein de laquelle l'architecture sémantique est modifiée et l'individu n'est pas considéré comme un réceptacle passif mais actif, en l'engageant activement dans des « actes » dits « préparatoires » à la persuasion (voir chapitre 9). Néanmoins, dans les deux cas, ces ingénieries comportementales ne permettent pas à l'individu de conscientiser totalement son changement en acte, puisque les deux techniques reposent sur des heuristiques (par définition automatiques), biais cognitifs pour le premier, et consistance de Soi pour le second. Ce point soulève des questions éthiques et déontologiques que nous discutons dans le chapitre 9.

⁴⁰¹ Dans lequel, il s'agit « d'orienter les choix des individus dans le sens de l'intérêt général ou de leur intérêt individuel à long terme (c'est le paternalisme) sans attenter à leur liberté (c'est le libertarisme) » (Bergeron *et al.*, 2018b, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁰² La responsabilité comme autoréalisation et autorégulation individuelles érigée en modèle social, économique et politique (Kaufmann, 2001).

⁴⁰³ Salles (2009), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁴⁰⁴ Ou la « gestionnarisation » de l'action publique par le transfert dans l'appareil public et administratif de pratiques néo-managériales de performances, d'efficacité et de flexibilité développées dans le secteur privé. Ses avatars récents, la « loi organique relative aux lois de finances » (2001), la « Révision Générale des Politiques Publiques » (RGPP, 2007) et la « modernisation de l'action publique » (2012) ont été largement documentés (Bezes, 2009, 2010, 2012 ; Dreyfus, 2010) et corroborent le postulat que le *New Public Management* est désormais durablement installé dans l'appareil politico-administratif (Maisetti et Halbert, 2018, p.58). Plus récemment le projet de loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP), ironiquement acronyme de « *As Soon As Possible* » (dès que possible), a été voté le 7 octobre 2020. Ce vaste texte a pour projet de raccourcir les délais pour une grande variété de procédures administratives, dont celles qui touchent à l'écologie et [la protection de l'environnement](#), consulté le 7 octobre 2020. Pour une vue d'ensemble du NPM, voir : Haque, S. (2009) « New Public Management : Origins, Dimensions and Critical Implications ». *Encyclopedia of Life support Systems (EOLSS)*. Disponible en ligne : <http://www.eolss.net/sample-chapters/c14/e1-34-04-01.pdf>, dernière consultation 23/05/22.

moral pour des logiques d'engagement centrées sur les futurs « écocitoyens » en devenir ; et renvoie à ce que Pautard (2007) identifie à une « pédagogie du faire ».

Selon Alain Desrosières (2008), les dispositifs incitatifs⁴⁰⁵ des politiques publiques de l'État néolibéral « sont pensés dans les termes de la théorie microéconomique : comportement de l'agent individuel rationnel, préférence, utilité, optimisation, externalités » (Desrosières, 2008, p.54). Conformément à la doctrine néo-managériale, ces dispositifs correspondent à des mesures visant à infléchir les comportements de consommation des individus en se basant sur le postulat de l'*homo economicus*, agent libre et rationnel. Dans cette perspective, la NPM devrait plutôt être considérée comme une « pratique comportementale » (Matyjasik et Guenoun, 2019, p. 166) imputant l'individu de son libre arbitre, et donc de sa responsabilité individuelle. Ce faisant, les individus sont érigés en objets de gouvernement⁴⁰⁶ et ce type de gouvernance néo-managériale participerait à l'individualisation de la question environnementale (Dubuisson-Quellier, 2016). Ainsi, penser et dire la « Transition Écologique » par les écogestes individuels renvoie à un registre discursif affilié au courant de « l'environnementalisme civique » (Bäckstrand et Lövbrand, 2006) ou à celui de « l'écocivisme » (Sauvé, 2000). Pour Marty (2010), le « discours journalistique dominant et la communication institutionnelle seraient donc, dans le domaine écologique, semblables par bien des points, utilisant l'un comme l'autre le registre incitatif individualisant, permettant d'éviter une problématisation politique susceptible de mettre en cause les intérêts économiques privés avec lesquels les milieux politique et médiatique entretiendraient une certaine proximité » (Marty, 2010, p. 93). En somme, l'arsenal de médiatisation et de médiation comportementale des politiques⁴⁰⁷ de la « Transition Écologique » participerait donc à l'individualisation d'un problème collectif, qu'est la question écologique. Ce qui aurait pour effet, d'une part, de diffuser et banaliser les croyances dans les effets directs et massifs de dispositifs de changement sur les comportements, et d'autre part, de faire de l'individu l'unité d'intervention ciblée la plus pertinente et efficace. Comby (2022) rappelle que cette « morale écocitoyenne » de l'écologie individuelle est produite par des « politiques de dépolitisation » reposant sur une « conception néolibérale de

⁴⁰⁵ Ces mesures incitatives se caractérisent notamment par leur « conformité avec les nouveaux canons marchands de la modernité » (Alam et Godard, 2007, p.86 cités par Comby, 2009a) et évoquent aussi les postulats de la théorie du choix rationnel. Voir à cet égard : Heckathorn, D. (1997) « Overview : The paradoxical relationship between sociology and rational choice ». *The American Sociologist*, Vol. 28, Issue 2, pp. 6-15. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁴⁰⁶ Une dimension de la gouvernementalité de Foucault, qui veut que « gouverner, c'est faire que chacun se gouverne au mieux lui-même (Fassin et Memmi, 2004, p. 25).

⁴⁰⁷ « Même si elles n'ont pas le monopole des politiques devant permettre la réduction des émissions de GES, les actions incitatives sont les seules sur lesquelles l'État communique » (Comby, 2009a, p. 8). Et ces « dernières s'imposent dans les pratiques d'un personnel bureaucratique soucieux de la performativité médiatique de ses actions » (Comby, 2009b, p. 163).

l'individu⁴⁰⁸ ». C'est-à-dire, un « être supposé rationnel en situation d'information pure et parfaite, maître de ses faits et gestes, sans attaches sociales, indifférencié, flexible » (Comby, 2022, pp. 101-102). Cette vision, proche de la théorie économique néo-classique⁴⁰⁹, conçoit la société comme un agrégat d'individus atomisés et selon laquelle la « somme de tous les égoïstes fera changement social » (De Bouver, 2020, p. 12). Une telle hypothèse considère ainsi les « comportements comme autodéterminés » et les modes de vie comme une « succession de décision qu'il s'agit d'orienter, voire d'optimiser » (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019). En effet, pour Salles (2009) ce processus de responsabilisation individuelle est « l'expression d'une nouvelle forme de domination liée à une intégration dans la politique des principes du néolibéralisme » où chaque individu est sommé de devenir « un entrepreneur de lui-même ». L'État « mobilisateur » (Lascoumes et Le Galès, 2004) peut alors être considéré comme « vecteur privilégié de l'extension de la rationalité économique à l'ensemble du champ social », en opérant un transfert de la « responsabilité des arbitrages aux individus (usager-citoyen-consommateur) au nom de principes de gouvernance exigés par la libéralisation des échanges marchands ». Dans ce cadre, les autorités publiques auraient le « rôle de prescription de normes et d'orientation des choix individuels et [...] un contrôle croissant des comportements dans la sphère tant publique et privée et de leurs conséquences sur le collectif ». Les messages de responsabilité et les dispositifs de responsabilisation présents dans le domaine de l'environnement, convergeraient avec une « idéologie de l'autonomie des individus » et avec les « discours sur une valorisation de l'auto-régulation des conduites individuelles et de la capacité libératrice de chacun à prendre en charge sa trajectoire de vie⁴¹⁰ » (Salles, 2009).

Ainsi à l'heure actuelle, suivant une tendance gestionnaire de fond, les procédures ont été allégées au profit d'un NPM où l'État « techno-managérial⁴¹¹ » tend à optimiser les politiques publiques sur la base d'une « bonne gouvernance » (Haque, 2009). Comme une forme plus rationnelle de prise en charge des problèmes publics - celle de la biopolitique⁴¹² (Foucault,

⁴⁰⁸ Pour une contextualisation plus approfondie de la doctrine libérale et ses enjeux démocratiques, voir à cet égard l'ouvrage classique de Jean-Léon Beauvois (2005) *Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social. Petit traité des grandes illusions*. Grenoble : PUG.

⁴⁰⁹ À « l'instar des économistes néo-classiques, les économistes comportementaux pensent la société comme une somme d'individus dont les relations se réduiraient à un échange d'informations » (Bergeron *et al.*, 2018b, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴¹⁰ Le climatologue américain Michael Mann (2019) averti que les « négationnistes climatiques » (« *climate denialists* ») exploitent eux aussi les appels à l'action individuelle pour détourner l'attention de la nécessité d'un changement systémique. Il indique que cette approche est une forme de « déni plus douce » (« *softer form of denial* ») et est à bien des égards, plus pernicieuse (Entretien par R. McKie, 2019, *The Guardian* en [ligne](#), dernière consultation 23/05.22).

⁴¹¹ Weisbein (2022) indique également que ces principes managériaux peuvent être déjà entrevus lors du Grenelle de l'environnement avec un « remodelage de la puissance publique, notamment via des fusions administratives visant la transversalité et l'efficacité » dans un « véritable jeu de lego institutionnel » aboutissant à recaser plus de 35 directions générales, 130 directions et 500 bureaux dans un périmètre administratif réduit de seulement 5 directions » (Weisbein, 2022, pp. 178-179). Sur l'infusion managériale dans l'action politique dans le champ environnemental, voir Pierre Lascoumes (1994) et plus largement : Cécile Robert (2007) « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, 79, pp.7-23.

⁴¹² Qui fait référence à « des mécanismes beaucoup plus subtils, économiquement beaucoup plus rationnels que la grosse assistance, à la fois massive et lacunaire, qui était essentiellement rattachée à l'église. On va avoir des mécanismes plus subtils, plus rationnels, d'assurance, d'épargne individuelle et collective, de sécurité, etc. » (Foucault, 1997 ; cité par Ollivier-Yanniv, 2008, p.108). Il « paraît donc assez

1997) - qui pénètre au cœur des faits et gestes de la sphère privée des citoyens. La poursuite d'efficacité de l'action politique par le biais de contrôle des *outputs* et d'évaluation de leur performance (Pollitt et Bouckaert, 2011, p. 144), fait ainsi vivre le mythe d'une « gouvernance dépolitisée » (Jobert, 2003) relevant d'une « prétention optimisatrice » de gestion (Rumpala, 2003, p. 311). Grâce à une statistique publique de plus en plus déployée, et la dépendance de la décision publique aux cabinets de conseils et de consulting (Weisbein, 2022), l'évaluation et le suivi des interventions dans la protection de l'environnement portent leur efficacité sur des indicateurs quantitatifs⁴¹³ et par le moyen de *reporting* et de *benchmarking*. Si l'usage des indicateurs chiffrés dans l'action publique est bien sûr loin d'être une chose nouvelle (Ogien, 1995 ; Porter, 1995 ; Desrosières, 2008), ces indicateurs se transforment pour répondre de plus en plus à des objectifs correspondant à une « doxa néo-managériale⁴¹⁴ » (Barone, Mayaux et Guerrin, 2018). Ce changement de méthode de gouvernement pourrait se résumer en un mantra : l'action publique doit passer d'une « obligation de moyens » à une « obligation de résultats⁴¹⁵ » (Ogien, 2021). Comme l'indiquent Maisetti et Halbert (2018), il s'agit dans un premier temps de : « connaître, informer, alerter, mesurer » puis à « inciter, accompagner, aider, garantir » (Maisetti et Halbert, 2018, pp. 64-65). En effet, l'institutionnalisation et l'incorporation des préceptes du NPM doit permettre de démontrer l'efficacité de l'action publique, de prouver ou de mettre en scène sa capacité à contribuer effectivement au bien commun⁴¹⁶. Or, paradoxalement, à l'insu de l'efficacité recherchée, le dédoublement d'indicateurs de suivi de performance de l'action administrative a abouti à des approches plus lourdes, complexes et techniciennes - et donc *in fine* à une bureaucratisation accrue (Weisbein, 2022). Pour Moloney et Strengers (2014) ces discours de la « doxa sensibilisatrice » s'assoient dans un cadrage spécifique de la gouvernance environnementale, qu'elles identifient à « l'écomodernisation ». Il s'agit alors de passer d'une écologie d'opposition à une « écologie efficace » d'inspiration plus libérale (Barone, Mayaux et Guerrin, 2018), qui tend à rationaliser (au sens de Weber) le rapport humain à la nature (Guay, 1999).

raisonnable d'inscrire le développement des politiques incitatives dans la veine des techniques de gouvernement des conduites propres à la biopolitique » (Comby, 2009a, p. 25).

⁴¹³ Autrement dit, la « mise en place d'un modèle gestionnaire d'exercice du pouvoir qui permet aux dirigeants d'expliquer leurs décisions en s'adossant à des données de quantification, au nom desquelles ils fixent des objectifs chiffrés dont la réalisation est mesurée à l'aide d'indicateurs de performance » (Ogien, 1995, cité par Comby, 2009a).

⁴¹⁴ Pour nuancer, notons que la managérialisation de l'action publique est plastique et protéiforme. Voir par exemple : Robert, C. (2007) « Les transformations managériales des activités politiques ». *Politix*, 2007/3, n°79, pp. 7-23. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pox.079.0007>, dernière consultation 23/05/22.

⁴¹⁵ La « logique du résultat et de la performance est devenue la règle dans les administrations publiques. Et avec elle s'est imposée la violence arithmétique de la quantification gestionnaire que les systèmes d'information installés dans chaque ministère ont fini par produire. C'est sur la base des données fournies par ces systèmes que les managers de l'État accomplissent la reconfiguration de la nature et de l'étendue des missions de service public et la redéfinition des modalités d'exercice des métiers d'enseignant, de juge, de médecin, d'infirmier, de chercheur, de policier, d'éducateur, d'assistant social ou de forestier » (Ogien, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴¹⁶ Ce que Nicole D'Almeida (2019) identifie à une rhétorique *épidictique* chez Aristote, c'est-à-dire un discours qui cherche à démontrer, à instruire, à prouver le bien fondé du propos afin de susciter l'adhésion du citoyen.

2.5.1 Un registre discursif affilié au courant de la « modernisation écologique »

Comme le propose Vincent Béal (2016), l'approche dominante⁴¹⁷ des politiques environnementales en France s'inscrit dans un courant idéologique de l'environnementalisme qualifié de « modernisation écologique⁴¹⁸ » (Hajer, 1995 ; Blowers, 2000 ; Mol, 2000 ; auteurs cités par Béal, 2016) stipulant que les questions environnementales ne peuvent et ne doivent être gérées qu'en adoptant une gouvernance (néo)libérale (Béal, 2016), la poursuite de croissance économique (cf. « croissance verte » ; « croissance écologique ») et les innovations technologiques (technologie verte, géo-ingénierie). En effet, dans cette « reconquête néolibérale » de l'écologie, la « science, la technologie et l'industrie n'y sont plus considérées comme les causes de la crise écologique, mais en deviennent les solutions » et « la croissance est plus que jamais l'horizon d'attente » (Joncoux, *et al.*, p. 29). Ce que Rumpala (2003) résume par une « économisation de l'écologie plus qu'une écologisation de l'économie ». Et, comme le constate Boulanger (2017), la « transition » est devenue une affaire de gestion, de « *transition management* » au cœur des nouvelles formes de l'action publique, qui participe « clairement d'une modernisation écologique » (Boulanger, 2017, p. 1015). Ce que confirme par ailleurs l'étude lexicométrique du traitement médiatique de la « Transition Écologique » (entre 2018-2020) de Souillard et Sebbah (2021). Globalement, elles identifient qu'une large majorité des mondes lexicaux renvoie à l'idée de « gérer et rationaliser les transitions », avec deux sous-volets « économique » et « rationaliser et aménager ». Une rhétorique gestionnaire⁴¹⁹ donc de la « Transition Écologique » à « mettre en œuvre », à « contrôler », « normaliser », « quantifier » et « évaluer » par une « pédagogie des mesures et d'acceptabilité » et une opération de « lissage et neutralisation médiatique ». Cette vision « *top-down* » et linéaire d'une politique publique environnementale laisse peu de place pour la « co-construction » et les « initiatives citoyennes » du type *bottom-up*. Or, cette gouvernementalité implique des traces de dissensus, conflits et de politisation des instruments, avec notamment un « récit en tension »

⁴¹⁷ Vincent Béal (2016) nuance toutefois, « s'il serait erroné de voir ces processus comme l'unique moteur de transformation de l'écologie, leur place s'est considérablement renforcée au sein de la nébuleuse de politiques et de pratiques environnementales » (Béal, 2016, p. 8).

⁴¹⁸ Ou dite « écomodernisation », comprise comme un environnementalisme pragmatique, une troisième voix/voie aux discours sceptiques et radicaux, tablant sur l'innovation technologique comme le suggère le manifeste du même nom écrit par une quinzaine de scientifiques nord-américains (Manifeste Écomoderniste, 2015, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴¹⁹ Mis en évidence également par J-C. Génot (2020[1990]) dans son ouvrage *La nature malade de la gestion*, Hesse. Dans la même veine, V. Devictor (2021) décrit l'approche managériale de la crise écologique dans *Gouverner la biodiversité*, et dans lequel il éclaire les « conditions d'impossibilité de la gouvernance de la biodiversité [et] retrace le rôle de la notion de biodiversité et des sciences de la conservation dans l'affrontement idéologique des années 1980. La gestion des ressources devient le maître-mot, le développement durable un cri de ralliement pacificateur, et la nature une variable d'ajustement. C'est la disparition du contenu politique de la crise de la biodiversité ». Il expose ensuite comment la crise de la biodiversité est privée de sa dimension écologique : le « vivant est considéré par les politiques de la nature comme un ensemble d'entités inertes qui se prêtent au tri, aux analyses coûts-bénéfices ou à la substitution. Ce double effacement, politique et écologique, participe à forger l'imaginaire d'une gestion globale de la biodiversité » (Devictor, 2021, 4^{ème} page de couverture).

entre le « changement » de système et des modes de vie face à la « crise », « l'urgence » et le défi mondial du climat⁴²⁰ (Souillard et Sebbah, 2021).

La « Transition Écologique » prendrait ainsi appui sur le référentiel (Muller, 2018) idéologique de la modernisation écologique (Béal, 2016), prenant la forme d'une politique consensuelle tournée vers la technicisation et la gestionnarisation de l'action publique. Cette modernisation écologique, et que Pierre Lascoumes (1994) dénomme « écopouvoir⁴²¹ », serait accompagnée par la « reprise en main par les experts scientifiques et techniques⁴²² des décisions essentielles en matière de gestion des milieux, d'administration des risques et de construction sociale des problèmes de l'environnement » (Lascoumes, 1994, p. 286). Ce discours a pour effet de dépolitiser⁴²³ les questions environnementales, en les technicisant et en les économicisant - de manière cohérente avec une logique néo-managériale du *New Public Management* (Rumpala, 2003 ; Barone, Mayaux et Guerrin, 2018). C'est-à-dire, une écologie « pragmatique » ou « consensuelle » d'une politique des « petits pas » (ou « environnementalisme *mainstream* ») qui est opérationnalisée par des « stratégies du compromis » entre des intérêts contradictoires notamment par « l'élaboration d'un consensus sur des objectifs et qui s'appuie sur des dispositions incitatives » (Lascoumes, 1994, p.170). Autrement dit, « l'intégration des contraintes environnementales dans l'espace des discussions institutionnelles se fait moyennant une "normalisation" de celles-ci qui voient par la même occasion élaguer leurs aspects les plus discordants » (Rumpala, 2003). C'est ainsi que la prise en charge politique des enjeux environnementaux participe de leur « consensualisation » (Comby, 2009b). Celle-ci prend la forme d'une individualisation (Salles, 2006) dans la mesure où les politiques publiques tendent à imputer la responsabilité des problèmes aux particuliers (Comby, 2009b) sans différencier la responsabilité et des degrés de pouvoir (d'agir) des différentes classes sociales (Comby, 2015). Ainsi, si la « Transition écologique » s'inscrit dans une modernisation écologique, qui tend à penser et poser le changement social d'abord par des politiques de responsabilisation

⁴²⁰ En somme une analyse qui converge avec celle d'Albin Wagener (2022b) portant sur les narratifs de l'écologie identifiés sur les réseaux sociaux (entre 2017-2022), et dans laquelle l'écologie « libérale » semble primée sur les autres familles de discours écologiques, dont l'écologie « réformiste », « radicale » ou encore « anti-écologiste ». Il définit l'écologie « libérale » par les traits suivants : « Une écologie libérale, compatible avec le système politique et économique actuel, qui propose une adaptation des mesures écologiques nécessaires à la réalité du capitalisme et de ses effets économiques, financiers et commerciaux. Ce positionnement est notamment porté par le gouvernement actuel, et constitue l'axe directionnel de la politique climatique d'Emmanuel Macron » (Wagener, 2022c, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴²¹ Lascoumes (1994) parle aussi de « gouvernementalité verte » pour décrire la manière dont les savoirs sur l'environnement étaient mis au service d'un nouveau « géo-pouvoir » sur l'homme passant par une action sur son milieu naturel et certaines techniques de planification, de modélisation et de comptabilité (Lascoumes, 1994).

⁴²² Un discours déjà présent à la conférence des Nations Unies sur l'environnement de juin 1972 à Stockholm qui inscrit la « planification rationnelle » par le « recours à la science et à la technique » dans l'agenda politique.

⁴²³ « La nouvelle vulgate communicationnelle confirme sa capacité à dissoudre le politique, à dépolitiser les tensions de la société » (Neveu, 1994). Voir : Neveu, É. (1994) *Une société de communication ?* Paris : Montchrestien. Autrement dit, une « politisation qui dépolitise » (Comby, 2008). Pour des discussions des mécanismes de dépolitisation, voir l'excellente entrée « politisation » par Cédric Passard (2019) sur [Publictionnaire](#), dernière consultation 23/05/22.

individuelle - un agenda politique du changement comportemental - il peut être utile, en suivant, de caractériser et circonscrire ses processus et modes de légitimation.

2.6 L'individualisation de l'enjeu écologique : le citoyen-consomm'acteur comme figure à éduquer

Avec d'autres chercheurs, nous considérons que la dimension collective de la question écologique est généralement réduite à une responsabilité individuelle d'ordre comportemental en France (Maniates, 2001 ; Kovacs, 2006 ; Pautard, 2007 ; Rumpala, 2004, 2009, 2010 ; Comby, 2015, 2022). Cette tendance correspond à un « processus d'individualisation de l'action publique environnementale » mis en lumière entre autres par Denis Salles (2006, 2009) et qui consiste à faire porter une part croissante de la régulation des problèmes collectifs d'environnement sur les changements de pratiques individuelles. Dubuisson-Quellier et Martin (2019) ancrent l'institutionnalisation de ce processus depuis une directive de l'Union Européenne⁴²⁴ de 2006 constatant les limites de l'efficacité technique en promouvant les économies d'énergies au travers du « bon geste », de « l'écogeste » et de la « consommation durable » ou « responsable ». L'orientation de cette directive de l'UE répond bien à l'objectif principal du programme onusien d'une décennie pour une Éducation au Développement Durable (EDD) lancé en 2005 par l'UNESCO⁴²⁵ et qui correspond à un « effort éducatif [qui] encouragera les changements de comportement » (UNESCO, 2005, p.6).

À cet égard, Barthes et Alpe (2016) précisent que « l'attention reste ainsi placée du côté de l'individu, avec trois conséquences : un raisonnement qui considère que (1) les choix de consommation relèvent essentiellement du niveau individuel, (2) que la citoyenneté relève de cette logique et (3) que l'organisation collective et les systèmes de production ne sont pas modifiables » (Barthes et alpe, 2016, p. 140). Ainsi, concluent-ils, « de tels postulats tendent d'une part à réduire la systémique globale et le système d'interdépendance dans lequel se trouvent les individus et d'autre part le système de rationalisation auquel ils sont généralement

⁴²⁴ En effet, Dubuisson-Quellier et Martin (2019) constatent qu'un « renversement important s'opère à partir de 2006, avec une [directive européenne](#) qui constate les limites de l'efficacité énergétique au regard des objectifs de réduction des consommations. S'esquisse alors un changement de modèle qui dessine la place du social dans la transition énergétique : ce que la technologie ne peut pas faire, il appartient aux individus de le réaliser ». Et posent les questions suivantes : « Mais ceux-ci en ont-ils réellement les moyens ? L'action individuelle est-elle de même portée que la modification des infrastructures, des marchés, des normes ou des techniques ? Quel rôle, mais aussi quelles responsabilités, accorde-t-on alors aux individus ? » (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Pour Susan Kovacs (2006) c'est « depuis les années 1990, quand le changement climatique s'érige en controverse publique, qu'une rhétorique de la responsabilité individuelle se développe ; instituée par les acteurs gouvernementaux face à la difficulté de fédérer ou de mobiliser efficacement les industriels, une politique communicationnelle consensuelle cherche à promouvoir l'engagement des individus censés adhérer aux principes de l'écocitoyenneté à travers des comportements vertueux » (Kovacs, 2006, p. 21). Or, pour certains la question s'est déjà posée lors du « choc pétrolier » en 1973 avec la campagne « La chasse au gaspi » et semble être reposée cet hiver 2022 avec le Plan national de sobriété énergétique.

⁴²⁵ Voir la « [Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable](#) » de l'UNESCO (2005-2014), dernière consultation 23/05/22.

confrontés » (*ibid.*). Par ailleurs, Pottier *et al.* (2020) montrent combien l'arbitrage des présupposés et des conventions dans l'attribution individualisée de l'empreinte carbone⁴²⁶ est loin d'être neutre, et découle des partis-pris méthodologiques⁴²⁷, et renvoie donc *in fine*, à des points de vue politiques⁴²⁸. Car en focalisant « l'attention sur les contributions des individus, sur leurs choix, il peut occulter le rôle des acteurs non individuels tout comme la composante collective des émissions de GES, et négliger les dimensions de la responsabilité qui ne sont pas liées à la consommation » (Pottier *et al.*, 2020, p. 73). Outre l'inconvénient de « laisser dans l'ombre les nombreux acteurs, économiques comme politiques, impliqués dans les émissions de GES, et les différents rôles qu'ils jouent », ce cadrage véhicule par un glissement⁴²⁹ de sens, partant d'une « imputation statistique individuelle » à une « imputation causale puis morale » du citoyen (*ibid.*, p.82) à responsabiliser, à éduquer.

Ce processus « d'individualisation statistique des causes du problème » (Comby, 2009) légitime, chiffres à l'appui et donc cadre, d'une manière « neutre » et « objective⁴³⁰ », une responsabilisation individuelle de l'enjeu écologique et « permet aux autorités administratives de cadenasser la définition causale du problème » (Comby, 2015, p 111) qui serait largement imputable à l'individu seul. Ainsi chiffré, le « politique devient factuel, objectivable et calculable, le débat social contradictoire est affaibli au profit de cette ingénierie gestionnaire

⁴²⁶ Selon Pottier *et al.*, (2020) « l'empreinte carbone n'est pas une observation factuelle des sources d'émissions : il est certes fondé sur des données empiriques, mais celles-ci sont traitées par un calcul qui attribue les émissions à des agents. Comme les émissions résultent de choix individuels et collectifs, de décisions contraintes par les structures héritées du passé, de conjonctions d'actions effectuées par des agents aux capacités hétérogènes, le point de vue nécessaire pour attribuer ces émissions à des agents finaux est toujours conventionnel et sujet à débat. Ce sont les conventions d'attribution qui déterminent "qui émet du CO2" ». Or « les conventions d'attribution véhiculent, quelles que soient les précautions prises, une représentation de la responsabilité. En conséquence, on ne peut dissocier discussion sur les manières de mesurer les inégalités écologiques et discussion sur les conceptions de la responsabilité » (Pottier *et al.*, 2020, pp. 111-112).

⁴²⁷ Pottier *et al.* (2020) portent ainsi un regard critique sur les conventions méthodologiques retenues pour le calcul des émissions des ménages de l'empreinte carbone, des conventions d'attribution « qui découlent d'un point de vue, pour partie arbitraire ». Ils montrent par-là les présupposés de ce genre d'études et mettent en évidence les limites de leurs analyses. Ils soulignent que « chercher à savoir combien chacun émet de gaz à effet de serre est un choix de l'analyste, qui passe sous silence les autres entités impliquées dans les émissions. Il oriente la recherche vers les comportements individuels plutôt que vers l'organisation sociale [...] et renforce en fait le prisme individualiste et moralisant à travers lequel sont envisagées les politiques environnementales » (Pottier *et al.*, 2020, pp. 75-76). Ils ajoutent, que si l'attribution nationale des émissions CO₂ n'a rien d'évident, l'attribution individuelle ajoute un niveau d'incertitude supplémentaire. Pour une explication du calcul de l'empreinte carbone française moyenne voir MyCO2 (Carbone 4, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22).

⁴²⁸ Ce principe d'attribution de causalité individuelle est congruent, selon Pottier *et al.* (2020), aux représentations de l'économie de marché, notamment à « celle du néo-libéralisme qui insiste sur les choix des individus au détriment du rôle des structures collectives. Il résonne également avec celle de la consommation engagée qui dépeint de véritables "consomm'acteurs" qui peuvent orienter les conditions de production par leurs achats (Jacobsen et Dulsrud, 2007), tout comme il rejoint la problématisation engagée dans les années 1990 qui fait du consommateur-citoyen le responsable des pressions environnementales (Maniates, 2001 ; Rumpala, 2009). Il s'incarne dorénavant dans des dispositifs de mesure personnalisée des émissions, qui visent à informer les décisions des individus et modifier leurs pratiques (Paterson et Stripple, 2010). À travers ce jeu de correspondances, se déploie la vision d'un système économique commandé par les préférences des consommateurs, qui rend légitime de ramener les conséquences de l'activité économique, et en particulier les émissions de GES, à cette cause finale » (Pottier *et al.*, 2020, p. 82).

⁴²⁹ Encore selon Pottier *et al.* (2020), l'expression « émettre » est « souvent comprise comme tel ménage "cause" ou "est responsable de" 10 tCO₂e, un glissement de sens souvent imperceptible et inévitable. Pourtant, les manières statistiques d'imputer sont souvent en tension avec les conceptions de la causalité ou de la responsabilité ». Ainsi, suggèrent-ils, qu'il faille « bien prendre garde que ce chiffre de 10 tCO₂e d'émissions doit toujours être interprété à la lumière des règles d'attribution choisies, car ce que signifie "émettre" dans ce contexte est précisément défini par ces règles » (Pottier *et al.*, 2020, p. 75).

⁴³⁰ Puisque « fournir une évaluation chiffrée d'un phénomène, c'est en effet inscrire son discours dans le registre d'autorité du savoir-expert » (Mathieu, 2014) et offrirait « l'illusion du fait scientifique » (Jucobin, 2009), et donc une « réalité indiscutable » (cités par Jalenques-Vigouroux (2016) « Les discours sur l'environnement, entre chiffres froids et récits brûlants » in Libaert (Ed.) *La communication environnementale*).

qui se présente comme objective, neutre et efficace » (Souillard, 2019, p. 47). Et comme le relèvent Pottier *et al.* (2020) le « glissement de sens d'imputation statistique à imputation causale puis morale, est fréquent, imperceptible et, pour tout dire, inévitable » car « la proximité sémantique entre imputation et responsabilité ne permet pas de dresser une barrière entre l'opération statistique et ses connotations morales » (Pottier *et al.*, 2020, pp. 82-83). Selon Ginsburger (2020), le cadrage des modes de vie et de consommation verts s'inscrit non seulement dans la promotion de la figure du « consommateur-citoyen » (Clarke *et al.*, 2007 ; Johnston, 2008, cités par Ginsburger, 2020) mais aussi dans la continuité des entreprises de morale (Becker, 2008 [1963], cité par Ginsburger, 2020) : celle de la « vertu écologique » par la « réforme de Soi⁴³¹ » (Weber, 1995 [1905], cité par Grisoni et Némoz, 2017). Et, peut s'affilier en particulier aux mouvements et politiques hygiénistes qui, depuis la fin du 19^{ème} siècle, ont contribué à faire émerger le consommateur comme figure à « éduquer » (Lhuissier, 2007, cité par Ginsburger, 2020, p. 44), pour ne pas dire à « civiliser » (au sens de Norbert Elias⁴³²). Dans quel cas, les « modes de vie » sont davantage considérés comme une responsabilité morale⁴³³ individuelle de la question écologique. Or, Rochefort (2007) précise : « l'évocation de la citoyenneté dans la consommation n'est pas spontanée. C'est même *a priori* le contraire [car ces] deux notions ne relèvent pas des mêmes schémas mentaux. La consommation est immédiate et de plus en plus égocentrée. La citoyenneté est supposée réfléchie et renvoie à des responsabilités collectives⁴³⁴ » (Rochefort, 2007, p. 97). Mais comme indiqué, cette approche consumériste de l'écocitoyenneté prend également forme dans un contexte de modernisation et de transformation de l'intervention de l'État. Celle-ci repose sur des mécanismes de gouvernance des conduites individuelles dont l'un des ressorts consiste à dessiner les « contours normatifs des comportements qui sont envisagés comme légitimes au nom de l'intérêt public » (Dubuisson-Quellier, 2016, p. 44). Les discours écologiques, en s'appuyant sur des dispositifs de communications publiques d'information et de sensibilisation, « concourent ainsi à identifier l'écocitoyenneté comme une norme à laquelle les individus sont incités à se conformer⁴³⁵ » (Ginsburger, 2020, p. 44). Entre les lignes, ces processus

⁴³¹ Pour Grisoni et Némoz (2017) « Max Weber définit cette forme d'action comme une discipline du corps et de l'esprit appliquée à soi-même, constitutive d'une éthique collective ». Ils montrent que « la dimension intrinsèquement individuelle de la réforme de soi apparaît dans les discours des enquêtés : il s'agit en ce sens d'un changement intime, intervenant sur le sujet » (Grisoni et Némoz, 2017, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴³² Il serait effectivement intéressant de mobiliser les travaux de Norbert Elias, notamment pour décrire les effets sociaux de ces politiques qui diffusent de nouvelles normes de « civilité environnementale ».

⁴³³ Pottier *et al.*, (2020) précisent que : « cette responsabilité du consommateur, vu comme un principe moral, est autant singulière qu'elle est contestable. Ainsi, en philosophie morale, deux conditions sont souvent requises pour parler de responsabilité : l'information et le contrôle (Oshana, 2015). Si l'on peut accepter que le consommateur soit responsable de son acte d'achat, est-il vraiment évident qu'il est responsable des émissions générées en amont de cet acte ? Le consommateur n'est pas, sauf cas exceptionnel, informé des émissions de CO₂ contenues dans le produit acheté, pas plus qu'il ne contrôle ces émissions » (Pottier *et al.*, 2020, p. 83).

⁴³⁴ Voir Rochefort, R. (2007) *Le bon consommateur et le mauvais citoyen*. Odile Jacob, Paris.

⁴³⁵ Un cas d'étude pertinent sur la norme pro-environnementale en France est Becker et Félonneau (2009). Voir également Barr (2003).

d'attribution de la responsabilité individuelle dessinent et désignent un (éco)citoyen comme une figure à éduquer dans le registre comportemental et avec une focale portée sur la consommation. Au-delà de ces incitations à la mobilisation comportementale des citoyens, cette « modernisation » administrative, peut également être entrevue, notamment, dans les dispositifs de « participation citoyenne » dans la décision publique environnementale.

2.7 Une participation écocitoyenne en trompe-l'œil

En parallèle des modes d'individualisation normative à la responsabilité écocitoyenne, la régulation de celle-ci est également nourrie par une injonction à la « participation démocratique » des citoyens, particulièrement institutionnalisées sur la question écologique⁴³⁶. Or, si le « débat ne fait plus débat » (Dziedziecki, 2007, cité par Mazeaud, 2021), il nous semble important d'interroger la tendance à une « professionnalisation participative » (Mazeaud et Nonjon, 2018) comme un « enjeu prioritaire et incontournable de l'action publique en matière de transition écologique » (Mazeaud, 2021, p.622). Face à l'essoufflement de la démocratie représentative, de nombreux travaux notent (Bourg et Boy, 2005 ; Salles, 2009 ; Blondiaux, 2017 ; Souillard, 2019) que l'action publique chercherait une nouvelle légitimité « délibéralisée » (Dacheux et Goujon, 2016 cités par Souillard, 2019) au travers des « ingénieries de la participation⁴³⁷ » renvoyant à une « mosaïque participative de l'État environnemental » (Mazeaud, 2021) composée de : « débats publics », « conférences de citoyens », « comités consultatifs ou forum de citoyens », « conseils citoyens » et « conventions citoyennes ». À l'égard de la multiplication⁴³⁸ de ces dispositifs de la « participation citoyenne » dans l'action publique, le travail de thèse de Natacha Souillard (2019) montre comment et combien celles-ci peuvent être infusées par les logiques néolibérales susmentionnées. Et comment elles produisent des « agir communicationnel institutionnellement normés » par la réactivité (« *responsivness* »), la transparence, l'efficacité et l'imputabilité (« *accountability* ») comme instruments de légitimation et de communication publique. La responsabilité écocitoyenne

⁴³⁶ Pour Blondiaux (2017), les « politiques de l'environnement sont aujourd'hui sans doute parmi les plus concernées par cet impératif participatif » (Blondiaux, 2017, p. 271). La participation citoyenne étant institutionnalisée formellement en 1992 dans l'Agenda 21 (issu de la Conférence de Rio en 1992) pour l'application locale du « développement durable », précisée dans la Convention d'Aarhus en vigueur depuis 2001, et inscrite dans la Charte de l'Environnement de 2005, visant une « participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement » vers une « démocratie environnementale ». En effet, pour Bourg et Whiteside (2017b), la « problématique écologique serait l'occasion d'un renouvellement et d'un approfondissement de la démocratie » (Bourg et Whiteside, 2017b, p. 264) vers une « démocratie écologique » ou une « VI^e République écologique » (Bourg *et al.*, 2011 cités in Bourg et Whiteside, 2017b). Pour une lecture renouvelée des liens entre écologie et démocratie, voir les deux ouvrages des philosophes Joëlle Zask (2022) *Écologie et Démocratie*, Premier Parallèle et Éric Pommier (2022) *La démocratie environnementale*, PUF.

⁴³⁷ Voir : Neveu, C. (2011) « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? ». *Participations*, 2011/1, n°1, pp. 186-209. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/parti.001.0186>, dernière consultation 23/05/22.

⁴³⁸ Une injonction participative, dont certains n'hésitent pas à nommer la « tyrannie de la participation » (Looke et Kothari, 2001) ou la doctrine « participationniste » (Aldrin et Hupé, 2016).

apparaît ici en tant qu'« impératif participatif⁴³⁹ » (Blondiaux, 2017) postulant un « acquis démocratique ayant promu un individu social en capacité de critique, d'autonomie, de réflexivité » et agit comme une sorte de « correction morale de l'individualisme » (Salles, 2009). Or, le « public réel » de ces dispositifs, nuancent Mazeaud et Talpin (2010), n'est « jamais le public rêvé des théories délibératives : il n'est ni représentatif, ni égalitaire, ni complètement profane et désintéressé⁴⁴⁰ ». En outre, Blondiaux (2017) note que la « quasi-totalité de ces dispositifs n'a qu'une portée consultative⁴⁴¹ et le bilan général de ces expériences est pour le moins mitigé⁴⁴² » (Blondiaux, 2017, p. 270) - servant plus souvent à « canaliser » l'opposition à défaut de pouvoir la réduire⁴⁴³. Et à l'inverse, ces dispositifs tendent à accentuer les oppositions existantes (Chailleux *et al.*, 2022) dans l'usage des « biens communs » que sont, en principe, les aménités environnementales. Ce qui donne, en pratique, un usage de la « participation citoyenne » comme instruments de « bonne gouvernance » et de communication cherchant à favoriser « l'acceptabilité sociale ». Or, sans véritables visées délibérative, émancipatrice et critique, cette « posture est contraire à l'idée d'une participation citoyenne aux processus de décision collectifs » (Barthes et Alpe, 2016, p. 141). Ainsi, cette institutionnalisation croissante de la participation semble pour plusieurs être révélatrice d'un renoncement à une transformation sociale plus systémique (Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Bacqué et Gauthier, 2011 ; Sintomer et Talpin, 2012, cités par Souillard, 2019). Et dans un contexte néolibéral, celle-ci s'accompagne parfois d'un « discours de responsabilisation faisant reposer sur les individus la responsabilité des difficultés qu'ils rencontrent sans leur octroyer

⁴³⁹ Impératif lui-même travaillé par deux impératifs normatifs en écologie politique : « l'impératif délibératif » et « l'impératif de durabilité ».

⁴⁴⁰ Par exemple, de « nombreuses recherches (Blondiaux et Levêque, 1999 ; Bacqué et Sintomer, 2001) ont mis en évidence l'absence chronique de certaines catégories de population (les jeunes, les étrangers, les classes populaires), qu'elles ont expliqué par des mécanismes d'auto-exclusion des acteurs les plus faiblement dotés en capital culturel, peu d'études ont, en revanche, été expressément consacrées à la compréhension de la non-participation (Diduck et Sinclair, 2002 ; Barbier, 2005) » (cités par Mazeaud et Talpin, 2010, en [ligne](#)).

⁴⁴¹ Voir également les huit niveaux de participation citoyenne de l'échelle d'Arnstein (1969), allant de la « manipulation » au « contrôle citoyen », la « consultation » étant située au milieu de celle-ci et, considérée comme un « tokenisme », c'est-à-dire, une « coopération symbolique ». D'après Arnstein, cette « consultation » est définie comme « légitimante et à peine plus conséquente que l'information [niveau subordonné], elle n'offre aucune assurance que les attentes et les suggestions des personnes consultées seront prises en compte. Il s'agit alors d'un simple rituel le plus souvent sans conséquence » (Donzelot et Epstein, 2006 cités par Puget *et al.*, 2020, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). En témoignent par exemple les bilans mitigés des politiques publiques environnementales issues des concertations du Grenelle de l'Environnement (2007-2009) et la Convention Citoyenne pour le Climat (2020). Ou encore la multiplication des zones à défendre (ZAD) et des contestations locales de collectifs citoyens contre les grands projets dits « inutiles » et « imposés » (voir notamment la carte de [Reporterre](#) répertoriant 370 luttes en France, consultée le 18/11/2021).

⁴⁴² En effet, comme l'indique Baudoin (2022) « la littérature académique n'a pas prouvé empiriquement que les processus de participation ou de concertation garantissent toujours l'amélioration ou la préservation de conditions environnementales [...] et en l'état, il n'y a pas un consensus académique établi et éprouvé sur l'efficacité environnementale de la participation » (Baudoin, 2021, en [ligne](#)). Si l'engagement des citoyens dans la gouvernance collaborative peut effectivement partir d'une « bonne » intention, d'autres études montrent cependant que « les acteurs ne collaborent parfois que pour défendre leurs propres intérêts, tout en manquant largement de volonté de contribuer à des solutions négociées conjointement à des problèmes communs. Par conséquent, la collaboration est parfois incapable de produire des résultats tangibles, ou produit simplement des résultats symboliques tels que des listes de souhaits [*wish lists*] agrégées où les conflits d'intérêts sont laissés intacts » (Bodin, 2017, notre traduction, *abstract* en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). La Branche (2009) résume : « si la participation apparaît *nécessaire*, elle n'est pas *suffisante* en soi », elle « demeure *insuffisante* pour atteindre des objectifs écologiques » (La Branche, 2009, p. 4 et p. 7, souligné par l'auteur).

⁴⁴³ En se référant aux travaux d'Eckersley (2005), La Branche (2009) suggère que la « participation » a été une tentative d'institutionnalisation de la contestation, en espérant « contrôler la controverse et simplifier le débat en gommant ces demandes, trop complexes et trop chaotiques pour les schémas de pensée gestionnaires, rationnels et positivistes prévalant dans les administrations nationales » (La Branche, 2009, p. 6).

les moyens de peser sur les processus et choix politiques qui en sont à l'origine » (Souillard, 2019, p. 79).

Ainsi se profile une « individualisation sociétale » en « dépit de son apparence participative et la revalorisation associative » (Barthes et Alpe, 2016, p. 140). En effet, les travaux recensés (Angot, 2013 ; Gourgues, 2015 ; Berthelot, 2020) par Mazeaud (2021) suggèrent qu'il y aurait bien un « décalage entre d'un côté l'affichage de la dimension participative et de l'autre des procédures administratives et techniques qui affectent la capacité de mobilisation citoyenne » et semblent « aller dans le sens d'une "sanctuarisation" des engagements » (Mazeaud, 2021, p. 632). Autrement dit, il s'agit d'une « institutionnalisation de la participation citoyenne de l'action publique environnementale » qui opère en « trompe-l'œil⁴⁴⁴ », car « elle vise moins à renforcer la démocratie environnementale qu'à gouverner la transition écologique par la responsabilisation et la mobilisation d'écocitoyennes » (Mazeaud, 2021, p. 621). Comme l'indique par exemple le bilan de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP, 2020) « nos concitoyens considèrent que la participation est un leurre pour cautionner des décisions déjà prises » (CNDP, 2020, p. 4). Ainsi Mazeaud (2021) résume-t-elle : « la participation citoyenne suit une trajectoire de dépolitisation, elle se diffuse avant tout comme instrument de l'État mobilisateur. Elle change alors de logique : il ne s'agit plus de participer à la discussion sur les principes d'actions, mais de participer à l'exécution de l'action publique » (*ibid.*) - en cherchant une dynamique d'engagement écocitoyen. Et selon elle, ce « brouillage entre participation citoyenne et action sur les comportements est conforté par le succès des sciences comportementales qui occupent désormais aujourd'hui une place de choix dans l'arsenal de la "modernisation écologique" » (*ibid.*, 633). À cet égard, Souillard (2019) soulève la question de l'influence et du rôle des chercheurs impliqués dans la construction des dispositifs participatifs, qui ne sont ni politiquement ni axiologiquement neutres, transposant au sein de ceux-ci un « idéal de discussion scientifique » nourrit par leur posture « universaliste » et parfois « positiviste » (Souillard, 2019, p. 80).

En effet, face à « l'urgence », scientifiques, spécialistes et experts sont appelés à la rescousse pour conceptualiser et mettre en œuvre des dispositifs de politiques environnementales dans

⁴⁴⁴ On pense par exemple ici à la Convention Citoyenne pour le Climat (2019-2020), qui a réuni 150 citoyens tirés au sort et avaient pour vocation de faire des propositions permettant d'atteindre une baisse de -40% des émissions de CO₂. Si l'expérience a été riche pour les participants, le résultat final est médiocre et ne répond pas aux objectifs fixés. Elle aura surtout été pour certains observateurs, une stratégie de communication politique pour canaliser et apaiser les mouvements sociaux des gilets jaunes et verts (2018-2019). Pour des travaux de recherche sur la Convention Citoyenne, voir notamment le GIS Démocratie et Participation (MSH Paris Nord) qui rassemble les données d'une trentaine de chercheurs ayant suivi de près, par observation directe, cette expérience participative : <https://www.participation-et-democratie.fr/donnees-de-recherche-sur-la-convention-citoyenne-pour-le-climat>, dernière consultation 23/05/22.

l'accompagnement au changement (raisons pour lesquelles nous-mêmes avons été sollicités). Dans une logique de NPM, le pilotage des différentes actions publiques nécessiterait de manière accrue des connaissances dites « opérationnelles » pour inciter, engager, mesurer et évaluer les effets de leur mise en fonction sur l'engagement des populations dans des comportements dits « écocitoyens ». En effet selon Lascoumes (1994), le « problème central n'est pas celui du manque de compétence et de responsabilité des ingénieurs d'État en charge de ses secteurs, il est celui du cumul des pouvoirs qu'on leur a concédés, tout à la fois pour rationaliser les problèmes sectoriels et satisfaire leurs exigences d'autorité. Le savoir scientifique et technique se trouve ainsi capté par les logiques administratives et politiques qui s'imposent à lui » (Lascoumes, 1994, p. 306). Cette « rationalisation gouvernementale » (Foucault, 1978 cité in Lascoumes, 2004) s'appuie notamment sur les protocoles d'expérimentation dite « empirique », la collecte de données par des enquêtes quantitatives et qualitatives sur des populations dites « représentatives », la construction d'instruments de mesures, d'indicateurs standardisés et outils d'évaluations statistiques éprouvées. Des sciences que Kalaora (2007) n'hésite pas à qualifier de « prestataires de service⁴⁴⁵ » (Kalaora, 2007, p.6). Néanmoins, les caractères scientifique, technique et « objectif », attribués à ces savoirs, souvent chiffrés et accompagnés de préconisations managériales « expertisées », permettent aux pouvoirs publics de rendre nécessaire les politiques environnementales et de légitimer les types de dispositifs d'engagement mis en œuvre. Mais, comme le suggère Comby (2009a), pour « être lisible et légitimée par le plus grand nombre, l'incitation [environnementale] draine une représentation particulièrement simplifiée de ses destinataires. Il ne suffit pas en effet de désigner les individus comme responsables ; il faut également faire admettre qu'il est possible de modifier leurs comportements ». Et « pour cela, deux types de schèmes, solidaires les uns des autres, portés par des professionnels de la communication et des experts issus des sciences sociales rencontrent auprès des fonctionnaires de l'environnement des conditions de réception favorables » (Comby, 2009a, p. 6). En effet, les disciplines des SHS sont plus particulièrement convoquées pour participer à l'élaboration des campagnes d'information, de sensibilisation et de persuasion dans de « véritable ingénierie symbolique » (Bergeron, 2010). Or, parmi la richesse de celles-ci, ce sont des savoirs bien spécifiques qui contribuent à ces « ingénieries comportementales », en particulier les paradigmes individualistes et épistémologies cognitivistes qui privilégient une entrée par les individus plutôt que par les structures de domination (Borraz et Guiraudon, 2010).

⁴⁴⁵ Et Duclos (1991) montre comment ces « experts sont bien davantage dépendants des normes imposées par leurs commanditaires politiques que par les exigences scientifiques » (Duclos, 1991, cité par Lascoumes (1994), et ensuite par Boudes, 2008, p. 367).

En développant une représentation du citoyen comme responsable de ses propres choix et comportements, ces approches individualisantes « n'intègrent pas comment l'histoire, l'idéologie et la communication constituent (et sont constituées par) les actions individuelles » (Batel *et al.*, 2016). Pour ces derniers, cet « individualisme ne permet pas de reconnaître qu'une telle position n'est pas seulement une position théorique mais également politique, ayant des conséquences sociales et écologiques spécifiques⁴⁴⁶ » (*ibid.*, notre traduction). Selon Batel *et al.* (2016) ce processus « est associé à une tendance dominante qui traverse tout le XX^{ème} siècle : l'individualisation de la psychologie, qui a conduit à une compréhension quelque peu décontextualisée, asociale et apolitique des sujets individuels/sociaux ». En effet la référence non seulement rhétorique aux « sciences » mais aussi l'appui accru sur celles-ci dans l'action publique, apparaît agir comme une fonction légitimatrice des orientations de ces dernières dans des dispositifs d'engagement comportemental de l'écocitoyenneté (Suchier *et al.*, 2020). Nous pourrions y voir, entre autres, la réaffirmation des perspectives théoriques sur le biopouvoir de Foucault⁴⁴⁷ (1976) au travers de la gouvernementalisation des esprits, des corps et de l'espace extra-corporel qui constituent les modes de vies. C'est-à-dire les enjeux liés à la gouvernance du vivant et la prise en charge des conduites individuelles par l'État, tels qu'appréhendés et réunis sous les concepts d'écopouvoir (Lascombes, 1994), d'éco-gouvernementalité (Goldman, 2001) et de biolégitimité (Fassin, 2005).

2.8 Le rôle (critique) des sciences humaines dans la mise en agenda politique des dispositifs comportementaux

Dans les années 1970, lorsque les questions écologiques émergent dans les agendas politiques et scientifiques, la logique prévalente peut être résumée par les psychologues nord-américains Maloney et Ward (1973) qui suggéraient que la « crise écologique est une crise de comportement inadapté ». Ainsi, le « problème relève entièrement du domaine de la psychologie ». En fin de compte, la « solution réside dans les sciences qui traitent de l'évolution du comportement humain ». En effet, « l'écologie est uniquement le problème de la psychologie⁴⁴⁸ ». À cet égard, la « tâche de la psychologie est d'articuler le problème en termes

⁴⁴⁶ Notamment des « compréhensions consensuelles de l'action politique » qui « minimisent les antagonismes et les conflits » favorisant le « *business as usual* » n'impliquant pas de « changement réel, structurel et social ». Cette perspective obscurcit les « inégalités sociales et la capitalisation de la nature par des pratiques techno-managériales » et « contribue à dépolitiser davantage nos sociétés, à accentuer ces inégalités sociales et le partage entre humain-nature » (Batel *et al.*, 2016, [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁴⁷ Dans Foucault, M. (1976) *La volonté de savoir*. Gallimard.

⁴⁴⁸ Conception psychologisante toujours d'actualité comme en témoigne par exemple David Orr (2008) : « il est urgent que la psychologie et les autres sciences de l'esprit utilisent leurs compétences professionnelles pour mieux comprendre nos liens à la nature et comment encourager les états d'esprit et les comportements nécessaires pour assurer un avenir décent » (Orr, 2008, p. 821 cité dans Fleury et Prévot, 2017). Et entrevue dans les nombreux ouvrages, outre-Atlantique, comme Schmuck et Schultz (2002) *Psychology of Sustainable Development* ;

de comportement individuel et ainsi de développer des lignes directrices pour les programmes d'amélioration » (Maloney et Ward, 1973, p. 583). L'hypothèse partagée de ces premiers programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement⁴⁴⁹ était que fournir des connaissances (informations) conduirait invariablement à une conscience et attitude positive envers l'environnement, ce qui à son tour amènerait les individus à adopter des comportements plus respectueux vis-à-vis de celui-ci. Cette approche, connue aussi sous le nom du modèle « KAB » (« *Knowledge-Attitude-Behaviour* »), aurait informé une grande partie des stratégies de campagne et de communication environnementale (Goldman *et al.*, 2020). Or, dès le début des années 1980, Geller *et al.* (1982) dénoncent la focalisation sur les comportements écologiques individuels qui tend « à faire oublier les aspects institutionnels, commerciaux et industriels, qui génèrent pourtant un impact environnemental de plus grand ampleur » (cités *in* Weiss et Girandola, 2010, p. 98). Les approches critiques en communication questionnent également ces actions politiques « appuyées quasi essentiellement sur des politiques de communication persuasive et de *nudging* basées sur les théories comportementalistes » (Arruabarrena 2022 ; Zacklad, 2022, p. 1). Par exemple en France, l'étude de Ginsburger (2020) sur les discours et dispositifs d'incitation aux écogestes montre que, le « lien attitudes-pratiques est le plus souvent un présupposé de ces actions institutionnelles » (Ginsburger, 2020, p. 52), et implique du coup des présupposés communicationnels et informationnels dans les dispositifs de changement comportemental.

Capstick *et al.* (2014) se demandent si la « fétichisation » des écogestes individuels dans les campagnes institutionnelles n'est pas en partie influencée par l'abondante recherche priorisant cet angle restreint aux seuls déterminants psychologiques des comportements individuels⁴⁵⁰. En effet, Bresson (2012) indique que le « champ de l'intervention sociale a une certaine forme d'interprétation des problèmes à l'aune des défaillances⁴⁵¹ des individus et appelle des

Nickerson (2003) *Psychology and Environmental Change* ; American Psychology Association (2009) *Psychology and Global Climate Change* ; Clayton et Meyers (2015) *Conservation Psychology* ; Scott *et al.* (2015) *Psychology of Sustainability* (ouvrages cités dans C. Fleury et A.C. Prévot, 2017). Plus récemment voir également : Beattie et McGuire (2019) *The Psychology of Climate Change*, etc.

⁴⁴⁹ Notamment à la même époque dans la « Déclaration de Tbilissi » de l'UNESCO en 1977 relative à l'éducation à l'environnement, et dont il s'agit « d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement » (UNESCO 1977). Texte fondateur utilisé notamment dans la Charte 1998 du Réseau École et Nature (REN) en France.

⁴⁵⁰ Celle-ci est abondante, pour ne citer que les études examinant la réduction de l'empreinte carbone au travers des « écogestes », les changements individuels de comportements liés par exemple : au régime alimentaire (Stehfest *et al.*, 2009 ; Tukker *et al.*, 2011 ; Berners-Lee *et al.*, 2013 ; McKinstry-West et Hewitt, 2013 ; Westhoek *et al.*, 2014 ; Alexander *et al.*, 2016 ; Springmann *et al.*, 2016), au mode de transport (Roth et Kåberger, 2002 ; Greening, 2004), à la consommation (Munksgaard *et al.*, 2000 ; Pedersen, et Wier, 2000 ; Liu *et al.*, 2003 ; Bin et Dowlatabadi, 2005 ; Minx *et al.*, 2009 ; Duarte *et al.*, 2015), au recyclage (Beylot *et al.*, 2015), à l'usage de l'énergie (McKenna *et al.*, 2016) (travaux cités par Moran *et al.*, 2018, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁵¹ Comme l'indique implicitement aussi la notion de « biais cognitif » ou « erreur de jugement » (voir p.ex. Kahneman, D., Slovic, P. et Tversky, A. (1982) *Judgment under uncertainty : Heuristics and biases*. Cambridge University Press et Kahneman, D. (2012) *Système 1 / Système 2 : les deux vitesses de la pensée*. Paris : Flammarion), sur lesquels tablent les *nudges*, les coups de pouce ou l'incitation douce pour changer les comportements en sciences et économie comportementales (Sunstein et Thaler, 2008). C'est-à-dire un « bug humain » (Bohler, 2019, cité par Hupé et Lea, 2022) jugé défaillant et qu'il faudrait remettre dans le « droit chemin » par rapport à un étalon de « l'idéal-type » *homo economicus*, agent parfaitement rationnel et libre arbitre. Pour une critique, voir l'excellente synthèse de Hupé et Lea (2022).

modalités d'intervention pour transformer ces derniers. Parmi les modalités d'intervention "psychologisée", l'accompagnement répond à l'injonction politique à l'individualisation des politiques sociales » (Bresson, 2012, p.75). Dans la même veine du modèle KAB, Shove (2010) critique l'approche dominante appelée « ABC » (*Attitude-Behaviour-Choice*⁴⁵²) des politiques climatiques au Royaume-Uni et aux États-Unis dans laquelle la responsabilité incomberait aux choix comportementaux délibérés de l'individu. À cet égard, elle montre aussi combien les communautés de recherche sont impliquées dans la reproduction et la persistance de modèle simplifié du changement social⁴⁵³. Selon Shove (2010), le cadre « ABC » n'est pas seulement un positionnement théorique mais l'est aussi de manière politique, voire idéologique⁴⁵⁴, puisqu'il « obscurcit l'ampleur du soutien des gouvernements aux institutions économiques insoutenables, et dans quelle mesure ils ont la main pour structurer des options et des possibilités » alternatives (Shove, 2010, p. 1276, notre traduction). Bergeron *et al.* (2018a) expliquent l'engouement politique pour les sciences comportementales par ses « affinités électives⁴⁵⁵ » avec les manières de définir un problème public et d'y répondre : « les sciences comportementales sont convergentes avec une vision individualiste de la société, qui considère d'une part le bien-être individuel comme le but ultime de l'organisation sociale, et qui, d'autre part, attribue une importance causale décisive aux individus dans la réalisation de cet objectif. L'individualisme épistémique de ces approches est ainsi congruent avec des politiques qui

⁴⁵² À propos du modèle ABC, Shove (2010) écrit : « Pour la plupart du temps, on pense que le changement social dépend en grande partie des valeurs et des attitudes (A [*Attitudes*]), qui sont censées conduire les types de comportement (B [*Behaviour*]) que les individus choisissent (C [*Choice*]) d'adopter. Le modèle ABC, dérivé d'un volet de la littérature psychologique fondée sur les théories du comportement planifié (Ajzen, 1991) et sur des concepts rationnels du besoin (Gatersleben et Vlek, 1997), résonne avec des concepts largement partagés, les idées de bon sens sur l'influence des médias sur un agent individuel » (Shove, 2010, p. 1276). Alors que pour certains, le « C » de l'approche « ABC » ne renvoie pas au « Choix » mais bien au « Contexte », dans lequel ce « choix » est réalisé.

⁴⁵³ Comme indiqué plus bas, « l'Équipe des Sciences Comportementales » au sein de la DITP multiplie les références à la psychologie cognitive, l'économie comportementale, les neurosciences, et plus largement aux sciences comportementales dans les institutions de l'État. Les *nudges* y sont légitimés puisque : « ce type de démarche s'appuie sur plusieurs dizaines d'années de recherche académique et a fait l'objet d'une diffusion progressive dans la sphère publique » (DITP, en [ligne](#), le 03/05/2021). À cet égard, Chabal (2021) note que « le sceau de la science qui entoure l'économie comportementale valide à leurs yeux la technique [du nudge] : ça fait sérieux » (Chabal, 2021 cité par Collombat, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). La présomption de cette supériorité scientifique des sciences comportementales (soutenues par les neurosciences et notamment les imageries cérébrales) est également à l'origine des débats internes à la sociologie (voir p.ex. Lahire, 2016 ; Bronner et Géhin, 2017, cités par Corcuff, 2018) et à la psychologie sociale (voir p.ex. Richardot, 2006 ; Batel *et al.*, 2016). Or, les inférences statistiques effectuées dans les analyses de données en imagerie cérébrale (p.ex. l'imagerie par résonance magnétique, IRM) posent de très « sérieux problèmes (non résolus) » comme l'indique notamment le neuroscientifique Jean-Michel Hupé (2015). En référence aux travaux en philosophie de la biologie et de la psychologie de Shifferman (2015), Hupé et Lamy (2018) notent que « l'élaboration des images d'IRM fonctionnelle met en jeu pas moins de 5 degrés de séparation entre l'image et le phénomène biologique qu'elle est censée représenter. Cette grande distance inférentielle est d'autant plus problématique que chaque degré est mal maîtrisé. Shifferman en conclut, fort justement, que la présentation des images IRM comme "preuves" [...] non seulement dans les médias mais également dans les publications scientifiques, en dépit de la connaissance de ces limites par leurs auteurs, s'apparente à une démarche non-éthique ». Ce qu'ils renvoient à une tendance historique de « l'aperspectivisme » (Hupé et Lamy, 2018, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁵⁴ À un point qu'Hupé et Lamy (2018) s'insurgent : « les perversions de nos sociétés néolibérales n'épargnent donc pas l'activité de recherche, et ont même débouché sur ce que Nicolas Chevassus-au-Louis [2016] a désigné comme la "malscience" » (Hupé et Lamy, 2018). Pour Batel *et al.* (2016) il « est crucial de reconnaître que les perspectives individualistes au sein de la psychologie construisent l'individu à travers une lentille néolibérale [...] qui contribuent à reproduire et à maintenir cette idéologie » (Batel *et al.*, 2016).

⁴⁵⁵ Un panorama promotionnel de ces affinités entre sciences (cognitives) comportementales et politiques publiques est esquissé dans le récent ouvrage de Chevallier et Perona (2022) *Homo Sapiens dans la cité : comment adapter l'action publique à la psychologie humaine*, Odile Jacob. La thèse défendue par les auteurs est celle de montrer « comment les sciences comportementales peuvent redéfinir en profondeur l'action publique pour susciter des changements dans nos manières d'agir » (Chevallier et Perona, 2022, quatrième page de couverture).

prônent une moindre intervention publique et une plus grande accordée au marché⁴⁵⁶, y compris dans le fonctionnement du marché » (Bergeron, *et al.*, 2018a, p. 66). À titre d'exemples, nous présentons deux cas de « collusion » entre les sciences comportementales et l'administration française, au travers de : i) l'ADEME et ii) la Direction Interministérielle de Transformation Publique.

i) Les nombreux appels à projets de recherche financés depuis les années 2010 par l'ADEME⁴⁵⁷, les programmes de recherche MOVIDA⁴⁵⁸ (2010-2016), REPERE⁴⁵⁹ (2015-2018) et Cit'In⁴⁶⁰ (2018-2021) et étant financés par le Ministère de la Transition Écologique (MTE), témoignent de l'engouement institutionnel⁴⁶¹ pour cette nouvelle écologie d'action au quotidien (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019). En tant qu'« Agence de la Transition Écologique », l'ADEME a publié plusieurs rapports et a financé plusieurs projets de recherche et de thèse sur la question du changement de comportements vers des modes de vie plus durables (voir p.ex. ADEME, 2016⁴⁶²), dont les expériences *in situ* de la communication engageante. Comme le note Zwang (2017) la « fonction principale de cette agence environnementale [ADEME] est de produire des campagnes de communication gouvernementales pour susciter des changements de comportements (Jalenques-Vigouroux, 2006) à travers un positionnement se revendiquant d'une neutralité sociale : la cible est un individu générique, sans caractéristique sociale, dont les comportements sont l'objet principal des communications » (Zwang, 2017, p. 114). Pour

⁴⁵⁶ Bergeron *et al.* (2018b) expliquent cette orientation par « l'usage économiciste de concepts issus de travaux de psychologie » et « c'est le passage par l'économie qui a conduit ces savoirs à entrer dans la sphère des politiques publiques » (Bergeron *et al.*, 2018b, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁵⁷ Nous comptons plusieurs dizaines d'études ayant une focalisation individuelle du comportement publiées dans la librairie électronique de l'ADEME (Consultée le 07/04/2021). Pour nuancer notre propos, les recherches financées en SHS par l'ADEME ou par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur la thématique environnementale sont inexorablement minoritaires comparées aux financements des recherches dites des « sciences naturelles » et d'ingénieries techniques à visée d'innovations technologique et axées par exemple sur la « transition énergétique ».

⁴⁵⁸ Programme de recherche qui a pour « ambition d'orienter la communauté des chercheurs en sciences humaines vers la question des modes de vie durables, afin de produire un socle de connaissances utiles aux politiques publiques qui souhaitent accompagner la transition écologique de notre société » ([MOVIDA](#), consulté le 07/04/2021).

⁴⁵⁹ Réseau d'Échange et de Projets sur le Pilotage de la Recherche et l'Expertise auquel notre recherche-action a participé et a été labellisée étant considérée comme un des « collectifs engagés dans la recherche participative environnementale, l'objectif étant d'étendre la communauté déjà constituée autour du programme REPERE, en donnant plus de visibilité aux acteurs qui partagent la même conception d'une recherche ouverte sur la société » ([REPERE](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁶⁰ Programme de recherches-actions et d'expérimentation démocratique pour la transition écologique ([Cit'In](#), dernière consultation 23/05/22).

⁴⁶¹ Ce qui peut être entrevu par ailleurs dans la part croissante des sciences comportementales et du *nudge* (issues de l'économie comportementale, voir notamment : Sunstein, C.R et Thaler, R.H. (2008) *Nudge : Improving decisions about health, wealth and happiness*. Yale University Press) en France dès 2010 dans [un rapport](#) du Conseil d'analyse stratégique qui promeut l'utilisation de ces techniques d'intervention sur les comportements dans le champ de [la santé publique](#) et de [l'environnement](#) ou encore dans l'éducation. Dans l'ouvrage *Le biais comportementaliste*, Bergeron *et al.* (2018a) expliquent ce succès institutionnel entre autres car « l'approche de l'économie comportementale ne promet pas de jouer sur les déterminants profonds ou structurels mais sur l'action individuelle de court terme, et en ce sens paraît plus rapide, plus directe et plus efficace » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 70), comme si les « sciences du comportement étaient la nouvelle langue de la modernité » (*ibid.* p. 65). Plus récemment une Équipe des « [Sciences Comportementales](#) » a été créée en 2017 au sein de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) en soutien à la « modernisation » des différents ministères et du [Service d'information du gouvernement](#) (SIG) ([Portail de la transformation de l'action publique](#), dernière consultation 07/04/2021). Ce qui n'est pas unique à la France puisque les États-Unis se sont dotés d'un « *Nudge Unit* » dans l'administration Obama en 2009 et aux Royaume-Unis avec le « *Behavioural Insight Team* » dans l'administration Cameron en 2010, qui collabore avec l'équipe française.

⁴⁶² Rapport intitulé « Changer le comportement, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité », et entend « fournir des bases conceptuelles et pratiques aux acteurs qui travaillent sur le changement de comportement des individus et des ménages dans le domaine de la transition écologique » (ADEME, 2016, p. 9).

Comby (2009a) ces politiques de « sensibilisation » essentiellement portées par l'ADEME, « illustrent de quelles manières la psychologisation du monde social imprègne des pratiques administratives » (Comby, 2009a, p. 6). Considérée comme le « bras armé » du MTE, l'ADEME est une « administration qui oriente la définition des politiques environnementales » selon Joncoux, *et al.* (2019, p. 24), et participe au cadrage et à la construction de celles-ci, notamment à travers ses quatre principaux métiers : « connaître », « convaincre et mobiliser », « conseiller » et « aider à réaliser ». En tant que « communauté épistémique ⁴⁶³ » administrative, l'ADEME aurait ainsi un « pouvoir de mise en forme » dans la définition des politiques et un « pouvoir de mise en œuvre » dans « l'ajustement de ces dernières ». Ainsi, selon Joncoux *et al.* (2019) ses « activités contribuent à produire le référentiel à partir duquel les politiques sont définies » (Joncoux *et al.*, 2019, p. 25). Par exemple, cette orientation par l'*épistémè* peut être entrevue dans la stratégie nationale de la « Transition Écologique », la SNTEDD (2015), qui indique notamment que la « recherche en sciences comportementales pourra être mobilisée pour aider à identifier et à promouvoir des comportements favorables à la transition écologique, et encourager une adhésion volontaire aux nouvelles mesures » (SNTEDD, 2015, p. 67). Si l'on voit ici la contribution de l'ADEME dans la promotion des approches comportementalistes, nous observons néanmoins plus récemment⁴⁶⁴ un revirement épistémique vers des perspectives plus collectives de *transition*.

ii) Dans la politique de la « Modernisation de l'action publique » portée par la Direction Interministérielle de Transformation Publique (DITP), une équipe de « sciences comportementales » s'est formée en 2017 (à l'instar des « *behavioral insight team* » et « *nudge unit* » respectivement aux USA et au Royaume-Uni). Celle-ci défend une « approche comportementale de la transition écologique » fondée sur « les enseignements de la psychologie et l'économie comportementale » et dans laquelle « les "*nudges*" permettent d'influencer en douceur les comportements ». Transposé « à la sphère publique, le *nudge* offre une voie d'efficacité et d'économies, pour un meilleur service rendu », peut-on lire sur le site de la

⁴⁶³ Entendue comme « réseau d'experts fondés sur la connaissance » (Haas, 1992, p.3), la notion de « communauté épistémique » est convoquée par Joncoux *et al.* (2019) pour mettre l'accent sur le rôle que l'ADEME joue auprès de l'État et dans le cadrage de ses politiques environnementales dans la « Transition Écologique ».

⁴⁶⁴ En effet, nous notons une évolution des approches défendues classiquement par l'ADEME avec un rapport récent (ADEME, 2021c) acquiesçant que la perspective individuelle, « historiquement la plus commune dans la prospective pour traiter des dimensions dites sociales de la transition écologique, est aujourd'hui progressivement complétée et enrichie ». Notamment par « une perspective plus collective, qui réintègre l'individu dans son environnement socio-politique ». Et par « l'étude fine des contraintes économiques et matérielles » puisque « les marges de manœuvre des individus sont très fortement dépendantes des infrastructures matérielles préexistantes ». Enfin « les modes de vie sont également structurés par les *représentations sociales* et culturelles partagées, des *imaginaires* collectifs ». Ce qui implique « d'analyser non seulement les *révélés* et les *discours*, mais également les dispositifs institutionnels qui promeuvent un développement fondé sur ces valeurs collectives ». Ces perspectives « permettraient également de raisonner en matière de transition de la société, non plus seulement sur une approche centrée sur l'individu, mais sur les mécanismes collectifs de transformation » (ADEME, 2021, pp.53-54, nous soulignons).

DITP⁴⁶⁵. Mais encore, dans le « cadre de l'action publique, l'utilisation des *nudges* représente un faible coût et peu de prise de risque. Il s'agit essentiellement de repenser et modifier l'architecture des choix (ordre, présentation, mise en avant des bénéfices pour l'utilisateur) au regard d'une meilleure connaissance des publics concernés. L'usage des *nudges* permet, sans limiter le nombre de choix, d'inciter à faire le bon, sans entraîner une refonte des structures ou une révolution dans les usages et les métiers ». Les « *nudges* offrent ainsi une nouvelle voie pour inciter à adopter de nouvelles habitudes et participent à l'amélioration du service rendu par les administrations publiques » (DITP, 2022). Ainsi, au-delà d'un « gouvernement des conduites » (Dubuisson-Quellier, 2016), les sciences comportementales favoriseraient une gouvernance des « psytoyens⁴⁶⁶ » traduisant un « effondrement massif du social au profit du psychologique⁴⁶⁷ » (Cabanas, 2019, p. 295). Nous constatons donc ici, dans les exemples de l'ADEME et de la DITP, une modernisation écologique de la « Transition Écologique » qui table sur la mise en œuvre de logiques managériales de la NPM (efficacité, économie, résultats), et légitimées par l'aura de « scientificité » dont jouissent les sciences comportementales auprès des décideurs.

Érigées comme « science de gouvernement » (Bergeron *et al.*, 2018a), ces « techniques » comportementales seraient donc compatibles avec le renouvellement d'un paradigme de l'action publique du « gouvernement des conduites individuelles » (Dubuisson-Quellier, 2016). Ainsi, si les actions individuelles sont considérées comme l'origine des problèmes publics, les interventions publiques doivent « être construites pour agir sur et par ces biais » afin de les corriger de manière « à ce que les individus prennent des décisions rationnelles » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 6 et p. 36). Et face à l'urgence écologique, Bergeron *et al.* (2018a) s'inquiètent en remarquant que les politiques environnementales sont séduites⁴⁶⁸ par des techniques

⁴⁶⁵ Site de la DITP en [ligne](#), visité le 20 mai 2022.

⁴⁶⁶ À cet égard, Lipovetsky (1983) parlait déjà de l'avènement de l'*homo psychologicus* s'accompagnant d'une inflation des discours « psy » qui, en tant que « nouvel ethos de masse », tendraient peu à peu à se substituer aux préoccupations sociales et politiques (cité par Gysler, 2015). Et comme poursuit Gysler (2014) ce « type d'approche tend à évacuer les contraintes et déterminants sociaux en renvoyant les conflits d'intérêts et les luttes de pouvoir dans le champ de la subjectivité » (Gysler, 2004, p. 92).

⁴⁶⁷ Or, selon Pierre Charbonnier, « L'échec politique de l'écologie vient du manque de prise en compte de la question sociale » (Charbonnier, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Voir son ouvrage *Abondance et liberté*, 2019, La Découverte.

⁴⁶⁸ En y regardant de plus près et pour nuancer, les « politiques menées sous le label comportemental sont plus limitées qu'on ne pourrait le penser, et elles ne reçoivent pas un accueil universellement bienveillant » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 76). Toutefois, les multiples initiatives listées par Bergeron *et al.* (2018a) et par Chabal (2021), que ce soit dans l'éducation nationale, la finance et de manière plus évidente dans les politiques sanitaires récentes (voir p.ex. Corteel, 2021, en [ligne](#) ; Zacklad, 2022), nous observons une tentation des politiques pour ces outils comportementaux, perçus comme : « légers, faiblement onéreux, scientifiquement fondés, indolores pour leurs cibles et potentiellement efficaces » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 76). La Commission Bronner ([rapport](#) 2022, cité par Giry *et al.*, 2022) contre la désinformation est un autre exemple édifiant de l'entrée au gouvernement des neurosciences « que l'Élysée commande un tel rapport et s'enthousiasme de son résultat interroge » et est critiquée pour la lecture exagérément cognitiviste de la question : la « référence lancinante aux mécanismes "cognitifs" est une sorte de couverture pudique masquant l'absence d'explicitation des enjeux politiques les plus durs » (Giry *et al.*, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Pour une critique de la sociologie pseudo-neuroscientifique de Bronner, voir également : Hupé, J-M., Lamy, J. et Saint-Martin, A. (2021) « Effondrement sociologique ou la panique morale d'un sociologue ». *Politix*, Vol. 2, n°134, pp. 169-193. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pox.134.0169>, dernière consultation 23/05/22.

comportementales qui se présentent comme efficaces, rapides et peu chères pour résoudre le problème du « *green gap*⁴⁶⁹ ». Et qui s'appuient, de plus pour ce faire, sur un discours d'une « écologie de la raison⁴⁷⁰ » « rationnelle » ou du « raisonnable ». C'est-à-dire « de faire en sorte que les comportements des individus soient enfin conformes à leurs attitudes. Si on ne peut (veut) pas transformer les attitudes et les croyances, transformons les comportements » (Bergeron, *et al.*, 2018a, p. 69). Or, sans nier les effets potentiels à court-terme, les critiques soutiennent que ces approches comportementales ne traitent que les « symptômes⁴⁷¹ » du faible engagement écologique (Batel *et al.*, 2016), à savoir : seulement sur le volet comportemental de « l'écocitoyenneté » et la dimension individuelle du gap. Elles ne s'attaquent pas aux causes plus profondes, notamment ontologiques, axiologiques, sociétales, et discursives - en somme, les dimensions systémiques et anthropologiques du gouffre entre écophilie et écopraxie. Pour Comby (2022) cette figure psychologisée de « "l'éco-citoyen" n'existe pas, il est une construction idéologique rendue possible par la méconnaissance des acquis en science sociales ». Au contraire, celles-ci « prouvent que ce ne sont pas les mentalités mais les conditions sociales dans lesquelles, entre autres, celles-ci se forment » (Comby, 2022, pp. 102-103). Outre les présupposés sur le degré d'agentivité⁴⁷² (ou de libre arbitre) des individus sur lesquels ces approches comportementalistes reposent, elles soulèvent des questions fondamentalement éthiques. Comme le soulignent Dubuisson-Quellier et Martin (2019), elles tendent à masquer les enjeux collectifs en orientant « l'individu sans qu'il s'en aperçoive ». Et le risque d'une intervention « douce et discrète des *nudges* » à « l'insu des personnes ciblées », est qu'elles « ignorent les raisons fondamentales pour lesquelles elles doivent agir : une

⁴⁶⁹ Les approches comportementales, expliquent ce gap par le « fait que les individus ne sauraient adopter un comportement rationnel au sens où la théorie l'entend. Les nombreux biais les empêcheraient notamment de prendre des décisions pour lesquelles ils ont pourtant des attitudes favorables ». Ainsi « l'approche du comportement par les biais implique la possibilité éventuelle de les "redresser", pour que les individus agissent enfin en homo economicus. Celui-reste la mesure à l'aune de laquelle les comportements non-rationnels sont perçus et corrigés dans certaines des politiques inspirées par les sciences du comportement » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 68). Et comme le notent Kruglanski et Ajzen (1983), les « recherches portant sur les biais et les erreurs présument l'existence de critères sûrs de validité inférentielle auxquels le jugement profane doit être évalué » (Kruglanski et Ajzen, 1983, p. 4). Or selon eux « il n'existe pas de critère fiable de validité » car « le jugement de l'enquêteur est fréquemment utilisé comme un standard de véracité, et toutes déviations à ce standard sont considérées comme une erreur » (*ibid.*, p.1 et p. 3). Ainsi selon eux « toutes connaissances peuvent être considérées comme "biaisées", car elles sont affectées par divers mécanismes psychologiques avec des manifestations spécifiques selon les individus » (*ibid.*, p. 19, nos traductions).

⁴⁷⁰ Défendue à tue-tête par les membres du gouvernement Castex, mais jadis employée et développée par les « climato-négationnistes Luc Ferry et Claude Allègre » comme le rappellent Giry *et al.* (2022).

⁴⁷¹ Ou comme l'indiquent Uzzel et Rathzel (2009), vouloir « s'attaquer au comportement ne fait simplement que traiter les symptômes en "aval" plutôt que les causes en "amont" des problèmes environnementaux » (Uzzel et Rathzel, 2009, p. 342, cités par Batel *et al.*, 2016). Cette « perspective tend à laisser de côté tout le *background* politique et socio-économique » et « empêche le changement social et politique nécessaire vers des sociétés environnementalement plus soutenables » (Batel *et al.*, 2016). Une tendance qu'Ulrich Beck (1992) avait identifiée dans la société du risque en écrivant « effacer les causes pour lutter contre les symptômes » (Beck, 1986, pp. 175-176, notre traduction).

⁴⁷² Selon Bandura (2009), les « traits fondamentaux de l'agentivité donnent à chacun la possibilité de jouer un rôle dans son développement personnel et dans sa capacité à s'adapter et à se renouveler avec le temps qui passe » (Bandura, 2009, p. 15). Or, comme il le souligne, selon les postulats épistémologiques des différentes théories en psychologie sociale, la « possibilité de jouer individuellement ce rôle » diffère fortement. Cette question est transversale à notre thèse, et nous la traitons au cours de nos réflexions. Nous discutons de manière plus approfondie et réflexive les limites des postulats cognitivistes dans les dispositifs d'engagement comportemental dans le chapitre 9.

méconnaissance qui peut faire obstacle au changement des individus et au débat démocratique sur les options possibles⁴⁷³ » (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019).

Cependant pour nuancer cet engouement comportementaliste, Bergeron *et al.* (2018a) notent que le « CNRS et, notamment, l'Institut national des sciences humaines et sociales (INSHS) affichent depuis 2016 leur volonté de promouvoir les sciences du comportement, qu'ils ont mis au cœur d'un appel à projets de recherche. Le conseil scientifique de l'INSHS⁴⁷⁴ a cependant "fait part de son inquiétude face à cette évolution" ajoutant que "les sciences du comportement ne sont pas une nouveauté et sont susceptibles de constituer un contournement de la démarche même des sciences sociales. L'économie, la sociologie et l'anthropologie sont bel et bien des sciences qui participent à une compréhension des attitudes et des pratiques sociales" » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 64). Mais ce « caractère timoré » complètent-ils, « ne doit pas masquer la fascination croissante que ces savoirs paraissent exercer auprès des décideurs comme des scientifiques » et peut-être surtout dans une situation dans laquelle « les sciences du comportement prennent place dans le contexte d'un mouvement croissant de délégitimation des savoirs des sciences sociales⁴⁷⁵ » (*ibid.*, p.65 et p. 69). Un des problèmes qu'ils relatent, est que ces approches cognitivistes et comportementalistes dans les politiques publiques participent à la « diffusion d'une définition simpliste des causes des problèmes sociaux et, donc, des solutions possibles qu'il convient de leur apporter » (*ibid.*, p. 78).

En favorisant les disciplines d'épistémologie individualiste, Rumpala (2004, 2009) y voit une incapacité des autorités publiques ou leur manque de moyens, voire de volonté, à faire face aux causes plus systémiques et structurelles. Il s'agirait de comprendre ici, la responsabilisation individuelle comme une forme de « diversion politique » d'une « démocratie écologique » à une « démocratie des caddies » (Maniates, 2005), convertie⁴⁷⁶ en un « marché de la démocratie participative » (Mazeaud et Nonjon, 2018). Cette perspective légitime et renforce « l'assise d'un modèle socio-économique dont la dynamique est fondée sur l'augmentation continue des

⁴⁷³ Le rapport gouvernants-gouvernés sédimenté dans ce type d'instruments publics (Lascoumes et Le Galés, 2005), et qui « s'inspire de l'économie comportementale ne paraît pas correspondre à celui d'une forte ambition démocratique, celle qui vise la formation d'un citoyen éclairé, éduqué » afin de « susciter la réflexivité critique des citoyens » (Bergeron *et al.*, 2018a, pp. 89-90).

⁴⁷⁴ Rapport de prospective du Conseil scientifique de l'INSHS du CNRS (d'octobre 2016, p. 20, cité par Bergeron *et al.*, 2018a, p. 64).

⁴⁷⁵ Ils précisent plus loin que « le succès politique [de l'approche comportementale] tend à éclipser ce que d'autres théories, de sociologie, de science politique et d'anthropologie, ont à dire de l'action sociale. Pour nombre de ces théories, la rationalité individuelle ne peut être pensée en dehors des situations sociales complexes dans lesquelles elle se manifeste d'une part, et des mécanismes d'apprentissage qui l'informent et la transforment d'autre part. Quant au contexte social, il ne saurait être réduit à une juxtaposition d'individus isolés et vaguement mimétiques ; il se compose d'un système de relations, d'organisations, de règles et d'institutions sociales » (Bergeron, *et al.*, 2018a, p. 79). Voir également Lahire (2016, cité par Corcuff, 2018) pour une synthèse des arguments couramment avancés contre les sciences humaines et sociales.

⁴⁷⁶ Ou comme l'indique Blondiaux (2021), la démocratie environnementale est subordonnée à l'impératif d'efficacité de l'activité économique et « dès lors qu'elle est susceptible d'entraver le jeu du marché et la marche de l'économie, la démocratie est perçue comme un obstacle » (Blondiaux, 2021, cité par Mazeaud, 2021, p. 629).

consommations » plutôt que de remettre en cause cette « société de consommation » (Rumpala, 1999, p. 623). Ce dernier met ainsi en lumière une injonction paradoxale dans les discours politiques, un décalage entre une injonction écologique promouvant la sobriété et une injonction à la consommation qui nourrit la croissance économique (d'autant plus que ce rapport est déséquilibré, en faveur du second). Selon lui, la responsabilisation des individus ne remet pas en cause les niveaux de consommation, mais plutôt le type, la qualité de consommation. Par conséquent le changement de comportement reste souvent ancré dans des logiques de consommation et non de citoyenneté, et brouille les pistes entre sphères publique et privée. À cet égard, Alaux (2012) met en garde des outils de marketing public s'adressant aux consommateurs pour les orienter vers « des actes citoyens » étant donné que « ces approches peuvent aussi parfois conforter, voire renforcer, le citoyen dans son rôle de consommateur » (Alaux, 2012, p. 1105). Et il conclut qu'il serait prudent de « reconnaître l'impact limité de l'action publique sur la production de changement social ou, tout au moins, sa forte dépendance à l'égard d'autres facteurs externes qui affectent les comportements adoptés par les individus » (*ibid.*, p. 1106). Effectivement, les citoyens n'ont pas « forcément la possibilité de réviser leurs modes consommations, fussent-ils "non-durables", précisément à cause des contraintes jouant à un niveau plus infrastructurel et délimitant en quelques sortes les possibilités de choix » (Barthes et Alpe, 2016, p. 140).

À différents degrés, ces travaux montrent les postulats épistémologiques sous-jacents du changement comportemental, et des présupposés communicationnels qu'ils impliquent. Nous considérons, avec toutes les nuances à apporter, qu'ils constituent néanmoins des écueils des dispositifs déployés par les politiques environnementales⁴⁷⁷, et expliquent en partie, le faible engagement des citoyens dans les changements comportementaux ciblés. Si ces dispositifs comportementaux soulèvent des questions éthiques, nous pouvons dès à présent interroger leurs portées praxéologiques. Est-ce que les changements individuels répondent aux enjeux posés par la question écologique ? Est-ce que ces dispositifs répondent aux objectifs poursuivis⁴⁷⁸, établis et chiffrés à l'appui ?

⁴⁷⁷ Voir par exemple : Montada, L. et Kals, E. (2000) « Political implications of psychological research on ecological justice and proenvironmental behaviour ». *International Journal of Psychology*, Vol. 35, Issue 2, pp. 168-176.

⁴⁷⁸ Comme l'avance : Singler, E. (2015) *Green nudge : réussir à changer les comportements pour changer la planète*. Paris : Pearson.

2.9 Le « plafond de vert » des comportements écologiques individuels

Dietz *et al.* (2009) et Moran *et al.* (2018) estiment respectivement que les changements individuels, pris ensemble dans le cadre climatique, ne contribueraient seulement qu'à une réduction totale des émissions CO₂ de 20% aux États-Unis et de 25% au travers de l'Union Européenne⁴⁷⁹. Ces ordres de grandeur sont corroborés en France par l'étude de Carbone 4 (Dugast et Soyeux, 2019⁴⁸⁰), coordonnée par Jean-Marc Jancovici⁴⁸¹, estimant la part individuelle de réduction des émissions CO₂ dans une fourchette de 5% à 45%, selon les scénarios proposés. Ce maximum correspond d'une part à -25% provenant d'un engagement personnel « héroïque » dans lequel tous les citoyens français adopteraient quotidiennement et sans relâche une dizaine d'actions écologiques⁴⁸² (Dugast et Soyeux, 2019, p.10) ; et d'autre part -20% issus des investissements des ménages dans la rénovation thermique, changement de chaudière et l'achat d'une voiture électrique. Ce dernier étant le scénario le moins probable. Un engagement personnel plus « réaliste⁴⁸³ » en termes de gestes et d'investissement individuels induirait quant à lui plutôt une baisse de l'ordre de -20% d'émission de CO₂ (10% incombant aux gestes individuels + 10% issus des investissements individuels). Enfin, pour un Français « moyen⁴⁸⁴ », l'étude montre que l'impact probable des changements de comportements individuels stagnerait autour de 5 à 10% de baisse de l'empreinte carbone moyenne (Dugast et Soyeux, 2019). L'explication la plus directe que l'étude propose est que « l'enjeu climatique est d'ordre systémique : il dépasse largement la sphère individuelle. Nous sommes tout bonnement limités par le "système", c'est à dire l'environnement social et technique dont nous avons hérité » (Dugast et Soyeux, 2019, p. 12). Ainsi en considérant le scénario le plus « réaliste » (-20%), les ¾ des émissions restantes dépendraient et incomberaient aux

⁴⁷⁹ Des limites aux changements individuels encore plus faibles ont été estimées dans : la revue d'Abrahamse *et al.* (2005) dans laquelle ils constatent une réduction moyenne de la consommation énergétique des ménages de 10% ; la revue systématique de Fischer (2008) relève une réduction de 5 à 12% ; et la méta-analyse de Möser et Bamberg (2008) note une réduction 7% de l'usage de la voiture.

⁴⁸⁰ Notons cependant que cette étude a été décriée, notamment par ses mésusages rhétoriques ou bien pour souligner le faible impact des individus ou au contraire son potentiel. En effet, la plupart du temps dans les médias, seul le chiffre de 25% est restitué sans exposer les autres scénarios plausibles ni le régime de validité. Or, comme le notent Pottier *et al.* (2020) le calcul d'attribution individuelle des émissions de CO₂, est obtenu simplement en divisant les émissions d'un pays par sa population. Cette empreinte carbone du résident « moyen » ne correspond pas à celle d'une personne véritable, et ne permet pas d'appréhender les émissions différenciées de groupes socio-démographiques ou de catégories socio-professionnelles (pour approfondir les présupposés, méthodes et incertitudes de calcul, voir Pottier *et al.*, 2020, pp. 79-85).

⁴⁸¹ Ingénieur français à fort capital médiatique dans les domaines de l'énergie et du climat, il incarne selon l'étude de Wagoner (2022b, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22) la « figure de l'action climatique » en France, étant le plus présent et suivi sur les réseaux sociaux. Jancovici souligne dans ses nombreuses interventions médiatiques et conférences que la crise écologique est d'abord une question thermodynamique. Il est aussi porteur du projet [Shift](#) qui propose autant le lobbying du politique et la formation de l'enseignement supérieur afin d'éclairer et d'influencer le débat sur la transition énergétique.

⁴⁸² Dont : l'adoption d'un régime végétarien, l'usage du vélo pour les trajets courts, le covoiturage sur tous les trajets, ne plus prendre l'avion, moins de vêtements neufs, manger local, baisser la température de son logement, l'achat d'électroménager d'occasion, installation de LEDs dans le logement et le zéro déchet (Dugast et Soyeux, 2019, p.8).

⁴⁸³ La vision « réaliste » considère que « seule une partie des actions activables à l'échelle individuelle sera réalisée, en fonction de la volonté de changement des ménages à l'échelle française » (Dugast et Soyeux, 2019, p.5).

⁴⁸⁴ En reprenant la typologie d'engagement des français développée par l'ADEME (2014), l'étude de Carbone 4 (Dugast et Soyeux, 2019) considère que les individus « moteurs » (20% de la population française) activeront l'essentiel des comportements « héroïques », que les « variables » ou indécis (60% de la population française) appliqueront le quart des actions, et que les « réfractaires » (20% de la population française) ne feront rien (Dugast et Soyeux, 2019, p.11).

changements systémiques, structurels et institutionnels⁴⁸⁵ que l'État et les entreprises pourraient entreprendre. Même si les auteurs de l'étude Carbone 4 reconnaissent la nécessité de l'action à l'échelle individuelle, ils soulignent que ces changements doivent être « doublé d'un engagement collectif fort » (Dugast et Soyeux, 2019, p.20). Ils insistent sur le fait qu'il faudrait « transcender le seul maillon individuel pour accéder à un niveau collectif d'action » (*ibid.*, p.20) et que la responsabilité majeure advient aux pouvoirs publics et aux entreprises. Ils concluent que « si le système sociotechnique dans lequel nous vivons tous ne se réforme pas de toute urgence, l'injonction permanente à l'effort individuel ne pourra plus être entendue très longtemps » (*ibid.*, p.20) et pourrait s'avérer être « vain, et même dangereusement contreproductif de résoudre le problème climatique en faisant reposer l'exclusivité de l'action sur les seuls individus » (*ibid.*, p. 5). Au-delà des risques et des effets de la surresponsabilisation (voir chapitre 4), pratiquement la moitié des Français (48%) ont le sentiment d'en faire déjà autant qu'ils le peuvent pour « protéger l'environnement⁴⁸⁶ » (SDES, 2020). Et la plupart des sondages, comme celui de l'ADEME (2020), montrent que la majorité des Français (66%) accepteraient de changer leurs modes de vie à condition que les efforts soient partagés de manière juste entre tous les membres de la société, et 41% souhaiteraient que ces changements soient décidés collectivement - « je veux avoir mon mot à dire » (ADEME, 2020, p. 75). En effet comme le souligne Chevallier (2022) la plupart des citoyens n'évaluent pas les politiques publiques de manière utilitariste, en comparant seulement les coûts et les bénéfices, mais y intègrent une dimension sociale de l'équité, fondée sur un principe de la « coopération conditionnelle⁴⁸⁷ » : le juste partage des conséquences à l'aune de l'interface entre l'individu et autrui. Et si « l'articulation de l'individu et le collectif est sans doute un enjeu politique majeur, l'effacement du second derrière le premier est à coup sûr une impasse absolue » (Berlan, *et al.*, 2022, p. 22).

Comme le résume simplement Dennis Meadows⁴⁸⁸ : « on ne peut pas adopter un mode de vie durable dans un monde non durable. On ne peut pas s'isoler du changement climatique grâce à nos actions individuelles⁴⁸⁹ » (Reporterre, 2022). C'est dans ce sens que Capstick *et al.* (2014)

⁴⁸⁵ Par exemple la « décarbonation » de l'industrie, de l'agriculture, du fret de marchandise, des services publics, des logements, des transports en commun, et de la production d'électricité.

⁴⁸⁶ Service statistique du ministère de la Transition Écologique (SDES, 2020) *Pratiques environnementales des Français en 2020 : agir à l'échelle individuelle*, disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁴⁸⁷ Article de Chevallier (2022), disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁴⁸⁸ Dennis Meadows, auteur principal du célèbre *Limits to growth* de 1972, plus connu sous le nom de « Rapport Meadows » ou « Rapport du Club de Rome ». Véritable « monument » de la pensée écologique, il est réédité 50 ans plus tard en 2022, avec des pronostics plus pessimistes.

⁴⁸⁹ Dans un entretien donné à Reporterre publié le 3 mars 2022 en [ligne](#), à l'occasion de la réédition de son *Limites à la croissance*, aux éditions Rue de l'échiquier. Il y souligne par ailleurs que : « Le vrai problème, c'est l'excès de croissance physique dans un monde fini. Des symptômes de stress commencent alors à apparaître. Le changement climatique en est un, l'érosion des sols et la pollution des océans en sont d'autres. Bien sûr, il est utile d'essayer de résoudre le changement climatique. Mais cela revient à donner une aspirine à un ami qui a des maux de tête, alors qu'il a un cancer. C'est utile, mais on ne peut imaginer que cela le guérisse. Même si nous pouvions magiquement arrêter le

insistent sur le fait que les chercheurs en psychologie sociale et environnementale devraient centrer leur attention à identifier la variabilité des empreintes écologiques et carbonees selon les secteurs et les groupes socioéconomiques et ainsi repérer les marges de manœuvre ayant le plus d'impact significatif et positif sur l'environnement⁴⁹⁰ (par exemple, l'alimentation et la mobilité selon le revenu des ménages). En suivant nous soulignons, les limites aux changements de comportement individuels, du point de vue sociologique et structurel.

2.9.1 Des marges de manœuvre socialement et structurellement situées

Des niveaux d'analyses sociologiques supra-ordonnés et plus holistiques révèlent à chaque fois des problèmes d'action collective en sus des choix individuels⁴⁹¹. Pourtant, comme l'indiquent Pottier *et al.* (2020), dans le cadre des réductions des émissions de CO₂ « à chaque fois, l'attribution selon l'approche consommation fait de ces émissions les émissions du ménage et de lui seul. En outre, elle rend responsables de manière égale des ménages dont le pouvoir d'action sur leurs émissions n'est pas comparable » (Pottier *et al.*, 2020, p. 110). En effet, et comme ailleurs⁴⁹² (Chancel et Piketty, 2021), ils montrent que les déciles des niveaux de vie les plus riches émettent au moins deux fois plus d'émission de CO₂ que les déciles les plus pauvres - les émissions progressent avec les revenus. Il y aurait ainsi une élasticité mécanique entre revenus et émissions, indiquant par-là que les ménages avec les plus hauts-revenus avec les plus fortes émissions auraient une marge de manœuvre plus grande, avec des impacts plus forts quant à la réduction de celles-ci. Or, Pottier *et al.* (2020) nuancent, cette relation linéaire est bien plus hétérogène et modérée qu'il n'y paraît lorsqu'on inclut d'autres facteurs. Ils suggèrent d'articuler les inégalités écologiques dites « verticales » (échelle des revenus, décile de niveaux de vie) avec ce qu'ils identifient comme des inégalités « horizontales », c'est-à-dire, le tissu social territorialisé (cf. centre urbain, banlieue, rural) et les équipements techniques (cf. bâti, infrastructures et réseaux énergétiques en place) dans lesquels les ménages sont encastés, desquels ils dépendent et sur lesquels les ménages ne peuvent influencer qu'à la marge. S'ajoute à cette variabilité, « l'effet qualité⁴⁹³ » du type de produits de consommation, qui tend à modérer

changement climatique, cela ne résoudrait pas le problème. Il y aurait toujours de la croissance, et les symptômes de stress se manifesteraient d'une autre manière » (Reporterre, 2022).

⁴⁹⁰ Est-ce qu'on compte ce qui compte ? À cet égard, voir également : Kennedy, H.E., Krahn, H. et Krogman, N.T. (2015) « Are we counting what counts ? A closer look at environmental concern, pro-environmental behaviour, and carbon footprint ». *Local Environment*, Vol. 20, n°2, pp.220-236. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05.22.

⁴⁹¹ Pottier *et al.* (2020) mettent notamment en « évidence les processus et les facteurs techniques, économiques, sociaux, politiques, géographiques ou démographiques, qui produisent les émissions » (Pottier *et al.*, 2020, p. 111).

⁴⁹² Généralement, les recherches qui tentent de quantifier les disparités sociales montrent que les émissions carbonees augmentent drastiquement avec le revenu des ménages (Druckman et Jackson, 2009 ; Shammin et Bullard, 2009 ; Baiocchi et al. 2010 ; Jones et Kammen, 2011 ; Büchs et Schnepf, 2013). Par exemple, si l'on regarde le secteur de la mobilité : les 10% des plus gros émetteurs sont responsables de la moitié des émissions alors que les 10% des plus faibles émetteurs émettent 1% du volume total d'émission CO₂ (Brand et Boardman, 2008). Selon les auteurs, une grande partie de cette différence est imputable au revenu des ménages (cités par Pottier *et al.*, 2020).

⁴⁹³ Ils donnent comme exemple : « si un ménage dépense 600 € en machine à laver plutôt que 300 €, ce n'est généralement pas pour acheter deux fois la machine à 300 €, mais pour acquérir un modèle différent, plus cher. Ce bien est plus cher non parce que sa production a demandé

la surestimation des émissions des classes sociales les plus aisées. En somme, une analyse plus fine avec des facteurs techniques, géographiques et qualitatifs montre l'hétérogénéité d'émissions de CO₂ entre et au sein des classes socio-professionnelles. Même si l'empreinte carbone croît effectivement de manière tendancielle avec le revenu, elle présente une forte variabilité, avec des facteurs qui contraignent la dépendance aux énergies fossiles et limitent les marges de manœuvre individuelles et des ménages. Cela signifie pour ces auteurs que si « chacun ne peut agir qu'imparfaitement sur les émissions de sa consommation, cela signifie aussi que chacun dispose d'autres canaux pour réduire les émissions autour de soi, par ses choix politiques comme par ses décisions dans le cadre professionnel » (*ibid.*, p. 109). Ainsi proposent-ils, de compléter la question de « qui émet du CO₂ » pour tenter de répondre à « comment est émis le CO₂ » afin, d'identifier les situations auxquelles une politique de transition écologique plus juste pourra être esquissée. Car si les « écogestes citoyens sont bien sûr essentiels, notamment parce qu'ils permettent l'engagement de chacune et chacun [...] ils reproduisent les inégalités sociales, laissent de côté et culpabilisent celles et ceux qui n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre. Surtout, même généralisés, ils ne suffiront pas au sevrage dont nous avons besoin. Nous sommes socialement et économiquement enchâssés dans un système dont les soubassements énergétiques et matériels doivent être intégralement transformés⁴⁹⁴ » (Combes et Haeringer, 2022). Et comme le souligne Lahire (2018), les individus agissent dans la « conjonction entre les contextes dans lesquels ils évoluent et leurs socialisations, celles-ci résultant à leur tour de l'organisation sociale et des positions qu'ils y occupent » (Lahire, 2018, cité par Comby, 2022). Ainsi, sans une « transformation des rapports sociaux, les réformes de soi resteront partielles et irrégulières » (Comby, 2022, p. 103).

En outre, Pautard (2017) montre que la « conscience environnementale » joue peu, par exemple, sur les usages de transports « alors que des facteurs structurels comme le type d'agglomération ou la composition du foyer ont un fort impact, ce qui suggère que la volonté des acteurs a, en cette matière, moins d'importance que les contraintes auxquelles ils font face »

deux fois plus de matériaux et engendré deux fois plus d'émissions, mais parce qu'il est d'une qualité différente ». Ou encore « les émissions correspondant à un repas dans une brasserie ou un trois-étoiles ne sont sans doute pas proportionnelles à l'addition. La part du prix liée à la réputation ou à la rareté joue dans le même sens. Entre un Romané-Conti et un Bourgogne générique, les émissions ne doivent pas être très différentes quand le prix, lui, varie de un à mille ». Ainsi, il « est fort probable que les biens les plus chers aient un moindre contenu carbone par euro, et donc que l'effet qualité tempère l'effet volume. Ce qui signifie que la progression des émissions avec les dépenses ou le revenu pourrait être moindre en réalité » (Pottier *et al.*, 2020, pp. 104-106).

⁴⁹⁴ Ils poursuivent : « alors que 12 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique en France, il y a quelque chose d'indécent à entendre des PDG de multinationales de l'énergie et des personnalités politiques nous demander de baisser nos thermostats d'un degré : le secteur résidentiel représente 87 % des sites raccordés au gaz, pour 38 % de la consommation nationale, alors que les grands sites industriels, de bureaux et de commerce (1 GWh de consommation annuelle), soit 0,1 % des sites raccordés au gaz, en représentent 40 %. Le secteur de l'agroalimentaire, de la chimie, du plastique et la métallurgie font partie des plus gros consommateurs industriels » (Combes et Haeringer, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Voir également, Nicoloso, B. (2021) *Le petit traité de la sobriété énergétique*. Charles Léopold Meyer.

(Pautard, 2017, cité par Pottier *et al.*, 2020). À cet égard, Dubuisson-Quellier et Martin (2019) indiquent que la mobilité quotidienne est « largement façonnée et contrainte par les réseaux et les infrastructures, les organisations familiales, l'aménagement du territoire, les décisions d'implantation des employeurs ». Et l'alimentation, elle, est par exemple le « produit de trajectoires sociales, mais aussi des infrastructures marchandes et des rythmes familiaux ». Enfin, les pratiques vestimentaires ou les voyages en avion sont plus associés à des enjeux et des « aspirations de distinctions, largement adossées à des appartenances sociales ». Ainsi selon elles, le « libre arbitre se dilue en réalité dans un collectif large qui conditionne nos modes de vie⁴⁹⁵ » (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019). Il ne paraît donc « pas usurpé de dire que l'action individuelle sur les émissions de ce type ne peut agir qu'à la marge en comparaison d'autres entités aux actions autrement plus structurantes » (Pottier *et al.*, 2020, p.110).

Pour nuancer, nous considérons que si les interventions comportementales ont permis des avancements théoriques et peuvent apporter un changement réel, celui-ci se limite à une réduction relative des empreintes écologique et carbone, principalement dans des cadres expérimentaux, et souvent sans considération des contextes socioculturels dans lesquels le changement de comportement se produit et peut ou non être soutenu sur le long terme. Dans le même esprit, Bednarek (2019) estime que le « traitement approprié se situe au niveau sociétal et nécessite une action politique décisive pour réduire les émissions de CO₂ plutôt qu'une approche individualisée et introspective » (Bednarek, 2019, p. 6). De plus, comme nous venons de le voir, les « marges de manœuvre individuelles sont largement limitées par les infrastructures disponibles, l'aménagement du territoire et les modes de production politiquement soutenus » (Comby, 2022, p. 103). Ainsi « aux visions psychologisantes de "l'éco-citoyen" peut être opposée une vision socialisante de l'individu qui ne met pas sous le tapis les rapports de pouvoir en jeu dans l'adoption de telle ou telle pratique » (*ibid.*).

Le fait de « reconnaître que les tentatives de changement de comportement - l'agenda du "changement de comportement" lui-même - se situent dans un contexte socio-politique particulier » (Capstick *et al.*, 2014, p. 431, notre traduction) de la NPM et dans un paradigme positiviste⁴⁹⁶ des SHS cadrant l'orientation de l'action publique, cela nous entraîne maintenant

⁴⁹⁵ Article de Dubuisson-Quellier et Martin (2019), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁴⁹⁶ Paradigme dans lequel la « réalité » de la nature (ici « mécaniste », « machine ») est faite de lois que les sciences se doivent de dévoiler, de décrire, voire de prédire. Dans quel cas, les faits sociaux sont alors traités comme des choses, et la société y est comprise comme la somme d'individus « atomisés » et déterminés par des invariants (des lois). Étant donné que cette « réalité » est « complexe », il s'agit surtout de la découper en petite unité d'analyse afin d'en extraire des modèles explicatifs pour tester quelques variables (in)dépendantes. Cette vision est prépondérante dans la psychologie cognitiviste nord-américaine avec des modèles statiques de causalité linéaire unidirectionnelle et individualiste. De la même manière, l'ontologie communicationnelle correspond ici à un simple processus de transmission monologique et unidirectionnelle d'informations via un canal qui a des effets sur les individus récepteurs (cf. le modèle « émetteur-récepteur de Shannon par exemple). L'ontologie de l'organisation est réifiée, une entité objective et essentialisée et la communication y est considérée comme

à interroger la mise en œuvre de ces approches comportementales qualifiées de « simples et indolores » par Thøgersen et Crompton (2009). Car, la « perception confortable que les défis écologiques mondiaux peuvent être résolus par le biais de changements marginaux de modes de vie ne résiste plus à l'examen » (Thøgersen et Crompton, 2009, p. 141, notre traduction).

Ces deux premiers chapitres nous ont permis de contextualiser « l'ambiance discursive » de la « Transition Écologique » dans laquelle les citoyens sont appelés à s'engager. Nous avons discuté des traits saillants des discours institutionnels, des dissonances entre les dires, et de la manière dont ceux-ci sont traduits dans des dispositifs de changement comportemental. Au travers de ces ingénieries comportementales, nous avons traité de la conception privilégiée de l'écocitoyenneté par l'appareil public - une modernisation écologique de la *New Public Management* - et souligné les limites du changement comportemental sur le plan théorique et pratique. Or, l'approche néo-libérale de penser et concevoir la dialectique individu/collectif - la citoyenneté - tranche avec la théorisation de l'écocitoyenneté (finalité) et les pratiques (moyens) de l'éducation à l'environnement.

En suivant, il s'agit donc de confronter cet agenda politique du changement comportemental avec les points de vue des acteurs associatifs et les dispositifs de l'éducation à l'environnement. Étant « au cœur de la transition », ils sont encouragés à adopter le curriculum du changement comportemental prescrit par les institutions en charge. Il peut alors être intéressant d'observer la manière dont ils s'en saisissent et le traduisent dans le curriculum réel déployé sur le terrain en termes de dispositifs communicationnels. En somme, nous souhaitons vérifier ici le deuxième volet de l'hypothèse, selon laquelle nous attendons à observer une 2) dissonance axiologique au niveau des acteurs associatifs dans leurs pratiques d'EEDD (cf. changer les comportements vs sensibiliser à la nature). Pour rappel, cette hypothèse répond à la problématique, en termes de circulation d'un discours dominant de la « Transition Écologique », en apportant des éléments de réponse à : *Comment les acteurs EEDD s'approprient-ils et traduisent-ils ce discours en pratiques de sensibilisation ?*

rationaliste, mécaniste et fonctionnaliste. La démarche méthodologique est principalement hypothético-déductive avec des hypothèses testées par une statistique quantitative. Le statut de la connaissance y est considéré comme « neutre », « objectif » étant donné que l'observateur (sujet) est postulé comme étant indépendant de l'objet de recherche. L'approche critique n'est pas développée, et les dimensions politiques et sociales des sciences sont peu ou pas abordées. Propos tirés du dossier HDR de Laurent Morillon (2016) en SIC : *Quand chercheurs et praticiens interagissent. Une mise en rapport dialogique de l'épistémè et de la praxis en communication des organisations-organisationnelle*. Université Toulouse III, tableau 2, pp. 149-152.

Chapitre 3 - Les associations d'EEDD au cœur de la « Transition Écologique »

Au-delà de la promotion institutionnelle de l'EEDD déjà mis en lumière dans les textes cadres de la SNTEDD (2015) et de la Loi Climat et Résilience (2021), le dernier rapport du Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA, 2021) intitulé « Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique », réitère l'idée que « face à l'urgence écologique, les associations ont la possibilité d'informer, de mobiliser et d'équiper les citoyens de manière utile et efficace » (HCVA, 2021, p.1). Ainsi en tant qu'« acteurs incontournables » de l'engagement écocitoyen, le rapport « place les associations au cœur de l'enjeu d'une transition écologique » (*ibid.*). Et pour Mazeaud (2021), c'est également une « opportunité pour l'État de se désengager des enjeux de la transition écologique en s'appuyant sur les acteurs associatifs tout en promouvant l'avant-garde d'une "morale écocitoyenne" qui responsabilise les comportements individuels, mais ne remet pas en cause l'ordre économique et social qui les façonne » (Mazeaud, 2021, p. 635).

Or, selon plusieurs observateurs, comme les sociologues Chantal Aspe et Marie Jacqué (2012) et la géographe Joy Toupet (2019), l'EEDD constitue un discours diffus et omniprésent chargé de donner aujourd'hui du sens à des comportements ordinaires et qui appelle chacun à participer à un « développement durable » en déployant dans son quotidien des gestes en faveur de la protection de l'environnement. Ce discours a pour « objectif de former un "nouveau citoyen", un "écocitoyen", capable de trier ses déchets, de respecter la biodiversité, de préférer les transports en commun ou le covoiturage à sa voiture personnelle » (Toupet, 2019, p. 5). Ce schème discursif institutionnel cristallise une certaine « morale écologique⁴⁹⁷ » comprise « au sens durkheimien du terme, comme idéal collectivement partagé de vie en société qui donne sens à un ordre social et normatif présent ». Et il offre aujourd'hui « dans un contexte social et moral caractérisé par une individualisation des modes de vie et un éclatement des formes de participation politique [...] un cadre dans lequel l'engagement collectif peut s'exprimer de manière individualisée » (Aspe et Jacqué, 2012, p.213).

⁴⁹⁷ Ou encore l'écologie comme impératif moral chez le philosophe Hans Jonas (1990 [1979]), notamment dans son « principe responsabilité » (« *Prinzip Verantwortung* »), qui consiste à agir « de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre ». Voir : Jonas H. (1990 [1979]) *Le Principe Responsabilité*. Flammarion. Cette « compatibilité » peut être un des critères de *résonance*.

Malgré l’affichage d’un soutien institutionnel actualisé aux associations, ces dernières expriment un certain malaise avec la demande publique, notamment vis-à-vis de l’agenda politique du changement comportemental. Entre dynamique d’institutionnalisation et de professionnalisation du secteur, se poursuit encore une quête de légitimation des pratiques d’EEDD socio-historiquement ancrées⁴⁹⁸. Des tensions qu’une recherche-action est à même de mettre en lumière si l’on suit la définition⁴⁹⁹ de Resweber (1995), selon laquelle la recherche-action est une « lecture des pratiques, c’est-à-dire des symboles refoulés qui légitiment les pratiques [...]. C’est la perception intuitive d’un syndrome de malaises, de dysfonctionnements, de décalages, entre les valeurs revendiquées et les comportements adoptés qui engagent les usagers dans une réflexion sur leurs actions » (Resweber, 1995, p. 113). Ce chapitre 3 tente de vérifier, d’approfondir et de nuancer, en apportant des éléments supplémentaires, l’hypothèse, selon laquelle nous nous attendons à observer une forme de dissonance axiologique chez les acteurs associatifs dans leurs pratiques d’EEDD (cf. changer les comportements vs sensibiliser à la nature).

3.1 Contradiction axiologique avec la demande publique

À la suite des nombreuses observations participantes, des entretiens autant informels que ciblés avec les acteurs d’EEDD (2015-2021) et des enquêtes réalisées en interne avec les acteurs associatifs à l’occasion des Assises Départementales et Régionales de l’EEDD (2019-2020) qui ont échelonnés cette recherche-action, nous avons ressenti une certaine frustration⁵⁰⁰ concernant le déploiement des outils d’évaluation et des dispositifs communicationnels qui se focalisaient uniquement sur le changement direct de comportement écocitoyen⁵⁰¹. À ce titre, le témoignage de Jean-Paul Salasse (Président du GRAINE Occitanie et éducateur « nature » depuis les années 1960) lors de l’introduction des Assises Régionales EEDD⁵⁰² à Montpellier le 1^{er} décembre 2020 est tout à fait évocateur. Notons que le contexte d’énonciation est ici public

⁴⁹⁸ Voir également : Granjou, C., Mauz, I. et Cosson, A. (2010) « Les travailleurs de la nature : une professionnalisation en tension », *SociologieS*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3296>, dernière consultation 25/04/22.

⁴⁹⁹ Dans : Resweber, J-P. (1995) *La Recherche-Action*. Paris : PUF.

⁵⁰⁰ Un sentiment de frustration et de démotivation professionnelle également observée par Jeannin (2017) sur son terrain d’étude avec l’URCPIE Auvergne Rhône-Alpes, face à l’évolution de leurs métiers.

⁵⁰¹ Pour l’anecdote, dans le projet de communication engageante porté par l’Union Régionale des CPIE Midi-Pyrénées (FEDER 2017-2019), plusieurs animateurs et équipes de direction ont émis des doutes éthiques et déontologiques évoquant une « technique de manipulation ». Un des CPIE s’est même retiré en début de projet. Néanmoins, la communication engageante a été appropriée par les autres animateurs qui ont pu enrichir leurs pratiques de sensibilisation en l’adoptant par adaptation. Cette rationalisation attitudinale et comportementale d’une dissonance cognitive première a provoqué un revirement discursif à propos du paradigme en fin de projet. Aussi, la posture en rapport avec la question de l’évaluation est ambivalente, les équipes de direction associative expriment être pris en étau entre la nécessité parfois pertinente d’une évaluation pour « améliorer nos pratiques » et une évaluation prescrite par la demande publique comme condition de financement qui implique un poids administratif conséquent. Cette injonction évaluative est perçue comme une « évaluation de notre utilité sociétale » à « double tranchant », avec le souci de « montrer que ça marche » et « qu’on a un impact » sur nos publics (comme l’indique Jean-Paul Salasse dans un entretien semi-directif réalisé en octobre 2021).

⁵⁰² Les interventions des acteurs de l’EEDD dont celle de Jean-Paul Salasse, d’Agnès Langevine (Vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique) et des différents chercheurs invités dont la nôtre, sont disponibles sur le [site](#) des Assises EEDD en Occitanie (consultées dernièrement le 11/04/2021).

(en visio-conférence) et y participent des éducateurs associatifs, des chercheurs mais également des agents de collectivités et de la Région, dont la vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique, Agnès Langevine. La vice-présidente ayant ouvert les Assises et intervenue en première, la communication de J-P. Salasse pourra donc être comprise ici comme une réponse qui lui est donc implicitement destinée, et dans laquelle il signale notamment :

« Il y a une espèce de contradiction entre la façon dont nous sommes interpellés, nous éducateurs à l'environnement, par le fait politique, par la demande publique, qui est de dire : donnez des solutions immédiates et changez-moi les comportements immédiatement, demain matin si possible. Et puis nous qui savons que ce n'est pas ça qui est en jeu, que ce qui est en jeu c'est le réenchantement du monde et des gens, et donc que ça demande beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Il n'y a pas de baguette magique en éducation, il n'y a que de la durée. Il faut qu'on se protège nous-même du fait d'être trop activiste pour rester sur les fondamentaux de notre pratique pédagogique, et bien sûr c'est compliqué puisque ça nous demande une remise en cause permanente du temps et de l'espace que nous avons à notre disposition pour pouvoir poursuivre nos objectifs que nous avons, et jouer avec les contraintes que la demande publique nous impose malheureusement au quotidien ».

Ce témoignage est représentatif d'un ressenti(ment) profond⁵⁰³ et partagé⁵⁰⁴ chez les animateurs et éducateurs EEDD ayant un recul réflexif et historique, de par leur ancienneté⁵⁰⁵, sur les finalités et moyens de l'EEDD. À savoir une contradiction praxéologique et axiologique entre la « demande publique » et les « fondamentaux » historiques des finalités éducatives et des pratiques pédagogiques de l'EEDD. Cette contradiction se verbalise ici à travers l'objectivation d'une « double contrainte » issue de l'injonction publique à « changer les comportements » et rapidement - « *demain si possible* » - alors que comme l'indique Jean-Paul Salasse, et ce au nom de l'EEDD, « *il n'y a pas de baguette magique en éducation, il n'y a que de la durée* ». Ainsi, la mise en œuvre de l'agenda du changement de comportement porté par la demande

⁵⁰³ Comme l'illustre par exemple le webinaire « Le bien-être des acteurs de l'éducation et de la défense de l'environnement » organisé avec des psychologues du travail et clinique par le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes (ARA, octobre 2021) : « Surmenage, épuisement dans l'engagement professionnel ou militant, usure et mal-être face à des politiques et une société qui ne prennent pas la mesure de l'urgence... autant de maux que peuvent rencontrer les acteurs de l'éducation et de la défense de l'environnement. Face à la pression sociétale d'efficacité et l'envie de faire au mieux, le "prendre soin de soi" passe parfois au second plan. Apprendre à connaître ses propres limites physiques et mentales semble indispensable pour continuer à défendre et éduquer à l'environnement tout en se préservant. Quels constats de l'épuisement chez les professionnels, bénévoles et activistes ? Comment les accompagner au quotidien sur ce sujet parfois tabou ? » ([GRAINE-ARA](#), 2021, dernière consultation 23/05/22).

⁵⁰⁴ Comme en témoigne également le bilan du forum du Graine-MP (2016), la « conduite du changement est un processus long, qui demande une implication soutenue et prolongée. Le travail en réseau et la mise en place d'une stratégie collective sont également des actions qui doivent s'inscrire sur le long terme. Mais la situation environnementale et sociétale impose un passage à l'action rapide. C'est la contradiction que nous devons résoudre collectivement » (Graine-MP, 2016, p. 18).

⁵⁰⁵ Dans un entretien-semi directif (26 octobre 2021), J-P. Salasse suggère que les jeunes générations d'animateurs/éducateurs EEDD abordent la question de l'EEDD en termes d'efficacité, « *peu importe la méthode, il faut atteindre les objectifs* ». Il y aurait ainsi une « fracture » générationnelle entre animateurs/éducateur due évidemment au recul nécessaire que seule l'ancienneté est à même d'apporter et les expériences professionnelles des plus âgés. Cette fracture peut également être entretenue par une différence entre générations dans les représentations professionnelles moins consensuelles qu'elles ont du métier et dans les valeurs socles qui constituent l'EE. Nous discutons de ces enjeux plus loin avec la professionnalisation du secteur et l'intégration du « développement durable » dans le « corp de métier », qui ne veut pas forcément dire « cœur du métier ».

publique induit non seulement une requalification des objectifs et des finalités éducatives par les acteurs associatifs de l'EEDD, mais ces derniers sont aussi confrontés à une contraction temporelle imposée par le cahier des charges qui structure les actes et les moyens pédagogiques de l'EEDD de manière très concrète sur le terrain⁵⁰⁶. En effet, comme le souligne un rapport du GRAINE-Auvergne-Rhône-Alpes (GRAINE-ARA, 2018) « entre les années 2000 et 2010, on a vu se développer les termes "d'écoresponsabilité" et "d'écogestes" qui n'ont pas manqué de questionner les acteurs sur leur rôle et leurs postures éducatives » (GRAINE-ARA, 2018, p. 3). Et comme le constate le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE, auquel est affilié le GRAINE) : « devant l'urgence d'agir pour la planète, de plus en plus de pratiques s'orientent vers l'éducation pour l'environnement, celle qui favorise une démarche menant de la réflexion aux changements de comportements⁵⁰⁷ ». Ainsi les contraintes exercées⁵⁰⁸ sur les conditions spatio-temporelles d'exercice du métier de sensibilisation de la sphère associative d'EEDD amplifient la redéfinition des objectifs et finalités pédagogique de l'EEDD, revus qualitativement à la baisse tant dans la pratique que dans la raison d'être de cette dernière. À savoir, un curriculum éducatif passant de l'émancipation du citoyen à l'action citoyenne. Autrement dit, passer de la « participation citoyenne » à la « mobilisation citoyenne », pour user des termes officiels du milieu, implique une réduction de la dimension politique de l'engagement écocitoyen au profit d'une focalisation davantage comportementale. Pour Barthes et Alpe (2016), l'adoption des approches comportementalistes dans les pratiques de l'EEDD correspond à un « rétrécissement relatif du champ de l'éducation à l'environnement répondant à l'économisation du monde » (Barthes et Alpe, 2016, p. 141). Or, l'idée selon laquelle « ces postulats paraissent largement acceptés dans l'éducation au développement durable » (*ibid.*) peut et doit être, selon nous, précisée dans le cadre des associations d'éducation à l'environnement.

⁵⁰⁶ Dans le même entretien susmentionné, J-P. Salasse nous indique que le temps attribué par groupe scolaire aux éducations « dans la nature » (cf. les « sorties natures ») est passé en moyenne de 26 jours en 1975 à 3 jours en 2021 conduisant à « gaver les programmes ».

⁵⁰⁷ FRENE (2010) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁵⁰⁸ Parmi ces contraintes, rappelons aussi que les baisses de dotation ; la Loi NOTRe (2015) qui a impliqué une redéfinition des compétences territoriales ; ainsi que la fusion régionale en une Région Occitanie (2018) ont induit une mise en compétition des associations entre elles dans les appels à projet. Il faut être innovant, performant, aller vers l'avant, faire plus avec moins, gonfler les objectifs qui ne seront pas forcément atteints. Les associations fonctionnent avec des bénévoles impliquant un *turn over* important ; abstraction et aliénation sont traduites par des démissions ; arrêts maladies ; *burn-out* ; retraits de projet. Par exemple, comme en témoigne le bilan du Forum du Graine-MP (2016) : « Depuis plusieurs années déjà les associations d'EEDD alertent les pouvoirs publics sur le danger de la systématisation des appels à projets ou appels d'offre. Ces modes de financement mettent les associations en concurrence et les cantonnent dans un rôle de prestataire vis-à-vis des financeurs publics. Quand la raison nous appelle à unir nos efforts pour plus de coopération, la survie de nos structures et de leurs emplois passe par une concurrence exacerbée pour obtenir des financements publics ». Par ailleurs les acteurs de l'EEDD soulignent le « danger à concentrer les financements sur l'innovation permanente. En effet certains programmes ou actions ayant montré leur efficacité sur le terrain ont été abandonnés faute de solution de financement. Enfin les acteurs de la transition appellent à tenir compte de la diversité des fonctionnements et des temporalités » (Graine-MP, 2016, p. 20).

En effet, dans un entretien semi-directif effectué le 26 octobre 2021, J-P. Salasse indique, et ce de manière très directe, le « *changement de comportement* » c'est « *l'objectif du politique* », de la « *demande publique* », or « *le changement de comportement ne devrait pas être un objectif, c'est prétentieux, qui sommes-nous de savoir* ». Au contraire J-P. Salasse insiste sur le fait que l'objectif de l'éducation à l'environnement est de « *réenchanter* », « *d'amener à réfléchir, à argumenter, à s'intéresser* », et que cela implique des « *compétences* », un « *rapport au public* », où l'animateur doit savoir proposer une « *pédagogie de l'enthousiasme, de l'optimisme et de la convivialité*⁵⁰⁹ ». Il poursuit de manière plus imagée, en proposant que l'animateur-type de l'éducation environnementale devrait avoir un « *tempérament* » et pouvoir se « *mettre en scène* », susciter « *l'émulation* », comme un « *théâtre qui déborde* », comme une « *locomotive* ». Et selon lui, le changement de comportement n'est qu'un « *produit dérivé* », une « *finalité collatérale* » du travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement qui devrait être une « *éducation à la réalité locale* », c'est-à-dire à un « *regard sur la nature* » ; et non une éducation au changement de comportement *per se*.

Avec l'agenda du changement comportemental, J-P. Salasse aborde ensuite spontanément la question de l'évaluation de cet objectif, qui est également un prérequis de la « *commande publique* ». Or, précise-t-il, le « *changement de comportements n'est pas traçable* », on « *ne peut pas l'évaluer, le mesurer* ». Effectivement, et après réflexions, nous pensons qu'il peut être ardu d'évaluer et encore plus difficile d'imputer un changement de comportement et l'adoption « *d'écogestes* » suite à un acte de sensibilisation et d'engagement⁵¹⁰. Pour une évaluation sérieuse, il aurait été nécessaire de suivre chaque participant dans leur vie privée au quotidien et à partir de leur trajectoire de vie personnelle entrelacée dans des pratiques sociales (ce qui pose des questions logistiques évidentes mais qu'une ethnographie impliquant quelques personnes aurait cependant été intéressante à réaliser). Ou encore, comment se fier à des enquêtes déclaratives *ex-post* pour mesurer des comportements adoptés ou non, sans véritablement pouvoir isoler et discriminer les éléments de contexte social, discursif, événements de vie, politique et/ou médiatique ou autres catastrophes/controverses environnementales, qui auraient également pu être des déclencheurs ou « *déclics* » d'un engagement comportemental. C'est aussi pour ces raisons, issues des observations participantes, entretiens et témoignages, que nous avons décidé de reformuler et resituer la

⁵⁰⁹ Pour les lecteurs d'Illich, ces notions doivent interpellier (Illich I. (1973) *La convivialité*. Éditions du Seuil). Nous les abordons dans la section historique suivante de l'éducation à l'environnement avec les affiliations intellectuelles diverses.

⁵¹⁰ Après avoir éprouvé nous-mêmes une évaluation classique *ex-ante/ex-post* dans le cadre d'une expérimentation de la communication engageante dans 28 entreprises en Midi-Pyrénées, nous discutons des limites méthodologiques dans le chapitre 9.

problématique en amont, en interrogeant l'énoncé même la question originelle : « *pourquoi après 30 ans de sensibilisation d'EEDD, nos pratiques de sensibilisation ne changent-ils pas les comportements des publics ciblés ?* ».

Ces observations rejoignent directement la question posée par Isabelle Jeannin (2017) dans son rapport sur l'évolution des métiers de l'EEDD effectué avec l'URCPIE d'Auvergne-Rhône Alpes : « l'accompagnement aux changements a-t-il une place dans l'évolution des métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable ? ». Ou poser autrement : en « tant qu'éducateur·rices à l'environnement, quelle est la place des écogestes dans nos apprentissages, à quoi les relier ? Et par la transmission de recettes/méthodes/astuces pour pratiquer l'écologie individuelle, quelle vision de la société, du politique et de l'individu portons-nous ? » (De Bouver, 2020, p. 2). Au fond, quels rapports à la nature sont véhiculés dans les dispositifs communicationnels et de sensibilisation de l'EEDD ?

Avant d'y répondre, il nous semble opportun de faire un détour dans l'histoire récente de l'EEDD⁵¹¹ afin de comprendre ses racines, ses évolutions et ce afin de mieux saisir ses ressorts actuels. En d'autres termes, il s'agit de comprendre que c'est la « convergence des initiatives institutionnelles et des mobilisations sociales qui confèrent à l'éducation à l'environnement les formes multiples qu'on lui connaît aujourd'hui » (Toupet 2019, p. 32). En effet, comme tout champ d'action sociale, l'éducation à l'environnement a été « marquée au long de sa trajectoire par les grands courants sociétaux qui ont traversé les dernières décennies » (Sauvé, 2017, p. 113). Au côté des grandes « Déclarations » des instances et programmes internationaux de l'UNESCO, poursuit Sauvé (2017), « d'autres discours se sont articulés, plus ou moins différents et complémentaires, prenant racine dans une histoire plus ancienne ou se développant dans le terreau de mouvements sociaux contemporains ». À la recherche des fondements et sources - du « patrimoine pédagogique » de l'éducation à l'environnement - il importe donc « de considérer le large spectre des possibilités de déploiement de ce champ, tel qu'on peut l'observer à travers les différents discours et les pratiques associées, en particulier depuis le

⁵¹¹ Comme le fait remarquer Toupet (2019), il serait plus représentatif de parler « des éducations à l'environnement » plutôt qu'au singulier pour rendre justice aux diverses pratiques pédagogiques des acteurs d'EEDD. À ce titre les Québécois utilisent encore « Éducation Relative à l'Environnement » (comme ce fut également le cas un temps en France) pour rendre compte de cette multiplicité et d'origine critique. Dans cette thèse nous utiliserons cependant la notion « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » (EEDD) pour rester au plus proche de l'expression institutionnelle et associative et « des usages et des routines de langage présents en France pour désigner la pédagogie environnementale » (Toupet, 2019, p. 37). Nous sommes cependant conscients des enjeux liés à la notion « d'EEDD », car controversée, longuement débattue, et pas toujours acceptée selon l'affiliation didactique de l'éducateur qui, selon, se positionne sur une éducation à ; au sujet de ; par ; dans ; ou pour l'environnement (Girault et Fortin-Debart, 2006). Nous soulignons seulement ici que dès les origines associatives de l'EEDD dans les années 1970, lorsque le secteur s'organise, la sensibilisation porte d'une manière privilégiée sur la question des rapports de la société à la nature et non sur une « éducation au service du développement durable ».

début des années 70 » (Sauvé, 2017, p. 113). Et comme l'indique Vrignon (2014) dans son travail historique des mouvements écologistes (1960-1980), ces derniers « structurent le champ naissant de l'environnement, où, malgré un consensus de façade sur la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux, plusieurs tendances sont en concurrence pour imposer leur définition de la question et de la meilleure manière de la résoudre » (Vrignon, 2014, p. 48). En effet, si le « champ » de l'éducation à l'environnement a « ses friches fertiles et ses lisières fécondes. C'est aussi un terrain de contestation, de discussion, de résistance, de migration, de désertion » (Sauvé, 2017, p. 113). Et c'est bien ces multiples origines conceptuelles, d'affiliations hétérogènes et de définitions en concurrence d'un problème public, qu'il nous faut arpenter, pour appréhender et saisir la diversité des éducations à l'environnement. Il s'agit donc ici de situer les pratiques actuelles de l'EEDD dans leur épaisseur socio-historique pour mieux comprendre leur finalité et forme contemporaine face au nouveau référentiel de la « Transition Écologique ».

3.2 Dimensions historiques et axiologiques de l'EEDD

En France, l'EEDD, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est le fruit d'une histoire riche et tumultueuse⁵¹², qu'on pourra cependant tenter de délimiter en plusieurs étapes décisives de formalisation, et de dénominations successives, qui prend racine dans les années 1960-1970. Il y a alors la rencontre entre deux mouvements écologistes⁵¹³ avec des gammes de positionnements poreux⁵¹⁴ mais ayant des démarches distinctes : d'un côté les militants associatifs contestataires (« écologie politique ») et de l'autre, les naturalistes professionnels, amateurs et scientifiques organisés en sociétés savantes⁵¹⁵ (« écologie scientifique »). Cette convergence se fait à l'aune des enjeux politiques d'institutionnalisation et de la mise en agenda

⁵¹² Comme en témoigne Moscovici (1993) : « À l'époque où est apparu le mouvement dont nous parlons aujourd'hui, on employait les mots de nature, de terre ou de corps, on parlait de vivre et de survivre. À la faveur d'un changement de terminologie, les expressions dérivées du mot écologie ont pris le dessus. J'évoque à dessein cette contradiction du vocabulaire parce qu'elle fait écran à un retour en arrière et donne une impression d'unité, étrangère à tout commencement qui, par nature, est polymorphe et polyglotte. La perspective diffère, suivant que l'on descend des rivières vers le fleuve ou que l'on remonte du fleuve vers les rivières. Et faute de recul, il est presque trop tôt pour dresser le bilan des filiations intellectuelles du mouvement écologique en France [...] je n'ai pratiquement jamais cherché à retracer les origines du mouvement écologique, parce qu'il est difficile de trouver le ton juste pour décrire cette expérience hors du commun que nous avons faite de participer à ce big-bang social, à l'éclosion simultanée et désordonnée d'un courant d'idée et d'un courant de société » (Moscovici, 1993, pp. 15-16).

⁵¹³ Qualifier ces mouvements ou militants d'« écologistes » peut être anachronique comme le suggère Vrignon (2014), puisque dans les années 60 le terme n'était pas encore usité, que soit par les acteurs eux-mêmes ou les observateurs et les médias, et apparaîtra de manière plus massive dans les années 1970 en France. Il montre par ailleurs la traduction en France d'un écologisme américain plus précoce, qualifié outre-Atlantique et encore aujourd'hui de « *environmentalism* ». Nous renvoyons à Vrignon (2014) pour les lecteurs souhaitant approfondir ces contextes socio-culturels, politiques et internationaux de l'histoire des mouvements écologistes en France. Pour un article synthétique, voir Flipo (2017).

⁵¹⁴ Car « contrairement à l'idée reçue qui différencie clairement une démarche politique d'un côté et associative de l'autre, bon nombre de militants écologistes des années soixante-dix font leurs premières armes au sein des associations de protection de la nature à la fin des années soixante ». Ces dernières faisant « office de propédeutique au militantisme écologiste, en apportant à la fois une formation pratique (rapports aux médias, organisation et animation d'une réunion publique) et théorique en donnant les bases conceptuelles de l'écologie et de la crise écologique » (Vrignon, 2014, p. 91).

⁵¹⁵ Et dont certaines associations de protection de la nature remontent au 19^{ème} siècle en France (Matagne, 1999, 2003), mais comme le souligne Vrignon (2014) la plupart des associations environnementales françaises ont été créées entre 1960 et 1970. Et ces dernières « renouvellent le répertoire d'action traditionnel des sociétés savantes en adoptant des stratégies de pression sur les pouvoirs publics et de mobilisation des citoyens » (Vrignon, 2014, p. 88).

des crises environnementales de l'époque ayant un écho croissant dans « l'opinion publique⁵¹⁶ » avec la concrétisation du premier Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement en 1971. Ces crises et opinions sont marquées par une période historique particulièrement riche d'évènements « écologiques », illustrés notamment par : les grandes catastrophes et controverses écologiques (notamment les chocs pétroliers⁵¹⁷, les essais et centrales nucléaires, l'accroissement des nuisances environnementales : marées noires⁵¹⁸, pollutions de l'air, du sol et de l'eau, pluies acides, etc., voir par exemple Flipo, 2017), les premiers grands Sommets de la Terre onusiens (Stockholm, 1972 ; Belgrade, 1975 ; Tbilissi, 1977⁵¹⁹), ou encore la première photo complète de la « bille bleue » (mission Apollo 17 en 1972). À cela s'y ajoutent, l'écllosion du répertoire d'actions des associations naturalistes et écologistes (entre autres⁵²⁰ mais au-devant de la scène : la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature⁵²¹, 1968 ; les Amis de la Terre, 1970), l'engagement de la presse (les Journalistes pour la Nature et l'Écologie, 1969), la création de revues naturalistes et écologistes (*La Hulotte*, 1972 ; *La Gueule ouverte*, 1972 ; *Le Sauvage*, 1973) et les publications⁵²² des fondateurs de l'écologie politique française (de Jouvenel, Dorst, Ellul, Gorz, Illich, Moscovici⁵²³). L'historien Alexis Vrignon (2014) résume cette période comme le « tournant environnemental » pour qualifier ce moment de « redéfinition et de conceptualisation » de termes déjà anciens « enrichis de nouvelles réflexions », mais dont « il ne faut pas exagérer la cohérence ». En effet, loin d'être homogène, ce tournant « décisif mais tâtonnant, riche mais conflictuel » est plutôt caractérisé par un « processus balbutiant, fait de réflexions éparées, parfois à peine esquissées par des

⁵¹⁶ À l'instar de Champagne (1997), nous utilisons dorénavant les guillemets pour « opinion publique », car comme il l'indique, la « notion d'opinion est, en dépit des sondages qui prétendent la mesurer au point près, une notion plus politique que scientifique. Le contenu de la notion est très variable. L'opinion, ce peut être, selon ceux qui l'invoquent, la distribution majoritaire des réponses à une question par sondage. Mais ce peut être aussi ce dont les médias parlent ou se font l'écho, l'opinion étant alors dans ce cas l'opinion des journalistes » (Champagne, 1997, p. 80). Nous discutons de manière plus approfondie cette indéfinition (psychométrique) de « l'opinion publique » dans le chapitre 4.

⁵¹⁷ Qui deviendront les signaux des pics pétroliers (« *peak oil* ») et à l'origine, la raison d'être des mouvements « *bottom-up* » de la transition, portée notamment par Robert Hopkins et comme nous l'avons discuté dans le chapitre 1.

⁵¹⁸ L'expression « marée noire » est inventée suite au naufrage du Torrey Canyon en 1967, qui affecta les côtes bretonnes. Elle est suivie de six marées noires touchant la Bretagne à la fin des années 1970, dont celle de l'Amoco Cadiz (1978) qui est sans précédent. Selon Kernalleggen (2020) « l'impact cognitif de la marée noire est très fort. Elle marque pour beaucoup le début d'une prise de conscience environnementale, voire des problèmes liés au productivisme et à la société de consommation ». Ensemble, elles « jouent dès lors un rôle crucial dans l'histoire de l'écologie » (Kernalleggen, 2020, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). De la même manière l'expression dite de site « SEVESO » (sites industriels à hauts risques) provient de l'accident chimique proche de la commune de Seveso en Italie en 1976.

⁵¹⁹ Le « Séminaire international sur l'éducation relative à l'environnement » à Belgrade en 1975 et la « Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement » en 1977 à Tbilissi - étant deux évènements marqueurs de l'éducation à l'environnement, et souvent cités par les éducateurs eux-mêmes. Si c'est au Sommet de la Terre à Stockholm (1972) que la notion d'une « éducation relative à l'environnement » est officialisée, c'est à Tbilissi qu'elle sera officiellement définie.

⁵²⁰ Vrignon (2014) recense plus de deux cents associations de « protection de la nature ».

⁵²¹ Initialement la Société Nationale d'Acclimatation (1857), laquelle deviendra ensuite France-Nature-Environnement (FNE) en 1992.

⁵²² Pour des ouvrages outre-Atlantique de la même époque on pourra y ajouter les « classiques » qui ont inspiré les mouvements écologistes en premier lieu : *Printemps silencieux* (« *Silent spring* ») de Rachel Carson (1962), *Limite à la croissance* (« *Limits to Growth* ») de Meadows et al. (1972) plus connu aussi sous le nom de rapport Meadows ou du Club de Rome. Et puis les travaux de Leopold, Thoreau, Odum, Boulding et Commoner qui ont inspiré et inspirent encore la pensée écologique. Voir également Vrignon (2014) pour une analyse nuancée de cette influence américaine. Et pour Henry et Jollivet (1998) la « France n'est pas un pays où la sensibilité environnementale est des plus fortes, en dépit d'initiatives pionnières ou relativement précoces (loi sur l'eau de 1946, création des parcs nationaux en 1960), la France n'a pas joué un rôle pionnier, ni majeur dans ce domaine. Les problèmes d'environnement y ont longtemps été perçus d'abord comme des gadgets écologiques » (Henry et Jollivet, 1998, p. 7, cités par Boudes, 2008).

⁵²³ Voir également : Jacob, J. (1995) *Les sources de l'écologisme*. Paris, La Découverte.

acteurs au parcours divers et n'entretenant parfois pas de liens directs entre eux, qui concourent à redéfinir les relations de l'homme à la nature en leur donnant une importance nouvelle » (Vrignon, 2014, pp. 47-48). Cette époque est marquée par l'émergence de la « question naturelle » (Moscovici, 1968 ; Jacob, 2012) et est caractérisée depuis par une « polymérisation de l'écologie », telle qu'identifiée ensuite par Moscovici (1993). Et c'est « au cœur de la définition d'un nouveau problème public, [que] militants naturalistes et écologistes ont investi la pédagogie comme moyen d'action » (Jacqué, 2016, p. 13). Marie Jacqué (2016) montre en effet « comment les pratiques pédagogiques menées au nom de l'environnement dans les années 1970 sont en lien avec l'émergence et la structuration de ce tout nouvel enjeu social » et qui permet d'expliquer l'actualité des pratiques éducatives avec la « façon dont l'environnement est devenu un enjeu social, s'est institutionnalisé et a été intégré économiquement et idéologiquement » (*ibid.*). Mais comme nous allons le voir et le précise Vrignon (2014) « "l'environnement" des hauts-fonctionnaires ne correspond pas totalement à la "nature" des critiques hétérodoxes du progrès ou à "l'écologie" dont se réclament très tôt les militants » (Vrignon, 2014, p. 48). Et dont le « naturalisme subversif » de l'écologie moscovicienne illustre bien le propos.

Si Vrignon (2014) situe l'émergence de la « protection de la nature » dans un imbroglio de sociétés savantes, professionnelles et civiles dès les années 1860 en France, Ibinga (2018) plonge les racines de l'éducation à l'environnement dans les années 1930 avec les actions informelles (hors scolaires et de « plein air ») des associations d'éducation populaire et le scoutisme⁵²⁴ qui mettent avant la protection de la nature dans leurs supports d'animation⁵²⁵. Ces diverses activités peuvent être illustrées par des pratiques « allant de l'immersion totale en milieu naturel - dans le cadre de camping sauvage - à des sessions d'études et de découvertes, jusqu'à parfois l'approche scientifique du milieu » (GRAINE-MP, 2004, p. 11). Entre les années 1930 et 1950 se disputent les définitions de « l'environnement », de la « nature » et de « milieu » entre les sciences naturalistes (influencées pour beaucoup des études anglo-

⁵²⁴ Comme l'évoque également Vrignon (2014) avec la pratique du scoutisme du penseur écologiste Bernard Charbonneau (dans les années 1920 à 1950, avec notamment Jacques Ellul) et qui souligne combien cette « pratique peut d'abord apparaître comme une compensation à l'avancée de la société technicienne, qui se construit dans les années trente à la fois contre la nature et la liberté » pour Charbonneau et pour qui « le scoutisme recèle en son sein un potentiel révolutionnaire ». Charbonneau y « voit en effet dans cette pratique une manifestation "d'anarchisme concret" dont la nature constituerait le révélateur » et « envisage de jeter les bases d'une Fédération des Amis de la Nature » (Vrignon, 2014, pp.97-98).

⁵²⁵ Le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE) remonte encore plus loin : « c'est certainement dans le siècle des Lumières, qu'en France, naît l'éducation à l'environnement, avec Rousseau qui dans *L'Émile ou De l'éducation* évoque les trois maîtres de l'éducation que sont la nature, les hommes et les choses. C'est plus généralement dans l'histoire même de l'éducation populaire et dans le sillon des révolutions (1830, 1848, 1871...) que s'ancre l'histoire de l'éducation à l'environnement » (FRENE, 2010, en [ligne](#), consulté 25/04/22).

saxonnes, notamment avec la notion nord-américaine de « *wilderness*⁵²⁶ » défendue par John Muir) et les actions pré-pédagogiques « d'expériences de nature » et de valorisation du patrimoine naturel - cherchant à préserver les lieux dits « remarquables » ou « pittoresques ». Durant cette période, on cherche également à restaurer la « nature » suite aux saccages de la guerre et à protéger celle-ci des nouvelles nuisances générées par la « brutalité » de la reconstruction, de la réindustrialisation, la modernisation agricole, l'étalement urbain et l'aménagement territorial (AHPNE, 2013). Cependant comme le note Vrignon (2014), c'est aussi une période de « confluence » entre lanceurs d'alerte et quelques scientifiques qui s'engagent et militent publiquement, à l'instar de Roger Heim en France. Directeur du Muséum National d'histoire Naturelle⁵²⁷, mycologue reconnu et co-fondateur de l'actuelle Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 1948 à Fontainebleau, Heim publie en 1952 *Destruction ou protection de la nature* en défendant une perspective holistique de la nature, faite d'interdépendances entre culture-nature. Et cette posture ne s'arrête « pas à des analyses strictement scientifiques. La définition de la crise environnementale va en effet plus loin car les auteurs soulignent également la gravité de certains périls sociaux » (Vrignon, 2014, p. 83), voire moraux⁵²⁸. Dans les années 1960, avec la création des premiers parcs naturels nationaux⁵²⁹ et régionaux, c'est la naissance du métier « animateur nature », qui constitue les prémisses sinon une première étape d'institutionnalisation de l'acte pédagogique pour l'environnement avec les « sorties » et « découvertes » nature » comme activités « extra-scolaires ». Formalisant, au-delà d'une préservation de la nature, une optique et dynamique « d'éducation à et pour », et d'information du public sur l'environnement et les espaces dits « naturels ». Cette démarche protectionniste sera la prérogative des premiers « centres d'initiation à l'environnement » (ancêtres des CPIE) composés de naturalistes ; ces derniers ayant des relations plus « apaisées » avec l'administration publique. Ayant peu d'assises

⁵²⁶ Qui renvoie au préservationnisme, c'est-à-dire à la sanctuarisation de la nature, alors que le conservationnisme y inclut l'activité humaine. Pour une historiographie environnementale faite de tension entre ces deux courants, voir AHPNE (2013) et Larrère (2015). Et comme le notent Arnould et Glon (2006) la « *wilderness* fait partie de ces concepts nomades qui, comme aménagement, environnement, pollution, développement soutenable/durable, cheminement de la France vers le monde anglo-saxon, pour en revenir chargés d'une aura nouvelle et d'une signification souvent difficile à cerner » (Arnould et Glon, 2006, pp. 227-228).

⁵²⁷ L'AHPNE (2013) identifie également un rôle historique du Muséum dans la mise en agenda politique des questions environnementales dès le début du XX^{ème} siècle avec des scientifiques préoccupés et engagés pour la protection de la nature (et plus particulièrement les « naturalistes voyageurs »). Ils notent également en France l'organisation avec la Société nationale de la protection de la nature de la première conférence internationale sur la protection de la nature qui s'est tenue en 1913 et puis le premier Congrès mondial de la protection de la nature en 1920. Et en 1932 paru la première revue d'écologie *La Terre et la Vie*, « c'était la première revue francophone qui parlait d'écologie et qui comportait déjà des articles sur la protection de la nature » (AHPNE, 2013, p. 135).

⁵²⁸ Dans *Destruction ou protection de la nature* (1952), Roger Heim « consacre de longs passages à la disparition des espèces animales et végétales, qu'il considère comme le signe le plus évident des pulsions destructrices de l'homme. Ce type d'acte, écrit-il, "est, sur le plan philosophique et scientifique, aussi grave peut-être que le meurtre d'un homme et aussi irréparable que la lacération d'un tableau de Raphaël" [Heim, 1952, p. 53] » (Vrignon, 2014, p. 82).

⁵²⁹ Dont celui du Parc National des Pyrénées en 1967. Soit, plus d'un siècle après la création du parc national Yosemite aux États-Unis (1864). On notera cependant, pour nuancer, la création d'une « réserve artistique » de la forêt de Fontainebleau par décret impérial du 13 avril 1861, après le combat mené par des peintres paysagistes depuis les années 1830 contre la plantation en monoculture de résineux.

locales, il s'agit surtout pour le Ministère de s'appuyer sur ces réseaux naturalistes pour consolider et faire valoir la légitimité de son action (Jacqué, 2016).

Enfin dans les années 1970, « l'après mai 68⁵³⁰ », ces pratiques éducatives évoluent avec l'intérêt renouvelé d'une écologie plus politisée sous l'impulsion et le militantisme des associations - avec l'idée que la « nature n'est plus uniquement un support éducatif⁵³¹, mais qu'elle participe également à la construction d'une identité citoyenne » (Ibinga, 2018, p. 97). C'est le début du travail d'animation et de sensibilisation pour une conscientisation et responsabilité citoyenne face aux dégradations environnementales, qui visent une transformation écosociale et des rapports à la « nature ». En s'appuyant toujours sur, dans et par la nature - c'est le courant de « l'éducation par la nature » qui naît dans le sillage du Réseau École et Nature (REN). Pour le GRAINE-Midi Pyrénées (affilié au REN), cette perspective constitue pour eux la naissance d'une philosophie et d'une « éthique spécifique à l'éducation à l'environnement » qui se nourrit des « pédagogies nouvelles » cherchant à inventer d'autres rapports au savoir et à l'apprentissage. Mais « paradoxalement » comme le constate le GRAINE (2004), c'est au cours des « années 70, [que] s'élaborent les concepts de l'éducation à l'environnement, que l'on note après un bref engouement, une désaffectation⁵³² progressive du grand public pour les pratiques environnementales » (GRAINE, 2004, p. 11).

Suite à la création du premier Ministère de l'Environnement⁵³³ en 1971, le Gouvernement émet une première circulaire (n°77-100 du 29/08/1977) adressée aux recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissement et directeurs d'école, en définissant « environnement » comme étant : « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines⁵³⁴ ». Cette définition large peut illustrer l'approche écologique de l'époque, avec les dimensions holistiques et interactionnistes entre

⁵³⁰ À propos des mouvements de Mai 68, Moscovici (2002) suggère qu'ils « n'étaient pas des mouvements de révolution au sens de prendre le pouvoir, ni des mouvements purement sociaux. Il s'affirmait quelque chose de plus profond et de plus continu dans la culture et dans la réalité politique occidentale : pour moi, il s'agissait de mouvements que j'ai appelé naturalistes, c'est-à-dire qui ont tenté au cours des siècles de changer les rapports entre la culture et la nature » (Moscovici, 2002, p. 42). Autrement dit : des « mouvements d'ensauvagement » (Moscovici, 1974).

⁵³¹ En effet pour le GRAINE (2004) il « ne s'agira plus seulement d'utiliser la nature comme support éducatif, mais, en mettant sa connaissance et sa préservation au centre de la formation du jeune citoyen, de le sensibiliser à la notion de qualité de vie et aux menaces que font peser sur elle les diverses pollutions qui accompagnent le développement » (GRAINE, 2004, p. 11). On passe alors de la protection à la sensibilisation.

⁵³² Ce qui est corroboré par Jacques Theys (2013), la « période de fondation, depuis la création du ministère en 1971 jusqu'à la fin des années 1980, a marqué un temps où le public était peu intéressé. Les partis politiques ne s'investissaient pas beaucoup, les médias non plus » (Theys, 2013 cité in AHPNE, 2013, p. 149).

⁵³³ Et comme le suggère l'AHPNE (2013), un « déclic important de la constitution du ministère de l'Environnement en France fut l'Année européenne de la nature avec la Conférence internationale des 9-12 février 1970, qui aboutit alors à une déclaration comportant une trentaine de recommandations parmi lesquelles figurait la constitution, dans chaque État, d'un ministère de l'Environnement » (AHPNE, 2013, p. 136).

⁵³⁴ Définition qui proviendrait selon le Guide des ressources du GRAINE-Midi Pyrénées (2004) du colloque « Enseignement et Environnement » d'Aix en Provence de 1972, soit 5 ans plus tôt que la diffusion du circulaire.

les systèmes humain-nature⁵³⁵. Or, selon le GRAINE (2004) cette conception renvoie plutôt au courant environnementaliste qui prescrit une « gestion raisonnable et raisonnée de la nature, une approche sensible et rationnelle à la fois des problèmes d'environnement, et non pas sentimentale ou idéologique » (GRAINE, 2004, p. 10). L'un n'excluant pas l'autre, on pourrait toutefois y voir les prémisses des trois piliers - économique, environnemental et social - d'un « développement durable » sous forme embryonnaire. Avec cette circulaire et la « Charte de l'éducation à l'environnement » (1977), Ibinga (2018) les considère - en tant qu'ensemble - comme « texte fondateur pour les contenus et méthodes sur lesquels repose encore l'éducation à l'environnement » (*ibid.*) formelle en milieu scolaire⁵³⁶. En effet, pour le Réseau École Nature (FRENE, 2010), c'est durant cette période que les acteurs associatifs eux-mêmes passent de la notion de « nature » à celle « d'environnement » et de celle « d'animation » à celle « d'éducation ». « L'environnement » étant perçu par les éducateurs comme un objet d'étude, comme un « ensemble de problèmes à résoudre, comme un patrimoine à préserver ou encore comme un moyen éducatif ». En creux, s'installent ici les divergences et complémentarités entre les éducations « *au sujet de* », « *par et dans* » et « *pour* » l'environnement (voir Tableau 3, section 3.3). Le passage de « animation » à « éducation » démontre aussi un « nouvel intérêt pour la personne elle-même, qui n'est plus considérée comme un simple réceptacle de savoirs et savoir-faire au service de la protection de l'environnement, mais est en recherche de développement personnel », et cherche à s'y « épanouir » (FRENE, 2010, p.19). Dès 1980, les « années réseautages », une autre circulaire conjointe des Ministères de l'Éducation et de l'Environnement entre en vigueur et formalise ainsi officiellement les Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement (CPIE, initié en 1972⁵³⁷) axés sur « l'initiation à l'environnement » avec des contenus pédagogiques « naturalistes » et le Réseau École Nature (REN⁵³⁸, affiliation du GRAINE), axé sur la réflexion, la production, la publication d'outils s'inspirant des méthodes pédagogiques alternatives plus sensibles et sensorielles que naturalistes⁵³⁹. C'est en « s'appuyant sur ces deux "racines" : les associations de protection de la nature et les associations d'éducation populaire, mais aussi désormais sur des associations et

⁵³⁵ Cette vision globale est également approuvée par l'AHPNE (2013), laquelle suggère qu'elle est initiée dès 1945, et développée dans les « années 1964-1965 avec le Service de conservation de la nature de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'environnement (FFSPNE) et d'autres actions militantes » et notamment au travers de la Conférence sur la biosphère de l'UNESCO en 1968 qui « correspondait à une conception globale et unifiée de l'environnement » (AHPNE, 2013, p. 153).

⁵³⁶ Notamment avec la mise en place des classes « transplantées », c'est-à-dire dans les lieux de découvertes « dans la nature ».

⁵³⁷ Notons à ce propos que dès 1972, l'État crée une commission nationale des CPIE avec les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture, dont l'un des premiers et encore actif se situe à Bagnères de Bigorre (1974). Suite à cette commission, d'autres CPIE voient le jour en 1978, et se déploient en Midi-Pyrénées à partir de 1983. Le GRAINE-Midi Pyrénées naît quant à lui en 1992, et les premières assises régionales d'éducation à l'environnement s'y tiennent en 1997.

⁵³⁸ Devenu aujourd'hui le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE).

⁵³⁹ Les années 1980 sont marquées par les premières « malles pédagogiques "écologie" » (1981), première rencontre nationale du REN (1983), et plus largement le « développement d'approche multiples, sensorielles, artistiques, et la multiplication des associations intervenantes », et enfin, les « lois de décentralisation, les collectivités locales prennent en compte l'éducation à l'environnement » (GRAINE, 2004, pp. 12-13).

des structures spécialisées, [que] l'éducation à l'environnement est, depuis le début des années 1990, devenue "inévitabile" » (GRAINE, 2004, p. 11). Mais comme le note l'AHPNE (2013), le mot « nature » a complètement disparu dans les dénominations du Ministère en charge⁵⁴⁰ et dans les qualificatifs du métier d'éducation à l'environnement, et ce au détriment du fait que la préoccupation de la « nature » a beaucoup augmenté aujourd'hui (AHPNE, 2013, p. 153).

Au cours des années 1990, l'empreinte respective de l'écologie scientifique et politique s'estompe au profit d'une « recherche de reconnaissance institutionnelle » et « cède la place à des modes d'interventions basés sur la capacité d'expertise » (Jacqué, 2016, p. 15). Pour Chibret (1995), ce « changement de registre, de techniques de supports et des modalités d'intervention consacre l'affirmation d'un nouveau profil associatif, de nouveaux militants, de nouvelles compétences » (Chibret, 1995, cité par Jacqué, 2016). Face à cette institutionnalisation graduelle des enjeux et mouvements associatifs, Ibinga (2018) note « l'improbabilité qu'une rencontre pouvait avoir lieu entre les questions environnementales et le système éducatif, alors que le monde militant et le monde scientifique se présentaient quasiment comme les seuls remparts, capables de s'approprier le traitement des questions liées à la protection de l'environnement dans la société, à cette période de son histoire » (Ibinga, 2018, p.100). On peut y voir la double capacité du système à internaliser les contestations et à s'appuyer sur les dynamiques sociales et associatives déjà présentes pour mieux les canaliser⁵⁴¹. Weisbein (2022) parle à cet égard d'un « grand retournement » pour rendre compte du passage d'une « activité sociale critique » de l'écologie politique (naît d'une critique de la raison scientifico-technique) vers une « activité régulatrice par l'État » au travers de la « captation bureaucratique de l'environnement par une ingénierie technicienne » (Weisbein, 2022, pp. 176-177). Cette orientation technicienne de l'action publique est discutée par Lascoumes (1994) avec la notion « d'éco-pouvoir ». Mais avec cette nouvelle reconnaissance en tant « qu'expertise », les associations éducatives sont plus attractives et acquièrent une légitimité non seulement devant les pouvoirs publics mais aussi pour les populations avec une nette augmentation du nombre d'adhérents. Comme le résume Ibinga (2018), ces « associations ont désormais pignon sur rue » (Ibinga, 2018, p.102) et sont progressivement considérées comme ayant ce « rôle

⁵⁴⁰ Pour Nicole d'Almeida (2005) cette évolution lexicale de la « nature » à « environnement » est signifiante car « révélatrice des enjeux », notamment si on considère que la « priorité lexicale peut être conçue comme une priorité politique » (D'Almeida, 2005, p. 17). Dans le champ de l'éducation à l'environnement, Aurélie Zwang (2022) note que ce nouvel « horizon conduit à une mise à distance de la nature et des pratiques éducatives de la nature » (Zwang, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22).

⁵⁴¹ Comme l'écrit Nicole D'Almeida (2005), la « capacité d'ébranlement des logiques économiques et publiques qui marquait la préoccupation environnementale il y a trente ans [1970] s'estompe, faisant ainsi reculer la conflictualité et la polémique [...] en la canalisant, en la formatant, en lui donnant un cadre unifiant voire pacifiant » (D'Almeida, 2005, p. 19), dans celui de « environnement », et ensuite dans la « promesse magique de réconciliation » du « développement durable ».

pivot essentiel » dont parle Lascoumes (1999). C'est-à-dire, un rôle d'intermédiation entre gouvernant et gouvernés, de traduction entre pouvoir politique et groupes sociaux ciblés, dans la mise en œuvre des politiques et actions environnementales. Ce statut se renforce notamment dans les années 2000 dans le cadre du déploiement transversal du « développement durable » (DD). Provenant de la sphère économique, le DD devient une « nouvelle affaire d'État » (Lascoumes *et al.*, 2014) et propose une approche plus gestionnaire qu'écologique dans la prise en charge des enjeux environnementaux et dans la mise en œuvre des actions publiques de protection des espaces naturels (Vivien, 2005 ; Jacqué, 2016), accentuant ainsi le rôle d'expertise des associations⁵⁴² dans une éducation « au service » du DD (une éducation *au développement durable*, EDD). En effet selon le GRAINE (2004) lui-même, le « concept de développement durable amènera à termes à repenser l'éducation à l'environnement, en contraignant l'éducateur à évaluer l'impact de son action pédagogique en terme "d'efficacité environnementale". Ce concept lui demandera d'autre part d'harmoniser son discours pédagogique avec le fonctionnement de sa structure ». Cette « cohérence est sûrement un des axes majeurs de réflexions et des orientations à venir, en plus de la mise en place de politiques publiques correspondantes » (GRAINE, 2004, p. 12).

Pour accompagner ces politiques publiques de la « durabilité », les associations sont sollicitées comme « prestataires pour remplir des missions d'expertise, d'aménagement et d'éducation » (Jacqué, 2016, p.16) et viennent tisser davantage de liens socio-professionnels avec les administrations publiques décentralisées et collectivités locales. Des relations notamment personnelles se forment avec les agents administratifs, élus et gestionnaires locaux en charge des dossiers d'éducation et d'environnement (proximités constatées également sur nos terrains). Ainsi, l'éducation à l'environnement « représente au cours de cette période un projet moral commun aux milieux associatifs et aux collectivités donnant sens et légitimité à cette intégration gestionnaire des enjeux environnementaux » (*ibid.*). Et au travers de ces phases successives d'institutionnalisation, Jacqué (2016) y voit la formation d'une « spécialisation associative », avec des nouvelles compétences gestionnaire et professionnelle, à même de « donner une réalité mais aussi un contenu à la déclinaison locale des politiques » environnementales. Étant très fortement diplômés, les éducateurs à l'environnement de cette « nouvelle génération »

⁵⁴² À cet égard Zwang (2022) note que l'éducation *au développement durable* « est désormais appréhendée par la rationalité et la gestion de l'environnement, en mettant à distance des approches sensibles et naturalistes, souvent qualifiées oralement d'attention aux "petites fleurs" et aux "petits oiseaux" ». En d'autres termes, « dans l'éducation au développement durable des textes officiels français, la nature n'est ni pensée pour elle-même ni en tant qu'agent éducatif » (Zwang, 2022). En somme, elle constate l'évolution d'une éducation à l'environnement *avec* la nature à une « éducation à la gestion de la nature » (*ibid.*).

entretiennent un rapport plus scolaire avec l'écologie, plutôt que politique et scientifique. Autrement dit, cet engagement « militant » qui se traduit dorénavant en activité professionnelle, comprend particulièrement la « conception d'outils et d'activités pédagogiques, la réalisation d'études, d'expertises » ayant en commun des « solutions gestionnaires » et « ludiques ». Ce faisant, les « éducateurs à l'environnement ont transformé l'approche scientifique de la nature qui prédominait dans les associations naturalistes au profit d'une compréhension des enjeux de gestion de l'environnement » (*ibid.*, p. 17). En parallèle de cette approche gestionnaire de la nature, Jacqué (2016) suggère également que se tient, dans une relation sensorielle à la nature, un « discours sur la valeur de l'individu, en tant qu'être moral, moralité qui prend corps dans ce lien sensible [avec la nature], en opposition aux logiques d'individualisation des modes de vie et de massification des modes de consommation » (*ibid.*, p. 18). On voit ici poindre l'ébauche d'un discours de la « morale écologique » à teneur anthropologique (questionnant les rapports à la nature et à Autrui) qui cherche à contrer l'individualisme naissant. Or, comme nous l'avons vu (chapitre 2), ce discours moral sera ensuite récupéré par les logiques sociétales d'individualisation elles-mêmes, la traduisant en principes de responsabilisation individuelle dans la figure « écocitoyenne » à éduquer. C'est ce qu'Aspe et Jacqué (2015) nomment le « paradoxe de l'écocitoyenneté », étant donné que la « formation de l'écocitoyen ne relève plus d'une pratique pédagogique associée à un projet politique ou moral, mais d'un processus de socialisation, d'intériorisation de normes à même de développer des comportements adéquats aux formes dominantes de prise en charge de l'environnement » (Jacqué, 2016, p.19). Et comme l'acquiesce le GRAINE (2004), « au début critique et essentiellement passive, elle [l'EEDD] vise aujourd'hui à transformer les comportements dans une démarche active où chacun apprend à évaluer les responsabilités individuelles et collectives » (GRAINE, 2004, p. 12). Or, le principal problème de cette éducation reste peut-être les « balises normatives qui lui sont imposées par les autorités » (Ghouati, 2016, p. 34) au nom du DD.

Enfin, au cours des années 2000, les réseaux d'associations de l'EEDD sont mis à mal par des coupures budgétaires qui résultent en une stagnation dans le nombre de postes associatifs. Comme en témoigne le FRENE (2010) : le « monde associatif, par ailleurs mis en péril par la baisse des aides publiques qui lui sont attribuées, doit ainsi apprendre à agir avec des autorités publiques qui se sont appropriées une partie de sa culture ». Et « le recours à la commande publique au moyen d'appels d'offres dans le domaine de l'éducation à l'environnement augmente alors que les conventions de partenariats entre associations et collectivités locales

diminuent⁵⁴³ ». Au vu de ce constat interne, on pourrait y voir un affaiblissement de la capacité des acteurs associatifs à influencer la définition et la construction de l'enjeu écologique et du *curriculum* pédagogique. En comparaison avec ces débuts contestataires, et ces expertises pédagogiques, nous constatons que les rapports entre administration publique et associations ont changé, et cela explique la quête et les stratégies de légitimation observées sur nos terrains (que nous traitons plus bas). Mais comme le fait remarquer Jacqué (2016), cette acculturation à une écologie plus institutionnelle et professionnelle s'exprime aussi dans la dernière génération qui a investi le métier d'éducateur à l'environnement au « nom d'un rapport non pas militant mais professionnel à l'environnement », comme un « débouché parmi d'autres⁵⁴⁴ ». Considérée comme des « éco-conseillers » plutôt « qu'animateurs », cette génération va surtout valoriser la dimension technique du métier. Cette tendance est accentuée par la normalisation (lois, réglementations, normes, etc.) et l'économisation (place du secteur privé) dans les politiques environnementales qui entraînent une dévalorisation des compétences pédagogiques au cœur du métier EEDD au profit des aspects techniques et réglementaires. Or, « on reste aujourd'hui » comme le résume Jacqué « dans une éducation à l'environnement très moraliste, dominée par les "dogmes" de l'ADEME⁵⁴⁵ [...] traitement de l'eau, des déchets, électrification de l'économie : les jeunes apprennent la pensée gestionnaire et les idéologies de l'écocitoyenneté et du développement durable⁵⁴⁶ ». Cette pensée s'illustre, par exemple, par l'essor des « éco-délégués » dans les classes du collège au lycée (devenu obligatoire depuis les circulaires de 2019 et 2020⁵⁴⁷) - considérés comme de véritables « pivots du développement durable dans les établissements » selon le Ministère de l'éducation. En effet, pour ce dernier, être « éco-délégué » revient à : « **Être un élève respectueux de l'environnement** et montrer l'exemple » ; « **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.)⁵⁴⁸ ». Pour le GRAINE (2004), l'écocitoyenneté constitue un « champ de préoccupation transversal à tous les thèmes, dans la mesure où l'éducation à

⁵⁴³ « Histoire de l'éducation à l'environnement » (FRENE, 2010, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁵⁴⁴ Ce que confirment nos entretiens avec deux directeurs et un président d'associations d'EEDD, GRAINE et CPIE. Par exemple dans l'entretien-semi-directif (octobre, 2021), J-P. Salasse (Président GRAINE-Occitanie) souligne « *le plaisir et la passion de l'éducation* » qui a conduit sa génération à s'engager dans l'EE, alors que pour la « *nouvelle génération* » d'éducateurs « *c'est d'abord un métier* », pour eux « *peu importe la méthode, il faut atteindre les objectifs* », il y a une forme « *d'impatience* » et « *d'attente de résultats* » dans cette « *nouvelle génération* ». Or, selon lui, nous devrions « *réfléchir au rôle qu'on doit jouer* » et « *interroger la complexité du réel* ».

⁵⁴⁵ Créée en 1990, le gouvernement français fusionne en un seul établissement : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (aujourd'hui Agence de la Transition Écologique, depuis 2020), regroupant trois domaines d'intervention de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME, 1982), l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED, 1975) et l'Agence pour la qualité de l'air (AQA, 1980).

⁵⁴⁶ Entretien avec Marie Jacqué de B. Leclerc dans *Libération* du 16 mai 2022, en [ligne](#) (dernière consultation 23/05/22).

⁵⁴⁷ Circulaires n° 2019-121 du 27-8-2019 intitulée « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable » et du 24-9-2020 nommée « Renforcement de l'éducation au développement durable ». Notons que les termes « environnement », « nature » et « écologie » sont absents, et que seule la notion de DD prévaut ici. Voir en [ligne](#), site du Ministère de l'Éducation (dernière consultation 23/05/22).

⁵⁴⁸ Selon le site du Ministère de l'Éducation en [ligne](#), visité le 17 mai 2022 et souligné dans le texte originel : « Des élèves éco-délégués pour agir en faveur du développement durable ».

l'environnement vise de plus en plus à développer les principes et les pratiques de la démocratie participative. Concrètement, il s'agit d'inciter les individus à se familiariser avec les mécanismes de décisions sur des sujets liés à leur environnement ». Or, « impliquer et faire réfléchir le citoyen à l'impact sur l'environnement de *ses actes au quotidien*, tel est, et sera de *plus en plus*, la *finalité* de l'éducation vers un *développement durable* » (GRAINE, 2004, p. 22, nous soulignons). Entre participation et mobilisation (éco)citoyenne, l'on dénote là une évolution et une requalification des finalités de l'éducation à l'environnement, vers les changements de comportements, qu'entraîne l'intégration du « développement durable » dans le cœur de métier. Et comme nous le discutons plus bas, ce saut sémantique accompagné d'un bond praxéologique, ne s'est pas effectué sans heurts, et constitue encore un terrain de conflictualités, d'affrontements et de négociations au sein des associations, et entre associations et administrations publiques.

En effet, d'un point de vue didactique comme le rapporte Jean-Marc Lange (2015), Simonneaux (2011) identifie quatre différentes stratégies déployées par les acteurs associatifs face à une éducation strictement dévolue au développement durable : i) une modalité historique/doctrinale ; ii) une modalité problématisante ; iii) une modalité critique ; et iv) une modalité praxéologique. Parmi celles-ci, Simonneaux (2011) voit dans la modalité critique, un stade incontournable pour permettre l'émergence d'une EDD forte, c'est-à-dire non dévoyée dans des pratiques de « bons gestes », et ce, en cohérence avec une « lecture habermassienne de l'agir humain » (Lange, 2015). Mais ce que l'on constate, c'est que de ces différentes postures découlent une multiplicité de programmes d'action qui diffèrent selon que l'on situe l'origine du problème au niveau de l'individu (comportement), au niveau sociétal ou bien au niveau des interactions sociales au sein d'un groupe ou d'une communauté (Ghouati, 2016, p. 19).

Et comme le résume Ghouati (2016), si l'éducation à l'environnement a « toujours eu pour but de contribuer par la voie socioéducative à la réflexion et à la résolution de la "crise écologique" [...] ses réflexions et ses actions restent largement influencées par le sens attribué à l'expression "crise écologique" » (Ghouati, 2016, p.19). Elle renvoie à la construction d'une représentation d'un problème public, que nous avons discuté en nous appuyant sur Muller (2018), et qui implique une manière privilégiée d'y répondre. Selon Rooney et Larochelle (1998), les types d'éducation à l'environnement peuvent se structurer selon trois axes principaux selon le sens donné à la « crise écologique » : i) une crise de comportements mal adaptés ; ii) une crise de société et, enfin, iii) une crise écologique conçue comme construction sociale largement

déterminée par l'appartenance communautaire (Rooney et Larochelle, 1998, cités par Ghouati, 2016). Puisant dans « une psychologie sociale constructiviste, l'approche qui sous-tend les travaux du troisième axe invite à repenser l'agir des personnes comme des conduites situées, c'est-à-dire comme des conduites de construction de sens en lien avec la participation, voire l'appartenance, à un groupe » (Rooney et Larochelle, 1998, p. 175).

Or cette multiplicité, ne constituant pas forcément un obstacle théorique ou pédagogique, peut correspondre à différents niveaux d'intervention. La pluralité des courants pédagogiques opérationnels dans le champ de l'ERE témoigne de « visions et de façons d'éduquer à la relation à l'environnement. Une telle diversité de courants complémentaires, loin d'être problématique, contribue à la richesse du domaine de l'éducation relative à l'environnement ; elle doit être reconnue, préservée et valorisée » (Sauvé, 2004, p. 3). Des courants et pratiques de l'éducation à l'environnement que nous nous appliquons à éclairer dans la section suivante.

3.3 Courants d'éducation à l'environnement

Comme nous l'avons évoqué, si les contenus éducatifs des CPIE ont dès le début des « connotations naturalistes » (Lascoumes, 1994), le REN se distingue par ses origines dans l'éducation populaire et les pédagogies alternatives et a l'ambition de constituer une « éducation à l'environnement de qualité » (GRAINE, 2010) avec une assise nationale de réseaux départementaux. Il se démarque davantage axiologiquement, en se référant à des penseurs de l'apprentissage et de l'écologie politique comme Freinet, Montessori, Gorz et Illich. Le projet éducatif étant plus politisé, le REN souhaite ainsi donner à « l'éducation à l'environnement une portée utopiste de transformation sociale ». En effet, comme le note Jacqué (2016) « l'éducation à l'environnement s'est ainsi construite dans un double rapport à l'écologie : politique et scientifique » (Jacqué, 2016, p. 13). Pour comprendre comment s'exprime cette double racine de l'éducation à l'environnement aujourd'hui, il nous semble important de convoquer les premiers travaux théoriques et les états des lieux du secteur associatif.

Les travaux pionniers de Lucie Sauvé, et reconnus comme tels dans la recherche francophone sur l'éducation relative à l'environnement (ERE), s'attachent à assoir celle-ci dans la perspective de l'éducation « totale » de Legendre (1981) en sciences de l'éducation au

Québec⁵⁴⁹. Et dans laquelle « l'éducation doit s'inscrire quotidiennement dans le changement [...] et accroître sa présence active dans la société. L'éducation doit devenir le carrefour de réflexion et de planification d'un monde nouveau » (Legendre, 1981, cité par Sauvé, 1997, p.103). Dans cette visée « totale », l'ERE est clairement engagée en faveur d'une éducation pour le changement sociétal et qu'on ne saurait réduire à de simples prescriptions de conduites et pratiques « écocitoyennes » à adopter. Toutefois les notions d'agir et d'engagement ne sont pas pour autant absentes dans la définition de l'ERE que propose ensuite Sauvé (1997) :

« L'éducation relative à l'environnement est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leur relation avec *l'environnement*. Ce processus permanent a pour objectif global de développer chez la personne et le groupe social auquel elle se rattache, un savoir-être qui favorise l'optimisation de leur *relation au milieu de vie*, de même qu'un *savoir et un vouloir-agir* qui permettent de *s'engager dans des actions* de nature à préserver, à restaurer ou à améliorer la qualité du patrimoine commun nécessaire à la vie et à la qualité de vie » (Sauvé, 1997, p.261, nous soulignons).

En effet, si les objectifs de « savoir et vouloir-agir » et « s'engager dans des actions » ne sont pas explicitement précisés et peuvent ainsi être ouverts à interprétation, nous pensons qu'ils doivent l'être à l'aune de l'objectif total susmentionné et à l'horizon de vers quoi ces agir sont orientés, à savoir le « patrimoine commun », renvoyant aux termes de « milieu de vie » et « environnement ». Ce dernier est défini dans ses publications postérieures (Sauvé, 2009, 2018), faisant référence à « *Oikos*, notre maison de vie partagée » et dans laquelle « se forment notre identité et nos rapports d'altérité, et [qui] nous définit en même temps que nous la transformons⁵⁵⁰ » (*passim*). La notion « d'environnement » est ainsi comprise comme une « réalité interactionnelle » avec laquelle se développe une « identité environnementale » (Clayton, 2003) en relation à l'altérité⁵⁵¹ et ces savoirs être et agir. C'est-à-dire, des savoirs expérientiels, dépassant par-là la dichotomie culture/nature d'un environnement extérieur à préserver (et renvoie au principe hologrammique de Morin⁵⁵²). En outre, l'engagement de l'ERE dans le champ de la « chose publique » se manifeste par l'incorporation de l'écocitoyenneté à laquelle l'ERE est investie - notamment à travers les notions

⁵⁴⁹ L'Éducation Relative à l'Environnement ayant encore un fort ancrage au Québec notamment avec les travaux en Sciences de l'Éducation de Lucie Sauvé, Carine Villemagne, Renald Legendre et Barbara Bader (pour ne citer qu'elles et ils), nous nous appuyons dans cette section sur le travail de Mélanie Champoux (2021) traitant de ses dimensions historiques et axiologiques.

⁵⁵⁰ « L'environnement nous forme, nous déforme et nous transforme, au moins autant que nous le formons, le déformons, le transformons. Dans cette latitude de réciprocité acceptée ou refusée se joue notre rapport au monde » (Cottureau, 1999, pp. 11-12, citée par Sauvé, 2009).

⁵⁵¹ Ou comme l'écrit Lucie Sauvé (2002), la « trame de l'environnement est celle du réseau de la vie elle-même, à la jonction entre nature et culture ; l'environnement est le creuset où se forment notre identité, nos relations d'altérité, notre "être-au-monde" » (Sauvé, 2002, p. 1).

⁵⁵² Et selon Pascal Galvani (2022), « dans les sociétés occidentales modernes cette dimension [*Oikos*] a été refoulée comme un inconscient culturel et commence seulement à émerger avec l'écologie », notamment avec les « influences physiques, climatiques, et des interactions physico-corporelles qui mettent en forme la personne » (Galvani, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

« d'empowerment », de « justice sociale », de « pouvoir-agir » (Sauvé *et al.*, 2017) et élargit donc la notion d'environnement à une dimension politique (Sauvé, 2019). Ainsi, si la définition princeps de l'ERE renvoie effectivement à des éléments praxéologiques, de l'agir environnemental visant le changement sociétal, ceux-ci sont reliés aux termes d'environnement, d'identité et d'altérité et ne peuvent en être détachés, au risque d'en saper ses fondements interactionnistes, phénoménologique et collectif. Par ailleurs, et en cohérence avec ces soubassements ontologique de l'agir, Sauvé (2005) propose d'arrimer l'ERE à une « épistémologie environnementale » se préoccupant de « déconstruire les réalités socio-environnementales, en vue de mieux en analyser les composantes (en questionnant les évidences, les idées reçues, les hypothèses, les valeurs sous-jacentes, les rapports de pouvoir) pour enfin reconstruire une réalité jugée plus appropriée en ce qui concerne le réseau des relations personnes-société-environnement » (Sauvé, 2005, p. 23). Cette perspective permet d'ouvrir une dernière facette de l'ERE, à savoir le développement d'une pensée réflexive et des compétences (auto-)critiques. Celles-ci peuvent être entrevues dans les objectifs de l'ERE que Sauvé (1997, pp.81-85) formalise en termes de compétences visées et que nous résumons de la manière suivante, gardant en tête que ces principaux objectifs sont interdépendants :

« Prendre conscience du réseau de relations personnes-société-environnement, notamment par la reconnaissance de l'inextricabilité des dynamiques sociales et environnementales » ;

« Clarifier ses valeurs en regard du réseau des relations personnes-société-environnement et, éventuellement, les remettre en question » ;

« Savoir problématiser des enjeux socioécologiques et développer des habiletés pour agir afin de contribuer à leur résolution » ;

« Acquérir une expérience dans la participation active individuelle ou collective à des projets d'action visant à résoudre des problématiques socioécologiques et à mieux gérer notre relation avec l'environnement ».

En outre, Sauvé (1994, 1997) présente une typologie de catégories d'éducation à l'environnement proposée par A. M. Lucas (1980-1981) et utilisée par Yves Girault et Cécile Fortin-Debart (2006), dans leur « État des lieux et des perspectives en matière d'éducation relative à l'environnement à l'échelle nationale », telle qu'exposée en suivant (Girault et Fortin-Debart, 2006, p. 4) :

i) **L'éducation au sujet de l'environnement** : « axée sur le contenu : il s'agit de l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement et des habilités requises pour acquérir ces connaissances. L'environnement est objet d'apprentissage » ;

ii) **L'éducation pour l'environnement** : « où l'on apprend à résoudre et à prévenir les problèmes environnementaux, de même qu'à gérer les ressources collectives. L'environnement devient un but » ;

iii) **L'éducation dans l'environnement** : « qui correspond à une stratégie pédagogique : il s'agit d'apprendre au contact de l'environnement, soit par le milieu extérieur à l'école ou par le contexte biophysique ou social dans lequel on vit ».

Girault et Fortin-Debart (2006) notent que cette dernière forme d'éducation (éduquer *dans* l'environnement) peut s'apparenter à une éducation *au sujet* de l'environnement mise en œuvre *dans* l'environnement. Pour distinguer ces deux catégories (éducations *dans* vs *au sujet de* l'environnement), Girault et Fortin-Debart (2006) font appel à la typologie⁵⁵³ de Robottom et Hart (1993), qui parlent d'une approche interprétative pour décrire une éducation *dans* l'environnement, puisqu'il s'agit bien ici d'apprendre au contact de l'environnement. Mais l'objectif « visé n'est pas celui d'acquérir des connaissances (éducation au sujet de l'environnement), ni de changer des comportements ou des pratiques sociales (éducation pour l'environnement) mais bien davantage de créer un lien entre la personne et son environnement et de développer des valeurs, une empathie, une envie de s'engager » (Girault et Fortin-Debart, 2006, p. 5).

Type d'éducation à l'environnement	Courant épistémologique	Objectifs
<i>Au sujet de l'environnement</i>	Cognitiviste	Acquérir des connaissances
<i>Par et dans l'environnement</i>	Approche interprétative Phénoménologique	Construire un lien d'appartenance à la nature (identité et valeurs écologiques)
<i>Pour l'environnement</i>	Positiviste	Le changement de comportements <i>individuels</i>
	Critique sociale	Transformer les pratiques <i>collectives</i>

Tableau 3 - Typologie d'éducation à l'environnement (d'après Sauvé, 1994, 1997 ; Girault et Fortin-Debart, 2006, p. 5)

⁵⁵³ Voir : Robottom, I. et Hart, P. (1993) *Research in environmental education*. Deaking : Deaking University Press.

Dans cette typologie des « éducations à » on peut globalement entrevoir deux courants opposés avec des finalités divergentes, distingués par Robottom et Hart (1993) : i) une « approche positiviste où il s'agit de faire adopter les comportements et les gestes qui semblent les plus favorables à l'environnement et qui sont dictés par les experts et les politiques » ; ii) le « courant de la critique sociale qui invite les apprenants à faire leurs propres choix sociaux à partir d'investigations menées par rapport à des problèmes qui les concernent directement. Il s'agit ici de s'interroger collectivement sur les pratiques sociales que l'on cherche éventuellement à faire évoluer ou transformer » (Girault et Fortin-Debart, 2006, pp. 4-5).

Toutefois, au vu de l'hétérogénéité des pratiques éducatives réelles sur le terrain, ces derniers précisent qu'il convient de considérer cette typologie « comme un outil permettant d'analyser une situation et non comme le reflet exact de la réalité » (Girault et Fortin-Debart, 2006, p. 4). Si cette première typologie tri-dimensionnelle est utile pour saisir les trois orientations fondatrices et majeures de l'éducation à l'environnement auxquelles les pratiques éducatives peuvent encore être rattachées, l'évolution et la diversification des pratiques aujourd'hui appelle un éclairage plus précis. Pour un panorama plus large qui rend compte du spectre divers des courants de l'éducation à l'environnement, Lucie Sauvé (2017, pp. 114-122) propose une typologie de 16 courants, allant des plus « classiques » aux plus récents, c'est-à-dire : 1) Naturaliste, 2) Conservationniste, 3) Résolutive, 4) Systémique, 5) Scientifique, 6) Mésologique, 7) Moral/éthique, 8) Holistique, 9) Ethnographique, 10) Écoformation, 11) Biorégionaliste, 12) Praxique, 13) Critique sociale, 14) Féministe, 15) Durabilité/soutenabilité, et enfin 16) écocitoyenneté (voir Annexe 2, pour une description complète de chaque courant et leurs pratiques éducatives).

Ces différents courants et pratiques d'éducation à l'environnement, illustrent d'une part la richesse et la diversité des affiliations possibles de l'EEDD aujourd'hui. Et d'autre part, cette typologisation des courants de l'éducation à l'environnement permet de rendre compte des façons particulières et complémentaires de concevoir l'action éducative et de mettre en lumière les systèmes de valeurs et représentations les sous-tendant, et les conceptions de « nature » sous-jacentes qu'ils véhiculent. Pour Sauvé (2017), une telle « systématisation peut servir de grille d'analyse des discours et des initiatives dans le domaine » (Sauvé, 2017, p. 113) et permet, selon nous, de pouvoir mieux préciser les discours de sensibilisation dans le cadre de la « Transition Écologique » en lien notamment avec l'agenda politique du changement comportemental (chapitre 2). Ainsi la question de l'agir environnemental comme objectif de

l'EE doit être saisie dans son articulation avec une prise de conscience des liens inextricables avec le social, comme expérience participative active, une compétence de problématisation des enjeux socioécologiques et une compétence réflexive sur ses propres valeurs vis-à-vis de ceux-ci. S'il s'agit bien d'agir, il s'agit surtout de choisir la manière de le faire, de manière délibérée et critique. Autrement dit, ce sont ces compétences critiques « couplées à une clarification du système de valeurs, qui permettent à la personne d'articuler prise de conscience et compréhension du monde à un engagement lucide, autonome et authentique dans la transformation des réalités » (Champoux, 2021, p.47). Et c'est bien sur ces éléments que diverge l'éducation à l'environnement avec les perspectives éducatives dites « libérale⁵⁵⁴ » (Walter, 2009), rationnelle (Bertrand et Valois, 1999, cités par Champoux, 2021) ou béhavioriste promouvant le changement de comportement seulement individuel sans ce socle fondateur réflexif et critique. En effet, pour Barthes et Alpe (2016) la « modification vers la centration individuelle agit comme une pression à l'inférence » et « inhibe les raisonnements systémiques sur le monde qui nous entoure et ses enjeux multiples » (Barthes et Alpe, 2016, 141). Par exemple, concernant le « développement durable », la « pression à l'inférence résumée par "il faut agir individuellement pour sauver la planète" occulte la complexité de la notion et freine l'acquisition d'un savoir complexe » (*ibid.*, p. 158). Ainsi une démarche d'éducation au « service » du développement durable ayant pour focale le changement de comportement individuel ne « permet pas de répondre aux objectifs d'une éducation citoyenne à visée délibératrice ou à visée émancipatrice critique » (*ibid.*, p. 169). À savoir, une éducation critique qui « devrait engager les apprenants dans la prise de conscience des jeux de pouvoir et des influences idéologiques qui orientent nos manières de voir le monde et notre rapport à l'environnement. Il s'agit en somme « de questionnement critique de notre société visant le changement » ayant « un regard critique et réflexif sur l'idéologie utilitariste » (*ibid.*, p. 193). En se nourrissant des réflexions menées au sein de l'École de Francfort, et dont Freire (1974) en particulier a transposé la théorie critique en éducation, Smederevac-Lalic *et al.* (2020) avancent qu'une écocitoyenneté « forte » impliquerait des connaissances sur les aspects holistiques et fondamentaux des interactions humain-nature issues des sciences de l'écologie (« littérature écologique ») et des sciences sociales⁵⁵⁵ (« littérature civique »). Mais même si ces connaissances interdisciplinaires sont essentielles, soulignent-ils, la « seule promotion de la

⁵⁵⁴ Un « tournant néolibéral » que Ghislain Leroy (2022, *Sociologie des pédagogies alternatives*, La Découverte) repère plus largement dans les années 1980 dans les institutions scolaires au travers d'une pédagogie par objectifs, axée sur une logique de compétences avec des principes de responsabilisation individuelle, d'injonctions à l'innovation et à l'évaluation, imprégnées de valeurs entrepreneuriales.

⁵⁵⁵ Notamment les concepts et théories développés en sociologie, science politique et psychologie environnementale (Smederevac-Lalic *et al.*, 2020).

connaissance dans l'éducation à l'écocitoyenneté sans lien avec la vie réelle, les expériences personnelles, les compétences et les valeurs, est insuffisante et inutile » (Smederevac-Lalic *et al.*, 2020, p. 71). Ainsi pour Barthes et Alpes (2016), il s'agit de refuser « une vision de l'éducation qui a pour objectif d'amener les apprenants à intérioriser les valeurs dominantes de la société » et de dépasser « cette prégnance de l'action individuelle et de la responsabilité individuelle » vers une « une entreprise collective » (Barthes et Alpe, 2016, p. 192 et p. 197).

Jacqué (2016) suggère néanmoins que les « éducateurs à l'environnement ont participé à la construction d'une morale écologique, fondée sur des principes éthiques qui donnent à l'individu une responsabilité individuelle dans la prise en charge des enjeux environnementaux » (Jacqué, 2016, p.18). En effet, portée par « l'esprit Rio⁵⁵⁶ » au travers des Sommets mondiaux (en 1992, Rio+10 en 2002, Rio+20 en 2012) et avec la professionnalisation du secteur associatif, une nouvelle « génération de militants a participé, et ce de façon paradoxale, à une dépolitisation de la question environnementale en se faisant les relais du discours sur le développement durable et de la formation des "écocitoyens" ». Et c'est « sur cette dernière compétence que portent aujourd'hui la plupart des activités d'éducation à l'environnement ». Toutefois, face à la prégnance de ce discours, le milieu associatif maintient un « rapport critique et engagé à l'écologie⁵⁵⁷ » (*ibid.*, pp. 13-14). Et, si la « divulgation de la morale écologique dépasse aujourd'hui largement le cadre des activités d'éducation à l'environnement, et, en se diffusant, elle change aussi de contenu. Au-delà des principes éthiques de responsabilité de l'acte, ce qui prédomine aujourd'hui dans l'adoption de comportements "écocitoyens" est plutôt une normalisation des pratiques par leur moralisation » (*ibid.*, p. 18). En effet, le « déploiement d'un traitement purement économique de l'environnement a comme corollaire aujourd'hui son intégration idéologique par une moralisation des pratiques : faire le "bon" geste pour lutter contre les gaspillages, choisir la "bonne" poubelle pour assurer l'efficacité du tri... au risque de passer pour un mauvais élève » (*ibid.*, p. 19), pour ne pas dire un « mauvais » écocitoyen.

⁵⁵⁶ Et comme l'indique Ghouati (2016), c'est cette « subordination politique excessive - recherchée au moins depuis le sommet de Rio de 1992 - qui nous semble avoir conduit l'ERE à sa complète transformation en Éducation au Développement Durable (EDD), via l'Éducation à l'Environnement en vue du Développement Durable (EEDD) » (Ghouati, 2016, p. 41).

⁵⁵⁷ Comme nous l'avons nous-mêmes entrevu dans nos terrains, et qui renvoie à ce que J-P. Salasse exprime au fond dans son témoignage.

3.4 L'écocitoyenneté : conceptions, pratiques et « éducation à »

Cette question dialectique entre l'agir individuel et collectif reste prépondérante dans l'éducation à l'environnement et est actualisée avec la notion de « l'écocitoyenneté ». En effet comme le suggèrent Hadjichambis et Reis (2020) dans leur volumineux *Conceptualizing Environmental Citizenship for 21st Century Education*, s'il existe plusieurs approches et définitions⁵⁵⁸ de « l'écocitoyenneté » dans la littérature scientifique, elles peuvent être classées dans deux catégories principales : i) l'approche néolibérale par les responsabilités et devoirs individuels dans les modes de vie ; ii) l'approche politique par les droits participatifs dans la délibération et la prise de décision pour un engagement dans le bien commun. Cette double orientation se retrouve dans la définition académique de « l'écocitoyenneté » (« *environmental citizenship* ») du « Réseau Européen pour l'Écocitoyenneté⁵⁵⁹ » (ENEC, 2018) qui comporte deux volets⁵⁶⁰, et dont le premier implique :

Volet 1 : « la responsabilité comportementale proenvironnementale des citoyens qui agissent et participent à la société en tant qu'agents du changement dans la sphère privée et publique aux échelles locale, nationale, et mondiale à travers des actions individuelles *et* collectives dans la résolution et prévention des problèmes environnementaux contemporains, pour parvenir à la soutenabilité et développer une relation saine avec la *nature* » (ENEC, 2018, nous soulignons).

À l'égard de cet « agir », « l'écocitoyen » (« *environmental citizen* ») y est défini comme un « citoyen qui possède un ensemble cohérent et adéquat de connaissances ainsi que les aptitudes, valeurs, attitudes et compétences pour pouvoir agir » (ENEC, 2018). Et le volet 2 pose, quant à lui, que « l'écocitoyenneté » :

Volet 2 : « [...] comprend la pratique des droits et devoirs environnementaux, ainsi que l'identification des causes structurelles sous-jacentes aux dégradations et problèmes environnementaux, et le développement de la volonté et des compétences pour un engagement critique et actif et une participation civique pour répondre à ces causes structurelles et d'agir individuellement et collectivement dans le cadre des moyens démocratiques, en prenant en compte la justice inter- et intra-générationnelle » (ENEC, 2018).

⁵⁵⁸ Il existe des dénominations différentes pour qualifier la citoyenneté, notamment dans le monde anglo-saxon, impliquant des contours d'engagement différents dans la cité : la « citoyenneté environnementale » (« *environmental citizenship* », Dobson, 2010) ; la « citoyenneté verte » (« *green citizenship* », Barry, 2006) ; la « citoyenneté écologique » (« *ecological citizenship* », Jagers et Matti, 2010) ; et la « citoyenneté soutenable » (« *sustainability citizenship* », Barry, 2006). Auteurs cités par Hadjichambis et Reis (2020).

⁵⁵⁹ Traduction libre du réseau académique européen intitulé « European Network for Environmental Citizenship » (ENEC) rassemblant 120 universitaires de 37 pays, et financé par l'Union Européenne, en [ligne](#) (dernière consultation 23/05/22).

⁵⁶⁰ Si nous avons séparé ces deux paragraphes en deux volets pour en faciliter la lecture, ils sont à comprendre de manière complémentaire.

Si cette définition élaborée par les quelques 120 universitaires du réseau européen relève dans un premier temps de l'agir individuel/collectif (Volet 1) et des ressorts psychosociaux de « l'écocitoyen », celle-ci insiste dans son deuxième volet, sur la dimension réflexive et les compétences critiques de « l'écocitoyen » dans l'identification des « causes structurelles sous-jacentes » aux enjeux écologiques (Volet 2). Nous retrouvons également cette dimension critique dans la conceptualisation de « l'écocitoyenneté » de Sauv  (2013) qui est selon elle une « citoyenn  consciente des liens  troits entre soci t  et nature, une citoyenn  critique, comp tente, cr ative et engag e   l' gard des questions socio cologiques, capable et d sireuse de participer aux d bats publics,   la recherche de solutions et   l'innovation  cosociale » (Sauv , 2013, p. 21). Or, la traduction politique de « l' cocitoyenn  » en France, semble rest e au niveau de la « responsabilit  comportementale proenvironnementale » individuelle comme le notent plusieurs observateurs (Laforgue, 2012 ; Comby, 2015 ; Vihersalo, 2017 ; De Bouver, 2020 ; Ginsburger, 2020 ; Mazeaud, 2021). Cette perspective comportementale de la citoyenn  est qualifi e par Sauv  (2000) d'«  cocivisme⁵⁶¹ ». Par exemple, Vihersalo (2017) constate que la figure  cocitoyenne construite et relay e par les campagnes de communication et dans les communiqu s de la Commission Europ enne se r sume « aux activit s individuelles dans la sph re priv e et consiste principalement   des petits ajustements dans la vie quotidienne » (Vihersalo, 2017, p. 343). En effet, selon le « *Green New Deal* » de la Commission Europ enne (CE, 2020), il « est essentiel d'impliquer directement les citoyens   contribuer   l'action climatique et   la protection de l'environnement, en les encourageant   *changer leur comportement personnel*, en r duisant leurs empreintes carbone et environnementale et en agissant au niveau individuel et collectif ». Ces « changements de comportements des citoyens et des consommateurs vers des mod les plus durables peuvent passer par *l' ducation*, la *sensibilisation*, la science citoyenne, l'observation et le suivi de leurs impacts environnementaux et l'engagement civique » (nous soulignons). Cela « conduirait   un mode de vie et   un rapport   l'environnement plus durable⁵⁶² » (CE, 2020). Enfin, l'avis du CESE (2020) sur « comment favoriser l' cocitoyenn  ? » sugg re dans la m me veine que « l'action de sensibilisation, d'information et d'accompagnement vise   **changer les**

⁵⁶¹ « L' cocivisme » ou « l' cologie quotidienne » recouvre une large palette de discours et de pratiques. C'est notamment l' cologie « des innombrables manuels et blogs d'une vie z ro d chet, remplie d' cogestes quotidiens visant   r duire l'empreinte carbone de chacun » (Chedin, 2018). « L' cocivisme (...) se traduit dans des comportements socialement valoris s, fait r f rence   des droits et des devoirs individuels, et se vit d'abord   l' chelle locale » (Sauv  et Villemagne, 2005). L' cocivisme est une « approche normative (de l' cologie) ax e sur les devoirs et responsabilit s du citoyen   l' gard surtout des ressources collectives » (Sauv , 2000, p.5). Or, « l' cocitoyenn  » pour Sauv  et van Steenberghe (2015), va « au-del  de l' cocivisme, qui fait r f rence   l'adoption de gestes individuels en r ponse   des consignes favorisant le vivre ensemble dans cette "maison" commune : menant   un autre niveau  thique (bien au-del  d'un code moral), elle se caract rise par sa dimension collective, critique et politique, par sa capacit  de cr er du lien social et d'inscrire celui-ci dans la trame d'un milieu vivant » (Sauv  et van Steenberghe, 2015, en [ligne](#), derni re consultation 23/05/22).

⁵⁶² Voir en [ligne](#) l'appel   projet de la Commission Europ enne (CE, 2020) sur la dimension «  cocitoyenne » du « *Green New Deal* », consult  le 25 avril 2022.

comportements pour garantir des comportements responsables » (CESE, 2020, souligné dans le texte original⁵⁶³).

Cette vision comportementale de l'écocitoyenneté n'est pas isolée. Par exemple, Stapp *et al.* (1969, cités par Ibinga, 2018) associent l'écocitoyenneté à une prise de conscience des problèmes écologiques ainsi qu'à une volonté d'agir pour les résoudre. Ces deux dimensions « prendre conscience » et « agir en fonction » sont entrevues dans plusieurs des définitions de l'écocitoyenneté. Et pour Alexandre Kiss⁵⁶⁴, l'écocitoyenneté « se manifeste par une conscience généralisée invitant les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur leur environnement⁵⁶⁵ » (Kiss, cité par Roesch, 2003, p.12). Enfin, selon l'ONU, l'écocitoyenneté est comprise comme la « nécessité pour l'individu d'avoir des gestes et des comportements responsables tant par rapport à son lieu de vie qu'à l'égard de ses semblables » (Legardez, 2011, p.165). Cette figure de l'écocitoyenneté est souvent reliée à une forme « injonctive » de l'EDD (Reaidi, 2015), privilégiant en quelque sorte des « cours de morale » avec des exemples de « bons gestes » et « bonnes pratiques » à adopter (Lange, 2008 ; Barthes et Alpe, 2013, 2016).

Comprendre « l'écocitoyenneté » ici essentiellement comme un jeu de comportements individuels - des éco-gestes - du quotidien, renvoie à ce que Sauvé (2000) préfère qualifier d'« écocivisme » - une « responsabilité de surface » (vs une « responsabilité intégrale⁵⁶⁶ »). Or, en imputant la responsabilité aux individus, comme le souligne Comby (2022) « l'écocitoyennisme » détourne « l'attention de leurs causes sociales » (Comby, 2022, p. 101). Ce, alors même que dans les définitions institutionnelles et conceptualisations théoriques de « l'écocitoyenneté » en sciences de l'éducation, les citoyens sont justement invités à les identifier de manière critique. En effet, Mazeaud (2021) observe en France un « glissement d'une conception politique de l'écocitoyenneté, qui reconnaît aux citoyen·nes l'expression d'une capacité critique, à une conception dépolitisée qui promeut l'engagement et la responsabilisation, tout en invisibilisant les déterminants sociaux de l'action individuelle » (Mazeaud, 2021, p. 634).

⁵⁶³ Page du site du CESE actualisée le 13 novembre 2020 en [ligne](#), et visitée dernièrement le 25 avril 2022.

⁵⁶⁴ Alexandre Kiss est considéré comme le « père » du droit international de l'environnement.

⁵⁶⁵ Roesch, A. (2003) *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif, le cas français*. IEP Strasbourg, Paris, L'harmattan.

⁵⁶⁶ Qui suppose une « solidarité fondamentale » entre l'humain et la Nature et une « authenticité » entre l'être et l'agir (Sauvé, 2000, p.84).

Cette observation rejoint également les discussions⁵⁶⁷ portant sur les notions de citoyenneté et d'engagement lors du colloque de Marseille sur l'écocitoyenneté (2004). Elle renvoie plus globalement aux conceptions de la citoyenneté d'une part, et de l'autre, aux critiques adossées au « paternalisme Étatique » quant aux dimensions axiologiques sous-tendant la définition de ce qu'est un « bon » (éco)citoyen, un « bon » comportement (écologique) pris en charge par le pouvoir public dans les dispositifs d'ingénieries comportementales mises en œuvre (voir p.ex. Dubuisson-Quellier, 2016 ; Bergeron *et al.*, 2018a). Elle pose une question éthique et déontologique aux sciences sociales appliquées aux changements de comportement individuel.

Pour Dobson (2010), l'écocitoyenneté (« *environmental* ou *ecological citizenship* ») renvoie aux comportements proenvironnementaux dans les sphères publiques et privées et serait motivée par une croyance dans l'équitable distribution des biens environnementaux et la participation dans la cocréation des politiques de soutenabilité (« *sustainability politics* »). En effet, Naoufal (2016) précise que : « selon Dobson (2007), l'écocitoyenneté se distingue par un aspect crucial des autres formes de citoyenneté. Si elle partage avec celles-ci la dimension collective - les écocitoyens investissent l'espace public en débattant, en agissant et en revendiquant - elle comporte également une dimension individuelle qui lui est propre⁵⁶⁸ » (Naoufal, 2016). Ainsi pour Dobson, l'écocitoyenneté est la « seule forme de citoyenneté à s'exercer à la fois dans l'espace public et dans le domaine privé [qui] fait référence à deux niveaux d'engagement : un niveau individuel et un niveau collectif » (*ibid.*). Au fond, derrière ces orientations divergentes de l'écocitoyenneté, notent Levinson⁵⁶⁹ *et al.* (2020), existent différentes visions philosophiques et idéologiques de la « citoyenneté » et de la « nature » - allant de l'anthropocentrisme de l'environnementalisme néolibéral (ou modernisation écologique) à l'écocentrisme de l'écologie profonde (« *deep ecology* »).

⁵⁶⁷ Des discussions soulevant notamment les questions éthiques et déontologiques de la communication engageante appliquée aux comportements « écocitoyens ». Voir le recueil des interventions du colloque de Marseille (2004) sur l'écocitoyenneté en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁵⁶⁸ Article de Naoufal (2016), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Voir également Pautard (2007) pour une lecture critique de Dobson.

⁵⁶⁹ Voir : Levinson, R., Paraskeva-Hadjichambi, D., Bedsted, B., Manov, B. et Hadjichambis, A. (2020) « Political Dimensions of Environmental Citizenship ». In A. Hadjichambis *et al.* (Eds.) *Conceptualising Environmental Citizenship for 21st Century Education*. Environmental Discourses in Science Education, pp. 17-28.

3.4.1 Mobilisation *versus* participation écocitoyenne

De même, comme nous le signale un autre⁵⁷⁰ directeur du réseau GRAINE, il y a une « *confusion permanente* » entre les moyens et les finalités des agendas de « *mobilisation* »⁵⁷¹ et de « *participation* » écocitoyenne dans la « Transition Écologique » non seulement au sein des associations EEDD elles-mêmes mais aussi chez les parties prenantes publiques⁵⁷². C'est également une observation que fait Mazeaud (2021) dans son analyse de la « participation citoyenne » dans les discours institutionnels, où elle prend l'exemple de l'ADEME, pour qui il ne s'agit pas tant de définir une politique en concertation, mais bien de « mobiliser la société civile en développant la concertation » ; et pour qui, la « construction collective de cette politique permet de susciter l'intérêt et la motivation des habitants et acteurs du territoire. Elle permet également une bonne adéquation entre le contexte et le projet, son appropriation par les acteurs, leur responsabilisation et l'initiative individuelle ». Il s'agit de dispositifs participatifs « devenus des outils de conscientisation, utilisés comme des déclencheurs d'une démarche accompagnatrice au changement vers des comportements plus vertueux » (ADEME⁵⁷³, cité par Mazeaud, 2021, p. 633). Et selon Mazeaud (2021) cela « montre que la prise de conscience des citoyen·nes et la modification de leurs comportements ne sont plus envisagées comme un bénéfice indirect de la participation démocratique mais comme un objectif à part entière » (*ibid.*) - articulée désormais avec le développement d'une forme comportementale et restrictive de « l'écocitoyenneté ».

Le directeur du GRAINE poursuit et avance l'idée que les associations EEDD se sentent aussi « *court-circuitées* » et éloignées des démarches de participation citoyenne au dépend d'une survalorisation des actions de « mobilisation citoyenne » dans la demande publique⁵⁷⁴. À

⁵⁷⁰ Par souci de responsabilité et éthique en aval de la recherche, nous gardons certains des témoignages anonymes pour ne pas les « compromettre », dans les trois sens possibles du verbe selon le Larousse : 1. « Exposer quelque chose à un danger, à une atteinte, à un risque, diminuer les possibilités de réussite de quelque chose ou de quelqu'un » ; 2. « Engager quelqu'un dans une action, une entreprise qui lui porte un grave préjudice sur le plan social » ; 3. « Faire mal juger quelqu'un, nuire à sa réputation » (Larousse, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁵⁷¹ Selon ce directeur du GRAINE, la finalité de la « *mobilisation citoyenne* » est que « *les citoyens agissent, passent à l'action ; c'est l'engagement individuel des citoyens qui est visé ; la mobilisation est centrée sur l'individu* » alors que la finalité de la « *participation citoyenne* » est « *d'améliorer la qualité des décisions ; impliquer les personnes dans la compréhension, la définition et le traitement des questions qui les concernent [...] en tant que citoyens, usagers, habitants, salariés, acteurs organisés ; partager le pouvoir avec des personnes ordinaires* ».

⁵⁷² Ce que constate également Salles (2009) à propos des dispositifs participatifs, et dont les principes théoriques de cette « bonne gouvernance » environnementale sont en « réalité loin d'être respectés dans la réalité multiforme de l'action publique environnementale » (Salles, 2009).

⁵⁷³ Notamment ADEME (2013) *Réussir la planification et l'aménagement durable* et ADEME (sans date) « Mobiliser la société civile en développant la concertation », disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁵⁷⁴ Ce que le REN (2006) a appelé le « paradoxe 21 » (en référence à l'Agenda, 21) dans leur « texte d'orientation politique » et dans lequel ils indiquent que la « politique actuelle du gouvernement envers le monde associatif représente l'un des éléments que nous appelons le "Paradoxe 21". La démocratie participative sur les territoires ne se fera pas sans une société civile organisée, informée, structurée. Le cadre associatif, régi par la loi 1901, facteur de cohésion sociale, répond structurellement à cette exigence : l'association est un partenaire nécessaire des pouvoirs publics. Pourquoi donc laminer dans certains secteurs associatifs des actions qui répondent d'une manière évidente aux politiques affichées. Les choix budgétaires sont le premier indicateur de crédibilité de toute politique » (REN, 2006, p. 2).

l'instar de Jean-Paul Salasse, et renvoyant à son idée susmentionnée de devoir « *jouer avec les contraintes* », il suggère qu'il y a nécessairement un « *jeu politique associatif* » pour être en mesure de pouvoir négocier et s'accorder sur les appels à projet de la « *commande publique* ». Comme le témoignent Sauv   *et al.* (2003), en indiquant que le « *d  veloppement durable devient l'objet d'un projet   ducatif promu par les instances de gouvernance tant internationales que nationales, et le milieu de l'  ducation est tenu de s'y engager* » (cit  s par Barthes *et al.*, 2013, p. 85). L'EEDD rel  verait ainsi du domaine politique et moral, au sens de Durkheim lorsqu'il parle d'une « *tension entre des projets p  dagogiques utopistes de formation d'un   tre nouveau et l'int  gration des individus par la transmission de normes et de valeurs dominantes* » (Durkheim, 1985 [1922], cit   par Jacqu  , 2016, p. 13). Une des mani  res d'int  grer ces tensions et contraintes est de les incorporer dans les d  nominations m  mes de leur m  tier et dans les formations professionnalisantes du secteur associatif d'  ducation    l'environnement. Ce qui rel  ve, selon Barthes et Alpe (2016), d'une forme « *d'isomorphisme institutionnel* ».

3.5 L  gitimation par la d  nomination du m  tier d'  ducation    l'environnement

De mani  re structurante, cette l  gitimation est recherch  e dans l'  volution lexicale des d  nominations⁵⁷⁵ du secteur en int  grant par exemple la notion de « *D  veloppement Durable* » (DD) dans l'EE (EEDD) en France (2004-2005), non sans heurts⁵⁷⁶ qui font ressortir d'importantes divergences. M  me si l'appellation « *EEDD* » est un v  ritable « *saut lexical* » (et axiologique) pour les acteurs associatifs, cette nouvelle d  nomination est justifi  e car elle leur sert surtout    « *  tre reconnu et pour se faire comprendre* » (Directeur GRAINE, 2022) aupr  s des partenaires publics.

Ainsi, en retra  ant l'histoire r  cente des d  nominations de la sph  re associative de l'  ducation    l'environnement, les intitul  s suivants ont   t   employ  s en France : « *Animation Nature* »

⁵⁷⁵ Si nommer est rarement neutre dans l'acte de d  signation et de d  nomination, l'analyse et « *l'int  r  t de la nomination est de mettre en avant une recherche d'un sens dynamique qui se pose au sein m  me des discours    diff  rents niveaux d'analyse* », et aussi de prendre en consid  ration des ph  nom  nes discursifs en tant que symbole d'un changement (Reboul-Tour  , 2020, p. 17).

⁵⁷⁶ Ghouati (2016) montre en effet que d  s le lancement de la d  cennie pour l'  ducation au D  veloppement Durable (UNESCO, 2005), de nombreuses voix associatives francophones s'  l  vent dans l'enqu  te men  e    l'occasion par le Collectif Fran  ais pour l'  ducation    l'Environnement vers un D  veloppement Durable (CFEEDD, 2004-2005). Comme le r  sume ce dernier « *l'appellation EEDD (  ducation    l'environnement en vue d'un d  veloppement durable) ne fait pas consensus au sein des diff  rents pays de la francophonie mais on parle bien de la m  me chose. On utilise EE ou ERE depuis plus de vingt ans, dans un souci d'ouverture le cfeedd a choisi de coller DD    l'EE habituel. Sachant que l'UNESCO quand elle parle d'  ducation en vue du d  veloppement durable (EDD), consid  re tout de suite l'  ducation    l'environnement, mais aussi, l'  ducation    la sant  , aux droits,    la consommation, au d  veloppement... En employant EEDD, on se place dans le contexte de la d  cennie tout en conservant notre sp  cificit   qui est bien l'environnement ! Sur ce point le d  bat continue !* » (CFEEDD-UNESCO, 2005, pp. 86-87, cit   par Ghouati, 2016). Et il est int  ressant    cet   gard de noter qu'en Belgique et au Qu  bec la d  nomination du secteur associatif est rest  e « *  ducation Relative    l'Environnement* ». Pour approfondir ces d  bats au niveau th  orique et prax  ologique voir Girault et Sauv   (2008), Bader et Sauv   (2011), Lange (2015) et Jacqu   (2016).

(1960), « Éducation Relative à l'Environnement⁵⁷⁷ » (premier Sommet de la Terre, Stockholm, 1972), « Éducation à l'Environnement » (Circulaire Ministère de l'Éducation Nationale, 1977), « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » (2004), « Éducation au Développement Durable » (2019). De manière quasi-chronologique, on peut entrevoir une forme d'isomorphisme institutionnel national de ces différentes dénominations avec celles des Ministères successifs⁵⁷⁸ en charge des enjeux écologiques. Par exemple, les Ministères de : « la Protection de la nature et de l'environnement » (entre 1971-1974), « l'Environnement » (à plusieurs reprises entre 1974-1976, 1981-1983, 1984-1988, 1991-1997), « l'Écologie et du Développement durable » (entre 2002-2007). Ces dénominations ministérielles renvoient elles-mêmes aux textes cadres onusiens et aux conférences internationales inscrivant successivement les manières d'aborder les enjeux environnementaux dans les agendas politiques nationaux. Par une forme de correspondance ou « d'osmose sémantique », chacune d'entre elles, répondent respectivement aux référentiels (Muller, 2018), aux préoccupations⁵⁷⁹ et politiques environnementales en vigueur de l'époque concernée⁵⁸⁰ (Theys, 2017b *in* Bourg et Papaux, 2017, pp. 788-789). En effet, en symbolisant le volontarisme politique par ces « rites d'institution », nommer le problème consiste non seulement à reconnaître au plus haut niveau politique la question écologique mais indique également l'orientation de son administration (Weisbein, 2022). Comme le notent D'Almeida (2005) et Zwang (2022) l'effacement du mot « nature », au profit de « environnement » et accolé ensuite au « DD » dans les intitulés ministériels et associatifs, indique une manière privilégiée de traiter les questions écologiques, sociales et économiques. Et conduit par ce biais à une « mise en distance de la nature et des pratiques éducatives dans la nature », vers une « éducation à la gestion de la nature ». En somme, une « nature inféodée à la gestion humaine » privilégiée par le registre prescriptif et descendant « par en haut » des ODD et une approche managériale d'indicateurs et objectifs chiffrés à l'appui.

⁵⁷⁷ Dénomination institutionnalisée ensuite à Belgrade (1975), et officialisée à la « Déclaration de Tbilissi » en 1977 lors de la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement organisée par l'UNESCO et le PNUE.

⁵⁷⁸ Rappelons que pendant les 50 ans d'existence du Ministère, sa dénomination a changé 20 fois. Pour les conditions politiques et sociohistoriques de la création du Ministère de l'Environnement, voir Charvolin (2003) *L'invention de l'environnement en France. Chronique, anthropologique d'une institutionnalisation*. Éd. La Découverte.

⁵⁷⁹ Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques éléments historiques marquants de la profusion des termes « environnement » à « développement durable » au niveau institutionnel, soit : en 1971 l'alerte de Menton « SOS environnement » de 2200 scientifiques ; en 1972 « Conférence des Nations unies sur l'environnement » à Stockholm (premier Sommet de la Terre) ; en 1987 le rapport Brundtland (« Notre avenir à tous ») institutionnalise le « Développement Durable » (DD) ; de 1992 à 2012 les Sommets de la Terre successifs diffusent la notion du DD, à Rio (en 1992) « Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement » et plus notablement à Johannesburg (2002) axé autour de celle-ci : « Sommet mondial sur le développement durable » et à Rio +20 (en 2012) « Conférence des Nations unies sur le Développement Durable » et enfin l'ONU propose en 2015 les « Objectifs du Développement Durable » (ODD).

⁵⁸⁰ Pour une perspective historique des différents « âges » des politiques environnementales comme actions publiques en France, voir Jacques Theys (2017b). Voir également les travaux de Pierre Lascoumes (1994, 2018).

De manière similaire, et auprès des pouvoirs publics, les dénominations associatives légitiment la raison d'être des associations EEDD pour « être reconnu » - et assurer les financements publics - tout en valorisant leur « utilité sociale⁵⁸¹ » en diapason avec ce qui est défini comme problèmes publics prioritaires. Elles orientent également la manière dont les associations EEDD sont invitées à y répondre pour accompagner le type de changement social que ces différents vocabulaires désignent en creux (Larrère, 2021). Sans compter le « fait que le langage sur l'environnement est largement formaté par le langage politico-technocratique des textes fondateurs, qui sont écrits à partir du langage de l'ONU et de l'UNESCO » (Ibinga, 2018, p. 439). Langage⁵⁸² qui témoigne d'une certaine vision du monde et que l'on retrouve traduit ensuite dans les programmes et curricula de l'EEDD. Comme le fait remarquer Dufour (2011) à propos du « développement durable », les dénominations des catégories d'acteurs ne sont pas que des mots mais "des traces d'acte de rapport social" (Achard, 1989, p. 800) » (Dufour, 2011, p. 91).

Cette requalification peut être entrevue dans la déclinaison en *curricula formels*⁵⁸³ (Barthes et Alpe, 2016) de l'EEDD tels que prescrits par les politiques, chartes et conventions EEDD⁵⁸⁴. Les orientations éducatives plus locales et territoriales de ces politiques environnementales peuvent être entrevues par exemple dans les conventions EEDD négociées au niveau des régions, entre les pouvoirs publics décentralisés compétents⁵⁸⁵ et les associations EEDD. Par exemple, dès le préambule de la Convention-Cadre EEDD de la Région Occitanie signée en 2021, ladite Convention est introduite par les textes cadres d'abord internationaux (notamment les objectifs 4, 12 et 13 des ODD de l'ONU de 2015⁵⁸⁶), puis nationaux (Accord de Paris,

⁵⁸¹ Si toutes les associations EEDD sont juridiquement qualifiées par la Loi de 1901, leur « utilité sociale » pratique ne cesse pourtant d'être une préoccupation à légitimer et à prouver, comme le montre le souci d'évaluation et le besoin de mettre en avant le nombre de publics « sensibilisés » par événement, par an, auprès des pouvoirs publics.

⁵⁸² Or, c'est ce « langage de l'ONU et de l'UNESCO qui sert notamment à justifier les réformes en matière d'éducation. C'est ce langage qui se retrouve dans les programmes de formation, même au primaire et c'est alors ce langage qui a de fortes chances de se retrouver dans les échanges entre les agents des milieux formels et les sujets » (Berryman, 2003, p.264).

⁵⁸³ C'est-à-dire les savoirs à enseigner : « ce qu'il faut enseigner, ce qu'il faut apprendre » (Barthes et Alpe, 2016, p. 34). Le curriculum formel est « non seulement officiellement déterminé et hiérarchisé, mais aussi contrôlé, validé, à travers de multiples procédures » (*ibid.*, p. 30). Il possède ainsi un « caractère normatif [...] qui renvoie aux rapports de pouvoir à l'œuvre derrière la définition des savoirs » (*ibid.*, 34).

⁵⁸⁴ Nous avons mentionné au chapitre 2 les textes cadres (cf. SNTEDD, 2015 et la Loi Climat et Résilience, 2021) qui orientent l'axe principale de la « Transition Écologique » sur les changements de comportements du citoyen-consommateur grâce aux dispositifs de sensibilisation et de communication déployés par les associations EEDD.

⁵⁸⁵ Par exemple la Convention Cadre d'EEDD de la Région Occitanie a été négociée et signée par et selon l'ordre d'apparition dans celle-ci : la Préfecture de la Région Occitanie, la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, le Rectorat d'Académie Agricole d'Occitanie, les Rectorats de l'Académie de Montpellier et de Toulouse, l'ADEME Occitanie, l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie, l'ARS Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, et finalement le GRAINE Occitanie.

⁵⁸⁶ En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 « Transformer notre monde ». Il constitue le nouveau cadre de développement mondial reposant sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi ceux-ci, l'EEDD s'inscrit notamment dans l'objectif 4.7 « Éducation à la citoyenneté au service du développement durable », c'est-à-dire de « faire en sorte, d'ici à 2030, que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables ». Et l'objectif 12 « Établir des modes de consommation et de production durables », notamment par le point 12.8 « faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature ». De plus, l'objectif 13 qui concerne plus particulièrement le climat, mentionne au point 13.2 comme moyen d'action le fait « d'améliorer l'éducation, la sensibilisation et les

COP21, 2015⁵⁸⁷ ; SNTEDD, 2015-2020⁵⁸⁸), et enfin par un rappel historique pour faire valoir la manière dont l'EEDD s'est généralisée au sein du Ministère de l'Éducation Nationale depuis 1972⁵⁸⁹, et dans le Ministère en charge de l'Agriculture⁵⁹⁰. Enfin, la contextualisation juridico-administrative de l'EEDD se poursuit au niveau régional avec le Plan Régional Santé Environnement Occitanie (PRSE 3, 2018⁵⁹¹) et les Contrats de Plan État-Région 2015-2020 (Région Occitanie, 2018⁵⁹²). Après cette délimitation institutionnelle, la Convention Cadre EEDD Occitanie apporte ensuite une définition « officielle » de l'EEDD, selon l'Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE, 2013) comme :

« ayant vocation à apporter une contribution renouvelée et renforcée pour faire plus amplement partager la conscience des enjeux écologiques, économiques et sociaux contemporains. L'EEDD doit doter les citoyens actuels et futurs des outils du changement, leur permettant de comprendre la complexité de ces enjeux et d'agir, pour devenir acteurs de la transition écologique. Véritable éducation à la responsabilité, l'EEDD est au cœur de l'apprentissage de la citoyenneté, ses méthodes pédagogiques sont fondées sur la réflexion collective, le débat et la démocratie participative » (CESE, 2013).

capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact » (Préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p. 2).

⁵⁸⁷ Qui précise dans son article 12 que « les Parties coopèrent en prenant, selon qu'il convient, des mesures pour améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information dans le domaine des changements climatiques, compte tenu de l'importance que revêtent de telles mesures pour renforcer l'action engagée au titre du présent Accord » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.2).

⁵⁸⁸ Pour rappel : Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (SNTEDD) qui a pour ambition « d'impulser la mutation nécessaire pour faire évoluer profondément les modes de pensée et changer les habitudes. La SNTEDD renforce la pédagogie et l'accompagnement des acteurs pour les aider à structurer et amplifier leurs démarches en faveur de la transition écologique au niveau national, européen et international. Notamment au travers de l'Axe 7 : « Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable » ; Axe 8 : « Mobiliser les acteurs à toutes les échelles » ; et l'Axe 9 : « Promouvoir le développement durable au niveau européen et international » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.2). Ainsi « L'EEDD est un volet essentiel de la stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable (SNTEDD), elle contribue également à la dynamique des objectifs de développement durable (ODD) » (*ibid.*).

⁵⁸⁹ Notamment à partir du circulaire de 1972 au sein du Ministère de l'Éducation (suite au premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972), en passant par les phases successives de généralisation de l'EEDD, jusqu'à son entrée dans le code de l'Éducation en 2013. Et plus récemment à « la rentrée 2019, huit mesures concrètes sont mises en œuvre pour que les écoles et les établissements deviennent un terrain d'engagement pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique. Elles visent à permettre aux élèves d'être des acteurs majeurs de la transition écologique dans les écoles, les collèges et les lycées » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.2). Ainsi « En termes de formation, le développement durable est intrinsèquement intégré dans les différents enseignements avec une approche transversale. Ainsi, il est précisé dans l'ensemble des référentiels de diplôme que le développement durable est pris en compte dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles (*ibid.*, p. 3).

⁵⁹⁰ Le « ministère en charge de l'agriculture, au sein des établissements agricoles, s'inscrit dans une approche transverse de l'EEDD qui conjugue des préoccupations économiques, écologiques, sociales, culturelles et démocratiques. À ce titre, elle concerne l'individu dans sa dimension professionnelle, citoyenne et humaniste » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.3).

⁵⁹¹ Dans lequel « les pilotes du PRSE3 ont fait le choix d'un axe transversal relatif à l'information / la sensibilisation / la formation en santé environnementale avec l'objectif de véhiculer un message cohérent, que les différents publics cibles pourront s'approprier, grâce à une pédagogie adaptée. Il s'agit bien d'inciter au changement de comportements. Pour ce faire, il est souvent nécessaire de dépasser le transfert d'informations et les messages injonctifs, à travers des projets éducatifs visant à rendre les publics acteurs de leur santé et de leur environnement » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.3).

⁵⁹² Au travers desquels les « deux anciennes régions composant l'actuelle région Occitanie prévoient le soutien de dispositifs en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable ». Ainsi « la Région a adopté le 23 mars 2018 sa 'Stratégie régionale pour l'essor de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, pour une région écocitoyenne réussissant sa transition écologique et énergétique'. Cette stratégie vise à faire de la région Occitanie un espace propice à l'émergence et au renforcement d'actions éducatives dans tous les territoires régionaux (notamment ceux où il y a eu, jusqu'à présent, pas ou peu d'actions d'EEDD), à un élargissement des publics ciblés et à un accroissement de la participation citoyenne » (cité dans le préambule de la Convention Cadre EEDD, 2021, p.3).

Dans ces points d'appuis institutionnels et définitionnels supranationaux, nationaux et infranationaux, légitimant la nécessité de l'EEDD, nous pourrions y voir comme le font Barthes et Alpe (2016), une forme de « *isomorphisme institutionnel* » statuant sur les savoirs à enseigner en « se répandant par contagion jusqu'à des niveaux organisationnels beaucoup plus réduits » (Barthes et Alpe, 2016, pp. 56-57) dans un curriculum formel composé de normes éducatives à adopter par les associations l'EEDD⁵⁹³. Autrement dit, selon les auteurs, c'est ce que « montre le courant du "néo-institutionnalisme" (Di Maggio et Powell, 1983), qui accorde une grande importance aux formes de "légitimité" (pragmatique, morale et cognitive) dans les organisations et qui souligne aussi le rôle du conformisme dans la diffusion et l'adoption [...] de normes éducatives » (Barthes et Alpe, 2016, pp. 56-57). C'est-à-dire, des « "savoirs globaux" ou "idéologies dominantes", qui proviennent à l'origine d'institutions de très vaste envergure, comme les instances supranationales (ONU, UNESCO, UE, etc. ⁵⁹⁴), et qui mettent en place des valeurs implicites » (*ibid.*, p.56). Et ces instances « ont pour particularité d'émettre des jugements et des injonctions sur les savoirs utiles pour l'humanité et qui devraient donc être généralisés : l'exemple le plus célèbre est sans doute celui du Rapport Brundtland, devenu le texte de référence du développement durable » (*ibid.*). Ainsi, par le biais de ce processus de légitimation et de naturalisation descendante d'une « norme éducative » et d'un « curriculum formel », le « savoir utile » à enseigner « bénéficie de la caution de l'institution, et il apparaît comme un enjeu politique [...] censé traduire un consensus social sur ce qui doit être enseigné (et quand, et à qui) [...] et véhicule aussi des "ensembles typiques de questions, de procédures et de réponses socialement approuvées" » (Barthes et Alpe, 2016, p. 44).

La nature de ces « savoirs à enseigner » peut, plus concrètement, être perçue dans les catalogues de formations professionnelles destinées directement aux éducateurs EEDD et dans les dispositifs de l'EEDD mis en œuvre sur le terrain par les éducateurs, c'est-à-dire les « savoirs enseignés » du « *curriculum réel*⁵⁹⁵ » (Barthes et Alpe, 2016) de l'EEDD.

⁵⁹³ Ibinga (2018) conclut sa thèse sur le même constat : « En comparant les propos des acteurs avec les grands textes fondateurs du DD et de l'EEDD, adoptés à l'initiative de l'ONU et à une échelle planétaire, il apparaît, au terme de notre étude, combien les textes officiels participent d'une logique discursive et politique de DD et d'EDD prônant le changement par le haut, dans l'espoir que les différents intermédiaires (États, dirigeants, enseignants) réaliseront, chacun à son niveau et dans son contexte, l'application de ces grands principes » (Ibinga, 2018, p. 437).

⁵⁹⁴ Une observation émise également par Denis Salles (2009) « dans le champ des politiques d'environnement, les organismes internationaux et les autorités supranationales (notamment l'Union Européenne) jouent un rôle important dans la diffusion de nouveaux standards de gouvernance [...] qui sont conçus comme autant de facteurs de responsabilisation des acteurs collectifs et individuels vis-à-vis des résultats mêmes de leur action » (Salles, 2009, en [ligne](#)). Voir aussi : Barthes, A. et Alpe, Y. (2014) « Le curriculum caché du développement durable ». *Revue Penser l'éducation, Philosophie de l'éducation et histoires des idées pédagogiques*, n° 36, pp. 101-121.

⁵⁹⁵ C'est-à-dire les savoirs réellement mis en œuvre et en acte dans le contexte didactique face aux apprenants. Autrement dit, le curriculum réel est l'ensemble des savoirs « qui n'a d'existence que sous forme pratique, et les écarts avec le curriculum formel font l'objet de multiples travaux » (Barthes et Alpe, 2016, p. 30).

3.6 Légitimation par les formations professionnalisantes du métier d'éducateur à l'environnement

Cette quête de légitimation⁵⁹⁶ s'opère également par le biais de la professionnalisation du monde associatif grâce au développement des nombreuses formations diplômantes⁵⁹⁷ et des filières de formations EEDD certifiées Qualiopi⁵⁹⁸. Cette labélisation professionnalisante permet de « garantir la qualité des actions de formation au GRAINE », de « créer un vivier de compétences⁵⁹⁹ des formateurs EEDD en réseau », et de « développer l'activité de formation de formateurs dans la région » (GRAINE-Occitanie, 2020, p. 3). Globalement, cette montée en compétences internes permet de renforcer une « *culture de travail* » (Directeur GRAINE, 2021) au sein d'un réseau interne ; et dans lequel les jeunes éducateurs ainsi « formés » sont souvent embauchés par la suite dans les associations elles-mêmes. Le registre⁶⁰⁰ « professionnalisant » est également retrouvé dans les termes usés par le directeur de réseau, en soulignant notamment les compétences « *gestionnaires* » nécessaires aujourd'hui dans le monde associatif et appuyées par des « *stratégies d'entreprises* ». Et ce, pour passer de la représentation stéréotypée et étiquetée de l'animateur « *beatnik* » (Directeur GRAINE, 2021) ou de l'éducateur « *militant* » (Salasse, 2021) à celle de l'expertise et du professionnel (les « *professionnels de la sensibilisation* »). Dans la même voix, une directrice CPIE indique que son métier a bien évolué depuis ses débuts « *associatifs* » dans les années 1980, et qu'elle « gère » désormais une petite « *entreprise* » comprenant avant tout des tâches « *administratives* » et de « *reporting* » en employant davantage des jeunes « *salariés* » ayant des compétences en « *comptabilité* » et « *communication* ». Ce qui rejoint l'idée d'une « économisation » de la sphère associative évoquée par Barthes et Alpe (2016).

Entre autres, les formations du GRAINE-ARA proposent de couvrir la manière de « communiquer sans être un professionnel de la communication⁶⁰¹ », et ciblent les macro-compétences administratives, gestionnaires et de coordination de réseaux EEDD assurant et

⁵⁹⁶ Une tendance observée aussi dans les grandes associations écologistes, comme le signale Marty (2010) qui « doivent développer des stratégies pour apparaître non plus comme de simples militants de la société civile mais bien comme des experts, dont ils savent que le statut confère une légitimité dans la définition des problématiques et enjeux environnementaux » (Marty, 2010, p. 93).

⁵⁹⁷ Par exemple : BPJEPS spécialité EEDD ; DEJEPS mention Développement de projets, territoires et réseaux ; Licence Pro Coordonnateur de projets en EEDD ; Licence Pro Protection du patrimoine culture, spécialité Médiation Scientifique et éducation à l'environnement.

⁵⁹⁸ Les formations du GRAINE Occitanie sont certifiées « Qualiopi » depuis 2018 qui est une « marque de certification qualité des prestataires de formation par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (Cofrac) sur la base du référentiel national qualité » (Ministère du Travail, 2021). Ce qui leur permet d'être reconnu institutionnellement comme centre de formation de qualité et de toucher des fonds publics pour les formations professionnelles proposées, source de revenus importante.

⁵⁹⁹ La certification implique certaines évolutions de curriculum, notamment « dans la clarification et formalisation des compétences en formation et des thématiques d'intervention de chacun des formateurs » (GRAINE-Occitanie, 2020, p. 3).

⁶⁰⁰ À l'instar de Comby (2009), par « registre » nous entendons un « ensemble de de manières de dire et de faire relativement homogènes et concourant aux mêmes objectifs, au-delà des formes différentes qu'elles peuvent prendre (Comby, 2009, p. 5).

⁶⁰¹ Voir p.ex. la formation proposée par GRAINE-ARA (2022, en [ligne](#))

complétant ainsi le volet de « *culture d'entreprise* » de l'EEDD comme véritable « *métier* » (Salasse, 2021), celui du professionnel de sensibilisation à part entière.

Si la plupart de ces formations sont réalisées en interne par des associations adhérentes du GRAINE ou le GRAINE lui-même, d'autres formations sont proposées par l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée⁶⁰²) qui a une place privilégiée en termes de légitimité institutionnelle dans la sphère EEDD car celui-ci dépend notamment des Ministères de l'Éducation Nationale et de la Transition Écologique. Ces formations sont destinées à un public large dont les animateurs/éducateurs associatifs, les autoentrepreneurs (notamment en reconversion professionnelle), les agents d'État et des collectivités locales. Les objectifs et les contenus dans les formations dispensées tentent de répondre au mieux aux besoins professionnels de l'ensemble de ces publics. Toutefois, les animateurs et éducateurs de l'EEDD constituent une majorité des publics ciblés et participant effectivement aux formations.

À cet égard, l'Ifrée propose une palette de formations diverses allant des « Fondamentaux éducatifs et pédagogiques » de l'EEDD, de l'« Éducation nature environnement » pour la « petite enfance », au développement des compétences professionnelles telles que « Développer sa capacité à l'écrit professionnel », les « Outils pour animer le travail collectif », en passant par les outils de médiation pour les dispositifs participatifs « Animer un processus de consultation ». Et depuis une petite dizaine d'années (2014), l'Institut développe de manière continue des formations en lien directement avec la question du changement de comportement. À cet égard, notons qu'un livret⁶⁰³ de l'Ifrée de 2015, s'intitulant « Accompagner le changement de comportement chez l'adulte » comporte, sur sa quatrième de couverture, la note descriptive suivante : « Les éducateurs à l'environnement sont souvent *confrontés* à la *volonté* de changer les comportements individuels, *mise en avant par les commanditaires de leurs actions* » (Ifrée, 2015, nous soulignons). Cet énoncé indique explicitement, selon nous, une forme de mise à distance (ou en garde) du processus d'isomorphisme institutionnel traduit par

⁶⁰² Créé en 1996, l'Ifrée est un « organisme partenarial associant la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Rectorat de Poitiers, ministères de l'Éducation Nationale et de la Transition écologique et solidaire), ainsi que les associations d'éducation à l'environnement et de protection de la nature ». L'Ifrée « est avant tout à l'écoute des enjeux de la transition écologique et attentif aux objectifs actuels de sensibilisation et de mobilisation citoyenne ». C'est-à-dire, une « structure au service des acteurs de l'éducation à l'environnement afin de développer quantitativement et qualitativement ce domaine » peut-on lire sur le [site](#) de l'Ifrée en 2022 (dernière consultation 23/05/22). Pour le catalogue des formations proposée par l'Ifrée en 2022, voir également en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁶⁰³ Des livrets de l'Ifrée que Bauer et Bidou (2016) ont analysés et pour qui ceux-ci « s'inscrivent dans une démarche praxéologique [...] qui consiste à décrire les éléments de l'action » et dont le but est « celui de la mutualisation de pratiques utiles, mais aussi de points de vigilance, et qui sont structurés dans des points de repère pour l'action » (Bauer et Bidou, 2016, p. 6).

des normes et injonctions éducatives dans la demande publique discutée plus haut (et évoquée par J-P. Salasse).

En effet, ce livret est riche en enseignements réflexifs concernant les valeurs et finalités pédagogiques à l'égard de l'agenda du changement comportemental, notamment dans le chapitre intitulé ⁶⁰⁴ « Le changement de comportement, leitmotiv de l'éducation à l'environnement ? » (p.57). Dans celui-ci, les bases fondatrices de l'EE sont d'abord rappelées et telles que théorisées également en ERE, notamment par Lucie Sauvé (cf. supra) : « L'éducation à l'environnement prône la sensibilisation, *l'élargissement* du champ de conscience, le développement de *l'esprit critique*, la lecture de la *complexité* et la compréhension des problématiques environnementales dans toutes leurs dimensions » (Ifrée, 2015, p.57, nous soulignons). Et selon l'Ifrée, une « démarche d'éducation à l'environnement ne peut donc se résumer à proposer des actions à mener, encore moins à orienter vers des actions toutes faites, en tout cas pas sans avoir préalablement permis aux personnes de prendre conscience des enjeux auxquels ces actions répondent et de se positionner par rapport à ces actions. Il ne s'agit pas d'emmener les gens malgré eux, à la force d'une communication performante... » (*ibid.*). Ainsi, « rendre les gens *sensibles aux questions environnementales apparaît d'abord comme la pierre angulaire* de l'éducation à l'environnement, mais force est de constater que cette éducation vise aussi, à travers *l'émancipation* des personnes, leur investissement pour un environnement meilleur. On peut donc considérer que l'éducation à l'environnement recherche l'avènement de changements de comportements *sous-tendus par l'engagement conscient et éclairé des personnes* (*ibid.*, nous soulignons). Si nous soulignons certains passages dans ces énoncés, c'est bien pour mettre en relief les limites praxéologiques (voire de déontologie professionnelle) du changement comportemental sous-tendus par les finalités axiologiques ancrées dans l'EE, à savoir : « l'émancipation », « l'esprit critique » et une « conscience éclairée et élargie ».

Or, nous observons aujourd'hui que parmi le panel de ces formations ⁶⁰⁵ « professionnalisantes » de l'Ifrée à destination des éducateurs EEDD, une partie non-négligeable (25%) de ce curriculum formel traite directement de l'enjeu comportemental de la question écologique et du changement de celui-ci. Dans ces formations de « changement

⁶⁰⁴ Notons toutefois sa forme interrogative.

⁶⁰⁵ Certifiées également « Qualiopi ».

comportemental », notons également qu'entre 2014-2020⁶⁰⁶, les éducateurs à l'environnement constituent le plus large public (n :39), suivis de près par les agents d'État et des collectivités (n :32), loin devant les auto-entrepreneurs individuels (n :5). Ce qui montre un certain intérêt chez les acteurs associatifs et représentants de l'État pour être formés au « changement de comportement ». Si l'on regarde de plus près les fiches de présentation de ces formations, on observe une évolution dans les énoncés. En 2014, celle-ci est introduite directement par l'évocation de la tension entre finalités de l'EEDD (dont parle J-P. Salasse), les « démarches d'éducation à l'environnement ont toujours été en *tension* entre deux volontés : la volonté de développer des pédagogies *émancipatrices* dans la continuité des acquis de l'éducation populaire, et la volonté "*d'efficacité*" en vue de "*faire changer*" les comportements » (nous soulignons). L'approche par le changement de comportements, pourrait ainsi être légitimée par le fait que la « réussite de la transition écologique de nos sociétés est conditionnée par l'évolution de nos comportements individuels et collectifs ».

Par exemple, la formation en stage de l'Ifrée de 2022 « Comprendre et accompagner les changements⁶⁰⁷ » est introduite de manière suivante : la « remise en question de nos modes de vie même, la question du changement est bien souvent au cœur des démarches d'éducation à l'environnement et au développement durable ». Ce qui est justifié par le fait qu'un « récent rapport scientifique montre que 5 limites planétaires sur 8 ont été dépassées⁶⁰⁸ ». Mais « même si le chemin vers ces changements peut sembler évident et déjà engagé pour les animateurs et éducateurs, ce n'est pas forcément le cas pour leurs publics, qui peuvent osciller dans des attitudes d'envie de changer ou de résistance. Déni, colère, fuite, agacement, argumentations sans fins, mauvaise foi [...] ces résistances peuvent prendre de nombreuses formes et sont difficiles à prendre en compte pour les animateurs et les éducateurs ». Le premier objectif de cette formation est de « comprendre les enjeux cognitifs et émotionnels activés lors d'un processus de changement », en prenant appui sur les « différentes approches du changement issues de la psychosociologie ».

⁶⁰⁶ Informations partagées personnellement par une personne chargée de mission formation à l'Ifrée, mai 2022.

⁶⁰⁷ Voir la fiche de formation Ifrée de septembre 2022 en [ligne](#), dernière consultation 29/09/22.

⁶⁰⁸ Selon le chimiste émérite Will Steffen, concepteur du modèle systémique des « limites planétaires » (« *planetary boundaries* ») avec Johan Rockström (2009), nous aurions dépassé 6 des 9 limites planétaires en 2021. Voir les travaux de Johan Rockström au Stockholm Resilience Centre : www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html. Et voir l'entretien avec Will Steffen, dans W. Steffen et J. Morgan (2021) « From the Paris Agreement to the Anthropocene and Planetary Boundaries Framework : an interview with Will Steffen ». *Globalizations*, Vol. 18, Issue 7, pp. 1298-1310. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/14747731.2021.1940070>, dernière consultation 23/05/22.

Dans une première lecture, nous notons que l'introduction à cette formation laisse entendre que la crise écologique implique que le « changement » de comportement serait devenu le cœur du métier de l'EEDD, et soulève des interrogations. Un entretien semi-directif avec une personne chargée de mission formation à l'Ifrée (juin 2022) précise que cette formation est inscrite dans un « *changement plus holistique* » et n'a pas la vocation à « *céder à l'efficacité* » du changement comportemental. Et en « *pointant les limites* » de ces outils du changement, la personne chargée des formations Ifrée souligne également les « *risques de malaise professionnel* » que ceux-ci peuvent entraîner en termes des « *bouleversement du métier et du rôle* » des animateurs/éducateurs. Cette personne partage à cet égard, et selon ses termes, le « *positionnement* » de J-P. Salasse (Président du GRAINE-Occitanie). Cela peut effectivement être constaté à travers les difficultés que les animateurs/éducateurs peuvent éprouver sur le terrain face aux réactions de leurs publics lorsque la question du changement de comportements est abordée. Or, selon nous, la lecture qu'en donne l'Ifrée dans l'introduction à la formation en parlant des publics ciblés reste dans une dimension cognitive (niveau intra-individuel) des manifestations comportementales de la réactance à l'injonction écocitoyenne. Cette orientation a pu être colorée par l'intervenante, Lara Mang-Joubert, docteure en neurosciences⁶⁰⁹, impliquée depuis le début cette formation (2014). Enfin la référence à des « *approches du changement* » issues de la « *psychosociologie* » apporte par ce biais une légitimité sous-entendue par la dimension de scientificité que cette discipline peut irradier. Et comme nous allons le voir, l'évocation d'une discipline scientifique dans les présentations des formations de changement de comportement destinées aux acteurs associatifs est courante et loin d'être anodine.

3.7 Légitimation des pratiques d'EEDD par les sciences sociales

L'échange entre la pensée théorique et la pratique associative n'a en effet rien de nouveau. Et l'influence des intellectuels sur la praxéologie associative a été importante dès leurs débuts, comme le montrent par exemple Belorgey *et al.* (2011) avec la participation active de Moscovici, Touraine et Gorz dans la dynamique et les orientations des Amis de la Terre dans les années 1970. En effet, pour Vrignon (2014), un « certain nombre d'idées et des concepts développés par Serge Moscovici⁶¹⁰ sont repris par Brice Lalonde dans le cadre de sa propre réflexion sur la place de la nature dans une société écologiste ». Et avec André Gorz, ils

⁶⁰⁹ Sur sa page professionnelle (en [ligne](#)) on peut lire qu'elle est une « *facilitatrice passionnée des processus de changement* » et « *accompagne depuis 2009 les acteurs de la Transition écologique* », notamment les collectivités, l'ADEME, le GRAINE, l'URCPIE et l'Ifrée.

⁶¹⁰ Comme il le témoigne lui-même, « *la théorie de l'influence minoritaire a été délibérément utilisée par certains "verts"* » (Moscovici et Marková, 1998, p.405).

contribuent à « la formalisation d'un écologisme autogestionnaire et antiautoritaire qui devient la marque de fabrique des Amis de la Terre ». Ainsi « en fournissant à cette association des slogans mobilisateurs et des analyses de fond, André Gorz et Serge Moscovici contribuent indéniablement à l'approfondissement et à la politisation du discours des Amis de la Terre, l'une des associations les plus novatrices de l'époque au sein de la nébuleuse écologiste » (Vrignon, 2014, pp. 366-367). Cette forme de « bricolage⁶¹¹ » des dispositifs associatifs pour sensibiliser et engager à l'écologie dispose et se repose sur une véritable « coopérative intellectuelle » (*ibid.*). Par exemple, nombreuses sont les publications associatives qui s'inscrivent dans la dimension comportementale du changement et qui abordent les « ingénieries comportementales » comme le *nudge* ou la communication engageante ; parmi lesquelles la recherche-action menée par Romain Patrux (encadré par les psychologues sociaux Fabien Girandola et Lionel Souchet) avec l'Union nationale des CPIE, suivie d'une publication en 2014 reprenant les objectifs, les méthodologies et l'évaluation de leur dispositif de communication engageante⁶¹². Par ailleurs, l'un des projets les plus exhaustifs dans la sphère associative a été porté par le GRAINE-Auvergne Rhône Alpes en 2016, en étroite collaboration avec les psychosociologues de l'Université de Lyon 2 (le psychosociologue Nicolas Fieulaine en était le référent) et l'ADEME. Ce projet a questionné les pratiques actuelles de sensibilisation et a produit 21 fiches⁶¹³ synthétisant les principales théories et modèles du changement comportemental les plus utilisés en psychologie sociale, dont la TCP et le paradigme de la communication engageante. Notons également que, quant à ces derniers, les dimensions éthiques et déontologiques ont été discutées de manière réflexive en rapport aux nouvelles postures et pratiques qu'ils entraînent pour les acteurs EEDD.

Aussi, au sein du GRAINE, plusieurs formations se basent également sur les théories du changement de comportement, plus particulièrement issues de la psychologie sociale, comme la formation proposée de mai 2022 « Enjeux psychosociaux du changement de comportements : comprendre, se questionner, s'outiller⁶¹⁴ ». Celle-ci avait pour triple objectif de : « comprendre les théories et outils du changement de comportements » ; « prendre conscience de l'importance

⁶¹¹ Tel qu'appréhendé et conceptualisé par Lévi-Strauss (1962), le bricoleur étant « à l'œuvre, excité par son projet, sa première démarche pratique est pourtant rétrospective : il doit se retourner vers un ensemble déjà constitué, formé d'outils et de matériaux ; en faire, ou en refaire, l'inventaire ; enfin et surtout, engager avec lui une sorte de dialogue, pour répertorier, avant de choisir entre elles, les réponses possibles que l'ensemble peut offrir au problème qu'il lui pose » (Lévi-Strauss, 1962, pp. 26 sq., cité par Vrignon, 2014, p. 387).

⁶¹² Étude du CPIE (Patrux, 2014) en partenariat avec l'Université Aix-Marseille et financé par l'ADEME : « Sensibiliser pour engager : Associer psychologie sociale et sensibilisation pour un changement durable des comportements en réponses aux défis écologiques » téléchargeable sur le site de [l'Union Nationale des CPIE](#) (dernière consultation 07/04/2021).

⁶¹³ Fiches GRAINE-ARA (2017) téléchargeables sur le site du [GRAINE-ARA](#) (dernière consultation le 07/04/2021). Projet qui a été ensuite décliné en plusieurs formations professionnalisantes portant sur le changement des comportements, dont la plus récente est datée de mai 2022 (voir en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁶¹⁴ Voir la formation en [ligne](#), site internet du GRAINE-ARA, dernière consultation 23/05/22.

des effets de contexte et de dominations dans le changement de comportement et adopter une posture réflexive sur les théories et modèles existants » ; et « être en mesure de se questionner sur les liens avec sa pratique professionnelle et envisager des pistes d'actions ». Ces deux derniers objectifs renvoient respectivement, aux dimensions réflexive et praxéologique - voire déontologique - évoquées plus haut et généralement partagées par les acteurs EEDD au sein de la sphère associative. En effet, cette formation est introduite par la formulation suivante : « Alors que les injonctions et actions visant au changement de comportements se multiplient ces dernières années, il y a un vrai enjeu à questionner nos pratiques et leurs effets ». Et nous avons pu entrevoir ces questionnements sur nos propres terrains. Notons que cette formation est conduite par l'association « La Transverse & al. » dont les deux membres et intervenantes sont chercheuses en psychologie sociale (Cynthia Cadel et Marion Erouart de l'Université de Lyon 2).

Dans la même veine, l'URCPIE propose par exemple deux formations⁶¹⁵ tablant sur les enseignements de la psychologie sociale : « Accompagner les publics adultes vers le changement de comportement » (janvier 2022) et « Comprendre et accompagner les changements » (mai 2022). La première avait pour objectifs de : « identifier les facteurs individuels et collectifs en jeu dans un processus de changement de comportement à travers des modèles et concepts de psychologie sociale » ; « décrire les différentes étapes du changement et les freins et leviers à chaque étape » ; « différencier et expérimenter des postures pour accompagner un processus de changement » ; « discuter les rôles et limites de la pratique d'accompagnement » ; et « analyser vos pratiques d'accompagnement pour les ajuster à vos publics ».

La seconde formation, elle, avait pour objectifs de : « comprendre les processus de changement individuels et collectifs en jeu dans la transition écologique, savoir ajuster son accompagnement » ; « comprendre les enjeux cognitifs et émotionnels activés lors d'un processus de changement en découvrant des modèles issus des sciences humaines (psychologie sociale et sociologie) » ; « identifier les enjeux de l'accompagnement, à chaque étape d'un processus de changement » ; « savoir distinguer les trois postures d'accompagnement (expertise, animation, facilitation) et comprendre leur complémentarité » ; « savoir analyser ses pratiques professionnelles pour ajuster son accompagnement à ses publics ». La dimension réflexive peut être perçue dans le phrasé introductif de la formation : « Lorsque les valeurs

⁶¹⁵ Voir les formations en [ligne](#) site internet de l'URCPIE-ARA, dernière consultation 23/05/22.

personnelles se conjuguent avec les missions professionnelles, nous pouvons nous retrouver à assumer la fonction stratégique de "catalyseur de changement" auprès de nos collègues, de nos publics, de nos réseaux. Mais comment faire lorsque le doute, la colère, l'isolement ou le sentiment d'impuissance finissent par nous épuiser ? Comment trouver le sens et l'énergie nécessaire pour continuer à porter ces projets dans un contexte de métamorphose sociale et environnementale ? ».

Enfin le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement » (FRENE, anciennement Réseau École et Nature) qui est le « *réseau national des réseaux EEDD régionaux* », propose un catalogue conséquent de formations à destination des associations EEDD. Dans le tableau 4, ci-dessous, sont catégorisées les formations proposées par l'Ifrée et le GRAINE (confondues).

Thématique de formation	Curriculum	Nombre de formations Ifrée GRAINE 2021-2022
Participation citoyenne	Processus et animation de concertation et de consultation ; Conception, étapes principales et évaluation des dispositifs participatifs ; Organisation et positionnement des acteurs ; Rendre accessible à d'autres.	3
Accompagner le changement de comportement	Comprendre les enjeux cognitifs et émotionnels ; Motivations et résistances au changement (psychosociologie) Atteindre les publics visés ; Concevoir des actions qui sensibilisent ; Leviers mobilisateurs.	4
Éducation nature / environnement	Animation et pédagogie sensorielle, ludique, artistique ; Dire, raconter, conter, oraliser la nature ; Mettre en scène des contenus naturalistes.	3
Compétences d'animation EEDD	Fondamentaux de l'éducation à l'environnement ; Objectifs de formation et pédagogiques ; Postures et rôles de l'animateur ; Théories de l'apprentissage ; Protocole et outils d'animation.	4
Compétences organisationnelles	Collaboration en réseau, dialogue territorial ; Expression professionnelle ; Communication ; Conduite de réunions.	4
Total		18

Tableau 4 - Types et contenus de formations d'EEDD (Ifrée et GRAINE, 2022)

Dans cette diversité de formations, nous observons une part non-négligeable dévolue à la dimension comportementale de la « Transition Écologique », que nous pouvons appréhender comme la traduction ou translation très concrète de l'agenda des politiques environnementales du changement de comportement individuel en *curricula officiels* de l'EDD aux publics

cibles⁶¹⁶. Or, nous constatons également que ces « formations comportementales » sont souvent accompagnées au sein des associations EEDD de moments réflexifs, questionnant les postures éthiques à adopter. En effet les curricula, ayant pour focal le changement comportemental, suscitent des débats internes importants, et engendrent à différents degrés des écarts entre le curriculum formel et celui qui est véritablement déployé et traduit en pratiques d'EEDD - le curriculum réel. Ce qui vient souligner d'une part, un *gap* entre discours officiellement affichés (EED) et pratiques pédagogiques réellement mises en œuvre sur le terrain. Et qui témoignent d'autre part, encore une fois, de la dimension réflexive des acteurs associatifs de l'EEDD tentant de s'accommoder et de négocier leur place et leur utilité dans la « Transition Écologique ».

En effet, comme l'indique un directeur associatif du REN dans un rapport de 2008 faisant l'état des lieux du secteur, le « glissement sémantique usité par certains partenaires institutionnels vers "l'éducation au développement durable⁶¹⁷", avec la disparition du mot "environnement", ne va pas sans poser d'importants questionnements aux acteurs de terrain. Ils y voient souvent une tentative d'instrumentalisation de leur action au service d'un certain modèle de développement, ne partageant pas les valeurs sur lesquelles se base l'éducation à l'environnement » (Delforge, 2008, p.3). Dans la même veine, le Réseau École et Nature (REN, 2006) publie un « texte d'orientation politique » (« non-partisan ») dans lequel il rappelle l'éthique et les valeurs fondatrices des actions d'éducation à l'environnement et prend sa distance vis-à-vis de l'agenda de l'EED. Ce texte commence par un constat : « l'incohérence de certaines politiques face aux discours affichés, porteurs d'exigences de DD [...] nous interroge plus que jamais et nous amène à nous demander si l'Éducation pour le Développement Durable (EDD) qui se construit aujourd'hui est bien une Éducation à l'Environnement ». Et la « politique actuelle du gouvernement envers le monde associatif représente l'un des éléments que nous appelons le "Paradoxe 21" ». Ainsi, « nous refusons en l'état, aujourd'hui, le glissement sémantique EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) vers EDD (Éducation au Développement Durable) sans que se poursuive la réflexion sur le

⁶¹⁶ Rappelons-le, un « agenda comportemental » promu officiellement par l'UNESCO dans son programme décennal pour l'EDD (2005-2014), et qui reste prévalent dans les politiques environnementales de la « Transition Écologique » au travers des nombreuses circulaires EDD, dont la dernière date de 2019 ; et réitéré dans la Loi Climat et Résilience de 2021, dont l'exposé des motifs réaffirme : « Ce texte de loi participe à changer le modèle français, à accélérer l'évolution des mentalités ». Notamment « par la sensibilisation à tous les âges de la vie et l'éducation au développement durable », et dont l'article 2 « vise à affirmer le rôle fondamental et continu de l'éducation au développement durable [...] pour préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, en dispensant tout au long de la formation, les connaissances, compétences et comportements liés à l'environnement et au développement durable » (Texte de Loi Climat et Résilience, 2021, pp. 9-10, nous soulignons).

⁶¹⁷ En effet, l'UNESCO ne parle plus d'Éducation Relative à l'Environnement ou d'Éducation à l'Environnement depuis le lancement officiel de la décennie (2005-2014) au profit d'une Éducation au Développement Durable (EDD). Une EDD toujours en vigueur depuis les nombreuses circulaires consacrées à ce thème en France : entrevue entre autres, au Ministère de la Transition Écologique (en [ligne](#)), au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunes et des Sports (en [ligne](#)) ou encore « Éduscol » (en [ligne](#)), le Préfet de l'Île de France (en [ligne](#)) et la Ville de Tarbes (en [ligne](#)) (dernière consultation de l'ensemble des liens effectuée le 23/05/22).

développement durable avec l'ensemble des acteurs de la société civile et les partenaires publics ». Le « moment est venu de définir ensemble, acteurs de l'EE, adhérents et membres des réseaux, des stratégies adaptées pour que "ceux qui font" (les praticiens) puissent réellement éclairer "ceux qui disent" (les décideurs) » (REN, 2006, pp. 1-2).

Ces divergences sont entrevues également dans l'enquête⁶¹⁸ du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD, 2004-2005) concernant le lancement de la décennie pour l'EED par l'UNESCO (2005-2014) : « pour certains le développement ne peut pas être durable : les termes "développement" et "durable" sont contradictoires, et il faut, selon eux viser la "décroissance". Pour d'autres le monde économique met en avant le développement durable pour éviter de traiter les problèmes environnementaux. Utiliser ce terme, c'est donc se faire complice d'un pseudo consensus international qui, finalement ne change rien à la réalité [...] pour d'autres enfin les acteurs de l'EE ou ERE sont parmi les mieux placés pour donner un contenu à cette expression "développement durable" trop souvent galvaudée [...] Certains ont cherché à distinguer entre EE, ERE et EEDD, mais les plus nombreux, et de très loin, sont restés très proches de leurs pratiques et n'ont en rien évoqué la polémique [...] Les pratiques des acteurs de ce chantier éducatif n'ont rien de désincarnées, nous sommes au cœur d'un mouvement social : il a ses passions, ses spasmes, ses prises de position parfois radicales » (CFEEDD-UNESCO, 2005, p.11).

De ces contradictions, Ghouati (2016) déduit que l'EDD est « jusqu'à aujourd'hui plus une éducation-alibi⁶¹⁹ pour les États et certaines institutions internationales qu'une éducation-transformation redéfinissant radicalement les méthodes et surtout les contenus à enseigner » (Ghouati, 2016, p. 41). En effet, selon Barthes et Alpe (2016), la « définition du savoir à enseigner reste en permanence problématique, et les modalités de la transposition didactique sont continuellement au centre de débats, où s'expriment rapports au savoir, rapports de savoir et rapports de pouvoir » (Barthes et Alpe, 2016, p. 42). En somme, nous considérons que ces rapports aux savoirs des acteurs EEDD reflètent des rapports de pouvoir légitimant certains savoirs prescrits (« curriculum formel », du changement comportemental) au détriment d'autres

⁶¹⁸ Enquête commanditée par l'UNESCO pour le lancement de la décennie pour l'EDD (2005) et confiée au Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD), administrée dans la « francophonie ». L'échantillon des répondants se compose d'associations (55%), d'enseignants (21%), de personnes agissant dans des collectivités publiques (8%) ou des organismes divers tels des laboratoires de recherche, musée, agence de l'eau, etc. (19%). Avec un nombre total de répondants de n :172, dont n :52 en France.

⁶¹⁹ En « utilisant l'aire francophone en tant que terrain expérimental - pour promouvoir le thème du Développement Durable ou DD en lieu et place de l'Education Relative à l'Environnement ou ERE » (Ghouati, 2016, p. 42).

formes de savoirs du terrain (« savoirs enseignés, préalables, intermédiaires et praxéologiques ») historiquement dispensés. Et comme le constatent Girault et Sauv  (2008), face au curriculum officiel prescrit du « d veloppement durable », le milieu  ducatif r agit globalement par quatre postures que Toupet (2019, p.38) r sume en suivant :

- 1) la premi re posture, « acritique », consiste   adopter les prescriptions institutionnelles comme des balises solides qui orientent et l gitiment l’action  ducative dans son ensemble ;
- 2) la deuxi me consiste   « faire avec » en accommodant et en adaptant le discours formel aux pratiques existantes ;
- 3) la troisi me voie est une posture de r sistance   proprement parler qui conduit   d noncer et   d construire la prescription ;
- 4) Enfin, le quatri me positionnement consiste   « faire ailleurs », c’est- -dire   contourner la prescription en se reposant sur des discours d j  existants ou en construisant des discours diff rents ( ducation   la citoyennet  ou   l’ conomie circulaire par exemple).

En reprenant la typologie de Sauv  (1997) - pr sent e dans le tableau 3 plus haut de Girault et Fortin-Debart (2006) - Toupet (2019) propose de la compl ter (tableau 5, ci-dessous) avec, entre autres, les positionnements relatifs au DD de chaque courant d’ ducation   l’environnement.

Type d’�ducation � l’environnement	Objectifs	Objet	Types de connaissances	Rapports au DD
<i>Au sujet de l’environnement</i>	Acqu�rir des connaissances	Les savoirs	Cognitives Scientifiques	« Faire avec »
<i>Par et dans l’environnement</i>	Construire un lien d’appartenance � la nature (identit� et valeurs �cologiques)	Rapport � la nature	Sensibles Symboliques Intimes	« Faire ailleurs »
<i>Pour l’environnement</i>	Transformer les pratiques et adopter des comportements favorables � l’environnement	Le changement de comportements	Comportementales Morales Normatives	Acritique (agenda/curriculum compatible avec le DD)

Tableau 5 - Typologie d’ ducation   l’environnement et positionnements au DD (d’apr s Sauv , 1997, et d velopp e par Toupet 2019 p. 39)

À cet effet, Toupet (2019) met « en lumière la fonction critique de l'éducation à l'environnement qui devrait ainsi permettre aux acteurs de se situer dans les discours dominants, de les mettre à distance et éventuellement de les déconstruire » (Toupet, 2019, p. 38). On saisit ainsi mieux le *gap* ou la dissonance entre « savoirs à enseigner » formels et « savoir enseignés » si l'on comprend que ces derniers sont construits « dans un mouvement continu entre théories et pratiques, les unes nourrissant les autres, soit que la théorie oriente la pratique [...] soit parce que les acteurs construisent, à des niveaux d'abstraction très divers, des "théories de la pratique", autrement dit des praxéologies » (Barthes et Alpe, 2016, p. 25). Ces savoirs sont négociés, adoptés mais adaptés, et agissent au plus proche du terrain selon les postures épistémologiques et axiologiques⁶²⁰ des éducateurs EEDD, les objectifs didactiques visés, et selon les « savoirs préalables » des publics ciblés.

3.8 Représentations professionnelles et pratiques d'EEDD : moyens et finalités

À l'aune des dynamiques d'isomorphisme institutionnel entre prescriptions Onusiennes, Étatiques, formations et guides de « bonnes pratiques » d'EEDD, nous avons voulu vérifier et préciser combien le curriculum officiel influence véritablement les pratiques réelles des acteurs EEDD sur le terrain et dans leurs dispositifs de sensibilisation (curriculum réel). Ce afin de saisir les rapports que les acteurs de l'EEDD entretiennent avec leur propre métier à l'aune de l'agenda du changement de comportement (curriculum formel). Pour cela, nous avons mené deux enquêtes à l'occasion des Assises Régionales de l'EEDD à Montpellier (en 2019, n :84 et 2020, n :58, voir respectivement les questionnaires en Annexes 3 et 4). L'objectif général a consisté à recueillir les représentations professionnelles (Bataille, 2000) du secteur de l'EEDD, ses finalités et ses moyens afin d'en saisir les principales pratiques et dispositifs de sensibilisation mis en place. Les questionnaires ont été administrés de manière anonyme, en ligne et en amont des deux Assises, et les répondants sont des acteurs de l'éducation à l'environnement en Occitanie. Parmi ceux-ci, l'on retrouve une grande majorité d'éducateurs/animateurs à l'environnement, comprenant également des directeurs des associations et réseaux associatifs, suivis des chargés EEDD au sein des collectivités et conseils départementaux et régionaux, et quelques étudiants en formation d'EEDD. Notons que les résultats ont été présentés et discutés lors des Assises susmentionnées, et les retours et échanges

⁶²⁰ En effet comme le suggère le GRAINE (2004) en se référant à Durkheim, la « pédagogie se définit aussi comme une méthode et une théorie des valeurs. Elle permet une évolution de l'individu et vise à déplacer les publics "ailleurs et autrement", elle n'est donc pas neutre ». (GRAINE, 2004, pp. 10-11).

corroborent les analyses que nous avons effectuées. Toutefois, l'objectif ici étant de constater dans les grandes lignes les tendances à l'œuvre dans les représentations et pratiques de l'EEDD, nous restituons brièvement les résultats les plus centraux en suivant, et les discutons ensuite.

3.8.1 Représentations professionnelles de l'EEDD

Dans le questionnaire *ex-ante* des Assises de 2019 (n :84) nous avons recueilli⁶²¹ les représentations professionnelles de l'éducation à l'environnement⁶²² des acteurs associatifs, c'est-à-dire les représentations qu'ils ont eux-mêmes de leur propre métier. Celles-ci sont définies par Michel Bataille (2000) comme étant « construites, dans le cadre des actions et interactions professionnelles par des acteurs dont elles fondent les identités professionnelles correspondant à des groupes du champ professionnel considéré, en rapport avec des objets saillants pour eux dans ce champ » (Bataille, 2000, p. 181). Autrement dit, les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement disposent en principe d'un savoir commun organisé pour se décrire et se définir et qui structurent l'identification entre eux et à des systèmes de représentations, de valeurs et de pratiques partagées de leur profession. En somme, des connaissances partagées de ce qu'est et devrait être l'éducation à l'environnement. Cette question identitaire du métier est peut-être aujourd'hui d'autant plus saillante et utile pour légitimer sa raison d'être et défendre ce qu'ils considèrent être leur cœur de métier. Car comme nous l'avons montré, c'est un champ professionnel pris en étau entre institutionnalisation et revendication professionnelle, interrogeant les affiliations axiologiques au travers d'une requalification des finalités et pratiques éducatives de l'EEDD. Ainsi, à l'instar de Moliner (1993), nous considérons que ces représentations peuvent exprimer des « enjeux identitaires », voire de stratégies identitaires, étant donné que les représentations professionnelles de l'éducation à l'environnement renvoient non seulement à des prises de position concernant les finalités et les moyens à négocier mais aussi à un enjeu de stabilisation de l'identité professionnelle des acteurs associatifs. Or, la dynamique d'institutionnalisation implique, comme nous l'avons vu, d'intégrer un curriculum officiel de savoirs à enseigner correspondant à un agenda de changement de comportements qui redéfinit les pratiques et finalités éducatives de l'éducation à l'environnement. Il s'agit donc ici d'explorer dans un premier temps les

⁶²¹ Par tâche d'association verbale à évocations libres (Moliner et Lo Monaco, 2017), qui consiste à présenter un mot inducteur (ici « éducation à l'environnement ») et à demander les trois premières idées qui viennent à l'esprit (mots induits). Voir partie III résultats, sections 7.6.8 et 7.7.1 pour une explication théorique et méthodologique plus approfondie.

⁶²² Notons que nous utilisons à dessein « l'éducation à l'environnement » pour désigner le champ plus large du corps et cœur de métier (comme « l'éducation relative à l'environnement » au Québec) et lorsque nous utilisons « EEDD », nous faisons référence à l'usage contemporain en France d'un courant de « l'éducation à l'environnement » qui risque de changer demain. Autrement dit, « l'éducation à l'environnement » englobe l'EEDD comme l'EDD, et d'autres « éducations à », liées à l'environnement.

représentations professionnelles de l'éducation à l'environnement afin de voir dans leur contenu si, et combien, les éléments représentationnels renvoient ou non à cette requalification de leur métier. Puis, dans un second temps, d'identifier combien les pratiques et finalités éducatives s'inscrivent ou non selon eux dans cet agenda de changement de comportements.

Afin d'analyser le champ⁶²³ - le contenu et la structure - des représentations professionnelles de l'objet « l'éducation à l'environnement », nous avons réalisé une analyse prototypique (Vergès, 1992, 2001) en croisant la fréquence et le rang d'apparition des mots recueillis. Le postulat étant que plus la fréquence est élevée et le rang proche (c'est-à-dire les premiers mots qui y sont associés, ici $<1,86$), plus le mot est saillant et proche de l'inducteur (« éducation à l'environnement »). Et *vice-versa* plus la fréquence est faible et le rang éloigné ($>1,86$), les mots induits y sont associés mais à la marge. Il s'agit donc ici de dégager les contenus centraux et périphériques de la représentation professionnelle de l'éducation à l'environnement par les acteurs associatifs eux-mêmes (n :84). Selon la théorie du noyau de l'école structurale (développée par J-C. Abric, voir chapitre 6), les éléments les plus saillants sont à fois les plus consensuels et correspondent au noyau de la représentation, et donc participent à définir ici l'identité du métier telle qu'exprimée par le groupe. Comme l'indiquent Moliner et Lo Monaco (2017), ces éléments centraux sont plus stables car ils résultent des conditions socio-historiques et axiologiques du groupe dans lesquelles s'est formée la représentation. Ils ont une valeur importante dans notre analyse car le noyau traduit non seulement la signification globale que le groupe attribue à leur profession, mais va aussi donner sens aux éléments périphériques. Nous pourrions donc, à l'aune des éléments du noyau, interpréter les contenus représentationnels de la périphérie. Ces derniers renvoient à des connaissances personnelles issues des expériences accumulées dans différents contextes à propos de l'objet représenté et peuvent donc être plus hétérogènes et moins consensuels. Si les éléments périphériques sont plus variés, ils sont interprétés à partir des significations du noyau et donc selon la « logique locale » du groupe, constitutive ici de leur identité.

⁶²³ Comme l'écrivent Moliner et Lo Monaco (2017), le champ correspond à une des trois dimensions de la représentation sociale (au côté des dimensions attitudinale et informationnelle, voir chapitre 6), et regroupe deux choses : d'une part, elle « correspond à l'idée de limite ou de domaine de pertinence. On parle alors de ce qui, pour un groupe donné, entre dans le champ de sa représentation ou n'y entre pas ». Et d'autre part, la « notion de champ correspond à l'idée de regroupements de contenus au sein d'une représentation, les individus établissent des liens entre les contenus qui la composent et font ainsi émerger des thèmes faisant l'objet de hiérarchisations. Dans cette perspective, la notion de champ désigne l'organisation des contenus d'une représentation en thématiques hiérarchisées selon l'importance que leur accordent les membres du groupe » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p. 24).

		≤ 1,86 (Rangs) > 1, 86		
< 3,06 Fréquences ≥ 3,06	Zone du noyau	Première périphérie		
	<i>sensibilisation</i> : 9 (1,7) <i>nature</i> : 8 (1,4) sensibiliser : 6 (1,5) <i>école</i> : 4 (1,2) <i>enfants</i> : 4 (1,3) indispensable : 4 (1,8)	avenir : 6 (2,5)		
	Éléments contrastés	Seconde périphérie		
	<i>citoyenneté</i> : 3 (1,3) <i>plaisir</i> : 2 (1,5) <i>transition</i> : 2 (1,5) développement durable : 2 (1,5) <i>essentiel</i> : 2 (1) <i>planète</i> : 2 (1) <i>urgence</i> : 2 (1)	<i>émancipation</i> : 3 (2) <i>jeunes</i> : 3 (2) <i>information</i> : 3 (2) comprendre : 3 (2,3) <i>accompagnement</i> : 3 (2,3) <i>changement</i> : 3 (2,3) <i>esprit critique</i> : 3 (3) <i>découverte</i> : 2 (2) <i>dehors</i> : 2 (2) <i>jeunesse</i> : 2 (2) <i>futur</i> : 2 (2) <i>priorité</i> : 2 (2,5) <i>transmettre</i> : 2 (2,5) <i>transmission</i> : 2 (2,5) <i>connaissance</i> : 2 (3) <i>apprendre</i> : 2 (3)		

Tableau 6 - Tableau de Vergès à partir des contenus représentationnels de l'éducation à l'environnement (enquête Assises EEDD, 2019, n :84).

Ce qui « saute aux yeux » dans la zone du noyau, c'est d'abord le mot « *sensibilisation* » (# : 9) auquel nous pourrions ajouter l'acte lui-même de « *sensibiliser* » (# :6), qui apparaissent donc être avec le mot « *nature* » (# :8), des éléments centraux de l'éducation à l'environnement, en soulignant par-là « *l'indispensabilité* » de celle-ci, d'abord à « *l'école* » auprès des « *enfants* ». Ces significations englobantes correspondent toutes à priori au noyau de la représentation professionnelle de l'éducation à l'environnement, et renvoient effectivement aux traits les plus consensuels du cœur du métier d'éducateur/animateur, et tels qu'historiquement définis dès ses origines. C'est-à-dire, le courant « naturaliste », le plus ancien, qui implique de « sensibiliser *par, dans, et au sujet* de la nature » (section 3.3 et Annexe 2). En regardant de plus près notre corpus, c'est bien la préservation de la nature et le rapport culture/nature qui sont visés par l'éducation à l'environnement. « Sensibilisation » et « nature » étant ainsi les deux significations structurantes de leur représentation professionnelle, pouvant être respectivement le « moyen » et la « finalité » suprêmes du métier, et donc constitutives de leur identité professionnelle. En suivant, dans la « première périphérie » (Abric, 2003) - moins fréquent mais saillant - au plus proche du noyau, l'on trouve le mot « *avenir* », qui exprime ce

vers quoi tend l'acte de sensibilisation : c'est à l'école que se construit l'avenir, notamment la « citoyenneté ». Sans être centrale, cette projection du futur fait consensus, le but recherché de l'éducation à l'environnement étant de construire un « *avenir meilleur* » (verbatim). L'analyse de similitude (figure 1, ci-dessous), montre qu'il faut passer par un « *changement* » et une « *transition* » à priori écologique, pour l'atteindre, et que c'est bien le verbe d'action « *sensibiliser* » qui le permettrait.

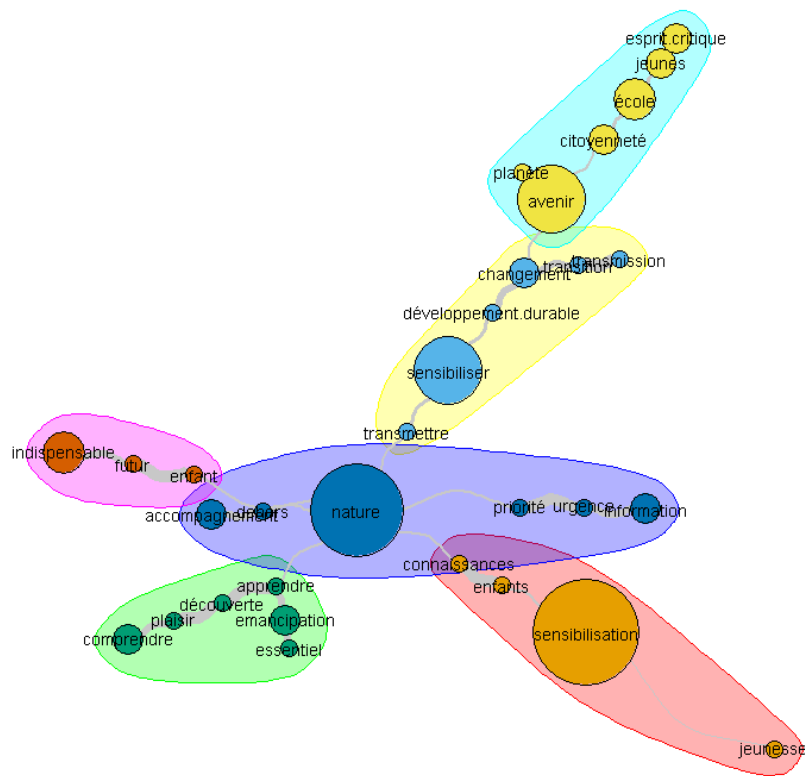


Figure 1 - Analyse de similitudes⁶²⁴ des contenus représentationnels de l'éducation à l'environnement (enquête Assises EEDD, 2019, n :84)

Dans cet arbre maximum, l'on s'aperçoit également que cet avenir est rattaché au mot « *planète* » et plus loin à la « *citoyenneté* » et aux « *jeunes* » qui permettent ensemble de le définir - celui des générations futures du « *développement durable* ». Ces derniers sont situés dans la zone « contrastée » de la représentation, et correspondraient à des cognitions accessibles mais moins consensuelles. Néanmoins, il s'agit selon Sauvé (1997, 2017) de contenus évidemment centraux pour l'éducation à l'environnement. S'ils sont placés dans la zone périphérique de la représentation, c'est aussi parce que nous avons des indices de stabilité (0,74) et de rareté (60%) élevés, dû au fait que nous avons recueilli beaucoup⁶²⁵ d'hapax (mots apparaissant qu'une fois). Cela traduit, selon nous, la diversité des courants de l'éducation à

⁶²⁴ Arbre maximum, fréquence >2, selon chi2.

⁶²⁵ À nuancer toutefois puisque nous avons choisi de ne pas lemmatiser les mots.

l'environnement auxquels sont associés des moyens, des finalités et des systèmes de valeurs d'autant plus riches. La même réflexion vaut pour les éléments de la « seconde périphérie », notamment « *changement* » et « *accompagnement* », qui sont rattachés aux notions de « *développement durable* » et « *transition* » dans l'analyse de similitudes. Ensemble, ces indices lexicaux correspondent selon nous au curriculum du changement comportemental (après vérification dans le corpus). Ils sont certes moins saillants, moins centraux et moins consensuels, mais font partie de la représentation. Dans la dynamique représentationnelle, la logique étant que les nouvelles informations sont objectivées et ancrées dans la périphérie, elles ne prennent ou ne font sens seulement à l'aune de ce qui est existant et subordonné, c'est-à-dire relativement au noyau de la « *sensibilisation* » et la « *nature* ». L'agenda comportemental n'est donc pas une finalité en soi, il n'est pas structurant, et l'on peut s'en accommoder au sein de ce réseau de significations plus valorisantes (haut niveau d'identification), s'en justifier ou être rationalisé par les éléments plus consensuels ayant des valeurs symboliques plus fortes comme la « *nature* », « *enfants* », « *l'avenir* » et la « *citoyenneté* » où la « *sensibilisation* » prend tout son sens.

Enfin, dans cette dernière périphérie, l'on retrouve des contenus du courant de la « critique sociale » (voir section 3.3 et Annexe 2), dans une éducation à l'environnement « forte » et politique, avec les mots « *émancipation* » et « *esprit critique* » qui sont également repérés par Sauvé (1997, 2017) comme des finalités au cœur du métier et des valeurs correspondantes et fondatrices à une écocitoyenneté (vs écocivisme). La notion d'émancipation est rattachée au noyau « *nature* » en passant par « *apprendre* », « *découverte* » et « *plaisir* », et plus loin à « *comprendre* » renvoyant aux approches éducatives sensorielles du courant « naturaliste ». Ces éléments sont cependant isolés dans l'analyse de similitudes, et n'ont pas de connectivités fortes avec le reste de la représentation. Ainsi, même s'ils apparaissent comme étant « *essentiels* », ils ne sont pas des éléments structurant de l'éducation à l'environnement.

Cette brève analyse de la représentation professionnelle de l'éducation à l'environnement permet d'identifier, d'une part, que la « *sensibilisation* » et la « *nature* » font bien partie du cœur identitaire de métier d'éducateur selon les acteurs associatifs eux-mêmes, et ces deux éléments structurent le reste du champ représentationnel. Celui-ci est tendu vers un avenir « meilleur » défini par une planète plus saine et vers une citoyenneté critique et émancipatrice. Et d'autre part, le changement de comportement, s'avère être plus un moyen qu'une finalité en soi dans l'éducation à l'environnement, étant subordonné par les éléments signifiants du noyau. Cela

tranche avec l'agenda du changement comportemental porté par la demande publique, dans lequel la finalité est bien que le comportement *change*, « *si possible demain* » (comme l'exprime J-P. Salasse). La logique étant que le comportement individuel qui ne change pas, est considéré comme un frein à la « Transition Écologique », voire un « échec » des associations d'EEDD selon les institutions publiques, et parfois par certains éducateurs eux-mêmes (ce qui se lit entre les lignes, dans la demande sociale de cette recherche, telle que formulée par les acteurs d'EEDD⁶²⁶). Ainsi, si le curriculum prescrit du changement comportemental peut être un enjeu identitaire pour les acteurs associatifs, requalifiant leur métier et leur raison d'être, l'analyse des contenus représentationnels permet de mettre en lumière une stratégie d'adoption par adaptation de cet agenda, en l'insérant à la marge dans la périphérie de leur conception centrale du métier d'éducation à l'environnement. Il s'agit alors d'une stratégie identitaire du groupe en vue de stabiliser l'intercompréhension du périmètre définitoire commun de leur profession auquel ils peuvent s'identifier, organisé autour de la « sensibilisation » et la « nature ». Enfin, nous avons noté la diversité des contenus dans les périphéries de la représentation (Moscovici parlerait de « polyphasie cognitive »), qui relate, selon nous, la diversité de finalités et pratiques éducatives des courants de l'éducation à l'environnement, et qui méritent donc d'être précisées.

Après avoir identifié les éléments et l'organisation du champ représentationnel de l'éducation à l'environnement, nous poursuivons en investiguant les finalités et pratiques éducatives qui peuvent y être associées.

3.8.2 Finalités, moyens, et pratiques de l'EEDD

L'enquête *ex-ante* des Assises de 2020 (n : 58) s'est, elle, focalisée sur les finalités, moyens et pratiques de sensibilisation de l'EEDD pour pouvoir saisir combien un curriculum formel du changement de comportements est ou non traduit dans le curriculum réel déployé et dispensé sur le terrain. Aux questions ouvertes « quelles sont les trois premières finalités de l'EEDD » et « quels sont les moyens pour les mettre en œuvre », les mots-clefs et énoncés suivants nous ont été donnés et sont résumés par ordre d'apparition, traduisant une certaine hiérarchie dans les finalités de l'EEDD dans notre échantillon.

⁶²⁶ Pour rappel : « pourquoi après 30 ans de sensibilisation d'EEDD, le changement de comportement n'est pas observé ? »

Finalités	Moyens	Verbatims
<p>Finalités 1 :</p> <p>« PRISE DE CONSCIENCE »</p> <p>Sensibilisation à l'environnement et son milieu de vie, faire prendre conscience pour protéger, pour préserver, amener à la compréhension, changer notre rapport à la nature, à l'environnement, reconnexion., faire découvrir, susciter l'envie, guider la société vers la transition écologique, sauver le monde</p>	<p>Moyens 1 :</p> <p>« SENSIBILISATION »</p> <p>Sensibiliser, informer, éduquer, éveiller, émerveiller, clefs de compréhension, animateurs qualifiés et formés, supports divers dont ludiques et artistiques, les enfants, l'école, approches sensorielle, activités manuelles, sorties nature, expériences nature, découvertes nature, écouvoir, vécu intime sensible, être à l'écoute, ressources expérimentales</p>	<p><i>« Proposer une prise de conscience dès le plus jeune âge et sensibiliser en faisant ressentir des émotions pour amorcer des prises de consciences me semblent être une manière de proposer de prendre en compte la nature dans sa vie dès le plus jeune âge... dont les personnes se rappelleront peut-être plus tard »</i> (Étudiante en formation, association, 30 ans).</p> <p><i>« Mieux connaître pour mieux comprendre et protéger notre environnement »</i> (Chargée d'EEDD, syndicat intercommunal, 62 ans).</p>
<p>Finalités 2 :</p> <p>« CHANGEMENT DE COMPORTEMENT »</p> <p>Changer les comportements, mobiliser, faire changer les comportements et les pratiques, faire agir, pousser à agir, importance des comportements responsables et respectueux, apprentissage de nouveaux comportements.</p>	<p>Moyens 2 :</p> <p>« ACCOMPAGNEMENT »</p> <p>Accompagner le changement, aider à agir, donner les moyens d'agir, les connaissances utiles pour agir, faire passer des messages, faire prendre conscience, montrer et accompagner les initiatives citoyennes, cas concrets et exemplaires, montrer et démontrer, impliquer, expérimenter, faire évoluer les politiques publiques, choix éclairés, choix libres et conscients, expérimenter, innover, mener de nouvelles expériences, faire des projets sur le terrain, communication (engageante).</p>	<p><i>« Changer les comportements oui, mais en veillant à ne pas être donneurs de leçons, moralisateurs, catastrophistes... »</i> (Directeur d'association, 42 ans).</p> <p><i>« Se positionner en tant qu'accompagnant »</i> (Chargée DD, association, 46 ans).</p> <p><i>« Encourager chacun à se responsabiliser par rapport à son comportement vis-à-vis de la nature et de son environnement »</i> (Animatrice, association, 61 ans).</p>
<p>Finalités 3 :</p> <p>« ÉMANCIPATION »</p> <p>Émanciper, développer, former des esprits critiques, connaissance de Soi, prise recul, transformation sociale, apprentissage de la démocratie, écocitoyenneté, vivre ensemble, solidarité, pensée complexe, préserver un lien entre l'homme et la nature, créer une dynamique en faveur de la transition écologique, lutte pour une répartition équitable des ressources, retours aux fondamentaux, compréhension du monde</p>	<p>Moyens 3 :</p> <p>« PARTICIPATION CITOYENNE »</p> <p>Participation citoyenne, discussions, concertation, débats publics démocratiques, dialogues, interactions, rencontres, amener à la réflexion, approche holistique et systémique, éducation au territoire, les communs, participer au changement, collectif, partager, questionner son propre vécu, yoga, philosophie, interroger rapport/liens à la nature, pédagogie active, éducation populaire, balade commentée, la science, connaissances scientifiques, conférences, temps longs, rencontres acteurs du territoire, ressources humaines, matérielles et financières, volonté et courage politique</p>	<p><i>« L'objectif étant surtout d'amener à la réflexion personnelle »</i> (Animatrice, association, 36 ans)</p> <p><i>« Éduquer à la pensée complexe »</i> (Chef de projet, association, 38 ans).</p> <p><i>« Renverser les paradigmes nature culture »</i> (Directrice, association et recherche, 59 ans).</p> <p><i>« Finalité ultime : qu'il n'y est plus besoin de faire l'EEDD »</i> (Animatrice, association, 37 ans).</p>

Tableau 7 - Finalités et moyens de l'EEDD (enquête Assises EEDD, 2020, n :58)

Dans un premier temps, nous pouvons observer qu'une des finalités de l'EEDD est effectivement le changement de comportements, mais celle-ci est encadrée entre deux autres finalités qui peuvent alors l'enrichir et la contextualiser (comme nous l'avons vu dans le champ

représentationnel ci-dessus). Si le changement de comportement est une des trois finalités de l'EEDD, elle doit être appréhendée non comme une finalité première, mais comme une finalité « *collatérale* » de l'EEDD (J-P. Salasse, 2021). En effet, il s'agit en premier lieu pour l'EEDD de viser une « prise de conscience », une compréhension des enjeux écologiques et de développer une « sensibilité écologique » dès l'enfance, par des pratiques de sensibilisation à l'école, des activités ludiques, artistiques et manuelles et des approches sensorielles dont les sorties « nature » en sont une bonne illustration. Cette première finalité de l'EEDD est affiliée au courant « naturaliste » (Sauvé, 2017) de l'éducation *dans* et *par* l'environnement, qui envisage d'apprendre et d'acquérir des connaissances pour protéger et préserver la « nature » par l'expérience et la découverte de celle-ci. Il s'agit là d'une des finalités les plus anciennes et « traditionnelles » de l'éducation à l'environnement, enracinée au métier jadis « d'animation nature » des années 1960-1970 (voir section 3.3 et Annexe 2), et qui structure les deux autres finalités du champ de l'EEDD. Les moyens déployés pour y parvenir consistent dans l'expérimentation non seulement de la « nature » mais des outils et ressources pédagogiques eux-mêmes, constituant les éléments cœurs de métier. « *Éveiller* », « *émerveiller* », « *émouvoir* », susciter des émotions et des affects dans le « *vécu sensible* » sont ici sources d'apprentissage, de compréhension afin de « *prendre en compte la nature dans sa vie* ». Les éléments de ce premier curriculum réel de l'EEDD sont des indices, selon nous, indiquant une éducation à l'environnement cherchant à favoriser et développer une certaine « identité écologique » (voir section 5.8.3). C'est-à-dire, la « nature » comme une extension de Soi - entrevue ici notamment avec les notions énoncées de « *connexion* » et de « *rapport à la nature* ». On pourra donc également rejoindre cette finalité et pratique éducatives au courant de « l'écoformation » identifié par Sauvé (2017).

Dans un deuxième temps, cette proposition d'une « identité écologique » visée rejoint la troisième finalité qu'est « l'émancipation », par une meilleure « *connaissance de Soi* », en questionnant « *son propre vécu* », favorisant la « *prise de recul* » par la « *réflexion personnelle* » afin de « *préserver le lien entre l'homme et la nature* », voire de « *renverser le paradigme nature culture* ». Les moyens pédagogiques mis en place ici sont privilégiés par des approches « *holistique et systémique* » et par la « *pensée complexe* », la « *science* », les « *connaissances scientifiques* » suscitant « *l'esprit critique* ». En apparence ici, se mêlent les courants « systémique » et « scientifique » (Sauvé, 2017), avec l'évocation de « *l'éducation populaire* » et la « *pédagogie active* » qui rattache cette finalité éducative également à une posture pédagogique ancienne, remontant aux racines de l'éducation à l'environnement dans

les années 1950 (voir section 3.3 et Annexe 2) - illustrée notamment avec l'énoncé plus qu'indicatif de « *remonter aux fondamentaux* ».

En outre, les mots énoncés ici de « *lutte* », de « *solidarité* », les « *communs* », « *équitable* », de « *démocratie* », « *débats publics* » et « *participation* » évoquent également une affiliation au courant de la « *critique sociale* » (Sauvé, 2017) avec une visée plus politique et socialisante d'une l'éducation *pour* l'environnement. C'est dans ce cadre critique et politisé que la seule apparition de la notion de « *écocitoyenneté* » doit être comprise ici - notamment en termes de « *participation citoyenne* ». Et si le changement est bien visé, il est d'abord « *collectif* », notamment avec l'idée de « *volonté et courage politique* ».

Ainsi, la finalité 2 de « *changement de comportements* » étant imbriquée entre ces deux voies de « *conscientisation* » et « *d'émancipation* » écocitoyenne, elle est à appréhender dans les systèmes de valeurs de ces dernières ; et qui permettent par ailleurs de la justifier, de la rendre *a priori* « *acceptable* » pour les acteurs associatifs (comme l'indiquent les représentations professionnelles de l'EEDD). Si elle est une finalité plus ou moins exprimée dès les débuts de l'éducation à l'environnement, accentuée par le « *moment DD* » depuis les années 2004, et favorisée actuellement par la notion de « *transition* », elle est à saisir ici plutôt comme une finalité « *secondaire* ». D'ailleurs, celle-ci serait plutôt du ressort du politique en faisant « *évoluer les politiques publiques* ». Notons à cet égard que l'idée d'une « *Transition Écologique* » n'est qu'émise dans les finalités 1 et 3, et n'est donc pas forcément traduite ici en termes de comportements à changer comme finalité. En effet, le changement comportemental est surtout considéré comme étant un résultat de la « *prise de conscience* » et d'un « *choix éclairé* » « *libre* » de l'écocitoyen « *émancipé* » et participant aux débats et aux affaires de la cité. La posture pédagogique tenue se conçoit avant tout dans l'« *accompagnement* », et les moyens alloués ici reviennent à donner « *les moyens d'agir* » et des « *connaissances utiles* » pour savoir comment agir. Il s'agit ici d'un registre de l'*empowerment* ou de l'encapacitation, fournissant les éléments de savoir-faire et savoir-agir écologiques. Ceux-ci étant par ailleurs constitutifs d'une des variables clefs de l'engagement dans des actes écologiques, à savoir la perception de contrôle sur le comportement (voir sections 4.6 et 5.4). Cette finalité et ses moyens pédagogiques correspondent au courant « *praxique* » (Sauvé, 2017), celui-ci mettant « *l'accent sur l'apprentissage dans l'action, par l'action et pour l'action, soit la capacité d'agir de façon pertinente et efficace. L'apprentissage fait appel à la réflexivité au cœur de l'action* » (Sauvé, 2017, p.119). Nous sommes alors au-delà d'un écocivisme focalisé sur le simple apprentissage des écogestes (curriculum prescrit de l'agenda du changement comportemental),

et nous constatons que la finalité du changement, si elle est reconnue, est l'affaire d'un citoyen ayant : un « esprit critique », faisant un « choix libre et conscient », par le « collectif », la « participation » et « l'émancipation ». Cette définition de l'écocitoyenneté se veut plus politique et approfondie que celle promue par les institutions gouvernementales.

Cette hiérarchisation des finalités (et des moyens correspondants) de l'EEDD est confirmée par les pratiques principales de l'EEDD que nous avons relevées dans le même questionnaire et que nous présentons en suivant ci-dessous.

3.8.3 Pratiques principales de l'EEDD

À la question : « aujourd'hui, quelles sont les trois pratiques principales d'EEDD que vous mettez en œuvre sur le terrain », les réponses fermées suivantes à hiérarchiser ont été proposées : i) Interventions scolaires ; ii) Tenir des stands de sensibilisation larges publics ; iii) Sorties nature ; iv) Accompagnement initiatives citoyennes ; v) Dispositifs et accompagnement au changement de comportements ; vi) Participation et concertation citoyennes. Notons que celles-ci sont issues de la littérature et sont répertoriées comme étant les six pratiques éducatives principalement déployées en EEDD (d'après Sauv , 1997, 2017, voir section 3.3 et Annexe 2). Afin de compléter ces options, nous avons  galement propos  une option « Autres pratiques » qui nous a permis d'identifier d'autres pratiques non th matis es dans le questionnaire.

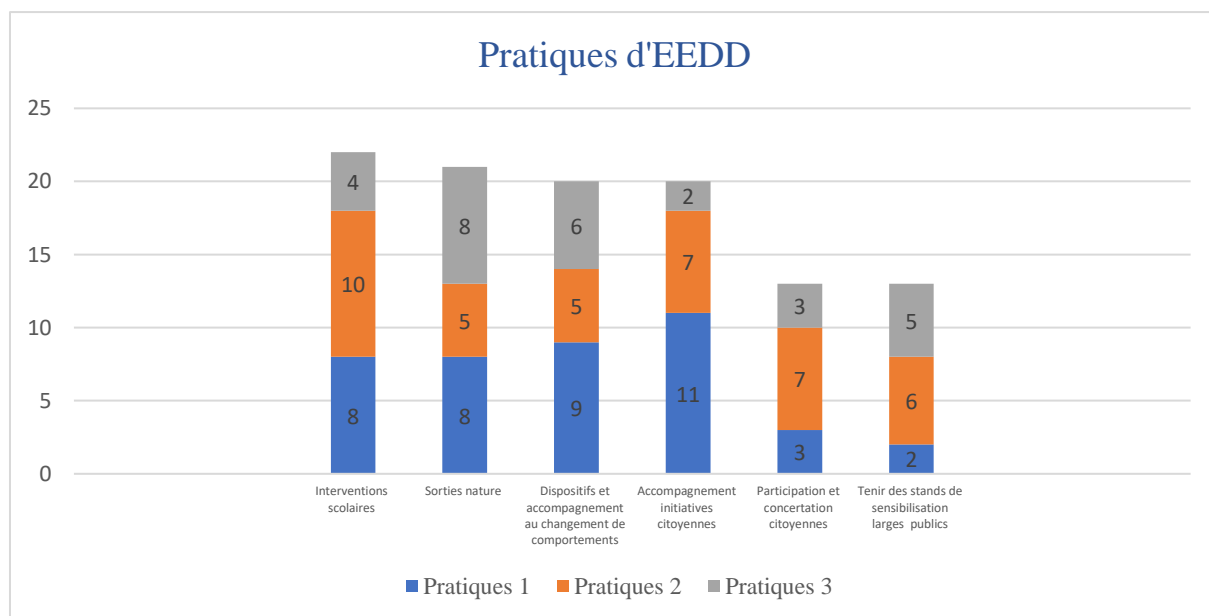


Figure 2 - Pratiques principales de l'EEDD (enquête Assises EEDD, 2020, n :58)

Notons d'abord que les « autres » pratiques EEDD recueillies et mises en œuvre sur le terrain concernent les domaines suivants : i) Formation des professionnels de l'EEDD ; ii) Mise à

disposition d'outils pédagogiques et diffusion des bonnes pratiques ; iii) Communiquer, relayer l'information et faire vivre le réseau associatif ; iv) Financement d'actions et accompagnement de projet EEDD auprès des professionnels de l'animation (ce dernier étant du ressort des collectivités). En résonance avec ce que nous venons de discuter, la première pratique de l'EEDD concerne d'abord les « interventions scolaires », et correspond aux pratiques de « sensibilisation » classiques de l'éducation à l'environnement, impliquant comme nous venons de le voir des activités ludiques, artistiques et manuelles afin de susciter l'envie et l'émerveillement des enfants. En deuxième position, et en lien avec ce qui précède, les « sorties nature » renvoient au courant « naturaliste » déjà mentionné, et correspondent à une éducation *dans* et *par* l'environnement pour éduquer *au sujet* de l'environnement par les approches sensorielles, une des pratiques les plus anciennes et ancrées de l'éducation à l'environnement. Ensemble, ces deux pratiques renvoient à la première finalité identifiée plus haut : « prise de conscience ». En troisième position, et à égalité avec « l'accompagnement des initiatives citoyenne », nous retrouvons les « dispositifs d'accompagnement aux changements de comportements », cette dernière pratique détenant par ailleurs le deuxième score comme première pratique d'EEDD (n :9). Ces deux pratiques éducatives renvoient ensemble à la deuxième finalité de l'EEDD identifiée : « l'accompagnement au changement » qui est donc à comprendre ici dans sa dimension « collective ». Enfin, à égalité la « participation/concertation citoyenne » et « tenir des stands de sensibilisation » sont les pratiques les moins exercées au sein de l'EEDD. La première pratique renvoie directement à la troisième finalité de l'EEDD : « émancipation d'un écocitoyen critique ». Tout comme la seconde, « stands sensibilisation », puisqu'en regardant de plus près les moyens déployés, il s'agit de moments de « rencontres », de « dialogues », d'« interactions », et de « discussions » entre des citoyens et des « acteurs du territoire », pouvant être stimulés par le « partage » de « connaissances », notamment « scientifiques », voire de « conférences ». Au final, cette hiérarchisation des pratiques d'EEDD correspond bien à celle des finalités de l'EEDD et de moyens mise en œuvre pour les atteindre. À présent, nous précisons la compatibilité axiologique entre l'éducation à l'environnement et l'agenda du changement comportemental, thème que nous avons décidé d'aborder directement auprès des acteurs associatifs.

3.8.4 Compatibilité axiologique entre l'EEDD et changer les comportements

À la question de la compatibilité axiologique⁶²⁷ entre l'EEDD et les pratiques de changement de comportements, une grande majorité des acteurs associatifs se sont positionnés de manière favorable. Et si l'on regarde de plus près, ceux qui ont répondu « Tout à fait compatibles » (n : 21⁶²⁸), sont aussi ceux qui pensent le plus fortement que l'EEDD a pour vocation⁶²⁹ de changer les comportements (n :16) et qui se sentent « très » légitime⁶³⁰ pour accompagner le changement de comportements (n :7). Ce sont aussi ceux qui pensent que le changement de comportement devrait d'abord commencer au niveau individuel (n :11) (vs collectif ou politique⁶³¹) et que le meilleur moyen d'agir en faveur de l'écologie c'est d'abord en tant que consomm'acteur (n :20) en faisant des choix de consommations responsables (vs écocitoyenneté⁶³²). En croisant ces différents positionnements « très compatibles » et favorables sur les différentes dimensions de l'agenda du changement de comportement, il apparaît que le système de valeurs de ces acteurs de l'EEDD, sous-tend également la finalité de l'EEDD du « changement de comportement » prévalent chez eux. Nous pouvons l'illustrer par leurs verbatims suivants : « sensibiliser pour faire agir », « les connaissances utiles pour agir » ; « faire prendre conscience », « faire changer les comportements et les pratiques », « accompagnement au changement », « encourager chacun à se responsabiliser par rapport à son comportement vis-à-vis de la nature et de son environnement » et « importance des comportements responsables et respectueux ». Pris ensemble, ces acteurs EEDD constituent effectivement les principaux répondants à avoir déclaré que la deuxième finalité de l'EEDD est le changement comportemental. Ils sont également plus nombreux à signifier la « Transition Écologique » (voir Figure 3, ci-dessous⁶³³) comme étant « des innovations et des progrès technologiques », des « comportements écologiques individuels » et un « levier pour le développement de l'économie et la création d'emplois ». Ces trois significations renvoient selon nous à un discours institutionnel de la « modernisation écologique » (chapitre 2), et dont les conditions de production et de diffusion sont à saisir dans une logique plus profonde de la

⁶²⁷ À la question « Selon vous, les valeurs de l'EEDD et les pratiques de changement de comportements sont compatibles ? », nous avons proposé une échelle de Likert à 6 points allant de « Pas du tout compatibles » à « Tout à fait compatibles ».

⁶²⁸ Parmi ceux-ci, et contre notre « attente », nous comptons une majorité d'acteurs (n :12) issus d'une association.

⁶²⁹ « L'EEDD a pour vocation de changer les comportements » : « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord (échelle de Likert à 6 points).

⁶³⁰ « Lorsque vous accompagnez le changement de comportements, vous vous sentez » : « Très illégitime » à « Très légitime » (échelle de Likert à 6 points).

⁶³¹ « Selon vous, le changement de comportements devrait d'abord commencer au niveau » : « individuel » ou « collectif » ou « politique ».

⁶³² « Selon vous, le meilleur moyen d'agir en faveur de l'écologie c'est d'abord » : « faire des actions civiques (écocitoyenneté) » ou « faire des choix de consommations responsables (consomm'acteur) ».

⁶³³ Dans la suite du questionnaire, à la question suivante : « Selon moi, la "Transition Écologique", c'est surtout », sont présentés plusieurs choix possibles, dont trois à hiérarchiser, parmi les suivants : « des innovations et des progrès technologiques » ; « des comportements écologiques individuels » ; « un changement dans notre rapport à la nature » ; « une transformation, radicale du système socio-économique » ; « un levier pour le développement de l'économie et la création d'emplois » ; « autres ».

New Public Management des politiques publiques. Celle-ci se caractérise notamment dans le champ environnemental par la croyance aux innovations technologiques, la responsabilisation individuelle, et l'efficacité de la comptabilité économique pour traiter et résoudre les crises écologiques. En somme, une approche gestionnaire des enjeux écologiques prévalente dans la « gouvernance » environnementale actuelle (mise en lumière dans les chapitres 1 et 2).

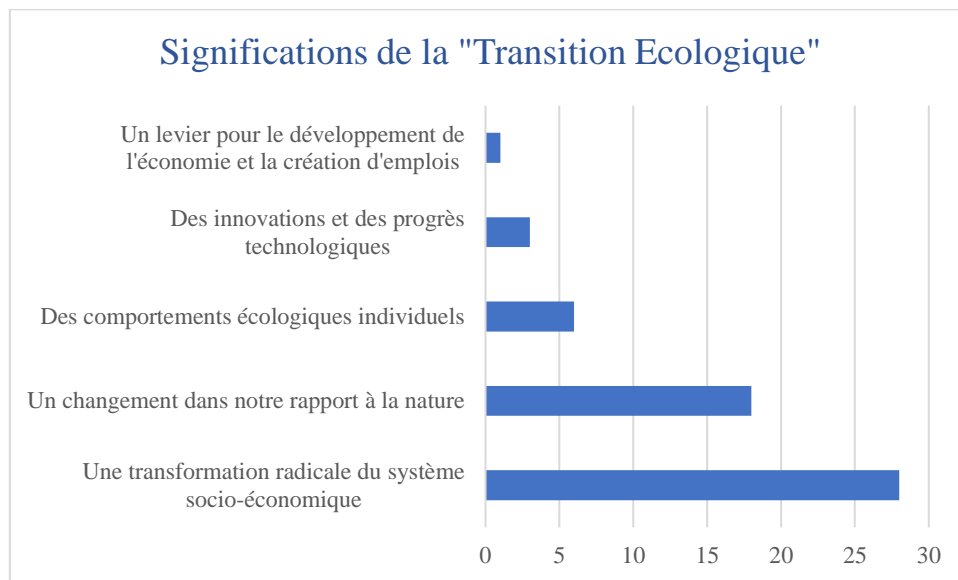


Figure 3 - Significations de la « Transition Écologique » pour les acteurs EEDD (enquête Assises EEDD, 2020, n :58)

Toutefois, ces orientations peuvent et doivent être nuancées par d'autres répondants du corpus (en position axiologique moyenne ⁶³⁴), comme par exemple : l'existence mentionnée d'un « *gros dilemme entre changer les comportements face à l'urgence climatique etc. et la casquette eedd qui n'impose pas d'objectif de résultat MAIS l'information pour que chacun fasse des choix éclairés, or on est tous un peu militants et convaincus par des modes de vie et consommation alternatifs ou éco-responsables* » (Animatrice, association, 38 ans). De plus, « *le changement de comportement est un cheminement long et personnel. En tant qu'animateur / éducateur nature, il me semble important d'inviter "les gens", le public à découvrir le monde autour d'eux, à s'interroger, à rendre curieux... si on se pose des questions, c'est déjà ça, cela veut peut-être dire que j'irai chercher les réponses et par la suite participer ou m'impliquer* » (Chargée d'EEDD, syndicat, 49 ans). Enfin, un dernier commentaire, résume bien le positionnement global des acteurs associatifs enquêtés (et celui défendu par J-P. Salasse), à savoir : « *Selon moi, l'EEDD a pour objectif principal de sensibiliser les publics à*

⁶³⁴ Se situant axiologiquement en tant que « Plutôt compatibles » avec l'agenda du changement de comportements.

l'environnement, à la nature et au DD, en leur faisant découvrir comment préserver notre nature, agir en ayant conscience de l'impact que nous pouvons avoir, etc. => une sensibilisation et un apport de connaissances avant même de vouloir faire changer le comportement des personnes sensibilisées, même si c'est sous-entendu et attendu comme finalité » (Animatrice d'EEDD, association, 30 ans).

Ces deux enquêtes internes montrent que les positionnements axiologiques des acteurs EEDD sont favorables au « changement de comportements » constituant une des finalités de l'éducation à l'environnement. Si pour certains cela implique des changements individuels, les résultats pris ensemble montrent toutefois que les acteurs associatifs insèrent et stabilisent cette question du changement comportemental dans des dimensions plus collectives et politiques. Un changement auquel préfigure d'abord la pratique de la « sensibilisation », dans une posture « d'accompagnement », afin de donner les capacités d'agir à un écocitoyen éclairé et émancipé. Ainsi, nous observons une forme de « stratégie d'adoption par adaptation » employée par les acteurs associatifs pour pouvoir accueillir l'agenda du changement de comportement (curriculum formel) dans les pratiques classiques de sensibilisation sous-tendues par leurs systèmes de valeurs ayant une forte historicité identitaire pour eux. Entre institutionnalisation et revendications, il s'agit donc là d'une négociation identitaire visant à intégrer effectivement la question du changement, en adaptant cet agenda, dans le système de représentations professionnelles de leur métier, et dans lesquels ils peuvent se reconnaître, se décrire, se définir - prendre appuis pour légitimer cette finalité dans des pratiques plus collectives du changement, et ce *dans et par* la nature (curriculum réel). Le changement comportemental peut donc être considéré comme une finalité « secondaire » ou « corolaire », mais non comme un « moyen » pour atteindre la finalité suprême de toute éducation à l'environnement, celle de la protection et la préservation de la « nature ». En effet, suite aux observations participantes et à la confrontation des résultats avec les acteurs associatifs, il apparaît que leur déontologie et souci éthique ne permettent pas de justifier cette fin par tous les moyens et des dispositifs d'engagement comportemental. Ce qui corrobore la réflexion éthique⁶³⁵ de Jean-Marc Lange (2015) en sciences de l'éducation (environnementale) « pour dépasser les tensions, voire les contradictions, pouvant exister entre la volonté émancipatrice de l'éducation et la finalité d'engagement⁶³⁶ ». Ce dernier propose un modèle « anthropo-pédagogique-didactique de l'engagement » comme curriculum possible et acceptable pour l'EEDD, comprise ici comme

⁶³⁵ Comme le fait notamment : Barthes, A. et Lange, J.-M. (2018) « Développement durable, postures et responsabilité sociale des chercheurs en éducation ». *Recherches en Éducation*, n°31. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ree.2557>, dernière consultation : 23/05/22.

⁶³⁶ Article de J.-M. Lange (2015), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

une éducation à la politique, et à « l’agir communicationnel » d’Habermas (1987 [1983]), notamment au travers de la place centrale du débat autour des « Questions Socialement Vives » (QSV, Simonneaux, 2011). Lange (2015) y relie l’idée de l’agir humain comme un rapport au monde (nature/sciences/société), c’est-à-dire que d’une part les « actions sont tournées vers l’environnement, ici pour le transformer. D’autre part, elles sont tournées vers elles-mêmes dans un mouvement de réflexivité conduisant une transformation de soi ». Cette conception de l’engagement, dit-il, est « en cela, contrairement à la théorie de la soumission librement consentie, profondément démocratique et cohérente avec le projet d’éducation forte » (Lange, 2015). Il conclut que « seule l’action collective permet une transformation individuelle et sociétale », et donc le « rapport à l’autre dans ce contexte est primordial » (*ibid.*).

Néanmoins, comme nous l’avons noté, la nouvelle génération d’éducateurs et d’animateurs à l’environnement, étant généralement plus « impatiente » de changements, peut être amenée à privilégier des ingénieries comportementales. N’ayant par définition pas encore « l’ancienneté » du métier et l’épaisseur axiologique de son historicité, au travers de la nécessaire socialisation professionnelle avec les pairs aînés, ils sont souvent plus curieux et en attentes d’outils développés par les sciences sociales dans le domaine du changement comportemental. Ainsi, la stabilisation de l’identité professionnelle de l’éducation à l’environnement est loin d’être acquise et close. Elle est dynamique et reste encore ouverte à d’autres formes de négociations en interne et en externe pour pouvoir continuer à se définir comme corps de métier se professionnalisant. Enfin, nous avons noté que la sphère associative est activement réflexive, elle discute régulièrement de ces enjeux en interne (moyens, finalités). Et il nous semble utile de poursuivre ces discussions afin d’identifier leur place à l’aune des tendances plus larges de la gestionnarisation et de l’économisation de la gouvernance environnementale.

3.9 Discussion intermédiaire : de la production-circulation vers la réception-action

Dans cette première partie de thèse, nous avons vérifié et nuancé les deux premières hypothèses concernant les dissonances dans les dimensions communicationnelles entre les dires écologiques dans la sphère institutionnelle et axiologiques dans celle des pratiques d’éducation à l’environnement. Nous les avons approfondies en discutant des logiques sous-jacentes, avec le souci de tisser l’interdépendance de ces dissonances entre elles, et de mettre à jour une

dissonance plus profonde et ontologique - celle entre culture et nature - qui permet d'expliquer, entre autres, la faible résonance dans les discours et les pratiques.

En effet, cette première partie nous a permis de contextualiser notre travail de thèse, en dépeignant les traits les plus saillants de « l'ambiance discursive » de la « Transition Écologique ». Celle-ci est caractérisée au premier abord par une « polyphonie écologique », une dynamique centrifuge héritée du « développement durable », mais dont la contradiction interne reste une source de débats et de négociations plus ou moins conflictuels. Dans quel cas, l'ambiguïté sémantique de « transition » et « écologie » permet des emplois discursifs variés selon les différents points de vue des acteurs sur ce que la « crise » implique en termes de changement sociétal. Ces discours véhiculent non seulement des présupposés implicites de l'écocitoyenneté et des postulats du changement mais se rapportent également au fond à des conceptions de la « nature », cette dernière étant convoquée de manière accrue et différenciée. Néanmoins, dans une tentative centripète, de normalisation « par le haut », la « Transition Écologique » est cadrée par plusieurs textes phares (SNTEDD, 2015 ; Loi CeR, 2021) qui donne corps au métarécit environnemental avec une focale sur *l'incitation à l'action*. Nous avons argumenté que cet agenda politique du changement comportemental est privilégié puisque les double-contraintes et les verrous institutionnels empêchent des changements plus structurels, et débouchent sur des injonctions paradoxales. Entre « révolution » et modernisation écologique, c'est cette dernière qui s'exprime le plus nettement dans une logique de *New Public Management*. Ici, la « Transition Écologique » doit être pilotée, mesurée, chiffrée en s'appuyant sur les sciences comportementales, pour en légitimer l'efficacité. Cette approche néo-libérale de la gouvernance se traduit par le déploiement d'ingénieries comportementales dans les dispositifs de communication et de sensibilisation, assignant le citoyen-consomm'acteur à changer de comportement, en en faisant une figure à éduquer. Une mission davantage attribuée au secteur associatif de l'EEDD qui a un rôle pivot essentiel dans la traduction des politiques environnementale. Cette place privilégiée d'intermédiation, entre politiques et citoyens, est issue d'une histoire entremêlée de revendications et de négociations des causes et missions que les associations défendent. Si les associations ont une richesse de pratiques « d'éducation à », les dynamiques d'institutionnalisation et de professionnalisation récentes impliquent d'intégrer le curriculum du changement comportemental, non sans heurts. En effet, la requalification de leur finalité éducative et pédagogique pose des enjeux identitaires et questionne leur raison d'être. Entre injonctions et évaluations comportementales, ils sont pris en étau, et adoptent *l'incitation à l'action* par des stratégies d'adaptation dans leurs dispositifs

de sensibilisation. Néanmoins, cet agenda du changement comportemental est intégré à la marge de leurs pratiques classiques, que sont l'éducation à une écocitoyenneté émancipatrice et critique et l'éducation à, par, avec et pour la nature. Ce qui leur permet de l'étoffer et d'en justifier l'adéquation avec leurs représentations professionnelles du corps et cœur du métier d'éducation à l'environnement. *In fine*, si la majorité des acteurs associatifs trouve utile de « changer les comportements » dans le cadre de l'EEDD, avec les nuances et précautions que nous avons mis en lumière, la plupart de ceux-ci éprouvent des difficultés et ne sont pas outillés pour le faire, encore moins pour les évaluer.

Il est temps de voir ce que les sciences sociales ont à dire au sujet du changement de comportement, et plus précisément la psychologie sociale qui, comme nous venons de le voir, est principalement convoquée par les associations d'EEDD. À cet effet, dans cette deuxième partie, nous réalisons une méta-analyse des principaux modèles et théories utilisés pour expliquer l'agir environnemental. Nous en soulignons les principaux freins à l'engagement écologique, d'un point de vue des postulats communicationnels et comportementaux. Ces discussions nous permettront de justifier le choix du modèle de la TCP comme outil explicatif de l'agir environnemental, en montrant d'une manière approfondie autant ses avantages que ses limites. Aussi, pour épaissir notre analyse de l'engagement écologique nous faisons appel à la TRS qui, selon nous, permet d'ancrer l'explication du « *green gap* » dans ses ressorts sociologiques et discursifs. Cette partie II est une partie théorique et **intermédiaire** qui cherche à articuler la problématique de la thèse entre production-circulation de discours écologiques institutionnels (Partie I) et la réception-action (Partie III) à l'échelle du citoyen incité à changer de comportements. Au fond, nous cherchons à comprendre comment et pourquoi les citoyens s'engagent dans ce contexte de dissonances et polyphonie écologique. Autrement, dit : *Comment les citoyens s'identifient-ils à l'écologie (écophilie) et comment expriment-ils leur engagement écologique (écopraxie) ?*

PARTIE II - Théorisation de l'agir environnemental et communicationnel

Introduction

Il existe maintenant une large littérature scientifique internationale documentée qui met en lumière les limites des programmes politiques de changement individuel de comportements environnementaux (Burgess *et al.*, 2003 ; Barnett, 2010 ; Southerton *et al.*, 2011 ; Moloney et Strengers, 2014 ; Bergeron *et al.*, 2018a). En effet, le postulat cognitiviste selon lequel les attitudes proenvironnementales conduiraient à un comportement proenvironnemental a suscité de nombreuses mises en garde pour être trop simpliste et trop axé sur des déterminants individualistes⁶³⁷ du changement (Spaargaren *et al.*, 2000 ; Stern, 2000 ; Maniates, 2001 ; Hobson, 2002 ; Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Seyfang, 2005 ; Worthy, 2008 ; Batel, 2012 ; Batel *et al.*, 2016). Se joue en filigrane un processus d'individualisation du « social » que nous pouvons entrevoir plus particulièrement dans les recherches en psychologie sociale (souvent nord-américaines) appliquées aux comportements proenvironnementaux⁶³⁸ (Batel *et al.*, 2016). Et qui s'est infusé plus récemment en France, avec un « agenda politique du changement de comportements individuels » mis en lumière dans la partie I. En effet, comme le montre Sophie Richardot dans son article « Regards sur la psychologie sociale » (2006) : en « cherchant à acquérir une légitimité scientifique, [la psychologie sociale] s'est coupée du "social" et a été "désocialisée" » (Richardot, 2006, p.41). Elle illustre ce propos avec ceux de Moscovici (1992) : « si la psychologie sociale a acquis la respectabilité, c'est au prix d'une désocialisation du concept même d'homme dont elle avait pour devoir d'élaborer la psychologie » (Moscovici, 1992, p. 137 cité par Richardot, 2006). Pour résumer, Rouquette et Rateau (1998) n'y vont pas de main morte : « dans le cadre des sciences sociales, qui sont aussi des sciences politiques, la notion d'autonomie cognitive, prise au pied de la lettre, est absurde. On récusera en conséquence toutes les approches individualistes qui prétendent rendre compte de l'ordre cognitif collectif par la simple agrégation de processus personnels incessamment recommencés. L'individu n'est rien sans la société qui l'invente et lui offre un champ balisé pour son action, ses illusions et son destin » (Rouquette et Rateau, 1998, p. 28). Et d'un point de vue général,

⁶³⁷ Lorsque les termes « simpliste » et « individualiste » sont utilisés dans la littérature, ils se réfèrent respectivement à l'approche unidimensionnelle et asociale de l'attitude des modèles examinés.

⁶³⁸ Face à une perspective individualiste dominante et *mainstream* en psychologie sociale (souvent nord-américaine), Batel *et al.* (2016) témoignent que d'autres approches plus « sociologiques », qui regardent la nature sociale et politique des connaissances, ont été quelque peu marginalisées, comme la psychologie discursive (p.ex. Potter et Wetherell, 1987), la *critical social psychology* (p.ex. Billig, 2003) et la théorie des représentations sociales (p.ex. Moscovici, 1961 ; Howarth, 2006 - auteurs cités par Batel *et al.*, 2016).

Doise (2001) met en garde : il « faudrait se méfier de théories simples dans l'explication de phénomènes complexes⁶³⁹ » (Doise, 2001, p. 337). Ainsi, Jean-Pierre Deconchy, président de l'ADRIPS⁶⁴⁰ entre 2002 et 2006, met lui-même en garde « à ne pas “désocialiser” les données sociales sous prétexte de pouvoir les étudier plus scientifiquement » (cité in Richardot, 2006, p. 44). Or, comme souligne Blake (1999) par exemple, la plupart des modèles sociocognitifs cherchant à expliquer le comportement proenvironnemental sont limités parce qu'ils ne prennent pas en compte les contraintes individuelles, sociales et institutionnelles.

Cette limite a également été formulée à l'égard de la Théorie du Comportement Planifié (TCP, Ajzen, 1991), où la prise en compte seulement intra-individuelle des contextes sociaux, culturels et matériels dans ses construits psychosociaux a été soulignée à plusieurs reprises (Krömker, 2004 ; Moser, 2009 - cités par Caillaud, 2010 ; Weiss et Girandola, 2010 ; Batel, 2012 ; Batel *et al.*, 2016 ; Sammut, 2016 ; Whitmarsh *et al.*, 2021). Cependant, nous pensons que ces critiques peuvent être nuancées car comme nous le montrons, dans cette deuxième partie de la thèse, la TCP renvoie à ces dimensions (certes de manière étroite) et méritent d'être explicitées. Toutefois, elles ne sont pas anodines, car, si ces mêmes auteurs reconnaissent bien que les déterminants internes sont importants, ils soulignent que la recherche montre d'une manière croissante que les facteurs contextuels et structurels ont également un rôle à jouer dans l'influence du comportement écologique (Guagnano *et al.*, 1995 ; Middlemiss et Young, 2008 ; Shove, 2010 ; Moloney et Strengers, 2014). En contraste avec une theorisation intrapersonnelle, ces derniers proposent que les comportements soient conditionnés par les caractéristiques sociétales dans lesquelles les acteurs sont intégrés et embarqués. En outre, une lecture réductrice⁶⁴¹ de l'agir humain laisse de côté toutes influences sociétales sur celui-ci et néglige la capacité de l'humain à la réflexivité et à l'apprentissage. Les sciences sociales « continuent en effet de montrer que la société n'est pas composée d'individus juxtaposés les uns avec les autres. Or, ces relations qui charpentent la société sont hiérarchisées [...] les individus agissent en fonction du pouvoir qui est le leur, c'est-à-dire de ce qu'ils peuvent » (Comby, 2022, p. 102). Et à l'instar de Widmer (2018), il nous semble important de rappeler et de répéter que les « acteurs pensants et ressentant sont insérés dans des systèmes d'interdépendances ayant une pesanteur institutionnelle et historique ; ils sont socialisés ; ils sont pris dans des relations de

⁶³⁹ À savoir les dimensions multifactorielle, multi-causale et multi-dimensionnelle du comportement humain, qui peuvent être appréhendées de manière plus holistique à travers une analyse transversale des quatre niveaux analytiques proposés par Doise (1982).

⁶⁴⁰ Association pour la Diffusion de la Recherche Internationale en Psychologie Sociale.

⁶⁴¹ C'est-à-dire une représentation « foncièrement sous-socialisée » des acteurs comme « autant d'atomes du monde sociale qui n'entretiennent que peu de liens entre eux ». Autrement dit, une « acception atomiste de la décision et réductrice de son contexte » (Bergeron *et al.*, 2018a, pp. 96-97).

coopération et de pouvoir qu'aucun d'entre eux ne maîtrise complètement ; ces configurations relationnelles se transforment sous la pression de facteurs externes, dont les individus n'ont pas, bien souvent, la pleine conscience⁶⁴² » (Widmer, 2018). Pris ensemble, ces éléments plus sociologiques et structurels de l'agir environnemental peuvent former des premières explications au « *green gap* » entre intention et comportement proenvironnemental, étant donné qu'ils ne sont généralement pas intégrés dans les applications classiques de la TCP.

À partir d'une revue de la littérature constituée de cinq méta-analyses et sept revues systématiques de la littérature scientifique⁶⁴³ traitant des théories et modèles explicatifs des comportements pro-environnementaux (CPE), nous avons élaboré une synthèse afin d'avoir une vue d'ensemble des déterminants psychosociaux identifiés (voir Annexe 5). Ces modèles sont basés, implicitement ou explicitement, sur des théories qui suggèrent que les CPE peuvent être compris, prédits et modifiés en fonction de certains facteurs et déterminants. Cependant, les études examinant ces déterminants des CPE ont trouvé des preuves mitigées, ténues et des résultats parfois contradictoires. En effet, tant le nombre de comportements utilisés pour mesurer les CPE varie que les différentes manières de mesurer les construits dans les différentes études, contribuent ensemble à l'hétérogénéité des résultats. Si le CPE peut être compris comme un construit multi-dimensionnel, comme l'indiquent Blankenberg et Alhusen (2019), les causes des CPE et les raisons du « *green gap* » sont alors mal interprétées quand la théorisation se focalise seulement sur certains déterminants intrapersonnels. Il est donc important que nous réexaminions ces théories à l'aune des récents travaux pour évaluer si les preuves sont suffisantes. Et ce afin qu'une base de connaissances plus solide puisse être établie pour appréhender les CPE et expliquer le « *green gap* », informer la construction des questionnaires pour l'évaluation des CPE, et plus largement, suivre leur évolution à l'aune des politiques publiques et structurelles les sous-tendant. La compréhension plus fine, et davantage sociologique, des CPE pourra ainsi venir nourrir, par exemple, les pratiques d'éducation à l'environnement qui souhaiteraient accompagner les publics et des collectifs dans leurs démarches écocitoyennes.

⁶⁴² Dans un compte rendu, en [ligne](#), du livre de Bronner et Géhin (2017) *Le danger sociologique*, PUF (dernière consultation, 23/05/22).

⁶⁴³ Dont Kollmuss et Agyeman, 2002 (revue systématique) ; Bamberg et Möser, 2007 (méta-analyse) ; Steg et Vlek, 2009 (revue systématique) ; Klöckner, 2013 (méta-analyse) ; Gifford et Nilsson, 2014 (revue systématique) ; Osbaldiston et Schott, 2012 (méta-analyse) ; Blankenberg et Alhusen, 2019 (revue systématique) ; Maki *et al.*, 2019 (méta-analyse) ; Yuriev *et al.* 2020 (revue systématique) ; Grilli et Curtis, 2021 (revue systématique) ; Whitmarsh *et al.*, 2021 (revue systématique). Pour Lortie (2014), la revue systématique peut s'apparenter à une « méta-analyse consolidée », notamment dans le processus de recherche bibliographique et de tri des publications sélectionnées. En outre, comme l'indique Sordello (2021) la revue systématique « comporte une étape originale consistant à évaluer le niveau de biais des publications synthétisées, de manière à mesurer la fiabilité de leurs résultats et le cas échéant à les pondérer » (Sordello, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

Énoncé Partie II

Dans cette deuxième partie de la thèse, nous traitons dans un premier temps des principales explications de l'engagement écologique en fonction des niveaux d'analyse psychosociale afin de rendre compte des principaux écueils du changement de comportement et les pistes pour les traiter (**chapitre 4**). Parmi les modèles brièvement exposés, nous présentons la Théorie du Comportement Planifié (TCP) et ses construits, les applications et ses limites en proposant une extension de celle-ci (**chapitre 5**). Enfin dans une visée de complémentarité avec la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961), nous proposons des points d'articulation en expliquant les fonctions principales des représentations sociales, et les applications dans le cadre de l'analyse des contenus représentationnels et des pratiques associées à l'écologie (**chapitre 6**).

Chapitre 4 - Définir l'engagement et expliquer le « *green gap* »

Nous proposons de déconstruire brièvement cet apparent paradoxe du « *green gap* » entre intentions et comportements « écocitoyens », d'un point de vue sémantique, psychométrique et praxéologique : une « triple indéfinition ⁶⁴⁴ » qui brouille les pistes d'appréciation. Cette brève mise en discussion est l'occasion de définir quelques notions clefs du « *green gap* » dès à présent puisque les notions de « conscience », « préoccupation », « sensibilité », « comportement » et « engagement » « environnemental(e) » ou « écologique » sont évoquées à l'unisson pour tenter de mettre des mots sur cette tendance de fond sociétale, que l'on ne saura dénier mais que l'on pourra préciser et nuancer, car l'usage de celles-ci est souvent employé de manière indifférenciée.

4.1 L'indéfinition de la « conscience » et de la « sensibilité » écologique

À première vue, une hausse de « l'écophilie » exprimée dans tous les sondages nationaux pourrait être un indicateur traduisant un certain changement sociétal dans les débats publics à propos de la question écologique - un « tournant écologique de l'opinion publique ⁶⁴⁵ » (IFOP-La Tribune, 2020). En effet, dans les discours médiatiques et institutionnels, cette tendance apparemment émergente de « l'écophilie » est souvent décrite par l'axiome suivante, une « *sensibilité* environnementale "socle" s'installe » et qui « se sédimente dans l'opinion publique ⁶⁴⁶ » (ADEME-CREDOC, 2021, p.6) avec la logique sous-jacente que les citoyens étant « sensibilisés et inquiets, ils sont prêts à passer à l'action » (ADEME, 2015, p.1). Et donc que « chaque citoyen a son destin écologique en main » (IFOP-La Tribune, 2020). Ainsi, dans un premier temps, si ce socle de « sensibilité environnementale » dans l'opinion peut effectivement exprimer une forme de préoccupation collective accrue des enjeux écologiques, il ne précise pas selon nous les différents degrés de sensibilité, de conscience et de positionnement individuel à l'égard de ceux-ci, par ailleurs socialement situés (Dietz, *et al.*, 1998 ; Bozonnet, 2012a). Tout d'abord, notre revue de littérature (Annexe 5) montre qu'il n'existe pas encore de définition et ni de mesure stabilisée de la notion de « sensibilité » écologique. Comme l'avancent Müller et Ekwa (2020), « l'absence de véritable définition de la

⁶⁴⁴ Cette idée provient de Semal *et al.* (2015) quant à la notion de « sobriété » qu'ils qualifient comme une « indéfinition sémantique » pour rendre compte des « usages très extensifs du terme » (Semal *et al.*, 2015, p. 352).

⁶⁴⁵ Comme le relate le journal *La Tribune*, dans son article du 10 décembre 2020 à propos des résultats de l'enquête commanditée à l'IFOP (2020), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁶⁴⁶ Néanmoins, le rapport du sondage ADEME-CREDOC (2021) précise « alors que l'indicateur des personnes hautement sensibles à l'environnement décroche [de 41% en 2019 à 34% en 2021] une majorité de Français se considèrent « assez sensible » à l'environnement (55%, + 4 points à 2020). Cet indicateur est ainsi au plus haut depuis son introduction en 2004 » (ADEME-CREDOC, 2021, p. 6).

sensibilité conduit tout naturellement à une faiblesse de ce concept » (Müller et Ekwa, 2020, p. 11) et donc de sa mesure⁶⁴⁷. En effet, le mot « sensibilité » est polysémique en français (attachement, intérêt, sentiment, sens, signification, perception, importance, préoccupation, être concerné, être inquiet) et renvoie notamment dans le langage courant au fait d’être « sensible à », être préoccupé ou touché par quelque chose, à une émotion ressentie - de l’ordre de l’intime. Comme l’indique Thiery-Seror (1996) la « sensibilité environnementale » relève plutôt de la « réaction *affective*, de la *sensation* » (Thiery-Seror, 1996, p. 10, nous soulignons). Dans la même veine, Zaiem (2005) propose comme mesure de celle-ci, le degré *d’émotion* qu’un individu attache aux questions écologiques, et situe la « sensibilité écologique » comme une variable médiatrice entre préoccupation et comportement écologique⁶⁴⁸. Or, même si elles peuvent susciter des émotions (et parfois fortes, comme l’écoanxiété ou la colère, voir section 4.7), la plupart des données scientifiques des enjeux écologiques sont « insensibles » (voire insaisissables) : si les récits sont « brûlants », les chiffres restent « froids » (Jalenques-Vigouroux, 2016) et sont éloignés des « réalités » sensibles et vécues de l’écologie au quotidien. Autrement dit : on peut savoir mais ne pas forcément (re)sentir⁶⁴⁹ ce que l’on sait. On peut avoir conscience des enjeux et ne pas avoir une réelle sensibilité écologique. Ainsi, si l’on observe globalement une meilleure connaissance et compréhension des enjeux écologiques dans les sens communs, et des consciences individuelles et collective accrues, celles-ci ne permettent pas de conclure d’un véritable socle de « sensibilité environnementale ». On peut donc être « sensible » (concerné⁶⁵⁰ ou préoccupé, comme cela est souvent posé dans les sondages) aux enjeux écologiques sans que cela ne soit internalisé comme une menace identitaire ou axiologique et n’engage un changement de comportement. En effet, comme nous le renseignent les travaux en psychologie environnementale, la « sensibilité » environnementale ou écologique (« *environmental sensitivity* ») se développe et s’acquière dans les relations *sensibles* à la nature. C’est-à-dire, des rapports sensoriels qui se construisent avec celle-ci dès

⁶⁴⁷ Comme ils l’indiquent « quant aux mesures de la sensibilité écologique, on peut écrire qu’elles sont inexistantes, faute d’une véritable théorie sur ce concept » et soulignent le besoin important de « travaux conceptuels qui apportent de la clarté surtout au niveau de la sensibilité écologique » (Müller et Ekwa, 2020, p. 12).

⁶⁴⁸ Voir : Zaiem, I. (2005) « Le comportement écologique du consommateur. Modélisation des relations et déterminants ». *La revue des sciences de gestion*, Vol. 4-5, n°214-215, pp. 75-88. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rsg.214.0075>, dernière consultation 23/05/22.

⁶⁴⁹ Comme l’exprime l’écrivain critique François Bégaudeau (2022) : « Je sais mais je ne sens pas [...] je ne ressens pas la fonte des glaciers, ni la déforestation, ni même la plupart des phénomènes qui concernent mon périmètre de sensibilité – celui où s’exerce ma vue, mon ouïe, mon odorat. J’ai lu des dizaines d’articles sur les océans bourrés de plastique, mais me baignant dans la baie de Douarnenez (Finistère) je ne vois pas de plastique. Je sais que les poissons en gobent et que j’en gobe en gobant un poisson, mais dégustant cette dorade je ne sens pas le plastique. Cette chose qui affecte mes organes ne m’affecte pas. Mes sens contredisent ma sensibilité écologique naissante. Mes sens ont les accents du bon sens. Je suis mollement sensibilisé parce que mon quotidien est insensibilisé. Mon quotidien est abstrait. Je mange des choses dont je connais à peine le nom, rarement la provenance, jamais les conditions réelles de production, de traitement, d’emballage, d’acheminement. Je ne sais pas ce que je fais » (Bégaudeau, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁶⁵⁰ À cet égard, la psychologie sociale parle également de « *environmental concern* » comme un facteur important du CPE. Voir sa définition en Annexe 5.

l'enfance⁶⁵¹, au travers du temps long des processus d'individuation et de « socialisation avec la nature » impliquant l'attachement affectif (Chawla, 1998) ; participant à la construction d'une identité « écologique » (Clayton, 2003), avec des valeurs « environnementales » liées à cette dernière. Et qui traduisent ensemble une forme de « familiarité », d'intimité ou de « proximité », un sentiment de « connexion avec la nature » (Schultz, 2001) - comme étant une extension de Soi (voir la section 5.8).

Ainsi, en lieu et place d'un « socle » homogène de sensibilité, nous ferions plutôt face à une « nébuleuse de sensibilités » écologiques (Villalba, 1997) et qui serait globalement à l'inverse davantage caractérisée par une « crise de la *sensibilité* au vivant⁶⁵² » (Morizot, 2020, nous soulignons). Ce manque d'engagement sensible et affectif avec la « nature » est désigné par Kenneth Worthy (2008) comme une « distanciation phénoménologique » avec celle-ci, et qu'il définit comme étant le « manque d'engagement immédiat et *sensuel* avec les conséquences de nos actions quotidiennes et avec les autres humains et non-humains que nous affectons par nos actions⁶⁵³ » (Worthy, 2008, p. 148, nous soulignons). Comme nous l'avons identifié dans notre revue de littérature (voir Annexe 5), il serait certainement plus juste de parler d'une « préoccupation environnementale » (comme attitude générale) accrue des enjeux environnementaux, et de nuancer l'idée d'une « sensibilité écologique » homogène, celle-ci pouvant varier fortement entre générations et classes sociales - s'exprimant *in fine* dans une pluralité d'engagements écologiques. Cette question est essentielle à élucider car en principe la tâche fondatrice de l'éducation à l'environnement est de « sensibiliser à », dans et par la « nature », c'est-à-dire donner ou faire *sens* par l'expérience des *sens*⁶⁵⁴ (goût, odorat, visuel, touché, l'ouïe), donc de rendre palpable et faire l'expérience de la « nature » (chapitre 3).

Deuxièmement, et sans suggérer un « grand réveil » de conscience progressive, uniforme et linéaire de la préoccupation écologique au travers de sa médiatisation certes accrue (Ambroise-

⁶⁵¹ Chawla (1998) précise les expériences formatrices d'une « sensibilité environnementale » (et dont la pertinence diminue) : i) expériences d'enfance « à l'extérieur », de « plein air » dans la « nature » ; ii) expériences directes de dégradation et destruction environnementale ; iii) valeurs proenvironnementales détenues par la famille ; iv) fréquentation d'organisations environnementales ; v) modèles de rôle (amis ou enseignants) ; vi) l'éducation.

⁶⁵² Un « appauvrissement de ce que nous pouvons sentir, percevoir, comprendre, et tisser comme relations à l'égard du vivant. Une réduction de la gamme d'affects, de percepts, de concepts et de pratiques nous reliant à lui. Nous avons une multitude de mots [...] pour qualifier les relations entre humains, entre collectifs, entre institutions [...] mais bien moins pour nos relations au vivant » (Morizot, 2020, p. 17).

⁶⁵³ Il précise que cette « distanciation phénoménologique » est entretenue par les institutions « telles que les entreprises et les agences gouvernementales [qui] séparent les individus de la nature en faisant la médiation entre eux et les ressources, la nature et les autres êtres humains qu'ils affectent par leur consommation quotidienne et d'autres actes » (Worthy, 2008, p. 149, notre traduction). En effet, selon Worthy, (2008) « la vie moderne situe chaque personne au carrefour d'une série de réseaux matériels et informationnels allongés qui séparent les individus à un degré sans précédent des sources de leur subsistance, les destinations de leurs déchets et les conséquences de leurs actions » (*ibid.*). En somme une aliénation de la nature institutionnalisée qui rend difficile l'appréciation subjective des impacts de nos actions sur celle-ci et d'autres humains.

⁶⁵⁴ Comme l'écrit Françoise Bernard (2020) : « sensibiliser suppose de toucher les sens tout en recherchant un effet de sens » (Bernard, 2020, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

Rendu et Mathis, 2015 ; Zaccari et Orban, 2017), ladite « conscience écologique » a été, et est encore ponctuée par des phénomènes de reflux et de controverses⁶⁵⁵ (Fressoz, 2022). En effet, comme le signale l'historienne Aliénor Bertrand (2015), les travaux en histoire environnementale ont « ébranlé le topos selon lequel la conscience environnementale ne serait née qu'il y a une quarantaine d'années [...] et ce que nous nommons aujourd'hui conscience environnementale a animé toutes sortes de résistances sociales, des débuts du mouvement ouvrier jusqu'au cœur des Trente Glorieuses » (Bertrand, 2015, p. 3). Pourtant, malgré ces travaux, indique-t-elle, le « préjugé d'une émergence récente de la "conscience environnementale" reste dominant, suffisamment fort en tout cas pour mériter d'être interrogé pour ce qu'il est : un trompe-l'œil idéologique » (*ibid.*). Par exemple, l'historien des sciences Jean-Baptiste Fressoz (2013) avance même que « l'histoire de l'environnement et du risque [...] n'est pas l'histoire d'une prise de conscience, mais celle de la production scientifique et politique d'une certaine inconscience modernisatrice » qu'il nomme une « désinhibition moderne⁶⁵⁶ » (Fressoz, 2013, p. 122). En prenant de nombreux exemples illustrant une conscience « environnementale » datant au moins jusqu'au 18^{ème} siècle en France⁶⁵⁷, Fressoz montre au contraire une « inconscience » accrue de la « modernité » dans ses rapports à la nature. Ainsi, pour Fressoz (2021), la « prise de conscience » repose sur une « fausse évidence : la crise environnementale est due à un manque, un déficit qu'il faudrait combler - et non à un ordre économique qu'il faudrait réformer ». Et pour lui, cette « manière de poser le problème naît du lien historique fondamental entre discours sur la crise de la nature et gouvernement de celle-ci » (Fressoz, 2021, p. 184). Cette mise en abîme historique de la « conscience écologique » invite donc à l'apprécier d'une manière plus nuancée lorsque celle-ci est présentée comme une « nouvelle » ou en « rupture » avec un passé soi-disant moins « conscient ». Elle invite aussi à mettre en perspective ce que l'écopsychologue Joan Macy signifiait avec la notion de « grand tournant » pour décrire l'éveil progressif vers un niveau supérieur de conscience

⁶⁵⁵ Comme le notent par exemple Thiery-Seror (1996) et puis Bardes (2002), les sondages nationaux des années 1990 et 1992 montraient déjà des fortes « préoccupations » environnementales.

⁶⁵⁶ Étant un trait du biopouvoir foucauldien selon l'auteur, la désinhibition moderne « inclut tous les dispositifs rendant possible, acceptable et même désirable la transformation technique des corps, des environnements, des modes de production et des formes de vie [...] Le mot de désinhibition présente l'avantage de condenser les deux temps du passage à l'acte modernisateur : celui de la réflexivité et celui du passer-outre, celui de la prise en compte du danger et celui de sa normalisation » (Fressoz, 2013, p. 122).

⁶⁵⁷ En histoire environnementale, comme dans l'ouvrage célèbre *Histoire de l'idée de la nature*, Robert Lenoble (1969) remonte au cosmos d'Aristote et Lynn White (1967) identifie Saint François d'Assises (1182-1226) comme un précurseur « écologiste », qui sera effectivement érigé en Saint Patron des écologistes par Jean Paul II, en 1979. Voir également la thèse de Samson (2019) pour une critique historique et philosophique de la notion de « conscience environnementale » (notamment à partir de la p.80), et qui propose à la place, en s'appuyant sur la proposition de Charvolin (2003) de « l'invention de l'environnement » dans les années soixante, l'idée « d'agencement de l'environnement ». Concept qui permet, selon ce dernier, de « comprendre la spécificité des formes historico-culturelles par lesquels l'intérêt anthropologique pour l'environnement peut s'exprimer, en évitant les préjugés axiologiques qui conduisent à nier la présence de préoccupations environnementales et d'une problématisation institutionnelle ». Ainsi, « l'agencement environnemental du début du XXe siècle rassemble en son sein les préoccupations diverses (esthétiques, scientifiques, politiques, commerciales) concernant l'environnement et la problématisation juridique, scientifique et politique du problème environnemental » (Samson, 2019, pp.310-311). Et renvoie *in fine* selon nous à la théorie des états de nature de Moscovici (1968).

humaine et défendue dans la thèse plus récente de la « Grande Transition⁶⁵⁸ ». Soyons clairs : si les connaissances à propos des impacts anthropogéniques sur la nature sont plus vastes, approfondies et précises aujourd'hui, et qu'une « conscience » plus globale des états de la nature est indiscutablement en train d'émerger (Wagener, 2022b), ces connaissances scientifiques participent également à la technicisation⁶⁵⁹ des rapports avec celle-ci (Beck, 2001 [1986]). La question reste donc ouverte à savoir comment et quelles connaissances à propos de l'écologie infusent, se diffusent, circulent et sont réceptionnées dans les sens communs. Et reste à savoir comment ces connaissances affectent nos manières de percevoir les crises écologiques, orientent nos manières de dire et faire l'écologie au quotidien.

Enfin, Guillaume Carbou (2019b) suggère que ce positionnement favorable traduit non pas une adhésion à un projet écologique d'ordre politique et de transformation sociétale profonde (écosocialisme ou écologie profonde, « *deep ecology* »). Mais celui-ci s'apparenterait plutôt à une mise en agenda politique et médiatique dans l'espace public d'une écologie « superficielle » (« *shallow ecology*⁶⁶⁰ ») et « pragmatique » peu engageante. Nourri par un traitement médiatique dépolitisé et consensuel (Comby, 2015), cet environnementalisme *mainstream* permettrait ainsi d'expliquer l'omniprésence d'attitudes favorables à ce qu'on désigne maladroitement des consciences « *écologiques*⁶⁶¹ ». Par exemple, Le Petit Robert indique

⁶⁵⁸ Définie dans l'introduction de la *Grande Transition* comme la « prise de conscience du fait que nous sommes dépendants les uns les autres, dépendants aussi de la nature - et que nous avons collectivement à gérer ces interdépendances et ces biens communs auxquels nous sommes tous liés. Le terme renvoie naturellement à l'écologie, à l'idée de cycle, de circularité » (Aubert, J.E., Afriat, C. et Theys, J. (2018) (Eds.) *La Grande Transition de l'Humanité*. Fyp Éditions. Site de l'ouvrage en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁶⁵⁹ Observation qu'on peut faire remonter au moins à Bernard Charbonneau et Jacques Ellul (1935) comme « fait décisif de la modernité », dans laquelle c'est la « technique qui englobe et qui détermine les formes culturelles, la "civilisation" » (Ellul, 1977, p. 305, cité par Lee, 2018). Si dans la théorie de la société du risque, Beck (2001 [1986]) défend une modernité plus « réflexive » et globale puisque les risques environnementaux et technologiques transcendent les frontières spatiales et les repères temporels, il y dévoile également le mécanisme paradoxal du progrès des connaissances qui génère dans le même temps une expansion de l'ignorance des risques nouvellement produits : une « spirale du risque » entretenue par des « incertitudes fabriquées ». Et comme le souligne Mathieu Charbonneau (2013), cette « expérience locale des risques globaux ne se matérialise donc qu'à travers un travail d'imagination et de construction nécessitant la médiation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et des médias de masse, théâtres des conflits du risque » (Charbonneau, 2013, p.59). Ou comme l'indique Rosa (2016) dans sa théorie de la résonance, les « sujets de la modernité tardive perdent le monde comme vis-à-vis parlant et répondant à mesure qu'ils étendent leur accès instrumental à celui-ci. Leur efficacité personnelle n'est pas vécue comme un moyen d'accéder au monde sur le mode d'une sensibilité résonante, mais comme une domination réifiante » (Rosa, 2016, 493, cité et traduit par Wallenhorst, 2019). Ce qui amène Wallenhorst (2019) à dire que, la « terre comme le monde pourraient avoir des choses à nous dire si tant est que nous soyons capables de quitter les paradigmes relatifs à la maîtrise technoscientifique du monde et de la préemption de la nature appréhendée comme ressource » (Wallenhorst, 2019, p. 142). C'est-à-dire, une (inter)compréhension plus sensible à la nature, qui serait à même d'entretenir une « résonance » avec celle-ci, afin de sortir d'une « aliénation » provoquée par des rapports technicistes anthropocentrés.

⁶⁶⁰ Ces distinctions entre une écologie « *deep* » vs « *shallow* » ont été proposées par le philosophe norvégien Arne Naess (1973). Pour ce dernier, l'écologie profonde renvoie à une approche biocentrique selon laquelle l'humain est un « nœud » parmi d'autres dans le maillage biosphérique et dans laquelle la nature a une valeur intrinsèque. Une écologie superficielle, quant à elle, renvoie à une approche anthropocentrique, dans laquelle la préservation de l'environnement est justifiée par l'utilité que l'humain seul peut en tirer, la valeur de la nature y est extrinsèque. Notons qu'il existe une équivalence en économie entre l'économie environnementale (*mainstream*) dans laquelle l'environnement est considéré comme un sous-système externe à internaliser et l'économie écologique qui conceptualise l'environnement comme un métasystème, une limite à l'expansion quantitative du sous-système économique. Cette dernière perspective a notamment été théorisée en termes thermodynamiques (entropie) par Georgescu-Roegen (1971) *The Entropy Law and the Economic Process*, Cambridge, Harvard University Press, et a nourri les réflexions sur la décroissance quantitative (et non qualitative) de l'économie (réduction des extractions de ressources « naturelles »), portées entre autres par Serge Latouche en France, et qui a été aussi un point de départ de la question du « pic pétrolier », et du mouvement des « *transition towns* », initié par Rob Hopkins en Angleterre.

⁶⁶¹ Qu'on pourra tenter de définir avec Aldo Leopold, l'un des premiers environnementalistes nord-américains à utiliser la notion précise de « conscience écologique » dans les années 1930 selon Fressoz (2022). Celle-ci renvoie dans les écrits de Leopold aux dimensions éthique et esthétique de l'écologie, et demande une « évolution intellectuelle et émotionnelle ». Perceptible dans sa *land ethic*, il s'agit pour Leopold d'avoir « conscience » d'appartenir à la « communauté biotique » qui pourra être suscitée par une « esthétique de la conservation » en rendant

depuis 1993 que « écologique » est un « courant qui respecte *l'environnement* » (encore vrai en juin 2022). En effet, collectivement la « préservation » de la « nature » ou la « protection » de « l'environnement » apparaît faire consensus, avec le *leitmotiv* « sauver la planète » appartenant aux « discours sans adversaires » (Juhem, 2001). Il s'agit d'une norme « proenvironnementale » déjà bien mis en évidence (Barr, 2003 ; Becker et Félonneau, 2009) et socialement partagée. Or, nous argumentons que la réception subjective de la question écologique, plus politisée, est sous-tendue par les orientations idéologiques, l'appartenance aux groupes sociaux et catégories socioprofessionnelles et générationnelles ainsi que par des facteurs sociopsychologiques. D'autant plus qu'il peut être difficile pour le citoyen de se positionner de manière éclairée et définitive face à la « nébuleuse écologique » - un objet social particulièrement diffus, polémique et aux contours mouvants de par la polyphonie qui caractérise les discours portés sur l'écologie au quotidien (Chapitre 1).

L'écart entre discours et conduites peut notamment s'expliquer par une différence importante, entre ce que l'on peut appeler « conscience » et « sensibilité » environnementale. Pour Draetta (2003), la première serait à la base des attitudes, des perceptions, des opinions à l'égard de l'environnement et la seconde influencerait davantage les comportements (comme nous l'avons discuté, et le précisons dans la section 5.8.3). Plus précisément, la conscience environnementale s'acquiert « par l'action de la culture, à travers l'accumulation d'instances de socialisation multiples telles que l'école, le travail, les médias⁶⁶² » (Draetta, 2003). Elle serait tributaire de facteurs externes comme les catastrophes environnementales, événements climatiques, les cadrages médiatiques et éducatifs de ceux-ci, la réaction et la visibilité des mouvements sociopolitiques. C'est donc en raison de « l'influence de la société et de la culture que nous pouvons nous attendre à l'émergence de l'environnement en tant que grand thème de préoccupation, en d'autres termes, d'une conscience environnementale » (Draetta, 2003). Celle-ci se manifesterait par une « présence plus ou moins marquée du souci écologique dans certaines des représentations qui constituent le système cognitif de chacun. La présence de la dimension environnementale dans les représentations sociales pourra alors être considérée comme un indicateur de la conscience environnementale, et la fréquence de cette présence, c'est-à-dire le nombre d'apparitions que la dimension environnementale pourra faire dans les représentations, en signalera plutôt le degré d'amplitude » (Draetta, 2003). Il s'agira alors

sensible les « relations extraordinaire existant dans la communauté des plantes et des animaux » et à leur « beauté intrinsèque » (Leopold, cité par Fressoz, 2022, p. 185). S'il faudrait être précautionneux dans l'importation d'une *wilderness* américaine en Europe, nous pouvons néanmoins retrouver des résonances avec la *deep ecology* du norvégien Arne Naess.

⁶⁶² Article de Laura Draetta (2003) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

d'approfondir et de préciser dans cette thèse, si celle-ci relate une adhésion à un environnementalisme *mainstream* ou bien à une typologie discursive autre de l'écologie. Et en ce qui concerne la « sensibilité » environnementale, elle est une disposition plus intériorisée et durable, un système de valeurs qui s'acquiert dès l'enfance et participerait ainsi à la construction de l'identité et s'exprimerait en cohérence dans des comportements pro-environnementaux⁶⁶³. Ainsi, une identité « écologique » forte impliquerait également une sensibilité écologique plus aigüe qui serait davantage affectée par la question écologique et sensible à la dégradation de la nature. Or, ces dimensions ne sont pas incluses dans les mesures de « l'opinion publique ».

4.2 L'indéfinition psychométrique de l'opinion « publique »

« Sans cesse invoquée, inlassablement traquée et mesurée, l'opinion publique est davantage une dynamique qu'un résultat chiffré, scénarisé en graphes, camemberts et autres nuages de points⁶⁶⁴ »

Comme le suggère Gendron (2014) la mesure de « l'opinion publique⁶⁶⁵ » ou « l'acceptabilité sociale » est « davantage une question de valeurs et de croyances partagées » et se réfère à une « évaluation collective plutôt qu'à des positionnements individuels » (Gendron, 2014, p.117). Or, si derrière cette apparente homogénéité de l'intention collective, présentée comme telle, les « attitudes se ressemblent du point de vue de leur forte diffusion, elles ne forment pas un ensemble homogène, et traduisent des opinions et intentions qui ne vont pas nécessairement de pair » (Ginsburger, 2020, p. 51). Et c'est bien à cet égard, que Nicole D'Almeida (2014, 2018) critique la notion de « l'opinion publique » dans les usages qu'en font

⁶⁶³ Comme l'indique Draetta (2003), la « sensibilité à l'environnement est le reflet de l'intériorisation de la valeur environnementale de façon non-consciente, naturelle, quasi instinctive, par l'effet des conditions objectives d'existence. L'intégration de la sensibilité environnementale dans le système de dispositions durables se manifeste, sur un plan pratique, par l'adoption de conduites "environnementales" » (Draetta, 2003). Ainsi si « d'une part, la conscience environnementale rend l'idée des perceptions et des conceptions élaborées par les acteurs sociaux à propos de l'environnement et sert de grille d'interprétation de la réalité environnementale, il y aura d'autre part une autre façon de se positionner par rapport à cette même réalité sur la base de systèmes de valeurs, d'attitudes et de représentations liées à des positions idéologiques, qui, dans leur ensemble, serviront de grille d'action. C'est dans ce cas que l'on parlera de *sensibilité environnementale* » (*ibid.*).

⁶⁶⁴ D'Almeida, N. (2014) « L'opinion publique », *Hermès, La Revue*, Vol. 3, n°70, p. 88. Dans cet article Nicole D'Almeida revient sur ce concept fondateur de la modernité, et propose une critique des sondages d'opinion sur quatre plans : technique, philosophique, politique et sociologique. Ceux-ci renvoient au fond à un enjeu épistémologique, voir aussi : D'Almeida, N. (2018) « L'opinion publique : solution démocratique, problème épistémologique ». *Hermès, La Revue*, Vol. 1, n°80, pp. 209-213.

⁶⁶⁵ Notion fortement critiquée (voir p.ex. Blondiaux, 1996, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*. Le Seuil), et dont la plus citée est celle de Bourdieu (1973), comme enjeu de construction d'un discours institutionnel et d'un « agenda-setting » des sujets « brûlants » (en dictant ce à quoi il faut penser) pouvant légitimer la nécessité et l'orientation d'une politique publique, étant donné que « l'opinion publique » est présentée comme une entité mesurable et objective, une « preuve scientifique », en procédant simplement par sommation des opinions individuelles. En effet pour Bourdieu (1973), l'opinion « publique » n'est qu'un « artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donne du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage ». Il ajoute que « l'effet fondamental de l'enquête d'opinion [est de] constituer l'idée qu'il existe une opinion publique unanime [« effet de consensus »], donc légitimer une politique et renforcer les rapports de force qui la fondent ou la rendent possible ». Ainsi pour ce dernier le « sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles » (Bourdieu, 1973, pp.1292-1309).

les sondages du même nom, et qui sont abondamment utilisés pour mesurer ou prétendre prédire les comportements écologiques des Français.

À cet égard, Yuriev *et al.* (2020) soulignent la difficulté d'identifier au préalable les nombreux facteurs qui influencent les comportements « écologiques » afin de les intégrer dans les questionnaires. Olli *et al.* (2001) suggèrent que « l'un des problèmes est que la méthode échoue souvent à intégrer le contexte social dans lequel les individus forment leurs attitudes et leurs préoccupations et lequel permet à ces dernières de se manifester par des comportements » (Olli *et al.*, 2001, p. 199, notre traduction). Ils notent que cette omission du contexte social « amène les chercheurs à conclure que la relation entre l'attitude et le comportement est ténue » (*ibid.*). Autrement dit, la part de variance inexpliquée du comportement (et donc du « *green gap* ») renvoie, selon eux et en grande partie, aux effets de contexte social non-intégrés dans les analyses⁶⁶⁶. Ainsi, au-delà des caractéristiques socio-démographiques et des connaissances environnementales, ils recommandent aux chercheurs d'inclure les effets du contexte social⁶⁶⁷ qui conditionnent les comportements proenvironnementaux individuels, et ce afin de mieux saisir le *gap* entre écophilie et écopraxie.

Comme l'argumente Sammut (2016), à scores attitudinaux égaux, des individus différents peuvent avoir des croyances divergentes voire opposées, résultant dans divers comportements et engagements sociaux, mais compatibles avec leurs systèmes de valeurs et de croyances partagés au sein d'un même groupe d'appartenance. C'est-à-dire, des positions et configurations sociales qu'une simple mesure attitudinale ne pourra pas restituer (Gaskell, 2001). Si la mesure attitudinale n'a, à *a priori*, pas cette vocation, elle est néanmoins utilisée et interprétée comme telle dans les sondages d'opinion publique⁶⁶⁸. On pourrait ainsi suggérer que le « *green gap* » proviendrait, entre autres, des instruments métrologique et statique utilisés dans les sondages (Sammut, 2016) pour mesurer la « conscience écologique » et qui

⁶⁶⁶ En effet, comme le souligne Comby (2009a), les enquêtes d'opinion, baromètres et autres sondages de l'ADEME/CEVIPOF induisent même un surcroît de communication environnementale sans en différencier les destinataires ciblés, et perpétuent les « conceptions homogénéisantes de la société » avec des citoyens dépossédés de leurs « caractéristiques sociales qui les distinguent ». En effet, selon lui, ces sondages « servent surtout à produire quelques constats simples, qui ont avec eux la force du chiffre et de la statistique pour garantir la nécessité de communiquer (et cela, quel que soit finalement le sens du constat chiffré : soit il est "bon" et cela montre que la communication est utile ; soit il est mauvais et il faut donc davantage communiquer). Mais ces données qui se soucient peu de pointer des différences sociales, alimentent des taxinomies génériques (les "Français", les "ménages", les "citoyens", etc.) et redoublent l'égalisation des responsabilités qui procède également d'un artefact statistique » (Comby, 2009a, pp. 6-7).

⁶⁶⁷ C'est-à-dire dans le « milieu » dans lequel les individus évoluent et interagissent.

⁶⁶⁸ En effet comme l'indique Sammut (2016) dans les études d'opinion les « mesure des attitudes aux moyens d'échelle de type Likert et leur analyse statistique sont devenues communes ». Or cette « procédure, pourtant populaire, n'est pas sans inconvénients. Notamment, parce que cette mesure des attitudes et largement asociale ». En effet, si « les attitudes permettent de spécifier les tendances individuelles envers l'objet. Dans sa forme sociale (i.e., l'opinion publique), le concept d'attitude devient la proie du concept nomothétique d'agrégation [...] une mesure moyenne de la façon dont un agrégat d'individus se positionne par rapport à un objet ». Or « aucune attitude singulière n'a jamais correspondu à une moyenne statistique ». Ainsi, de « telles mesures de l'opinion publique ne sont rien d'autres que des artefacts statistiques » (Sammut, 2016, pp. 474-475).

n'approfondiraient pas assez l'inégale répartition des capacités et dispositions sociales⁶⁶⁹ d'actions. Des facteurs du contexte social non-intégrés dans les analyses conduiraient à constater un gouffre ou une dissonance entre attitudes/intentions et comportements écologiques. Et comme l'écrit Simon (2022), la prise de « conscience écologique » peut aussi être située de manière générationnelle, puisqu'elle fait désormais « partie intégrante de la socialisation des nouvelles générations pour lesquelles les perspectives catastrophistes se rapprochent⁶⁷⁰ » (Simon, 2022). Ainsi, nous pouvons supposer aussi que ce gouffre n'est pas forcément si « irrationnel » ou « paradoxal » puisque comme le suggère Rouquette (1998), l'individu « adoptera tel ou tel rôle et qu'il pourra manquer de "logique", aux yeux d'un observateur extérieur (pair, chercheur, etc.) sans en éprouver de véritable contradiction. Son référentiel n'aura pas bougé ; c'est à ses yeux, la position des objets successifs qui aura bougé dans ce référentiel » (Rouquette, 1998, p. 509). L'incohérence observée entre dire et faire l'écologie serait ainsi davantage liée au biais d'un observateur extérieur et de ses outils psychométriques (Grandin *et al.*, 2021). Nous présentons de manière approfondie nos propres mesures de l'écophilie et de l'écopraxie dans le chapitre 7, mais nous pouvons proposer dès à présent notre définition de « comportement » et de « l'engagement » dans les sections suivantes.

4.3 L'indéfini praxéologique écocitoyenne

La mesure du comportement « écocitoyen » n'est pas qu'un problème épistémologique et théorique (ou métrologique). Il en découle des enjeux politiques, praxéologiques et éthiques. En effet, et comme le constate le sociologue Denis Laforgue (2012), les acteurs publics élaborent des hypothèses généralisantes de « résistances au changement » pour essayer de comprendre le décalage entre les finalités des actions publiques et les usages de citoyens ordinaires⁶⁷¹. Celles-ci tendent à centrer le problème sur les citoyens (chapitre 2), et à « imputer les effets limités des mesures politiques à la responsabilité des citoyens censés se mobiliser ». Ce type d'analyse, poursuit-il « conduit à analyser ces populations par défaut, en creux, c'est-à-dire par ce qu'elles n'ont pas (en l'occurrence des comportements écocitoyens) : l'observateur décrit alors l'observé (le citoyen ordinaire) à partir de ses propres catégories et, ce faisant, occulte complètement les logiques propres sous-tendant les usages » (*ibid.*). Les présupposés

⁶⁶⁹ Et Bernard Lahire (2018) insiste bien sur la dimension sociale d'une disposition, qui s'acquière au travers des processus de socialisation du quotidien, en suggérant que « c'est sur la base d'une expérience répétée qu'une disposition ou qu'un schème s'est, par accoutumance, peu à peu formé » (Lahire, 2018, p. 169, cité par Gousset, 2021).

⁶⁷⁰ Article de Simon (2022) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁶⁷¹ Laforgue (2012) « Être ou ne pas être citoyen : une question d'institutions ? » document de travail [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

mobilisés dans le cadrage du problème avec la notion de « résistance au changement » ou « d'acceptabilité sociale » par les pouvoirs publics empêchent de comprendre « la cohérence de la pensée, de la pratique, de la vie de l'individu observé, qui est bien réelle et qui ne se réduit pas à des formes de résistances » (*ibid.*) ou « d'acceptabilité⁶⁷² ». En outre, comme nous avons pu nous en apercevoir dans notre revue de littérature (Annexe 5), plusieurs chercheurs observent, par exemple, que la définition même des « comportements proenvironnementaux » n'est pas stabilisée et que les échelles de mesure comportementale s'avèrent souvent être inappropriées ou incompatibles avec les attitudes mesurées (Stern, 2000 ; Kaiser *et al.*, 2007 ; Fishbein et Ajzen, 2010 ; Caillaud, *et al.*, 2010 ; Ajzen, 2015 ; Lange et Dewitte, 2019). À l'instar de Caillaud *et al.* (2010), on peut se demander au fond : « qu'est-ce que signifie agir de manière écologique ? Comment définir ce qui est une pratique écologique et ce qui ne l'est pas ? » (Caillaud, *et al.*, 2010, p. 624). D'autant plus que, comme le font remarquer Cestac et Meyer (2009), les sondages d'opinion utilisent souvent des mesures attitudinales « étonnamment dissociées des comportements, on trouve un écart entre le niveau de spécificité des attitudes et celui des comportements observés⁶⁷³ » (Cestac et Meyer, 2009, p. 63). En suivant donc, nous proposons d'apporter des éléments de définitions des notions de « comportement », de « engagement » et « écologique », et de préciser la manière de les mesurer.

4.3.1 Définir le comportement « écologique »

Dans la littérature psychosociale, l'agir individuel en faveur de l'environnement a reçu une pluralité de dénominations : comportements écologiques (Kaiser, 1998), comportements environnementaux (Diekmann et Preisendörfer, 1998), actions environnementales (Axelrod et Lehman, 1993), comportements environnementaux responsables (Barr, 2003), comportements environnementalement responsables (Borden et Schettino, 1979), comportements écologiques responsables (Brown et Kasser, 2005), comportements de conservation (Schultz, *et al.*, 2005), comportements environnementalement signifiants (Stern, 2000), comportements pro-écologiques (Ellen, 1994), comportements conscients pour l'environnement (Lee et Holden, 1999), comportements respectueux (« *friendly* ») de l'environnement (Dolnicar et Grün, 2009),

⁶⁷² Voir notamment Hamelin et Meier (2020, 2021) pour une critique récente de la notion « d'acceptabilité sociale » et de son usage rhétorique dans l'action publique, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Voir également les dossiers portés par Boissonade *et al.* (2015, 2016) « Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale » Parties 1 et 2, VertigO, en [ligne](#) et les riches ateliers « Développement Durable & Acceptabilité Sociale » organisés par le réseau scientifique « Approches critiques du développement durable » (AC/DD), accessibles en [ligne](#) (consultés dernièrement 23/05/22).

⁶⁷³ Cette observation est d'autant plus valable pour les sondages « d'opinion » nationaux portant sur les attitudes et les comportements vis-à-vis des enjeux écologiques.

comportements durables (McKenzie-Mohr, 2000), comportements éco-responsables (Ohtomo et Hirose, 2007), comportements verts (Lin et Ho, 2010). Et finalement, la plus répandue des nominations dans la littérature psychosociale nord-américaine, celle des « comportements pro-environnementaux », encore d'actualité dans la littérature anglo-saxonne (voir par exemple Yuriev *et al.*, 2020 ; Grilli et Curtis, 2021 ; Whitmarsh *et al.*, 2021). Comme indiqué, si dans la plupart des études, le terme de « comportements proenvironnementaux » a été utilisé, nous utiliserons « comportements proécologiques » (désormais CPE). À l'instar de Kaiser (1998), Dunlap *et al.* (2000) et Rateau *et al.* (2010), nous préférons utiliser le terme de comportements proécologiques, pour deux raisons simples. Premièrement, parce que l'adjectif « écologique » est venu remplacer « environnemental » dans les discours à ce sujet (Fracchiolla, 2019) : « écologique » traduit aussi le fait qu'on parle moins de crise « environnementale » mais bien de crise « écologique » dans les médias (voir chapitre 1). Contrairement aux États-Unis, on ne parle pas « d'environnementalistes » (ou environnementalisme) dans le sens commun français mais bien d'« écologistes » (ou écologisme) voire de manière plus populaire « écolos » (ayant le plus souvent une connotation/valence péjorative/négative). Cela est aussi clair à l'échelle institutionnelle et notamment dans la dénomination actuelle du Ministère de l'Environnement : « Ministère de la Transition *Écologique* » ou encore Agence de la « Transition *Écologique* » (ADEME⁶⁷⁴). Deuxièmement, parce que nous nous intéressons aux *écogestes* promus par les discours institutionnels écologiques - c'est-à-dire les petits gestes dits « écologiques » en faveur de la protection de l'environnement et de la « nature ». Nous utiliserons toutefois proenvironnemental (aussi CPE) quand une référence citée l'utilise directement et afin d'éviter l'anachronisme ou une acculturation par rapport à des études antérieures, souvent nord-américaines qui eux privilégient majoritairement ce terme ⁶⁷⁵. Enfin, qualifier les comportements « d'écologiques » renvoie aussi à des approches plus systémiques et holistiques telle que défendue par exemple par Edgar Morin (2005) avec sa théorie des systèmes auto-éco-organiseurs. Ou en SIC, par Frédéric Couston avec le paradigme « écologique-complexe » (Couston, 2019) et portée par le Manifeste de la Communication Environnementale (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021) afin de « penser la relation plutôt que la séparation » qu'évoque la notion « d'environnement ». Cette évolution lexicale est également illustrée par la nouvelle dénomination de l'échelle de valeurs « Nouveau Paradigme Écologique » (« *New Ecological Paradigm* » de Dunlap, *et al.*, 2000) anciennement appelée « Nouveau Paradigme

⁶⁷⁴ Avant 2020, l'ADEME était encore connue comme l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

⁶⁷⁵ Sans que cela n'affecte fondamentalement le sens du texte, nous renvoyons à la bienveillance du lecteur de bien vouloir distinguer les deux à partir de la date de la référence citée.

Environnemental » (« *New Environmental Paradigm* » de Dunlap et Van Liere, 1978). Cette évolution paradigmatique est justifiée par Dunlap *et al.* (2000) car les mesures classiques des préoccupations « environnementales » en psychologie sociale ont été supplantées par des instruments mesurant la « conscience écologique » (comme p.ex. dans la « *general ecological behaviour scale* » chez Kaiser, 1988 ; Kaiser et Wilson, 2000).

À l’instar de Kollmuss et Agyeman (2002), nous définissons le CPE comme un comportement adopté par un individu qui décide, de manière consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur la « nature » (Kollmuss et Agyeman, 2002, p. 240) concrétisés dans un ou plusieurs écogestes, voire un pattern de CPE. Paul Stern (2000) distingue quatre types de CPE⁶⁷⁶ : a) les comportements d’activisme écologique (« *environmental activism* ») ; b) les comportements non activistes dans la sphère publique ; c) les comportements quotidiens dans la sphère privée (p. ex. les écogestes) ; d) les comportements proécologiques organisationnels. À l’égard de cette typologie, notre thèse porte plus particulièrement sur quatre « écogestes » renvoyant aux (b) CPE non activistes dans la sphère publique (achats responsables et mobilité douce) et aux (c) CPE quotidiens dans la sphère privée (tri et réduction de la consommation d’énergie). Cette double dimension du geste « écocitoyen » public-privé renvoie à un des traits discursifs saillants du « héros ordinaire quotidien » identifié dans le métarécit environnemental (Jalenques-Vigouroux, 2006) et que nous avons mis en évidence dans le chapitre 2, incitant l’individu « domestique à interagir avec la Cité au nom d’un bien commun (*koinon agathon*) transcendant : la Nature » (Pautard, 2007, p. 3). Enfin, la focalisation sur les comportements quotidien est justifiée par le deuxième aspect de ces discours dominants et l’agenda politique des « changements de comportements individuels » et de la responsabilité individuelle. Ces discours se focalisent sur une écocitoyenneté comportementale liée davantage aux actes de consommation du « consomm’acteur », c’est-à-dire des écogestes privés à adopter selon les intérêts individuels et utilitaristes exprimés au quotidien (ou *égogestes*). Ce parti pris ne traduit pas une déconsidération des niveaux d’engagement plus militants, philosophiques, poétiques et politiques de l’écologie (voire spirituels), qui prennent plus d’ampleur dans les espaces publics de manière « *bottom-up* » et qui sont parfois critiques eux-mêmes des dits écogestes, une politique décriée « des petits pas ». Nous pensons cependant qu’il est et reste intéressant de s’attacher à comprendre la manière dont les citoyens perçoivent, se représentent, s’identifient

⁶⁷⁶ Il précise que cette « distinction entre types de comportement est non seulement conceptuellement cohérente, mais statistiquement fiable et psychologiquement significative » étant donné que chaque type comportemental implique un « ensemble de prédicteurs différents » (Stern, 2000, pp. 410-411, notre traduction).

et s'engagent au quotidien sur l'écologie dans le cadre des comportements écologiques institutionnellement promus « *top-down* », tout en considérant et en mettant en perspective l'impact et l'efficacité que ceux-ci peuvent avoir sur l'écologisation de la société (tel que discuté dans le chapitre 2).

4.3.2 Trois niveaux de changements dans l'agir humain

Nous pouvons distinguer et définir trois niveaux de changement : a) le changement de comportement, b) le changement de pratique et c) le changement de mode de vie. Plus on monte dans la hiérarchie de l'agir humain et plus les changements sont difficiles, longs et vastes, et impliquent en *résonance* des changements sociaux, culturels et structurels.

a) Le changement de *comportement* se concentre le plus souvent sur le changement individuel. Cet angle d'approche est le plus souvent employé par les tenants de la psychologie cognitive et de la tradition nord-américaine de la psychologie sociale, et en économie comportementale comme dans le paradigme des changements d'architecture de choix (comme p.ex. les *nudges*). Dans ce cadre, un changement de comportement est le processus par lequel un individu modifie son comportement ou le remplace par un autre. Par exemple, selon Monroe (2003), pour changer les comportements, nous devons considérer chacun des comportements et actions individuels qui s'ajoutent au comportement environnemental plus large que les individus ont l'intention d'entreprendre⁶⁷⁷.

b) Le changement de *pratique*⁶⁷⁸, quant à lui, s'attache davantage à la pratique elle-même qu'à l'individu. La pratique est considérée comme une entité en relation avec d'autres dimensions entrelacées (cognitives, normatives, matérielles, structurelles et culturelles). Les sociologues anglo-saxons du courant de la théorie des pratiques⁶⁷⁹ ne raisonnent pas en termes d'adoption de pratique mais d'« enrôlement » (« *enrolment* »). On considère ainsi l'individu comme porteur de pratiques pouvant être observables par différents comportements et actions au quotidien : un pattern de comportements et des lignes de conduite. Nous pouvons y inclure les

⁶⁷⁷ Monroe, M. (2003) « Two avenues for encouraging conservation behaviors ». *Human Ecology Review*, Vol. 10, n° 2, pp. 113-125.

⁶⁷⁸ Shove (2003) propose que « par opposition à la notion de comportement, celle de pratique s'intéresse aux conditions de déploiement de l'action et inclut les objets matériels et les systèmes techniques, les représentations symboliques et les processus d'apprentissage associés aux actions » (Citée par Dujin *et al.*, 2013, p. 9).

⁶⁷⁹ Voir par exemple : Spaargaren *et al.* (2000, 2019), Shove (2003, 2010), et Moloney et Strengers (2014). Approche par les pratiques sociales qu'on retrouvera dans l'école sociogénétique ou anthropologique de la théorie des représentation sociales, portée par exemple par Sabine Caillaud et Nikos Kalampalikis en France (voir le chapitre 6).

routines et les habitudes qui sont façonnées par les expériences passées de l'individu et enchevêtrées dans des structures matérielles et sociales du quotidien.

c) Finalement, le changement de *modes de vie*⁶⁸⁰ repose sur le changement de comportements et/ou de pratiques touchant à plusieurs domaines de la vie quotidienne au sein de sous-groupes sociaux d'appartenance ainsi que de leurs représentations sociales. Ces dernières sont conçues comme le « produit et processus caractérisant le sens commun : une forme de pensée et de pratiques socialement élaborée, et partagée par les membres dans un ensemble social et culturel » (Jodelet, 2006, p.1003). En somme, le changement de modes de vie implique une mutation comportementale plus sociologique et culturelle qu'individuelle. Pour Maresca (2017), la « transformation du mode de vie passe par des révolutions structurelles avant d'être entraînée spontanément par les pratiques ». Ainsi faut-il « agir sur le cadre structurel (le mode de vie en tant que système structurant) pour entraîner le registre des pratiques (émergentes ou alternatives), et non l'inverse ».

4.4.3 Définir l'engagement écologique et notre proposition d'élargissement

Si la notion d'engagement a été investie par plusieurs disciplines et de ce fait, est une idée fondamentalement plurielle⁶⁸¹ (comme le constatait déjà Becker en 1960), il peut être utile de commencer par une des définitions originelles de l'engagement en psychologie sociale comme étant le « lien qui unit l'individu à ses actes comportementaux⁶⁸² » (Kiesler et Sakumura, 1966 ; Kiesler, 1971). Le fait d'agir apparaît donc être central dans l'engagement, ce dernier étant plus une question de « faire » que d'« être ». En effet, comme l'indique Pascal Marchand (1993), la « plupart des études montrent la place prépondérante du comportement dans les phénomènes d'engagement, et amènent à penser que s'engager, c'est agir » (Marchand,

⁶⁸⁰ Bruno Maresca (2017) souligne l'ambiguïté de la notion et retrace sa généalogie à l'aune de celles de « genre » et « style » de vie. Pour Maresca (2017) le « mode de vie se comprend comme norme de référence encadrant les pratiques de la vie quotidienne. Il imbrique deux grands registres, culturel d'un côté, socioéconomique de l'autre, que l'on peut articuler en reprenant le schéma conceptuel de Marx et Engels. Le mode de vie est une sphère qui se déploie à la jointure de la base économique de la société et de sa superstructure, institutionnelle et idéologique. Il est l'une des formes à travers lesquelles s'incarne la culture, en donnant aux pratiques de la vie sociale des formes culturellement connotées ». Et il « procède de la base structurelle de la vie sociale, qui détermine les conditions d'existence matérielles ». Enfin, il note que les « mécanismes de la routine et de l'imitation étant de puissants stabilisateurs du mode de vie, la généralisation du mode de vie occidental doit être regardée comme le phénomène majeur qui fait frein dans la conduite de la transition écologique » (Maresca, 2017, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁶⁸¹ En effet comme le notent Sauvé et van Steenberghe (2015) en introduction d'un dossier de l'éducation à l'environnement portant sur la question d'engagement : la « notion d'engagement fait référence à des réalités multiples : engagement citoyen, engagement politique, engagement professionnel, engagement artistique ou sportif, engagement intellectuel, engagement spirituel, engagement parental, engagement affectif... qu'il s'agisse de l'engagement comme acte, en situation, ou de l'engagement comme disposition, comme façon d'être au monde (Jean Ladrière, s.d.). Et l'idée d'engagement est étroitement liée à celles d'authenticité, d'intégralité, de cohérence et le plus souvent, de responsabilité » (Sauvé et van Steenberghe, 2015, en [ligne](#)).

⁶⁸² « *Commitment represents the binding of the individual to behavioral acts* » (Kiesler et Sakumura, 1966, p. 4). Kiesler, C. et Sakumura, J. (1966) « A test of a model for commitment ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, pp. 349-353.

1993, p.23). Selon lui, le « comportement semble bien avoir plus qu'une simple fonction de renforcement des liens de l'individu à l'objet d'engagement, mais constitue la nature même de ces liens » (*ibid.*, p.60). Aussi peut-il être important de préciser dans le cadre de notre recherche sur l'écologie, qui à bien des égards peut être considérée comme une cause - qu'en principe « être engagé dans un acte s'oppose à [être] engagé dans une cause : dans un cas l'individu est appréhendé au travers de sa conduite, dans l'autre il l'est au travers de ses croyances » (Marchand, 1993, p. 214). Or, dans cette thèse, et à l'instar de Marchand (1993), on « préférera, ici, considérer qu'on puisse être engagé par des actes dans une cause » (*ibid.*, 215). Ainsi, être engagé dans des écogestes au quotidien revient également à préciser les représentations sociales de la cause qui sous-tend l'engagement. En d'autres mots, savoir si l'écologie représentée engage, et laquelle engage davantage. En outre, comme l'indique Marchand (1993), la « conduite d'engagement [...] n'est jamais un point de départ absolu, mais toujours le produit d'interactions passées, et [...] n'est jamais close sur le sens qu'elle manifeste dans le présent, mais ouvre toujours sur d'autres sens possibles » (Marchand, 1993, p. 217). Il suggère que « l'action démarre nécessairement d'une tension vers le futur provoquée par une opération cognitive de comparaison entre l'état présent et un possible état futur de la situation » (*ibid.*). Mais « s'il est une question qui se pose au seuil de l'engagement, c'est bien celle du dilemme social répété entre court et long termes, entre soi et autrui, entre l'ici et l'ailleurs » (Fieulaine et Cadel, 2011, p. 11). Un dilemme temporel, social, spatial et *in fine* moral que pose la question écologique de manière particulièrement aiguë, dans l'engagement comportemental et individuel « ici et maintenant » dans la « Transition Écologique » (chapitre 1).

D'un point de vue sociologique, Kanter (1968) définit l'engagement, comme un « processus liant les acteurs aux systèmes sociaux », qui se situe donc « à l'intersection des demandes institutionnelles et de l'expérience personnelle ». Plus précisément, l'engagement est compris comme le « processus par lequel des intérêts individuels sont attachés à la réalisation de modèles de comportements socialement organisés » (Kanter, 1968, cité par Marchand, 1993, p. 45). Dans ce cadre, l'engagement (écologique) peut être considéré et compris comme étant non seulement lié aux comportements passés mais à une trajectoire d'activités sociales et de comportements subjectivement cohérents⁶⁸³ (Becker, 2006 [1960] - c'est-à-dire des « lignes de conduite⁶⁸⁴ ». Cette définition reprise en psychologie sociale, comprend l'engagement comme

⁶⁸³ Notons que Howard Becker (2006 [1960]) utilise la notion d'engagement comme variable indépendante, c'est-à-dire comme une variable explicative des « comportements cohérents ». En outre, il traite la question de l'engagement avec la notion de « *side-bets* », à savoir des paris que les individus prennent dans des trajectoires dans lesquelles ils s'engagent et par lesquelles ils sont plus ou moins consciemment engagés.

⁶⁸⁴ Proche des développements anthropologiques, et d'une approche phénoménologique des trajectoires de vie de Tim Ingold en termes de « lignes d'agir » (voir p.ex. : Ingold, 2011 [2007] *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles : Zones sensibles) mais qu'il conçoit comme étant imbriquées et tissées dans un maillage d'autres lignes d'agir, humaines comme non-humaines.

un « cours d'actions » (Bernard, 2018a), une « combinaison de comportements⁶⁸⁵ » (Brehm et Cohen, 1962), un « pattern de comportements⁶⁸⁶ » (Marchand, 1993) - indiquant une certaine résilience intentionnelle et persistance comportementale dans des conduites cohérentes pour le sujet social. Et qui selon nous peuvent être articulées avec des représentations sociales plus ou moins engageantes de l'écologie, afin de saisir ce « déjà-là », ce dans quoi nous sommes engagés, et avec lequel nous nous projetons pour nous engager.

Travaillé ensuite dans le paradigme de la « soumission librement consentie⁶⁸⁷ » de Joule et Beauvois (1998), l'engagement est toujours imputable à l'individu mais est lié à une situation donnée⁶⁸⁸, en référence aux travaux⁶⁸⁹ de Lewin (1947). Si, pour ce dernier, la situation consiste à la publicisation de l'acte d'engagement en tablant à la fois sur les dynamiques de groupe et la consistance de l'image de Soi, celle-ci peut être considérée comme une « situation de communication » (Chabrol et Radu, 2008) plus ou moins engageante. Au-delà des caractéristiques de « liberté » et l'aspect « public » de l'acte, cette situation « engageante » mérite selon nous d'être mieux précisée et étayée dans ses dimensions sociales et communicationnelles (voir chapitres 6 et 9). Ce afin de mettre en lumière la nature et la logique de « l'intervention de cognitions extérieures dans la représentation de la conduite engagée » (Marchand, 1993, p.217). En effet, si des comportements expriment effectivement un niveau d'engagement, certes imputables à l'individu (puisque c'est lui qui agit), celui-ci n'agit pas seul et dans le vide, mais dans ses inscriptions sociales et contraintes matérielles, qui peuvent également être à la fois la source de l'engagement et conditionner son déploiement. Une perspective proche de la théorie des pratiques sociales en sociologie compréhensive (Spaargaren *et al.*, 2000 ; Shove, 2003, 2014 ; Moloney et Strengers, 2014), dans laquelle la « situation » d'engagement peut être qualifiée de sociale et matérielle car elle y associe les dispositions et capacités à s'engager avec, dans et pour le collectif. Dans cette perspective, la situation peut être comprise comme une situation de « relations » (Marchand, 1993).

Enfin, dans le champ des SIC, le regard analytique sur l'engagement est posé au travers des relations entre la « communication et l'action », et en particulier des processus « psycho-socio-sémiotiques » (Bernard et Joule, 2005). Il s'agit d'une approche développée dans le paradigme

⁶⁸⁵ Brehm, J. W. et Cohen, A. R. (1962) *Explorations in cognitive dissonance*. New York : Wiley.

⁶⁸⁶ Selon Pascal Marchand (1993), l'engagement n'est « pas toujours réductible à un comportement unique, mais se rapporte plutôt à un pattern comportemental par lequel le sujet marque son "attachement" à une conduite effectivement émise par d'autres conduites, sur le même paradigme » (Marchand, 1993, p. 20).

⁶⁸⁷ Voir Joule, R-V. et Beauvois, J-L. (1998) *La soumission librement consentie*. Paris : PUF.

⁶⁸⁸ « L'engagement correspond dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisée » (Joules et Beauvois, 1998, p.60).

⁶⁸⁹ Notamment : Lewin, K. (1947) « Group decision and social change ». In T.N. Newcomb et E.L. Hartley (Eds.) *Readings in Social Psychology*. New York, Henry Holt & Co, pp. 197-211.

de la « communication engageante⁶⁹⁰ » (Joule, 2000 ; Bernard et Joule, 2004 ; Bernard, 2007, 2018a) à l'intersection des SIC et de la psychologie sociale. La situation d'engagement y est comprise comme une situation de communication située et y explicitée par les notions de « signification », de « symbolisation » (Bernard, 2016), de « médiatisation et publicisation » (Bernard, 2018a), et caractérisée par des « actes de langage et de contenus sémantiques précis » (Chabrol et Radu, 2008, p. 118). En outre, ce paradigme est complété par la « communication instituante » (Bernard, 2006 ; Bernard *et al.*, 2010) pour souligner que des nouvelles pratiques écologiques peuvent instituer des significations partagées de l'écocitoyenneté (Bernard, 2007) et sont aussi à même d'écologiser les représentations (Bernard, 2020). Dans ce sens, nous pensons que Françoise Bernard propose une lecture plus approfondie de la communication engageante que celle classiquement appréhendée en psychologie sociale, puisqu'elle conçoit celle-ci comme une « théorisation du sujet social en situation de communication » (Bernard, 2020). Elle définit le « Sujet » comme « étant plutôt hétérodéterminé, habité par la présence réelle et imaginaire de l'autre, influencé par l'autre et les situations sociales qu'il vit » (Bernard, 2020, p. 7). Ce regard plus sociologique que psychologique lui permet d'insérer le Sujet dans un continuum action-relation-symbolisation (Bernard, 2018a) qui invite à revisiter les agencements entre action, lien et sens (Bernard et Joule, 2004). Ensemble, ses travaux soulignent combien nous sommes engagés par « des conditions, des situations externes, sociales et communicationnelles *versus* des conditions internes » (Bernard, 2018a, p. 6) et soulignent donc combien les significations et l'identification à l'action nous engagent également, ou du moins peuvent conditionner le niveau ou le maintien de l'engagement. Finalement, nous nous retrouvons dans cette profondeur d'analyse, car elle est nourrie, entre autres, par son approche critique (Bernard, 2016), ses réflexions ontologiques à l'égard des travaux anthropologiques⁶⁹¹ de Philippe Descola (2005) et à l'égard des notions de *social-historique* et des *significations imaginaires sociales* de Cornélius Castoriadis (1975). Et plus particulièrement dans sa proposition récente du potentiel heuristique que la notion de « anthropocène » peut apporter aux SIC (Bernard, 2018b). Ainsi, « lorsqu'on conduit des recherches sur des thèmes en mouvement comme ceux qui sont centrés sur la transition écologique, l'écoresponsabilité, dans

⁶⁹⁰ Que nous traitons de manière critique dans le chapitre 9.

⁶⁹¹ D'un point de vue anthropologique, l'engagement est compris comme une « ligne d'agir » ontogénétique prise dans un maillage tissé avec le milieu de « non-humains » et avec d'autres lignes engagées d'êtres humains s'engageant à en devenir (« *human becoming* », Ingold, 2011[2007]). Une lecture de la phénoménologie sociale qui implique de reconnaître que nous « sommes embarqués » par un monde déjà-là, peuplé par notre propre pensée, nos pairs, les savoirs du « sens commun », notre culture. Autrement dit, des rapports et représentations culturellement situés à la « nature » qui cadrent et structurent les formes d'engagement plausibles pour « protéger » celle-ci. Ainsi l'ontologie « naturaliste » identifiée par Descola (2005) dans nos sociétés occidentales contemporaines implique à priori une nature comme un « environnement » extérieur et qui consiste à « s'engager » de l'intérieur (de la culture/société) pour la protéger.

le sens où les changements de significations, de valeurs et de comportements sont en cause, ces questions revêtent une pertinence et une actualité accrues » (Bernard, 2015, p. 53).

Ainsi, au-delà des engagements « auto-attributifs » et strictement béhavioristes de la tradition kieslerienne, nous considérons l'engagement individuel comme étant orienté vers, exprimé dans et conditionné par un collectif⁶⁹² (Muxel et Zulfikarpasic, 2022). Nous reconnaissons les multiples manières de s'engager⁶⁹³ (Ion, 2012) écologiquement et ce de façon accrue hors des cadres institutionnels classiques et des dispositifs publics mis en œuvre à cet effet (par exemple les manifestations, les désobéissances civiles, les actions non-violentes, voire les sabotages). Si ces derniers sont des engagements écologiques plus politisés dans les « nouveaux mouvements sociaux », notre thèse se limite à explorer les engagements comportementaux dans des actes dits « écologiques » du quotidien tels que diffusés et prônés par les discours institutionnels et dans les dispositifs de sensibilisation mis en œuvre par les associations d'EEDD.

3.4.5 Mesurer les niveaux d'engagement écologiques

Concernant le niveau ou le degré d'engagement, Marchand (1993, p. 38) résume les points suivants, l'engagement : (1) s'appuie sur un comportement, et représente le degré auquel le sujet est lié à ce comportement et à ses implications ; (2) n'est pas un phénomène de tout ou rien, mais est évalué en degrés ; et (3) affecte la façon dont le comportement est perçu, les relations entre le comportement et les opinions et attitudes, et la façon de réagir à d'autres événements dans l'environnement. Les facteurs d'engagement étant (Marchand, 1993, p.22) : (1) le nombre d'actes réalisés (il s'agit de la répétition soit du même comportement, soit de comportements différents ayant la même signification au plan des attitudes du sujet) ; (2) l'importance de l'acte pour le sujet (en regard des implications sur des attitudes, ou des actes du sujet ou d'autres personnes). Ainsi dans le cadre de la thèse, nous comprenons le niveau d'engagement écologique du citoyen comme étant le nombre et la fréquence d'écogestes adoptés dans un pattern comportemental. Et parmi les manières de mesurer et d'expliquer le niveau d'engagement écologique dans les modèles psychosociaux existant⁶⁹⁴, nous pensons que

⁶⁹² Comme l'argumentent par exemple : Muxel, A. et Zulfikarpasic, A. (2022) *Les Français sur le fil de l'engagement*. Éd. de l'Aube.

⁶⁹³ Voir : Ion, J. (2012) *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin. Et pour un exemple de cas d'étude, voir : Mourad, M., Cezard, F. et Joncoux, S. (2021) « Le "zéro d'échet", tou(te)s dans le même bocal ? Profils, pratiques, et formes d'engagement ». [*Vertigo*], Vol. 21, n°3. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/vertigo/34472?lang=en>, dernière consultation 23/05/22.

⁶⁹⁴ Pour les modèles psychosociaux les plus utilisés pour expliquer et décrire les comportements (proenvironnementaux) on peut en identifier trois principaux : la TCP (« *Theory of Planned Behavior* », d'Ajzen, 1991), le Modèle d'Activation des Normes (« *Norm Activation Model* », de Schwartz, 1977) et la théorie de la Valeur-Croyance-Norme (« *Value-Belief-Norm Theory* », de Stern *et al.*, 1999). Et si Davis *et al.* (2015) identifient plus de 80 théories liées aux comportements de santé, dont une cinquantaine pourraient être appliquées aux CPE, ce sont ces trois théories (TCP, MAN, VCN) qui sont les plus citées dans les méta-analyses et la littérature traitant des comportements proenvironnementaux (voir p.ex. la méta-analyse de Klöckner, 2013). Enfin, Sopha (2011) identifie dans sa méta-analyse que la TCP est utilisée dans 39% des études

la Théorie du Comportement Planifié (TCP - Ajzen, 1985, 1991, 2011 ; Fishbein et Ajzen, 2010) est la plus adaptée dans le cadre de notre étude, notamment par son équilibre entre parcimonie et pouvoir explicatif, flexibilité et transférabilité aux parties prenantes de notre recherche-action (cf. partie introductive, et chapitre 5).

Ainsi, dans ce travail de thèse, nous retenons l'idée que l'engagement écologique est le liant entre l'individu et ses actes, qui s'exprime dans un pattern de comportements subjectivement cohérents, dans une situation communication donnée, *socialement et matériellement située*. Dit autrement, et d'une manière synthétique et propositionnelle, l'engagement écologique peut être défini comme étant à la fois le lien a) entre l'individu et ses actes, le lien b) entre des actes « cohérents », et le lien entre c) l'individu et la situation (sociodiscursive), qui est à préciser par le lien entre d) ce que l'individu dit et fait à propos de l'écologie. *In fine*, l'engagement écologique est considéré ici autant comme une force interne (psychologie) qu'externe (sociale) à l'individu (Marchand, 1993), puisque nous considérons que l'engagement individuel est socialement conditionné - c'est-à-dire profondément ancré dans les dire et faire de ses groupes d'appartenances. Et afin de pouvoir situer et expliciter l'engagement écologique dans sa nature et logique communicationnelle, nous pensons que l'articulation de la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) avec la TCP peut venir compléter la compréhension du niveau d'engagement comportemental des citoyens en analysant leur engagement lexical (chapitres 6 et 8).

4.4 Des *gaps* et des freins à l'engagement écologique différents selon le regard psychosocial

Comme nous l'avons introduit, la psychologie sociale s'est longtemps intéressée au gouffre entre écophilie et écopraxie. Selon les construits psychosociaux utilisés pour saisir les déterminants du comportement écologique, ce gouffre est identifié comme un « *knowledge-action gap* » (Hines *et al.*, 1987), un « *attitude-action gap* » (Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Heimlich et Ardoin, 2008), un « *value-action gap* » (Blake, 1999 ; Barr, 2003), ou encore un « *belief-action gap* » (Grandin *et al.*, 2021). D'autres parlent d'un gouffre « mythologique » (Gifford, 2011) qui proviendrait d'un artefact théorique, et des outils méthodologiques et statistiques utilisés pour mesurer, décrire et expliquer les comportements (Courtenay-Hall et Rogers, 2002 ; Davies *et al.* 2002 ; Hassan *et al.*, 2014 ; Sammut, 2016). Ces différentes

et que les approches de MAN et VCN, sont convoquées respectivement dans 15% des travaux sur les CPE, et 13% des études combinent des variables de ces deux derniers modèles. Nous discutons ces trois modèles d'une manière plus approfondie dans la section suivante.

observations du « *gap* » traduisent la manière dont la primauté descriptive est située, ou bien à des niveaux d'analyse (cf. Tableau 8, ci-dessous) portant sur les antécédents sociocognitifs intra- et interindividuels du comportement, ou bien sur la détermination « sociale », voire sociétale, de celui-ci aux niveaux positionnel et idéologique (Doise, 1982).

Niveaux d'analyse		Focales d'étude
Sociologique	Idéologique	Valeurs, croyances, normes, représentations sociales
	Positionnel	Statuts, rôles, positions sociales, jeux de pouvoir
Psychologique	Inter-individuel	Interactions situationnelles et processus de communication
	Intra-individuel	Processus cognitifs, attitudes

Tableau 8 - Niveaux d'analyse psychosociale (d'après Doise, 1982 ; Doise et Mugny, 1995)

Schématiquement, les approches nord-américaines privilégient les deux premiers registres explicatifs de l'agir humain dans le modèle des niveaux d'analyse de Doise (1982), c'est-à-dire aux niveaux intra et interindividuels. En effet, il y a une tendance à se cantonner aux premiers niveaux d'analyse de Doise (1982) et à se focaliser sur les processus intra-individuels ou interpersonnels plutôt que positionnels ou idéologiques (Richardot, 2006). Comme l'indique Matalon (1999) : le « social pris en considération dans les expériences de laboratoire n'est [...] que rarement le positionnel, c'est le plus souvent la présence d'autres personnes. C'est de l'interindividuel, sans relation avec la société en tant que telle » (Matalon, 1999, p. 226, cité *in* Richardot, 2006). Or, comme l'indiquait déjà Émile Durkheim (1975 [1900]) : « la psychologie [...] est destinée à se renouveler en partie » sous l'influence de la recherche sociologique, « car si les phénomènes sociaux pénètrent l'individu de l'extérieur, il y a tout un domaine de la conscience individuelle qui dépend en partie de causes sociales dont la psychologie ne peut faire abstraction sans devenir inintelligible⁶⁹⁵ » (Durkheim, 1975 [1900], note 5, p. 35). Et, de

⁶⁹⁵ Durkheim, É. (1990 [1975]) *Textes 1. Éléments d'une théorie sociale*, Éd. Minuit.

par sa filiation durkheimienne, l'approche moscovicienne de la psychologie sociale mobilise d'avantage les niveaux socio-positionnel et idéologique⁶⁹⁶.

Si ce « *gap* » est bien observé dans d'autres domaines de la vie courante comme la santé, les pratiques du sport ou de consommation, nous considérons avec d'autres (corpus des méta-analyses) qu'il est singulièrement exacerbé dans le cadre de l'écologie. Au-delà du contour flou de la « nébuleuse écologique », la difficulté propre de l'objet « écologie » réside : a) dans le « dilemme social » et donc de l'articulation de l'action individuelle/collective qu'il implique (cf. « tragédie des communs »), b) dans la distance psychologique/phénoménologique dont il fait appel (« penser global, agir local⁶⁹⁷ »), et ainsi c) au travers de la faible perception de contrôle et sentiment d'auto-efficacité qu'ont les citoyens de pouvoir agir individuellement dessus. En outre, Weiss et Girandola (2010) rappellent d) la « prévalence des affects (affinités à l'égard de la nature, peurs écologiques) sur les cognitions dans l'évaluation des risques et sur les comportements, expliquant ainsi le médiocre succès des campagnes de prévention » (Weiss et Girandola, 2010, pp. 58-59). C'est aussi très tôt⁶⁹⁸ que l'on constate, comme le montrent par exemple Kaiser *et al.* (1999), que si les campagnes de sensibilisation peuvent effectivement aider à modifier les attitudes, elles ne conduisent pas forcément aux comportements écologiques ciblés. En effet, si l'information sur les enjeux écologiques est pertinente pour accroître la « conscience écologique », elle a un impact négligeable sur les comportements (Ockwell, *et al.*, 2009 ; Grandin *et al.*, 2021).

Plus largement, il s'agit là d'une question que la psychologie sociale a travaillée dès la formulation de la notion d'attitude⁶⁹⁹ (Thomas et Znaniecki, 1918-1920), s'apercevant que des individus peuvent avoir la même valence attitudinale à l'égard d'un objet (par exemple « l'écologie ») mais agir de manières très différentes à son égard. Gordon Sammut (2016) donne un exemple en partant de l'étude princeps de Moscovici (1961) : « un communiste et un catholique peuvent présenter la même valence attitudinale à propos de l'objet (tous les deux peuvent par exemple cocher le chiffre 3 sur une échelle de mesure de l'attitude envers la

⁶⁹⁶ Pour Moscovici (1984), la « psychologie sociale est la science des phénomènes de l'idéologie (cognitions et représentations sociales) et des phénomènes de communication » (Moscovici, 1984, p. 7). Il avance plus loin que la psychologie sociale américaine aura contribué à réduire « les phénomènes psychosociaux à des phénomènes psychologiques et les phénomènes sociaux à des phénomènes individuels » (Moscovici, 1984, p. 9).

⁶⁹⁷ Ce qu'Uzzell (2002) qualifie de « hyperopia environnementale » pour rendre compte de la tendance à se préoccuper des grands problèmes environnementaux globaux et à ne pas s'occuper « ou même amoindrir les implications environnementales immédiates des comportements quotidiens » (cité par Pol *et al.*, 2010, p. 104). Ce phénomène a été observé notamment dans l'enquête d'Odoxa (2021) dans laquelle 70% des Français sont pessimistes pour « l'avenir de la planète » contre 55% des Français pessimistes « pour l'environnement de leur région » (Odoxa, 2021). Voir à sujet : Moussaoui, L.S. et Desrichard, O. (2016) « Act local but don't think too global : The impact of ecological goal level on behavior ». *The Journal of Social Psychology*, Vol. 156, n°5, pp. 536-552.

⁶⁹⁸ On peut remonter par exemple aux expériences de Kurt Lewin vers la fin des années 1940 sur les pratiques alimentaires dans lesquelles il montre la supériorité de l'engagement par et dans une dynamique de groupe versus la simple persuasion visant à engager (Lewin, 1947).

⁶⁹⁹ Thomas, W.I. et Znaniecki, F. (1918-20) *The polish peasant in Europe and America*, Boston : Badger.

psychanalyse) tout en traitant celle-ci de façon différente relativement aux prescriptions normatives qu'imposent les représentations sociales qui caractérisent chacun de leur groupe. Une conduite louée dans un groupe peut être diffamée dans un autre alors qu'une même valence attitudinale caractérise les réponses individuelles à l'égard de l'objet » (Sammut, 2016, p. 476). Par ailleurs, notons que dans la définition première de l'attitude, son étude renvoie explicitement à explorer sa dimension intrinsèquement sociale, l'attitude étant un « mécanisme psychologique étudié principalement dans son déroulement par rapport au monde social et en conjonction avec de valeurs sociales » (Thomas et Znaniecki, 1918-1920, p. 23). Pourtant, comme le soulignent Pol *et al.* (2010), le comportement écologique a été « systématiquement posé sur un arrière-plan d'attitudes et de changement d'attitudes » se focalisant « sur les processus psychosociaux centrés sur l'individu plutôt que sur son interaction avec l'environnement ». Ils avancent qu'une « grande partie des travaux sur l'éducation environnementale ou la promotion environnementale se base sur des stratégies de gestion de l'information visant au changement d'attitudes et de comportements, stratégies généralement fondées sur un modèle informationnel qui ne tient pas compte des aspects indispensables liées à l'influence sociale » (Pol *et al.*, pp. 97-99). L'étude de Denis Laforgue (2012), sur les écogestes liés à l'énergie, montre en effet qu'à « eux seuls, les messages et mesures publics ne permettent pas de faire advenir les usages écocitoyens⁷⁰⁰ ». Et Laforgue (2012) suggère : « plutôt que de raisonner en termes de "décalage" [ou de *gap*] (entre une prise de conscience avérée et un passage à l'acte retardé), on peut montrer comment et la façon dont ces individus sont encastrés dans les institutions sociales ». Selon lui, « dire que l'individu est encastré dans ces relations instituées, c'est affirmer qu'elles sont, au quotidien, des cadres d'interprétation et des cadres d'action mobilisé par l'individu pour configurer ses représentations et ses actions *in situ*⁷⁰¹ ». Ainsi, les messages et mesures écocitoyens diffusés par les institutions publiques n'ont qu'une véritable portée si ceux-ci « s'encastrent et font perdurer la configuration de relations sociales qui constituent ces individus, leurs pensées et leurs actes » (*ibid.*). Le sociologue conclut que si des enquêtés n'adoptent pas les gestes écocitoyens, ce n'est pas tant par « irrationalité ou encore par inconscience, fruit d'une socialisation défailante (en matière d'éducation à l'environnement). C'est, au fond, parce que en adoptant de tels gestes, ces individus déstabiliseraient trop fortement les processus instituants » (*ibid.*). C'est-à-dire que

⁷⁰⁰ Laforgue (2012) disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁷⁰¹ Par exemple, l'encastrement des individus dans l'institution économique signifie que « les individus sont pris dans des relations instituées de production, d'échange et de prédation, qui sont autant de cadres par lesquels l'individu configure au quotidien et *in situ* des auto-interprétations de soi, des représentations du monde et des actions acceptables » (Laforgue, 2012). Or, ces relations économiques peuvent être « plus ou moins congruentes avec les attentes des institutions publiques qui promeuvent des conduites écocitoyennes » (*ibid.*).

« de telles conduites annihileraient, bloqueraient un tel un rapport institué à soi » alors qu'il est « pourtant essentiel à ces individus, *i.e.* qui fait ce qu'ils sont / pensent / font » (*ibid.*).

En somme, ces réflexions appellent à ancrer l'analyse de l'engagement écologique dans une perspective plus sociologique et discursive, voire phénoménologique⁷⁰², qui serait à même de mieux saisir le *green gap*. Au-delà d'une dissonance entre écophilie et écopraxie, se profile également des formes potentielles de dissonance axiologique et identitaire, lorsque les écogestes promus ne font pas partie d'un système de valeurs ou de la construction de soi. Et, nous avons constaté que les postulats inhérents (libre-arbitre) aux dispositifs du changement comportemental tablent sur une vision néolibérale de l'écocitoyenneté (du consomm'acteur) et nous avons discuté leurs limites pratiques (chapitre 2). En suivant nous approfondissons brièvement trois présupposés communicationnels de l'engagement écologique et discutons de leur écueil du point de vue de la réception, de l'écocitoyen en devenir, et ce, à l'aune du contexte sociodiscursif mis en lumière dans la partie I.

4.5 Informer n'est pas communiquer⁷⁰³ : résistance et méfiance à la persuasion

Face au faible engagement écocitoyen, la plupart des sondages et des études en psychologie sociale (nord-américaines), comme par exemple *l'American Psychology Association* (Swim *et al.*, 2009) et *l'International Social Science Council*⁷⁰⁴ (ISSC, 2013), préconise des messages persuasifs plus ciblés, une source plus crédible⁷⁰⁵, une vivacité⁷⁰⁶ amplifiée, suscitant des émotions, la mise en saillance des normes sociales (la « preuve sociale »), des infographies simples et chiffrées⁷⁰⁷ (Brelet *et al.*, 2017), une information plus

⁷⁰² C'est-à-dire à partir du « monde-vécu » et des sens et significations donnés à l'expérience de celui-ci. Approche défendue entre autres par Denise Jodelet, Nikos Kalampalikis, Thémis Apostolidis et Sabine Caillaud.

⁷⁰³ En clin d'œil à l'ouvrage de Dominique Wolton (2009) du même titre.

⁷⁰⁴ L'American Psychology Association publie en 2009 un rapport sur les freins et les leviers psychosociaux que pose le problème climatique (Swim *et al.*, 2009, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Le Conseil International des Sciences Sociales (ICSS) publie un rapport [Changing Global Environments](#) en 2013 sous la tutelle de l'UNESCO rassemblant sur plus de 600 pages les études phares en SHS traitant de la question écologique (dernière consultation 23/05/22).

⁷⁰⁵ Par exemple, Attari *et al.* (2019) constatent que l'empreinte carbone des personnalités politiques ou scientifiques communiquant sur les enjeux climatiques affecte massivement leur crédibilité et affecte négativement par ce biais l'adhésion du public aux politiques publiques prônées et leurs intentions de s'y engager (notamment dans les changements de comportement individuel). Ils montrent que ces effets négatifs sur la crédibilité sont considérablement réduits si le communicant change son propre comportement en diminuant son empreinte carbone personnelle. Ainsi, selon eux, une communication sur les enjeux écologiques est efficace lorsque les défenseurs montrent la voie en réduisant leur propre empreinte carbone. Ou comme le dit Albert Schweitzer « l'exemplarité n'est pas une façon d'influencer les autres, c'est la seule ».

⁷⁰⁶ C'est-à-dire, le degré avec lequel les messages suscitent : a) un intérêt émotionnel, b) un aspect concret susceptible de provoquer des images mentales, et c) une grande proximité sur le plan sensoriel, temporel ou spatial (Nisbett et Ross, 1980). Voir : Nisbett, R. E. et Ross, L. (1980) *Human inference : Strategies and shortcomings of social judgment*. Prentice Hall.

⁷⁰⁷ Pour l'importance des chiffres dans la communication environnementale pratiquée par les institutions publiques voir Jalenques-Vigouroux (2016) et comme stratégies performatives dans les organisations au sens plus large, voir : Fauré, B. et Gramaccia, G. (2006) « La pragmatique des chiffres dans les organisations : de l'acte de langage à l'acte de calcul ». *Études de communication*, 2006/1, n°29, pp. 25-37.

personnalisée, cadrée positivement « *fun* » et « *cool* » tout en présentant les solutions⁷⁰⁸ et les bénéfices perçus⁷⁰⁹ (Catellani, 2016 ; Girandola et Fointiat, 2016). En somme, les institutions préconisent un effort supplémentaire de campagnes d'information, de communication, de sensibilisation et de pédagogie aux thématiques de l'écologie (Comby, 2015) pour « amener chacun et chacune à opérer une révolution des consciences » (Fondation Nicolas Hulot, 2020). L'exposé des motifs du nouveau projet de texte de Loi Climat et Résilience (2021) le réaffirme : « Ce texte de loi participe à changer le modèle français, à accélérer l'évolution des mentalités ». Notamment « par la sensibilisation à tous les âges de la vie et l'éducation au développement durable, ce projet de loi va permettre aux Français de mieux comprendre les enjeux du changement climatique et d'y répondre⁷¹⁰ » (Texte de Loi Climat et Résilience, 2021, p. 5).

Or, comme le soulignent les travaux⁷¹¹ de Jean-Léon Beauvois, Robert-Vincent Joule, Françoise Bernard et Fabien Girandola, il ne suffit pas d'informer pour comprendre, et de comprendre pour agir. Même si la conscientisation de l'enjeu reste primordiale, il ne suffit pas d'apporter des informations et des connaissances à des publics passifs en « déficit d'information⁷¹² » et de persuader de l'utilité d'agir écologiquement pour « sauver la planète » afin de changer les comportements. D'une part, comme l'indiquent Girandola et Fointiat (2016) le « traitement de l'information persuasive ne se produit que lorsque l'individu est motivé à traiter le message et en est capable » (Girandola et Fointiat, 2016, p. 33). Plus encore, ils soulignent avec les travaux de McGuire (1989) que la persuasion doit franchir un processus long de « douze étapes allant de l'exposition au message à la solidification post-comportementale » (*ibid.*, p. 49) et énumèrent plus d'une dizaine de processus de résistance à la persuasion et donc au changement individuel⁷¹³. D'autre part, la conception unidirectionnelle

⁷⁰⁸ Tels que suggéré par le « journalisme constructif » (Reporter d'Espoirs) ou le « journalisme de solutions » qui s'est d'ailleurs formalisé en réseau : « [Solutions Journalism Network](#) » depuis 2013, dernière consultation 23/05/22.

⁷⁰⁹ Voir également les stratégies de persuasion « alpha » et « oméga » de Knowles et Linn (2004) et les 107 techniques d'influence de Pratkanis (2007), ou encore les six principes d'influence de Cialdini (2014), cités par Girandola et Fointiat (2016).

⁷¹⁰ Dès le Titre I^{er} qui « vise à faire évoluer les modes de consommation en informant mieux les consommateurs », et dans l'article 2 qui « vise à affirmer le rôle fondamental et continu de l'éducation au développement durable [...] pour préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, en dispensant tout au long de la formation, les connaissances, compétences et comportements liés à l'environnement et au développement durable » (Texte de Loi Climat et Résilience, 2021, pp. 9-10, [Assemblée Nationale](#), consulté le 10/04/2021).

⁷¹¹ Notamment Joule (2000), Joule et Beauvois (1986 ; 1998 ; 2002), Bernard et Joule (2004, 2005), Bernard (2006, 2007, 2008, 2018a), Joule, Girandola et Bernard (2007), et Girandola (2012).

⁷¹² Le modèle du déficit d'information suppose que les écarts de connaissances entre les scientifiques et le public sont le résultat d'un manque d'informations ou de connaissances. Pour remédier à cette lacune, le modèle de déficit est un modèle de communication à sens unique où l'information circule des experts vers le public dans le but de changer les attitudes, les croyances ou les comportements des individus. Le modèle de déficit a été fortement critiqué pour être trop simpliste caractérisant de manière inexacte la relation entre les connaissances, les attitudes, les croyances et les comportements, en particulier pour des questions politiquement polarisées comme le changement climatique. Malgré cela, Suldozsky (2017) note qu'il continue de faire partie intégrante de la recherche et de la pratique en matière de communication sur le changement climatique. Or, comme l'écrit Kaufmann (2021) « appréhendée dans cette perspective, la "résistance à l'information" ne résulte pas seulement de la désinformation qui coloniserait, comme le suggère Bronner, notre "temps de cerveau disponible" par "des sucreries mentales" (Bronner, 2021, p. 442). Elle est aussi une résistance à une politique de l'attention qui impose des cadres de référence, désigne les événements qui méritent que l'on s'y attarde ou au contraire qu'on les néglige et définisse ce qui constitue ou non un problème public » (Kaufmann, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷¹³ Voir Girandola et Fointiat (2016, pp. 50-52).

de la communication (émetteur à récepteur) dans les dispositifs de sensibilisation ne permet pas de considérer les dynamiques sociales des publics ciblés influencés par les orientations politiques et idéologiques (Callaghan et Augoustinos, 2013 ; Pew Research Center, 2021) et délibérant dans les espaces publics. Comme l'indiquent Ockwell *et al.* (2009), les « approches de communication qui prônent l'action individuelle et volontaire ignorent les obstacles sociaux et structurels au changement de comportement » (Ockwell *et al.*, 2009, p. 305). Il se pourrait même que l'accumulation des informations et des connaissances sur les questions environnementales soit contre-productive au niveau individuel car elle conduit à un dilemme interne, à des tensions et à la paralysie (Longo *et al.*, 2019) et peut susciter parfois de multiples formes de résistance⁷¹⁴ (Girandola et Fointiat, 2016), voire de la méfiance⁷¹⁵ (Zacklad, 2022).

Aussi, comme nous l'avons déjà dit (chapitre 1), la multiplicité des acteurs et des supports communicationnels incitant à l'action écologique provoquerait une « éco-lassitude⁷¹⁶ » (Baygert et Hananel, 2016). Des messages répétitifs des dangers environnementaux trop similaires et trop fréquents peuvent déboucher sur ce que Gifford (2011) appelle un engourdissement ou une insensibilité environnementale (cf. « *environmental numbness* »). Une forme « d'infobésité » écologique qui serait à l'origine d'une « éco-fatigue » (Mühlhäusler et Peace, 2006). C'est-à-dire, une surcharge cognitive et affective qui serait liée à la surabondance d'information⁷¹⁷ (Koltay, 2021) sur les crises écologiques, caractérisée par ses injonctions paradoxales et contradictoires. Et ce, dans une époque marquée par la défiance élevée des institutions politiques (Harris-Interactive, 2019 ; Baromètres de la confiance politique de SciencesPo CEVIPOF, 2012-2021), notamment partagée chez les « jeunes⁷¹⁸ » (Bureau et

⁷¹⁴ Le « rôle des médias dans la transmission et l'amplification des informations sur les risques est jugé comme très important dans la résistance » (Girandola et Fointiat, 2016, p. 52). À cet égard, El Amri (2020) synthétise les principales raisons des résistances à l'adoption de comportements proécologiques, et dont les plus importantes peuvent être résumées comme suivant : la foi dans la technologie (Malodia et Bhatt, 2019) ; la prééminence du profit/intérêt individuel (Frederick *et al.*, 2002) ; le matérialisme (Guy, 2006) et les incitations à la consommation (Bartiaux *et al.*, 2006) ; l'entourage peu intéressé par les enjeux écologiques (Bartiaux *et al.*, 2006) ; le statut, confort, commodité, loisir, satisfaction des besoins, et qualité de vie (Shove, 2004) ; la sous-estimation et manque de conscience sur les impacts environnementaux de sa consommation (Steg, 2008) ; la faible efficacité perçue personnelle de ses actes (Pierce *et al.*, 2010) ; sentiment de « non-responsabilité » (« *disclaimer* ») (Macnaghten et Urry, 1999) (cités par El Amri, 2020).

⁷¹⁵ Notamment lorsque la « communication d'influence persuasive [est] confiée à des agences de communication privées, l'autorité des pouvoirs publics s'appuie sur les méthodes de la communication d'influence commerciale qui cherchent de longue date à manipuler le consommateur. Il y a une confusion entre deux formes de communication instituante relevant de mondes transactionnels radicalement hétérogènes susceptible d'entraîner la méfiance ». En effet, le « public peut déclencher les mêmes routines de méfiance face à de la communication persuasive outrancière des pouvoirs publics que celle qu'il met en œuvre face à la communication commerciale publicitaire » (Zacklad, 2022, p. 3).

⁷¹⁶ Pour rappel : définie comme « un désintérêt des récepteurs (publics cibles) surchargés de messages éco-politiques, publicitaires, médiatiques, socio-normatifs ou technoscientifiques, lesquels usent de l'ensemble du corpus communicationnel dans le but d'informer, de conscientiser, voire d'induire un changement de comportement. La crédibilité de l'émetteur, le contenu de son message, les canaux utilisés ainsi que la fréquence et l'intensité de ses interventions contribuent ensemble au degré de lassitude et de confiance du récepteur » (Baygert et Hananel, 2016, pp. 48-49). Or comme l'écrit Moscovi (2013), la « confiance est à l'origine de la connaissance sociale et en définit en même temps les limites » (Moscovi, 2013, p. 21).

⁷¹⁷ Une surcharge informationnelle entendue dans une déclinaison de notions renvoyant d'une manière ou autre à celle-ci, comme « infobésité », « surabondance informationnelle », « pollution informationnelle », « fatigue informationnelle », le « data smog », « fatigue des médias », « fatigue des médias sociaux », « surcharge communicationnelle » (Koltay, T. (2021) « Taming information overload ». *Academia Letters*, Article 272. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.20935/AL272>, dernière consultation 23/05/22).

⁷¹⁸ Si la tendance est vérifiable, les guillemets indiquent que la catégorie socio-générationnelle « jeune » est hétérogène, et serait mieux caractérisée par les CSP, niveaux d'étude et lieux de vie (voir chapitre 8).

Schmid, 2021) et une faible crédibilité des médias⁷¹⁹ (Kantar, 2019, 2020, 2021). Enfin, plusieurs observateurs (Babusiaux et Blatrix, 2022 ; Lazaric, 2022 ; Rouban, 2022) relient la perception d'incohérences (dissonance) dans les actions publiques environnementales, le manque de transparence et de concertation avec l'accroissement de la défiance politique⁷²⁰ et sa crise de légitimité. Dans son ensemble, cette situation expliquerait la confusion, voire l'incompréhension⁷²¹ et la faible mobilisation citoyenne pour l'écologie. Outre la perception d'incongruité entre les campagnes publiques et les actions politiques, El Amri (2020) identifie deux autres facteurs saillants du faible engagement écocitoyen dont : i) l'intrusion morale des politiques dans la sphère privée, notamment au travers des médias ; et ii) le sentiment d'injustice par rapport à la sur-responsabilisation des citoyens « ordinaires » ayant peu d'impacts. Elle conclut que les discours accompagnant les actions publiques environnementales se doivent d'être consistants et transparents, en somme, être en résonance entre dire et faire l'écologie au niveau institutionnel. Elle soulève également l'importance de la crédibilité⁷²² de la source et des énonciateurs des messages écologiques, perçue et évaluée ici par « l'opinion publique » à l'aune de la cohérence entre le *dire* et *faire* l'écologie en politique (voir chapitres 1 et 2).

4.6 Sur-responsabilisation individuelle et sous-efficacité personnelle

Les discours se focalisant sur la responsabilité écologique individuelle peuvent être vécus comme une injonction liberticide⁷²³ (Granchamp et Glatron, 2016) occasionnant des effets de réactance⁷²⁴ (Brehm, 1966) d'un ordre cognitif tel que le rejet, l'évitement, le déni, la suppression et l'oubli (Knowles et Linn, 2004, cités par Girandola et Fointiat, 2016) avec des effets comportementaux de « non-engagement », voire d'opposition. De plus, Monnot et Reniout (2013) montrent, dans leur article titré expressivement « Ras le bol d'entendre parler d'écologie ! », à quel point les registres catastrophistes et moralisateurs relayés par les médias

⁷¹⁹ Dans les sondages annuels effectués depuis 1987 par l'agence Kantar (Baromètres de la confiance des Français dans les médias), notamment de 2019 à 2021, on peut faire 5 constats généraux : 1) la crédibilité des différents médias est faible ; elle s'explique par 2) la défiance aux *fake news* ; 3) une défiance accentuée par la polarisation politique ; et le plus intéressant pour nous 4) les enjeux climatiques sont pour 56% de Français mal traités par les médias, le niveau le plus haut depuis 2019. Finalement 5) la Convention Citoyenne pour le Climat n'a pas été assez traitée pas les médias selon 48% des Français alors que c'est le sujet d'actualité qui comptabilise le deuxième plus fort « unité de bruit médiatique » en 2020.

⁷²⁰ À l'inverse, la confiance, rappelons-le, est la « capacité de s'engager dans une relation sociale avec les autres, qu'il s'agisse de particuliers ou d'institutions, sur la base du pari qu'ils tiendront leurs engagements et respecteront la parole donnée » (Rouban, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷²¹ « Chaque jour, nos concitoyens relèvent des exemples de ce qu'ils perçoivent comme des décalages entre orientations et actions, donnant le sentiment de contradiction et d'absence de cohérence globale ». Or, cette cohérence est « l'une des conditions pour éviter que l'écologie demeure, ou devienne plus encore, un argument de communication sans rapport ni avec la réalité des enjeux ni avec celle des actions conduites, alimentant l'incompréhension des citoyens » (Babusiaux et Blatrix, 2022, en [ligne](#)).

⁷²² L'importance de la crédibilité dans la communication a déjà été mise en évidence par Hovland, C.I. et Weiss, W. (1951) « The influence of source credibility on communication effectiveness ». *Public Opinion Quarterly*, 15, pp. 635-650.

⁷²³ On entend ici et là des critiques d'une écologie dite « punitive » qui restreindrait les « libertés individuelles ».

⁷²⁴ En psychologie sociale, la réactance est une réaction émotionnelle négative à une perception ou une peur de perte de liberté, qui entraîne une motivation à défendre sa « liberté » et peut déboucher sur des croyances, attitudes, et comportements opposés au contenu suggéré dans le message initial. Des formes de résistance à la persuasion qui peuvent donc engendrer des mécanismes de défense cognitive comme le déni, la minimisation ou trivialisation des risques. Brehm, J. W. (1966) *A theory of psychological reactance*. New York : Academic Press.

peuvent générer de la dissonance cognitive (Festinger, 1957), voire de la contestation par la revendication de comportements « antiécologiques⁷²⁵ ». En effet, selon Karine Weiss et Fabien Girandola (2010), la résolution de cette inconsistance cognitive serait préférablement rationalisée de manière attitudinale, et conforterait ainsi les comportements non-écologiques. Cette rationalisation proviendrait du sentiment d'impuissance, de la perte de perception de contrôle sur le comportement et d'une faible auto-efficacité perçue⁷²⁶ (Bandura, 1977) des actions individuelles face à l'ampleur des bouleversements écologiques en cours et à venir (Stanes *et al.*, 2015 ; Faburel, 2019). En effet, comme l'indique Masset (2019), en partant des travaux de Bandura (2003), un « individu n'enclenchera une action par rapport à un danger que s'il a la conviction que son action contribuera à contrôler celui-ci ou s'il se sent capable de réaliser cette action ». Ainsi la « réceptivité au discours climatique dépend de l'intensité du sentiment d'efficacité personnelle perçue [...] tant que vous ne croyez pas que votre action peut provoquer un changement, il y a de grandes chances pour que vous n'essayez pas⁷²⁷ » (Masset, 2019, p.20). Au contraire, les travaux sur les cadrages discursifs, comme celui d'Obradovich et Guenther (2016), montrent que des cadrages plus collectifs (*vs* individuels) des messages climatiques, et dans lesquels la responsabilité collective est mise en saillance, augmentent significativement les comportements proenvironnementaux. Par ailleurs, la plupart des sondages, comme celui de l'ADEME (2020), montrent que la majorité des Français (66%) sont prêts à changer leurs modes de vie à condition que les efforts soient partagés de manière juste entre tous les membres de la société. En effet, comme le soulignent Dubuisson-Quellier et Martin (2019), une « intervention sur les seuls individus prend le risque de produire une forte opposition sociale et limiter considérablement la capacité collective à prendre en charge ces questions ». Une surresponsabilisation individuelle combinée à une faible perception contrôle et sentiment d'efficacité peut s'avérer être contreproductif dans le cadre de l'engagement écologique.

⁷²⁵ Voir : Monnot, E. et Reniou, F. (2013) « "Ras le bol d'entendre parler d'écologie !" : comprendre la contestation des discours écologiques par les consommateurs ». *Décisions Marketing*, n°71, pp. 93-109. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁷²⁶ Ce qui n'est pas sans effet sur l'engagement collectif également car comme l'indique Bandura (2003) les sentiments d'efficacité personnelle et collective s'autoalimentent, les « croyances des gens en leur efficacité collective influencent le type d'avenir qu'ils envisagent, la manière dont ils gèrent leurs ressources, les plans et stratégies qu'ils élaborent, la quantité d'énergie qu'ils investissent dans les activités de leur groupe, leur persévérance lorsque les efforts collectifs ne produisent pas de rapides résultats ou rencontrent une opposition vigoureuse, et leur vulnérabilité au découragement » (Bandura, 2003, p. 709).

⁷²⁷ Et « les individus ne seront susceptibles de développer une forte intention d'agir et de se comporter d'une certaine façon que s'ils croient avoir les ressources nécessaires ou les opportunités pour y arriver. Or l'estime de soi et de ses propres ressources, ainsi que les opportunités, comme on le sait, sont inégalement réparties » (Masset, 2019, p. 20).

4.7 L'appel à la peur ou les dimensions affectives et émotionnelles de l'engagement écologique

Plus encore, certaines pratiques de communication et de sensibilisation à la crise écologique usent de « l'appel à la peur » (Ruiter *et al.*, 2001 ; O'Neill et Nicholson-Cole, 2009), sur un arrière fond médiatique caractérisé par des tonalités catastrophistes et effondristes⁷²⁸ accrues (Pol *et al.*, 2010 ; Fodor et Brunetière, 2011, 2016 ; Cravatte, 2019 ; Libaert, 2020) et des rapports du GIEC, chaque année, plus alarmistes dans ses constats. Ces campagnes de communication tablant sur la « *peursuasion* » peuvent être comprises ici comme des « mises en scènes discursives iconiques et textuelles du danger » visant « à la fois [à] attirer l'attention et à émouvoir, à responsabiliser et à faire agir » par une « émotion semiotisée » de la peur (Chabrol et Radu, 2008, p. 74). À cet égard, les travaux psychosociaux de Kim Witte montrent comment les messages excessivement effrayants inhibent et peuvent paralyser les comportements des individus (voir la méta-analyse de Witte et Allen, 2004). Ces derniers vont mettre en place des stratégies de *coping*⁷²⁹ (Lazarus et Folkman, 1984) axées sur la régulation cognitive de l'émotion induite notamment par l'évitement, et ce afin de réduire la peur. Ce phénomène de déni est exacerbé lorsque les messages ne sont pas accompagnés de recommandations comportementales et du sentiment d'efficacité personnelle à la hauteur⁷³⁰ de la peur suscitée. Un « effet boomerang » (Leventhal, 1970) qui amène l'individu à minimiser la menace et le danger perçus (Chabrol et Radu, 2008) et qui risque au contraire de radicaliser ses prises de positions idéologique et comportementale antérieures (Girandola et Fointiat, 2016). Cette forme d'inoculation (Compton, 2013) idéologique résiste à la persuasion (écologique) dans sa forme la plus menaçante envers nos habitudes et routines de la vie quotidienne. Elle susciterait un

⁷²⁸ Comme Gadeau (2019) nous observons une médiatisation accrue de la collapsologie (ou les « sciences du collapse » selon Servigne et Stevens, 2015), depuis fin 2018 avec une fréquence accrue des émissions radios et télévisées, des titres de presses et tribunes portant sur l'effondrement annoncé de nos sociétés modernes et la fin d'un monde (p.ex. « [Est-ce vraiment la fin du monde](#) » (2019) C l'hebdo France 5, « [La fin du monde et nous](#) » (2019) France Culture, « [Fin du monde : et si c'était sérieux ?](#) » (2019) Complément d'enquête France 2 ou la série « [Effondrement](#) » (2019) sur Canal+ ou encore « [Ils préparent la fin du monde](#) » (2019) BFMTV). Au-delà des ouvrages de Pablo Servigne (2015, 2018, 2020), Luc Semal (2019), Aurélien Barrau (2019), et les ex-ministres comme Yve Cochet (2018), Delphine Bato ou Edouard Philippe s'en réclament à différents degrés. En outre, une compatriote a émergé pendant cette thèse, la jeune suédoise Greta Thunberg qui a notamment [déclaré](#) au Forum de Davos en janvier 2019 : « Je ne veux pas que vous ayez de l'espoir. Je veux que vous paniquiez. Je veux que vous ressentiez la peur que j'éprouve chaque jour. Je veux que vous agissiez ». Notons qu'elle a été nommée personnalité de l'année 2019 par [Time Magazine](#) (consulté le 03/01/2020). Selon nous, un autre point de repère est la création de l'Observatoire des VEcus du COLLpase (OBVECO) fin 2018 qui a pour vocation de comprendre « comment les Français vivent l'évolution des enjeux écologiques ou environnementaux, particulièrement sous l'angle de la narration collapsologique ». Notons que la Commission d'enrichissement de la langue Française a inscrit dans la langue française les nouveaux termes usés dans le « vocabulaire quotidien » : « théorie de l'effondrement » et « catastrophisme » en juillet 2021 ([France Terme](#), 2021, dernière consultation 23/05/22).

⁷²⁹ Ou « stratégie d'ajustement » en français. Le « *coping* » définit l'ensemble « des efforts cognitifs et comportementaux déployés pour maîtriser, tolérer, ou réduire les sollicitations externes et internes et les conflits entre eux » (Lazarus et Folkman, 1984, p. 141, notre traduction). Selon ces auteurs il existerait deux stratégies de coping privilégiées 1) des stratégies axées sur la résolution du problème et 2) des stratégies centrées sur la gestion des émotions négatives. Ce qui rejoint les analyses de Witte sur la gestion cognitive de la peur.

⁷³⁰ Ce qui est particulièrement mis en relief lorsque les médias amplifient les messages « lutter contre le climat », « sauver la planète », « éviter l'effondrement » alors que les dispositifs de sensibilisation classiques proposent simplement des écogestes individuels à adopter (p.ex. trier, réduire sa consommation, faire du vélo, faire des achats responsables). Ou à l'inverse « changer de modes de vie », « changer le système », ce qui nécessite une forte perception de contrôle sur le comportement, c'est-à-dire une forte capacité perçue de pouvoir réaliser ce comportement.

« effet répulsif » à une écologie politique qui serait « antithétique aux promesses de confort du consumérisme moderne⁷³¹ » (Baygert et Hananel, 2016, p.50). À force de parler d'urgence « nous ne croyons pas ce que nous savons » (Dupuy, 2002, p. 142) alors faisons comme si la catastrophe était inéluctable pour l'éviter - avec le risque également de tomber dans une « routinisation du danger annoncé » (Pautard, 2007, p. 7).

À l'inverse, la banalisation de ces discours alarmistes et catastrophistes peut également engendrer en réception, de l'écoanxiété⁷³² (Clayton *et al.*, 2017 ; Verplanken *et al.*, 2020), de l'anxiété climatique (Clayton, 2020) et des « deuils écologiques » (Cunsolo *et al.*, 2020). La récente étude de Hickman *et al.* (2021) comprenant la plus vaste enquête internationale sur l'écoanxiété à ce jour (n : 10000 jeunes⁷³³ de 16 à 25 ans dans 10 pays), rapporte que 83% des enquêtés pensent que nous avons échoué à prendre soin de la planète et quant au changement climatique, 75% des jeunes pensent que le futur est effrayant (74% pour les jeunes français⁷³⁴). Globalement, les répondants ont peur (68%), sont tristes (68%), anxieux (63%), en colère (58%), sans espoir (52%), se sentent impuissants (57%) et éprouvent de la culpabilité (51%) face aux enjeux climatiques et à « l'inaction gouvernementale ». Des gouvernements qui, selon les répondants, les ont trahis (63%) et ont menti à propos de leurs actions climatiques (69%).

Or, en même temps, ce sentiment d'injustice peut provoquer et renforcer de fortes émotions comme la colère, que certains (Stanley *et al.*, 2021) n'hésitent pas appeler une « éco-colère » (« *eco-anger* »). À cet égard Stanley *et al.* (2021) montrent que celle-ci prédit un engagement plus fort que l'écoanxiété, non seulement dans des comportements pro-environnementaux mais aussi dans l'activisme climatique. Néanmoins, Hickman *et al.* (2021), concluent dans leur étude que si les récits actuels de l'action *individuelle* risquent d'exacerber⁷³⁵ le problème de

⁷³¹ C'est en résumé, la thèse centrale que l'anthropologue Stefano Boni (2022) défend dans son ouvrage *Homo confort* Paris, L'Échappée : face aux ravages écologiques, aux inégalités dans la répartition du « bien-être » et des richesses, à la diminution progressive des espaces de citoyenneté, aux malaises psychologiques et sociaux sans précédent, la « passivité persistante de la population tient aussi à la participation active de celle-ci à l'accroissement du confort, qui aboutit à une accoutumance rendant impensable toute solution alternative » (Boni, 2022, *passim*).

⁷³² L'*American Psychological Association* (APA) officialise la notion d'écoanxiété dans son rapport de 2017 comme la « peur chronique de l'effondrement [*doom*] environnemental » (Clayton *et al.*, 2017, p. 68, notre traduction). [L'enquête de l'APA](#) (2020) aux États-Unis mesure que 68% des adultes américains disent « avoir au moins une petite écoanxiété ». Et 47% des jeunes (18-34 ans) disent que le stress lié au changement climatique les affecte au quotidien. En France, l'écoanxiété est abondamment relayée par les médias depuis 2019 comme le « nouveau mal du siècle », voir p.ex. le documentaire des citoyens « [Au bord de la crise de vert](#) » diffusé sur France Télévision fin avril 2021 (consulté le 27/04/2021). Un trouble de stress pré-traumatique (Bednarek, 2019) que certains psychothérapeutes commencent à reconnaître, voir même à se spécialiser sur l'écoanxiété comme [Charline Schmerber](#) (intervenue au sein des associations EEDD en décembre 2020, [Montpellier](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷³³ Échantillons non-représentatifs des populations nationales de chaque pays (Hickman, *et al.* 2021). Notons aussi que l'enquête a été administrée avant l'été 2021 qui a vu à l'échelle mondiale une augmentation nette des événements extrêmes, et parmi lesquels le mois de juillet 2021 qui a été le mois le plus chaud jamais mesuré ([NOAA, 2021](#), dernière consultation 23/06/22).

⁷³⁴ Dans le même ordre de grandeur, l'enquête « Baromètre : Les français et leur empreinte carbone » d'Odoxa (septembre 2021) rapporte que 74% des jeunes français (18-24 ans) sont pessimistes « pour l'avenir de la planète » ([Odoxa, 2021](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷³⁵ Puisque l'écoanxiété proviendrait également du fait que les individus très engagés se rendent compte que « rien ne change » malgré leur engagement, et développe ainsi une « impuissance apprise » ou « une résignation acquise » (« *helplessness* » et « *hopelessness* ») (Coffey *et al.*, 2021). Voir : Coffey, Y., Bhullar, N., Durkin, J., Islam, S. et Usher, K. (2021) « Understanding Eco-Anxiety : A Systematic Scoping

l'écoanxiété chez les jeunes (16-25 ans), leurs résultats suggèrent à l'inverse que l'agir écologique doit d'abord être du ressort des gouvernements, et être accompagné d'un cadrage discursif d'actions *collectives* (Hickman *et al.*, 2021). Enfin, Pol *et al.* (2010) posent un constat encore plus tranché, car selon eux, le « ton alarmiste et apocalyptique des messages est une des caractéristiques qui invalide fréquemment la sensibilisation environnementale, au lieu de la favoriser » (Pol *et al.*, in Weiss et Girandola, 2010, p. 106). C'est *in fine* une question éthique et déontologique qui tarabuste la sphère associative d'EEDD depuis les années 1980 mais d'une manière accrue : comment dire une réalité écologique effroyable sans effrayer et paralyser les publics. En somme, l'écoanxiété suscitée se manifesterait par un faible niveau de perception de maîtrise de l'environnement et un manque de foi en l'avenir traduit par une perte de sens (Elgaaied-Gambier et Mandler, 2021) - source à la fois de (dé)mobilisation (Le Goff, 2020).

Enfin, à l'instar de plusieurs travaux⁷³⁶ (Pelissolo et Massini, 2021 ; Simon, 2022), Luc Semal (2019) souligne des formes de « socialisation catastrophiste » qui permettent de transformer ces émotions négatives⁷³⁷ dans des actions écologiques plus militantes et collectives comme moyen positif de compensation⁷³⁸, fondées « sur le vécu d'un idéal de sobriété émancipatrice » (Simon, 2022). Cette idée rejoint également la thèse défendue par d'autres recherches⁷³⁹ (Venhoeven, Bolderdijk et Steg, 2013 ; Binder et Blankenberg, 2017 ; Kasser, 2017 ; Schmitt *et al.* 2018) qui montrent comment et combien l'engagement dans des comportements écologiques qui font sens (avec des hauts niveaux de significations/d'identification) peut également susciter un « bien-être » eudémonique⁷⁴⁰ subjectif - c'est-à-dire le plaisir ressenti en se réalisant Soi-même⁷⁴¹ par l'action - et une plus grande satisfaction de vie (« *life satisfaction* »). Notamment

Review of Current Literature and Identified Knowledge Gaps ». *The Journal of Climate Change and Health*, Vol. 3. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.joclhm.2021.100047>, dernière consultation 23/05/22.

⁷³⁶ Par exemple : Semal, L. (2019) *Face à l'effondrement. Militer à l'ombre des catastrophes*. PUF ; Pelissolo, A. et Massini, C. (2021) *Les émotions du dérèglement climatique. L'impact des catastrophes écologiques sur notre bien-être et comment y faire face*. Éditions Flammarion.

⁷³⁷ Comme le précise Héroïse Thomas (2019) dans le compte rendu de l'ouvrage de Semal (2019), ces « émotions dites négatives (désespoir, colère, etc.) se retrouvent valorisées car, associées à des "choix moraux", elles sont un moteur puissant dans le ralliement aux causes collectives. Dans le cadre du catastrophisme écologique, on comprend comment les sentiments d'angoisse ou de frustration devant l'inertie des politiques institutionnelles peuvent engendrer une mobilisation particulièrement dynamique, loin de l'idée de démobilité souvent accolée au catastrophisme. Semal montre alors que si ces émotions génèrent une telle capacité de mobilisation, c'est qu'elles ont été encadrées par des logiques narratives qui pérennisent la croyance dans la rupture écologique et le basculement global en réduisant la dissonance cognitive qui accompagne l'engagement politique écologiste » (Thomas, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷³⁸ Elgaaied-Gambier et Mandler (2021) dans leur analyse des mêmes (contenus numériques imagés) liés aux enjeux écologiques, avancent également que le fait de s'engager dans la production de contenus sur internet est une manière de réduire l'écoanxiété, d'affirmer sa conscience et identité écologique, et serait un moyen de reprendre le contrôle, notamment par l'humour ou la dérision, comme mécanismes d'adaptation.

⁷³⁹ Par exemple : Venhoeven, L.A., Bolderdijk, J.W. et Steg, L. (2013) « Explaining the Paradox : How Pro-Environmental Behaviour can both Thwart and Foster Well-Being ». *Sustainability*, 5(4), pp. 1372-1386. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su5041372>, dernière consultation 23/05/22 ; Binder, M. et Blankenberg, A.-K. (2017) « Green lifestyles and subjective well-being : More about self-image than actual behavior ? ». *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol. 137, issue C, pp. 304-323 ; Kasser, T. (2017) « Living both well and sustainably : a review of the literature, with some reflections on future research, interventions and policy ». *Philosophical transactions of the Royal Society*, Vol. 375, Issu 2095. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1098/rsta.2016.0369>, dernière consultation 23/05/22 ; Schmitt, M.T., Aknin, L.B., Axsen, J. et Shwom, R.L. (2018) « Unpacking the Relationships Between Pro-environmental Behavior, Life Satisfaction, and Perceived Ecological Threat ». *Ecological Economics*, Vol. 143, pp. 130-140.

⁷⁴⁰ Pour Aristote, il s'agit du mariage entre la vertu et le bonheur dans l'accomplissement de soi. Il se caractérise par un bien-être psychologique et durable, qui se distingue du bien-être hédonique qui est lui caractérisé par un bonheur éphémère et de sensations agréables.

⁷⁴¹ Et renvoie à la dimension identitaire de l'engagement écologique que nous traitons dans le chapitre 5, section 5.8.3.

parce que certaines actions écologiques s'apparentent à des actions collectives « prosociales » et altruistes (Schmitt *et al.*, 2018) et entraînent plus d'interactions et de connexions sociales (comme par exemple le covoiturage, l'adhésion et la fréquentation associative, les manifestations, les grèves pour le climat, les actions non-violentes, etc.).

Globalement, ces études nous enseignent que ce sont les émotions⁷⁴² qui semblent essentielles dans l'engagement écologique. Et l'expression forte de celles-ci peut, selon la perception d'auto-efficacité et de contrôle réel, se transformer ou non dans des niveaux d'engagement variés, allant du tri de ses déchets à l'activisme écologique. À cet égard, Simon (2022) avance même que les « émotions seraient des prédictions plus fiables de "conversion écologique" que les variables sociologiques classiques ». Mais selon nous, la question reste entière de savoir si les différentes classes et situations sociales, selon les appartenances groupales et leurs expositions inégales aux informations et messages alarmistes, sont d'avantages prônes à exprimer des émotions liées à l'impuissance, à la peur ou la colère, à l'anxiété ou encore à l'apathie (des émotions qui pourront d'ailleurs être croisées avec d'autres sources et faits sociétaux comme la perception d'inégalités ou d'injustice sociales).

Après avoir traité des mécanismes psychosociaux essentiels dans la réception des messages écologiques, nous présentons en suivant les principaux modèles utilisés en psychologie sociale pour expliquer l'agir environnemental, leurs caractéristiques et limites, afin de justifier le choix de la TCP dans notre thèse.

4.8 Les principaux modèles psychosociaux de l'agir environnemental

« Rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie⁷⁴³ »

Depuis les années 1970, un corpus de recherches en psychologie sociale (surtout nord-américaine) s'est intéressé plus particulièrement à l'élaboration et la mise à l'essai de théories pour décrire et expliquer les comportements vis-à-vis de l'environnement. À l'époque de la

⁷⁴² Ce qui concorde avec la lecture qu'en donne Toupet (2019), l'émotion renvoyant à « l'étymologie latine du terme : *ex-movere* [qui] signifie remuer, ébranler, mettre en mouvement vers l'extérieur. Cette perspective suppose que la modification du corps engendre un pouvoir d'action, moteur de l'action sociale (Livet, 2002). L'émotion est indissociable d'une activité de sens, d'une évaluation cognitive qui sollicite l'esprit comme le corps (Bernard, 2015) » (cités par Toupet, 2019, p. 70). Voir également la dimension collective de la question : Caillaud, S., Bonnot, V., Ratiu, E. et Krauth-Gruber, S. (2016) « How groups cope with collective responsibility for ecological problems : Symbolic coping and collective emotions ». *British Journal of Social Psychology*, Vol. 55, n°2, pp. 297-317

⁷⁴³ Lewin, K (1951) *Field Theory in Social Science : Selected Theoretical Papers*. New York : Harpers & Row, p. 169.

première méta-analyse⁷⁴⁴ de Hines *et al.* (1986), les auteurs argumentaient que même s'il existait déjà une vaste recherche sur les CPE, l'un des obstacles était pourtant le manque de connaissance et de consensus sur les facteurs les plus influant.

Dans la tradition attitudinale de la psychologie sociale (nord-)américaine, les modèles explicatifs les plus anciens du CPE sont basés sur une progression de causalité linéaire entre connaissance et comportement. En partant des connaissances environnementales menant à la conscience et préoccupation environnementale, le volet cognitif de l'attitude était censé à son tour conduire à des CPE. Dans la même veine, Hines *et al.* (1986) proposent, entre autres, les connaissances comme déterminants clés à l'adoption de CPE, reflétant ainsi la primauté des cognitions dans ces études américaines antérieures. Néanmoins, ils soulignent que cette linéarité du chemin de l'action peut être renforcée ou au contraire être interrompue par des facteurs dits de situation qui contraignent l'action. À cet égard, Diekmann et Preisendörfer (1992, cités par Kollmuss et Agyeman, 2002) expliquent, dans un schéma synthétique (Figure 4, ci-dessous), l'écart entre attitude environnementale et CPE en proposant un modèle *low/high-cost* (« coût faible vs élevé »). Dans ce modèle, plus les coûts du CPE sont importants, moins les attitudes vont affecter les comportements. Dit autrement, nous pouvons avoir des croyances comportementales et des attitudes favorables vis-à-vis d'un objet d'action mais lorsque les coûts (temps, argent, énergie, accessibilité, commodité) sont trop élevés (par exemple les transports en commun), ces dispositions ne suffisent pas pour passer à l'acte.

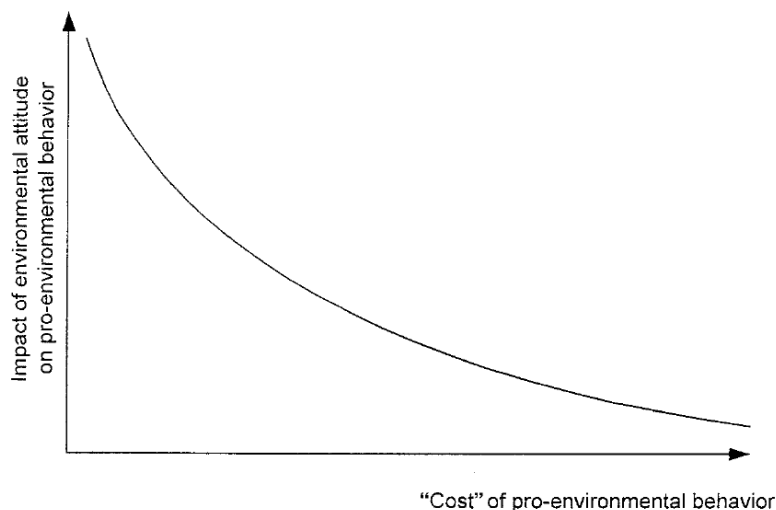


Figure 4 - Le modèle *low/high-cost* des CPE (Diekmann et Preisendörfer, 1992)

⁷⁴⁴ Portant sur 128 études.

Ce modèle simple rend compte de l'influence décroissante de l'attitude sur le CPE selon la difficulté croissante de l'adopter, et souligne par ce biais un *gap* entre attitude-comportement dû à ces contraintes situationnelles qui changent en permanence selon les CPE étudiés et illustrent bien les incertitudes qu'impliquent la « prédiction » de CPE. Et comme le note Paul Stern (2000), « plus un comportement est important en termes de son impact environnemental, moins il dépend de variable attitudinale ou cognitive, y compris la préoccupation environnementale » (Stern, 2000, p. 416). Ainsi, au-delà des seules cognitions, Hines *et al.* (1986) identifient également des « facteurs situationnels » qui comprennent les contraintes économiques, les pressions sociales, et les opportunités de choix entre différentes actions. Pruneau *et al.* (2006) regroupent, eux, les facteurs d'influence dans une typologie en trois catégories : les facteurs cognitifs, affectifs et situationnels. Ailleurs, Gifford et Nilsson (2014) dénombrent 18 déterminants départagés dans deux catégories, des facteurs personnels et sociaux. À cette étape, et par souci de clarté, nous suivrons la distinction faite par Kollmuss et Agyeman (2002) en regroupant les 25 antécédents au CPE (identifiés comme clefs dans la revue de littérature), en 13 facteurs internes et 12 facteurs externes (voir notre compilation, Annexe 5). Toutefois, il peut s'avérer incongru de vouloir séparer et qualifier ces facteurs d'« interne » et d'« externe », puisque pour certains de ceux-ci, ils sont mutuellement influencés (par des effets de modération et/ou de médiation). En effet Hines *et al.* (1986) suggéraient déjà que les recherches futures devraient faire attention à ne pas isoler les facteurs mais bien de porter un regard particulier sur les interrelations qui existent entre les différents facteurs des CPE. Cette même conclusion a été réitérée 20 ans plus tard dans la méta-analyse de Bamberg et Möser (2007). Certains facteurs peuvent en subjuguer d'autres, mais ces autres facteurs peuvent aussi s'avérer avoir des effets importants s'ils sont considérés seuls et isolés (Gifford et Nilsson, 2014). Par exemple, les attitudes, normes personnelles, valeurs et croyances sont certes détenues par l'individu (en interne) mais sont influencés par les facteurs externes : du contexte comportemental, des groupes d'appartenance de l'individu, de sa position sociale et par la culture dans laquelle évolue l'individu. En d'autres termes, les attributs individuels sont, dans une certaine mesure, socialement conditionnés et contextuellement situés.

Dans leur bilan des apports de la discipline aux enjeux climatiques de 2009, l'Association Américaine de Psychologie (APA, Smith, *et al.*, 2009), regroupe les modèles théoriques sous deux grandes rubriques. L'APA met l'accent sur le rôle des motivations, ou bien individualistes, ou bien altruistes. Les théories basées sur l'individualisme supposent que les individus maximisent leur bien-être matériel, leur bien-être subjectif ou leur utilité. Les théories basées

sur l'altruisme partent de l'idée que « l'environnement mondial » peut être considéré comme un « bien commun » dans lequel les CPE présentent généralement des coûts plus élevés que des avantages pour l'individu. Ce qui suggère que des motifs au-delà de l'individualisme (ou des intérêts purement individualistes/utilitaristes) peuvent être nécessaires pour adopter un tel comportement (Smith *et al.*, 2009). Selon Bamberg et Möser (2007), les chercheurs qui considèrent l'intérêt personnel comme le motif le plus important s'appuient souvent sur des modèles de choix rationnels comme la Théorie du Comportement Planifié⁷⁴⁵ (TCP ; Ajzen, 1991). Tandis que les chercheurs qui considèrent le CPE principalement comme une motivation prosociale utilisent davantage le Modèle d'Activation des Normes⁷⁴⁶ (MAN ; Schwartz, 1977) ou encore la théorie de la Valeur-Croyance-Norme⁷⁴⁷ (VCN ; Stern, 2000) comme cadres théoriques. Ces deux derniers modèles explicitent davantage l'ancrage social du comportement en intégrant respectivement au cœur de leurs construits les normes sociales et morales (MAN) et les valeurs et croyances socialement partagées (VCN). Par exemple, la théorie VCN suppose une médiation du lien entre valeurs et CPE par les croyances que les individus partagent dans leur appartenance de groupe. L'adoption de l'un ou l'autre modèle théorique implique des présupposés plus ou moins socialisés des CPE, et implique au fond une posture épistémologique pour décrire l'agir humain en société⁷⁴⁸. Pour Bamberg et Möser (2007) le CPE est probablement mieux saisi par un mélange d'intérêts personnels (individualistes) et prosociaux (altruistes). Et c'est dans cette perspective que Klöckner (2013) a formulé le Modèle Compréhensible de la Détermination de l'Action (« *Comprehensive Action Determination Model* », MCDA), en intégrant à la fois les aspects individuels et sociaux des CPE. Ainsi, dans les construits centraux du MCDA on retrouve une fusion des principales variables issues de la MAN, VCN et la TCP, à savoir les valeurs, les normes personnelles, morales et sociales, les attitudes, la perception de contrôle comportemental, l'intention et les habitudes.

Néanmoins, parmi les 80 théories liées aux comportements de santé identifiées par Davis *et al.* (2015), dont une cinquantaine pourraient être appliquées aux CPE, ce sont ces trois théories (TCP, MAN, VCN) qui sont les plus citées dans les méta-analyses et littérature traitant des CPE (voir par exemple la méta-analyse de Klöckner, 2013). Sopher (2011) précise que la TCP est utilisée dans 39% des études et que les approches de MAN et VCN, sont convoquées respectivement dans 15% des travaux sur les CPE, et 13% des études combinent des variables

⁷⁴⁵ « *Theory of Planned Behavior* » d'Ajzen (1991).

⁷⁴⁶ « *Norm Activation Model* » de Schwartz (1977).

⁷⁴⁷ « *Value-Belief-Norm Theory* » de Stern (2000).

⁷⁴⁸ Nous discutons de ces partis pris épistémologiques à l'aune de la « neutralité » scientifique dans le chapitre 9.

de ces deux derniers modèles. Ceci se traduit par le fait que plus de quatre études sur cinq font usage directement d'au moins un de ces modèles comme cadre théorique (Sopha, 2011). Ces trois perspectives théoriques ne sont pas mutuellement exclusives. En effet, les chercheurs ont intégré des concepts et des variables provenant de différents cadres théoriques. Selon Sopha (2011), 13% des études combinent des variables d'au moins deux de ces théories. Illustrant ainsi que les CPE résultent de motivations multiples. En effet, pour Steg et Vlek (2009), une des théories primordiales, dans laquelle peuvent être affiliées ces trois modèles, est la théorie du cadrage par les objectifs⁷⁴⁹ (TCO, « *Goal Framing Theory* » de Lindenberg, 2001 ; Lindenberg et Steg, 2007) qui explicitement reconnaît que le comportement découle de motivations plurielles (Steg et Vlek, 2009, p. 311).

Cette théorie postule que les objectifs gouvernent ou « cadrent » la façon dont les individus traitent l'information et agissent en conséquence. Lorsqu'un objectif est activé (ledit « cadre d'objectifs »), cet objectif va influencer ce à quoi l'individu pense à ce moment-là. L'implication de l'individu dans la poursuite d'un objectif va venir cadrer l'attention à une certaine information (utile), à certaines alternatives d'action et ainsi orienter le choix de comportement dans une certaine direction.

Steg et Vlek (2009, p. 342) distinguent trois cadres d'objectifs généraux :

1. un cadre d'objectif hédonique : « se sentir mieux, trouver du plaisir » ;
2. un cadre d'objectif de gain : « éviter les pertes et augmenter les gains » ;
3. un cadre normatif : « agir de manière appropriée ».

Selon Lindenberg et Steg (2007), le cadre d'objectif hédonique est a priori le plus puissant prédicteur des CPE, tandis que le cadre normatif a besoin d'un soutien social et institutionnel externe pour devenir un objectif focal. Le cadre d'objectif de gain serait le moins compatible avec les CPE. Toutefois, le rôle des objectifs peut être difficile à appréhender. Par exemple, Rabinovich *et al.* (2009) ont identifié que les objectifs sont autant réalisés lorsqu'ils sont abstraits en combinaison avec une façon de penser (« *mindset* ») spécifique ou lorsqu'ils sont spécifiques avec une façon de penser abstraite⁷⁵⁰.

⁷⁴⁹ Selon la traduction de Christophe Alaux (2012) de l'anglais « *Goal framing theory* » de Lindenberg (2001).

⁷⁵⁰ Voir : Rabinovich, A., Morton, T.A. Postmes, T. et Verplanken, B. (2009) « Think global, act local : The effect of goal and mindset specificity on willingness to donate to an environmental organization ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 29, Issue 4, pp. 391-399. À cet égard, nous discutons ultérieurement des théories des construits (Trope et Liberman, 2010) et des niveaux d'identification (Vallacher et Wegner, 2012) qui apportent une compréhension plus fine de effets d'abstraction de la pensée sur l'action (voir chapitre 6).

Lindenberg et Steg (2007) ont passé en revue la littérature des modèles du CPE à la lumière de la TCO. Les trois cadres de buts coïncident, selon ces auteurs, remarquablement bien avec les trois cadres théoriques susmentionnés (TCP, MAN, et VCN). Autrement dit, les théories et les modèles sur l'affect se concentrent sur les cadres d'objectif hédoniques, la TCP se concentre sur le cadre d'objectif de gain (d'intérêt individualiste/utilitariste), tandis que les théories MAN et VCN se concentrent sur les cadres d'objectifs normatifs (d'intérêt prosocial). Cette interprétation pourra être contestée puisque la TCP est aussi considérée comme un modèle hédonique selon Bamberg et Möser (2007), notamment par le biais d'une des variables centrales au modèle, l'attitude affective (voir chapitre 5). Dans cette perspective, le comportement serait issu du plaisir et de l'agrément qu'il procure.

4.9 Quel modèle retenir pour expliquer l'agir environnemental dans notre recherche ?

Thøgersen (1996) argumente que les CPE sont globalement mieux décrits par les croyances morales comme dans le MAN, et qu'ils ne sont pas déterminés seulement par des calculs coûts-bénéfices tels que proposés par la TCP. Or, selon le modèle « *low/high-cost* » (Figure 4), les individus sont plus susceptibles de s'engager dans les CPE s'ils ne sont pas coûteux (en termes d'argent, de temps, d'efforts et d'accessibilité) (Diekmann et Preisendörfer, 1992). Ainsi, pour Steg et Vlek (2009), les théories du MAN et de VBN conviennent davantage pour expliquer des CPE impliquant des coûts relativement faibles (« *low-cost* », comme par exemple le recyclage). Néanmoins, ces deux théories semblent avoir beaucoup moins de pouvoir explicatif pour les CPE à « coûts élevés » (« *high-cost* ») ou dans des situations caractérisées par de fortes contraintes, telles que la réduction de l'utilisation de la voiture. Dans de tels cadres, Steg et Vlek (2009), suggèrent que la TCP semble être le modèle le plus apte à expliquer les CPE. Probablement, notent-ils, parce que la TCP considère un éventail plus large de facteurs, notamment au travers de la perception de contrôle perçue (PCC) qui permet de rendre compte de la difficulté ou des contraintes liées au CPE, et surtout lorsque les chercheurs travaillant avec la TCP explicitent les croyances sous-jacentes à cette perception. Cependant, selon Steg et Vlek (2009), les facteurs externes du contexte n'ont pas été examinés d'une manière systématique, et ils ne sont pas inclus explicitement dans les approches théoriques des CPE (Steg et Vlek, 2009, p.312). Les auteurs suggèrent que la TCP par exemple, considère la perception par l'individu des facteurs externes, seulement par le biais du PCC (*ibid.*). Cette assertion est discutable, puisque la TCP prend aussi en compte les normes sociales, par le biais

des normes descriptive et injonctive, ainsi que leurs croyances normatives (qui sont socialement partagées). Nous développons cette discussion plus bas dans le Chapitre 5.

À l'aune de la multi-causalité des CPE, Blankenberg et Alhusen (2019) proposent trois pistes générales pour la future recherche dans le domaine, que nous résumons ainsi :

1. Des modèles adaptés aux études appliquées intégrant la spécificité des facteurs qui déterminent des CPE bien définis. Comme nous l'avons discuté, la pluralité des déterminants identifiés (voir Annexe 5) indique que le CPE est multi-dimensionnel et qu'il est difficile de circonscrire et visualiser tous ces facteurs dans un seul modèle ou diagramme. En effet, un tel schéma unique intégrant tous les déterminants (internes et externes) serait si compliqué qu'il en perdrait sa praticité et probablement même son sens et l'objectif même de les mesurer. Il s'agit alors de trouver un équilibre entre faisabilité (parcimonie) et exhaustivité (suffisance), surtout lorsque les chercheurs travaillent de manière appliquée, dans le cadre des recherches de type recherche-action. Ces contraintes de terrain obligent les chercheurs à utiliser des théories qui pourront répondre de manière pragmatique aux demandes sociales et à l'appropriation par les pairs non-scientifiques du projet (or on sera vigilant à souligner les limites de leurs usages, voir chapitre 9).

2. Des études plus exhaustives utilisant des questionnaires couvrant tous les patterns de comportements pertinents aux CPE sont nécessaires pour la compréhension de l'impact des différents déterminants sur les mesures uniques de CPE. Ces études peuvent ouvrir la voie à une typologie de CPE qui couvre un spectre complet de comportements (tel que Stern (2000) l'avait entamé), capable de mesurer le CPE de manière appropriée. Néanmoins, Blankenberg et Alhusen (2019) suggèrent que les chercheurs doivent faire attention à la validité des variables et considérer la nécessité de bien définir les différents types de CPE.

3. Finalement, et en lien avec la responsabilité éthique et déontologique des chercheurs dans ce domaine, nous devons discuter dans un cadre interdisciplinaire de la façon d'atténuer les impacts négatifs sur l'environnement tant au niveau individuel comme au niveau sociétal. Ce qui suppose d'identifier un équilibre entre les changements individuels et structurels requis. Afin de remédier à ces problèmes, Blankenberg et Alhusen (2019) proposent que les nouveaux modèles de CPE devraient incorporer aux côtés des facteurs internes (psychologiques) des facteurs externes (sociaux). Cette proposition renvoie, selon nous, à une réelle mission

interdisciplinaire pour la psychologie sociale et les SIC (et que nous avons adoptée dans cette thèse, et sera notre posture dans des recherches à venir).

Notons à cet égard, qu'aucune des méta-analyses anglo-saxonnes et pour la plupart nord-américaines que nous avons étudiées ne font référence aux représentations sociales. En effet, comme le notent Lo Monaco, Delouvé et Rateau (2016), la tradition plus cognitiviste de la psychologie sociale n'a généralement pas retenue la TRS, n'entrant pas dans leur champ épistémologique d'investigation⁷⁵¹. En effet, puisque la TRS est ancrée dans une épistémologie socioconstructiviste plus européenne et française (Moscovici, 1961), elle cherche davantage à décrire l'influence du social sur les antécédents psychologiques internes du comportement. Ainsi de par son ancrage épistémologique, la TRS constitue un programme de recherche qui se donne pour tâche principale d'amarrer les dispositions et comportements individuels dans leurs dimensions sociales et collectives qui les sous-tendent.

Par ailleurs, Fishbein et Ajzen (2010) rapportent les conclusions de cinq chercheurs psychosociaux nord-américains reconnus⁷⁵² lors d'un congrès tenu en 1991 concernant les variables clefs du comportement humain (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 19) :

- 1) L'individu a formé une forte intention positive (ou s'est engagé) à réaliser le comportement ;
- 2) Il n'existe pas de contraintes environnementales qui rendent le comportement impossible à réaliser ;
- 3) L'individu a les compétences (« *skills* ») nécessaires pour réaliser le comportement ;
- 4) L'individu pense que les avantages (bénéfices, résultats positifs anticipés) de réaliser le comportement dépassent les désavantages (coûts, résultats négatifs anticipés) ; en d'autres mots, l'individu a une disposition positive pour réaliser le comportement en question ;
- 5) L'individu perçoit une pression sociale (normative) plus forte de réaliser le comportement que de ne pas réaliser le comportement ;

⁷⁵¹ En effet comme le note de Rosa (2013), il « y a un silence complet envers la théorie des représentations sociales dans la plupart des manuels sur les attitudes, surtout s'ils sont publiés aux États-Unis. Pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres : dans le manuel *La psychologie des attitudes* publié en 1993 par Eagly et Chaiken, soit plus de trente ans après la publication du livre de Moscovici sur la psychanalyse (1961). La Théorie des représentations sociales n'est pas mentionnée une seule fois sur 794 pages, bien que le fondateur de la théorie soit cité dans plusieurs parties du volume et que douze références bibliographiques à son travail soient incluses. Toutes ces références et citations se rapportent exclusivement à la théorie de l'influence minoritaire, qui a été autorisée à pénétrer dans la communauté scientifique des psychologues sociaux aux États-Unis, en raison de sa tradition expérimentale de recherche et de son accent sur les processus. Tandis que la théorie des représentations sociales - principalement orientée vers des recherches de terrain qui étudient le système symbolique de la connaissance quotidienne telle qu'elle est produite, reproduite et diffusée par les groupes sociaux et les médias dans le contexte de la vie ordinaire – a été complètement nié par la psychologie sociale orthodoxe américaine (de Rosa, 2013, p. 109). Elle évoque même une forme de « nostalgie de l'attitude » comme facteur de résistance à la diffusion du paradigme des représentations sociales (De Rosa, 1993).

⁷⁵² Dont Albert Bandura, Marshall Becker, Martin Fishbein, Frederick Kanfer et Harry Triandis.

6) L'individu perçoit que la réalisation du comportement est plus consistant qu'inconsistant avec son image de soi (« *Self-image* ») ou que sa réalisation ne viole pas des standards personnels qui activeraient des auto-sanctions négatives (« *Self-sanctions* ») ;

7) La réaction émotionnelle de l'individu de réaliser le comportement est plus positive que négative ;

8) Enfin, l'individu perçoit qu'il a les capacités de réaliser le comportement dans différentes circonstances ; en d'autres mots, que l'individu perçoit sa propre auto-efficacité (« *Self-efficacy* ») pour réaliser le comportement en question.

Dans un premier temps, nous pouvons observer que bon nombre de ces variables reprennent ou résumant, d'une manière ou d'une autre, celles identifiées dans notre revue de littérature (voir Annexe 5). Et comme l'argumentent Fishbein et Ajzen (2010, p. 19), nous verrons qu'une majorité de celles-ci sont intégrées, d'une manière plus ou moins prégnante, dans le modèle de la TCP. Cependant, dans cette liste de huit variables, seulement les propositions 2) « contraintes environnementales » et 5) « pression sociale normative » font référence explicitement à l'influence sociale et sociétale sur le comportement. Par conséquent, les six autres variables proposées entretiennent une focale sur les facteurs internes du comportement, et qui sera également l'approche principalement retenue par la TCP. Cela peut se comprendre du fait que la TCP est un modèle sociocognitif sous-tendu par une épistémologie cognitiviste de tradition nord-américaine de la psychologie sociale. Néanmoins, nous montrons plus bas que les facteurs externes et sociaux sont inclus explicitement dans les « *background factors* » et les croyances desquels découlent les construits centraux comme les attitudes, les normes et la PCC (Figure 6). Ainsi ces dernières peuvent être considérées comme des construits et mesures « proxies » ou implicites de ces facteurs externes. Par contre, nous argumentons également que si la plupart des études utilisant la TCP se restreignent à l'analyse de ces construits centraux, elles ne permettent pas de décrire d'une manière satisfaisante ou assez approfondie pourquoi et comment les individus s'engagent ou non dans des CPE et en fonction de ceux-ci.

En gardant ces recommandations, propositions et observations en tête, les deux principales méta-analyses (Hines *et al.*, 1986 ; Bamberg et Möser, 2007) se concluent néanmoins, avec 20 ans d'écart, sur un constat similaire. C'est bien l'intention de s'engager dans des CPE qui médiatise les autres facteurs personnels et influences sociales. La norme personnelle et la

conscience environnementale influencent cette intention proenvironnementale. Cette variable cruciale est au cœur du modèle de la TCP, que nous abordons dans le chapitre suivant.

Chapitre 5 - La Théorie du Comportement Planifié

L'inconsistance entre attitudes (écophilie) et comportements (écopraxie) a amené les chercheurs en psychologie sociale à proposer d'une part, des variables médiatrices entre les deux et d'autre part, des mesures psychométriques plus raffinées et compatibles entre attitudes et comportements. La Théorie du Comportement Planifié (TCP) a été construite à partir de ces deux constats et propose d'y répondre dans un modèle général des comportements humains. Comprendre comment les citoyens s'engagent dans les comportements proécologiques nous entraîne à identifier ces déterminants psychosociaux centraux. En effet, la TCP est l'un des modèles comportementaux sociocognitifs le plus abondamment utilisé et cité dans la recherche anglo-saxonne⁷⁵³ pour étudier la relation attitude-comportement et « prédire » les comportements individuels⁷⁵⁴ (selon l'*American Psychology Association*, Swim *et al.*, 2009 ; Asilsoy et Oktay, 2018 ; Truelove, Schultz, Gillis, 2019 ; Goldman *et al.*, 2020 ; Yuriev *et al.*, 2020). Entre autres au sein de la psychologie environnementale (Steg et Vlek, 2009), de la sociologie environnementale (Stets et Biga, 2003) et du marketing durable (Thøgersen, 2000 ; Andorfer et Liebe, 2012). La TCP est plus communément utilisée en psychologie sociale appliquée notamment aux comportements écologiques (Goldman *et al.*, 2020), par exemple au bureau (Blok *et al.*, 2015), au lycée (de Leeuw *et al.*, 2015), dans les ménages (Gkargkavouzi *et al.*, 2019) que ce soit sur la consommation responsable (Sparks et Shepherd, 1992 ; Kim et Seock, 2019), le tourisme durable (Wang *et al.*, 2018), le tri (Echegaray et Hansstein, 2017), la mobilité alternative (Munoz *et al.*, 2016) ou la réduction de la consommation d'eau (Lam, 2006) ou d'énergie (Allen et Marquart-Pyatt, 2018) (études citées dans la revue d'Yuriev *et al.*, 2020). Et de manière intéressante, la TCP a été discutée en lien avec l'éducation à l'écocitoyenneté (Balundè *et al.*, 2020). Malgré l'abondante recherche internationale (surtout nord-américaine), ce modèle est sous-investi en France (voir l'analyse bibliométrique de Si *et al.* (2019) sur la TCP dans le champ environnemental). Ce point soulève des questions et mérite d'être abordé dans les recherches francophones traitant des comportements écologiques⁷⁵⁵. Néanmoins, d'un

⁷⁵³ L'article princeps de Icek Ajzen de 1991, cumule plus de 91,000 citations dans google scholar en 2021.

⁷⁵⁴ Portant sur un vaste champ de thématiques comportementales dont : la santé, les dépistages de cancers, les dons de sang ou d'organe, les addictions, les protections sexuelles, les exercices physiques, la sécurité routière, l'alimentation, la consommation, les pratiques de conservations de biodiversité, etc. Voir par exemple la méta-analyse d'Armitage et Connor (2001).

⁷⁵⁵ Comme le soulignent Cestac et Meyer (2009) « en France, le concept d'attitude a été, et reste sans doute, peu populaire du fait de son ancrage dans la psychologie individuelle et le continent nord-américain » (Cestac et Meyer, 2009, p. 56). La TCP, ayant pour origine la même

point de vue théorique, la TCP nécessite globalement une révision de ses antécédents intentionnels et comportementaux, car largement critiquée et débattue⁷⁵⁶ (Armitage et Conner, 2001 ; Stets et Biga, 2003 ; Giger, 2008 ; Sniehotta *et al.*, 2014 ; Ajzen, 2011, 2015 ; Conner, 2014 ; Hagger, 2015) et plus particulièrement quant à son pouvoir explicatif modéré du comportement écologique à partir de l'intention comportementale et de la perception de contrôle comportemental (Hines *et al.*, 1986 ; Davies *et al.*, 2002 ; Kollmuss et Agyeman, 2002 ; Sheeran, 2002 ; Bamberg et Möser, 2007 ; Kaiser *et al.*, 2007 ; Klöckner, 2013 ; Yuriev *et al.*, 2020). Par exemple, dans l'examen systématique⁷⁵⁷ récent de la TCP réalisé par Yuriev *et al.* (2020), la variance expliquée de l'intention d'agir écologiquement varie entre 2% et 85%, avec une moyenne de 44,3%. Et la variance restituée sur le comportement écologique varie entre 6% et 81%, avec une moyenne de 34,2 %. Ayant trouvé des résultats similaires⁷⁵⁸, Bamberg et Möser (2007) concluent que les « processus contribuant à l'adoption effective des intentions comportementales proenvironnementales ne sont pas entièrement compris » (Bamberg et Möser, 2007, p. 23). Pour mieux saisir les contours du modèle, ses postulats et sa théorisation de l'agir écologique, nous proposons en suivant de revenir sur les origines de la TCP.

5.1 Les origines de la Théorie du Comportement Planifié

Comme l'introduisent Cestac et Meyer (2009), le point de départ du modèle de la Théorie du Comportement Planifié⁷⁵⁹ (TCP) est une des questions les plus anciennes de la psychologie sociale, à savoir la relation entre des attitudes et des comportements : « soit en première approximation la relation entre des jugements de valeur portés sur un objet et ce que nous faisons par rapport à cet objet » (Cestac et Meyer, 2009, p. 55). Parmi les premiers à proposer d'étudier les attitudes comme moyen de comprendre le comportement, nous avons cité Thomas et Znaniecki (1918), et c'est à travers leurs travaux que le discours « attitude-

affiliation épistémologique que les approches attitudinales et individuelles de la psychologie sociale nord-américaine, peut être entre autres, une première explication à ce manque de recherches sur la TCP en France.

⁷⁵⁶ Voir le Vol. 9, n°2 de la *Health Psychology Review* de 2015 édité par Martin Hagger, dans lequel 10 psychosociologues reconnus réagissent à l'article de Sniehotta *et al.* (2014) demandant de mettre la TCP à la « retraite ». Si les avis sont partagés, Hagger (2015) conclut que le modèle peut servir de point de départ pour de nouvelles approches qui permettent de dépasser ses limites.

⁷⁵⁷ Comportant 126 études sur les comportements écologiques utilisant la TCP.

⁷⁵⁸ Un peu plus que la moyenne de la variance expliquée du comportement écologique (27% ; $R^2 = 0,27$) que Bamberg et Möser avaient identifié dans leur méta-analyse de 2007. À titre de comparaison, l'une des plus vastes méta-analyse d'Armitage et Conner (2001) comportant 185 études indépendantes utilisant la TCP sur des domaines de comportements aussi variés que l'activité physique, le tabagisme, l'usage des transports publics, le recyclage, les activités de loisir, les dons d'organe et de sang, l'usage des préservatifs, la consommation de fruits et légumes, l'usage de drogues, les examens de santé, l'usage des jeux vidéo, rapporte une corrélation moyenne entre intention et comportement de $r : 0,47$, et des moyennes de variances restituées sur l'intention de 39% et sur le comportement de 27%. Le même ordre de grandeur de cette variance est observé sur la thématique de santé, p.ex. Godin et Kok (1996) trouvent une moyenne de variance expliquée du comportement en rapport à la santé de 34 %.

⁷⁵⁹ « *Theory of Planned Behavior* » Ajzen (1985).

comportement » est entré dans les sciences sociales, et plus particulièrement dans la psychologie sociale nord-américaine.

Cependant, l'engouement précoce sur l'utilité des attitudes dans la compréhension du comportement a été interrogé par une expérience menée par La Piere (1934), qui a démontré que les attitudes verbalement exprimées ne se manifestent pas toujours dans le comportement réel⁷⁶⁰. Ce scepticisme envers l'utilité du concept d'attitudes dans l'explication du comportement s'est accru dans les années 1950 et 1960, lorsque plusieurs études empiriques ont montré que la relation entre les attitudes et le comportement est très faible. Certains auteurs comme Wicker (1969) ont même soutenu que le concept d'attitudes devrait être complètement abandonné⁷⁶¹. Et comme le montrent les différentes méta-analyses discutées et étudiées (Annexe 5), le lien entre attitude et comportement est souvent très instable, et parfois ambivalent. En effet, Fishbein et Ajzen concluent dans leur examen systématique de 1975 que si les corrélations entre attitudes et comportements sont généralement positives, elles sont néanmoins fortement variables (voir aussi Ajzen et Fishbein, 2005). Ces chercheurs ont donc supposé d'une part que la relation entre les deux serait indirecte et médiatisée par d'autres facteurs (Bourg, 2011). Et d'autre part, ils soulignent que les raisons de variabilité viennent en partie de la manière de mesurer les attitudes et les comportements (principes de généralité/spécificité et de compatibilité/correspondance des mesures). La discussion a ainsi évolué sur le lien entre les divers facteurs motivationnels d'un côté et entre l'intention et le comportement de l'autre. La TCP que propose Icek Ajzen (1985, 1991) est une des tentatives de relier les attitudes et autres facteurs de motivation à l'intention comportementale et au comportement réel. Ajzen présente par la suite avec Fishbein (2010) les principes théoriques et psychométriques des construits du modèle, et répond aux différents critiques et questionnements que ses principes et postulats suscitent (Ajzen, 2011, 2015, 2020). Nous présentons dans cette section les origines, les postulats, les construits et les principes théoriques et métriques de la TCP ainsi que les discussions parfois vives autour de ceux-ci, et ce, afin de préciser notre positionnement et proposition d'extension.

⁷⁶⁰ Voir : La Piere, R.T. (1934) Attitudes and actions. *Social Forces*, Vol. 13, pp. 230-237.

⁷⁶¹ En effet, Wicker (1969) a passé en revue 30 études qui examinaient la consistance attitude-comportement et a conclu qu'il y avait « peu de preuves pour soutenir l'existence postulée d'attitudes stables et sous-jacentes chez l'individu qui influenceraient à la fois ses expressions verbales et ses actions » (Wicker, 1969, p. 75). Wicker, A.W. (1969) « Attitudes versus actions : The relationship of verbal and overt behavioral responses to attitude objects. *Journal of Social Issues*, Vol. 25, pp. 41-78.

5.1.1 La Théorie de l'Action Raisonnée

La TCP trouve ses prémises dans la Théorie de l'Action Raisonnée⁷⁶² (TAR, de Fishbein et Ajzen, 1975 ; Ajzen et Fishbein, 1980) qui part du principe selon lequel le comportement d'un individu est déterminé par son intention d'agir. Autrement dit, l'intention comportementale médiatise la relation entre les attitudes et le comportement en question - et il n'y a ainsi plus l'hypothèse de chemin causal direct entre l'attitude et le comportement. Il s'agit d'une extension de la théorie de contrôle propositionnel⁷⁶³ de Dulany (1968) qui pour la première propose une médiatisation entre attitude et comportement avec l'intention. Cette dernière renvoie à la somme des avantages et des inconvénients qu'un individu prend en compte lorsqu'il réfléchit délibérément à l'intérêt qu'il aurait à réaliser un comportement. La TAR place donc au centre du modèle une capacité évaluative et un acte de volonté, ou ce l'on peut appeler « un antécédent volitionnel du comportement » (Cestac et Meyer, 2009, p. 64) correspondant ensemble à un degré d'intentionnalité de réaliser un comportement (planifié). Ce postulat volitionnel implique que le comportement considéré doit être sous contrôle de l'individu et limite donc l'application de la théorie aux comportements dans lesquels aucun élément externe ou des obstacles internes existent pour empêcher l'exécution d'un comportement (planifié), une fois qu'une intention de le faire (cf. le plan) est établi (Fishbein et Ajzen, 1975 ; Ajzen, 1985).

Dans le modèle de la TAR (Figure 5) l'intention comportementale dépend de deux antécédents directs, à savoir les attitudes et les normes subjectives. Ces dernières émanent respectivement des croyances comportementales et des croyances normatives. Ensemble, les attitudes et les normes subjectives déterminent l'intention comportementale, et qui en suivant une causalité linéaire explique et prédit le comportement en question. Ainsi la saillance de l'information et des croyances affecte les intentions et les comportements au travers des attitudes et normes subjectives (Fishbein et Ajzen, 1975). Pour ces derniers, l'intention comportementale dépend donc directement des variables individuelles et sociales. La TAR postule également que les composantes motivationnelles sous-tendant le comportement sont incluses dans le construit de l'intention de manière qu'aucune autre variable additionnelle soit nécessaire pour prendre en compte les processus motivationnels (Ajzen et Fishbein, 1980). Et comme l'assument Fishbein et Ajzen (1975), les variables dites « externes » au modèle⁷⁶⁴ (« *background factors* »),

⁷⁶² « *Theory of Reasoned Action* » (Fishbein et Ajzen, 1975; Ajzen et Fishbein, 1980).

⁷⁶³ « *Theory of propositional control* » (Dulany, 1968). Développée dans Dulany, D.E. (1968) « Awareness, rules, and propositional control : A confrontation with SR behavior theory ». In T. Dixon et D. Horton (Eds.) *Verbal Behavior and General Behavior Theory*. Prentice Hall, pp. 340-387.

⁷⁶⁴ Facteurs externes tels que les facteurs démographiques, traits de personnalité et « autres variables de différences individuelles » (Ajzen et Fishbein, 1980, cités par Fishbein et Ajzen, 2010, p. 18).

influencent les intentions comportementales seulement dans la mesure où elles affectent soit les attitudes ou soit les normes subjectives par le biais des croyances respectivement associées. Par conséquent, la TAR est supposée être suffisante et autonome (« *self-contained* ») et nécessite globalement pas de variables ou de relations supplémentaires pour l'explication du comportement.

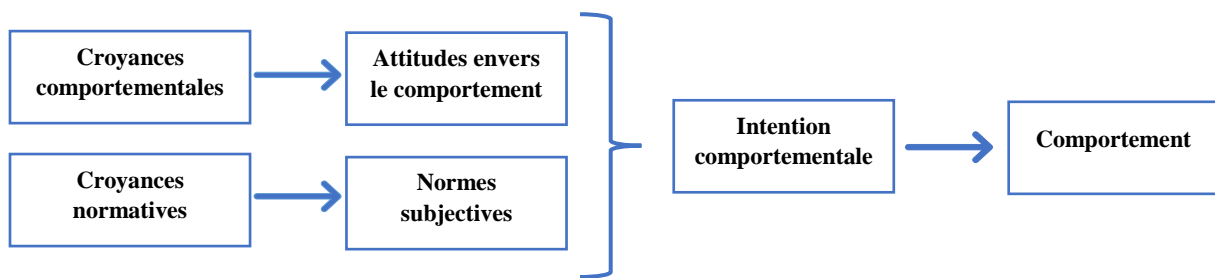


Figure 5 - Construits du modèle de la TAR (adapté et traduit de Fishbein et Ajzen, 1975)

Ajzen (1985) remarque que « pour la plupart du temps, les limites de la théorie [TAR] ont à voir avec la traduction des réponses verbales au comportement réel » (Ajzen, 1985, p. 18). Il ajoute, qu'on peut « s'attendre à ce que les intentions prédisent le comportement que lorsque deux conditions sont remplies. Premièrement, la mesure de l'intention disponible pour l'enquêteur doit refléter les intentions des répondants telles qu'elles existent juste avant l'exécution du comportement ; et deuxièmement, le comportement doit être sous contrôle volitionnel » (*ibid.*). Ainsi en reconnaissant⁷⁶⁵ que beaucoup de comportements quotidiens ne sont pas complètement sous contrôle volitionnel de l'individu et tout en prenant en compte les travaux en parallèle d'Albert Bandura sur l'auto-efficacité (« *Self-efficacy* » de Bandura, 1977), Ajzen (1985, 1988) propose d'introduire le construit de la perception de contrôle comportemental (PCC) comme une variable additionnelle pour prédire de manière plus contextualisée l'intention et le comportement (Fishbein et Ajzen, 2010). Ajzen appela cette extension de la TAR, la « Théorie du Comportement Planifié » (Ajzen, 1985).

⁷⁶⁵ Ajzen (2020) témoigne qu'après « avoir travaillé sur la théorie de l'action raisonnée pendant plusieurs années, j'ai réalisé que l'hypothèse d'un contrôle volitionnel parfait a imposé de sérieuses limites à la capacité de la théorie à expliquer les comportements qui posent des difficultés d'exécution. Pour cette raison, j'ai ajouté la construction de contrôle, appelant le modèle révisé la TCP » (Ajzen, 2020, p. 316).

5.2 Les postulats du modèle de la Théorie du Comportement Planifié

Le modèle de la TCP proposé par Ajzen (1985, 1991) est donc une extension directe de la TAR (Fishbein et Ajzen, 1975). Pour Cestac et Meyer (2009), le postulat sous-jacent de la TCP « est que le comportement humain est indissociable du sens que les individus donnent à une situation. Ce sens peut être approché par les croyances des gens sur ce comportement, c'est-à-dire par leurs évaluations personnelles des conséquences du comportement » (Cestac et Meyer, 2009, p. 61). Notre quotidien est en effet rempli d'objets, d'évènements et d'Autres sur lesquels nous sommes amenés à porter des jugements, à prendre des décisions et à agir dessus. Les comportements émanent globalement des croyances partagées ou non à propos de ces objets sociaux et de l'évaluation de leurs conséquences réelles ou hypothétiques pour nous-mêmes et notre entourage. Généralement, nous formons des croyances concernant des objets en y associant des caractéristiques, des qualités, et des attributs variés (Fishbein et Ajzen, 2010). Ces croyances peuvent être formées à partir d'observations directes, peuvent être acquises indirectement en acceptant des informations ou des savoirs provenant de notre entourage, des médias, et elles peuvent également être auto-générées à partir de mécanismes d'inférences - pour donner sens à un monde incertain. C'est à partir de ces croyances (qu'elles soient véridiques, biaisées ou incertaines) que nous délibérons la plupart de nos décisions et nos choix comportementaux. Dans le cadre la TCP, Cestac et Meyer (2009) soulignent justement que l'accent est mis sur le caractère délibéré de la décision. Plus une décision est raisonnée et délibérée, plus les individus sont susceptibles de mobiliser des jugements de valeur explicites et des croyances accessibles et saillantes dont ils ont conscience Ainsi, le postulat premier du modèle de la TCP s'inscrit dans une conception d'un individu agissant à partir d'un raisonnement⁷⁶⁶ « coût-bénéfices » et qui base ses comportements sur l'évaluation subjective des conséquences anticipées ou attendues du comportement (« *expectations* ») et sur la valeur ou la valence subjective attribuée à ces conséquences (modèle dit d'expectation-valeur⁷⁶⁷ de Fishbein, 1963).

⁷⁶⁶ La TCP est en effet selon ses concepteurs (Fishbein et Ajzen, 2010) une « approche de l'action raisonnée » (« *Reasoned Action Approach* », Fishbein et Ajzen, 2010).

⁷⁶⁷ « *Expectancy-value model* » de Fishbein (1963), développé dans Fishbein, M. (1963) « An investigation of the relationships between beliefs about an object and the attitude toward that object ». *Human Relations*, 16, pp. 233-240.

5.2.1 Modèle expectation-valeur et la question de la rationalité

La TAR comme la TCP reposent donc sur le modèle d'expectation-valeur (EV - cf. « *expectancy-value model* ») formulé par Fishbein (1963) qui postule que l'individu base ses actions sur ses croyances ou attentes (ou expectations) relatives aux conséquences du comportement et les valeurs subjectives attribuées à ces croyances et conséquences. Dans sa formulation initiale, le modèle EV postule que les évaluations positives des croyances vis-à-vis d'un objet entraînent la formation d'attitudes positives vers cet objet⁷⁶⁸. Ce modèle suppose que plusieurs croyances sont généralement liées à tout objet attitudinal et que chacune de ces croyances peut être évaluées différemment. L'attitude résultante de l'individu est alors proportionnelle à la somme des produits de ses croyances et de leurs évaluations respectives. Autrement dit, dans la TCP la formation de l'attitude « est supposée provenir des croyances concernant les conséquences probables [expectations] de la réalisation du comportement (les croyances comportementales) pondérées par l'évaluation de la désirabilité de ces conséquences [valeurs] pour l'individu » (Pernin, 2020, p.45). Par exemple, lorsque la perception des désavantages excède celle des avantages liés à un comportement, les individus sont susceptibles de s'abstenir de réaliser ce comportement (Ajzen, 1985). Dans le cas des écogestes, nous pourrions imaginer un citoyen qui s'attend à ce que « trier ses déchets » au quotidien pollue moins l'environnement que de ne pas trier (expectation) et que ce citoyen trouve que la diminution de la pollution dans l'environnement est quelque chose d'important (valeur). À contrario, un autre citoyen peut penser que « trier ses déchets » est une goutte d'eau face au problème de la pollution et estimer plus important de « réduire ses trajets en voiture ». Ainsi, les croyances sur l'objet de comportement et l'évaluation de ses conséquences peuvent servir de mesures indirectes de l'attitude (Bourg, 2011) et permet de mieux comprendre comment certains objets attitudinaux interreliés aboutissent ou non à des effets de neutralisation ou de débordements sur d'autres comportements (voir section 5.8.4). La TCP a également étendu le modèle EV à la formation des normes subjectives et de la PCC. Les normes subjectives sont formées sur la base de croyances normatives (croyances à propos de l'approbation du comportement par un pair signifiant) et la motivation à se conformer à ces pressions normatives perçues. Dans la même veine, la PCC résulte de croyances de contrôle (croyances sur les facteurs qui facilitent ou entravent le comportement) pondérées par la perception de pouvoir

⁷⁶⁸ Notons par ailleurs que la proposition selon laquelle les attitudes émanent des croyances cognitives et de leur évaluation a également été exprimée dans la théorie de l'équilibre cognitif de Heider (1946). Voir : Heider, F. (1946) « Attitudes and Cognitive Organization ». *The Journal of Psychology*, Vol. 21, Issue 1, pp. 107-112

surmonter chacun de ces facteurs. Comme pour les attitudes, il existe généralement plusieurs croyances (normatives et de contrôle) liées respectivement aux normes subjectives et la PCC, dont chacune est évaluée indépendamment des autres et est proportionnelle à la somme des produits de ces croyances et leurs évaluations. Autrement dit, « chaque antécédent de l'intention (l'attitude, les normes subjectives et la PCC) est le résultat d'une combinaison linéaire des intensités de chaque croyance pondérée par l'évaluation de leur importance (ou valeur) pour l'individu » (Pernin, 2020, p. 45).

Enfin, le modèle d'EV et la TRA sur lesquels repose la TCP, dite aussi de l'approche de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 2010), a souvent été caricaturé par un individu « rationnel », traitant les informations de manière mécanique en faisant des calculs pour produire des attitudes et décisions dites « rationnelles ». Notons que « évaluation rationnelle » n'équivaut pas nécessairement à une intention ou un comportement « rationnel ». En effet, il est important de reconnaître que les trois construits antécédents à l'intention sont des représentations subjectives (émanant des croyances) de l'individu (Klößner, 2013). Par exemple, la PCC ne reflète pas forcément un contrôle « objectif » ou réel. De la même manière, la norme subjective ne reflète pas nécessairement ce que les Autres attendent ou espèrent réellement de l'individu. Fishbein et Ajzen (2010) préfèrent parler de décisions « raisonnables » et « consistantes » avec les croyances. Car si les individus tablent sur leurs propres raisonnements, cela ne va dire qu'ils sont forcément rationnels ou bien que l'information sur laquelle est formée l'attitude est absolument véridique. Au contraire, le modèle de l'EV reconnaît que les croyances peuvent être biaisées par une variété de processus cognitifs et motivationnels et qu'elles peuvent être basées sur des informations erronées ou sélectives, qui ne correspondent pas à la réalité. Les croyances, écrivent Fishbein et Ajzen (2010), peuvent par exemple être inexactes, biaisées pour être conformes avec ses préconceptions et motifs, elles peuvent être le résultat de rationalisations ou tout simplement des vœux pieux bercés d'illusions (« *wishful thinking* »). Et les auteurs soulignent, que les croyances que les individus détiennent constituent les informations qu'ils ont du comportement, et à partir desquelles ils vont agir, qu'elles soient justes ou fausses. À cet égard, nous pensons que Giger (2008) démystifie bien le quiproquo :

« avant d'effectuer ou non un comportement, l'individu réfléchit. Autrement dit, il prend en compte toutes les informations dont il dispose, il examine les implications de son acte et il en évalue les conséquences possibles. La conduite sociale est donc envisagée comme le produit d'une prise de décision raisonnée, planifiée et contrôlée. Toutefois, le terme raisonné ne signifie pas pour autant que la décision est rationnelle, non biaisée ou basée sur des règles objectives et

logiques. Il indique simplement que l'individu s'engage dans une délibération⁷⁶⁹ si minime soit-elle avant d'agir » (Giger, 2008, p. 110).

Enfin pour clore la question de la rationalité, terminons avec Ajzen (1985) lui-même et pour qui « le comportement social humain peut être décrit comme des lignes de conduites suivant des plans plus ou moins bien formulés » et que « les êtres humains se comportent généralement de manière raisonnable ; qu'ils tiennent compte des informations disponibles et considèrent les implications de leurs actions de manière plus ou moins explicite » (Ajzen, 1985, pp. 11-12). Si ces hypothèses font de la TCP une des variantes de la théorie du choix rationnel, la TCP comprend celles-ci comme une simplification utile, ou un moyen de décrire comment les choses se passent en « moyenne ». Ainsi, le modèle de la TCP n'implique pas que « les gens examinent consciemment chaque étape de la chaîne à chaque fois qu'ils s'engagent dans un comportement » et que, en fait, « une fois formées, les attitudes, les normes et les perceptions de contrôle et l'intention peuvent être hautement accessibles et facilement disponibles pour guider la réalisation du comportement. C'est-à-dire que les gens n'ont pas à revoir leurs croyances comportementales, normatives et de contrôle pour que ces constructions soient activées » (Ajzen, 2005 [1988], p. 126). En d'autres termes, la TCP suppose une rationalité analytique plutôt qu'ontologique ou épistémologique des individus, plus précisément une délibération raisonnée et raisonnable en fonction de leurs croyances, qui elles peuvent être erronées. En somme, cela renvoie à ce que Kruglanski et Ajzen (1983) proposent avec l'idée que les « êtres humains sont *subjectivement logiques* » (« *subjectively logical* ») dans leur théorie d'épistémologie profane (« *theory of lay epistemology* », Kruglanski et Ajzen, 1983, pp. 12-14). En outre, Bamberg et Möser (2007) suggèrent à l'inverse d'un modèle rationnel que la TCP est un modèle hédoniste qui postule, selon eux, que les individus cherchent à éviter les contraintes et conséquences négatives d'un comportement. Au contraire, les individus cherchent à réaliser des comportements provoquant des bénéfices et ayant des conséquences avantageuses - selon leur évaluation subjective. Et l'on comprend mieux que si les CPE n'apportent pas plus d'avantages directement perceptibles par les individus que des formes de contraintes ou des désavantages, ils seront raisonnablement moins adoptés.

⁷⁶⁹ Ce sera également la réflexion de Ludwig von Mises (1985) : « C'est un fait que la raison humaine n'est pas infaillible, et que l'homme se trompe souvent dans les choix et l'application des moyens [...] Une telle action est contraire à l'intention qui la guide, mais elle reste rationnelle, en ce sens qu'elle résulte d'une délibération - raisonnable encore qu'erronée » (Von Mises, 1985, p. 23). Von Mises, L. (1985) *L'action humaine*, PUF.

5.3 Les construits centraux de la Théorie du Comportement Planifié

Selon le modèle de la TCP, la somme des perceptions des conséquences positives et négatives détermine l'attitude globale envers un comportement. Les attitudes affectent le comportement de manière indirecte via l'intention comportementale. Comme nous l'avons discuté, la TCP souligne également l'importance des contraintes liées au comportement et à la situation. Lors de la formation de l'intention comportementale, les individus ne prennent pas seulement en compte leurs attitudes envers ce comportement, mais estiment également leur capacité à exécuter ce comportement au travers de la PCC. Enfin les normes sociales dites subjectives sont considérées comme un troisième facteur influençant la prise de décision. Dans le cadre de la TCP, les normes subjectives sont principalement conceptualisées comme la perception d'une pression sociale exercée par l'entourage significatif de l'individu à adopter ou non un comportement. Comme pour les attitudes et la PCC, l'impact des normes subjectives sur le comportement est médiatisé par l'intention. En outre, le modèle postule que lorsque la PCC est un « prédicteur fiable », il peut également prédire le comportement directement (Fishbein et Ajzen, 2010) (Figure 6).

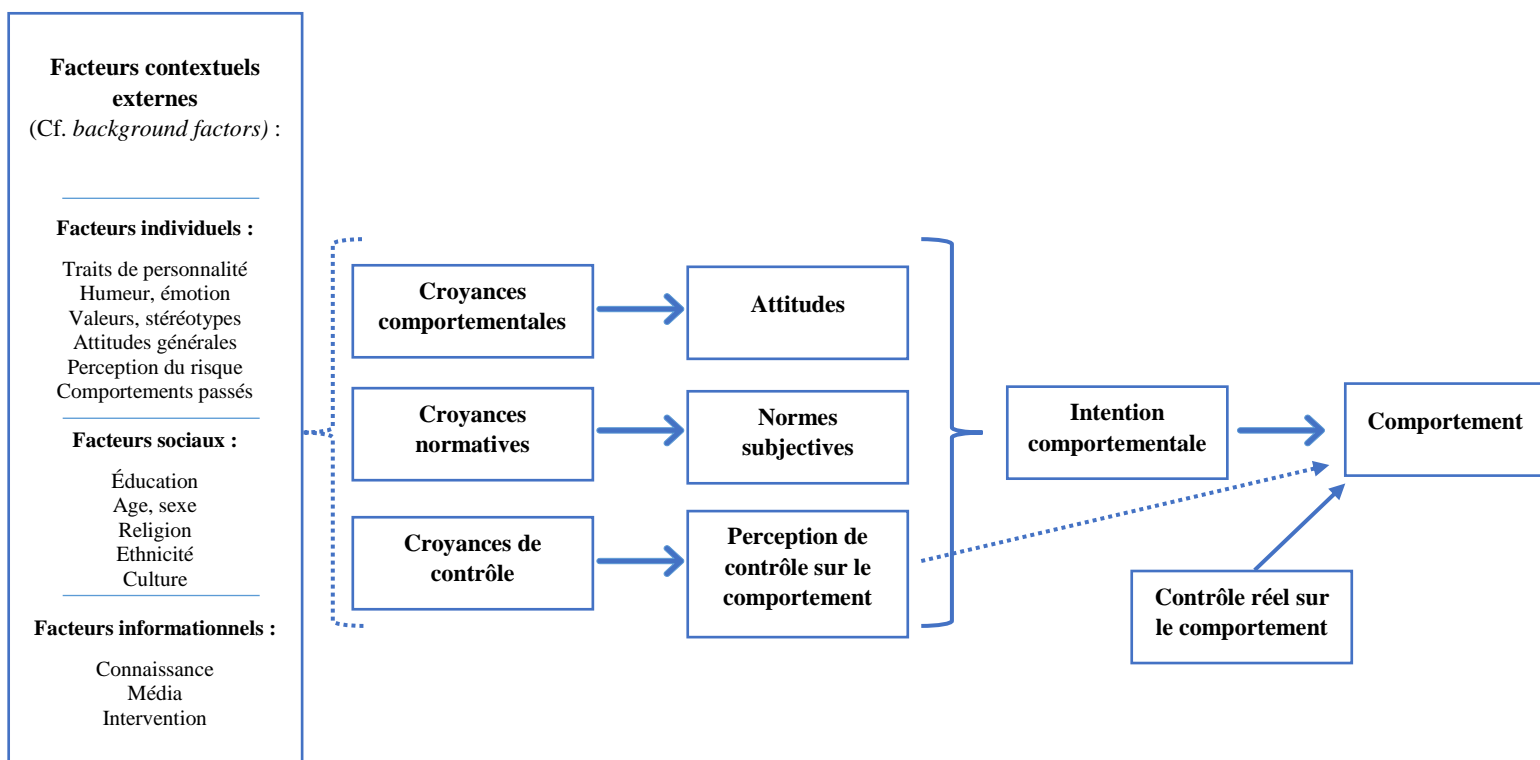


Figure 6 - Construits du modèle de la TCP (adapté et traduit de Fishbein et Ajzen, 2010, p. 22)

Comme discuté plus haut, les croyances comportementales, normatives et de contrôle constituent les éléments informationnels qui sous-tendent la formation respectivement des attitudes, des normes subjectives et de la PCC. Ces croyances sont supposées être formées par exemple au travers des interactions sociales et des rencontres quotidiennes par voie d'observation directe ; en acceptant des informations provenant de sources extérieures, telles que les proches, les médias d'information ou internet ; et peuvent être encore dérivées des processus d'inférence à partir d'autres croyances formées dans le passé (Fishbein et Ajzen, 1975, 2010). La TCP ne précise pas l'origine des croyances sur un comportement particulier, mais cela suggère que divers facteurs contextuels peuvent jouer un rôle.

5.4 Les construits de l'intention comportementale dans la TCP

5.4.1 Les facteurs contextuels externes

Le modèle de la TCP ne nie pas l'importance des dispositions globales, des facteurs démographiques ou d'autres types de variables souvent pris en compte en psychologie sociale et dans les disciplines connexes - et plus particulièrement en sociologie et en anthropologie. Pour Ajzen et Albarracín (2007), le modèle reconnaît l'importance potentielle de ces facteurs de fond (« *background factors* »). Selon les auteurs, ils sont considérés comme des variables contextuelles qui peuvent influencer indirectement le comportement en affectant les croyances comportementales, normatives et de contrôle. Potentiellement les facteurs contextuels les plus influents sont des caractéristiques de l'individu ou du groupe social, telles que le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, les traits de personnalité, les valeurs, la propension à prendre des risques, l'intelligence, la recherche de sensations fortes, la religion, la culture, etc. (Fishbein et Ajzen, 2010). En outre, ces facteurs contextuels peuvent aider à saisir les différences de croyances et peuvent également modérer les relations entre les construits du modèle. Cependant, savoir si un facteur contextuel particulier a effectivement un impact sur les croyances est une question empirique. Ajzen et Albarracín (2007) suggèrent que nous pouvons non seulement examiner si un facteur contextuel donné est lié au comportement d'intérêt, mais aussi expliquer un tel effet en le retraçant aux différences de croyances, d'attitudes, de normes subjectives, de PCC et d'intentions. Malgré ces propositions, notons simplement que ces facteurs contextuels sont rarement analysés en tant que variables participant directement à l'explication du comportement étudié.

5.4.2 Les croyances dans le modèle de la TCP

Les croyances découlent des facteurs contextuels. Fishbein et Ajzen (2010) définissent les croyances comme la « probabilité subjective » qu'un objet revêt certains attributs, qualités et caractéristiques, et qu'une action spécifique mène à des résultats spécifiques (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 98). Cette définition met l'accent sur la composante subjective des cognitions tout en étant spécifique à un comportement donné, et nous précisons, socialement situé. Les croyances représentent les informations que les individus ont de l'objet et servent de fondations informationnelles pour leurs attitudes, normes et PCC (à l'instar des RS comme « toile de fond » et « base de connaissances » dans lesquelles viennent puiser ces processus cognitifs, voir chapitre 6). Fishbein et Ajzen (2010) distinguent trois processus de formation des croyances : i) les croyances observationnelles, ii) les croyances informationnelles, et iii) les croyances inférentielles qui vont affecter les croyances comportementales, normatives et de contrôle.

Les croyances observationnelles s'acquièrent, comme son nom l'indique, par l'observation directe. Les individus tendent à reproduire les comportements les plus efficaces qui, par observations, apprentissages et expériences, génèrent les résultats escomptés - attendus. Les croyances informationnelles proviennent de sources externes telles que les discours, les médias, les campagnes de communication, l'entourage familial et professionnel et l'éducation. Finalement, les croyances inférentielles se forment en observant le comportement des autres et en tirant des conclusions inductives sur la façon dont certaines actions conduisent à certains résultats ; par conséquent, ces croyances sont un produit d'exemples observés de comportements et vont s'associer de manière « logique », en d'autres mots : le « bon sens ». Notons que ces trois sources de croyances ressemblent fortement aux processus d'émergence des représentations sociales (voir chapitre 6).

Comme nous l'avons indiqué, trois types de croyances sont incluses dans le modèle de la TCP : i) les croyances attitudinales, ii) les croyances normatives et iii) les croyances de contrôle (Fishbein et Ajzen, 2010). Les croyances attitudinales reflètent l'appréciation subjective du comportement et leur caractère favorable et désirable. Les croyances normatives reflètent la perception subjective des attentes normatives, à savoir quels comportements sont souhaitables, répandus, et sont socialement réprimables ou valorisés. Enfin, les croyances de contrôle reflètent la perception subjective de la facilité de réalisation des actions et si ces actions sont favorisées par le contexte et la situation. Ainsi, la TCP offre un cadre d'application et d'opérationnalisation intéressante sur la façon dont des comportements spécifiques peuvent être ciblés en s'appuyant sur ces différents types de croyances. Et comme le souligne par exemple

Balundé *et al.* (2020), les croyances sont d'un intérêt particulier pour l'éducation à l'environnement puisque celle-ci pourrait par exemple contribuer à former les croyances attitudinales non seulement en informant que certains comportements en valent la peine (croyances informationnelles), mais aussi en fournissant l'expérience de « faire » (croyances observationnelles) et ainsi montrer que certaines actions pro-environnementales peuvent être agréables et socialement valorisées. De même, il ne suffit pas de dire à quelqu'un de recycler, mais il faut montrer de bons exemples de recyclage qui fonctionnent (croyances inférentielles).

Enfin, la TCP suppose que seules les croyances accessibles ou saillantes jouent un rôle dans la formation des attitudes, des normes subjectives et du contrôle comportemental perçu (Ajzen, 1991). Parce que les croyances saillantes sont spécifiques à l'individu, le modèle empirique de la TCP utilise les croyances modales (c'est-à-dire les croyances le plus souvent associées à un comportement cible donné dans une certaine population) comme approximation utile des croyances saillantes pour expliquer la formation des attitudes, des normes subjectives et de contrôle comportemental dans une population donnée. De fait, comme l'indique Pernin (2020), « cette théorie, dès lors qu'elle permet d'identifier les croyances sur les bénéfiques et les freins associés à l'adoption d'un comportement, permet des préconisations en termes de stratégie de communication pour conduire à des modifications de comportements. Son utilité managériale se situe, d'une part, au niveau de l'identification et de la hiérarchisation de ces croyances sur les bénéfiques et freins et, d'autre part, au niveau de la formation du comportement étudié » (Pernin, 2020, p. 43). D'autant plus que, dans certaines études, les croyances expliquent même mieux le comportement que l'intention comportementale (Araújo-Soares *et al.*, 2013 ; Conner *et al.*, 2013, cités par Yuriev *et al.*, 2020). Et comme nous l'avons indiqué, et le souligne Ajzen à plusieurs reprises (2011, 2015, 2020), rares sont les études qui examinent les facteurs contextuels (cf. *background factors* de la TCP) et les croyances qui sont pourtant des variables antécédentes aux construits classiquement étudiés de la TCP.

5.4.3 Les attitudes dans le modèle de la TCP

Consistant avec le modèle d'expectation-valeur, Fishbein et Ajzen (2010) écrivent que les « attitudes vis-à-vis d'un objet sont formées automatiquement et inévitablement lorsque de nouvelles croyances sont formées sur l'objet » (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 97). Les individus ont généralement des évaluations préexistantes des attributs qui s'associent avec un objet dans le processus de formation de la croyance. En fonction de la force ou l'accessibilité de la croyance, l'évaluation de l'attribut est associée avec l'objet attitudinal. Et c'est au travers d'un

processus d'addition de ces différents attributs qu'est produite l'attitude générale vers l'objet (Fishbein et Ajzen, 2010). Autrement dit, Cestac et Meyer (2009) proposent que l'attitude « concerne d'un côté la représentation d'un objet particulier, plus ou moins élaborée, et de l'autre côté une évaluation positive ou négative qui lui est associée et qui invite à approcher ou éviter l'objet d'attitude » (Cestac et Meyer, 2009, p. 56).

Dans les premiers développements de la TCP (Ajzen, 1991), le modèle réserve le terme d'attitudes aux seuls jugements affectifs, contrairement à de nombreuses théories des attitudes qui utilisent le concept tripartite d'attitudes proposé à l'origine par Rosenberg et Hovland (1960), qui suppose une dimension cognitive, conative et affective de l'attitude⁷⁷⁰. Cette définition quelque peu restrictive des attitudes est en effet très avantageuse pour la TCP car elle permet une définition opérationnelle claire des attitudes et aussi une analyse des processus qui conduisent à la formation des attitudes. Mais comme le notent Sok *et al.* (2020), Fishbein et Ajzen (2010) proposent dans leur dernier ouvrage une lecture bi-dimensionnelle de l'attitude : affective et cognitive. En effet, la recherche empirique a identifié deux sous-dimensions clairement distinguables : un facteur instrumental lié à la mesure dans laquelle la performance d'un comportement est perçue comme produisant des résultats souhaitables ou indésirables (attitude cognitive) et un facteur expérientiel qui reflète le degré auquel la performance du comportement est perçue être agréable ou désagréable (attitude affective). En effet, la distinction entre les composantes instrumentales/cognitives et expérientielles/affectives des attitudes est établie depuis longtemps (Ajzen, 1991). La composante cognitive de l'attitude (ou attitude cognitive) est considérée comme l'évaluation impliquée par les cognitions sur un objet d'attitude (Chaiken et Baldwin, 1981). La composante affective de l'attitude (ou attitude affective) est considérée comme l'évaluation impliquée par les sentiments (ou émotions) à propos d'un objet d'attitude (Howarth, 2006). Et comme nous l'avons discuté (chapitre 4), l'affect est une dimension importante de l'engagement écologique.

5.4.4 Normes subjectives

Les CPE sont généralement porteurs d'une dimension normative positive (Barr, 2003 ; Becker et Félonneau, 2009), c'est-à-dire que les CPE sont largement promus comme étant des comportements positifs et socialement valorisés. Dans la TCP, comme l'indique Giger (2008), la norme subjective est « de nature sociale alors que l'attitude est de nature individuelle et ces

⁷⁷⁰ Rosenberg, M.J. et Hovland, C.I. (1960) « Cognitive, affective, and behavioral components of attitudes ». In C. I. Hovland et M. J. Rosenberg (Eds.) *Attitude organization and change : An analysis of consistency among attitude components*, New Haven, CT : Yale University Press, pp. 1-14.

deux construits sont théoriquement indépendants l'un de l'autre » (Giger, 2008, pp.110-111). Les normes subjectives renvoient « à la pression sociale perçue par l'individu à effectuer ou non le comportement » (Giger, 2008, p. 110). Elles sont influencées par les croyances normatives, c'est-à-dire les croyances sur les opinions du groupe auquel l'individu se réfère et la motivation à se soumettre, la volonté de suivre ou non les recommandations de ce groupe sur le comportement (Ajzen, 1991 ; Bourg, 2011). Cialdini, Reno et Kallgren (1990) identifient deux dimensions de la norme subjective : les normes injonctive et descriptive (cités par Ajzen, 2020). Or, le concept de normes subjectives tel qu'il était initialement inclus dans la TAR et la première version de la TCP (Ajzen, 1985, 1991) ne capture qu'une des nombreuses facettes des normes, les normes injonctives (« ce qui devrait être fait selon les autres ») et néglige les autres types de normes, comme les normes descriptives (« ce que font les autres ») ou encore les normes morales (« ce qu'il est juste de faire »). Autrement dit, la dimension injonctive correspond à la perception qu'ont les individus de ce que les Autres voudraient qu'ils fassent ou de ce qui est attendu d'eux alors que la dimension descriptive renvoie simplement à ce que les Autres signifians font eux-mêmes. L'une des modifications de la TCP (Fishbein et Ajzen, 2010) consiste en l'introduction de normes descriptives comme prédicteur supplémentaire de l'intention comportementale. Alors que les normes injonctives sont généralement suivies parce que les gens cherchent à obtenir l'approbation des autres et à éviter leurs sanctions, l'effet des normes descriptives est plus indirect. Les normes descriptives sont des perceptions de ce que font les autres et peuvent donc être utilisées pour déduire ou inférer les attitudes et les normes des Autres (Rivis et Sheeran, 2003, cités par Pernin et Petitprêtre, 2013) ou plus globalement repérer des informations sur la « réalité » (Deutsch et Gerard, 1955, cités par Bernard, 2015). L'imitation du comportement des Autres peut alors servir à se faire reconnaître en tant que membre d'un groupe ou simplement à ajuster sa propre perception de la « réalité ». Ainsi, dans la dernière version de la TCP proposée par Fishbein et Ajzen (2010) les normes subjectives incorporent cette bi-dimensionnalité des perceptions normatives. Chacune de ces normes perçues par le sujet peuvent influencer la pression sociale perçue pour s'engager (ou ne pas s'engager) dans le comportement, c'est-à-dire la norme subjective.

Dans le cadre d'une norme proenvironnementale (Becker et Félonneau, 2009) et « écocitoyenne » (Ginsburger, 2020), si agir de manière écologique pour protéger l'environnement/la nature/la planète peut être perçu comme un comportement « humaniste » ou une cause « juste » (norme morale) appartenant aux « discours sans opposants » (Juhem, 2001), les individus peuvent cependant avoir la perception globale que les autres agissent peu

ou n'en font pas assez (norme descriptive), et que dans les groupes d'appartenance (famille, camarades, collègues) il n'y ait pas forcément d'attentes normatives perçues et saillantes (norme injonctive) à adopter des comportements écologiques (en tant que règles et valeurs morales du groupe d'appartenance). Enfin, comme nous l'avons discuté (chapitre 4), la question écologique implique la mise en saillance de normes contradictoires voire opposées en société (consumérisme *vs* sobriété écologique), ainsi « un comportement donné ou son contraire peuvent être activés selon la norme spécifique qui est conjonctuellement rendue saillante. Ce raisonnement vaut aussi pour les normes descriptives et injonctives qui peuvent donc se contredire à propos d'un même objet » (Mugny *et al.*, 2017, p. 43), comme l'écologie.

5.5.5 La perception de contrôle sur le comportement dans le modèle de la TCP

En s'appuyant sur le concept de perception d'auto-efficacité (« *perceived self-efficacy*⁷⁷¹ ») de Bandura (1997), Ajzen (1985, 2020) postule qu'en fonction du degré de la perception de contrôle sur le comportement, cette perception modère les effets des attitudes et les normes subjectives sur les intentions. En effet, Bandura (1977) suggère que les anticipations liées au comportement affectent la motivation et l'exécution de ce comportement. En outre, Ajzen (1991) a constaté que l'intention seule n'avait pas réussi à prédire le comportement (par exemple dans le cadre du TAR), en particulier dans des situations où le comportement était considérablement contraint par des conditions externes, provoquant ainsi un niveau de contrôle relativement faible (Ajzen, 1991, p. 183). L'effet des conditions externes sur le comportement est difficile à mesurer directement, mais il peut être approché sous des hypothèses raisonnables, à savoir par exemple, que les acteurs ont un certain degré de familiarité avec la situation et peuvent juger de la difficulté ou de la facilité de ce comportement en amont, *ex ante* (Ajzen, 1991). En somme, pour Ajzen (2020) il n'y a pas de différence conceptuelle entre la PCC de la TCP et l'auto-efficacité de Bandura, les deux notions se référant aux croyances qu'ont les individus de leur capacité à réaliser un comportement (Ajzen, 2020, pp. 316-317). Cependant, la PCC diverge de la conception du locus de contrôle (cf. « *locus of control*⁷⁷² » de Rotter (1966), cité par Ajzen, 2020) car la PCC traite d'un comportement particulier et se réfère à la perception du degré de contrôle sur le comportement, indépendamment du fait que les facteurs

⁷⁷¹ Selon Bandura (1982) elle concerne « les jugements portant sur l'efficacité [« *how well* »] d'exécuter un cours d'actions requis pour faire face à des situations prospectives » (Bandura, 1982, p. 122 cité par Ajzen, 1991, notre traduction), ou comment la « confiance individuelle dans ses capacités [« *ability* »] influence fortement le comportement à réaliser. Ainsi les croyances d'auto-efficacité peuvent influencer le choix d'activité, la préparation à l'activité, les efforts déployés lors de son exécution, ainsi que les patterns de pensées et les réactions émotionnelles » (Ajzen, 1991, p.184, notre traduction).

⁷⁷² D'une part, alors que le « locus de contrôle est une espérance généralisée et qui reste stable à travers les situations et les formes d'action, la PCC varie selon les situations et les actions » (Ajzen, 1991, p. 183). Par exemple, une personne peut avoir la croyance qu'en général les actions pour « protéger l'environnement » sont déterminées par son propre comportement, je peux « agir en faveur de l'environnement » (locus de contrôle interne) mais en même temps, d'autre part, elle peut aussi croire que ses chances de prendre p.ex. concrètement les transports en commun sont faibles (faible perception de contrôle).

de la PCC soient internes ou externes⁷⁷³ (Ajzen, 2020). La PCC est ainsi intégrée comme troisième déterminant de l'intention dans le modèle de la TCP et y est définie comme la perception qu'ont les individus de leur capacité à effectuer un comportement donné (Ajzen, 2020). Autrement dit, la PCC est la « facilité ou difficulté perçue à effectuer un comportement, [...] censée refléter l'expérience passée aussi bien que les empêchements et obstacles anticipés » (Ajzen, 1987, p. 44). En outre, Sok *et al.* (2020) notent que dans la formulation originale de la TCP (Ajzen, 1985), la PCC était supposée modérer les effets de l'attitude et de la norme subjective sur l'intention. Plus récemment, les chercheurs ont fourni des preuves des effets d'interaction initialement postulés, montrant que la PCC peut aussi modérer la relation entre l'attitude et l'intention et la relation entre norme subjective et intention (Sok *et al.*, 2020). Enfin, pour Ajzen (2020), le contrôle « réel » d'un comportement modère l'effet de l'intention sur un comportement tel que les intentions sont susceptibles d'être suivies par la réalisation du comportement, dans la mesure où le contrôle réel est élevé. Nous verrons que le contrôle sur le comportement perçu et réel varie selon le comportement et le contexte considérés.

Dans le cadre des CPE, nous avons discuté que la PCC est considérée comme une des variables les plus importantes puisque les individus ont généralement une faible perception de contrôle et un faible sentiment d'auto-efficacité (« *self-efficacy* ») sur les CPE (voir chapitre 4). En effet, la PCC détient généralement la plus grande contribution au pouvoir explicatif du comportement écologique (Clement *et al.*, 2014) puisqu'elle modère *in fine* l'effet de l'intention comportementale sur le comportement (Ajzen, 2020). En outre, si les écogestes individuels du quotidien peuvent être faciles à adopter (par exemple : éteindre la lumière, fermer le robinet, faire pipi sous la douche, trier ses déchets), ils peuvent être perçus comme n'étant pas à la hauteur de l'urgence des enjeux globaux et complexes que pose la question écologique. Autrement dit, la PPC peut être relativement faible sur l'idée plus globale d'agir pour « sauver la planète », « réduire les émissions de CO₂ » ou « protéger la nature », alors que c'est une action souvent présentée et mise en saillance dans les campagnes de communications environnementales. Ainsi, la croyance selon laquelle un comportement est perçu comme étant inefficace peut réduire non seulement l'attitude cognitive (« l'utilité » du comportement) mais peut aussi amener à rationaliser⁷⁷⁴ le comportement comme étant trop contraignant à réaliser

⁷⁷³ Et d'autre part, pour Ajzen (2020) le concept de locus de contrôle implique une distinction entre les déterminants internes et externes des événements qui se déroulent dans la vie. Dans ce cadre on suppose que les individus diffèrent dans leurs croyances générales que les événements de leur vie sont contrôlés ou bien par des facteurs internes, tels que leurs capacités, leur motivation et leur personnalité ou bien par les facteurs externes, tels que le comportement des autres ou le hasard de la vie (Ajzen, 2020, p. 317). Par contraste donc, la PCC traite des comportements particuliers et se réfère au degré de perception de contrôle sur le comportement, indépendamment que les facteurs soient internes ou externes.

⁷⁷⁴ Face à des enjeux écologiques sur lesquels les individus ont peu de prise, ces derniers auront tendance à justifier l'inaction par la difficulté d'adopter le comportement en question, d'autant plus qu'il s'avère peu efficace.

par rapport au maigre résultat ou impact global de celui-ci : du coup, « ça ne vaut pas le coup » (ce point rejoint le jugement global entre les freins/bénéfices, discuter dans la section 5.8.1, avec la valeur perçue).

5.5 Les construits du comportement dans la TCP

Comme indiqué dans la Figure 6, l'antécédent immédiat du comportement dans le modèle de la TCP est l'intention d'effectuer le comportement en question. L'intention comportementale est censée capturer les facteurs motivationnels qui influencent un comportement et indiquer la force avec laquelle les individus sont prêts à essayer, combien d'efforts ils « planifient » de déployer afin d'effectuer le comportement (Ajzen, 1991, p. 181). Néanmoins, des facteurs non-motivationnels, comme l'indique Ajzen (2020), tels que des événements imprévus, le manque de temps, d'argent ou de ressources, le manque de compétences requises et une multitude d'autres facteurs externes (par exemple la coopération avec Autrui ou le manque d'infrastructures adéquates) peuvent empêcher les individus d'agir sur la seule base de leurs « bonnes » intentions. Citons un exemple prototypique des CPE : si l'on a l'intention de trier ses déchets ou de prendre les transports en commun mais qu'il manque des poubelles de tri sélectif facilement accessibles (voire des consignes de tri contradictoires) ou des horaires de transport inadaptés (voire des grèves fréquentes), la PCC est faible étant donné que les contraintes sont élevées. De sorte que malgré des motivations internes fortes, le comportement de tri ou de transport collectif est difficile à mettre en œuvre, et ne se produira pas tant que ces contraintes ne soient débloquées, ou du moins perçues comme telles.

Le degré auquel les gens ont un contrôle réel sur le comportement dépend de leur capacité à surmonter des obstacles de ce type et de la présence de facteurs facilitants tels que par exemple l'expérience passée ou encore l'aide et l'assistance fournie par les Autres. À la lumière de ces considérations, la TCP postule que le degré de contrôle comportemental « réel » ou « actuel » modère *in fine* l'effet de l'intention sur le comportement. Autrement dit, plus le contrôle sur le comportement est élevé, plus il est probable que l'intention sera réalisée (Ajzen, 2020, p. 315). Pour résumer, les construits du comportement dans la TCP comportent conjointement les motivations personnelles (l'intention comportementale) et les capacités (contrôle comportemental). Ajzen (1991) note également que des interactions sont possibles : les intentions influencent le comportement dans la mesure où l'individu exerce un contrôle comportemental, et l'adoption du comportement augmente avec le contrôle comportemental à

l'aune de la motivation de l'individu à effectuer le comportement. C'est-à-dire, par exemple, que les personnes ayant des fortes intentions (fortes motivations personnelles) d'adopter un comportement peuvent probablement, d'une part percevoir subjectivement les obstacles au comportement comme étant plus facilement dépassables, et d'autre part, malgré les difficultés « objectives » ou « réelles », parvenir à les dépasser grâce à leurs fortes motivations à réaliser le comportement. Inversement, deux individus ayant la même force motivationnelle de réaliser un comportement, c'est-à-dire le même niveau d'intention comportementale, c'est celui qui est le plus confiant dans ses capacités (forte PCC) à réaliser le comportement qui aura le plus de probabilité de déployer tous les efforts requis et de persévérer jusqu'à la réalisation de celui-ci. Et, dans le cas particulier des CPE, bien qu'il puisse y avoir une écophilie forte (comme le montre les nombreux sondages nationaux), une intention comportementale de réaliser de tels comportements, la PCC peut être faible dû aux contraintes perçues, et peut donc expliquer de faibles engagements (et le « *green gap* », puisque ces contraintes ne sont généralement pas explicitées).

L'application de la TCP dans ces situations permettrait de mieux expliquer le gouffre entre intentions et CPE⁷⁷⁵, dès lors qu'on approfondit l'analyse des croyances de contrôle des différents CPE et les contraintes réelles aux CPE. En effet, celles-ci dépendent notamment des informations à disposition sur l'objet en question (p.ex. discours sur l'écologie, sensibilisation/éducation à l'environnement, campagne de communication environnementale, etc.) ou le comportement à réaliser (p.ex. consignes de tri) ou encore très concrètement leur accessibilité (p.ex. arrêt de bus ou gare de train proche). En d'autres termes, les informations concernant le *pourquoi* de l'objet d'action et le *comment* réaliser l'action en question. Et comme le reconnaît Ajzen (1991) lui-même, la « nature de ces croyances et leurs relations est encore incertaine » (Ajzen, 1991, p. 179). Il paraît donc essentiel d'investir ces contenus informationnels à partir desquels les jugements et les degrés de difficulté perçue des CPE sont déduits. Dans cette thèse nous proposons d'investir la question du pourquoi, c'est-à-dire les informations retenues sur la question écologique (représentations sociales de l'écologie) et sur lesquelles les individus tablent, entre autres, pour établir leurs croyances, attitudes, normes et PCC et *in fine* leurs intentions comportementales.

⁷⁷⁵ Pour rappel, Bamberg et Möser (2007) et Yuriev, *et al.* (2020) rapportent respectivement des moyennes de variances explicatives du CPE de 27% et 34,2%.

5.6 Applications de la TCP dans le champ environnemental

Jusqu'à présent, la TCP a été largement appliquée à de nombreux domaines⁷⁷⁶ afin de mieux comprendre certains déterminants psychosociaux, et ce, dans un large éventail de comportements. L'une des applications la plus fréquente de la TCP a été dans le domaine de la santé (pour une revue d'ensemble, voir Godin et Kok, 1996 ; Armitage et Conner, 1991 ; McEachan *et al.*, 2011). Depuis que l'attention portée aux CPE a augmenté au cours des dernières années, la TCP a été utilisée pour déterminer les facteurs conduisant à des intentions et des CPE. Et contrairement à de nombreux comportements du quotidien, qui sont basés sur des habitudes et donc principalement pilotés par des processus automatiques difficiles à changer, Richetin *et al.* (2012) suggèrent que les CPE ne sont souvent pas assez réguliers pour devenir habituels, et sont donc plus susceptibles d'être guidés par un processus dans lequel différentes alternatives peuvent être envisagées. En conséquence, ils peuvent être mieux expliqués par des intentions consciemment formées envers le comportement.

Ainsi, la TCP a été appliquée à différents CPE tels que : l'activisme politique (p. ex. Fielding, McDonald et Louis, 2008), l'agriculture durable (p.ex. Fielding, Terry, Masser et Hogg, 2008), le tri (p.ex. Cheung, Chan et Wong, 1999), le compostage (p.ex. Mannetti, Pierro, et Livi, 2004), la consommation d'énergie (p.ex. Abrahamse et Steg, 2009), la consommation et gestion de l'eau (Shaw *et al.*, 2011), l'achat de produits alimentaires durables (p.ex. Vermeir et Verbeke, 2006), les produits biologiques (Arvola *et al.*, 2008), la consommation responsable (p.ex. Thøgersen, 2009), la mobilité douce (p.ex. Bamberg et Schmidt, 2003) et plus globalement la « protection de l'environnement » (Kaiser, 2006) (études citées par Steg et Vlek, 2009 ; Richetin *et al.*, 2012).

Cependant, comme nous l'avons mentionné, Yuriev *et al.* (2020) identifient, dans leur l'examen systématique de la TCP, une variance explicative du CPE entre 6% et 81%, avec une moyenne de 34,2 %. En premier lieu, cette forte variabilité du pouvoir explicatif de la TCP suggère que sa capacité à décrire correctement les CPE dépend fortement du comportement considéré - et notamment du contrôle perçu et réel que le comportement en question implique dans une situation donnée. En outre, les faibles variances restituées (également dans d'autres domaines comportementaux) ont amené des critiques et des questionnements quant aux postulats épistémologiques, théoriques et méthodologique du modèle de la TCP. Comme Pernin (2020) l'indique, « c'est principalement sur ce dernier point que le débat porte : sur la difficulté de la

⁷⁷⁶ Ajzen (2020) dénombre quelques 2000 applications empiriques.

TCP à prédire le comportement sur la seule base de l'intention comportementale » (Pernin, 2020, p. 43) - à savoir le gouffre entre écophilie et écopraxie. Les chercheurs ont proposé des pistes d'extension du modèle, notamment en l'articulant avec d'autres construits et théories sociocognitives afin de mieux décrire le comportement. En suivant nous faisons un bref tour d'horizon des critiques et propositions d'extension de la TCP.

5.7 Les critiques et propositions d'extension du modèle de la TCP

Bien que la TCP soit relativement bien reçue en psychologie sociale (comme l'indique le grand nombre de ses applications empiriques nord-américaines), plusieurs points critiques ont été adressés à la théorie. En effet, la propension avec laquelle la TCP explique correctement les intentions et les comportements a souvent été remise en question comme dans le cadre de la santé (p.ex. Conner et Armitage, 1998, 2014) et cela a également été le cas dans le domaine des CPE (p.ex. Stets et Biga, 2003 ; Yuriev *et al.*, 2020). Dans cette section, nous ne mentionnons que les critiques les plus importantes dans la littérature. Une discussion sur d'autres points critiques concernant la TCP peut être trouvée, par exemple, chez Giger (2008), ou encore dans l'article de Sniehotta *et al.* (2014) et les échanges qui ont suivis et rassemblés dans Hagger (2015).

Une première critique s'est attelée à questionner le postulat de causalité linéaire et de sa direction entre les variables de la TCP. En effet le modèle a été critiqué pour ne pas avoir démontré suffisamment le flux des influences causales et temporelles entre ses constructions. Par exemple, Cook *et al.* (2005) soutiennent que la corrélation trouvée entre les croyances, les attitudes et le comportement est due à la tendance des individus à être cohérents dans leur récit de ce qu'ils font et de ce qu'ils pensent, plutôt qu'à une chaîne causale allant des croyances aux attitudes, de l'intention au comportement. Cette observation est en fait très proche de la remarque de Greve (2001) selon laquelle les construits de la TCP sont des éléments constitutifs de l'intention plutôt que ses facteurs causaux. En effet, Thøgersen (2011) a trouvé empiriquement (et expliqué théoriquement par la théorie de la dissonance cognitive) que les consommateurs mettent à jour leurs croyances (par rationalisation) après avoir acheté des aliments biologiques afin de minimiser le malaise qui découle de l'incohérence de leurs croyances, suggérant ainsi que le sens de la causalité entre les croyances et le comportement peut être inversé. Une autre étude de Sussman et Gifford (2019) montre également que les participants qui ont été incités à signer une pétition pour soutenir une organisation

environnementale (« acte-préparatoire »), ont par la suite changé leurs attitudes, normes sociales et PCC. Les participants étaient plus susceptibles de déclarer des attitudes positives envers cette organisation et étaient plus enclins à penser que leur groupe social partagerait des attitudes comparables. Ces résultats impliquent selon Sussman et Gifford (2019) que les intentions peuvent être bidirectionnelles et suggèrent que la TCP devrait être modifiée pour inclure des relations causales réciproques. Mais la question du sens de la causalité dans la TCP est difficile⁷⁷⁷. D'une part, il existe une multitude de preuves issues de théories antérieures, dont la TCP s'inspire (cf. modèle EV), que les croyances conduisent à la formation d'attitudes et que celles-ci, à leur tour, affectent le comportement. D'autre part, il est également vrai que la plupart des études n'utilisent que des données transversales pour tester la TCP et que parmi celles qui utilisent des preuves longitudinales et expérimentales, aucune n'a spécifiquement testé le sens de la causalité à chaque niveau du modèle. En effet, comme le fait remarquer Bourg (2011), les « approches corrélationnelles sont utiles pour identifier les facteurs prédisant une intention ou un comportement mais sont insuffisantes pour tester la validité d'une théorie. En effet, l'utilisation de questionnaires et les analyses corrélationnelles ne permettent pas de mettre en évidence l'existence d'une relation de causalité entre deux variables mais seulement l'existence d'une covariation : les variables A et B varient simultanément, soit parce que l'état de A détermine celui de B ou inversement, soit parce que A et B sont déterminées par une troisième variable C, non mesurée » (Bourg, 2011, p. 164). Cette question ne peut donc pas être tranchée de manière concluante à l'heure actuelle, bien qu'il soit juste de dire que les preuves empiriques à l'appui des théories auxiliaires (théorie EV et autres) sur lesquelles la TCP a été construite semblent être plus solides que les preuves empiriques contre l'ordre causal.

Une deuxième critique réside dans l'affirmation selon laquelle le modèle de la TCP se concentre sur le comportement individuel et a une tendance à considérer l'action comme une situation de choix discret et segmenté. Mais l'allégation de segmentation n'est pas fidèle à la formulation originale de la TCP car elle a été conçue de manière à être polyvalente (Ajzen, 2020) en ce qui concerne le niveau de généralité du comportement analysé. La TCP a un pouvoir explicatif plus élevé lorsqu'elle est appliquée à un comportement agrégé parce que les particularités de comportements spécifiques s'annulent à un niveau plus général (Ajzen, 2005, p. 80). L'accent mis sur l'individu dans la TCP est une décision méthodologique (mais aussi

⁷⁷⁷ Voir par exemple : Vaidis, D. (2006) « Attitude et comportement dans le rapport cause-effet : quand l'attitude détermine l'acte et quand l'acte détermine l'attitude ». *Linx, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre La Défense*, 54, pp. 103-111. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/linx.507>, dernière consultation 23/05/22

l'objectif même de la théorie) et n'implique pas que les individus ne soient pas affectés par des facteurs sociaux et autres externes. En effet, deux facteurs reflètent ces conditions externes et sont directement inclus dans le cadre TCP (c'est-à-dire les normes subjectives et la PCC). Ainsi, selon certains, une focalisation analytique sur l'explication du comportement individuel ne serait pas forcément un obstacle à une explication des phénomènes sociaux. En effet, la TCP a été utilisée dans l'explication d'engagements comportementaux plus sociétaux, par exemple dans l'étude du choix du mode de déplacement par Möser et Bamberg (2008), ou l'activisme écologique (Fielding *et al.*, 2008). Cependant, des explications sociocognitives n'auront pas les mêmes portées praxéologiques et politiques que des approches plus sociogénétique ou anthropologique (voir à ce propos nos discussions dans les chapitres 2 et 9).

Enfin, au niveau métathéorique, une dernière critique portée par plusieurs auteurs, dont les plus virulents⁷⁷⁸ (Sniehotta *et al.*, 2014), questionne de manière générale le postulat de suffisance de la TCP (cf. *assumption of sufficiency*, Fishbein et Ajzen, 2010). Ils proposent notamment que les construits actuels de la théorie ne sont pas suffisants pour expliquer entièrement les intentions et les comportements (Conner et Armitage, 1998 ; Armitage et Conner, 2001 ; Ravis et Sheeran, 2003 ; Schulze et Wittmann, 2003, cités par Ajzen, 2011). L'hypothèse de suffisance de la TCP (Fishbein et Ajzen, 2010 ; Ajzen, 2020) postule qu'aucun ajout de nouvelles variables ne devrait améliorer *significativement* l'explication de l'intention ou du comportement (Ajzen, 2020). Selon l'auteur, toutes les influences comportementales externes à la théorie (p.ex. facteurs contextuels) sont médiatisées par les construits centraux de la TCP sur l'intention et le comportement (Ajzen, 2020). La TCP permet en effet d'expliquer à partir de ces construits, l'intention et le comportement, en se « rapprochant de la limite théorique » (Ajzen, 2011). Lorsque les mesures des construits sont fiables, les variances restituées plafonnent entre 50% à 60% de l'intention comportementale et les variances restituées du comportement entre 30% et 40% (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 283). Il resterait donc respectivement un potentiel de 40% et 60% de variance additionnelle pour expliquer respectivement l'intention et le comportement. Cela amène Sniehotta *et al.* (2014) à dire que cette hypothèse est particulièrement « audacieuse/osée » (cf. « *bold sufficiency hypothesis* ») (Sniehotta *et al.*, 2014, p. 3). En effet, Sniehotta *et al.* (2014) montrent par exemple que l'âge, le statut socio-économique, la santé physique et mentale et les caractéristiques environnementales expliquent l'activité physique lorsque les construits de la TCP sont tous

⁷⁷⁸ Sniehotta *et al.* (2014) proposent ni plus ni moins de mettre la TCP à la « retraite » (cf. « *Time to retire the theory of planned behavior* »).

contrôlés. En outre, d'autres études utilisant la TCP montrent que les croyances expliquent même mieux le comportement que l'intention comportementale (Araújo-Soares *et al.*, 2013 ; Conner *et al.*, 2013, cités par Sniechotta *et al.*, 2014).

Or, la critique a été prise en compte par le concepteur de la TCP lui-même à plusieurs reprises (Ajzen, 2011, 2015, 2020 ; Fishbein et Ajzen, 2010) qui indique qu'il peut être utile d'ajouter de nouvelles variables au modèle initial, tout en respectant certains critères. En effet, Ajzen (2020) reconnaît lui-même que les facteurs contextuels peuvent fournir des informations précieuses comme antécédents aux croyances et qu'une des questions de recherche les plus investiguées de la TCP est d'augmenter le pourcentage de variance expliquée de l'intention ou du comportement en ajoutant une ou plusieurs variables. Parmi celles-ci, l'identité personnelle (« *self-identity* »), les affects anticipés et les comportements passés sont les facteurs les plus communément étudiés (Ajzen, 2020). Il conclut donc que la TCP reste ouverte à l'inclusion de variables additionnelles et propose cinq critères d'extension du modèle (Ajzen, 2011, 2020) tout en gardant à l'esprit et comme objectif principal, le caractère parcimonieux du modèle. Ces critères peuvent se résumer de la manière suivante (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 282) :

- a) Premièrement, comme les construits existant de la théorie, la variable proposée doit être spécifique à un comportement, conformément au principe de compatibilité. C'est-à-dire, qu'il devrait être possible de définir et de mesurer la variable en termes de cible, d'action et de contexte et d'éléments temporels qui décrivent le critère comportemental ;
- b) Deuxièmement, il devrait être possible de concevoir la variable proposée comme un facteur causal déterminant l'intention et le comportement ;
- c) Troisièmement, l'ajout proposé devrait être conceptuellement indépendant des antécédents existants de la théorie, plutôt que d'être redondant avec eux ;
- d) Quatrièmement, le facteur considéré devrait potentiellement s'appliquer à un large éventail de comportements ;
- e) Finalement, la variable devrait systématiquement améliorer la variance expliquée de l'intention ou du comportement si elle doit être intégrée à la théorie.

À cet égard, Richetin *et al.* (2012) par exemple montrent qu'un nombre considérable de recherches ont démontré que l'inclusion des normes personnelles, descriptives ou morales (p.ex. Sheeran, 2004), des traits de personnalité (p.ex. Courneya, Bobick et Schinke, 1999), des regrets ou les émotions anticipés (p.ex. Sheeran et Orbell, 1999), du comportement passé

(Bagozzi, 1981), des désirs (p.ex. Perugini et Bagozzi, 2001) ou encore des actions orientées vers un but (p.ex. Perugini et Bagozzi, 2004) apportent une meilleure explication du comportement. En ce qui concerne l'explication des intentions et des CPE, des études ont montré que l'inclusion de l'identité personnelle (Sparks et Shepherd, 1992), les normes personnelles (Harland *et al.*, 1999), la culpabilité (Kaiser, 2006) ou l'adhésion à un groupe « environnemental » (Fielding, *et al.*, 2008) améliore la variance explicative principalement de l'intention mais aussi du comportement. En particulier, Fielding *et al.* (2008) ont démontré que l'environnement d'appartenance à un groupe et l'identité personnelle ont prédit l'intention de s'engager dans l'activisme environnemental au-delà des construits classiques de la TCP.

Staats (2003) et Yuriev *et al.* (2020) montrent que trois extensions de la TCP sont communément proposées dans le cadre des CPE, notamment à partir : 1) des normes personnelles, 2) des comportements passés, 3) de l'identité. Et si les CPE peuvent aussi être mieux compris comme un mélange d'intérêt personnel et de motivations prosociales comme le suggèrent Bamberg et Möser (2007), il peut être intéressant de combiner les deux cadres théoriques (TCP et MAN). Et c'est dans ce sens que d'autres extensions ont été testées, notamment 4) les normes morales comme une variable additionnelle prédictive de l'intention aux côtés des attitudes, normes subjectives et PCC.

En suivant, nous discutons de notre propre proposition d'extension du modèle de la TCP avec deux variables considérées : la valeur perçue et l'identité écologique.

5.8 Notre proposition d'extension de la TCP : dimensions axiologique et identitaire de l'agir environnemental

5.8.1 La valeur perçue

Le concept de valeur est une notion clefs de la psychologie sociale (Morchain, 2009 ; Chataigné, 2014) étant donné que les valeurs, à l'intersection du social et de l'individu, servent de principes guidant les comportements. Et comme nous l'avons discuté (section 4.8) elle est une variable centrale dans plusieurs modèles de CPE (cf. MAN et VBN). La notion de valeur *perçue*, quant à elle, est issue des travaux en marketing et en économie de la valeur (Aurier *et al.*, 2004 ; Rivière et Mencarelli, 2012). Par exemple Aurier *et al.* (2004) inscrivent la généalogie de la notion dans ses fondements et discussions philosophiques, en distinguant la valeur *objective*, dite « absolutiste » qui se trouve dans l'objet lui-même - comme « réalité ou

vérité transcendantale » qui s'impose aux individus comme morale liée aux faits objectifs du monde. À contrario, la valeur dite *subjective* est « relative » et se trouve dans l'individu qui valorise l'objet en question. Et c'est bien cette dernière conception, relationnelle et interactionniste sur laquelle nous nous penchons ici, plaçant « la valeur dans la relation qui unit l'homme à l'objet » (Rivière et Mencarelli, 2012, p.7). La valeur est une notion éminemment polysémique qui renvoie à plusieurs composantes liées aux expériences individuelles et desquelles l'individu accumule des perceptions de bénéfices et sacrifices - en somme des significations qui peuvent être d'ordre utilitaristes, instrumentales, hédoniques, affectives, symboliques, spirituelles, et sociales (Rivière et Mencarelli, 2012). Aurier *et al.* (2004) notent que les études tendent « à classer les sources de la valeur perçue sans vraiment s'interroger sur leur intégration au sein d'un jugement global » (Aurier *et al.*, 2014, p. 2). En marketing, dans une approche intégrative, la valeur perçue globale est définie comme l'évaluation globale du « rapport entre les bénéfices et les sacrifices perçus » (*ibid.*, p. 3) et telle qu'appliquée par exemple par Pernin *et al.* (2018) et Pernin (2020). Aurier *et al.* (2004) la définissent comme une « somme de bénéfices reçus (ou à recevoir) qui, mise en balance avec la somme des sacrifices consentis (ou à consentir), aboutirait à un jugement de valeur global » (Aurier *et al.*, 2004, p.8). En d'autres mots : « est-ce que les bénéfices que je peux en retirer valent les sacrifices qu'il me faut consentir ? » (Pernin, 2020, p. 48). Ainsi, la valeur perçue globale est « davantage l'évaluation des expériences avec un objet ou une classe d'objets, à partir de l'ensemble des sacrifices et des bénéfices qui lui sont associés » (Aurier *et al.*, 2004, p. 9). La valeur perçue étant consistante avec les principes du modèle EV, Pernin (2020) précise que l'intérêt de cette mesure « est qu'elle peut permettre, comme l'attitude et la PCC, l'expression des croyances sur les bénéfices et les freins perçus. Ces dernières sont censées participer à sa formation » (Pernin, 2020, p. 48). La valeur perçue peut donc être comprise comme une mesure synthétique de l'attitude et de la PCC. Aussi, note-il que « l'étude de la formation de ce construit peut accroître l'utilité de la TCP en mettant en lumière des bénéfices et/ou des freins que les construits classiques de la théorie n'auraient pas permis d'identifier » (Pernin, 2020, p. 44). En effet, comme le suggèrent Pernin *et al.* (2018) la « valeur perçue est une évaluation plus engageante que la seule attitude dans la mesure où elle intègre les freins perçus dans la réalisation du comportement ; de son côté, l'attitude, dans ses dimensions cognitive et affective, découle uniquement des bénéfices espérés » (Pernin *et al.*, 2018, p. 55). Autrement dit, au-delà d'une prédisposition attitudinale plus ou moins favorable envers les écogestes, la valeur perçue permettrait de préciser si les citoyens sont, ou pas, prêts à faire des sacrifices/efforts (souvent

perçus comme tels) pour s'engager dans ceux-ci à l'aune des bénéfices qu'ils peuvent en espérer.

Nous pensons que la mesure de la valeur perçue globale est particulièrement adaptée aux comportements liés à l'écologie, puisque ceux-ci sont pour la plupart du temps perçus comme ayant des « sacrifices » directes et des « bénéfices » indirectes (pour le « bien commun » et les « générations futures ») qui ne sont souvent qu'effectifs à moyen ou long terme (Von Laere, 2018). Cette perception dans les sens communs renvoie plus globalement au dilemme social que pose la question écologique. Mais à notre connaissance, dans le cadre des CPE, la valeur perçue a été intégrée comme variable additionnelle dans la TCP dans les seules recherches de Yadav et Pathak (2017) sur l'achat de produits « verts » et d'Alam *et al.* (2020) sur la consommation de produits biologiques. Dans ces deux études, la valeur perçue augmente l'explication de l'intention comportementale, avec respectivement des coefficients de régression significatifs ($p < 0,001$) de $\beta : 0,115$ et $\beta : 0,227$. C'est donc une variable qui selon nous mérite d'être employée et approfondie, et au-delà des comportements de consommation dits « éco-responsables », afin d'en saisir son potentiel explicatif des comportements écologiques tels que les éco-gestes. Et dans notre cas, la valeur perçue exprime le ratio des bénéfices attendus de l'adoption d'éco-gestes et des sacrifices qu'il faudrait subjectivement consentir pour adopter ceux-ci.

Enfin, si la VP a été utilisée comme une variable explicative additionnelle de l'intention (au côté des antécédents classiques de l'intention dans la TCP), elle est une variable potentiellement concurrente de l'attitude (Pernin, *et al.*, 2018). Il s'agira alors de tester sa contribution dans l'explication de l'intention d'adopter des éco-gestes (voir nos analyses explicatives, chapitre 8). Et comme le notent Aurier *et al.* (2004), la « valeur ne procède pas uniquement de la recherche de bénéfices en rapport avec soi. L'individu, même s'il en est la plupart du temps le bénéficiaire ultime, juge également les objets et les expériences en fonction des autres et pour les autres » et joue un « rôle dans la communication sociale en tant que reflet de la personnalité » (Aurier *et al.*, 2004, p. 7 et p. 8). Ainsi proposent-ils, d'après la typologie des sources de valeur de Holbrook (1994), que l'évaluation de la valeur globale peut être également comprise comme une volonté de communiquer son identité, une expression de Soi orientée vers Soi-même (intérêt personnel pour se rapprocher du Soi-idéal ou « *self-actualisation* ») mais aussi orientée vers les autres (proches, pairs, société par ajustement social ou « *self-expression* »). Ce rapport entrelacé entre Soi et l'objet d'action avec les Autres, nous rappelle la perspective Ego-Alter-

Objet proposée par Moscovici, et nous entraîne en suivant à discuter de la place de l'identité personnelle dans la TCP et de la dimension identitaire des CPE, entrevue avec la notion d'identité écologique.

5.8.2 L'identité personnelle comme rôle social

Comme l'observent Fishbein et Ajzen (2010), l'identité personnelle (« *Self-identity* ») a été très tôt considérée comme une variable additionnelle dans la TCP par plusieurs auteurs pour améliorer son pouvoir explicatif (Charng *et al.*, 1988 ; Armitage et Conner, 1998 ; Shaw *et al.*, 2000, 2002 ; Rise *et al.*, 2006, cités par Fishbein et Ajzen, 2010) et dans le cadre des CPE (Sparks et Shepherd, 1992 ; Terry *et al.*, 1999 ; Thorbjørnsen *et al.*, 2007 ; Fielding *et al.*, 2008 ; Andorfer et Liebe, 2012 ; Mancha et Yoder, 2015 ; Ateş, 2020). La situant à l'intersection des théories de rôle (Biddle, 1979) et d'identité sociale (Turner, 1991), l'identité est pour Fishbein et Ajzen (2010) une variable importante puisqu'elle renvoie au différents rôles et catégories sociales que nous occupons en société, au travers desquels nous sommes définis et nous nous définissons normativement, et lesquels impliquent et s'expriment au travers de certains types de comportement spécifiques. En effet, Fishbein et Ajzen (2010) précisent que les individus qui s'identifient à un certain rôle ou à une certaine catégorie sociale sont censés se comporter d'une manière consistante avec ce qui est attendu pour ce rôle ou catégorie⁷⁷⁹. Par exemple, Fishbein et Ajzen (2010) notent que certaines études ont mis en évidence que l'identification de Soi à un groupe peut augmenter l'influence de la composante normative sur l'intention d'agir. Soit en tant que variable modératrice, soit en tant que variable antécédent directe de l'intention comportementale au côté des autres construits centraux de celle-ci. Dans ce dernier cas, l'inclusion de l'identité personnelle dans le modèle de la TCP amène une explication de la variance additionnelle de l'intention de 13% et une corrélation multiple plus forte dans la prédiction de l'intention (Sparks et Shepherd, 1992 ; Armitage et Conner, 1999 ; Rice *et al.*, 2006, cités par Fishbein et Ajzen, 2010). D'autres travaux ont mis en lumière également une contribution indépendante de l'identité personnelle dans l'explication du comportement, mais celle-ci, notent Fishbein et Ajzen (2010), tend à être faible, voire non-significative. Or, la manière dont sont formulés les items de « l'identité personnelle » varie beaucoup entre les différentes études, et peut avoir un impact sur la significativité statistique des relations entre

⁷⁷⁹ Ce qui n'est sans rappeler la notion de « face » de Goffman (1974), comme une « image du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés » (cité par Wagener, 2019, p. 9). Un moi qui s'exprime donc dans les conversations moyennant quelques contraintes normatives et jeu de pouvoir comme conditionnements du dicible et du faisable selon le contexte de l'interaction.

identité et intention ou comportement. Fishbein et Ajzen (2010) se demandent même si certains items proposés pour « l'identité » mesurent véritablement ce qu'ils sont censés faire. Renvoyant, selon eux, tantôt à une norme descriptive, tantôt à une dimension attitudinale d'un comportement, ou encore au comportement lui-même. En somme, les formulations proposées et la manière d'inclure l'identité personnelle dans le modèle de la TCP ne sont pas encore satisfaisantes pour Fishbein et Ajzen (2010) et ne fournissent pas de connaissances supplémentaires, puisque celles-ci empièteraient sur les construits centraux. En effet, comme le souligne Fishbein (1997), le modèle de la TCP est mis à mal dès lors qu'y est introduite la variable identitaire, puisqu'elle semble tautologique à celle de l'intention comportementale. En effet, la méta-analyse de Paquin et Keating (2017) montre que l'identité serait une mesure sous-jacente et similaire de celle de l'intention, et donc également une variable explicative du comportement. Néanmoins, ils suggèrent de poursuivre les recherches afin de préciser les relations entre intention, identité et comportement. Notamment en cherchant à mieux définir l'identité et sa mesure selon les principes de compatibilité de la TCP (voir sections 5.7 et 7.6) afin qu'elle ne soit pas redondante à la mesure de l'intention. Nous pensons que d'autres recherches sont nécessaires comme le proposent Fielding *et al.* (2008) avec « l'identité écologique » qui permettrait de préciser des aspects identitaires plus « ontologique » que les mesures de l'identité issues de la théorie du rôle et classiquement utilisées dans la TCP (Hinds et Sparks, 2008). Et en partant du constat que l'identité écologique apporte une contribution unique dans l'explication des CPE (et ce, au-delà de l'intention dans la TCP), Udall *et al.* (2020) proposent une théorie CPE-identité (« *PEB-identity theory* »). Cette perspective est particulièrement enrichissante dans le cadre de notre thèse, si l'on suit notamment la recommandation de McGuire (2015) de dépasser les modèles de sensibilisation tablant sur les changements attitudinaux par l'apport de connaissances. Ils proposent, en lieu et place, un modèle d'éducation à l'environnement pour développer une « identité pro-environnementale ».

Si l'on se réfère aux travaux de la psychologie environnementale, la dimension identitaire des comportements est une variable importante pour expliquer l'engagement dans des CPE, puisqu'elle condense et cristallise d'autres aspects et déterminants clefs de l'adoption de CPE. Comme nous l'avons vu, l'identité reflète non seulement les dimensions sociales et normatives du comportement, mais aussi comme nous allons le voir, « l'identité écologique » permet d'inclure des dimensions ontogénétiques, c'est-à-dire le développement dès l'enfance d'un sentiment intime de connexion à la « nature », et les valeurs et pratiques qui lui sont associées.

Ce qui renvoie à une des finalités et un « chantier majeur⁷⁸⁰ » de l'éducation à l'environnement (Sauvé et van Steenberghe, 2015), qui consiste à développer un sentiment d'appartenance au monde « naturel » tout au long de la vie, en commençant dès l'enfance (ou « l'éco-ontogenèse » chez Berryman, 2003, 2017), notamment au travers des sorties « nature » régulières (hebdomadaires), c'est-à-dire une éducation *par* et *dans* la nature (chapitre 3).

5.8.3 L'identité écologique

Pour Susan Clayton (2003), « l'identité environnementale » correspond à la manière dont on se définit et se considère par rapport au monde « naturel » et la conçoit littéralement comme la « signification psychologique de la nature ». Et décrit le processus au travers duquel se forme le concept de Soi (Stets et Biga, 2003) en fonction du sentiment de connexion à la nature (Schultz, 2001), qui dépend de l'histoire personnelle, et de l'attachement émotionnel et affectif en rapport à celle-ci. Autrement dit, « nous sommes les lieux que nous avons vécus » (Navarro, 2016). Et selon Clayton (2003), l'importance de cette connexion et le degré dont l'environnement fait partie de Soi⁷⁸¹, affecte à son tour la manière dont on perçoit et agit dans le monde « naturel » et dans les interactions sociales. En effet, la méta-analyse⁷⁸² de Whitburn *et al.* (2019) par exemple, montre une corrélation moyenne significative de $r = 0,42$ ($p < 0,05$) entre les CPE et la connexion à la nature. Celle-ci se développe dès l'enfance (Chawla, 1992, 1998, 1999), notamment au travers de l'engagement écologique familial, des interactions avec la nature, l'adhésion aux associations environnementales, l'éducation environnementale, l'action politique pour l'environnement et se rattache ainsi au positionnement idéologique à propos des enjeux environnementaux (Clayton, 2003). L'identité environnementale agirait comme une motivation interne et acontextuelle à protéger l'environnement, l'individu se considérant comme faisant partie d'un écosystème interdépendant et collectif (et s'apparente de fait à des valeurs écocentriques/biocentriques). En somme, l'identité environnementale « reflète le rôle important des sentiments d'appartenance au monde naturel, le plaisir ou le bénéfice obtenu par les individus au contact de la nature, l'appréciation des qualités uniques et complexes de l'environnement naturel, et l'engagement envers l'environnement exprimé par l'engagement dans des comportements proenvironnementaux, et un engagement idéologique ou

⁷⁸⁰ Comme le notent également : Liefländer, A.K., Fröhlich, G., Bogner, F.X. et Schultz, P.W. (2013) « Promoting Connectedness with Nature Through Environmental Education ». *Environmental Education Research*, pp. 370-384.

⁷⁸¹ L'identité signifiant « le même », de la racine latine « *idem* » de « *identitas* ». C'est-à-dire, la « mêmété », dans le sens de « même que » et « identique à » et en référence à la personne, renvoie à « l'ipséité », c'est-à-dire, à « soi-même » (Cassin, 2014).

⁷⁸² Méta-analyse portant sur 26 études comprenant 13237 individus (adultes, étudiants et enfants) dans 11 pays, majoritairement occidentaux.

une identification avec les écologistes⁷⁸³ » (Olivos et Aragonés, 2011, p. 72, notre traduction). De manière similaire, le « Soi-écologique » (« *ecological-Self* », Naess, 1987), « l'identité terrienne⁷⁸⁴ » (Morin et Kern, 1993) ou encore « l'identité écologique⁷⁸⁵ » de Thomashow (1995), font tous référence aux différentes manières dont le Soi se construit en relation à la « nature » et peut se manifester dans la personnalité, les valeurs, les actions et la perception de Soi - tout en contribuant à définir la conception de « nature » sous-jacente (Naoufal, 2012). Ainsi les notions d'identités « environnementale » ou « écologique » semblent être utilisées de manière interchangeable⁷⁸⁶ (Zavestoski, 2003 ; Freed, 2015). Cependant, Naoufal (2014) en fait une distinction : l'identité « environnementale » concernant les acteurs spécialisés avec une dimension réflexive d'apprentissage et de développement personnel et l'identité « écologique » renvoyant plus largement aux dimensions cognitives et affectives des rapports à la nature de quiconque - du citoyen « ordinaire ». Ainsi, nous utiliserons « identité écologique » en suivant, étant également plus proche de notre cadre et contexte d'étude de « Transition *Écologique* », de l'*écocitoyenneté*, et des *écogestes*.

Selon Stets et Biga (2003), l'identité écologique affecte l'engagement dans des CPE⁷⁸⁷ et se construit et s'affirme notamment au travers de ceux-ci (Freed, 2015). Ainsi, une identité écologique forte permet d'expliquer et prédire les CPE, et peut même avoir une influence plus importante sur ceux-ci que les attitudes et les visions du monde (Clayton, 2003 ; Stets et Biga, 2003). Par exemple, les études de Clayton (2003) et de Freed (2015) identifient respectivement une corrélation significative de $r = 0,64$ et $r = 0,68$ ($p < 0,01$) entre identité écologique et la fréquence d'adoption de CPE. Et Kempton et Holland (2003) montrent que l'identité écologique à elle-seule restitue 27% de la variance expliquée du nombre d'actions « écocitoyennes » adoptées. Notamment, parce que celle-ci augmenterait la saillance et la compréhension des enjeux écologiques, la perception d'agentivité et de contrôle sur ceux-ci, et le sentiment d'auto-efficacité/d'expérience dans l'engagement dans des CPE en sachant comme s'y prendre et en partageant/recommandant ces savoirs aux autres⁷⁸⁸ (Stapleton, 2015).

⁷⁸³ Voir : Olivos, P. et Ignacio-Aragonés, J. (2011) « Psychometric properties of the Environmental Identity Scale (EID) ». *Psychology*. Vol. 2, Issue 1, pp. 65-74.

⁷⁸⁴ Dans : Morin, E. et Kern, A.B. (1993) *Terre-Patrie*, Seuil.

⁷⁸⁵ Thomashow, M. (1995) *Ecological Identity : Becoming a reflective environmentalist*. Cambridge : MIT Press.

⁷⁸⁶ Avec une prévalence toutefois pour « identité environnementale » dans les études anglo-saxonnes auxquelles nous nous référons. Comme c'est le cas par ailleurs et déjà discuté pour les notions de comportement proenvironnemental et de citoyenneté environnementale.

⁷⁸⁷ Pour Schultz (2002), « l'inclusion de Soi à la nature » a trois composantes : la connexion, le *care*, et l'engagement comportemental. « Étant donné qu'un individu ayant un sentiment de connexion avec la nature et qu'elle se soucie de la nature, est-elle motivée à agir dans le meilleur intérêt de la nature » (Schultz, 2002, p. 68).

⁷⁸⁸ Stapleton, R.S. (2015) « Environmental Identity Development Through Social Interactions, Action, and Recognition ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 4, Issue 2, pp. 94-113.

Whitmarsh et O'Neill (2010) montrent qu'une identité écologique forte implique une consistance à travers divers CPE, dans ce qu'ils appellent un « *cluster* » de comportements interreliés. Et selon Poortinga *et al.* (2013), l'engagement dans des CPE pourrait même impliquer une consolidation d'une « identité écologique », celle-ci entraînant par la suite d'autres changements comportementaux en lien avec cette identité davantage « écologisée ». En effet, pour Carfora *et al.* (2017) l'identité écologique est un construit plus « stable » qui permet de rendre compte dans le temps du niveau d'engagement dans les CPE. Dans leur étude longitudinale, l'identité écologique médiate la PCC et les comportements passés sur respectivement l'intention et plusieurs CPE adoptés⁷⁸⁹. Enfin, Heimlich *et al.* (2013) et Freed (2015) suggèrent que l'identité écologique pourrait activer des actions plus engagées, comme l'activisme écologique. Et comme le résumant Sauvé et van Steenberghe (2015), les notions d'identité et d'engagement « sont étroitement reliées entre elles, l'une étant le creuset de l'autre : l'identité détermine et stimule les sphères d'engagement, de même que l'expérience de l'engagement confronte ou consolide et forge l'identité⁷⁹⁰ » (Sauvé et van Steenberghe, 2015).

Et selon Clayton (2003), il est important de reconnaître que l'identité écologique reflète aussi une « identité sociale » (Clayton, 2003, p. 53) et conduit les individus à s'affilier à des groupes d'appartenance perçus comme plus ou moins « écologiques ». Et renvoie à une norme d'appartenance nécessairement consciente et plurielle, voire conflictuelle. L'appartenance « identitaire » contribuant à déterminer l'accès ou non à un environnement sain, aux ressources naturelles, et à des opportunités socioéconomiques et politiques (Naoufal, 2014). Ainsi, Stets et Biga (2003) suggèrent que celle-ci permet de prendre en compte la structure sociale des CPE. Et selon eux, les « facteurs identitaires améliorent notre capacité à prédire le comportement, parce que la théorie de l'identité repose sur l'hypothèse sociologique importante selon laquelle les humains sont ancrés dans une structure sociale dans laquelle le comportement est choisi, et non [seulement] sur la base de décisions discrètes et personnelles, mais sur la base d'exigences concurrentes issues des nombreuses positions que l'on assume dans la société » (Stets et Biga, 2003, p. 420, notre traduction). Ces positions sociales peuvent inclure les caractéristiques sociodémographiques comme le statut économique (cf. niveau de revenu), les appartenances professionnelles et sociales (CSP) et dans lesquelles les interactions sociales peuvent agir comme « catalyseurs » de l'engagement écologique (Heberlein, 2012, cité par

⁷⁸⁹ Voir : Carfora, V., Caso, D., Sparks, P. et Conner, M. (2017) « Moderating effects of pro-environmental self-identity on pro-environmental intentions and behaviour : A multi-behaviour study ». *Journal of environmental Psychology*, Vol. 53, pp. 92-99.

⁷⁹⁰ Sauvé et van Steenberghe, 2015, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Freed, 2015). Par exemple, Zavestoski (2003) montre que les individus ayant une forte identité écologique recherchent des personnes similaires partageant les mêmes idées et valeurs, notamment au travers d'évènements et d'ateliers « écologiques » où ils seraient susceptibles de pouvoir « réseauter⁷⁹¹ ». Ainsi conclut-il plus largement, que l'identité écologique est à même d'informer des décisions et actions de modes de vie, comme l'adhésion à des groupes environnementaux, le choix de carrière professionnelle et de rituel spirituel. En somme, comme le montrent Freed (2015), les groupes d'appartenance (dont la famille dès l'enfance et les pairs), les valeurs et les normes injonctives de ceux-ci affectent, au travers d'un degré d'identité écologique partagée, les comportements écologiques et des rapports à la nature prescrits et proscrits. Cette donnée est importante, comme l'indiquent Joy et Auchinachie (1994), dans la mesure où « notre orientation envers la nature affecte nos idées sur ce qui constitue un comportement approprié à son égard » (Joy et Auchinachie, 1994, p. 153, notre traduction).

Et si l'identité écologique reflète des interactions et des rapports spécifiques à la nature, elle implique donc des conceptions spécifiques de celle-ci, et qui peuvent être culturellement ancrées. En effet, Bonnefoy *et al.* (2010) rapportent les travaux de Douglas et Wildavsky (1983) portant sur la théorie culturelle. Selon celle-ci, un « individu serait disposé à protéger la nature qu'il considérerait comme éphémère, et donc fragile et précaire (conception égalitaire de la nature) ». Au contraire, les « autres conceptions de la nature (individualiste, fataliste et hiérarchiste) envisagent celle-ci respectivement comme robuste, imprédictible ou tolérante, et ne s'accompagnent pas de comportements de protection » (Bonnefoy *et al.*, 2010, p. 78). Ces conceptions binaires de la nature peuvent également renvoyer respectivement à des valeurs écobiocentrées et anthropocentrées. Entre ces deux pôles, Sauvé (1997, 2017) dénombre sept conceptions de la « nature » pouvant être situées sur un continuum entre écocentrisme et anthropocentrisme - impliquant à chacune d'elle, des représentations, des valeurs et des pratiques de nature associées (voir Tableau 11, présenté au chapitre 6). Ce travail est extrêmement intéressant, selon nous, car il permet de spécifier plus localement la lecture anthropologique et globale de Descola (2005) décrivant quatre ontologies ou rapports généraux avec la nature dans les civilisations humaines. S'il constate une ontologie « naturaliste » dans le monde Occidental, la typologisation plurielle de Sauvé permet d'étoffer cet « naturalisme » par une diversité plus fine de discours, de représentations et de comportements vis-à-vis de la nature - des « variations culturelles » (Wagener, 2019). Dans nos analyses exploratoires

⁷⁹¹ Voir : Zavestoski, S. (2003) « Constructing and maintaining ecological identities : The strategies of deep ecologies ». In S. Clayton et S. Opatow (Eds.) *Identity and Natural Environment*. Cambridge : MIT Press, pp. 297-316.

(chapitre 8), cette typologie nous sera utile lorsque nous tâcherons de voir si les contenus représentationnels de « écologie » peuvent être rattachés à ces différentes conceptions de la nature impliquant également différents niveaux d'engagement et degrés d'identité écologique.

Notons à cet égard que cette perspective historicisée et culturellement située des identités écologiques est défendue en SIC par Françoise Bernard (2017), en suggérant que celles-ci peuvent être considérées comme des « marqueurs sociohistoriques et culturels mais aussi comme des analyseurs de la période concernée ». De ce point de vue, elle avance en effet que le « cas de l'émergence des éco-identités⁷⁹² est tout à fait représentatif » et nous « informe de l'air du temps » sociohistorique. Où « l'émergence d'une culture de l'écoresponsabilité comme composante identitaire contemporaine » s'accompagne, entre dynamique ontologique instituée (anthropocentrisme) et instituante⁷⁹³ (écocentrisme), d'une « métamorphose de la figure du citoyen en écocitoyen ». Entre clôture (ego-identité) et ouverture (alter-identité), l'écologie comme « mouvement culturel », cherche une traduction en acte et une « résonance dans la vie quotidienne » (Bernard, 2017).

On saisit ainsi avec ces différentes implications tout le potentiel heuristique d'étudier et de mesurer « l'identité écologique » pour mieux décrire les différentes dimensions de l'engagement écologique, qu'elles soient d'ordre ontologique (rapports à et conceptions de la nature), sociale (groupes d'appartenances), et comportementale (consistance et engagement). Cependant, si la mesure et la place de l'identité en tant que variable explicative du comportement font encore débats (Fishbein, 1997 ; Paquin et Keating, 2017), la place de l'identité écologique dans le modèle de la TCP reste encore à vérifier. À savoir si elle apporte une explication supplémentaire de l'intention comportementale et/ou du comportement aux côtés des construits classiques respectifs de la théorie (nous explicitons sa mesure et testons ces hypothèses dans nos analyses explicatives, chapitre 8).

Enfin, puisque l'identité écologique explique l'adoption de plusieurs CPE et la consistance comportementale dans ceux-ci, elle implique également, à l'instar de plusieurs auteurs (Thøgersen et Crompton, 2009 ; Poortinga *et al.*, 2013 ; Nash *et al.*, 2017 ; Goldman, *et al.*, 2020), de saisir l'engagement écologique comme un *pattern* ou *cluster* de comportements enchevêtrés et interreliés. Dans la section suivante nous approfondissons cette perspective.

⁷⁹² Définies comme « références pour l'action privée, professionnelle et publique, mais aussi pour la définition de soi et dans le rapport à l'autre » (Bernard, 2017, REFSICOM, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁷⁹³ En référence croisée aux travaux de Cornelius Castoriadis (1975) sur les significations imaginaires sociales et à Philippe Descola (2005) sur les quatre ontologies / rapports à la nature.

5.8.4 Approche multi-comportementale : l'engagement dans un pattern de comportements écologiques

De manière similaire, d'autres chercheurs ont proposé de saisir le comportement au travers d'un « cluster » de différents comportements périphériques et interreliés (Thøgersen et Crompton, 2009 ; Whitmarsh et O'Neill, 2010). En effet, comme le note Pernin (2020), une « des stratégies de recherche consiste à étudier l'adoption d'un comportement en le resituant dans un ensemble de comportements alors que la TCP suppose que ce comportement est uniquement dépendant de l'intention liée à ce même comportement (et de la PCC) ». Il s'agit, poursuit-il, de « reconnaître et de prendre en compte le fait que l'individu adopte des comportements qui sont liés entre eux, des ensembles de comportements ». C'est également le sens de la proposition de Sniehotta *et al.* (2016) : de développer une « approche multi-comportementale » (Pernin, 2020, p. 42). En effet, Sniehotta *et al.* (2016) avancent que lorsqu'on « considère et se concentre sur qu'un seul comportement à la fois, on se retrouve potentiellement avec une évaluation biaisée et omniprésente du gap entre intention-comportement » (Sniehotta, *et al.*, 2016, p. 261, notre traduction), puisque plusieurs comportements peuvent être entre eux, soit en concurrence, soit des facilitateurs. Ainsi suggèrent-ils que dans ce « paradigme multi-comportemental le gap entre intention et comportement peut être évalué à l'aune d'un éventail de comportements » (*ibid.*). Pour saisir le comportement lui-même comme principe organisateur, Sniehotta *et al.* (2016) proposent donc de développer une approche « multi-comportementale » dans la TCP pour mieux saisir le gap entre intention et comportement.

À l'égard des CPE, Goldman *et al.* (2020) notent que cette approche multi-comportementale est développée au sein des théories de « débordement » (« *spillover* ») comportemental pour cerner le comportement dans un « cluster » de comportements enchevêtrés. Dans cette approche, ce ne sont pas seulement les comportements passés semblables mais aussi d'autres comportements (écologiques) au présent qui comptent et peuvent s'influencer mutuellement par effets de débordement positif et négatif.

5.8.4.1 Effets de débordement positif et négatif

Nous pensons que cette approche multi-comportementale est plus particulièrement pertinente pour saisir l'engagement écologique, puisque celui-ci est balisé dans les discours institutionnels par une « norme écocitoyenne » injonctive (discutée dans le chapitre 2) invitant les citoyens à s'engager dans plusieurs écogestes au quotidien⁷⁹⁴ (Ginsburger, 2020 ; Comby, 2015, 2022). Selon nous, cette perspective permet de saisir l'engagement comme étant autant de comportements que le sujet adopte en fonction d'autres comportements, plus ou moins en lien avec le but (écologique) global recherché, pouvant s'influencer mutuellement. Par effets d'entraînement, ces actions débordent ou se neutralisent dans un pattern de comportements périphériques (Truelove, *et al.*, 2014 ; Nilsson, *et al.*, 2016).

Les recherches montrent à cet égard deux processus sociocognitifs ayant des effets inverses, qu'on pourra qualifier respectivement d'effets de débordement (« *spillover effects* ») comportemental « positif » ou « négatif » (voir par exemple la méta-analyse de Maki *et al.*, 2019). Comme le résumait Auzoult et Labbouz (2019), « lorsque la relation entre les deux comportements implique que l'occurrence de l'un augmente l'occurrence du second on parle de spill-over positif. Dans le cas où l'occurrence du premier conduit à une diminution de l'apparition du second on évoque un spill-over négatif » (Auzoult et Labbouz, 2019, p. 498). Respectivement dans ces deux cas, les schèmes comportementaux de l'individu peuvent ou bien s'avérer être des « actes préparatoires » engageant l'adoption d'autres comportements écologiques consistants, ou peuvent au contraire freiner l'adoption de comportements plus fréquents voire plus engageants.

Par exemple, Thøgersen (2004) observe des effets de débordements positifs : lorsque les individus ont des valeurs, attitudes et comportements écologiques plus généraux et globalement stables, ils ont une tendance à être consistants dans un pattern de comportements écologiques variés. Et comme nous l'avons mentionné plus haut, Whitmarsh et O'Neill (2010) et Poortinga *et al.* (2013) montrent qu'une identité écologique forte implique une consistance à travers divers CPE, dans ce qu'ils appellent un « cluster » de comportements interreliés, renforçant rétroactivement l'identité écologique. Notons également qu'une identité écologique fortement

⁷⁹⁴ Et comme l'avons discuté (chapitre 2), cette norme écocitoyenne implique une « morale écocitoyenne » (Mazeaud, 2021) responsabilisant les comportements individuels, et renvoie à la « norme d'internalité » décrite par Beauvois et Dubois (1988) dans laquelle les individus sont seuls responsables de leur comportement.

ancrée déborde également les contextes et le temps, c'est-à-dire que l'engagement écologique y est consistant et indépendant des contextes spatio-temporels. En effet, lorsque le comportement écologique en question fait partie de « l'image de Soi » (« *self-image* »), la consistance cognitive impliquerait d'agir en conséquence et de manière cohérente pour maintenir cette auto-perception (voir les travaux classiques⁷⁹⁵ de Festinger, 1957 et de Bem, 1967). Outre cette consistance cognitive, Girandola et Fointiat (2016) suggèrent que la « norme de consistance » implique également une « consistance comportementale », c'est-à-dire une « certaine harmonie » entre nos comportements puisque les individus sont « mus par le désir d'être - ou plutôt de paraître - consistants, à leurs yeux comme à ceux d'autrui » (Girandola et Fointiat, 2016, p.83 et p. 110). En principe, la communication engageante table à la fois sur cette consistance cognitive (dimension interne), aussi appelée « l'effet de gel » (Lewin, 1947) et sur la consistance comportementale, celle-ci étant visible et publique, renvoyant à la dimension externe, et donc sociale de l'engagement.

Au-delà des spillovers positifs, liés à une consistance normative jaugée à l'aune d'une écocitoyenneté comportementale, le comportement écologique peut également être considéré comme un comportement « moral » (Nilsson *et al.*, 2016). C'est-à-dire, une action socialement valorisée comme étant « bonne » et « juste » renvoyant à une « morale écologique⁷⁹⁶ » (Comby, 2022). Or, le fait d'avoir réalisé une « bonne action morale » antérieure (p.ex. comportement proécologique) peut neutraliser des comportements ou des actions moraux futurs : un spillover négatif identifié comme une « licence » ou « compensation » morale (« *moral licensing* » - voir la méta-analyse⁷⁹⁷ de Blanken *et al.* (2015)). Autrement dit, la « réalisation d'un acte individuel moralement valorisable peut donner lieu à la légitimation d'un acte moralement moins valorisable par la suite » (Clot *et al.*, 2014, p. 559). Ainsi, s'engager dans un acte proécologique, peut donner une « licence morale » d'agir ensuite « non-écologiquement » (Blanken *et al.*, 2015).

Parmi les études citées par Nilsson *et al.* (2016), par exemple Catlin et Wang (2013) montrent que l'individu peut avoir une « licence morale » de consommer d'avantage sachant que les

⁷⁹⁵ Festinger, L. (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. California : Stanford University Press. Et Bem, D.J. (1967) « Self-perception : an alternative interpretation of cognitive dissonance phenomena ». *Psychological Review*, Vol. 74, n°3, pp. 183-200. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁷⁹⁶ Au « sens durkheimien du terme, comme idéal collectivement partagé de vie en société qui donne sens à un ordre social et normatif présent ». Et offre aujourd'hui « dans un contexte social et moral caractérisé par une individualisation des modes de vie et un éclatement des formes de participation politique [...] un cadre dans lequel l'engagement collectif peut s'exprimer de manière individualisée » (Aspe et Jacqué, 2012, p.213).

⁷⁹⁷ Blanken, I., Van de Ven, N. et Zeelenberg, M. (2015) « A Meta-analytic Review of Moral Licensing ». *Personality and Social Psychology Bulletin*, Vol. 41, Issue 4, pp. 540-558.

produits achetés peuvent être recyclés. Ou encore avoir la tendance à moins se préoccuper de l'emballage des produits (Thøgersen, 1996). Jansson *et al.* (2010) montrent que les personnes ayant acheté une voiture à faible consommation sont moins favorables à en réduire l'usage. Dans la même veine, Meijers *et al.* (2013) suggèrent non seulement que le fait de trier ses déchets augmente la consommation de produits (recyclables) mais permettrait de justifier également l'utilisation de la voiture⁷⁹⁸. Mazar et Zhong (2010) suggèrent que les individus ayant acheté des produits labellisés « biologiques » se sont montrés plus enclins ensuite à commettre des actions « immorales ». Khan *et al.* (2010) suggèrent que les compagnies aériennes donnant la possibilité aux voyageurs de « compenser » leur vol par des crédits carbone auraient contribué à accroître le trafic aérien. Lomas (2010) observe que les individus ayant amélioré l'efficacité énergétique de leur maison sont aussi ceux qui sont le plus à même de s'autoriser de « petits excès », par exemple en augmentant la température du chauffage (ces trois dernières études sont mentionnées par Clot *et al.*, 2014). Enfin, Schill et Shaw (2016) rapportent par exemple que l'action de « trier ses déchets » peut avoir des effets de neutralisation sur l'adoption d'autres comportements proenvironnementaux. C'est-à-dire, qu'une fois l'acte du tri mis en place, l'individu peut être amené à rationaliser celui-ci comme étant « suffisant » ou « faisant assez » (« *doing enough* »), et par le processus de « licence morale » ne l'encouragerait pas à s'engager dans des comportements proenvironnementaux souvent plus difficiles à mettre en œuvre. Prises ensemble, ces notions de débordements négatifs - de neutralisation ou de licence morale - peuvent être englobées par l'idée plus générale renvoyant aux « effets rebonds » psychosociaux (Klöckner, 2013 ; Comby, 2022). D'autres travaux (entre autres Gholamzadehmir *et al.*, 2019 ; Maki, *et al.* 2019) ont mis en évidence l'effet inverse avec la notion de « purification morale » (« *moral cleansing* »). Lorsque les individus perçoivent avoir transgressé la morale écologique, ils s'engagent dans des écogestes pour maintenir une image morale de Soi positive (« *positive moral self-image* »).

Néanmoins, comme nous l'avons argumenté (chapitre 4), on peut concevoir une tendance globale davantage orientée par une « licence morale » pour justifier de ses actes de consommation « non-écologiques », étant donné que « l'hyperconsommation » est plus qu'une norme collectivement partagée, et ce, au-delà d'une norme ou morale « écologique ». Certes si l'axiologie de la (sur)consommation comme « *way of life* » est de plus en plus questionnée

⁷⁹⁸ Meijers, M.H., Noordewier, M.K. et Avramova, Y. (2013) « I just recycled. Can I use the car now ? When people continue or discontinue behaving sustainably after an initial sustainable act ». In H.C. van Trijp (Ed.) *Encouraging sustainable behavior, Psychology and the Environment*. New York and London : Psychology Press, Taylor & Francis Group, pp. 71-80

aujourd'hui, elle reste toujours un imaginaire socialement bien institué et toujours instituant (Castoriadis, 1975 ; Bernard, 2020) qui permet de justifier certaines pratiques d'hyperconsommation. Cette notion de justification a aussi été incorporée dans le Modèle de Comportement Justifié (« *Model of Justified Behaviour* » de Hansmann et Steimer, 2015 ; Goldman *et al.*, 2020) et permet d'expliquer les transgressions morales et de rationaliser certains comportements contre-intuitifs (pour un observateur extérieur). En somme, la question écologique soulève les contradictions axiologiques et normatives inhérentes aux sociétés « modernes », internalisées au sein même de l'individu, qui doit, au travers de ses comportements, constamment jongler entre compensation ou purification morale.

Globalement, selon Clot *et al.* (2014) ces effets de compensation morale et de « désinhibition » comportementale pourraient remettre en question non seulement les études isolant un comportement à la fois, mais aussi l'efficacité des politiques incitant un comportement socialement désirable. Ils donnent en exemple une étude de Teisl *et al.* (2009) sur le recyclage : si « 80 % des individus d'une communauté donnée pratiquent le recyclage, [ils] pourraient très bien cacher une réalité plus "perverse" où, lorsqu'un ensemble de comportements est considéré, le résultat global (en termes de performances environnementales globales) apparaît beaucoup plus nuancé » (Clot *et al.*, 2014, p. 567). Ainsi, selon ces derniers, « l'attention limitée accordée à ce biais comportemental contraste avec son impact potentiel qui pourrait notamment expliquer les effets contre-productifs de certaines politiques visant à encourager des comportements prosociaux » (Clot *et al.*, 2014, p. 558), auxquels renvoient les CPE.

À l'aune de ces enseignements, nous pensons donc utile d'interpréter l'engagement écologique comme un ensemble de CPE interreliés pouvant s'influencer mutuellement. Notons, que cette approche multi-comportementale est inscrite dans notre définition de l'engagement écologique (chapitre 4) dans la lignée de théorisation de Becker (2006 [1960]) - comme un « pattern de comportements cohérents » (Marchand, 1993). Pour rappel, nous comprenons l'engagement comme étant non seulement le *lien* entre l'individu et ses actes (Kiesler, 1971), et le niveau d'engagement pourra être saisi comme le lien *entre ses actes*.

Et si nous avons argumenté (chapitres 2 et 4) que la focale comportementale ne peut à elle-seule entièrement expliquer l'engagement écologique, nous pensons que le lien entre l'individu et ses actes pourra être explicité par les relations entre les manières de dire et faire l'écologie au quotidien. C'est-à-dire, d'identifier les relations entre engagement verbal et comportemental.

Ce qui nous entraîne, en suivant, à discuter de l'heuristique des représentations sociales pour non seulement inscrire l'engagement dans ses dimensions communicationnelles, mais également dans les interactions sociales qu'elles présupposent. Or, convoquer les représentations sociales dans un modèle socio-cognitif ne va pas de soi, celles-ci étant théorisées, conceptualisées et opérationnalisées dans une épistémologie socio-constructiviste. Il s'agira alors dans un premier temps de dégager les divergences et puis d'identifier les points d'articulation, afin d'en saisir leur complémentarité.

5.9 Ancrer les processus et construits sociocognitifs dans leur sociogenèse

Dans l'ambition qui est la nôtre, nous appréhendons et insérons la problématique du changement comportemental dans les phénomènes communicationnels de la « Transition Écologique » dans lesquels le changement comportemental est prescrit et lesquels peuvent le préciser. Nous proposons de dépasser cette tendance en psychologie sociale « à se cantonner aux premiers niveaux d'analyse de Doise (1982) », c'est-à-dire « à se focaliser sur les processus intra-individuels ou interpersonnels plutôt que positionnels ou idéologiques » (De Visscher, 2001, cité par Richardot, 2006, p. 47-48). Nous argumentons que si les déterminants internes ou volitionnels du comportement sont importants, et tels qu'identifiés par la TCP, ils doivent être considérés et explicités dans un contexte d'influences sociales ou structurelles⁷⁹⁹ qui les conditionnent. Nous considérons ici le « social⁸⁰⁰ » dans son sens fort et explicite et non restrictif ou implicite (Krömker, 2004 ; Howarth, 2006 ; Moser, 2009 - cités par Caillaud, 2010 ; Batel, 2012). C'est-à-dire le « social en tant qu'élément constitutif des processus cognitifs » (Busino, 2007, p. 141). Et dans la lignée conceptuelle qu'en fait Rouquette (2009), où le Sujet est d'abord social car « les activités cognitives sont à la fois motivées et conditionnées par son

⁷⁹⁹ Ce qui a été par ailleurs rappelé par l'*Association of American Psychology* dans leur rapport « *Psychology and Global Climate Change : Assessing a Multi-faceted Phenomenon and Set of Challenges* » de 2009. Et selon lequel, le « fossé légendaire entre l'attitude ("je suis d'accord que c'est la meilleure ligne de conduite") et le comportement ("mais je ne le fais pas") est causé par des barrières à la fois structurelles et psychologiques à l'action ». Ce qui implique que « les obstacles structurels et psychologiques doivent être supprimés pour qu'un changement de comportement significatif se produise » (Swim *et al.*, 2009, p. 124, notre traduction). À défaut, Middlemiss et Young (2008) notent une frustration chez les individus les plus écologiquement engagés puisque leurs modes de vie ne sont ni soutenus par les infrastructures actuelles ni maintenus par une culture consumériste. Les auteurs suggèrent que « les futures recherches devront explorer davantage les liens entre les approches théoriques structurelles et volitionnelles » (Middlemiss et Young, 2008, p. 70).

⁸⁰⁰ À l'instar de Bergeron *et al.* (2018a), rappelons que les travaux en sciences sociales et humaines (SHS) ont abondamment mis l'accent sur le « social » comme « schème analytique élémentaire » de l'action individuelle, notamment par la « prise en compte de l'ensemble social relationnel dans lequel les acteurs sont immergés et, parfois, de la position singulière qu'ils occupent dans ce système et qui les dote inégalement de capacités d'action et de ressources, et finalement de pouvoir ». Le « social » ne se « limite donc pas à la culture imprégnant l'action et sédimentée en disposition, ni aux classes sociales et aux institutions réglant les interactions [...] il comprend également de vastes et robustes structures de relations, qui composent une médiation entre les individus et les institutions et la culture, dont le rôle est essentiel dans l'explication des phénomènes de reproduction sociale et de changement, en particulier de changement de comportements » (Bergeron *et al.*, 2018a, pp. 92-93). Cependant, nous aimerions nuancer ce propos puisqu'ils existent de nombreuses écoles et différents courants épistémologiques (avec leurs postulats théoriques et méthodologies propres) entre et au sein des disciplines des SHS, comme par exemple le relatent Corcuff *et al.* (2010) dans l'ouvrage : *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Presses Universitaires de Rennes.

insertion sociale particulière, autrement dit par sa citoyenneté au sens étymologique du terme » (Rouquette, 2009, p. 6). Un Sujet considéré comme un « être-relié, qui n'existe qu'à travers son encastrement dans des "relations fortes", constitutives de lui-même, dans lesquelles il est pris plus qu'il n'a de prise sur elles⁸⁰¹. Ces relations fortes sont, de plus, des relations instituées, définies par des systèmes de règles sociales » (Laforgue, 2012). À l'égard de la TCP, le « social » y est explicitement inclus au travers des normes descriptives et injonctives et implicitement au travers des attitudes ou du contrôle perçu qui émanent des croyances et valeurs socialement partagées. Or, nous argumentons, à l'instar de Batel *et al.* (2016), que cette prise en compte du « social » demeure intra-individuel au Sujet et est conçue comme un reflet interne d'un social externe considéré comme une variable indépendante à un niveau interpersonnel. Il s'agira alors de « resituer le sujet individuel dans le monde extérieur social » (Moscovici, 1984, p. 12) afin de saisir le gouffre entre écophilie et écopraxie dans sa dimension sociale, c'est-à-dire l'altérité dans sa dynamique interactionnelle et influence bidirectionnelle avec le Sujet⁸⁰².

Et comme le note Ajzen à plusieurs reprises, les croyances ne sont que trop rarement étudiées (Ajzen, 2010, 2015, 2020). En effet, Yuriev *et al.* (2020) observent que dans les 126 études analysées, 86% des travaux négligent les variables « indirectes » mais essentielles de la théorie que sont les croyances comportementales, normative et de contrôle. Et comme le fait remarquer Anne Cordier (2011), dans une perspective de la planification du comportement, le « plan est également une représentation du monde » et « doté d'un ensemble de croyances du monde » (Cordier, 2011, p. 57). Étant donné que « le moteur de transmission des représentations sociales carbure aux croyances » (Kalampalikis, 2006, p. 233), cela nous conduit à explorer d'autres formes de connaissances du monde qu'ont les individus, et notamment le contenu informationnel des représentations sociales de l'écologie. Autrement dit, nous nous intéressons à la fois à ce que les individus disent et font de l'écologie. En faisant appel aux représentations sociales, nous intégrons le contexte de « l'ambiance discursive » de l'écologie, comme « toile de fond » aux construits sociocognitifs de la TCP (Figure 7).

⁸⁰¹ Pour nuancer ce déterminisme social, Laforgue (2012) précise « il revient à chaque individu de suivre ces règles 'à sa manière' (ce qui fait son autonomie), mais il ne peut pas faire comme si ces règles, qui orientent son engagement dans ces relations sociales, n'existaient pas ou en inventer de nouvelles ex nihilo (sans tenir compte des règles existantes » (Laforgue, 2012).

⁸⁰² « Sujet [...] dont les activités cognitives sont à la fois motivées et conditionnées par son insertion sociale particulière, autrement dit par sa citoyenneté [...] et c'est donc du côté même de cette insertion qu'il convient de rechercher les principes de production et de régulation de ces activités cognitives » (Rouquette, 2009, p. 219). Ou encore selon Denise Jodelet (2008), les « sujets doivent être conçus non comme des individus isolés, mais comme des acteurs sociaux actifs, concernés par les différents aspects de la vie quotidienne qui se développe dans un contexte social d'interaction et d'inscription ». C'est-à-dire, la « participation à un réseau d'interactions avec les autres, à travers la communication sociale - ici je me réfère au modèle de la triangulation Ego-Alter-Objet proposé par Moscovici (1984) » et « l'appartenance sociale définie à plusieurs niveaux : celui de la place dans la structure sociale et de la position dans les rapports sociaux, celui de l'insertion dans des groupes sociaux et culturels qui définissent l'identité, celui du contexte de vie où se déroulent les interactions sociales, celui de l'espace social et public » (Jodelet, 2008, pp. 38).

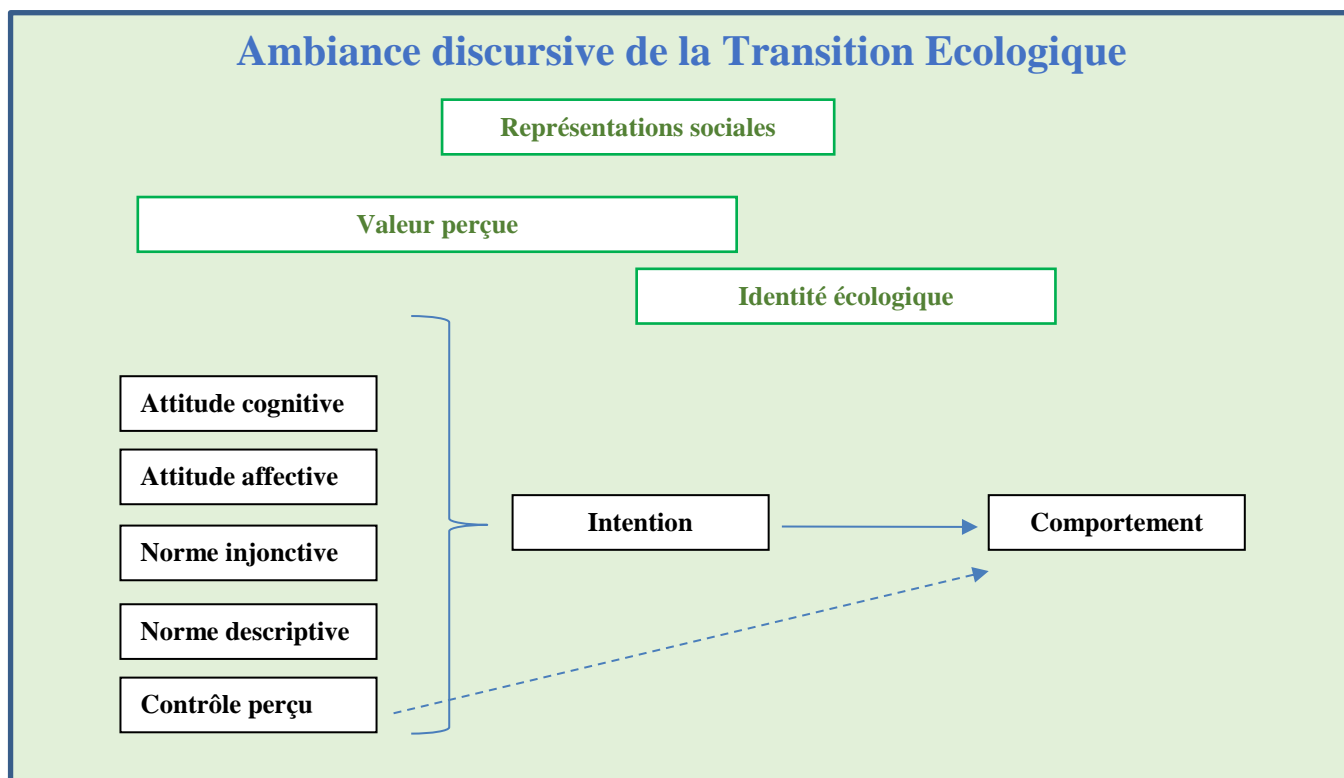


Figure 7 - Schéma du modèle intégratif proposé (à partir du modèle de la TCP d’Ajzen, 1991)
 En vert les éléments ajoutés. *Nota bene* : leurs positions/places dans le modèle sont exploratoires.

Comme le suggère Rouquette (2000), les représentations sociales sont des repères pour l’action, puisque les « objets » de l’action sont eux-mêmes porteurs de représentations et dont « l’acteur doit tenir compte dans la planification raisonnée de son action » (Rouquette, 2000, p. 18). « Efficace ou non, réussie ou ratée, censément rationnelle ou éperdument délirante, l’action procède donc de représentations sociales qui l’accompagnent, l’inspirent, la catégorisent, l’encadrent » (Rouquette, 2000, p.19). Ainsi, nous argumentons que dans la TCP, la planification « raisonnable » du comportement table sur les représentations de celui-ci, et que ces dernières sont socialement situées et construites par les interactions et communications sociales⁸⁰³ particulières concernant l’objet d’action. À cette fin, nous suivons les réflexions de Caillaud, Kalampaliki et Flick (2010) : « Aborder la crise écologique par l’approche des représentations sociales permet donc de l’envisager comme un objet socialement construit

⁸⁰³ Tautologique certes, mais utilisée à dessein ici « pour indiquer qu’elle inclut aussi bien les phénomènes de communication de masse, d’influence collective (propagande, publicité, etc.) et les processus purement linguistiques que les faits sémantiques. Elle touche ainsi aux signes circulant dans la société, à la sémiologie, qui selon Saussure lui-même, fait "partie de la psychologie sociale" » (Moscovici, 1984, p. 7).

[...] Comprendre et étudier les pratiques écologiques implique d'accorder une importance aux intentions, aux motifs des acteurs, aux sens qu'ils donnent à leurs pratiques » (Caillaud, Kalampalikis et Flick, 2010, p. 626). Et selon Moser (2004, 2009) la « référence aux représentations sociales permet de mieux rendre compte des liens entre contexte sociétal, idéologie et comportement, que les attitudes ». Et selon lui, la prise de « conscience écologique » serait « dépendante des représentations du problème, elle-même influencée par les caractéristiques contextuelles et le système de valeurs des individus de la société ». Et si les représentations sociales « occupent une position centrale entre contextes idéologiques et sociétaux d'une part, et pratiques quotidiennes, d'autre part » elles permettent « de rendre compte des conditions dans lesquelles l'individu est susceptible de s'engager dans les actions pro-environnementales » (Moser, 2004, 2009, cité par Bonnefoy *et al.*, 2010, p. 84). Ainsi, en étant un « point d'articulation entre le psychologique et le social, les RS rendent compte de la manière dont le sujet interprète la réalité à laquelle il est confronté » (*ibid.*) et peuvent préciser pourquoi il s'engage ou non dans celle-ci.

Ces réflexions nous entraînent, en suivant (chapitre 6), à présenter la Théorie des Représentations Sociales d'une manière approfondie, ses origines et affiliations afin de situer ses écoles et son épistémologie, ses correspondances notamment avec les thémata (Moscovici, 1992 ; Moscovici et Vignaux, 1994) et les significations imaginaires sociales (Castoriadis, 1975). Cette historisation permettra de mieux cerner les divergences et les articulations possibles avec les construits centraux de la TCP, comme les attitudes et plus en amont les croyances. Enfin en partant des différentes fonctions et nature des RS, nous soulignons avec l'idée « d'action représentationnelle » leurs complémentarités avec la variable additionnelle proposée de l'identité écologique. Ce chapitre présente ensuite les analyses et les méthodologies principalement convoquées dans l'étude des RS, et ce afin d'en distinguer la nôtre, et à l'aune des objectifs de recherche poursuivis dans d'autres travaux portant sur les RS de l'environnement, dans les champs de la psychologie sociale et environnementale et des sciences de l'éducation (à l'environnement).

Chapitre 6 - La Théorie des Représentations Sociales

« Tout dialogue avec le monde, avec le réel, avec autrui, avec nous-mêmes passe par la médiation de nos mots, énoncés, idées, théories, et même mythes, et nous ne pouvons songer à nous en débarrasser⁸⁰⁴ »

Lorsque les individus cherchent à donner un sens à la « réalité⁸⁰⁵ » et essaient d'agir de manière résonante, ils s'appuient sur les connaissances qu'ils ont des aspects de leur vie quotidienne. Dans de nombreuses situations, ces connaissances sont fournies par les groupes sociaux auxquels ils appartiennent et qui sont également partagées avec d'autres membres du groupe, avec lesquels ils sont amenés à discuter, échanger, débattre au quotidien. Ce savoir prend la « forme » d'organisations structurées de symboles renvoyant à un aspect spécifique de la « réalité » sociale. Et c'est ce type d'organisation que l'on peut nommer « représentations sociales » (Moscovici, 1961). Celles-ci ont pour affiliation théorique les travaux du père de la sociologie française, Émile Durkheim, sur les « représentations *collectives*⁸⁰⁶ », et auxquelles Moscovici fait explicitement allusion. Néanmoins, pour Durkheim, écrivent Bonardi et Roussiau (1999), les « représentations collectives sont monolithiques et statiques » et on « retiendra chez Durkheim l'idée d'une supériorité des éléments sociaux [...] sur les individuels ». Or, pour Moscovici, les représentations deviennent « sociales, dynamiques et évolutives, à l'image de nos sociétés modernes » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 17). À l'inverse des représentations collectives « constitutives de groupes sociaux larges » poursuivent-ils, « les représentations sociales sont à l'œuvre dans un milieu plus restreint, petites structures ou classes sociales ». On « ne s'étonnera pas alors de les voir changer plus aisément et plus rapidement que les représentations collectives » (*ibid.*). Leur efficacité dans la « dynamique sociale est ainsi l'une de leurs caractéristiques essentielles, et l'idée de dialectique individu/société développée en anthropologie par Lévi-Strauss revient ainsi au premier plan » (*ibid.*). Autrement dit, la position d'une représentation sociale se situe à « l'interface » (Jodelet, 1989, p. 40) de l'individu et de la société, et peut être comprise comme une « passerelle » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 18) entre des « dynamiques sociale, technique, idéologique, politique [qui] agissent également

⁸⁰⁴ Morin, E. (1991) *La Méthode, 4*. Édition du Seuil, p.243.

⁸⁰⁵ En effet, la question fondatrice de la TRS est « comment l'humain constitue-t-il sa réalité ? » (Moscovici, 1961) et rejoint les préoccupations des philosophes, notamment en phénoménologie, relatives à la connaissance humaine selon Bonardi et Roussiau (1999, p. 18).

⁸⁰⁶ Au-delà de Durkheim, Moscovici citera également les travaux de Lévy-Bruhl, Simmel, Freud et Piaget comme inspirations pour la TRS. Pour des éléments d'histoire et d'affiliation plus précis des représentations collectives aux RS, voir Moscovici (1988, 1989, 1998).

sur les conceptions individuelles » (*ibid.*). Pour saisir les représentations sociales, il convient donc « de s'attacher prioritairement à l'analyse des rapports entre processus individuel de connaissance symbolique, culturelle et idéologique » (*ibid.*, p. 19), renvoyant de ce fait à l'intersection des niveaux d'analyse de Doise (1982), dans lesquels s'instituent ces dynamiques sociales. Il est intéressant de noter à cet égard, qu'au-delà des sociologues, Moscovici va également chercher ses inspirations chez les anthropologues et parmi lesquels, Lévy-Bruhl⁸⁰⁷.

6.1 Thémata et significations imaginaires sociales

L'engouement de Moscovici pour l'ethnographie permettrait d'expliquer sa théorisation des « états de nature » (Moscovici, 1968), et sa perspective de la psychologie sociale comme une « anthropologie de notre culture » que l'on observe notamment à travers le développement de la notion de « *thémata*⁸⁰⁸ » (Moscovici et Vignaux, 1994). Le thème renvoie à l'idée d'une « vérité commune⁸⁰⁹ » établie sur la longue durée, « tributaire d'histoires rhétoriques et de croyances sociales » profondes, et possède donc un statut « d'image générique » renvoyant à des « principes premiers » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 64). Il s'agit alors de « connaissances admises », d'« idées premières qui vont instruire et motiver des régimes sociaux de discours, lesquels feront qu'à chaque fois, nous devons adopter des idées communes ou du moins composer avec elles » (*ibid.*, p. 35). Pour Moscovici, les thémata s'ancrent dans des systèmes d'opposition dyadique⁸¹⁰ - thème/anti-thème - dialectiquement interdépendant et dynamique. Et dans notre cas d'étude, le thème « nature » constitue un « archétype » (« thème canonique »), duquel découlent d'autres thémata et avec lesquels il s'articule et s'actualise. Par exemple, dans les discours écologiques actuels, nous observons des oppositions polarisées telles qu'économie/écologie ; fin du mois/fin du monde ; croissance/décroissance ;

⁸⁰⁷ En effet Moscovici (1989) cite également les travaux sur les représentations collectives de l'anthropologue Lucien Lévy-Bruhl (notamment de 1951), qui « projette une vive lumière sur les rapports d'une société à ses représentations », et permet d'expliquer « pourquoi les différents types de société qui se représentent différemment le monde habitent des mondes différents » (Moscovici, 1989, pp. 68-69). Ainsi, « avec un flair indéniable » selon ce dernier, « il a ouvert le chemin d'une perspective neuve, un chemin plus concret et plus praticable que ceux des sociologues de son époque » (*ibid.*, p.70). Et dans son article autobiographique on apprend que : « Je faisais un enseignement qui s'intitulait : L'ethnologie du monde moderne [...] J'ai d'ailleurs écrit que la psychologie sociale est l'anthropologie de notre culture » (Moscovici, 2001c, p.23). Enfin, dans l'hommage que Willem Doise (2001) donne aux travaux de Moscovici, il fait remarquer que tout comme lui, les autres pères fondateurs de la psychologie sociale Wundt, Tarde, Freud, McDougall, Baldwin, Mead ou Lewin « plaidaient tous pour une continuité avec d'autres sciences sociales, surtout l'anthropologie » (Doise, 2001, p. 336).

⁸⁰⁸ Comme il l'indique par ailleurs lui-même, le concept de thémata a été entre autres proposé afin « d'enrichir les possibilités d'analyse grâce aux ouvertures que ce concept permet à la fois vers l'histoire des connaissances, l'anthropologie et la sémantique » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 32).

⁸⁰⁹ Une « vérité commune » qui permet à Moscovici de relier pensée scientifique et « naïve » du sens commun, et qu'il renvoie au travail du philosophe des sciences Gerald Holton (ayant forgé la notion de thémata) et qui sont pour lui des « notions primitives », ces « conceptions premières profondément enracinées, informant la science aussi bien que l'aperception que nous en avons » (voir Moscovici et Vignaux, 1994). Et pour Moscovici (2019, *posthume*) la « représentation sociale se situe au carrefour des deux mouvements. C'est probablement un *échangeur mental* et, à ce titre, elle nous intéresse (Moscovici, 2019, p. 13, souligné dans le texte).

⁸¹⁰ Par exemple : homme/femme ; individu/société ; gauche/droite ; court/long ; liberté/contrainte ; réel/idéal ; Nord/Sud ; etc.

consommation/sobriété ; industriel/biologique ; liberté/contrainte ; pollution/propre ; culture/nature ; société/individus ; passion/raison ; etc.

La notion de thémata est importante dans notre démarche sociogénétique, puisqu'un thème constitue la structure profonde des représentations sociales, en tant que source générative et normative dans la formation de cette structure même. En effet, les thémata vont « profiler sur la longue durée nos comportements, nos conduites et surtout nos images, mais vont aussi jouer comme "noyaux sémantiques" générant et organisant des régimes discursifs, des positionnements cognitifs et culturels, autrement dit, des classes d'argumentations » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 66). Par exemple, le thème canonique culture/nature peut s'exprimer sous forme de croyances comme « la nature est fragile », sous forme de maxime comme « c'est dans la nature de l'humain », de définition sociale comme « la nature c'est l'environnement » ou encore symboliquement comme « Mère nature ». Ainsi, toute RS « revient dès lors à l'expression réitérée dans les discours, de ces échanges de thèses négociant localement ou plus universellement des thémata » (*ibid.*, p. 67). Et « ne peut donc s'analyser autrement qu'en termes de parcours iconique et linguistique renvoyant vers l'amont (des "idées sources") en même temps qu'il vise à réguler l'aval sous forme de domaines sémantiques et de schémas argumentés » (*ibid.*, p. 71). Nous ne pouvons dès lors concevoir le concept de « nature » écrit Hess (2013) autrement que comme un « *métaconcept* », soit un « ensemble de représentations » plurielles (Hess, 2013, cité par Feltz et Luyckx, 2017, p. 684). Ces points sont éminemment importants car d'une part ils justifient nos chapitres consacrés à la question de nos rapports à la nature (« idées sources ») ; et d'autre part, comme nous le pensons, les discours portant sur l'écologie dans la « Transition Écologique » véhiculent implicitement des rapports à la « nature », socio-historiquement ancrés, qu'il s'agira alors d'identifier dans les RS. Et comme le souligne Holton (1981), les thémata ont aussi un « caractère social » puisqu'ils « possèdent une « qualité de fond commun de *l'imaginaire* » (Holton, 1981, cité par Lima, 2009, p. 91, nous soulignons).

En lien avec ces réflexions, nous pensons ici à une autre théorisation de la dialectique individus/sociétés (et culture/nature) liée à la production du « réel » et du changement social, celle de « signification imaginaire sociale » de Cornélius Castoriadis (1975). En effet, nous identifions « imaginaire social » et « représentation sociale » comme deux concepts proches car comme le suggère Leblanc (1994), « dans toutes les conceptions de l'imaginaire social qui ont été étudiées, il s'agit de représentations sociales » (Leblanc, 1994, p. 427). De plus, il propose

que « l'imaginaire social doit être défini comme l'ensemble des représentations sociales que l'on trouve dans une société donnée » (*ibid.*, p. 430). Or, même si l'imaginaire social a été théorisé de manière très approfondie⁸¹¹ (par Sartre, 1940 ; Durand, 1960 ; Castoriadis, 1975 ; Giust-Desprairies et Faure, 2014 ; Godelier, 2015), le concept apparaît « sous un jour relativement flou » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p.18) lorsqu'il est mis à contribution dans les sciences sociales (notamment appliquées) et dès lors que l'on tente de l'utiliser de manière à l'opérationnaliser sur le terrain.

Nous voudrions ici clarifier le concept « d'imaginaire » avec ses caractéristiques fondamentales, afin de saisir ses proximités avec le paradigme de la Théorie des Représentations Sociales (TRS), tel qu'énoncé par Moscovici. C'est-à-dire, dans le cadre de notre thèse, appréhender les « *imaginaires* » comme *significations sociales* instituées et instituant de l'écologie et qui conjointement établissent le périmètre d'un sens commun du dicible, du *représentable* et du faisable écologique. En effet, à l'instar des représentations sociales, l'imaginaire social est une construction collective destinée à donner sens à la réalité et pourrait même être considérée comme la réalité constitutive d'une société donnée (Moliner et Lo Monaco, 2017). Et « pour penser la société comme se faisant », Castoriadis (1986) définit les significations imaginaires sociales - moteur des transformations historiques et culturelles - d'abord comme « principe d'existence, principe de pensée, principe de valeur, principe d'action » (Castoriadis, 1986, p. 480, cité par Giust-Desprairies et Faure, 2014) qui « organisent le monde naturel, instaurent un monde social propre à chaque société avec ses articulations, règles, intentions, etc. » (Castoriadis, 1999, p. 270, cité par Giust-Desprairies et Faure, 2014) et qui « imbibent, orientent et dirigent toute la vie de la société considérée et les individus concrets qui, corporellement, la constituent » (Castoriadis, 1986, p. 224, cité par Giust-Desprairies et Faure, 2014). Les significations imaginaires ont un triple rôle⁸¹² : premièrement, elles « structurent les *représentations* du monde en général [...] Deuxièmement, elles désignent les finalités de l'action, elles imposent ce qui est bon à faire et ce qui n'est pas bon à faire [...] Et troisièmement, elles établissent des types d'affects caractéristiques d'une société » (Castoriadis, 1986, pp. 125-137, cité par Giust-Desprairies et Faure, 2014, nous soulignons). Le sociocritique, Pierre Popovic (2008), quant à lui, conçoit l'imaginaire social comme une forme de mise en récit particulièrement significative, activée collectivement par

⁸¹¹ Notamment dans les ouvrages non-cités encore, et par ordre chronologique : Sartre, J-P. (1940) *L'imaginaire*. Paris : Folio ; Durand, G. (2016 [1960]) *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Dunod ; Godelier, M. (2015) *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*. CNRS Éditions.

⁸¹² Nous verrons plus bas que ces trois rôles renvoient également aux fonctions essentielles des représentations sociales.

une société à un moment de son histoire, compris comme un ensemble « interactif de représentations corrélées, organisées en fictions latentes, sans cesse recomposées par des propos, des textes, des chromos et des images, des discours ou des œuvres d'art » (Popovic, 2008, p. 24, cité par Pinson, 2015, nous soulignons). Et ce que les « membres d'une société font, à partir de ce qu'ils voient, lisent, entendent, et qui leur sert de matériau et d'horizon de référence pour tenter d'appréhender, d'évaluer et de comprendre ce qu'ils vivent ; autrement dit : il est ce que ses membres appellent la réalité⁸¹³ » (Popovic, 2013, p. 29, cité par Pinson, 2015). Une sémiosis sociale et « source de ce qui donne chaque fois comme sens indiscutable et indiscuté, support des articulations et des distinctions de ce qui importe et de ce qui n'importe pas, origine de surcroît d'être des objets d'investissement pratique, affectif et intellectuel, individuels ou collectifs » (Castoriadis, 1975, p. 203). Ainsi, la notion d'imaginaire renvoie à une activité symbolique qui relie les formes, les images, les récits et les significations (Moliner et Lo Monaco, 2017). De même, une représentation sociale est un ensemble d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs - une constellation de concepts qui peuvent être compris comme les équivalents modernes des mythes et croyances des sociétés traditionnelles (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 22). Ces concepts « sont construits à partir de perceptions, de sensations et d'émotions [...] et sont quotidiennement communiqués et discutés mais aussi et surtout joués et vécus » (Lahlou, 2003, p. 39). En somme, la communication, dans son essence, est un processus fondé sur la diffusion et la réception de représentations sociales et d'imaginaires⁸¹⁴ (Labasse, 2016). Les RS ont finalement « en tout état de cause, une nature *instituant* et *instituée* [...] véhiculant l'héritage vivant des cadres culturels et historiques d'appropriation, d'adhésion, et d'interprétation » (Kalampalikis et Apostolidis, 2016, p. 72, souligné par les auteurs).

Ainsi, nous pensons que la TRS constitue une des approches la plus développée et opérationnelle, avec un panel de méthodologies éprouvées, qui permet d'étudier ces récits et imaginaires sociaux de manière empirique. Cette approche permet de considérer la dualité nature-société comme une relation qui se situe socialement et contextuellement dans un métarécit environnemental (Jalenques-Vigouroux, 2006). Elle nous permet de concevoir la « nature » comme objet construit socialement et dialogiquement (Moscovici, 1968) envers

⁸¹³ Pinson, G. (2015) « Imaginaire social ». In A. Glinoyer et D. Saint-Armand (Eds.) *Le lexique Socius*, 2^{ème} édition. Disponible en ligne : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/156-imaginaire-social>, dernière consultation 23/05/22.

⁸¹⁴ Labasse, B. (2016) « Le statut des schémas cognitifs dans la production et la réception discursives ». *Pratiques : Linguistique, littérature, didactique*, n°171-172. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.3163>, dernière consultation 23/05/22.

lequel nous nous engageons de multiples manières. Cependant, comme l'indique Lahlou (2008) : « on voit qu'il reste à la psychologie sociale de nombreuses questions à résoudre sur la correspondance entre objets et représentations mobilisés dans l'action, et sur la nature même des représentations » (Lahlou, 2008, p. 32). Nous y ajoutons, ici, l'articulation avec d'autres théories psychosociales, comme la TCP. Dans ce chapitre nous approfondissons la proposition de RS comme « migration conceptuelle » et pont théorique entre la psychologie sociale et les SIC, notamment au travers de l'articulation de la TCP avec la TRS. Cette dernière étant comprise, ici, comme une théorie de la communication et qui permet de saisir son rôle dans la co-construction de sens et de significations, dans la circulation de savoirs, à l'interface de l'individu et du social.

6.2 Origines et frictions attitudinales

« Pour être franc, je ne sais pas pourquoi la notion d'attitude s'oppose à celle de représentation sociale, puisqu'elle est une de ses dimensions. Je ne comprends pas non plus comment on peut remplacer un concept par un autre quand on se propose d'étudier la genèse du sens commun⁸¹⁵ »

Dès le début, la relation entre l'« individu » et le « social » revêtait une importance particulière pour Moscovici. Selon Marková (2017), ces deux notions sont bien au cœur des questions de recherche les plus centrales dans la psychologie sociale moscovicienne : qu'est-ce que la psychologie sociale ? Et plus précisément encore : qu'est-ce que le « social » en psychologie sociale ? Tout au long de sa carrière, Moscovici n'aura cessé d'investir cette question. Et il y répondra avec son *regard psychosocial* qui rend obsolète la conceptualisation de la société et de l'individu comme deux entités distinctes. Au lieu de cela, il montre que le Soi et les Autres (ou l'Ego-Alter) sont mutuellement interdépendants *dans et par* l'interaction. Les relations Ego-Alter génèrent conjointement leur réalité sociale - objets de connaissances, croyances ou images. Cette approche dialogique de la tiercéité⁸¹⁶ jette les bases de l'interaction triangulaire à trois termes d'Ego-Alter-Objet dans la théorie des représentations sociales (Marková, 2007). À cet égard, Moscovici (1984) avance que les « courants de théorie et de recherche s'opposent suivant leur conception de cet "alter" » (Moscovici, 1984, p. 9) - à savoir, une « gamme de médiations opérées par la relation fondamentale à autrui » (*ibid.*, p.10). En déplaçant le regard au-delà de la dichotomie binaire « sujet-objet », si c'est un « petit

⁸¹⁵ Moscovici et Marková (2000), p. 234, notre traduction.

⁸¹⁶ Une notion inspirée de Peirce selon Moscovici (1984) et qui renvoie à l'idée de « médiation constante » (Moscovici, 1984, p. 9).

déplacement par rapport à la grille habituelle de lecture de la psychologie » selon lui, ce nouveau regard psychosocial est un « déplacement qui change tout » (*ibid.*). Le « caractère original et même subversif » de ce regard ternaire écrit-il, « est de mettre en question la séparation de l'individuel et du collectif, de contester le partage entre psychique et social », et s'apparente à « une science de critique de l'opposition entre l'individuel et le collectif, et donc de l'idéologie qui la sous-tend » (*ibid.*, pp. 13-14).

Selon de Rosa (2013), les paradigmes de la cognition sociale (p.ex. le modèle sociocognitif de la TCP) et de la TRS (comprise ici comme un paradigme épistémologique⁸¹⁷ en soi), partagent une approche constructiviste de la connaissance sociale. Les deux postulent un sujet qui structure activement le savoir, et un sujet vecteur du sens commun et des visions du monde préexistantes. Mais dans la TRS, de Rosa (2013) souligne la forte intégration du constructivisme et de l'interactionnisme comme principe épistémique (comme nous l'avons souligné et défini dans la partie introductive). Ceci est clair lorsque l'on considère les différentes conceptions attribuées à la notion de « social ». En effet, pour de Rosa (1992, 2013) :

- l'approche de la cognition sociale traite en quelque sorte le monde social de la même manière qu'elle aborde le monde naturel, en tant qu'objet d'opérations cognitives et de catégorisation, puisque les formes invariables sont considérées comme supérieures aux contenus variables. Ainsi, l'approche de la cognition sociale « en adoptant une approche strictement individuelle du constructivisme, considère la structure cognitive comme invariable, et définit la psychologie sociale en appliquant la psychologie cognitive à l'étude des stimuli sociaux » (Ugazio 1988, p.44, cité par de Rosa, 2013) ;

- au contraire, dans l'approche des représentations sociales, le « social » est un élément fondamental dans la genèse du savoir et oriente son but et ses fonctions, en influençant sa diffusion et sa transformation. Ce « n'est donc pas l'objet commun ou des critères de partage qui valident le caractère social des représentations, mais bien les échanges sociaux qui les produisent » (de Rosa, 1992, p.125).

Comme le signale Jodelet (1984), le « concept de représentation sociale a, lui-même, été introduit en psychologie sociale en raison de l'insuffisance des modèles classiques [...] pour rendre compte de nos interactions significatives avec le monde » (Jodelet, 1984, p. 370). Ainsi Moscovici, s'intéressant à l'étude de la nature dynamique des phénomènes sociaux, suggère que ce type d'enquête serait sous-tendu par une épistémologie incompatible avec l'étude seule des

⁸¹⁷ C'est-à-dire une épistémologie socioconstructiviste, voir partie introductive.

attitudes en psychologie sociale. En effet, comme le témoigne⁸¹⁸ Marková (2017), Moscovici exprimait déjà dans son premier article (1952) son fort mécontentement vis-à-vis de l'utilisation d'échelles pour examiner les opinions et les attitudes envers la psychanalyse, comme le lui conseillaient ses superviseurs. En 1969, il soulignait également l'échec de toute une tradition (nord-américaine) de recherche sur les attitudes et les opinions visant à prédire ou à changer les comportements, du fait que la relation entre sujet et objet découlait d'une conception dualiste, monologique et étanche⁸¹⁹. Dans la même veine, de Rosa (2013) montre comment d'autres auteurs, tels que Farr et Howarth (en *critical social psychology*⁸²⁰), affirment clairement une incompatibilité entre le construit individualisé de l'attitude et les représentations sociales. Et, étant donné qu'il « existe une incompatibilité épistémologique au sein même de la tradition des recherches sur les attitudes entre une approche "vision du monde" de leur étude qui est associée à la psychologie gestaltiste et une autre approche de la "consistance de réponse" associée au béhaviorisme » (Farr, 1994, p. 3). Et « ce sont les différentes conceptions de l'interface individu-société », selon Howarth (2006), « qui rendent incompatibles les concepts d'attitudes et de représentations sociales » (Howarth 2006, p. 698).

En effet, dès lors que l'on considère « *Alter* » à partir de la culture, les institutions, la société ou groupe(s) d'individus comme essentiels dans l'étude des représentations sociales et dans l'influence conjointe du comportement, il existe une rupture épistémologique qui sépare clairement les représentations sociales des attitudes - et donc à priori entre la TRS et la TCP. Par exemple, le concept d'interdépendance entre l'Ego-Alter-Objet sépare nettement la théorie des représentations sociales des théories fondées sur la perception sociale au sein d'approches plus cognitivistes (telles que proposée p.ex. par Heider, 1958). Or, au travers du regard psychosocial, nous devons nous concentrer sur l'interaction entre l'Ego et l'Alter, et sur leurs relations insiste Marková (2017). Car, la manière dont Ego sélectionne les aspects de la situation est en partie déterminée par son expérience sociale, par les intentions et les attentes (cf. expectations) et par la compréhension de cette situation. Lorsque nous appliquons cette perspective théorique à la théorie des représentations sociales, les relations sociales viennent en premier (Marková, 2017) ; alors que dans la TCP ces relations, si elles sont théorisées, elles

⁸¹⁸ Elle nous partage également une note plus personnelle et presque « psychanalytique » : « J'ai trouvé intéressant que les premiers articles de Moscovici sur le questionnement et le rejet des attitudes et des opinions en tant que concepts inappropriés pour sa propre étude révèlent également son dilemme personnel » (Marková, 2017, p. 363).

⁸¹⁹ En effet, le sociologue des connaissances Giovanni Busino (2007) témoigne que la « théorie des représentations sociales fait de la psychologie sociale européenne une alternative, tant théorique que méthodologique, à la psychologie sociale américaine » (Busino, 2007, p. 141).

⁸²⁰ Qui consiste entre autres à « engager de manière critique dans des perspectives allant au-delà d'une *psychology mainstream* socio-cognitive, et qui explicitement considère le rôle des conditions et des interactions sociales dans les expériences et comportements individuels et la production collective de la réalité » (Batel et Adams, 2016, p. 1.12).

sont moins mises en avant et étudiées, et sont, au mieux, intégrées de manière indirecte et implicite au niveau intra-individuel (voir chapitre 5).

Or, de Rosa (1993) indique que les représentations sociales ont parfois été vues comme analogues ou comme substituts aux concepts d'attitude et plusieurs articulations ont été proposées entre attitude et RS (Jaspars et Fraser, 1984 ; Doise, 1989 ; Gaskell, 2001 ; Bergamaschi, 2011 ; et plus récemment dans Lo Monaco, Delouée et Rateau, 2016 (Eds) - avec les chapitres de Sammut ; Hidalgo ; et Piermattéo et Zouhri). En examinant de près les relations existantes entre le concept d'attitude et celui de représentations sociales, Jaspars et Fraser (1984) mettent en évidence la manière dont le développement historique a déformé le concept originel de l'attitude, jadis exprimé en termes sociaux et collectifs (une perspective proposée par les recherches pionnières de Thomas et Znaniecki, 1918-1920), et qui tend vers une interprétation de plus en plus individualiste (attribuable notamment à Allport⁸²¹, 1935). Après avoir démontré ce virage vers une définition métrique de l'attitude (p.ex. la psychométrie de Likert, de Thurstone et de Guttman), Jaspers et Fraser (1984) suggèrent de considérer les attitudes comme des réponses individuelles fondées sur des représentations collectives. Il existe donc une longue tradition de recherche sur les attitudes au sein de la psychologie sociale et Huotilainen (2005) avance que l'on pourrait même soutenir que le développement de la recherche sur les attitudes marque en fait le grand tournant de la discipline. En l'occurrence : l'individualisation de la psychologie sociale, et la différenciation entre la psychologie sociale européenne et nord-américaine, dont la dernière définit l'attitude comme une « tendance psychologique qui s'exprime par l'évaluation d'une entité particulière avec un certain degré de faveur ou de défaveur⁸²² » (Eagly et Chaiken, 1993, p. 1). Dans cette filiation, une attitude est une disposition de réponse individuelle qui peut être rattachée à une croyance (pour Fishbein et Ajzen, 2010) ou combinée avec une représentation cognitive individuelle (Jaspars et Fraser, 1984). Dans les années 1960, l'évolution du socio-constructivisme peut être comprise comme une réaction européenne à la tradition nord-américaine focalisée sur une approche restreinte de l'attitude. Et selon Huotilainen (2005), Moscovici représente bien ce courant critique en France avec la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961). L'émergence du concept de

⁸²¹ Selon Huotilainen (2005) la recherche sur les attitudes a eu cette direction dominante cognitiviste, depuis la discussion influente d'Allport (1935) sur le concept d'attitude dans Allport, G.W. (1935) « Attitudes ». In C. Murchison (Ed.) *Handbook of social psychology*, Worcester, MA : Clark University Press, pp. 798-844. Une interprétation individualisante de l'attitude qui a ensuite nourrie une série de travaux sur la persuasion (encore nord-américains), comme chez : Petty, R.E. et Cacioppo, J.T. (1981) *Attitudes and Persuasion : Classic and Contemporary Approaches* ; Dubuque.

⁸²² Comme le notent Bauer et Gaskell (2008), même Eagly et Chaiken (1993) admettent des « sérieuses omissions et limitations » dans la psychologie sociale de l'attitude, dont « l'insuffisante considération du contexte social » (Eagly et Chaiken, 1993, cités par Bauer et Gaskell, 2008, p. 348).

« représentations sociales » consiste donc à déplacer la psychologie sociale de ses racines dans la psychologie individuelle anglo-saxonne vers les traditions de sciences sociales européennes (Herzlich, 1972). C'est-à-dire, à « déplacer des études de laboratoire qui cherchent à isoler des variables vers une science sociale qui examine des croyances socialement partagées ou des représentations sociales dans leur contexte social » (Billig, 1987, pp.1-2). En effet, Moscovici écrit lui-même que : « la théorie des représentations est nait d'une critique engagée vers d'autres théories dominantes de la psychologie sociale, d'abord contre le béhaviorisme, ensuite contre le réductionnisme du social au psychologique, de la société à une agrégation d'individus, en soi, contre la prédominance de l'individualisme en psychologie sociale » (Moscovici, 2001b, p. 35, notre traduction).

L'histoire⁸²³ de la recherche sur l'attitude présente un paradoxe, comme le soulignent Pratkanis et Greenwald (1989). En effet, « dès 1935 [Allport], l'attitude est proclamée la construction la plus indispensable de la psychologie. Cette foi dans la construction de l'attitude reste forte aujourd'hui alors que l'utilité prédictive des attitudes a été largement remise en question. Les chercheurs ayant la difficulté de démontrer de fortes relations positives des attitudes (1) au comportement, (2) à la mémoire des messages persuasifs, et (3) à la sélection parmi des éléments d'informations controversées » (Pratkanis et Greenwald, 1989, p. 274). Comme le souligne Moscovici (1998), même s'il existe des similitudes étroites entre les attitudes et les RS, une définition tout à fait analogue impliquerait un élargissement de la notion d'attitudes, résultant en une définition des attitudes comme 1) socialement partagées, 2) dotées de contenu, et 3) formant un système - qui est *in fine* très proche de la définition des représentations sociales (Moscovici, 1998). En fait, selon Huotilainen (2005), les différences entre ces concepts se trouvent dans leurs objectifs principaux, car la recherche sur l'attitude vise à différencier les individus au sein d'un groupe, alors que l'objectif de la TRS consiste à examiner les systèmes de croyance consensuels, partagés, ou conflictuels. Et cela provient de l'aspiration de la TRS à surmonter les lacunes des recherches d'attitudes fondées sur l'individualisme méthodologique (Wagner *et al.*, 1999).

Les RS et les attitudes diffèrent également de par l'accent mis sur l'individu. Alors que les RS sont sociales en ce qu'elles sont d'origine sociale, sont partagées et deviennent une partie de la

⁸²³ Voir à ce sujet : C. Howarth (2006) « How social representations of attitudes have informed attitude theories : the consensual and the reified ». *Theory and psychology*, Vol. 16, Issue 5, pp. 691-714. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Un travail que l'on pourrait qualifier d'introspection psychologique et historique de la discipline et dans lequel, Caroline Howarth a étudié les représentations sociales des attitudes dans la psychologie sociale afin d'en expliciter sa diffusion et sa profusion dans celle-ci : une mise en abyme.

réalité sociale elle-même ; le caractère et le partage des attitudes serait plus restreint (Jaspars et Fraser, 1984 ; Farr, 1994). Enfin, si la fonction des attitudes est liée aux jugements évaluatifs, les RS ne sont pas liées à des fonctions fixes, mais peuvent avoir plusieurs fonctions pour les groupes, dans différents contextes (Bauer et Gaskell, 2008). Et comme le suggère Fraser (1994), il serait très utile de reconnaître les similitudes structurelles et les différentes fonctions que les RS et les attitudes ont dans leurs domaines d'intérêt particuliers. Comparer ces deux approches non seulement sur le plan théorique mais aussi empiriquement, serait bénéfique pour leur développement réciproque. En somme pour de Rosa (1993), les représentations sociales impliquent une option théorique essentiellement orientée vers une perspective constructiviste et interactionniste de la genèse, des fonctions et processus liés à la construction du savoir social.

Approches socio-cognitives	Théorie des représentations sociales
Perspectives constructivistes	Perspectives socio-constructivistes et interactionnistes
Perspective individualiste qui explique le comportement social par des processus individuels	Conception interactionniste basée sur la dynamique des relations interpersonnelles et sociales
Métaphore du « scientifique naïf » et de « l'avare cognitif »	Métaphore du sujet comme « acteur » de la vie quotidienne
Conception simplifiée et non historique de la société, comme un ensemble d'individus ou « atomes sociaux » liés uniquement par des relations interpersonnelles	Conception d'une « société organisée » articulée et stratifiée en classes, groupes, sous-groupes et individus socialement situés
Le « social » est traité de la même manière que le monde naturel, en tant qu'objet d'opération et catégorisation, comme dans les approches cognitivistes qui mettent l'accent sur la supériorité d'une forme invariable sur des contenus variables	Le « social » est traité sur la base de la complexité de son contenu et de ses implications normatives, idéologique et axiologiques ; intégration entre la forme et contenu
L'influence sociale comme facilitant les opérations logiques dans les stratégies de résolution de problèmes disponibles dans leur propre contexte culturel et qui considère les concepts sociaux comme acquis dans une séquence universelle d'étapes, non socialement déterminés	Importance donnée à l'ordre symbolique de sa propre culture : les concepts sociaux comme ensembles d'information socialement et historiquement transmis, réélaborés à travers les interactions entre les individus et groupes et reconstruits par les acteurs sur la base de l'expérience
Le « comment » et le « pourquoi » de la connaissance, comme dans les approches cognitivistes	Focus sur « quel type » de représentation et « de quoi »
La cognition comme structure formelle et logique	Représentations en tant qu'ensemble de composants rationnels/non rationnels, logiques/émotionnels, normatifs et évaluatifs, avec une valeur guidant l'action

Tableau 9 - Des épistémologies et des postulats de différents ordres (d'après de Rosa 1993)

La TRS nous invite donc à penser un niveau supérieur d'abstraction comme l'indique Bauer et Gaskell (2008). De ce point de vue, « l'attitude » peut être considérée comme une des différentes fonctions des représentations dans l'organisation de l'action collective, soit des aspects spécifiques de la TRS (Bauer et Gaskell 2008, p. 348). Buijs *et al.* (2012) notent que la focalisation simultanée de la TRS sur la construction sociale et la cognition pourrait s'avérer utile pour élucider la nature complexe et ambivalente des positionnements des individus vis-à-vis de leur environnement « naturel » (Buijs *et al.*, 2012, p. 1169). Ils suggèrent que le concept des RS permet de combler l'écart entre une approche sociologique centrée sur les patterns et les processus sociaux et une approche cognitiviste qui permet une investigation structurée des construits mentaux, en s'inspirant de concepts bien établis tels que les attitudes. Les RS se distinguent ainsi non seulement des approches constructivistes radicales⁸²⁴ qui nient la pertinence ontologique et épistémologique des cognitions individuelles mais aussi des approches cognitivistes⁸²⁵ qui tendent à négliger les processus sociaux dans lesquels les cognitions sont élaborées (Sugiman et Gergen, 2008). Et pour « résoudre ce genre de problèmes, il nous faut des outils conceptuels plus subtils que l'antithèse habituelle du "déterminisme" et de la "liberté" » (Elias, 1970, p. 167, cité par Becker, 2002 [1998]). Nous pensons que la TRS permet précisément de faire la « jonction entre le domaine de l'individuel et du social » comme le précisent Bonardi et Roussiau (1999) en articulant « des approches cognitives et sociales » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 7). En ce sens, on peut y voir une « théorie globale du sujet social et une voie possible d'intégration des différents courants de la psychologie sociale » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 11). Et une voie plausible d'articulation des différents niveaux d'analyse et explicatifs. Car, comme l'indique Doise (1986), « on ne peut pas éliminer de la notion de représentation sociale les références aux multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques qui souvent entrent en *résonance* les uns avec les autres et dont les dynamiques d'ensemble aboutissent à ces réalités vivantes que sont en dernière instance les représentations sociales » (Doise, 1986, p. 83, nous soulignons).

⁸²⁴ C'est-à-dire une vision « sursocialisée » du Sujet dans laquelle « on entend une conception de l'individu comme une monade [unité] sociale, pure intériorisation de croyances, de normes plus ou moins congruentes avec les valeurs de l'écocitoyenneté » (Laforgue, 2012). Le courant constructiviste peut être illustré par la notion de « habitus » de Bourdieu (1972) traduisant par ce biais « l'héritage culturel que l'individu intériorise et qui oriente ses conduites de façon inconsciente » (*Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972). Comme indiqué, il peut être cependant réducteur de considérer le comportement comme étant surdéterminé par la société. L'influence de la société dans laquelle nous évoluons peut-être plutôt comprise comme un cadre qui oriente nos pensées et nos actions mais elle ne saurait décrire à elle seule nos comportements quotidiens.

⁸²⁵ Ici, à l'inverse, une vision « sous-socialisée » dans laquelle « on entend une conception de l'individu comme Sujet, comme atome social agissant en fonction d'intérêts, qui vont rencontrer ou pas les opportunités offertes par les politiques publiques en faveur de l'écocitoyenneté. Cette vision profane de l'individu a d'ailleurs son équivalent sociologique, à travers la théorie du choix rationnel, qui caractérise chaque individu par sa rationalité limitée et sa capacité stratégique » (Laforgue, 2012). Et comme l'indique Norbert Elias (1970), « lorsque l'on insiste sur l'aspect indéterminé, sur la "liberté" de l'individu, on oublie souvent qu'il y a simultanément de nombreux individus mutuellement dépendants » (Elias, 1970, p. 167, cité par Becker, 2002 [1998]).

6.3 Points d'articulation TCP/TRS : les attitudes et les croyances

En partant d'un autre point de vue plus axé sur le construit de l'attitude, en tant que dimension évaluative (plutôt que sur les différentes théories allant des approches behavioristes⁸²⁶ aux approches cognitivistes qui ont progressivement individualisé son application - telles que susmentionnées), d'autres auteurs, comme Doise, Palmonari et de Rosa, préfèrent positionner les deux concepts à un niveau différent, reconnaissant généralement un niveau supra-ordonné aux représentations sociales et un niveau sous-dimensionnel à l'attitude (voir Figure 8, plus bas). Rappelons que les RS sont composées d'un univers à trois dimensions : i) information, ii) champ de représentation et iii) attitudes : « elles indiquent ce que nous savons de l'objet, la manière dont nous le concevons ou imaginons, et la position prise à son égard [...] La position vis-à-vis de l'objet est la dimension la mieux structurée, et cela même quand les autres ne le sont pas » (Moscovici, 2019, *posthume*, p. 13). De Rosa (2013) conclut donc : « on peut convenir que l'attitude correspond à la dimension évaluative de la représentation sociale, contribuant à polariser positivement, négativement ou de manière neutre le champ sémantique des objets représentés » (de Rosa, 2013, p. 109). En effet, Moliner et Tafani (1997) ont suggéré qu'un lien théorique entre les attitudes et les RS peut être trouvé, car certaines composantes des représentations sociales sont évaluatives⁸²⁷. Ainsi, une attitude vis-à-vis d'un objet serait basée sur les composantes évaluatives de la représentation (ou les croyances pour Fishbein et Ajzen, 2010). Au niveau structurant, les attitudes peuvent être fondées sur des représentations sociales (Moscovici, 1998), ce qui implique aussi que les représentations sociales peuvent être vues comme un concept « parapluie » des attitudes (Gaskell, 2001). Palmonari (1989) propose une réflexion intéressante et constructive : si les opinions, les attitudes et les stéréotypes constituent des voies par lesquelles les représentations sociales peuvent être exprimées, la « relation entre les divers systèmes de communication et les différentes formes que les représentations sociales peuvent assumer au niveau des acteurs sociaux, offre un exemple de la manière dont les liens entre les dynamiques sociales et les organisations cognitives individuelles peuvent être analysées » (Palmonari, 1989, p. 14, cité par de Rosa, 1993).

⁸²⁶ Les nombreuses interprétations du concept d'attitude, et dont leur flou et ambiguïté, ont persuadé Eiser (1980) de les organiser en deux grandes classes fondamentalement réductibles au modèle behavioriste et au modèle cognitiviste (rapporté par de Rosa, 1993).

⁸²⁷ Moliner, P. et Tafani, E. (1997) « Attitudes and social representations : A theoretical and experimental approach ». *European Journal of Social Psychology*, Vol. 27, Issue 6, pp. 687-702.

En dépit des divergences épistémologiques soulevées, Piermattéo et Zouhri (2016) notent une multiplication des travaux visant à rapprocher le courant sociogénétique de la TRS avec celui sociocognitif de la TCP. En effet, plusieurs auteurs ont souligné l'intérêt d'une articulation (Jodelet, 1989 ; Doise, 1990 ; Abric, 1994 ; Augoustinos et Walker, 1995), de par leur complémentarité (Moliner, 1997) et leurs possibles enrichissements mutuels (Rateau et Moliner, 2009), notamment sur le plan méthodologique (Jung *et al.*, 2009). Cependant, notons que ce sont plutôt des chercheurs situés dans le champ des TRS qui ont cherché à tendre la main à l'école sociocognitive (ou de la cognition sociale) pour à la fois la compléter et enrichir la compréhension plus fine du fonctionnement cognitif des RS. En effet, au travers de ces différents travaux, Piermattéo et Zouhri (2016, p. 493) identifient une double articulation généralement envisagée, et qui repose sur deux constats :

- a) d'une part les processus sociocognitifs ayant généralement été étudiés dans un cadre extérieur à l'approche des RS pourraient prendre place au niveau du fonctionnement de ces dernières ;
- b) d'autre part, les RS pourraient déterminer ou orienter certains processus cognitifs dont elles constitueraient la « toile de fond ». Ces travaux s'inscrivent dans une logique de rapprochement qui vise à dépasser un niveau d'explication intra-individuel.

Comme nous avons déjà pu l'exprimer (chapitre 5), si nous nous situons plutôt dans une optique de dépassement des explications intra-individuelles de l'engagement comportemental, il nous semble utile de préciser les contenus représentationnels par certains processus sociocognitifs, tout en tâchant d'explicitier leurs conditions et inscriptions sociales.

6.3.1 L'attitude comme dimension évaluative de la représentation

La dimension attitudinale d'une représentation renvoie « à l'orientation évaluative d'une représentation sociale au sens où l'on parle d'une représentation positive ou négative d'un objet donné dans un groupe donné » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p. 24). Moscovici (1961) attribue un rôle essentiel aux attitudes dans la genèse des RS étant donné que « l'élaboration de la représentation se construirait à partir des prises de position par rapport à l'objet » (Rateau et Lo Monaco, 2016, pp. 122-123). Mais, ajoutent-ils, en paraphrasant Moscovici (1961), « pour qu'une opinion soit émise ou une attitude élaborée, il faut qu'une certaine représentation de l'objet existe préalablement » (*ibid.*, p. 123). En effet, selon Moliner et Tafani (1997), pour être à même d'évaluer un objet, il faut en avoir une signification, une

représentation minimale et « c'est bien en cela que réside l'interdépendances des deux notions » (Hidalgo, 2016, p.488). On parlera dans ce cas là d'une attitude « primitive » (Herzlich, 1972) dans la mesure « où elle peut exister même si l'information est réduite et que le champ de la représentation sociale est peu organisé » (Barthes et Alpe, 2016, 60). En somme, si l'attitude renvoie « avant tout à de l'évaluation, la représentation renvoie avant tout à de la signification » (Rateau et Lo Monaco, 2016, p. 123), ce qui permet en premier lieu d'évaluer subjectivement l'objet en question. Autrement dit, les « attitudes constitueraient l'expression évaluative de la représentation partagée à l'égard de l'objet » (*ibid.*). Et l'une ne peut exister sans l'autre. Cette double fonction de signification et d'évaluation renvoie au modèle bi-dimensionnel⁸²⁸ des RS développé par Pascal Moliner (1994, 1995). Ces remarques sont importantes puisque dans « la plupart des recherches consacrées aux attitudes, le contexte social est traité comme une variable parmi d'autres plutôt que comme une composante ontologique de l'attitude elle-même » (Sammut, 2016, p. 474) - à savoir dans son acception dûment sociogénétique. Or, comme le note Hidalgo (2016), les « théoriciens de l'attitude ne sont pas en opposition avec ces conceptions », en effet on retrouve par exemple « chez Ajzen (1996) ou Zanna et Rempel (1988) l'idée que l'attitude constitue un processus évaluatif faisant partie d'un ensemble organisé d'informations relatives à l'objet » (Hidalgo, 2016, p. 488). Pratkanis et Greenwald (1989) poursuit-elle, « parlent même d'une représentation sur laquelle reposent les attitudes » (*ibid.*). Ainsi suggère-elle, à l'instar de Jaspars et Fraser (1984), qu'une « meilleure compréhension peut être atteinte si nous allons au-delà des réponses manifestes que fournissent les sujets dans de nombreuses enquêtes d'attitude en nous préoccupant des représentations qui sont implicites dans ces réponses » (*ibid.*). Pour résumer, nous comprenons les RS comme la « toile de fond » (Rateau et Moliner, 2009) informationnelle à partir de laquelle s'appuient et puisent les processus sociocognitifs et qui permet aux individus de délibérer leur positionnement et d'orienter leurs conduites.

En effet, l'architecture de la pensée sociale (Figure 8) que Rouquette (1996, 1998) propose, permet de mieux saisir l'emboîtement des différentes cognitions et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Selon une telle perspective « chaque niveau doit être considéré comme l'instance intégrative du niveau inférieur [...] Ainsi les opinions dérivent des attitudes, les attitudes dérivent des représentations sociales, et les représentations sociales dérivent elles-

⁸²⁸ Et dans lequel Moliner (1994, 1995) distingue quatre champs distincts, dont les deux premiers sont précisés par les éléments centraux, et les deux derniers par les éléments périphériques : le 1) champ des définitions est déterminé par une logique des significations qui permettent de définir l'objet de la représentation ; le 2) champ des normes exprime un jugement de valeur sur cet objet ; le 3) champ des descriptions regroupe des caractéristiques fréquemment attribués à l'objet de représentation qui permettent de le comprendre et d'agir dessus ; enfin le 4) champ des attentes renvoi au jugement individuel, ou l'expression des attitudes individuelles (rapporté par Rateau et Lo Monaco, 2016).

mêmes de l'idéologie » (Hidalgo, 2016, p. 489). L'on comprend mieux que deux Sujets différents peuvent avoir des valences attitudinales identiques mais des ancrages représentationnels ou idéologiques totalement opposés. Elle conclut que « loin d'être des concepts qui s'opposent, les attitudes et les représentations sociales permettent d'accéder à des niveaux de pensée à la fois différents et complémentaires qui permettent une analyse plus fine des savoirs sociocognitifs » (*ibid.*, p. 490) - à savoir, au-delà des attitudes, il s'agit de comprendre ce que les citoyens *disent* et *font* de l'écologie. Et comme le souligne Doise (1994), « c'est sur ce point précis qu'apparaît la complémentarité entre attitudes et représentations, l'étude des attitudes offrant "des descriptions détaillées de processus se situant à des endroits précis de l'articulation entre rapports symboliques et représentations sociales" tandis que celles sur les représentations sociales permettent "l'intégration dans un système plus vaste de dynamiques attitudinales plus spécifiques" » (Doise, 1994, pp. 236-237, cité par Nache et Trudeau, 2000, p. 107). Selon nous, l'analyse conjointe des attitudes et des représentations sociales de l'écologie permettrait donc de dépasser le « cadre d'une explication centrée sur le fonctionnement psychologique individuel » (*ibid.*) et de l'amarrer dans une phénoménologie sociale (telle que développée par Jodelet, et défendue par Kalampalakis et Apostolidis (2016)). Un « métissage théorique » qui vise donc à « dépasser un niveau d'explication intra-individuel » (Piermattéo et Zouhri, 2016, p.49) et permet, selon nous, d'ancrer les processus et construits sociocognitifs de la TCP dans les conditions sociales et discursives sur lesquelles ils s'appuient, et dont la TRS peut rendre compte.

<p style="font-size: 2em;">-</p> <p style="font-size: 1.2em;">Variabilité intra et inter-individuelle</p> <p style="font-size: 2em;">+</p>	Idéologie				<p style="font-size: 2em;">+</p> <p style="font-size: 1.2em;">Niveau d'intégration</p> <p style="font-size: 2em;">-</p>
	Croyances, valeurs et normes				
	Représentations sociales				
	RS.α		RS.β		
	Attitudes				
	Attitude	Attitude	Attitude	Attitude	
1	2	3	4		
Opinions					
a, b, c d, e,					

Figure 8 - L'architecture de la pensée sociale, adaptée de Rouquette (1996, 1998), Piaser et Ratinaud (2010) et Hidalgo (2016)

6.3.2 Les croyances comme champs constituants des représentations

Un autre point d'articulation de la TCP et de la TRS que nous proposons, peut être effectué au niveau des croyances, ces dernières étant abordées par les deux théories. Comme évoqué plus haut (chapitre 5), elles sont considérées comme étant des antécédents directs aux construits centraux de la TCP, à savoir les attitudes, les normes et la PCC en participant à leurs formations. Or comme indiqué, si les croyances sont définies conceptuellement et psychométriquement de manière plus précise dans la TCP, elles ne sont que trop peu étudiées dans ses applications, notamment dans le cadre des comportements proécologiques (Yuriev, *et al.*, 2020). Dans le cadre de la TRS, elles sont convoquées et ont une place intégrante dans plusieurs définitions des RS, mais d'une manière moins opérationnelle. Par exemple comme l'indique Abric (1989), la RS est « un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation » (Abric, 1989, p. 188). Et selon de Flament et Rouquette (2003), la représentation sociale « c'est une façon de voir le monde. Il s'agit de l'ensemble des connaissances, attitudes et croyances concernant un objet donné » (Flament et Rouquette, 2003, p. 13). Dans la même veine, Rateau et Lo Monaco (2013) proposent que les « représentations sociales peuvent être définies comme des "systèmes d'opinions, de connaissances et de croyances" propres à une culture » (Rateau et Lo Monaco, 2013, p. 3) et suggèrent plus loin, que les « contenus d'une représentation peuvent indifféremment être qualifiés d'opinions, d'informations ou de croyances et nous pouvons retenir qu'une représentation sociale se présente concrètement comme un ensemble indifférencié "d'éléments cognitifs" relatifs à un objet social » (*ibid.*, p. 4).

Enfin, le lien entre croyances et RS est discuté par Apostolidis *et al.* (2002) qui suggèrent que « comme les représentations, les croyances sont constituées par un ensemble complexe de significations, mais là où les représentations prennent forme à travers un objet qui les constitue comme telles et qu'elles structurent, les croyances sont plus diffuses. En effet, on peut dire que les croyances n'ont pas un objet spécifique, mais préparent le terrain pour la localisation et la spécification d'un objet. Nous pensons que les croyances constituent des systèmes plus larges d'ancrage à partir desquels les objets sont représentés ; elles forment des *champs constituants* pour les représentations. Dans la genèse des représentations à travers les interactions et la communication, les croyances fournissent un arrière-fond culturel des significations partagées » (Apostolidis *et al.*, 2002, pp. 9-10).

Ces trois dimensions de la RS, et plus particulièrement son interdépendance avec l'attitude et les croyances, nous confortent d'autant plus dans la proposition que la TRS peut construire, opérer et se stabiliser non seulement comme pont théorique entre approches sociocognitive et sociogénétique en psychologie sociale mais aussi comme pont conceptuel entre les SIC et la psychologie sociale. En effet, elle permet d'investiguer la dimension lexicale de l'attitude - c'est-à-dire la part qualificative et sémantique de l'évaluation attitudinale (Marchand, 2016). Et d'autre part, la TRS offre, selon nous, une armature aussi bien épistémologique que méthodologique pour aborder la question écologique.

6.3.3 Plusieurs écoles de la TRS, plusieurs enseignements

Depuis l'élaboration de la TRS en 1961 par Moscovici, les développements épistémologiques, théoriques, conceptuels et méthodologiques pour aborder les RS sont importants. Ce foisonnement s'explique par le fait que la TRS a été formulée dans des termes assez vastes, riches, et de manière ouverte et dont chaque aspect a pu devenir un programme de recherche en soi. Par exemple, les dimensions culturelles et idéologiques dans la construction des objets sociaux dans les sens communs ont été investies par l'école sociogénétique ou anthropologique, et ce dès les travaux de Jodelet (en tant que doctorante de Moscovici). Les dynamiques inter-groupes et logiques sociales des RS ont, elles, été la focale de recherche de l'école genevoise de Doise (dite sociodynamique). Et enfin, la question de la structure cognitive de la RS a été le champ de recherche favorisé par les travaux de Flament et Abric dans l'école structurale (dite Aixoise). Et ce qui est éloquent, comme le note de Rosa (2013) dans son analyse métathéorique de la littérature portant sur la TRS, « c'est la variété des construits et des paradigmes auxquels elles appartiennent, du classique au cognitiviste, socioculturel et interactionniste, à première vue en contraste les uns avec les autres » (de Rosa, 2013, p. 89). Cette dernière ajoute également deux autres approches moins recensées dans la littérature francophone. La première s'attache à approfondir la dimension communicationnelle et interactionnelle des RS avec l'approche narrative adoptée par Lazlo et Jovchelovitch, intégrée dans l'approche dialogique de Marková et associée également aux approches rhétorique et discursive des RS attribuées respectivement aux travaux de Billig et Potter. Et enfin, la seconde approche dite de modélisation (« *modelling approach* »), développée par de Rosa elle-même, investie les RS par l'intégration des différentes approches susmentionnées et des paradigmes apparentés défendant une pluralité-méthodologique.

Approche	École	Fondateurs	Auteurs	Focale	Épistémologie	RS, comme source et produit des :
Structurale	Aixoise	Abric et Flament	Lo Monaco ; Moliner ; Rateau	Structure et processus cognitifs	Cognition sociale	Processus sociocognitifs
Sociodynamique	Genevoise	Doise	Staerklé ; Clémence ; Palmonari	Sociologique et pouvoir	Socio-constructive	Positions et dynamiques sociales
Anthropologique / sociogénétique	Moscovicienne	Moscovici et Jodelet	Caillaud ; Haas ; Kalampalikis	Idéologie, culture, communicationnelle : thèmes	Socio-constructive	Interactions socio-communicationnelles et culturelles
Narrative/dialogique Rhétorique/discursive	Britannique	Lazlo	Marková ; Billig ; Potter	Discursive, interactionnelle, socioculturelle	Sociocritique	Discours et conversations
Modélisation multi-méthodologique	Italienne	De Rosa	Breakwell ; Canter	Design multi-méthodologique	Intégrative	Dimensions susmentionnées dans cette colonne

Tableau 10 - Les différentes écoles, focales et épistémologies de la TRS (de Rosa, 2013)

Notons que le tableau 10 est schématique, et volontairement simplifié pour en faciliter la lecture, étant donné qu'il existe des emprunts et un brassage de concepts entre les écoles. Mais si chaque approche reconnaît bien la nature profondément sociale des RS, le rôle et l'influence des groupes d'appartenances dans l'émergence de celles-ci, chaque posture favorise et se focalise sur une des facettes, fonctions et dimensions des RS. Aussi, le but ici, n'est pas de rentrer en détail dans les travaux de chaque école de la TRS⁸²⁹ et les débats qu'ils peuvent susciter⁸³⁰, mais plutôt de dépeindre le large spectre de recherches qu'offre cette théorie, et de souligner également par ce biais, nos références transversales à celles-ci. En-effet, ce tableau pourra servir d'illustration à notre démarche intégrative et recherche de complémentarité entre les différents enseignements que chaque approche apporte sur des aspects différents des RS. Ainsi, au-delà de nos affiliations moscoviciennes et ses disciples (Jodelet, Caillaud et Kalampalikis) qui soulignent la nature, la fonction et la finalité socio-communicationnelle des RS, si nous faisons référence aux travaux de Doise, c'est aussi pour adopter son regard à plusieurs niveaux d'analyse et acquiescer la dynamique sociale dont font état les RS (voir tableau 8, section 4.4). Et quand nous citons les travaux d'Abric, de Flament ou Rouquette, et leurs contemporains Lo Monaco, Moliner et Rateau, c'est pour expliciter de manière plus fine les processus sociocognitifs qui sont à l'œuvre dans l'émergence, la stabilisation, la structure et le changement des contenus représentationnels. Ainsi selon nous, le pouvoir unificateur de la

⁸²⁹ Pour une lecture plus approfondie des spécificités de chaque école de la TRS voir par exemple l'article de Rosa (2013), et l'ouvrage complet de Lo Monaco *et al.* (2016), cosignés par de nombreux auteurs représentant des écoles françaises : sociogénétique, structurale et sociodynamique.

⁸³⁰ Voir par exemple la critique de l'approche structurale de : Quenza, C.J.P. (2005) « On the Structural Approach to Social Representations ». *Theory & Psychology*, Vol. 15, n°1, pp. 77-100.

TRS réside en sa capacité à articuler des dimensions, des construits et des concepts intra- et interdisciplinaires. C'est dans ce sens que Doise la qualifie de « grande théorie⁸³¹ » ou que Kalampalikis et Haas (2008) avancent que la TRS est « plus qu'une théorie : une nouvelle carte de la pensée sociale » s'articulant à « l'interface du psychologique et du social » (Jodelet, 1984, p. 366), au sein même de la discipline (entre écoles), mais également entre disciplines (PS et SIC).

6.4 Les fonctions des représentations sociales

Comme l'écrit Jodelet (1989), « on reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales » (Jodelet, 1989, pp. 36-37). Si cette citation rend compte de ces nombreuses fonctions, impliquant autant de processus que de formes, il peut être utile de les classer avec Abric (1994) qui identifie cinq fonctions essentielles des RS, que nous résumons en suivant :

- 1) en tant que *fonction de savoir*, elles permettent d'interpréter les réalités en donnant un sens à l'environnement, et d'intégrer et d'intérioriser des nouvelles informations en les transformant (ancrage et objectivation) pour les rendre compréhensibles (pour « rendre l'étrange familier » disait Moscovici). Cette première fonction est encadrée par un cadre normatif déterminé par la deuxième fonction des RS, à savoir :
- 2) une *fonction de communication*⁸³² qui définit le cadre de référence commun qui permet aux individus d'échanger les savoirs et d'interagir selon les normes de communication sociale en vigueur et adaptées à la situation ;

⁸³¹ Ce qui pourra être appuyé par Rouquette et Rateau (1998), en suggérant que les représentations sociales « ne constituent pas un phénomène parmi d'autres, ni même un ordre de phénomènes plus significatifs que d'autres, mais une catégorie fondamentale de la sociabilité. Elles n'ouvrent pas un chapitre particulier dans le registre des manifestations, elles sont une clé qui donne accès à la compréhension de l'ensemble des manifestations. A ce titre, elles intéressent au premier chef la totalité des sciences sociales, par-delà la diversité de leurs méthodes et la fluctuation ou l'éclatement de leurs vocabulaires » (Rouquette et Rateau, 1998, p. 14).

⁸³² En psychologie sociale, notons que la fonction de communication est souvent assimilée et traitée de manière intégrée à la fonction de savoir. Or, il nous semble judicieux de les distinguer ici dans le cadre d'une thèse en SIC, comme le font par ailleurs Barthes et Alpe (2016) en sciences de l'éducation, traitant de la circulation des savoirs liés au développement durable. Enfin, attribuer une fonction particulière à celle de communication, c'est aussi s'affilier à la formulation initiale de la TRS de Moscovici (1961) et dans laquelle la communication est une des caractéristiques centrales, sinon premières, des RS, comme discuté plus bas. Ou comme l'écrit Jodelet (1989), la communication parce qu'elle est sociale, est un « objet propre à la psychologie sociale qui contribue ainsi de façon originale à l'approche des phénomènes cognitifs » (Jodelet, 1989, p. 47).

- 3) une *fonction identitaire*, qui permet de situer les individus et les groupes dans l'espace social, en accordant des spécificités et significations à ceux-ci, car « partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité » (Jodelet, 1989, p. 51) ;
- 4) une *fonction d'orientation* qui guide le comportement (« une préparation à l'action » dirait Moscovici) en définissant la finalité de la situation, le système d'anticipation et d'attentes, et une prescription comportementale « cohérente » avec la représentation de l'objet d'action ;
- 5) une *fonction justificatrice* qui permet aux individus d'expliquer et de justifier leurs comportements et leurs prises de position, et peuvent de ce fait renforcer les positions et distinctions sociales.

6.4.1 Le rôle central de la communication - nature et finalité des représentations sociales

Ce qui transparait de ces fonctions essentielles des RS, c'est d'abord le rôle fondamental et transversal de la communication, qui est l'un des principes de départ de la TRS lorsque Moscovici la formule, et qui permet de saisir la production, la circulation des savoirs au travers des échanges et des interactions⁸³³, au quotidien et dans le sens commun. Rappelons qu'à l'origine, ce sont bien les communications dans leurs différentes formes sociales (institutionnelles, médiatiques, écrites, interpersonnelles) qui servent de moteur à la fabrication et sont lieux d'élaboration des représentations sociales (Moscovici, 1961). En effet, l'importance primordiale de la communication dans les phénomènes représentatifs, selon Denise Jodelet (1989), tient au fait qu'elle est le « vecteur de transmission du langage lui-même porteur de représentations ». Et à « côté du pouvoir performatif des mots et discours », elle rend compte de la « force avec laquelle les représentations instaurent des versions de la réalité, communes et partagées » (Jodelet, 1989, p. 49). Ainsi la « communication sociale, sous ses aspects interindividuels, institutionnels et médiatiques apparaît-elle comme condition de possibilité et de détermination des représentations et de la pensée sociale » (*ibid.* p. 47). Autrement dit, les RS « sculptent la pensée sociale, actualisent des connaissances spécifiques, et en assurant la communication entre les individus, orientant leurs conduites » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 21). Cet apport réciproque, résumant-ils, des « communications aux représentations, et des représentations aux communications peut être rendu tout simplement en posant que la communication, dans ses différentes formes sociales (institutionnelle, intra- ou interindividuelle, médiatique) est un lieu d'élaboration des représentations » (*ibid.*). Et c'est

⁸³³ Un « système interactionnel » dans lequel A. Wagener (2019) envisage également « l'interaction comme communication » (Wagener, 2019), en partant des travaux de Ludwig Von Bertalanffy.

bien de par leur nature, fonctions et finalités communicationnelles, que les RS sont heuristiques à investir en SIC.

À cet égard, Moscovici (2013) nous donne des exemples concrets et triviaux⁸³⁴ du quotidien, en écrivant que les RS, les connaissances dans le sens commun, circulent et « s'échangent sans cesse à l'atelier, à l'école, lors des consultations médicales, à la table familiale, au café, fournissant un sujet de conversation et permettant de prendre des décisions sur des choses dont la vie dépend » (Moscovici, 2013, p. 127). Et comme nous l'avons observé (Partie 1), l'écologie étant un objet social quasi-quotidiennement médiatisé et traité dans les discours institutionnels, politiques, scientifiques et associatifs, il est très probable, qu'un nombre important de nos interactions communicationnelles l'abordent d'une manière ou d'une autre, dans nos conversations journalières, puisqu'à priori, elle est transversale à nos « réalités » et questionne nos habitudes et pratiques sociales quotidiennes. On pourra nuancer cette assertion en complétant que la question écologique est plus ou moins investie dans les interactions communicationnelles selon son degré d'importance, d'intérêt et de préoccupations pour le groupe d'appartenance sociale et professionnelle et/ou selon l'enjeu identitaire qu'elle pose à ceux-ci (voir section 6.4.3, plus bas).

La fonction de communication des RS peut être comprise comme une compétence et une grille de lecture car elles offrent aux individus la possibilité de décoder et déchiffrer des codes sociaux, des normes, des groupes, bref : des « réalités » sociales dans lesquelles ils évoluent. En effet, pour Barthes et Alpe (2016), les RS « assurent une fonction de communication entre individus en ce sens qu'elles permettent d'élaborer un code commun » au sein des groupes sociaux. Un « cadre normatif » qui sert à « nommer et classer de manière la plus univoque possible les parties de leur monde » (Moscovici, 1961, p. 11), c'est-à-dire leurs « connaissances et leurs interprétations du monde » (Barthes et Alpe, 2016, p. 58). Ainsi, une RS émerge et est structurée au cœur de l'interaction avec l'objet appréhendé, en même temps que l'interaction avec l'objet est déterminée par sa représentation par le sujet en interactions avec Autrui (Garnier, 2000).

⁸³⁴ Et « parce qu'elle est présente dans la vie quotidienne et façonne les rapports interindividuels et intergroupes, la communication semble un acte banal » comme l'indiquent Agnoletti et Salès-Wuillemin (2022) sur la quatrième de couverture de leur ouvrage *Nouvelles perspectives en psychologie sociale de la communication et du langage*, Presses Universitaire de Dijon.

Selon Jodelet (1989, p.47), l'incidence de la communication est examinée par Moscovici à trois niveaux : 1) au niveau de l'émergence des RS dont les conditions affectent les aspects cognitifs ; 2) au niveau des processus de formation des représentations, de l'objectivation et l'ancrage qui rendent compte de l'interdépendance entre l'activité cognitive et ses conditions sociales d'exercice, aux plans de l'agencement des contenus, des significations et de l'utilité qui leur sont conférés ; 3) au niveau des dimensions des représentations ayant trait à l'édification de la conduite : opinion, attitude, stéréotype sur lesquelles interviennent les systèmes de communication médiatiques. En somme, ces éléments nous permettent d'articuler la TRS et la TCP à partir de leur approche respective et complémentaire des attitudes ; et de saisir le rôle de la communication dans la formation et la structuration de ces dernières au travers des RS pour pouvoir rendre compte de leur ancrage social. Ces éléments nous permettent, dans le cadre de la thèse, de comprendre combien l'écophilie (positionnement attitudinal favorable à l'écologie) et l'écopraxie (CPE) peuvent être socialement conditionnées et situées au travers des interactions sociales au sein et entre des groupes d'appartenance.

En effet, la communication renvoie également aux phénomènes d'influences et d'appartenances sociales dans lesquels s'ancre épistémologiquement la TRS, c'est-à-dire dans les rapports sociaux, et au sein desquels l'objet de représentation devient un objet d'enjeu social. L'individu apparaît donc comme un acteur, un sujet social, qui remodèle et catégorise les informations auxquelles il est confronté, c'est-à-dire, celles qui lui sont socialement importantes, disponibles et accessibles dans ses groupes d'appartenances (Bonardi et Roussiau, 1999). En effet, les RS se « construisent dans les communications » dans le « cadre des relations entre membres de petits groupes sociaux » et parce qu'elles sont soumises aux influences sociales, elles changent de manières « contextualisées » (Bonardi et Roussiau, 1999, p.17). Un contexte que nous qualifions ici de discursif et qui pourra être investi au travers des « mondes lexicaux » (Reinert, 1993) qui le composent et dans lequel l'individu s'engage avec sa « logique locale » (voir section 6.6). Le caractère normatif et spécifique à un groupe peut alors définir et participer à la construction d'une réalité partagée au sein de ces groupes d'appartenance. Au sein de ces groupes, les RS ont donc une « signification spécifique » et relèvent d'une « organisation signifiante » (Abric, 1994), dans le sens où elles « nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet, 1989, p. 31). À cet égard, Lo Monaco et Lheureux (2007) illustrent la fonction et la finalité communicationnelles des RS, avec un exemple tiré de l'étude de Guimelli (1998) sur

les chasseurs et leurs représentations de la « protection de la nature ». Ils soulignent par ce biais la dimension tacite mais signifiante de la communication : « Par exemple, lorsque les chasseurs parlent entre eux de protection de la nature, ils savent qu'ils abordent la question de la gestion du territoire qui a pour but de rendre pérenne l'activité de chasse. La protection de la nature aurait une toute autre finalité dans une discussion d'écologistes, mais ce qui est important de souligner ici c'est le caractère implicite du registre dans lequel s'inscrit la communication. Le fait que le registre dans lequel se situe cette information soit sous-entendu est d'ailleurs possible par le partage d'une vision commune de ce à quoi peut servir le fait de protéger la nature [...] En effet, un écologiste pourra très vite repérer qu'une personne qui établit un lien d'interdépendance entre la protection de la nature et l'activité de chasse, n'est pas un membre de son groupe d'appartenance » (Lo Monaco et Lheureux, 2007, p.58). Outre les « réalités » et pratiques communes que les RS fournissent aux différents groupes sociaux, l'écologie s'inscrit bien dans des enjeux identitaires (traités plus bas, section 6.4.3), et les RS peuvent en exprimer la dynamique, notamment en tant que « générateurs de prises de position » (Doise, 1990).

Enfin, on rappellera à partir de la définition classique des RS de Denise Jodelet (1989), leur dimension et nature intrinsèquement communicationnelle, étant donné que les RS « circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux » (Jodelet, 1989, p. 48). Celle-ci, justifie notamment le fait de nous être intéressés dans la première partie aux discours et aux mots de l'écologie (chapitre 1), à la manière de penser et cadrer la « Transition Écologique » dans les dispositifs d'incitation à l'action (chapitre 2), à leur circulation dans la sphère associative de l'EEDD (chapitre 3), et à leur réception chez les écocitoyens en devenir, se « cristallisant dans des conduites » (Partie III). Et ce, afin de comprendre plus précisément les relations entre dire et faire l'écologie, tout en précisant les dimensions communicationnelles du comportement écologique. Cette proposition nous entraîne, en suivant, à traiter de la fonction d'orientation des conduites des RS, et de leur rapport dialectique avec l'action.

6.4.2 Fonction d'orientation : un rapport dialectique à l'action

En tant que fonction d'orientation, une autre observation importante dans le cadre de notre thèse, est le lien qui unit les RS à l'action, en tant « qu'actions représentationnelles » - comme un « guide pour l'action » (Moscovici, 1989). En effet, si les RS ne déterminent pas *stricto sensu* le comportement, elles servent en revanche de cadre à une « séquence d'actions⁸³⁵ » et contribue à la « formation des conduites » (Moscovici, 1961). Ainsi travailler sur les RS, reviendrait également, à examiner la manière dont elles engendrent les attitudes et cadrent les comportements à partir de savoirs et d'informations qui circulent à propos des objets. Moscovici suggère même que les RS sur les objets qui composent le réel jouent un rôle plus important sur les comportements que les faits ou « réalités⁸³⁶ objectives⁸³⁷ », ces dernières étant une « vérité » qui ne se distingue pas du représenté (Rouquette, 2000). Autrement dit, si une RS est une « préparation à l'action elle ne l'est pas seulement dans la mesure où elle guide le comportement, mais surtout dans la mesure où elle remodèle et reconstitue les éléments de l'environnement où le comportement doit avoir lieu⁸³⁸ » (Moscovici, 1961, p. 47). En effet, Rouquette (2000) poursuit cette réflexion en proposant que les RS « offrent des repères pour l'action », à comprendre dans deux sens distincts : i) les RS de l'acteur orientent ses choix et organisent ses pratiques, et ii) les RS, dont autrui ou l'objet d'action sont « eux-mêmes porteurs et [...] l'acteur doit [en] tenir compte dans la *planification raisonnée* de son action » (Rouquette, 2000, p. 18, nous soulignons⁸³⁹). Comme nous l'avons susmentionné, les RS permettent d'établir des règles normatives de conduites qui sont pour Rouquette (2000) des « contraintes », déterminées entre autres dans les groupes d'appartenance. Mais comme le précise Sammut (2016) ce « n'est pas seulement l'adhésion à un groupe social qui influence la pensée et le comportement individuel [...], le poids du *contexte* est primordial sur l'architecture sociocognitive et sur les latitudes d'acceptation, de rejet et de non-engagement » (Sammut, 2016, p. 483, nous soulignons). En effet, comme le constate Rouquette (2000), c'est le plus

⁸³⁵ Ce qui rappelle l'idée de ligne de conduites ou de pattern de comportements, comme définition de l'engagement comportemental que nous avons adoptée et traitée dans le chapitre 4.

⁸³⁶ Ou comme l'indiquent Bonardi et Roussiau (1999) « la réalité ne peut exister qu'à travers le regard que l'homme porte sur elle, c'est-à-dire à travers la (les) représentation(s) qu'il se fait du monde qui l'entoure » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 10). Cette approche socio-constructiviste de la « réalité » rejoint la proposition de Berger et Luckmann (1966), affinée et opérationnalisée par Moscovici avec le regard Ego-Alter-Objet dans la TRS (discutée dans la partie introductive).

⁸³⁷ Et comme l'indique Abric (2003) « il n'existe a priori pas de réalité objective. Toute réalité est représentée, c'est-à-dire appropriée par les individus et les groupes, reconstruite dans leur système de valeurs dépendant de leur histoire et du contexte social et idéologique qui les environnent. Et c'est cette réalité appropriée et structurée qui constitue pour eux la réalité même » (Abric, 2003, p. 375). Et les « façons de voir l'emportent sur la nature objective de ce qui est vu, mais dans le même temps chacun est persuadé que sa propre façon de voir coïncide avec la vérité » (Rouquette et Rateau, 1998, p. 14).

⁸³⁸ Et « c'est pourquoi une représentation parle autant qu'elle montre, communique autant qu'elle exprime. Au bout du compte elle produit et détermine des comportements, puisqu'elle définit à la fois la nature des stimuli qui nous entourent et nous provoquent, et la signification des réponses à donner » (Moscovici, 1961, p. 26).

⁸³⁹ Nous soulignons ici car la terminologie utilisée par Rouquette est identique à celle employée par Ajzen dans le cadre la TCP.

souvent un bouleversement du contexte ou des mutations de l'environnement qui provoqueront des changements de comportement, indépendamment des RS. Par exemple, qu'un « événement de quelque importance survienne et certaines pratiques afférentes changeront nécessairement pour peu que les enjeux correspondants impliquent suffisamment les individus ». Autrement dit, la « logique de sa propre transformation n'est pas interne, mais externe, à la représentation ; elle provient des événements et se médiatise par les pratiques ». Et de manière symétrique, « la logique de certaines actions, en tant qu'elle se trouve situationnellement déterminée, est indépendante des représentations qui cependant la nourrissent » (Rouquette, 2000, p. 22). Dans notre cas, et par exemple, les bouleversements climatiques en cours et la fréquence accrue des canicules et sécheresses en France⁸⁴⁰ pourraient être des événements impliquant des changements de pratiques (qu'on ait des RS préalables de l'écologie profonde ou superficielle). Ces nouvelles pratiques entraîneraient des transformations dans les RS. En effet, si bon nombre d'études ont tendance « à postuler des liens directs entre représentations et pratiques sociales, il semble que la situation soit beaucoup plus complexe. En fait, il ne paraît pas qu'il y ait un processus direct d'influence de l'une sur l'autre qui aboutisse à des transformations. Un élément intermédiaire pourrait intervenir, qui n'est autre que le contexte » (Garnier, 2000, p. 38). Un contexte que nous avons qualifié et précisé par « l'ambiance discursive » du métarécit de la « Transition Écologique » (Partie I).

Aussi, si de nouvelles significations peuvent légitimer de nouvelles pratiques, l'adoption de nouvelles pratiques peut également être un « catalyseur » de nouvelles RS (Sammot, 2016). Ou comme le précise simplement Rouquette (2000), le « problème est très simple et tient en deux phrases : d'une part les représentations sociales appellent et guident l'action, mais l'action confirmatoire ; d'autre part seule l'action qui les infirme est éventuellement celle qui les transforme » (Rouquette, 2000, p. 20). D'une part, précise-t-il les RS « conditionnent les pratiques en leur imposant des contraintes qui forment en quelque sorte le négatif des possibilités qu'elles leur ouvrent. C'est en ce sens, et en ce sens seulement, que la différence des représentations permet d'expliquer la différence des conduites ». Et d'autre part, les « pratiques déterminent les contenus et, en un sens, les modalités de la connaissance⁸⁴¹ » (*ibid.*, p. 21). En

⁸⁴⁰ Un autre exemple récent est la crise de la COVID-19 (2020), et les confinements successifs qui auront contribué, entre autres, à changer les pratiques de mobilité, et dont les chiffres de fréquentation vélo publiés par Vélo & Territoires confirment + 27 % en 2020 et +39 % d'usagers en 2022 par rapport à 2019 (Bulletins fréquentations vélo en France, [Plateforme nationale des Fréquentations](#), consultée 06/2022).

⁸⁴¹ Il donne un exemple illustrant ce dernier point : une « nouvelle façon de travailler la matière, par exemple, entraîne chez l'artisan ou chez l'artiste de nouvelles connaissances sur celle-ci et de nouvelles manières d'entrer en relation avec elle ; et les conséquences de ces innovations associées se manifestent aussi dans le commerce, dans les préférences esthétiques liées aux positions sociales et ainsi de suite » (Rouquette, 2000, p.21). Notons également que l'art peut être un véritable vecteur de changement de RS sur les objets qui constituent nos « réalités ». À cet égard, voir par exemple le travail artistique du designer Jesper Eriksson sur la valorisation du charbon (anthracite) en tant que « marbre

effet, plusieurs travaux montrent également que les pratiques jouent un « rôle majeur dans la structuration des représentations sociales » (Lo Monaco et Guimelli, 2008, p. 36). Par exemple, « l'absence de pratique entretenue à l'égard de l'objet aboutit à une absence de structuration de la représentation sociale étudiée. En revanche, les sujets déclarant une pratique rapportent une représentation clairement structurée » (*ibid.*). De même que, selon Rateau et Rouquette (1998), les sujets *impliqués* dans une pratique avec un objet social ont un contenu représentationnel de celui-ci plus structuré et riche, et à l'inverse une pratique plus faible ou moins impliquée entraîne une RS moins structurée mais plus évaluative. En effet, les travaux sur l'implication personnelle⁸⁴² de Rouquette (1980, 1997, 1998 cités par Ernst-Vintala, 2016), montrent que l'intensité d'une pratique adoptée joue un rôle dans la formation et la dynamique des RS (Guimelli, 2001 ; Gruev-Vintila, *et al.*, 2007) et notamment dans la structure et la qualité de ses contenus⁸⁴³. Ainsi, plus l'individu est impliqué dans un cours d'actions, plus les contenus représentationnels auront tendance à aller du concret à l'abstrait, du matériel à l'allusif, du factuel au sentimental (Rouquette, 1998). Ainsi, selon ce dernier il « existe une sorte de sensibilisation sélective à certains contenus selon l'implication propre aux sujets » (Rouquette, 1980, p.50) qui traduirait une « pertinence d'un objet pour une population, c'est à dire la proximité estimée par cette population à l'objet en question (i.e., l'identification personnelle) » (Ernst-Vintala, 2016, p. 563). L'implication est donc à comprendre ici comme un « référentiel subjectif, mais *socialement déterminé*, qui traduit le rapport à l'individu à un objet. Ce rapport est historiquement déterminé et se trouve médiatisé par les pratiques » (Flament et Rouquette, 2003, p. 126, nous soulignons). Ainsi, « grâce à la notion d'implication personnelle, l'indifférence et l'*engagement* peuvent être étudiés comme *conduite sociales*, c'est-à-dire inscrites dans les rapports sociaux » (Ernst-Vintala, 2016, p. 564, nous soulignons).

De la même manière, ces relations entre construits représentationnels et actions ont été théorisées dans les théories de l'identification de l'action (Vallacher et Wegner, 1985, 1987, 2012) et des niveaux de construits (Trope et Liberman, 2003, 2010). Par exemple, une

noir » et dont l'usage esthétique questionne la représentation symbolique et historicisée que nous avons du charbon, comme polluant et principal responsable du changement climatique. Voir en ligne : <https://jesper-eriksson.com/>, dernière consultation 23/05/22.

⁸⁴² Si l'engagement est classiquement défini comme le lien entre le sujet et l'acte comportemental, l'implication personnelle est définie comme étant le « rapport entre le sujet et un objet » (Rouquette, 1997). Selon ce dernier l'implication personnelle est tridimensionnelle, et dépend de : i) l'identification / la proximité à l'objet ; ii) l'importance / la pertinence de l'objet ; et iii) la capacité / la possibilité perçue d'action sur l'objet. Cette notion nous est importante car d'une part, non seulement l'implication exprime une intensité du niveau de pratique adoptée (Lo Monaco *et al.*, 2011) mais « commande l'engagement ou le retrait et définit aussi bien l'identité que l'altérité » (Rouquette, 1998, p. 509, cité par Ernst-Vintala, 2016). Et d'autre part, sa dimension identificatoire et de distance entre sujet et objet renvoient également aux composantes essentielles de l'identité (écologique), proposée et discutée dans le chapitre 5 et testée dans la partie III des résultats.

⁸⁴³ « Lorsqu'il y a implication [envers un objet social], la structure des représentations correspondantes comprend davantage de cognèmes (est "enrichie") et comprend davantage de relations entre ces cognèmes ("connectivité" élevée de la structure) » (Rouquette, 1980, p. 195, cité par Ernst-Vintala, 2016, p.564).

identification faible à l'objet d'action s'exprime par des éléments représentationnels concrets (faible niveau d'abstraction) et implique un traitement contextualisé de l'information et détaillé de l'action, se focalisant sur *comment* réaliser l'action (« *how people* »). Dans ce premier cas, le comportement est moins consistant et plus fortement dépendant du contexte de l'action. Et à l'inverse, une identification élevée de l'objet d'action, s'exprime par des éléments représentationnels plus abstraits (renvoyant à des objectifs et des buts de l'action d'ordre symbolique ou moral) et implique des informations décontextualisées à l'action répondant au *pourquoi* de l'action (« *why people* »). Dans ce dernier cas, cette identification plus forte permet de maintenir un cours d'actions, et le comportement est plus consistant à travers différents contextes et situations. Ces enseignements sont importants, car le niveau d'implication et d'identification à l'écologie est variable selon les groupes d'appartenances (et encore faudrait-il élucider l'identification à quelle écologie⁸⁴⁴), mais aussi en fonction des expériences (ou comportements passés) qu'ont les citoyens dans des actes dits écologiques. Ainsi, un néophyte qui a l'intention de faire du vélo/prendre le train pour le trajet domicile-travail, s'interrogera d'abord au *comment* mettre en place cette pratique, et il suffirait qu'une donnée de contexte change (pluie, grève, désapprobation groupale) pour ne pas réitérer la tentative. Au contraire, un individu expérimenté, par essais-erreurs, sait comment faire du vélo/prendre le train, et sera susceptible de maintenir cette pratique malgré des changements contextuels, tant qu'il arrive à se dire et à justifier *pourquoi* il le fait (santé, sauver la planète, économie, etc.). Par ailleurs, l'expérimentation d'Audrezet *et al.* (2011) montre le pouvoir représentationnel du langage, où une description abstraite d'un comportement conduit à l'impression que ce comportement est dû à une disposition stable et non transitoire, alors qu'une description concrète suggère que ce comportement est dû aux éléments situationnels⁸⁴⁵. Ces constats nous font penser également aux éléments plus abstraits et acontextuels du noyau et aux éléments périphériques plus descriptifs et situationnels dans l'approche structurale des représentations sociales.

En effet, dans l'école structurale de la TRS, les travaux portant sur le lien entre RS et engagement comportemental vont dans le même sens et affinent la compréhension de la structure des éléments représentationnels susceptibles d'engager ou non un cours d'action (Abric, 1994 ; Flament, 1994 ; Moliner *et al.*, 1995 ; Joule, *et al.*, 2007 ; Eyssartier, *et al.*, 2009 ;

⁸⁴⁴ C'est le « pourquoi » de cette thèse, à savoir comment les citoyens s'identifient à quelle(s) écologie(s), voir la partie III des résultats.

⁸⁴⁵ Voir également : Jia, L., et Smith, E. R. (2013) « Distance makes the metaphor grow stronger : A psychological distance model of metaphor use ». *Journal of Experimental Social Psychology*, 49(3), pp. 492-497. Et pour une approche linguistique des notions d'abstrait/concret, voir le *Linguistic Category Model* développé par Semin, G.R. et Fiedler, K. (1988) « The cognitive functions of linguistic categories in describing persons : Social cognition and language ». *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 54, pp. 558-568. Cette catégorisation a été appliquée au recyclage dans : Schill, M. et Shaw, D. (2016) « Recycling today, sustainability tomorrow : Effects of psychological distance on behavioural practice ». *European Management Journal*, Vol. 34, pp. 349-362 ; et dans la thèse en psychologie d'Audrey Pelt (2016).

Zbinden *et al.*, 2011 ; Girandola et Joule, 2012 ; Souchet et Girandola, 2013, cités par Souchet et Girandola, 2016 ; pour une revue de littérature, voir Bonetto *et al.*, 2018). Résumons à notre tour les leçons essentielles que Souchet et Girandola (2016, pp. 501-504) ont synthétisé. Premier enseignement : si les RS peuvent servir de socle à différents niveaux d'engagement, l'engagement dans de nouvelles actions (contre-représentationnelles) peut nourrir et modifier les RS. Deuxièmement, ce sont les éléments centraux de la RS (noyau) qui ont un rôle prescriptif fort et à l'aune desquels les pratiques sont légitimées indépendamment du contexte (cette idée renvoie à des niveaux d'abstraction élevés et fonctionnels du « pourquoi »). Et par contraste, les éléments périphériques au noyau ont plutôt un rôle de prescription « conditionnelle » et spécifique au contexte normatif dans lequel le comportement se déploie (et renvoie à des faibles niveaux d'abstraction évaluative du « comment »). De cette proposition, découle un troisième enseignement, dans le cadre d'expérimentations de la communication engageante : l'activation des cognitions centrales (du noyau) d'une RS dans l'acte préparatoire entraîne des changements d'attitudes et d'intentions comportementales plus importants (*vs* périphériques). Ainsi pour Souchet et Girandola (2016) la connaissance de la RS « partagée par un groupe de personnes sur un objet donné, permet d'optimiser l'efficacité des procédures d'engagement par la sélection des actes préparatoires et/ou engageants rendant saillants des éléments centraux de cette représentation » (Souchet Girandola, 2016, p. 504). Les auteurs concluent que « l'ensemble de ces résultats milite [...] en faveur d'un rapprochement entre engagement et représentations sociales⁸⁴⁶ » ; et que l'étude des RS « permet la prise en compte d'un contexte socio-cognitif élargi susceptible d'optimiser les changements cognitifs et comportementaux » (*ibid.*).

Les relations entre représentations sociales et pratiques sont donc dialectiques : les représentations orientent les pratiques et les pratiques peuvent aussi être à l'origine de la modification des représentations (Flament, 1987). Selon le contexte comportemental, elles ont tantôt une fonction d'orientation de l'action, tantôt une fonction justificatrice de celle-ci. Les RS sont décrites à la fois comme le processus et le résultat d'une construction sociale permise et médiatisée par les pratiques (qu'elles soient communicationnelles ou comportementales). En somme, les relations entre RS et actions nous indiquent que nous sommes déjà engagés par nos RS (le « déjà-là » construit socialement) dans les conduites dont elles orientent et cadrent socio-

⁸⁴⁶ Pour une revue de littérature des travaux portant sur l'engagement et les RS, voir également Bonetto, E., Girandola, F. et Lo Monaco, G. (2018) « Social Representations and Commitment. A Literature Review and Agenda for Future Research ». *European Psychologist*, Vol. 23, Issue 3, pp. 233-249.

normativement le périmètre du faisable. Et nos comportements viennent le plus souvent les confirmer, les enrichir et dans d'autres cas les modifier, lorsque des situations nous engagent dans de nouvelles conduites. Finalement, les RS aident à résoudre le vieux débat, non seulement celui entre l'action individuelle/l'action sociale, mais aussi celui qui concerne la direction de causalité entre pensée/action. D'une part, la TRS s'ancre dans une épistémologie où l'individu et le social (la société) sont compris comme étant constitutifs, comme se structurant et se restructurant mutuellement⁸⁴⁷ (Friedberg, 1997). Et d'autre part, les RS et les actions forment ensemble un « système », comme l'indique Autes (1985). Et il « serait vain de savoir si ce sont des pratiques qui produisent des représentations ou l'inverse. C'est un système. La représentation conduit la stratégie, parfois elle précède et informe : elle formalise l'action ; d'autres fois, elle justifie et rationalise : elle légitime l'action » (Autes, 1985, cité par Martin et Royer-Rastoll, 1990, p. 24). Ainsi la relation entre RS et action est bidirectionnelle et récursive. Comme indiqué en introduction de cette thèse, nous appréhendons donc cette relation comme un corpus « praxéo-discursif⁸⁴⁸ » (Codol, 1969 ; Flament, 1989 ; Lahlou, 2008 ; Bouchard, 2010), c'est-à-dire comme une relation symétrique entre RS et pratiques, dans laquelle elles « s'engendrent mutuellement » (Abric, 1994). Si dire et faire l'écologie s'alimentent respectivement au niveau individuel, cette réciprocité suppose qu'il y ait une forme de cohérence⁸⁴⁹ ou de *résonance* socialement située entre l'expression verbale et comportementale des engagements écologiques. Selon nous, c'est une des raisons pour lesquelles il est important d'analyser ces types de savoirs, ces cadres normatifs, ces significations données au réel afin de repérer les formes comportementales que les RS peuvent cadrer et à travers desquelles elles peuvent en même temps s'enrichir. Comme le résume Sabine Caillaud (2010), on « peut considérer que les pratiques font partie des RS tout comme c'est le cas du discours des individus. Donc, pour étudier les RS, on peut tout autant s'intéresser aux pratiques des individus, qu'à leur discours⁸⁵⁰ » (Caillaud, 2010). C'est ce que nous faisons dans nos analyses dans la partie III des résultats, testant ces relations entre RS et niveaux d'engagement comportemental dans les écogestes.

⁸⁴⁷ Une approche inspirée de la sociologie interactionniste et relationnelle des organisations de Friedberg (1997) : « La rationalité des acteurs, ainsi que leurs comportements [...] renvoient à un contexte relationnel [...] qui lui-même n'existe et ne se constitue que dans et par ces comportements, et dans et par ces identités. Système et acteurs sont co-constitutifs, ils se structurent et se restructurent mutuellement » (Friedberg, E. (1997) *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris, Seuil, pp. 232-233).

⁸⁴⁸ Que Flament (1989) définit comme l'enregistrement des pratiques et discours des membres d'une population relativement à un objet x. Et affirme que « ce corpus, pris dans sa totalité, est cohérent » (Flament, 1989, p.205).

⁸⁴⁹ Car comme l'indique Navarro (2022) « il doit exister un certain accord entre les contenus des représentations et des pratiques sociales afin de garder l'équilibre de la représentation sociale et plus largement du système cognitif » (Navarro, 2022, p. 6).

⁸⁵⁰ Caillaud (2010), en [ligne](#), dernière consultation, 23/05/22.

Enfin, et comme nous l'avons suggéré (chapitre 5), ces différents *patterns* de comportements peuvent également être rattachés à une dimension identitaire (écologique). En effet, non seulement une identité implique des comportements consistants avec ce qui est attendu pour ce rôle ou catégorie sociale, mais une identité écologique forte implique aussi une consistance cognitive et comportementale à travers divers CPE et au travers des contextes spatio-temporels. Ce point est important puisque les RS entretiennent également des relations multiples avec l'identité en tant que fonction identitaire. Ainsi, si dans la TCP, l'identité a été proposée comme variable intra-individuelle (en tant que processus cognitif) pour expliquer le comportement, la TRS vient souligner son ancrage éminemment social et situé dans les groupes d'appartenances à partir desquels elle se construit. En suivant, nous abordons et précisons ces relations multiples entre identité et RS. Ce qui nous permet à la fois de souligner l'identité comme point d'articulation supplémentaire entre TCP et TRS (en tant qu'approches complémentaires), et son importance dans la compréhension sociale de l'engagement écologique en le situant dans des appartenances groupales.

6.4.3 Fonction identitaire des RS : une relation réflexive

Les relations entre RS et identité sont multiples pour Cohen-Scali et Moliner (2008). En effet, dès la formulation de la TRS (1961), Moscovici considère les RS à la fois « comme des marqueurs et des modulateurs de l'identité sociale » (Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 1). Et comme le notent Amer et Howarth (2016), les théories des RS et de l'identité sociale se chevauchent, et l'une peut nourrir l'intercompréhension de l'autre. Dans une première proposition les RS joueraient ce rôle de « ressources » ou « toile de fond » (Rateau et Moliner, 2009) dans lequel l'individu viendrait piocher pour composer son identité. Et dans une deuxième perspective, l'identité permettrait d'expliquer les effets de distorsion ou de « personnalisation » des RS, ces « logiques locales » dont Reinert (1993) parle à propos des « mondes lexicaux ».

D'une part, les RS comme « fonction identitaire » sont importantes à étudier car elles peuvent servir de ressources et de supports à la construction de Soi, de son identité personnelle (Markus, 1977) et dans la construction d'une identité sociale (Tajfel, 1970) (cités par Cohen-Scali et Moliner, 2008). Selon Amer et Howarth (2016), l'identité ne « peut se détacher du contexte social et des systèmes de connaissance sociale qui l'entourent ». Ces « réalités » sociales influencent et définissent les catégories « auxquelles nous nous identifions et les représentations

sociales que nous adoptons et négocions » (Amer et Howarth, 2016, p. 442). Doise (1973) et Abric (1994) suggèrent, eux, l'idée de « représentation intergroupe » : des RS relatives et partagées au sein de l'endogroupe qui permettraient de se « forger » l'identité (cités par Cohen-Scali-Scali, 2008). Dans cette perspective, « l'identité serait une conséquence de ces représentations » (Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 4), et ces dernières peuvent donc être comprises comme « instrument identitaire » ; avec l'idée selon laquelle « certaines représentations sociales permettraient aux individus d'affirmer, de signifier ou de revendiquer quelque chose qui les particularise ou qui singularise leur groupe d'appartenance » (*ibid.*, p. 5). Moliner (1993) parle ici « d'enjeux identitaires » des RS, par exemple : être ou ne pas être « écologiste⁸⁵¹ ». À cet égard, Doise (1999) propose de considérer l'identité personnelle comme une RS, c'est-à-dire comme un « principe générateur de prise de positionnement [...] concernant le moi » (Doise, 1999, p. 211, cité par Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 6). Dans la même veine, Oyserman et Markus (1998) avancent que les RS sont des « blocs sur lesquels le soi se construit » (Oyserman et Markus, 1998, p. 118, cités par Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 6). Et puisque les RS sont sociales par nature, cela implique que « construire son identité n'est pas seulement une démarche individuelle mais également collective qui dépend dans une large mesure des références sociales et culturelles les plus significatives partagées dans une société » (*ibid.*) et plus particulièrement dans les endogroupes. Pour se définir, les « individus utilisent des termes et des références rendus disponibles par les représentations » (*ibid.*, p. 7). Ainsi, dans ce cadre, les RS « obligent la construction identitaire à s'élaborer en référence à l'ensemble des normes implicites ou explicites en vigueur dans le monde social dans lequel évolue l'individu » (*ibid.*). L'on comprend alors que « l'identité est avant tout un produit social » (*ibid.*). Les RS contribuent à la construction identitaire personnelle et sociale des groupes en leur « permettant de définir un positionnement social symbolique et de s'appuyer sur des objets sociaux [l'écologie, par exemple] pour affirmer leur spécificité et se valoriser » (Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 6) et se définir. En effet, comme l'écrit Jodelet (1989), « partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité », et ce « partage sert à l'affirmation symbolique d'une unité et d'une appartenance » (Jodelet, 1989, p. 51). Et en paraphrasant Durkheim (1895), cité par Moscovici et Vignaux (1994), ce que les

⁸⁵¹ Ou comprendre ici le « désaccord [entre être « écologiste » ou ne pas être] comme expression identitaire » (Wagener, 2019) et le reflet de différentes représentations du monde. À titre d'exemple, l'analyse de Elgaaied-Gambier et Mandler (2021) sur les mêmes internet (contenus imagés numériques) liés aux enjeux écologiques, met en évidence que l'écologie devient une composante importante dans la définition de Soi et de son identité sociale, pour catégoriser les individus par le biais de représentations stéréotypées en termes d'opposition polarisée entre son groupe d'appartenance écologiquement « conscientisé » (*in-groups*) et les autres groupes sceptiques « non-conscientisés » (*out-groups*). Les auteurs concluent que l'écologie devient un élément important pour catégoriser les individus et définir l'identité sociale selon les groupes d'appartenance.

représentations *sociales* traduisent, c'est la « façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent ».

Dans une logique inverse cette fois, celle où l'identité influence les RS, l'identité s'avère « essentielle à notre compréhension des représentations sociales, car sans cette dernière il serait difficile d'expliquer les différences qui caractérisent les représentations véhiculées par les individus et les raisons pour lesquelles certaines sont modifiées, manipulées ou choisies parmi d'autres » (Amer et Howarth, 2016, p. 441). Dans cette perspective, l'identité permettrait de saisir la « personnalisation » des RS lorsqu'elles sont incorporées dans l'univers intime du Soi. Elle permettrait d'éclairer la réappropriation personnelle de certains attributs, au détriment d'autres, de l'objet représentationnel, ici l'écologie. L'expression verbalisée des contenus de cette RS « personnalisée » pourrait renvoyer à l'idée d'une « logique locale » des « mondes lexicaux » (Reinert, 1993). Ainsi, dans ce cadre, « non seulement la théorie du processus identitaire insiste sur l'importance des représentations sociales dans la construction et la formation de l'identité, mais elle souligne également le rôle majeur de l'identité dans le cadre de la transformation des représentations sociales » (*ibid.*). En effet, selon Tajfel et Turner (1979), l'identité peut être comprise comme une « auto-catégorisation » du Soi, qui se construit dans et au travers des appartenances sociales aux groupes, et l'implication dans ces derniers participe ainsi à la reproduction des RS de l'endogroupe (cités par Cohen-Scali et Moliner, 2008). Et c'est au cours des processus « d'élaboration et de transformation de la réalité sociale que la dynamique identitaire des groupes intervient en agissant sur l'ancrage et l'objectivation » (Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 8) des objets sociaux composant celle-ci. Selon ces derniers, l'appartenance groupale influencerait la dynamique représentationnelle dans trois dimensions (*ibid.*) : i) en permettant une « exposition » aux RS du groupe ; ii) en conduisant à adopter des RS du groupe face à la pression pour la conformité ; et iii) en favorisant le développement de « significations communes » grâce aux « activités du groupe qui s'exprimeraient par l'adoption de comportements similaires ». En résumant, cette perspective conçoit l'identité comme impliquant des contenus spécifiques des RS (selon l'importance/pertinence/consonance à la construction de Soi), ceux-ci étant conditionnés par les appartenances aux groupes sociaux. Or, ces derniers sont exposés de manière hétérogène aux informations et au savoirs circulant à propos des objets sociaux, selon les degrés d'importance, de proximité et d'identification.

Ces deux perspectives partagent donc le fait que les RS et l'identité sont socialement situées, construites et conditionnées par les interactions sociales et communicationnelles au sein des

groupes d'appartenance. Si la première perspective permet davantage de souligner l'influence des RS sur l'identité, la deuxième propose de comprendre comment l'identité personnalise les contenus spécifiques des RS. En somme, Amer et Howarth (2016) concluent que la TRS propose un « angle d'approche permettant de saisir la dimension pratique de l'identité à l'intérieur des contextes dans lesquels les représentations et les identités se construisent, se questionnent et se renégocient » (Amer et Howarth, 2016, p. 452). De ces observations, émerge l'idée d'un « lien réflexif » selon laquelle « identité et représentations se conjuguent en continu pour faciliter l'évaluation de différents aspects de l'environnement » (Cohen-Scali et Moliner, 2008, p. 5). Ainsi ils suggèrent, que RS et identité « ne peuvent donc pas être pensées isolément », et qu'au contraire, elles permettraient ensemble de mieux comprendre le processus situé de réappropriation individualisée des RS dans les appartenances groupales, c'est-à-dire la transformation de certains « objets sociaux en objets identitaires » (*ibid.*, pp. 10-11), voire en « enjeux identitaires ».

À cet égard, on peut effectivement admettre que l'écologie pose une question existentielle sur les conditions d'habitabilité même de la Terre, en interrogeant nos modes « d'êtres-dans-par-et-avec-le-monde » dans les dimensions sociétales jusqu'aux dispositions les plus intimes. Ainsi la question écologique peut également être à même d'interroger l'identité personnelle et sociale puisqu'elle sollicite frontalement le *modus operandi* du *statu quo*, les « réalités » sociales actuelles, avec et sur lesquelles l'identité s'est construite et a établi sa nécessaire référence pour subsister dans les groupes d'appartenances. On peut donc supposer que pour maintenir la permanence et l'équilibre de Soi, l'écologie en tant que représentation, soit simplifiée et aménagée afin qu'elle ne devienne pas une menace excessive pour son identité, son image de soi (« *self-image* »). On pourra alors faire l'hypothèse que cette mise en adéquation entre représentation et identité écologique peut varier selon l'identité « écologique » du sujet et ses affiliations groupales. Ainsi, à une « identité écologique » forte pourrait correspondre des RS de l'écologie riches et engageantes d'ordre symboliques, morales et axiologiques renvoyant à des questions de responsabilités et changements sociétaux. Et à l'inverse une faible « identité écologique » impliquerait des RS socialement consensuelles et normativement acceptables du types « protéger la nature » ou encore « trier ses déchets » (qui ne remettent fondamentalement pas en question son identité et celle du groupe). Dans la partie III (section 8.7.2.1), nous explorons ces relations entre « identité écologique » et RS de l'objet social « écologie ». Ce, afin de saisir les attributs informationnels de l'écologie qui ont été retenus en fonction du degré de l'« identité écologique » des citoyens et selon les

caractéristiques sociodémographiques. *In fine*, nous mettons donc en résonance RS, identité et engagement comportemental en explicitant leurs relations.

Ensemble, ces trois fonctions (communicationnelle, praxéologique et identitaire) et leurs interrelations avec les RS, et leur imbrication, permettent de saisir les RS comme une véritable interface entre le Sujet et Autrui en rapport à un Objet social, à partir duquel ils interagissent, agissent et se positionnent. Ce regard ternaire Ego-Alter-Objet de la TRS permet d'expliquer selon les contextes discursifs, les proximités et les enjeux identitaires et les pratiques en rapport à l'objet social. Ainsi que les connaissances particulières, spécifiques et socialement situées à son égard. En somme, la TRS acquiesce une forme « d'homologie structurale⁸⁵² » (Bourdieu, 1979, cité par Ben Alaya, 2011) qui « conçoit une correspondance entre l'action du sujet connaissant (qui dans ce cadre est collectif), et son ancrage dans la réalité sociale. Cela signifie qu'une homologie⁸⁵³ peut exister entre les processus cognitifs à l'œuvre dans les représentations sociales et la structure sociale » (Ben Alaya, 2011, pp. 6-7). Ceci nous invite, dans la section suivante, à expliciter les processus sous-jacents à l'intériorisation des savoirs et leur naturalisation en représentation comme « guide de lecture » du monde.

6.4.4 Fonction de savoir : familiariser l'étrangeté du monde

En tant que fonction de savoir, les RS permettent d'interpréter les réalités en donnant un sens à l'environnement, et d'intégrer et d'intérioriser des nouvelles informations en les transformant par des processus d'objectivation et d'ancrage pour les rendre compréhensibles : « rendre l'étrange familier » selon la formule astucieuse de Moscovici. Et ces processus, comme nous venons de le voir, peuvent être influencés, entre autres, par les communications, les comportements, les identités et les appartenances groupales. En effet, comme le propose Jodelet (1989), une RS est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une

⁸⁵² Ce principe « d'homologie structurale » est esquissé dans la théorie des champs sociaux de Bourdieu (1977, cité par Tafani *et al.*, 2002). Selon « Bourdieu, l'espace social constitue un système organisé de positions spécifiques se définissant les unes par rapport aux autres, dans et par leurs oppositions mêmes [...] Cet espace de positions sociales définit un capital symbolique qui se traduit dans un espace de prises de position suivant un principe d'homologie structurale consistant en une équivalence formelle et fonctionnelle entre les conditions objectives d'existence résultant de la division du travail, les asymétries positionnelles qui en découlent et s'instaurent au sein des différents champs sociaux et les positions exprimées par les individus » (Tafani *et al.*, 2002, p. 61). De ce cadre, les « variations observées dans les systèmes représentationnels sont vues comme le produit d'un ensemble d'asymétries positionnelles reflétant les relations de pouvoir qui structurent notre société, les enjeux qu'elles actualisent et les luttes qu'elles occasionnent ». En d'autres termes, la « dynamique représentationnelle est régulée par un principe d'homologie structurale selon lequel les individus élaborent des systèmes de croyances conformes à la position de dominants ou de dominés qu'ils occupent dans le champ des rapports de production » (*ibid.*, pp. 61-62).

⁸⁵³ Et selon Ben Alaya (2011), c'est la « théorie des principes organisateurs (Doise, 1990) qui représente le mieux cette vision ». En effet, l'École genevoise de la TRS (Doise) souligne plus particulièrement l'importance des rapports sociaux et de pouvoir dans les RS comme principes générateurs de prises de position. C'est-à-dire les « rapports symboliques qui interviennent dans ces rapports sociaux, sont eux-mêmes déterminés par ces principes organisateurs. Ces derniers sont ainsi assimilables à une structure sociale intériorisée » (Ben Alaya, 2011, p. 7).

visée pratique, et concourant à la constitution d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, p. 36). Ceci explique également que différents groupes sociaux « disposent de niveaux et de précisions d'information disparates » (Barthes et Alpe, 2016), et plus particulièrement en ce qui concerne l'objet socialement et discursivement diffus qu'est l'écologie. Ce, d'autant plus que l'écologie peut venir bousculer le cours « normal » des choses du quotidien, en interrogeant l'horizon familier de la vie sociale et ce que l'on a coutume de dire et faire à son propos. L'écologie peut dès lors être considérée comme un objet social « insolite » et les événements qui le caractérisent peuvent être « extraordinaires » dans le sens littéral du terme, donc en dehors de l'ordinaire et de nos conditions habituelles d'existence. Ainsi pour Moscovici (1976), le « travail des représentations est de pallier les étrangetés, de les réintroduire dans l'espace collectif, en amenant à se rencontrer des visions, des expressions disparates et séparées » du réel (Moscovici, 1976 in Kalampalikis, 2019, pp. 4-5). Mais, lorsque « l'insolite se change en coutumier, l'extraordinaire en fréquent » (*ibid.*), l'objet social est changé et transformé en résonance avec nos propres préoccupations et engagements sociaux pour le rendre reconnaissable, compréhensible et cohérent, et pour répondre à notre besoin cognitif de clôture et « maîtrise » de nos environnements. Or, comme nous l'avons argumenté, l'écologie chamboule littéralement l'idée même de « maîtrise » de l'environnement, de par l'immensité, l'imprévisibilité et l'irréversibilité des crises et ravages qui l'accompagnent. De plus, son caractère diffus (« nébuleux ») favoriserait des distorsions inévitables au travers des processus d'objectivation et d'ancrage dans l'émergence de la RS de l'écologie.

Pour Moscovici (1961), l'objectivation et l'ancrage correspondent respectivement à « deux orientations : l'une qui tend à refléter le plus complètement l'objet, l'autre qui tend à saisir le réel de façon à former une unité avec l'ensemble des expériences antérieures, et la situation du sujet » (Moscovici, 1961, p. 304). Pour ce dernier, l'objectivation est le passage d'éléments abstraits d'un objet social à des images concrètes qui implique dès lors un tri, un filtrage et une sélection d'informations socialement disponibles pour reconstruire l'objet de représentation en résonance avec les connaissances préalables portant sur cet objet⁸⁵⁴. Cette « extraction des informations "parlantes" ou qui font écho en lui, s'accompagne forcément d'un réajustement, c'est-à-dire [que] certains éléments informatifs prendront un rôle plus important que d'autres »

⁸⁵⁴ Processus également étudié et qualifié de « biais de confirmation » en sciences comportementales et cognitives, et qui est généralement défini comme la « tendance à traiter l'information en recherchant ou en interprétant l'information qui est consistante à ses croyances existantes » (Encyclopedia Britannica, en [ligne](#), notre traduction) ou la « tendance générale des individus à trop croire en leur hypothèse privilégiée » (Klayman, 1995, p. 385, notre traduction). Klayman, J. (1995) « Varieties of Confirmation Bias ». *Psychology of Learning and Motivation*, Vol. 32, pp. 385-418. Cependant la lecture neuro-cognitiviste qui en est généralement proposée (« manque de capacité cognitive » ou « erreur de jugement ») ne permet pas de saisir les situations culturelles et insertions sociales dans lesquelles ce biais semble être favorisé.

(Bonardi et Roussiau, 1999, p. 23). Ainsi, certaines informations seront privilégiées aux détriments d'autres en fonction de leurs utilisations sociales possibles et selon les déterminants culturels et le cadre normatif du sujet. Ces attributs de l'objet représentationnel constituent le « noyau figuratif » matérialisé par des images et tient lieu, pour le sujet, de la « réalité » concrète de l'objet ayant dorénavant un statut « d'évidence », d'une réalité « allant de soi ». Bref, de ce qui relève du « bon sens » (par exemple⁸⁵⁵, selon la rationalité de chacun, « l'écologie » c'est : les « arbres », la « faune », le « développement durable », les « Verts », le « climat », « José Bové » ou « Ségolène Royal », la « santé », la « sobriété », le « social » ou encore une « lutte » et « l'avenir »). Cette phase de sélection informationnelle est accentuée par le processus d'ancrage qui consiste, quant à lui, à enraciner les informations retenues de l'objet représenté dans le système de pensée préexistant. Autrement dit, l'ancrage permet d'incorporer de « nouveaux éléments de savoir dans un réseau de catégories plus familières » (Doise, 1990, p. 128) et dans le système de valeurs du sujet. L'objet de représentation sera ainsi ancré et donc plus familier, « moyennant quelques adaptations indispensables » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 24) et ajustements pour faire sens, tout en lui attribuant des significations spécifiques. Par ailleurs, si ces processus d'interiorisation et de naturalisation de l'objet sont certes effectués par les individus, précisons que les types d'information filtrés et ancrés sont socialement marqués. C'est ce que nous avons entrevu (section 6.4.3 précédente) avec la notion bourdieusienne « d'homologie structurale » dans les RS comme principes générateurs de prises de position, et que Doise (1989) décrit par le « marquage social ». C'est-à-dire, la trace ou l'empreinte des régulations et insertions sociales sur l'organisation cognitive et les contenus des RS⁸⁵⁶. Doise (1989) précise que les « liens de causalité s'exercent dans les deux sens et peuvent donner lieu à une causalité en spirale : les régulations sociales suscitent des organisations cognitives qui permettent de nouvelles formes de participation aux régulations sociales résultant dans de nouvelles compétences cognitives individuelles qui pourront se développer encore lors de nouvelles interactions sociales » (Doise, 1989, p. 360).

Comme nous le rappellent Moscovici et Vignaux (1994), « se représenter, c'est à la fois se présenter des choses absentes [et étrangères] et se présenter les choses d'une certaine façon pour satisfaire aux conditions de cohérence argumentative, de rationalité et d'intégrité normative du groupe » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 27). Et nous considérons que l'écologie

⁸⁵⁵ Exemples tirés à titre illustratif de notre corpus de données textuelles constitué des contenus lexicaux de l'objet de RS « écologie » de différents citoyens, pris ici au hasard (voir Partie III, section 8.5, pour une présentation et une analyse approfondie).

⁸⁵⁶ Ou comme l'indique Billemont (2006), les « catégories de pensée avec lesquelles les agents se représentent le monde naturel, ne sont en fait que le produit de l'incorporation cognitive des structures du groupe social dans lequel ils sont insérés » (Billemont, 2006, p.68).

peut être un objet social particulier, sur lequel tout le monde a un « avis⁸⁵⁷ », peu importe son niveau d'expertise (de par la pression à l'inférence⁸⁵⁸), qu'il soit renseigné ou peu, l'écologie suscite des réactions (parfois épidermiques), des prises de position (parfois polarisées), des opinions (parfois tranchées), des stéréotypes et des valences attitudinales nourries par les représentations que l'on s'en fait, et donc par les informations préalables et sélectivement retenues. L'écologie « oblige⁸⁵⁹ », si l'on ose dire, à se positionner dans l'espace public, dans les interactions interpersonnelles, souvent en conformité avec son endogroupe, et/ou pour se démarquer, ou du moins objectiver et délimiter la frontière de l'exogroupe. De ce fait, les RS de l'écologie illustrent également les aspects conflictuels et dynamiques entre groupes.

L'ancrage fournit ainsi une valeur fonctionnelle à l'objet représenté, puisque les contenus de ce dernier vont permettre aux individus d'interpréter le monde, de savoir comment agir dessus et avec les autres. Il en découle ainsi une plus grande familiarité de l'objet, pour la « compréhension, l'action et la communication » (Delouée, 2010, p. 144) à son propos. Barthes et Alpes (2016) parlent de ces savoirs utiles des RS comme formant un « système de médiation, de communication entre l'individu et son environnement » (Barthes et Alpe, 2016, p. 62). Ainsi proposent-ils que si « l'ancrage donne sa signification au système d'interprétation des représentations sociales », par « extension, les éléments des représentations ne reflètent pas que les rapports sociaux mais contribuent également à les constituer » (*ibid.*). Notons enfin que si nous avons présenté les processus d'objectivation et d'ancrage de manière progressive et séparée, cela ne veut pas dire qu'elle se suivent de manière linéaire, mais doivent être compris comme étant plutôt « étroitement imbriqués » (Moliner et Lo Monaco, 2017).

Ensemble, ces deux processus d'objectivation et d'ancrage, *constituant* la RS en *constitué*, rendent compte de « l'utilité sociale » des RS, et permettent de saisir *in fine* les modalités d'insertion sociale affectant les contenus représentationnels de l'objet en question. L'ensemble de « toutes ces connaissances relatives aux objets sociaux pouvant former la base ce que l'on nomme la pensée sociale » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 25), et renvoie à ce que Moscovici décrivait par le « sens commun ». À cet égard, notons également, que par « pensée sociale » nous n'entendons pas « connaissance naïve », « immature », « irrationnelle » ou « biaisée » et

⁸⁵⁷ Ou comme l'écrit Pascal Marchand (2007) « Un vert ça va. 10 verts, bonjour les débats ».

⁸⁵⁸ C'est-à-dire une pression à l'inférence chez l'individu à combler les zones d'incertitudes et savoirs lacunaires en recourant notamment aux positions majoritaires de son groupe d'appartenance (Moscovici, 1961). Elle renvoie au besoin de clôture et maîtrise cognitive de l'environnement par l'individu, et qui selon nous, est exacerbé par les incertitudes, la polyphonie discursive et la polarisation (idéologique) que véhiculent et charrie l'écologie.

⁸⁵⁹ Et renvoie à ce que Doise (1990) indique à propos des RS comme « principes générateurs de prises de position qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux » (Doise, 1990, p. 127).

par conséquent « non fiable » et « suspecte » comme tend à le jauger le cognitivisme classique (et à l'aune de quel filtre d'objectivité, pourrait-on se demander). Au contraire comme le note Navarro (2022), « pour l'approche de la pensée sociale, c'est le contenu social des connaissances qui est important du fait que celles-ci véhiculent un savoir considéré comme la réalité elle-même par les personnes appartenant aux groupes sociaux qui les élaborent ». Donc « ce qui importe ce n'est pas tant la validité des inférences mais leur légitimité sociale » (Navarro, 2022, p. 3). Ainsi, ces processus d'élaboration des RS permettent de saisir combien les « réalités » sociales de l'écologie peuvent varier selon l'appréhension et l'identification des groupes sociaux et comment elles sont amenées à cadrer et à s'enrichir des pratiques en lien avec l'écologie, tels que les « écogestes » au quotidien. Ainsi en suivant, nous précisons les effets possibles de ce double processus (objectivation et ancrage) dans la formation des RS sur leurs contenus - qui servent de « filtres sociocognitifs » dans l'acquisition de nouvelles informations. Avant cela nous justifions l'objet de représentation choisi : « l'écologie ».

6.5 « Écologie » comme objet de représentation sociale

La TSR devient d'autant plus « indispensable pour penser la pluralité des registres d'appropriation de l'action et de la cognition en phase avec les contextes culturels de leur expression » (Kalampalikis, 2006, p. 226). Si « l'écologie » constitue bien un cadre culturel actuel de discours (Partie 1), il est néanmoins important d'argumenter ce choix à l'aune des critères d'éligibilité d'un objet de représentation identifiés par Moscovici (1961) et complétés par Pascal Moliner⁸⁶⁰ (1993). En considérant ces critères, l'écologie est un excellent candidat et répond selon nous aux trois caractéristiques d'une RS (Moscovici, 1961) : 1) la dispersion de l'information, et une transmission indirecte ou partielle des savoirs à son sujet ; ce qui entraîne 2) une pression à l'inférence chez l'individu à combler les zones d'incertitudes et savoirs lacunaires en recourant notamment aux positions majoritaires de son groupe d'appartenance ; et ce qui implique 3) la focalisation sur un aspect ou l'autre de l'objet selon les groupes sociaux. Moliner (1993) ajoute : 4) le caractère polymorphe de l'objet de RS ; 5) l'enjeu identitaire et de cohésion sociale qui lui est associé ; 6) l'enjeu social induit par l'objet (Delouée, 2010). En effet, selon Salès-Wuillemin (2006), l'objet retenu « doit avoir un caractère social, c'est-à-dire faire l'objet d'enjeux économiques, culturels, professionnels, politiques, etc. impliquant des groupes sociaux » (Salès-Wuillemin, 2006, p. 45). Nous avons déjà évoqué l'enjeu social de

⁸⁶⁰ Moliner, P. (1993) « Cinq questions à propos des représentations sociales ». *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Vol. 20, n°12, pp. 5-14

l'écologie, la multiplicité des discours, sa polyphonie, sa polysémie et donc les dissonances et polémicités qu'elle suscite (chapitre 1). Aussi, les débats contradictoires entre groupes à son sujet contribuent à la visibilité et la dispersion des informations sur l'objet social qu'est l'écologie (chapitre 2). Cette dispersion à outrance de l'information à propos de l'écologie permet de l'appréhender comme un objet social singulièrement complexe et diffus qui contraint inévitablement les citoyens à inférer une simplification provoquant des distorsions lors du processus d'objectivation et d'ancrage de l'écologie en représentation (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989). Par ailleurs, la TRS et l'analyse des RS ont été convoquées de manière prospective et à visée d'action éducative dans le cadre de recherches en EEDD, notamment par Lucie Sauvé (1999), Garnier (2000, 2015) et Angela Barthes et Yves Alpe (2013, 2016). Si celles-ci ont été amenées à travailler sur les représentations de « environnement », « nature » et « développement durable », nous pensons qu'il est temps de faire une étude approfondie des représentations de « écologie » pour les raisons susmentionnées et telle qu'entamée par Sabine Caillaud (2016) et avec Nikos Kalampalikis (2010, 2013).

6.5.1 Les effets d'intériorisation et de naturalisation sur les contenus des RS

Du fait des insertions sociales des individus dans des groupes d'appartenances (étudiants/professeurs de l'IUT de Ponsan ou à l'INSA de Toulouse, éducateurs à l'environnement au CPIE/FNE ou formateurs à la CCI de Tarbes, chargés missions DD à la Mairie de Bagnères de Bigorre ou à Toulouse Métropole, chasseurs de Bigorre ou membres de l'antenne de la LPO Midi-Pyrénées, etc.), et des cadres normatifs qui les régissent professionnellement et socialement, les contenus des RS de l'écologie ne seront à priori pas les mêmes. Jodelet (2015) en propose une lecture phénoménologique en convoquant l'idée « d'horizon⁸⁶¹ », c'est-à-dire qu'un « même objet ou évènement pris dans des *horizons* différents donne lieu à des échanges d'interprétation, des confrontations des positions par lesquelles les individus expriment une indente et une appartenance [...] spécifiques aux espaces sociaux ou publics dans lesquels évoluent les sujets » (Jodelet, 2015, p. 77, citée par Kalampalikis et Apostolidis, 2016). Ainsi, la « place, la position sociale qu'occupent les individus, ou les fonction qu'ils remplissent, déterminent les contenus représentationnels et leur organisation » (Jodelet, 1989, p. 50). Les processus d'objectivation et d'ancrage répondent aux besoins cognitifs et identitaires des individus influencés par les attentes normatives de leur

⁸⁶¹ Notion qui pourrait s'apparenter à la proposition de « point de vue » défendue par Sammut (2016).

groupe respectif, conduisant en principe à des contenus représentationnels variés dans les différents groupes mais plus ou moins similaires au sein de chaque groupe. Ce double processus d'objectivation et d'ancrage rend « compte de l'interdépendance entre activité cognitive et ses conditions sociales d'exercice, aux plans de l'agencement des contenus, des significations et de l'utilité qui leur sont conférés » (Jodelet, 1989, p. 47). D'où « l'importance de l'étude de ce processus pour ceux qui veulent relier le psychologique et le sociologique afin de libérer les recherches sur les attitudes de leur centration trop exclusive sur l'organisation psychologique individuelle » comme l'écrit Doise (1989, p. 224). Ainsi, « étudier l'ancrage des attitudes dans les rapports sociaux qui les génèrent revient à les étudier comme des représentations sociales » (*ibid.*).

Au niveau de l'émergence des représentations, Jodelet (1989) indique le « fait que la représentation soit une reconstruction de l'objet, expressive du sujet entraîne un décalage avec son référent ». Et comme nous l'avons vu, ce « décalage peut être dû également à l'intervention spécifiante des valeurs et codes collectifs, des implications personnelles et des engagements sociaux des individus » (Jodelet, 1989, p. 53). Selon elle, ce décalage produit trois types d'effet au niveau des contenus des RS : i) des *distorsions*, ii) des *supplémentations* ; et iii) des *défalcations*. Dans le cas de la *distorsion*, « tous les attributs de l'objet représenté sont présents mais accentués ou minorés de façon spécifique. Ainsi en va-t-il des transformations dans l'évaluation des qualités d'un objet, d'un acte, pour réduire une dissonance cognitive (Festinger, 1957) ». Dans le cas d'une distorsion forte, lorsque certains attributs sont fortement accentués, Barthes et Alpes (2016) parlent alors de « *focalisation* », pour mettre en lumière les contenus informationnels se focalisant davantage sur certains aspects de l'objet de représentation aux dépens d'autres. La *supplémentation*, quant à elle, « consiste à conférer à l'objet représenté des attributs, des connotations qui ne lui appartiennent pas en propre, procède d'un rajout de significations dû à l'investissement du sujet et à son imaginaire ». Intéressant pour notre cadre d'étude, Jodelet (1989) donne l'exemple d'une étude sur l'environnement effectuée par Lugassy (1970) et qui illustre ce surcroît « connotatif » à propos des représentations de la « nature » et de la « forêt ». La « première est chargée de significations opposées à celles de la ville, espace de contraintes sociales ; la seconde l'est d'images infantiles renvoyant au corps et à la sexualité » (Jodelet, 1989, p. 55). Enfin, la *défalcation* « correspond à la suppression d'attributs appartenant à l'objet. Elle résulte, dans la plupart des cas, de l'effet répressif des normes sociales » (*ibid.*). Pour ce dernier cas, elle donne pour exemple l'étude classique de Moscovici (1961) sur les RS de la psychanalyse, où la dimension centrale de la « libido » n'est pas présente, notamment chez

les Catholiques. En somme, ces éléments permettent de saisir les deux aspects principaux et interdépendants des RS, son « aspect *constituant* (processus) et son aspect *constitué* (produits ou contenus) », étant donné que la RS comme processus « donne sa forme et sa fonction au sens qu'elle véhicule » et en tant que produit/contenu, elle « témoigne des éléments qui la constituent » (Dany, 2016, p. 86). Par souci de clarté, nous résumons en suivant avec Barthes et Alpes (2016, pp. 77-78) ces quatre différents effets de ces processus (objectivation/ancrage) sur les contenus représentationnels :

- 1) **La distorsion** : tous les attributs de l'objet représenté sont présents mais accentués ou minorés de façon spécifique. La fonction de la distorsion est de réduire une dissonance cognitive dans l'évaluation des qualités de l'objet. Une distorsion fortement accentuée est similaire à une focalisation ;
- 2) **La focalisation** : l'information se focalise sur certains aspects de l'objet de représentation en fonction des intérêts et de l'implication des sujets ainsi que de la pression à l'inférence due à la nécessité d'agir ;
- 3) **La supplémentation** : consiste à conférer à l'objet de la représentation des informations qui ne lui appartiennent pas en propre. Elle procède d'un rajout de significations dû à l'investissement du sujet et à son imaginaire ;
- 4) **La défalcation** : correspond à la suppression d'éléments d'information appartenant à l'objet de la représentation, elle est sujette à la pression normative des pairs.

Notons enfin, que toutes ces formes d'intériorisation et de naturalisation, « d'adoption par adaptation » informationnelle, bien qu'elles soient effectuées par l'individu, sont des « processus involontaires » et sont par nature relatives aux besoins, désirs, intérêts des groupes auxquels appartient celui-ci (Batel et Adams, 2016). Les RS étant un mode de connaissance et ayant une fonction et finalité « sociocentrique » d'ordre communicationnel (Piaget, 1976, cité par Jodelet, 1989). Ainsi, ces différentes formes et « modes de simplifications opérés sont très signifiants » comme le notent Barthes et Alpes (2016, p. 77). Et donc « comprendre les déterminants qui expliquent que telle ou telle information a été ou n'a pas été retenue est un premier pas vers la description des logiques sociétales dans lesquelles l'objet de la représentation est inscrit » (*ibid.*). Cette posture implique « d'analyser les informations recueillies dans le cadre de la formalisation d'une représentation sociale » (*ibid.*). C'est ce que nous proposons de faire à propos de la RS de l'écologie afin d'explicitier les ressorts sociologiques et discursifs de l'engagement écologique. Et le fait de s'intéresser aux différentes conditions, fonctions et finalités des RS qui sont par nature sociales et communicationnelles « permet d'éclairer ce qui reste encore des zones obscures dans l'approche cognitive » (Jodelet,

1989, p. 58). Ainsi « penser la cognition comme quelque chose de social ouvre en fait des voies de recherches nouvelles » (*ibid.*).

Ce que nous pouvons retenir des différents processus et des fonctions des RS, ce sont les effets qu'ils vont avoir sur le contenu des celles-ci. Comme le résume Jodelet (1984) :

« Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués [...] Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques sur le plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres » (Jodelet, 1984, pp. 367-368).

En suivant, nous proposons d'investir la TRS comme outil d'analyse des contenus des RS afin de préciser ses contours et principes théoriques et méthodologiques de base, en donnant, dans un deuxième temps, quelques exemples de travaux dans le champ environnemental. Dans le chapitre 7 (Partie III), nous explicitons notre propre méthodologie que nous avons déployée pour recueillir ces contenus et les analyses effectuées à partir de nos données lexicales.

6.6 TRS comme outil pour l'analyse de/du contenu des mondes lexicaux

La TRS se caractérise par la diversité des approches théoriques, des niveaux analytiques, et par conséquent par une pluralité d'outils méthodologiques. Dans la vaste « bible » de Lo Monaco *et al.* (2016) compilant plus d'une cinquantaine d'années de recherches sur les RS (sur un peu plus de 650 pages), les auteurs énumèrent un nombre important d'outils, de méthodes et une large source de jeux de données sur laquelle ils peuvent s'appuyer⁸⁶². Ce pluralisme renvoie à ce que Moscovici signifiait déjà par son ouverture à un « polythéisme méthodologique ». Un polymorphisme méthodologique d'autant plus décuplé depuis, avec notamment le développement de méthodes propres aux différentes écoles épistémologiques, et avec des « migrations conceptuelles » et méthodologiques entre elles. En effet, nombreuses sont les

⁸⁶² Sans être exhaustif ici, on pourra citer par exemple les méthodes d'associations verbales, questionnaires, cartes associatives, entretiens semi-directifs, focus groupes et les sources : documentaire, presse, archives, discours à l'assemblée nationale, iconographies, images, signaux, dessins, photographies, programmes télévisés sémiotiques, comportements, communication non verbale, radio, espace, temps, esthétiques, littérature, musique, chanson, romans, autobiographies (Dany, 2016 ; Kalampalikis et Apostolidis, 2016).

recherches utilisant la TRS s'appuyant sur différentes méthodes de manière imbriquée et simultanée, dans un agencement d'approches et de regards pouvant être conceptualisé par la notion de « triangulation⁸⁶³ » (Caillaud et Flick, 2016). Celle-ci présente un « intérêt primordial pour l'étude de représentations sociales lorsqu'on s'intéresse à l'étude des contenus de représentation concernant la construction d'objet du monde social » (Kalampalikis et Apostolidis, 2016, p. 75). Il s'agit alors de croiser les regards analytiques et les instruments méthodologiques quantitatifs et qualitatifs afin de mettre à jour l'articulation entre « opérations cognitives » et « données sociales » présente dans les deux faces de processus/contenu des RS. La triangulation implique d'explicitier et de situer les conditions de production et d'élaboration des contenus représentationnels en combinant et en articulant les fenêtres d'entrée théorique, méthodologique et source de données - afin de saisir le « marquage social » des contenus. Ces points renvoient à la définition proposée par Bardin (1977) de l'analyse de contenu, et qui selon elle est un « ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux *conditions* de production/*réception* (variables inférées) de ces énoncés » (Bardin, 1977, p. 43, citée par Negura, 2006, nous soulignons).

Dans notre cas d'étude, ces conditions d'émergence des RS de l'écologie renvoient du point de vue communicationnel au contexte discursif actuel de la « Transition Écologique » comme changement sociétal (chapitre 1) et dans sa dimension normative de « l'écocitoyenneté » aux changements comportementaux (chapitre 2). L'un des objectifs qui est le nôtre est de comprendre la *réception* de ces injonctions discursives et comportementales, au niveau du citoyen, qui interprète ces messages à l'aune de son « univers mental » et ses filtres socio-cognitifs que sont ses contenus représentationnels. Ainsi pour Dany (2016), l'analyse *de*⁸⁶⁴ contenu comme « instrument » pour l'analyse *du* contenu des RS de l'écologie, « doit nous permettre d'accéder à ce cadre interprétatif » (Dany, 2016, p. 98), celle-ci étant une des analyses la plus fréquemment utilisée à cet effet.

⁸⁶³ Triangulation que nous avons abordée pour décrire notre méthodologie globale de la thèse (cf. introduction) et que nous déclinons ici pour l'analyse des contenus des RS. Cette démarche s'apparente également à la « méthode mixte » présentée dans la partie III, des résultats. Voir également : Caillaud, S. (2015) « Triangulation des méthodes d'analyse du discours en psychologie sociale. Deux exemples d'études sur les représentations sociales de l'écologie ». In C. Canut et P. von Münchow (Eds.) *Le langage en sciences humaines et sociales*, Éditions Lambert-Lucas, pp. 97-113.

⁸⁶⁴ À cet égard Negura (2006) fait une distinction intéressante entre l'analyse *de* contenu (comme pratique de recherche) et l'analyse *du* contenu d'une représentation sociale. Pour ce dernier si « l'analyse du contenu se réfère à la représentation sociale, l'analyse de contenu se réfère au discours ». Ainsi, l'analyse *du* contenu d'une RS est la méthode par laquelle on examine l'ensemble de ses éléments ». Par exemple, « dans l'étude d'une représentation sociale par la méthode des entretiens, l'analyse *de* contenu des entretiens peut nous aider à faire l'analyse *du* contenu de la représentation sociale » (Negura, 2006, en [ligne](#), nous soulignons, dernière consultation 23/05/22).

En effet, selon Negura (2006), l'apparition de la TRS est « liée historiquement à l'analyse de contenu », étant donné que dès le développement et la formulation de celle-ci cette « méthode a été un outil important pour Serge Moscovici, qui s'en est servi pour étudier la représentation sociale de la psychanalyse⁸⁶⁵ ». Cette relation n'est donc pas arbitraire : premièrement, pour Moscovici « l'objet de l'analyse de contenu est la *communication*, qui est le processus fondamental de la formation de la représentation sociale » (Negura, 2006, nous soulignons). Et deuxièmement, si les RS « fournissent le matériel pour alimenter la communication sociale, l'analyse de contenu par son objet est alors un outil qui doit prendre en considération les dynamiques des représentations sociales et tenir compte du rôle important qu'elles ont dans la production/réception des énoncés » (Negura, 2006, nous soulignons).

La TRS nous semble tout à fait pertinente pour « rechercher dans le dit tel qu'il est dit, des *traces* des opérations cognitives effectuées par le sujet communicant avec autrui » (Ghiglione, 1989, cité par Souillard, 2019, p. 26, nous soulignons). En effet, Max Reinert (1993) suggère que ces traces⁸⁶⁶ peuvent être identifiées dans le vocabulaire d'un énoncé particulier et considère que celui-ci traduit un certain « point de vue⁸⁶⁷ » du sujet-énonciateur⁸⁶⁸. Il appelle « mondes⁸⁶⁹ lexicaux », les traces les plus prégnantes de ces activités lexicales du sujet, renvoyant à des « lieux-communs⁸⁷⁰ » ou à des « espaces de référence ». Tout comme les représentations sociales qui fournissent une position, une perspective, des « ressources discursives » (Sammur, 2016), à partir desquelles un individu ou un groupe observe et interprète les objets de la vie sociale. Elles donnent des « points de référence » au travers desquels une personne communique avec autrui, en lui permettant de se situer et de situer son monde (Jodelet, 1989, citée par Reinert, 1993, p. 12). En effet, les représentations sociales relèvent pour Abric (1994) d'une « organisation signifiante » dans le sens où elles « nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon

⁸⁶⁵ Article de Lilian Negura (2006) publié en [ligne](#), dans la revue SociologieS, dernière consultation 23/05/22.

⁸⁶⁶ C'est-à-dire que dans « l'activité langagière, les mots pleins constituent, selon nos hypothèses, des traces possibles des contenus de nos activités. Ils ne sont pas les signifiants mais bien des traces possibles de ce contenu en acte » (Reinert, 2008, p. 983).

⁸⁶⁷ Et il est intéressant de faire remarquer que Sammur et Gaskell (2012) ont proposé un modèle emboîté des représentations sociales qui envisage également l'étude des « points de vue », qu'ils définissent avec Bauer et Gaskell (2010) comme étant une « perspective envers un événement social, un groupe ou un objet, exprimé en tant que déclaration, et qui peut être argumenté par un système de connaissances duquel dérive sa logique » (Bauer et Gaskell, 2010, p. 49, cité par Sammur, 2016). Ainsi pour ce dernier, des « positions sociales différentes impliquent des points de vue différents à l'égard de l'objet [et] contrairement aux attitudes, les points de vue sont modelés à la fois en termes de relations et en termes de relativité » (Sammur, 2016, p. 475).

⁸⁶⁸ Comme le fait remarquer Lima (2009), Reinert utilisera plus tard le concept de « postures de l'énonciation » (Reinert, 2003).

⁸⁶⁹ Le choix de mot « monde » n'est pas anodin (comme Reinert l'indique par ailleurs lui-même), et peut renvoyer aussi à ce qu'Edgar Morin (1991) indique par ce qui suit : « Tout dialogue avec le monde, avec le réel, avec autrui, avec nous-mêmes passe par la médiation de nos mots, énoncés, idées, théories, et même mythes, et nous ne pouvons songer à nous en débarrasser » (Morin, 1991, p.243, nous soulignons).

⁸⁷⁰ Ou encore des « sens communs » chez Moscovici.

de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet, 1989, p. 31). De la même manière, les « mondes lexicaux », étant socialement partagés et stabilisés, peuvent « s'imposer davantage à l'énonciateur qu'ils ne sont choisis par lui, même si celui-ci les reconstruit, leur donne une coloration propre », une « logique locale ». Un « monde lexical » est donc pour Reinert (1993) à la fois la trace d'un « lieu référentiel » et l'indice d'une forme de « cohérence liée à l'activité spécifique du sujet-énonciateur ». Selon lui, un « recouvrement avec la notion de *représentation sociale* apparaît donc ici assez clairement : dans les deux cas, ces notions évoquent un lieu situé entre les représentations individuelles et les préconstruits culturels » (Reinert, 1993, p. 12, souligné par l'auteur). En suivant cette proposition, Marchand (2008) et puis Ratinaud et Marchand (2015), montrent qu'au travers de ces « mondes lexicaux stabilisés » - comme « organisation normative des mots » - les locuteurs investissent lexicalement les objets sociaux de leur « point de vue » pour marquer leur « prise de position » en fonction de leurs appartenances groupales. Pris ensemble, ces éléments renvoient indéniablement aux différentes sources, fonctions et finalités des représentations sociales - et plus particulièrement à celles de la *communication* dans les interactions sociales.

Ainsi un des intérêts d'analyser le contenu représentationnel vient du fait que les RS impriment une certaine empreinte lexicale au contenu du discours, et *vice-versa* les discours pouvant alimenter à leur tour les contenus des RS. Ainsi « chaque énoncé peut alors devenir un indicateur des représentations sociales qui participent à sa constitution » (Negura, 2006). Pour ce dernier, il existe « trois niveaux d'interférence possible des représentations sociales avec le discours qui est l'objet de l'analyse de contenu : le niveau du contenu (cognitions ou éléments), le niveau de la structure (ensemble organisé) et le niveau des conditions de production (qui et dans quel contexte produit l'énoncé) » (Negura, 2006). Et comme le résume Dany (2016), la méthode intégrée d'analyse proposée et développée par Negura (2006), « propose de travailler à l'analyse des opinions (via l'analyse thématique), sur les attitudes (via l'analyse des propositions évaluatives) ; l'analyse des stéréotypes ; l'analyse des relations entre éléments (fréquence et co-occurrences) et l'analyse de l'ancrage sociologique » (Dany, 2016, p. 89). Si un tel programme de recherche est heuristique mais ambitieux, nous nous contentons dans notre thèse d'appliquer la première et la dernière proposition d'analyse, c'est-à-dire celle des contenus des RS de l'écologie (thématique, fréquence, co-occurrence), que nous précisons par l'analyse de leur structure et de leurs ancrages sociologiques. Et nous complétons celles-ci avec les variables socio-cognitives de la TCP, l'identité écologique, la valeur perçue et les pratiques

écologique elles-mêmes (voir partie III). Néanmoins, l'aboutissement attendu de ce travail d'analyse lexicale et sémantique des contenus représentationnel est d'avoir une lecture compréhensive des RS de l'écologie (signifiant) comme cadre d'interprétation socio-historiquement et culturellement ancrée, et d'atteindre au travers de ses contenus (signifiés), c'est-à-dire : « d'autres signifiés de nature psychologique, sociologique, politique et historique » (Bardin, 1998, p. 46, cité par Dany, 2016).

Autrement dit, l'hypothèse plus large que nous faisons est celle de considérer que les RS de l'écologie (signifiant) expriment *sub-tela* des rapports (signifiés) à la « nature », historicisés et socialement situés⁸⁷¹. Comme nous l'avons argumenté (section 6.1), la « nature » peut être considérée comme un des « thémata » (Moscovici et Vignaux, 1994) à partir duquel la société tient un discours sur elle-même pour se définir et dessiner les contours des changements sociétaux qu'impliquent les crises écologiques. Et d'où découle l'expression du couple dyadique « culture/nature » qui se structure dans une déclinaison de manières localisées et colorées de dire, de se représenter et faire l'écologie. Cette proposition rejoint notre postulat de départ à savoir : les RS de l'écologie véhiculées dans les discours institutionnels de la « Transition Écologique » et de l'éducation à l'environnement expriment et médiatisent, de manière ou plus ou moins explicite, des rapports à la « nature » (cf. introduction). Dès lors, les RS de l'écologie peuvent être considérées comme étant à la fois des marqueurs sociohistoriques de ces rapports (en portant des traces de cette historicité) mais participent aussi, de par leur sociodynamique contemporaine, à les requalifier de manière socialement située, en tant que marqueurs socio-langagiers. Ainsi, selon nous, l'écologie peut être considérée aujourd'hui comme un Objet de discours social⁸⁷² (Angenot, 1989 ; Carbou, 2015), localement thématisé et cristallisé dans des rapports socialisants avec la nature. Autrement dit, les manières de *dire* et *faire* l'écologie révèlent non seulement l'épaisseur socio-historique de ces rapports mais engendrent et maintiennent des façons privilégiées dont on se rapporte à la nature en société.

L'intérêt de faire appel au concept de thémata comme le souligne Lima (2009), est qu'il permet, dans une articulation avec la notion de « monde lexical » (Reinert, 1993), « d'établir une

⁸⁷¹ Pour rappel, « situé » signifie ici « l'influence des conditions sociales de réception sur le message » (Champagne, 1971) et les « formes d'appropriations socialement différenciées » (Bourdieu et Passeron, 1963 ; Katz et Liebes, 1990 ; Hall, 1994 ; Charpentier, 2006). Et dont « l'expérience déterminante pour un individu est l'agencement spécifique de ce qu'il voit, lit et écoute de manière récurrente ». Ces agencements « ne se construisent pas de façon aléatoire et sont liés aux autres pratiques sociales des individus ainsi qu'à leurs multiples positionnements dans la structure sociale » (Le Hay *et al.*, 2011, p. 52, auteurs cités par Gousset, 2021).

⁸⁷² C'est-à-dire un « Système » composé de « règles de production et d'organisation des énoncés, les typologies et topographies, les répertoires topiques et les présupposés cognitifs, la logique de division du travail discursif qui, pour une société donnée, semblent organiser et délimiter le dicible » (Angenot, 2006, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

correspondance entre le niveau représentationnel et le niveau lexical » (Lima, 2009, p. 83). D'une part, avance-t-elle, Moscovici et Reinert partagent une épistémologie socio-constructiviste du regard ternaire Ego-Alter-Objet, qui tient compte de la relation dynamique entre sujet, objet et représentation. Une « tiercéité » comprise comme une médiation constante et entrevue dans le modèle sémiotique de Pierce (1984) - auquel Moscovici et Reinert font références respectivement (Lima, 2009). Et d'autre part, malgré leur dynamisme, les concepts de thème et de monde lexical « possèdent une certaine stabilité qui est essentielle, car elle permet de les identifier, de les cerner et de les utiliser afin d'arriver à une compréhension des différentes postures qu'ils expriment » (*ibid.*, 91). En somme, pour l'auteure, l'étude des mondes lexicaux permet de « remonter aux thémata à l'origine de la production des représentations sociales » (*ibid.*, 99). Et selon nous, elle permet de préciser leurs colorations locales dans les contenus représentationnels, et dont la teinte (ou la nuance de vert) est fortement marquée par le travail de qualification et lexicalisation de l'écologie des groupes d'appartenance. Une articulation analytique que nous mettons à l'épreuve dans nos analyses lexicales des RS de l'écologie dans la partie III (chapitre 8), pour identifier non seulement à quels discours écologiques elles peuvent être rattachées mais également à quelles conceptions sous-jacentes de « nature » elles renvoient.

6.7 Applications de la TRS dans le champ environnemental

À la question : pourquoi s'intéresser aux représentations sociales dans le cadre des comportements « écocitoyens » ?, Fabien Girandola et Grégory Lo Monaco (2015) suggèrent que l'analyse des RS permet : i) d'identifier les freins et les leviers pour une population donnée, dans un contexte donné ; ii) de mettre au jour des variations dans la manière d'appréhender par exemple les économies d'énergie en fonction des caractéristiques des populations ; iii) de rendre compte des éventuels décalages entre la manière dont on anticipe le rapport aux économies chez les populations et leur manière de se situer face à cet objet ; et finalement iv) pour se donner les moyens d'accéder aux systèmes d'attentes et d'anticipation construits socialement dans des contextes spécifiques. En nous intéressant aux RS de l'écologie, nous espérons situer l'engagement dans les pratiques qui lui sont affiliées dans les conditions sociales d'émergence, et ainsi élargir la loupe sociocognitive au contexte discursif dans lequel les individus dans des groupes d'appartenances s'engagent selon leur identification située à différentes écologies.

6.7.1 Représentations sociales et pratiques écologiques

Pour plusieurs (Roquette, *et al.*, 2005 ; Caillaud, 2010, 2016 ; Kalampalikis, 2016 ; Navarro, 2016, 2022), la TRS est une des théories la plus adaptée et pertinente pour rendre compte de nos rapports sociaux au monde naturel, qui sont construits au travers des communications et interactions avec autrui en société. Navarro (2016) suggère même que la TRS « constitue l'une des plus grandes contributions de la psychologie sociale contemporaine à l'étude de la complexe relation individu(s)/environnement(s) » (Navarro, 2016, p. 264). En effet, selon ce dernier, les rapports que nous entretenons avec la « nature » s'établissent « en fonction de la représentation que les individus se forgent au travers leurs expériences, valeurs, attentes et préférences » (*ibid.*). Ainsi dans le champ environnemental, les RS permettent de préciser les informations, les croyances, les attitudes et les comportements en relation avec l'environnement. Et notamment parce que c'est aux RS que nous faisons le « plus facilement et plus spontanément appel pour nous repérer dans notre environnement physique et humain » (Navarro, 2022, p. 5).

Parmi les exemples qu'en donne Navarro (2022), Guimelli (1998) a montré que le groupe des « chasseurs » ayant des « pratiques écologiques » possède une représentation spécifique de la « protection de la nature ». Kalaora (1997), Weiss (2006) et Michel-Guillou (2009) ont exploré les spécificités des RS de l'eau et de l'environnement chez les agriculteurs en fonction de leurs pratiques agricoles et de leurs engagements environnementaux. Dans la même veine, Michel-Guillou et Moser (2006) montrent que s'il y a un consensus sur le respect des ressources naturelles dans les RS des agriculteurs indépendamment de leurs pratiques, il existe des différences dans les éléments périphériques selon qu'ils aient des pratiques traditionnelles ou proenvironnementales. Toujours chez les agriculteurs, l'étude de Bihannic et Michel-Guillou (2011) constate une diversité de RS du « développement durable » selon les pratiques agricoles employées. Ainsi, « chaque groupe d'agriculteurs (raisonnée, biologique ou traditionnelle) s'approprie l'objet de façon à le rendre conforme à ses propres modes de pensées » (Navarro, 2016, p. 269). Tous ces travaux convergent donc vers le fait que les RS sont plus structurées et contiennent davantage de références aux pratiques et aux comportements lorsque ces derniers sont d'autant plus adoptés.

Selon les études de Castro et Lima (2001) et Corral-Verdugo *et al.* (2003) présentées par Navarro (2016, 2022), il semble globalement que deux conceptions de l'environnement ressortent : une vision utilitariste anthropocentrée et une vision écologiste écocentrée (ou

biocentrique). Par exemple, l'étude de Michel-Guillou (2011) sur les RS de l'eau montre que des RS « utilitaristes » s'accompagnent de valeurs égocentriques et une perception instrumentale de l'eau, alors qu'une RS « écologiste » implique une perception globale du cycle de l'eau et d'un engagement plus profond. Cette binarité axiologique anthropo- et écocentrique constitue une « sorte de base idéologique commune à un ensemble de représentation sociales » de la nature (Navarro, 2016, p. 265), et ce de manière culturellement située. L'étude de Marquis (2001), par exemple, nous montre également que les RS de l'environnement des Québécois renvoient à une « nature-problème » alors que celles des Sénégalais à une « nature-communauté ». Ainsi, les « différences culturelles et de milieux de vie expliquent les variations de représentations sociales pour chaque groupe, bien que l'aspect naturel de l'environnement constitue l'élément commun » (Navarro, 2016, p. 266). À cet égard, au Brésil, Reigota (1995) identifie trois types de RS de l'environnement : i) une RS « naturalisante », exprimant des éléments de la nature, ii) une RS « anthropocentrique », impliquant des ressources naturelles pour la subsistance, et iii) une RS « globalisante » renvoyant à des aspects physiques et sociaux.

Concernant les RS du changement climatique, plusieurs études rapportées par Navarro (2022) (dont Bertoldo et Bousfield, 2011, Caecinhas *et al.*, 2008 ; Gaymard *et al.*, 2015 ; Michel-Guillou *et al.*, 2017) arrivent à des résultats concordants. Comme le note Navarro (2022), d'une part, les « éléments centraux de la représentation, les plus consensuels, sont organisés autour de processus de réchauffement des températures et des effets globaux ». Et d'autre part, les « éléments périphériques sont organisés autour des répercussions au niveau local [...] des différences dans la perception des modifications climatiques locales » (Navarro, 2022, p. 17). Par exemple, l'étude de Mambet *et al.* (2020) montre des différences dans les éléments périphériques des RS du changement climatique exprimant les spécificités culturelles de la Guadeloupe et la Colombie, que l'on pourra qualifier respectivement d'anthropocentriques et écocentriques. En somme, Navarro (2022) conclut, que le changement climatique (et la question écologique plus largement) n'est pas une notion facile à saisir par le non-spécialiste et c'est la « raison pour laquelle elle est tributaire des formes de socialisation et de communication » (Navarro, 2022, p. 18). Ces formes de socialisation et de communication, selon nous, viendront lui donner sa coloration propre localement, selon les intérêts et les niveaux l'engagement des groupes sociaux avec l'objet de représentation et de son niveau (quantitatif et qualitatif) de médiatisation au sein des espaces publics.

D'autres travaux ont examiné le rôle des médias dans la formation des RS de l'environnement (cités par Navarro, 2016, 2022). Par exemple, Sensales et Areni (2006) montrent que la presse italienne de droite s'intéresse aux « causes naturelles » des ravages écologiques et celle de gauche aux « causes humaines » de ceux-ci. Catrechini et Pol (2006) constatent que la presse espagnole cadre l'enjeu environnemental non plus en termes de mesures de protection mais par des solutions techniques correctrices. Une polarisation idéologique, que l'on retrouvera également en France dans les écrits de philosophes de « droite » comme sous la plume d'un Luc Ferry⁸⁷³ (1992, 2021) défendant une « modernisation écologique » centrée sur le progrès technique dans les colonnes du *Figaro*. Et à l'inverse, à « gauche » les écrits d'Anne Fremaux⁸⁷⁴ (2011) défendent une « écologie radicale », ou une « écologie sociale » d'un Bruno Latour⁸⁷⁵ (2022) notamment dans le journal *Le Monde* ou *Libération*. Cette mise en visibilité de la contradiction interne au système socio-économique entre une écologie superficielle et profonde (chapitre 4), renvoie respectivement à des changements du type 1 et 2 (Watzlawick, *et al*, 1975, voir section 2.3), qui traverse également les groupes sociaux dans leur RS de l'environnement. Ce qui rejoint selon nous plus en surplomb la dyadique culture/nature, structurant de manière bipolaire une déclinaison de systèmes de valeurs et de représentations à propos des objets socialement saillants ayant traits notamment aux enjeux écologiques et à la protection de la nature.

À notre connaissance, les seules études portant directement sur les RS et les pratiques de l'écologie en France, ont été réalisées par Sabine Caillaud (2010, 2015, 2016) avec Nikos Kalampaliki (2010, 2013). Celles-ci s'avèrent être également les travaux les plus approfondis⁸⁷⁶ et ont nourri notre démarche. Ces deux auteurs, affiliés à l'école sociogénétique de la TRS, revendiquent une approche anthropologique des RS telle qu'esquissée initialement par Moscovici, en déployant une triangulation méthodologique (focus groupes, entretiens-semi directifs, et questionnaires) et complétée par une contextualisation socio-historique et culturelle de la crise écologique et des rapports à la « nature » (notre Partie I). En effet, selon Caillaud *et al.* (2010), le regard ternaire Ego-Alter-Objet de Moscovici permet de comprendre que le

⁸⁷³ Voir notamment : Ferry L. (1992) *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*. Grasset, Paris ; Ferry, L. (2021) *Les sept écologies*. Éd. de L'observatoire.

⁸⁷⁴ Voir par exemple : A. Fremaux (2011) *La nécessité d'une écologie radicale. La pensée à l'épreuve des problèmes environnementaux*. Sang de la Terre.

⁸⁷⁵ Notamment : Latour, B. et Schultz, N. (2022) *Mémo sur la nouvelle classe écologique*. Les empêcheurs de penser en rond.

⁸⁷⁶ Dans le sens où Sabine Caillaud et Nikos Kalampaliki s'appuient sur la double œuvre de Moscovici (1961, 1968), en faisant notamment le pont théorique et conceptuel entre la TRS, thémata et ses écrits sur l'histoire humaine de la nature.

« rapport de l'Homme à la nature dit aussi quelque chose du rapport des Hommes entre eux⁸⁷⁷ » (Caillaud, Kalampalikis et Flick, 2010, p. 641). Ainsi, « l'approche des RS, de par sa proximité avec la notion d'histoire humaine de la nature [de Moscovici (1968)], permet de considérer que le dualisme nature/culture est un rapport contextuellement et historiquement situé » (*ibid.*, p. 626). À l'égard des travaux susmentionnés sur les pratiques agricoles, dans cette perspective socio-historique de la nature, « on ne considère plus, dès lors, que les agriculteurs soient responsables [seules] de la crise écologie, mais c'est la forme sociale spécifique d'une catégorisation naturelle qui les obligerait à des pratiques désignées défavorables à la nature » (*ibid.*). Pour ces auteurs, « aborder la crise écologique par l'approche des représentations sociales permet donc de l'envisager comme un objet socialement construit » (*ibid.*), notamment en convoquant la notion de thémata (section 6.1) pour rendre compte du caractère dialectique des RS de la nature. Dans lequel cas, culture et nature, « ne peuvent être pensées l'une sans l'autre » (*ibid.*, p. 625), et permet d'expliquer et de relier notamment les dichotomies économie/écologie, modernité/crise écologique, liberté/obligation, immoral/moral, et anthropocentrisme/écocentrisme (Caillaud, 2010 ; Caillaud *et al.*, 2010) qu'on retrouve véhiculées dans les discours écologiques. Selon eux, s'intéresser aux RS de l'écologie permet en effet de prendre « en considération les rapports que les sujets entretiennent avec leur nature, à travers des pratiques étiquetées écologiques, mais qui remplissent des fonctions multiples » (Caillaud, Kalampalikis et Flick, 2010, p. 640). En effet, Caillaud (2010) souligne combien le « sens commun fait appel à la fois à des rapports plus anciens à la nature (anthropocentrisme) et à des nouvelles connaissances écologiques (écocentrisme)⁸⁷⁸ » (Caillaud, 2010). Ainsi, remarque-t-elle que dans les RS de la pollution, la dichotomie écologie/économie définit ensemble un système de pensée et d'action qui donne sens aux pratiques écologiques. Autrement dit, ses résultats « soulignent que les pratiques écologiques, tel que le tri, les économies d'eau ou d'énergie, sont portées également par d'autres motifs que la protection de la nature ou de l'environnement, comme la préservation d'un espace, l'opposition à une société de consommation, la réduction d'un sentiment d'iniquité et de culpabilité » (Caillaud, 2010). De la même manière Caillaud *et al.* (2010) constatent que les pratiques écologiques, « tant en France qu'en Allemagne, ne renvoient pas nécessairement à une volonté de protéger la nature et l'environnement [...] renvoyant à des motifs moraux (en Allemagne) ou une à volonté d'exprimer des valeurs politiques personnelles (en France) » (Caillaud, Kalampalikis et Flick,

⁸⁷⁷ De la même manière, Nicole d'Almeida (2005) écrit que « l'objet environnement pose la question de la relation des hommes à leur milieu et, ce faisant, il pose la question de la relation des hommes entre eux, de la manière de dire et de façonner cette relation » (D'Almeida, 2005, p. 13).

⁸⁷⁸ Caillaud (2010), en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

2010, p. 639). Et ces motifs pluriels à l'engagement écologique soulignent également « qu'une des limites de l'approche attitudes/comportement est de restreindre les motifs des comportements écologiques à celui de protection de la nature » (Caillaud, 2010). C'est ce qui justifie, selon nous, de compléter la TCP avec les RS de l'écologie pour comprendre pourquoi les citoyens s'engagent dans des actes écologiques. Par conséquent, en « montrant les dynamiques par lesquelles certaines dichotomies sont mobilisées, on peut apporter des pistes de réflexion pour des campagnes de sensibilisation qui prennent en compte le savoir et les représentations des profanes, les motifs de leurs pratiques » (*ibid.*). Comme nous allons le voir en suivant, cette proposition renvoie également aux préconisations des chercheurs en sciences de l'éducation (à l'environnement) utilisant la TRS dans des travaux s'inscrivant dans une affiliation socioconstructiviste et dans une démarche interventionniste de l'EEDD. En effet, la TRS semble particulièrement appropriée dans le champ éducatif puisqu'elle « permet aussi de réhabiliter la pensée sociale [savoirs préalables] pour l'envisager autrement que sous l'aspect d'un écart entre savoir scientifique [savoir à enseigner] et savoir profane » (Caillaud *et al.*, 2010, p. 626).

6.8 Représentations sociales et éducation à l'environnement

Étant donné que l'éducation consiste, entre autres, à transmettre ou à échanger des connaissances, et donc en principe des contenus représentationnels (Moscovici et Bataille, 2000), la TRS s'avère être particulièrement adaptée à la question de la circulation de ces savoirs et connaissances, notamment dans le champ de l'éducation à l'environnement : les « convergences sont évidentes » (Garnier, 2000, p. 38). En effet, plusieurs auteurs (Dumas et Gendron, 1991 ; Sauvé, 1997 ; Sauvé et Garnier, 1999 ; Garnier et Sauvé, 1999 ; Garnier, 2000 ; Sauvé et Machabée, 2000 ; Barthes et Alpe, 2013, 2016) ont souligné l'heuristique d'analyser les RS, que ce soit celles des éducateurs, des apprenants, des publics ou encore celles véhiculées dans les textes et discours portés sur l'EEDD. En effet, Garnier (2000) suggère que la TRS est une « des approches que privilégient les théoriciens de ce champ spécifique, principalement dans le but d'obtenir des changements dans l'action sociale, dans les transformations conceptuelles autant que dans les pratiques » (Garnier, 2000, p. 25). Ainsi, sont recherchées des transformations des visions du monde, dont les rapports à la nature qui constituent une visée emblématique sinon fondatrice de l'éducation à l'environnement (chapitre 3). Or, souligne-t-elle, c'est aussi la diversité des points de vue exprimés par les groupes d'appartenance qui

comptent et se sont ces « distinctions dans l’ancrage social qui permettent de tirer pleinement profit de la contribution des analyses des représentations sociales » (*ibid.*, p. 27). En effet « leur prise en compte en vue d’introduire des modes d’intervention qui sont ancrés dans des conceptions existantes, est un objectif poursuivi en didactique ». Et dans ce cadre, il « s’agirait de mettre à profit le fait que les conceptions initiales des sujets constituent une base à partir de laquelle s’élaborent progressivement les notions qui sont visées par l’enseignement » (*ibid.*, p. 37). De manière similaires aux études susmentionnées en psychologie sociale et environnementale, des visions diversifiées sont ainsi mises en lumière, par des positionnements allant de l’écologie « scientifique » à l’écologie « politique » (Dumas et Gendron, 1991). Et comme le souligne Sauv  (1997), ces diff rentes RS sont importantes   prendre en compte pour les articuler aux interventions d’EEDD. En effet, si l’ ducation   l’environnement a pour objectif, entre autres, la transmission de connaissances (souvent scientifiques⁸⁷⁹, dont naturalistes), les RS permettent de rendre compte de l’int gration et de l’ancrage de ces nouvelles connaissances dans les RS pr alables des publics. En effet, pour Garnier (2000) les travaux portant sur la « gen se de la repr sentation deviennent par le fait m me essentiel pour  laborer des interventions aupr s des jeunes enfants, ce qui constitue aussi un objectif important de l’ ducation relative   l’environnement » (Garnier, 2000, p. 37).

Par exemple, en sciences de l’ ducation (dans le champ de l’EDD) Barthes et Alpes (2016, pp. 91-99) d montrent que les RS du « d veloppement durable » (DD) chez des  tudiants en fili res professionnelles d’am nagement du territoire en Provence (n : 66) et chez des participants d’op ration d’am nagements durables (n : 768), renvoient   une structuration « bic phale », li e principalement   « l’environnement comme ressource   prot ger » et   des  cogestes (comme par exemple le tri/recyclage). Ce dernier champ de « l’ co-efficience » est directement rattach    la notion de «  cocitoyennet  », comprise ici comme une responsabilit  citoyenne par les petits gestes (de « l’ cocivisme », voir chapitre 3). Ainsi, selon les auteurs, les RS du DD « suivent d’assez pr s les discours commun ment m diatis s qui rel vent du d veloppement durable » et qui correspondent   des « leviers d’actions majeurs des campagnes de communication, des expositions, des encarts publicitaires, et des  ductions au d veloppement durable » (Barthes et Alpe, 2016, pp. 98-99). C’est- -dire une individualisation

⁸⁷⁹   cet  gard, Garnier (2000) nous rappelle que le but poursuivi par Moscovici «  tait de savoir comment une th orie sciatique est transform e dans le sens commun, comment ses  l ments th oriques sont r investis pour rentrer dans le cadre des sch mas de pens es existants et comme les concepts sont adapt s afin d’ tre utilis s selon les besoins de la vie courante du groupe social consid r  » (Garnier, 2000, p. 33-34). Et donne  galement pour exemple l’ tude de Verg s (1989) qui a d velopp  une « p dagogie de l’ conomie bas e sur les repr sentations de l’ conomie que se font les  tudiants » (*ibid.*, p. 38).

de l'enjeu public/collectif qu'est l'écologie et que nous avons mis en évidence dans les chapitres précédents (voir notamment chapitre 2). En somme, la logique didactique poursuivie par Sauvé et Machabée (2000), et Barthes et Alpes (2016), consiste à enrichir au travers des actes éducatifs les éléments périphériques de la représentation, qui à terme viendront progressivement remettre en cause des éléments centraux et stables du noyau, jusqu'à la transformation de ce dernier. Cette démarche implique non seulement une dynamique de groupe dans laquelle vient s'inscrire ces transformations représentationnelles, et nécessite également le temps long et la confrontation à l'expérience des pratiques pouvant les consolider. Ce qui correspond, en bref, à la dialectique entre représentations et pratiques (discutée dans la section 6.4.2).

Concernant plus précisément « l'apport des travaux centrés sur la relation représentations-pratiques dans le champ de l'éducation relative à l'environnement », Garnier (2000) constate que « c'est justement la pédagogie ou, plus largement, la perspective éducative qui joue un rôle important ». Elle avance ainsi que l'angle d'étude qui semble la « plus adaptée dans ce contexte éducatif du champ de l'environnement est alors celle de la mise en rapport entre les représentations sociales et les pratiques sociales » (*ibid.*, p. 35) dans les groupes sociaux. Et en ce qui concerne ces derniers, précise-t-elle, c'est « grâce à des critères clairement définis que la délimitation des groupes dans leurs engagements donne sens aux analyses réalisées dans le cadre des représentations sociales » (*ibid.*, 39). Par exemple, concernant l'application de la TRS dans le champ de l'éducation à l'environnement, Zouhri *et al.* (2016) se sont intéressés aux représentations respectives des élèves en lycée agricole (n : 39) vs celles des agriculteurs (n : 38) sur les pesticides, impliquant des pratiques spécifiques selon que ces derniers pratiquent une agriculture conventionnelle, raisonnée ou biologique.

6.9 Représentations sociales de la « nature »

Finalement, selon nous, un des apports les plus riches issus des travaux sur les RS de l'environnement, est celui de la typologie proposée par Lucie Sauvé (1997) et dans laquelle elle s'efforce de restituer les déclinaisons de la théma « nature » dans sept types de RS différentes (voir tableau 11). Nous synthétisons en suivant ces différentes conceptions de la « nature » à partir des descriptions qu'elle en fait (Sauvé, 1997, pp. 12-15) et que nous actualisons et complétons avec notre propre revue de littérature. Ainsi, une première conception largement partagée renvoie à une « nature » originelle, pure, voire édénique, une « **nature-cathédrale** » ou « **clichée** », quelque part « romantique », que l'on peut retrouver sur une carte postale

représentée par une forêt « vierge », une rivière cristalline ou de montagnes majestueuses (on pense ici à la nature décrite entre autres par Jean-Jacques Rousseau⁸⁸⁰ ou par Henry David Thoreau). Cette nature implique à être préservée, protégée et respectée pour sa beauté. Ici, l'on peut retrouver des valeurs autant éco-biocentriques qu'anthropocentriques, selon que cette nature soit respectivement considérée comme étant une extension intime de Soi et dont l'attachement à un lieu affectif cristallise ce lien (renvoyant par exemple à la pensée de Baptiste Morizot⁸⁸¹, et l'idée d'une « identité écologique » de Susan Clayton, chapitre 5) ; ou à l'inverse, considérée comme une nature extérieure, un « environnement » à apprécier de loin, à contempler pour sa beauté esthétique. Cette nature-là ne possède donc de valeur que sous le regard de l'humain qui décide de ce qui est beau ou laid⁸⁸², de ce qui « vaut » à être protégé/préservé ou non (l'on peut également penser ici aux espèces animales « emblématiques », souvent exotiques, à protéger, telles que l'ours polaire, le panda, le rhinocéros, la baleine bleue ou encore en tant qu'écosystème, la forêt Amazonienne). Une deuxième représentation évoque une « **nature-ressource** » qui s'épuise et se dégrade, et qu'il faut apprendre à gérer dans une perspective faible du développement durable (écologie superficielle). Elle est sous-tendue par des valeurs de conservation passant par une gestion rationnelle de l'environnement avec une exploitation judicieuse des ressources dites « naturelles ». Une version *a priori* économiste et utilitariste, et donc anthropocentrique de la nature que nous pensons être dominante aujourd'hui (notamment dans le « développement durable » selon les écrits de Lascoumes ou encore Rumpala, voir chapitre 1). La troisième représentation est une « **nature-problème** ». Cette dernière semble également être d'actualité, avec les pollutions, destructions et dégradations accrues qui s'imposent comme un problème public à traiter. Une nature polluée et menacée (dont le changement climatique ou la pollution de l'air en sont les plus fortes illustrations aujourd'hui). Il s'agit alors d'être en mesure de prévenir ces nuisances, et de résoudre les problèmes occasionnés, voire de restaurer un environnement saccagé - et dont la tâche revient aux décideurs, ingénieurs et techniciens

⁸⁸⁰ Notamment dans : J-J. Rousseau (2018 [1776-1778]) *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Éd. Pocket ; H.D Thoreau (2005 [1843]) *Le Paradis à (re)conquérir*, Éd. Mille et une nuits, ou encore H.D Thoreau (2008 [1854]) *Walden, ou la vie dans les bois*, Éd. Gallimard.

⁸⁸¹ Notamment : B. Morizot (2020) *Manières d'être vivant*, Éd. Actes Sud.

⁸⁸² On pense ici par exemple au fait que les zones humides et marécages étaient jadis considérées comme laides et dangereuses en France, ce qui a justifié de les aménager et de les assécher, pour y construire des « jardins à la française » (également appelés « jardin réguliers »). On pense aussi à l'idée même d'« espèces nuisibles », de « mauvaises herbes », ces « herbes folles » qui « envahissent » nos jardins et « dépassent » de « trop » dans les interstices de nos trottoirs. Plus loin, l'idée des « *big five* », ces mammifères de grandes tailles « emblématiques », voire « iconiques », à voir et à protéger, et qui favoriseraient leur sanctuarisation aux détriments d'eux-mêmes et les autres espèces animales. Des enjeux discutés plus sérieusement dans les articles scientifiques, voir par exemple : Courchamp, F., Jaric, I., Albert, C., Meinard, Y., Ripple, W.J., Chapron, G. (2018) « The paradoxical extinction of the most charismatic animals ». *Plos Biology*, Vol. 16, Issue 4. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.2003997>, dernière consultation 23/05/22. En France, la question du loup et de l'ours est particulièrement parlante ici. Voir par exemple : Mounet, C. (2008) « Vivre avec des animaux "à problème". Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises ». *Revue de géographie alpine*, Vol 96, n°3, pp. 55-64. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rga.553>, dernière consultation 23/05/22.

(souvent par des solutions technocratiques). À défaut de pouvoir réduire nos impacts, il est plutôt question aujourd'hui de s'y adapter, notamment à un climat qui change déjà (GIEC, 2022). La manière d'appréhender cette conception « problématique » de la nature est liée à la quatrième conception dite de « **nature-système** », ou ce que Moscovici (2002) identifiait comme une « nature-cybernétique » (comme « état de nature » actuel), que l'on cherche à décrire et à comprendre dans sa complexité avec les boucles de rétroactions positives et négatives, les points d'équilibres et de basculements écologiques des écosystèmes et que l'on pourra illustrer avec la notion de résilience écosystémique. Nous pensons ici aux images schématiques du système Terre ou climatique des livres scolaires en sciences naturelles sous-formes de flux entrecroisés entre les différents éléments bio-physico-chimiques qui composent de façon dynamique cette nature-système. Il s'agit donc d'une vision scientifique de la nature étudiée par exemple par les écologues, les biochimistes ou les climatologues. La cinquième représentation exprime une « **nature-milieu de vie** », c'est-à-dire, l'environnement « naturel » de la vie quotidienne, que certains appelle la « nature-ordinaire⁸⁸³ » (Beau, 2017). Elle est composée de l'enchevêtrement des composantes humaines, socioculturelles, technologiques et historiques que nous rencontrons tous les jours, parfois sans s'en apercevoir. C'est la nature des parcs, des friches, des lieux abandonnés ou maîtrisés/domestiqués de nos jardins et des fermes et leurs champs. C'est une nature à connaître ou que l'on connaît, une nature à aménager. D'apparence apolitique, cette nature peut être traversée par des enjeux de justice environnementale selon l'exposition inégale aux nuisances environnementales au quotidien, et devient, dans ce cadre, sujet à des décisions/arbitrages voire des mobilisations politiques. Pour certains, notamment Latour, c'est la nature qui engage le plus, puisqu'elle fait partie de notre sentiment d'appartenance au territoire. En tant que sixième conception, la « **nature biosphère** » quant à elle, renvoie à l'idée de Gaïa de Lovelock (1986) d'un « organisme vivant » ou encore à celle du vaisseau spatial (« *spaceship earth* », de Boulding⁸⁸⁴ (1966) ou des Meadows (1972)). C'est celle de l'image de la « bille bleue » sur fond noir que nous avons en tête, la Terre vue de l'espace. Elle exprime l'unité des êtres et des choses, une forme de vivre ensemble en harmonie en tant que Terriens, ayant une « conscience planétaire » et cosmique. Cette vision écocentrique a été défendue jadis par Arne Naess, et aujourd'hui par un Baptiste Morizot, notamment. Enfin dans son prolongement, la dernière et septième représentation de « nature » identifiée est celle

⁸⁸³ Beau, R. (2017) *Éthique de la nature ordinaire. Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*. Paris : Éditions de la Sorbonne.

⁸⁸⁴ Voir notamment : Boulding, K.E. (1966) « The Economics of the Coming Spaceship Earth ». In H. Jarrett (Ed.) *Environmental Quality in a Growing Economy*, Resources for the Future/Johns Hopkins University Press, Baltimore, pp. 3-14 ; Meadows, D. H., Meadows, L., Randers, J., et Behrens, W. (1972) *The Limits to Growth : A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York : Universe Books ; Lovelock, J. (1986) « Gaïa : the word as a living organism ». *New Scientist*, 18, pp. 25-28 ; ou encore : Lovelock, J. (2006) *The Revenge of Gaïa : Earth's Climate Crisis and the Fate of Humanity*. NY, Basic Books.

de la « **nature-projet communautaire** », c'est-à-dire l'environnement social et naturel d'une collectivité humaine, d'un milieu de vie partagé, lieu de solidarité et de vie démocratique, où il faut apprendre à participer activement à la transformation des réalités de la société. Elle renvoie notamment à l'idée de participation écocitoyenne (forte) avec des valeurs d'émancipation, de solidarité. En somme, il s'agit d'une vision éco-socioécologique de la nature où il faudrait s'engager (collectivement) dans la « cité-nature ». C'est celle exprimée notamment dans les écrits de Dominique Bourg avec l'idée, par exemple, d'une « démocratie écologique⁸⁸⁵ », ou encore celle défendue par Moscovici et Latour, même si de manière différente, à travers l'instauration d'une politique de la nature⁸⁸⁶.

Natures	Cathédrale / Clichée	Ressources	Problème	Systèmes	Milieu de vie / ordinaire	Biosphère	Projet communautaire
Mots clefs	<i>Nature, arbres, plantes, animaux, milieu naturel</i>	<i>Eau, air, sol, énergie, faune (gibier), forêt (bois)</i>	<i>Pollution, destruction, détérioration, nuisances, problèmes écologiques</i>	<i>Ecosystème, équilibre écologique, relations</i>	<i>Ici, tout autour de nous, maison, quartier, vie quotidienne</i>	<i>Planète, la Terre, tout</i>	<i>Notre affaire à tous, notre responsabilité, chose publique, objet politique</i>
Images mentales	Forêt, rivière cristalline, montagne boisée	Exploitation forestière, déchetterie, éolienne	Cours d'eau pollué, tas de déchets sauvages, coupe à blanc	Schéma abstrait des relations écosystémiques	Maison, jardin, village, parc, ferme	La « bille bleue » vue de l'espace	Collectif engagé, réunion citoyenne, jardins communautaires
Valeurs	Esthétique Biocentriques ou anthropocentriques	Rationalité, Anthropocentrique	Pragmatisme anthropocentrique	Rigueur Scientifique	Confort, Anthropocentrique	Unité Écocentrique	Émancipation Démocratie Éco-sociocentrique
Actions	À apprécier respecter, à préserver, à protéger	À gérer	À prévenir, à résoudre, à restaurer	À comprendre pour décider	À connaître, à aménager	Où vivre ensemble à long terme	Où s'engager

Tableau 11 - RS, valeurs et pratiques de la nature (adapté d'après Sauvé 1997).

Lucie Sauvé (1997) propose cette typologie de « natures » comme outil d'analyse des représentations permettant de mieux comprendre la diversité des conceptions véhiculées dans les discours. Mais, précise-t-elle, il est « rare qu'un discours ne corresponde qu'à un seul type isolé » (Sauvé, 1997, p. 15) et insiste aussi ultérieurement sur le fait que de nouvelles représentations de la « nature » pourraient y être ajoutées⁸⁸⁷. En effet, si ces conceptions de « nature » sont relativement stables dans la culture occidentale (puisqu'émanant de la dyade culture/nature), la dynamique et la prolifération actuelle des discours écologiques nous laisse penser que d'autres conceptions ou hybridations peuvent émerger. Enfin, selon nous, ces différentes colorations qualitatives de la « nature » permettent également d'enrichir et de préciser localement l'ontologie naturaliste des sociétés occidentales identifiée par

⁸⁸⁵ Pour un ouvrage récent avec Dominique Bourg sur cette question, voir : Fourniau, J.-M., Blondiaux, L., Bourg, D., et Cohendet, M.-A. (2022) *La démocratie écologique : une pensée indisciplinée*, Éd. Hermann.

⁸⁸⁶ Voir notamment Moscovici, S. (1968) *op. cit.*, et B. Latour (2004) *Politiques de la nature*, Éd. La Découverte.

⁸⁸⁷ Communication personnelle (6 juin 2019).

l'anthropologue Philippe Descola (2005). Ce dernier souligne que le naturalisme repose sur une conception du vivant procédant d'une continuité avec l'extériorité (apparence) et d'une discontinuité dans l'intériorité (l'esprit), et se matérialise dans une perception de supériorité ou du moins une évaluation différenciée des humains vis-à-vis des non-humains, c'est-à-dire un partage culture > nature. Or, comme le constatent Caillaud *et al.* (2010), la « nature n'apparaît pas seulement comme un objet avec lequel on entretient des rapports, elle fait partie des sujets, les limites entre l'intérieur et l'extérieur ne se calquent pas sur un dualisme nature/culture et cela fait de la nature un objet complexe » (Caillaud, Kalampalikis, et Flick, 2010, p. 640). À cet égard, nous supposons un continuum de conceptions intermédiaires et différenciées de la « nature » repérables dans les RS de l'écologie, avec des degrés plus ou moins forts d'internalisation de la nature par les sujets, et impliquant des connexions et pratiques variées avec la « nature », associées à différents niveaux d'identité écologique (chapitre 5). Ces différentes relations traduisent, *in fine*, diverses manières de socialiser avec la « nature », développées depuis l'ontogénèse dans l'enfance et le cercle familial (Clayton, 2003), et puis au cours de la vie. Avec ces observations et recommandations, il nous semble donc utile de nous appuyer sur cette typologie dans nos analyses des contenus représentationnels de l'écologie (Partie III, chapitre 8) afin d'identifier des « mots-pivots » ou « mots-clefs » pouvant renvoyer à une de ces conceptions ou à une combinaison de « natures » identifiées par Sauv  (1997). Il s'agira de comprendre à quel discours écologique les citoyens peuvent s'identifier - fait sens pour eux selon leur niveau d'engagement et identité écologique. Ce travail d'analyse comparative repose également sur les catégories de discours écologiques et de courants de pensée écologiques (voir section 8.5, tableau 40) proposées respectivement par Dryzek et Schlosberg (2005) et Bourg et Whiteside (2017a), afin de saisir, de manière entrecroisée, quels discours véhiculent implicitement quelles RS, valeurs, visions du monde et quels rapports à la « nature ». Enfin, si les perspectives de ces travaux sont riches et convergent toutes à mettre en relation représentations et pratiques sociales - et dont la plupart évoque des valeurs et rapports à la « nature » - à notre connaissance et à l'exception des travaux de Caillaud et Kalampalikis, aucune autre étude francophone n'a porté son regard directement sur l'objet social de « écologie » comme RS. Selon nous, l'écologie comme objet de discours social, et donc de connaissances dans les sens communs, est un objet idéal de RS (comme nous l'avons argumenté à plusieurs reprises, voir notamment section 6.5). Au vu de cette revue de littérature, nous considérons qu'il est temps d'établir une « radiographie sociale » de cette notion polymorphe et polyphone qu'est l'écologie.

Nous atterrissons maintenant à la dernière partie de la thèse qui s'attache à vérifier en réception, ce que les citoyens disent et font de l'écologie. Nous répondons dans la partie III au dernier volet de la problématique, 3) *Comment les citoyens s'identifient-ils à l'écologie (écophilie) et comment expriment-ils leur engagement écologique (écopraxie) ?* Nous vérifions l'hypothèse correspondante selon laquelle nous supposons observer des dissonances entre dire et faire l'écologie du quotidien à l'échelle du citoyen (cf. *green gap* entre intention et comportements écologiques). Nous nous attachons cependant à préciser ces dissonances en nuancant ce « *green gap* » avec l'analyse des relations entre RS et pratiques de l'écologie.

Cette prochaine partie est introduite par un rappel des enseignements majeurs, d'ordre théoriques et observationnels des parties précédentes (un bilan des parties I et II), et à partir desquels les hypothèses opérationnelles testées sont exposées, en restituant la méthodologie, les analyses et les résultats avec leurs interprétations et préconisations pour les acteurs de l'EEDD.

PARTIE III - En réception, dire et faire l'écologie au quotidien

Introduction

« Et cela paraît étrange qu'aujourd'hui de telles idées aient pénétré si profondément dans nos esprits, qu'à leur tour, elles paraissent "naturelles", si naturelles qu'au fond nous ne les travaillons pas assez⁸⁸⁸ ».

Dans la première partie, nous avons traité de la polyphonie écologique dans les discours institutionnels (chapitre 1), et mis en lumière des dissonances entre les dires institutionnels de la « Transition Écologique ». Aux apparences hétérogènes, nous avons identifié une convergence de ces discours dans une affiliation idéologique à la modernisation écologique. Un récit dominant de la « Transition Écologique » qui est caractérisé notamment par des injonctions paradoxales entre dire et faire l'écologie institutionnelle, par des processus d'individuation des enjeux écologiques et par une *doxa sensibilisatrice* à l'écocitoyenneté propre à la *New Public Management*. Pris ensemble, ces éléments se cristallisent dans un agenda politique du changement de comportements individuels (chapitre 2) et accentuent la dimension de « l'incitation à l'action » du métarécit environnemental. Ce constat nous a amené, en suivant (chapitre 3), à étudier à partir de nos terrains associatifs de l'EEDD, la traduction de ces injonctions curriculaires dans des dispositifs de sensibilisation. Pris en étau entre institutionnalisation et professionnalisation, nous avons repéré chez ces acteurs associatifs une dissonance axiologique entre les pratiques historiques de l'EEDD et les nouveaux dispositifs centrés sur l'engagement des citoyens dans des comportements écologiques. En employant une stratégie d'adaptation, ce curriculum formel est en partie adopté dans leurs pratiques associatives à côté d'autres formes de sensibilisation. Même si une éducation *par et dans* la nature est encore pour beaucoup le cœur de métier de l'EEDD, la demande publique tend néanmoins à requalifier leur utilité sociale dans une finalité comportementale. Dans une deuxième partie, et à partir des travaux en psychologie sociale nous avons décrit les principaux écueils de l'approche comportementaliste centrée sur le changement individuel, notamment à l'aune des postulats communicationnels qu'elle implique et des discours alarmistes (Chapitre 4). Parmi les modèles théoriques cherchant à expliquer les déterminants psychosociaux des comportements écologiques, nous avons présenté de manière plus approfondie la TCP, ses applications, ses limites et proposé des pistes d'amélioration (Chapitre 5). Afin de préciser les

⁸⁸⁸ Entretien avec Moscovici (1985) retranscrit dans F. Buschini et N. Kalampalikis (2021) (Eds.) *Penser la vie, le social, la nature. Mélanges en l'honneur de Serge Moscovici*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 33.

conditions et dimensions sociologiques et communicationnelles de l'engagement écologique, nous avons abordé la perspective sociogénétique de la TRS et présenté ses points d'articulation plausibles avec la TCP (Chapitre 6). Dans ce précédent chapitre, nous avons discuté les fonctions essentielles des RS, les applications et de la manière dont la théorie a été utilisée pour l'analyse des contenus représentationnels et les pratiques sociales.

Enfin, cette troisième et dernière partie de la thèse se situe au niveau de la réception, afin d'éclairer le *gap* entre dire et faire l'écologie chez les citoyens, invités à s'engager pour et dans la « Transition Écologique » dans des actes du quotidien. Dans cette partie finale, et à partir des données empiriques de notre terrain, nous répondons au troisième volet de la problématique de la thèse (cf. partie introductive) : face à la polyphonie discursive de l'écologie *comment les citoyens se représentent-ils l'écologie et pourquoi s'engagent-ils dans les écoGESTES promus par les institutions ?*

Cette dernière partie de thèse se base sur deux terrains distincts mais interreliés et complémentaires dans le cadre d'une recherche-action avec les acteurs associatifs EEDD. Ils sont formalisés entre autres par une enquête exploratoire (Étude 1 : GRAINE, 2017-2018) et un cas d'étude (Étude 2 : URCPIE, 2018) ayant chacun leurs propres objectifs et méthodologies.

Les chapitres 7 et 8 restituent cette première étude de terrain coconstruite avec le GRAINE-Midi Pyrénées, comprenant une enquête par questionnaire (n : 1706) administrée dans l'ancienne Région Midi-Pyrénées entre 2017-2018. À visée descriptive, cette première étude entend identifier les déterminants psychosociaux clefs à l'engagement dans des écoGESTES promus par les institutions dans le cadre de la « Transition Écologique » et au travers des dispositifs de sensibilisation EEDD. Également dans une perspective exploratoire, il s'agit dans un premier temps de tester l'intégration de nouvelles variables dans le modèle de la Théorie du Comportement Planifié (TCP). Et d'éclaircir, dans un deuxième temps, les relations entre représentations sociales (RS) de « l'écologie » et niveaux d'engagement dans les actions du quotidien dites « écologiques » (les écoGESTES) : de saisir les relations entre *dire* et *faire* l'écologie au quotidien. Afin d'y répondre, nous proposons une hybridation méthodologique nourrie par un dialogue interdisciplinaire s'appuyant sur des analyses quantitative et qualitative. Dans le chapitre 7, sont donc présentées la méthodologie, les modes d'administration, le questionnaire, les échelles de mesure et leurs potentiels biais. Le chapitre 8 est consacré à l'ensemble des analyses statistiques descriptives et exploratoires effectuées à partir du croisement de notre jeu de données psychosociales (construits de la TCP) et corpus lexical (RS).

En partant de ces résultats, des préconisations communicationnelles et praxéologiques pour le secteur associatif sont discutées en lien avec les précautions éthiques qu'elles impliquent.

En suivant, le chapitre 9 est consacré à un retour de terrain d'étude avec l'URCPIE-Occitanie impliquant une intervention de communication engageante dans 28 entreprises en Midi-Pyrénées couvrant l'année 2018. À partir d'une analyse diachronique, *ex-ante* (n : 394) et *ex-post* (n : 42), cette étude avait pour ambition d'évaluer les effets de médiation de la communication engageante sur l'adoption d'écogestes au bureau et les effets de débordements comportementaux vers les ménages des salariés. Par manque de groupes contrôles et compte tenu du faible taux de réponses dans l'évaluation *ex-post*, couplé à une forte hétérogénéité des répondants et dispersion dans des entreprises, nous ne présentons pas les résultats statistiques. Dans une perspective réflexive, il s'agira surtout de faire un retour de terrain en questionnant les limites de l'intervention *in situ* dans le cadre d'une recherche-action et en proposant une discussion critique autour du paradigme de la communication engageante, en espérant qu'elle soit constructive avec les propositions que nous exposons.

In fine, prise dans son ensemble, notre pensons que notre démarche d'articulation théorique et méthodologique permet d'explicitier les dimensions sociales et communicationnelles de l'engagement citoyen dans des comportements écologiques, qui comme nous l'avons discuté (chapitre 6), est en partie conditionné par les facteurs sociaux - les fameux « *background factors* » de la TCP (voir chapitre 5, et notamment figure 6). Des niveaux d'engagement socialement situés que les RS peuvent préciser car générées et entretenues par les caractéristiques sociodémographiques des citoyen (CSP, niveaux d'études et tranches d'âge). Et ce, afin de situer et ancrer les construits centraux de la TCP dans leurs dimensions sociales et discursives de manière plus approfondie que cela n'a été fait jusqu'à présent.

Au-delà de cet enrichissement théorique, cette perspective « socialisante » comporte également une visée praxéologique en décentrant la focale individualisante des comportements écologiques de la *doxa sensibilisatrice* diffusée dans les discours de la « modernisation écologique » et au travers des dispositifs d'engagement. À cette fin, dans nos préconisations nous sommes soucieux d'articuler et de mettre en résonance les marges de manœuvre d'engagement individuelles *et* collectives afin d'engager une transition écologique à la hauteur des enjeux qu'impliquent les crises socio-écologiques. Cette préoccupation renvoie à notre double inquiétude éthique traversant cette recherche et discutée de manière plus approfondie dans le dernier chapitre 9 de cette partie III.

Chapitre 7 - De la théorie à la pratique

7.1 Rappels théoriques et épistémologiques

Dans le cadre de cette recherche-action, nous tentons de répondre ici à la fois à une problématique pratique soulevée par une demande sociale des associations d'EEDD (comprendre et évaluer le faible engagement citoyen dans les écogestes) et à une problématique théorique concernant le « *gap* » dans le modèle de la TCP entre intention d'adopter des écogestes et l'engagement effectif des citoyens dans ceux-ci. Nous rappelons dans un premier temps les principaux éléments théoriques (traités dans la partie II), la problématique, l'hypothèse générale et les hypothèses opérationnelles que nous testons. Dans un deuxième temps, nous abordons la méthodologie, les échelles de mesure et en suivant nous restituons les analyses et les résultats. Enfin, nous proposons dans un troisième et dernier temps, des pistes d'actions et des préconisations pour les associations d'EEDD et discutons des réflexions éthiques associées à celles-ci. Afin d'explicitier et de situer la problématique générale à laquelle nous répondons, nous rappelons brièvement en suivant les principaux éléments théoriques qui nous ont conduit à celle-ci et à la manière dont nous proposons d'y répondre.

Comme nous l'avons argumenté (partie introductive et chapitre 5), la TCP est un modèle opérationnel dans une démarche de recherche-action - à savoir une co-production de données avec des acteurs du terrain d'étude - puisqu'elle permet d'une part, d'identifier de manière didactique avec les acteurs non-académiques de la recherche les variables centrales du modèle. C'est un modèle théorique plus facilement transférable aux acteurs associatifs puisque ses construits sont particulièrement bien définis et donc compréhensibles pour des néophytes. Et d'autre part, s'il peut être considéré comme une théorie générale du comportement humain avec une solide base empirique confortant ses construits classiques, le modèle est suffisamment maniable pour répondre à une demande d'évaluation de plusieurs comportements écologiques précis (écogestes) simultanément. C'est un modèle qui a l'avantage d'être adaptable aux comportements étudiés et permet de tester des variables nouvelles au côté de ses construits centraux. En somme, nous pensons comme Conner (2014) que le modèle de la TCP propose un bon équilibre entre la parcimonie de ses construits et le pouvoir explicatif du comportement. Cependant, et comme beaucoup d'autres le réclament, le modèle demande à être complété et étendu afin d'augmenter son pouvoir explicatif de l'engagement écologique dans des comportements ciblés tels que les écogestes.

En effet, comme nous l'avons exposé, les construits de la TCP reprennent, d'une manière plus ou moins explicite, la plupart des variables centrales classiquement appliquées aux comportements proenvironnementaux dans les approches sociocognitives (ou dites de la cognition sociale). Cependant, si le modèle TCP est à même de couvrir les principaux déterminants sociocognitifs de l'intention d'agir vis-à-vis de l'écologie, un gouffre persiste entre intentions et les actions concrètes que les citoyens sont appelés à mettre en exergue au quotidien. Un constat largement partagé en psychologie sociale et dans les études et sondages nationaux : les citoyens déclarent avoir des intentions d'agir pour l'écologie mais celles-ci ne sont pas traduites de manière symétrique dans des actes écologiques au quotidien. Globalement, leur « écophilie » ne s'exprime peu ou pas en « écopraxie ». À l'échelle du citoyen, il y aurait donc un écart, une dissonance entre *dire* et *faire* l'écologie au quotidien, un fameux « *green gap* ». Ce constat mérite d'être vérifié dans notre échantillon et d'être affiné à l'aune des différents comportements mesurés dans notre enquête, et ce en fonction des dimensions sociodémographiques dont la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP), le niveau d'étude et la tranche d'âge (voir nos analyses section 8.2, chapitre suivant).

À l'égard de ce « *green gap* », nous avons exposé les différentes explications généralement admises du faible engagement écologique dans le chapitre 4 et ce, dans une approche info-communicationnelle à différents niveaux d'analyse (cognitif, comportemental, social, institutionnel et ontologique). Sans négliger ces apports, que nous traitons plus bas⁸⁸⁹, nous restituons brièvement en suivant trois de ces explications puisqu'elles renvoient respectivement aux différents construits centraux du modèle de la TCP.

Une première explication du niveau d'engagement écologique des citoyens renvoie à sa dimension normative, et est liée à la perception, l'adhésion et l'identification - la réception - socialement située à une « norme écocitoyenne » (Ginsburger, 2020) « d'agir en faveur de l'environnement » (Becker et Félonneau, 2009). Comme nous l'avons discuté (chapitre 2), celle-ci est principalement présentée et diffusée dans la communication publique comme une « norme comportementale », voire « morale », consistant à s'engager dans des écogestes au quotidien. Une « morale écocitoyenne » (Mazeaud, 2021 ; Comby, 2022) comme « figure d'un nouvel héros, celui de l'écocitoyen anonyme » (Jalenques-Vigouroux, 2006 ; Bernard, 2020, p. 4), à laquelle les citoyens sont invités individuellement à se conformer pour « protéger la nature » et « sauver la planète ». Or, les citoyens peuvent effectivement se positionner

⁸⁸⁹ Nous abordons les autres éléments d'explication renvoyant aux dimensions identitaire, axiologique, représentationnelle et discursive et ontologique de l'engagement écologique dans les sections subséquentes, et les discutons dans nos analyses et préconisations.

favorablement à cette « norme écocitoyenne » et dire publiquement avoir l'intention d'agir en « faveur de l'environnement », sans pour autant agir en conséquence dans la sphère privée au quotidien⁸⁹⁰. Cette première explication mérite cependant une analyse plus affinée afin de vérifier comment et combien cette norme « écocitoyenne » est socialement perçue et partagée et peut varier en fonction des caractéristiques sociodémographiques. À l'aune de ces dernières, nous vérifions respectivement la perception du niveau d'engagement de l'entourage de l'individu et du degré d'influence normative à partir des deux normes subjectives (NS) de la TCP, c'est-à-dire les normes descriptive (« perception que mes proches agissent en faveur de l'environnement ») et injonctive (« perception que mes proches pensent que je devrais agir en faveur de l'environnement ») (voir chapitre 8 et nos analyses section 8.2).

En lien avec cette dimension normative, une deuxième explication de l'engagement écologique du citoyen dans des écogestes a attiré à leur dimension comportementale en tant que pratiques interreliées et enchevêtrées. Dans cette perspective, l'engagement y est appréhendé comme un pattern de comportements adoptés et subjectivement cohérents. À cet égard, nous avons discuté (chapitre 5) que le niveau d'engagement écologique pouvait être limité par des effets de débordement (« *spillover* ») négatif (par licence morale⁸⁹¹) ou être renforcé par des effets de débordement positif (par auto-consistance cognitive et comportementale⁸⁹²) entre

⁸⁹⁰ Dans le cadre d'une norme proenvironnementale (Becker et Félonneau, 2009) et « écocitoyenne » (Ginsburger, 2020), cela peut tenir au fait que si agir de manière écologique pour protéger l'environnement/la nature/la planète peut être perçu comme un comportement « humaniste » ou une cause « juste » (norme morale) appartenant aux « discours sans opposants » (Juhem, 2001), les individus peuvent cependant avoir la perception globale que les autres agissent peu ou n'en font pas assez (norme descriptive), et que dans les groupes d'appartenance (famille, camarades, collègues) il n'y ait pas forcément d'attentes normatives perçues et saillantes (norme injonctive) à adopter des comportements écologiques (« standards normatifs » en tant que règles et valeurs morales du groupe d'appartenance). D'autant plus que, si les normes injonctives sont généralement suivies parce que les individus cherchent à obtenir l'approbation des autres signifiants et à éviter leurs sanctions (la conformité renvoyant ici à une question d'auto-catégorisation et d'identité sociale), l'effet des normes descriptives est plus indirect, étant donné que ces dernières servent à inférer une attitude ou un comportement approprié dans un contexte donné (Rivis et Sheeran, 2003). Enfin, comme nous l'avons discuté (chapitre 2), la question écologique met en en saillance de normes contradictoires voire opposées en société (consumérisme vs sobriété écologique), ainsi un « comportement donné ou son contraire peuvent être activés selon la norme spécifique qui est conjonctuellement rendue saillante. Ce raisonnement vaut aussi pour les normes descriptives et injonctives qui peuvent donc se contredire à propos d'un même objet » (Mugny *et al.*, 2017, p. 43) comme l'écologie. On peut par exemple inciter les citoyens à agir écologiquement (norme injonctive) et ne pas le faire soi-même (norme descriptive). À l'inverse, on peut voir des jeunes s'engager publiquement pour l'écologie (norme descriptive) et appartenir à un groupe qui ne valorise pas cet engagement (norme injonctive).

⁸⁹¹ Étant donné qu'un comportement écologique peut être considéré comme un comportement « moral » (Schultz, 2002), s'engager dans celui-ci, peut donner une « licence morale » d'agir « non-écologiquement » (Blanken *et al.*, 2015). Par exemple Catlin et Wang (2013) montrent que l'individu peut avoir une « licence morale » de consommer d'avantage sachant que les produits achetés peuvent être recyclés (et renvoie plus largement à la déclinaison sociale de « l'effet rebond » (Comby, 2022). D'autres (p.ex. Gholamzadehmir *et al.*, 2019) ont mis en évidence l'effet inverse avec la notion de « purification morale » (« *moral cleansing* ») lorsque les individus s'engagent dans des écogestes pour maintenir une image morale du Soi positive (« *positive moral Self-image* »). Néanmoins, nous avons argumenté (section 5.8.4.1) une tendance globale davantage orientée par une « licence morale » pour justifier de ses actes de consommation « non-écologiques » par trivialisation, étant donné que « l'hyperconsommation » est plus qu'une norme collectivement partagée (et ce, au-delà d'une norme « écologique ») mais un imaginaire socialement bien institué (Castoriadis, 1975 ; Bernard, 2020). Cette notion de justification a aussi été incorporée dans le Modèle de Comportement Justifié (« *Model of Justified Behaviour* » de Hansmann et Steiner, 2015).

⁸⁹² Lorsque le comportement écologique en question fait partie de « l'image de soi » (« *self-image* »), l'auto-consistance cognitive impliquerait d'agir en conséquence et de manière cohérente pour maintenir cette auto-perception (voir les travaux classiques de Festinger, 1957 ; Bem, 1967 ; Aronson, 1999, cités par Girandola et Fointiat, 2016). Ces notions liées à la définition et la consistance de « Soi » et à l'auto-perception renvoient à la question d'une « identité écologique » (Whitmarsh et O'Neill, 2010 ; Poortinga *et al.*, 2013). Outre cette consistance cognitive, Girandola et Fointiat (2016) suggèrent que la « norme de consistance » implique également une « consistance comportementale », c'est-à-dire une « certaine harmonie » entre nos comportements puisque les individus sont « mus par le désir d'être - ou plutôt de paraître - consistants, à leurs yeux comme à ceux d'autrui » (Girandola et Fointiat, 2016, p.83 et p. 110).

comportements écologiques⁸⁹³. Respectivement dans ces deux cas, les schèmes comportementaux de l'individu peuvent ou bien freiner l'adoption de comportements plus fréquents, plus engageants ou peuvent s'avérer être au contraire des « actes préparatoires » engageant l'adoption d'autres comportements écologiques consistants. Ainsi pour saisir le comportement lui-même comme principe organisateur, Sniehotta *et al.* (2016) suggèrent de développer une approche « multi-comportementale » dans la TCP pour mieux saisir le gap entre intention et comportement⁸⁹⁴. Et à l'instar de Pernin (2020), cette proposition implique de reconnaître et de prendre en compte le fait que l'individu adopte des comportements qui peuvent être liés entre eux dans un ensemble de comportements périphériques. Comme l'avons argumenté, nous pensons que cette perspective « multi-comportementale » est particulièrement adaptée à notre cadre d'étude, puisque l'engagement écologique en tant que norme « écocitoyenne » (discutée ci-dessus), implique l'adoption de plusieurs écoGESTES en parallèle au quotidien. Et qui peuvent, selon les cas exposés, neutraliser ou entraîner d'autres comportements écologiques. Cette approche rejoint notre définition du niveau d'engagement écologique (traitée dans la section 4.4.3, chapitre 4), qui pour rappel peut se résumer ici par le *lien entre l'individu et un pattern de comportements cohérents*, et le *lien entre ses comportements*⁸⁹⁵. Celle-ci est notamment opérationnalisée dans notre typologie de niveaux d'engagements, à partir du nombre d'écoGESTES adoptés et leur fréquence respective (voir section 8.4). Nous testons également les relations entre écoGESTES dans nos analyses explicatives (voir section 8.3.8).

Enfin, une troisième explication communément admise, quant à l'agir écologique, est la faiblesse de la perception de contrôle sur les comportements (PCC) (cf. des contraintes perçues pouvant refléter un sentiment d'impuissance ou de faible auto-efficacité des écoGESTES face à l'ampleur des enjeux écologiques). Et le contrôle réel sur le comportement (p.ex. manque d'infrastructures, manque de soutien institutionnel) est souvent surestimé, mal-anticipé ou négligé (par manque de temps, d'argent ou de savoir-faire). Ensemble, ces obstacles perçus et réels entravent les citoyens de mettre en action leur intention d'agir sur notamment les

⁸⁹³ Comme le résumait Auzoult et Labbouz (2019), « lorsque la relation entre les deux comportements implique que l'occurrence de l'un augmente l'occurrence du second on parle de spill-over positif. Dans le cas où l'occurrence du premier conduit à une diminution de l'apparition du second on évoque un spill-over négatif » (Auzoult et Labbouz, 2019, p. 498).

⁸⁹⁴ En effet, ils suggèrent que lorsqu'on « considère et se concentre sur qu'un seul comportement à la fois, on se retrouve potentiellement avec une évaluation biaisée et omniprésente du gap entre intention-comportement » (Sniehotta, *et al.*, 2016, p. 261, notre traduction), puisque plusieurs comportements entre eux peuvent être soit en concurrence soit des facilitateurs. Ainsi, suggèrent-ils que dans ce paradigme multi-comportemental le gap entre intention et comportement peut être évalué à l'aune d'un éventail de comportements (*ibid.*).

⁸⁹⁵ Définition que nous prolongeons et précisons plus bas comme la relation entre engagement verbal (dire) et comportemental (faire). Et opérationnalisée au travers des représentations sociales, qui ancrent l'engagement écologique dans ses dimensions communicationnelles, et ses interactions socialement situées qu'elles présupposent.

comportements écologiques les plus difficiles et plus coûteux⁸⁹⁶ à mettre en œuvre (par exemple la mobilité douce⁸⁹⁷ ou la rénovation énergétique). En effet, la PCC est considérée, et à juste titre, comme une des variables clefs lorsqu'on traite des enjeux écologiques et détient généralement la plus grande contribution au pouvoir explicatif du comportement écologique (Clement, Henning et Osbaldiston, 2014) puisqu'elle modère *in fine* l'effet de l'intention comportementale sur le comportement (Ajzen, 2020). Afin de vérifier si cette assertion est également valide dans notre échantillon, nous analysons la contribution respective de la PCC dans l'explication des différents comportements mesurés, et nous affinons cette analyse en fonction des différentes caractéristiques socio-démographiques des citoyens (voir nos analyses explicatives, sections 8.3 et 8.4 du chapitre 8).

Cependant, même si la TCP intègre la PCC comme variable centrale dans le modèle, la variance explicative du comportement écologique est très hétérogène et reste en moyenne plutôt modérée voire faible. En effet, nous avons souligné que le modèle classique de la TCP ne restitue qu'en moyenne entre 27% et 34,2 % de la variance⁸⁹⁸ du comportement écologique à partir de l'intention d'agir et du contrôle perçu (Bamberg et Möser, 2007 ; Yuriev *et al.*, 2020) et nous avons explicité les raisons principales (chapitre 5).

D'abord au niveau métathéorique, ce constat a amené plusieurs auteurs (dont Sniehotta *et al.*, 2014) à questionner de manière générale son hypothèse/postulat de suffisance⁸⁹⁹ (cf. « *assumption of sufficiency* », Fishbein et Ajzen, 2010) et ont proposé des versions étendues, soit en combinant le modèle de la TCP avec d'autres théories comportementales, soit en y intégrant d'autres variables. À cet égard, Ajzen (2020) étant ouvert à des nouveaux ajouts de variables, formule cinq critères à cet effet que nous avons traité dans le chapitre 5. Si nous avons pris en compte les limites de la TCP et discuté les pistes d'amélioration, nous avons proposé dans un premier temps de compléter le modèle avec deux variables additionnelles : « l'identité

⁸⁹⁶ Entrevue par exemple dans le modèle « *low-cost/high-cost* » de Diekmann et Preisendörfer (1992), qui soulignent l'importance de la PCC.

⁸⁹⁷ L'enquête de l'Insee (2017) montre par exemple que 74 % des Français utilisent leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail ; et sur courte distance (inférieure à 5 km), c'est le cas pour 60 % des déplacements (Insee, 2017).

⁸⁹⁸ Pour rappel, et à titre de comparaison, notons que la plus vaste méta-analyse sur la TCP d'Armitage et Conner (2001) comportant 185 études indépendantes représentant des domaines de comportements aussi variés que l'activité physique, le tabagisme, l'usage des transports publics, le recyclage, les activités de loisir, les dons d'organe et de sang, l'usage des préservatifs, la consommation de fruits et légumes, l'usage de drogues, les examens de santé, l'usage des jeux vidéo, rapporte une corrélation moyenne entre intention et comportement de $r : 0,47$, et des moyennes de variances restituées respectivement sur l'intention de 39% et sur le comportement de 27%. Cette dernière est identique à la moyenne de la variance expliquée du comportement écologique (27% ; $R^2 = 0,27$) que Bamberg et Möser avaient identifié dans leur méta-analyse de 2007.

⁸⁹⁹ Pour rappel, l'hypothèse de suffisance de la TCP (Fishbein et Ajzen, 2010 ; Ajzen, 2020), postule que toutes les influences comportementales externes à la théorie (p.ex. facteurs contextuels et croyances) sont médiatisées par les construits centraux de la TCP. Selon Ajzen (2011, 2020), cette hypothèse indique que l'ajout de nouvelles variables ne devrait pas améliorer l'explication de l'intention ou du comportement. Or, Sniehotta *et al.* (2013) montrent par exemple que l'âge, le statu socio-économique, la santé physique et mentale et les caractéristiques environnementales expliquent l'activité physique lorsque les construits de la TCP sont contrôlés. Sniehotta *et al.* (2014) qualifient cette hypothèse de « *audacieuse/osée* » (cf. « *bold sufficiency hypothesis* ») (Sniehotta, *et al.*, 2014, p. 3).

écologique » (comme dimension de la distance psychologique à « écologie ») et la « valeur perçue » des écogestes. Comme nous l'avons discuté (chapitre 5), ces deux variables sont considérées comme des candidats heuristiques dans l'explication des comportements écologiques. En effet, nous pensons qu'elles s'apprêtent particulièrement bien vis-à-vis de ceux-ci, renvoyant respectivement aux dimensions identitaire et axiologique de l'agir écologique.

D'une part, nous pensons que l'identité personnelle (« *Self-identity* ») est une variable importante à inclure dans le modèle de la TCP, puisqu'elle peut rendre compte des comportements normativement attendus en fonction des rôles et catégories sociales que nous occupons en société (« l'identité écologique » renvoie dans ce cadre à une « identité sociale »). « L'identité écologique » permettrait ainsi de saisir de la manière dont on se définit « Soi » en rapport à l'écologie en fonction de ses appartenances groupales, et de mesurer comment et combien elle influence les manières dont on agit et s'engage vis-à-vis de l'écologie. En effet, comme le montrent Clayton (2003) et Freed (2015) une « identité écologique » forte implique non seulement une fréquence élevée d'adoption de plusieurs comportements écologiques mais aussi des connexions fortes à la « nature⁹⁰⁰ » (vs une « identité écologique » faible). Ce dernier point est intéressant pour deux raisons. Premièrement, la notion de « connexion » renvoie à l'idée d'une « distance psychologique » que les individus entretiennent avec tout objet ou événement social et est une variable souvent mesurée pour expliquer l'engagement écologique (voir section 4.4 et Annexe 5). Et deuxièmement, d'autres travaux ont mis en évidence les liens entre cette « connexion » ou « distance » psychologique avec les niveaux de construits des représentations sociales et les conceptions de la « nature » (voir section, 6.4.2). Une identité écologique forte entraînerait ainsi des construits abstraits, acontextuels, symboliques, des valeurs écocentrées et renvoyant à des niveaux d'identification élevés répondant à la question plus existentielle du « pourquoi ». À l'inverse une faible identité écologique s'exprimerait par des construits représentationnels concrets, contextuels, fonctionnels, des valeurs anthropocentrées et renvoyant à des bas niveaux d'identification répondant à la question pragmatique-pratique du « comment » (Trope et Liberman, 2003, 2010).

⁹⁰⁰ En effet pour Clayton (2003) « l'identité écologique » correspond à la manière dont on se définit et se considère par rapport au monde « naturel » et la conçoit littéralement comme la « signification psychologique de la nature » (voir section 5.8.3). Celle-ci se développe dès l'enfance (Chawla, 1999), notamment au travers de l'engagement écologique familial, des interactions avec la nature, l'adhésion aux associations environnementales, l'éducation environnementale, etc. En somme, la façon dont se forme le concept de Soi (Clayton, 2003 ; Stets et Biga, 2003) et le sentiment de connexion à la nature (Schultz, 2001) dépendent de l'histoire personnelle, et de l'attachement émotionnel et affectif en rapport à celle-ci (Chawla, 1992, 1998).

D'autre part, nous pensons que la mesure de la « valeur perçue » des écogestes permettrait de resituer le rapport global des bénéfiques/sacrifices⁹⁰¹ d'adopter ou non ceux-ci. En effet, d'après les discussions de Rivière et Mencarelli (2012) sur la valeur perçue (VP) et telle qu'employée par la suite dans des versions étendues de la TCP (Yadav et Pathak, 2017 ; Alam *et al.*, 2020), nous appréhendons cette notion comme une évaluation globale du « rapport entre les bénéfiques et les sacrifices perçus » liés à l'adoption d'un comportement. Et comme nous l'avons avancé, nous pensons que cette mesure est particulièrement pertinente vis-à-vis des écogestes puisque ces derniers renvoient au dilemme social (conflits entre intérêts individuels et sociaux) de l'écologie (discuté dans le chapitre 4), et de fait renvoient à la perception généralement partagées que les écogestes impliquent individuellement des « efforts » et des « sacrifices » consentis ici et maintenant pour des potentiels « récompenses » et des « bénéfiques » souvent indirects, abstraits et spatio-temporellement éloignés (pour le « bien commun », « l'ours polaire », « la planète » et les « générations futures »). Ainsi, l'on peut s'attendre à ce que la VP varie non seulement selon le « coût » objectif⁹⁰² d'adoption de l'écogeste considéré mais également si celui-ci est socialement approuvé et valorisé ou non selon les catégories sociales (renvoyant dans ce cadre aux attentes de reconnaissances sociales et bénéfiques symboliques que l'individu peut tirer de son engagement écologique ou non).

En somme, nous nous attendons à ce que « l'identité écologique » et la « valeur perçue » contribuent respectivement toutes deux à augmenter le pouvoir explicatif du modèle, et donc, à ce qu'elles participent à décrire de manière plus fine la formation de l'intention et les niveaux d'engagement dans des comportements écologiques. Néanmoins, il s'agira également d'identifier et de préciser leurs places respectives dans le modèle de la TCP (voir notre discussion à ce propos dans la section 5.8, et nos analyses de la section 8.3).

Par ailleurs, le pouvoir explicatif modéré⁹⁰³ du comportement écologique dans le modèle de la TCP questionne plus largement l'ancrage sociologique de ses principaux construits les plus centraux et implique selon nous d'approfondir la manière d'opérationnaliser et d'intégrer la mesure de leurs antécédents. En effet comme indiqué, si dans la plupart des sondages nationaux, la majorité des citoyens français se positionnent et se déclarent favorablement à l'écologie - ils

⁹⁰¹ Qui peuvent renvoyer à des dimensions axiologiques d'ordre utilitaristes (économiques, physiques, spatiaux- temporelles), hédoniques, affectives, symboliques, sociales et spirituelles (Merle, 2007 in Rivière et Mencarelli, 2012).

⁹⁰² On peut « objectivement » considérer par exemple que le « coût » de « trier de ses déchets » est plus faible que celui de prendre les transports en commun ou le vélo.

⁹⁰³ Pour rappel le modèle de la TCP restitue en moyenne entre 27% et 34,2 % de la variance expliquée du comportement écologique à partir de l'intention d'agir et du contrôle perçu (Bamberg et Möser, 2007 ; Yuriev, et al, 2020).

sont globalement « écophiles » - l'adoption réelle des écogestes n'est pas observée symétriquement à l'aune des déclarations intentionnelles de les adopter. Or, comme le discute entre autres Sammut⁹⁰⁴ (2016), à scores attitudeaux égaux (c.à.d. au même niveau d'écophilie mesuré), on peut observer différents niveaux d'engagement dans des écogestes car ceux-ci peuvent être sous-tendus par des croyances diverses voire opposées et être modérés par des PCC différentes. Par exemple, dans certaines études, les croyances expliquent même mieux le comportement que l'intention comportementale (Araújo-Soares *et al.*, 2013 ; Conner *et al.*, 2013). Et comme nous l'avons vu (chapitre 5), et le souligne Ajzen à plusieurs reprises (2010, 2015, 2020), rares sont les études qui examinent les facteurs contextuels et sociaux (cf. *background factors* de la TCP) et les croyances⁹⁰⁵ (comportementales, normatives et de contrôle) qui en découlent. Ce, alors que ces dernières sont pourtant des variables antécédentes aux construits centraux et classiquement étudiés de la TCP. À cet égard, nous avons proposé (chapitre 6) avec les définitions convergentes qu'en donnent entre autres Abric (1994), Flament et Rouquette (2003), Kalampalikis (2006) et puis Rateau et Lo Monaco (2013) que les Représentations Sociales (RS) peuvent être appréhendées comme un ensemble organisé et structuré de croyances, d'information, de connaissances et d'attitudes portant sur un objet social donné. Les RS constitueraient ainsi les « bases de connaissances⁹⁰⁶ » (Moliner et Rateau, 2009, p. 8) dans lesquelles viennent puiser les processus de la cognition sociale, c'est-à-dire les processus cognitifs intra-individuels identifier par les construits centraux de la TCP (attitudes, NS et PCC). À l'instar de Moliner et Rateau (2009), nous comprenons donc les RS de « l'écologie » comme une « toile de fond » constituée de croyances et de connaissances qui permet aux citoyens de délibérer et d'exprimer leurs positionnements individuels vis-à-vis de l'écologie et d'orienter leurs conduites sociales dans des actes plus ou moins engagés vers

⁹⁰⁴ En effet comme l'indique Sammut (2016) dans les études d'opinion (et pas que), la « mesure des attitudes aux moyens d'échelle de type Likert et leur analyse statistique sont devenues communes ». Or cette « procédure, pourtant populaire, n'est pas sans inconvénients. Notamment, parce que cette mesure des attitudes et largement asociale ». En effet, si « les attitudes permettent de spécifier les tendances individuelles envers l'objet. Dans sa forme sociale (i.e., l'opinion publique), le concept d'attitude devient la proie du concept nomothétique d'agrégation [...] une mesure moyenne de la façon dont un agrégat d'individus se positionne par rapport à un objet ». Or « aucune attitude singulière n'a jamais correspondu à une moyenne statistique ». Ainsi, de « telles mesures de l'opinion publique ne sont rien d'autres que des artefacts statistiques » (Sammut, 2016, pp. 474-475).

⁹⁰⁵ Par exemple, Yuriev *et al.* (2020) constatent dans leur revue-systématique des 126 études analysées, 86% des travaux négligent les variables « indirectes » mais essentielles de la théorie que sont les croyances comportementales, normative et de contrôle.

⁹⁰⁶ Dans la cognition sociale, la « connaissance » est comprise globalement comme des « ressources cognitives » (Sniehotta, et al., 2016), où le terme de « cognition » renvoie aux « connaissances que les individus peuvent avoir d'eux même, de leurs comportements, et de l'environnement » (Voisin *et al.*, 2013, p.147, cités par Girandola et Fointiat, 2016). Mais étant donné que celles-ci proviennent des interactions sociales, ces connaissances (RS), appréhendées dans une épistémologie socio-constructiviste, sont par nature sociales et socialement situées selon les caractéristiques socio-démographiques, les groupes d'appartenance. Autrement dit, la « connaissance » ici renvoie à la notion de « pensée sociale » (Rouquette, 1973, cité par Rateau *et al.*, 2012), comme savoirs du « sens commun », et permet de saisir « que ce qui conditionne et rend compte de la connaissance quotidienne c'est avant tout l'insertion sociale des individus qui l'exprime » (Rateau *et al.*, 2012, p.55). Cela entraîne que « c'est du côté de cette insertion qu'il convient de rechercher les principes de production et de régulation de ces activités cognitives » (Rouquette, 2009, p. 6, cité par Rateau *et al.*, 2012). Ainsi s'explique toute la pertinence de la TRS étant donné que le « concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués » (Jodelet, 2014 [1984], p. 367). Voir à ce sujet la discussion sur les RS en tant que fonction de savoir au chapitre 6, section 6.4.4.

l'écologie. Ainsi, selon nous, analyser les RS revient, entre autres, à identifier les croyances et à préciser les connaissances les plus saillantes sur un objet socialement partagé mais particulièrement débattu et négocié, qu'est l'écologie. Les analyses lexicométriques des RS que nous effectuons ont pour tâches principales d'explorer les relations entre ces cognitions et des niveaux d'engagement (voir nos analyses de la section 8.7).

Cette proposition nous a entraîné à discuter au niveau épistémologique et ce de manière approfondie (chapitre 6), du regard principalement intra-personnel de la TCP. Celui-ci correspond à un niveau d'analyse propre à la cognition sociale et dans lequel la dimension sociale⁹⁰⁷ est souvent limitée à une agrégation de processus cognitifs avant tout individuels (Moliner et Rateau, 2009). Et dont les normes subjectives ne peuvent à elles seules prétendre couvrir convenablement les conditions sociales de l'agir écologique (Whitmarsh, *et al.* 2021). En effet, l'individu peut ne pas avoir conscience des autres influences sociales⁹⁰⁸ (dont ses propres *background factors*) qui sont à même d'orienter, cadrer et conditionner ses propres dispositions et représentations individuelles, ses conduites et engagements. Ainsi, nous avons argumenté (chapitre 5) que les variables classiquement étudiées dans le modèle de la TCP prennent en compte de manière seulement indirecte et partielle les déterminants sociaux du comportement écologique. Nous avons émis l'hypothèse que cette vision étroite de l'influence sociale peut, entre autres, expliquer la faible variance explicative du comportement écologique dans le modèle. Et permet par ailleurs de déconstruire l'observation générale d'un gouffre entre intention et action écologique à l'échelle individuelle que tend à réifier les approches cognitivistes. Selon nous, la difficulté à expliquer ce fameux « *green gap* » proviendrait en partie de ces « œillères » cognitivistes⁹⁰⁹ de la cognition sociale qui ne permettent pas de rendre

⁹⁰⁷ Dimension « sociale » comprise en tant « qu'élément constitutif des processus cognitifs » (Busino, 2007, p. 141). Et dans la lignée conceptuelle qu'en fait Rouquette (2009), où le Sujet est d'abord social car les « activités cognitives sont à la fois motivées et conditionnées par son insertion sociale particulière, autrement dit par sa citoyenneté au sens étymologique du terme » (Rouquette, 2009, p. 6). Le « social » renvoyant ici à la fois à l'influence du groupe d'appartenance du sujet et du contexte discursif de l'écologie : à ses « mondes lexicaux » (Reinert, 1993). En somme ce que nous pourrions nommer des « groupes d'appartenance lexicale ». Pour une discussion plus approfondie sur la notion de « social », ses différentes conceptions et opérationnalisations selon les écoles épistémologiques, voir sections 4.4 et 6.2.

⁹⁰⁸ Comme l'indiquent Mugny *et al.* (2017), « l'influence sociale est souvent le résultat de processus automatiques ». Par exemple, « Smith et Mackie (2016) suggèrent que lorsque nous observons les autres, nous nous représentons de manière inconsciente et non intentionnée leurs expériences et leurs comportements, et que ces représentations sont similaires à nos propres représentations. En conséquence, lorsque ces représentations deviennent accessibles pour nous, elles influencent par la suite nos propres actions » (Mugny *et al.*, 2017, p. 29).

⁹⁰⁹ Si la TCP admet l'influence des *background factors* (c.à.d. le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, les traits de personnalité, les valeurs, la propension à prendre des risques, l'intelligence, la recherche de sensations fortes, la religion, la culture, etc.) sur les construits centraux du modèle (attitudes, NS, PCC) par le biais des croyances (comportementales, normatives et de contrôle), autant ces *background factors* que les croyances ne sont que très rarement étudiées et intégrées dans les analyses (comme le constatent également Yuriev, *et al.*, 2020). Ainsi, si d'un point de vue théorique la TCP peut justifier son appellation communément admise comme étant sociocognitive, force est de constater qu'elle est plutôt communément appliquée en pratique comme modèle seulement cognitif où les dimensions sociales (telles que susmentionnées) ne sont qu'indirectement prises en compte, puisqu'étant considérées (selon l'hypothèse de suffisance) comme étant implicitement exprimées dans ses construits centraux (attitudes et PCC) et explicitement, mais de manière intrapsychique, au travers des normes subjectives perçues. Or, nous pensons avec d'autres, comme Pernin (2020) (et par ailleurs Ajzen (2020) lui-même) que celles-ci (notamment les croyances) devraient être davantage précisées, opérationnalisées et intégrées dans les analyses afin d'augmenter son pouvoir explicatif. Enfin, comme nous l'avons discuté dans le chapitre 6, nous constatons que les approches « sociocognitives » (ou de la cognition sociale), généralement américaines, ont intrinsèquement une épistémologie cognitiviste ayant un regard plutôt psychologique que social (avec une compréhension fine des processus

entièrement compte des insertions sociales, discursives et matérielles qui cadrent les marges de manœuvre et d'engagement individuelles (les « plafonds de vert », discutés au chapitre 2). En effet si « ce qui n'est pas mesuré, n'est pas expliqué », l'intégration des facteurs sociaux et discursifs dans l'équation pourrait nous amener à mieux comprendre comment les meilleures intentions ne se traduisent pas toujours symétriquement dans des comportements et engagements écologiques. Pour dépasser cette limite, nous avons esquissé (chapitre 6) les plausibles pistes et points d'articulation épistémologique et théorique de la TCP avec la Théorie des Représentations Sociales (TRS).

Globalement, nous pensons que la TRS permet précisément de faire la « jonction entre le domaine de l'individuel et du social » comme le suggèrent Bonardi et Roussiau (1999) en s'articulant à l'interface « des approches cognitives et sociales » (Bonardi et Roussiau, 1999, p. 7). Si les construits de la TCP permettent de saisir effectivement les différents processus cognitifs et les dispositions individuelles à l'engagement écologique, la TRS permet selon nous de les compléter et de les ancrer dans des configurations sociales et interactions communicationnelles. Nous appréhendons donc l'engagement écologique comme l'expression de processus à la fois sociocognitifs *et* sociogénétiques, à l'interface de l'individu *et* le collectif. Et ce afin de saisir la (re)construction lexicale socialement marquée de l'objet écologie vers lequel les citoyens s'engagent à divers degrés. En d'autres mots, comprendre l'agir écologique comme individuellement engagé mais socialement situé dans des interactions de communication. Ainsi, replacer l'engagement dans le contexte des RS fournit un « cadre sociocognitif élargi dans lequel le processus d'engagement bénéficie à la fois d'une plus grande signification sociale et d'une meilleure proximité avec la réalité quotidienne » (Eyssartier, Guimelli et Joule, 2009, p. 153).

Et comme nous l'avons explicité (chapitre 6) avec la notion de « corpus praxéo-discursif » (Codol, 1969 ; Flament, 1989 ; Lahlou, 2008 ; Bouchard, 2010), celle-ci nous a entraîné à concevoir les RS et les niveaux d'engagement comportemental comme un système cohérent et récursif. En effet comme l'indique Autes (1985), on « ne peut pas dissocier la représentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout⁹¹⁰. Il serait tout à fait vain de chercher à savoir si

cognitifs) et n'abordent peu ou pas, à l'instar des approches sociogénétiques (d'affiliation moscovicienne), les dimensions sociales pourtant sous-jacentes aux processus qu'ils étudient. Cette perspective intrasubjective tient au fait que les recherches psychosociales américaines ont dès leur début développé une théorisation attitudinale importante alors qu'en France, l'ancrage historique et épistémologique de la psychologie sociale est traditionnellement plutôt d'ordre sociologique. Mais comme nous le soulignons (chapitre 9), notamment avec l'enquête interne à la discipline de Richardot (2006) et plus largement en SHS (Corcuff, 2011), cette tendance est en train de s'inverser en France, avec une mise à jour des études et explications du comportement écologique s'amarrant à une épistémologie cognitiviste. À cet égard, nous avons discuté des enjeux et des limites théoriques et praxéologiques quant à la crise écologique, aux politiques publiques environnementales et aux dispositifs de sensibilisation tablant sur ces postulats cognitivo-comportementalistes (chapitre 2).

⁹¹⁰ Ou dit autrement « actions et rétroactions s'enchaînent et veulent donner une priorité à l'un ou l'autre relève plus de la rhétorique que de l'approfondissement » (Flament, 2001, p. 55).

c'est la pratique qui produit la représentation ou l'inverse. C'est un système. La représentation accompagne la stratégie, tantôt elle la précède et elle l'informe : elle la met en forme ; tantôt elle la justifie et la rationalise : elle la rend légitime » (Autes, 1985, cité par Martin et Royer-Rastoll, 1990, p. 24). Mais ce qui reste important pour nous, c'est bien l'idée que les RS « fournissent aux individus les ressources discursives requises pour traduire leurs tendances attitudinales en conduites concrètes qui sont socialement sensibles et remplies de significations pour eux-mêmes et pour les autres » (Sammut, 2016, p. 484).

En effet comme l'indique Pascal Marchand (2016) « si les attitudes sont classiquement définies comme la capacité à se positionner favorablement ou défavorablement à l'égard d'un objet, on peut avoir tendance à négliger le fait que ce positionnement recouvre également la capacité à mobiliser des lexiques différents » (Marchand, 2016, p. 389). Et selon ce dernier la « dynamique représentationnelle implique donc un travail de qualification de l'objet et de lexicalisation des références » (*ibid.*), entrevu dans les processus d'objectivation et d'ancrage des RS (chapitre 6). En d'autres mots : « n'importe qui ne fait, ne pense et ne dit pas n'importe quoi et n'importe comment » (Windisch, 1989, p.175) et c'est bien ces « mots-là » qui ont été choisis parmi d'autres par l'individu pour décrire et donner un sens ou une signification à « l'écologie » et aux actions afférentes. Cette perspective nous a amené à appréhender les univers lexicaux des RS comme des « marqueurs socio-langagiers » ayant des contenus informationnels nourris par les interactions sociales du quotidien en fonction des appartenances sociales (chapitre 6). Or, comme le précise Sammut (2016) ce « n'est pas seulement l'adhésion à un groupe social qui influence la pensée et le comportement individuel [...], le poids du contexte est primordial sur l'architecture sociocognitive et sur les latitudes d'acceptation, de rejet et de non-engagement » (Sammut, 2016, p. 483). Un contexte que nous avons qualifié ici de « discursif⁹¹¹ » (traité dans la partie I) et qui pourra être investi au travers des « mondes lexicaux » (Reinert, 1993) qui le composent, ces « lieux-communs » stabilisés sur l'écologie qui s'apparentent selon ce dernier⁹¹² à des RS (de l'écologie) (chapitre 6).

Ainsi « loin d'être des concepts qui s'opposent, les attitudes et les représentations sociales permettent d'accéder à des niveaux de pensée à la fois différents et complémentaires qui permettent une analyse plus fine des savoirs sociocognitifs » (Hidalgo, 2016, p. 490) - à savoir, au-delà des attitudes, comprendre ce que les citoyens *disent* et *font* de l'écologie. Et comme le

⁹¹¹ Ou une « ambiance discursive de l'écologie » que nous avons dépeint dans ses traits les plus saillants dans la partie I et dans laquelle « baignent » les citoyens dans une approche phénoménologique du discours.

⁹¹² En effet comme nous l'avons discuté, Reinert (1993) suggère qu'il existe « clairement » un « recouvrement » entre sa notion de « monde lexical » avec la « notion de représentation sociale » car « dans les deux cas, ces notions évoquent un lieu situé entre les représentations individuelles et les préconstruits culturels » (Reinert, 1993, p. 12). Proposition testée et vérifiée par Marchand (2008) et avec Ratinaud (2015).

note Doise (1994) « c'est sur ce point précis qu'apparaît la complémentarité entre attitudes et représentations, l'étude des attitudes offrant "des descriptions détaillées de processus se situant à des endroits précis de l'articulation entre rapports symboliques et représentations sociales" tandis que celles sur les représentations sociales permettent "l'intégration dans un système plus vaste de dynamiques attitudeles plus spécifiques" » (Doise, 1994, pp. 236-237, cité par Nache et Trudeau, 2000, p. 107).

En tablant sur les RS, en tant qu'élément constitutif des processus cognitifs nous nous inscrivons donc, d'une part, dans une lignée épistémologique sociogénétique de la TRS qui permet de saisir les dispositions individuelles à l'engagement écologique comme étant socialement situées. Et d'autre part, nous nous insérons dans une approche communicationnelle socioconstructiviste en saisissant la qualification lexicale de l'objet d'attitude et d'engagement qui permet d'appréhender la réception et l'adhésion à des discours circulant dans les « sens communs ». En résumé, l'écologie étant un objet social particulièrement médiatisé, conflictuel et négocié dans les espaces publics (chapitre 1), la qualification subjective de « l'écologie » traduit des positionnements individuels dans des appartenances socialement et idéologiquement marquées. Nous explorons ces liens entre typologie des RS de « l'écologie » et niveaux « d'écophilie » (positionnements attitudeles), et niveaux « d'écopraxie » (niveaux d'engagement), selon les caractéristiques sociodémographiques des citoyens dans nos analyses exploratoires (chapitre 8).

En outre, nous pensons que l'analyse des contenus représentationnels peut nous aider à saisir les niveaux de construit des RS et niveaux d'identification des citoyens à l'objet social « écologie ». En effet, nous avons discuté (chapitre 6) que les niveaux de construits (Soderberg *et al.*, 2015) de la représentation sociale de l'objet « écologie » (concret-abstrait) et les niveaux d'identification (bas-haut) à celui-ci (Pelt, 2016) varient selon la distance psychologique (proche-lointaine) à laquelle se situe le citoyen vis-à-vis de l'écologie (Van Laere, 2018) : ensemble ces éléments seraient corrélés aux degrés d'engagement dans les comportements écologiques. Toutefois, notre approche de la « distance psychologique » à l'écologie et la manière dont nous la mesurons (discutée dans le chapitre 5, section 5.8.3 et précisée dans la section 7.6.7 de ce chapitre), nous a amené à concevoir celle-ci comme une mesure de l'identité personnelle/de Soi en rapport à l'écologie, par exemple : « "Moi", je suis quelqu'un qui m'identifie comme étant proche/éloigné de "l'écologie" ». Comme cela a été réalisé ailleurs (Aron *et al.*, 1991 ; Bergami et Bagozzi, 2000 ; Schultz, 2001, 2002 ; Audrezet et Caffier de Kerviler, 2011 ; Van Laere, 2018), elle sera donc comprise ici comme une mesure

opérationnelle d'une « identité écologique » - comme le degré « d'inclusion de l'écologie en Soi ». Autrement dit, nous attendons à ce qu'une identité écologique faible/forte correspond à des niveaux de construits des RS concrets/abstraites de l'écologie. Ce dernier postulat repose également sur la fonction identitaire des RS, discutée dans la section 6.4.3 du chapitre 6.

Or, étant donné que l'écologie est une question particulièrement vive, débattue, polymorphe et polyphonique - l'information à son propos est particulièrement diffuse, dispersée et protéiforme (chapitre 1). Cette « nébuleuse écologique » peut être particulièrement difficile à appréhender, à catégoriser et à nommer par les citoyens. Face à celle-ci, et due à la nécessité d'agir et de prendre position, la « pression à l'inférence » (Jodelet, 1989) serait ainsi d'autant plus grande vis-à-vis de l'écologie. Et entraînerait les citoyens à se focaliser sur certains aspects et attributs de l'écologie au détriment d'autres en fonction des informations à disposition, de leurs intérêts, valeurs et engagements sociaux. La reconstruction et l'intériorisation (objectivation et ancrage) de l'objet « écologie » en RS conduirait ainsi à des effets de distorsion particulièrement marqués dans les contenus représentationnels. Et puisque les informations à propos de l'écologie sont inégalement accessibles et investies selon les groupes d'appartenance, on peut supposer que ces distorsions soient socialement marquées et situées⁹¹³. Ces réflexions (traitées dans le chapitre 6) à propos des « mondes lexicaux » de Reinert (1993) nous ont amené à comprendre les contenus lexicaux des RS comme des « marqueurs socio-langagiers » (Scherer et Giles, 1977 cités in Marchand, 2016) de l'engagement écologique. C'est-à-dire, saisir les mots comme des « indicateurs d'appartenances et de positionnements, socialement organisés en structure normative » et qui permet d'adapter « nos conduites à leur égard » (Marchand, 2016, p. 391). Dans nos analyses exploratoires sur les RS (section 8.5), il s'agira donc d'identifier ces effets de distorsion et focalisation dans les contenus lexicaux des RS de « écologie » selon les niveaux d'engagement, et selon les caractéristiques sociodémographiques des citoyens. C'est-à-dire, de voir si et quels attributs, aspects, éléments lexicaux des discours écologiques se retrouvent dans les RS de l'écologie des citoyens et ce en fonction des *background factors*.

In fine, l'identification des contenus lexicaux dans les RS - la manière socialement située de qualifier l'écologie - permettraient ainsi selon nous d'informer et compléter les construits de la TCP et de préciser comment et pourquoi les citoyens se positionnent, ont l'intention d'agir et s'engagent ou non en faveur de l'écologie au quotidien. Concrètement, nous proposons d'analyser les contenus représentationnels de « écologie » des citoyens afin de mieux

⁹¹³ Renvoyant à l'idée de Reinert (1993) de « point de vue » et de « logique locale ».

comprendre la réception et leur adhésion à des discours écologique. Leur « sens commun » de l'écologie qui traduit une certaine identification - plus ou moins engageante - à une certaine écologie, pouvant expliquer le degré d'engagement dans des actions écologiques au quotidien. À terme, cet exercice permettrait selon nous de mieux comprendre ce fameux « *green gap* » entre intention et comportements écologiques, en explicitant davantage ses ressorts sociologiques et discursifs.

Dans ce chapitre nous répondons au donc dernier volet de la problématique de cette thèse, qui pour rappel, peut être résumée de la manière suivante :

Face à la polyphonie discursive de l'écologie, comment les citoyens se représentent-ils l'écologie et pourquoi s'engagent-ils dans les écogestes promus par les institutions ?

7.2 Hypothèses opérationnelles de la réception à l'action

Après avoir mis en lumière des dissonances au niveau institutionnel et associatifs dans la première Partie I, nous vérifions ici l'hypothèse du côté de la réception, selon laquelle nous attendons à observer des dissonances entre intention et comportements écologique (cf. (« *green gap* ») que nous tenterons d'identifier, de caractériser, d'expliquer et de nuancer. Pour vérifier celle-ci, nous formulons ici une hypothèse générale (H.G) qui est déclinée en 12 sous-hypothèses opérationnelles que nous résumons ci-dessous et testons directement dans nos analyses.

H.G. : Le niveau d'engagement citoyen dans des écogestes au quotidien peut être mieux explicité selon leurs caractéristiques sociodémographiques, selon leurs identités écologiques, leurs valeurs perçues des écogestes, les effets de débordements, et selon les niveaux de construits et les contenus lexicaux de leurs représentations sociales de l'écologie.

Nous nous attendons donc à observer :

H.1 Des dispositions sociocognitives à l'écologie (attitudes, NS, PCC) différentes selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen.

H.2 Des valeurs perçues et des identités écologiques différentes selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen.

H.3 Des niveaux d'engagements différents dans les écogestes selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen.

H.4 Des écarts du « *green gap* » différents selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen.

H.5 L'intégration de l'identité écologique dans le modèle de la TCP augmente le pouvoir explicatif de la formation de l'intention et/ou du comportement.

H.5.1 Des niveaux d'engagement faible/fort dans les écogestes selon l'identité écologique faible/forte du citoyen.

H.6 L'intégration de la valeur perçue dans le modèle de la TCP augmente le pouvoir explicatif de la formation de l'intention comportementale.

H.6.1 Des niveaux d'engagement faible/fort dans les écogestes selon la valeur perçue faible/forte des écogestes.

H.7 Des dispositions sociocognitives faibles/fortes à l'égard de l'écologie selon des RS superficielles/profondes de « écologie ».

H.8 Des identités écologiques faibles/fortes selon des RS superficielles/profondes de « écologie ».

H.9 Des valeurs perçues des écogestes faibles/fortes selon des RS superficielles/profondes de « écologie ».

H.10 Des niveaux d'engagement faibles/forts dans les écogestes selon des RS superficielles/profondes de « écologie »

H.11 Des contenus lexicalement pauvres/riches des RS de « l'écologie » selon les niveaux faible/fort d'engagement.

H.12 Des différents contenus lexicaux des RS de « l'écologie » selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen.

7.3 Méthodologie, terrain et échantillon

7.3.1 Critères méthodologiques d'une méthode mixte

La recherche par méthodologie mixte⁹¹⁴ (Creswell, 2003) déployée dans le cadre de ce premier terrain a été coconstruite avec plusieurs acteurs associatifs adhérents du GRAINE-MP, et ce progressivement dans un continuum qualitatif-quantitatif, des allers-retours entre induction-déduction, vas et vient entre terrain et théorie. Et parmi les quatre perspectives de méthodologie mixte identifiées par Anadón (2019), nous nous situons dans celle du « réalisme critique⁹¹⁵ ». Le « réalisme critique » s'intéressant « particulièrement aux points de vue des participants qui peuvent être considérés comme points de départ des nouvelles théorisations » et dont le but est de « faciliter le dialogue et la compatibilité entre le quantitatif et le qualitatif » (Anadón, 2019, p. 116). Par ailleurs, Creswell (2003) établit trois critères d'une méthode mixte que nous avons adoptés, soit : i) la séquentialité (« *timing* ») dans laquelle sont récoltées les

⁹¹⁴ Une « *mixed method approach* » peut être définie comme étant une « procédure pour collecter, analyser et "mélanger" [« *mixing* »] » ou intégrer des données qualitatives et quantitatives (dérivées de méthodes) à un certain stade du processus de recherche dans une même étude dans le but de mieux comprendre le problème de la recherche » (Ivankova, Creswell et Stick, 2006, p. 3, cités par Anadón, 2019).

⁹¹⁵ Pour une discussion plus approfondie sur l'approche et les implications du réalisme critique, voir section 9.5, du chapitre 9.

données qualitatives et quantitatives, préférablement collectées de manière concomitante ; ii) le poids équilibré (« *weighing* ») des démarches, notamment par leur imbrication (« *embedded* ») ; iii) l'articulation de celles-ci (« *mixing* »), notamment dans les phases d'interprétation des données.

Dans une démarche de coopération (Labbé et Courtois, 2017), le cadre de la recherche-action nous a amené à une construction graduelle de l'action de la recherche avec les acteurs impliqués par celle-ci, afin de favoriser la montée en compétence respective et l'intercompréhension des parties prenantes de l'équipe de pilotage (2 chercheurs, entre 8-10 acteurs associatifs et institutionnels) de la recherche-action (impliquant une vingtaine d'éducateurs associatifs par la suite dans le déploiement de l'étude de terrain). Concrètement, la méthode mixte appliquée a impliqué quatre étapes consécutives : une mise en commun des questions et problématique de la recherche-action ; la formalisation des instruments de mesure ; l'administration de ceux-ci ; et le recueil des données quantitative et qualitative collectées simultanément. La démarche globale de la recherche-action peut être résumée par les points d'actions suivants :

- 1) Formation multilatérale sur les théories existantes du comportement proenvironnemental afin de sélectionner un modèle théorique malléable et adapté à la problématique du terrain (cf. la théorie du comportement planifié) ;
- 2) Co-construction d'un questionnaire avec les items issus de cette théorie (et approches complémentaires) avec des choix par consensus en vue de la praticabilité de son administration et de sa réception sur le terrain ;
- 3) Administration du questionnaire par les parties-prenantes en face à face et par courriel afin de couvrir un large spectre de (éco-)citoyens du territoire ;
- 4) Analyses et traduction des résultats à des fins d'appropriation, de préconisations et de diffusion concertée (au travers notamment de la publication de deux guides et suivies de nombreuses interventions-conférences coorganisées entre acteurs-chercheurs).

Dans une étape de « pré-enquête », c'est au travers de plusieurs rencontres, réunions, d'observations et médiations participatives que nous nous sommes enrichis mutuellement - chercheurs et acteurs - quant aux modes de fonctionnement, attentes et objectifs respectifs, les interrogations des acteurs et leur traduction en question de recherche, les publics ciblés, du type d'instrument et mode d'enquête en fonction des limites du terrain. Cette mise en commun a été l'occasion d'une interculturelité propre à la recherche-action qui « permet d'établir des croisements entre questions scientifiques et questions sociales, entre questions théoriques et

questions pratiques, entre savoirs académiques et savoirs d'expériences ». Pour Labbé et Courtois (2017), ces « croisements sont autant de "clés" permettant une compréhension plus pertinente des objets et des situations étudiés » (Labbé et Courtois, 2017, p. 31) en considérant et intégrant les savoirs expérientiels des acteurs du terrain. Cette démarche rejoint l'idée du « pont reliant deux bords », des deux rives, entre recherche et action décrite par Bataille (1984, cité par Courtois et Labbé, 2015) et dont le trait d'union de la recherche-action est illustré par ce dialogue d'intelligibilité, de prise de recul et de réflexivité sur nos propres *habitus* respectifs. À savoir, « déplier » les savoirs, réflexes, et pratiques « englués » dans nos routines organisationnelles respectives. C'est-à-dire, une double posture suggérée entre autres par Mias (2003), à la fois impliquée et distancée⁹¹⁶, afin de rompre avec l'évidence et d'adopter un regard différent sur Soi « en-train-de-faire », nourrit par celui de l'autre (discutée de manière approfondie dans le chapitre 9). Cette perspective de co-construction de savoirs, *sur, par* et *pour* l'action alimente la théorie et peut engendrer également selon nous des savoirs dits « académiques » plus proches du « réel » vécu⁹¹⁷ - que ce soit pour les acteurs associatifs que les citoyens engagés/à engager - et donc des savoirs probablement plus utiles, du moins, du point de vue praxéologique. En effet, Labbé et Courtois (2017) notent que « certains enjeux de nature théorique, méthodologique, ou épistémologique, sont plus que jamais travaillés et questionnés dans ce type de recherche et nourris par les rapports dialectiques introduits dans une démarche coopérative » (Labbé et Courtois, 2017, p. 33). En somme, la coopération éprouvée dans la recherche-action permet une « observation proxémique et distancée, systémique et holistique », et « l'objet étudié gagne ainsi en "hauteur" » (*ibid.*, p. 34), et selon nous, en profondeur.

Après cette mise en abîme, et en vue d'établir une culture « scientifique » commune, plusieurs formations ont été réalisées sur les principaux modèles comportementaux en psychologie sociale à l'aune des questions de recherche qui se profilaient dans les échanges. Et parmi lesquels le modèle la TCP a été retenu comme le plus adapté au contexte et objectifs de la recherche-action pour les raisons évoquées plus haut (parcimonie, validité empirique, et flexibilité du modèle). Dans un second temps, au travers d'une formation plus approfondie sur la TCP, des items ont été déclinés, formulés, discutés et adaptés à partir des construits de la

⁹¹⁶ Ce qui nous a semblé d'autant plus nécessaire étant donné qu'un des chercheurs fut d'abord bénévole au sein de l'association GRAINE avant cette recherche-action. À l'aune de la question de la « neutralité » et de « l'objectivité » de la recherche, nous discutons des dimensions axiologique et épistémologique de cet engagement dans le chapitre 9.

⁹¹⁷ À cet égard Amado et Lévy (2001) diront que la recherche-action « joue un rôle central la coopération étroite entre acteurs-sujets et chercheurs également sujets, aux prises par conséquent avec des subjectivités dont ils tentent de prendre la mesure comme d'envisager les effets, tant au plan du changement concret qu'au niveau du développement des connaissances. Ces processus sont étroitement intriqués dans une position qui s'écarte radicalement d'un savoir positif concernant le réel » (Amado et Lévy, 2001, p. 7 cités par Labbé et Courtois, 2017).

TCP sur les principaux comportements écologiques identifiés. De ces échanges nous avons conclu que nous mesurerons les comportements écologiques du quotidien - les « écogestes » - les plus classiquement et abondamment promus par les institutions et les associations, notamment au travers des dispositifs de sensibilisation mis en œuvre par ces dernières. Parmi ceux-ci, quatre principaux écogestes ont été privilégiés par les acteurs associatifs : 1) le tri des déchets, 2) la réduction de la consommation d'énergie, 3) l'achat « responsable » (bio, local, de saison), 4) l'utilisation de la voiture.

Selon la typologie de Stern (2000), ils concernent globalement tous des modes d'actions « écologiques » que les citoyens sont appelés à adopter principalement dans la sphère privée et qui peuvent déborder dans la vie publique⁹¹⁸ (voir chapitre 4). Enfin, un cinquième comportement plus général a été retenu « faire des actions en faveur de l'environnement » afin d'avoir une mesure englobante des quatre premiers. Ce dernier a été source de débats plus approfondis quant à la formulation sémantique de son énoncé car il y avait là un différend entre acteurs associatifs et chercheurs concernant le choix des mots entre « actions en faveur de l'environnement » ou « actions en faveur de l'écologie ». Si nous avons argumenté la pertinence du second terme, étant plus compatible avec les actions promues et qualifiées dans les discours comme « écologiques » (cf. *écogestes*), les acteurs ont souhaité garder le second, étant plus représentatif pour eux de leur « cœur de métier » (« sensibiliser à l'environnement », voir chapitre 3). Néanmoins, face à l'objet plus consensuel « d'environnement », nous avons également la crainte de ne mesurer qu'un « engagement de façade », dû à désirabilité sociale d'une norme « proenvironnementale » déjà largement admise (Becker et Félonneau, 2009).

Ces mêmes différences ont ressurgi lors du choix d'objet de représentation « environnement » ou « écologie ». Dans ce cas précis, nous avons pu souligner le manque de recherche sur les RS de « écologie » (chapitre 6). Et à l'inverse, montrer l'abondante recherche déjà effectuée sur les RS de l'objet « environnement » et que ce dernier, étant moins politisé, pouvait susciter des représentations trop consensuelles, ne distinguant pas clairement l'adhésion et le positionnement des différents groupes d'appartenance. Nous avons donc opté ensemble pour

⁹¹⁸ En effet comme l'argumente Pautard (2007) les citoyens sont davantage appelés à s'engager écologiquement pour la cause publique dans la sphère privée au nom d'un bien commun (koinon agathon) transcendant de la « nature ». En amenant l'individu « domestique » à interagir avec la Cité, l'écocitoyenneté implique de rompre avec les couplages classiques d'Aristote de la citoyenneté : *idion / oikos* (vie privée / logement familial) d'une part, et *koinon / agora* (vie publique / espace public) d'autre part. C'est-à-dire une « norme écocitoyenne » qui convoie l'idée et la possibilité d'une « citoyenneté active au sein de la sphère privée » (Pautard, 2007, p. 3). En somme, une écocitoyenneté qui moralise principalement les postes de consommation privée, et où l'écocitoyen est d'abord compris comme un « consomm'acteur » (voir notre discussion plus approfondie à ce sujet dans le chapitre 2, section 2.6). Constat partagé entre autres par Laforgue (2012) ; Vihersalo (2017) ; Ginsburger (2020) ; Comby (2022).

l'objet social plus actuel et politique « écologie » - arguant aussi que c'est au nom de l'écologie, en tant que cause dans les discours institutionnels, que les citoyens sont appelés à adopter des *écogestes* pour agir en faveur de l'environnement. Le contexte discursif de « crise environnementale » passant lexicalement à celui de « crise écologique » et avec des politiques environnementales de « Transition écologique » (pour une justification plus approfondie, voir notamment chapitre 1).

Dans la co-construction des instruments d'enquête nous avons également octroyé beaucoup de temps afin de chercher un équilibre entre exhaustivité théorique et opérationnalité pratique dans l'administration du questionnaire. Suite à ces longs échanges, items par items, nous nous sommes limités à un total de 60 items afin d'avoir un questionnaire le plus complet possible sans en exagérer la longueur afin qu'il puisse être administré sans trop de difficultés aussi dans une situation de passation en face-à-face. C'est ainsi que par exemple les normes injonctives et descriptives ont seulement été retenues et mesurées pour le comportement global « agir en faveur de l'environnement » et non sur les quatre *écogestes* subséquents. Cette contrainte a impliqué également des mesures unidimensionnelles des autres variables classiques de la TCP (discuté plus bas, dans la section 7.6). Compte tenu de l'envergure de l'étude en termes de nombre de répondants attendus (objectif fixé par ailleurs à n : 4000 par les acteurs associatifs) et de l'étendue géographique envisagée (ex-Région Midi-Pyrénées), une méthodologie d'enquête par questionnaire a été privilégiée. En premier lieu, l'administration de l'enquête a été réalisée en ligne afin de toucher rapidement une population large et a été complétée en suivant par des administrations plus ciblées en face-à-face et en groupe dans des amphithéâtres. En effet, il nous a semblé important de compléter les réponses seulement recueillies en ligne puisque les répondants prenant le temps de volontairement répondre en ligne peuvent également être les citoyens les plus intéressés, impliqués et engagés par la thématique et les questions soulevées par le questionnaire. Nous discutons d'une manière plus approfondie des biais potentiels au regard de notre méthodologie d'enquête, nos échelles de mesures et de l'objet étudié, plus bas dans la section 7.4.

7.3.2 Une démarche interprétative réflexive et critique

Enfin dans le cadre de nos analyses, une démarche interprétative est adoptée, telle que suggérée par Charaudeau (2013) : « l'interprétation est ce moment de la recherche où prenant une distance avec la description analytique, on déplace son regard vers d'autres lieux pour

réinterroger les résultats ». Selon l'auteur « interpréter, c'est essayer de rendre compte des résultats d'une analyse en procédant à une série de mises en relation de ces résultats avec autre chose qu'eux-mêmes⁹¹⁹ ». Et de manière suivante, il distingue interprétation interne et externe :

- **i)** l'interprétation est dite « interne » dans la mesure où l'on procède, dans un « mouvement centripète à l'intérieur d'un même cadre de référence, à une validation réciproque des résultats, des catégories et des principes, soit une « mise en relation des résultats d'une analyse avec les catégories méthodologiques et/ou les principes théoriques qui ont présidé à cette analyse ». Dans ce cadre, à l'aune de notre armature épistémologique et théorique (explicitée dans la partie introductive, chapitre 6, et rappelée plus haut), nous nous attachons à identifier les relations dans nos propres jeux de données entre données quantitatives *per se* (scores sur des échelles de Likert sur les items de la TCP) à l'aune des données sociologiques (CSP, niveaux d'étude et tranches d'âge) d'une part, et entre celles-ci et les données qualitatives (données lexicales des RS de « écologie ») d'autre part (voir section 7.7, ci-dessous pour les méthodes d'analyses opérées).

- **ii)** l'interprétation est dite « externe » dans la mesure où celle-ci est soumise à une « interrogation permanente », notamment dans la mise en « relation des résultats avec ceux d'autres enquêtes, d'autres corpus, d'autres analyses, voire d'autres disciplines sur le même objet ou sur des objets connexes ». À ce niveau, nous mettons en relations nos propres résultats avec d'autres travaux similaires et complémentaires. À titre de comparaison, nous comparons « l'écophilie », « l'écopraxie » et le gouffre entre les deux de notre échantillon avec d'autres études internationales (utilisant la TCP/TRS) et sondages français (population mère). Et d'autre part, des travaux en analyses de discours en SIC, en sociologie (de l'environnement), en sciences de l'éducation et en anthropologie, viennent nourrir, approfondir et prolonger nos interprétations et identifications des thématiques dans les contenus lexicaux des RS de l'écologie (voir la section 7.7, de ce chapitre).

Ce processus d'interprétation implique donc une démarche comparative. Si « comparaison n'est peut-être pas raison » (Marchand, 2016), l'activité de comparaison est toutefois ce qui « permet de penser parce qu'elle oblige à déplacer le regard, à s'ouvrir sur d'autres lieux, à remettre en permanence l'ouvrage sur le métier en changeant quelques fils du tissage ; bref, la comparaison oblige à la *réflexivité* » (Charaudeau, 2013, nous soulignons).

⁹¹⁹ Article de Patrick Charaudeau (2013) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Et c'est cette comparaison accompagnée d'une réflexivité qui nous a entraîné à déplacer et décentrer le regard et qui nous a amené à reformuler les questions initiales émises par les acteurs associatifs. Par ailleurs, si nous avons coproduits deux guides (GRAINE, 2018 ; URCPIE, 2019) assez tôt dans la recherche-action, les différents entretiens et témoignages, retours de terrain et observations participantes au cours de celle-ci (chapitre 3) nous ont laissé quelque peu perplexe quant à l'intégration et la traduction des résultats dans de nouvelles pratiques d'EEDD et de leur utilité sociale quant à l'engagement citoyen dans des écogestes. Sur ce dernier point, nous avons discuté de manière critique et approfondie de « l'agenda comportemental » et de sa focalisation quasiment exclusive sur le changement comportemental et les écogestes individuels du quotidien (chapitre 2). Comme nous l'avons évoqué, nous n'avons pas souhaité participer à la « psychologisation des faits sociaux », qui affecte, selon nous, de manière contre-productive autant les acteurs associatifs - tentant d'engager les citoyens - et les citoyens eux-mêmes - tentant de s'engager - en déplaçant l'attribution de la responsabilité d'un enjeu collectif à l'échelle individuelle. Il s'agissait donc pour nous dans la suite de dépasser le simple rôle de diagnostic et de conseils de l'expertise répondant au « tac au tac » à une « commande » sociale. Au contraire en répondant à une « demande » sociale, le travail du chercheur implique selon nous la tâche de déconstruire la question originellement émise, de la reformuler et de questionner ce qui est donné comme évident - en allant chercher le sous-jacent (comment et pourquoi les acteurs EEDD sont amenés à formuler cette question initiale de cette manière : « *pourquoi nos pratiques de sensibilisation ne changent-ils pas les comportements des publics ciblés ?* »). En d'autres mots, et pour rappel, c'est « ce qui distingue l'expert du chercheur : le premier est sommé de répondre et fournir des solutions ; le second se donne son propre cadre de questionnement, qu'il peut d'ailleurs critiquer et remettre en cause » (Charaudeau, 2013).

Ainsi, dans un double souci - heuristique et éthique - (voir partie introductive et approfondi dans le chapitre 9), nous avons souhaité dans nos interventions subséquentes dans le milieu associatif (par exemple dans les Assises Régionales de l'EEDD de 2019 et 2020) recontextualiser les marges de manœuvre des acteurs associatifs et des citoyens à l'égard de « l'agenda du changement de comportement ». Selon nous, il nous est apparu crucial, du point de vue de notre responsabilité, d'ancrer ces observations dans une compréhension plus globale du changement social dans le contexte politique, discursif et idéologique qui sous-tendrait ce fameux « *green gap* » entre écophilie et écopraxie, et au-delà du niveau intra- et interindividuel, à un niveau dispositionnel et institutionnel (Doise, 1982). C'est aussi plus largement cette

démarche éthique de la recherche qui nous a entraîné à approfondir tout au long de la thèse ces différents gouffres entre dire et faire l'écologie à différentes échelles de la société. Ainsi, par engagement académique à une demande sociale et dans une recherche-action encapacitant, nous avons voulu approfondir les interrogations initiales avec une vision plus holistique sur des problèmes auxquels les acteurs associatifs se confrontaient, et leur donner les moyens d'en saisir les contours, les rendre intelligibles (Wagener, 2022a) et ce afin d'y potentiellement avoir prise (voir chapitre 3). Tout en se gardant de « ne pas parler à la place des acteurs sociaux » mais de « montrer comment parlent les acteurs sociaux » comme l'indique Charaudeau (2013). Cependant, nous avons observé un réel souci de réflexivité au sein des acteurs EEDD, entretenant constamment une remise en question⁹²⁰ de leurs objectifs, des finalités pédagogiques et des moyens didactiques mis en œuvre pour les atteindre - des interrogations éthiques⁹²¹ (nous avons discuté de celles-ci dans le chapitre 3, et nous les approfondissons dans le chapitre 9).

7.4 Modes d'administration et biais du questionnaire

Si la démarche d'enquête par questionnaire retenue dans notre recherche-action comporte des avantages elle implique également quelques limites propres à notre terrain et des biais intrinsèques à ce type de questionnaire. En termes d'avantages, nous pouvons entre autres mettre avant que l'enquête par questionnaire permette de couvrir une étendue d'administration géographique plus large sur la Région Midi-Pyrénées, d'élargir le nombre de répondants, de faciliter le recueil conjointe de données quantitatives et qualitatives, et permet donc *in fine* une richesse d'analyses plausibles entre données, qui dépassera certainement le cadre de cette thèse. En suivant nous traitons des biais potentiels du questionnaire que nous avons estimé être importants à souligner et les limites de la démarche de recherche-action liées aux conditions particulières et situées de notre terrain.

⁹²⁰ Comme le suggère aussi le réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement (FRENE) : « dans un esprit d'ouverture et d'adaptation aux changements écologiques, sociaux et économiques, les éducateurs à l'environnement, organisés en réseaux et associations, s'inscrivent dans une analyse critique et un questionnement permanents des valeurs qu'ils portent au regard de leurs pratiques éducatives » (FRENE, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

⁹²¹ Encore selon le FRENE : « Interroger son éthique c'est, entre autres, positionner ses pratiques éducatives. Interroger ses pratiques au regard de son éthique, c'est chercher la cohérence entre le dire et le faire, entre ce qu'on pense, ce en quoi on croit et ce qu'on fait vivre aux participants à travers les actions éducatives. S'interroger de la sorte, c'est aussi mieux cerner la réalité quotidienne, c'est mieux réagir lorsqu'on est confronté à un autre système de valeurs. L'éthique au quotidien des actions d'éducation à l'environnement, c'est une réflexion sur les comportements pour une société humaine vivable et comme recherche d'idéal de société et de conduite de l'existence. L'éthique appliquée à la question écologique cherche à "avoir le souci de, à prendre soin de" (Zarifian, 2008) » (FRENE, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

7.4.1 Biais de l’outil d’enquête

Globalement, il a été montré à plusieurs reprises que ce que les individus indiquent dans un questionnaire (réponses autodéclarées) est souvent inconsistant avec leur comportement effectif (Wicker, 1969 ; Krosnick et Presser, 2010). D’autant plus, qu’une récente étude de Bergquist (2020) démontre que les individus ont tendance à surestimer leur engagement dans des CPE par rapport aux engagements des Autres⁹²². Alors que selon Patchen (2006), la crainte de se retrouver seul dans son engagement face à l’environnement peut aussi influencer le choix d’agir⁹²³.

À cet égard, Fishbein et Ajzen (2010, p. 62) soulignent le fait que les répondants à un questionnaire peuvent éprouver des difficultés à anticiper de manière correcte les forces motrices et les émotions qui influencent leur comportement dans la vie « réelle » (« *real-life context* »). En effet, les informations considérées lorsqu’on remplit un questionnaire (en situation hypothétique) peuvent différer de l’information qui est à disposition, cognitivement saillante et accessible lorsqu’on réalise le comportement en question (en situation réelle). Les intentions exprimées dans le questionnaire peuvent ainsi être différentes des intentions qui sont présentes dans le contexte de la « vie réelle » et peuvent donc s’avérer être de mauvais prédicteurs du comportement « réel ». Sans pouvoir entièrement éviter ce biais fondamental des questionnaires, Fishbein et Ajzen (2010) suggèrent d’être le plus précis possible dans les énoncés des items (voir section 7.6, de ce chapitre).

7.4.2 Biais du contexte d’administration

Schwartz (2007) montre également combien la valence d’une attitude peut être influencée par le contexte⁹²⁴. Ainsi un même citoyen interrogé dans des contextes différents est susceptible de donner des scores attitudinaux différents sur un même objet (Bourg, 2011). Il nous a donc semblé important de repérer et de présenter dès à présent si nous observons des biais d’administration liés aux différents contextes de passation du questionnaire et pouvant être attribuables aussi à la désirabilité sociale selon le mode d’administration. À cet effet nous

⁹²² À cet égard, voir Bergquist, M. (2020) « Most People Think They Are More Pro-Environmental than Others : A Demonstration of the Better-than-Average Effect in Perceived Pro-Environmental Behavioral Engagement ». *Basic and Applied Social Psychology*, Vol. 42, Issue 1, pp. 50-61. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/01973533.2019.1689364>, dernière consultation 23/05/22.

⁹²³ Voir, Patchen, M. (2006) *Public attitudes and behavior about climate change : What shapes them and how to influence them*. West Lafayette : Purdue Climate Change Research Center.

⁹²⁴ Schwartz, S.H. (2007) « Attitude construction : evaluation in context ». *Social Cognition*, Vol. 25, Issue 5, pp. 638-656.

discutons de ces potentiels biais d'administration en suivant dans le tableau 12 (ci-dessous) qui récapitule les différents modes de passation et contextes d'administration du questionnaire.

Contexte d'administration		Effectif (n)	Pourcentage (%)	Khi2 (p<0,001)
Lieu d'administration du questionnaire	Études / en groupe avec papier-crayon	551	32,3	1727,89
	Maison / en ligne	497	29,1	
	Bureau / en ligne	404	23,7	
	« Nature » / face-à-face	108	6,3	
	Parc en ville / face-à-face	60	3,5	
	Place publique / face-à-face	48	2,8	
	Transport / en ligne	28	1,6	
Questionnaire rempli lors d'un événement lié à l'environnement	n.r.	10	0,6	2377,37
	Oui	181	10,6	
	Non	1513	88,7	
	n.r.	12	0,7	

Tableau 12 - Contextes d'administration du questionnaire. Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est significativement supérieur et inférieur à l'effectif théorique (p<0,001 ; n.r. : non-réponses).

Dans le tableau 12, le lieu d'administration « études » correspond à la passation du questionnaire en groupes avec « papier-crayon » en amphithéâtre à des élèves de lycées à Tarbes et des étudiants de l'IUT de Tarbes (32,3%). Les lieux « maison », « bureau » et « transport » correspondent à une auto-administration anonyme en ligne (soit au total 54,5%). Enfin les lieux, dits de « nature », « parc en ville » et « place publique » correspondent à une administration du questionnaire en face-à-face (soit au total 12,7%) par les animateurs des associations d'EEDD et par les chercheurs impliqués. Globalement, nous n'avons pas trouvé de différences significatives dans les réponses selon le contexte d'administration et le mode d'administration du questionnaire sur les construits classiques de la TCP sur le comportement global « agir en faveur de l'environnement ». Par exemple, la différence est non-significative pour les réponses récoltées sur l'attitude cognitive lors d'un « événement lié à l'environnement » (5,04 sur 6) ou non (4,97 sur 6). Idem sur le comportement lui-même « agir en faveur de l'environnement » (4,03 vs 3,82). Par contre, nous notons une différence significative de moyenne sur l'intention (4,85 vs 4,56, p<0,001). Néanmoins, nous ne pensons pas que cette différence soit forcément liée au contexte, mais pourrait être expliquée par le fait que les citoyens (n :181) allant aux « événements liés à l'environnement » sont généralement

déjà engagés sur cette thématique⁹²⁵ (cf. un engagement lié à leur identité écologique, chapitre 5).

En outre, nous aurions également pu nous attendre à avoir des réponses « plus favorables » dans un contexte d'administration du questionnaire en condition de « nature » ou « parc en ville » lorsqu'un environnement « naturel » est saillant. Une présence qui aurait potentiellement pu susciter une inflation des scores concernant sa protection. Or, nous trouvons des moyennes non-significativement et légèrement différentes sur un des items comportementaux clefs « agir en faveur de l'environnement », soit 4,22 (sur 6) en condition « parc en ville », 4,21 au « bureau », 4,19 en « nature », 4,08 à la « maison » et 3,96 en condition « transport ». Idem pour l'item mesurant l'intention comportementale de « agir en faveur de l'environnement », soit 5,32 (sur 6) en condition « transport », 5,08 en « nature », 4,97 au « bureau », 4,42 dans un « parc en ville » et 4,93 à la « maison ». Ainsi contrairement à ce qui pouvait être attendu, les contextes d'administration en condition de « nature » ou « parc en ville » n'influent guère sur les scores relevés sur les comportements ou l'intention comportementale de « agir en faveur de l'environnement ». Ce biais contextuel de « nature saillante » peut être aussi évacué en ce qui concernent les lieux d'administration.

7.4.3 Biais du mode d'administration et de désirabilité sociale

La question de la désirabilité sociale mérite d'être traitée car elle est un biais fréquemment observé lors des enquêtes concernant l'environnement⁹²⁶ (Oerke et Bogner, 2013). En effet la protection de la « nature » est de manière générale une norme socialement valorisée (Barr, 2003 ; Becker et Félonneau, 2009) et peut donc entraîner une surévaluation positive⁹²⁷ du comportement jugé socialement adéquat de la part des répondants (Crowne et Marlowe, 1960, cités par Butori et Parguel, 2010). La désirabilité sociale est donc cette propension à se montrer sous un jour favorable et de manière consistante sur des questions sensibles de société posées directement par un enquêteur en face-à-face (Heervegh et Loosveldt, 2008, cités par Butori et Parguel, 2010) et peut résulter dans une inflation des scores donnés

⁹²⁵ Une observation également partagée au sein des éducateurs à l'environnement qui constatent que ce genre d'événement labellisé « environnemental » ou « écologique » attire généralement des publics déjà « sensibilisés à » et engagés sur ces questions.

⁹²⁶ Voir : Oerke, B. et Bogner, F.X. (2013) « Social Desirability, Environmental Attitudes, and General Ecological Behaviour in Children ». *International Journal of Science Education*, Vol. 35, Issue 5, pp. 713-730.

⁹²⁷ Le sondage international de Kantar Public conduit par Emmanuel Rivière (2021) montre que les citoyens (n : 9000 résidents aux États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Singapour et Nouvelle-Zélande) se donnent en moyenne un score d'engagement pour la protection de l'environnement significativement plus élevé (6,4/10 et 36% entre 8-10) que leurs propres concitoyens (5,1/10 et 17% entre 8-10) (Kantar, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

aux items attitudinaux et comportementaux du questionnaire qui sont considérés comme socialement saillants et valorisés. Les répondants peuvent ainsi être amenés à répondre « plus favorablement » face à un enquêteur qu'ils ne l'auraient fait dans une situation anonyme. À contrario, une passation du questionnaire en ligne confèrerait un sentiment d'anonymité et d'intimité qui favoriserait les réponses sincères (Martin et Nagao, 1989, cités par Butori et Parguel, 2010). Nous testons ce potentiel biais de désirabilité sur une strate comportant toutes les réponses sauf celles recueillies lors d'un « événement environnemental », puisque comme l'avons discuté ce contexte et mode d'administration (face à face) implique les répondants les plus engagés. Dans cet échantillon (n :1503), les répondants en ligne ont une moyenne sur l'item comportemental de « agir en faveur de l'environnement » (4,11 sur 6) légèrement plus forte (mais significative, $p < 0,001$) que les citoyens répondant au questionnaire en face-à-face (4,04 sur 6). Idem sur l'intention de « agir en faveur de l'environnement » ($p < 0,001$), avec respectivement, en ligne (4,94) et en face à face (4,78). Dans le cas d'une désirabilité sociale, nous nous attendions à des résultats inverses, avec des moyennes survalorisées dans un mode d'administration en face à face. Ainsi, dans notre enquête nous pouvons exclure le biais de désirabilité liée au mode d'administration. Par contre, pour le mode de passation en groupe, les moyennes sont significativement ($p < 0,001$) plus faibles respectivement sur la dimension comportementale (3,24) et intentionnelle (3,87). Ce mode d'administration concerne seulement les « jeunes » collégiens, lycéens et étudiants de Tarbes (moins de 18 à 20 ans⁹²⁸). Un public « jeune » sous-représenté dans le questionnaire en ligne et que nous sommes donc « aller chercher ». Et comme nous le verrons dans nos analyses descriptives (section 8.2), ce public « jeune » est globalement la tranche d'âge la moins engagée de notre échantillon sur les autres comportements mesurés. Cette différence ne correspond donc pas à un biais de désirabilité lié au mode d'administration mais est expliquée par les particularités idiosyncratiques des catégories sociales que nous analysons en profondeur plus bas. Par contre nous ne pouvons pas exclure qu'il y ait un biais de désirabilité sociale générale, auquel cas tous les répondants auraient surévalués leurs réponses. Une surestimation que nous n'avons pu vérifier sur un échantillon aussi important et constitue généralement une limite des grandes enquêtes quantitatives.

En suivant, nous discutons les raisons du choix d'une échelle ordinale et paire, qui selon nous peut permettre en fonction de la saillance cognitive (ou « *mindfulness* ») du répondant des

⁹²⁸ Nous verrons plus bas dans nos analyses descriptives (section 8.2), qu'il ne s'agit pas là d'un effet de contexte d'administration, mais une tranche d'âge aux caractères socio-démographiques spécifiques qui explique ce score significativement plus faible.

réponses à la fois plus spontanées et plus réfléchies. Des réponses à *priori* plus proches du « réel vécu » des répondants.

7.5 Spontanéité, réflexivité et sincérité des réponses

De manière générale, les questionnaires psychométriques s'appuient sur des échelles ordinales (type Likert) d'ordre impair (allant de 1 à 5 ou 1 à 7 points par exemple), donnant la possibilité au répondant de se situer de manière neutre « au milieu » (respectivement à 3 ou à 4). Or, la question d'inclure ou non un « point de milieu » neutre (« *neutral midpoint* ») a été abondamment discutée depuis des décennies⁹²⁹. Comme l'indiquent Weijters *et al.* (2010), l'argument majeur avancé est qu'il offre aux répondants ayant une position réellement neutre de s'y positionner. Toutefois, les opposants suggèrent justement que le fait de garder un point de milieu neutre est une manière pour les répondants d'échapper à réfléchir à l'enjeu/l'objet en question (Converse et Presser, 1986, cités par Weijters *et al.*, 2010). Par exemple, Klopfer et Madden (1980, cités par Weijters *et al.*, 2010) suggèrent même qu'une échelle paire (sans point neutre) augmente la qualité des réponses. Et comme l'argumentent Weijters *et al.* (2010) les répondants « neutres » ou « indifférents » ont tendance à émettre des réponses aléatoires mais proches du pôle neutre (-1 et +1) lorsqu'il est absent, n'ayant peu ou pas d'effet sur la distribution finale. Ces réponses seront plus « fiables » lorsque tous les points ordinaux sont clairement labelisés. Et parce que nous pensons que les remarques d'Alwin et Krosnick⁹³⁰ (1991, cités par Krosnick et Presser, 2010) à ce propos, ne s'appliquent pas ou prou à l'objet « écologie », nous avons choisi d'utiliser pour tous les items mesurés une échelle ordinale de Likert paire en 6 points afin d'éviter justement ces réponses neutres du type « ni-ni » tout en donnant la possibilité de nuancer les réponses entre les deux extrêmes (« Pas du tout d'accord » ou « Jamais » = 1 à « Tout à fait d'accord » ou « Toujours » = 6). Et ce afin d'encourager les répondants à avoir une démarche réflexive et à se positionner sur les différents items de manière réfléchie comme le conseillent par ailleurs Derbaix et Pham⁹³¹ (1989). Nous pensons qu'en induisant ce processus « micro-réflexif » chez les répondants, nous les invitons implicitement à délibérer intra-subjectivement sur leur choix de réponses à partir des cognitions les plus

⁹²⁹ Sur ce point, voir par exemple Robinson *et al.* (1999) et Krosnick et Presser (2010) et pour une discussion approfondie des heuristiques cognitives engendrées par les échelles paires/impaires, voir Weijters *et al.* (2010).

⁹³⁰ Suggérant qu'une échelle ordinale impaire à 7 points donnerait les réponses les plus « fiables » (Alwin et Krosnick, 1991) notamment dans les conditions dans lesquelles les forces attitudinales sont faibles et les compétences cognitives des répondants sont basses (Krosnick et Presser, 2010, p. 274). Or, Komorita (1963) par exemple suggère qu'une échelle paire à 6 points obtiendrait la plus grande fiabilité.

⁹³¹ En effet Derbaix et Pham (1989) suggèrent qu'il n'existe pas de contenu émotionnel « nul » ou « neutre », même par rapport à un objet éloigné du sujet, car celui-ci serait toujours renseigné par des stéréotypes, préjugés, ou croyances ou encore de manière inconsciente (Komorita, 1963, cité par Krosnick et Presser, 2010). Nous pensons d'autant plus que « écologie » est difficilement un objet cognitivement et affectivement « neutre » comme nous l'avons discuté dans le chapitre 4.

saillantes et accessibles (et donc les plus spontanées, et à priori les plus honnêtes). En somme, nous pensons que cette architecture de choix à 6 points peut éviter des réponses trop hâtives, non-sérieuses ou automatiques et peut accroître la qualité et la fiabilité des réponses recueillies. C'est-à-dire des réponses plus réfléchies, et donc hypothétiquement plus proches des « vécues » et des dispositions « réelles » des répondants par rapport à « l'écologie ». Notons enfin, que des échelles à 6 points ont été utilisées dans les études similaires à la nôtre auxquelles nous nous sommes également référés⁹³² pour les énoncés des items. En suivant, nous testons la « sincérité » des réponses selon la perception ou l'appréciation des répondants à répondre au questionnaire.

7.5.1 Sincérité des réponses

En effet, suite aux discussions sur la réflexivité des réponses induite par nos échelles, nous pouvons nous demander si les répondants sont impliqués et « sincères ». C'est-à-dire, en fonction de si l'individu est cognitivement captivé à répondre, auquel cas les réponses peuvent être plus sincères, ou si le questionnaire lui semble « ennuyant », auquel cas une faible implication dans celui-ci peut induire des réponses non-sérieuses et aléatoires. À cet égard, nous avons donc soumis aux répondants un item « contre-normatif » formulé de la manière suivante : « *L'idée de répondre à ce questionnaire m'ennuie profondément* » et mesuré avec une échelle de Likert à six points (Pas du tout d'accord = 1 à Tout à fait d'accord = 6) afin de déterminer la sincérité des répondants, et ce à l'aune des différents modes d'administration du questionnaire. Nous observons de faibles moyennes significativement différentes ($p < 0,001$) pour les répondants anonymes en ligne de 2,21 sur 6, de 2,27 en face-à-face et de 2,74 en groupe. Dans le cadre d'une désirabilité sociale vis-à-vis de l'enquêteur en face-à-face ou en groupe nous nous attendions à des moyennes inverses, c'est à dire que les réponses anonymes en ligne auraient très bien pu avoir des scores plus importants sur cet item, puisque l'œil « normatif » de l'enquêteur n'était pas présent pour « juger » de la réponse donnée. Et dans le cas d'étude qui est le nôtre, nous pourrions être amenés à penser que la plus forte moyenne dans une situation d'administration en groupe reflète le positionnement des « jeunes » (moins 20 ans) qui correspondent dans une majorité à ce mode d'administration. En effet ils sont très significativement ($p < 0,001$) « plus ennuyés » (27,2%) à répondre au questionnaire que les

⁹³² Par exemple dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les échelles de mesure de Leeuw *et al.* (2014, 2015) utilisant la TCP sur les comportements pro-environnementaux des élèves de lycée aux États-Unis. Notons que l'étude de Leeuw *et al.* (2015) est co-signée par Icek Ajzen lui-même.

autres tranches d'âge (15,8%). Lorsqu'on ne regarde seulement que la strate « jeunes » nous observons des moyennes significativement différentes ($p < 0,05$) de 2,37 sur 6 en ligne vs de 2,32 en face-à-face et de 2,83 en groupe. Et lorsqu'on analyse l'échantillon total sans les « jeunes » on trouve des différences très légères et non-significatives des moyennes sur cet item, soit 2,19 en ligne, 2,22 en groupe, et 2,27 en face-à-face. Comme indiqué plus haut, nous trouvons des moyennes inverses à ce que nous attendions avec des scores plus élevés en face-à-face que dans une situation de passation anonyme en ligne. Et étant donné que les moyennes sont globalement faibles, nous pensons que la grande majorité des réponses sont sincères parce qu'elles n'ont pas été biaisées par un manque d'engagement du répondant. Néanmoins, nous avons été amenés à supprimer certaines lignes de réponses ($n : 72$) exprimant un certain manque d'investissement lorsque celles-ci étaient aléatoires ou trop homogènes, dans le nettoyage de données (voir section 7.7.2).

7.6 Le questionnaire et ses échelles de mesure

Si nous comprenons les RS comme un corpus praxéo-discursif (Codol, 1969 ; Flament, 1989 ; Lahlou, 2008 ; Bouchard, 2010), notre corpus principal d'analyse est constitué par le recueil simultané des contenus représentationnels de l'objet de représentation « écologie » et la mesure des niveaux d'engagement comportemental sur les écogestes ciblés.

Une première partie du questionnaire (voir Figure 10) est destinée à recueillir les représentations sociales de « écologie » par la méthode d'association verbale à évocations libres avec contextualisations sémantiques (Moliner et Lo Monaco, 2017). Notons que, celle-ci s'apparente à la méthode de recueil des croyances dans la TCP proposée par Dean *et al.* (2006, cités par Cestac et Meyer, 2009).

La seconde partie, est consacrée aux mesures des construits classiques de la TCP (Ajzen, 1991 ; Ajzen et Fishbein, 2010) plus la « valeur perçue » et « l'identité écologique » sur quatre écogestes (tri, réduction de la consommation d'énergie, mobilité douce, consommation responsable), plus une mesure globale de protection de l'environnement. Nous précisons chaque échelle de mesure ci-dessous, dans la section suivante. Nous avons opté pour cette configuration d'après les conseils de Grégory Lo Monaco (communication personnelle), afin que les différents énoncés des items de la TCP ne viennent pas induire, inférer et mettre en saillance des éléments non-spontanés dans les RS de « écologie » chez les répondants.

La formulation des énoncés des items de la TCP a été conçue et traduite à partir des suggestions de Fishbein et Ajzen (2010) en respectant le principe de *compatibilité* (comportementale, d'échelle et de catégorie, discuté dans le chapitre 5). En effet, Krauss (1995) montre dans son méta-analyse⁹³³ que les études adossant un niveau élevé de compatibilité entre attitudes et comportements obtiennent des corrélations plus fortes que celles observées sans ce critère. Pour satisfaire ce principe de correspondance ou de congruence entre les mesures des différents construits, la formulation des items doit répondre aux critères TACT (*Target, Action, Context, Time*). À cet égard, Ajzen (2020) suggère d'énoncer tous les items des construits avec le même niveau de spécificité vis-à-vis d'un objet d'action. En reprenant ces critères nous avons formulé tous les items des construits mesurant par exemple le tri de la manière suivante : « trier » (action) « mes déchets » (cible) « de manière régulière durant l'année qui vient » (temporalité). Notons que l'adjectif possessif utilisé dans l'énonciation « *mes* déchets » insinue le contexte de la sphère privée, et renvoie au quatrième critère de précision proposé par Ajzen (2020), à savoir le contexte de l'action. Par ailleurs, si la plupart des énonciations ont été adaptées aux écogestes mesurés dans notre étude, elles sont couramment utilisées dans des formes d'énonciation semblables à la nôtre dans plusieurs autres études portant sur les comportements écologiques (Clement *et al.*, 2014 ; de Leeuw *et al.*, 2014, 2015 ; Yuriev *et al.*, 2020). En suivant, nous explicitons les dimensions mesurées pour chaque variable, l'énoncé de celle-ci et les échelles de mesure utilisées. Pour une vue d'ensemble, chaque item est présenté de manière synthétique dans le tableau 14 (pour un aperçu du questionnaire, voir l'Annexe 6).

7.6.1 Les attitudes

Suite à la théorie tridimensionnelle de l'attitude de Rosenberg et Hovland (1960) comprenant les composantes cognitive, affective et conative, et suite aux discussions⁹³⁴ menées par Fishbein et Ajzen (2010), les attitudes sont classiquement mesurées dans la TCP par les deux dimensions cognitive et affective, la dimension conative étant la prolongation de celles-ci et incluse dans l'intention comportementale. Ainsi, comme le préconisent Fishbein et Ajzen (2010) et Ajzen (2020), nous avons formulé l'item attitudinal de la manière suivante : « *Pour moi, faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient* ». Pour sa dimension cognitive, nous avons utilisé une échelle de Likert à 6 points allant

⁹³³ Krauss, S.J. (1995) « Attitudes and the Prediction of Behavior : A Meta-Analysis of the Empirical Literature ». *Personality and Social Psychology Bulletin*, Vol. 21, Issue 1, pp. 58-75.

⁹³⁴ Que nous avons traitées dans le Chapitre 5, section 5.3.

de « Très inutile » (1) à « Très utile » (6). Pour sa dimension affective, nous avons utilisé une échelle de Likert à 6 points allant de « Très désagréable » (1) à « Très agréable » (6). Ces deux énoncés ont été déclinés de la même manière sur les quatre écogestes.

7.6.2 Les normes subjectives

Suite à la théorie des conduites normatives de Cialdini *et al.* (1990), Fishbein et Ajzen (2010) distinguent deux types de normes subjectives : une norme injonctive (l’approbation ou désapprobation du comportement en question par les pairs) et une norme descriptive (le comportement en question est adopté par les pairs). Or comme nous l’avons mentionné, pour des raisons d’administration du questionnaire, nous avons décidé *avec* les éducateurs d’EEDD, de nous limiter à la mesure de ces deux normes (injonctive et descriptive) sur seulement le volet « *actions en faveur de l’environnement* » afin de pas alourdir le questionnaire d’avantage. Ce qui constitue une limite de notre étude. Selon les préconisations de Fishbein et Ajzen (2010) et Ajzen (2020) nous avons formulé la dimension descriptive de la norme subjective, de la manière suivante : « *Il est très probable que la plupart des gens pour qui j’ai de l’estime font des actions en faveur de l’environnement* ». Et pour la dimension injonctive de celle-ci, nous avons formulé l’item de la façon suivante « *Il est très probable que la plupart des gens qui sont importants pour moi pensent que je devrais faire des actions en faveur de l’environnement* ». Pour les deux items, nous avons utilisé une échelle à 6 points allant de « Pas du tout d’accord » (1) à « Tout à fait d’accord » (6).

7.6.3 La perception de contrôle sur le comportement

Suite à l’intégration de l’auto-efficacité de Bandura (1977) dans la TCP (Ajzen, 1985), la conceptualisation de l’influence du contrôle comportemental intervient à deux niveaux du modèle. Elle intervient d’une manière subjective sur l’intention d’agir (perception de contrôle comportemental) et de manière objective et réelle (« *actual behavior control* ») sur le comportement. Néanmoins, parce qu’il peut être souvent plus compliqué pour le chercheur d’identifier le contrôle réel du comportement la plupart des études utilisent la perception de contrôle comportemental (PCC) comme proxy du contrôle réel dans l’explication du comportement. En effet, Ajzen (2020) suggère que la PCC reflète raisonnablement bien le contrôle réel sur le comportement. Les individus peuvent effectivement avoir un certain degré de familiarité avec la situation et peuvent juger de la difficulté ou de la facilité de réaliser le

comportement en question *ex-ante*. Ce que nous pensons être le cas selon les écogestes que nous avons mesuré (p.ex. il peut être plus facile de trier que d'adopter des comportements de mobilité douce ou des achats responsables).

Si la PCC est généralement mesurée par au moins deux items, nous avons choisi de garder qu'une mesure globale de la PCC pour ne pas alourdir le questionnaire. Celle-ci a été énoncée de la manière suivante : *Pour moi, faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient serait* » et en utilisant une échelle de Likert à 6 points allant de « Très difficile » (1) à « Très facile » (6). Elle a été déclinée de la même manière sur les quatre écogestes

7.6.4 L'intention comportementale

Étant une des variables centrales du modèle de la TCP, nous avons suivi les suggestions de Fishbein et Ajzen (2010) et d'Ajzen (2020) pour la formulation de l'intention comportementale, tout en respectant les critères de compatibilité évoqués plus haut. Ainsi la mesure de l'intention comportementale a été énoncée de la manière suivante : « *J'ai tout à fait l'intention de faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient* » et en utilisant une échelle de Likert à 6 points allant de « Pas du tout d'accord » (1) à « Tout à fait d'accord » (6). Elle a été déclinée de la même manière sur les quatre écogestes

7.6.5 Les comportements « écologiques »

Pour mesurer les divers comportements « écologiques », nous avons ciblé une mesure globale avec un niveau de généralité supra-ordonné d'actions « en faveur de l'environnement », et quatre mesures plus précises et spécifiques sur quatre « écogestes », compris comme des niveaux de généralité infra-ordonnés à la première. En effet, d'une part ces quatre écogestes peuvent être considérés comme des actions spécifiques et représentatives de la catégorie plus large des actions en faveur de l'environnement car ayant des impacts directs sur celui-ci. Et d'autre part, bien que non-exhaustives des multiples « actions en faveur de l'environnement » plausibles, ce sont ces quatre écogestes qui sont les plus communément relayés dans les discours écologiques et par les associations EEDD pour « agir en faveur de l'environnement » ou encore « sauver la planète ». Si nous nous restreignons à ces quatre écogestes « classiques » c'est bien pour comprendre comment, combien et pourquoi ils sont adoptés par les citoyens à l'aune des dispositifs politiques et de sensibilisation qui les promeuvent. Cela ne veut pas dire,

que nous pensons nous-mêmes que ces quatre écogestes peuvent rendre compte à eux seuls des multiples formes possibles que les engagements écologiques peuvent prendre : telles que les actions ou de luttes directes de conservation/préservation de la « nature », du vivant, de la biodiversité ou des écosystèmes, mais plus encore, des engagements écologiques d'ordre politique, social, économique, juridique, scientifique, associatif, sportif, normatif, moral, spirituel, symbolique, poétique, etc. (voir notre discussion à ce sujet, chapitre 4).

Notons par ailleurs que parce que nous avons gardé la mesure « agir en faveur de l'environnement » volontairement globale, large et non-définie, elle est susceptible d'interprétations subjectives très diverses selon ce que « agir » signifie pour l'individu et ce que « en faveur » de « l'environnement » implique en termes d'actions plus ou moins importantes. Elle peut donc être considérée comme une mesure autoréflexive sur son propre engagement « en faveur de l'environnement », en fonction de ce que l'individu considère être des « actions » justifiées et légitimes en « faveur » de « l'environnement » et qui l'amène à répondre à combien elles comptent pour « l'environnement ». Et ce aussi en fonction ce que l'individu considère être en soi « l'environnement », le « but » environnemental ou la « cause » environnementale impliquant en fonction une certaine séquence d'actions parmi d'autres. En somme, cette mesure peut être considérée comme un indice d'auto-attribution subjectif dans un niveau d'engagement dans des « actions en faveur de l'environnement ». Par exemple, il serait intéressant lors des analyses de voir si des individus effectuant seulement l'action de « trier ses déchets » se disent faire « souvent » des « actions en faveur de l'environnement », estimant ainsi que « trier » soit suffisant. Ou à l'inverse, voir si des individus très fortement engagés dans les quatre écogestes, estiment qu'ils font seulement « occasionnellement » des actions « en faveur de l'environnement », considérant ainsi que les écogestes soient insuffisants ou du moins non-exhaustifs par rapport à ce qu'ils pensent être des « réelles actions » en faveur de l'environnement.

Pour chaque comportement une échelle paire de Likert ordinale à 6 points a été utilisée pour mesurer la fréquence d'adoption du comportement en question, allant de « Jamais » (1) à « Toujours » (6) et en précisant tous les niveaux intermédiaires « Rarement » (2), « Occasionnellement » (3), « Souvent » (4), « Très souvent » (5). Ayant opté pour une administration vaste du questionnaire à un large panel de répondants sur la région Midi-Pyrénées nous avons privilégié des réponses auto-déclaratives de fréquence sur les comportements réalisés durant l'année qui vient de s'écouler, c'est-à-dire les comportements passés.

En effet, s'il est possible d'observer pour un nombre restreint de participants un comportement spécifique et sur une durée limitée (par exemple « trier ses déchets » dans un quartier de 30 habitants en pesant régulièrement les poubelles de tri pendant 3 mois), Fishbein et Ajzen (2010, pp. 32-33) soulignent les limites pratiques d'observer plusieurs comportements « réels » adoptés au quotidien et leur fréquence d'adoption par un nombre plus conséquent d'individus (12h par jours, 7 jours par semaine et sur une année). Ce qui aurait été d'autant plus difficile dans notre cas avec quatre écogestes « privés » effectués au sein des ménages, et irréaliste quant au nombre de répondants (n : 1706). Et c'est bien pour cette raison, que les chercheurs utilisent fréquemment une mesure du comportement auto-déclaré et passé dans les questionnaires selon Fishbein et Ajzen (2010, p. 49) en demandant simplement aux participants ce qu'ils ont fait, et à quelle fréquence ils l'ont fait sur une période passée délimitée. En effet, demander ce qu'ils font actuellement au quotidien, peut être biaisé par un contexte et une situation précise lors de l'administration du questionnaire qui gonfle ou minimise ce qu'ils font par ailleurs en « moyenne ». Ainsi, une mesure plus générale de ce que les individus font en « règle générale » au quotidien, implique une période plus conséquente, en demandant par exemple ce qu'ils ont fait et combien pendant la dernière année qui vient de s'écouler. Et étant donné que nous mesurons des écogestes, qui sont par définition des petites actions réalisées au quotidien, nous ne pensons pas que les individus ont des soucis de se rappeler ce qu'ils font ou pas concernant les écogestes, et peuvent les rapporter d'une manière plus précise qu'une action réalisée il y a longtemps ou qu'une fois.

En outre, la mesure du comportement passé est justifiée parce que les intentions comportementales actuelles sont susceptibles de refléter des expériences passées. À cet égard, Fishbein et Ajzen (2010) supposent que les intentions sont mieux corrélées avec une mesure rétrospective qu'une mesure prospective des comportements (c'est-à-dire mesurés ou observés *ex-post*). Néanmoins, cette corrélation plus forte pourrait être biaisée du fait que les comportements auto-déclarés peuvent être rationalisés de manière à être consistant avec l'expression des intentions. Ainsi ce biais pourrait produire une estimation gonflée de la corrélation entre intentions et les comportements auto-déclarés, notamment passés.

Or, Fishbein et Ajzen (2010) montrent avec les méta-analyses de par exemple Conner et Armitage (1998, 2001), que la différence des corrélations entre les mesures utilisant les comportements passés ($R^{935} : 0,51$) vs futurs ($R : 0,47$) avec les intentions est faible. Cette différence est parfois inversée ou quasiment nulle dans d'autres études qu'ils citent

⁹³⁵ Coefficient R de corrélation.

(O’Callaghan *et al.*, 1997 ; Ouellette et Wood, 1998 ; Conner *et al.*, 1999 ; Norman et Hoyle, 2004). Enfin ils rapportent des résultats de corrélations entre intentions et comportements passés *vs* futurs identiques (Sheeran et Orbell, 2000).

7.6.6 La valeur perçue

Suite à la discussion menée à propos de la « valeur perçue » dans la section 5.8.1, chapitre 5, notre mesure agrégée de la valeur perçue globale des « écogestes » - ratio entre bénéfiques et sacrifices - est empruntée à Aurier *et al.* (2004), et telle qu’utilisée par Pernin (2020). Elle intègre deux des trois items proposés, dont notamment : « Globalement, je considère que [faire X], ça vaut bien l’énergie que j’y consacre » et « Globalement, je considère que [faire X], ça vaut bien le temps ... » (Aurier *et al.*, 2004, p. 19). Par exemple, nous l’avons adapté sur le comportement « agir en faveur de l’environnement » de la manière suivante : « *Agir en faveur de l’environnement de façon régulière durant l’année qui vient ça vaut bien le temps et l’énergie que j’y consacrerai* » et en la déclinant également sur les quatre écogestes. Cette mesure a l’avantage de produire un score reflétant un jugement global de la valeur.

7.6.7 L’identité écologique

Tel que discuté dans la section 5.8.3, chapitre 5, notre mesure d’une « identité écologique » provient d’une adaptation d’une échelle originellement proposée par Aron *et al.* (1991), qu’ils utilisent comme une mesure de « l’inclusion d’Autrui dans le Soi » (« *Inclusion of Other in Self* »). Depuis, cette échelle a été adoptée par d’autres chercheurs en psychologie sociale et environnementale et a été adaptée à d’autres questions de recherche. Par exemple, Bergami et Bagozzi (2000) utilisent cette même échelle comme une « catégorisation de Soi dans l’organisation » (« *Self-categorization in organization* ») ; Schultz (2001, 2002) se référant à Aron *et al.* (1991) l’utilise pour proposer une échelle de « l’inclusion de la nature dans le Soi⁹³⁶ » (« *Inclusion of Nature in Self* »), comme le font par ailleurs Martin et Czellar (2016) dans une version étendue à 4 items et puis Kleespies *et al.* (2021) qui proposent une version illustrée en reprenant la version unidimensionnelle et initiale de Schultz (2001). Audrezet et Caffier de Kerviler (2011) interprètent cette même échelle pour mesurer la « distance perçue » des individus avec la cause humanitaire. Enfin Van Laere (2018) utilise

⁹³⁶ Le « Soi » étant ici pour Schultz (2002) « les pensées et les sentiments [*feelings*] d’une personne à propos de qui elle est ». La « connaissance de Soi est organisée en structures cognitives hiérarchisées [...] qui servent à organiser les expériences sociales et fournissent une compréhension cohérente de qui nous sommes » (Schultz, 2002, p. 67, notre traduction). Ainsi pour lui les « individus qui se définissent comme faisant partie de la nature ont des représentations cognitives de Soi qui se chevauchent largement avec leurs représentations cognitives de la nature » (*ibid.*, p. 68).

cette échelle dans sa thèse pour appréhender une dimension de « l'identité environnementale » de ses répondants. À partir de l'ensemble de ces éléments, nous appréhendons cette échelle comme une mesure globale de la distance psychologique du Soi⁹³⁷ à un objet socialement construit, soit une mesure synthétique des quatre distances psychologiques (spatiale, temporelle, contingente, sociale) proposées par Trope et Liberman (2003, 2010). Et comme cela a été suggérée par les auteurs susmentionnés, cette mesure porte également en elle une dimension de la définition ou de catégorisation identitaire du Soi en rapport à Autrui, une organisation, la nature, à une cause, à l'environnement : une facette de « l'identité personnelle » (Audrezet et Caffier de Kerviler, 2011), de « l'identité environnementale » (Van Laere, 2018). Et dans notre cas, notre échelle comprendrait aussi une dimension d'une « identité écologique » (Clayton, 2003). Autrement dit, un niveau d'identification de Soi plus ou moins proche à l'objet social « écologie », par exemple : « Moi, je suis quelqu'un qui m'identifie comme étant proche/éloigné de "l'écologie" ». Notre mesure pourra être comprise comme le degré d'inclusion de « l'écologie » dans le Soi, traduisant une certaine connexion ou proximité identitaire avec l'objet social « écologie ». Et en appliquant cette échelle aux écogestes, nous mesurons le niveau d'identification réflexive de Soi en rapport à la distance que l'on entretient à l'objet d'action en question, comme par exemple : « Je suis quelqu'un qui m'identifie comme étant proche/éloigné de l'action "trier ses déchets" ». C'est-à-dire, le degré d'inclusion d'une action (écologique) dans le Soi, pouvant participer ainsi à la définition du Soi (écologique). Ou dit plus simplement : « nous sommes ce que nous faisons ». Dans ce cadre-là, nous parlerons de proximité identitaire à l'action, comme étant une facette comportementale de l'identité écologique globale mesurée. En-effet, comme nous l'avons discuté (chapitre 5), il peut être important de rappeler que l'identité se construit et s'exprime entre autres à travers les engagements comportementaux, avec Autrui et ses groupes d'appartenance. Et que la dimension identitaire dans les interactions sociales renvoie également à une des fonctions principales des RS, étant l'expression sociale d'une prise de position identitaire du groupe (discuté dans le chapitre 6).

Concrètement, nous utilisons cette échelle en 6 points, formalisée par 6 paires de cercles (voir Figure 9, ci-dessous). Par exemple pour la mesure globale de l'identité écologique nous avons désigné un cercle « Moi » et un autre « Écologie », en partant de deux cercles complètement séparés (représentant le niveau « Pas du tout proche » = 1), se chevauchant ensuite l'un et

⁹³⁷ Voir à ce sujet : McDonald, R.I, Chai, H.Y. et Newell, B.R. (2015) « Personal experience and the "psychological distance" of climate change : An integrative review ». *Journal of Environmental Psychology*, 44, pp. 109-118.

l'autre progressivement, pour *in fine* se confondre entièrement (représentant le niveau « Tout à fait proche » = 6). Les niveaux intermédiaires ont été définis de la manière suivante avec les scores attribués respectifs suivants : « Pas proche » (2), « Plutôt pas proche » (3), « Plutôt proche » (4), « Proche » (5). Dans le cas de l'identité écologique globale, l'énoncé est le suivant : « Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis de l'écologie ». Cette échelle est appliquée de la même manière aux cinq comportements en changeant simplement l'intitulé du cercle « écologie » par le comportement en question, et correspond à la mesure de la proximité identitaire aux écogestes évalués.



Figure 9 - Échelle de mesure de « l'identité écologique » (adaptée d'Aron *et al.*, 1991 ; Bergami et Bagozzi, 2000 ; Schultz, 2001, 2002 ; Audrezet et Caffier de Kerviler, 2011 ; Van Laere, 2018 ; Kleespies *et al.*, 2021).

7.6.8 Le recueil des représentations sociales par associations verbales

Afin de recueillir le contenu des représentations sociales, nous utilisons l'une des principales méthodes les plus éprouvées et largement déployées à cet effet : la méthodologie par tâche d'associations verbales (Lo Monaco et Rateau⁹³⁸, 2016 ; Moliner et Lo Monaco, 2017). Celle-ci s'appuie sur la théorie associationniste philosophique de la pensée (Hume, 1748, cité par Moliner et Lo Monaco, 2017) postulant que la connaissance humaine prend sa source dans l'expérience sensorielle du monde extérieur et les « idées » que nous associons à chacune de nos expériences⁹³⁹. Ainsi, l'idée que nous nous faisons d'un monde complexe, tel que nous

⁹³⁸ Afin d'appuyer ce constat ils listent plus d'une trentaine de travaux ayant utilisé cette méthode (voir Lo Monaco et Rateau, 2016, pp. 137-138). Pour une histoire de la méthode d'association verbale voir notamment Moliner et Lo Monaco (2017) qui la situent dès le 19^{ème} siècle dans les travaux de l'anthropologue Galton, et puis dans la psychologie de Wundt et affinée dans la psychanalyse de Freud et Jung. Elle rentre en psychologie cognitive par les travaux portant sur la mémoire et puis en psychologie sociale par les questions liées aux stéréotypes Katz et Braly (1933), puis sur l'identité avec Zavalonni (1973), et elle est enfin utilisée pour étudier les RS dans les travaux de la doctorante de Moscovici, Denise Jodelet (1965), et développée par Vergés (1992, 1995), Abric et Vergés (1994). Auteurs cités par Lo Monaco et Rateau (2016) et Moliner et Lo Monaco (2017).

⁹³⁹ Selon Hume (1748) « là où il n'y a pas d'expérience, il n'y a pas d'idées » (Hume, 1748, cité par Giust-Desprairies et Faure, 2014, p.3).

l'expérimentons et le percevons, peut être conçue comme une combinaison d'idées élémentaires associées. Pour Hume, ces associations sont régies par trois principes de connexion entre idées : i) la relation de *ressemblance*, ; ii) la relation de *contiguïté*, et enfin iii) la relation de *cause à effet* (Moliner et Lo Monaco, 2017). On peut également amarrer l'idée associationiste dans la théorie sensualiste de Condillac, notamment chez Taine qui « montrera que c'est bien à partir de l'expérience sensible que s'élaborent les premières représentations de soi et du monde⁹⁴⁰ » (Giust-Desprairies et Faure, 2014, p.3). Ainsi la pensée, selon ces deux affiliations philosophiques, fonctionne par association d'idée, et dont les contenus et sa structuration dépendent des expériences du monde. Une philosophie épistémologique qu'on retrouvera aujourd'hui dans l'approche sociogénétique de la TRS et sa perspective de la phénoménologie sociale des RS (initiée par Moscovici, et développée ensuite par Jodelet, et défendue aujourd'hui par Kalampalikis). Cependant, la méthodologie d'association verbale est abondamment utilisée aussi dans les approches structurales (Lo Monaco et Rateau, 2016), mais dont le niveau et l'objectif d'analyse reste ancré dans la description de la structure et des processus cognitifs des RS. Or, il s'agit pour nous d'identifier au-delà du signifiant, les signifiés de l'écologie, c'est-à-dire les significations⁹⁴¹ socialement situées qui lui sont attribuées et assignées. Celles-ci, peuvent être identifiées dans les RS, qui apparaissent au « chercheur sous la forme de contenus discursifs relatifs à un objet donné de l'environnement social des individus » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p. 20). Et pour rappel, ces contenus représentationnels ont deux sources (chapitre 6) : pour la cognition sociale, ils proviennent d'abord des « processus cognitifs mis en œuvre par les individus pour interpréter et comprendre le monde social » (*ibid.*). Et dans une approche sociogénétique, ces processus sont étendus et ancrés dans le contexte socio-culturellement situé des processus de communication collective, c'est à dire dans les « échanges interindividuels, le débat public, la médiatisation de l'information, etc. » (*ibid.*, p. 21). Et qui relève, pour nous, de « l'ambiance discursive » de l'écologie traversée par les discours institutionnels de la « Transition Écologique » (traitée dans la partie I), les communications et sensibilisation environnementales ayant trait à une rhétorique écologique, à laquelle les citoyens sont implicitement exposés, mais surtout explicitement amenés à se positionner, à négocier, à débattre, à conscientiser, à agir du fait des injonctions normatives de « l'agenda du changement comportemental » qui y transparaissent (discutées aux

⁹⁴⁰ Perspective qu'on retrouvera aujourd'hui dans le courant des cognitions incarnées (« *embodied cognitions* ») tel que développé par Varela, avec la notion d'autopoïésis entre monde et sujet.

⁹⁴¹ En effet, dans son article traitant de l'association verbale, Françoise Jodelet (1972) estime que « l'ensemble des liaisons associatives d'un locuteur peut être conçu comme un système doué de propriétés structurales [...], support d'un processus de signification » (Jodelet, 1972, p. 99, cité par Kalampalikis, 2003, p.153).

chapitres 2 et 6). Ainsi selon l'intérêt, l'importance, l'enjeu identitaire, le degré d'implication et de pratiques que « l'écologie » suscite dans les groupes d'appartenances, les variations informationnelles dans les contenus représentationnels de l'écologie seront socialement marquées⁹⁴². C'est ce que nous avons indiqué en appréhendant les mots de « l'écologie » comme « marqueurs socio-langagiers » (Scherer et Giles, 1977, cités par Marchand, 2016).

La méthodologie par association verbale nous permet donc de recueillir les contenus lexicaux et leurs réseaux sémantiques des RS de l'écologie - les « mondes lexicaux » (Reinert, 1993) - c'est-à-dire la verbalisation des cognitions sociales les plus saillantes et de l'organisation de ces connaissances sur un objet de représentation. Celle-ci étant une des procédures les plus pragmatiques à mettre en place (comparée à des entretiens ou focus-group) et particulièrement propice à une enquête par questionnaire avec un nombre important de répondants. Il s'agit là également d'une technique qui certes « provoque » le contenu recueilli, mais qui révèle selon nous un contenu plus « naturel⁹⁴³ » qu'un entretien par exemple dirigé par le chercheur. Ainsi, en suivant les recommandations de Moliner et Lo Monaco (2017), nous avons opérationnalisé la tâche d'association verbale en présentant aux personnes sollicitées un inducteur (dans cette thèse le mot : « écologie ») auquel nous leur demandons de partager un certain nombre d'idées induites (quatre mots spontanés qui leur viennent à l'esprit). Dans cette recherche, nous utilisons également la variante des évocations hiérarchisées (nous demandons par la suite le rang d'importance des mots induits). Et puisque « l'écologie » est un objet social fortement polysémique nous complétons en fin cette tâche d'association verbale par une contextualisation sémantique afin que le répondant puisse préciser le sens des mots induits (nous demandons d'expliquer le lien entre l'inducteur et leurs mots induits). Ainsi, nous recueillons à la fois des mots, des verbes, des adjectifs, des adverbes, des noms communs - en somme des phrases contenant un riche matériel sémantique (plus de 80,000 mots). Pour la justification du choix de l'objet « écologie » comme objet de RS, voir chapitre 6 section 6.5). Notons simplement que sa polyphonie et polypraxie (« nébuleuse écologique »), induit une pression à l'inférence particulièrement forte, due à la nécessité d'agir et prendre position. L'écologie est donc un objet de RS particulièrement tensionnel, qui implique une variété d'expressions lexicales à son égard qui mérite d'être mise en lumière et de saisir d'une manière socio-compréhensive.

⁹⁴² Comme l'indiquent par ailleurs Moliner et Lo Monaco (2017), « lorsqu'il étudie une représentation sociale, le chercheur doit toujours s'attendre à recueillir des contenus compatibles avec les valeurs dominantes du groupe et ses orientations idéologiques » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p. 23).

⁹⁴³ C'est à dire les « contenus qui préexistent à l'intervention du chercheur, autrement dit, les contenus qui existent est sont véhiculés dans l'espace social indépendamment de l'action ou de l'influence directe du chercheur (sur leur production ou expression) » (Dany, 2016, p. 92).

i) Listez les 4 premiers mots/expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque je vous parle du mot « *écologie* » :

A) Mots / expressions	B) Importance	C) Explications
a)		
b)		
c)		
d)		

ii) Pouvez-vous les classer par ordre d'importance de **1 (le plus important)** à **4 (le moins important)** ?

iii) Veuillez écrire une phrase expliquant le lien que vous faites entre chacun de ces mots et « *l'écologie* »

Figure 10 - Recueil des RS de « *écologie* » par association verbale avec i) évocations libres, ii) hiérarchisation et iii) contextualisation sémantique

7.7 Méthodes d'analyses

Dans un premier temps, ce corpus est analysé en parallèle avec les logiciels de statistique classique (Sphinx Plus² V5) et de statistique textuelle (IRaMuTeQ⁹⁴⁴) pour pouvoir saisir les relations statistiques entre les engagements écologiques et les représentations sociales de « *écologie* ». Dans un second temps, nous interprétons les différentes classes hiérarchisées descendantes effectuées sur les données lexicales recueillies pour les rapporter aux différentes écologies identifiées par Bourg et Whiteside (2017a, voir tableau 40, section 8.5). Étant donné que les analyses des données quantitatives sont classiques et connues, nous y faisons références et les explicitons de manière progressive et conjointement à la présentation des résultats. Nous présentons donc en suivant quelques principes théoriques de base de nos analyses lexicales pour en préciser et circonscrire certains éléments de choix méthodologiques.

⁹⁴⁴ « Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires », logiciel libre de textométrie développé par Pierre Ratinaud au sein du LERASS, accessible et téléchargeable librement en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

7.7.1 Analyses lexicales des contenus représentationnels

Afin d'analyser plus de 80,000 mots collectés, nous utilisons l'outil d'analyse de texte informatisé IRaMuTeQ (Ratinaud, 2009), étant suggéré comme l'un des logiciels de lexicométrie⁹⁴⁵ les plus performants, complets et adaptés pour le traitement analytique des associations verbales (Moliner et Lo Monaco, 2017). IRaMuTeQ reproduit notamment l'algorithme de classification issue de la méthode « Alceste⁹⁴⁶ » (Ratinaud et Dejean, 2009), appelée plus couramment la « méthode Reinert⁹⁴⁷ » (Reinert, 1990 ; Ratinaud et Marchand, 2015 ; Loubère, 2018 ; Souillard, 2019). Et l'un des « principes de base de cette méthode repose sur l'idée qu'il est possible de réduire un texte à un ensemble de traces lexicales constituées de mots » (Moliner et Lo Monaco, 2017, p. 101). L'objectif général de cette méthode étant « d'obtenir un classement d'énoncés d'un corpus en fonction de la ressemblance ou la dissemblance statistique du vocabulaire (mots) qui les compose » (Dany, 2016, p. 101). Ou comprendre ici le « vocabulaire d'un énoncé » comme une « trace lexicale⁹⁴⁸ », une « référence, une activité, bref une intention de sens du sujet-énonciateur » (Kalampalikis, 2003, p. 151) et qui traduit un certain « point de vue » de celui-ci (Reinert, 1993). Autrement dit, et en poussant la réflexion un peu lui loin, l'hypothèse de cette méthode « consiste à considérer les lois de distribution du vocabulaire dans les énoncés d'un corpus comme une trace linguistique du travail cognitif de reconstruction⁹⁴⁹ d'un objet par un individu » (Dany, 2016, p. 101). Mais cette « trace lexicale » d'un énoncé « n'est pas forcément égale à la somme de tous les mots constituant cet énoncé, mais à ceux qui servent, de par leur potentiel sémantique et grammatical, d'attracteurs sémantiques » (Kalampalikis, 2003, p. 151). Et ce, en considérant que la « redondance de traces lexicales circonscrit un lieu usuel du discours, un lieu donc où un *certain* vocabulaire est *fréquemment* utilisé, un lieu de référence où le sujet-annonciateur semble avoir déposé du *sens* », à savoir : une « *empreinte de sens* » (*ibid.*, souligné par l'auteur). Et dont l'archéologie des mots permet de cartographier la « topographie du discours », ces « principaux lieux communs d'un discours » (*ibid.*), c'est-à-dire les « mondes lexicaux » de Reinert (1993).

⁹⁴⁵ La lexicométrie est une méthodologie d'étude du discours dont l'acuité dépend, au moins, de trois principes l'invariabilité de l'unité de comptage, des quantités importantes et équilibrées d'occurrences, la comparabilité et l'interprétabilité des résultats (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 342, cités par Kalampalikis, 2003, p. 151).

⁹⁴⁶ Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Énoncés Simples d'un Texte.

⁹⁴⁷ À cet égard Reinert (1998) souligne qu'Alceste est une « méthode statistique qui a été constituée pour mettre en évidence, dans un discours particulier, des instances particulières, par instance, on entend comme à travers des associations, une certaine tendance à répéter ». Selon Reinert, la méthode qu'il a établie par l'intermédiaire de ce logiciel est un « instrument d'objectivation » d'éléments subjectifs répétés appartenant au discours (Reinert, 1998, cité par Labbé, 2005, p. 40).

⁹⁴⁸ C'est-à-dire donc une « forme de lexique spécifique d'un énoncé » (Kalampalikis, 2003, p. 151).

⁹⁴⁹ Et rejoint l'idée proposée par Pascal Marchand (2016) que cette dynamique représentationnelle implique la capacité de qualification de l'objet et de lexicalisation des références.

Et, un des effets de la méthode Reinert c'est « justement cette traduction/transformation du discours formel en un grand ensemble de type associatif » (Kalampalikis, 2003, p. 153). Selon ce dernier, ces liaisons associatives constituent, un « *schème opératoire du comportement verbal*, un *fond associatif ou topique* selon Reinert, opérant à travers la cooccurrence des mots pleins⁹⁵⁰ » (*ibid.*, souligné par l'auteur). Ainsi pour Kalampalikis (2003) la « compréhension de la spécificité des mots-pleins est donc essentielle, car elle nous permet de comprendre le mécanisme de constitution d'une grande partie des classes lexicales mais aussi elle nous fournit une clef d'interprétation à travers l'idée sous-jacente d'un *fond associatif* qui les sous-tend » (Kalampalikis, 2003, p. 153, souligné par l'auteur).

Nous analysons donc notre corpus textuel (composé comme susmentionné des contenus lexicaux des RS de l'écologie) à l'aide d'une Classification Hiérarchique Descendante (CHD, ou méthode Reinert, ou encore « *clustering* ») qui repose sur une analyse factorielle en procédant par « bipartitions successives du corpus » (Ratinaud, 2016, p. 109). Et dont l'objectif est de « réunir les segments de texte qui ont tendance à contenir les mêmes formes dans des ensemble qu'on nomme "classe" » (Ratinaud et Marchand, 2015, p. 62). Les résultats des CHD se présentent dans un dendrogramme sous forme de classes qui sont des « ensembles de segments de texte regroupés sur le critère de la co-occurrence du lexique. Les segments sont donc réunis sur leur tendance à contenir les mêmes mots » (Ratinaud, 2016, p. 109), c'est-à-dire le vocabulaire le plus proche. Et dans chaque classe les mots sont présentés par ordre décroissant du χ^2 de liaison à la classe. Cette opération statistique permet par « découpage, agrégation et dénombrement, d'aboutir à une représentation du contenu » et dont la « présence [ou l'absence] ou la fréquence [ou la saillance] d'apparition pourraient signifier quelque chose » (Bardin, 1998, p. 134 et p. 137, citée par Dany, 2016). Ainsi ces « classes de discours sont caractérisées par des mondes lexicaux, c'est-à-dire une distribution différenciée du vocabulaire » (Dany, 2016, p. 101).

Ainsi, dans une analyse de discours qu'on pourra qualifier de « pragmatique » (Kalampalikis et Moscovici, 2005), « l'organisation topique du discours est alors déterminée à travers la mise en évidence des mondes lexicaux qu'elle cartographie » (Zouhri, *et al.*, 2016, pp. 225-226). Effectivement, selon Reinert (1993), ces différentes classes correspondantes à des « mondes lexicaux » et sont des « points de vue » du sujet-énonciateur à propos de l'objet référentiel⁹⁵¹

⁹⁵⁰ Ou lexèmes, p.ex. dans la phrase « ceci est une thèse » le seul mot-plein sera le mot « thèse ». Exemple inspiré de Kalampalikis (2003).

⁹⁵¹ Rappelons que Reinert (1993) considère le « vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente de ce « point de vue » il est à la fois la trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur. Nous appelons mondes lexicaux, les traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique » (Reinert, 1993, p. 11).

(ici « écologie »), traduisant une certaine « coloration » ou « logique locale ». Et étant donné que les « mondes lexicaux sont la trace la plus prégnante du travail de reconstruction cognitive de l'objet de représentation », il y a donc « hypothèse d'un objet reconstitué, représenté dans l'énoncé [...] associé à la construction d'une référence par le sujet » (Dany, 2016, p. 101). L'idée est que la « trace linguistique de l'énoncé, de par cette double référence à l'objet et au sujet, constitue la plus petite unité de texte susceptible de décrire la *représentation* sous-jacente du sujet » (*ibid.*, nous soulignons). Ainsi selon Reinert (1993, discuté à la section 6.6), ces « mondes lexicaux » peuvent s'apparenter à des RS (Ratinaud et Marchand, 2015), regroupées et distribuées dans chaque classe.

En permettant ainsi l'accès aux contenus représentationnels (Abric, 2003 ; Dany, 2016), la méthode Reinert a été largement éprouvée et la plus privilégiée dans les études traitant des RS (Lahlou, 2001 ; Masson, 2002 ; Kalampalikis, 2003 ; Klein et Licata, 2003 ; Michel-Guillou *et al.*, 2015, cités par Zouhri *et al.*, 2016 ; Moliner et Lo Monaco, 2017 ; Delavictoire, 2022). Le succès de la méthode, selon Ratinaud (2016), « repose en partie sur la possibilité qu'offrent ces analyses d'estimer le lien statistique entre les thématiques qu'elles mettent en évidence et les métadonnées associées préalablement aux différents textes » (Ratinaud, 2016, p.110). Et dans notre cas, le fait d'avoir recueilli conjointement les données quantitatives (variables de la TCP, comportements, CSP) et qualitatives (contenus lexicaux des RS), nous permet de connaître chaque énonciateur, et donc la répartition des répondants dans chaque classe et leurs schémas attitudeux et comportementaux respectifs. En effet, pour chaque classe, les résultats sont également donnés sous forme de profils réunissant les formes actives, supplémentaires et les métadonnées (comme nos variables socio-cognitives) significativement surreprésentées (χ^2) dans les segments regroupés dans les classes (Loubère, 2018, p. 84). En somme nous savons ce que chaque individu dit, pense et fait de l'écologie, et l'une des investigations centrales de nos analyses consiste à identifier les relations entre ces données verbales et quantitatives, les relations entre dire et faire l'écologie.

En outre, si les analyses statistiques lexicales assistées par ordinateur et les outils informatiques, notamment l'analyse du contenu représentationnel par CHD, peuvent jouir d'une certaine représentation « d'objectivité » et de « simplicité », Carbou (2017ab) en montre les arbitrages et les limites⁹⁵². En effet une fois les classes calculées en « sortie de machine », il s'agit surtout d'un travail d'interprétation du chercheur qui se doit d'être encadré par sa charpente théorique, ses hypothèses formulées et la méthodologie qui en découle pour y répondre afin d'en assurer

⁹⁵² Voir également la discussion d'Albin Wagener (2022a) sur les implications de l'usage parfois utilitariste des corpus lexicaux.

la validité de la recherche (voir section 9.9). Comme l'indique Kalampalikis (2003), « au-delà des calculs automatiques, il ne faut pas oublier ni le travail réflexif qui précède l'analyse, ni le cadre théorique dans lequel l'usage de telle ou telle méthode doit trouver sa légitimité et son adéquation avec la façon de penser le fait psychosocial » (Kalampalikis, 2003, p. 163). Il reviendra donc au « chercheur engagé dans l'analyse de contenu des représentations de questionner les évidences, de dépasser les "transparences" et d'articuler de façon continue le travail d'analyse aux propositions théoriques » (Dany, 2016, p.101). Ainsi, dans notre cadre épistémologique socio-constructiviste, il s'agit donc dans un premier temps de saisir de la manière dont les citoyens, en tant qu'individus appartenant à des catégories sociales, disent et font l'écologie, comme pratiques sociales. Et pour affiner cette analyse, dans un deuxième temps nous empruntons à l'approche structurale l'analyse prototypique développée par Vergés (1992), afin de préciser les contenus lexicaux du noyau et de sa périphérie de la RS selon les niveaux d'engagement dans des écogestes, et fonction des caractéristiques sociodémographiques (CSP, niveaux d'études et tranches d'âge). Si nous aurions souhaité travailler directement avec des groupes d'appartenances, ces dernières sont difficiles à circonscrire à partir des seules caractéristiques sociodémographiques. Néanmoins, nous faisons les analyses des contenus et comparatives sur les groupes « élèves » et « étudiants », ces derniers pouvant être considérés comme deux « groupes d'appartenance ». En effet, ces deux groupes correspondent respectivement aux élèves du Lycée de Bagnères de Bigorre et aux étudiants des filières Techniques de Commercialisation (TC) et Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'IUT de Tarbes. En effectuant une sélection plus précise selon le leurs lieux de résidence (Bagnères de Bigorre, n : 106 et Tarbes, n : 151), nous considérons donc que ces deux groupes obtenus sont respectivement assez homogènes pour les considérer comme deux groupes d'appartenances, au sein desquels les « jeunes » sont amenés à interagir entre eux. Notons également que le recueil des RS pour ces deux groupes a été effectué par administration collective du questionnaire dans des salles de cours et amphithéâtres.

Enfin, même si l'analyse catégorielle par thématique nous paraît fortement intéressante, nous avons choisi dans le cadre de cette thèse, de laisser « parler les mots » dans un « va et vient » entre déduction (à partir des théories) et induction (à partir de nos données et terrains). En effet, il nous a semblé précieux de ne pas coder et catégoriser les mots avec des étiquettes « subjectives » et de les ranger dans des tiroirs fermés, afin de garder visible et lisible, pour nous-même et le lecteur, la riche diversité lexicale exprimée à l'égard de l'écologie. Et comme nous le met en garde d'ailleurs Dany (2016) à propos de la catégorisation, il « faudra veiller à

ne pas dénaturer le contenu initial » dans une « double exigence de fidélité et d'originalité » (Dany, 2016, p. 95). Si nous sommes autant « fidèles » au lexique original, c'est aussi parce que nous pensons que dans l'étape finale d'inférence et d'interprétation, travailler sur une donnée lexicale brute (non-codée/non-catégorisée et non-lemmatisée) permet d'assurer une flexibilité, une créativité et une potentielle originalité dans la production de la connaissance. En visualisant ces classes de mots « naturels », le lecteur pourra non seulement jauger de la pertinence, congruence et sensibilité de notre propre interprétation et aura peut-être aussi une autre lecture interprétative doublement heuristique, à mettre en discussion/confrontation. Cependant, on pourra considérer que le logiciel IRaMuTeQ opère déjà une classification par regroupement d'unité lexicale et de sens, et que chaque classe exprime un pattern cohérent de significations évoquant une thématique signifiée (Kalampalikis, 2003). Et peut, dans notre cas, renvoyer à une thématique ou à un courant spécifique de l'écologie. Ainsi notre travail d'analyse a consisté, d'une part, à interpréter chaque classe à partir des mots-clefs (signifiés) la constituant et de la définir comme un courant de pensée/discours de l'écologie (impliquant une conception spécifique de la « nature »). Dans ce cadre nous avons nommé en qualifiant chaque classe par un type d'écologie et de « nature » suggérant un certain rapport et pratiques avec celle-ci. Et, d'autre part, nos données nous permettent de spécifier les conditions d'élaboration des contenus représentationnel, en identifiant et précisant qui parle au travers des mots (variables sociologiques : CSP, niveaux d'études et tranches d'âge), et comment les dires s'expriment non seulement en faïces écologiques (niveau d'engagement dans un pattern d'écogestes), mais sont relatifs au niveau d'écophilie (dispositions attitudinales), aux perceptions de saillance et d'attente normatives (normes subjectives) et de contrôle sur le comportement (PCC), et en testant également leurs relations avec la valeur perçue du comportement et l'identité écologique.

Notons enfin que l'analyse porte seulement sur des formes dites « pleines » (« mots-pleins » ou lexèmes), c'est-à-dire les mots porteurs de significations (p.ex. adjectifs, adverbes, substantifs, et verbes) étant différenciés des mots dits « outils » (ou « morphèmes », p.ex. adjectifs possessifs, préposition, pronoms). Une taille de segment de texte de 400 u.c.e.⁹⁵³ a été utilisée comme unité d'analyse et correspond aux quatre associations de mots induites et phrases de contextualisations sémantiques respectives, issus du recueil par associations verbales (section 7.6.8).

⁹⁵³ Unité de Contexte Élémentaire = segment de texte (ST).

7.7.2 Épuration du corpus

D'une manière globale, la base de données initiale comptabilisant 1778 réponses a été épurée pour aboutir à un jeu de 1706 observations analysables. Les données ont été nettoyées de la manière suivante :

- i) les lignes comportant un manque de réponses trop important, des observations avec des scores systématiquement redondants et avec un temps d'administration trop faible, traduisant un manque d'engagement ou de rigueur par le répondant, ont été supprimées ;
- ii) les observations ayant un faible écart-type sur l'ensemble des réponses ($\sigma < 0,8$) ont été supprimées ;

En suivant, dans cette base de données nettoyée (n : 1706), les données sémantiques ont été épurée ligne par ligne à la main de manière suivante :

- i) l'orthographe et la grammaire ont été corrigées et chaque case a été réduite en minuscule ;
- ii) nous avons choisi délibérément de ne pas lemmatiser les mots dans leur racine la plus stricte afin de garder la plus ample richesse lexicale possible dans leur classe grammaticale originale. Et ce afin de garder les verbes d'action là où ils apparaissent relativement aux noms communs comme par exemple « recyclage » et « recycler » ou encore « tri sélectif » et « trier ». Nous avons également gardé les formes originales de concepts liés mais discrètement différents comme « changement climatique » et « réchauffement climatique ». Néanmoins, les mots, adjectifs et verbes ont été respectivement ramenés à leur forme singulier, masculin et à l'infinitif.
- iii) les mots concepts et notions liés à l'écologie comme par exemple « bien-être », « êtres vivants » « qualité de vie », « mode de vie » ou « changement climatique » ont été accolés avec le tiret bas du 8 sous la forme « bien_être », « être_vivant » « qualité_de_vie », « mode_de_vie », « changement_climatique ».

En suivant nous présentons les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon final.

7.8 Présentation de notre échantillon

Variables socio-démographiques	Réponses	Effectif (n)	Répartition (%)	Khi2 (p<0,001)
Sexe	Femme	850	49,8	320,21
	Homme	606	35,5	
	n.r.	250	14,7	
Âge	Moins de 18 ans	367	21,5	439,76
	De 18 à 20 ans	214	12,5	
	De 21 à 30 ans	324	19,0	
	De 31 à 40 ans	287	16,8	
	De 41 à 50 ans	219	12,8	
	Plus de 51 ans	287	16,8	
	n.r.	8	0,5	
CSP	Étudiant(e)	544	31,9	2537,02
	Cadre supérieur(e) et professions intellectuelles	286	16,8	
	Employé(e)	271	15,9	
	Élève	163	9,6	
	Cadre intermédiaire	134	7,9	
	Autres	99	5,8	
	Retraité(e)	92	5,4	
	Chef(fe) d'entreprise	44	2,6	
	Au foyer / Inactif	36	2,1	
	Agriculture/trice	17	1,0	
	Ouvrier/ouvrière	11	0,6	
	n.r.	7	0,4	
	Commerçant(e)	2	0,1	
	Niveau d'étude	Bac+5 et plus	533	
Bac		354	20,8	
Bac+2		293	17,2	
Bac+3, Bac+4		290	17,0	
Sans diplôme		107	6,3	
Brevet		64	3,8	
BEPC/CAP/BEP		61	3,6	
n.r.	4	0,2		
Lieu de résidence	Haute-Garonne	831	48,7	3824,25
	Hautes-Pyrénées	424	24,9	
	Tarn	119	7,0	
	Pyrénées-Atlantiques	57	3,3	
	Gers	44	2,6	
	Ariège	29	1,7	
	Gironde	25	1,5	
	Tarn et Garonne	23	1,3	
	Autres	150	8,8	
n.r.	4	0,2		
Adhésion associative environnementale	Non	1206	70,7	292,17
	Oui	500	29,3	
Si oui, vous êtes impliqué(e) :	Toutes les semaines	148	8,7	3611,72
	Une à deux fois par an	120	7,0	
	Tous les mois	111	6,5	
	Quatre à six fois par an	89	5,2	
	Deux fois par mois	32	1,9	

Tableau 13 - Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est significativement supérieur et inférieur à l'effectif théorique (p<0,05). Les résultats sont présentés par ordre décroissant (n.r. : non-réponses).

Le questionnaire a été administré très majoritairement à des citoyens résidant en Midi-Pyrénées (n=1493, 87,5%) avec la Haute-Garonne en tête (n= 831, 48,7%), suivie des Hautes-Pyrénées (n= 424, 24,9%), du Tarn (n=119, 7,0%), le Gers (n=44, 2,6%), l'Ariège (n=29, 1,7%), le Tarn et Garonne (n=23, 1,3%), le Lot (n=12, 0,7%), et l'Aveyron (n=11, 0,6%). Au-delà des codes postaux de résidence recueillis il aurait été intéressant de pouvoir identifier si le lieu de résidence des habitants correspond à des zones rurales ou urbaines, à savoir comment et combien un milieu de vie « naturel » vs « bâti » ait pu influencer les réponses et scores donnés sur les items du questionnaire. Malheureusement avec les seuls codes postaux il nous a été impossible de préciser les caractéristiques « naturels » ou « bâtis » de l'environnement de vie des répondants.

7.9 Contraintes et limites de la recherche-action

N'étant pas un objectif central de la recherche-action, l'échantillon de notre population n'est pas représentatif de la population « mère » en région Midi-Pyrénées (MP). Si nous obtenons des effectifs importants pour les différentes tranches d'âge, nous notons une surreprésentation de femmes estimée⁹⁵⁴ à 58,4% (vs 51,7% de la pop. MP, Insee, 2018) et une surreprésentation d'étudiant(e)s à 31,9% de l'échantillon total. Une large partie de cette Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) estudiantine provient en grande majorité (68,9%) des passations du questionnaire en amphithéâtre à l'IUT de Tarbes à des étudiant(e)s en Techniques de Commercialisation (TC) et en Gestion et Administration des Entreprises (GEA). Néanmoins, pris ensemble, seulement 29,3% des étudiant(e)s de notre échantillon total ont leur résidence principale en Hautes-Pyrénées (autour de Tarbes), avec une majorité (42,6%) provenant de la Haute-Garonne, 16,6% provenant des autres départements de la région Midi-Pyrénées, et 11,5% des départements limitrophes à la région. Lorsqu'on regarde le niveau d'étude, nous observons une surreprésentation de citoyens détenant un Bac+5 (31,2%) qui peut être attribuée au fait que le questionnaire en ligne a été très largement diffusée en région Toulousaine dans les réseaux

⁹⁵⁴ En raison d'un problème technique rencontré en début d'administration du questionnaire en ligne nous n'avons pas pu recueillir le genre des premiers 250 répondant(e)s. Le calcul estimé du pourcentage présenté ici diffère des chiffres présentés dans le tableau 13 puisqu'il a été calculé par extrapolation sur la base des effectifs obtenus des répondant(e)s ayant pu enregistrer leur réponse (soit, 850 femmes et 606 hommes sur un total de 1456 de réponses). Notons que c'est le seul problème technique survenu et que si la variable « genre » peut être extrêmement intéressante à étudier dans le cadre de l'engagement écologique, elle ne fait pas l'objet d'analyse centrale dans le cadre de cette thèse. Nous pouvons souligner néanmoins qu'il a été fréquemment montré que les femmes sont davantage concernées, s'investissent et s'engagent généralement plus que les hommes « en faveur de l'environnement ». Au-delà des risques d'essentialisation et biologisation du genre féminin (comme étant plus « altruiste », « prosocial », et plus préoccupé de la « nature », connecté à cette « Terre-mère »), certains suggèrent que cette différence de genre, reflète au fond les rôles sociaux culturellement attribués aux femmes, et donc des enjeux de dominations et d'inégalités sociales. Les écrits écoféministes montrent bien la conjonction historique de la domination sur la nature et les femmes par les hommes. À cet égard, voir l'ouvrage princeps de Françoise d'Eaubonne (1974) *Le Féminisme ou la mort*, Éd. Pierre Horay (réédité en 2020 aux éditions Passager Clandestin). Et pour une anthologie de textes écoféministes, voir Émilie Hache (2016) *Reclaim*, Éd. Cambourakis.

sociaux des chercheurs et acteurs associatifs. Ce dernier point explique également que même si nous constatons une sous-représentation (29,3%) de citoyens ayant une adhésion associative environnementale par rapport à notre échantillon, ils sont très largement surreprésentés par rapport au taux d'adhésion d'associations environnementales de la population nationale⁹⁵⁵ (1,8%, Insee, 2016). Il peut alors être intéressant de savoir qui sont ces adhérents. Dans l'échantillon global, ces derniers sont surreprésentés par les retraités ayant 60 ans et un BAC+3 et plus. En regardant seulement dans la strate d'adhérents associatifs, nous remarquons que les populations surreprésentées correspondent aux : CSP+, les employé(e)s et les étudiant(e)s, ayant entre 21 et 40 ans avec un BAC+5 et plus. Nous avons vérifié si ce taux élevé d'adhésion dans notre échantillon biaise les résultats, et suite aux différents tests statistiques⁹⁵⁶, nous pouvons conclure qu'elle n'est pas une variable discriminante dans notre échantillon.

Telle qu'évoquée plus haut, une autre limite concerne le choix « d'environnement » au lieu « d'écologie » dans une dimension globale du comportement dit « écologique ». Si initialement la mesure « agir en faveur de l'écologie » avait été proposée aux acteurs associatifs, ils ont préféré avoir une évaluation sur l'agir en faveur de « l'environnement », notion qui fait traditionnellement référence à leur cœur de métier d'EE. En effet, il aurait été d'autant plus intéressant d'avoir une mesure praxéologique directe sur l'objet « écologie » sur lequel nous avons recueilli les représentations sociales. Malgré cette limite, nous mesurons également les principaux comportements - les écogestes - promus par le discours institutionnel de l'écologie. Même si la mesure de l'agir en faveur de « l'environnement » est apolitique et consensuelle, elle reste néanmoins une mesure intéressante puisque nous postulons que l'objet de représentation « écologie » médiatise aujourd'hui à travers les discours les comportements en faveur de « l'environnement ». En effet, c'est bien au nom de la cause écologique que les citoyens sont appelés à agir en faveur de « l'environnement » et dont l'incitation aux écogestes en précise les modalités concrètes à mettre en œuvre au quotidien. Finalement, avoir une mesure apolitique des comportements en faveur de « l'environnement » peut être intéressant puisque nous aurions pu avoir des réponses biaisées dans le cas inverse en rapport à des comportements en faveur de « l'écologie ». Nous approfondissons les limites des interventions et évaluations des dispositifs d'engagement comportemental dans le chapitre 9. En suivant, nous présentons les résultats centraux issus des analyses descriptives, explicatives et exploratoires.

⁹⁵⁵ Insee (2016) *Taux d'adhésion aux associations selon différentes caractéristiques*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁹⁵⁶ En comparant la répartition des niveaux d'engagement dans les différents CSP, tranches d'âge et niveaux d'études dans l'échantillon total vs échantillon total sans les adhérents.

Chapitre 8 - Dire et faire l'écologie au quotidien

8.1 Statistique descriptive : dispositions sociocognitives à l'engagement « écologique »

En suivant nous présentons les tableaux de moyennes avec leurs écarts types (σ) des items mesurés dans le questionnaire afin d'avoir une première vue d'ensemble des positionnements attitudeux, des dispositions intentionnelles et des degrés d'adoption des comportements de notre échantillon dans les cinq champs comportementaux mesurés. Ces analyses univariées sont aussi l'occasion de présenter en détail l'énoncé de chaque item et les échelles utilisées. Nous affinons ensuite ces tendances globales par des analyses bivariées en les croisant avec les catégories sociales et professionnelles de notre échantillon et avec d'autres variables susceptibles d'être discriminantes.

8.1.1 Dispositions sociocognitives à agir en faveur de l'environnement

Agir en faveur de l'environnement (n : 1706)		
Construit	Énoncé de l'item Échelle (score)	Moyenne (Écart-type)
Attitude cognitive	<i>Pour moi, faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très inutile (1) - Très utile (6)	4,98 (1,43)
Valeur perçue globale	<i>Agir en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient ça vaut bien le temps et l'énergie que j'y consacrerai :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,85 (1,11)
Intention comportementale	<i>J'ai tout à fait l'intention de faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,60 (1,22)
Attitude affective	<i>Pour moi, faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très désagréable (1) - Très agréable (6)	4,59 (1,06)
Perception de contrôle sur le comportement	<i>Pour moi, faire des actions en faveur de l'environnement de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très difficile (1) - Très facile (6)	4,17 (1,05)
Proximité identitaire	<i>Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis des actions en faveur de l'environnement :</i> Pas du tout proche (1) - Tout à fait proche (6)	4,09 (1,19)
Norme descriptive	<i>Il est très probable que la plupart des gens pour qui j'ai de l'estime font des actions en faveur de l'environnement :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	3,89 (1,21)
Comportement	<i>Durant l'année qui s'est écoulée, j'ai fait des actions en faveur de l'environnement :</i> Jamais (1) - Toujours (6)	3,84 (1,18)
Norme injonctive	<i>Il est très probable que la plupart des gens qui sont importants pour moi pensent que je devrais faire des actions en faveur de l'environnement :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	3,55 (1,33)

Tableau 14 - Agir en faveur de l'environnement (moyennes calculées à partir d'une échelle à 6 ; σ : écart-type)

Notons dans un premier temps que les moyennes restituées sur les positionnements attitudeaux (cognitive et affective) sont fortement favorables (respectivement 4,98 et 4,59 sur 6) pour « agir en faveur de l'environnement » avec des moyennes également conséquentes sur l'intention comportementale (4,60). Ces premiers résultats descriptifs font globalement échos aux nombreux sondages produits au niveau national par l'ADEME (2020, 2021ab) et le CGDD (2018) dans lesquels les français se positionnent majoritairement favorablement aux actions en faveur de l'environnement. Ces dispositions attitudeales positives rejoignent également les observations des recherches internationales en psychologie sociale portant sur les comportements pro-environnementaux (pour une revue, voir Yuriev, *et al.*, 2020). À l'instar de ces études, nous constatons également un « *green gap* » dans notre échantillon, à savoir le gouffre entre écophilie et écopraxie, entre attitudes proenvironnementales et comportement d'une part (0,94 points), et entre intention et comportement d'autre part (0,76 points). Si la TCP ne postule pas de relation directe entre attitude-comportement, l'intention est cependant censée expliquer le comportement (avec la PCC). Nous nous concentrons donc sur le gap entre intention et comportement ici. En effet, la moyenne globale restituée sur les comportements effectifs en faveur de l'environnement est plus faible que l'intention comportementale déclarée (3,84 vs 4,60), et est le deuxième écart le plus large (après la consommation d'énergie) des gaps identifiés entre intention-comportement par rapport aux autres écogestes mesurés. Cela pourrait s'expliquer notamment par les faibles scores attribués aux normes subjectives : normes descriptives (3,89) et normes injonctives (3,55). Et étant donné leurs écarts-types plutôt forts (respectivement σ : 1,21 et 1,33), on pourra supposer également que l'attente et la pression normatives d'agir en faveur de l'environnement varient selon certaines catégories sociales. Nous vérifions cette proposition par des tableaux de moyennes croisées entre normes subjectives et CSP (voir tableau 21). Dans la même veine, nous vérifions également la dimension sociale des attitudes, en croisant les dispositions attitudeales avec les CSP (voir tableau 19). En outre, la dimension affective de l'attitude a un score quasiment identique à celui de l'intention (respectivement 4,59 et 4,60), et semble être une variable importante à prendre en compte dans la description de la volonté d'agir en faveur de l'environnement. Nous avons en effet discuté de la prédominance de l'affect dans l'engagement écologique (chapitre 4). Nous vérifions cette proposition par nos régressions multiples (section 8.3). Enfin, notons que la moyenne de la valeur perçue (4,85) est la plus forte moyenne après l'attitude cognitive, et elle est légèrement plus forte que l'intention comportementale. Le jugement global entre les freins et les bénéfices de l'agir environnemental résulte donc dans un positionnement très favorable, mais ne s'exprime pas ensuite symétriquement dans la volition comportementale. Il se peut ici

que la PCC (4,17) rend compte d'autres freins sur lesquels l'individu ait moins de contrôle. Enfin, la proximité de l'identité aux actions en faveur de l'environnement a une moyenne plus faible (4,09) que celle de l'intention, et est de manière intéressante plus proche de celle attribuée au comportement. Ce qui laisse entendre que l'identité écologique peut être une mesure plus proche du comportement. Nous testons également cette probable covariance dans nos analyses en composantes principales et de régressions multiples (section 8.3). Enfin notons que si en *moyenne* la grande majorité des citoyens de notre échantillon sont fortement « écophiles », il se peut que ce positionnement reflète une adhésion non pas à une écologie plus profonde mais à un environnementalisme plus consensuel plutôt *mainstream* d'une « écologie superficielle » (chapitres 2 et 4). Et comme nous l'avons discuté (chapitre 6), il est probable que cette adhésion soit socialement localisée et thématiquement colorée. Des propositions que nous vérifions avec les analyses des contenus lexicaux des représentations sociales de l'écologie dans la section 8.8.

Au vu des moyennes faibles et écart-types forts des normes subjectives, il s'agira dans un premier temps d'identifier les groupes avec des faibles attentes normatives, et de cibler ceux-ci par des communications environnementales qui visent à augmenter la saillance normative des comportements proenvironnementaux. À l'égard des normes descriptives, les dispositifs d'EEDD peuvent par exemple mettre en avant des initiatives écocitoyennes et projets proenvironnementaux locaux en illustrant qu'ils fonctionnent et sont utiles d'une part, et qu'ils peuvent être d'autre part sources de convivialité. Quant à la faible norme injonctive, il s'agira alors de mettre en avant des proches ou des leaders d'opinion proenvironnementaux des groupes d'appartenance afin qu'ils puissent s'y identifier et percevoir une attente normative à cet égard et ce dans des contextes qui leur sont familiers. Des recommandations ayant trait aux influences sociales déjà proposées ailleurs (Spaargaren, 2003 ; Osbaldiston et Schott, 2012), notamment à partir des travaux de Cialdini (2003) sur les normes sociales. Nous affinons ces préconisations par les analyses explicatives (section 8.3.1).

Enfin, il peut être utile de faire remarquer que ce premier ensemble de mesures concerne les positionnements des citoyens à un objet (d'action) considéré plus général et central (« agir en faveur de l'environnement ») que les mesures des quatre écogestes suivants plus ciblés et précis. Comme le fait Salès-Wuillemin (2006), nous proposons qu'un objet d'attitude supra-ordonnée ou générale (« agir en faveur de l'environnement ») peut avoir des liaisons logiques (*inclusion, causalité, covariation*) avec les objets d'attitude infra-ordonnée ou spécifique (p.ex. « trier ses déchets »). Nous testons cette proposition dans sa dimension comportementale, à savoir les

liaisons logiques entre une action plus générale (« agir en faveur de l’environnement ») et des patterns de comportements plus ciblés (par exemple « trier ses déchets ») (voir section 8.3.8).

8.1.2 Dispositions sociocognitives à trier les déchets

Trier ses déchets (n : 1706)		
Construit	Énoncé de l’item Échelle (score)	Moyenne (Écart-type)
Attitude cognitive	Pour moi, trier mes déchets de façon régulière durant l’année qui vient serait : Très inutile (1) - Très utile (6)	5,31 (1,17)
Intention comportementale	J’ai tout à fait l’intention de trier mes déchets de façon régulière durant l’année qui vient : Pas du tout d’accord (1) - Tout à fait d’accord (6)	5,17 (1,18)
Valeur perçue globale	Trier mes déchets de façon régulière durant l’année qui vient ça vaut bien le temps et l’énergie que j’y consacrerai : Pas du tout d’accord (1) - Tout à fait d’accord (6)	5,09 (1,15)
Comportement	Durant l’année qui s’est écoulée, j’ai trié mes déchets : Jamais (1) - Toujours (6)	4,99 (1,25)
Proximité identitaire	Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis du tri des déchets : Pas du tout proche (1) - Tout à fait proche (6)	4,86 (1,25)
Perception de contrôle sur le comportement	Pour moi, trier mes déchets de façon régulière durant l’année qui vient serait : Très difficile (1) - Très facile (6)	4,69 (1,33)
Attitude affective	Pour moi, trier mes déchets de façon régulière durant l’année qui vient serait : Très désagréable (1) - Très agréable (6)	4,40 (1,17)

Tableau 15 - Trier ses déchets (moyennes calculées à partir d’une échelle à 6 ; σ : écart-type)

Dans le cadre du tri des déchets, l’on retrouve comme dans les autres sondages nationaux majeurs (CGDD, 2018 ; ADEME, 2020, 2021ab) des positionnements attitudeaux (cognitive et affective) les plus fortement favorables (respectivement 5,31 et 4,40 sur 6) comparés aux autres écogestes mesurés. Néanmoins, l’attitude affective est plus faible que celle pour « agir en faveur de l’environnement », étant donné que le tri n’est pas forcément perçu/vécu comme quelque chose « d’agréable » ou de plaisant en soi. Mais globalement, il est plus facile de trier, puisque la moyenne de la PCC est plus forte (4,69) que celle pour des actions en faveur de l’environnement (4,17) et que les moyennes des autres écogestes tous confondus. Ici aussi la moyenne de l’intention comportementale est plus forte que celle du comportement (5,17 vs 4,99), traduisant un certain gouffre entre intention et comportement du tri, même si l’écart est ici plus faible (0,18 points) que dans le cas des autres écogestes. Enfin, notons que la moyenne de la valeur perçue (5,09) se situe entre les moyennes des attitudes cognitive et affective et que la moyenne de la proximité identitaire (4,86) au tri est plus faible que celle de l’intention comportementale (et légèrement plus proche de la moyenne comportementale). Au vu de la faible moyenne attribuée à l’attitude affective, les dispositifs d’EEDD peuvent insister sur le fait que le tri puisse aussi être convivial avec des projets collectifs de « récup’ », de « *upcycling* » et de compostage de quartier, qui peuvent être autant des moments de rencontres

que de créativité collective. Il peut s'agir aussi pour les collectivités de mettre en place des dispositifs de recyclage plus ludiques (voire artistiques, comme par exemple à Strasbourg) et de les rendre plus accessibles pour certains groupes (au vu de l'écart-type de la PCC). Au-delà de l'essor du vrac en grande surface, une recommandation plus systémique, pour travailler à la source du problème et de niveler l'attribution des responsabilités, serait d'encadrer et de diminuer fortement l'emballage de tous les produits de consommation (pour l'instant la Loi Climat et Résilience (2021) ne concerne que l'emballage des fruits et les légumes).

8.1.3 Dispositions sociocognitives à réduire les déplacements en voiture

Réduire ses déplacements en voiture (n : 1272)		
Construit	Énoncé de l'item Échelle (score)	Moyenne (Écart-type)
Attitude cognitive	<i>Pour moi, réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très inutile (1) - Très utile (6)	4,65 (1,33)
Valeur perçue globale	<i>Réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient ça vaut bien le temps et l'énergie que j'y consacrerai :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,26 (1,48)
Intention comportementale	<i>J'ai tout à fait l'intention de réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	3,76 (1,58)
Attitude affective	<i>Pour moi, réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très désagréable (1) - Très agréable (6)	3,74 (1,49)
Proximité identitaire	<i>Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis de la réduction des déplacements en voiture :</i> Pas du tout proche (1) - Tout à fait proche (6)	3,51 (1,57)
Comportement	<i>Durant l'année qui s'est écoulée, j'ai réduit mes déplacements en voiture :</i> Jamais (1) - Toujours (6)	3,29 (1,37)
Perception de contrôle sur le comportement	<i>Pour moi, réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très difficile (1) - Très facile (6)	3,06 (1,45)

Tableau 16 - Réduire ses déplacements en voiture (moyennes calculées à partir d'une échelle à 6 ; σ : écart-type). Notons que 434 individus n'ont pas de voiture, et n'ont donc pas répondu à cet item.

En ce qui concerne la mobilité, nous obtenons les moyennes les plus faibles parmi tous les écogeste mesurés. Ce qui est également le cas dans les sondages nationaux (CGDD, 2018 ; ADME, 2020, 2021ab). Si l'attitude cognitive (4,65) et la valeur perçue (4,26) obtiennent respectivement les scores les plus forts ici, l'intention de réduire l'usage de la voiture est faible (3,76). Cela peut s'expliquer d'une part par le fait que l'attitude affective est faible (3,74) étant donné que les autres modalités de transports, notamment en commun, peuvent être perçues comme étant moins agréables et confortables. Et relativement à ces derniers, l'automobile jouit malgré tout encore d'une croyance symbolique de « liberté » et de « plaisir », ce qu'indique peut-être la faible moyenne de la proximité identitaire (3,51) de ceux possédant une voiture.

D'autre part, la faible PCC (3,06) traduit le fait qu'il peut être effectivement difficile en zones péri-urbaine et rurale de se passer de la voiture. Prises ensemble, ces faibles dispositions se traduisent par une très faible moyenne comportementale (3,29). Globalement, nos observations sont corroborées par les résultats de l'enquête de l'INSEE (2017) qui montre que 74 % des Français utilisent leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail (86% pour les déplacements au quotidien en zone rurale). Même sur courte distance (inférieure à 5 km), l'usage de la voiture reste majoritaire pour 60 % des déplacements⁹⁵⁷ (Insee, 2017), et dans 88% des cas les déplacements se font sans passagers - en « autosoliste⁹⁵⁸ » (SDES, 2022). L'enquête d'Ipsos (2022) montre que même si les français souhaitent majoritairement changer leur mobilité, la difficulté de prendre les transports en commun augmente plus on s'éloigne des centres urbains⁹⁵⁹. En effet si les citoyens pensent que réduire l'usage de la voiture est utile (que ce soit pour le climat ou le porte-monnaie), mais pour les raisons évoquées⁹⁶⁰, il leur est difficile d'imaginer et d'adopter d'autres modalités de transport. Le gap entre intention et comportement est ici moyen (écart de 0,47 points) étant donné que les scores attribués aux intentions le sont aussi. En termes de préconisations, et au-delà de sensibiliser à la mobilité dite « douce », il s'agit surtout d'apporter des infrastructures de transport adéquates, notamment dans les zones rurales, et améliorer l'offre et la qualité. En outre, on peut tendre vers la gratuité des transports en ville⁹⁶¹ (comme c'est le cas par exemple à Dunkerque ou à Montpellier). Ou du moins proposer des premiers mois d'abonnement gratuit, afin que les nouveaux usagers puissent expérimenter d'autres modalités de transport que la voiture et déconstruire leur représentations et croyances préalables. Si une « écotaxe » peut être envisagée, elle se doit d'être indexée aux revenus, être reversée aux plus démunis, et être également appliquée de manière systématique aux transports maritimes et aériens. Ces conditions sont essentielles pour qu'une « écotaxe » soit perçue comme juste⁹⁶² (Bureau *et al.*, 2019).

⁹⁵⁷ Insee (2017) *Mobilités professionnelles : déplacements domicile - lieu de travail*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁹⁵⁸ SDES (2022) *Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?* Service des données et études statistiques, Ministère de la Transition écologique. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 14/08/2022.

⁹⁵⁹ L'utilisation des transports en commun étant perçue à 28% « difficile » en centre urbain à jusqu'à 86% « difficile » en zone rurale. La raison principale étant la très faible proximité d'accès aux transports en commun en zone rurale. Ipsos (2021) *Les déplacements des français*, sondage Ipsos préparé pour La Fabrique de la Cité, janvier 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

⁹⁶⁰ Comme nous l'avons discuté plus haut (chapitre 2), Pautard (2017) montre que la « conscience environnementale » joue peu par exemple sur les usages de transports « alors que des facteurs structurels comme le type d'agglomération ou la composition du foyer ont un fort impact, ce qui suggère que la volonté des acteurs a, en cette matière, moins d'importance que les contraintes auxquelles ils font face » (Pautard, 2017, cité par Pottier *et al.*, 2020).

⁹⁶¹ À ce sujet, voir par exemple : Huré, M. (2022) « La gratuité des transports au cœur des enjeux sociaux et écologiques de la mobilité ». *Information Sociales*, n°206, pp. 93-103. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/inso.206.0093>, dernière consultation 26/09/22.

⁹⁶² Pour une réflexion plus approfondie sur les modalités fiscales d'une « écotaxe » juste, voir : Bureau, D., Henriot, F. et Schubert, K. (2019) « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe ». *Notes du Conseil d'analyse économique*, Vol. 2, n°50, pp. 1-12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/ncae.050.0001>, dernière consultation 23/05/22.

8.1.4 Dispositions sociocognitives à réduire la consommation énergétique

Réduire sa consommation d'électricité (n : 1706)		
Construit	Énoncé de l'item Échelle (score)	Moyenne (Écart-type)
Attitude cognitive	Pour moi, réduire ma consommation d'électricité de façon régulière durant l'année qui vient serait : Très inutile (1) - Très utile (6)	5,00 (1,19)
Intention comportementale	J'ai tout à fait l'intention de réduire ma consommation d'électricité de façon régulière durant l'année qui vient : Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,46 (1,31)
Valeur perçue globale	Réduire ma consommation d'électricité de façon régulière durant l'année qui vient ça vaut bien le temps et l'énergie que j'y consacrerai : Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,26 (1,48)
Attitude affective	Pour moi, réduire ma consommation d'électricité de façon régulière durant l'année qui vient serait : Très désagréable (1) - Très agréable (6)	4,24 (1,24)
Proximité identitaire	Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis de la réduction de la consommation d'électricité : Pas du tout proche (1) - Tout à fait proche (6)	3,95 (1,28)
Comportement	Durant l'année qui s'est écoulée, j'ai réduit ma consommation d'électricité : Jamais (1) - Toujours (6)	3,72 (1,25)
Perception de contrôle sur le comportement	Pour moi, réduire ma consommation d'électricité de façon régulière durant l'année qui vient serait : Très difficile (1) - Très facile (6)	3,06 (1,45)

Tableau 17 - Réduire sa consommation d'électricité (moyennes calculées à partir d'une échelle à 6 ; σ : écart-type)

À l'instar de la mobilité, les dispositions à réduire la consommation d'électricité suivent un peu près le même schéma de répartition, mais avec des moyennes cependant un peu plus fortes. L'attitude cognitive est la plus forte (5,00), suivie de l'intention comportementale (4,46), la valeur perçue (4,26), et l'attitude affective (4,24). La faible PCC (3,06) explique à priori ici la faible moyenne comportementale (3,72). Cette dernière pouvant également être due à la faible proximité identitaire (3,95) dans ce domaine. Nous vérifions ces observations dans les régressions multiples (section 8.3.3). Si la grande largeur du gap (0,74 points) entre intention et réduction effective de sa consommation énergétique est probablement due aux fortes dispositions attitudinales, elle peut être imputable *in fine* au faible contrôle réel sur le comportement. S'il est utile de réduire sa consommation (peut-être surtout pour son porte-monnaie), la PCC nous indique qu'il peut être difficile de par exemple se lancer financièrement et administrativement (ou du fait d'être locataire) dans des rénovations énergétiques de son habitat. Ainsi, au niveau des marges de manœuvres, nous constatons que la PCC peut être largement améliorée, notamment en proposant des aides financières plus importantes que celles déjà envisagées dans les programmes « Prime à la rénovation » mis en place par l'État⁹⁶³

⁹⁶³ Ministère de l'Économie (2022) « MaPrimeRénov' : la prime de transition énergétique ». Centre de documentation Économie Finances. Disponible en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/maprimerenov>, dernière consultation 23/05/22.

(Ministère de l'Économie, 2022). Le fort écart-type de la PCC, suggère également d'identifier et d'accompagner les groupes sociaux pour lesquels il semble plus difficile de réduire la consommation énergétique ou à l'inverse aider les personnes en situation de précarité énergétique⁹⁶⁴. En termes d'EEDD, au-delà de la sensibilisation à la question énergétique, des chantiers participatifs et l'accompagnement dans le montage des dossiers de financement (souvent lourds) peuvent être privilégiés. En somme, des compétences déjà éprouvées par les acteurs associatifs du GRAINE dans l'accompagnement des initiatives citoyennes, et qui peuvent être davantage soutenus par les pouvoirs publics sur cet enjeu crucial.

8.1.4 Dispositions sociocognitives à la consommation responsable

Faire des achats responsables (n : 1706)		
Construit	Énoncé de l'item Échelle (score)	Moyenne (Écart-type)
Attitude cognitive	<i>Pour moi, faire achats dits « responsables » de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très inutile (1) - Très utile (6)	4,87 (1,31)
Valeur perçue globale	<i>Faire des achats dits « responsables » De façon régulière durant l'année qui vient ça vaut bien le temps et l'énergie que j'y consacrerai :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,70 (1,31)
Attitude affective	<i>Pour moi, faire achats dits « responsables » de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très désagréable (1) - Très agréable (6)	4,65 (1,26)
Intention comportementale	<i>J'ai tout à fait l'intention de faire des achats dits « responsables » de façon régulière durant l'année qui vient :</i> Pas du tout d'accord (1) - Tout à fait d'accord (6)	4,47 (1,39)
Perception de contrôle sur le comportement	<i>Pour moi, faire achats dits « responsables » de façon régulière durant l'année qui vient serait :</i> Très difficile (1) - Très facile (6)	4,01 (1,29)
Identité écologique	<i>Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis des achats dits « responsables » :</i> Pas du tout proche (1) - Tout à fait proche (6)	3,95 (1,38)
Comportement	<i>Durant l'année qui s'est écoulée, j'ai fait des achats dits « responsables » :</i> Jamais (1) - Toujours (6)	3,78 (1,22)

Tableau 18 - Faire des achats responsables (moyennes calculées à partir d'une échelle à 6 ; σ : écart-type)

Enfin concernant le dernier champ comportemental mesuré, l'achat responsable⁹⁶⁵, les attitudes cognitive (4,87) et affective (4,65) ont les moyennes les plus fortes avec celle de la valeur

⁹⁶⁴ Selon la loi du Grenelle II du 12 juillet 2010, « est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » (Article 1-1, Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, disponible en ligne : <https://www.precarite-energie.org/loi-no-2010-788-du-12-juillet-2010/>, dernière consultation 23/05/22). Néanmoins, la notion de « besoins élémentaires » reste floue. Voir également à ce sujet : Denise, H. et Domergue, M. (2022) « Logement et énergie : lutter contre la précarité énergétique et participer à la transition écologique », *Informations Sociales*, n°206, pp. 48-55. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/inso.206.0048>, dernière consultation 26/09/22

⁹⁶⁵ Dans le questionnaire la notion de « achats responsables » a été précisée par produit « bio, local, équitable ».

perçue (4,70). Celles-ci sont suivies par l'intention comportementale (4,47) et par la PCC (4,01). Cette dernière et la faible moyenne attribuée à l'identité écologique (3,95) peuvent expliquer la faible moyenne comportementale (3,78) et donc le gap entre intention et comportement en ce qui concerne l'achat responsable (écart de 0,69 points). Proposition que nous testons plus bas (section 8.3.4). En effet les produits dits responsables ou écologique/biologiques sont souvent perçus comme étant plus chers (CGDD, 2018, ADEME 2020, 2021ab). La perception du prix et la reconnaissance des labels sont connues pour être les principaux freins à l'achat responsable (Gleim *et al.*, 2013, cités par Yadav et Pathak, 2017). En termes de préconisations liminaires, il peut donc s'avérer intéressant dans les dispositifs d'EEDD ou dans la communication environnementale de mettre en lumière les différences réelles de prix entre des produits « responsables » et conventionnels, et ce en fonction aussi des types de régimes plus sains (un régime végétarien étant moins coûteux⁹⁶⁶). Il s'agit ici d'un domaine de la santé-environnement en plein essor dans l'éducation à l'environnement⁹⁶⁷. Et dans lequel les acteurs associatifs ont leur rôle à jouer, en stimulant et accompagnant les projets collectifs, notamment dans la mise en place et l'animation de jardins de quartier participatifs pour apprendre et cultiver ensemble ses propres légumes ou encore dans la récupération d'invendus, et l'organisation de « disco-soupes » pour sensibiliser et accompagner les citoyens dans leur démarche alimentaire. Et de manière plus large, il s'agirait de subventionner l'agriculture agroécologique locale pour avoir des signaux prix-produits plus « compétitifs ». En somme, c'est tout l'enjeu de la nouvelle politique agricole commune (PAC, 2023-2027).

Prises ensemble, ces observations indiquent plusieurs freins/leviers différents selon le champ comportemental ciblé, et il s'avère donc utile de connaître et d'approfondir les spécificités de chaque domaine d'action et de chaque gap. Si nous observons globalement des faibles moyennes de la PCC, la dimension affective de l'attitude semble pouvoir être également améliorée, ou du moins peut être un levier pour rendre l'utile « agréable ». Enfin les forts écarts-types de ces deux variables invitent également à identifier les différences sociales afin de mieux cibler, et le comportement en question, et son insertion sociologique. En effet les faibles moyennes des normes subjectives (avec des écarts-types élevés) indiquent qu'une norme environnementale n'est pas encore complètement acquise dans toutes les catégories sociales, et

⁹⁶⁶ Voir par exemple : Flynn, M.M. et Schiff, A.R. (2015) « Economical healthy diets (2012) : Including lean animal protein costs more than using extra virgin olive oil ». *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, Vol. 10, n°4, pp. 467-482.

⁹⁶⁷ Par exemple, l'éducation au goût semble ici une piste à développer, et dans quel cas les cantines scolaires jusqu'aux universitaires ont un rôle à jouer, comme le soulignent Bellicha *et al.* (2022) dans un article synthétique de leurs travaux « Comment l'université peut aider les étudiants à mieux s'alimenter », *The Conversation*, 20 septembre 2022, disponible en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22. Voir également : Gourmelen, A. (2017) « Améliorer les comportements alimentaires des étudiants : quels enjeux pour les pouvoirs publics ? ». In F. Dubet (Ed.) *Que Manger ? Normes et pratiques alimentaires*, Éd. La Découverte, pp. 117-135.

exigent donc à identifier les différentes perceptions normatives de l’agir environnemental selon les insertions sociales. En suivant nous nous employons justement dans un premier temps à préciser les caractéristiques socio-démographiques des différentes « écophilies » et « écopraxies ». Jusqu’à présent nous avons identifié les écarts des gaps entre intention et comportement seulement dans chaque champ comportemental, que nous résumons en suivant en ordre décroissant : agir environnemental (0,76 points), énergie (0,74 points), consommation responsable (0,69 points), mobilité (0,47 points) et le tri (0,18 points). Il s’agira donc dans un deuxième temps de préciser également les catégories sociales qui sont davantage prônes à « produire⁹⁶⁸ » les plus nombreux et grands gaps. Cette démarche a ainsi pour objectifs d’identifier des marges manœuvres plus socialement situées en fonction des champs comportementaux ciblés, et donc de souligner également dans les préconisations l’intérêt de s’adresser d’abord au collectif en place et lieu d’un agenda comportemental focalisé sur le changement individuel (chapitre 2).

8.2 Caractériser le *green gap* : dimensions sociodémographiques de l’écophilie et de l’écopraxie

Si la plupart des études utilisant la TCP soulignent un gouffre entre l’intention d’agir et les comportements proenvironnementaux (Yuriev, *et al.*, 2020), celles-ci ne traitent pas systématiquement les influences potentielles des variables socio-démographiques (CSP, niveau d’étude, tranche d’âge). Et lorsque les dimensions socio-démographiques sont investies dans les sondages nationaux, les résultats sont souvent ambigus voire contradictoires (p.ex. selon les travaux, ce sont tantôt les « jeunes », tantôt les personnes les plus « âgées » qui sont davantage « proenvironnementaux », tantôt les deux). Et comme nous venons de le voir, nous constatons également des gouffres dans notre échantillon. Il s’agit donc dans un premier temps de situer sociologiquement ces différentes écophilies/écopraxies et de préciser dans un second temps les plus grands « *green gaps* » entre intention-comportement dans chaque champ comportemental et selon les caractéristiques socio-démographiques.

⁹⁶⁸ Autrement dit, les plus grands écarts entre intention et comportement reflètent également les limites psychométriques des construits du modèle classique de la TCP, et invitent à compléter celui par d’autres mesures et analyses plus sociologiques. Outre les caractéristiques socio-démographiques, nous pensons que les représentations sociales peuvent amener une explication supplémentaire à ces écarts entre dire et faire l’écologie.

8.2.1 Caractéristiques sociodémographiques de l'écophilie

CSP / Écophilie (moyenne)	Cog-Envr	Affect-Envr	Cog-Tri	Affect-Tri	Cog-Mob	Affect-Mob	Cog-Elec	Affect-Elec	Cog-Achat	Affect-Achat
Chef(fe) Entreprise	5,39	5,02	5,41	4,70	5,07	4,44	5,43	4,64	5,25	5,25
Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures (CSP+)	5,06	4,78	5,53	4,66	4,91	4,06	5,16	4,33	5,25	4,95
Cadre intermédiaire	5,18	4,81	5,54	4,63	4,85	4,03	5,25	4,53	5,16	4,86
Employé(e)	4,97	4,94	5,48	4,71	4,85	4,03	5,23	4,54	5,13	5,06
Élève	4,74	3,94	4,94	3,75	3,93	2,78	4,54	3,83	4,06	3,82
Étudiant(e)	4,82	4,28	5,11	4,14	4,34	3,21	4,81	3,94	4,56	4,30
Au foyer / Inactif	5,14	5,11	5,44	4,58	4,63	3,58	5,33	4,47	5,31	5,28
Retraité(e)	5,22	4,80	5,67	4,54	4,52	3,81	5,15	4,36	5,08	4,72
TOTAL	4,96	4,57	5,32	4,39	4,63	3,71	5,00	4,22	4,85	4,63
Test de Fisher p<0,001	2,93	27,58	9,33	18,38	9,81	17,35	10,45	12,01	22,62	28,55

Tableau 19.1 - Écophilies en fonction des CSP (moyenne)

Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$; moyennes calculées à partir d'une échelle à 6).

Dans ce tableau 19.1 sont présentées les moyennes des attitudes cognitives et affectives, en fonction des différentes CSP (ayant des effectifs : $n > 35$). Si toutes les catégories sociales ont une attitude affective favorable pour « agir en faveur de l'environnement », ce n'est pas le cas pour les « élèves » et « étudiant(e)s, qui trouvent significativement moins « utile » et « agréable » d'agir en faveur de l'environnement ($p < 0,05$). De manière globale, ils sont aussi significativement les moins « écophiles » de notre échantillon ($p < 0,05$), ayant les moyennes attitudinales les plus basses. Nous remarquons que les plus « écophiles » sont les cadres intermédiaires, les employés, les CSP+, et les chef(fe)s d'entreprise, étant significativement ($p < 0,05$) surreprésentés. Cette répartition de l'écophilie est corroborée par les niveaux d'études (voir tableau 19.2, Annexe 7.1), avec une surreprésentation des plus écophiles ayant des BAC+3,4,5 et plus. Et à l'inverse une surreprésentation des moins écophiles avec des profils n'ayant pas de diplômes, et ceux qui ont un brevet et tout fraîchement un BAC. Enfin en croisant avec ces variables attitudinales sur les tranches d'âge (voir tableau 19.3, Annexe 7.1), on remarque que les plus écophiles sont d'abord les 50-60 ans, suivis des 40-50 ans et 30-40 ans. Et les moins écophiles sont d'abord les moins de 18 ans, suivis des 18-20 ans. En somme, il s'agit ici d'un constat communément partagé par les éducateurs à l'environnement, ayant le

sentiment de « perdre » les « jeunes » pendant l'adolescence et dans la période pré-adulte. En termes de préconisations pour l'EEDD, il s'agirait alors de trouver les moyens de cibler ces « jeunes » élèves de moins 18 ans avant le BAC là où ils sont, et intervenir auprès d'eux dans les collèges et lycées, ou en lien avec les autres activités extra-scolaires et leurs centres d'intérêts. Notamment parce que les attitudes affectives sont les plus faibles chez ces derniers (vs leurs attitudes cognitives), des activités ludiques en termes de jeux de rôles ou « *escape games* » dans la nature peuvent leur être proposées, ainsi que des projets collectifs par équipes sous forme de « *challenge* ». Nous soulignons encore une fois l'importance du rôle des leaders d'opinion de cette tranche d'âge. Et plus globalement, l'éducation formelle aux enjeux écologiques dans les milieux scolaires nécessite d'être renforcée comme le constate Jouzel (2020) dans son rapport au Ministère de l'éducation nationale. Il y a donc là un grand enjeu⁹⁶⁹ de savoir produire des contenus et coordonner des projets transdisciplinaires au collège/lycée comme l'est proposé par exemple dans certaines universités et écoles (par exemple à l'INSA avec le programme Climat Sup). Néanmoins, comme le souligne le rapport du Shift Project (Vorreux *et al.*, 2019), l'enseignement des enjeux écologiques dans le supérieur reste hétérogène et très variable.

En suivant nous regardons, comment les intentions d'agir et l'écopraxie peuvent également être socialement situées, afin d'identifier aussi combien la taille du « *green gap* » peut être expliquée en fonction des CSP et selon champ comportemental concerné.

⁹⁶⁹ Et l'enjeu est de taille car la « transition écologique n'est enseignée que de façon marginale, quand elle l'est » alors qu'elle « mérite un effort, depuis le primaire jusqu'à la fin du lycée, en direction de tous les élèves » (Jouzel et Abadie, 2020, p. 2) en y associant les parties-prenantes hors-établissement tels que les associations (recommandations 2.2, 2.4, et 3.4).

8.2.2 Caractéristiques sociodémographiques de l'écopraxie et du « green gap »

CSP / Gap intention-action (moyenne)	Intent-Envr	Act-Envr	Gap-Envr	Intent-Tri	Act-Tri	Gap-Tri	Int-Mob	Act-Mob	Gap-Mob	Intent-Élec	Act-Élec	Gap-Élec	Intent-Achat	Act-Achat	Gap-achat
Chef(fe) Entreprise	5,18	4,34	0,84	5,39	5,34	0,05	4,15	3,73	0,42	4,7	3,86	0,84	5,05	4,34	0,71
Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures	5,03	4,2	0,83	5,6	5,44	0,16	4,16	3,54	0,62	4,66	3,81	0,85	5,04	4,15	0,89
Cadre intermédiaire	4,99	4,26	0,73	5,6	5,42	0,18	4,17	3,44	0,73	4,89	3,95	0,94	4,96	4,08	0,88
Employé(e)	4,95	4,22	0,73	5,52	5,32	0,20	3,91	3,45	0,46	4,79	3,99	0,8	4,94	4,09	0,85
Élève	3,75	3,19	0,56	4,47	4,38	0,09	2,81	2,81	0	3,7	3,37	0,33	3,59	3,24	0,35
Étudiant(e)	4,14	3,42	0,72	4,76	4,53	0,23	3,26	2,97	0,29	4,15	3,5	0,65	3,8	3,26	0,54
Au foyer / Inactif	5	3,91	1,09	5,39	5,17	0,22	4,32	3,58	0,74	4,94	3,53	1,41	4,89	4,03	0,86
Retraité(e)	5,01	4,03	0,98	5,54	5,36	0,18	3,98	3,41	0,57	4,7	4,03	0,67	5,1	4,32	0,78
TOTAL	4,58	3,83	0,81	5,17	4,98	0,16	3,75	3,28	0,48	4,44	3,71	0,81	4,45	3,75	0,73
Test de Fischer (p<0,001)	41,82	32,00	-	34,87	31,61	-	15,15	7,03	-	20,91	8,18	-	54,97	34,31	-

Tableau 20.1 - Intentions et écopraxies, et largeurs des gaps en fonction des CSP (moyenne)

Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$; moyennes calculées à partir d'une échelle à 6). En orange les gaps supérieurs à l'ensemble de l'échantillon.

Ce tableau 20.1 présente les différentes moyennes de scores attribués à l'intention d'agir et au comportement (écopraxie) sur les différents champs comportementaux et selon les différentes CSP. La répartition de l'écopraxie renvoie dans les grandes lignes à celle de l'écophilie. Avec une surreprésentation d'écopraxie chez les employés, cadres supérieurs et intermédiaires, suivis des retraités. Et à l'inverse une sous-représentation de l'écopraxie chez les élèves et étudiants. En croisant ces mêmes variables (intention et écopraxie) avec les tranches d'âge et les niveaux d'études (voir tableaux 20.2 et 20.3, Annexe 7.2), nous observons les mêmes répartitions, avec une faible écopraxie chez les « jeunes » de moins de 18 ans, suivis des 18-20 ans, sans diplôme, ou avec un brevet et un bac. Les mêmes préconisations peuvent être formulées ici. Nous pouvons cependant recommander en complément des dispositifs d'engagement *collectif* dans

des pratiques écologiques en s'appuyant sur et par les dynamiques de groupes (voir chapitre 9), et encore une fois là où ces « jeunes » sont entre eux, au sein des collèges/lycées, et dans le cadre des activités extra-scolaires et de leurs centres d'intérêts. En outre dans ce tableau 20 se dégagent, « entre les cases », des patterns comportementaux, avec les cadres supérieurs et intermédiaires adoptant plusieurs écogestes, et à l'inverse d'autres catégories sociales, n'adoptant qu'un ou peu d'écogestes. Cette observation est approfondie dans la section 8.3, afin d'identifier et préciser les schèmes comportementaux et les relations entre ces derniers.

Nous pouvons également lire dans ce tableau 20, les différences de moyennes entre intention et comportement, autrement dit les largeurs des différents « green gap ». Par champ comportemental, nous constatons d'abord que c'est faire des « achats responsables » qui obtient le plus grand nombre de gaps importants, suivi des domaines de la mobilité et ensuite de l'énergie. À priori, le champ du tri et la mesure globale de « agir en faveur de l'environnement » implique moins de gaps. Néanmoins, ce dernier détient un écart large entre intention et comportement (0,81 points), comme dans le cas de l'énergie (0,81 points). Suivi des achats responsables (0,73 points) et de la mobilité (0,48 points), enfin le tri avec un faible gap (0,17 points). Notons également que le plus grand nombre de gaps se produit chez les personnes « Au foyer / inactives », suivis des retraités et ensuite chez les CSP ayant une forte écopraxie (notamment chez les cadres intermédiaires, suivis des employés). Et ce alors que les CSP avec les plus faibles écopraxies (« jeunes » élèves et étudiants entre moins de 18 et 20 ans) ne produisent peu ou aucuns gaps.

Une manière d'expliquer ces différents gaps, est de regarder d'une part l'adhésion normative à « agir en faveur de l'environnement » et d'autres part, les capacités perçues de pouvoir agir dans les différents champs comportementaux. En effet on pourra supposer que pour une personne qui perçoit cette norme de l'agir environnemental comme étant particulièrement saillante, elle aura la tendance certes à agir, mais au risque également de gonfler disproportionnellement ses scores attribués aux intentions d'agir (« *wishful thinking* »). Auquel cas, les intentions auront des scores asymétriquement plus élevés que les comportements (intention > comportement), et expliqueraient ces écarts entre intention-comportement. En suivant, nous situons donc les différences sociologiques dans la perception des normes subjectives et de la PCC.

8.2.3 Caractéristiques sociodémographiques de la norme « écocitoyenne » et de la perception de contrôle sur les écogestes

CSP / NS et PCC (moyenne)	Normes descriptives	Normes injonctives	PCC-Envr	PCC-Tri	PCC-Mob	PCC-Élec	PCC-Achat
Chef(fe) Entreprise	4,23	3,77	4,48	5,00	3,20	3,98	4,50
Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures	4,24	3,84	4,30	4,92	3,23	3,84	4,39
Cadre intermédiaire	4,29	3,61	4,39	4,80	3,09	3,97	4,16
Employé(e)	4,25	3,61	4,39	4,96	3,10	4,08	4,27
Élève	3,33	3,26	3,71	4,30	2,68	3,71	3,65
Étudiant(e)	3,56	3,34	3,99	4,48	2,92	3,71	3,54
Au foyer / Inactif	4,06	3,86	4,36	4,72	3,26	3,89	4,44
Retraité(e)	4,22	3,94	4,30	4,76	3,31	4,02	4,49
TOTAL	3,91	3,55	4,16	4,68	3,06	3,85	3,99
Test de Fisher (p<0,01; *p<0,37; **p<2,17)	23,09	6,94	11,11	7,33	2,35** (n.s.)	3,04* (n.s.)	22,92

Tableau 21.1 - Normes subjectives et PCC en fonction des CSP (moyenne)

Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$; moyennes calculées à partir d'une échelle à 6 ; n.s. : non-significatif).

Au regard des normes subjectives, nous constatons d'abord dans ce tableau 21, que les « jeunes » élèves et étudiants de moins de 18 ans à 20 ans sans diplôme, avec un brevet ou un BAC sont les catégories sociales les moins concernées par les normes proenvironnementales. La norme injonctive étant la plus faible pour les deux catégories (d'autant plus chez les élèves : 3,26), les « jeunes » de notre échantillon ressentent moins de pression à agir en faveur de l'environnement et à adopter des écogestes que les autres catégories sociales. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas socialement influencés, au contraire, cela montre que la norme d'agir en faveur de l'environnement n'est pas forcément partagée et acquise au sein de leurs groupes d'appartenances (ici les groupes d'élèves du Lycée de Bagnères et d'étudiants de Tarbes). Ce qui est un enjeu majeur pour l'EEDD et à approfondir par ailleurs notamment avec leurs RS de

l'écologie (section 8.8), afin de savoir à quelle écologie ils s'identifient respectivement. En termes de préconisations, il s'agit alors de montrer que d'autres pairs s'engagent afin d'augmenter la saillance normative des comportements proenvironnementaux. À l'égard des normes descriptives, des dispositifs EEDD peuvent par exemple mettre en avant des initiatives écocitoyennes portées par des « jeunes » et développer des projets proenvironnementaux scolaires transdisciplinaires en illustrant qu'ils fonctionnent et sont utiles d'une part, et qu'ils peuvent être d'autre part sources de convivialité (notamment au sein de leurs activités extrascolaires et leurs centres d'intérêts). Quant à la faible norme injonctive, il s'agira alors de mettre en avant des proches ou des leaders d'opinion proenvironnementaux des groupes d'appartenance afin qu'ils puissent s'y identifier et percevoir une attente normative plus saillante à cet égard et ce dans des contextes qui leur sont familiers.

Et puis de manière globale, nous observons que la norme descriptive obtient des scores plus élevés que la norme injonctive, et ce au travers de toutes les CSP. Notons qu'elle est d'autant plus partagée au sein des catégories sociales des cadres supérieurs, les employés et les cadres intermédiaires, dans lesquelles les pairs semblent agir en faveur de l'environnement. Ainsi dans le cadre normatif de l'agir environnemental, ce qui importe d'abord pour les citoyens, c'est surtout ce que les autres font (dans leur groupe d'appartenance), plus que ce que les autres pensent qu'ils devraient faire. C'est-à-dire que les comportements effectifs des autres importent davantage qu'une norme écocitoyenne injonctive de changement individuel. Cette observation rejoint les résultats de l'ADEME (2021a) par exemple indiquant que la majorité des Français (66%) accepteraient de changer leurs modes de vie à condition que les efforts soient partagés de manière juste entre tous les membres de la société, et 41% souhaiteraient que ces changements soient décidés collectivement. Toutefois, les normes subjectives obtiennent respectivement des moyennes plus élevées et surreprésentées chez les groupes ayant le plus fort niveau d'écophilie et d'écopraxie, et à l'inverse les moyennes les plus faiblement surreprésentées chez les groupes à faible écophilie et écopraxie. Dit autrement, si les groupes les plus engagés partagent davantage une norme descriptive de l'agir environnemental, même si la différence est moindre, ils adhèrent davantage également à une norme « écocitoyenne » que les groupes les moins engagés. Et comme indiqué plus haut à l'égard de l'exemple de « l'écotaxe », il s'agirait ici de proposer des manières « justes » et équitables de s'engager, dans des projets collectifs, de quartier, et de classes scolaires/universitaires. Et dans lesquels les groupes identifient les domaines et enjeux dans et vers lesquels ils souhaiteraient s'engager

collectivement, étant donné que c'est bien les normes des groupes qui s'emblent être d'avantage engageantes, qu'une norme injonctive.

Enfin, concernant les différences sociologiques de la PCC, nous observons globalement le même schéma de répartitions, avec des moyennes élevées surreprésentées chez les groupes écophiles à fort niveau d'écopraxie, et des moyennes faibles dans les groupes moins écophiles, ayant une écopraxie moins forte. Si la faible PCC⁹⁷⁰ dans le cadre de la mobilité et des achats responsables chez les « jeunes » élèves/étudiants entre moins de 18 ans et 20 ans est compréhensible (faible⁹⁷¹ accès aux transports en commun à Tarbes/Bagnères de Bigorre et faible pouvoir d'achat), l'enjeu pour l'EEDD ici est de les rendre globalement plus encapacitant (« *empowerment* ») sur l'agir environnemental. Comme nous l'avons discuté (chapitre 5), et au-delà de la PCC, l'ampleur des enjeux écologiques peuvent susciter un sentiment de faible pouvoir et efficacité d'agir (notamment au travers des petits écogestes qui peuvent être perçus comme n'étant pas à la « hauteur »). Il s'agit alors, de développer des dispositifs éducatifs qui mettent d'abord en lumière les ordres de grandeurs des impacts de nos modes de vie (devenir végétarien ayant plus d'impact que de trier), et dans un second temps de donner les outils et connaissances du savoir-faire et savoir-agir et ce de manière collective (afin de ne pas sur-responsabiliser l'individu seul, et qui peut déboucher sur des formes de réactances ou d'écoanxiété, voir chapitre 4). Si ce genre de pratiques éducatives existent déjà, il s'agit, comme indiqué plus haut, de les mettre davantage en œuvre dans les activités scolaires au collège/lycée/université et lors des loisirs extra-scolaires, là où les « jeunes » pratiquent leurs centres d'intérêts et dans des contextes qui leur sont familiers et conviviaux.

Ensemble, ces observations sont enrichissantes, puisqu'elles permettent d'une part de préciser, les catégories sociales dans lesquelles les intentions comportementales sont surévaluées à l'aune des comportements effectifs, impliquant des freins/leviers spécifiques selon la catégorie ciblée. Et d'autre part, certains champs comportementaux produisent des gaps plus importants que d'autres, et peuvent amener à être prioriser que soit dans l'EEDD ou dans les communications environnementales. En cela, nos résultats valident donc nos hypothèses H.1 et H.2, et H.3 et H.4 tout en amenant quelques pistes d'approfondissement.

⁹⁷⁰ Résultat non-significatif dans le tableau 21.1, mais significatif ($p < 0,01$) dans le tableau 21.2 de moyennes avec les mêmes construits (NS et PCC) selon les tranches d'âge (voir Annexe 7.3).

⁹⁷¹ Ayant nous-mêmes vécu à Tarbes et Bagnères de Bigorre, nous pouvons témoigner que non seulement l'accès aux transports en communs y est difficile mais la fréquence et la qualité de l'offre est plutôt faible entre les deux villes.

En effet, afin de préciser les déterminants sociocognitifs de l'intention et du comportement dans chaque champ comportemental, nous effectuons en suivant des régressions multiples, afin de pouvoir indiquer les relations de corrélations entre les variables. Et afin d'améliorer le pouvoir explicatif de la formation intentionnelle et comportementale, nous testons également dans nos analyses l'ajout deux variables additionnelles dans le modèle de la TCP : la valeur perçue et l'identité écologique. Cette démarche nous permettra *in fine*, d'identifier les freins/leviers qui influencent respectivement le plus les intentions et les comportements. Et sur lesquels les éducateurs à l'environnement peuvent d'une part s'appuyer davantage dans les dispositifs de sensibilisation, et d'autre part, intégrer ces déterminants clefs dans des « micro-outils » d'évaluation pédagogique afin de mesurer localement les dispositions préalables et l'impact de leur sensibilisation auprès de leurs publics (pour un exemple d'outil produit, voir Annexe 8).

8.3 Statistique explicative : formations de l'engagement écologique et contributions de la valeur perçue et l'identité écologique

Afin de vérifier la validité du modèle nous testons dans un premier temps la validité discriminante des construits en réalisant des analyses en composantes principales (ACP) sur tous les construits classiques du modèle et ce dans chaque champ comportemental (voir Annexe, 7.4). Les résultats de ces analyses montrent une validité discriminante⁹⁷² seulement dans le cadre « d'agir en faveur de l'environnement » et invitent à poursuivre des analyses statistiques plus poussées sur les quatre autres champs comportementaux (par exemple avec des analyses dans SPSS).

Dans un deuxième temps, nous vérifions la qualité du modèle. Selon le postulat de suffisance (« *assumption of sufficiency* ») de la TCP (Ajzen, 1991, 2020), les attitudes (cognitives et affectives), les normes subjectives (injonctive et descriptive) et la perception de contrôle sur le comportement (PCC) sont les principales variables explicatives de l'intention d'agir. L'intention d'agir et la PCC expliquent ensuite le comportement adopté. La dernière revue systématique de la TCP appliquée aux comportements proenvironnementaux (Yuriev, *et al.*, 2020), identifie une moyenne de variance restituée sur l'intention d'agir à 44,3% (σ^{973} : 19,28) et une moyenne de variance restituée sur le comportement de 34,2% (σ : 19,23). Nous nous

⁹⁷² Ayant des valeurs propres au-dessus de 1 pour les deux axes factoriels f1 et f2 du premier plan factoriel.

⁹⁷³ Écart-type ou « *Standard Deviation* » (SD).

attendons donc à ce que le pouvoir explicatif des construits de l'intention d'agir et du comportement se rapprochent respectivement de ces deux moyennes de variance restituée dans notre échantillon (n : 1706). Afin de le vérifier, nous faisons des régressions multiples respectivement sur l'intention et sur le comportement « d'agir en faveur de l'environnement » à partir des construits respectifs susmentionnés. Idem pour les quatre écogestes.

De manière générale, dans le cadre du modèle « classique » de la TCP, les validités « prédictives » sont confirmées (voir tableaux 22 à 26, ci-dessous) : si globalement nos variances restituées sur le comportement sont supérieures (entre +9 et +30,2 points) à la moyenne respective identifiée par Yuriev *et al.* (2020), nos variances explicatives de l'intention comportementales ne le sont que sur trois champs comportementaux (entre +3,7% et + 13,6%) et sont légèrement inférieures sur l'intention comportementales dans deux champs comportementaux (entre -0,7% et -2,9%). Ces deux dernières correspondent respectivement aux intentions « d'agir en faveur de l'environnement » et de « trier ses déchets ». En suivant nous discutons des contributions (coefficient β de régression) de chaque variable dans l'explication de l'intention et du comportement et présentons les résultats également des analyses de régressions avec les deux variables ajoutées : la valeur perçue et l'identité écologique. Comme nous l'avons discuté (chapitre 5), si la valeur perçue devrait participer à augmenter la variance explicative de l'intention comportementale (H.6) comme ailleurs (Yadav et Pathak, 2017 ; Alam *et al.*, 2020), la place de l'identité écologique dans le modèle de la TCP reste encore à préciser. Néanmoins, à l'instar de l'identité personnelle, sa place devrait se situer en tant qu'antécédent du comportement (Fishbein, 1997 ; Paquin et Keating, 2017) et contribuer à une plus grande variance explicative du comportement. Afin de tester cette hypothèse (H.5), nous effectuons des régressions multiples également avec l'identité écologique en deux temps, d'abord sur l'intention et ensuite sur le comportement dans les cinq champs comportementaux.

8.3.1 Agir en faveur de l'environnement

8.3.1.1 Analyses de la formation de l'intention

Formation de l'intention « d'agir en faveur de l'environnement »			TCP classique		TCP étendue VP		TCP étendue ID	
			β	F	β	F	β	F
Intention	←	Attitude affective	0,36	177,4	0,16	53,3	0,22	83,94
Intention	←	PCC	0,33	186,6	0,21	100,7	0,22	92,27
Intention	←	Normes descriptives	0,22	96,3	0,13	43,3	0,14	47,54
Intention	←	Normes injonctives	0,11	29,1	0,05	10,5	0,09	22,6
Intention	←	Attitude cognitive	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-
Intention	←	Valeur perçue	-	-	0,57	710,4	-	-
Intention	←	Proximité identitaire	-	-	-	-	0,39	331,53
Variances expliquées (R)			43,6% (0,66)		60,6% (0,78)		53,3% (0,73)	

Tableau 22.1 - Régressions sur l'intention « d'agir en faveur de l'environnement » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; n.s. : non-significatif ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

Dans le cadre de la formation de l'intention de l'agir environnemental, l'attitude affective apporte la plus grande contribution (β_{aff} : 0,36), suivie de près par la PCC (β_{pcc} : 0,33) et les normes descriptives (β_{nd} : 0,22) dans l'explication de l'intention⁹⁷⁴. Ce qui confirme nos observations *infra* dans les analyses descriptives (tableau 14). Comme dans d'autres travaux sur l'engagement écologique (Simon, 2021), le lien entre les émotions et la volition est encore une fois souligné, et dont l'affect est ici un important levier dans le cas de l'agir environnemental, tout comme la PCC, et la norme descriptive dans une moindre mesure. Nous l'avons discuté la PCC est généralement une des variables la plus importante dans le cadre de l'engagement écologique. Mais ce qui interroge ici, est la faible norme injonctive (β_{ni} : 0,11), qui contribue moyennement à expliquer l'intention de l'agir environnemental⁹⁷⁵. La perception d'une attente ou pression normative (norme injonctive) à agir en faveur de l'environnement semblerait donc moins compter ici que la perception de ce que les pairs et proches font (norme descriptive). Cette observation affirme une fois de plus l'importance de cadrer les discours de manière collective, d'engager les individus dans des dynamiques de groupe et de montrer que les autres

⁹⁷⁴ La contribution de la variable « attitude cognitive » n'est pas significative et n'a donc pas été prise en compte dans la régression pas à pas « ascendante ».

⁹⁷⁵ Rappelons également que dans nos analyses descriptives, la norme injonctive obtient la plus faible moyenne dans le cadre de l'agir environnemental (voir tableau 14).

font. Ensemble ces mesures peuvent avoir pour effet à terme d'augmenter la saillance d'une attente normative des endogroupes (proches et pairs).

VP : En intégrant la VP dans la régression sur l'intention « d'agir en faveur de l'environnement », la variance expliquée de l'intention augmente considérablement de +17%, avec une contribution très importante de la VP ($\beta_{vp} : 0,57$). La contribution de la PCC perd 0,12 points non-négligeables dans son coefficient de régression (en passant de $\beta_{1pcc} : 0,33$ à $\beta_{2pcc} : 0,21$). Or, nous remarquons également que l'attitude affective faiblit davantage de 0,20 points dans sa contribution explicative de l'intention (en passant de $\beta_{1aff} : 0,36$ à $\beta_{2aff} : 0,16$). Cet « empiètement » de la VP sur la PCC et l'attitude est logique étant donné qu'elle est issue de ces deux dernières (comme expression globale des croyances sur les bénéfices et les freins perçus). Il se pourrait néanmoins que dans le cas de la formation de l'intention « d'agir en faveur de l'environnement », l'individu effectue une évaluation en tablant davantage sur la dimension affective des croyances comportementales (cf. bénéfices hédoniques escomptés). Ainsi de par son énoncé plus précis, la VP est, dans le cadre des « actions en faveur de l'environnement », une mesure additionnelle apportant une plus forte contribution que l'attitude affective et la PCC dans l'explication de l'intention des « actions en faveur de l'environnement ». De plus, en testant une régression sur l'intention sans l'attitude affective et la PCC, nous obtenons 55,3% de variance restituée ($R : 0,74$), ce qui reste un pouvoir explicatif nettement supérieur que dans la situation classique (sans VP) à 43,6% de variance restituée ($R : 0,66$). Fort de ces observations, la VP semble être un ajout légitime dans le modèle de la TCP en contribuant à améliorer l'explication de la formation de l'intention. Néanmoins, les trois variables sont complémentaires, puisqu'elles possèdent ensemble les contributions les plus fortes dans l'explication de l'intention « d'agir en faveur de l'environnement ».

ID : Lorsque nous intégrons l'identité écologique dans la régression sur l'intention d'agir en faveur de l'environnement, la variance expliquée de cette dernière augmente certes de +9,7%, mais est moindre que l'ajout de la VP (+17%). Si sa contribution n'est pas négligeable ($\beta_{id} : 0,39$), celle de la VP est nettement supérieure ($\beta_{vp} : 0,57$). Et même si les contributions respectives de l'attitude affective, la PCC et la norme descriptive baissent avec l'ajout de l'identité, elles restent encore relativement importantes. Afin de préciser sa place dans le modèle nous intégrons en suivant l'identité écologique également dans la régression sur le comportement d'agir en faveur de l'environnement.

8.3.1.2 Analyses de la formation du comportement

Formation du comportement « agir en faveur de l'environnement »			TCP classique		TCP étendue ID		TCP ID sans l'intention	
			β	F	β	F	β	F
Comportement	←	Intention	0,51	643,1	0,32	202,1	-	-
Comportement	←	PCC	0,23	94,7	0,16	49,31	0,25	124,23
Comportement	←	Proximité identitaire	-	-	0,37	270,6	0,54	732,31
Variances expliquées (R)			44% (0,66)		51,9% (0,72)		45,9% (0,68)	

Tableau 22.2 - Régressions sur « agir en faveur de l'environnement » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

ID : L'intégration de l'identité écologique dans la formation comportementale de « agir en faveur de l'environnement », aux côtés des construits classiques de la TCP, augmente la variance expliquée de l'agir environnemental (+7,9). La contribution de l'identité est nettement plus importante en tant que prédicteur de l'agir environnemental (β_{id} : 0,37), qu'en tant que variable explicative de l'intention (tableau 22 précédant, β_{id} : 0,15). Et si l'intention détenait un β de 0,51 dans le modèle initial, lorsque l'identité écologique est introduite l'intention tombe à un β de 0,32. La troisième régression sur le comportement (sans l'intention) restitue une variance explicative du comportement légèrement supérieure au modèle classique (+1,9%), avec une contribution de l'identité qui reste plus forte (β_{id} : 0,54) que l'intention dans la situation conventionnelle (β_{int} : 0,51). En effet selon Fishbein (1997), les deux construits convergeraient et expliqueraient *in fine* le comportement de la même manière. Sa place dans le modèle se situerait donc davantage comme antécédent du comportement, comme le suggèrent par ailleurs Paquin et Reading (2017), étant donné que l'intention comportementale peut être considérée comme une expression ou manifestation de l'identité⁹⁷⁶. Néanmoins, avant de conclure sur la place de l'identité écologique dans le modèle de la TCP, il est nécessaire de voir si elle contribue significativement à augmenter la variance explicative du comportement relativement à la contribution de l'intention dans les autres champs comportementaux également.

⁹⁷⁶ D'après le « *manifest-intention model* » (Fishbein, 1997 ; Paquin et Keating, 2017).

8.3.2 Trier ses déchets

8.3.2.1 Analyses de la formation de l'intention

Formation de l'intention de « trier ses déchets »			TCP classique		TCP étendue VP		TCP étendue ID	
			β	F	β	F	β	F
Intention	←	Attitude affective	0,33	208,5	0,14	48,5	0,18	86,09
Intention	←	Attitude cognitive	0,26	157,9	0,12	49,1	0,15	74,24
Intention	←	PCC	0,21	110,9	0,13	56,0	0,07	16,28
Intention	←	Valeur perçue	-	-	0,55	761,6	-	-
Intention	←	Proximité identitaire	-	-	-	-	0,53	923,29
Variances expliquées (R)			41,3% (0,64)		59,6% (0,77)		62,1% (0,79)	

Tableau 23.1 - Régressions sur l'intention de « trier ses déchets » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

Dans le champ du tri des déchets, l'attitude affective apporte la plus grande contribution (β_{aff} : 0,33) dans l'explication de l'intention, suivie de l'attitude cognitive (β_{cog} : 0,26) et de la PCC (β_{pcc} : 0,21). Ce qui confirme nos propositions dans nos analyses descriptives. Nous l'avons discuté, la dimension affective de l'attitude et la PCC sont généralement les variables les plus importantes dans le cadre de l'engagement écologique, et dont le tri ici précise également la dimension cognitive dans la formation de l'intention. En somme, si les individus perçoivent l'utilité du tri⁹⁷⁷, sa désirabilité et l'accessibilité restent encore des éléments importants qui conditionnent le passage à l'acte.

VP : En ajoutant la valeur perçue dans l'explication de la formation intentionnelle du tri, la variance expliquée augmente de manière importante (+ 18,3), avec une influence considérable de la VP sur l'intention (β_{vp} : 0,55). Tous les construits classiques perdent des points dans leur β respectifs, notamment l'attitude affective qui voit son coefficient β divisé par moitié (-0,19 points). Comme dans le cas de l'agir environnemental, la VP semble davantage restituer les croyances comportementales dans leur dimension affective. La VP semble donc être une variable qui mérite d'être ajoutée dans le modèle de la TCP dans le cadre du tri, étant donné qu'elle contribue à augmenter significativement l'explication de l'intention de trier les déchets.

⁹⁷⁷ Dans nos statiques descriptives l'attitude cognitive obtient effectivement la plus forte moyenne.

ID : L'intégration de l'identité écologique dans la régression sur l'intention de trier les déchets soulève quelques interrogations. En effet, la variance restituée sur l'intention est légèrement plus élevée avec l'identité que celle obtenue avec la VP (+2,5%). Néanmoins sa contribution explicative est légèrement plus faible (β_{id} : 0,53) que celle de la VP (β_{vp} : 0,55). Et les coefficients de régression des attitudes cognitive et affective gardent une influence plus importante sur l'intention avec l'intégration de l'identité écologique vs la VP. Cependant, la faible contribution de la PCC (β_{pcc} : 0,07) interroge également. Il se peut ici que la familiarité avec le tri fasse partie en quelque sorte de « soi », une disposition que l'identité est à même de restituer. En d'autres mots, la question n'est plus tant du « comment » (PCC) trier ses déchets mais renvoie davantage au « pourquoi » (« je suis quelqu'un qui tri ses déchets »). Néanmoins, afin d'identifier la place de l'identité dans le modèle, nous vérifions en suivant la contribution de l'identité écologique dans l'explication du comportement du tri à l'aune de celle de l'intention.

8.3.2.2 Analyses de la formation du comportement

Formation du comportement de « trier ses déchets »			TCP classique		TCP étendue ID		TCP ID sans l'intention	
			β	F	β	F	β	F
Comportement	←	Intention	0,71	1420,5	0,34	254,0	-	-
Comportement	←	PCC	0,16	86,0	0,08	28,32	0,13	71,94
Comportement	←	Proximité identitaire	-	-	0,53	709,2	0,74	2148,47
Variances expliquées (R)			59,0% (0,77)		71,1% (0,84)		66,4% (0,81)	

Tableau 23.2 - Régressions sur le comportement de « trier ses déchets » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

ID : L'intégration de l'identité écologique dans la formation comportementale du tri aux côtés des construits classiques de la TCP, augmente considérablement le pouvoir explicatif du modèle (+12,1), avec une forte influence de l'identité sur comportement (β_{id} : 0,53). Et si l'intention détenait un β de 0,71 dans le modèle initial, lorsque l'identité écologique est introduite, l'intention tombe à un β de 0,34. Enfin, dans la troisième régression sur le comportement (sans intention) la contribution de l'identité est légèrement plus importante (β_{id} : 0,74) que celle de l'intention dans la situation classique, et permet d'avoir un pouvoir explicatif nettement

supérieur même sans l'intention (+7,4%). Pris ensembles, ces éléments indiquent que l'identité écologique semble être davantage un antécédent du comportement en contribuant de manière significative à l'explication du comportement du tri. Elle pourra donc être considérée comme une mesure alternative de l'intention dans le cadre de l'explicitation du comportement du tri.

8.3.3 Réduire l'usage de sa voiture

8.3.3.1 Analyses de la formation de l'intention

Formation de l'intention de « réduire l'usage de sa voiture »			TCP classique		TCP étendue VP		TCP étendue ID	
			β	F	β	F	β	F
Intention	←	PCC	0,47	343,2	0,32	192,0	0,30	138,91
Intention	←	Attitude affective	0,29	116,3	0,15	39,8	0,18	51,60
Intention	←	Attitude cognitive	0,22	67,9	0,05	4,6	0,17	49,50
Intention	←	Valeur perçue	-	-	0,50	411,6	-	-
Intention	←	Proximité identitaire	-	-	-	-	0,42	270,58
Variances expliquées (R)			55,0% (0,74)		66,0% (0,81)		62,9% (0,79)	

Tableau 24.1 - Régressions sur l'intention de « réduire l'usage de sa voiture » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

Dans le domaine de la mobilité, la PCC apporte la plus grande contribution dans l'explication de l'intention (β_{pcc} : 0,47), suivie de l'attitude affective (β_{aff} : 0,29) et de sa dimension cognitive (β_{cog} : 0,22). Ce qui confirme nos observations dans nos analyses descriptives. Comme dans d'autres travaux sur la mobilité (Bourg, 2011), l'importance de la PCC est ici encore une fois soulignée. Nous l'avons discuté, la PCC est généralement une des variables la plus importante dans le cadre de la mobilité, et renvoi aux contraintes perçues liées aux facteurs externes, c'est-à-dire le manque d'infrastructures de qualité, accessibles et en adéquation avec les besoins des usagers.

VP : En ajoutant la valeur perçue dans l'explication de la formation de l'intention de réduire l'usage de la voiture, la variance explicative de celle-ci augmente nettement (+11%). Avec une importante contribution de la VP (β_{vp} : 0,50) dans l'explication de l'intention, tous les autres construits classiques perdent des points dans leur β respectifs. Notamment la contribution de l'attitude cognitive faiblit considérablement (β_{cog} : - 0,17 points). Et suggère que, dans le cadre

de la mobilité, la VP semble davantage restituer les croyances comportementales dans leur dimension cognitive (cf. bénéfices attendus, utilité perçue). Néanmoins la contribution de la PCC perd 0,15 points, et cela suggère que la VP restitue également de manière importante les croyances de contrôle (cf. freins perçus). En contribuant à augmenter significativement la variance explicative de l'intention, la VP semble donc être une variable légitime à incorporer dans le modèle de la TCP dans le cadre de la mobilité aux côtés de la PCC et de l'attitude affective.

ID : La régression sur l'intention avec la proximité identitaire dans le champ de la mobilité augmente la variance explicative de l'intention de réduire les déplacements en voiture (+7,9), avec une contribution forte (β_{id} : 0,42) mais moindre que la VP (β_{vp} : 0,50). Les contributions des construits classiques baissent sensiblement, et dans une moindre mesure le coefficient β de la PCC qui reste néanmoins importante (β_{pcc} : 0,30). Afin de vérifier sa place dans le modèle de la TCP, il s'agit alors de tester en suivant la contribution de l'identité écologique dans l'explication du comportement de mobilité relativement à celle de l'intention.

8.3.3.2 Analyses de la formation du comportement

Formation du comportement de « réduire l'usage de sa voiture »			TCP classique		TCP étendue ID		TCP ID sans l'intention	
			β	F	β	F	β	F
Comportement	←	Intention	0,39	273,2	0,15	40,2	-	-
Comportement	←	PCC	0,30	142,8	0,17	57,8	0,23	122,58
Comportement	←	Proximité identitaire	-	-	0,49	406,1	0,57	704,73
Variances expliquées (R)			49,0% (0,70)		61,4% (0,78)		60,2% (0,78)	

Tableau 24.2 - Régressions sur le comportement de « réduire l'usage de sa voiture » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

ID : L'intégration de l'identité écologique dans la formation comportementale de réduire l'usage de la voiture aux côtés des construits classiques de la TCP, augmente le pouvoir explicatif du modèle (+12,4 %), avec une forte influence sur le comportement (β_{id} : 0,49). Et si l'intention détenait un β de 0,39 avec une forte PCC (β de 0,30) dans le modèle initial, lorsque l'identité écologique est introduite, les deux variables tombent respectivement à un β_{int} de 0,15 et β_{pcc} de 0,17. Notons également que la contribution de l'identité est largement supérieure à

celle de l'intention dans chaque régression et permet d'avoir un pouvoir explicatif supérieur même sans l'intention (+11,2%). Ainsi, dans le cadre de la mobilité, l'identité écologique est un ajout intéressant dans le modèle TCP contribuant à une meilleure explication du comportement. Entre les lignes, ces analyses indiquent *in fine* que la mobilité - le fait de prendre la voiture, le vélo ou les transports en commun - peut être également abordée comme une question identitaire. En effet nous avons discuté (section 8.1.3) de la valeur encore très fortement symbolique de l'automobile dans nos sociétés. Au-delà des contraintes évidentes (PCC), le choix de mobilité (ou de voiture) peut aussi refléter ou exprimer une certaine identité (écologique plus ou moins forte), autant pour se conformer aux normes comportementales en vigueur dans les groupes d'appartenance que de se distinguer de celles des exogroupes. Ensembles, ces constats suggèrent que l'identité écologique est un antécédent du comportement et une mesure alternative à celle de l'intention dans le cadre de l'explication du comportement de mobilité.

8.3.4 Réduire sa consommation d'électricité

8.3.4.1 Analyses de la formation de l'intention

Formation de l'intention de « réduire sa consommation d'électricité »			TCP initiale		TCP étendue VP		TCP étendue ID	
			β	F	β	F	β	F
Intention	←	PCC	0,36	243,5	0,23	143,3	0,25	134,00
Intention	←	Attitude affective	0,28	124,9	0,14	40,9	0,17	52,49
Intention	←	Attitude cognitive	0,27	146,7	0,08	15,9	0,20	91,75
Intention	←	Valeur perçue	-	-	0,54	726,2	-	-
Intention	←	Proximité identitaire	-	-	-	-	0,37	320,22
Variances expliquées (R)			48,0% (0,69)		63,6% (0,80)		56,3% (0,75)	

Tableau 25.1 - Régressions sur l'intention de « réduire sa consommation d'électricité » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

Dans le domaine de l'énergie, la PCC apporte la plus grande contribution (β_{pcc} : 0,36), suivie de l'attitude affective (β_{aff} : 0,28) et de sa dimension cognitive (β_{cog} : 0,27) dans l'explication de l'intention. Ce qui complète et confirme nos discussions dans les analyses descriptives. Comme dans d'autres travaux sur la question énergétique (Sopha, 2011), l'importance de la PCC est encore une fois ici rappelée. Nous l'avons dit, la PCC est généralement une des

variables la plus importante dans le cadre de la rénovation énergétique, et renvoie à des contraintes liées aux facteurs socio-économiques (Pottier *et al.*, 2020). En effet, la crise énergétique actuelle souligne de manière particulièrement aigüe la disparité sociologique (et symbolique) des marges de manœuvre pour réduire la consommation d'énergie.

VP : En ajoutant la valeur perçue dans l'explication de l'intention de réduire la consommation de l'électricité, la variance explicative augmente de +15,6%. Avec une contribution importante de la VP (β_{vp} : 0,54), tous les autres construits classiques du modèle perdent des points dans leur β respectifs. Notamment, la contribution explicative de l'attitude cognitive faiblit de manière très importante (en passant de β_{cog1} : 0,27 à β_{cog2} : 0,08). Dans le cadre de la consommation d'énergie, cela suggère que la VP restitue davantage les croyances comportementales dans leur dimension cognitive (cf. bénéfices attendus, utilité perçue). Ainsi, en contribuant à augmenter significativement l'explication de l'intention, la VP semble être une variable importante à intégrer dans le modèle en tant qu'antécédent de l'intention dans le cadre de l'énergie aux côtés de la PCC et de l'attitude affective.

ID : L'ajout de l'identité écologique dans la régression sur l'intention de réduire sa consommation d'énergie augmente sa valeur explicative de +8,3%, avec une contribution de β_{id} : 0,37. Celle-ci est néanmoins plus faible que celle de la VP (β_{vp} : 0,54). Les contributions des autres construits classiques du modèle baissent, mais moins fortement que dans le cas de la régression avec la VP, et avec une contribution de l'attitude cognitive qui reste importante (β_{cog} : 0,20). Afin de confirmer sa place dans le modèle de la TCP, il s'agit alors de tester en suivant la contribution de l'identité écologique dans l'explication du comportement à l'aune de celle obtenue par l'intention.

8.3.4.2 Analyses de la formation du comportement

Formation du comportement de « réduire sa consommation d'électricité »			TCP initiale		TCP étendue ID		TCP ID sans l'intention	
			β	F	β	F	β	F
Comportement	←	Intention	0,40	337,4	0,14	40,6	-	-
Comportement	←	PCC	0,32	196,4	0,21	114,6	0,26	202,43
Comportement	←	Proximité identitaire	-	-	0,51	600,9	0,57	993,89
Variances expliquées (R)			43,2% (0,66)		58,1 (0,76)		57,1 (0,76)	

Tableau 25.2 - Régressions sur le comportement de « réduire sa consommation d'électricité »
(R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

ID : L'intégration de l'identité écologique dans l'explication comportementale de réduire la consommation d'électricité aux côtés des construits classiques de la TCP, augmente le pouvoir explicatif du modèle de +14,9%, avec une influence très importante de l'identité sur le comportement (β_{id} : 0,51). Et si l'intention détenait un β de 0,40 avec une forte PCC (β de 0,32) dans le modèle initial, lorsque l'identité écologique est introduite, les deux variables tombent respectivement à un β_{int} de 0,14 et β_{pcc} de 0,21. Ainsi, l'ajout de l'identité diminue la contribution de l'intention, et permet d'avoir un pouvoir explicatif supérieur du comportement même sans l'intention (+13,9%) dans le cadre de l'énergie. Dans ce dernier cas de figure, la PCC détient également une forte contribution (β_{pcc} : 0,26). Ensemble, ces constats semblent nous indiquer que les mesures de l'identité et de l'intention sont convergentes dans l'explication du comportement. Dans quel cas, l'identité écologique peut être considérée comme une variable alternative à l'intention pour expliquer la réduction de la consommation d'énergie.

8.3.5 Faire des achats responsables

8.3.5.1 Analyses de la formation de l'intention

Formation de l'intention de « faire des achats responsables »			TCP initiale		TCP étendue VP		TCP étendue ID	
			β	F	β	F	β	F
Intention	←	PCC	0,38	325,4	0,22	140,8	0,20	99,93
Intention	←	Attitude affective	0,36	195,4	0,15	45,8	0,21	81,06
Intention	←	Attitude cognitive	0,24	123,8	0,08	10,5	0,13	48,59
Intention	←	Valeur perçue	-	-	0,60	783,6	-	-
Intention	←	Proximité identitaire	-	-	-	-	0,49	595,11
Variances expliquées (R)			57,9% (0,76)		71,3% (0,84)		68,9% (0,83)	

Tableau 26.1 - Régressions sur l'intention de « faire des achats responsables » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

Enfin, dans le domaine de la consommation responsable, la PCC apporte la plus grande contribution (β_{pcc} : 0,38) dans l'explication de l'intention, suivie de près par l'attitude affective (β_{aff} : 0,36) et puis de sa dimension cognitive (β_{cog} : 0,24). Ce qui corrobore et complète nos analyses dans les statistiques descriptives. Comme dans d'autres travaux sur la consommation dite « responsable » (Lazaric, *et al.*, 2020), l'importance de la PCC et des affects dans l'achat des produits responsable est encore une fois soulignée. Nous l'avons dit, la PCC est généralement une des variables la plus importante dans le cadre de l'acte d'achat de produits responsables, ceux-ci étant généralement perçus comme plus chers. La PCC renvoie ici aux facteurs socio-économiques, dont le « pouvoir d'achat », qui influence non seulement la qualité mais globalement la quantité des achats (Pottier, *et al.*, 2020).

VP : En ajoutant la valeur perçue dans l'explication de l'intention de l'achat responsable, la variance restituée augmente de 13,4% avec une forte contribution de la VP (β_{vp} : 0,60). La VP obtient ici la plus grande contribution parmi tous les champs comportements mesurés. Ce qui corrobore le fait que la VP est généralement utilisée pour augmenter l'explication des intentions d'achat responsable dans le modèle de la TCP (Yadav et Pathak, 2017 ; Alam *et al.*, 2020). En intégrant la VP dans la régression sur l'intention, tous les construits classiques perdent des points considérables dans leur β respectifs (notamment avec β_{cog} réduit à 0,08). Néanmoins,

étant donné que l'influence de l'attitude affective est la plus fortement affaiblie ($\beta_{\text{aff}} : -0,21$ points), il semble que la VP restitue davantage la dimension affective des croyances comportementales (cf. bénéfices hédoniques attendues, plaisir perçu de l'achat). Fort de ces constats, la VP semble être une variable à ajouter dans le modèle dans l'explication de l'intention d'achat responsable aux côtés de la PCC et de l'attitude affective qui détient malgré tout une contribution non-négligeable ($\beta_{\text{aff}} : 0,15$).

ID : L'ajout de l'identité écologique dans la régression sur l'intention d'achat responsable augmente sa valeur explicative de +11%, avec une contribution de $\beta_{\text{id}} : 0,49$. Celle-ci est néanmoins plus faible que celle de la VP ($\beta_{\text{vp}} : 0,60$). Les contributions des autres construits classiques du modèle baissent, mais moins fortement que dans le cas de la régression avec la VP, et avec une contribution de l'attitude cognitive qui reste influente ($\beta_{\text{cog}} : 0,13$). Afin de confirmer sa place dans le modèle de la TCP, il s'agit alors de tester en suivant la contribution de l'identité écologique dans l'explication du comportement comparée à celle de l'intention.

8.3.5.2 Analyses de la formation du comportement

Analyse de la formation du comportement de « faire des achats responsables »			TCP initiale		TCP étendue ID		TCP ID sans l'intention	
			β	F	β	F	β	F
Comportement	←	Intention	0,53	1051,2	0,27	211,5	-	-
Comportement	←	PCC	0,25	194,6	0,16	98,8	0,24	214,36
Comportement	←	Proximité identitaire	-	-	0,41	493,0	0,58	1457,59
Variances expliquées (R)			64,7% (0,80)		72,7% (0,85)		69,2% (0,83)	

Tableau 26.2 - Régressions sur le comportement de « faire des achats responsables » (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions).

ID : L'intégration de l'identité écologique dans la régression sur l'acte d'achat responsable aux côtés des construits classiques de la TCP, augmente le pouvoir explicatif du modèle de +8%, avec une contribution de l'identité ($\beta_{\text{id}} : 0,41$). Et si l'intention détenait un β de 0,53 avec une forte PCC (β de 0,25) dans le modèle initial, lorsque l'identité écologique est introduite, les deux variables tombent respectivement à un β_{int} de 0,27 et β_{pcc} de 0,16. Ainsi, l'ajout de l'identité réduit l'influence de l'intention, est permet d'avoir une meilleure explication du

comportement même sans l'intention (+4,5), avec une contribution légèrement plus forte de l'identité (β_{id} : 0,58) que celle de l'intention dans la situation initiale (β_{int} : 0,53). Comme dans le cadre de la mobilité, la dimension identitaire de la consommation responsable peut également être appuyée ici. La consommation étant une valeur fortement instituée⁹⁷⁸, la qualité de la consommation permettrait aux citoyens de se distinguer socialement et symboliquement des autres et d'exprimer leur « identité écologique » par l'acte d'achat responsable. Ainsi, dans ce cadre, l'identité écologique semble être un ajout intéressant dans le modèle TCP contribuant à une meilleure explication de la consommation « responsable ». Et étant donné que l'intention et l'identité semblent expliquer le comportement d'achat de la même manière, l'identité écologique peut être envisagée comme une mesure alternative à celle de l'intention. Afin d'y voir plus clair, nous résumons en suivant les principaux résultats dans le tableau 27 qui synthétise les variances restituées des régressions effectuées sur la base du modèle classique (vs modèle étendu) respectivement sur l'intention (vs avec VP) et le comportement (vs avec ID) dans chaque champ comportemental.

8.3.6 Synthèse des analyses

Champ comportemental	Variance restituée sur l'intention			Variance restituée sur le comportement		
	Modèle classique (β plus important)	Avec VP (β_{VP})	Variance ajoutée	Modèle classique (β intention)	Avec ID sans l'intention (β ID)	Variance ajoutée
Agir en faveur de l'environnement	43,6% (β_{aff} : 0,36)	60,6% (β_{VP} : 0,57)	+17%	44% (β_{int} : 0,51)	45,9% (β_{id} : 0,54)	+1,9%
Trier ses déchets	41,3% (β_{aff} : 0,33)	59,6 % (β_{VP} : 0,55)	+18,3%	59% (β_{int} : 0,71)	66,4% (β_{id} : 0,74)	+7,4%
Réduire l'usage de sa voiture	55% (β_{pcc} : 0,47)	66% (β_{VP} : 0,50)	+11%	49% (β_{int} : 0,39)	60,2% (β_{id} : 0,57)	+11,2%
Réduire sa consommation d'énergie	48% (β_{pcc} : 0,36)	63,6% (β_{VP} : 0,54)	+5,6%	43,2% (β_{int} : 0,40)	57,1% (β_{id} : 0,57)	+13,9%
Faire des achats responsables	57,9% (β_{pcc} : 0,38)	71,3% (β_{VP} : 0,60)	+13,4%	64,7% (β_{int} : 0,53)	69,2% (β_{id} : 0,58)	+4,5%

Tableau 27 - Synthèse des régressions multiples (β : coefficient de régression ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions)

⁹⁷⁸ À l'âge de l'hyperconsommation », l'acte de consommer tend à définir nos rapports plutôt en tant que « consomm'acteurs » qu'en terme de citoyenneté, à un point que nos sociétés seraient devenues « autophages » selon Anselm Jappe (2017, dans son ouvrage *La société autophage : Capitalisme, démesure et autodestruction*, Éd. La Découverte. Sur les traits caractéristiques de cette société de l'hyperconsommation, voir notamment les essais de Gilles Lipovetsky (1983) *l'Ère du vide*, Gallimard et (2009) *Le bonheur paradoxal*, Folio.

Dans un premier temps, les régressions multiples permettent d'indiquer au niveau théorique, et ce dans chaque champ comportemental, que la VP contribue à accroître les variances expliquées de l'intention et que l'identité écologique permet d'augmenter la variance explicative du comportement. Ensemble, ces observations confirment d'une part, la place de la VP dans le modèle de la TCP en tant qu'antécédent de l'intention d'adopter des écogestes (comme ailleurs Yadav et Pathak, 2017 ; Alam *et al.*, 2020). Et d'autre part, corroborent l'hypothèse de Fishbein (1997) selon laquelle l'identité (écologique) fait partie du même modèle de mesure que l'intention comportementale (Paquin et Keating, 2017). Si d'un point de vue théorique l'intention reste une mesure essentielle, en termes de préconisations, l'intention et l'identité écologique peuvent être comprises comme des mesures alternatives. Nous discutons en suivant des implications de cette proposition pour l'EEDD (et les précisons dans la section 8.9).

Dans un second temps, nos régressions permettent de compléter nos observations dans les analyses descriptives (section 8.1), et permettent de préciser les préconisations émises (sur l'importance de l'attitude affective et la PCC, selon les champs comportementaux). Avec des contributions importantes dans la formation de l'intention, l'affect est un levier important pour favoriser à termes le passage à l'acte plus globalement dans le cadre de l'agir environnemental et plus précisément dans le domaine du tri. Si les deux niveaux d'actions sont perçus comme utiles, les dispositifs EEDD auront pour mission d'accroître la désirabilité de ces deux domaines d'agir, de rendre l'utile désirable. Au-delà, d'une sensibilisation par l'affect⁹⁷⁹, une manière de procéder, impliquera de favoriser le développement de l'identité écologique, ou l'attachement affectif aux lieux de « nature », car ce qui compte, compte, et est désirable à protéger (nous y revenons, dans la section 8.9, et en conclusion). La PCC quant à elle, obtient des contributions fortes dans l'explication de l'intention d'adopter des écogestes dans les champs de la mobilité, de l'énergie et de la consommation responsable. Sans surprise, elle constitue un frein important qui implique au-delà de la sensibilisation de travailler surtout à des niveaux plus systémiques et de différenciées les politiques publiques selon les disparités socio-démographiques en gardant en ligne de mire un principe de justice environnementale (voir chapitre 2, et la conclusion).

⁹⁷⁹ Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, la « persuasion » peut être à double tranchant, et est d'autant plus éthiquement et déontologiquement questionnable.

Ces régressions multiples permettent donc de ne pas rejeter les hypothèses H.5 et H.6, et de les valider dans tous les champs comportementaux testés. En cela, la VP et l'identité écologique contribuent à mieux expliquer l'écart du « *green gap* » en précisant la formation de l'intention avec la VP, et la formation du comportement avec l'identité écologique. À cet égard, et maintenant que nous connaissons leur place dans le modèle de TCP, il peut être intéressant de regarder leurs scores respectifs selon les caractéristiques socio-démographiques afin d'affiner ces résultats corrélationnels.

8.3.7 Caractéristiques sociodémographiques de l'identité écologique et la valeur perçue

CSP / Identité écologique et Valeur perçue (moyenne)	ID Globale	VP Envr	ID Envr	VP Tri	ID Tri	VP Mob	ID Mob	VP Elec	ID Elec	VP Achat	ID Achat
Chef(fe) Entreprise	4,80	5,20	4,64	5,30	5,16	4,71	3,93	5,00	4,16	5,18	4,57
Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures	4,72	5,17	4,53	5,50	5,35	4,70	4,00	5,01	4,23	5,16	4,49
Cadre intermédiaire	4,71	5,20	4,52	5,51	5,31	4,65	3,93	5,10	4,49	5,20	4,42
Employé(e)	4,61	5,11	4,45	5,38	5,16	4,35	3,70	4,94	4,29	5,08	4,31
Élève	3,32	4,23	3,29	4,37	4,17	3,42	2,87	3,86	3,04	3,82	3,03
Étudiant(e)	3,88	4,50	3,63	4,72	4,41	3,68	3,16	4,36	3,62	4,18	3,34
Au foyer / Inactif	4,64	5,08	4,46	5,22	5,03	5,11	3,77	5,19	4,11	5,14	4,22
Retraité(e)	4,84	5,10	4,55	5,43	5,29	4,56	3,68	4,89	4,37	5,03	4,61
TOTAL	4,27	4,83	4,08	5,08	4,85	4,24	3,51	4,66	3,93	4,66	3,91
Test de Fisher (p<0,001)	47,21	26,31	43,47	32,25	34,45	19,61	14,87	25,31	29,46	41,73	49,56

Tableau 28 - Valeur perçue et identité écologique en fonction des CSP (moyenne)

Les nombres respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,05)

Comme pour les construits de la TCP (voir section 8.2), nous observons dans ce tableau les mêmes schémas de répartitions des moyennes au travers des CSP, avec globalement des moyennes de VP et ID significativement (p<0,05) surreprésentées pour les cadres intermédiaires et supérieurs et des valeurs significativement plus basses pour les catégories sociales « élèves » et « étudiants ». Tout l'enjeu ici pour l'EEDD, est de pouvoir amener ces « jeunes » à développer une forte connexion identitaire avec la « nature », au travers notamment les « sorties nature » dès l'enfance. Cette pratique et finalité éducative, au cœur du métier de l'éducation à l'environnement (comme nous l'avons montré dans le chapitre 3), pourra être davantage institutionnalisée afin que chaque classe scolaire puisse profiter davantage du savoir-

faire de sensibilisation et des compétences d'animation des éducateurs associatifs en la matière. On pourra supposer qu'une identité écologique ainsi plus forte serait accompagnée de valeurs perçues plus positives à l'égard de l'agir environnemental, étant donné que les sacrifices vaudraient bien les bénéfiques, dorénavant plus saillants et contribuant à la définition de Soi. Dans cette perspective, les sacrifices ne sont plus perçus comme tels, avec des intentions plus fortes et une identité écologique qui sera à même de les concrétiser dans des actes.

Et comme nous l'avons discuté *supra*, les régressions sur les comportements mettent en lumière des β plus forts pour l'identité écologique (*vs* l'intention), en augmentant considérablement l'explication du comportement dans chaque champ comportemental. Ainsi, l'identité écologique peut être envisagée comme une mesure alternative à l'intention dans la formation comportementale, et est selon nous une mesure plus stable que celle de l'intention en raison de son ancrage identitaire. Enfin l'échelle graphique proposée pour mesurer l'identité écologique est relativement simple et ergonomique (voir Figure 9), et nous semble plus adaptée également pour des publics plus jeunes. Ainsi, il nous semble judicieux de l'intégrer au côté des autres variables clefs identifiées ici dans un « micro-outil » d'évaluation pour les éducateurs de l'EEDD (pour un exemple d'outil d'évaluation proposé, voir Annexe 8).

Après avoir analysé les formations intentionnelles et comportementales, il est temps maintenant, dans une approche « multi-comportementale » de situer le comportement dans un réseau de comportements périphériques liés entre eux. Comme l'avons indiqué, cette perspective nous semble particulièrement adaptée à notre cadre d'étude, puisque l'engagement écologique en tant que norme « écocitoyenne », implique l'adoption de plusieurs écogestes en parallèle au quotidien. Ainsi en suivant, nous analysons les relations entre comportements.

8.3.8 Relations entre champs comportementaux

En partant des définitions de Marchand (1993) de l'engagement⁹⁸⁰, dans la lignée théorique de Becker (2006 [1960]), comme un *pattern comportemental*, nous postulons que les citoyens adoptent un pattern d'écogestes qu'ils considèrent cohérents entre eux en fonction de leur niveau d'engagement écologique. Cela rejoint la proposition de Sniehotta *et al.* (2016) pour la TCP : de développer une approche multi-comportementale du comportement. C'est-à-dire

⁹⁸⁰ Nous rappelons que pour Pascal Marchand (1993), l'engagement n'est « pas toujours réductible à un comportement unique, mais se rapporte plutôt à un pattern comportemental par lequel le sujet marque son "attachement" à une conduite effectivement émise par d'autres conduites, sur le même paradigme » (Marchand, 1993, p. 20). Ce qui est par ailleurs la justification que nous avons avancée pour développer une typologie des niveaux d'engagement à partir des écogestes adoptés ou non par les citoyens.

« de reconnaître et de prendre en compte le fait que l'individu adopte des comportements qui sont liés entre eux, des ensembles de comportements » (Pernin, 2020, p. 42). Ainsi nous suivons la recommandation de ce dernier, à savoir « étudier l'adoption d'un comportement en le resituant dans un ensemble de comportements » (*ibid.*). Dans un premier temps, il s'agira de préciser ces relations entre comportements par des régressions multiples. Et dans un second temps, il s'agira de créer une typologie de niveaux d'engagement afin d'identifier selon ces derniers les patterns comportements adoptés.

Analyse de la formation du comportement	Comportements	Résultats		
		β	F	Corrélations
« agir en faveur de l'environnement »	← Faire des achats responsables	0,25	101,39	0,43
	← Trier ses déchets	0,25	87,83	0,41
	← Réduire sa consommation d'électricité	0,14	31,36	0,31
	← Réduire l'usage de sa voiture	0,09	16,9	0,28
Variance expliquée : 28,8% R = 0,54				

Tableau 29 - Régressions sur « l'agir environnemental » à partir des écogestes (R : Coefficient de corrélation ; β : coefficient de régression ; F : test de Fisher donnant l'homogénéité de la variance ; l'écart-type est de 0,02 pour toutes les régressions)

Le tableau 29 présente les régressions multiples effectuées sur l'agir environnemental à partir des quatre écogestes. Nous remarquons que les champs comportementaux qui participent à l'explication de l'agir environnemental, par ordre décroissant de contribution (β) et corrélation (r), sont : la consommation responsable (β : 0,25 ; r : 0,43), le recyclage (β : 0,25 ; r : 0,41) et les économies d'énergie (β : 0,14 ; r : 0,31). Enfin, si le champ comportemental de la mobilité obtient une corrélation non-négligeable (r : 0,28) avec l'agir environnemental, elle a une faible contribution (β : 0,09) dans l'explication comportementale.

Ces résultats interrogent quant à la perception de l'agir environnemental par les citoyens (et donc de sa définition subjective), car il semblerait que les individus qui se disent ou se pensent

agir en faveur de l'environnement, le font surtout lorsqu'ils font des achats responsables et trient leurs déchets. Il s'agit donc d'une définition de l'agir environnemental par la « consomm'action » et renvoie au cadrage des dispositifs d'incitation dans l'agenda du changement comportemental, qui s'adresse d'abord au citoyen en tant que « consomm'acteur » (tel que discuté dans le chapitre 2). Or, si le champ de la mobilité participe peu à la perception d'agir en faveur de l'environnement, dû notamment au fait de la faible PCC, la mobilité est pourtant le champ d'actions qui a le plus d'impact sur l'environnement (au sens large). Néanmoins, nous ne pouvons pas conclure définitivement sur ces propositions étant donné que nous nous sommes limités à mesurer quatre champs comportementaux, et donc les citoyens agissant effectivement en faveur de l'environnement peuvent très bien agir dans d'autres domaines (politique, éducatif, économique, etc.) qui sortent de notre champ d'investigation. En suivant nous soulignons d'autres limites de nos analyses corrélationnelles effectuées jusqu'ici.

8.3.9 Limites des analyses corrélationnelles

Si les analyses corrélationnelles sont utiles pour identifier des facteurs explicatifs et pour distinguer ceux qui apportent les plus grandes contributions, les corrélations en soi ne permettent pas de trancher d'une relation causale de manière définitive (Fishbein et Ajzen, 2010, p. 316) et de la direction causale entre deux variables mais permettent seulement d'éprouver l'existence d'une covariation (Bourg, 2011). Cependant, nous pouvons déduire la direction causale entre les variables d'une part à partir de « l'architecture de la pensée sociale » proposée par Rouquette (1996) et testée par Rateau (2000) suggérant des relations hiérarchiques et d'antériorités entre cognitions et donc des directions unilatérales entre cognitions à un instant t. Et d'autre part, on peut déduire la chaîne causale à partir des interventions expérimentales conduites en situations contrôlées et testées empiriquement avec la TCP (Fishbein et Ajzen, 2010). Au-delà de ces débats, l'enjeu de la thèse n'est pas de trancher de manière définitive une direction causale unilatérale qui serait constante et acontextuelle, mais d'amener de la nuance. Nous pensons comme Ajzen (2020) que la relation causale dépend de la mise en saillance de certaines cognitions dans une situation donnée. En somme le degré de volition comportementale dépend des situations sociales et matérielles dans lesquelles les comportements sont réalisés.

En suivant donc, nous proposons de compléter ces analyses corrélationnelles en créant dans un premier temps une typologie de niveaux d'engagement, et dans un second temps nous précisons ces niveaux d'engagement par leurs caractéristiques sociocognitives et socio-démographiques,

l'adhésion associative, le sens donné à l'agir environnemental et les significations données à la « Transition Écologique ».

8.4 Caractéristiques sociocognitives et sociodémographiques des niveaux d'engagement écologique

En accord avec notre définition de l'engagement (cf. comme un *pattern de comportements cohérents*), notre typologie de niveaux d'engagement écologique des citoyens a été créée en réalisant une classification automatique (sur Sphinx) à partir des cinq comportements mesurés, et calculée selon leur fréquence d'adoption (allant⁹⁸¹ de « jamais » : 1 à « toujours » : 6).

Niveaux d'engagement (moyenne)	Pattern d'écogestes adoptés (Moyenne, test-t au risque de p<0,01)				
	Faire des actions en faveur de l'environnement	Trier	Réduire les déplacements en voiture	Réduire la consommation d'électricité	Faire des achats responsables
Moins engagés	2,72	2,90	2,29	3,05	2,63
Peu engagés	3,35	5,40	2,80	3,29	3,26
Engagés	4,20	5,24	4,77	3,93	4,18
Plus engagés sauf mob	4,67	5,46	2,56	4,36	4,58
Total (σ)	3,85 (1,18)	4,99 (1,25)	3,29 (1,37)	3,72 (1,25)	3,78 (1,22)
Fisher (p<0,001)	304,62	783,76	549,76	102,45	295,72

Tableau 30 - Typologie des niveaux d'engagement et pattern d'écogestes adoptés (moyenne). Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,01)

Dans le tableau 30, nous présentons les résultats de la classification automatisée (recherche par classe) qui révèle quatre classes⁹⁸² avec différents niveaux d'engagement écologique : les « plus engagés » de notre échantillon adoptent tous les écogestes et de la manière la plus fréquente sauf dans le domaine de la mobilité, dans lequel ils ont une moyenne très faible (2,56). Et à

⁹⁸¹ Entre ces deux extrêmes, nous avons proposé également les choix suivants : « rarement » (2), « occasionnellement » (3), « souvent » (4), et « très souvent » (5).

⁹⁸² Le nombre de classes n'a pas été prédéfini mais résulte de la détermination automatisée de l'analyse par la méthode des centres mobiles. Ces quatre classes correspondent à un bon compromis entre nombre de classes et des scores satisfaisant d'homogénéité, de répartition et de dispersion entre classes.

l'inverse les « moins engagés » de notre échantillon n'adoptent aucun des quatre écogestes ou très peu, et ont la plus faible moyenne sur l'agir environnemental. Entre ces deux pôles, le groupe des « engagés » inclut les citoyens adoptant des comportements dans tous les domaines mais avec des moyennes plus faibles que celles des « plus engagés ». Notons à cet égard que ces « engagés » ont la plus forte moyenne sur la mobilité (4,77). Enfin le dernier groupe des « peu engagés » rassemble les citoyens étant surtout des adeptes du tri.

Dans un premier temps nous précisons les caractéristiques des niveaux d'engagement par les variables sociocognitives (dont l'identité écologique et la VP) et par ses dimensions sociologiques (CSP, tranches d'âge et niveaux d'étude). La PCC sera ici intéressante à regarder afin de comprendre comment les « plus engagés » n'arrivent portant pas à agir sur la mobilité. L'hypothèse qu'on peut émettre, est qu'il s'agit de citoyens vivant en zone rurale avec peu de dessertes en transports publics. Dans un deuxième temps plus long, nous explorons les relations entre ces niveaux d'engagement et les représentations sociales.

8.4.1 Caractéristiques sociocognitives de l'engagement écologique

8.4.1.1 Niveaux d'engagement et dispositions attitudeles

Niveaux d'engagement / Attitudes cognitives et affectives (moyenne)	Cog-Envr	Affect-Envr	Cog-Tri	Affect-Tri	Cog-Mob	Affect-Mob	Cog-Élec	Affect-Élec	Cog-Achat	Affect-Achat
Moins engagés	4,47	3,87	4,44	3,30	3,87	2,66	4,41	3,74	3,97	3,74
Peu engagés	4,90	4,40	5,45	4,48	4,47	3,41	4,94	4,02	4,63	4,27
Engagés	5,15	4,78	5,47	4,65	5,23	4,68	5,14	4,33	5,13	4,96
Plus engagés sauf mob	5,21	5,06	5,60	4,76	4,60	3,61	5,30	4,66	5,42	5,27
TOTAL	4,98	4,60	5,32	4,40	4,65	3,75	5,00	4,23	4,87	4,65
Test de Fisher p<0,001	19,52	96,59	76,07	131,18	58,70	125,35	37,55	40,71	96,93	133,12

Tableau 31 - Niveaux d'engagement et attitudes cognitives et affectives (moyenne)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,05)

Si les « engagés » ont des attitudes cognitives et affectives favorables dans tous les champs comportementaux (sauf l'affect dans le cas du tri), les « plus engagés sauf mob » ont les scores les plus élevés sauf encore une fois dans la situation de la mobilité, qui pose problème. Notons

cependant qu'ils n'ont pas cette fois-ci la moyenne la plus faible. Ces derniers pensent donc certainement qu'il peut être utile de réduire l'usage de la voiture mais ne peuvent à priori pas le faire. Les « moins engagés » ont sans surprise les moyennes attitudinales les plus faibles dans tous les champs comportementaux. Et enfin les peu « engagés » trouvent très utile seulement de trier.

8.4.1.2 Niveaux d'engagements et perception de contrôle comportemental

Niveaux d'engagement / PCC (moyenne)	PCC-Envr	PCC-Tri	PCC-Mob	PCC-Elec	PCC-Achat
Moins engagés	3,51	3,56	2,33	3,42	3,18
Peu engagés	3,98	4,81	2,79	3,60	3,65
Engagés	4,38	4,93	4,07	3,95	4,26
Plus engagés sauf mob	4,57	5,04	2,55	4,28	4,61
TOTAL	4,17	4,69	3,07	3,86	4,01
Test de Fisher $p < 0,001$	79,23	102,86	131,83	37,43	105,60

Tableau 32 - Niveaux d'engagement et PCC (moyenne)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$)

Dans ce tableau 32, sur la perception de contrôle sur le comportement (PCC), nous retrouvons plus ou moins le même schéma mais avec une différence notable : les « plus engagés » ont effectivement la seconde plus faible moyenne dans le cadre de la mobilité. Et explique à priori le faible niveau d'engagement dans ce domaine-là. Notons également que les « engagés » obtiennent un faible score sur la PCC dans le champ comportemental de l'énergie. Nous ne pouvons malheureusement pas vérifier les contrôles réels sur le comportement ici. Cependant, étant donné que la PCC joue un rôle essentiel dans la formation de l'intention et du comportement, ces résultats permettent d'apporter des éléments d'explication au niveau sociocognitif des différences comportementales entre niveaux d'engagement.

8.4.1.3 Niveau d'engagement et identité écologique

Niveaux d'engagement / Identité écologique (moyenne)	ID-éco globale	ID- Envr	ID- Tri	ID- Mob	ID- Élec	ID- Achat
Moins engagés	3,17	3,07	3,13	2,59	3,24	2,79
Peu engagés	4,07	3,80	5,10	3,10	3,54	3,43
Engagés	4,65	4,43	5,28	4,49	4,18	4,40
Plus engagés sauf mob	4,86	4,67	5,30	3,35	4,57	4,68
TOTAL	4,30	4,09	4,87	3,51	3,95	3,95
Test de Fisher $p < 0,001$	185,38	163,95	388,47	140,53	97,38	202,44

Tableau 33 - Niveaux d'engagement et identité écologique (moyenne)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$)

L'identité écologique et les proximités identitaires aux écogestes reprennent les mêmes schémas observés plus haut. Une identité écologique forte s'exprime donc par des engagements comportementaux dans plusieurs domaines, et à l'inverse une identité écologique faible s'exprime par un pattern comportemental plus pauvre. En effet, le tableau 34 suivant précise les moyennes d'adoption des différents comportements selon les scores attribués à la mesure d'une identité écologique globale (cf. « Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport vis-à-vis de l'écologie »).

Scores de l'identité écologique globale / Champs comportementaux (moyenne)	Act-Envr	Act-Tri	Act-Mob	Act-Élec	Act-Achat
1	2,09	3,44	2,57	2,78	2,75
2	2,64	3,52	2,23	3,05	2,66
3	3,03	4,29	2,80	3,20	2,95
4	3,69	5,00	3,16	3,69	3,65
5	4,27	5,39	3,55	3,90	4,21
6	4,77	5,57	3,80	4,30	4,56
TOTAL	3,84	4,99	3,29	3,72	3,78
Test de Fisher p<0,001	158,38	92,17	24,46	35,81	108,32

Tableau 34 - Score de l'échelle de l'identité écologique globale et pattern d'écogestes adopté
Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,05)

Ce tableau 34 montre que les individus ayant une identité écologique élevée (scores allant de 5 à 6) adoptent significativement (p<0,05) et de manière régulière l'ensemble des comportements mesurés. Ensemble ces résultats confirment l'hypothèse H.5.1. et corroborent les résultats de Whitmarsh et O'Neill (2010) qui montrent qu'une identité écologique forte implique une consistance à travers divers CPE, dans ce qu'ils appellent un « cluster » de comportements interreliés. Et selon Poortinga *et al.* (2013) l'engagement dans des CPE pourrait même impliquer une consolidation d'une « identité écologique », celle-ci entraînant par la suite d'autres changements comportementaux en lien avec cette identité « écologisée ». Enfin Heimlich *et al.* (2013) et Freed (2015) suggèrent que l'identité écologique pourrait activer des actions plus engagées, comme l'activisme écologique. Et comme le résumait Sauv   et van Steenberghe (2015) les notions d'identité et d'engagement « sont   troitement reli  es entre elles, l'une   tant le creuset de l'autre : l'identit   d  termine et stimule les sph  res d'engagement, de m  me que l'exp  rience de l'engagement confronte ou consolide et forge l'identit  ⁹⁸³ » (Sauv   et van Steenberghe, 2015).

⁹⁸³ Sauv   et van Steenberghe (2015) en [ligne](#), derni  re consultation 23/05/22.

8.4.1.4 Niveau d'engagement et valeur perçue

Niveaux d'engagement / Valeur perçue (moyenne)	VP-Envr	VP-Tri	VP-Mob	VP-Elec	VP-Achat
Moins engagés	3,99	3,79	3,14	3,77	3,60
Peu engagés	4,71	5,23	3,95	4,53	4,39
Engagés	5,10	5,40	5,24	4,91	5,07
Plus engagés sauf mob	5,27	5,43	4,06	5,13	5,30
TOTAL	4,85	5,09	4,26	4,67	4,70
Test de Fisher $p < 0,001$	109,15	207,09	142,12	87,83	152,72

Tableau 35 - Niveaux d'engagement et identité écologique (moyenne)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$).

La valeur perçue suit les mêmes schémas observés plus haut, avec davantage de bénéfices perçus par les « engagés » dans tous les domaines comportementaux, et à l'inverse les « moins engagés » de notre échantillon y voient au contraire davantage de freins et d'efforts. Notons également une perception globale comprenant davantage de sacrifices pour les « plus engagés » dans le cas de la mobilité, et qui permet une fois de plus de comprendre la contrainte à s'engager dans ce domaine précis, alors qu'ils ont les scores par ailleurs les plus élevés dans les autres champs comportementaux. Ces résultats confirment notre hypothèse H.6.1, à savoir des niveaux d'engagement faible/fort dans les écogestes selon la valeur perçue faible/forte des écogestes.

Enfin il peut être intéressant de comprendre le sens donné aux actions en faveur de l'environnement selon les niveaux d'engagement, afin préciser comment les citoyens s'engagent en fonction de leur identification à ces dernières. Cette démarche peut permettre de déceler certains des freins observés au niveau de la VP, pour notamment les citoyens les « moins engagés ». Enfin, nous regardons également les significations données à la « Transition Écologique », ce qui pourra peut-être permettre d'explicitier certaines croyances de celle-ci et donc des manières de s'y projeter ou non.

8.4.1.5 Niveau d'engagement et sens donnés à l'agir environnemental

Niveaux d'engagement	Sens donnés aux actions en faveur de l'environnement (moyenne)					
	<i>Faire des gestes contraignants</i>	<i>Dépenser plus d'argent</i>	<i>Un phénomène de mode</i>	<i>Faire une action positive pour ma santé</i>	<i>Faire ma part pour sauver la planète</i>	<i>Être solidaire avec les générations futures</i>
Moins engagés	3,05	2,84	2,71	4,56	4,61	4,82
Peu engagés	2,82	2,83	2,33	4,95	5,14	5,40
Engagés	2,62	2,55	2,25	5,17	5,28	5,51
Plus engagés sauf mob	2,47	2,32	2,24	5,32	5,25	5,53
TOTAL	2,71	2,61	2,35	5,04	5,12	5,37
Test de Fisher p<0,001	14,50	14,23	7,95	34,09	28,75	37,89

Tableau 36 - Niveaux d'engagement et sens donnés à l'agir environnemental (moyenne)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,05$).

Ce tableau 36 nous renseigne sur plusieurs choses et peut expliquer les dispositions sociocognitives différenciées que nous venons d'aborder. D'une part, les « moins engagés » de notre échantillon conçoivent les actions en faveur de l'environnement d'abord comme étant des « gestes contraignants » (3,05), suivi de « dépenser plus d'argent » (2,84) et enfin qu'il s'agirait d'un « phénomène de mode » (2,71). Même si les moyennes sont en principes plutôt basses, ces sens donnés de bas niveaux à l'agir environnemental semblent surtout se rapporter à des sacrifices pour les « moins engagés » qui se traduisent notamment par des faibles VP et des valences attitudinales négatives pour ces derniers. À l'inverse les plus « engagés » investissent l'agir environnemental avec des identifications de sens de hauts niveaux, et expliquent le *pourquoi* de l'action (les « *why people* » de Wegner et Vallacher, 1984). Ce qui leur permet de s'engager fortement d'abord pour « être solidaire avec les générations futures » (5,53), en tant qu'une action « positive pour leur santé » (5,32) et pour « sauver la planète » (5,25).

Ces éléments peuvent être complétés par les significations qu'ils donnent également à la « Transition Écologique », dans le tableau 37 suivant.

8.4.1.6 Niveau d'engagement et significations de la « Transition Écologique »

Niveaux d'engagement	Significations de la « Transition Écologique » (%)					
	<i>Un enjeu environnemental</i>	<i>Des progrès technologiques</i>	<i>Une responsabilité individuelle</i>	<i>Une solidarité collective</i>	<i>Aucun des précédents</i>	TOTAL
Moins engagés	59,9	11,1	10,4	12,5	5,2	100%
Peu engagés	62,0	5,5	13,7	15,3	3,4	100%
Engagés	52,6	7,0	17,8	19,5	2,8	100%
Plus engagés sauf mob	57,4	4,4	14,9	19,1	4,0	100%
TOTAL	57,6	6,7	14,7	17,1	3,6	100%

Tableau 37 - Niveaux d'engagement et significations de la « Transition Écologique » (%)

La dépendance est très significative : $\chi^2=34,35$ ($p<0,006$). Les pourcentages respectivement en bleu sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique

Même si les observations ne sont pas toutes significatives dans ce tableau 37 rapportant les significations données à la « Transition Écologique », on peut d'abord observer que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il s'agit d'abord d'un « enjeu environnemental » (57,6%). Enfin, ce qui est probablement le plus intéressant est le fait que les « moins engagés » de notre échantillon, pensent que la « Transition Écologique » consiste en des « progrès technologiques ». Or comme nous l'avons discuté (chapitre 4), la croyance aux progrès technique pour répondre à la question écologique (ou le « solutionnisme technologique ») est fortement déresponsabilisant (El Amri, 2020). En effet, la foi dans des solutions techniques et la croyance au progrès scientifique - des valeurs « technophiles » - constituent généralement des barrières aux comportements pro-environnementaux (Guy, 2006 ; Meijers et Rutjens, 2014 ; Malodia et Bhatt, 2019, cités par El Amri, 2020). Les valeurs associées comme le fait de valoriser les principes de libre-marché, de penser que l'économie à elle seule est une bonne mesure du progrès et de croire que la technologie peut résoudre les problèmes

environnementaux est associé à une plus faible préoccupation environnementale (Heath et Gifford, 2006). C'est par ailleurs ce que l'on peut entrevoir dans le fait que les « moins engagés » sont significativement ($p < 0,006$) sous-représentés lorsque la « Transition Écologique » est une « solidarité collective » ou une « responsabilité individuelle ». À l'inverse les « engagés » ont assimilé une morale de la responsabilité mais qui est à lire à l'aune d'une dimension plus collective et solidaire qu'ils attribuent avec les « plus engagés » à la « Transition Écologique ».

8.4.2 Caractéristiques sociodémographiques de l'engagement écologique

Comme nous l'avons indiqué (chapitre 4) nous considérons les niveaux d'engagements comme étant socialement conditionnés. Nous présentons donc en suivant leurs caractéristiques sociaux-démographiques avec les CSP, niveaux d'étude et tranches d'âge.

8.4.2.1 Niveau d'engagement et CSP

Niveaux d'engagement	Catégories Socio-Professionnelles (CSP) (%)								
	Chef(fe) Entreprise	Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures	Cadre intermédiaire	Employé(e)	Élève	Etudiant(e)	Au foyer / Inactif	Retraité(e)	TOTAL
Moins engagés	1,4	5,9	2,1	8,0	18,7	53,3	1,7	1,7	100%
Peu engagés	2,1	19,0	9,2	14,9	10,1	31,6	1,1	5,7	100%
Engagés	3,8	19,3	9,3	18,1	7,4	26,5	2,1	5,9	100%
Plus engagés sauf mob	2,6	19,1	8,6	20,0	4,9	24,2	3,0	7,2	100%
TOTAL	2,6	16,8	7,9	15,9	9,6	31,9	2,1	5,4	100%

Tableau 38.1 - Niveaux d'engagement et CSP

La dépendance est très significative : $\chi^2 = 168,72$ ($p < 0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

8.4.2.2 Niveau d'engagement et niveaux d'étude

Niveaux d'engagement	Niveaux d'étude (%)						
	Sans diplôme	Brevet	BAC	BAC+2	BAC+3, Bac +4	BAC+5 et plus	TOTAL
Moins engagés	14,2	10,7	33,9	21,5	9,0	10,7	100%
Peu engagés	7,8	5,7	22,7	16,7	15,6	31,4	100%
Engagés	3,2	7,9	17,4	17,0	17,0	37,4	100%
Plus engagés sauf mob	3,0	5,3	13,7	15,3	24,2	37,9	100%
TOTAL	6,3	3,6	20,8	17,2	17,0	31,2	100%

Tableau 38.2 - Niveaux d'engagement et niveaux d'étude

La dépendance est très significative : $\chi^2=172,27$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

8.4.2.3 Niveau d'engagement et tranches d'âge

Niveaux d'engagement	Tranches d'âge (%)							
	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 ans et plus	TOTAL
Moins engagés	40,1	28,4	13,5	8,0	4,2	2,4	3,5	100%
Peu engagés	24,9	9,8	16,9	16,9	14,2	10,1	7,1	100%
Engagés	17,2	8,5	19,1	16,8	15,3	13,4	8,9	100%
Plus engagés sauf mob	9,5	9,5	25,3	23,0	14,4	8,6	8,8	100%
TOTAL	21,5	12,5	19,0	16,8	12,8	9,4	7,4	100%

Tableau 38.3 - Niveaux d'engagement et tranches d'âge

La dépendance est très significative : $\chi^2=245,20$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

Pris isolément, ces trois tableaux nous renseignent finalement assez peu⁹⁸⁴. Néanmoins si on les regarde de manière transversale, on peut lire que les « moins engagés » de notre échantillon sont significativement ($p<0,001$) des élèves de moins de 18 ans sans diplôme et des étudiants de 18-20 ans avec un Bac. Les « plus engagés » ont quant à eux un Bac+3 et +4 et sont significativement ($p<0,001$) sous-représentés dans la tranche d'âge 18-20 ans. Enfin chez les

⁹⁸⁴ Le tableau 20 présenté dans section 8.2 plus haut donnent effectivement une meilleure vue d'ensemble entre les écogestes adoptés selon les caractéristiques socio-démographiques.

« moins engagés » sont significativement ($p < 0,001$) sous-représentés chez les employés, les cadres intermédiaires et supérieurs, ayant 41 à 50 ans et détenant un bac+5 et plus.

Suite à l'ensemble de ces analyses, nous avons une meilleure compréhension des déterminants sociocognitifs de l'engagement écologique, les relations entre les construits et combien ces derniers peuvent différer selon les catégories sociales et les champs comportementaux. Si nous avons ausculté les dimensions sociologiques de l'engagement, il nous semble important maintenant d'aborder sa dimension communicationnelle. Celle-ci étant considérée comme le lien entre les dires et les actes et est investie au travers des RS (chapitre 6). Et comme nous l'avons explicité avec la notion de « corpus praxéo-discursif » (Codol, 1969 ; Flament, 1989 ; Lahlou, 2008 ; Bouchard, 2010), celle-ci nous a entraîné à concevoir les RS et les niveaux d'engagement comportemental comme un système cohérent entre dire et faire l'écologie. Dans cette « optique, les pratiques deviennent un élément du corpus, au même titre que le discours portant sur l'objet de la RS lui-même » (Bouchard, 2010, pp. 47-48). En somme, il s'agit en suivant des analyses centrales de cette thèse qui s'attachent à préciser les relations entre réception-action.

8.5 Statistique exploratoire entre données quantitatives et qualitatives

« Peut-être le monde serait-il un peu plus vivable
si nous savions comment réunir des mots
qui errent de-ci
de-là⁹⁸⁵ »

Dans cette section, il s'agit d'explorer les relations entre notre corpus lexical et les métadonnées quantitatives, en analysant les relations entre les représentations sociales (RS) de l'écologie, et les construits sociocognitifs de la TCP, les comportements et nos variables ajoutées (valeur perçue et identité écologique). La démarche ici est donc inverse, et nous partons du texte, des mots, des dires écologiques des citoyens pour préciser leurs engagements. Comme nous l'avons argumenté (chapitre 6), l'analyse des RS peut amener à une explication supplémentaire des différents niveaux d'engagements que nous venons de constater. Or, ces RS, comme nous l'avons discuté (chapitre 6), ont à priori des colorations propres aux groupes sociaux, du fait des processus d'objectivation et d'ancrage socialement marqués. En somme, nous avons proposé de considérer les contenus représentationnels des RS de l'écologie comme

⁹⁸⁵ Saramago, J. (2004) *La lucidité*. Éditions du Seuil.

des marqueurs socio-langagiers de l'engagement écologique. En d'autres mots : « n'importe qui ne fait, ne pense et ne dit pas n'importe quoi et n'importe comment » (Windisch, 1989, p.175) et ce sont bien ces « mots-là » qui ont été choisis parmi d'autres par l'individu pour décrire et donner un sens et une signification à « l'écologie » et aux actions afférentes.

La démarche poursuivie ici a donc pour objectif de situer ces niveaux d'engagement dans leur ancrage sociodiscursif et dont les RS en sont une forme d'expression, car comme nous l'avons discuté les contenus représentationnels peuvent être considérés comme des « empreintes lexicales » localisées de l'ambiance discursive de l'écologie (chapitre 1). Il s'agira alors dans un premier temps de créer une typologie de RS, et à partir des classes lexicales de celle-ci de décrire et interpréter ces contenus, en tâchant d'identifier à partir des indices lexicaux, en cherchant sous le signifiant le signifié, des courants discursifs de l'écologie renvoyant à des conceptions de « nature » afférentes. Dans un second temps nous présentons nos analyses exploratoires entre celles-ci et les données quantitatives.

8.5.1 Typologie des représentations sociales de l'écologie

Afin de créer une typologie des RS de l'objet social « écologie » nous avons utilisé dans le logiciel Iramuteq la méthode Reinert (CHD, voir section 7.7.1) dans le but d'obtenir des classes lexicales organisées statiquement selon la co-occurrence des mots. Nous pouvons ainsi identifier des « mondes lexicaux », des « logiques locales » de l'écologie renvoyant à des contenus représentationnels socialement situés (Reinert, 1993 ; Marchand, 2008 ; Ratinaud et Marchand, 2015). La CHD repose ici sur 1706 segments (un segment par répondant) avec un seuil minimal de 400 ST (correspondant aux mots induits et phrases de contextualisation sémantique). En « sortie de machine » nous obtenons 9 classes présentées dans la Figure 11, ci-dessous, et qu'il s'agit maintenant d'interpréter et de thématiser.

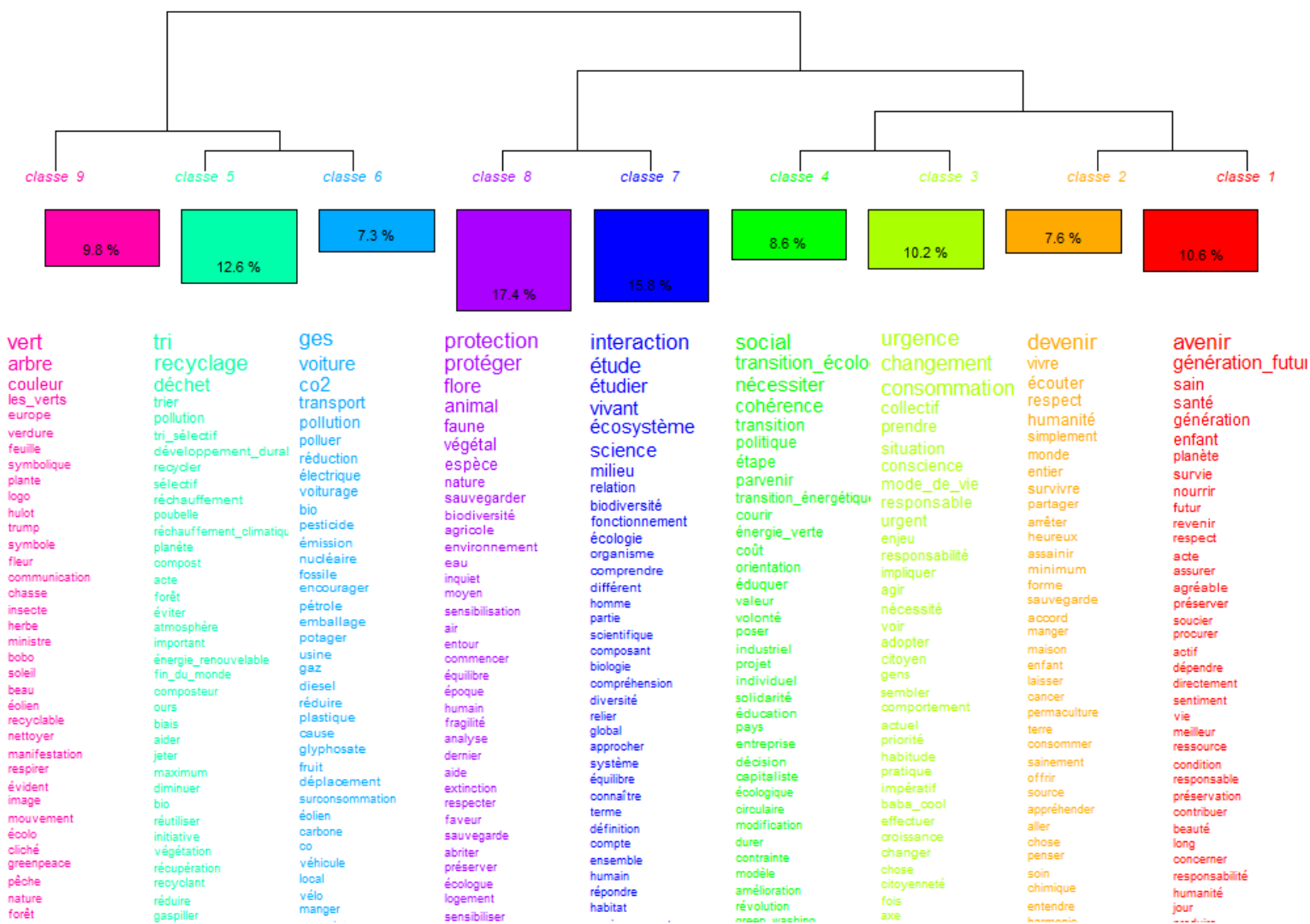


Figure 11 - Dendrogramme à 9 classes sur les données lexicales⁹⁸⁶ des RS de « écologie »
 Taille des classes (% du corpus total), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes), 91,1% de segments classés (n :1554/1706)

Dans ce dendrogramme (Figure 11) et dans lequel 91,1% des segments du corpus sont classés, apparaît à première vue, deux embranchements distincts qui séparent les classes, à gauche en deux blocs (9 et 5, 6) des classes à droite également en deux blocs (8,7 et 4, 3, 2, 1). On s'aperçoit globalement que les contenus représentationnels de l'écologie sont extrêmement différents entre ces grands blocs principaux. À gauche le champ lexical est découpé en trois classes, et la première classe à se détacher (9) renvoie à des éléments concrets, notamment descriptifs de la « nature » et une écologie symbolisée par la couleur « vert » et ses acteurs médiatiques et politiques les plus saillants, et quelques stéréotypes. Ensuite dans la classe 5 est

⁹⁸⁶ Sur corpus entier, c'est-à-dire les mots induits par l'inducteur « écologie » et énoncés de la contextualisation sémantique, allant de quelques mots à plusieurs phrases, et donc avec un ST minimal de 400.

évoqué des petits gestes du quotidien comme le tri/recyclage associé au développement durable et enfin la classe 6 exprime les différentes pollutions et leurs alternatives. À droite, avec un champ lexical plus abstrait, les deux premières classes à se détacher, évoquent respectivement une flore et faune naturaliste à protéger (8) et des écosystèmes à étudier scientifiquement (7). Enfin, le dernier bloc à droite du dendrogramme est découpé en deux sous-groupes. Dans le premier, la classe 4 se détache et correspond à une dimension sociale et politique de la « Transition Écologique », suivie de la classe 3 qui souligne l'urgence d'un changement collectif des modes de vie et de consommation. Dans le second sous-groupe, la première classe à se détacher (2), évoque des valeurs humanistes et enfin la classe 1 exprime l'avenir des générations futures et la santé.

8.6 Organisation, contenus et structure des représentations de l'écologie

Afin d'avoir une compréhension plus précise de l'organisation de ces RS, nous effectuons d'abord une analyse de similitudes et prototypiques sur le corpus entier, afin de repérer dans un premier temps l'organisation des représentations socialement consensuelles. Et puis dans un deuxième temps, à partir de CHD sur le sous-corpus de chaque classe, nous précisons et interprétons le champ lexical. Et enfin dans un dernier temps nous identifions les éléments plus localisés par des analyses prototypiques selon les niveaux d'engagement des citoyens, afin d'identifier les similitudes et les divergences dans ces contenus.

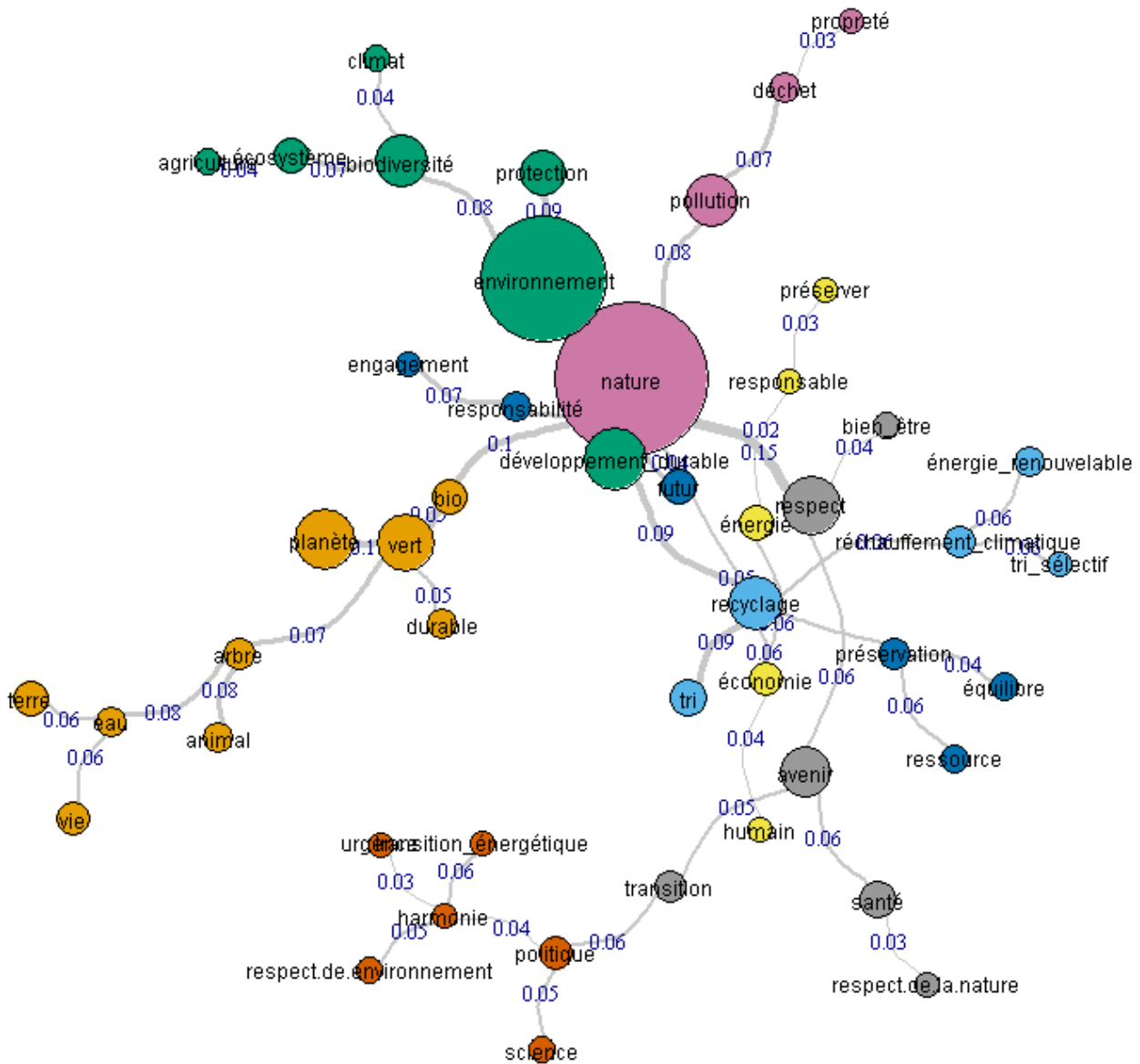


Figure 12 - Analyse de similitudes sur corpus entier

Comme l'indique l'analyse de similitudes (Figure 12), la notion de « *nature* » est centrale aux RS de l'écologie, suivie de celle de « *environnement* ». Ces deux notions semblent organisées à elles seules le reste des RS autour de l'écologie. Notons que c'est au travers de « *environnement* » que la protection de la nature est envisagée et donc en principe à une nature extérieure à la culture, environnante à celle-ci. On peut donc, comme nous l'avons formulé (chapitre 6), considérer la « *nature* » comme un thème (Moscovici et Vignaux, 1994 ; Caillaud, 2010), duquel se déclinent les RS de l'écologie. En outre, nous remarquons également que c'est au travers du concept de « *développement durable* » que le *recyclage* et le *tri* sont considérés, et qui permettraient la *préservation* des *ressources* naturelles et un certain *équilibre* dans cette

nature environnante. Cette observation rejoint également le constat de Barthes et Alpes (2016) sur les RS du développement durable chez les étudiants (chapitre 6), renvoyant principalement au champ du recyclage, en somme, un discours qu'ils nomment « éco-efficience ».

<= 2.45 Rangs > 2.45

Zone du noyau	Première périphérie
<p>nature-656-2.2 environnement-521-2.1 développement_durable-210-2 planète-198-2.2 respect-187-2.3 biodiversité-155-2.2 avenir-144-2.3 protection-118-2.2 santé-75-2.2 écosystème-69-2.3 vie-61-2.1 préservation-55-2.3 réchauffement_climatique-54-2 responsabilité-42-2.2 équilibre-38-2.4 climat-31-2.3 respect_de_environment-28-2 respect_de_la_nature-21-1.8 urgence-21-1.9 responsable-20-2 préservier-18-2.2 interaction-17-2.4 GES-17-2.2 nécessité-17-2.1 survie-17-2.4 faune-16-2.4 sauvegarde-16-2.2</p>	<p>vert-181-3.3 recyclage-161-2.6 pollution-157-2.6 tri-76-2.6 énergie-73-2.7 bio-67-2.8 futur-67-2.5 terre-67-2.5 économie-60-3 politique-59-2.7 transition-51-2.6 arbre-50-2.9 déchet-48-2.8 durable-46-2.5 animal-43-2.7 eau-41-2.9 énergie_renouvelable-40-2.5 ressource-35-2.6 science-30-2.7 agriculture-30-2.7 bien_être-30-2.7 tri_sélectif-22-2.5 engagement-19-2.7 propreté-19-3.2 transition_énergétique-19-2.9 humain-19-2.8 harmonie-18-2.8 sain-16-2.5</p>
Elements contrastés	Seconde périphérie
<p>protection_de_la_nature-14-2.2 génération_future-14-1.9 humanité-13-2.2 alimentation-12-2.4 décroissance-12-2.3 système-12-2.3 protection_de_environment-11-1.8 agriculture_biolgique-10-2 consommation-10-2.3 nécessaire-10-2.4 CO2-10-2.3 citoyenneté-9-2.4 vivant-9-2.4 diversité-9-2.1 protéger-8-2 sobriété-7-2.4 transition_écologique-7-2.3 renouvelable-7-2.1 vivre_ensemble-7-1.9 respect_du_vivant-6-1.5 indispensable-6-1.7 écologie-6-2.2 prise_de_conscience-6-2.2 cohérence-5-2.2 soleil-5-2 énergie_propre-5-2.4 chasse-5-2.4 destruction-5-2.4 logique-5-2 local-5-2.4 économie_circulaire-5-2.2</p>	<p>plante-14-3.1 conscience-13-2.9 durabilité-13-2.6 forêt-13-2.8 transport-13-3.5 sensibilisation-12-2.6 changement_climatique-12-2.8 partage-12-2.6 recycler-12-2.6 propre-12-3.2 action-11-2.6 verdure-11-2.7 mode_de_vie-11-2.7 air-11-2.7 permaculture-10-3.2 naturel-10-2.8 changement-10-3.2 homme-10-2.5 Hulot-10-3.6 citoyen-10-2.8 éolienne-9-2.9 quotidien-9-2.6 contrainte-9-2.7 habitat-9-2.7 pesticide-9-3 gaspillage-8-2.5 tri_sélectif-8-3.2 espèce-8-3 trier-8-3.2 bobo-8-3.8 poubelle-8-2.5</p>

≤ 14.49 Fréquences ≥ 14.49

Tableau 39 - Tableau de Vergès à partir des contenus représentationnels de « l'écologie ». Analyse effectuée sur les quatre mots induits (corpus entier).

Le tableau de Vergès ci-dessus (tableau 39) issu de l'analyse prototypique confirme bien que le mot « nature » constitue le noyau sémantique central, largement partagé au travers des différents groupes sociaux, et correspond à ce que Moscovici et Vignaux (1994) identifient comme un thème⁹⁸⁷ tel que discuté dans le chapitre 6. Autrement dit, il s'agit là d'un « topos »,

⁹⁸⁷ Pour rappel, les thématas s'ancrent dans des systèmes d'opposition (ici, à priori culture/nature) et vont « profiler sur la longue durée nos comportements, nos conduites et surtout nos images, mais vont aussi jouer comme 'noyaux sémantiques' générant et organisant des régimes discursifs, des positionnements cognitifs et culturels, autrement dit, des classes d'argumentations » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 66). Toute RS « revient dès lors à l'expression réitérée dans les discours, de ces échanges de thèses négociant localement ou plus universellement des thématas » (*ibid.*, p. 67). Ainsi toute RS « ne peut donc s'analyser autrement qu'en termes de parcours iconique et linguistique renvoyant vers

un « lieu du sens commun » de l'écologie, une « vérité commune » établie sur la longue durée et « tributaire d'histoires rhétoriques et de croyances sociales », et ayant donc un statut « d'image générique » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 64). C'est-à-dire que « nature » ici, comme « idée-source », sous-tend d'une manière ou autre, les RS de l'écologie. Mais comme l'indiquent Moscovici et Vignaux (1994) ces processus de « thématization visent dans chaque discours, à des stabilisations de sens sous forme de relations thèmes-propriétés (adjectifs) ; inductrices d'images de situations ou de modes d'être des choses et du monde » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 42). C'est pourquoi, il nous semble intéressant d'identifier dans chaque classe, ces différentes propriétés et spécificités qui peuvent qualifier plus localement cette « nature », c'est-à-dire quel(s) « état(s) de nature » (Moscovici, 1968) avons-nous affaire. Et de la même manière, chercher à identifier dans le signifié, les jeux de lexicalisation et de référenciation dans l'activité représentationnelle, qui peuvent renvoyer à des différents types de discours/pensée écologique.

8.6.1 Les natures de l'écologie à la loupe

En suivant nous précisons de manière plus approfondie, à la « loupe » (comme le recommandent Ratinaud et Marchand, 2015), chacune de ces différentes classes lexicales en créant des sous-corpus à partir de chaque classe. Chaque CHD de sous-corpus est ensuite interprétée à l'aune de la typologie des conceptions de la « nature » de Sauv  (2017) et auxquelles sont rattachés des discours et courants de l'écologie (Dryzek et Schlosberg, 2005 ; Bourg et Whiteside, 2017a ; voir tableau 40). Notre démarche ici consiste donc à chercher des indices lexicaux permettant de thématiser chaque classe.

l'amont "des idées sources" en même temps qu'il vise à réguler l'aval sous forme de domaines sémantiques et de schémas argumentés » (*ibid.*, p. 71).

Conceptions de Natures	Cathédrale / Clichée	Ressources	Problème	Systèmes	Milieu de vie / ordinaire	Biosphère	Projet communautaire
Mots clefs	<i>Nature, arbres, plantes, animaux, milieu naturel</i>	<i>Eau, air, sol, énergie, faune (gibier), forêt (bois)</i>	<i>Pollution, destruction, détérioration, nuisances, problèmes écologiques</i>	<i>Ecosystème, équilibre écologique, relations</i>	<i>Ici, tout autour de nous, maison, quartier, vie quotidienne</i>	<i>Planète, la Terre, tout</i>	<i>Notre affaire à tous, notre responsabilité, chose publique, objet politique</i>
Images mentales	Forêt, rivière cristalline, montagne boisée	Exploitation forestière, déchetterie, éolienne	Cours d'eau pollué, tas de déchets sauvages, coupe à blanc	Schéma abstrait des relations écosystémiques	Maison, jardin, village, parc, ferme	La « bille bleue » vue de l'espace	Collectif engagé, réunion citoyenne, jardins communautaires
Valeurs	Esthétique, Biocentrique ou anthropocentrique	Rationalité, Anthropocentrique	Pragmatisme anthropocentrique	Rigueur Scientifique	Confort, Anthropocentrique	Unité Ecocentrique	Émancipation Démocratie Eco-sociocentrique
Actions	À apprécier respecter, à préserver, à protéger	À gérer	À prévenir, à résoudre, à restaurer	À comprendre pour décider	À connaître, à aménager	Où vivre ensemble à long terme	Où s'engager
Pensées écologiques (Béal, 2016 ; Bourg et Whiteside, 2017a)	<i>Écologie arcadienne</i>	Modernisation écologique Environnementalisme mainstream Soutenabilité faible				<i>Écologie Constructiviste</i>	<i>Écologie sociale Démocratie écologique Grassroot</i>
Discours écologiques (Dryzek et Schlosberg, 2005)	<i>Écologie superficielle / Environnementale</i>	<i>Rationalisme économique</i>	<i>Rationalisme administratif</i>			<i>Rationalisme vert, Justice environnementale</i>	<i>Écologie profonde</i>

Tableau 40 - Conceptions de « Nature », pensées et discours écologiques (d'après Sauvé, 2017 ; Dryzek et Schlosberg, 2005 ; Béal, 2016 ; Bourg et Whiteside, 2017a).

Classe 9 - la nature « cathédrale » d'une écologie « environnementale »

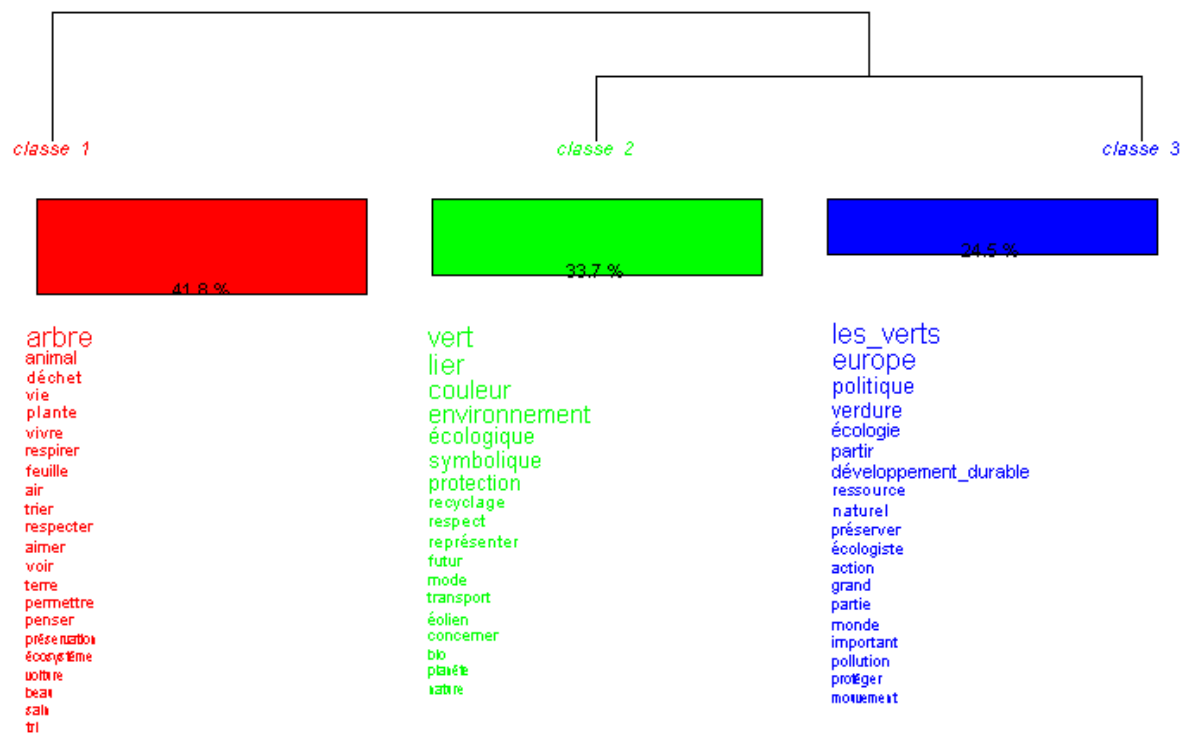


Figure 13.1 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 9

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 64,5% de segments classés

La figure 13.1 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 9, formant trois nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 9 sont plutôt d'ordre descriptif et concret, dans laquelle sont d'abord évoqués les mots *arbre*, *animal*, *déchet*, *vie*, *plante* (classe 1) évoquant une nature « cathédrale » de la typologie de Sauv  (2017), une nature-d cors   appr cier,   *respirer*. La classe 2 est  galement descriptive avec respectivement les symboles forts de l' cologie dont la *couleur symbolique vert* et li e   l' cologie et un *environnement*   *prot ger*. Enfin la classe 3 d crit les acteurs dont le parti politique *Europe  cologie les Verts* et les * cologistes*, et le *d veloppement durable* suivi de *ressource* (une nature « ressource »   pr server). Pris ensemble ces  l ments,  tant descriptifs, ont une faible abstraction lexicale, et renvoient   des attributs commun ment partag s sur

l'écologie dans l'espace public : en quelque sorte les « clichés » de l'écologie et les concepts clefs tel que le *développement durable* y est associé. On peut à priori ici penser qu'il s'agit de personnes néophytes et éloignées de la question écologique et probablement peu engagées (ce que nous vérifions plus bas, section 8.7.2). Ces RS étant liées à la classe 9, nous la nommons « nature cathédrale » ou « clichée » puisqu'elle renvoie à une description d'une nature du type « carte postale » de par ses éléments descriptifs et statiques. Cette nature à protéger, dont il faut préserver les ressources, exprime un discours classique de l'écologie correspondant à un environnementalisme *mainstream*, c'est-à-dire une écologie superficielle, qui conçoit une nature environnante, comme un décor esthétique extérieur.

Pour illustrer la classe 9, le verbatim⁹⁸⁸ suivant est emblématique. Sont présentés les quatre premiers mots induits et puis les quatre phrases de contextualisation sémantique respectives :

Id_1405: « (1) *vert* ; (2) *nature* ; (3) *Eva Joly* ; (4) *recyclage* » :

« (1) *comme l'écologie est la nature et que la couleur verte dominante dans la nature est le vert l'écologie est le vert* ; (2) *pour moi l'écologie est la nature* ; (3) *elle était une des représentants du parti écologiste Europe Écologie les Verts aux élections* ; (4) *le recyclage est bon pour l'écologie c'est ce qu'on me disait* »

⁹⁸⁸ Verbatim extrait par concordancier dans les segments de cette classe.

Classe 5 - la nature « polluée » d'une écologie « des petits pas »

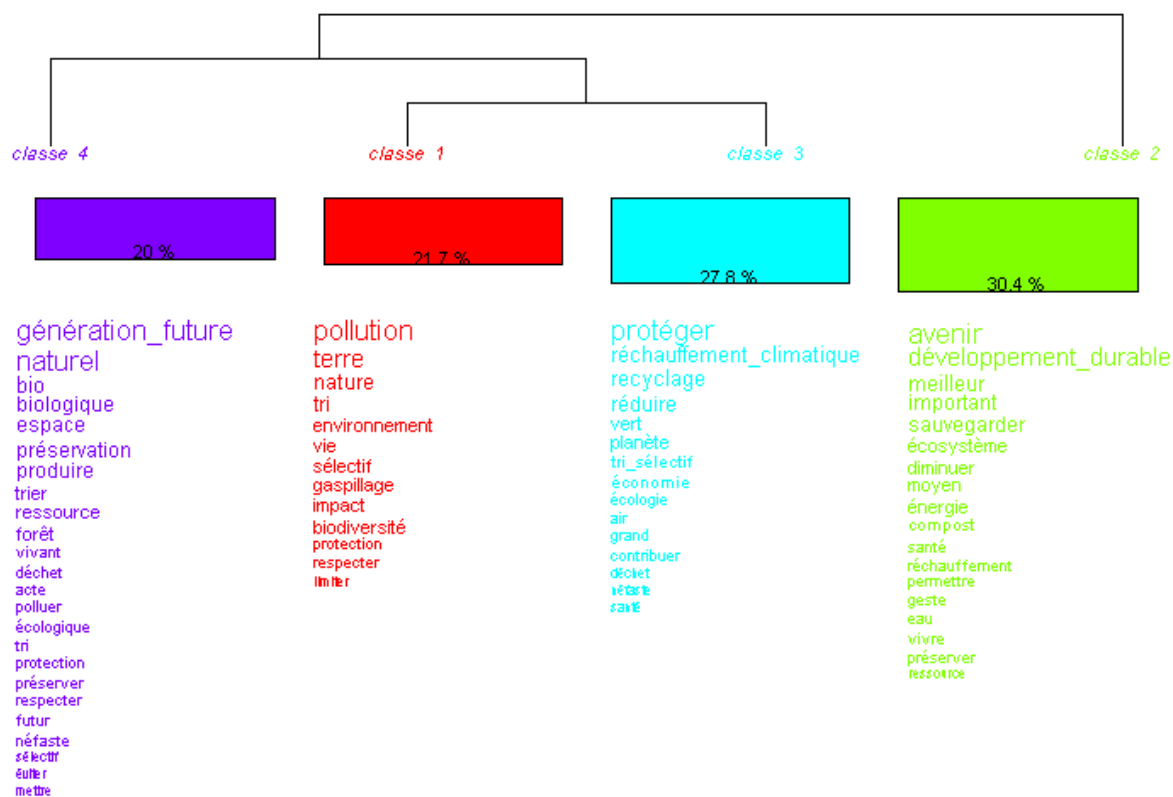


Figure 13.2 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 5

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 58,7% de segments classés

La figure 13.2 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 5, formant quatre nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 5 sont aussi d'ordre descriptifs, avec néanmoins des références à des concepts historiquement légués et attribués dans le sens commun à l'écologie. Sont d'abord évoqués le mot *développement durable* en principe pour un *avenir* meilleur, cette notion est *importante* puisqu'elle permet de sauvegarder les *écosystèmes* (classe 2) et ce pour les *générations futures* (classe 4). Dans celle-ci on trouve un vocabulaire du *naturel*, du *bio*, *biologique*, soit un *espace* de *préservation* et à *protéger* à l'aune du *réchauffement climatique* (classe 3). Pour ce faire le DD consiste en principe au *recyclage* et à *réduire* la *pollution* pour limiter les *impacts* sur cette *nature* *environnement* (classe 1). Ensemble ces éléments représentationnels de l'écologie renvoient à

une nature « polluée » évoquant la pollution dont le changement climatique, et dont la principale solution pensée ici implique le *tri* sélectif et le *recyclage*, ce qui nous amène à identifier cette classe 5 comme une écologie des « petits pas », pragmatiques. Ces RS s'apparentent fortement à celles identifiées par Barthes et Alpes (2016) dans le cas du DD chez les étudiants, et renvoient à une soutenabilité plutôt faible que forte (chapitre 1).

Pour illustrer la classe 5, le verbatim suivant est emblématique. Sont présentés les quatre premiers mots induits et puis les quatre contextualisations sémantiques respectives :

Id_1450 : « (1) vert ; (2) recyclage ; (3) tri ; (4) antipollution » :

« (1) c'est avant tout un acte de protection de la nature donc tout ce qui est vert ; (2) le recyclage des déchets permet de produire moins et de favoriser l'écologie (3) ; le tri des déchets est indispensable pour un monde propre et ordonné et ainsi vivre dans un monde écologique ; (4) c'est lutter contre la pollution de l'air ».

Classe 6 - la nature « problème » d'une écologie « technique »

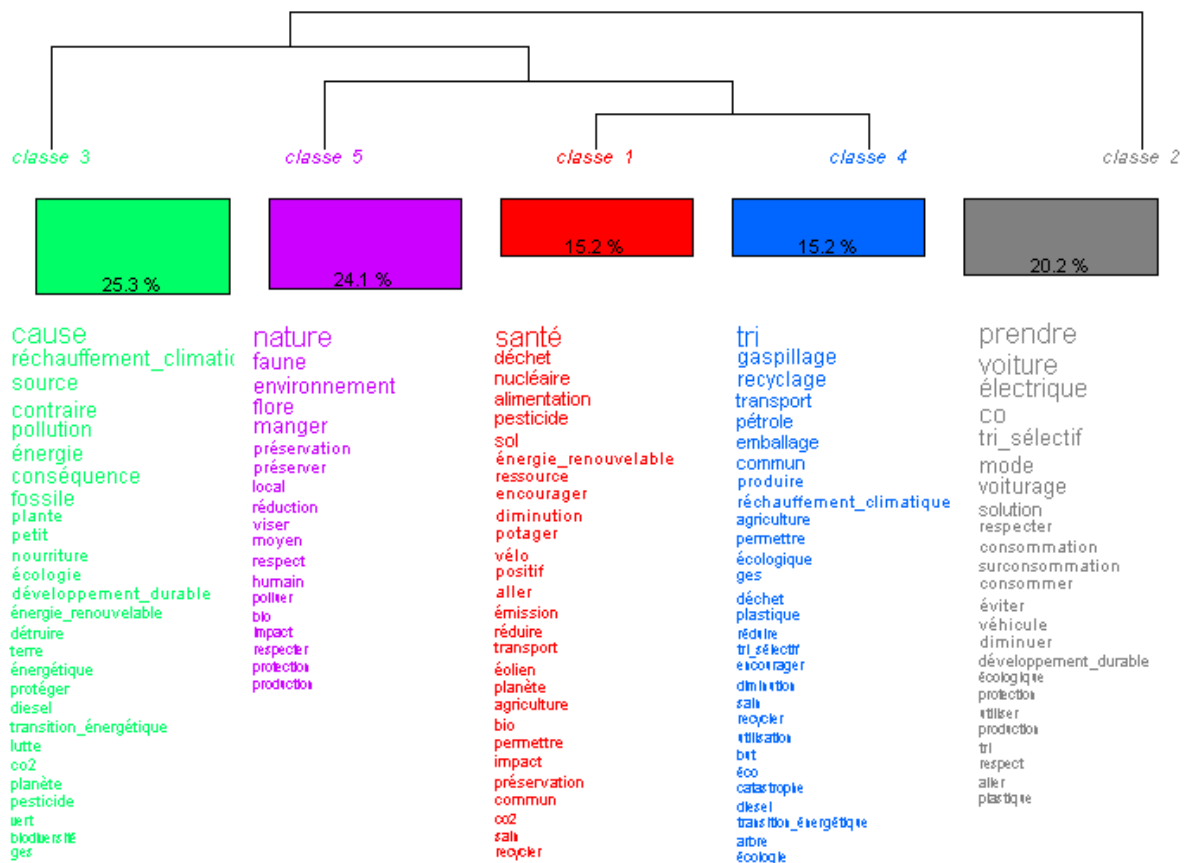


Figure 13.3 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 6

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 69,3% de segments classés

La figure 13.3 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 6, formant cinq nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 6 sont plutôt d'ordre descriptifs, avec une focalisation sur les pollutions et la question énergétique, qui ont trait aux *causes*, *sources* et *conséquences* (classe 3) du problème participant à définir la question écologique, dont le principal est l'énergie *fossile* provoquant le *réchauffement climatique*. En suivant sont évoquées les *solutions* comme la *voiture*, à priori *électrique*, le *co-voiturage* afin de réduire le CO_2 et puis le *tri sélectif* et éviter de *surconsommer* en diminuant notamment l'usage du *véhicule* et des *pesticides* (classe 2). Celles-ci ont des impacts sur la *nature*, la *faune*, la *flore*, à *préserver*, puisque *in fine* c'est ce qu'on *mange* (classe 5), et concerne notre *alimentation* (classe 1). Que ce soit le nucléaire, les *déchets* les *pesticides*, polluant le sol, et ce au détriment de notre *santé* (classe 1). Enfin le *tri*, le *recyclage*, diminuer les *transports* et donc l'usage du *pétrole* constituent d'autres solutions envisagées ici. Ainsi, dans ces RS constitutives de la classe 6, le registre semble plus riche et fourni que les précédentes, avec d'autres solutions, qui même s'ils ont une tonalité de la sobriété, renvoient surtout à des aspects techniques comme les *énergies renouvelables* et dont le *tri* ou le *recyclage* reste ensemble les solutions mises en avant. Il s'agit donc d'une nature « problème » avec les différentes nuisances énoncées à prévenir, résoudre et à préserver par davantage de solutions d'une écologie « technique ».

Le verbatim suivant est emblématique de la classe 6 :

Id_1685 : « (1) *Énergie renouvelable* ; (2) *gaz à effet de serre* ; (3) *réchauffement climatique* ; (4) *énergie fossile* » :

« (1) *si on utilise des énergies renouvelables c'est une manière d'être écologique* ; (2) *les gaz à effet de serre sont la conséquence de ne pas être écologique* ; (3) *c'est en lien avec les gaz à effet de serre* ; (4) *si on utilise des énergies fossiles nous ne sommes pas écolo* »

Classe 8 - la nature « ressource » d'une écologie « naturaliste »

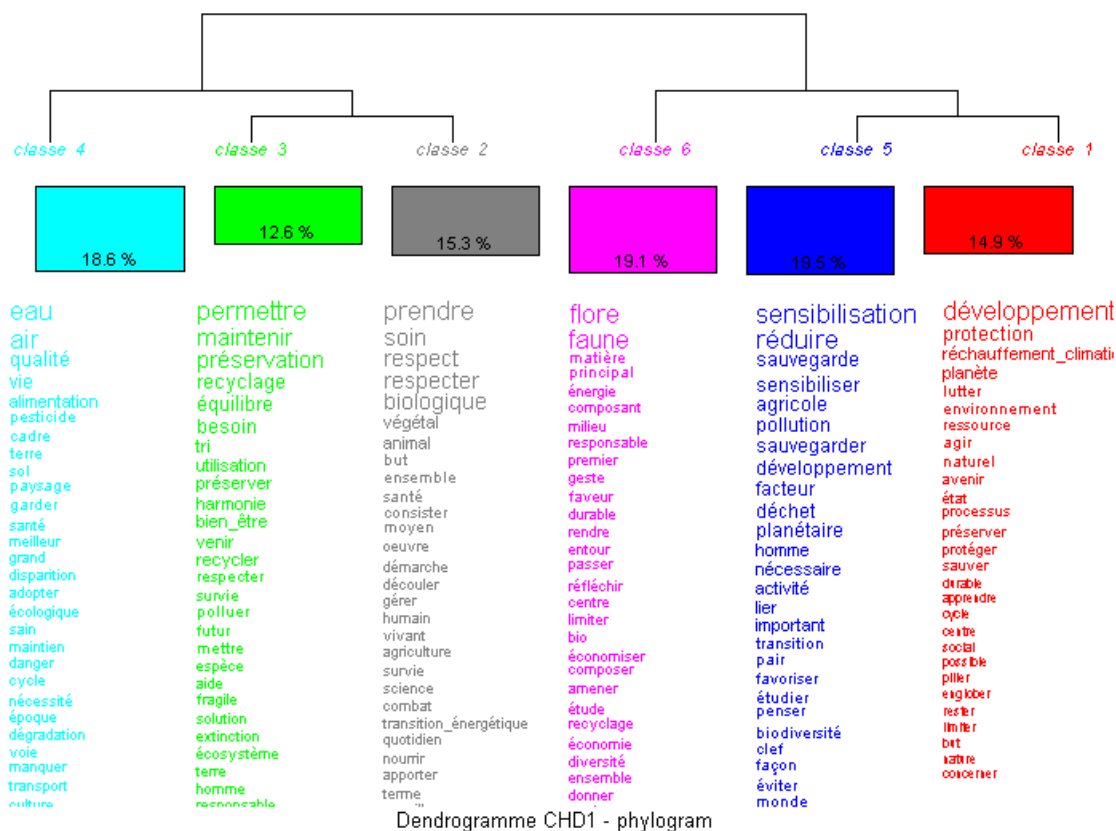


Figure 13.4 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 8

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 79,3% de segments classés

La figure 13.4 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 8, formant six nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. On s'aperçoit très vite que celle-ci diffère des trois dernières avec un champ lexical beaucoup plus diversifié, comme en témoigne par ailleurs le nombre de classes. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans cette classe 8 sont plutôt d'ordre naturalistes, dont la *qualité* des ressources est d'abord évoquée de l'*eau* et l'*air* et plus loin de la *terre* et du *sol* qui constituent ensemble le *cadre de vie* (classe 1). Dont le *but* est d'*prendre soin* en respectant notamment le *végétal*, le *biologique*, et l'*animal* (classe 2). Le *recyclage* est ici encore évoqué et *permet* de *maintenir* une certaine *préservation* de l'*équilibre* et *harmonie* (classe 3). Mais la *sensibilisation* est davantage nommée afin d'assurer de *réduire* notre *pollution*, notamment l'*activité* de l'*homme* dont le *développement agricole* (classe 5), ce afin

de sauvegarder la *faune* et la *flore composant le milieu*, dont il faut être *responsable* (classe 6). Ainsi les RS de cette classe 8 renvoient à l'idée d'une nature « ressource » des éléments eau, air, terre et sol *composant cette matière* - qu'il s'agit de respecter et de *sauvegarder*, et qui a trait à une écologie « naturaliste » concevant une nature fragile de *flore et faune* composée d'*espèces de végétales et animales*. Pour illustrer la classe 8, le verbatim suivant est emblématique. Sont présentés les quatre premiers mots induits et puis les quatre contextualisations sémantiques respectives :

Id_1762 : « (1) *biodiversité* ; (2) *protection* ; (3) *environnement* ; (4) *préservation* » :

« (1) *l'écologie permet l'analyse de la biodiversité* ; (2) *cette étude permet de se rendre compte que la nature est fragile et qu'il faut la respecter et la protéger* ; (3) *étude de la vie qui nous entoure, l'écologie permet une meilleure gestion des ressources naturelles* ; (4) *pour assurer une préservation plus durable de l'environnement et de la biodiversité* »

Classe 7 : une nature système d'une écologie scientifique

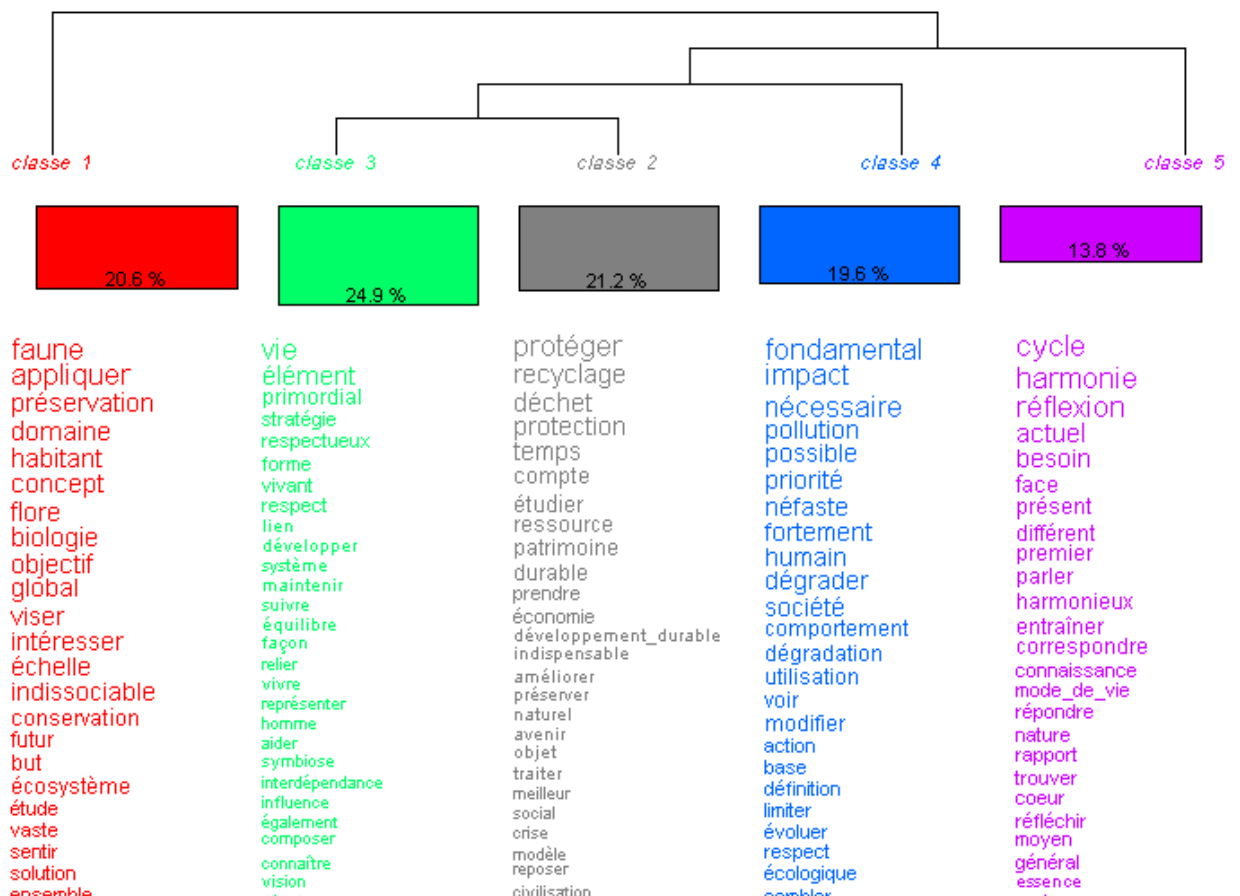


Figure 13.5 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 7

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 76,83% de segments classés

La figure 13.5 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 7, formant cinq nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 7 sont plutôt d'ordre scientifique et affiliée à classe 8 précédente dite « naturaliste ». Notamment avec la classe 1 qui se dégage en premier avec le *domaine* de la *préservation appliquée* à la *faune* et à la *flore*. Il s'agit en suivant d'une *réflexion* sur les *cycles* naturels et l'*harmonie* entre ceux-ci et les *habitants* qui est recherchée *face* au *besoin actuel* et *présent* (classe 5). Ce qui est *fondamental* et *nécessaire* - une *priorité* - c'est de comprendre les *impacts néfastes* de la *pollution* et de l'humain, de la *société* et des *comportements* sur une nature *dégradée* (classe 4). Des *ressources* et un *patrimoine* qu'il faut *protéger* par l'*étude* de celle-ci car le *temps compte* (classe 2). Enfin la *vie* étant un *élément primordial* qu'il faut *respecter*, et il s'agit donc de *développer* une *stratégie* pour maintenir un *lien* au *vivant*, une *symbiose* du système (classe 3). Ces RS de l'écologie constituant la classe 7 renvoient à une nature « (éco)système » qu'il s'agit de comprendre pour décider d'une stratégie de préservation appliquée à celle-ci. Il s'agit ici d'un « état de nature » actuel identifié par Moscovici (2002), une nature qu'il appelle « cybernétique », entrevue par les expressions de « système Terre » ou de « système climatique » dans les discours scientifiques de l'écologie. Étude et rigueur, ces éléments expriment donc une écologie « scientifique » qui permettrait de mieux saisir et puis « gérer » les relations et favoriser les équilibres et l'harmonie des interactions entre l'humain et la nature. Dans cette pensée de l'écologie, la nature est avant tout une affaire de gestion renseignée par les sciences (dures). La question politique et sociale y est évacuée, elle est même dénigrée, comme l'atteste par exemple le verbatim illustrant cette classe.

Pour illustrer la classe 7, le verbatim suivant est emblématique. Sont présentés les quatre premiers mots induits et puis les quatre contextualisations sémantiques respectives :

Id_1069 : « (1) nature ; (2) écologiste outrancier ; (3) écologue ; (4) écosystème » :

« (1) interaction des êtres vivants entre eux et avec leurs milieux cela renvoie à la nature ; (2) les écologistes proclament œuvrer pour la bonne gestion écologique de la planète mais hélas ne le font pas toujours ; (3) les écologues sont les scientifiques qui travaillent sur l'écologie scientifique ; (4) écosystème association entre les êtres vivant et leurs milieux ».

Classe 4 : une nature politique d'une écologie sociale

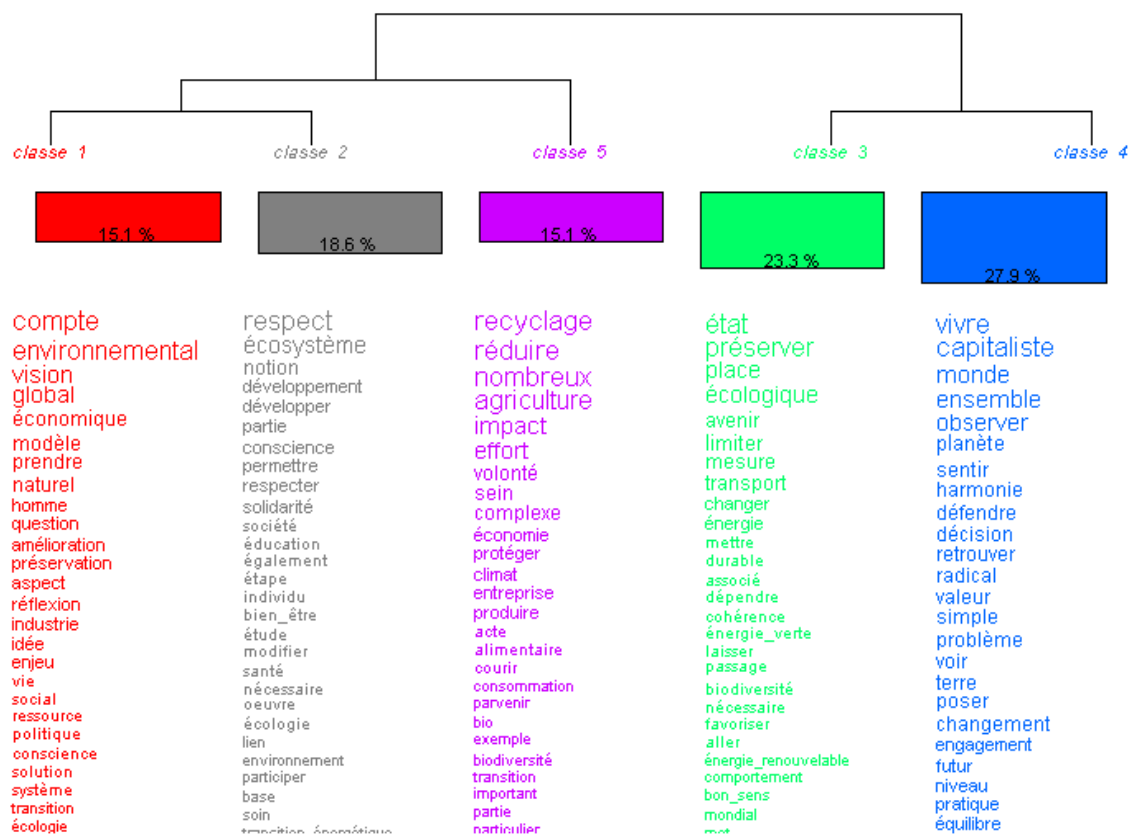


Figure 13.6 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 4

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 64,66 % de segments classés

La figure 13.6 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 4, formant cinq nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 4 sont plutôt d'ordre politique, dans laquelle sont d'abord évoqués un vocabulaire de lutte avec le *vivre ensemble* dans un *monde capitaliste* nécessite d'observer et de sentir pour *défendre* la *planète* et ce manière *radicale* (classe 4). L'*état* de la nature implique de mettre en *place* des *mesures écologiques* afin de *limiter* et *changer*, notamment dans le domaine du *transport* (classe 3). Et de *l'agriculture*, soit une situation *complexe* avec de *nombreux impacts* qui nécessitent un *effort* et de la *volonté* (classe 5). Il est question de *développer* une *conscience* et une *solidarité* afin de *respecter* les *écosystèmes* qui passe notamment par l'*éducation* (classe 2). Afin de pouvoir

prendre en *compte* une vision *globale* et *environnementale* du *modèle économique* (classe 1). Ainsi cette classe 4 constituée par ces RS de l'écologie et où apparaît aussi la notion de *transitions*, renvoie à une nature « politique » qui implique des changements sociaux et sociétaux plus radicaux, dans lesquels s'inscrivent les discours d'une écologie « sociale » qui passe notamment par un vocabulaire de la lutte.

Pour illustrer la classe 4, le verbatim suivant est emblématique. Sont présentés les quatre premiers mots induits et puis les quatre contextualisations sémantiques respectives :

Id_1240 : « (1) *militantisme* ; (2) *environnement* ; (3) *avenir* ; (4) *pratiques* » :

« (1) *l'écologie est une lutte qui nécessite un engagement politique de la société civile* ; (2) *l'écologie touche l'environnement social et naturel dans lesquels nous vivons, la lutte écologique représente le changement de pratiques sociétales qui déséquilibrent l'environnement* ; (3) *pour l'avenir c'est la survie des sociétés* ; (4) *l'écologie s'inscrit dans un ensemble de pratiques individuelles et collectives* ».

Classe 3 : une nature morale d'une écologie frugale

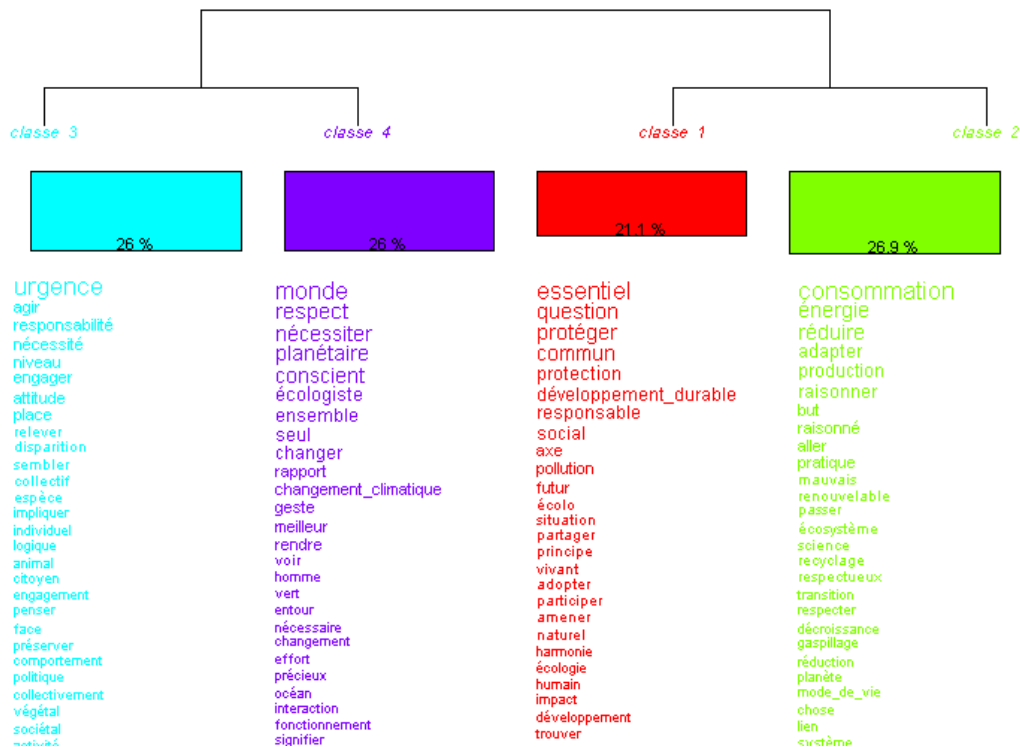


Figure 13.7 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 3

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 65,41 % de segments classés

La figure 13.7 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 3, formant quatre nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 3 sont plutôt d'ordre de la morale, dans laquelle est d'abord évoquée la question de la consommation, de l'énergie de la *production* faut *réduire*, *raisonner* et *adapter*, qui constituent ensemble le *but* vers lequel tendre, *aller* (classe 2). Et il y a l'*urgence*, la *responsabilité* et la *nécessité* d'*agir*, de *s'engager* (classe 3). *Le monde nécessite le respect* et une *conscience planétaire* et *écologiste ensemble* (Classe 4). En somme des *question essentielles* qui revient à *protéger le commun*, et dans lequel le *développement durable* est traduit par une *responsabilité sociale* (classe 1). Dans ce sous-corpus de classe 3 beaucoup de verbatims sont traversés par le verbe *devoir*, indiquant ce qui devrait être, c'est-à-dire une nature « morale » qui implique ici une écologie de la « frugalité », une norme vers laquelle on devrait tendre, comme *but* universel et ultime.

Le verbatim suivant est emblématique pour illustrer la classe 3 :

Id_309 : « (1) *climat* ; (2) *urgence* ; (3) *besoin commun* ; (4) *frugalité* » :

« (1) *si nous ne prenons pas soin du climat celui-ci menacera le vivant sur notre planète* ; (2) *le sort du monde vivant se joue maintenant pas demain* ; (3) *nous devons définir et nous limiter à satisfaire notre bien commun* ; (4) *nous devons renoncer à notre ambition de croissance illimitée est à notre comportement de prédateur* ».

Classe 2 : une nature biosphère d'une écologie holistique

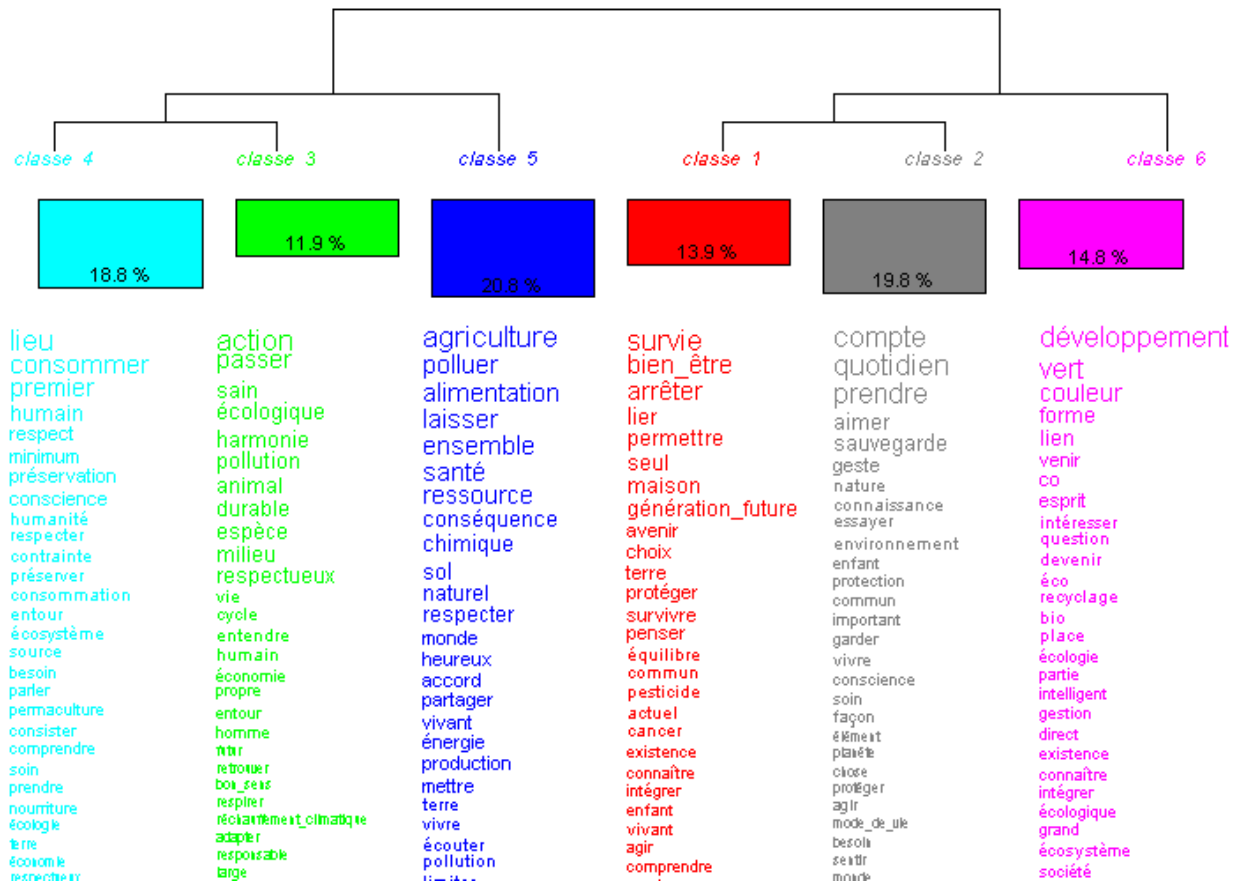


Figure 13.8 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 2

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 85,59 % de segments classés

La figure 13.8 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 2, formant six nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans cette classe 2 sont plutôt d'ordre holistique et humaniste, comprenant une vision globale et diversifiée de la question écologique. En commençant par l'*agriculture*, l'*alimentation*, la *santé* (classe 5). La *consommation*, l'*humain*, l'*humanité*, la *conscience* étant d'autres questions humanistes soulevées (classe 4). Soit qui nécessite de passer à l'action écologique, pour une *harmonie* et *milieu* plus *sain* (classe 3). Il faudrait prendre *compte* du *quotidien*, *aimer* et *sauvegarder* la

nature par le geste et la connaissance (classe 2). Afin de permettre la survie, le bien être, pour l'avenir, les générations futures et la maison (classe 1). Ces idées renvoient à une vision globale d'une nature « biosphère » avec une nature quotidienne du « milieu de vie », renvoyant ensemble à une écologie plus « holistique » soulevant plusieurs questions et thématiques interdépendantes qui interrogent le devenir.

Pour illustrer la classe 2, le verbatim suivant est emblématique :

Id_176 : « (1) nature ; (2) respect ; (3) avenir ; (4) écoute » :

« (1) la nature nous offre tellement que nous devons en prendre soin par des gestes écologiques ; (2) c'est le respect de ce que la nature nous offre, la considérer comme un cadeau, et en prendre soin ; (3) j'espère que les gestes écologiques vont devenir habituels et communs ; (4) la nature a beaucoup à nous apprendre écouter la regarder nous à savoir comment agir ».

Classe 1 : une nature santé d'une écologie du soin

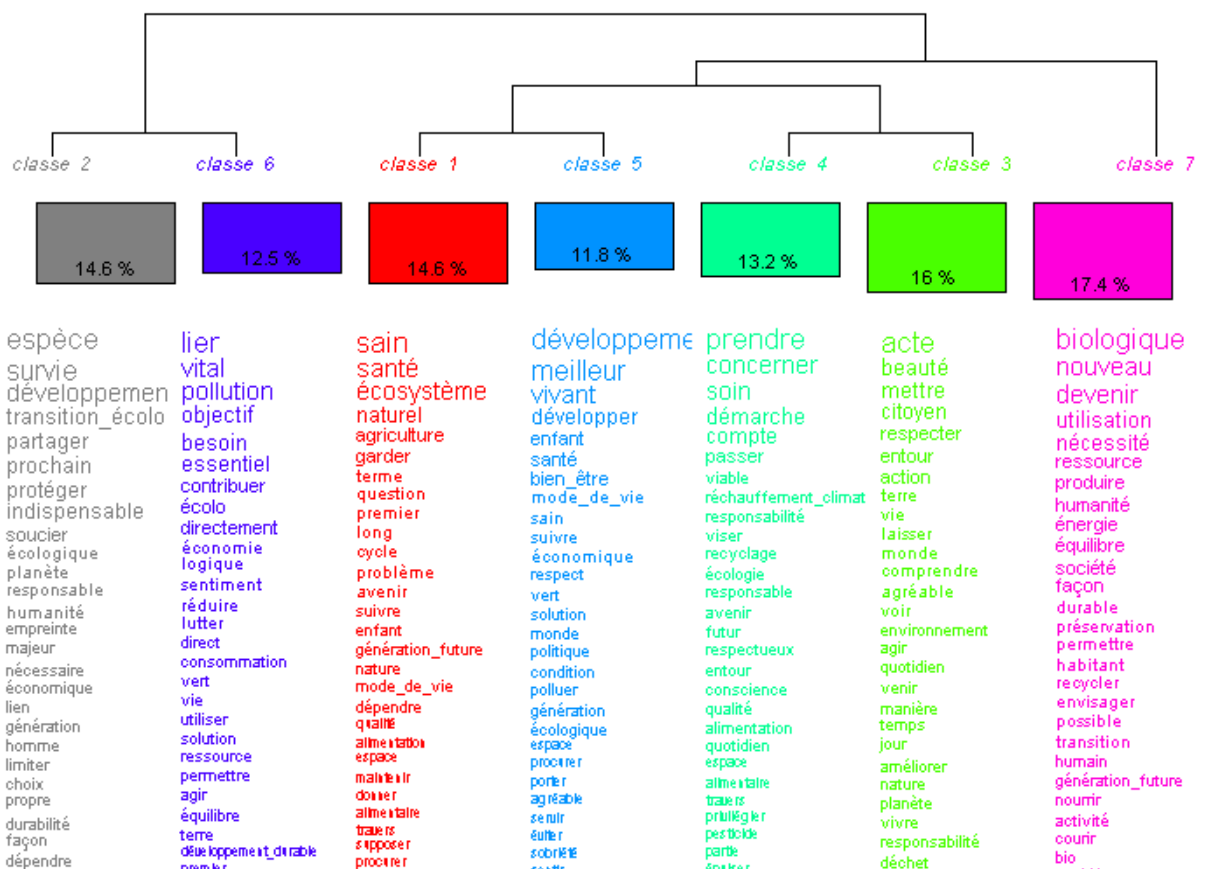


Figure 13.9 - Dendrogramme du sous-corpus de la classe 1

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 87,27% de segments classés

Enfin, la figure 13.9 présente le dendrogramme issu de la CHD sur le sous-corpus de la classe 1, formant sept nouvelles classes lexicales, et lesquelles nous permettent d'avoir une vue d'ensemble plus précise de sa richesse. Comme nous l'avons évoqué, les mots regroupés dans la classe 1 renvoient plutôt à la question de l'*avenir*⁹⁸⁹. Dont la question *biologique*, du *nouveau*, du *devenir* interroge (classe 7). Par l'*acte citoyen*, à mettre en résonance avec la *beauté* et le *respect* (classe 3). Et ce qui *compte* c'est d'en *prendre soin* et d'être *concerné* (classe 4). Avec la question de la *santé* qui passe par des *écosystèmes sains* et *naturels* (classe 1). Et d'un *meilleur développement* pour le *vivant* et nos *enfants* en développant des *modes de vie* plus *sains* (classe 5). Enfin se détache à gauche la question de la survie de notre *espèce*, qui passe par la *transition écologique*, et l'idée de *partager* (classe 2) et tout étant *lié*, c'est un objectif *vital* et *essentiel* (classe 6). Ces RS de l'écologie, si elles sont liées fortement à la classe précédente 2, renvoient dans le sous-corpus de cette dernière classe 1, à un avenir sain pour les *générations futures* qui passe par une nature dans laquelle se soigner, une nature « santé » où se restaurer, se régénérer, en somme prévalente dans une écologie plus humaniste du « *care*⁹⁹⁰ », du « soin », concernant surtout le vivant dans son ensemble et la vie, dont nos enfants à venir.

Pour illustrer cette classe 1, le verbatim suivant est emblématique :

Id_1220 : : « (1) *avenir* ; (2) *humain* ; (3) *environnement* ; (4) *vie saine* » :

« (1) *l'écologie doit permettre d'assurer un avenir à nos enfants* ; (2) *l'écologie doit prendre en compte l'humain avant tout* ; (3) *l'écologie c'est la prise en compte de notre environnement* ; (4) *c'est la préservation de notre santé pour une vie saine* ».

Pour une vue d'ensemble, nous résumons ces observations en suivant par le tableau 41 qui récapitule les classes thématiques avec les verbatims illustratifs, en partant des représentations

⁹⁸⁹ Ayant le χ^2 de liaison à la classe le plus fort 131,78 ($p < 0,0001$).

⁹⁹⁰ Le courant très hétérogène du *care* met au cœur des débats politiques la notion d'interdépendance et insiste sur la nécessité de penser le sujet de façon relationnelle. Aujourd'hui, les définitions du *care* vont « du champ restreint qui cible les soins uniquement aux personnes dépendantes jusqu'aux acceptions élargies », comme celle de Tronto (2009), pour qui le *care* désigne « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Tronto, 2009, p. 13, cité par De Bouver (2020)).

plus « vertes claires » d'une écologie superficielle (classes 9,5 et 6) à celles davantage « vertes foncées », d'une écologie plus profonde (classes 4,3, 2 et 1). Avec des tonalités plus nuancées de représentations « vertes intermédiaires » d'une écologie naturaliste et scientifique.

<p>Classe 9 : Nature cathédrale - écologie environnementale</p> <p>Id_1405 : « (1) vert ; (2) nature ; (3) Eva Joly ; (4) recyclage » :</p> <p>« (1) comme l'écologie est la nature et que la couleur verte dominante dans la nature est le vert l'écologie est le vert, (2) pour moi l'écologie est la nature, (3) elle était une des représentants du parti écologiste Europe Écologie les Verts aux élections, (4) le recyclage est bon pour l'écologie c'est ce qu'on me disait »</p>	<p>Classe 8 : Nature ressource - écologie naturaliste</p> <p>Id_1762 : « (1) biodiversité ; (2) protection ;(3) environnement ; (4) préservation » :</p> <p>« (1) l'écologie permet l'analyse de la biodiversité, (2) cette étude permet de se rendre compte que la nature est fragile et qu'il faut la respecter et la protéger, (3) étude de la vie qui nous entoure, l'écologie permet une meilleure gestion des ressources naturelles, (4) pour assurer une préservation plus durable de l'environnement et de la biodiversité »</p>	<p>Classe 4 : Nature politique - écologie sociale</p> <p>Id_1240 : « (1) militantisme ; (2) environnement ; (3) avenir ; (4) pratiques » :</p> <p>« (1) l'écologie est une lutte qui nécessite un engagement politique de la société civile, (2) l'écologie touche l'environnement social et naturel dans lesquels nous vivons, la lutte écologique représente le changement de pratiques sociétales qui déséquilibrent l'environnement, (3) pour l'avenir c'est la survie des sociétés, (4) l'écologie s'inscrit dans un ensemble de pratiques individuelles et collectives »</p>
<p>Classe 5 : Nature polluée - écologie des petits pas</p> <p>Id_1450 : « (1) vert ; (2) recyclage ; (3) tri ; (4) antipollution » :</p> <p>« (1) c'est avant tout un acte de protection de la nature donc tout ce qui est vert, (2) le recyclage des déchets permet de produire moins et de favoriser l'écologie (3), le tri des déchets est indispensable pour un monde propre et ordonné et ainsi vivre dans un monde écologique, (4) c'est lutter contre la pollution de l'air ».</p>	<p>Classe 7 : Nature système - écologie scientifique</p> <p>Id_1069 : « (1) nature ; (2) écologiste outrancier ;(3) écologue ; (4) écosystème » :</p> <p>« (1) interaction des êtres vivants entre eux et avec leurs milieux cela renvoie à la nature, (2) les écologistes proclament œuvrer pour la bonne gestion écologique de la planète mais hélas ne le font pas toujours, (3) les écologues sont les scientifiques qui travaillent sur l'écologie scientifique, (4) écosystème association entre les êtres vivant et leurs milieux ».</p>	<p>Classe 3 : Nature morale - écologie frugale</p> <p>Id_309 : « (1) climat ; (2) urgence ; (3) besoin commun ; (4) frugalité » :</p> <p>« (1) si nous ne prenons pas soin du climat celui-ci menacera le vivant sur notre planète, (2) le sort du monde vivant se joue maintenant pas demain, (3) nous devons définir et nous limiter à satisfaire notre bien commun, (4) nous devons renoncer à notre ambition de croissance illimitée est à notre comportement de prédateur ».</p>
<p>Classe 6 : Nature problème - écologie technique</p> <p>Id_1685 : « (1) Énergie renouvelable ; (2) gaz à effet de serre ; (3) réchauffement climatique ; (4) énergie fossile » :</p> <p>« (1) si on utilise des énergies renouvelables c'est une manière d'être écologique, (2) les gaz à effet de serre sont la conséquence de ne pas être écologique, (3) c'est en lien avec les gaz à effet de serre, (4) si on utilise des énergies fossiles nous ne sommes pas écolo »</p>		<p>Classe 2 : Nature biosphère - écologie holistique</p> <p>Id_176 : « (1) nature ; (2) respect ; (3) avenir ; (4) écoute » :</p> <p>« (1) la nature nous offre tellement que nous devons en prendre soin par des gestes écologiques, (2) c'est le respect de ce que la nature nous offre, la considérer comme un cadeau, et en prendre soin, (3) j'espère que les gestes écologiques vont devenir habituels et communs, (4) la nature a beaucoup à nous apprendre écouter la regarder nous à savoir comment agir »</p>
		<p>Classe 1 : Nature santé - écologie du care/soin</p> <p>Id_1220 : « (1) avenir ; (2) humain ; (3) environnement ; (4) vie saine » :</p> <p>« (1) l'écologie doit permettre d'assurer un avenir à nos enfants, (2) l'écologie doit prendre en compte l'humain avant tout, (3) l'écologie c'est la prise en compte de notre environnement, (4) c'est la préservation de notre santé pour une vie saine »</p>

Tableau 41 - Typologie de natures et d'écologies avec verbatims des différentes classes

Ensemble, ces RS de l'écologie témoignent à la fois de la diversité des points de vue différents que des points de ralliement. D'un côté, elles convergent autour des problèmes et les différentes formes de pollution, de réchauffement, de dégradations de la nature - les inquiétudes que soulèvent la question écologique - d'une nature fragile, malade pour ne pas dire enfiévrée. Et de l'autre, pour y faire face, les citoyens abordent tous les solutions de préservation, de protection de la nature, certes évoquées de manière plus ou moins abstraite, mais qu'on retrouve dans la plupart des classes, et qui s'y précisent localement, des façons privilégiées de les résorber. Et selon les points d'entrée, il s'agit de dénouements techniques, de transition énergétique, de l'étude scientifique, de changements de mode de vie, une question de responsabilité collective et/ou de devoir individuel - ou encore d'une question politique ou de santé. Si c'est toujours au fond une « nature » qui est à protéger, ce qui transparait au travers des RS de l'écologie, c'est que cette nature implicite n'est pas la même selon les solutions et actions avancées. Une approche technique n'indique pas le même rapport à la nature (et donc de pratiques) qu'une démarche politique ou celle d'une entrée par la santé : les présupposés, les connaissances, les croyances n'étant pas les mêmes, les constats se posent différemment et les solutions divergent ainsi entre nos classes. Si la plupart des classes renvoient à une forme plus ou moins signée d'anthropocentrisme avec une nature extérieure à protéger - l'environnementalisme *mainstream* d'un discours de la modernisation écologique (chapitre 2) - les classes 3 et 2 se détachent, et abordent celle-ci comme faisant partie de la cité, du commun ou de la morale - et peut renvoyer à un degré d'inclusion de la nature - et donc à une forme d'éco-sociocentrisme. Ces différentes conceptions de nature, comme nous le verrons plus bas, si elles sont sous-tendues par les inégales socialisations à la nature, elles devraient s'exprimer à priori autant dans les dimensions sociocognitives que les patterns comportementaux de l'engagement écologique.

À titre de comparaison avec la population mère, notre typologie de RS de l'écologie pourra être mise en relief avec les huit représentations de la nature des français identifiées par Ducarme et Pautard (2021) pour le compte du CGDD⁹⁹¹ (n : 4553) : i) une nature « espèces et espaces » (renvoyant à nos classes 9 et 8) ; ii) une nature « service à l'homme » (toutes les classes sauf 3 et 2) ; iii) une nature « alternative à la société moderne » (classe 2) ; iv) une nature « comme expérience » (classe 9) ; v) une nature « santé et vitalité » (classe 1) ; vi) une nature

⁹⁹¹ Qui par ailleurs montre l'intérêt des institutions pour la question naturelle.

« menacée » (toutes nos classes) ; vii) une nature « d’interdépendance et responsabilité » (respectivement classes 2 et 7) et enfin viii) une nature « d’émerveillement » (classe 2). Parmi celles-ci, ils notent que la conception vi) « nature menacée » - fragile et en danger - est la représentation la plus partagée par toute la population, et soulignent qu’elle comporte le plus de mots ayant trait à l’écologie (le mot « écologie » lui-même étant le plus cité, avant celui de « environnement »). Ils suggèrent que le spectre de ces représentations de la nature exprime la diversité des pratiques de la nature, et que celles-ci sont socialement situées avec par exemple moins de contacts avec la nature pour les plus faibles revenus, et notamment une plus grande distance à la nature pour les moins de 30 ans (une expérience moins quotidienne et connaissant moins bien la nature). Et selon eux, cette distance ressentie attiserait le besoin de se rapprocher de celle-ci pour les 18-30 ans (dont 67 % souhaitent être plus proche de la nature). En même temps ces « jeunes » sont la catégorie sociale qui associe moins les actions pour protéger l’environnement et les pollutions visibles à l’œil nu, et appliquent moins les gestes du quotidien (Millot et Bléhault, 2021 in CGDD, 2021). Ces inégalités de rapports à la nature se fabriquant dès l’enfance et durant la jeunesse ont de fortes chances de se maintenir ensuite à l’âge adulte concluent-ils. En effet, les « inégalités environnementales à l’âge adulte, en termes de contacts et de pratiques d’activités dans la nature, sont aussi le résultat de processus de socialisations primaires⁹⁹² (socialisations durant l’enfance et l’adolescence) différents vis-à-vis de la nature » (Gauthey *et al.*, 2021, p. 35 in CGDD, 2021). Et l’on comprend ici toute la place qu’une éducation à l’environnement a et peut d’avantage avoir en sortant les enfants dans la « nature » et auprès de toutes catégories sociales confondues, afin de favoriser des sentiments de proximité plus forts et une perception plus profonde qu’un décor qu’il suffirait de protéger par une gestion administrative et technique.

Plus proche de notre terrain d’étude, l’enquête réalisée sur les rapports à la nature en Occitanie (Région Occitanie, 2022, n : 2695), dans le cadre du Pacte Vert de la région (« Plan Noé »), alimente des pistes interprétatives complémentaires, plus localisées et nuancées. Cette étude régionale rapporte que les citoyens ont d’abord contact avec la nature dans le cadre du tourisme pendant les vacances (n :1658) et lors des activités sportives de plein air (n :1616) pour être en

⁹⁹² Globalement, la « socialisation » renvoie ici à « la façon dont la société forme et transforme les individus » (Darmon, 2016) tout au long de leur vie. Depuis Berger et Luckmann (1966), on « distingue classiquement deux périodes de socialisation : la socialisation primaire qui s’effectue dans l’enfance et l’adolescence et la socialisation secondaire qui renvoie au processus de socialisation à l’âge adulte. Tout au long de la vie des individus, plusieurs instances et mécanismes concourent simultanément à leur socialisation, c’est pourquoi on parle souvent des socialisations (primaires et secondaires) » (auteurs cités par Gauthey *et al.*, 2021, p. 35). Notons également que ces inégalités environnementales « s’alimentent d’inégalités sociales croisées (de genre, de revenus, de diplôme, ou encore liées à l’âge ou aux migrations » (*ibid.*, p. 28). *In fine*, elles « recouvrent aussi les inégalités de capacité à se saisir des politiques publiques environnementales (Pautard, 2017) et à bénéficier de leurs effets » (*ibid.*, p. 26).

contact avec la faune et la flore (« animaux, arbres, et plantes »), pour se ressourcer, se reposer et voir de beaux paysages et profiter des grands espaces (les émotions/sensations principales liées à la nature étant la sérénité, le calme et la plénitude). La nature y est donc perçue comme une véritable (res)source de « bien-être personnel » et d'apaisement, en quelque sorte dans une nature « utérus » (Sauvé, 1997) dans la laquelle il faut entrer, s'immerger et par laquelle il faut renaître. De manière intéressante, la nature est pour les citoyens davantage le « vivant dont nous faisons partie » (n : 2098), un « héritage pour les générations futures » (n : 2044) et un « enjeu de société de vivre ensemble » (n : 1270) ; ce qui ensemble tend à indiquer des valeurs plutôt éco-socio-centriques en lieu et place d'un anthropocentrisme d'une nature *environnante*. La dégradation de la nature ayant un impact dans la vie quotidienne d'une majorité de citoyens (69,1%), et menacée par la pollution, les déchets et l'enjeu climatique (renvoyant à toutes nos classes, et plus particulièrement à la classe 5 d'une « nature polluée »), notamment avec une dégradation perçue de l'état de la faune (67,9%), des fleuves, des lacs, du littoral et de la mer (68,3%). Enfin une grande majorité des citoyens (81,3%) indiquent que ceux sont d'abord les « modes de vie et de consommation trop gourmands en ressources » qui contribuent à la dégradation de la nature en Occitanie. Et parmi les actions qui « motivent » le plus les citoyens, les trois les plus plébiscitées reviennent à « donner l'exemple en limitant mes impacts dans mes choix de vie » (n : 2070), « sensibiliser mes proches » (n : 1770) et « être plus attentif à la Nature : apprendre à mieux l'apprécier (faune, flore, fonctionnement) » (n : 1678). Or, l'enquête constate également que les citoyens ne sont que très peu à vouloir « s'investir dans une association » (n : 611), ce qui pourra être mis en résonance avec le fait qu'ils sont également peu à avoir un contact avec la nature lors des « sorties nature avec des associations » (n : 438). Ensemble ces observations réitèrent et précisent la préconisation susmentionnée de sensibiliser davantage à la nature, comme support pédagogique à une identité écologique (cf. connexion à la nature), et invite donc le secteur associatif à réinvestir une éducation *dans* et *par* la nature également pour un public adulte et ce tout au long de la vie. Notamment, dans l'optique d'accompagner les citoyens dans leur désir de « mener des actions en groupe plutôt qu'individuellement » (n : 1251) et de pouvoir « être formé(e) aux moyens d'agir » (n : 1213). Si cette enquête donne des pistes intéressantes de la manière dont les citoyens appréhendent la nature en Occitanie, et les moyens d'agir, elle ne précise pas les caractéristiques socio-démographiques de ces conceptions et pratiques de la nature.

Ainsi, après avoir identifié les contenus représentationnels de chaque classe et l'expression d'un spectre de natures et de discours écologiques qui s'y rattachent, il peut être intéressant

maintenant de préciser leurs caractéristiques sociologiques dans notre jeu de données. Et d'identifier ensuite les relations entre RS et les construits sociocognitifs de la TCP, l'identité écologique et la valeur perçue. Ensuite nous proposons de regarder la répartition des niveaux d'engagement, les patterns comportementaux dans chaque typologie de RS.

8.7 Caractéristiques socio-démographiques et sociocognitives des représentations sociales de l'écologie

La démarche ici consiste à préciser les caractéristiques sociodémographiques des classes de RS afin d'identifier à quel discours écologique les catégories sociales adhèrent davantage selon la CSP, la tranche d'âge et le niveau d'étude.

8.7.1 Caractéristiques socio-démographiques des représentations sociales de l'écologie

Classe de RS / CSP (%)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL
Chef(fe) Entreprise	6,8	4,5	0	9,1	13,6	13,6	13,6	15,9	15,9	100%
Cadre supérieur & professions intellectuelles supérieures	1,7	3,8	4,5	15,4	23,1	11,9	12,9	8,7	11,9	100%
Cadre intermédiaire	3,7	8,2	3,7	17,9	22,4	7,5	11,9	11,9	10,4	100%
Employé(e)	4,8	4,1	4,8	18,5	15,9	10,0	12,2	8,9	14,0	100%
Élève	25,2	25,2	10,4	13,5	1,8	1,2	2,5	1,2	2,5	100%
Étudiant(e)	13,1	20,2	7,5	15,3	9,9	6,4	6,3	3,5	7,4	100%
Au foyer / Inactif	0	0	8,3	30,6	19,4	2,8	8,3	11,1	8,3	100%
Retraité(e)	4,3	3,3	8,7	14,1	16,3	4,3	16,3	8,7	13,0	100%
TOTAL	8,9	11,6	6,6	16,1	14,4	7,7	9,4	6,9	9,7	100%

Tableau 42.1 - Tableau croisé entre les classes de RS avec les CSP (%)

La dépendance est très significative : $\chi^2=365,87$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

Classe de RS / Tranches d'âge (%)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL
Moins de 18 ans	19,9	29,7	9,8	11,7	3,8	1,9	2,5	2,2	5,4	100%
18 à 20 ans	14,5	17,3	9,8	15,4	7,0	3,7	7,0	3,3	8,9	100%
21 à 30 ans	6,2	6,8	5,2	17,3	22,2	12,0	12,7	5,9	6,8	100%
31 à 40 ans	4,9	6,3	2,4	17,4	19,9	11,5	12,2	8,7	9,4	100%
41 à 50 ans	3,2	2,3	4,6	20,1	18,3	10,5	10,0	10,0	15,5	100%
51 à 60 ans	1,9	2,5	7,5	17,5	13,1	6,3	13,1	13,8	16,3	100%
61 ans et plus	2,4	2,4	7,1	15,0	18,9	8,7	11,8	11,0	12,6	100%
TOTAL	8,9	11,6	6,6	16,1	14,4	7,7	9,4	6,9	9,7	100%

Tableau 42.2 - Tableau croisé entre les classes de RS avec les tranches d'âge (%)

La dépendance est très significative : $\chi^2=469,70$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

Classe de RS / Niveaux d'étude (%)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL
Sans diplôme	24,3	20,6	14,0	12,1	1,9	0	2,8	0,9	0,9	100%
Brevet	14,4	19,2	12,8	19,2	5,6	1,6	2,4	4,8	8,0	100%
BAC	14,1	24,9	8,8	12,7	6,2	4,0	6,2	4,2	9,0	100%
BAC+2	10,2	9,6	6,1	16,4	8,5	7,5	7,8	9,6	12,3	100%
BAC +3, +4	4,1	5,9	5,5	20,3	20,7	7,9	12,1	6,2	10,0	100%
BAC+5 et plus	2,8	3,6	3,2	15,8	23,8	13,1	13,9	9,0	10,7	100%
TOTAL	8,9	11,6	6,6	16,1	14,4	7,7	9,4	6,9	9,7	100%

Tableau 42.3 - Tableau croisé entre les classes de RS avec les niveaux d'étude (%)

La dépendance est très significative : $\chi^2= 404,82$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur et inférieur à l'effectif théorique

Une lecture transversale de ces trois tableaux, permet d'indiquer notamment que les élèves de moins de 18 ans sans diplôme adhèrent plutôt à une écologie environnementale *mainstream* (classe 9), dans laquelle la nature est à priori un décor à apprécier, à protéger. En suivant on note que dans la classe 5, d'une écologie des « petits pas », à laquelle adhèrent surtout les élèves et étudiants de moins de 18 ans sans diplôme ou avec un bac, renvoyant à une nature problème qu'il faut éviter de polluer davantage avec des petits gestes tels que le tri. Dans ces deux

premières classes (9 et 5) sont sous-représentées les CSP+ ayant entre 41 à 60 ans et avec un bac +5 et plus. Ces dernières catégories sociales sont sur-représentées dans les classes 7 et 4, renvoyant respectivement à des écologies scientifique et sociale. En effet la classe 7, d'une nature système à étudier et à mieux comprendre d'un discours d'une écologie scientifique, est surtout identifiée par les CSP+ de 21 à 30 ans avec un Bac +5 et plus. Certains de ces Bac+5 adhérents (13,1%) également à une écologie sociale, lieu d'une nature politique (classe 4). Enfin le dernier résultat correspond à nos aînés de plus de 50 ans, adhérant à une écologie holistique convoquant une nature biosphère (classe 2). Dans toutes ces dernières classes (7, 4, 3 et 2) représentant une écologie plus profonde que superficielle, est sous-représentée la tranche d'âge de moins de 18 ans. En somme, ces tableaux démontrent l'insertion sociologiquement située des adhésions et représentations de l'écologie, impliquant à priori diverses conceptions et pratiques de nature. On pourra également faire les hypothèses que ces différentes visions de l'écologie impliquent des dispositions sociocognitives différenciées (H.7), des identités écologiques (H.8) et des valeurs perçues plus ou moins fortes (H.9).

En suivant nous intéressons aux implications sociocognitives de telles adhésions aux divers discours.

8.7.2 Caractéristiques sociocognitives et comportementales selon les représentations sociales de l'écologie

La démarche poursuivie ici implique de saisir les relations entre typologie de RS et dispositions sociocognitives de l'engagement écologique. Afin de rester synthétique, nous ne traitons ici que du champ comportemental de l'agir environnemental. Pour les analyses complètes sur les autres champs comportementaux voir Annexe 7.5.

Classe RS / Construits sociocognitifs de l'agir environnemental (moyenne)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL	Fisher (p<0,001)
Attitude cognitive	4,68	4,64	4,65	5,16	5,27	4,84	5,16	5,21	5,19	5,01	6,91
Attitude affective	4,02	4,13	4,32	4,85	4,83	4,69	4,86	4,90	4,79	4,62	22,67
PCC	3,81	3,99	3,93	4,33	4,30	4,18	4,29	4,44	4,33	4,19	7,32
Norme descriptive	3,28	3,47	3,71	4,03	4,20	4,25	4,18	4,22	4,22	3,96	17,94
Norme injonctive	3,05	3,14	3,46	3,82	3,77	3,92	3,59	3,57	3,61	3,57	9,55
Intention d'agir	3,80	3,86	4,12	4,82	5,13	4,92	4,99	5,01	4,84	4,64	41,90

Tableau 43.1 - Classe de RS et construits sociocognitifs de l'agir environnemental (moyenne). Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,05).

Ce tableau confirme notre hypothèse H.7 comme quoi les dispositions sociocognitives faibles/fortes à l'égard de l'écologie varient selon des RS superficielles/profondes de « écologie ». En effet les classes 9, 5 et 6 correspondants à une écologie environnementale, des petits pas et technique contiennent toutes des citoyens ayant des moyennes significativement (p<0,05) les plus faibles dans leurs dimensions sociocognitives (attitudes, PCC, NS et intention d'agir). À l'inverse les classes ayant des RS plus profondes de l'écologie, notamment naturaliste, scientifique, politique et frugale contiennent des citoyens avec des dispositions plus

fortes sur l'agir environnemental. Cela reste vraie sur les quatre autres sous-domaines comportementaux (voir Annexe 7.5, tableaux 43.2 à 43.5).

8.7.2.1 Représentations sociales, identité écologique et valeur perçue

En suivant, notre démarche consiste ici à saisir les relations entre typologie de RS et les proximités identitaires et les valeurs perçues des écogestes ; les deux variables que nous avons intégrées dans le modèle de la TCP. Ces relations sont intéressantes étant donné que la VP porte sur un jugement global des écogestes qui peut être nourri par les RS. La proximité identitaire aux écogestes devrait être reflétée dans les types de RS. Notons que la mesure globale de l'identité écologique y également ajouter.

Classe RS / VP et ID (moyenne)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL	Fisher (p<0,001)
ID-globale	3,41	3,56	3,79	4,54	4,89	4,69	4,72	4,61	4,57	4,35	52,17
VP-Envr	4,13	4,39	4,48	5,11	5,21	4,98	5,13	5,26	5,06	4,89	29,47
ID-Envr	3,40	3,40	3,68	4,38	4,61	4,42	4,40	4,41	4,24	4,14	35,77
VP-Tri	4,35	4,62	4,76	5,24	5,46	5,30	5,41	5,58	5,25	5,13	27,72
ID-Tri	4,07	4,35	4,42	4,93	5,26	5,19	5,27	5,34	5,06	4,89	28,60
VP-Mob	3,38	3,51	3,75	4,45	4,64	4,73	4,68	4,47	4,55	4,30	18,73
ID-Mob	2,97	2,58	3,25	3,61	3,93	3,98	3,96	3,91	3,66	3,54	21,32
VP-Élec	3,93	4,29	4,20	4,84	5,09	5,03	4,86	4,97	4,98	4,72	22,96
ID-Élec	3,26	3,54	3,63	4,08	4,31	4,34	4,14	4,28	4,15	3,99	18,06
VP-Achat	3,89	3,99	4,22	4,88	5,20	4,98	5,18	5,23	5,02	4,75	37,45
ID-Achat	3,18	3,12	3,57	4,07	4,47	4,35	4,45	4,46	4,19	3,99	35,10

Tableau 44 - Typologie des RS, identité écologique et valeur perçue (moyenne).

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon (p<0,05).

Ce tableau confirme nos hypothèses H.8 et H.9 comme quoi les identités écologiques et valeurs perçues faibles vs fortes à l'égard de l'écologie varient selon des RS superficielles vs profondes de « écologie ». En effet les classes 9, 5 et 6 correspondantes à une écologie environnementale, des petits pas et technique contiennent toutes des citoyens ayant des moyennes significativement (p<0,05) les plus faibles dans leurs dimensions identitaires et axiologiques. À l'inverse les classes ayant des RS plus profondes de l'écologie, notamment scientifique, sociale, holistique et frugale contiennent des citoyens avec des identités écologiques et valeurs perçues plus fortes au travers tous les champs comportementaux mesurés. Ainsi une identité écologique forte serait accompagnée par des RS de l'écologie plus engageantes et structurantes

de son identité, impliquant de percevoir davantage de bénéfices que de freins dans les pratiques d'écogestes. À *contrario*, une identité écologique plus faible se reflète dans des RS de l'écologie moins engageantes et moins importantes pour la construction de Soi, dans quels cas les écogestes sont perçus comme étant davantage des sacrifices que des bénéfices.

8.7.2.3 Représentations sociales et niveaux d'engagement écologique

Classe RS / Typo engagement (%)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	TOTAL
Moins engagés	37,1	28,3	27,4	12,8	8,2	7,6	5,0	7,7	13,3	16,9%
Peu engagés	25,2	32,3	23,9	24,5	22,4	21,4	25,6	19,7	26,7	25,6%
Engagés	22,5	20,7	24,8	30,7	34,7	44,3	41,9	36,8	34,5	31,0%
Plus engagés	14,6	17,2	22,1	32,1	32,2	25,2	26,3	35,9	24,2	25,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 45 - Tableau croisé entre les classes de RS avec les niveaux d'engagement (%)

La dépendance est très significative : $\chi^2=163,73$ ($p<0,001$). Les pourcentages respectivement en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique

Malgré le peu de résultats significatifs dans ce tableau 45, nous pouvons néanmoins identifier que les « moins engagés » de notre échantillon sont surreprésentés dans les classes 9, 5 et 6 et qu'ils sont significativement ($p<0,001$) sous-représentés dans les classes 3 et 7. À l'inverse, notons également que les « plus engagés » sont sous-représentés dans la classe 9. Si globalement les RS superficielles de l'écologie s'expriment dans des niveaux d'engagement faibles, cette analyse croisée indique également que notre typologie d'engagement et classes de RS ne sont pas si homogènes. Or, ce tableau peut être complété par un regard plus précis sur les patterns comportementaux adoptés selon ces classes de représentations sociales, dans le tableau 46 suivant.

8.7.2.4 Représentations sociales et patterns comportementaux

Si le tableau croisé entre typologie des RS et niveau d'engagement nous indique quelques tendances significatives ($p < 0,001$) de la répartition des niveaux d'engagement dans les différentes classes de RS, une analyse de la répartition des patterns comportementaux pourra préciser celles-ci. Les RS étant considérées comme un corpus « praxéo-discursif », nous nous attendons à une cohérence entre RS et pratiques.

Classe de RS / Champ comportemental (moyenne)	Classe 9	Classe 5	Classe 6	Classe 8	Classe 7	Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1	Total	Fisher ($p < 0,001$)
Agir environnemental	3,23	3,31	3,67	4,02*	4,27	4,10*	4,12	4,15	3,98	3,89	20,29
Tri	4,19	4,47	4,57	5,11	5,36	5,26	5,41	5,41	5,21*	5,02	24,81
Mobilité	2,87	2,58	3,38	3,31	3,53*	3,70	3,66	3,45	3,39	3,33	9,29
Énergie	3,28	3,53*	3,43	3,84	4,04	3,95*	3,73	3,91	3,85	3,75	7,09
Consommation responsable	3,25	3,22	3,49	3,92	4,14	4,03*	4,08	4,26	3,94	3,82	19,09

Tableau 46.1 - RS de l'écologie et écopraxie (moyennes)

Moyennes calculées à partir d'une échelle de Likert à 6 points. Les moyennes respectivement en bleu et en rouge correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test-t) à l'ensemble de l'échantillon ($p < 0,01$ sauf * $p < 0,05$)

Ce qui ressort de ce tableau 46 de patterns comportementaux adoptés selon la typologie des RS, est d'une part qu'une représentation superficielle de l'écologie correspondant à un environnementalisme *mainstream* (classes 9, 5 et 6) d'ordre descriptif et symbolique d'une nature cathédrale, polluée et problème n'engage pas dans l'adoption des écogestes. Ces représentations correspondent surtout aux RS de l'écologie des élèves et étudiants (classes 9 et 5) de moins de 18 ans n'ayant pas de diplômes, ou avec un BAC. Et à l'inverse, des RS de l'écologie d'ordre sociale, scientifique et frugale s'accompagnent de l'adoption de plusieurs écogestes dans tous les champs comportementaux. Celles-ci correspondent aux CSP+ de 21 à 30 ans (classes 7 et 4). Enfin, notons que les représentations d'une écologie naturaliste et du soin (classes 8 et 1) se reflètent seulement dans un engagement respectivement dans le champ de l'agir environnemental et du tri. Ce dernier point interroge quant au faible niveau d'adoption d'écogeste porté en principe par des discours moins superficiels, et qu'on pourra qualifier d'intermédiaires. En effet, on pourra s'accorder à dire pour le cas d'une écologie naturaliste, que la nature y est perçue principalement comme une nature « ressource » à être dévoiler par

les sciences dites naturalistes, en quelque sorte à exploiter scientifiquement. Une conception de la nature finalement extérieure qu'il s'agit de préserver par des pratiques gestionnaires (du ressort de l'état) davantage renseignées par les recherches en sciences de la « nature » que les dimensions politiques et sociales que celles-ci pourtant impliquent. En somme, c'est un discours insistant plutôt sur le quantifiable, le sondable, le mesurable, et qui est assez répandu au sein des instances internationales (GIEC, IPBES et IUCN) et qui dans une grande majorité infuse les pratiques gouvernementales dans les programmes de protection, préservation et restauration de la nature. Enfin, pour le cas d'une écologie du soin, renvoyant à une nature « santé », dans laquelle se restaurer, voire se ressourcer, implique potentiellement une vision anthropocentrique de la question, c'est-à-dire une nature (res)source au profit de Soi, et son propre bien-être. Ensemble, ces deux visions méritent des recherches plus approfondies, mais peuvent selon nous rejoindre, un discours plutôt conventionnel d'un environnementalisme *mainstream* et consensuel qui questionne peu les racines socio-politiques et ontologiques des crises écologiques. Ces résultats indiquent donc que les représentations superficielles vs profondes de l'écologie impliquent également des niveaux d'engagement plutôt faibles vs forts dans des patterns de comportements adoptés. L'hypothèse H.10 est donc en partie validée pour ces caractéristiques sociodémographiques. Est ainsi mis en lumière ici la dialectique non seulement entre RS et pratiques écologiques, mais également l'expression socialement ancrée de ces dernières.

D'autre part, nous avons effectués des tableaux croisés entre nos classes de RS avec les sens et significations donnés respectivement à l'agir environnemental et à la « Transition Écologique » (voir tableaux 46.2 et 46.3, Annexe 7.6). Ces analyses montrent que les citoyens adhérant à une écologie environnementale (classe 9), et faiblement engagés, signifient la « Transition Écologique » par des « progrès technologiques », et envisagent l'agir environnemental à des faibles niveaux d'identification comme étant des « gestes contraignants », « dépenser plus d'argent » et un « phénomène de mode ». En contraste, les citoyens les « plus engagés » de notre échantillon se représentant une écologie d'ordre sociale et frugale (classes 4 et 3), signifient la « Transition Écologique » d'abord à un niveau d'identification plus collective comme étant une « solidarité collective ». De la même manière, les citoyens s'identifiant à une écologie holistique conçoivent l'agir environnemental comme étant d'abord le fait d'être « solidaire avec les générations futures ».

Pris ensemble ces résultats confirment les théories des niveaux de construits représentationnels (Trope et Liberman, 2003) et d'identification de l'action (Wegner et Vallacher, 1984), étant donné que les « moins engagés » sont ceux avec des niveaux de construits les plus concrets et bas cherchant à répondre à la question du « comment » s'engager (« *how people* »). Et à l'inverse les « plus engagés », sont ceux ayant des niveaux construits les plus abstraits et hauts qui maintiennent leurs engagements au travers des différents champs comportementaux en cherchant à répondre à la question du pourquoi (« *why people* »). Ces deux manières de poser la question écologique impliquent donc des préconisations différenciées en termes de dispositifs d'EEDD et de communications environnementales. Comme l'indiquent Bernard et Joule (2005) les citoyens « moins engagés » auraient besoin à la fois de niveaux d'identification plus hauts de l'écologie tout en proposant et en donnant des pistes et solutions concrètes du *comment* agir dans les champs comportementaux dans lesquels ils peuvent s'engager. Ces préconisations peuvent être contre-productives pour les citoyens déjà engagés, les « plus engagés » souhaitant maintenir leurs engagements ou potentiellement s'engager dans d'autres formes d'agir écologiques. Dans ce cas, les dispositifs d'EEDD peuvent s'appuyer sur leurs hauts niveaux d'identifications et les alimenter d'avantages en les invitant et les accompagnant dans des projets collectifs d'initiatives écocitoyennes par exemple.

In fine, ces analyses mettent donc en lumière une forme de cohérence entre RS et pratiques, c'est-à-dire qu'en lieu et place d'une dissonance du « *green gap* », l'analyse des RS est à même d'éclairer les formes de *résonance*, entre ce que l'on dit et fait à propos de l'écologie. Ces apports permettent de nuancer l'hypothèse selon laquelle, nous nous attendions à observer des dissonances entre dire et faire l'écologie chez les citoyens.

8.8 Contenus lexicaux selon le niveau d'engagement écologique et les appartenances groupales

Après avoir identifié plus globalement les conceptions de « nature » et les discours écologiques auxquels les RS renvoient dans le corpus entier, leurs caractéristiques sociologiques, sociocognitives et comportementales, nous précisons maintenant leurs contenus lexicaux selon les niveaux d'engagement par des CHD et par des analyses prototypiques.

Cette démarche renvoie à vérifier l'hypothèse (H.11), et de préciser les relations entre niveaux d'engagement et structure/contenus de la RS. Nous postulons effectivement que des

faibles/forts niveaux d'engagement peuvent refléter des RS avec des structures/contenus pauvres/riches. Cette analyse permettrait de préciser les contenus pédagogiques de l'EEDD selon les niveaux d'engagement des publics ciblés. Par souci de place (et pour ne pas élonger davantage), nous présentons ici seulement⁹⁹³ les comparaisons entre les groupes les « moins engagés » vs les « plus engagés » de notre échantillon.

8.8.1 Représentations et contenus lexicaux des « moins engagés » vs « plus engagés »

8.8.1.1 Représentations sociales l'écologie des « moins engagés » vs « plus engagés »

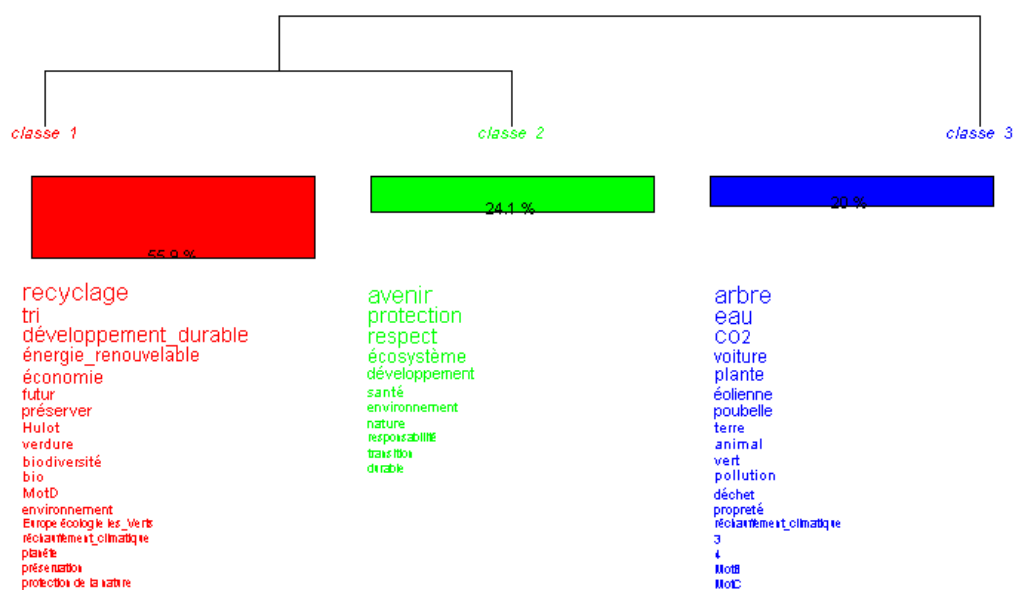


Figure 14.1 - Dendrogramme sur les contenus représentationnels des « moins engagés »

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 91,7 % de segments classés. CHD sur les quatre mots induits du sous-corpus « moins engagés » de notre échantillon.

⁹⁹³ Pour les autres analyses CHD et prototypiques des groupes « peu engagés » et « engagés », voir Annexe 7.7.

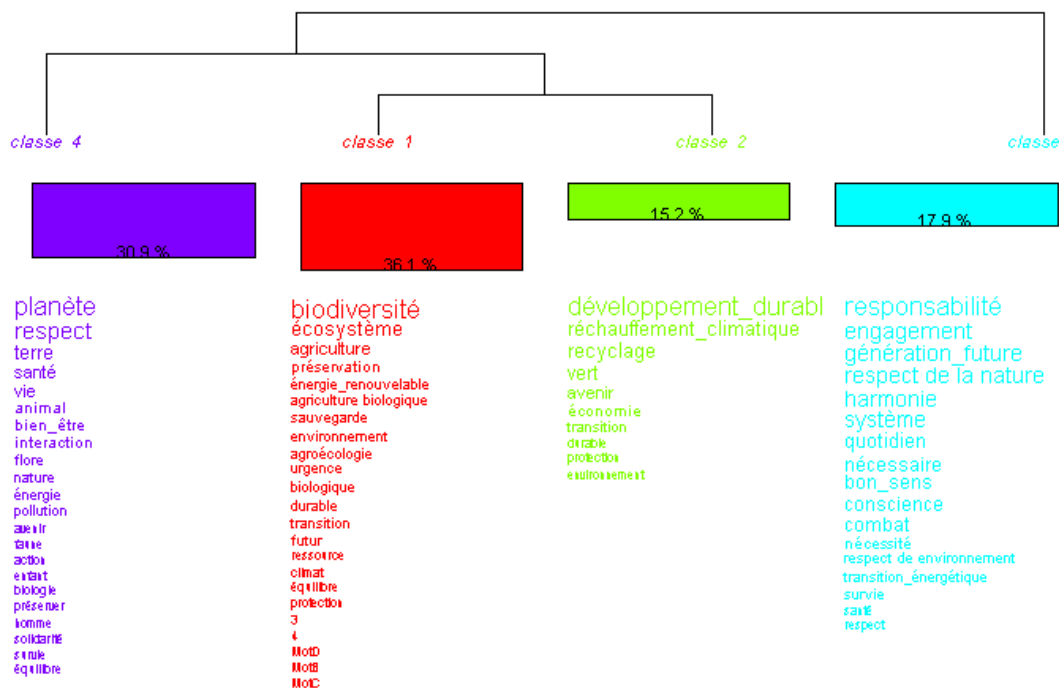


Figure 14.2 - Dendrogramme sur les contenus représentationnels des « plus engagés » Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 76,7 % de segments classés. CHD réalisée sur les quatre mots induits du sous-corpus « plus engagés » de notre échantillon.

En comparant ces deux dendrogrammes des « moins engagés » vs les « plus engagés », nous confirmons en partie notre hypothèse H.11 comme quoi les contenus lexicalement pauvres vs riches des RS de « l'écologie » varient selon les niveaux faible vs fort d'engagement. En effet la CHD des « moins engagés » montre trois classes renvoyant à des éléments contenus dans les classes 9, 5 et 6, d'une écologie superficielle - avec notamment des éléments descriptifs, concrets, le recyclage et le solutionnisme technologique. À l'inverse les classes de la CHD des « plus engagés » ayant des RS plus profondes de l'écologie, notamment holistique, politique et frugale contiennent des citoyens adoptant davantage d'écogestes. Ces derniers se représentent l'écologie en termes abstraits de respect, d'harmonie, et responsabilité. Nous appuyons la validation de cette hypothèse H.11 en précisant les contenus représentationnels des « moins engagés » vs les « plus engagés » par les analyses prototypiques ci-dessous.

8.8.1.2 Contenus lexicaux et structures des RS des « moins engagés » vs « plus engagés »

<= 2.4 Rangs > 2.4

	Zone du noyau	Première périphérie
< 10.19 Fréquences >= 10.19	<p>nature-121-2 environnement-90-2 développement_durable-57-2 recyclage-44-2.3 planète-32-1.9 protection-18-2.2 respect-17-2.2 biodiversité-12-2.3</p>	<p>vert-43-3 pollution-43-2.5 tri-24-2.5 arbre-23-2.7 avenir-22-2.4 bio-22-2.8 déchet-18-3.1 terre-14-2.6 économie-14-3.1 eau-13-3.1 animal-12-2.5 énergie-11-2.4</p>
	Elements contrastés	Seconde périphérie
	<p>réchauffement_climatique-9-1.8 tri_sélectif-8-2.2 vie-7-2 énergie_renouvelable-7-2 CO2-6-2.3 GES-6-2.2 santé-5-2.2 réchauffement-5-2 responsabilité-4-1.5 voiture-4-2 verdure-4-2 préserver-4-2 attention-3-2.3 renouvelable-3-2 bien_être-3-2.3 climat-3-1.7 contrainte-3-2 sauvegarde-2-1.5 changement_climatique-2-2 étude-2-1 énergie_renouvelable-2-1.5 taune-2-1.5 transport_public-2-1 protéger-2-2</p>	<p>futur-10-2.4 écosystème-9-3.1 ressource-8-2.9 préservation-7-3.1 développement-6-2.8 propreté-6-3 plante-6-3 politique-5-3.2 Hulot-5-3.2 Europe_écologie_les_Verts-5-3 éolienne-5-2.8 transition-4-3.5 durable-4-2.5 poubelle-4-2.8 tri_sélectif-3-3.7 innovation-3-3.3 biodégradable-3-3.3 écologie-3-3 trier-3-3.7 recycler-2-2.5 transition_énergétique-2-3 lutte-2-2.5 air_pur-2-4 panneau_solaire-2-3 énergie_durable-2-2.5 agriculture-2-3.5 transport-2-3 humanité-2-2.5 utopie-2-3 interaction-2-3 composteur-2-3</p>

Tableau 47.1 - Tableau de Vergès sur les contenus représentationnels des « moins engagés »
Analyse effectuée sur les 4 mots induits du sous-corpus « moins engagés ».

Zone du noyau		Première périphérie	
<p>nature-160-2.1 environnement-117-2.3 biodiversité-63-2.1 planète-51-2.3 respect-50-2.1 développement_durable-40-1.9 avenir-35-2.3 protection-32-2 santé-25-2.3 vie-19-1.8 préservation-18-2.3 écosystème-17-2.2 équilibre-12-2 responsabilité-11-2.4 respect de environnement-9-2.4</p>	<p>vert-32-3.5 recyclage-30-2.8 pollution-22-2.5 terre-19-3 futur-18-2.7 transition-17-2.8 durable-17-3 énergie-14-2.8 agriculture-14-2.9 politique-14-2.6 bio-14-2.7 tri-13-2.9 science-13-2.5 animal-12-2.5 énergie_renouvelable-11-2.9 économie-11-2.9 déchet-10-2.5 bien_être-10-2.9</p>		
Elements contrastés		Seconde périphérie	
<p>climat-8-2.1 réchauffement_climatique-8-2 génération_future-8-2.2 respect de la nature-7-1.9 système-7-2.3 agriculture biologique-5-2.2 interaction-5-2.4 enfant-4-1.2 action-4-2.2 solidarité-4-2.2 réchauffement-4-2 homme-4-2 urgence-4-1.5 GES-4-2 nécessité-4-2 sauvegarde-4-2 présence-4-2 naturel-3-2.3 sensibilisation-3-1.3 énergie propre-3-2.3 espèce-3-2.3 respect du vivant-3-1 logique-3-2 relation-3-2.3 décroissance-3-1.7 protection de la nature-3-2.3 respect de la terre-3-1.7 transition_écologique-3-2 cité-3-2.3 humanité-3-1.7 sécurité-2-1.5</p>	<p>engagement-8-2.8 eau-8-3 ressource-7-2.9 air-7-3 harmonie-7-2.9 humain-7-2.7 quotidien-6-2.7 conscience-5-3.2 éducation-5-3 flore-5-3.4 combat-5-2.8 bon_sens-5-3.4 air-5-3 permaculture-4-4 alimentation-4-2.8 faune-4-2.5 biologique-4-3 biologie-4-4 nécessaire-4-3.2 recycler-4-3 transition_énergétique-4-3.2 habitat-4-3.2 sylvie-4-2.5 propre-4-3.2 faune et flore-3-2.7 vital-3-3 agroécologie-3-2.7 comportement-3-3 nourriture-3-3 citoyen-3-3 forêt-3-2.7</p>		

8.9 Fréquences >= 8.9

Tableau 47.2 - Tableau de Vergès sur les contenus représentationnels des « plus engagés »
Analyse effectuée sur les 4 mots induits du sous-corpus « plus engagés ».

Dans une analyse comparative plus précise des contenus lexicaux des RS de l'écologie des « moins engagés » vs les « plus engagés » de notre échantillon, nous remarquons d'abord une richesse lexicale dans la population la plus engagée sur l'écologie, notamment au niveau du noyau. Si les deux groupes partagent effectivement la thème « *nature* », puis « *environnement* », et d'autres notions consensuelles comme le « *développement durable* », les éléments centraux des RS des « plus engagés » sont plus nombreux quantitativement et qualitativement plus riches. On y retrouve en plus, la question de *l'avenir*, de la *santé*, qui peuvent être compris ensemble au travers du mot *vie*, suivi de la valeur *responsabilité*. Ainsi que les notions d'*écosystème*, d'*équilibre*, de *protection* et qui ensemble renvoient à des contenus lexicaux propres aux écologies holistique, scientifique et morale avec comme nous l'avons vu des citoyens plus engagés. À l'inverse le noyau des RS des « moins engagés » de notre échantillon, est lexicalement plus pauvre, et exprime l'idée de *recyclage* qui permettrait la *protection* de la *planète*. Un registre renvoyant aux classes 9 et 5 d'une écologie

environnementale et des petits pas, qui comme nous l'avons discuté n'engagent peu. Au plus proche de la zone du noyau, les éléments périphériques des RS des « plus engagés » partagent encore quelques éléments consensuels avec les « moins engagés », mais s'y ajoutent les mots *politique*, *science* et *transition*. Cette tendance peut être déclinée de la même manière aux autres zones moins structurantes des RS. Ce qui importe en effet ici pour nous est d'avoir repéré ces différences lexicales dans le noyau et la zone la plus proche de celui, qui structurent et organisent le reste du champ des RS. Nous validons donc l'hypothèse H.11 avec ces dernières observations.

En suivant nous abordons la dernière hypothèse H.12, qui consiste à vérifier si les différents contenus lexicaux des RS de l'écologie varient selon les caractéristiques sociodémographiques du citoyen. Ce qui renvoie dans l'étude des RS à préciser l'appartenance groupale du citoyen dans laquelle émergent, circulent et se coconstruisent les RS. Or, étant donné que nous ne pouvons circonscrire d'une manière fiable les groupes d'appartenances à partir des seuls CSP, niveaux d'études et tranches d'âge pour le corpus entier, nous nous intéressons seulement en suivant aux RS et contenus représentationnels des élèves et des étudiants. En effet, comme nous l'avons indiqué, ces deux catégories sociales sont dans notre échantillon les plus homogènes, et desquelles nous avons pu extraire seuls les élèves/étudiants résidants en Hautes-Pyrénées (65), et correspondent respectivement aux élèves du Lycée de Bagnères de Bigorre (n : 106) et des étudiants de l'IUT de Tarbes en filières TC et GEA (n : 151). En outre, il peut être d'autant plus intéressant d'analyser leurs RS et contenus représentationnels puisqu'ils sont les deux groupes d'appartenances⁹⁹⁴ les « moins engagés » de notre échantillon, et posent de sérieux défis pour l'EEDD et soulèvent des enjeux de communications environnementales. Nous nous attendons donc à ce que leurs contenus représentationnels soient plutôt pauvres pour les deux groupes avec néanmoins quelques légères différences dans les éléments périphériques de la RS.

⁹⁹⁴ Ou « groupe de référence », c'est-à-dire le groupe de personnes dont les opinions, valeurs et comportements importe et compte pour l'individu. Ces groupes sont identifiés dans nos données d'enquête à partir des catégories socio-professionnelles (CSP), des niveaux d'étude, et des tranches d'âge.

8.8.2 Représentations et contenus lexicaux des « élèves vs « étudiants » de Bigorre

8.8.2.1 Représentations sociales de l'écologie des « élèves vs « étudiants » de Bigorre

La démarche poursuivie ici consiste à inscrire les RS de l'écologie dans leurs conditions d'émergence et de circulation dans les groupes d'appartenance⁹⁹⁵. Et, selon nous, permet de préciser les colorations locales dans les contenus représentationnels, et dont la teinte est fortement marquée par le travail de qualification et lexicalisation de l'écologie socialement situé.

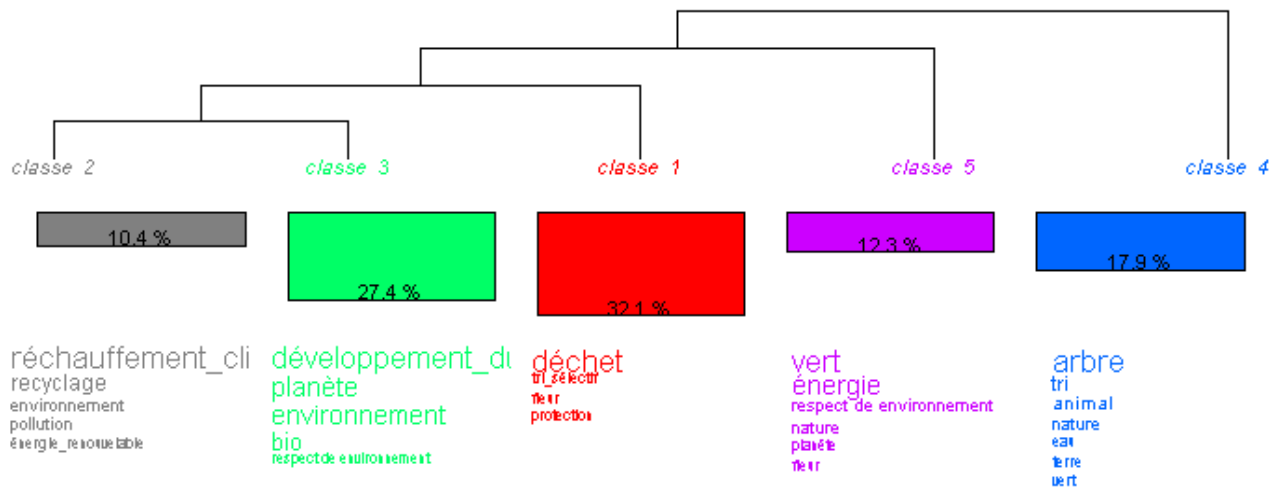


Figure 15.1 - Dendrogramme sur les contenus représentationnels des « élèves »

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 100 % de segments classés. CHD réalisée sur les quatre mots induit du sous-corpus « élèves » des Hautes-Pyrénées (n :106 élèves).

⁹⁹⁵ C'est par ailleurs avec ces deux groupes des élèves et étudiants que nous avons pu échanger collectivement et préciser certains éléments en focus groupes après l'administration du questionnaire dans les classes de cours et amphithéâtres. De manière plus générale, et hors-cadre de la thèse, au moment de chaque cours enseigné, que ce soit à l'IUT de Tarbes ou de Ponsan (à Toulouse), et à l'INSA de Toulouse, nous avons pu engager des discussions collectives sur les représentations et enjeux de l'écologie. Ces échanges viennent évidemment nourrir nos réflexions dans le cadre de la thèse.

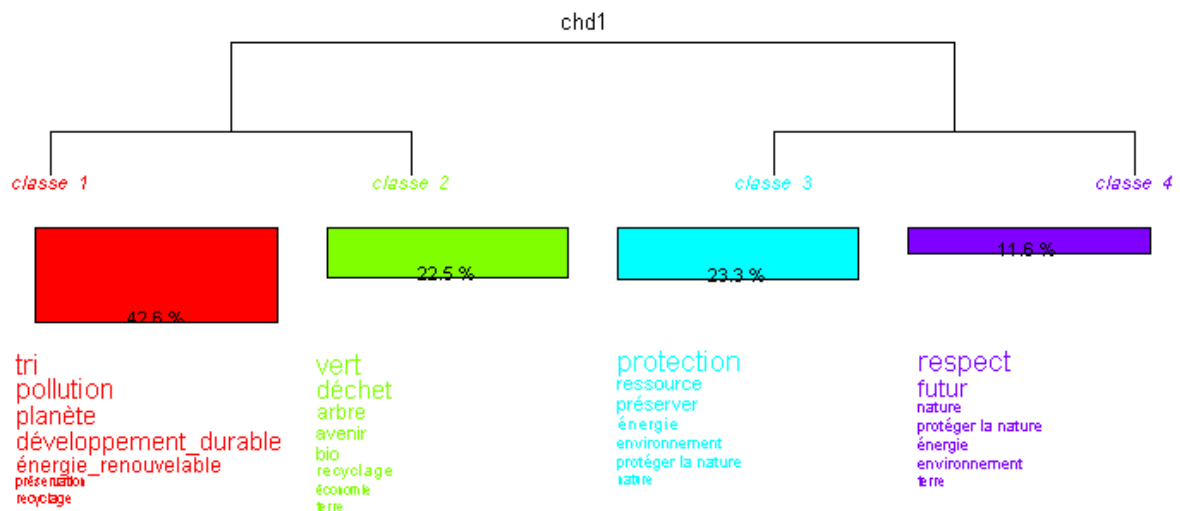


Figure 15.2 - Dendrogramme sur les contenus représentationnels des « étudiants »

Taille des classes (% du sous-corpus), et extraites du lexique caractéristique des classes (par χ^2 décroissant de liaison aux classes). 85,43% de segments classés. CHD réalisée sur les quatre mots induits du sous-corpus « étudiants » des Hautes-Pyrénées (n : 151 étudiants).

La comparaison entre les deux CHD des « élèves » vs les « étudiants » nous indique d’abord qu’ils se rattachent aux classes 9 et 5 d’une écologie environnementale et des petits pas. Le dendrogramme des « élèves » exprime d’abord des éléments concrets et descriptifs d’une « nature clichée » et ensuite la couleur symbole « *vert* » de l’écologie. Enfin on y trouve la notion du « *développement durable* » largement partagée par les « jeunes » et le « *réchauffement climatique* ». Dans les RS des étudiants, la focale est d’avantage orientée sur la question du « *tri* » et de la « *pollution* », renvoyant à une nature « problème » ou « polluée » des classes 5 et 6. Enfin on s’aperçoit d’un recouvrement avec des éléments représentationnels des « élèves » avec « *vert* », « *déchet* », et des éléments descriptifs de ce décor qu’est la nature pour ces deux groupes. Enfin ce qui les différencie, est indiqué par le champ lexical identifié chez les « étudiants », notamment celui de la « *protection* », des « *ressources* » à « *préserver* » (classe 3) qu’on pourra conclure avec la notion de « *respect* » (classe 4). Ces derniers éléments nous indique qu’il s’agit là de contenus propres au discours d’une écologie naturaliste, considérant la nature comme une ressource. Il nous semble donc à partir de ces observations succinctes que notre hypothèse H.12 ne peut qu’être confirmée ici de manière locale pour ces deux groupes d’appartenance. En suivant nous procédons à des analyses prototypiques sur les mêmes contenus représentationnels afin d’appuyer et de préciser nos conclusions.

8.8.2.2 Contenus lexicaux et structures des RS des « élèves » vs étudiants »

<= 2.34 Rangs > 2.34

Zone du noyau	Première périphérie
<p>nature-37-2.2 environnement-31-2.1 planète-23-1.8 développement_durable-14-2 réchauffement_climatique-9-1.7 tri_sélectif-8-2.2</p>	<p>pollution-26-2.8 recyclage-19-2.6 arbre-16-3.1 vert-13-3.1 déchet-9-2.4 bio-7-2.6</p>
Elements contrastés	Seconde périphérie
<p>tri-5-1.8 protection-4-1.5 énergie_renouvelable-4-1.8 écosystème-3-1.7 voiture-3-1.3 forêt-3-2 recycler-2-1 protéger-2-1 verdure-2-1.5 durable-2-2 avenir-2-1 CO2-2-1.5 étude-2-1 présenter la planète-2-1 soleil-2-1.5 chasse-2-1.5 chinois-2-1</p>	<p>animal-6-2.7 énergie-5-2.4 eau-5-3.4 terre-5-2.4 fleur-3-3.7 biodégradable-3-3 électricité-2-3.5 respect de environnement-2-2.5 Trump-2-3.5 plastique-2-3.5 biodiversité-2-4 développement-2-2.5 respect-2-4 éolienne-2-4 plante-2-3.5 préservation-2-3 poubelle-2-3</p>

< 6.63 Fréquences >= 6.63

Tableau 48.1 - Tableau de Vergès sur les contenus représentationnels des « élèves »

Analyse effectuée sur les quatre mots induits du sous-corpus « élèves » des Hautes-Pyrénées (n :106 élèves).

< 8.57 Fréquences >= 8.57	Zone du noyau	Première périphérie
	nature-71-2.2 environnement-40-2.3 développement_durable-39-2.3 tri-22-2.2 recyclage-22-2.1 protection-17-1.8 avenir-11-2.3 réchauffement_climatique-9-1.8	pollution-27-2.6 vert-20-2.8 planète-17-2.4 respect-13-2.5 bio-11-3.4 énergie-10-2.8 futur-9-3
	Elements contrastés	Seconde périphérie
	énergie_renouvelable-8-2 biodiversité-5-2 GES-5-2 préserver-5-2 réchauffement-4-2 terre-4-2 propreté-3-2.3 poubelle-3-2 santé-2-1.5 forêt-2-2 durable-2-1.5 responsable-2-1.5 bien_être-2-2 climat-2-1.5 destruction-2-1	déchet-8-2.5 préservation-6-3.2 arbre-5-3.2 écosystème-5-2.8 ressource-5-3 animal-4-3 économie-4-3.2 transition_énergétique-3-3 trier-3-3.3 écologie-3-3 économie_énergie-2-2.5 changement-2-2.5 compost-2-3.5 tri_sélectif-2-3.5 renouvelable-2-2.5 sauvegarde-2-2.5 voiture-2-4 tri_sélectif-2-3 ordure-2-3 biodégradable-2-3.5 eau-2-3 plante-2-2.5 préoccupant-2-3.5 sauvage-2-3

Tableau 48.2 - Tableau de Vergès sur les contenus représentationnels des « étudiants »
 Analyse effectuée sur les quatre mots induits du sous-corpus « étudiants » des Hautes-Pyrénées (n :151 étudiants).

Afin d'appuyer et de préciser l'hypothèse H.12, il s'agira ici d'identifier surtout les éléments périphériques des RS des « élèves » vs « étudiants », puisque comme nous le constatons leurs noyaux sont quasiment identiques. Il s'agit là en effet d'éléments consensuels que ces deux groupes proches partagent. Une différence est cependant notable, avec le mot « *protection* » et celui de « *avenir* » dans la zone du noyau des « étudiants », et qu'on retrouvera dans leur première périphérie avec le mot « *futur* ». Enfin si les « élèves » se focalisent sur la question des déchets et du recyclage, les « étudiants » sont plus enclins à penser l'écologie comme un « *respect* », les questions du « *bio* » et « *énergie* » avec une abstraction plus forte avec le mot « *planète* » vs « *arbre* » chez les « élèves ». Rappelons que ces premiers éléments donnent le sens et la structure aux RS, et sont les plus importants, même si leur différence peut sembler infime. Enfin dans les éléments contrastés, les « élèves » possèdent toujours des contenus très descriptifs d'une nature cathédrale ou clichée, qu'il ne faut pas polluer. Alors que les

« étudiants » sont investis par la notion de « *biodiversité* » et par la question de la « *responsabilité* » et par la « *santé* » et le « *bien-être* ». Si les deux groupes d'appartenance partagent la plupart des éléments d'un discours écologique environnementale et des « petits pas », ces quelques observations succinctes suggèrent que les « étudiants » ont quelques différences notables dans les zones du noyau et dans la première périphérie qui contrastent avec celles des « élèves », notamment avec une écologie naturaliste, voire une écologie du soin. Nous pouvons donc valider l'hypothèse H.12, en partie et très localement ici entre ces deux groupes, qui néanmoins se ressemblent sur plus de points qu'ils ne se différencient. Ce qui peut paraître également logique étant donné qu'il existe non seulement une proximité d'âge, mais géographique entre ces deux groupes d'appartenance ; dans lesquels se construisent les RS de l'écologie. Des conditions d'émergence des RS que le regard Ego-Alter-Objet permet de saisir et qui mériteraient néanmoins d'être approfondies par d'autres méthodes ethnographiques.

En suivant nous résumons les enseignements majeurs de ce chapitre, les apports théoriques et praxéologiques en termes de préconisations pour le champ de l'éducation à l'environnement.

8.9 Synthèse globale des résultats

Globalement, il apparaît que la majorité des citoyens de notre échantillon adhère à une « norme proenvironnementale » : comme dans de nombreux sondages nationaux ils se positionnent en *moyenne* de manière favorable à l'idée « d'agir en faveur de l'environnement ». Cependant, les résultats de nos analyses permettent d'apprécier d'une façon plus fine ce positionnement général, et de montrer en-deçà d'une moyenne, l'hétérogénéité et les spécificités socialement situées des dispositions à s'engager selon différents écogestes au quotidien. Si la PCC a généralement été identifiée comme un frein important à l'engagement écologique, nous mettons en lumière également l'influence des affects dans l'agir, et qui mérite selon nous d'être approfondie avec des échelles plus riches et qualitatives (et ce à l'aune de la montée en puissance de l'écoanxiété, la colère, et des formes d'apathie et de résignation). En outre, l'ajout des variables de la valeur perçue et de l'identité écologique dans le modèle classique de la TCP, permet d'apporter une explication supplémentaire respectivement de la formation de l'intention et du comportement écologique. Nous observons également que les sens et significations donnés respectivement aux écogestes et à la « Transition Écologique » diffèrent selon les niveaux d'engagement des citoyens. Et apportent des éléments à approfondir quant aux croyances comportementales de l'agir environnemental. Enfin, si nous constatons

également un « *green gap* » entre déclarations d'intention et de comportements adoptés dans notre échantillon, nous avons veillé à les préciser en les situant selon les champs comportementaux et les profils sociologiques. Enfin les mises en relations entre RS et comportements dans nos analyses permettent de dépasser cette apparente asymétrie, et d'identifier au-delà d'une dissonance d'un « *green gap* » communément admise, une forme de cohérence, de *résonance*, entre les manières de se représenter, de dire et faire l'écologie et de s'y engager.

Afin d'y voir plus clair, nous résumons nos analyses par ce tableau 49 synthétique en reprenant les principaux résultats, et proposons à partir de ceux-ci une discussion et des préconisations pour les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement.

Représentations de l'écologie (% du corpus lexical)	Nature convoquée (classes)	Dimension axiologique	Mots clefs	Signification de la « Transition Écologique » (p<0,001)	Sens donné à l'agir environnemental (p<0,01)	Valeur perçue de l'agir environnemental (p<0,05)	Caractéristiques sociocognitives (agir environnemental) (p<0,05)	Pattern comportemental (*p<0,001 ; **p<0,01 ; ***p<0,05)	Identité écologique globale (<0,05)	CSP, tranche d'âge et niveau d'étude (p<0,001)
Environnementale (9,8)	Cathédrale ou clichée (9)	À apprécier Esthétique Symbolique	Arbres, plantes, Vert(s), personnalités, logos, stéréotypes	Des progrès technologiques	Faire des gestes contraignants, dépenser plus d'argent et un phénomène de mode	Faible 4,3	Cog (-) ; Aff (-) ; ND (-) ; NI (-) ; PCC (-) ; Intention (-)	« Moins engagés* »	Faible 3,14	Élèves et étudiants, de moins de 18 ans, sans diplôme ou avec un BAC
Des petits pas (12,6)	Polluée (5)	À réduire Pragmatisme	DD, pollutions, déchets, réchauffement, tri/recyclage, bio	n.s.	n.s.	Faible 4,39	Cog (-) ; Aff (-) ; ND (-) ; NI (-) ; PCC (-) ; Intention (-)	« Moins engagés* »	Faible 3,56	Élèves et étudiants de moins de 18 ans, sans diplôme ou avec un BAC
Technique (7,3)	Problème (6)	À résoudre Solutionnisme technologique	Causes, conséquences, CO ₂ , solutions, transports, pétrole, énergie renouvelable	Des progrès technologiques	n.s.	Faible 4,48	Cog (-) ; Aff (-) ; ND (-) ; NI (-) ; PCC (-) ; Intention (-)	« Moins engagés* »	Faible 3,79	Sans diplôme
Naturaliste (17,4)	Ressource (8)	À sauvegarder Conservation	Eau, air, sol, cadre/milieu de vie, faune et flore, espèces, équilibre, harmonie, sensibilisation	n.s.	n.s.	Forte 5,11	Cog (n.s.) ; Aff (+) ; ND (n.s.) ; NI (+) ; PCC (+) ; Intention (+)	n.s.	Forte 4,54	n.s.
Scientifique (15,8)	Système (7)	À étudier Rationalité et rigueur	Interaction, étude, écosystème, cycle naturel, symbiose, Science	n.s.	n.s.	Forte 5,21	Cog (+) ; Aff (+) ; ND (+) ; NI (+) ; PCC (+) ; Intention (+)	Agir en faveur de l'environnement** ; Tri** ; Mobilité*** ; Énergie** ; Achats responsables**	Forte 4,89	CSP +, de 21 à 30 ans avec un BAC+5 et plus
Sociale (8,6)	Politique (4)	Où s'engager Éco-socio-centrique	Capitalisme, vivre ensemble, radical, solidarité, politique, Transition(s)	Une solidarité collective	n.s.	n.s. (4,18/6)	Cog (n.s.) ; Aff (n.s.) ; ND (+) ; NI (+) ; PCC (n.s.) ; Intention (+)	Agir en faveur de l'environnement*** ; Tri** ; Mobilité** ; Énergie*** ; Achats responsables***	Forte 4,69	BAC+5 et plus
Frugale (10,2)	Morale (3)	À responsabiliser Frugalité	Devoir, responsabilité, respect, urgence, raisonner, nécessité, conscience, planétaire, but	Une solidarité collective	Être solidaire avec les générations futures	Forte 5,13	Cog (n.s.) ; Aff (+) ; ND (+) ; NI (+) ; PCC (n.s.) ; Intention (+)	Agir en faveur de l'environnement** ; Tri** ; Mobilité** ; Énergie (n.s.) ; Achats responsables**	Forte 4,72	n.s.
Holistique (7,6)	Biosphère (2)	À écouter Humanisme	Humanité, survie, générations futures, devenir, agriculture, alimentation	n.s.	Être solidaire avec les générations futures	Forte 5,26	Cog (n.s.) ; Aff (+) ; ND (+) ; NI (n.s.) ; PCC (+) ; Intention (+)	Agir en faveur de l'environnement** ; Tri** ; Mobilité (n.s.) ; Énergie (n.s.) ; Achats responsables**	Forte 4,61	De 51 à 60 ans
Du soin (10,6)	Santé (1)	Où se soigner Le care	Avenir, enfant, vivant, vital, santé, sain, soin, essentiel, naturels	n.s.	Faire une action positive pour ma santé	Forte 5,06	Cog (+) ; Aff (+) ; ND (+) ; NI (n.s.) ; PCC (n.s.) ; Intention (+)	Tri***	Forte 4,57	n.s.

Tableau 49 - Synthèse globale des résultats

D'une part, les « moins engagés » de notre échantillon, correspondant aux élèves et étudiants de moins de 18 ans sans diplôme ou avec un bac, ont les dispositions attitudinales et les intentions d'adopter des écogestes les plus faibles avec une faible fréquence d'adoption des écogestes. Ils ont également des faibles valeurs perçues des écogestes et une identité écologique peu développée qui se traduisent ensemble dans des faibles niveaux d'engagement écologique. D'autre part, les citoyens les plus « engagés » de notre échantillon sont les CSP+, de 21 à 30 ans avec un bac +5 et plus, des personnes de 51 à 60 ans, et ont des dispositions sociocognitives largement plus favorables et des intentions d'agir qui s'expriment dans des patterns comportementaux plus diversifiés. Ils ont des valeurs perçues des écogestes et une identité écologique plus fortes, qui leur permettent de s'engager davantage et de manière plus consistante et plus fréquente dans des écogestes au quotidien. Nous remarquons qu'à l'intérieur de ces deux grands groupes il existe d'importantes variations lexicales pour qualifier l'objet de représentation « écologie ». Ces variations peuvent être décelées au travers des modes de distorsion dans les contenus lexicaux des RS de l'écologie des citoyens.

Les « moins engagés » se représentent et s'identifient respectivement à trois écologies communément relayées dans les discours institutionnels et médiatiques : une écologie environnementale, des petits pas et technique. Les mondes lexicaux de ces représentations sont globalement d'ordre descriptif, symbolique, et pragmatique renvoyant à des stéréotypes et à des effets de polarisation entretenus par les débats médiatiques. Il semble que les « moins engagés » de notre échantillon ont rationalisé la question écologique par des voies de focalisation et de défalcation à une nature clichée, polluée et problème - en somme extérieure à la société. L'écologie, comme projet sociétal et politique, est ainsi réduite à des représentations moins engageantes telles que le recyclage, les pollutions globales, et à un problème énergétique qui pourrait être résolu seul par des solutions technologiques. Un discours de l'éco-efficience (Barthes et Alpe, 2016) qui est un trait caractéristique de la modernisation écologique (chapitre 2) et dans laquelle les crises écologiques sont davantage appréhendées par des pratiques gestionnaires de la nature et de gouvernance paternaliste des conduites écocitoyennes. Une écologie superficielle, qui investit la « Transition Écologique » d'abord par un agenda politique du changement comportemental de la *New Public Management*. Face à celui-ci, il est possible que ces publics « jeunes » et « moins engagés » de notre corpus partagent une forme d'éco-lassitude issue des injonctions répétées d'agir, laquelle est plutôt résolue par une rationalisation attitudinale (chapitre 4), observable dans sa forme lexicalisée dans leurs représentations de l'écologie. Injonctions d'autant plus difficiles à suivre tant elles sont paradoxales et peuvent

participer à la confusion, à une « nébuleuse écologique » (chapitre 1). Celle-ci peut être entrevue notamment par une faible perception d'une norme injonctive d'agir en faveur de l'environnement chez les plus « jeunes », qui n'est pas, par ailleurs, une norme comportementale partagée au sein de leurs appartenances groupales (norme descriptive). Pour les « moins engagés », cette rationalisation est également identifiable dans les sens donnés à l'agir environnemental qui se résume pour eux comme étant des « gestes contraignants », « dépenser plus d'argent » et un « phénomène de mode ». Depuis leur point de vue, la question écologique est surtout un problème à résoudre, une nature à dépolluer, qui n'incombe pas tant à une responsabilité individuelle ou collective, mais renvoie plutôt à une « Transition Écologique » par les « progrès technologiques ». En somme ces discours et pratiques (29,7% de notre corpus) renvoient à une soutenabilité plutôt faible que forte, propre à un environnementalisme *mainstream* de la modernisation écologique, qui débouchent au mieux à un « écocivisme », en lieu et place d'une pleine écocitoyenneté engagée, créative et émancipée par et dans la cité (chapitre 3). Ensemble, ces observations sont un vrai défi pour les associations d'EE, d'autant plus que ces dernières obtiennent la plus faible crédibilité perçue par les « étudiants » les « moins engagés » (Voir tableaux 51.1 à 51.3, Annexe 7.9). Ce constat est important étant donné qu'ils sont majoritairement non-adhérents à ces associations, et cette faible fréquentation associative peut, entre autres, expliquer des RS de l'écologie peu élaborées⁹⁹⁶ (classes 9 et 5), en comparaison avec les RS des individus les plus impliqués dans ces associations (classes 7 et 3).

Quant aux « plus engagés » de notre échantillon, ils peuvent être distingués au moins par deux sous-groupes, identifiables par deux catégories de représentations sociales de l'écologie. D'un côté, des représentations renvoyant à des discours d'ordre : i) naturaliste et scientifique de l'écologie, et de l'autre, des discours d'ordre ii) politique, moral et social de la question. Les premiers, dits « naturalistes », se représentent l'écologie en termes d'une focalisation sur la faune et la flore, une nature ressource à sauvegarder et avec laquelle une forme d'harmonie est à rechercher, notamment au travers de la sensibilisation. Une vision qu'on pourra qualifier « d'écologue », et défendue entre autres, par les instances internationales de la conservation de la nature comme l'UICN et l'IPBES⁹⁹⁷. Et que l'on pourra retrouver également chez certains et

⁹⁹⁶ Les non-adhérents aux associations environnementales sont surreprésentés dans les classes 9 et 5 et les personnes impliquées fréquemment dans ces associations (deux fois par mois et toutes les semaines) sont respectivement surreprésentées dans les classes 3 et 7. Voir tableau 50, Annexe 7.8.

⁹⁹⁷ Sandrine Rebol-Touré (2020) retrace cette vision de l'écologie naturaliste dans l'UICN en tant que communauté discursive et épistémique et qu'elle ancre dès son lancement dans une « sphère d'activité langagière » des biologistes, fin des années 1980. Elle décrit sa diffusion, circulation et propagation au travers du mot témoin « biodiversité » au sein des instances institutionnelles, des médias journalistiques et sociaux. Dans ces derniers, elle repère que les « citoyens soulignent leur attachement à la biodiversité au sens large (« souci de pérennité et de préservation de la planète », « vivre en harmonie avec la nature, réconcilier l'homme avec la nature ») et leurs discours s'articulent avec la

plus anciens animateurs des CPIE, ayant historiquement un ancrage plus naturaliste (chapitre 3). Les seconds, et en lien avec ce qui précède, ont une focalisation plus strictement scientifique de l'écologie avec des représentations sous-tendues par des valeurs de rigueur et de rationalité propres aux sciences dites de la « nature ». De leur point de vue, la nature est un système que les sciences peuvent étudier afin de dévoiler les lois qui la régissent et de comprendre les cycles naturels des écosystèmes (paradigme dit positiviste). Ces représentations peuvent renvoyer aux discours de gestion et pilotage de la nature communément produits dans des instances supranationales comme le GIEC et retranscrits dans les programmes infranationaux ayant des objectifs chiffrés en termes de réduction des émissions de CO₂. Cette approche plus quantitative que qualitative de la question écologique peut faire l'objet de défalcation (suppression d'information) en laissant de côté les dimensions sociales et politiques de la nature⁹⁹⁸. Ces deux discours, naturaliste et scientifique, de l'écologie représentent les deux classes les plus importantes de notre corpus (respectivement 17,4% et 15,8% du corpus lexical) et sont des lieux communs dans la « Transition Écologique » à piloter par la bonne gestion des ressources, et sont également des traits caractéristiques d'une modernisation écologique (chapitre 2). En contraste, les citoyens ayant une représentation plus sociale de l'écologie sont plutôt minoritaires (8,6% du corpus lexical), qu'on pourra qualifier de « minorité active », tant leurs RS sont en opposition et conflictuelles avec les visions de la nature qui précèdent. De leur point de vue, la nature est un lieu politisé, de solidarité, où s'engager, et ce de manière collective et radicale, dans des formes de militantisme par exemple. Ce dernier point permet, peut-être, d'expliquer qu'ils ne sont pas les plus engagés dans des écogestes, en revendiquant des modes d'engagement plus forts et nécessaires face au « capitalisme ». Cela peut être aussi entrevue dans la plus faible confiance perçue qu'ils ont des « institutions » en charge de la « préservation

transmission des connaissances au niveau thématique et au niveau linguistique avec, entre autres, des marques caractéristiques de la vulgarisation scientifique (qui peuvent se combiner) : l'emploi de termes spécialisés (« néonicotinoïdes », « intrants chimiques », « phacélie », « biomasse », « hydrophyllacées... ») et des reformulations comme : « l'évolution des assolements (disparition des jachères et autres friches agricoles) », « la phacélie, un engrais vert mellifère ». Ainsi, le concept de « biodiversité » porté par un mot-valise nouveau fait une entrée remarquable dans les discours contemporains. Son cheminement de la sphère du biologiste à la sphère du citoyen amplifie la présence de ce concept dans notre société » (Reboul-Touré, 2020, pp. 28-29).

⁹⁹⁸ Selon Kari De Pryck (2020) « Le GIEC contribue au maintien de ce schisme par un cadrage du changement climatique comme un problème environnemental (et non social, géopolitique, économique, éthique et culturel) et global (détaché de ses ramifications locales et territoriales), qui ignore les transformations profondes nécessaires à la construction d'une société bas-carbone (Hulme, 2009). Cela est dû en partie à la faible participation des sciences sociales dans l'organisation (dominée par les sciences naturelles et les économistes) et à la nature intergouvernementale de l'organisation, qui privilégient une approche technocratique et managériale du changement climatique » (De Pryck, 2020 « Le GIEC dans tous ses états », *La Vie des idées*, le 28 janvier 2020, en ligne, dernière consultation 23/05/22). Pour approfondir, voir : J-C Génot (2020[1990]) *La nature malade la gestion*, Hesse. Dans la même veine V. Devictor (2021) décrit l'approche managériale de la crise écologique dans *Gouverner la biodiversité*, et dans lequel il éclaire les « conditions d'impossibilité de la gouvernance de la biodiversité [et] retrace le rôle de la notion de biodiversité et des sciences de la conservation dans l'affrontement idéologique des années 1980. La gestion des ressources devient le maître-mot, le développement durable un cri de ralliement pacificateur, et la nature une variable d'ajustement. C'est la disparition du contenu politique de la crise de la biodiversité. Il expose ensuite comment la crise de la biodiversité est privée de sa dimension écologique. Le vivant est considéré par les politiques de la nature comme un ensemble d'entités inertes qui se prêtent au tri, aux analyses coûts-bénéfices ou à la substitution. Ce double effacement, politique et écologique, participe à forger l'imaginaire d'une gestion globale de la biodiversité » (Devictor, 2021, 4^{ème} page de couverture).

de la nature » et la plus faible crédibilité perçue des politiques publiques dans ce domaine⁹⁹⁹. S'ils sont visibles médiatiquement, lors de manifestations, ils peuvent être également être source de dérisions, d'amalgames et de stéréotypages (entrevus dans les RS des « moins engagés » par exemple, par le terme « écolo »). Néanmoins, même s'ils font partie des citoyens adoptant tous les écogestes, ils sont par exemple légèrement moins engagés dans ceux-ci que les citoyens ayant une représentation plus morale et holistique de l'écologie. Ces derniers sont les plus « engagés » et semblent s'identifier à des *éco-logos* d'une transition écologique urgente et impérative mobilisant des actions écologiques dites responsables. Une anxiété potentiellement rationalisée par sa dilution dans des niveaux d'abstraction morale et donc plus élevés, ayant trait à une « conscience planétaire » et la « survie de l'humanité ». Enfin les citoyens exprimant une représentation de l'écologie du *care*, du soin, s'identifient à un discours relativement nouveau¹⁰⁰⁰ dans le sens commun, et différent des autres RS recueillies. On pourra parler de processus de supplémentation (rajout de signification), conférant à l'écologie un regard plus égocentré, lié à sa propre santé, une nature où se soigner. Cependant leur faible engagement interroge, et mérite des recherches et analyses plus approfondies.

En somme, nous constatons dans notre échantillon, qu'il existe une certaine cohérence, une forme de *résonance*, entre les niveaux d'engagement écologique et de la manière de se représenter et de s'identifier à l'écologie. Par conséquent, les représentations sociales de l'écologie portent des significations spécifiques plus ou moins engageantes qui se traduisent par des schémas comportementaux écologiques caractéristiques. Ainsi, les RS de l'écologie peuvent être considérées comme une « organisation signifiante » (Abric, 1994), un système interprétatif de la « nature » qui oriente non seulement les perceptions mais qui cadre aussi les relations et pratiques des individus avec la « nature ». La relation est récursive, étant donné que les expériences de « nature » alimentent également les processus identitaires et les modes d'identifications à l'écologie. Autrement dit, nous observons que l'identité écologique est une dimension essentielle, sinon prioritaire, à développer tout au long de la vie au travers notamment des dispositifs d'éducation à, dans et par la nature.

⁹⁹⁹ Voir tableaux 51.1 et 51.2, Annexe 7.9.

¹⁰⁰⁰ Un discours santé-environnement qui depuis la crise sanitaire du COVID-19 (2020) a été largement plus médiatisé.

8.9.1 Discussion et préconisation générales

L'analyse des contenus représentationnels de l'écologie permet d'identifier des éléments informationnels à son propos qui ont été ajoutés, sous-évalués ou surévalués par rapport à un « référentiel » (Barthes et Alpe, 2016, p.81). Or, ce référentiel peut être plus délicat à circonscrire pour l'écologie (vs le « développement durable » avec le rapport de Brundtland, 1987), tant elle est traversée par une polyphonie discursive et polymérisation lexicale qui l'indéfinie, la rend dynamique et mouvante - telle une « nébuleuse » (chapitre 1). Notre approche a donc consisté à une analyse « intratextuelle » de notre corpus. Celui-ci a été appréhendé comme un « référentiel » en lui-même, et à l'aune duquel nous avons comparé en interne, entre représentations recueillies, les sens communs de l'écologie avec les grilles de lecture combinée, proposés par Sauvé, Bourg et Whiteside, et Schlosberg et Dryzek.

Ces modes de distorsion et de simplification de l'écologie sont signifiants puisqu'ils opèrent à partir de filtres sociocognitifs normativement situés et accessibles, c'est-à-dire ancrés et façonnés par les insertions sociales (cf. « homologie structurale », chapitre 6). En effet, pour Barthes et Alpe (2016), comprendre les « déterminants qui expliquent qu'un élément spécifique d'information a ou n'a pas été retenu est un premier pas vers la description des logiques sociétales dans lesquelles l'objet de la représentation est inscrit » (Barthes et Alpe, 2016, p.77). Cette perspective implique d'apprécier la cohérence, la *résonance*, entre dire et faire l'écologie dans leur cadre normatif dans lequel les processus d'ancrage opèrent, filtrent et valident une perception, un point de vue spécifique de l'écologie. Par exemple, nous comprenons que le groupe social des élèves et étudiants de moins de 20 ans porte une forme d'éco-lassitude exacerbée potentiellement par les incitations institutionnalisées répétées « faites ceci mais pas cela » infusées dans les *éco-logos* depuis leur enfance. C'est un discours paradoxal, descendant et paternaliste dans un système de laissez-faire. Un paternalisme libertarien entrevu dans les dispositifs de changement comportemental, sous-tendus par une approche libérale du *New Public Management* des affaires publiques environnementales (chapitre 2).

En outre, une écologie superficielle (ou environnementalisme) fortement médiatisée qui promeut le « bien », les « bons » écogestes et le changement de comportement individuel agit comme une pression à l'inférence (Moliner, 1997, cité par Barthes et Alpe, 2016) et inhibe le raisonnement critique et le questionnement d'un système de production ancré dans des rapports de forces (et qui sont à la source des enjeux socio-écologiques). En effet, la focalisation sur les

écogestes occultent l'intersectionnalité des questions que l'écologie soulève et empêche l'acquisition de connaissances plus profondes, avec par exemple, des appréciations plus historiquement et géopolitiquement situées. Il n'est donc pas surprenant de trouver des RS raisonnablement étroites dans des groupes « moins engagés » tels que les « jeunes » de notre échantillon, puisque les normes qui cadrent leurs manières d'être, de dire et de faire l'écologie ne sont que trop rarement considérées - partant de leurs points de vue. L'étude des RS de l'écologie, dans le cadre de l'éducation à l'environnement, permet d'identifier et de réintroduire les connaissances manquantes et de proposer des préconisations didactiques. Les notions contenues dans les périphéries de la représentation sont les plus accessibles et celles à réinvestir dans la pédagogie en vue de rendre le noyau figuratif plus complexe (Barthes et Alpe, 2016). En effet, agir sur les éléments périphériques - en les contextualisant dans une histoire de l'économie politique (et de l'écologie) - permettrait, à terme, d'intervenir sur le noyau de la représentation et peut aider à libérer la pression à l'inférence comportementale. Il est donc important d'adapter les programmes d'éducation à l'environnement en fonction des différents univers sémantiques identifiés afin d'entamer un dialogue avec les publics cibles dans le « langage approprié » et au bon niveau d'identification. Cependant, l'accent mis par l'éducation au *développement durable* sur les comportements individuels est susceptible d'être contre-productif (Barthes et Alpe, 2016). Ensemble, ces observations constituent un vrai défi pour l'éducation à l'environnement, si elle cherche d'autres voies en résonance avec les « modes d'existence » des « jeunes » afin de chercher leur confiance en donnant sens à l'écologie. C'est en partant de leurs points de vue et de leurs horizons que les acteurs associatifs seraient à même d'accroître leur crédibilité perçue chez ces plus « jeunes » publics.

Enfin, nos résultats corroborent la théorie des niveaux d'identification, les « *how people* » avec des faibles niveaux d'identification à la cause écologique adoptent moins d'écogestes et ont des dispositions sociocognitives moins favorables, la question du comment prime sur celle du pourquoi. À l'inverse les « *why people* » avec des hauts niveaux d'abstraction sont plus engagés et ont des attitudes favorables (Vallacher et Wegner, 2012 ; Trope et Liberman, 2010), et maintiennent leur engagement par des valeurs et représentations à des niveaux d'identification élevés, qui leurs permettent de répondre à la question du pourquoi, sachant déjà comment faire. Entre ces deux manières binaires de poser la question de l'agir environnemental, nous nuancions en apportant une question supplémentaire. Celle renvoyant à la *manière* dont sont formulées les questions du comment et pourquoi. Autrement dit, à partir de quel « point de vue », de quelle

vision du monde se pose ces questions. À partir de quelles représentations sociales de l'écologie sont investies les questions du comment et pourquoi.

En effet, si les attitudes sont classiquement définies comme la capacité à se positionner (dé)favorablement à l'égard d'un objet, ici nous observons également que ce positionnement recouvre la capacité à mobiliser des lexiques spécifiques et socialement localisés (Marchand, 2016). Au-delà des niveaux d'abstraction des individus, nous observons des procédures d'interiorisation et de qualifications différentes selon le niveau d'engagement et en fonction de la proximité, des intérêts et de l'implication des sujets à l'objet (Jodelet, 1994). Fort de ces résultats, l'étude des procédures d'interiorisation et de lexicalisation dans la dynamique représentationnelle s'avère être une piste heuristique dans l'évaluation des niveaux d'engagement et d'identification des publics ciblés par l'éducation à l'environnement. Elle permet ainsi de faire des préconisations en termes d'évaluation des politiques publiques et d'innovation dans les pratiques de communications persuasive et engageante plus ciblées et adaptées. Un baromètre de l'engagement a été construit à cet effet, comprenant les variables sociocognitives et sociologiques clefs identifiées au travers de ce travail recherche (voir annexe 8).

Cependant, nous pensons utile de discuter les enjeux éthiques et déontologiques que soulèvent ces préconisations à l'aune des écueils communicationnels et praxéologiques identifiés dans les Parties I et II. En suivant, dans le dernier chapitre 9, nous prenons le temps d'explorer et de questionner notre propre pratique, en tant que chercheur, dans une recherche-action engagée et engageante.

Chapitre 9 - Réflexions critiques et éthiques : vers une approche socialisante de la communication engageante

Ce chapitre 9 est un moment réflexif de retour de terrain après avoir éprouvé la communication engageante sur le terrain dans 28 entreprises en Occitanie avec les acteurs associatifs de l'URCPIE. C'est aussi un moment réflexif plus global sur la thèse, la recherche-action et les interventions « d'ingénieries comportementales ». Nous ne présentons donc pas les résultats ici, qui sont à trouver dans le rapport de l'URCPIE Occitanie (2019). En suivant, nous situons brièvement notre contexte et cadre d'intervention de la communication engageante.

Terrain et protocole d'intervention de la communication engageante

En 2016, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Midi-Pyrénées ont choisi d'aller vers de nouveaux publics - celui des salariés en entreprises et des résidents d'habitat collectif - avec une « nouvelle méthode » : la communication engageante. Ce projet visait à engager des habitants et salariés dans des dynamiques de groupe vers un changement de pratiques plus écologiques, plus durables en adoptant des écogestes en matière d'électricité, d'énergie, d'eau, d'alimentation, de gaspillage alimentaire, de tri/réduction des déchets, de déplacements, de jardinage ou de biodiversité. L'objectif était d'aller à la rencontre des personnes soit sur leur lieu de vie, soit sur leur lieu de travail. Pour cela nous avons ciblé les habitats collectifs et les entreprises. Il s'agissait de mobiliser un groupe de salariés ou de voisins sur un *challenge* (défi), de manière à stimuler l'ensemble des participants par une réussite collective. Ce projet s'est déroulé dans six départements, pendant deux ans, dans une cinquantaine d'entreprises et habitats collectifs. Des entreprises de toutes tailles, de tout secteurs activités (production ferroviaire, chambre des métiers, tourisme, cabinet comptable, etc.) et des habitats aussi variés que les CROUS, Foyer de Jeunes Travailleurs, Foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap ont ainsi répondu à la proposition des CPIE. Au sein de chaque entreprise, des ateliers collectifs ont été proposés aux salariés afin qu'ils puissent décider eux-mêmes sur quelles thématiques (biodiversité, énergie, mobilité, etc.) et sur quels écogestes (par exemple hôtels à insectes, température ambiante, défi vélo, etc.) ils souhaiteraient s'engager. Ces moments d'interactions et de dynamique de groupe ont permis d'engager les individus dans un cours d'action *avec* et *par* le collectif.

Comportements pro-écologiques organisationnels, le cas des salariés en entreprises

En plus du contexte organisationnel dans lequel ils sont réalisés, les CPE des salariés diffèrent des CPE citoyens de manière importante selon Ones et Dilchert (2012). Si ces derniers sont généralement considérés comme des comportements volontaires enracinés dans les initiatives individuelles, les CPE des salariés impliquent un certain degré de contrôle ou d'encastrement organisationnel, même lorsqu'ils ne sont pas prescrits par l'organisation ou inscrits dans les tâches formelles¹⁰⁰¹.

En effet, la situation organisationnelle entraîne un certain nombre de conditions socioprofessionnelles spécifiques à l'organisation même, à la direction, au management et les collègues. Les contextes engageants diffèrent selon ces différentes contraintes situationnelles plus ou moins explicites, selon la taille de l'entreprise, la qualité et les conditions de vie au travail, le nombre d'employés et de services et les structures hiérarchiques. De plus, les relations interpersonnelles qui s'instaurent lors des différentes étapes de l'intervention avec les acteurs associatifs et les différents interlocuteurs de l'organisation vont influencer non seulement le déroulement de l'intervention même, mais aussi l'administration des enquêtes *ex-ante* et *ex-post*.

Proche de la typologie des CPE citoyens de Stern (2000), Ones et Dilchert (2012) proposent une « taxonomie des comportements pro-écologiques des salariés » comprenant cinq groupes de comportements : a) « éviter les dommages » (prévenir la pollution, suivi des impacts environnementaux, renforcer les écosystèmes) ; b) « Préserver » (réduction, réutilisation, recyclage) ; c) « Travailler de manière durable » (choisir des alternatives responsables et durables, créer des produits et des processus durables, adopter des innovations durables) ; d) « Influencer les autres » (encourager et soutenir les autres, s'éduquer et se former à la durabilité); et e) « Prendre l'initiative » (prioriser les intérêts environnementaux, initier des programmes et des politiques durables, faire du lobbying et de l'activisme). Les comportements pro-écologiques ciblés directement par la communication engageante dans notre cas d'étude concernent les écogestes au bureau. Dans la taxonomie¹⁰⁰² de Ones et Dilchert (2012), ceux-ci correspondent aux comportements de : « préservation », « travailler de manière durable » et « influencer les autres ».

¹⁰⁰¹ Pour une revue des CPE en contexte professionnel, voir p.ex. : Inoue, Y., et Alfaro-Barrantes, P. (2015) « Pro-environmental behaviour in the workplace : A review of empirical studies and directions for future research ». *Business and Society Review*, Vol.120, Issue 1, pp. 137-160.

¹⁰⁰² Voir : Ones, D. S. et Dilchert, S. (2012) « Employee green behaviors ». In S. E. Jackson, D. S. Ones et S. Dilchert (Eds.), *Managing HR for environmental sustainability*, San Francisco, CA : Jossey-Bass/Wiley, pp. 85-116.

Enfin, si les CPE font l'objet d'une investigation plus approfondie en psychologie sociale, ce n'est pas seulement pour les comprendre ou les décrire. Tout en s'adossant aussi un rôle interventionniste, voire normatif dans certains cas, il s'agit là d'une entreprise qui a aussi pour but de les changer. Or, si la question du changement (de comportement) est une source majeure de motivation pour les chercheurs à non seulement décrire et prédire les comportements, il y a aussi une volonté à conseiller les décideurs et à produire des préconisations pour les politiques environnementales¹⁰⁰³. En effet, comme nous l'avons discuté dans le Chapitre 2, la tendance observée à une psychologisation des faits sociaux, cristallise non seulement des tensions entre sciences et politique, mais également entre sciences et sens communs, et entre politique et sens communs. Elle laisse entrevoir des applications publiques parfois réductrices et paternalistes, surtout dans des temps d'urgence et de crises écologiques, où il faut agir vite, par tous les moyens (« pourvu que ça marche ») et qui peuvent amener à justifier certaines pratiques que certains qualifieront de manipulatoires (et ce au sein même des CPIE). Il est donc autant de la responsabilité sociétale des chercheurs de s'engager pour accompagner une société en crise, que de veiller à ce que les interprétations politiques restent fidèles et pertinentes quant aux résultats éprouvés. Toutefois, même si l'engagement du chercheur est noble et bien intentionné, cela implique de discuter des ressorts éthiques et déontologiques des pratiques et savoirs interventionnistes dans la société civile. Notamment dans le cadre d'une instrumentalisation plausible de la recherche dans une logique de *New Public Management* (Chapitre 2). Nous proposons donc de terminer cette thèse, en prenant ce recul réflexif que nous pensons nécessaire.

S'agissant ici d'une analyse sur l'expérience personnelle du chercheur, nous préférons avoir recours à la première personne « je » afin de signifier le sujet-doctorant « en train de se regarder soi-même faire la recherche ». C'est-à-dire un exercice de décentrement du soi, indispensable à l'aune d'une posture engagée, afin d'éclaircir ses propres rapports aux valeurs et représentations de l'objet de la recherche. En somme, une réflexion critique et personnelle qui tente de « penser contre soi-même ». Ainsi dans une volonté « d'objectiver la subjectivité », l'usage du « je » nous semble le plus adéquat. Comme l'indiquent Paillé et Mucchielli (2003), cette réflexivité « tient lieu, en quelque sorte, de toile de fond de l'interprétation. À ce titre, elle

¹⁰⁰³ Comme le fait remarquer Richardot (2006), « il serait sans doute souhaitable d'interroger la manière dont la discipline envisage les relations de l'individu à la société. Comment expliquer que tant de recherches depuis tant d'années aient été consacrées au processus de conformité plutôt qu'à celui d'innovation ? Pourquoi s'agit-il si souvent, dans les recherches-actions notamment, de faire en sorte que l'individu adopte les comportements que les décideurs attendent de lui, de le faire se conformer à la majorité, à une norme préétablie voire à le mesurer à l'aune de celle-ci ? Ne serait-il pas plus fructueux de tenter, comme le fait une certaine sociologie, d'aider les individus et les groupes à se défaire de leurs illusions, de leur sens commun, à les « réveiller de [leur] sommeil doxique » (Bourdieu, 1987, p. 68) en leur offrant notamment des armes critiques pour se faire entendre de la majorité et du pouvoir ? » (Richardot, 2006, p. 50).

constitue donc une donnée de l'enquête et il ne faut pas négliger son rôle dans la constitution de l'analyse lui-même » (Paillé et Mucchielli, 2003, p. 48, cités par Ozcaglar-Toulouse, 2005). Par conséquent, ce travail réflexif pourra également être considéré comme un résultat « métacognitif » de cette recherche-action, et explique aussi le fait que nous l'abordons dans cette dernière partie de la thèse.

9.1 Entre engagement et distanciation d'une recherche-action : la question de neutralité

Dans une démarche réflexive et critique¹⁰⁰⁴, je souhaiterais discuter de la dimension intrinsèquement engagée de cette recherche-action, notamment vis-à-vis des acteurs enrôlés dans celle-ci mais qui l'est aussi historiquement par rapport à l'objet de recherche de cette thèse¹⁰⁰⁵. Ayant en tête que cette « double casquette¹⁰⁰⁶ » peut s'avérer préjudiciable quant à l'objectivité scientifique (prescription de la « neutralité axiologique¹⁰⁰⁷ » wébérienne) de cette recherche, j'argumenterais que toute recherche commence par une préoccupation singulière, un intérêt particulier, un élan de curiosité cognitive impulsé par des affects¹⁰⁰⁸, un engagement sensible engageant¹⁰⁰⁹ une implication personnelle et professionnelle envers son objet. Car « pour l'homme en tant qu'homme, rien ne vaut qui ne peut être fait avec passion » (Weber, 2005, [1917], p. 20, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Pour ces derniers, Max Weber reconnaissait bien « l'existence d'un "rapport aux valeurs" qui oriente le choix de l'objet de la recherche et la méthode d'investigation mise en œuvre. De même, il n'interdit pas, bien au

¹⁰⁰⁴ Ou « auto-critique » à comprendre comme une démarche réflexive « d'auto-analyse » sur son propre engagement et son propre « cheminement biographique » (de Coninck et Godard, 1990) et itinéraire épistémologique. Une réflexivité épistémologique reposant sur ses « capacités à remettre en cause ses propres analyses » (Bensa, 2014, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22), renvoyant au principe bourdieusien de réflexivité, à savoir « analyser celui qui analyse ». Par « curiosité épistémologique » (Freire, 2006) et non pas comme « un scrupule d'épistémologue, mais une condition indispensable de la connaissance scientifique de l'objet » (Bourdieu, 1979, *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, p. 103).

¹⁰⁰⁵ Une licence en écologie en Suède et une maîtrise en écologie politique au Royaume-Uni, et des engagements professionnels pour la cause écologique, traduisent non seulement l'intérêt interdisciplinaire pour l'écologie mais aussi par-là, un regard « extérieur » sur les deux nouvelles disciplines principalement convoquées dans cette thèse, à savoir les SIC et la psychologie sociale. Les travaux de Michel-Louis Rouquette sur l'implication personnelle (rapport entre sujet et objet) peuvent être appliqués de manière réflexive ici à mon propre cas. Se joue ici entre les lignes, l'équilibre entre la recherche d'une légitimité institutionnelle du doctorant et la détermination que réclame la situation.

¹⁰⁰⁶ Casquette de chercheur, casquette de citoyen, et sans nommer les autres, et il me semble cependant que « la globalité d'une personne est difficilement sécable, qu'un chercheur est également un citoyen, potentiellement engagé et qu'un citoyen déjà engagé peut s'engager aussi dans la recherche, qu'il est sans doute assez vain voire illusoire de prétendre cloisonner de manière étanche les composantes d'un même être humain » (Marcel *et al.*, 2019, p. 11).

¹⁰⁰⁷ Pour justifier le maintien d'une telle distance entre le monde des sciences et celui de l'action, les scientifiques font souvent référence à la notion de « neutralité axiologique » wébérienne. Pour Beitone et Martin-Baillon (2016) cette notion, théorisée par Max Weber avec la norme épistémique de « *wertfreiheit* » (littéralement « libre de valeur »), a sans doute été mal comprise. Pour le sociologue allemand, l'engagement du savant dans l'espace public n'est pas interdit, à condition de faire preuve de « probité intellectuelle », ce qui implique « une réflexivité quant aux relations entre le rapport aux valeurs et le travail scientifique » (Beitone et Martin-Baillon, 2016). Ainsi, je considérerais que la fiabilité de la méthode scientifique plutôt par sa capacité réflexive - savoir contextualiser la production des savoirs. Autrement dit la science est au service de la « réflexivité et de la connaissance des relations factuelles » (Weber, 2005 [1917], p. 51, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016).

¹⁰⁰⁸ Comme « affect fondamental situé au plus près du conatus » chez Spinoza, et pour qui « raison et désir, bien loin de désigner les termes d'une alternative abstraite, sont des expressions d'un seul et même effort de l'âme pour persévérer dans son être » (Athanasakis, 2010, [en ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Ainsi si la biographie du doctorant participe à la thèse, cette dernière constitue également son prolongement.

¹⁰⁰⁹ Et « c'est parce que nous sommes impliqués [par et] dans le monde qu'il y a de l'implicite dans ce que nous pensons et disons à son propos » (Bourdieu, 2003 [1997], p. 23). Et il « faut se rendre compte que la connaissance empirique [...] engage l'homme sensible par tous les caractères de sa sensibilité. Quand la connaissance empirique se rationalise, on n'est jamais sûr que des valeurs sensibles primitives ne coefficientent pas les raisons » (Bachelard, 1934, p. 16).

contraire, au scientifique d'intervenir dans l'espace public pour contribuer aux discussions portant sur les politiques à mettre en œuvre » (Beitone et Martin-Baillon, 2016). Si tout jugement de valeur doit bien évidemment être écarté du processus scientifique¹⁰¹⁰, acteur et chercheur ne peuvent exister et continuer à l'être sans l'autre (Bachelard, 1934 ; Bataille, 1983 ; Fleury-Vilatte et Walter, 2003 ; Marcel *et al.*, 2019) puisque les chercheurs en sciences sociales « sont engagés, situés, et font partie du monde social qu'ils analysent » (Naudier et Simonet, 2011, p. 5, cités par Beitone et Martin-Baillon, 2016). En effet, la neutralité wébérienne n'exclut pas la « prise en compte des valeurs (et de l'engagement du chercheur) en *amont* de la production de connaissance scientifique (choix de l'objet et de la méthode) et en *aval* du travail de recherche (utilisation des savoirs produits pour alimenter le débat public et influencer les politiques publiques) (Beitone et Martin-Baillon, 2016, nous soulignons). Sans cet « engagement en faveur d'un idéal personnel » (Weber, 1904, p. 132, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016) « nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Durkheim, 1978 [1893], p. XXXVIII, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Or, pour Jean *et al* (2021) la neutralité « sert surtout de prétexte à une mise en distance des scientifiques face à leurs responsabilités sociétales, mais n'a aucune base épistémologique¹⁰¹¹ ». En effet, Pierre Bourdieu (2002) souligne que l'objectivité totale est une fiction de la « neutralité axiologique » qui relèverait d'une dichotomie héritée du cartésianisme :

« Il y a dans la tête de la plupart des gens cultivés, surtout en science sociale, une dichotomie qui me paraît tout à fait funeste : la dichotomie entre *scholarship* [savoir scolastique] et *commitment* [engagement] – entre ceux qui se consacrent au travail scientifique, qui est fait selon des méthodes savantes à l'intention d'autres savants, et ceux qui s'engagent et portent au dehors leur savoir. L'opposition est artificielle et, en fait, il faut être un savant autonome qui travaille selon les règles du *scholarship* pour pouvoir produire un savoir engagé, c'est-à-dire un *scholarship with commitment*. Il faut, pour être un vrai savant engagé, légitimement engagé, engager un savoir. Autrement dit, il faut faire sauter un certain nombre d'oppositions qui sont dans nos têtes et qui sont des manières d'autoriser des démissions : à commencer par celle du savant qui se replie dans sa tour d'ivoire¹⁰¹² » (Bourdieu, 2002).

¹⁰¹⁰ C'est-à-dire, « l'exigence d'une construction de concept rigoureux et d'une séparation stricte entre savoir empirique et jugement de valeur » (Weber, 1904, p. 119, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Pourtant comme le note Louis Pinto (2011) « Weber lui-même ne s'en est pas tenu à cette position angélique (ou académique) » (Pinto, 2011, p. 109). Isabelle Kalinowski (2005) renchérit : « Que Weber ait hésité toute sa vie entre une carrière politique et une carrière scientifique, qu'il ait été un des universitaires allemands les plus prompts à exposer ses positions politiques dans des journaux (avec une moyenne de six interventions par an entre 1915 et 1920, qui le situait dans les sommets statistiques de "l'engagement académique"), qu'il ait participé à la fondation d'un parti (le DDP, le "parti démocratique allemand", en novembre 1918) et à la genèse d'une constitution (celle de la république de Weimar), que ses écrits politiques soient réunis, depuis 1921, dans un volume de 586 pages ne change rien à l'affaire : vu de France, il fut un chantre de la "neutralité" » (Kalinowski, 2005, p. 191, citée par Corcuff, 2011). Enfin comme le souligne la linguiste Roselyne Koren (2003) si « dire, c'est aussi faire dans des situations interactionnelles », elle démontre que le discours du chercheur ne peut être neutre, « tout au plus, peut-il réguler sa visée de neutralité » (Koren, 2003 citée par Fleury-Vilatte et Walter, 2003 en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Pour une approche historique de l'engagement et de la neutralité scientifique voir Gautier et Zancarini-Fournel (2022) *De la défense des savoirs critiques*, La Découverte.

¹⁰¹¹ Jean *et al.* (2021) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹⁰¹² Bourdieu, P. (2002) « Pour un savoir engagé », *Interventions (1961-2001). Sciences sociales et action politique*. Agone, Marseille. À cet égard Louafi (2021) alerte que « tant que ces idées reçues persisteront, la recherche pourra difficilement être en mesure d'interroger, d'expliquer

Si la question de la neutralité scientifique a traversé les sciences sociales¹⁰¹³ et a suscité des débats internes intenses (cf. la « guerre des paradigmes » de Gage (1989), cité par Anadón, 2019), elle a été remise au goût du jour plus récemment au moins sur deux points, avec un renouvellement important au travers de a) l'engagement académique vis-à-vis des enjeux écologiques, conduisant à revivifier notamment b) l'affrontement entre sciences neurocognitives et sciences sociales dans les réponses adéquates à apporter (voir par exemple entre¹⁰¹⁴ Kaufman et Cordonier (2011) et Ogien (2011)) : des « frictions disciplinaires¹⁰¹⁵ » comme l'indiquent Hupé et Lamy (2018) ou encore Corcuff (2018). Renvoyant également à des discussions ontologiques et épistémologiques plus larges en SHS - comme en font état Fleury et Walter (2002, 2003 dans la revue *Questions de communication*) et plus récemment entre Lahire, Fabiani, de Sardan et Macdonald en 2021¹⁰¹⁶. De plus, comme le souligne Christen-Gueissaz (2006), le chercheur engagé dans une recherche-action souffre d'un double malentendu, renvoyant à un « personnage hybride, chercheur migrant... à la fois perçu comme différent (étranger) sur le terrain des acteurs, et souvent en perte de reconnaissance comme chercheur chez les siens, dans la mesure où sa position est en décalage avec la neutralité postulée du chercheur dans l'approche dite fondamentale » (Christen-Gueissaz, 2006, p. 33 cité par Courtois, 2017).

À l'aune de ma propre implication, la réflexion d'Edgar Morin (1970) à ce sujet sera le fil conducteur, « cette vérité évidente et toujours oubliée, que les chemins de l'objectivité passent par la reconnaissance et l'aveu de la subjectivité de l'auteur » (Morin, 1970, p. 12, cité par Dagenais, 2007). Il semble donc utile de dégager les pistes de discussion suivantes puisque qu'on pourra considérer qu'un engagement scientifique et « engager un savoir » réflexif peut

et de mieux prendre en compte les déterminants politiques associés à ses objets, ses pratiques, ainsi qu'à ses normes et finalités » (Louafi, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰¹³ Ce qui aura été également le cas en sciences de l'écologie dans les années 1950-1970 en France comme le retrace Vrignon (2014), et dont « la plupart des naturalistes se considèrent avant tout comme des savants : toute incursion sur la scène médiatique ou politique serait à leurs yeux une violation de l'éthique d'une science pure et désintéressée ». Ainsi, la « plupart des chercheurs ne se préoccupent pas à l'époque des implications possibles de leurs recherches pour la société : à leurs yeux, celles-ci devraient rester socialement neutres pour être légitimes (Vrignon, 2014, p. 86). Par ailleurs, certains font remonter ce débat plus globalement aux vertus prônées par Aristote, en suggérant que la « science » n'aurait réifié que l'*épistémè* et la *tekhne* en ignorant la *phronésis* (prudence), étant pourtant au fondement éthique des deux premiers types de connaissances.

¹⁰¹⁴ Kaufman, L. et Cordonier, L. (2011) « Vers un naturalisme social. À la croisée des sciences sociales et des sciences cognitives ». *SociologieS*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3595>, dernière consultation 23/05/22 ; Ogien, A. (2011) « Les sciences cognitives ne sont pas des sciences humaines. Une réponse à "Vers un naturalisme social" de Laurence Kaufman et Laurent Cordonier ». *SociologieS*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3635>, dernière consultation 23/05/22.

¹⁰¹⁵ Et comme ils l'indiquent, ces « frottements parfois virulents », ne « concernent pas uniquement le champ académique : leur instrumentalisation politique est flagrante et n'aide pas à la compréhension des enjeux [...] et témoignent, à notre sens, d'enjeux socio-épistémiques majeurs » (Hupé et Lamy, 2018, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰¹⁶ Tous les articles de ces débats ont été publiés sur *AOC média en ligne*. Débats réinités notamment suite à l'ouvrage de Bronner et Géhin (2017) *Le danger sociologique*, PUF, et qui a suscité de vives réactions et synthétisées par Corcuff, 2018, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

être d'autant plus nécessaire envers l'objet « existentiel¹⁰¹⁷ » et le sujet sensiblement « charnel¹⁰¹⁸ » qu'est (devenu) l'écologie aujourd'hui. Comme le signale Simon (2022) « longtemps délégitimées, à cause de leur éloignement d'une raison cartésienne objective, les émotions sont aujourd'hui largement reconsidérées, voire revalorisées, en (science) politique. Dans la sphère écologique, la frontière entre objectivité et subjectivité est donc plus que ténue, des militants aux chercheurs eux-mêmes¹⁰¹⁹ » (Simon, 2022). Et comme l'indiquent Coulbaut-Lazzarini et Couston (2021) dans le Manifeste de la Communication Environnementale, « devant l'accélération technologique et l'urgence écologique, revendiquer une neutralité n'est plus possible¹⁰²⁰, il y a une nécessité d'affirmer des valeurs tout en gardant un positionnement différent du militantisme ». Il s'agit donc « de sortir de la pseudo-neutralité scientifique tout en continuant à affirmer les exigences de rigueur et d'humilité de la recherche ». Selon eux, cette posture se traduit par une « révision désinhibée du statut d'un chercheur que l'on voudrait plus impliqué dans son objet, partie prenante de la nécessaire modification de notre rapport au monde¹⁰²¹ » (Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021).

¹⁰¹⁷ À l'instar de François Allard-Huver (2021) qui s'exclame « face à des phénomènes qui mettent en jeu son existence même et l'existence des sociétés humaines, il est difficile de rester passif ! » (Allard-Huver, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Pour Bruno Latour (2019) l'accumulation des données « nous fait passer d'un débat scientifique à un débat qu'il faut bien appeler anthropologique : pouvez-vous vivre dans ce monde sans vous désespérer ? » (Latour, 2019, p. 144). Même si ce genre d'alertes sortant du cadre strictement scientifique s'accroît (Scotto d'Apollonia, 2016), on pourrait revenir par exemple aux premiers avertissements d'un Von Humboldt qui, dès le début de l'ère industrielle, fin naturaliste et l'un des tout premiers écologues, avait compris ces nouveaux pouvoirs de l'humain sur la nature et averti des dégâts potentiels de cette révolution (Wulf, 2017). Ou encore un Lamarck, l'un des inventeurs de la biologie : « On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable » (Lamarck, 1820, p. 154, cité par Bourg et Fragnière, 2014). Ainsi dès le début du XIX^e siècle, les tout premiers écologues scientifiques étaient anachroniquement « écologistes », au sens politique.

¹⁰¹⁸ Voir par exemple les témoignages intimes de chercheurs sur les émotions suscitées par les changements climatiques : « Le contenu des rapports du Giec est terrifiant. Pourtant, la norme académique exige des scientifiques qu'ils s'expriment avec distance et neutralité. Une posture intenable à l'heure du changement climatique [...] Il est temps de le clamer haut et fort : oui, nous, scientifiques de toutes disciplines, sommes terriblement inquiets et inquiètes ! Quand nous étudions les processus socio-historiques qui nous ont menés là et que notre société ne parvient toujours pas à modifier, nous oscillons entre révolte et découragement. Quand nous voyons cette trajectoire du "toujours plus" (d'énergie, de matériaux, de technologie, de prédation...), nous sommes angoissés pour tous les humains en vie, et pour celles et ceux qui vont naître » (Atécopol, 2021b, [Tribune](#) parue dans *Libération*, le 16/07/2021, dernière consultation 23/05/22). Voir également les témoignages de doctorants ingénieurs travaillant sur les modélisations de la transition énergétique, évoquant que « c'est déjà arrivé que des doctorants fassent des poussées d'écoanxiété à cause de leur sujet », notamment lorsqu'ils ont « la peine à pousser les murs de cette communauté scientifique établie, qui peut devenir un frein à la dissémination des savoirs » et « j'exprime maintenant mon militantisme par mon boulot scientifique » (Ingénieurs engagés, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Voir également la thèse de Jean Le Goff (2020) dans laquelle il exprime très clairement sa propre « angoisse climatique ».

¹⁰¹⁹ Article de Gauthier Simon (2022) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹⁰²⁰ Ou comme se le demande Yves-Marie Abraham (2021) : « face à notre "maison qui brûle", comment rester neutre ? ». En s'appuyant sur Weber et, allant au-delà, dans une double obligation de clarté, qui consiste selon lui à « identifier, décrire et clarifier les termes du débat concernant la "transition écologique" » mais aussi de « se situer clairement et rigoureusement dans ce débat politique (neutralité impossible), pour soi-même et les autres : quelle direction et quel contenu voulons-nous donner à cette "transition" ? » (Abraham, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰²¹ « Manifeste de la Communication Environnementale » de Coulbaut-Lazzarini et Couston, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

9.1.1 Une double inquiétude éthique

Dans le cadre d'une thèse en SHS, portant sur une question particulièrement vive en société, qu'est l'écologie, l'interrogation de Sophie Richardot (2006) semble judicieuse de poser d'entrée de jeu : « Doit-on, en effet, nécessairement renoncer à l'objectivité scientifique lorsqu'on choisit d'étudier des objets affectivement et socialement investis ? » (Richardot, 2006, p. 50). Cette interrogation renvoie à la question de l'engagement scientifique et plus généralement sur les rapports que la science entretient avec le politique et la société, et est d'autant plus pertinente dans une recherche-action stimulée par une demande sociale émanant de la sphère associative d'EEDD et bénéficiant d'un financement de la part de la Région Occitanie. Autrement dit, est-ce que la science doit être désintéressée et « objective », ou doit-elle être au service de la Cité ? Elle répond avec Anadon et Ghotier (2001), pour qui « la question est plutôt de savoir si une recherche [...] est, au point de départ, orientée par des intérêts ou vers des résultats particuliers, ou si, à l'arrivée, elle peut servir certaines causes sociales. Dans le second cas, nous sommes d'accord avec Caillé¹⁰²² pour dire que les sciences sociales doivent servir la Cité, sans quoi elles restent lettre morte [...]. Rigueur scientifique et implication sociale peuvent dès lors très bien se conjuguer ». Aussi certaines recherches « peuvent[-elles] prétendre être engagées tout en n'étant pas orientées vers des résultats spécifiques, dès le point de départ » (Anadon et Ghotier, 2001, p. 26 cités par Richardot, 2006). Ainsi pour Richardot (2006), le « manque d'investissement dans les questions à forts enjeux pour la société actuelle semble indiquer que la psychologie sociale a résolu cette question en se bornant, par souci d'objectivité, à détourner son regard de toute thématique impliquant trop directement une prise de position idéologique¹⁰²³, à commencer par la politique elle-même » (Richardot, 2006, p. 50). Or, est-il « important de rappeler le caractère social et politique de la psychologie sociale qui doit revendiquer, dans leur plein sens, ses possibilités comme critique et instrument de l'organisation de la vie sociale » (Moscovici 1970, p. 57). Ainsi, le choix de travailler sur l'écologie (un objet affectivement, politiquement et socialement investi) est intrinsèquement en soi un choix engageant un « savoir engagé¹⁰²⁴ et critique » en sciences

¹⁰²² Pour qui « Weber est l'épistémologue et méthodologue capital de la science sociale » (Caillé, 2015, p. 147, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016).

¹⁰²³ Or Moscovici (1992) suggère que l'idéologie « façonne, en vérité, tout notre manière de comprendre les phénomènes intellectuels dans la société » (Moscovici, 1992, p.19, in Kalampalikis, 2019).

¹⁰²⁴ Comme l'indique également Pierre-Benoît Joly (2022), directeur de recherche à l'INRAE : une « recherche qui contribue aux transitions est nécessairement engagée ; elle ne peut pas rester dans sa tour d'ivoire ! Une telle recherche, responsable, requiert une forte réflexivité, notamment sur la question épistémologique. Il est essentiel de s'interroger sur les formes de production des connaissances et sur leurs usages, sur ce que signifie être expert et sur nos contributions aux débats publics. Cette réflexion épistémologique est primordiale pour mieux définir les objets et questions de recherche, à partir des situations problématiques. Elle a aussi une portée plus large. À l'ère de l'anthropocène, marquée

sociales, et plus particulièrement dans une *recherche-action* en sciences appliquées¹⁰²⁵. Et dans laquelle, action et recherche, étant constitutives de l'une par l'autre (formalisée par le trait d'*union*¹⁰²⁶) impliquent de fait non seulement une responsabilité sociétale du chercheur quant aux finalités et usages des savoirs produits, mais exige aussi de par la situation des acteurs EEDD en quête de légitimation et de reconnaissance professionnelle de situer et de contextualiser ces savoirs dans des rapports au pouvoir asymétriques. À savoir le chercheur « assure une réflexivité par rapport aux conditions de cette production » (Meyer, 2006, cité par Coulbaut-Lazzarini, 2021). Cette « double inquiétude éthique » peut, selon Corcuff (2011), contribuer « positivement au mouvement de la recherche comme à celui de l'action¹⁰²⁷ » et plus particulièrement dans une situation dans laquelle l'activité de la recherche est « prise en tenaille entre les enjeux institutionnels, le risque d'instrumentalisation de la connaissance scientifique et les attentes de la société civile » (Scotto d'Apollonia, 2016). Ainsi, tel un « funambule, le chercheur en recherche-action doit – par un questionnement et un ajustement constants garantis par une attitude autoréflexive – savoir où il "pose ses pieds" et respecter toutes les exigences de rigueur de la recherche et de l'intervention » (Christen-Gueissaz, 2006, p. 35, cité par Courtois, 2017).

par l'importance des fonctionnements de systèmes hors équilibre, ne faut-il pas substituer une science de la robustesse au paradigme de l'efficacité » (Joly, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰²⁵ En proposant un dépassement d'un psychologue du « premier type » qui ne voit d'intérêt dans la science que des lois causales, Joule et Beauvois (1998) suggèrent un « psychologue social appliqué du "deuxième type" » qui se présente « comme un ingénieur n'ayant d'autre spécificité que son savoir. Il veut simplement mettre ce savoir au service de la réalisation d'objectifs sociaux ou, pour utiliser un langage plus théorique, au service de la réalisation d'utilités sociales » (Joule et Beauvois, 1998, p.179, cités par Labbé, 2005). En prolongation de ce « deuxième type », nous pourrions esquisser un chercheur du « troisième type » qui admet un « ingénieur » ayant d'autres spécificités que seuls ses savoirs « académiques », c'est-à-dire une biographie, des implications socio-professionnelles et un souci de réflexivité axiologique et épistémologique qu'il peut mettre au service de ces savoirs « d'utilité sociales ». Autrement dit, un « ingénieur » ayant une « double inquiétude éthique » au service des sciences et de la société. Une posture similaire à la perspective de la « tierce-voie » dépeinte par Marcel *et al.* (2019) dans laquelle l'articulation de cette « double inquiétude » de recherche et d'action est « régie par le principe de l'autonomie relative de chacune d'entre elles (ni superposition, ni confusion) et le respect rigoureux d'un certain nombre de conditions épistémologiques, théoriques ou méthodologiques ». En somme, une articulation « transversaliste » des « deux visées qui permettent leur enrichissement réciproque tout en préservant leur spécificités » (Marcel *et al.*, 2019, p. 10 et p. 74).

¹⁰²⁶ Tant « savoir et ne pas agir, ce n'est pas savoir » (aphorisme attribué à Lao Tseu, cité par Latour, 2015, p. 185).

¹⁰²⁷ Article de Philippe Corcuff (2011) en [ligne](#), intitulé « Le savant et le politique » en clin d'œil à l'ouvrage du même nom de Max Weber (1963), dernière consultation 23/05/22.

9.2 L'écologie ou une situation paradigmatique post-normale des sciences

Dans un contexte de sciences post-normales¹⁰²⁸ (Funtowicz et Ravetz, 1994) caractérisé par les crises socio-écologiques en cours, l'interface entre science et société change (Scotto d'Apollonia, 2016¹⁰²⁹). Non seulement la recherche scientifique s'élargit à des parties prenantes mais la communication et la médiation entre celles-ci sont bousculées, et se doivent de s'y adapter et d'y répondre¹⁰³⁰. En outre, pour Kuhn, selon Michel Bitbol (1996) « changer de paradigme scientifique c'est aussi changer de monde. [...] Changer de monde, dans l'acception la plus ambitieuse de cette expression, ce n'est pas seulement modifier l'emplacement, le rapport mutuel et le cadre légal des objets qui le peuplent. C'est aussi et surtout refondre les objets eux-mêmes ; c'est aller jusqu'à altérer le découpage de ce qui arrive en une multitude d'entités stables porteuses de déterminations. C'est en somme changer d'ontologie » (Bitbol, 1996, p. 365). Notamment en questionnant les « conditions d'usage de cette connaissance dans une perspective d'action » (Uhalde, 2005) mais aussi dans les modalités de la recherche elle-même puisque comme l'atteste Sabrina Labbé (2005), le monde scientifique « est de plus en plus sollicité pour résoudre des problèmes d'ordre social [...] les chercheurs doivent observer un objet mouvant, qui ne peut plus être considéré autrement que de manière holistique, naturelle et dynamique » (Labbé, 2005, p. 38). Or, comme le souligne le climatologue Von Storch (2020), les scientifiques « doivent comprendre qu'ils sont eux-mêmes conditionnés par des constructions culturelles, et que la communication auprès du public et des décideurs se fait dans un environnement sociétal conflictuel, fait d'intérêts et d'allégations contradictoires¹⁰³¹ » (Von

¹⁰²⁸ En référence à un dépassement des sciences dites « normales » au sens de Kuhn (1962), une « normalité » étant traditionnellement « fondée sur l'échange rationnel d'arguments dans des espaces de médiations cloisonnés, cela tout en jouissant d'une certaine autonomie » (Scotto d'Apollonia, 2016). Pour Funtowicz et Ravetz (1994), la science post-normale est une stratégie de résolution des problèmes scientifiques à laquelle on peut recourir lorsque « les faits sont incertains, les valeurs sont polémiques, les enjeux sont importants et les décisions sont urgentes » (Funtowicz et Ravetz, 1994, p. 882). D'Alisa et Kallis (2016) avancent que « de telles contraintes sont caractéristiques des problèmes écologiques, du changement climatique en passant par le rejet et la contamination de déchets toxiques, jusqu'à l'installation de centrales nucléaires ou d'un parc éolien. Comme dans tous les cas revêtant une complexité éthique (comme, par exemple, dans la science biomédicale), les débats portant sur des mesures d'écologie, de développement et d'équité requièrent la participation d'une "communauté élargie de pairs", composée non seulement de scientifiques, mais aussi d'autres acteurs légitimes, à savoir toutes les personnes parties prenantes du problème, qui contribueront à assurer la qualité de la réflexion scientifique » (D'Alisa et Kallis, 2016, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Cependant pour Buch-Hansen et Nesterova (2021) si la science post-normale n'est pas un substitut à la philosophie des sciences, elle peut être considérée comme une « option méthodologique » de faire (praxis) de la science dans un contexte d'incertitudes écologiques. C'est ce que nous avons tenté d'entreprendre dans cette thèse avec les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement.

¹⁰²⁹ Scotto d'Apollonia (2016) souligne notamment que les « controverses environnementales agissent comme un révélateur de l'évolution des rapports sciences-société caractérisée notamment par l'accroissement des mobilisations citoyennes en demande d'informations sur des sujets soumis à de fortes incertitudes » (Scotto d'Apollonia, 2016, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰³⁰ À ce propos l'anthropologue Andrew Feenberg (2013) écrit avec justesse : « La nature idéale de la science naturelle n'est pas censée être engagée dans une communication à double sens avec la nature de l'expérience vécue. Pourtant, c'est précisément ce qui se développe en réponse à des problèmes tels que la crise environnementale. C'est d'ailleurs parfois au niveau de l'expérience ordinaire que l'étroitesse de la conception scientifique peut être repérée pour la première fois » (Feenberg, 2013, p. 117). Selon, Kaufmann (2021), la « réponse ne peut être que relationnelle : il s'agit de réinstaurer une cascade de médiations entre la société civile et les milieux médiatiques, éducatifs, scientifiques et politiques – des médiations qui impliquent une pensée en termes de collectifs, de dispositifs, d'écosystèmes » et ce dans une visée « d'encapacitation » (Kaufmann, 2021), en se référant aux travaux d'Amartya Sen (1982) sur les « *capabilities* ». Voir aussi les « forums hybrides » de Callon, Lascoumes et Barthe (2001) comme dispositifs de dialogue entre savoirs.

¹⁰³¹ Propos traduits du séminaire du 18 juin 2020, Amsterdam, [abstract en ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Storch, 2020). Des usages politiques et idéologiques¹⁰³² plus particulièrement prégnants des productions de connaissances scientifiques dans une société en situation d'urgence, d'incertitudes et de risques écologiques ayant des implications sociétales, politiques et institutionnelles majeures. Les enjeux écologiques posent inexorablement la question du choix de société¹⁰³³ (et donc aussi du système de valeurs sous-tendant ce choix) et imposent un arbitrage des changements sociétaux à partir de l'éventail des sciences qui sont à même de les éclairer. Or, si ces connaissances guident de manière accrue la fabrique des politiques environnementales (p.ex. le GIEC informe des scénarios d'émission de CO₂ et des « seuils » à ne pas dépasser¹⁰³⁴) et peuvent être utilisées pour justifier et légitimer les orientations de celles-ci¹⁰³⁵, ces savoirs scientifiques sont sujets à débats, non seulement entre pairs mais aussi dans les espaces publics (Zacklad, 2022). Une « poussée réflexive » de citoyens (Truong, 2020) de plus en plus vigilants¹⁰³⁶. Et qui pourrait notamment être illustrée par les nombreuses controverses sociotechniques suscitées à l'ère dite de « l'Anthropocène¹⁰³⁷ ». Entre « porteurs

¹⁰³² Emmanuel Marty (2010) précise que le discours écologique est traversé au même titre que le discours économique, « par des courants idéologiques désireux d'appuyer leur doctrine sur des hypothèses et des théories dites scientifiques » (Marty, 2010, p.87). Il cite Vivien (1994) qui prend l'exemple des « références constantes à l'idéal du marché et à la perfection de la concurrence », qui révèlent selon lui « la normativité et le contenu idéologique de ce discours [économique] prétendument scientifique » (Vivien, 1994, p. 6, cité par Marty, 2010). Voir également Canguilhem (2009 [1977]) *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Éd. Vrin.

¹⁰³³ Le « savant » ne saurait avoir « seul voix au chapitre lorsqu'il s'agit de décider du destin collectif » (Bergeron, *et al.* 2018a, p. 91).

¹⁰³⁴ Comme l'indique les titres des résumés des rapports du GIEC, ils sont « destinés aux décideurs politiques ». Ou encore le conseil scientifique de l'Agence de la Transition (ADEME) qui développe dans son dernier rapport des scénarios de transitions, indique en préambule « il est dans les gènes de l'ADEME d'éclairer les décisions de la société en préparant l'avenir pour mieux le dessiner » (ADEME, 2021c, p. 4). Mais le président-directeur général de l'ADEME, précise comme par anticipation de la récupération politique que « l'objectif de cet exercice n'est pas de proposer un projet politique, ni "la" bonne trajectoire pour parvenir à ces objectifs collectifs. Il s'agit plutôt de contribuer à rassembler des éléments de connaissances techniques, économiques et environnementales pour alimenter des débats nourris sur ce qui est possible et envisageable ». Et le « but est d'aider à réfléchir à la nature des transformations et des choix à faire pour construire un chemin de développement compatible avec un objectif de neutralité carbone et d'aider à prendre conscience des implications des choix sociétaux et techniques qui entraîneront des chemins différents » (*ibid.*).

¹⁰³⁵ Tout comme le montre Louafi (2021) sur les savoirs produits par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dans une série d'intrications entre les sphères scientifique et politique. Lorsque l'IPBES « élabore une évaluation globale de la biodiversité, au-delà des questions du rythme de disparition d'espèces ou de la fragilité de certains écosystèmes, elle émet un diagnostic politique sur la manière dont nos sociétés se développent » (Louafi, 2021). Ainsi, « sur la question des finalités, notons que les fonctions de la science et du politique ne sont pas si différentes : l'une comme l'autre, dans leurs versions les plus nobles, remplissent cette même fonction sociétale visant à réduire la fragmentation du monde en créant un sens commun qui sert l'action collective » (*ibid.*).

¹⁰³⁶ Une vigilance accrue, notamment grâce aux nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) dans la sphère numérique où pullulent des outils de contestations (voir p.ex. [l'Affaire du Siècle](#) qui propose des pancartes « prête[s] à imprimer pour aller à la marche climat ») citoyennes facilitant l'engagement, également par « le clic » comme les plateformes de lobbying citoyen [GreenLobby](#) se définissant comme « groupe d'influence au service des ONG, des acteurs du changement et des citoyens pour changer la loi » ; [GreenVox](#) « agissez maintenant pour hacker la loi climat ». Sont proposés aussi des outils d'évaluation comme le [Trombinoscope des députés sur le climat](#), qui permet d'évaluer l'investissement et positionnement écologique des députés sur différents dossiers parlementaires et projets de loi ou le [Climatomètre](#) qui permet d'évaluer les amendements examinés et défendus par les parlementaires. Finalement [Reporterre](#) propose un outil interactif pour faire le bilan écologique d'Emmanuel Macron. Plateformes répertoriées et consultées le 20/02/2021. Voir également : Francis Chateauraynaud (2003) « Le lanceur d'alerte à l'épreuve du jugement. Point de vue sur les conditions pragmatiques d'une vigilance citoyenne », *Colloque de la Fondation Sciences Citoyennes*, en [ligne](#).

¹⁰³⁷ Pour rappel, notion qui fait débat comme le souligne Guillemot (2017), « ces luttes définitionnelles à propos de l'Anthropocène renvoient évidemment à des débats politiques ou idéologiques sur la place de l'homme dans la nature et la responsabilité historique des dégâts environnementaux » (Guillemot, 2017, p. 127). On ne peut exclure que derrière cette « lutte définitionnelle » se joue au fond une lutte des « rapports aux valeurs », à savoir comment nommer scientifiquement des faits observables empiriques dans les strates géologiques ou carottes glacières de la manière la plus juste ou la plus « neutre » et ce dans les sciences de la nature, sciences dites « exactes ». À cet égard Bruno Latour (2019) note que « la surprise que nous apporte l'Anthropocène, c'est qu'il nous force à passer d'un ancien régime climatique à un nouveau régime, au sens aussi bien scientifique que politique de ce terme ». Ainsi, conclut-il « si tout le monde n'est pas en mesure de se lancer dans la stratigraphie ou la géochimie, tout le monde a le droit et même le devoir de se battre pour ce qui est devenu la grande question politique du moment, celle qui organise toutes les positions actuelles [...] de contester les choix de valeurs et les choix de monde (Latour, 2019, p. 144).

d'alerte » et contre-discours écologiques¹⁰³⁸, ces controverses « ont en commun un entrelacement complexe d'éléments épistémologique et axiologiques » conduisant à des « dissonances communicationnelles¹⁰³⁹ » (Scotto d'Apollonia, 2016) - un « maelström de paroles » qui brouillent les contrats de communication entre chercheurs et publics tels que esquissés par Charaudeau (2013). Ainsi, les « normes communicationnelles scientifiques au sein de la société évoluent engendrant parfois certaines contradictions » (Maxim et Arnold, 2012, p. 10, cités par Scotto d'Apollonia, 2016) amenant le chercheur à « communiquer en dehors des normes conventionnelles internes à la communauté scientifique dont il transgresse parfois les limites¹⁰⁴⁰ » (Scotto d'Apollonia, 2016). Et ce, sur « des faits apparemment neutres, tel le temps qu'il fait, [qui] sont devenus, à l'ère du dérèglement climatique, des signes d'affiliation, des indices d'appartenance » (Kaufmann, 2021). Une situation post-normale donc de l'activité scientifique qui est révélatrice « plus généralement du fait que le scientifique convoque plus ou moins consciemment "toutes les ressources de sa subjectivité : ses croyances, ses convictions globales, son idéologie, ses solidarités, ses préjugés, sa classe sociale, son appartenance nationale, etc." » (Roqueplo, 1997, p. 45 cité par Scotto d'Apollonia, 2016). C'est-à-dire la mise en abîme d'un chercheur « situé, ancré dans des réalités sociales, politiques, institutionnelles, économiques aussi, et celui d'un savoir produit dans des configurations historiques singulières par les imbrications tout à la fois politiques, scientifiques et biographiques de ceux qui les portent » (Naudier et Simonet, 2011, p. 8, cités par Beitone et Martin-Baillon, 2016).

¹⁰³⁸ Des contre-discours compris ici comme un « univers discursif davantage articulé par une idéologie politique et un système de valeurs que par le souci de produire une critique scientifique raisonnée des connaissances climatiques » (Hourcade et Wagener, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰³⁹ Une dissonance communicationnelle des chercheurs « traduisant une tension entre leur propre éthique de "conviction" (Weber, 1965 [1919]), c'est-à-dire dire la science [s'en tenir aux connaissances] et celle de "responsabilité", dire le risque qu'ils perçoivent » (cité par Scotto d'Apollonia, 2016, article en [ligne](#)). Le chercheur se retrouve confronté « à deux plans quasiment antagonistes. En effet, le plan axiologique - communiquer un risque qu'il considère important - s'oppose au plan épistémologique - communiquer les incertitudes et les controverses. Le chercheur de facto est contraint d'intégrer la portée sociale de ses travaux » (*ibid.*). Cependant « contrairement à Weber qui, dans *Le savant et le politique*, invitait l'homme de science à aller dans l'espace public et confronter ses idées, ce sont les climatologues qui ont politisé la problématique en mobilisant les pouvoirs publics » (*ibid.*). Ainsi selon Scotto d'Apollonia le chercheur est pris dans un « étaiu habermassien », entre agir communicationnel et un agir stratégique, entre un « ethos scientifique » et un « ethos expert » (*ibid.*).

¹⁰⁴⁰ Comme dans une [tribune](#), intitulée « Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire » (*Le Monde*, 20/02/2020) signée par 1000 scientifiques « toutes disciplines confondues » en France, invitant « tous les citoyens, y compris nos collègues scientifiques, à se mobiliser pour changer le système par le bas dès aujourd'hui » et appellent à « participer aux actions de désobéissance civile menées par les mouvements écologistes, qu'ils soient historiques ». Plus récemment, le collectif « *Scientist Rebellion* » appelle également à la « désobéissance civile » car « il ne suffit plus de faire nos recherches et d'attendre des autres qu'ils lisent nos publications et comprennent la gravité et l'urgence de la crise climatique » ([Communiqué](#) de presse, *Scientist Rebellion*, 06/04/2022). Si les tribunes scientifiques sont devenues un lieu commun quant aux enjeux écologiques, et ce depuis au moins 1992 (la première *World Scientists' Warning to Humanity*), ces dernières sont les premières à directement appeler aussi explicitement à la « désobéissance civile ».

Il n'y aurait donc pas de « sciences neutres¹⁰⁴¹ », de « scientifiques neutres » (Daoust, 2018) ou encore moins d'enseignement neutre¹⁰⁴² (Jean *et al.*, 2021). Et l'historien des sciences (environnementales) Jean-Baptiste Fressoz (2020) suggère que les « savants ont toujours été engagés¹⁰⁴³ », que ce soit en validant le *statu quo*¹⁰⁴⁴, que ce soit lorsque l'ordre établi est remis en cause. Néanmoins, il note que l'engagement du scientifique n'est décrié que lorsqu'il concerne l'approche critique - celle interrogeant le *statu quo* et questionnant le *modus operandi* de la recherche elle-même mais aussi de la société en tant que telle. Ainsi, Jean *et al.* (2021) renversent l'axiologie en suggérant que « ne pas agir face à l'urgence constitue bel et bien un choix » qu'ils ne qualifient pas de « neutre ». Et il semblerait selon Gautier et Zancarini-Fournel (2022) que « nombre de celles et ceux qui défendent la "neutralité" du savant s'engagent en fait de manière militante dans différentes sphères médiatiques et publiques et prennent pour donné ce qui est précisément à interroger » (Gautier et Zancarini-Fournel, 2022, p. 6). Reconnaisant l'importance des débats portant sur « l'impossible neutralité » (Beitone et Martin-Baillon, 2016) ou « l'impossible objectivité ? » (Caillé, 1989, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016), nous pensons qu'un exercice de réflexivité sur la neutralité et l'objectivité de ses recherches est nécessaire et peut être conduite par une « distanciation compréhensive¹⁰⁴⁵ » (Corcuff, 2011). En s'efforçant « d'être objectif, de contrôler ses préférences et ses préjugés¹⁰⁴⁶ personnels, de percevoir clairement plutôt que de juger normativement » (Berger, 2006 [1963], p. 50, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Des « savoirs critiques » comme « sciences du monde social,

¹⁰⁴¹ Les activités scientifiques « ne sont pas neutres parce qu'elles ont un impact sur l'environnement, mais aussi parce qu'elles véhiculent un sens particulier qui s'incarne dans des récits. Ainsi, travailler à améliorer le potentiel génétique d'une plante, développer de nouveaux processus de chimie verte, modéliser les négociations climatiques internationales dans un cadre de théorie des jeux, ou chercher le moteur de nos décisions climaticides dans des circuits neuronaux, dit quelque chose de notre rapport à l'environnement et aux institutions par lesquels il est médié, quelque chose qui mérite d'être analysé de façon critique » (Atécopol, 2021a, p. 3).

¹⁰⁴² À l'égard de l'enseignement Jean *et al.* (2021) notent « à l'heure de l'urgence écologique, les notions d'engagement ou de militantisme peuvent même également être vus d'un autre œil : nous sommes aujourd'hui en présence d'éléments scientifiques convergents et solides qui attestent que nos sociétés (principalement les sociétés occidentales), dans leur fonctionnement actuel, mettent en péril le vivant et se mettent elles-mêmes en péril. Dans ce contexte, ce qui pourrait être vu comme un enseignement engagé et militant, c'est bien plus le fait de ne pas intégrer ce constat à nos enseignements et de ne pas discuter et proposer des fonctionnements alternatifs plus respectueux de la planète et du vivant ! [...] l'enseignant qui sera en charge de tels cours ne peut pas invoquer une quelconque "neutralité de l'enseignement" [...] Ne pas agir face à l'urgence constitue bel et bien un choix [...] et illustre non seulement les valeurs des personnes qui prennent ces décisions, mais également leur vision du futur » (Jean *et al.*, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰⁴³ Retranscription de l'entretien avec l'historien environnemental J-B. Fressoz, « Le savant et le militant », à France Culture, le 21 février 2020, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹⁰⁴⁴ Dit autrement « le discours "neutre" de l'objectivisme [...] prend pour acquis les situations acquises et ce faisant les cautionne » (Castel, 2002 p. 73, cité in Richardot, 2006). Et comme le suggèrent Nelson et Vucetich (2009), ne pas s'engager ou rester « neutre » constitue un soutien implicite au *statu quo*, à l'idéologie dominante (voir, Nelson, M.P. et Vucetich, J.A. (2009) « On advocacy by environmental scientists : what, whether, why, and how ». *Conservation Biology*, Vol. 23, n°5, pp. 1090-1101. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1111/j.1523-1739.2009.01250.x>, dernière consultation 23/05/22. Enfin, en s'appuyant sur *La technique et la science comme idéologie* d'Habermas (1990 [1973]), Laurence Kaufmann (2021) propose que « si la science et la technique peuvent être appréhendées comme une "idéologie", c'est bien parce qu'elles prétendent se concentrer uniquement sur l'ajustement moyens-fins, soustrayant par là même à la raison critique le faisceau de valeurs, d'intérêts et de stratégies qui les sous-tendent mais aussi les conséquences qu'elles ont sur les rapports aux autres et à soi-même » (Kaufmann, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰⁴⁵ Une posture « d'équilibriste » qu'il définit à partir de l'ouvrage éponyme de Norbert Elias (1993) *Engagement et distanciation*, comme « la nécessaire dialectique (dans un va-et-vient et un équilibre) entre "distanciation" scientifique, vis-à-vis de ses préjugés d'acteurs sociaux et "engagement", c'est-à-dire une façon d'assumer scientifiquement, comme un point d'appui cognitif, ses insertions et ses expériences sociales » (Corcuff, 2011).

¹⁰⁴⁶ Car comme le dit Bachelard (1934) « quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés » (Bachelard, 1934, p. 14) ou de ses « prénotions » dirait Durkheim.

ils doivent continûment objectiver les intérêts et les valeurs qui, en partie tout au moins, les déterminent comme des savoirs axiologiquement orientés » (Gautier et Zancarini-Fournel, 2022, p. 11).

9.3 Réflexivité en amont : les lunettes épistémologiques

Si pour Weber (2016 [1907]) « aucune connaissance scientifique, si importante soit-elle (...) ne livre de vision du monde » (Weber, 2016 [1907], pp. 319-320), il n'est cependant pas « contraire à la neutralité axiologique que le chercheur choisisse son objet de recherche, sa méthodologie, sa problématique en fonction de son rapport aux valeurs qui trouve notamment sa source dans sa biographie¹⁰⁴⁷, dans ses engagements, de sa vision du monde » (Beitone et Martin-Baillon, 2016). Ainsi, j'argumenterais que les « rapports aux valeurs » constitutifs de la biographie du chercheur peuvent¹⁰⁴⁸ influencer en amont non seulement les choix de l'objet de la recherche mais aussi les choix épistémologiques, les choix de modèle théorique (et leurs postulats) et les approches méthodologiques correspondantes qui en découlent. Ceci se traduit par des choix privilégiés d'approches scientifiques et des niveaux d'analyse, plus ou moins conscients, plus ou moins discutés et interrogés, pour décrire la réalité de l'objet de recherche en question au détriment d'autres approches épistémologiques plausibles et valables pour approcher et décrire le monde par le jugement scientifique des faits. Or, « décrire » c'est inévitablement « opérer des choix, c'est discerner, dans l'infinie diversité du réel, des faits » et « suppose d'adopter un point de vue¹⁰⁴⁹ à partir duquel voir ce qui est à décrire » (Gautier et Zancarini-Fournel, 2022, pp. 8-9). Si ces « partis pris » scientifiques sont légitimés par la convergence des modèles et l'accumulation de résultats antérieurs sur un objet ou phénomène particulier dans un domaine particulier (p.ex. l'état de l'art), ils sont rarement discutés comme des partis-pris pouvant provenir aussi des présupposés¹⁰⁵⁰ du chercheur et ses représentations

¹⁰⁴⁷ Beitone et Martin-Baillon (2016) donnent ici des exemples biographiques tels que de « nombreuses féministes [qui] se sont investies dans des recherches sur les inégalités et les discriminations dont les femmes sont victimes, sur les violences conjugales » ou « l'expérience sociale de Bourdieu (sa trajectoire scolaire, le service militaire en Algérie, etc.) contribue à expliquer le choix de ses objets d'étude et de sa posture critique ». Ou encore les travaux de « M. Pollack sur l'homosexualité (1988), d'A. Sayad sur l'immigration (2014), etc. Et le fait que N. Anderson ait été lui-même un sans-abri n'est pas sans rapport avec l'écriture de son livre sur *Le Hobo* (2011 [1923]) ». Ils notent par ailleurs que « le rapport aux valeurs des chercheurs ne concerne pas que les sciences sociales. Dans les sciences de la nature le choix de tel ou tel domaine de recherche est aussi lié, dans de nombreux cas, aux mêmes déterminants liés à la biographie ou aux engagements des chercheurs » (Beitone et Martin-Baillon, 2016). À l'égard de cette notion biographique, Howard Becker (2002[1998]) parle de « coïncidences » et de « contingences » pour expliquer comment à travers « une succession d'événements ainsi contingents », il est lui-même venu à s'intéresser à ses propres questions de recherche (Becker, 2002 [1998], pp. 62-73).

¹⁰⁴⁸ Aussi selon Heather Douglas (2009), les « valeurs peuvent jouer un rôle dans le rejet ou l'acceptation d'une hypothèse scientifique [...] elles nous aident à déterminer l'importance de l'incertitude, en sopesant les possibles conséquences néfastes d'une conclusion » (Douglas, 2009, pp. 96-97, citée par Daoust, 2018).

¹⁰⁴⁹ Et « on admettra donc qu'en faisant varier le point de vue, ce qui était jusque-là peu ou pas visible peut le devenir ». Or « quels sont les éléments qui interviennent dans l'adoption d'un point de vue pour la description et l'explication de la réalité du monde social ? Il en est un, en tout cas incontournable, qui renvoie aux valeurs » (Gautier et Zancarini-Fournel, 2022, pp. 9-10).

¹⁰⁵⁰ Peut-être « ceux-ci nuisent-ils à l'objectivité de la connaissance, mais du moins la rendent-ils possible, car ce que nous pouvons comprendre du monde est suggéré par une représentation préalable » (Bronner, 2008, p. 156).

préalables de l'objet ou du phénomène en question. Dit autrement, et de manière métaphorique¹⁰⁵¹ : rendre compte des « lunettes épistémologiques » conditionnées par « la réserve préorganisée de connaissances du chercheur » avec lesquelles nous regardons le monde et dont les verres de celles-ci sont teintées (pour ne pas dire polarisées) par les « catégories mentales avec lesquelles nous appréhendons le réel¹⁰⁵² » (Bronner, 2008, p. 155 et p. 158). Pour Corcuff (2011), les valeurs alimentent la « pré-structuration du regard scientifique, orientant le champ de visibilité et, corrélativement, d'invisibilité des questionnements formulés ». Car une « portion seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la signification à nos yeux, parce que seule cette portion est en rapport avec les idées de valeurs culturelles avec lesquelles nous abordons la réalité concrète » (Weber, 1965, p. 163, cité par Corcuff, 2011). Ainsi pour Corcuff (2011), les « valeurs revêtiraient donc une double dimension : à la fois carburant¹⁰⁵³ (champ de visibilité) et obstacles (champ d'invisibilité) dans la recherche » (Corcuff, 2011). De la même manière, Howard Becker (2002 [1998]) écrit dans son ouvrage *Les ficelles du métier* : « Thomas Kuhn, nous a montré que nos observations ne sont jamais "pures" car elles sont toujours informées par nos concepts : nous voyons les choses sur lesquelles nous avons déjà des idées, et nous ne pouvons voir les choses pour la description desquelles nous ne disposons d'un mot ni d'aucune idée » (Becker, 2002 [1998], p. 48). Et pour Gaston Bachelard (1934), le « cerveau n'est plus absolument l'instrument adéquat de la pensée scientifique, autant dire que le cerveau est *l'obstacle* à la pensée scientifique » (Bachelard, 1934, p. 252). Mais cela ne signifie pas que les valeurs peuvent être réduites à des « obstacles épistémologiques¹⁰⁵⁴ »

¹⁰⁵¹ Inspiré de Bourdieu (2001) dans *Science de la science et réflexivité* et pour souligner l'indispensable exercice de vigilance épistémologique car la « vision scolastique s'expose à détruire purement et simplement son objet ou à engendrer de purs artéfacts lorsqu'elle s'applique sans réflexion critique à des pratiques qui sont le produit d'une tout autre vision » (Bourdieu, 1994, p. 225). Et pour pousser la métaphore plus loin, François de Singly (2010) nous enjoint à « contrôler régulièrement sa vue » (De Singly, 2010, p. 22).

¹⁰⁵² Ou « l'illusion naïve du savant qui ne se rend pas compte que dès le départ, en vertu même des idées de valeurs avec lesquelles il a abordé inconsciemment sa matière, il a découpé un segment infime dans l'infinité absolue pour en faire l'objet de l'examen que *seul* lui importe » (Weber, 1992, cité par Bronner, 2008, p. 155, en italique dans le texte d'origine). En effet, si les « objets présents dans le monde empirique peuvent être étudiés sous une infinité de facettes. Certains aspects spécifiques d'un objet retiendront l'attention d'un chercheur, lui apparaîtront pertinents, nécessaires ou importants pour comprendre un phénomène » (Daoust, 2018). Dans la *Déchéance de la rationalité*, Gérald Bronner (2019) ira plus loin en invoquant les biais cognitifs, émotionnels et motivationnels qui peuvent faire défauts à la « rationalité » et donc *in fine* à « l'objectivité » et à la « neutralité » du chercheur. Si la réflexion sur nos propres processus cognitifs est intéressante ou « l'auto-psychanalyse » comme le suggère Gaston Bachelard (1934) « penser et se voir penser » et que l'on pourrait qualifier d'une « réflexivité métacognitive » à appliquer à nous-même en tant que chercheurs. Je ne partage pas les conclusions de Bronner, ni ses plus récentes propositions dans *l'Apocalypse cognitive* (2021). Pour une critique, voir Kaufmann (2021) en [ligne](#), qui montre combien Bronner lui-même et son approche neuro-cognitiviste des mondes sociaux sont « contaminés » par ses propres biais idéologiques et axiologiques. En effet, il juge ces mondes sociaux à « géométrie binaire » à l'aune de sa propre conception « éclairée » de la « rationalité » en les qualifiant de « crédules », « irrationnels » et « devenus fous », ces « alter-citoyens » en « sécession mentale ». Or selon Fedi (2017), Meyerson montre combien « l'ontologie du sens commun et l'ontologie de la science procèdent d'un même principe qui s'enracine dans les « tendances » psychologiques de l'être humain » (Fedi, 2017, p. 203). Cette compréhension interactionniste science-société est également celle défendue par Moscovici dans sa psychologie sociale de la connaissance, entre science et sens commun.

¹⁰⁵³ Selon Corcuff (2011), « Max Weber a lui-même conscience de leur aspect de carburant cognitif, que les tenants actuels d'une "neutralité axiologique" étroite et corporative ne saisissent guère ». Or, pour Marcel et Pichon (2019) ce « carburant » se nourrit et permet l'engagement du chercheur. Et cet engagement « nécessite d'être entretenu au sein de configurations diverses, mais il demande aussi d'être finalisé, mis au service d'un idéal, peut-être individuel, et en cela il retrouve les dynamiques de l'émancipation » (Marcel et Pichon, 2019, p. 91).

¹⁰⁵⁴ Ou « les forces psychiques en action dans la connaissance scientifique sont plus confuses, plus essoufflées, plus hésitantes, qu'on ne l'imagine quand on les mesure du dehors » et « même chez un esprit clair, il y a des zones obscures, des cavernes où continuent à vivre des ombres ». Ainsi, « quand on cherche les conditions psychologiques des progrès de la science, on arrive bientôt à cette conviction que *c'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique* ». Or un « obstacle épistémologique s'incruste sur la connaissance non questionnée » (Bachelard, 1934, p. 7 et pp.13-14, mise en italique par Bachelard).

bachelardiens indépassables ou que l'objectivité de la recherche soit mise en branle dès lors que ses choix sont argumentés et discutés de manière à confronter les recherches antérieures avec ses observations empiriques de terrain. Et d'explicitier la manière dont ses propres « rapports aux valeurs » et ses engagements peuvent influencer le regard et l'interprétation de ses observations - et de les assumer en les objectivant de manière critique¹⁰⁵⁵. Au contraire, Daoust (2018) argumente que les écrits de Weber (1965) « affirment qu'il soit souhaitable et nécessaire que les valeurs aient un rôle déterminant dans le choix d'un problème à résoudre » (Daoust, 2018). De convertir en quelque sorte ces obstacles en points d'appuis. Et c'est bien le fait que les « chercheurs aient des rapports aux valeurs différents [qui] est un facteur d'enrichissement de la connaissance scientifique » (Beitone et Martin-Baillon, 2016). Notamment, dès lors que les scientifiques reconnaissent explicitement¹⁰⁵⁶ qu'ils « travaillent *avec*, mais aussi *sur* et *grâce* à ces engagements qui sont les leurs » (Naudier et Simonet, 2011, cités par Beitone et Martin-Baillon, 2016, nous soulignons). Car « en cessant d'être actif et conscient de la création de ses valeurs, le rationalisme décline jusqu'à devenir, en une sorte d'empirisme psychologique, un corps d'habitudes » (Bachelard, 1972 [1957], p. 98, cité par Fedi, 2017). Corcuff (2011) ajoute que Weber n'interdit pas aux savants « d'exprimer sous forme de jugements de valeur les idéaux qui les animent » mais cela suppose de « porter scrupuleusement, à chaque instant, à leur propre conscience et à celle des lecteurs, *quels* sont les étalons de valeur qui servent à mesurer la réalité et ceux d'où ils font dériver le jugement de valeur » (Weber, 1965, p. 133, cité par Corcuff, 2011).

J'argumenterais que l'engagement qui est à la source de cette thèse, peut servir également de point d'appui à une vigilance augmentée¹⁰⁵⁷ de la justesse des propos avec un souci de nuancement et de référencement étayé de ceux-ci¹⁰⁵⁸. Notamment, une vigilance qui m'a amené à discuter les choix épistémologiques et leurs postulats théoriques, en les confrontant aux « réalités » mais aussi aux « viabilités » pratiques du terrain. Une confrontation effectuée non

¹⁰⁵⁵ Notamment en « examinant scrupuleusement les processus cognitifs à l'œuvre dans ses propres raisonnements et en tentant d'apprivoiser les tentations inférentielles que suggèrent certaines pentes naturelles de notre esprit » (Bronner, 2008). Cependant, selon la lecture de Bronner (2008), Weber s'est « beaucoup intéressé aux erreurs qui contamineraient les raisonnements et de ses contemporains », une forme de « préfiguration de certaines découvertes des psychologues du XX^{ème} siècle » et il y voit « là la voie d'une épistémologie cognitive qu'a justement esquissé Max Weber dans Les essais sur la théorie scientifique » (Bronner, 2008). S'il apporte des réflexions intéressantes, on peut se demander encore une fois si Bronner n'a pas contaminé sa lecture de Weber par ses propres « pentes naturelles » vers le neuro-cognitivism.

¹⁰⁵⁶ Comme le reconnaît entre autres Moscovici à posteriori. Pour rappel ses théories des minorités actives et des représentations sociales ont été inspirées et enrichies par ses observations participantes et de son engagement auprès des premiers écologistes français dans les années 60 à 80, au sein de l'association environnementale « Les Amis de la Terre » et puis en tant que cofondateur du parti les Verts.

¹⁰⁵⁷ Ou comme l'indique Walter Cannon (le concepteur d'homéostasie) : « le vrai passionné de la recherche est animé par un désir impérieux d'apprendre à satisfaire son ardente curiosité de savoir si sa supposition [*« surmise »*] est vraie ou non... » (Cannon, 1945, cité par Mattiazzi et Vila-Petroff, 2021).

¹⁰⁵⁸ Comme toutes les nombreuses notes de bas de page (comme celle-ci) et la bibliographie s'attachent à faire.

seulement *par* et *avec* les pairs académiques¹⁰⁵⁹ mais aussi *par* et *avec* les pairs de la communauté élargie de la recherche-action (cf. les acteurs associatifs de l'EEDD¹⁰⁶⁰) afin d'en garantir la qualité ontologique, épistémologique et praxéologique des savoirs produits¹⁰⁶¹. Un principe d'hétérogénéité des acteurs impliqués dans la recherche, et avancé par Damon et Phelps (1989), qui serait « propice au choc des idées qui suscite le besoin de réexaminer, revoir, et justifier sa propre vision du monde » (traduit par Baudrit, 2007, p. 14 et cité par Courtois, 2017).

Ma posture engagée, rejoint *in fine*, celle défendue et revendiquée par le groupe de réflexion collective en écologie politique de l'Atécopol¹⁰⁶² à Toulouse qui « présuppose, d'une certaine manière, que tout, y compris l'activité scientifique au sens le plus large, est politique. Il s'agit aussi de reconnaître et d'assumer le caractère moral des choix scientifiques, tant au niveau individuel que collectif. Cela passe par la reconnaissance et l'acceptation du fait que ces choix s'accompagnent nécessairement d'une responsabilité à l'égard de la société¹⁰⁶³ » (Atécopol, 2021, p. 2). Ou dit autrement, il s'agit d'un « engagement épistémique » défini par un « travail de production de certaines connaissances comme un engagement éthique et politique à part entière » (Brunet, 2020, p. 107).

¹⁰⁵⁹ C'est-à-dire, la « confirmation externe ou l'approbation de la qualité scientifique des résultats par des membres de la communauté scientifique » (Labbé, 2005, p. 37)

¹⁰⁶⁰ Ces acteurs peuvent se reconnaître comme « tiers-secteur de la recherche » car ils développent des « activités de recherche, d'innovation et de production de savoirs et de connaissances » non pas nécessairement hors-champ académique, mais hors-statut académique, car relevant pour l'essentiel « du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels, etc.) » (ALLISS, 2017, p. 41). Comme dans notre cas, « nombre de chercheurs et d'enseignants chercheurs travaillent déjà étroitement avec les acteurs de ce tiers secteur. Cette collaboration leur permet d'avoir accès de nouveaux terrains et réservoirs de données ou de développer des interfaces de recherche augmentées par la participation ; de défricher des territoires encore peu explorés ou de renouveler certaines questions de recherche ; et de travailler enfin à de nouvelles formes de démocratisation des connaissances et de redistribution de l'innovation. Objet et acteur d'un monde en mutation, l'Enseignement Supérieur de la Recherche n'est donc pas fermé à ces évolutions (voir par ex. la recommandation pour une [stratégie de Recherches Participatives](#) adoptée le 15/10/2021 par le Conseil Scientifique du CNRS) » (RAPPISO, 2022 pour le Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation 2022-2027 en Occitanie).

¹⁰⁶¹ Il s'agit ici de « l'acceptation interne » ou le « fait d'obtenir l'approbation des sujets quant à l'analyse produite par le chercheur » (Labbé, 2005, p. 37)

¹⁰⁶² L'Atelier d'écologie politique (Atécopol) regroupe, depuis sa création en octobre 2018, « des scientifiques de la région toulousaine de disciplines et de statuts variés. Pointant la responsabilité du secteur de la recherche autant dans l'état des bouleversements écologiques actuels que dans les récits qu'il en propose, l'Atécopol vise à transformer les organisations académiques et sociales. Les actions entreprises couvrent la circulation des connaissances, l'interpellation publique et la remise en cause des politiques de recherche. La formule expérimentée par l'Atécopol rencontre un succès croissant et est riche de questionnements et d'enseignements quant aux dimensions démocratiques, civiques et, plus fondamentalement, politiques et morales de la recherche » (Atécopol, 2021a). Son manifeste insiste sur le fait « que l'action collective nécessite la circulation des savoirs scientifiques, un examen critique des positionnements idéologiques ou politiques qu'ils peuvent transmettre et la mise en débat du couple savoirs-discours » (voir le [Manifeste](#) fondateur de 2018, dernière consultation 23/05/22). L'Atécopol est labellisé « plateforme d'expertise » par la Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse (CNRS, Université fédérale de Toulouse – Midi-Pyrénées).

¹⁰⁶³ Atécopol (2021a) « L'Atelier d'écologie politique toulousain : pour un engagement scientifique », *Natures Sciences Sociétés*, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Article dans lequel l'Atécopol « justifie l'engagement scientifique par un principe de responsabilité, consubstantiel de la connaissance : la prise en compte de l'éminente responsabilité sociétale découlant des analyses scientifiques quant aux menaces dues aux bouleversements écologiques en cours ».

9.4 Un *ethos* du décentrement à visée heuristique en aval

Au sujet de l'implication personnelle du chercheur, Michel Bataille (1983) écrit, qu'elle « n'est pas seulement un parasite possible de la connaissance : placée comme objet de recherche au même titre que "l'objet" auquel s'applique la recherche, l'implication du chercheur dynamise la connaissance ; la mise en analyse correspond à un effort d'élucidation des conditions de production du savoir, des mécanismes, des buts et finalités de cette production » (Bataille, 1983, pp. 28-29, cité par Labbé, 2005). L'analyse de sa propre implication devient ainsi acte de recherche en lui-même, une posture « du chercheur-en-train-de-mener-une-recherche faisant elle aussi partie de l'objet » (Kohn et Nègre, 1991, p. 202 cités par Courtois, 2017). Par souci d'élucidation, il est en outre nécessaire de garder une distance juste et critique vis-à-vis du terrain et de l'objet de la recherche. Cela réclame selon Bachelard (1934), un « effort constant de désobjectivation¹⁰⁶⁴ », un décentrement¹⁰⁶⁵ non seulement personnel mais aussi culturel¹⁰⁶⁶ (cf. anthropocentrisme) de par mes insertions sociales et ontologiques (notamment naturaliste - Descola (2005)), tel que prôné en anthropologie¹⁰⁶⁷ (voir par exemple Maurice Godelier, 2016). Autrement dit, de maintenir une vigilance réflexive¹⁰⁶⁸ quant aux biais que cette implication scientifique et citoyenne pourrait engendrer et de resituer et restituer le contexte de production des connaissances à l'aune de mon engagement dans des rapports de valeurs tout en éclaircissant la portée, les buts et les finalités de la recherche afin de rendre explicite la manière dont le processus de recherche s'est déroulé (cf. partie introductive). Or, l'engagement et l'implication du chercheur peuvent être des valeurs heuristiques dans la production de connaissances comme le note Érik Neveu (2003), une « motivation politique, un investissement émotionnel dans les objets de recherche peuvent être, dès lors qu'ils se soumettent aux contrôles du champ, un puissant moteur de découverte¹⁰⁶⁹ » (Neveu, 2003, p.

¹⁰⁶⁴ Étant donné que les obstacles épistémologiques sont d'abord des obstacles subjectifs pour Bachelard (1934) : une « catharsis intellectuelle et affective », une « régulation cognito-affective » en vue d'un « dépouillement de l'intuition ». Dès lors « une psychanalyse de l'esprit scientifique prend tout son sens : le passé intellectuel, comme le passé affectif, doit être connu comme tel, comme un passé. Les lignes d'inférence qui conduisent à des idées scientifiques doivent être dessinées en partant de leur origine effective ; le dynamisme psychique qui les parcourt doit être surveillé ; toutes les valeurs sensibles doivent être démonétisées » (Bachelard, 1934, pp.18-19, p. 248 et p. 252).

¹⁰⁶⁵ Notamment par un *ethos* du décentrement comme un « art du retournement du regard sur soi-même ». Ou comme l'écrit Corcuff (2011) de « penser contre soi-même » ou encore à la Bachelard « il faut penser contre le cerveau » (Bachelard, 1934, p. 252), « apprendre à désapprendre ». Dit autrement, de « tenter de dépasser ses perceptions égocentrées du monde » (Bronner, 2008).

¹⁰⁶⁶ L'idée « selon laquelle notre culture oriente notre perception et notre entendement, n'est pas tout à fait neuve, la tradition la fait généralement remonter à Bacon et à la claire conscience qu'il eut de la nécessité de s'affranchir du prisme socio-culturel pour atteindre un mode de connaissance objectif. Elle est devenue le lieu commun de toute initiation aux sciences sociales, les recommandations concernant la neutralité axiologique ou la mise en distance des prénotions » (Bronner, 2008).

¹⁰⁶⁷ Pour l'anthropologue Maurice Godelier (2016), « se décentrer, c'est donc placer volontairement et sans relâche sous une vigilance critique les "moi" que chacun a en soi, c'est suspendre ses jugements » et « tenir à distance les certitudes reçues de sa société, de sa culture, ou acquise par sa propre expérience » (Godelier, 2016, p. 38 et p. 98).

¹⁰⁶⁸ Un travail de réflexivité essentiel et incontournable selon Joëlle Le Marec (2010) en SIC « pour maintenir le contact avec les savoirs, les engagements et les valeurs éprouvées lors des enquêtes, et pour partager ces savoirs, ces engagements et ces épreuves dans la communauté des recherches sur les sciences » (Le Marec, 2010, p. 114, cité par Scotto d'Apollonia, 2016).

¹⁰⁶⁹ Neveu, É. (2003) « Recherche et engagement : actualité d'une discussion ». *Questions de communication*, n°3, pp. 109-120. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7469>, dernière consultation 23/05/22.

111). Et c'est bien peut-être aussi la reconnaissance et compréhension politique des réalités sociales de ses recherches, de ses choix épistémologiques qui permettent un élargissement et enrichissement scientifique de l'objet même de sa recherche. À cette fin, Corcuff (2011) suggère d'éclaircir « les domaines de validités¹⁰⁷⁰ des énoncés scientifiques produits ». Et cela exige une compréhension ontologique de fond des phénomènes sociaux étudiés et les postulats théoriques pour les décrire afin de produire des connaissances à la hauteur du degré d'entendement et de conception qu'on se fait des enjeux abordés.

Par exemple, et comme cela a été discutée (chapitres 2, 4 et 6), les approches cognitivistes et monologiques des changements de comportement et des communications environnementales n'auront pas les mêmes présupposés et portées théoriques ou praxéologiques que des approches sociogénétiques et dialogiques de ceux-ci. En effet, si le cognitivisme classique modélise l'engagement écologique en présupposant un récepteur traitant l'information provenant des communications environnementales qui stimuleraient de manière unidirectionnelle des prédispositions cognitives intra-individuelles (l'engagement est ici « imputable » à l'individu seul¹⁰⁷¹), les approches sociogénétiques nouent celles-ci à des prédispositions sociales et des interactions communicationnelles bidirectionnelles de l'engagement écologique¹⁰⁷² (ici l'engagement est contextuellement et socialement conditionné, et on parlera plutôt de médiation). Ou comment la compréhension et la conceptualisation de la nature de l'agir humain oriente le regard en privilégiant certaines causes, au détriment d'autres, et implique le choix du niveau d'analyse correspondant pour identifier ses déterminants. Il s'en suit évidemment que les conclusions et les préconisations partant des résultats se situant à des niveaux d'analyse différents (que je perçois comme étant complémentaires¹⁰⁷³) de ces deux approches n'auront pas la même portée théorique, descriptive et praxéologique puisque les postulats de départ sur

¹⁰⁷⁰ Et qui renvoie entre autres à une « procédure de validation interne » de la recherche suggérée par Charaudeau (2013). C'est-à-dire, une activité d'analyse critique interne qui « s'applique à valider positivement ou négativement les résultats des analyses elles-mêmes au regard des cadres méthodologiques qui ont été employés. C'est ainsi qu'apparaissent les controverses scientifiques qui font avancer la recherche » (Charaudeau, 2013).

¹⁰⁷¹ Ose-t-on se demander ? si des chercheurs insistant sur les seules dimensions intra-individuelles (par exemple, les processus ou « biais cognitifs ») ne s'inscrivent pas (hormis leur cadre épistémologique) dans un rapport aux valeurs correspondantes aux sociétés dites individualistes (Occidentales) qui mettent « l'accent sur l'idée que les individus sont autonomes et sont l'unité de base de l'analyse » (Triandis, 1995, cité par Chataigné, 2014, p. 66). Dans ce cadre, les « individus se croient-ils libres d'agir et de penser et, par conséquent estiment être à l'origine de leurs comportements », et donc dans ce cadre d'analyse, le « comportement est ici perçu comme reflétant la volonté [seule] de l'individu » (Voisin, *et al.*, 2013, pp. 157-158). Est-ce que cette conception culturellement marquée et située de l'agentivité, ne favoriserait-elle pas des explications individualisantes à l'aune du niveau d'analyse qui reste cantonné souvent à de l'intra-individuel ?

¹⁰⁷² Ou comme l'indique Kaufmann (2021), en se référant à Gregory Bateson, « l'information est une "différence qui fait une différence" pour des personnes qui se situent les unes par rapport aux autres et s'engagent dans des rapports sociaux plus ou moins gratifiants ou douloureux. Ce sont ces rapports sociaux qui in-forment l'information, la rendent pertinente ou vraisemblable » (Kaufmann, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰⁷³ À l'instar de Doise et Mugny (1995), on « constatera d'une part que chaque niveau d'explication a sa légitimité, mais que par ailleurs chaque niveau joue un rôle, certes plus ou moins central au gré des situations, mais toujours significatif, et que c'est de leur articulation qu'une explication complète peut se dégager » (Doise et Mugny, 1995, p.240, cités par Labbé, 2005).

le degré d'*agentivité*¹⁰⁷⁴ (cf. « *agency* ») plus ou moins *socialisé* de l'engagement écocitoyen ne sont pas les mêmes. Si aucune des deux approches ne peuvent respectivement se réclamer d'une supériorité théorique ou épistémologique (les deux étant valables dans leurs deux niveaux d'analyse respectifs¹⁰⁷⁵), les applications et les usages des résultats dans le *design* des politiques publiques et des communications environnementales (notamment dans des dispositifs de sensibilisation EEDD) ciblant l'engagement écologique n'auront ni les mêmes ressorts ni les mêmes aboutissements en pratique dans la « vie réelle ». Que ce soit dans le cadre des postures pédagogiques et éducatives à adopter pour des acteurs EEDD (cf. les animateurs mettant ou pas en praxis les préconisations¹⁰⁷⁶) ou en réception-active pour « l'homme de la rue¹⁰⁷⁷ » ciblé par ces dispositifs (cf. le citoyen à écologiser). Ainsi, si les différentes formes « d'ingénierie » comportementale ou sociale débouchant de l'une (psychologisante) ou l'autre approche (socialisante) sont révélatrices des choix épistémologiques en *amont* pour traiter d'un phénomène plus ou moins socialement théorisé, elles ont des conséquences en *aval* sur ce que de Sardan (2021) explique par les « *implementation gaps* » des politiques publiques¹⁰⁷⁸. Tel que constaté¹⁰⁷⁹ dans le chapitre 2, avec une dominance des approches « psychologisées » dans le cadre de « l'agenda du changement de comportement » et de l'écoresponsabilité individualisée du « psytoyen ». Or, la portée théorique de ces deux approches de l'engagement écocitoyen ne peut être jaugée au niveau épistémologique car elles sont heuristiques dans leurs champs épistémologiques respectifs ; elles ne peuvent qu'être évaluées selon leur « adéquation référentielle » dans leurs propres champs paradigmatiques¹⁰⁸⁰. À l'instar de Schwandt (1994), je pense toutefois que la portée théorique peut être « objectivement » mesurée à l'aune de leur pouvoir explicatif, et leur utilité sociale¹⁰⁸¹ et efficacité praxéologique respective en fonction

¹⁰⁷⁴ Ou « agencité » et qui est pour Sen (2010), l'habileté d'un individu à agir en fonction de ce qu'il considère comme valable, et pour Hayward (2012), la capacité à développer une pensée indépendante et une capacité à choisir librement d'agir en fonction de ses idées (cités dans Morin *et al.*, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰⁷⁵ Or, comme le constate Lahire (2005) en sociologie, la « tentation est forte chez les chercheurs d'affirmer, de façon tranchée et définitive, quel est le "bon" principe de variation, quelle est l'échelle d'observation la plus pertinente, quel est l'angle de vue le plus juste ou le mode de sélection des objets le plus intéressant. Et c'est d'ailleurs souvent de cette manière qu'ils procèdent dans leurs luttes visant implicitement à s'arroger le monopole de la définition légitime du "social". Pourtant, en changeant d'échelle d'observation et de mode de découpage des objets, on produit des connaissances de nature différente et d'égale dignité » (Lahire, 2005, p. 153).

¹⁰⁷⁶ Ces observations découlent directement du terrain, notamment lors des formations de communication engageante dispensées aux éducateurs EEDD, qui ont suscité des réactions diverses de « rejet » aux premiers abords.

¹⁰⁷⁷ Et « force est de constater que lorsque "l'homme de la rue" envisage son environnement social, il le fait selon des règles qui paraissent bien éloignées de la démarche hypothético-déductive prônée par la science » (Rateau et Moliner, 2009, p.5). Pour une illustration cynique voir par exemple l'ouvrage biographique d'Igor Gran (2011) *L'écologie en bas de chez moi*, Récit.

¹⁰⁷⁸ Bergeron *et al.* (2018a) montrent par exemple que « les fondations atomistes des politiques comportementalistes ne conduisent pas forcément à l'efficacité alléguée, principalement parce que ces politiques ne prennent pas en charge les ressorts collectifs des comportements individuels » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 102).

¹⁰⁷⁹ Et qui comme nous l'avons discuté, n'est pas seulement un positionnement théorique mais l'est aussi de manière politique, voire idéologique, puisque renvoyant à différentes conceptions et visions de l'individu et de la société, et donc des manières de concevoir « d'être-au-monde ».

¹⁰⁸⁰ Ces critères sont spécifiques au paradigme dans lequel les théories sont construites (Guba et Lincoln, 1989, p. 143, cités par Schwandt, 1994).

¹⁰⁸¹ Cela ne veut pas dire qu'une approche théorique peut ou doit être jaugée en fonction de son utilité sociale, mais je pense qu'elle peut l'être à l'aune de ce qu'elle promet de faire en termes de buts, d'effets et de finalités, qu'ils soient théoriques ou praxéologiques (si ceux-ci sont bien explicites). C'est d'ailleurs sur les critères praxéologiques que les sciences comportementales ont été considérées plus utiles dans les politiques environnementales comme l'avons indiqué plus haut, puisque celles-ci auraient des « affinités électives » avec les manières de définir un

des objectifs qu'elles se donnent à satisfaire (une préoccupation majeure aussi chez Kurt Lewin dans ses recherches-actions en psychologie sociale). Cette « utilité » de la recherche pourra être co-déterminée par la demande sociale et par l'analyse critique des travaux scientifiques antérieurs portés sur le même objet d'étude avec d'autres angles et perspectives d'approches nourrissant la nôtre. À savoir si les objectifs de la recherche sont, par exemple, de décrire les déterminants du comportement écologique citoyen, d'expliquer et de donner des pistes pratiques pour susciter l'engagement des écocitoyens *et* de leur permettre de s'engager dans l'écologie d'une manière délibérée et viable à long terme¹⁰⁸² - et à savoir si ceux-ci sont bien atteints. Ce n'est donc pas un relativisme ontologique des connaissances qui est en jeu ici, mais bien en considérant ses dimensions praxéologique et éthique - aiguiller par la puissance explicative et l'utilité sociale de la recherche en rapport à ses propres objectifs - que nous pourrions jauger de la portée de celle-ci. Cependant, je nommerais « *gap* ontologique » ou « épistémologique » pour traduire l'écart¹⁰⁸³ plus ou moins grand entre les connaissances produites et les « réalités » du terrain (« *knowledge gap* »). Des « *interpretation gaps* » qui aboutiraient à des « *implementation gaps* » plus ou moins grands. C'est en quelque sorte ce qu'Ehrenfeld (1978) décrit par la « quasi-définition » du problème qui implique des « quasi-solutions » générant d'autres problèmes résiduels et nous éloignent des sources du problème initial (cité par Berryman, 2003). Par exemple, promouvoir des « ingénieries comportementales » en se focalisant sur des changements de comportements individuels et uniquement renseignées par les sciences cognitives n'implique pas seulement des partis-pris épistémologique, axiologique et idéologique en amont mais se heurte également à des limites praxéologiques dans leurs mises en œuvre en aval qui sont d'ordre social, matériel et *in fine* éthique. En effet, même l'écocitoyen « héroïque » est limité par un « plafond de vert » (chapitre 2) dans son engagement écologique que les conditions matérielles du système socio-

problème public et d'y répondre. Comme l'indiquent Bergeron *et al.* (2018a), les « sciences comportementales sont convergentes avec une vision individualiste de la société, qui considère d'une part le bien-être individuel comme le but ultime de l'organisation sociale, et qui, d'autre part, attribue une importance causale décisive aux individus dans la réalisation de cet objectif. L'individualisme épistémique de ces approches est ainsi congruent avec des politiques qui prônent une moindre intervention publique et une plus grande accordée au marché, y compris dans le fonctionnement du marché » (Bergeron, *et al.*, 2018a, p. 66). Or, il est difficile de conclure que ces approches ont tenu leurs promesses. Pour une réflexion philosophique de l'utilitarisme en science voir par exemple l'ouvrage de Nuccio Ordine (2014) *L'utilité de l'inutile*. Les belles lettres.

¹⁰⁸² À noter que je ne dis pas que l'engagement écocitoyen devrait être un horizon strictement comportemental (aussi désirable qu'il peut l'être, cela reviendrait à un jugement normatif), la thèse aura eu pour objectif de comprendre pourquoi et comment celui-ci n'est pas observé à la hauteur de ce que les citoyens déclarent avoir comme intention de s'engager au quotidien dans des actes dits écocitoyens. Ce afin de dégager des pistes « raisonnablement » plus proches de leurs réalités vécues - sociales et matérielles - pour les encapaciter à s'engager à l'aune de leurs intentions déclarées, si celles-ci sont bien délibérées.

¹⁰⁸³ Et qui peut être, entre autres, expliqué par les « écarts entre la façon dont nous inférons les informations, et celle dont nous devrions le faire pour assurer au mieux la validité de nos inférences » (Garder, 1997, p. 2, cité par Bronner, 2008). Au-delà des méthodologies « d'objectivation » prescrites par la théorie, nous proposons qu'un des critères pour juger de la validité inférentielle peut être d'explicitier les finalités théoriques et praxéologiques de la recherche, et de discuter si celles-ci ont été atteintes, c'est-à-dire du degré d'adéquation entre les connaissances produites sur le comportement écologique des citoyens et les effets réels sur celui-ci.

économique lui empêchent de briser¹⁰⁸⁴ et se traduit en *réalité* par des engagements « moyens », voire faibles. Des marges de manœuvre d'autant plus limitées pour les populations les moins aisées (Dugast et Soyeux, 2019), notamment en situation de précarité énergétique (Pottier *et al.*, 2020) et de surcroît accoutumées à une « culture du peu » comme le discute notamment Paul Ariès (2015) avec la notion « d'écologie des milieux populaires¹⁰⁸⁵ ». Ainsi, l'agenda politique et scientifique du changement comportemental tend à s'en tenir qu'au traitement des symptômes (cf. comportements consuméristes à écologiser) sans remédier aux situations sociales, économiques et culturelles qui les causent et les entretiennent. Se focaliser sur les comportements individuels, c'est aussi prendre le risque d'engendrer des effets contreproductifs ou contraires à ceux visés comme l'indiquent par exemple Pol *et al.* (2010) et comme l'expriment en creux les inquiétudes des acteurs EEDD vis-à-vis des curricula comportementaux. À savoir, le risque d'une sur-responsabilisation individuelle conduisant à des formes d'écolassitude, d'écoanxiété, de réactance, et d'actes d'opposition, voire de radicalisation consumériste (comme discuté dans le Chapitre 4). En somme, il s'agit ici de « suggérer l'espace des actions et politiques publiques qui peuvent engendrer des changements » et de « souligner à l'inverse en quoi telle action risque d'avantage d'engendrer des effets pervers ou de ne pas répondre aux intentions qu'elle affiche » (Neveu, 2003, p. 111). *In fine*, ce qui compte comme le disent Osbaldiston et Schott (2012), c'est l'efficacité du « programme de changement de comportement mesurée à l'aune des impacts environnementaux réels et pas seulement en taux de changement comportemental » (Osbaldiston et Schott, 2012, p.281, notre traduction).

Ainsi, le « *green gap* » entre écophilie et écopraxie au niveau individuel ne peut pas être seulement décrit par des explications intra-individuelles mais découle d'une part de ces gaps d'interprétation réductrice de l'approche cognitivo-comportementaliste qui passe à côté des déterminants socio-structurels qui entravent les meilleures intentions écologiques (écophilie) de se convertir entièrement dans des engagements écologiques (écopraxie). Et qui d'autre part,

¹⁰⁸⁴ Rappelons par ailleurs que ce plafond d'engagement écologique a été quantifié par l'étude de Carbone 4 (Dugast et Soyeux, 2019) dans son volet climatique, un engagement « héroïque » individuel équivaut à un plafond de 45% de réduction d'émission de CO₂, ce qui n'est certes pas négligeable. Or l'étude souligne qu'il est bien plus probable que l'on stagne autour « d'engagements moyens » de 5%-10% à des « engagements réalistes » de 20% de réduction des émissions CO₂ individuelles. Si les marges d'erreurs de ces estimations chiffrées peuvent être questionnées et discutées, ils ont le mérite de donner des ordres de grandeurs sur les potentiels et les responsabilités respectives dans le cadre de la réduction des émissions de CO₂.

¹⁰⁸⁵ Sans vouloir « idéaliser les milieux populaires en ignorant leurs contradictions », le sociologue suggère que « les milieux populaires sauveront la planète non pas parce qu'ils sont appauvris, mais bien parce qu'ils sont "populaires", c'est-à-dire parce qu'ils partagent déjà, peu ou prou, d'autres modes de vie, d'autres conceptions de la "vie bonne". Ils partagent des modes de vie précapitalistes et postcapitalistes, pré-productivistes et post-productivistes. Ils ont une plus grande capacité à la résilience... face aux catastrophes annoncées. Les milieux populaires sont accoutumés non pas à la privation, mais à une "culture du peu" » (Ariès, P. (2015) « Les modes de vie populaires au secours de la planète ». *Savoir/Agir*, Vol. 3, n°33, pp. 13-21. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/sava.033.0013>, dernière consultation 23/05/22). Voir également : Malier, H. (2019) « Greening the Poor : The Trap of Moralization ». *The British Journal of Sociology*, 70, 5, pp. 61-88.

résulte de la logique d'évaluation des dispositifs de sensibilisation ou d'engagement (ou plus largement des politiques environnementales) centrée sur les déterminants cognitifs intra-individuels de l'écopraxie. Et entraîne de ce fait à désigner les citoyens les moins écologiquement engagés comme n'étant pas « assez » conscients ou préoccupés par l'écologie, pour ne pas dire « réfractaires » à celle-ci¹⁰⁸⁶ ou « irrationnels », voire « incompetents » (comme le « juge¹⁰⁸⁷ » Geller, 2002). Ce faisant les modalités d'implémentation et d'évaluation des politiques publiques tablant sur les approches cognitivo-comportementalistes n'interrogent peu ou pas les situations sociales et matérielles qui conditionnent le niveau d'engagement écologique des citoyens. À ce propos, Corcuff (2011) note très justement que les « modes d'évaluation » des comportements, des processus sociaux et des politiques publiques en sciences sociales ont généralement une « double dimension *technique* (systèmes de mesure, comme les statistiques) et *morale* (système de valeurs, à partir desquels du *plus* et du *moins* peuvent être mesurés), qu'il est difficile de totalement dissocier (de purifier) » (Corcuff, 2011). En partant des travaux d'Alain Desrosières¹⁰⁸⁸ (1993, 2008) sur la gouvernance par les nombres et l'argument statistique, il s'agit alors pour Corcuff (2011) d'éclaircir et de localiser « l'histoire socio-politique des outils statistiques » en « mettant en évidence la façon dont la constitution et les usages de ces techniques sont également traversés par des débats politiques et moraux » auxquels les chercheurs ne sont pas totalement imperméables (ou du moins complètement détachés) axiologiquement et épistémologiquement. À première vue, si le chiffre possède une « aura d'objectivité » et « l'illusion du fait scientifique » (Jucobin, 2009, cité par Jalenques-Vigouroux, 2016, pp. 172-173), Desrosières (1993, cité par Corcuff, 2011) resitue la « raison statistique » comme une « construction politico-cognitive » - impliquant une production et un usage à la fois scientifique et politique de celle-ci. Il s'agit alors de reconnaître le pouvoir performatif du chiffre sur la « réalité » qu'il tente justement d'objectiver et d'être précautionneux lorsque nous nommons, désignons, et qualifions les catégories que la statistique produit¹⁰⁸⁹ - car définir ou nommer est rarement neutre. Et la mise en nombre du réel

¹⁰⁸⁶ Ce qui peut également entraîner à dire que les dispositifs de sensibilisation de l'EEDD ne sont pas assez « efficaces » et conduire à des remises en question de leur propre raison d'être, comme j'ai pu le constater chez les éducateurs, débouchant sur du mal-être professionnel.

¹⁰⁸⁷ Pauline Van Laere (2018) signale en effet que Geller (2002) « distingue les comportements qu'il qualifie "d'incompétents" qui permet d'accéder à un gain ou d'éviter un coût immédiat pour l'individu, des comportements dits "compétents" qui sont orientés vers la protection de l'environnement » (Van Laere, 2018, p. 14).

¹⁰⁸⁸ Notamment Desrosières (1993) *La politique des grands nombres* ; et (2008) *L'Argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification (tome I) et Gouverner par les nombres (tome II)*, Mines ParisTech. Il peut être intéressant de revenir à son origine étymologique allemande « *statistik* » comme outil de l'État (« *stat* »), ou encore « science de gouvernement » (Ihl, *et al.*, 2003). Ainsi « la statistique éclaire sur le cadrage dominant de la problématique qu'elle entend étudier, et participe en même temps à la construire (Bourdieu, 1973 ; Desrosières, 2005). L'étude par la statistique publique des comportements ayant un impact sur l'environnement est loin d'y faire exception (Comby, 2015) » (cités par Ginsburger, 2020, p. 46). Aussi, Arthur Jatteau (2020) rappelle-t-il « la dimension éminemment politique de la quantification » dans sa recension de l'ouvrage d'Olivier Martin (2020) *L'empire des chiffres. Une sociologie de la quantification*, Armand Colin.

¹⁰⁸⁹ Ce sera particulièrement le cas dans la quantification statistique des comportements écologiques qui peuvent conduire à la désignation de groupes d'apparence homogène alors que ceux-ci peuvent avoir de multiples et de « bonnes » raisons individuelles de (ne pas) s'engager pour l'écologie. Dans la même veine dire que « l'engagement » écologique peut être quantifiable selon la fréquence et selon le nombre d'écogestes adoptés est une perspective comportementaliste (voire réductionniste) de l'engagement qu'il s'agira d'explicitier et d'assumer. Ceci est plus

(Desrosières, 2005, cité par Comby, 2009a) peut être à même de modifier la « réalité sociale qu'elle est supposée décrire » (Comby, 2009a, p. 7). En somme, Daoust (2018) signale donc, qu'il soit difficile d'atteindre une neutralité stricte des énoncés, des buts et des effets de la recherche. Corcuff (2011) prône à cet égard un effort d'explicitation des dimensions axiologiques du travail scientifique (en termes de réflexivité sur les présupposés du chercheur, sur les conditions socio-historiques de l'enquête) contribuant à le rendre plus rigoureux.

9.5 Une philosophie des sciences du réalisme critique

Si je défends la « neutralité axiologique » dans les processus « d'objectivation » de cette recherche - une « neutralité procédurale » (Daoust, 2018) - je suis conscient que celle-ci ne sera qu'entière par un effort de réflexivité sur mes propres rapports aux valeurs en *amont* et en *aval* de la recherche : un engagement épistémique d'un « savoir critique ». Admettre la pratique scientifique comme une forme à part entière d'engagement social¹⁰⁹⁰ implique d'autant plus une « exigence de référencement théorique de sa pratique scientifique et d'une explicitation des ressorts politiques et déontologiques de celle-ci » (Hinault, 2016, p. 29) et une objectivation des valeurs propres à la recherche. En effet, pour Hilary Putnam (2004) la science repose sur des normes épistémiques internes¹⁰⁹¹ à elle-même, comme les « jugements de "cohérence", de "plausibilité", de "simplicité", ceux qui portent sur le caractère "raisonnable" [...] sont des jugements de la forme de ce "qui doit être" lorsqu'on a affaire à un raisonnement » (Putnam, 2004, p. 39, citée par Daoust, 2018). En s'écartant d'un positivisme ou objectivisme « naïf¹⁰⁹² » (Daoust, 2018), postulant qu'aucune valeur ne devrait jouer un rôle au sein des sciences, si l'appel aux valeurs épistémiques *et* axiologiques est inévitable pour conduire la recherche, il s'agit de les mettre en lumière de la manière la plus transparente et le plus scientifiquement

flagrant dans les qualifications interprétatives usées pour une typologie qui en suit : comment qualifier un citoyen qui ne s'engage pas écologiquement : un « réfractaire » ? À posteriori, je regrette cette qualification que nous avons pu utiliser nous même dans la publication co-écrite du GRAINE (2018). J'ai tenté de rectifier cet écart axiologique dans la thèse, en usant simplement de « plus » ou « moins » engagés, afin de décrire les niveaux d'engagement de manière relative entre les citoyens au sein de notre échantillon.

¹⁰⁹⁰ Comme le fait par exemple Philippe Breton en SIC (Breton, 2003), pour qui s'engager, c'est aussi prendre un risque « autant quand il mène une activité scientifique, que lorsqu'il prend part à la vie de la cité ou agit en tant que simple citoyen » ainsi pour lui « l'engagement dépasse la simple implication » (cité par Fleury-Vilatte et Walter, 2003, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹⁰⁹¹ À savoir, « le milieu même de fabrication de la recherche, c'est-à-dire cet univers qui est régi par des codes, des façons de faire, des régulations, des principes d'acceptabilité des discours et qui amènent à positionner les termes ou les concepts dans des réseaux de relation de pouvoir » (Chivallon, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). Or, si un « tel constat n'est certes pas nouveau, il est toujours utile et même impératif de prendre en compte ce champ de pratiques, puisqu'il limite la portée de nos pensées critiques à partir du moment où nos façons de fabriquer la science reproduisent ces milieux de socialité conceptuelle. C'est ce qui est constitutif de "la vie sociale des concepts" dépendante d'un contexte, celui de la science, et que l'on ne peut pas ignorer pour tenter d'évaluer la pertinence de nos analyses ou même d'imaginer d'autres milieux de déploiement de la pensée critique qui seraient plus à même de se défaire de pratiques épistémiques hégémoniques » (*ibid.*).

¹⁰⁹² Ou comme l'indique Bronner (2008) « pour Weber, on le sait, l'objectivisme est un point de vue naïf sur les relations que la conscience individuelle entretient avec le monde » (Bronner, 2008).

honnête¹⁰⁹³ possible - comme activité située et incarnée - et donc construite. C'est-à-dire, un positionnement épistémologique et affilié à une tradition socioconstructiviste (notamment moscovicienne), annoncé en introduction mais que je souhaiterais approfondir ici en l'articulant à un réalisme critique¹⁰⁹⁴ en philosophie des sciences (le « *critical realism* » de Roy Bhaskar, 2008 [1975]). Ce dernier admet que la « science » est elle-même un construit social¹⁰⁹⁵ pour décrire la « réalité » et caractérisée par ses valeurs d'objectivité, ses ambitions d'universalité et ses normes de « doutes institutionnalisés¹⁰⁹⁶ » (notamment l'évaluation par les pairs, les comités de lecture, déclarations d'intérêts, codes de déontologie, etc.). Et comme le note Daoust (2018), défendre ces « exigences épistémiques comme l'universalité ou la diversité sont le reflet de normes sociales et politiques [...] c'est déjà admettre des normes éthiques et politiques particulières » de certaines conceptions du « bien » en sciences. C'est donc aussi appréhender, la « science comme une activité sociale participant à façonner le monde¹⁰⁹⁷ » (Buch-Hansen et Nesterova, 2021) et à forger ses réalités (ontologies) par les connaissances (épistémologies) privilégiées (dont techniques¹⁰⁹⁸) au détriment d'autres (dont sociales et humaines). Un « ethos

¹⁰⁹³ Comme le fait par exemple le neuroscientifique Albert Moukheiber (2021) dans le documentaire-conférence : « [Climat, tous biaisés ?](#) » (2021, 39'53'', dernière consultation 23/05/22), où il met en garde sur les limites d'analyse et praxéologique de sa discipline en soulignant les dangers de se focaliser sur le cerveau et les biais cognitifs pour expliquer le gouffre entre intention et action pour le climat : « Souvent on va présenter notre cerveau comme le coupable de notre inaction, mais ce n'est pas vrai. Notre cerveau n'a pas quelque chose d'inhérent qui nous empêche d'agir. Notre cerveau est toujours inscrit dans un contexte. Et il y a des facteurs systémiques qui sont beaucoup plus importants que les facteurs individuels. C'est très dangereux de juste parler des facteurs individuels parce qu'on sur-responsabilise l'individu [...] et de manière complémentaire on invisibilise le système ». C'est « un peu de mauvaise foi, et c'est important pour moi de le dire, l'hypothèse que c'est juste notre cerveau qui est incapable d'agir est fallacieuse, elle est hyper-réductrice. Le contexte sociétal, économique, de normes, informationnel dans lequel on baigne est primordial ». Donc « commencer notre raisonnement à partir de la strate "traitement de l'information" sans prendre en compte l'information qui est disponible, n'est pas vraiment très honnête intellectuellement ».

¹⁰⁹⁴ Cette approche plus communément discutée dans l'univers anglo-saxon est défendue plus récemment dans une traduction en français de Margaret Archer et Frédéric Vandenberghe (2019) *Le réalisme critique : Une nouvelle ontologie pour la sociologie*, Le bord de l'eau. Et selon Schwandt (1994) constructivisme et réalisme sont compatibles, car « on peut appréhender les concepts et les idées comme étant inventés (plutôt que découverts) et néanmoins maintenir que ces inventions correspondent à quelque chose dans le monde réel » (Schwandt, 1994, p. 237). Cette posture rejoint également le pragmatisme épistémologique d'Ulrich Beck qui le justifie comme suivant : « Je suis à la fois réaliste et constructiviste, utilisant le réalisme et le constructivisme dans la mesure où ces métarécits sont utiles dans le but de comprendre la "nature" complexe et ambivalente du risque dans la société mondiale du risque dans laquelle nous vivons » (Beck, 2007 [2000], p. 212, cité par Charbonneau (2013), notre traduction).

¹⁰⁹⁵ Et comme l'indique Bruno Latour (1983), « De toutes les activités humaines la fabrication des faits est la plus intensément sociale [...] Le sort d'un énoncé est, littéralement, entre les mains d'une foule ; chacun peut le laisser tomber, le contredire, le traduire, le modifier, le transformer en artefact, le tourner en dérision, l'introduire dans un autre contexte à titre de prémisse, ou dans certains cas, le vérifier, le certifier et le passer tel quel à quelqu'un d'autre, lequel à son tour, etc. Le mot "c'est un fait" ne définit pas l'essence de certains énoncés, mais certains parcours dans une foule » (Latour, 1983, cité par Jodelet, 1989, p. 48). Selon Mucchielli (2004), le point de vue constructiviste admet que « les "objets scientifiques" (comme la vérité scientifique d'ailleurs), sont fondamentalement des "construits intellectuels" dus aux à priori scientifiques que l'on ne peut pas ne pas avoir » (Mucchielli, 2004, p. 9).

¹⁰⁹⁶ Et comme le disait Weber, le « doute le plus radical est le père de la connaissance » (Weber, 1965 [1917], p. 376, cité par Beitone et Martin-Baillon, 2016). Mais la question est plus particulièrement d'actualité puisque que le doute scientifique a été détourné contre les sciences elles-mêmes, comme le montrent Oreskes et Conway (2012) dans *Les marchands du doute*, entretenant la confusion en invoquant le doute cartésien par le scepticisme de l'opinion afin de discréditer la « science ». Et la distinction peut être tranchée avec Berthelot (1996) qui indique que « l'activité scientifique se distingue de toutes les autres formations discursives en ce qu'elle institue la nécessité de jure d'un exercice réflexif, problématisant en permanence ses propres conditions de validité et de mise en œuvre » (Berthelot, 1996, p. 257, cité par Barthes et Alpe, 2016). Voir également les travaux de la philosophe des sciences Marion Vorms (2018, 2020) sur validité épistémologique du doute et de la crédulité et enfin l'ouvrage de Foucart *et al.* (2020) *Les gardiens de la raison. Enquête sur la désinformation scientifique*, Cahiers libres.

¹⁰⁹⁷ Article de Buch-Hansen et Nesterova (2021) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹⁰⁹⁸ Sandra Harding (1991) indique par exemple que les « informations générées par la science sont utilisées pour développer des technologies qui ne sont pas moralement ou politiquement neutres » (Harding, 1991, p. 37, citée par Daoust, 2018). Entre autres, l'Atécopol insiste « sur l'importance de la manière dont la science met en récit l'histoire des sociétés et de leur rapport à leur environnement naturel » et suggère que « les discours scientifiques jouent notamment un rôle dans l'affirmation que les progrès technologiques, en même temps qu'ils améliorent les conditions de vie, apportent des solutions à tous les problèmes environnementaux » (Atécopol, 2021a, p. 2). Plus généralement, les « *sciences studies* ont montré depuis fort longtemps à quel point la technique sédimente des choix politiques, institutionnalise des rapports de force, et que la réussite d'une technique marque moins son efficacité intrinsèque que le succès à imposer une lecture du monde particulière, dans laquelle ladite technique s'impose comme évidente » (Bergeron *et al.*, 2018a, p. 103).

scientifique » qui toutefois demeure « opérant dans le sens où le chercheur ayant intériorisé tout un ensemble de règles, prescriptions, habitudes, croyances, valeurs continue d'évoluer dans une structure sociale normée et institutionnalisée, elle-même traversée par des tensions multiples » (Scotto d'Apollonia, 2016). Notamment, cette difficulté « à tracer une frontière étanche entre valeurs épistémiques et politiques » (Daoust, 2018). Ce faisant, je nuancerais ici plus particulièrement les sciences sociales et humaines comme entité pure, neutre et objective chère au positivisme¹⁰⁹⁹ scientifique d'un Auguste Comte¹¹⁰⁰ (1998 [1848]), et qui a dominé les sciences sociales (Buch-Hansen et Nesterova, 2021) en cherchant à fonder une « science naturelle de la société¹¹⁰¹ » (de Sardan, 2021). La société (ou la nature) étant comprise par cette dernière comme un système rationnel régi par des lois de causes à effets et considérant que les « aspects subjectifs de la société humaine se traduisent dans des comportements extérieurs pouvant donc être étudiés objectivement » (Labbé, 2005, p. 35). Qualifiée par Bhaskar (2008 [1975]) de « réalisme empirique » (« *empirical empirism* ») ou de « réalisme positiviste », la méthodologie quantitative prépondérante à l'approche positiviste passe donc à côté du sens subjectif¹¹⁰² et des significations données aux comportements « objectivement » observés de l'extérieur¹¹⁰³ par un « observateur détaché ». En effet, la méthodologie quantitative, garant de l'empirisme en sciences sociales selon ses défenseurs, « privilégie les explications données en termes de causalité, ignorant parfois la complexité et la variété des facteurs qui entrent en jeu dans toute activité humaine » (Pourtois et Desmet, 1998, p.46, cités par Labbé, 2005). Or, s'il faut « sans cesse affirmer et réaffirmer la nature fondamentalement empirique des sciences sociales » elles ne « relèvent pas du régime poppérien de la falsification¹¹⁰⁴, propre aux sciences expérimentales, mais d'un régime qu'on pourrait appeler "wébérien" de la plausibilité » (de Sardan, 2021). Contrairement à des « lois relativement indépendantes des contextes

¹⁰⁹⁹ Selon Daoust (2018), les « positivistes logiques ont défendu la neutralité scientifique comme résultat de l'objectivité scientifique » (Daoust, 2018). Or, on peut avoir un doute « raisonnable » de l'absence de jugements de valeur lorsque dans la tradition positiviste de la psychologie scientifique, dans laquelle la « pensée quotidienne est avant tout une pensée biaisée, immature ou fautive [...] un scientifique naïf » (Moliner et Rateau, 2009, p.6). Ainsi, « loin d'être un processus détaché, le processus de la production et de la mise en œuvre de la connaissance est un processus d'interaction intentionnelle et subjective avec les données, avec la réalité » avancent Buch-Hansen et Nesterova (2021), et poursuivent : « alors que le positivisme considère les universitaires comme des observateurs détachés, le réalisme critique les considère comme des êtres impliqués dans et avec la science qu'ils pratiquent. Ainsi, la subjectivité ne devient « pas un obstacle ; elle est (une partie essentielle de) la donnée » (Bhaskar, 1989, p. 112 cité par Buch-Hansen et Nesterova, 2021). La subjectivité devient alors un atout avec lequel s'engager plutôt que de nier » (Buch-Hansen et Nesterova, 2021). Ce qui rejoint la perspective de l'école de Chicago, dite interactionniste, et dans laquelle « le subjectivisme est à l'honneur, non seulement l'analyse s'enrichit du point de vue subjectif du sujet observé mais la position impliquée du chercheur dans l'action commence à être reconnue comme source de connaissance » (Labbé, 2005, p. 42).

¹¹⁰⁰ Notamment en sciences de gestion dans les années 1970 en France avec la mise en place de l'Institut Auguste Comte (1977) consacré aux sciences de l'action comme en témoigne Françoise Bernard (2004), qui souligne ensuite la pluralisation épistémologique.

¹¹⁰¹ Article de l'anthropologue J-P. de Sardan (2021) « Du régime scientifique des sciences sociales » en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹¹⁰² Or pour Christine Mias (1998), « travailler sur les représentations, c'est-à-dire sur le comment des individus ont construit des guides de conduites, des grilles d'interprétation de la réalité, c'est aussi s'attacher à décoder du subjectif » (Mias, 1998, p.59, citée par Labbé, 2005).

¹¹⁰³ À « l'extérieur, voire au-dessus du phénomène qu'il veut étudier », les « personnes impliquées sont considérées comme des sujets relativement passifs qui seront soumis à divers traitements ou tests en fonction de l'objet d'investigation » (Roy et Prevost, 2013, p. 132, cités par Labbé et Courtois, 2017).

¹¹⁰⁴ Par ailleurs, les travaux qui ont fait suite à ceux de Popper « ont signalé que la falsification des théories n'est pas plus objectivement fiable ou probable que la corroboration des théories (cf. Lakatos, 1968 ; Feyerabend, 1976) » (cités par Kruglanski et Ajzen, 1983, p. 19).

d'occurrences » formulées par les sciences dites « exactes » et de la « nature », Sardan (2021) avance que les sciences sociales décrivent des relations « toujours inséparables du contextes historiques et spatiaux donnés, et elles fonctionnent en accordant une importance centrale aux représentations et aux stratégies des acteurs sociaux (les unes et les autres diversifiées, hétérogènes, fluctuantes, ambiguës, contradictoires) ». Ce faisant, elles « n'ont donc pas le même régime de scientificité que les sciences non-sociales ou asociales » et divergent ainsi « considérablement quant à leur socle épistémologique » (*ibid.*). Et c'est bien pour cela que Sardan (2021) alerte que les sciences sociales ne sont pas des « sciences comme les autres, et qu'il ne faut donc pas importer sans les interroger les normes [positivistes] des "sciences dures" pour juger de leur scientificité¹¹⁰⁵ » et revendique des « interprétations plausibles ancrées dans les réalités quotidiennes des contextes étudiés ». Pour Buch-Hansen et Nesterova (2021), l'ontologie sociale du réalisme critique, postule une « réalité sociale » stratifiée à plusieurs dimensions interdépendantes, et non-réductibles, prenant en considération l'intrasubjectivité, l'agentivité, la structure et les transactions avec la « nature¹¹⁰⁶ ». Elles soulignent que si la conceptualisation des rapports entre agentivité et structure a été la question originelle des sciences sociales, et qu'elle est d'une importance cruciale pour l'analyse du changement social, les approches traditionnelles « réductionnistes » ont privilégié de manière binaire, ou bien l'influence de la structure sur l'agentivité, ou bien *vice-versa*. À l'instar du « modèle transformationnel de l'activité sociale¹¹⁰⁷ » de Bhaskar (1998 [1975]), elles suggèrent une position intermédiaire¹¹⁰⁸ attribuant une importance aux deux dimensions dans un continuum

¹¹⁰⁵ Comme l'indique Benoit (2004), s'il « paraît possible en sciences "dures" (physique, etc.) de "laisser fonctionner" la démarche de recherche sans "l'entacher" de quelconques croyances ou idéologies, bref de se borner à en obtenir des résultats pertinents et profitables ("tester des hypothèses" pour les valider ou les invalider) à partir de l'usage d'un canevas théorique non réfuté et donc performant, en revanche, dans le domaine des sciences 'humaines' (auxquelles appartiennent pour une large part les sciences de l'information et de la communication), ce seul mode de pensée et d'action semble irrémédiablement refusé, puisqu'il s'agit d'y raisonner sur le "fait humain" dans son infinie complexité. Complexité qui, de facto, implique l'usage de propositions et d'interprétations non véritablement "testables" dans la mesure notamment où c'est l'homme qui réfléchit sur lui-même dans une circularité, une récursivité ininterrompue » (Benoit, 2004, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22). L'auteur s'appuie ici sur les travaux de Piaget (1937), Varela (1989), de Lévi-Strauss (1991), et de Declercq (1992).

¹¹⁰⁶ Notons que le réalisme critique a également été déployé dans des postures en *résonance* avec la nôtre et que nous pourrions globalement rattacher à celle de la *political ecology* - c.a.d. comme outil, « une hachette » (Robbins, 2004) qui sert à défricher les causes structurelles (idéologiques et politiques) de la crise écologique. Notamment en éducation (Scott, 2010), en économie écologique (Spash, 2012, 2017), en philosophie de l'écologie (Parker, 2014 ; Price, 2019) et en santé (Alderson, 2021) et plus globalement en promouvant l'interdisciplinarité de la thématique environnementale par Bhaskar *et al.* (Eds.) (2010) dans *Interdisciplinarity and Climate Change: Transforming Knowledge and Practice for Our Global Future*, London Routledge.

¹¹⁰⁷ Dans lequel il postule le changement sociétal par un « ensemble de structures, de pratiques et conventions que les individus reproduisent ou transforment, mais qui n'existerait pas s'ils ne le faisaient pas » (Bhaskar, 1998 [1975], pp.45-46). Modèle qui sera ensuite développé dans la thèse « morphogénétique » de Margaret Archer (1988, 2019) afin de dépasser l'opposition entre agentivité et structure (rapporté par Buch-Hansen et Nesterova, 2021).

¹¹⁰⁸ À l'instar d'Arendt, « récusant à la fois le schéma "intentionnaliste", propre à la philosophie classique du sujet, selon lequel une action devrait être jugée à l'aune des seules motivations conscientes de l'agent (ce qui revient à faire abstraction des circonstances concrètes dans lesquelles s'effectue l'action), et le schéma "fonctionnaliste" [ou structuraliste], propre aux sciences sociales et politiques [du structuralisme], selon lequel les hommes ne serait pas libres mais déterminés à leur insu par des facteurs sociaux (ce qui rend tout jugement impossible) » (citée par Poizat, 2020, p. 92). Une approche intermédiaire que l'on peut également entrevoir dans la « sociologie psychologique » de Bernard Lahire qui est selon lui « théoriquement raisonnée » et dans laquelle, la « saisie des réalités les plus individuelles ne renvoie ni à la singularité irréductible des destinées individuelles, ni à une illusoire liberté de choix d'individus sans attache ni racine (et délestés de tous déterminants sociaux), mais bien au contraire à la structure d'ensemble des sociétés qui les ont engendrées » (Lahire, 2005, p. 155).

entre actions individuelles/structures sociales - dans lequel les structures sociales actuelles sont les conditions de l'action humaine, cette dernière étant aussi la condition pour les transformer. Cette conception *relationnelle*¹¹⁰⁹ rejoint le point départ épistémologique moscovicienne (cf. partie introductive), dans une approche socioconstructiviste, où Ego et Alter s'influencent mutuellement quant à la re-présentation de l'Objet (d'action). Dans cette ligne de pensée, le changement sociétal provient de l'évolution des dispositions, des préférences, des valeurs de l'Ego issue des interactions avec Alter vis-à-vis de l'Objet. Des interactions qui se déroulent sous l'influence de la culture et de la structure sociale dans lesquelles elles ont lieu¹¹¹⁰. Alors que le positivisme souligne l'importance de la prédiction, le réalisme critique soutient que les sciences sociales - en raison des systèmes ouverts¹¹¹¹ des réalités sociales - doivent être explicatives avec des finalités compréhensives¹¹¹². Concrètement, cela implique une description de l'engagement écologique des citoyens dans ses dimensions cognitives *et* sociales, et ce de manière complémentaire et équilibrée, et selon les situations et comportements étudiés (chapitre 8). Comme l'indique par exemple Hirschhorn (2000), « on ne peut satisfaire l'exigence de compréhension qu'à deux conditions : la première est la connaissance du système de contraintes dans lequel se trouve placé l'acteur. Ce contexte n'est pas seulement fait des conditions extérieures objectives, il comprend aussi ce qu'on pourrait appeler un contexte interne à l'individu, par exemple les résultats de sa socialisation en termes d'adhésion à des valeurs, d'intériorisation de normes, de représentations de rôles, de schèmes cognitifs » (Hirschhorn, 2000, p. 49, citée par Bronner, 2008). Il s'agit alors de s'appuyer sur les enseignements à la fois d'une psychologie sociale du rationnel *et* relationnel de l'individu afin de saisir les « rationalités multiples », c'est-à-dire les rationalisations et contraintes cognitives, sociales et discursives des comportements écologiques plus ou moins engagés par les citoyens.

¹¹⁰⁹ Qui est *in fine* aussi l'approche privilégiée par Max Weber selon Corcuff (2011, 2018).

¹¹¹⁰ Par exemple Kallis *et al.* (2020) observent que la « nature humaine offre de nombreuses possibilités : nous pouvons être égoïstes et nous pouvons être altruistes, on peut vouloir plus et on peut bien faire avec moins, on peut accumuler mais aussi partager. Quelles propensions sont cultivées et lesquelles sont contraintes dépend des systèmes socioculturels » (Kallis *et al.*, 2020, pp. 42-43, cités par Buch-Hansen et Nesterova, 2021).

¹¹¹¹ Notion introduite par Bergson et développée par Karl Popper dans un ouvrage plutôt d'ordre de la philosophie politique qu'épistémologique (*La société ouverte et ses ennemis*, 1945), dans lequel il distingue sociétés closes et ouvertes comme « critère de réfutation à l'analyse des conceptions de la société » (rapporté par Lecomte, 2020, p. 86). Ainsi, si les systèmes sociaux sont ouverts, la prédiction serait impossible.

¹¹¹² Pouvant être définie notamment par la « complétude » (le caractère exhaustif des résultats et le fait qu'ils soient présentés dans un ensemble cohérent) et par « la saturation » (phénomène qui apparaît lorsque l'introduction de nouvelles données n'apporte plus de nouvelle information) (Labbé, 2005, p. 37).

9.6 Un trait d'union critique de la recherche-action

La démarche d'une recherche-action, dans laquelle cette thèse s'inscrit, est propice à cette pensée critique, compréhensive et émancipatrice comme le soulignent Sabrina Labbé et Lucile Courtois (2017) dans une restitution réflexive de leur propre expérience de cette modalité particulièrement investie de faire de la recherche¹¹¹³ - une « épistémologie de l'implication » (Hugon et Seibel, 1988, cités par Courtois, 2017). Elles considèrent justement que « l'implication du chercheur, si elle est comprise dans une analyse réflexive, est considérée comme un moyen d'accès à la connaissance » dans une double posture à la fois « impliquée et distanciée, permettant notamment de se regarder en-train-de-faire » (Labbé et Courtois, 2017, p. 31-32). En effet, poursuivent-elles, « certains enjeux de nature théorique, méthodologique, ou épistémologique, sont plus que jamais travaillés et questionnés dans ce type de recherche et nourris par les rapports dialectiques introduits dans une démarche coopérative » (*ibid.*, p. 33). Finalement, écrivent-elles, à un niveau épistémologique, « coopérer dans le cadre d'une recherche renvoie également à une posture épistémologique singulière où il s'agit d'interroger les liens entre science et société à travers des regards croisés, dans une relation d'interdépendance. L'objet étudié gagne ainsi en "hauteur" et permet une observation proxémique et distanciée, systémique et holistique » (*ibid.*, p. 34). C'est-à-dire une « alternative épistémologique » (Ardoino, 1988, cité par Courtois, 2017) qui permet de favoriser la diversité des perspectives et des explications « multiréférentielles » de la recherche et afin d'éviter que celle-ci soit orientée ou biaisée par les (inévitables¹¹¹⁴) présuppositions et intuitions¹¹¹⁵ des chercheurs. Comme le résume Intemann (2010), le « rôle illégitime des valeurs en sciences ayant longtemps passé inaperçu, des théories ont reposé sur des présupposés d'arrière-plan biaisés ou non justifiés. Or, on peut remédier à ce problème en augmentant la diversité des valeurs et des intérêts dans la communauté scientifique, ce qui rendrait l'examen attentif de ces présupposés bien plus probable » (Intemann, 2010, p. 793, cité et traduit de l'anglais par Daoust, 2018).

¹¹¹³ Leur recherche-action portait sur la question de l'engagement des adhérents associatifs (Courtois et Labbé, 2014).

¹¹¹⁴ Comme le souligne Corcuff (2011), « Max Weber combat la thèse d'une science sociale "sans présuppositions" » puisqu'il insiste sur le « rapport aux valeurs » du chercheur affectant en amont « la sélection et la formation de l'objet d'une recherche empirique » (Weber, 1965 [1917], p. 434, cité par Corcuff, 2011).

¹¹¹⁵ Or, c'est « souvent sur des intuitions d'abord totalement irrationnelles et profondément paradoxales que reposent les grandes percées de la recherche fondamentale, selon un processus abductif d'ordre presque artistique ou qui, en tout cas, rapproche la science de l'art, l'imagination n'étant pas un obstacle épistémologique au progrès scientifique. Le doctorant doit donc être capable, dans le même temps, de douter, de s'interroger, de ne pas accepter l'évidence (l'important est de ne jamais cesser de questionner), de faire preuve d'imagination, d'échafauder des hypothèses – même les plus saugrenues –, ne pas censurer son imagination, de la cultiver et de faire preuve de rigueur. *Le Research instinct*, c'est cette capacité à démarrer un projet et à l'aborder sous tous les angles » (Pichet, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

Dans le cadre de notre recherche-action¹¹¹⁶, c'est dans ces aller-retours entre pratiques et théories¹¹¹⁷, entre proximité et abstraction, entre induction et déduction, que la question de l'engagement écologique a été appréhendée, à partir des données et des situations du terrain, mises en confrontation aux théories du changement de comportement. Cette approche méthodologique s'apparente à une théorie ancrée ou enracinée (« *grounded theory* ») proposée par Glaser et Strauss¹¹¹⁸ (1967), sans pour autant avoir la prétention de formuler une nouvelle théorie mais plutôt d'enrichir les modèles théoriques existants en les croisant. Comme l'indique Monnoyer-Smith (2008), une confrontation « au terrain est la condition de la perception des pratiques sociales, ceci pouvant bien sûr conduire à toute forme de modélisation théorique permettant par la suite d'appréhender le terrain à travers des "cadres", eux-mêmes toujours interrogés » (Monnoyer-Smith, 2008, p. 7). Ces cadres méritent effectivement d'être interrogés si la recherche-action est « par définition, interventionniste, au sens d'un investissement actif et transformationniste dans le réel observé » (Boumard, 1989, p.145, cité par Labbé, 2005) et invite à une « double inquiétude éthique¹¹¹⁹ » comme outils d'intelligibilité à la fois de la recherche (épistémologie) et de l'action (praxéologie). En d'autres termes, elle est le pont qui permet de relier « deux bords (deux rives) d'un abîme [...] pour situer la recherche-action comme véhicule de circulation entre la cohérence et le sens : la compréhension de l'objet complexe se construit dans cette circulation où chaque terme de l'échange, contrepartie de l'autre, enrichit sa contrepartie par l'appoint de sa différence » (Bataille, 1994, p.175, cité par Labbé, 2005). Un trait d'union articulant action et recherche dans une relation dialogique, dans laquelle le chercheur est amené à jouer le « rôle de médiateur entre acteurs » en vue de favoriser une « intercompréhension » (Fleury et Walter, 2003). Celle-ci étant rendue plausible par une approche constructiviste « particulièrement propice au développement de l'attitude réflexive, critique et éthique » (Benoit, 2004, p. 193). En suivant Benoît (2004), Fleury et Walter (2004) suggèrent en somme, qu'une « posture » constructiviste permet « d'ouvrir les sciences de l'information et de la communication à des préoccupations éthiques en s'intéressant aux finalités et valeurs des diverses élaborations sur lesquelles le chercheur travaille ou auxquelles il collabore » (Fleury et Walter, 2004, p. 168).

¹¹¹⁶ Comprise ici en référence à l'une des premières significations données à l'expression par son inventeur Kurt Lewin : une recherche considérée en tant qu'action.

¹¹¹⁷ « On peut dire que la recherche-action n'est ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre deux, mais la boucle récursive entre recherche et action : se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un ou l'autre des termes qu'elle boucle » (Bataille, 1983, p.33, cité par Labbé, 2005).

¹¹¹⁸ Glaser, B.G. et Strauss, A.L. (1967) *The discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Aldine

¹¹¹⁹ Une approche éthique classiquement revendiquée dans une démarche de recherche-action, voir notamment : Labbé, S. (2006) « Recherche-Action et éthique ». In CREFI (Ed.), Journées d'études RHEPS 2006 : *Nouveaux objets, nouvelles méthodologies*. Toulouse, CREFI. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Cette question éthique se pose notamment avec le risque d'instrumentalisation tant de la recherche-action elle-même que les résultats qu'elle produit, car comme le souligne Monceau (2017), celle-ci connaît un « regain d'intérêt dans les recherches en sciences sociales, nous observons que se développent en parallèle des discours aussi idéologiques que normatifs, voire prescriptifs, pour les promouvoir comme des indicateurs de démocratisation et d'augmentation de l'utilité sociale de la pratique scientifique, ceci dans un contexte de raréfaction des ressources financières » (Monceau, 2017, p.11, cité par Courtois, 2017). Ainsi, se pose enfin la question de la finalité de la recherche-action elle-même¹¹²⁰, de l'usage de ces théories et les résultats pour et par les acteurs associatifs - cette visée normative et prescriptive, qui a pour but d'améliorer les pratiques de sensibilisation et ainsi induire des changements de comportements au travers de l'applicabilité fonctionnaliste des résultats. Est-ce que cela ne renvoie pas *in fine* vers une démarche positiviste ? Certainement, et on ne pourra se défaire de ce positivisme, mais est-il si gênant pour autant ? si nous identifions et explicitons ses limites dans un système complexe et en le mettant en dialogue, avec les principes de récursivité et de d'influence mutuelle mise en lumière par les représentations sociales et la théorie de l'engagement. L'approche critique de cette approche didactique repose ainsi sur une relation dialectique entre l'action et la réflexion, et pour ainsi dire en termes méthodologiques, une dialogique entre le qualitative avec le quantitative.

Et il en va ainsi de notre responsabilité de mettre en garde contre les risques d'instrumentalisation - de traduire la théorie en pratique sans réduire la complexité tout en situant le contexte plus global dans lequel nous intervenons. Quel rôle avons-nous dans une tendance plus large de psychologisation des faits sociaux ? Le fait d'utiliser, de diffuser et de traduire la TCP et la communication engageante aux et avec des acteurs de la société civile, ne participons-nous pas directement à une certaine gouvernementalité des conduites ? Pouvons-nous appliquer ces « ingénieries » comportementales par le simple fait que nous savons que cela marche (comme l'argumente R-V. Joule) ? Qui est en position de définir ce que l'on entend par et pour « la bonne » cause ? Est-ce que cette cause justifie les moyens mis en œuvre ?

¹¹²⁰ Comme le suggère par ailleurs Benoit (2003), en citant Dacheux (1996), le chercheur en SIC « ne doit pas fuir ses responsabilités ; il est temps qu'il se pose de nouveau "une question simple, celle des finalités" (Dacheux, 1996, p. 243) ». Notamment en éclairant les « "opérations" qui, à un moment et dans des circonstances données font que la "vie sociale" (notamment) est ce qu'elle est ; ainsi que sur les moyens et les techniques (issues des recherches en "communication persuasive") qui permettent de "déconstruire" et de "reconstruire" différemment, *en fonction d'un point de vue éthique explicite*, ce "réel social" » (Benoit, 2003, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous proposons une perspective plus socialisante de la communication engageante en suivant.

9.7 Approche socialisante de la communication engageante

Comme le note Comby (2009a), si « l'intégration par la communication publique des savoirs psychologiques n'est pas nouvelle¹¹²¹ [...] il est vraisemblable que la rationalisation plus récente de ce secteur des administrations, qui à la faveur des transformations managériales des activités politiques, voit ses finalités se diversifier, accentue le poids de ces visions » (Comby, 2009a, p. 6). En effet, la participation de la psychologie sociale dans la « promotion » de l'agenda comportemental se pose avec encore plus d'acuité avec le déploiement des ingénieries et techniques d'induction comportementales développées plus particulièrement au sein du paradigme de la *communication engageante* en France (Joule, 2000 ; Bernard et Joule, 2004 ; Joule *et al.*, 2007). Celle-ci est portée avec engagement par l'un des pères du paradigme¹¹²², comme en témoigne Robert-Vincent Joule lui-même : « je ne connais pas de meilleure théorie de la responsabilisation que la théorie de l'engagement [...] je ne connais pas de meilleures façons d'enclencher des dynamiques citoyennes, de toucher la responsabilité¹¹²³ ». D'autant plus que la communication engageante est perçue par les institutions et les associations comme une « méthode scientifique qui légitime l'action » et dont l'évaluation « apporte un niveau supplémentaire de crédibilité à l'action » (Patru, 2014, p. 25). Précisons d'emblée que l'objectif ici n'est pas de négliger les apports considérables et louables de la communication engageante, notamment en : i) renforçant l'agentivité du citoyen, en passant d'un réceptacle passif à un acteur engagé, ii) en cherchant à comprendre et à définir la situation engageante ; et iii) en suscitant des partenariats sciences-société, l'émulation et le partage de connaissances. Après l'avoir éprouvé nous-mêmes¹¹²⁴, il s'agit ici de porter un regard critique et réflexif quant à ses limites afin de proposer des pistes pour les dépasser. Il nous semble en effet important de nuancer l'engouement pour cet outil psychosocial à l'aune des connaissances, des enjeux et plus largement en rapport aux présupposés et logiques de la

¹¹²¹ Il cite par exemple Michel Le Net qui dès 1993, dans *Communication publique, pratique des campagnes d'information*, consacre un chapitre à la « psychologie de la communication publique » devant « éclairer la compréhension psychologique de l'homme et de la foule » (Le Net, 1993), cité par Comby (2009a, p. 6).

¹¹²² Et popularisé dans le « best-seller » Joule, R-V. et Beauvois, J-L. (2002) *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

¹¹²³ Intervention lors du colloque sur « L'écocitoyenneté » en 2004 à Marseille (p. 257) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹¹²⁴ Pour rappel, dans une démarche socialisante de la communication engageante de écogestes au bureau dans 28 entreprises en Occitanie. Et pour une présentation de l'approche, des résultats et les témoignages des acteurs associatifs, voir le guide de l'URCPIE (2019) [S'engager pour la Transition](#), dernière consultation le 07/04/2021.

NPM dans la gouvernance des conduites écocitoyennes (tels que discutés dans le chapitre 2). En effet, lorsqu'on regarde avec du recul la manière dont la communication engageante a été appliquée au travers de nombreuses expérimentations-interventions de terrain en France (Joule, 2004 ; Blanchard et Joule, 2006 ; Joule et Halimi-Falkowicz, 2006 ; Joule *et al.*, 2007, 2008 ; Patrux, 2014 ; Parant *et al.*, 2016), on constate que celle-ci s'adresse dans la grande majorité des cas à l'individu seul qui est appelé à s'engager sur des petits gestes du quotidien (convoquant l'idée par exemple que : « Par des gestes simples au quotidien, devenez-vous aussi écocitoyen » (Joule, 2004)). Certes, si l'acte préparatoire table sur les conditions de « liberté », la mise en saillance des normes sociales, et d'engagement public (visibilité de l'acte), c'est souvent le citoyen qui est convoqué à signer l'acte d'engagement dans des comportements isolés à titre personnel pour le collectif (l'école, la ville, l'entreprise), pour la planète, pour l'environnement ou encore pour lutter contre le changement climatique. Comme l'illustrent par exemple les énonciations suivantes dans les bulletins d'engagement proposés, l'engagement y est à chaque fois sollicité à la première personne avec le pronom personnel « je¹¹²⁵ » : « Je soussigné(e)...m'engage à... [choix personnel] » (Joule et Halimi-Falkowicz, 2006) ; « Je m'engage à...baisser la température..., le thermostat..., ma vitesse..., à dégivrer le congélateur... ; acheter une lampe basse consommation..., etc. » (Joule, 2004) ; « Cet été, je m'engage...à ne pas jeter mes déchets (je les ramène chez moi ou je les mets dans les poubelles de la plage) ...à ne pas laisser de mégots dans le sable...à ne pas laisser mes tickets de bus/métro sur la plage » (Joule *et al.*, 2007) ; « Pour lutter contre le gaspillage, je m'engage à ...terminer mon assiette...de finir mon morceau de pain...à éviter de grignoter...etc. », suivi de « je déclare m'être engagé librement et avoir une réelle volonté de faire un effort pour l'environnement » (Patrux, 2014). Et ces énoncés à la première personne dans les « contrats » d'engagement sont accompagnés par le message implicite de « Si chacun économise un peu, c'est la planète qui respire mieux » (Joule, 2004) ou « Moi, je trie. Pour la planète » (Blanchard et Joule, 2006). Ensemble ces cadrages posent au moins quatre questions essentielles, qui sont d'ordre : i) pragmatique, concernant la priorisation des actes sollicités et des échelles de grandeur de ceux-ci quant à leur efficacité et leurs impacts réels escomptés ; ii) éthique, à propos des choix implicites et non-discutés d'imputation et d'attribution individuelles et comportementales de la responsabilité écocitoyenne ; iii) épistémologique, quant à la non-différenciation des conditions et capacités d'agir hétérogènes selon les dispositions socialement situées des citoyens, et qui

¹¹²⁵ Ce qui pourrait être mis en correspondance avec à ce que Comby (2009) souligne par la dépréciation des « identités collectives exprimées sur le mode du "nous" au profit d'une pathologie du "je" (Elias, 1991) » qui valorise les « explications d'ordre psychologiques » (cité par Comby, 2009, p. 6). Voir Elias, N. (1991) *La société des individus*. Paris : Fayard.

revient donc à une homogénéisation du contexte social et communicationnel dans lequel l'engagement est sollicité ; et iv) méthodologique, quant à l'évaluation des effets de la communication engageante sur l'adoption effective du comportement ciblé.

Si ces études montrent toutes des effets praxéologiques supérieurs comparés aux situations de communication classique et persuasive (groupe contrôle) et des apports théoriques heuristiques, elles participent cependant selon nous à diffuser une norme d'internalité¹¹²⁶ « écocitoyenne » d'ordre individuelle, morale et comportementale, réduite à des écogestes du quotidien. Et malgré le fait que l'engagement dans la communication engageante est conceptualisé comme étant lié à une situation¹¹²⁷ (dimension externe), elle table largement sur des processus de ressorts cognitifs internes aux individus comme la dissonance cognitive, la rationalisation, l'effet de gel (ou l'auto-consistance), l'auto-attribution, l'auto-perception, niveau d'identification et la soumission librement consentie (et qui renvoient *in fine* à la définition kieslerienne de l'engagement comme étant le lien entre l'individu et ses actes¹¹²⁸). La situation ou le contexte social étant souvent réduits à des éléments d'architecture (sémantique) de choix, de visibilité et de liberté de l'acte (« vous êtes *libre* de »). Une approche éthiquement questionnable selon Pautard (2007), qui s'apparente parfois à une « méthode pavlonienne favorisant le *réflexe conditionné* ». Pourtant affiliée à la théorisation lewinienne, la communication engageante, telle qu'appliquée sur le terrain, s'éloigne ainsi des prémisses conceptuelles de l'engagement que Lewin situait dans les appartenances, les influences et dynamiques de groupe. Ainsi pour Comby (2009a, 2015), les applications de la communication engageante telles que éprouvées, occultent non seulement les insertions sociales des individus qui peuvent conditionner leur potentiel d'engagement (ou du moins la pérennisation de celui-ci) et de ce fait participe de manière implicite aussi (malgré les bonnes intentions) à la

¹¹²⁶ Un « syndrome culturel » des sociétés dites « individualistes » (Hofstede, 1980), et qui met « l'accent sur l'idée que les individus sont autonomes et sont l'unité de base de l'analyse » (Triandis, 1995, cité par Chataigné, 2014, p. 66). Dans ce cadre les « individus se croient-ils libres d'agir et de penser et, par conséquent estiment être à l'origine de leurs comportements », et donc dans ce cadre d'analyse le « comportement est ici perçu comme reflétant la volonté [seule] de l'individu » (Voisin, *et al.*, 2013, pp. 157-158).

¹¹²⁷ La définition de l'engagement communément admise dans le paradigme de la communication engageante étant : « l'engagement correspond, dans une *situation donnée*, aux *conditions* dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé » (Joule et Beauvois, 1998, p.60, nous soulignons). Ainsi « cet engagement est tributaire de la situation, puisque c'est elle – en fonction de ses caractéristiques objectives – qui engage ou qui n'engage pas l'individu dans ses actes et qui par voie de conséquence, favorise ou au contraire entrave, voire interdit, l'établissement d'un lien entre lui et ses agissements » (Bernard et Joule, 2004, p.5).

¹¹²⁸ « *The link that binds an individual to behavioral acts* » (Kiesler et Sakumura, 1966). En effet, dans son ouvrage princeps *The psychology of commitment*, Kiesler (1971, nos traductions en suivant), conclut que « lorsque l'on discute du concept d'engagement et de ses effets, il n'est pas nécessaire de le faire dépendre de variables externes telles que le soutien social, la familiarité avec le problème, etc. Ils y contribuent évidemment, mais ils ne sont pas décisifs » (Kiesler, 1971, p.177). En partant du postulat (très nord-américain) que « l'engagement par voie externe est rare car les gens préfèrent de loin être maîtres de leur destin » (*ibid.*, p. 170). Mais comme il le précise (dès la préface), « l'approche adoptée pour l'étude de l'engagement est d'ordre psychologique. Un sociologue, avec une certaine justification, pourrait considérer cette approche plutôt étroite. Il est vrai que le modèle théorique que je présente et nos recherches ont porté très spécifiquement sur le comportement et ses relations avec l'attitude. C'est essentiellement une "micro-théorie" » (*ibid.*, p. xi). Ces indications permettent de saisir les affiliations épistémologiques plutôt psychologiques que sociologiques de la communication engageante.

construction individualisante d'un problème public et collectif qu'est la question écologique. Et propose de répondre à celle-ci par l'engagement individuel dans des simples écogestes du quotidien¹¹²⁹. Ce faisant elle participe à consolider l'agenda de changement individuel des politiques environnementales qui supposent que les acteurs peuvent et doivent changer au nom d'une cause « bonne¹¹³⁰ » pour le « bien commun » - et dont sa valeur morale et sa légitimité est principalement définie par les politiques et les chercheurs impliqués dans le *design* de l'intervention. Comme l'indique Mazeaud (2021), il ne s'agit pas tant de faire participer les citoyens à la définition des politiques, et donc de délibérer sur des « bons » comportements, mais bien d'engager ceux-ci en vue de l'adoption des comportements préalablement définis comme « bons » (Mazeaud, 2021, p. 634). C'est par ailleurs grâce à cette réduction comportementaliste, à l'instar des « *nudges* », que la communication engageante bénéficie auprès des pouvoirs publics et des sphères associatives EEDD d'une représentation attrayante du type solution innovante « clefs en main » ouvrant des portes et facilitant l'accès à des financements publics¹¹³¹, puisqu'elle promet de changer efficacement les comportements citoyens et ce, sans passer par des campagnes de communication parfois plus onéreuses. Cette vision fonctionnaliste et « mécaniste » est soutenue par un « contexte où les résultats doivent être chiffrés et évalués simplement, peu importe de savoir qui change, dans quelles proportions » (Comby, 2009a, p. 7). Ainsi face à « l'impératif d'efficacité (Ogien, 2007), l'enjeu se réduit à quantifier un changement dont le contenu peut rester flou » (cité par Comby, 2009a) et n'est évalué qu'en termes quantitatifs et de manière agrégée (souvent en taux de % de sujets engagés adoptant le comportement ciblé). De ce fait, les dimensions qualitatives et plus socialement situées de l'engagement ne sont que trop peu explicitées, approfondies et distinguées. Et comme l'indique Bourg (2011) « certaines différences interindividuelles

¹¹²⁹ À cet égard la psychosociologue Julie Chabaud (2007) s'interroge sur le « chaînon manquant » dans les dispositifs d'engagement engageante et les risques de généralisation des approches comportementales. Selon elle, « la théorie psychosociologique de l'engagement qui, contre-intuitivement, montre que l'on pense davantage ce que l'on fait qu'on ne fait ce que l'on pense, s'est largement diffusée. Elle constitue le fondement des grandes campagnes de communication sur le développement durable : des défis pour la terre de la Fondation Nicolas Hulot au slogan "il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes 60 millions à les faire" diffusé par l'État. Si la modification de certains gestes est effective, il faut s'interroger sur l'efficacité de la sommation des petits gestes face aux enjeux actuels. La juxtaposition des gestes "pour la planète" permet de réduire la dissonance cognitive entre la conscience des enjeux planétaires et la non-négociabilité de notre niveau de vie. Il convient de mettre en question le lien naturel progressif qui unirait les gestes aux actes et de s'interroger sur l'existence d'un chaînon manquant susceptible de faire de ces campagnes des outils contreproductifs au regard des objectifs explicitement poursuivis. (...) un retour sur les pratiques permet d'identifier un paradigme d'obligation collectivement consentie pour inscrire l'engagement et les comportements dans une perspective de changement culturel profond et durable » (Chabaud, 2007, citée par Boutaud, 2009).

¹¹³⁰ À ce sujet, voir notamment les discussions vives lors du colloque sur « L'écocitoyenneté » en 2004 à Marseille soulevant les questions éthiques et déontologiques de la communication engageante, voir le recueil des interventions du colloque en [ligne](#).

¹¹³¹ Comme nous l'avons constaté nous-mêmes sur notre propre terrain, la communication engageante agit comme une pensée « magique » chez certains de nos interlocuteurs. Et comme en témoigne Romain Patrux (2014) dans sa recherche-action appliquée à la communication engageante avec l'UNCPPIE : « La notion de changement de comportement éveille l'intérêt et semble tellement importante dans les problématiques actuelles, qu'une technique favorisant le passage à l'acte incite à en prendre connaissance et à vouloir l'expérimenter. Il est nécessaire de bien cadrer les objectifs de son projet et de mesurer quel usage il peut être fait de cette méthode ». Ainsi la « communication engageante est un outil qui peut être puissant, à condition de l'utiliser dans le cadre d'un besoin spécifique lié au changement de comportement, et non dans l'unique but de tester une méthode nouvelle et attrayante » (Patrux, 2014, p.15).

pourraient avoir un rôle de variable modulatrice sur l'effet de ces procédures¹¹³² » (Bourg, 2011, p. 97). En effet, ces différences sont « susceptibles de venir moduler la perception de la situation d'engagement ou de ses conséquences, et ainsi interférer sur les effets de cette technique¹¹³³ » (Robin, 2014, p.121). En outre, et d'un point de vue méthodologique, les questionnaires *ex-post* des interventions de communication engageante mesurent rarement et directement les comportements effectifs et réels attendus, mais plutôt les intentions d'agir et les déclarations verbales de s'engager dans les comportements ciblés et/ou au mieux la consommation d'énergie au compteur électrique ou le poids des poubelles. Or, d'une part, nous le savons, et l'avons discuté (chapitre 4) et montré (chapitre 8), l'intention seule n'est pas toujours une mesure prédictive du comportement effectif (cf. gap « intention-comportement », « *green gap* »). Et d'autre part, il peut être aventureux d'isoler et d'imputer en contexte *in-situ* une réduction de consommation d'énergie (relevée au compteur) ou des déchets aux effets seuls de la communication engageante¹¹³⁴, qui pourrait être influencée par d'autres enjeux multiples de contexte (non-mesurés¹¹³⁵). Comme l'indiquent notamment les approches sociotechniques des pratiques sociales d'une sociologie (Zélem et Beslay, 2015) et d'une anthropologie de l'énergie (Wilhite, 2005).

Par ailleurs, pour des raisons pratiques et logistiques évidentes, des études longitudinales manquent afin d'explorer les effets et la pérennité ou non de l'engagement à long terme (à l'exception de Girandola et Roussiau (2003) qui recensent des effets sur le moyen terme - comptés en mois et seulement aux États-Unis). Il reste donc à savoir si l'engagement est maintenu sur plusieurs années¹¹³⁶, lorsque les citoyens retournent aux « affaires du

¹¹³² Notamment, les « habitudes pourraient avoir un impact sur l'engagement. Nous pouvons supposer qu'il serait plus difficile d'engager un individu à adopter un nouveau comportement qui rentre en contradiction avec un autre qu'il est très habitué à produire » (Bourg, 2011, p. 97).

¹¹³³ En effet, si « l'engagement comportemental se révèle être une technique de manipulation particulièrement influente, l'étude de ses effets a souvent été envisagée sous l'angle de son "universalité" : la plupart du temps, l'efficacité de l'engagement a ainsi été considérée en faisant fi des particularités psychologiques des personnes auxquelles cette technique était administrée. Pourtant, il est légitime d'envisager que l'engagement comportemental, faisant intervenir un certain nombre de leviers essentiellement sociaux et normatifs, puisse voir ses effets modulés par certaines caractéristiques de personnalité. C'est ce que semble attester un petit corpus de recherches démontrant la modération imposée par certaines dimensions de personnalité, cognitives ou culturelles, sur les effets de cette technique. L'adhésion à la norme d'internalité, à celle de consistance, ou encore l'extraversion des individus, entre autres, semblent ainsi impliquer chez les personnes engagées une réactivité attitudinale et comportementale différenciée » (Robin, 2014, p. 18).

¹¹³⁴ Et comme le souligne Patrux (2014) la question méthodologique se pose même en amont de l'évaluation, étant donné que la « principale limite porte sur la difficulté à mettre en place un protocole strict et rigoureux sur le terrain, de manière à obtenir des résultats scientifiquement exploitables » (Patrux, 2014, p. 26). Dans le cadre de notre expérimentation nous avons eu la même difficulté d'assurer strictement un même protocole d'intervention de la communication engageante dans 28 entreprises avec une dizaine d'animateurs associatifs différents. Si nous avons esquissé les grandes lignes et étapes fondamentaux, l'hétérogénéité des contextes d'intervention, des acteurs et des rapports instaurés avec les directions et les salariés rendent quasi impossible de suivre ce protocole « à la lettre ».

¹¹³⁵ Au-delà de ces facteurs contextuels, il peut y avoir également d'autres facteurs motivationnels d'engagement, comme le notent Caillaud *et al.* (2010) et, qui se posent la question : « comment être certains que la différence des poids des déchets triés n'est due qu'au comportement de tri ? effectivement, certaines personnes peuvent être sensibilisées à l'écologie au point de réduire leurs déchets, d'autres, ayant des revenus plus faibles, achèteront moins de journaux et donc en jetteront moins. Sont-ils moins "écologiques" pour autant ? » (Caillaud *et al.*, 2010, pp. 625-626).

¹¹³⁶ Comme l'indique Robin (2014), dans la majorité les « études qui traitent de l'impact des variables intra-individuelles sur les effets de l'engagement s'intéressent aux changements induits à court terme, et plus particulièrement encore à la sphère attitudinale de ces modifications ». Or, à « long terme, un très faible nombre d'études a été réalisé » et « l'impact de la personnalité, de la culture ou de la cognition des individus sur les changements attitudinaux manifestés à long terme, suite à un engagement, reste donc très peu défini à l'heure actuelle » (Robin, 2014, pp. 121-122).

quotidien¹¹³⁷ » du domicile¹¹³⁸, au travail et dans le collectif - bref, lorsqu'ils sont de nouveaux embarqués et engagés par et dans les habitudes, normes symboliques et sociales d'une société de « (hyper)consommation¹¹³⁹ ». Ou comme l'indique Abric (1994), il « ne suffit pas qu'un individu soit engagé dans une pratique pour qu'il la reconnaisse comme sienne et se l'approprie. Encore faut-il qu'elle lui apparaisse comme acceptable par rapport au système de valeurs qui est le sien » (Abric, 1994, p. 220). En effet, Ghislain Bourg (2011) montre, dans son travail de thèse sur la communication engageante appliquée à la mobilité dite « douce » ou alternative, la nécessité de répéter des actes engageants et préparatoires afin de susciter des effets notables¹¹⁴⁰. Thierry Libaert (2020) dresse un bilan plus tranché « non seulement les écogestes ne permettent pas de franchir une étape d'engagement supplémentaire, comme de nombreux experts en théorie de l'engagement l'avaient imaginé, mais ils s'exercent en dehors de toute considération d'efficacité » (Libaert, 2020, p. 61). Enfin, si les auteurs comme Weiss et Girandola (2010) du paradigme de la communication engageante prônent une psychologie « positive¹¹⁴¹ », favorisant la qualité de vie et le bien-être en engageant les individus dans des interactions individus-environnement renouvelées, il reste également encore à prouver que celui-ci y contribue effectivement en instituant de nouvelles pratiques culturelles et collectives plus soutenables avec ladite « nature » - et donc de penser au-delà du seul engagement individuel. Et ce afin d'éviter également des risques de dissonances cognitives plus profondes en internalisant les contradictions axiologiques propres aux sociétés « modernes » et auxquelles l'individu seul avec ses écogestes ne peut surmonter, avec des effets contre-productifs plausibles (discutés au chapitre 4) comme l'écoanxiété, l'éco-lassitude, la perte de sens et significations et le mal-être exacerbés par les injonctions d'engagement paradoxales - entre sobriété et consommation. Pour ce faire, il sera nécessaire de prendre en compte les facteurs sociaux, politiques et dispositionnels de l'agir de l'écocitoyen appelé à s'engager en lui donnant en parallèle les moyens matériels et symboliques de s'engager. On pourrait y voir les prémises

¹¹³⁷ En effet comme le soulignent Dubuisson-Quellier et Martin (2019) quant aux nudges, si de « telles incitations peuvent obtenir quelques effets », ces « interventions en bout de chaîne ont peu de chance d'être pérennes, tant les modes de vie des individus sont structurés par des mécanismes complexes » (Dubuisson-Quellier et Martin, 2019, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹¹³⁸ Par exemple l'étude de Schill *et al.* (2020) montre que si les enfants peuvent être « éco-responsables » à l'école et avoir des compétences (savoirs et savoir-faire) notamment dans le domaine du tri, ils rencontrent plusieurs freins dans la sphère familiale pour les appliquer une fois à la maison (notamment dû au manque de poubelle de tri, manque de communication et choix de consommation peu valorisé). Par ailleurs, cette étude déconstruit l'idée largement partagée dans la sphère associative que les enfants peuvent être des vecteurs et des « éco-ambassadeurs » pour sensibiliser les parents à des comportements écologiques.

¹¹³⁹ À l'instar de Nicole d'Almeida (2019) on peut effectivement se demander « comment installer un cercle vertueux d'actions responsables dans le domaine de la consommation où la dimension identitaire et symbolique reste forte, le souci de distinction et parfois d'ostentation des individus engageant une participation et une identité sociale par forcément "éco-compatibles" ? Comment orchestrer un changement d'action quand sont installés des routines, des préjugés et des stéréotypes ? Le défi est de taille » (D'Almeida, 2019, pp. 316-317).

¹¹⁴⁰ Voir également la méta-analyse de : Lokhorst, A.M., Werner, C., Staats, H., Van Dijk, E. et Gale, J.L. (2013) « Commitment and behavior change : a meta-analysis and critical review of commitment-making strategies in environmental research ». *Environment and Behavior*, 62, pp. 391-417.

¹¹⁴¹ Qui « s'intéresse aux facteurs sociaux et/ou dispositionnels permettant l'épanouissement, la satisfaction, la qualité de vie et le bien-être individuel » et « étudie les conditions et processus qui contribuent au fonctionnement optimal des personnes, des groupes et des institutions » (Weiss et Girandola, 2010, p. 280).

de cette perspective dans des développements plus récents de la communication engageante, grâce à la prise en compte de l'influence et la transformation des représentations sociales dans l'engagement (Zbinden *et al.*, 2011 ; Renard, *et al.*, 2012 ; Souchet et Girandola, 2013, 2016). Si ces études restent au niveau des processus cognitifs, spécifique de l'approche structurale des RS (l'école Aixoise d'Abrie), leurs conclusions peuvent amener à inspirer des interventions plus socialement situées de l'engagement écocitoyen dans des dynamiques de groupes d'appartenances et entraîner des réflexions plus socialisantes du paradigme (Bonetto *et al.*, 2018). Celles-ci pourraient s'inscrire notamment dans une perspective de la communication « instituante¹¹⁴² » (Bernard, 2006, 2016 ; Bernard *et al.*, 2010) qui serait à même de mieux intégrer les effets de publicisation, de médiatisation et de débordement de l'engagement vers des nouveaux imaginaires et comportements écocitoyens d'avantages participatifs, collectifs et politisés¹¹⁴³. Par exemple Morin *et al.* (2019), en cherchant aller au-delà d'une agentivité individuelle, citent Samman et Santos (2009) et Hayward (2012) qui proposent à l'éducation à l'environnement de s'intéresser à la capacité d'agir de manière plus collective. Notamment, avec le concept d'agentivité sociale (« *social agency* »), Hayward (2012) insiste sur une conception plus politisée du pouvoir d'agir basée notamment sur l'idée de coopération¹¹⁴⁴. Dans cette perspective collective, les processus d'engagement seraient à même d'amener des individus à « agir de concert et à créer un espace commun d'investissement » (Mias, 2008, p. 38, citée par Courtois, 2017, p. 36). Ce qui n'est sans rappeler l'idée de « champ de force » et de « dynamique totale » du groupe dans une conception lewinienne de l'engagement. Par exemple, dans la recherche-action de Sabrina Labbé (2005) la « mise en place de procédures engageantes au sein de différentes entreprises, conduit les salariés à se retrouver co-auteurs autour d'actions communes, les amenant notamment à resignifier dans une dynamique collective et co-constructive les dimensions de sens, repères et sentiment de contrôle de l'implication professionnelle » (Labbé, 2005, cité par Courtois, 2017, p.36). Ce protocole socialisant de la communication engageante est très similaire à ce que nous même avons éprouvé sur le terrain avec les acteurs associatifs dans 28 entreprises en Occitanie (voir notre

¹¹⁴² Qui s'inscrit dans une « démarche de médiation (Bernard, 2006, 2011), de médiatisation et publicisation qui amplifie le caractère public de l'acte préparatoire. La circulation médiatique et les formes de partage *via* les réseaux sociaux contribuent à instituer (mais aussi à désinstituer) des manières de faire et de penser, en l'occurrence impliquant la communication engageante, en ce sens qu'elles les stabilisent, élargissent et pérennisent » (Bernard, 2018a).

¹¹⁴³ Au sens qu'en donne Aristote à la citoyenneté, c'est-à-dire avec le principe contractuel d'équivalence et de réciprocité entre devoirs et droits du citoyen de la *polis*, de la « communauté », engagé plus largement pour le bien commun (*koinon agathon*) (Pautard, 2007).

¹¹⁴⁴ Une *agentivité* qui serait également « intrinsèquement sociale, relationnelle et dynamique puisqu'elle se centre sur l'engagement d'agents inscrits dans un contexte social et temporel précis » (Samman et Santos, 2009, cités par Morin *et al.*, 2019). Et avec l'idée que la « capacité » doit être « appréhendée dans son contexte social et collectif ». Selon Hayward (2012), la « capacité des jeunes citoyens à agir ensemble se développe lorsque ces derniers ont l'occasion de participer aux prises de décision qui se présentent dans leur communauté. De même, cette *agentivité* peut s'accroître si elle est encouragée de manière soutenue, à l'école par exemple. Ainsi, il s'agirait d'une capacité qui dépend avant tout du contexte social et collectif en ce sens qu'un contexte peut être plus facilitant (ou *capacitant*) qu'un autre dans le développement de l'*agentivité* » (Morin *et al.*, 2019).

guide URCPPIE, 2019). D'autres pistes évoquées par Moloney et Strengers (2014) et Batel *et al.* (2016) se basent sur les apports des théories des pratiques et représentations sociales, et recommandent d'internaliser des facteurs jadis considérés comme externes aux comportements écologiques, étant constitutifs de ces derniers. En effet la TRS permet selon ces derniers de préciser les relations entre production de sens, significations et actions, comme processus et moteurs du changement social. Des approches qui rejoignent selon nous, le programme de recherche plus socialisant de la communication engageante que Françoise Bernard développe dans ses travaux. Notamment en se questionnant sur la situation d'engagement elle-même, comme le font Chabrol et Radu (2008, p. 118), et qui y voient d'abord une situation de communication :

« on aura remarqué que le comportement préparatoire décisif est toujours obtenu à partir d'une mise en situation par le moyen d'une communication dans une mise en scène située. C'est donc une communication initiale qui enclenche la construction de la situation et des caractéristiques de l'acte préparatoire à obtenir. Certes, cette communication n'est pas explicitement argumentée mais elle est bien formée d'actes de langage et de contenus sémantiques très précis, soigneusement choisis : questions, requêtes, attributions spécifiques qui doivent entraîner par des inférences calculables (implications, sous-entendus, inductions et déductions) toutes les qualités sociocognitives attendus pour que l'engagement "prenne" ensuite dans l'esprit du sujet ». Et posent une interrogation intéressante : « On devrait se demander si ce n'est pas l'ensemble [communication initiale + acte préparatoire] qui engage en fait avec le soutien ultérieur utile d'un message d'appui persuasif explicite ? »

À cet égard, notons que R-V. Joule (avec Demarque et Apostolidis, 2013) préconise par la suite la prise en compte des variables contextuelles¹¹⁴⁵ dans les situations d'engagement et d'explicitation la nature même du comportement (difficulté comportementale, coût, visibilité sociale, etc.). Enfin, l'une des remarques les plus importantes et nuancées que proposent Osbaldiston et Schott (2012), c'est qu'il n'y a tout simplement pas une seule manière d'intervenir, type « solution miracle » (« *silver bullet* »), qui serait très efficace sur tous les CPE¹¹⁴⁶. *In fine*, Osbaldiston et Schott (2012) concluent que l'efficacité d'un programme de changement de comportement devrait être mesurée en termes d'impacts environnementaux réels et non seulement en termes de pourcentage de changement comportemental (Osbaldiston

¹¹⁴⁵ En d'autres termes, les « recherches futures devront s'intéresser davantage aux paramètres et à la dynamique des situations de communication sociale dans lesquelles les individus sont placés, d'autant plus que les variables psychologiques ne suffisent généralement pas à elles seules à expliquer les comportements pro-environnementaux » (Demarque, Apostolidis et Joule, 2013, p. 18).

¹¹⁴⁶ Cela est peut-être évident et il en va peut-être de soi pour les chercheurs aguerris dans ce domaine, mais cette observation est loin d'être prise en compte ou conscientisée par les acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de changement de comportements. Nous ne sommes pas les seuls à avoir noté cette croyance ou attente en une « solution clefs en main ». Voir par exemple : Schultz, P.W. (2014) « Strategies for promoting pro-environmental behaviour : Lots of tools but few instructions ». *European Psychologist*, Vol. 19, Issue 2, pp. 107-117.

et Schott, 2012) et doit interroger le dilemme social que pose la question écologique¹¹⁴⁷. À savoir la dichotomie entre actions individuelles et collectives, souvent relevée par la littérature, qu'il soit d'ordre épistémologique ou praxéologique.

9.8 Dépasser la dichotomie de l'agir individuel et collectif

Pour mettre en relief l'opposition dichotomique entre l'agir individuel et collectif et pour souligner leur porosité, De Bouver (2020) propose d'une part de montrer dans quelles conditions une démarche de « l'écologie individuelle et quotidienne » (écociviste) peut participer de « l'écocitoyenneté » et au contraire, d'autre part, dans quels cas sa mise en avant s'avère être problématique. En effet, les « champs de l'action "individuelle" et de l'action "politique" sont souvent mis en tension et en contradiction, traités comme inconciliables. Mais ces différents modes d'action peuvent se nourrir l'un de l'autre. Une action individuelle peut être pensée avec une visée politique, et se transformer en action collective ; une action politique peut être noble, en cohérence avec les préoccupations spécifiques des citoyen·ne·s, et faire sens pour chaque individu qui y participe » (Vanmeerbeek, 2018, pp.10-11, cité par De Bouver, 2020). En outre, si « l'écologie individuelle s'ancre dans la personne [elle] n'est pas automatiquement individualiste au sens où elle n'a pas nécessairement vocation à rester cloîtrée dans l'individu » (De Bouver, 2020, p. 4). En effet, dans certains discours (notamment dans la fable du « colibris¹¹⁴⁸ »), une des justifications de l'écocivisme (ou de l'écologie individuelle) est qu'il peut être une « porte d'entrée » sur un engagement écologique et écocitoyen plus profond tels que « l'écocitoyenneté » et en inspirer d'autres. Une « écologie du quotidien » que Dobré (2002) a identifié comme une « résistance ordinaire » aux « exigences de rationalisation instrumentale portées par le système marchand » (Dobré, 2002, p. 16) dans une logique de « politisation du moindre geste » décrite par Pruvost (2015, cité par Mazeaud, 2021). Ainsi, le pragmatisme des « écogestes » individuels peut être compris comme une sorte de « pieds dans la porte » et un « acte préparatoire » à un premier niveau d'engagement vers une démarche plus collective et politique de celui-ci - par effets de débordement et d'entraînement. L'importance

¹¹⁴⁷ Voir à cet égard, par exemple : Messick, D.M. et Brewer, M.B (1983) « Solving social dilemmas : a review ». In L. Wheeler, P. Shaver (Eds.) *Review of personality and social psychology*, Vol. 4, Beverly Hills : Sage, pp. 11-44.

¹¹⁴⁸ Le colibri faisant référence aux partisans du mouvement Colibris en France (anciennement mouvement pour la Terre et l'Humanisme) et inspiré de la pensée de son fondateur Pierre Rabhi et sa « Fable du colibri » qui va seul éteindre le feu de forêt et qui peut être résumée par « je fais ma part ». Ainsi, le « colibri » conçoit « l'engagement social de manière individuelle : chacun, à son échelle, fait sa part, son petit pas... Et puis, si chacun fait pareil, alors il y aura un vrai changement » (Garbarczyk, 2018). Voir par exemple le plaidoyer du directeur du mouvement Colibri en France : « Changer son mode de vie et construire des actions concrètes sur son territoire est une posture politique radicale, dans la mesure où le politique reprend son sens « d'organisation de la cité » (Labonne, 2016) (Cités par De Bouver, 2020, p. 2). Or « construire des actions concrètes sur son territoire » est un engagement écologique supérieur selon nous que des écogestes classiques « éteindre la lumière » ou « fermer le robinet ».

de l'écogeste ne tiendrait non pas dans le geste en lui-même mais à la « visée culturelle » qu'il porterait en lui en suscitant des questions plus profondes et réflexives sur la société. Or, nous l'avons vu, l'engagement dans des « petits pas » peut aussi déboucher sur des effets de neutralisation (par compensation et licence morale) et peuvent ainsi compromettre l'effet global de ces actes. C'est ce que Comby (2020) appelle la « déclinaison sociale de l'effet rebond ». Et un des écueils avec la responsabilisation individuelle, est la dévalorisation d'un mouvement et engagement plus collectif (Capocci, 2015, cité par De Bouver, 2020) et n'entraînant « pas nécessairement à une remise en question plus globale du système dans lequel on vit, qui est pourtant à l'origine même du désastre » (Vanmeerbeek, 2018, p.5, cité par De Bouver, 2020). En déléguant l'enjeu collectif à une responsabilité individuelle, on fait ainsi courir le risque « d'aplatir momentanément la société en internalisant le conflit au sein même de l'individu¹¹⁴⁹ », entre une « part qui désire le confort, la facilité et l'opulence et les valeurs écologiques » (De Bouver, 2020, p. 21). Une forme de dissonance cognitive et axiologique issue de l'exposition aux injonctions paradoxales et à l'intégration cognitive des contradictions internes mêmes au système néolibérale et qu'Arnsperger (2011) a mis en lumière avec le « capitalisme intérieur » (cité par De Bouver, 2020). Or, être cohérent entre la pluralité de nos propres valeurs, parfois incohérentes ou polyphasiques, qu'elles soient écologiques, professionnelles, ou familiales, demande un arbitrage constant et donne peu de lisibilité en termes de « logique » et « rationnelle » vu de l'extérieur. Et, peut être vécu de l'intérieur comme « n'en faisant pas assez », source de culpabilité et donc d'engagement réel plus faible. Ces deux dernières observations peuvent en partie expliquer l'asymétrie entre des déclarations attitudinales « écophiles » et leurs traductions comportementales en « écopraxie ». Autrement dit, une lecture extérieure parfois incomplète tend à lire cette « logique subjective » comme une asymétrie « irrationnelle », un « *green gap* » entre intentions et actions écologiques.

Or, faut-il rappeler que « l'écologie n'est pas qu'une question de volonté personnelle » (De Bouver, 2020), et que l'engagement individuel se situe dans un cumul de circonstances biographiques et à la croisée de situations sociales inégales. En effet, pour Jolivet (2018), « l'engagement écologique est une course à contre-courant, coûteuse en temps, en énergie et en argent : les bons élèves de la transition bénéficient de circonstances avantageuses, outre leur volonté, leur permettant d'agir pour l'environnement » (Jolivet, 2018, cité par De Bouver, 2020, p. 20). Ainsi, l'autre risque pour Comby (2022), est qu'en « invisibilisant les asymétries sociales

¹¹⁴⁹ Se pose alors la « question de savoir comment coexistent le consommateur et le citoyen au sein d'un même individu, face à des signaux extérieurs (économiques, sociaux et politiques) qui disent tout et son contraire » (Pautard, 2007, p. 6).

face au carbone », le discours « écocitoyen » fait « oublier que les styles de vie valorisés socialement sont bien moins soutenables que les autres » (Comby, 2022, p. 104). En effet, dans son étude de 2015, Comby montre comment et combien les campagnes de sensibilisation ont participé à indifférencier les contributions des groupes sociaux aux changements climatiques et destructions environnementales. En se focalisant sur des petits écogestes, celles-ci ont largement évité de cibler les modes de vie les plus énergivores et polluants davantage répandus dans les classes aisées (voyages fréquents en avion, 4x4, maisons secondaires, etc.). Et ce qui a conduit à caractériser l'engagement écologique d'une partie des classes supérieures « d'engagement de façade » (Sessego et Hébel, 2019) mais qui paradoxalement leur sont symboliquement favorable et avantageux¹¹⁵⁰ (Comby, 2015). Aussi, la figure du citoyen « consomm'acteur » participerait à une désocialisation et une déconflictualisation des enjeux écologiques dans les espaces publics en convoquant une « vision d'une société où la citoyenneté dépend du pouvoir d'achat » (De Bouver, 2020, p. 20) - dans laquelle « on vote à la caisse » et « avec son caddie¹¹⁵¹ ». Et comme le note Kaufmann (2022) la « notion de pouvoir d'achat réduit l'action à la consommation et le pouvoir "d'agir à plusieurs" qui anime en principe la vie démocratique à un pouvoir individuel ». Ce faisant « cette double réduction, de l'action à l'achat, du citoyen au consommateur, individualise et dépolitise les souffrances et les revendications qui auraient pu prendre une tout autre voie, bien plus collective et émancipatrice¹¹⁵² ». Cette perspective individualisante de la « consomm'action » pourrait ainsi inhiber la capacité à réagir collectivement et réduit le champ d'un « imaginaire écologique » instituant des pistes d'actions plus hétérodoxes et collectives (Maniates, 2001 ; Castoriadis, 1975).

En conclusion, pour De Bouver (2020) nous devons « emmener l'écocivisme vers l'écocitoyenneté » en réfléchissant à l'articulation de l'action individuelle et collective dans « l'écosystème de la transition » comme un des éléments d'engagement plausible dans un « écosociosystème complexe ». Cela implique que « l'écologie individuelle » doit s'inscrire dans une réflexion critique et se doit d'être « abordée dans une perspective large et collective » et « refuser d'être porteur de l'unique voie à suivre » (De Bouver, 2020, pp. 28-29). Ce qui nous rappelle les définitions et dimensions de « l'écocitoyenneté » discutées au sein de l'éducation à

¹¹⁵⁰ À l'instar de Parise (2022) dans son enquête anthropologique des classes moyennes et supérieures francophones, identifiées comme des « créatifs culturels », et pour qui la « sobriété devient un nouveau signe de prestige social » et de « distinction sociale ». Dans cette lecture « l'éco-responsabilité » est comprise comme une fonction sociale avant tout pour « assurer le maintien d'ordre social » (Parise, 2022, en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22).

¹¹⁵¹ Voir notamment : Seyfang, G. (2005) « Shopping for sustainability : can sustainable consumption promote ecological citizenship ? » *Environmental Politics*, Vol. 14, Issue 2, pp. 290-306.

¹¹⁵² Kaufmann, L. (2022) « Contre le pouvoir d'achat », *AOC*, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

l'environnement. Ainsi « si l'écocivisme fait référence à des comportements induits par une morale sociale, l'écocitoyenneté est de l'ordre des valeurs fondamentales : ces dernières correspondent à des choix éthiques issus d'une réflexion critique sur les réalités sociales et environnementales ; elles stimulent des conduites délibérées, libres et responsables. L'écocivisme doit donc s'inspirer d'une écocitoyenneté qui lui donne une signification plus riche et une ampleur éthique » (Sauvé et Villemagne, 2005, citées par De Bouver, 2020, p. 29).

Et c'est sans doute là un des « paris que peut gagner l'éducation relative à l'environnement », comme le suggère Martinez (2013) en s'appuyant sur une compréhension durkheimienne de l'autonomie, comme autolimitation, conscience de l'interdépendance de chacun avec chacun dans un milieu relationnel, social, bio-environnemental ». Cette éducation à l'environnement « aurait pour seul fondement et fin valables, plutôt que l'individu, l'émergence de la personne (sujet réflexif en relation, conscient de son interdépendance responsable à l'autre et à l'environnement) » (Martinez, 2013, citée par Ibinga, 2018, p. 436). À cet égard, nous proposons des pistes de *résonances* dans la conclusion générale, et des recherches qu'elles peuvent ouvrir. Avant cela, nous discutons brièvement de la validité interne et externe de notre recherche, comme une réflexion *ex-post* de celle-ci.

9.9 Validité interne et externe de la recherche

En suivant nous faisons un bilan de la validité interne et externe de la démarche interprétative, telle que définie par Merriam¹¹⁵³ (1998). En interne, la validité renvoie à la consistance et à la crédibilité de la recherche pouvant être mis à défaut dans une recherche-action et interprétative (tel que discuté dans ce chapitre 9). À cet égard, Merriam (1998) propose ainsi cinq critères de validité interne de la recherche afin de s'assurer de la crédibilité de la démarche interprétative, cinq critères que nous estimons avoir suivis :

i) la triangulation ou le croisement de diverses sources de données : nous avons eu recours à l'observation participante, plusieurs entretiens semi-directifs, deux enquêtes effectuées en interne auprès des acteurs de l'EEDD (Assises de 2019, n : 84, et 2020, n : 58, voir chapitre 3). Les résultats de ces analyses ont été confrontés, vérifiés et discutés avec les acteurs associatifs et complétés par des analyses documentaires, textes internes et officiels (p.ex.

¹¹⁵³ Merriam, S.B. (1998) *Qualitative Research and Case Study Applications in Education*. San Francisco : Jossey-Bass.

comptes rendu de réunions, chartes et guides associatives de « bonnes pratiques » et conventions institutionnelles). Et finalement deux grandes enquêtes régionales ont été coconstruites par questionnaire à destination des citoyens, avec respectivement des nombres de répondants importants (n :1778 et n : 394) ;

ii) l'observation à long terme et répétée : tel que mentionné ci-dessus, sur les quatre premières années de thèse, nous avons effectué des aller-retours entre observation et conceptualisation, pratiques et théories, interventions et réflexions. Des observations et des entretiens spécifiques ont ponctué tout le long de la recherche pour préciser certains éléments et interrogations des chercheurs. Notons que ces échanges ont été à double sens, avec des demandes de précisions provenant également des acteurs associatifs ;

iii) la révision des données par les acteurs : en continuité avec ce qui précède, les résultats ont été maintes fois présentés et discutés avec les parties prenantes en groupes de discussion, et nous avons co-édité deux guides qui ont participé à la traduction des résultats dans des termes appropriés, adaptés et adoptés par et pour les acteurs associatifs. Ceux-ci ont suscité des nouvelles interventions et poursuites d'accompagnement sur les dernières années de thèse. Finalement nous avons également effectué des entretiens semi-directifs avec les acteurs enrôlés dans la recherche-action afin d'avoir un « retour d'expérience et de terrain » ;

iv) la déclaration de la subjectivité et des préconceptions du chercheur : dans la partie introductive nous avons amplement explicité les attentes explicites et latentes, les objectifs respectifs de la recherche et de l'action, et leurs limites. Et dans ce chapitre 9, nous avons discuté d'une manière approfondie nos conceptions de la « neutralité » scientifique et axiologique wébérienne à l'aune de notre enrôlement biographique et engagement académique dans cette recherche pour en dégager notre posture d'engagement épistémique avec un double souci éthique et réflexif.

Concernant la validité externe de la recherche, la démarche interprétative peut être évaluée à l'aune du degré de transférabilité des résultats. Mukamurera *et al.* (2006) proposent trois conditions pour celle-ci, que nous estimons avoir remplies :

i) la représentativité de l'échantillon en termes de « processus sociaux » : notre échantillon, malgré un taux de répondants élevé (n : 1778), n'est statistiquement pas représentatif de la

population mère française. Mais nous pouvons du moins considérer que les relations entre RS et dimension sociocognitives, et leurs relations respectives à l'objet social « écologie », peuvent être représentatives en tant « processus sociaux » ;

ii) la description détaillée de contexte/cadre de référence : dans une démarche critique et de décentrement (axiologique et culturel), nous pensons avoir approfondi les contextes ontologique, épistémologique, discursifs, institutionnels et associatifs des dispositifs d'engagement écocitoyen dans le cadre de la « Transition Écologique » dans la première partie de la thèse, en soulignant leur héritage socio-historique ;

iii) la montée en abstraction théorique, permettant de « tirer des leçons applicables à d'autres terrains ». En effet « si l'analyse reste au niveau de la spécificité des comportements, des événements ou des significations singulières des acteurs », on cherchera ainsi à trouver un juste équilibre entre des résultats qui usent d'un vocabulaire proche du discours des acteurs associatifs, et un niveau d'abstraction théorique suffisant. À savoir : le « chercheur y parvient lorsque, tout au long de l'analyse, il s'efforce de subsumer le particulier sous le général, de replacer l'action, l'événement, la signification ou l'activité immédiate dans une classe plus abstraite » (Mukamurera, *et al.*, 2006, p. 131). À cet égard nous pensons avoir réalisé des aller-retours conséquents entre théorisation et terrains, notamment par le biais d'articulation épistémologique entre la TCP et la TRS, les typologies développées de niveaux d'engagement et de RS, afin de mettre en lien des concepts disposant à la fois d'un niveau de généralité et spécifique intéressant autant pour le développement théorique que pour les acteurs associatifs sur le terrain. Ainsi, nous pensons que les résultats et préconisations peuvent être transférables aux associations EEDD dans les réseaux nationaux du GRAINE et des CPIE puisque celles-ci font globalement face aux mêmes processus et rapports sociaux, notamment en termes d'institutionnalisation et de professionnalisation en France. De plus, les relations établies entre certains résultats saillants, des éléments de problématique écosociétale de la « Transition Écologique », notamment relatifs aux dimensions ontologique, discursive et comportementale de celle-ci seront de nature à éclairer des tendances plus générales, notamment concernant la dépolitisation et l'individualisation de la question écologique, issues d'une logique globale de la *New Public Management* (chapitre 2) des politiques publiques (environnementales).

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Pour changer la réalité dans laquelle on vit,
il faut d'abord pouvoir imaginer un autre monde.
Cette question de l'imaginaire devient alors un projet politique¹¹⁵⁴ »

En dépit de la Décennie pour l'Éducation au Développement Durable (EDD) promue par l'UNESCO¹¹⁵⁵ (2005-2014) et des circulaires et directives successives pour la généralisation de l'EDD¹¹⁵⁶ (2004, 2007, 2019, 2020) en France, l'enseignement formel des enjeux écologiques varie fortement selon les établissements (Vorreux *et al.*, 2019 ; Jouzel et Abadie, 2020). De Vecchi et Pellegrino (2008) dressent un bilan et suggèrent que l'EEDD formelle consiste surtout à une formation complète sur le « métier d'écocitoyen » (De Vecchi et Pellegrino, 2008, p. 17). Celle-ci se résume très majoritairement par l'éducation aux « bons » écocitoyens que Girault et Fortin-Debart (2006) illustrent par exemple par le tri des déchets, le nettoyage de la cour ou d'une rivière proche des établissements. Ainsi, le « système scolaire ne permettrait qu'une sensibilisation partielle et imparfaite à l'environnement » (Toupet, 2019, p. 21). En effet, la plupart des études constatent que la « forme scolaire réduit le plus souvent les enfants et les jeunes à un rôle d'apprenant passif, les initiant tout au plus à la mise en œuvre de pratiques individuelles souvent perçues par eux-mêmes comme nécessaires, mais inefficaces au regard de l'ampleur de la problématique environnementale (p. ex., trier ses déchets - Bader et Sauvé, 2011 ; Chawla et Cushing, 2007 ; Chawla et Derr, 2012) » (cités par Robert-Mazaye *et al.*, 2021, p. 2). C'est également ce que confirment les travaux en sciences de l'éducation d'Angela Barthes et Yves Alpe (2013 ; 2016) sur les représentations sociales des étudiants de « l'écocitoyenneté » ; cette dernière étant souvent réduite au « bon geste », à la responsabilité individuelle et à l'engagement personnel (Barthes et Alpe, 2013). Selon eux, « il est donc indispensable que les recherches se poursuivent, et le rapprochement (déjà en cours) entre la recherche universitaire et l'action associative constitue sans aucun doute une voie prometteuse » (Barthes et Alpe, 2013, p. 12). Or, l'EDD repose également en grande partie sur les

¹¹⁵⁴ Ali Cherri (2022), réalisateur libanais, entretien dans *AOC*, du 17 septembre, disponible en [ligne](#), dernière consultation 20/09/22.

¹¹⁵⁵ Le but du programme onusien est défini dès les premières pages, il s'agissait « d'intégrer les principes et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage » (UNESCO, 2005, p. 6). Cet effort éducatif devait « encourager les changements de comportement afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures » (*ibid.*). On voit ici apparaître l'émergence d'un « agenda comportemental ».

¹¹⁵⁶ Notons les glissements sémantiques successifs : la première charte datant de 1977 définit l'éducation à l'environnement. En 2004, une circulaire suggère une éducation à l'environnement pour un développement durable. Puis la circulaire de 2007 ne garde plus qu'une éducation au « développement durable » jusqu'à la plus récente de 2019 et intitulée « Transition écologique : nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable ». Enfin, une circulaire de « Renforcement de l'éducation au développement durable » a vu le jour en septembre 2020 ([Ministère de l'éducation](#), consulté le 10/02/2020, dernière consultation 23/05/22).

interventions parascolaires¹¹⁵⁷, sur une éducation dite « non-formelle et informelle » tablant sur le vivier d'expertises et les réseaux professionnels d'éducateurs et associations d'éducation à l'environnement (CESE, 2013 ; GRAINE, 2018 ; Convention-Cadre EEDD Occitanie, 2022). Enfin plusieurs tribunes¹¹⁵⁸, émanant de la sphère publique et universitaire, déplorent un « immense manque de connaissances » approfondies sur l'écologie et un vrai besoin d'enseignement de « l'écologie comme une matière principale » et à part entière de « la primaire à l'université ». En somme, comme l'écrit Boelen (2021), « l'implantation d'une éducation relative à l'environnement (ERE) devenue majoritairement une éducation au développement durable [EDD] ne semble pas concluante auprès des jeunes et appelle à d'autres propositions éducatives¹¹⁵⁹ » (Boelen, 2021).

À cet égard, notre recherche-action espère avoir identifié et montré les conditions dans lesquelles l'éducation à l'environnement peut être à même de jouer le plus pleinement son rôle pour accompagner les transitions nécessaires pour une société plus saine et réflexive dans ses rapports à la nature. Une éducation à l'environnement qui cherche à instruire des compétences délibératives, émancipatrices, critiques pourrait réinvestir une éducation du courant de la critique sociale (Sauvé, 2017). Notamment, l'étude des représentations sociales - ces points de vue et horizons particuliers - ces logiques locales - permettrait d'adapter les programmes de sensibilisation au contexte dialectique du dire et faire l'action (cf. approche praxéo-discursive). Pour décoloniser nos imaginaires et la notion d'écologie, nous pourrions commencer par co-construire des programmes d'éducation environnementale qui intègrent l'identification des modes de simplification et de distorsion des connaissances préalables. Ces programmes pédagogiques, impliqueraient des notions sémantiques clefs de publics ciblés afin d'attirer l'attention, de développer la reconnaissance¹¹⁶⁰ et viseraient à compléter ces connaissances par des éléments nouveaux mais résonants pour l'élargissement des imaginaires restreints. Une

¹¹⁵⁷ D'après Boillot-Grenon (1999), « le cloisonnement du système scolaire a contraint l'éducation à l'environnement à s'exprimer en dehors de l'école dans les lieux d'éducation informels plus libres et selon des pratiques plus ancrées dans le contexte socio-économique et culturel » (Boillot-Grenon, 1999, p. 13). Globalement, nous argumentons que cette tendance est encore vraie aujourd'hui mais de manière plus nuancée.

¹¹⁵⁸ Sans être exhaustifs, par exemple : Le manifeste des jeunes étudiants de grandes écoles : « Pour un réveil écologique » (janvier 2018) ; « "Le système éducatif est un très puissant levier de changement" : scientifiques, ONG ou citoyens appellent à l'instauration de l'écologie comme matière à l'école » (*franceinfo*, le 10 mars 2022). Tribune de Jean *et al.* (2021) « Pour un enseignement de la transition écologique », *AOC*, le 29 octobre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22. Enfin à l'occasion de plusieurs reprises de diplôme, des étudiants de grandes écoles ont demandé à leur direction d'intégrer pleinement les enjeux écologiques et sociaux dans l'ensemble de leurs formations (2020-2022).

¹¹⁵⁹ Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 3, en passant d'une éducation relative à l'environnement à une éducation dite au « développement durable », l'éducation serait « envisagée dans une perspective à dominante économique, anthropocentrique, de gestion de ressources de l'environnement (Sauvé, 2006) ». Or « dans cette perspective est évacuée une éducation relative à l'environnement qui s'intéresse plus spécifiquement à la question du rapport à l'*Oïkos*, cette maison de vie partagée qu'est la Terre où les relations d'altérité s'ouvrent à l'ensemble des formes et des systèmes de vie. On ne parle plus de la nature, mais de "ressources naturelles". Un tel discours à dominante utilitariste, positiviste et techniciste continue d'entériner la rupture entre nature et culture à l'origine de la crise environnementale » (Boelen, 2021, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22).

¹¹⁶⁰ Dans les trois sens communs du terme, qui sont, ici, liés : 1) (se) retrouver ; 2) savoir identifier, nommer et distinguer ; et 3) savoir prendre en compte, apercevoir, remarquer et considérer l'Autre.

pédagogie critique, basée sur les leçons de l'école de pensée de Francfort, peut aider à contrer les déformations et distorsions produites par l'idéologie et à contester « l'homme unidimensionnel » d'une éducation positiviste (Freire, 2009, cité par Barthes et Alpe, 2016). La tâche de cette éducation serait alors d'engager les « jeunes » dans une construction de conscience réflexive pour dévoiler les jeux de pouvoir et les influences idéologiques qui orientent et soutiennent nos relations avec la « nature ». En d'autres termes, ce n'est que « lorsque le subjectif constitue une unité dialectique avec l'objectif, que la praxis authentique devient possible » (Freire, 1974, cité par Barthes et Alpe, 2016, p.197).

Les éducateurs à l'environnement ont une responsabilité partagée et constamment négociée dans les connaissances enseignées, les représentations diffusées et les injonctions d'un curriculum formel du changement comportemental et individuel des écocitoyens en devenir. Entre dynamique d'institutionnalisation et de professionnalisation, leur marge de manœuvre et leur légitimité restent cependant une préoccupation professionnelle et identitaire, notamment dans leur revendication d'une éducation *par et dans* la nature. Et ce, afin de pouvoir exercer leur cœur de métier. Si les pouvoirs publics et collectivités régionales affichent et réactualisent leur soutien, les acteurs associatifs ont besoin d'une stabilisation financière et d'un appui politique fort, qui leur permettraient d'agir sur le temps long et d'atteindre un public plus large, toutes catégories sociales confondues, au sein des écoles jusqu'à l'université. Ils ont des compétences à faire valoir, notamment en termes de participation écocitoyenne. C'est-à-dire, ils sont en capacité d'animer des dispositifs participatifs valorisant une écocitoyenneté forte et engagée dans la prise de décisions dans la cité.

Contre l'économisation de la sphère associative, il y a un grand effort d'intercompréhension qui impliquerait clairement de réévaluer de manière réfléchie les positions, les objectifs et les moyens de l'éducation environnementale. Cette réflexivité existe déjà dans la sphère associative, et mérite d'être poursuivie et nourrie avec et par la nouvelle génération d'animateurs. Cela impliquerait aussi de réévaluer la notion de « nature », objet de toutes nos préoccupations, objet au service d'une certaine ontologie et, plus loin, d'une certaine épistémologie, déontologie et praxis de l'éducation environnementale. En effet, si nous voulons décoloniser notre imaginaire écologique, il est nécessaire de décoloniser la notion même de « nature » dans les sociétés occidentales, notamment dans sa dimension anthropocentrique et utilitariste - « naturaliste » (Descola, 2005). Comme l'indique Monnier (2012), la « crise écologique nous invite à restaurer notre façon de nous représenter la nature » (Monnier, 2012,

p. 105). La « nature » étant toujours ce contexte de fond consensuel à protéger - le « bon sens » tacite - qui sert et justifie certaines pratiques. Et lorsque la fin justifie les moyens, la nature pose une question d'éthique par excellence. De ce point de vue, éduquer à une « position éthique supposera de participer à la "mutation des images du monde", en réhabilitant la valeur "en soi" de la nature » (*ibid.*, p. 109).

Nous avons utilisé l'approche théorique des représentations sociales (Moscovici, 1961) appréhendée comme une théorie de la communication, avec des analyses lexicométriques pour montrer à quels éco-logos les citoyens s'identifient et, en fonction, combien ils s'engagent dans l'adoption de patterns comportementaux écologiques au quotidien. De plus, les représentations sociales de l'écologie nous ont permis de situer socialement des pratiques qui sont écologiquement labellisées comme telles par les discours, mais qui englobent de multiples sens. Comme nous avons tenté de le démontrer, les discours écologiques induisent des formes de représentations - des significations imaginaires sociales - qui maintiennent différents degrés de « Grand Partage » avec la nature. Nous constatons plus largement une approche anthropocentrique de la protection environnementale, véhiculée par un discours de la modernisation écologique qui se décline dans des modes d'agir variés en faveur d'une « nature » extérieure, et de ce fait peu internalisée. Celle-ci se traduit par une forme d'éco-lassitude pour les « jeunes » de moins de 20 ans de notre échantillon, principalement des Hautes-Pyrénées. Ces derniers se définissent comme étant les plus éloignés de l'objet « écologie » et rapportent être les moins nombreux à adopter les écogestes, avec notamment des faibles proximités identitaires et valeurs perçues à l'égard de ces derniers. Il y a donc ici un enjeu de sensibilisation au niveau des croyances et des représentations que ces « jeunes » ont de l'écologie et du rapport sacrifices/bénéfices perçus qu'ils peuvent en tirer dans leurs groupes d'appartenance.

Mais, la « nature » n'apparaît pas seulement comme un objet avec lequel une division claire est maintenue. Par exemple, pour les plus engagés de notre corpus ayant une proximité identitaire la plus forte avec l'écologie, la « nature » fait partie du sujet. Ainsi, les limites entre l'intérieur et l'extérieur ne reflètent pas un simple dualisme culture>nature, et cela fait de la « Nature » un objet « complexe » au sens d'Edgar Morin. Il semble en effet que les citoyens les plus engagés ont non seulement une conception holistique des liens humains-écosystème mais également des identités écologiques fortes, impliquant une nature comme extension de soi. Nous pensons également qu'une éducation environnementale critique pourrait être un pas vers la

compréhension systémique des relations¹¹⁶¹ complexes nature-société et des métabolismes socio-écologiques. Elle semble en effet la plus apte à libérer le citoyen et l'espace pour l'imagination des alternatives, notamment par le concept de « nature ordinaire » (Beau, 2017). Ce concept considère la pluralité des relations avec la « nature », la pluralité des façons de dire et faire avec le vivant. Ce faisant, la « protection de la nature » nous invite à nous intéresser à la manière dont nous faisons société avec la « nature » et avec lesquelles.

En établissant des relations avec leur environnement, les sociétés choisissent et définissent leur « nature ». Ainsi, ce que nous nommons « Nature » est le résultat d'une pratique et d'une pensée humaine qui auraient pu être différentes (Eder, 1988, cité par Caillaud, *et al.*, 2010). Comprendre cette « Nature » comme une mosaïque de paysages façonnés par les forces naturelles et humaines nécessite de surmonter le « Grand Partage » descolien¹¹⁶². En effet, la « Nature » est « l'homme avec la matière » (Moscovici, 1968, p. 36), et en agissant sur la matérialité, « l'homme agit simultanément sur lui-même, toute réorganisation des forces environnementales est [*in fine*] une réorganisation de ses relations avec lui-même » (Moscovici, 1974, p. 176). Si nous soutenons que les représentations émergent de notre expérience concrète de la matérialité, c'est une compréhension de la *political ecology* de la façon dont ces perceptions sont construites. Nous considérons donc l'idée de « nature ordinaire » (Beau, 2017). Une « nature » vécue au quotidien, ni immaculée, ni loin, ici, au bord de la route, en jachère, dans nos jardins, champs et parcs - avec laquelle nous avons un rapport direct, un attachement affectif plausible, et la possibilité d'agir avec. Avec le concept de nature ordinaire, l'écologie peut repenser les réalités humaines et naturelles constitutives de nos sociétés. Dans quel cas, la question écologique serait à même de transformer les représentations sociales de la « nature » à une époque d'hétéarchie¹¹⁶³. Elle implique la production de nouvelles « spatialités socio-écologiques discursives dans et à travers les spatialités existantes de l'ordre existant » (Swyngedouw, 2015, p. 91). Néanmoins, ce paradigme « nature-partenaire » comporte le risque de surreprésenter les intérêts humains dans le *modus operandi* actuel. D'où la nécessité d'une

¹¹⁶¹ Et qui peut également s'apparenter à une éducation « holistique » défendue par Boelen (2021) en éducation à l'environnement qui correspond d'une part, à une « théorie de l'éducation qui préconise que l'on perçoive l'élève dans sa totalité plutôt qu'en tant que sujet limité à des fonctions strictement cognitives et tant qu'objet de développements indépendants les uns des autres ». Et d'autre part, il « est avant tout question de relation et de connexion : relation entre une pensée linéaire et une pensée intuitive, relation entre l'esprit et le corps, relation entre différents niveaux de savoirs, relation à soi-même, relation entre l'individuel et le collectif, relation entre soi et la terre ». En somme « l'éducation holistique fait donc référence au concept de transdisciplinarité et de transversalité » (Boelen, 2021).

¹¹⁶² Comme le font par exemple : Goldman, M. and Schurman, R.A. (2000) « Closing the "Great Divide" : New Social Theory on Society and Nature ». *Annual Review of Sociology*, Vol. 26, pp. 563-584. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹¹⁶³ « L'hétéarchie suppose en somme une organisation décentralisée, transformable par ceux qui en sont les acteurs, prête à se modeler au gré de ses auteurs, toujours destinée à sauvegarder un certain degré de liberté et d'initiative par l'appui qu'elle donne à toutes les fractions qui la composent » (Moscovici, 1974, p. 149). Similaire ou proche de la conception de « l'autonomie » de Castoriadis (1977) « autonomie signifie, littéralement et profondément : posant sa propre loi pour soi-même » (Castoriadis, 1977, p. 479, cité par Vibert, 2013). Si l'hétéarchie est un état, l'autonomie en serait le moyen.

re-politisation¹¹⁶⁴ des questions socio-écologiques (Swyngedouw, 2015, p. 92), et de multiplier les porte-paroles susceptibles de représenter les voix de nos partenaires naturels (Beau, 2017). Et comme le suggère un Bruno Latour, en attribuant l'agentivité aux agents non-humains. Un tel projet « nécessiterait des changements profonds dans la structure psychosociale des populations du monde occidental » (D'Alisa, *et al.*, 2015, p. 118). Ce qui en parallèle invite, à un niveau structurel, à trouver un juste milieu faisable et souhaitable, entre « changer *la* société et changer *de* société » (Moscovici, 1970b). À cet égard, Moscovici (1968) propose une « technologie politique » de la nature qui pose la question de fond quant aux rapports à la nature¹¹⁶⁵ que nous souhaitons, voulons et pouvons écrire. En d'autres termes, Moscovici (2002) appelle à « changer les sciences, à la fois dans leur relation à la nature et à la société » (Moscovici, 2002, p. 45), à un « changement d'épistémologie ». Ce qui revient pour lui à changer « l'écologie des sciences », pour arriver à des « sciences écologiques¹¹⁶⁶ » qui ne contribuent plus à « creuser davantage le fossé entre l'homme et la nature » (Moscovici, 2002, p. 52-53). C'est-à-dire, une situation « post-normale » du rapport science-société dans laquelle les citoyens ont également toute leur place à faire valoir¹¹⁶⁷. Dans la même veine, le récent rapport de l'IPBES¹¹⁶⁸ (2022), par exemple, invite plus profondément à un changement transformateur dans la conceptualisation dominante de la « Nature », en redéfinissant la relation humains-nature dualiste¹¹⁶⁹ à une vision plus systémique selon laquelle l'humanité fait partie de la nature. Nous rejoignons le projet global qui est de libérer l'imagination du processus d'économisation des esprits et de la logique envahissante de l'économisme qui colonisent l'imaginaire sociétal (Latouche, 2003) pour une écologie plus conviviale (Illich, 1973). Ainsi, une éducation à l'environnement qui combine astucieusement le courant de la critique sociale avec le cœur de métier de *sensibilisation par et dans* la nature la plus proche du citoyen nous paraît le plus judicieux (renvoyant aux courants *naturaliste* et *mésologique* chez Sauv , 2017).

¹¹⁶⁴ En suivant Lagroye (2003) où toute entreprise de politisation revient à contester « la pertinence et la légitimité des séparations instituées et constamment consolidées » (Lagroye, 2003, p. 362), qu'elles soient sociales ou ontologiques. Voir : Lagroye J., (2003) (Ed.) *La Politisation*. Paris, Belin.

¹¹⁶⁵ Pour rappel, Moscovici (1968), dans la théorie des états de nature, suggère que les rapports à la nature sont à chaque fois façonnés par les connaissances disponibles, et donc par les sciences prévalentes à un moment de l'histoire. Il reconnaît, par-là, le rôle politique et social des sciences, c'est-à-dire une activité socialement construite, qui oriente nos manières de voir et d'être au monde.

¹¹⁶⁶ Par exemple, la lecture que font Bellenger et Sirost (2015) de l'œuvre de Moscovici « donne à lire une autre voie possible pour le développement des sciences sociales. Elle déploie la programmation d'une sociologie de l'environnement » et d'une « psychologie écologique », c'est-à-dire une « psychologie sociale de l'humaine nature » (Bellenger et Sirost, 2015, p. 53).

¹¹⁶⁷ À ce sujet, voir p.ex. les pistes développées dans Jollivet, M. (2016) *Pour une transition écologique citoyenne*, Charles Léopold Mayer.

¹¹⁶⁸ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

¹¹⁶⁹ Les « conceptions de la relation humain-nature qui séparent la nature (comprise comme existant par elle-même) de la culture (produite par les humains) ont une influence sur les perceptions du fonctionnement de la biosphère et le langage utilisé pour la comprendre et la décrire. Bien que de nombreuses cultures considèrent que la nature et les humains sont indivisibles, une séparation conceptuelle entre les individus et la nature est omniprésente et peut être trouvée dans la plupart des instruments et politiques nationaux ». Or, ce « dualisme humain-nature renforce encore l'illusion que l'humanité pourrait exister indépendamment ou sous le contrôle du reste de la nature, à tel point que l'utilisation de la nature par les humains *ad libitum* a finalement conduit à des crises environnementales majeures, telles que le changement climatique et le déclin de la biodiversité » (IPBES, 2022, p. 29, notre traduction).

Par ailleurs, si les changements de comportements individuels ont un rôle important à jouer dans ladite « Transition Écologique », ils n'auront ni la même portée significative d'impacts quant à leur finalité (« protéger l'environnement ») et ne seront, quoi qu'il en soit, ni efficaces à eux seuls. Des changements structurels à grande échelle dans l'économie politique sont également nécessaires (Smith *et al.*, 2009 ; IPBES, 2019 ; Ripple *et al.*, 2019). Dans cette perspective, d'autres recherches pourraient s'appuyer sur notre état des lieux, nos résultats et notre méthodologie afin d'expérimenter des stratégies de communication environnementale dans des approches plus socialisantes de la communication engageante qui ne considère pas le citoyen comme un acteur dans un vide social et matériel, mais à engager donc collectivement¹¹⁷⁰. En effet, pour Dubuisson-Quellier et Martin (2019), la transition écologique « nécessite par conséquent un important travail social et politique, qui prenne en compte la dimension collective des comportements et des modes de vie » et des « régimes politiques et des climats sociaux dans lesquels elle peut se déployer ». En somme, c'est bien « dans la cohésion sociale et d'un mode de gouvernement qui ne se limite pas aux conduites individuelles que se trouvent les clés politiques de la transition écologique ». Ainsi l'appel au changement individuel des citoyens s'avère utile (et seulement si) lorsqu'il est couplé, ou mis en résonance, avec à un changement collectif de tous les acteurs de la société (État, entreprises, collectivités). Et dans lequel cas, l'action citoyenne pourrait être décuplée, en partant de l'idée que « la sobriété collective est la condition de la sobriété individuelle » (Sebi et Criqui, 2021). Selon nous, l'écologie en tant que projet sociétal est à même de concilier l'individu et le collectif, dès lors qu'elle serait traitée de manière dialectique et non dualiste, à l'interface de l'individu et du social comme entités irréductibles.

Enfin, la légitimation des mesures et des actions écologiques ne peut pas simplement tabler sur une agrégation des jugements positifs individuels, pris isolément. Elles doivent être abordées dans leur dimension dialectique, à l'intersection du social et de l'individuel, comme les deux faces inextricables de l'engagement écologique. À l'instar du dilemme social de la crise sanitaire du Covid-19, et plus récemment celle de l'énergie, la prise en compte de composantes sociales et psychologiques « se révèle absolument primordiale afin de saisir pourquoi des décisions paraissant faire consensus au niveau collectif peuvent être réprochées au niveau individuel et engendrer ainsi un conflit de légitimité¹¹⁷¹ » (Volz-Tollet, 2021). La légitimité des

¹¹⁷⁰ Dans le cadre de l'organisation, voir : Hachour, H. (2011) « Epistémologies socio-sémiotiques et communication organisante : la coproduction de sens comme moteur de l'organisation ». *Communication et organisation*, n°39, pp.195-210. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3139>, dernière consultation 23/05/22.

¹¹⁷¹ Article de Volz-Tollet (2021) en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

politiques incitant à l'engagement écologique des citoyens « doit ainsi marcher sur ses deux jambes, individuelle et collective, et essayer de tisser des liens entre ces deux niveaux » (*ibid.*). Ainsi, comme nous l'avons discuté dans cette thèse, ladite conscience « écologique » (ou plutôt « environnementale ») ne peut à elle seule convertir les rapports institués avec la nature dans des engagements écologiques individuels sans proposer une démarche plus collective en acte, des changements structurels et systémiques, accompagnés par des récits instituant des nouvelles significations imaginaires sociales du changement sociétal avec la nature¹¹⁷². Il s'agit pour cela de penser et clarifier les récits de l'écologie, ses discours, ses visions de l'avenir, ses imaginaires et ses mots - qui ensemble forment les manières de s'identifier et de s'engager dans une cause commune, celle, *in-fine*, de la co-habitabilité des « modes d'existence ». Et donc plus largement, il s'agira d'ancrer le métarécit environnemental et ses ferments de narrativité *dans* et *avec* la « nature », avec un souci de justice environnementale et des limites planétaires¹¹⁷³. Cette perspective plus holistique des relations d'interdépendance avec la « nature » appelle en creux à poser les jalons d'un métarécit *écologique*, instituant de nouvelles significations imaginaires sociales. Selon nous, ces chemins de transitions impliquent, entre autres, une « pédagogie de la résonance » qui favoriserait au-delà d'une identité écologique forte, des aptitudes et capacités d'attention, d'intercompréhension, et des liens sensibles entre nous et avec l'ensemble du vivant dont nous faisons partie et d'où nous sommes continuellement issus¹¹⁷⁴.

¹¹⁷² Au [colloque](#) sur l'anthropocène à l'UNESCO (2015), Philippe Descola propose que : « l'avenir n'est pas une continuation linéaire du présent », et note que l'Anthropologie a montré que d'autres façons d'habiter la Terre sont possibles et rappelant ainsi la place de l'imaginaire dont nos sociétés doivent s'emparer. En partant des travaux de Descola, l'anthropologue Andrew Feenberg (2013, p. 118) se demande : « Peut-être sommes-nous à l'aube de la l'apparition d'une nouvelle ontologie en Occident ? ».

¹¹⁷³ Des limites pas seulement bio-physico-chimiques, mais également liées aux rythmes biologiques, qui sont fortement dépassées et asynchrones par rapport au tempo d'une « société de l'accélération » décrite par Hartmut Rosa (2010). Une dissonance rythmique qui engendre d'autres maux en société, selon Rosa (2010) : dissolution des attentes et des identités, sentiments d'impuissance, stress et « manque de temps ». Une tendance dynamique qui accélère les processus d'individualisation et de rationalisation de la question écologique décrits dans cette thèse. Voir, H. Rosa (2010) *Accélération. Une critique sociale du temps*, Éd. La Découverte.

¹¹⁷⁴ Si l'on approfondi le sens étymologique de « Nature » : du latin « *natura* », qui vient du radical *na*, pour *gna*, sanscrit *jan*, latin *gignere*, du suffixe *turus, tri, tor*, qui fait des noms d'agent ; « *natura* » signifiant donc l'engendrante, la « force qui engendre ». D'après : <https://www.littre.org/definition/nature>, dernière consultation 23/05/22.

Vers une pédagogie de la résonance

Nous souscrivons à la proposition de Nathanaël Wallenhorst (2019) pour une « pédagogie de la résonance » qui rejoint à bien des égards, selon nous, l'idée d'une éducation *dans et par* la nature favorisant le développement de l'identité écologique dès l'enfance : la nature comme une extension résonante en Soi. En partant des travaux critiques d'Hartmut Rosa¹¹⁷⁵ (2005, 2016), il évoque trois raisons d'investir le concept de « résonance » en éducation. *Primo*, la nature étant une importante sphère de résonance, le « sujet n'est pas pensé en dehors de son lien irréductible à la nature ». *Secundo*, la « résonance est en permanence appréhendée comme une relation qui se développe et s'apprend ». *Tertio*, la résonance peut « avoir quelque chose à nous dire pour penser ce qu'il est nécessaire d'apprendre dans cette période de "la grande accélération" [anthropocène] » (Wallenhorst, 2019, p. 137). Notamment, en revenant à un des objectifs éducatifs par excellence : pour « apprendre à changer le monde », il est nécessaire de développer des « relations responsives et réciproques entre le sujet et le monde¹¹⁷⁶ » (*ibid.*, p. 139). À cet égard, Wallenhorst et Hétier (2021) esquissent les balises didactiques de cette pédagogie critique, favorisant i) la compréhension du monde, ii) l'intercompréhension, iii) la sensibilité et iv) le pouvoir d'agir. C'est-à-dire, concrètement : de i) discuter les faits et savoirs géo-scientifiques de « l'Anthropocène » et les controverses scientifiques qu'ils suscitent (cf. les « questions socialement vives »). De ii) problématiser ces savoirs dans les orientations politiques qui en découlent et sont débattues dans la cité, afin de favoriser l'intercompréhension¹¹⁷⁷ de la « pluralité des rationalités » et des multiples modes « d'être-avec-le-monde » (apprendre et expérimenter une pleine (éco)citoyenneté). De iii) cultiver une « convivialité avec le non-humain ». Cela signifie « faire classe » dehors, dans les « bois et les champs, assis dans la boue », une « école élémentaire¹¹⁷⁸ » en contact avec une

¹¹⁷⁵ Pour qui la « résonance serait une forme d'antidote, de sortie de l'aliénation générée par l'accélération », c'est-à-dire à la « pathologie sociale principale de la période contemporaine » (Wallenhorst, 2019, p. 137).

¹¹⁷⁶ Notons à cet égard, que le « centre de gravité de la résonance n'est pas l'individu ou le sujet, mais un nous : celui qu'il forme avec les autres, le monde, les choses et la nature » (Wallenhorst, 2019, p. 144). Il ne s'agit donc pas d'une quête d'émancipation individuelle mais bien collective et « bio-phénoménologique », élargie aux « non-humains ». Autrement dit, un « modèle éducationnel holistique alternatif dont le but est de permettre aux jeunes une compréhension profonde de son lien à son milieu de vie naturel » et dont la visée serait de « favoriser chez les jeunes la volonté d'exercer sa responsabilité écocitoyenne pour une justice socioécologique et un vivre ensemble incluant l'ensemble du vivant » (Boelen, 2021).

¹¹⁷⁷ C'est-à-dire que « l'apprentissage politique de la résonance est celui de l'écoute et de la réponse dans le cadre d'un processus de transformation réciproque entre le sujet et le monde. Cela suppose l'hospitalité de l'altérité » (Wallenhorst, 2019, p. 144). Ainsi une pédagogie de la résonance est à *fortiori* une éducation à l'intersubjectivité et au relationnel comme fondement anthropologique. Celle-ci est motivée par le fait que la « reliance doit se substituer à la disjonction et appeler à la "symbiosophie", la sagesse de vivre ensemble » (Morin, 1999, p. 42, cité par Boelen, 2021). Pour Boelen (2021), il « est question de développer un savoir-se-situer et un savoir-devenir pour un savoir-vivre ensemble écologique faisant la promotion d'un *nous* planétaire » (Boelen, 2021, souligné dans le texte).

¹¹⁷⁸ C'est-à-dire une école construite autour des quatre éléments : eau, terre, feu, air. Perspective dont on voit poindre les prémisses dans les écrits poétiques consacrés à ces éléments chez Gaston Bachelard et à partir desquels la notion « école élémentaire » est proposée et développée par le philosophe Thierry Paquot (2015) dans son ouvrage *La Ville récréative*, Éd. InFolio.

nature proche et ordinaire. Ici, les ressources¹¹⁷⁹ de l'*outdoor education* (éducation en « plein air ») et les compétences pédagogiques des associations d'éducation à l'environnement sont particulièrement précieuses. Enfin, de iv) donner les « modalités d'action collective susceptibles de mobiliser les adolescents eux-mêmes et [...] de les investir eux-mêmes d'un pouvoir de mobilisation auprès des autres¹¹⁸⁰ » (Wallenhorst et Hétier, 2021, pp. 50-51). Ce projet éducatif est donc compris comme une « ouverture aux choses et au monde » favorisant un « mode d'attention¹¹⁸¹ » (Ingold, 2011), d'autant plus nécessaire à l'ère des dissonances et polyphonies écologiques mises en évidence dans cette thèse : une **éducation aux écologies, et aux différentes natures convoquées**. Enfin, nous pensons que les pistes esquissées par la recherche-action participative « Grandir avec la nature¹¹⁸² » ouvrent des perspectives de recherches fructueuses en SIC, et sur lesquelles nous nous attardons brièvement en suivant.

Perspectives de recherches

Nous souhaiterions approfondir dans nos futures recherches les dispositifs communicationnels des politiques publiques environnementales, notamment en termes d'éducation à l'environnement auprès des publics les plus « jeunes » de moins de 25 ans. Loin d'être une catégorie socio-générationnelle homogène¹¹⁸³, nos résultats montrent cependant qu'ils constituent majoritairement, dans le cadre notre échantillon, le public avec les plus faibles identités et engagements écologiques. Ainsi, les questions de cadrages discursifs, de

¹¹⁷⁹ L'importance d'une éducation au sensible, dès la prime enfance, ne fait pas de doute au moins depuis Rousseau. Et Jacques Tassin (2020) a récemment précisé les contours possibles d'une telle éducation. Voir Tassin, J. (2020) *Pour une écologie du sensible*, Paris, Odile Jacob. Pour une revue de littérature, voir : Christie, B. et Higgins, P. (2020), *The Educational Outcomes of Learning for Sustainability : A Brief Review of Literature*, A Report for the Scottish Government Learning Directorate, University of Edinburgh. (Christie et Higgins, 2020). Ou encore l'article d'Aurélien Zwang (2022) pour une synthèse critique, disponible en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22.

¹¹⁸⁰ Il s'agit ici pour Boelen (2021) d'une éducation « transformationnelle » qui encourage la co-construction de savoirs et le développement du pouvoir agir, en lieu et place d'une éducation « transmissive » de « bons comportements », et de savoirs « prédéfinis et technicistes » d'un environnement considéré comme « problème » et extérieur. Cette perspective rejoint ainsi le principe de l'écologie profonde d'Arne Næss qui dénonçait une écologie de surface (cité par Boelen, 2021).

¹¹⁸¹ En partant des travaux de John Dewey (1966[1916]) sur l'éducation, Tim Ingold (2011) s'inscrit en faux contre l'idée d'une éducation seulement transmissive, et l'assimile, en lieu et place, à un moment participatif de mise en commun, à une co-production et à un partage d'un (sens) commun, par la *pratique*, le *faire* ensemble. À cet égard, il propose une pédagogie à « l'attention », avec son double sens anglais, être attentif, à l'écoute et être attentionné, prendre soin (« *attending to things, and to the world* »). Une éducation qui consisterait à « donner vie aux autres, de les amener dans le champ de notre attention de façon à ce qu'à notre tour nous puissions correspondre avec eux » (Ingold, 2011, p. 83). Il précise la notion « d'attentionnalité » par les concepts de soin (« *care* »), d'aspiration (« *longing* ») et d'agencement (« *affordances* ») - et cela demande du temps long. En somme, Ingold (2011) revient aux étymologies de la communication (« *communicatio* », mettre en commun) et de l'éducation (« *ex-ducere* », faire sortir dans le monde). Pour approfondir cette perspective qui s'inscrit non-loin de celle d'une pédagogie à la résonance chez Hartmut Rosa ou d'une éducation sensible et expérientielle dans et par la nature, voir : Ingold, T. (2011) *L'anthropologie comme éducation*, Presses Universitaires de Rennes.

¹¹⁸² Une recherche initiée en 2016 par le FRENE, l'Ifrée et le LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de la Recherche en Didactique, Éducation et Formation), et dont les objectifs principaux sont de : comprendre les rapports humains-nature au travers les différentes situations éducatives ; repérer quels types de rapports à la nature se construisent dans les situations éducatives de nature ; comprendre les relations multiculturelles à la nature et comprendre la forme de citoyenneté qui en résulte, ainsi que les engagements par rapport à la nature. Pour approfondir et accéder à la production scientifique de cette recherche-action, voir en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

¹¹⁸³ En effet, comme l'écrit Boelen (2021), si « on relève une volonté de changement chez certains jeunes comme en témoignent les marches pour le climat lancées par Greta Thunberg en 2018, il n'en est pas moins vrai que beaucoup de jeunes manifestent de l'indifférence par rapport aux enjeux environnementaux ; d'autres en perte de repères manifestent de l'écoanxiété ou de la solastalgie et un désengagement, témoignant une impuissance en de telles circonstances » (Boelen, 2021). Or pour cette dernière, une « telle indifférence ou impuissance pouvait être prévisible, avec une nature qui a perdu son statut de partenaire de vie pour être reléguée à celui de ressource » (*ibid.*).

médiations, de circulation des connaissances dans les communications environnementales, dispositifs d'éducation à l'environnement et les réseaux sociaux (NTIC¹¹⁸⁴) se posent avec davantage d'acuité pour ces publics. En effet, comme l'avons discuté, si c'est dès l'enfance et au courant de l'adolescence que se construit la connexion à la nature et une identité écologique, il nous paraît heuristique d'investir ce moment crucial de la socialisation primaire à la nature et avec leurs pairs. Un des objectifs centraux serait d'identifier les manières dont les modalités de communication participent et médiatisent les relations multiculturelles à la nature et de comprendre la forme de citoyenneté qui en résulte, ainsi que les engagements par rapport à la nature dans cette tranche d'âge, et selon les lieux de vie. En outre, selon les travaux de Hickman *et al.* (2021), les jeunes français de 16 à 25 ans sont les plus aptes à développer des formes d'écoanxiété, voire de colère. Il serait donc intéressant de développer des recherches en SIC afin d'identifier les cadrages et contextes sociodiscursifs, les perceptions de l'état de la nature (plus ou moins dégradée) selon les milieux de vie, et comment ils médiatisent ces formes d'émotions et comment celles-ci se traduisent ou non dans des engagements écologiques¹¹⁸⁵.

Nous nous retrouvons donc, d'une part, dans le programme de recherche émergent en SIC au sein du groupe de recherche GER « Communication Environnement Science Société » qui consiste en l'analyse des « relations entre l'humain et la nature, et les impacts de l'humanité sur l'environnement et l'environnement sur la société, du point de vue des aspects communicationnels de ces interactions complexes¹¹⁸⁶ » (Catellani *et al.*, 2022). De plus, dans une perspective interdisciplinaire comme le suggère, Françoise Bernard (2022), en examinant les (re)compositions sociocognitives et socioculturelles en cours en consolidant en SIC les savoirs constitués dans différentes disciplines, telles que les sciences de l'environnement, l'anthropologie et la psychologie sociale. Ce, afin de répondre à une des questions centrales, selon elle, qui est celle des formes d'engagement des acteurs sociaux, professionnels et des « publics, et celle des modalités de leurs articulations dans la définition d'une politique publique éco-responsable » (Bernard, 2022 in Catellani *et al.*, 2022). D'autre part, nous nous enjoignons à l'idée de « continuer à porter un regard attentif aux usages sociaux de la nature,

¹¹⁸⁴ Dans lequel cas, il serait intéressant d'identifier les situations dans lesquelles les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent être un *pharmakon*, à la fois des manières d'accéder à des connaissances de la nature (savoir nommer, rendre visible), d'investir son identité écologique, de relayer son engagement et engager ses pairs, ou bien à l'inverse, comment l'usage d'une *tekhne* contribue à consolider une extériorité et une distanciation sensible et phénoménologique à la nature.

¹¹⁸⁵ *Nota bene* : si nous souhaitons poursuivre les recherches sur les « jeunes », ce n'est en aucun cas un report d'espoir sur un demain imputable aux seules « générations futures », au contraire, cela implique en premier lieu pour nous, plus « anciens », d'être exemplaires, car comme l'indique, Albert Schweitzer (1875-1965) « l'exemplarité n'est pas une façon d'influencer les autres. C'est la seule ». Au-delà de nos dissonances *égo*-logiques, tentons de résonner ensemble, éco-logiquement.

¹¹⁸⁶ *Abstract* de Catellani *et al.* (2022) pour le colloque Org&Co « Un monde de crises au prisme des communications organisationnelles » (événement labélisé SFIC), 5-6 mai à Mons, Belgique, en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

faire davantage place aux discours sur l'environnement, au-delà du cercle de l'expertise, pour confronter les points de vue et parvenir à une vision partagée des interactions humains/non-humains, voire les dépasser pour élargir les frontières et les communautés de destin¹¹⁸⁷ » (Melin, 2021, p.46). Notre projet de recherche consiste donc à prendre au sérieux les relations subjectives et socialement situées à la nature (Charles et Kalaora, 2007). Ainsi être « attentif aux savoirs empiriques et faire place au sensible (Tassin, 2020) apparaissent ici comme des conditions pour refonder une politique environnementale à l'heure de l'anthropocène » (Melin, 2021, p. 40) pour répondre à la racine¹¹⁸⁸ de la question écologique. À cette fin, nous aimerions contribuer, en France, à développer l'approche de la *Critical Discourse Analysis* (Billig, 1993 ; Potter 1996 ; Adams, 2014 ; Petitclerc, 2012, 2014) qui, dans la même veine de la *Political Ecology*, peut servir de « hachette » pour rechercher dans l'implicite et déconstruire le dit tel qu'il est dit, les significations imaginaires sociales instituées et instituanes de nos rapports à des « natures ». Et ce, à l'aune de l'évolution¹¹⁸⁹ des conditions, mutations, perceptions et actions socio-écologiques dans lesquelles nous sommes collectivement engagés et nous nous engageons. Dans ce cadre épistémologique, nous souhaiterions davantage développer la méthode mixte éprouvée dans cette recherche et approfondir la triangulation méthodologique, entre analyses de discours et pratiques ethnographiques de terrain, au plus proche des « jeunes ».

¹¹⁸⁷ Melin, H. (2021) « Comprendre les modes d'attachement à la nature à travers les expériences individuelles et l'évolution des relations au vivant ». In E. Pautard (Ed.) *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse, pp. 40-47.

¹¹⁸⁸ En partant des travaux d'Arne Naess sur l'écologie profonde, Boelen (2021) suggère que le « problème écologique doit être traité en profondeur, sous un angle philosophique, éthique, voire métaphysique, quant au rapport de l'être humain face au monde dans lequel il cohabite. On rejoint l'importance de la question du sens ». Or « face aux mouvements d'écologie qui se fixent sur les manifestations du problème sans en traiter le mal à la racine, une telle mesure ne peut être féconde » (Boelen, 2021).

¹¹⁸⁹ En effet, depuis cette rentrée 2022, nous observons un « tournant discursif » dans les communications publiques avec la notion de « sobriété » dans un contexte de la « fin de l'abondance », de « crise énergétique » après un été 2022 particulièrement marqué par les chaleurs, feux, sécheresses et le manque d'eau en France. Un « mot-témoin » qui nous semble heuristique d'analyser à partir de ses affiliations philosophiques, idéologiques et usages historiquement situés afin de mieux comprendre d'une part son évolution langagière et sémantique dans les discours ; et d'autre part ses processus de publicisation au travers du chaînon production-circulation-réception-action dans les nouvelles campagnes de communication de « sobriété ». Un registre prescriptif-didactique qui n'est pas sans rappeler les campagnes « La chasse au gaspi » des années 1970, lors du premier « choc pétrolier » de 1973. Or, aujourd'hui dans une société « d'hyperconsommation », la « modération » semble se poser avec davantage d'acuité sociologique et symbolique tant la question écologique révèle avec force l'inégale distribution des expositions aux nuisances, des niveaux de consommation et des attributions de responsabilité. Une expression de celle-ci peut être entrevue dans les controverses hautement symboliques suscitées par les débats dans les espaces publics sur l'usage/l'interdiction des jets-privés. En somme, une dissonance axiologique provoquant d'autres formes de dissonance dans les discours et pratiques de l'écologie.

BIBLIOGRAPHIE

Articles, ouvrages et actes de conférence

Abraham, Y-M. (2021) « La transition, oui, mais laquelle ? ». Conférence en plénière au colloque : *Transition écologique. Contributions de l'intervention sociale et de l'éducation relative à l'environnement*, 88^{ème} Congrès de l'ACFAS, les 4 et 5 mai 2021, Montréal, Québec. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Abraham, Y-M. (2022) « La "transition écologique" ou les habits neufs du développement durable ? ». *Décroissance et transition verte*. Centre de recherche en éthique, Université de Montréal. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 24/09/22

Abrahamse, W., Steg, L., Vlek, C. et Rothengatter, T. (2005) « A review of intervention studies aimed at household energy conservation ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 25, Issue 3, pp. 273-291

Abric, J-C. (1989) « L'étude expérimentale des représentations sociales ». In Denise Jodelet (Ed.) *Les représentations sociales*, Paris : PUF, pp. 187-203.

Abric, J-C. (1994) *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF

Abric, J-C. (2003) *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne : Erès

Abric, J-C. et Vergés, P. (1994) Les représentations sociales de la banque. *Études et recherches du Gifresh*, n°26

Abric, J-C. et Tafani, E. (1995) « Nature et fonctionnement du système central d'une représentation sociale : la représentation de l'entreprise ». *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°28, pp. 22-31

Adams, M. (2014) « Approaching Nature, "Sustainability" and Ecological Crises from a Critical Social Psychological Perspective ». *Social and Personality Psychology Compass*, Vol. 8, Issue 6, pp. 251-262

Agnoletti, M-F. et Salès-Wuillemain, E. (2022) (Eds.) *Communications réelles et virtuelles : nouvelles perspectives en psychologie sociale de la communication et du langage*. Université de Bourgogne, Éd. Universitaires de Dijon

Ajzen, I. (1985) « From Intentions to Actions : A Theory of Planned Behavior ». In J. Kuhl et J. Beckman (Eds.) *Action Control : From Cognition to Behavior*, Springer, Berlin, Heidelberg, pp. 11-39

Ajzen, I. (1987) « Attitudes, Traits and Actions : Dispositional Prediction of Behavior in Personality and Social Psychology ». *Advances in experimental social psychology*, Vol. 20, pp. 1-63

Ajzen, I. (1991) « The Theory of Planned Behavior ». *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, Vol. 50, Issue 2, pp. 179-211

Ajzen, I. (2002) *Constructing a TPB questionnaire : Conceptual and methodological considerations*. Disponible en ligne sur le site d'Icek Ajzen : <https://people.umass.edu/ajzen/tpb.html>, dernière consultation : 23/05/22

Ajzen, I. (2011) « The Theory of Planned Behaviour : Reactions and Reflections ». *Psychology and Health*, Vol. 26, Issue 9, pp. 1113-1127

Ajzen, I. (2015) « The Theory of Planned Behaviour is Alive and Well, and not Ready to Retire : A Commentary on Sniehotka, Presseau, and Araújo-Soares ». *Health Psychology Review*, Vol. 9, Issue 2, pp.131-137

Ajzen, I. (2020) « The theory of planned behavior : Frequently asked questions ». *Human Behavior and Emerging Technologies*, Vol. 2, Issue 4, pp. 314-324. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1002/hbe2.195>, dernière consultation 23/05/22

Ajzen, I. et Fishbein, M. (1980) *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Prentice-Hall

Ajzen, I. et Fishbein, M. (2005) « The Influence of Attitudes on Behavior ». In D. Albarracín, B. Johnson et M. Zanna (Eds.) *The handbook of attitudes*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, pp. 173-221

- Ajzen, I. et Albarracín, D. (2007) « Predicting and Changing Behavior : A Reasoned Action Approach ». In I. Ajzen, D. Albarracín et R. Hornik (Eds.) *Prediction and Change of Health Behavior : Applying the reasoned action approach*, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, pp. 3–21
- Alam, S.S., Ahmad, M., HO, Y-H., Omar, N.A. et Lin, C-Y. (2020) « Applying an Extended Theory of Planned Behavior to Sustainable Food Consumption ». *Sustainability*, Vol. 12, Issue 20. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su12208394>, dernière consultation 23/05/22
- Alaux, C. (2012) « Processus de décision et comportements pro-environnementaux : l'impact des politiques publiques environnementales ». *Revue française d'administration publique*, n°144, pp. 1093-1106. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfap.144.1093>, dernière consultation 23/05/22
- Allard-Huver, F. (2021) « Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC ». In C. Pascual-Espuny et A. Catellani (Eds.) *Environnement, nature et communication à l'ère de l'anthropocène*. Revue Française des Sciences de l'information et de la communication, 21. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.10215>, dernière consultation : 23/05/22
- Ambroise-Rendu, A-C. et Mathis, C-F. (2015) « Médiatisation(s) de l'écologie ». *Le temps des médias. De la nature à l'écologie*, Vol. 2, n°25, pp. 5-17
- Amer, A. et Howarth, C. (2016) « Représentations sociales et identité ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 437-452
- Anadón, M. (2019) « Les méthodes mixtes : implications pour la recherche "dite" qualitative ». *Recherches qualitatives*, Vol. 38, n°1, pp. 105-123. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1059650ar>, dernière consultation 23/05/22
- Andorfer, V.A et Liebe, U. (2012) « Research on Fair Trade Consumption - A Review ». *Journal of Business Ethics*, Vol. 106, n°4, pp. 415-435
- Angenot, M. (1989) *1889. Un état du discours social*. Montréal : Editions Balzac
- Angenot, M. (2006) « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives ». *COntEXTES*, n° 1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/contextes.51>, dernière consultation 23/05/22
- Apostolidis, T. Duveen, G. et Kalampalikis, N. (2002) « Représentations et croyances ». *Psychologie & Société*, Vol. 5, pp. 7-11. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00516850>, dernière consultation 23/05/22
- Armitage, C.J. et Conner, M. (2001) « Efficacy of the Theory of Planned Behaviour : A meta-analytic review ». *British Journal of Social Psychology*, Vol. 40, Issue 4, pp. 471-499
- Arnould, P. et Glon, É. (2006) « Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord ». *Annales de géographie*, Vol. 3, n°649, pp. 227-238
- Aron, A., Aron, E.N., Tudor, M. et Nelson, G. (1991) « Close relationship as including other in the self ». *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 60, n°2, pp. 241-253
- Arruabarrena, B. (2022) « Gouverner par la communication comportementale en temps de crise ». In L. Cappelletti, P. Heurtel, et S. Lefebvre (Eds.) *Crise de la connaissance et connaissance de la crise*. EMS, pp. 266-278
- Atécopol (2021a) « L'atelier d'écologie politique toulousain (Atécopol) : pour un engagement scientifique ». *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 29, n°3, pp. 326-333. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1051/nss/2021061>, dernière consultation 23/05/22
- Ateş, H. (2020) « Merging Theory of Planned Behavior and Value Identity Personal norm model to explain pro-environmental behaviors ». *Sustainable Production and Consumption*, Vol. 24, pp. 169-180
- Asilsoy, B. et Oktay, D. (2018) « Exploring environmental behaviour as the major determinant of ecological citizenship ». *Sustainable Cities and Society*, Vol. 39, pp. 765-771

- Aspe, C. et Jacqué, M. (2012) *Environnement et société*. Éditions Quae
- Aspe, C. et Jacqué, M. (2015) « From activism to alienation : the paradoxes of being an ecocitizen ». *Journal of Harmonized Research in Management*, Vol. 1, Issue 2, pp. 111-121
- Attari, S.Z., Krantz, D.H., et Weber, E.U (2019) « Climate change communicators' carbon footprints affect their audience's policy support ». *Climatic Change*, Vol. 154, Issue 3, pp. 529-545
- Audrezet, A. et Caffier de Kerviler, G. (2011) « Comment réduire la distance perçue vis-à-vis d'une cause humanitaire ? L'influence de l'abstraction linguistique et de la valence d'un message ». Actes du 27ème Congrès International de l'AFM, Bruxelles, 19-20 mai
- Augagneur, F. (2014) « La vie n'existe que là où il y a des hommes. Serge Moscovici : l'écologie ou la raison du peuple ». *Vraiment durable*, Vol. 1, n°5/6, pp. 117-133
- Augagneur, F. (2017) « Écologie et psychologie sociale. Agir dans (nos représentations sociales de) la nature ». In C. Fleury et A-C. Prévot (Eds.) *Le souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner*. CNRS Éditions, pp. 305-317
- Aurier, P., Evrard, Y. et N'Goala, G. (2004) « Comprendre et mesurer la valeur du point de vue du consommateur ». *Recherche et Applications en Marketing*, Vol. 19, n°3, pp. 1-20
- Austin, J.L. (2018 [1962]) *How to Do Things with Words*. Clarendon Press
- Auzoult, L. et Labbouz, D. (2019) « Les déterminants de la consistance des comportements pro-environnementaux entre le domicile et le travail : le contrôle comportemental et la similarité perçue des situations ». *L'année psychologique*, Vol. 119, n°4, pp. 495-513. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/anpsy1.194.0495>, dernière consultation 23/05/22
- Axelrod, L. J. et Lehman, D. R. (1993) « Response to environmental concerns : What factors guide individual action ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 13, Issue 2, pp. 149-159
- Bachelard, G. (1934) *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. 5^{ème} édition, 1967, Paris : Librairie philosophique J. VRIN
- Bader, B. et Sauvé, L. (Eds.) (2011) *Éducation, environnement et développement durable. Vers une écocitoyenneté critique*, Québec Presses de l'université de Laval
- Balundè, A., Poškus, M.S, Jovarauskaitė, L., Sarid, A., Farangitakis, G., Knippels, M-C., Hadjichambis, A. et Paraskeva-Hadjichambi, D. (2020) « Values, Beliefs and Environmental Citizenship ». In Hadjichambis *et al.* (Eds.) *Conceptualising Environmental Citizenship for 21st Century Education*. Environmental Discourses in Science Education, pp. 83-96
- Bamberg, S. et Möser, G. (2007) « Twenty years after Hines, Hungerford, and Tomera : A new meta-analysis of psycho-social determinants of pro-environmental behaviour ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 27, Issue 1, pp. 14-25
- Bandura, A. (1977) « Self-efficacy : Toward a unifying theory of behavioral change ». *Psychological Review*, Vol. 84, Issue 2, pp. 191-215
- Bandura, A. (2003) *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Paris/Bruxelles : De Boeck
- Bardin, L. (1998) *L'analyse de contenu*. Paris : PUF
- Barnett C. (2010) « The politics of behaviour change : How to make people act ethically (without them knowing it) ». *Environment and Planning*, A 42, pp 1881-1886
- Barone, S., Mayaux, P-L. et Guerrin, J. (2018) « Introduction. Que fait le *New Public Management* aux politiques environnementales ? ». *Pôle Sud*, 2018/1, n°48, pp. 5-25. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/psud.048.0005>, dernière consultation 23/05/22
- Barr, S. (2003) « Are we all environmentalists now ? Rhetoric and reality in environmental action », *Geoforum*, Vol. 35, Issue 2, pp. 231-249

- Barthes, A. et Alpe, Y. (2013) « Quelle conception de l'écocitoyenneté portée par le mouvement associatif dans l'éducation au développement durable : quels savoirs, quelles valeurs ? » Colloque IFREEE, *Quels futurs pour la recherche associative en Education à l'environnement et au développement durable ?* décembre 2013, Poitiers
- Barthes, A., Zwang, A. et Alpe, Y. (2013) « Sous la bannière développement durable, quels rapports aux savoirs scientifiques ? ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 11, pp. 81-98. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.815>, dernière consultation : 23/05/22
- Barthes, A. et Alpe, Y. (2016) *Utiliser les représentations sociales en éducation. Exemple de l'éducation au développement durable*. Logiques sociales, l'Harmattan
- Bataille, M. (1983) « Implication et explication ». *Pour : l'analyse de l'implication dans les pratiques sociales*, n°88, pp. 28-31
- Bataille, M. (2000) « Représentations, implicitation, implication : des représentations sociales aux représentations professionnelles ». In C. Garnier et M-L. Rouquette (Eds.) *Représentations en éducation et formation*. Montréal : Éditions Nouvelles, pp. 165-190
- Batel, S. (2012) « Commentary on Re-presenting (and) Cognitive Polyphasia ». *Papers on Social Representations*, Vol. 21, pp. 10.1-10.15
- Batel, S. et Adams, M. (2016) « Ecological Crisis, Sustainability and Social Worlds : Developing a Critical Agenda ». *Papers on Social Representations*, Vol. 25, Issue 1, pp. 1-27
- Batel, S., Castro, P., Devine-Wright, P. et Howarth, C. (2016) « Developing a critical agenda to understand pro-environmental actions : contributions from social representations and social practices theories ». *WIREs Climate change*, Vol. 7, Issue 5, pp. 727-745. Disponible en ligne : <http://eprints.lse.ac.uk/67289/>, dernière consultation 23/05/22
- Bateson, G. (1977 [1972]) *Vers une écologie de l'esprit*. Éditions du Seuil
- Bateson, M.C. (2008) « Préface ». In J-J. Wittezaele (Ed.) *La double contrainte. L'influence des paradoxes de Bateson en Sciences humaines*. De Boeck Supérieur, pp. IV-XI. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/dbu.witte.2008.01.00ix>, dernière consultation : 23/05/22
- Bauer, A. et Bidou, J-É. (2016) « Une recherche élémentaire pour les praticiens : les livrets de l'Ifrée ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 13, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.361>, dernière consultation 23/05/22
- Bauer, M.W. et Gaskell, G. (2008) « Social Representation Theory : A Progressive Research Programme for Social Psychology ». *Journal for the Theory of Social Behaviour*, Vol. 38, Issue 4, pp. 335-353. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.2008.00374.x>, dernière consultation 23/05/22
- Baygert, N. et Hananel, C. (2016) « Les partis verts face à la menace de l'éco-lassitude ». In Libaert, T. (Ed.) *La communication environnementale*, Les Essentiels d'Hermès, pp. 47-58
- Béal, V. (2016) « La modernisation écologique : Quelle théorie pour quel changement social ? ». In A. Choné, I. Hajek et P. Hamman (Eds.) *Guide des humanités environnementales*. Presses Universitaires du Septentrion, pp.223-234. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01272827v2>, dernière consultation 23/05/22
- Beauvois, J-L. et Dubois, N. (1988) « The norm of internality in the explanation of psychological events ». *European Journal of Social Psychology*, Vol. 18, Issue 4, pp. 299-316
- Beck, U. (2001 [1986]) *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Flammarion, Paris
- Beck, C., Luginbühl, Y. et Muxart, T. (2006) (Eds.) *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Éditions Quae
- Becker, H.S. (2002 [1998]) *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte

- Becker, H.S. (2006 [1960]) « Notes sur le concept d'engagement ». *Tracés, Revue de sciences humaines*, n° 11. Traduit par C. Debras et A. Perdoncin. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/traces.257>, dernière consultation 23/05/22
- Becker, M. et Félonneau, M.-L. (2009) « Pourquoi être pro-environnemental ? Une approche socionormative des liens entre valeurs et "pro-environnementalisme" ». *Pratiques psychologiques*, 17, pp. 237-250
- Bednarek, S. (2019) « "This is an emergency" - proposals for a collective response to the climate crisis ». *British Gestalt Journal*, Vol. 28, Issue 2, pp. 4-13
- Beitone, A. et Martin-Baillon, A. (2016) « La neutralité axiologique dans les sciences sociales. Une exigence incontournable et incomprise ». *Revue du MAUSS permanente*, 18 décembre 2016. Disponible en ligne : <https://www.journaldumauss.net/?La-neutralite-axiologique-dans-les-1340>, dernière consultation 23/05/22
- Bellenger, C. et Sirost, O. (2015) « Pour une psychologie sociale de l'humaine nature. Lectures de Serge Moscovici ». *Sociétés*, 2015/4, n°130, pp. 53-61. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/soc.130.0053>, dernière consultation 23/05/22
- Belorgey, N., Chateigner F., Hauchecorne M. et Penissat E. (2011) « Théories en milieu militant ». *Sociétés contemporaines*, 2011/1, n°81, pp. 5-25. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/soco.081.0005>, dernière consultation 23/05/22
- Ben Alaya, D. (2011) « Abordagens filosóficas e o teoria das representações sociais ». In A.M. de Oliveira Almeida, M. de Fatima de Souza Santos et Z.A. Trindade (Eds.) *Teoria das representações sociais - 50 anos*, Rio de Janeiro : TechnoPolitik Editora, p.261-281. Traduction française disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Benoit, D. (2003) « L'interrogation éthique : centre de gravité des sciences de l'information et de la communication ? ». 10^{ème} Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, juillet 2003, Université de Bucarest. Disponible en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00000531/, dernière consultation 23/05/22
- Benoit, D. (2004) « Le constructivisme en communication : une évidence à revisiter ». *Questions de communication*. Vol. 1, n°5, pp. 185-202. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7109>, dernière consultation : 23/05/22
- Benoit, D. (2016) « Paul Watzlawick, John Weakland et Richard Fisch (1975/1974) *Changements – Paradoxes et psychothérapie* ». *Communication*, Vol. 34 /1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communication.7002>, dernière consultation : 23/05/22
- Bergamaschi, A. (2011) « Attitudes et représentations sociales. Les adolescents français et italiens face à la diversité ». *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 49, n°2, pp. 93-122. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ress.996>, dernière consultation 23/05/22
- Bergami, M. et Bagozzi, R.P. (2000) « Self-categorization, affective commitment and group self-esteem as distinct aspects of social identity in the organization ». *British Journal of Social Psychology*, Vol. 39, Issue 4, pp. 555-577
- Berger, P. et Luckmann, T. (2018 [1966]) *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin
- Bergeron, H. (2010) « Chapitre 3 : Les politiques de santé publique ». In O. Borraz et V. Guiraudon (Eds.) *Politiques publiques 2*. Paris : Presses de Sciences Po Académique, pp. 79-111
- Bergeron, H., Castel, P., Dubuisson-Quellier, S., Lazarus, J., Noguez, É. et Pilmis, O. (2018a) *Le Biais comportementaliste*. Presse de SciencesPo
- Bergeron, H., Castel, P., Dubuisson-Quellier, S., Lazarus, J., Noguez, É. et Pilmis, O. (2018b) « Comportement correct exigé. Économie comportementale et gouvernement des conduites ». *La vie des idées*. Disponible en ligne : <https://laviedesidees.fr/Comportement-correct-exige.html>, dernière consultation 23/05/22
- Berkes, F. et Folke, C. (1998) (Eds.) *Linking Social and Ecological Systems : Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*. Cambridge University Press, New York.

- Berlan, A., Carbou, G. et Teulière, L. (2022) (Eds.) *Green washing. Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil
- Bernard, F. (2004) « Constructivisme et sciences de l'organisation. De l'alternative au pluralisme épistémologique "limité" ». *Communication et langages*, n°139. Dossier : Le « constructivisme », une nouvelle vulgate pour la communication ? pp. 27-40. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_139_1_3249, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. (2006) « Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante ». *Communication et organisation*, 29, pp. 64-83. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3374>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. (2007) « Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelle » entre SIC et psychologie sociale ». *Communication & Organisation*, 31, pp. 26-41. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.94>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. (2008) « La recherche-action dans les travaux consacrés à la communication d'action et d'utilité sociétales : le cas de la communication engageante et de l'environnement ». In Bouzon, A. et Meyer, V. (Eds.) *La communication des Organisations : Entre Recherche & Action*. Paris : l'Harmattan, p. 145-155
- Bernard, F. (2009) « Apports des recherches consacrées à la communication environnementale engageante pour penser les questions des « parties prenantes » et des « frontières organisationnelles », Actes en ligne du 4^e Colloque RIODD : La RSE : Une nouvelle régulation du capitalisme. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/septentrion/9104?lang=fr>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, B. (2010) « Pratiques et problématiques de recherche et communication environnementale : explorer de nouvelles perspectives ». *Communication & Organisation*, 37, pp. 78-89. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1275>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, B. (2011) « Communication environnementale et action. Enjeux théoriques et pratiques ». *Recherches en Communication*, 35, pp. 171-184. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Bernard, B. (2015) « Les théories de l'influence en communication : perspectives nord-américaines et françaises ». *Hermès, La Revue*, 2015/1, n°71, pp. 45-57. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/herm.071.0045>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, B. (2016) « La traversée des recherches critiques : entre cheminements parallèles, entrelacs et entrecroisements ». *Questions de communication*, 29, pp. 159-194. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22
- Bernard, B. (2017) « Branchements et connexions identitaires : la question des éco-identités entre clôture et ouverture ». *REFSICOM, Revue de recherches francophones en sciences de l'information et de la communication*, 3. Disponible en ligne : <http://www.refsicom.org/248>, dernière consultation : 23/05/22
- Bernard, F. (2018a) « Communication engageante ». *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communication-engageante>, dernière consultation : 23/05/22
- Bernard, F. (2018b) « Les SIC et "l'anthropocène" : une rencontre épistémologique contre nature ? ». *Les cahiers du numérique*, 14, pp. 31-66. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2018-2-page-31.htm>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. (2020) « Communication environnementale ». *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communication-environnementale>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. et Joule, R-V. (2004) « Liens, sens et action : vers une communication engageante ». *Communication & Organisation*, 24, pp. 333-345. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2918>, dernière consultation 23/05/22
- Bernard, F. et Joule, R-V. (2005) « Le pluralisme méthodologique en sciences de l'information et de la communication à l'épreuve de la "communication engageante" ». *Questions de communications*, 7, pp. 185-207. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4647>, dernière consultation 23/05/22

- Bernard, F., Courbet, D., et Halimi-Falkovicz, S. (2010) « L'apport de la méthode expérimentale en communication environnementale : l'exemple de la communication engageante et instituante ». In Courbet, D. (Ed.) *Objectiver l'Humain, vol 2., Communication et Expérimentation*, London : Hermès Lavoisier, pp. 71-113
- Bernié, J-P. (2002) « L'approche des pratiques langagières scolaires à travers la notion de "communauté discursive" : un apport à la didactique comparée ». *Revue Française de Pédagogie*, n°141, pp. 77-88. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2002_num_141_1_2917, dernière consultation 23/05/22
- Berryman, T. (2003) « L'éco-ontogenèse : les relations à l'environnement dans le développement humain – d'autres rapports au monde pour d'autres développements ». *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions*, 4, pp. 207-230. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.5129>, dernière consultation 23/05/22
- Berryman, T. (2017) « Identité et engagement en éducation relative à l'environnement ». In L. Sauvé, B. Bader, I. Orellana et K. Villemagne (Eds.) *Éducation, environnement, écocitoyenneté : repères contemporains*, Presses de l'Université du Québec, pp. 9-28.
- Bertrand, A. (2015) « L'écologie européenne et l'oubli de l'histoire (du capitalisme) ». In J-P. Pierron (Ed.) *Les philosophies environnementales européennes*. Europeana, n°6, pp. 43-68
- Billig, M. (1987) *Arguing and thinking : A rhetorical approach to social psychology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Billig, M. (1993) « Studying the thinking society : social representations, rhetoric and attitudes ». In G. Breakwell et D. Canter (Eds.) *Empirical approaches to social representations*, London, Sage Publications, pp. 39-62
- Bitbol, M. (1996) *Mécanique quantique. Une introduction philosophique*. Flammarion
- Blaikie, P.M. et Brookfield, H.C. (1987) *Land Degradation and Society*. Methuen, London.
- Blake, J. (1999) « Overcoming the "value-action gap" in environmental policy : Tensions between national policy and local experience ». *Local Environment, The International Journal of Justice and Sustainability*, Vol. 4, Issue 3, pp. 257-278
- Blanc, G., Demeulenaere, É. et Feuerhahn, W. (2017) (Eds.) *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*. Publications de la Sorbonne
- Blanchard, G. et Joule, R-V. (2006) « La communication engageante au service du tri des déchets sur les aires d'autoroutes : une expérience-pilote dans le sud de la France ». *2^{ème} Colloque international pluridisciplinaire : Éco-citoyenneté : Quels apports des sciences humaines et sociales dans le développement de l'éco-citoyenneté et quelles applications dans les domaines touchant à l'environnement*, 9-10 novembre 2006, Marseille
- Blankenberg, A-K. et Alhusen, H. (2019) « On the determinants of pro-environmental behavior : a literature review and guide for the empirical economist ». *Center for European, Governance and Economic Development, Discussion Papers*, No. 350, University of Göttingen. Disponible en ligne : <https://www.econstor.eu/handle/10419/204821>, dernière consultation 23/05/22
- Blondeau, S. et Rouchy, J-C. (2004) « La banalisation du "psy" ». *Connexions*, Vol. 1, n°81. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cnx.081.0007>, dernière consultation : 23/05/22
- Blondiaux, L. (2017) « Démocratie participative/délibérative ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, pp. 269-272
- Bodin, Ö. (2017) « Collaborative environmental governance : Achieving collective action in social-ecological ecosystem ». *Science*, Vol. 357, Issue 6352. *Abstract* en ligne : <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aan1114>, dernière consultation 23/05/22
- Boelen, V. (2021) « L'Anthropocène et la crise environnementale : du nécessaire changement de paradigme à son opérationnalisation. Vers une nouvelle approche d'éducation relative à l'environnement ». *Recherches & éducations*, 23. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.11684>, dernière consultation 23/05/22

- Boillot-Grenon F. (1999) « Clarifier les représentations des partenaires de l'éducation relatives à l'environnement ». *Aster : Recherches en didactique des sciences expérimentales*, n°29, p. 61-84. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/aster_0297-9373_1999_num_29_1_1154, dernière consultation 23/05/22
- Boillot-Grenon, F. (2015) « L'émergence tardive de la communication de l'environnement et du développement durable ». *Hermès*, N°71. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/herm.071.0161>, dernière consultation : 23/05/22
- Boiral, O. et Croteau, G. (2004) « Du développement durable à l'entreprise durable, ou l'effet Tour de Babel ». In L. Guay, L. Doucet, L. Bouthillier et G. Debailleul (Eds.) *Les enjeux et les défis du développement durable. Connaître, décider, agir*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 259-28.
- Bonardi, C. et Roussiau, N. (1999) *Les représentations sociales*. Paris : Dunod
- Bonnefoy, B., Weiss, K. et Moser, G. (2010) « Les modèles de la psychologie pour l'étude des comportements dans le cadre du développement durable ». In K. Weiss et F. Girandola (Eds.) *Psychologie et développement durable*, Éditions In Press, pp. 71-94
- Bonnet, V. et Geslin, A. (2019) (Eds.) *Les mots de l'écologie*. Mots. Les langages du politique, n°119, ENS éditions. Numéro complet disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.24174>, dernière consultation 23/05/22
- Bonneuil, C. et Fressoz, J-B. (2013) *L'Évènement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*. Paris, Seuil
- Bonvin, J-M et Conter, B. (2006) « Les politiques locales de l'emploi, reflet des nouvelles logiques d'interventions publiques ». Actes de colloque international « État et Régulation sociale, comment penser la cohérence de l'intervention publique ? », du 11 au 13 septembre, Paris, France, pp. 1-15
- Borden, R. J. et Schettino, A. P. (1979) « Determinants of environmentally responsible behavior ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 10, Issue 4, pp. 35-39.
- Borraz, O et Guiraudon, V. (2010) *Politiques publiques 2. Changer la société*. Paris : Presses de Sciences Po Académique
- Botero, N. (2016) « Stratégies argumentatives dans la presse écologiste française : métaphores, jeux de mots et détournements ». *Ecocritica ed ecodiscorso. Nuove reciprocità tra umanità e pianeta. L'analisi linguistica e letteraria*, Vol. 24, n°2, pp.183-193. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Boulanger, P-M. (2017) « Transition (point de vue 2) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*. PUF, pp. 1011-1015
- Bourdieu, P. (1973) « L'opinion publique n'existe pas ». Exposé fait à Noroît (Arras) en janvier 1972 et paru dans *Les temps modernes*, 318, pp. 1292-1309
- Bourdieu, P. (2003 [1997]) *Méditations pascaliennes*. Seuil, Paris
- Boure, R. (Eds.) (2002) *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires Septentrion.
- Bourg, D. (2009) « L'impératif écologique ». *Esprit*, pp. 1-13
- Bourg, D. (2012) « Transition écologique, plutôt que développement durable ». Entretien avec Dominique Bourg par Bettina Laville. *Vraiment durable*, 2012/1, n°1, pp. 77-96. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>, dernière consultation 23/05/22
- Bourg, D. (2013) « Peut-on encore parler de crise écologique ? ». *Revue d'éthique et de théologie morale*, Hors-Série, n°276, pp. 61-76. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/retm.276.0061>, dernière consultation 23/05/22
- Bourg, D. (2015) « Les mots et les maux de l'environnement ». *Communications*, 96, pp. 137-144. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/comm.2015.2765>, dernière consultation 23/05/22
- Bourg, D. (2019) « Préface ». In G. Carrère, C. Dumat et M-C. Zélem (Eds.) *Dans la fabrique des transitions écologiques*. L'Harmattan, pp. 7-9

- Bourg, D. et Boy, D. (2005) *Conférences de citoyens, mode d'emploi, les enjeux de la démocratie participative*. Léopold Mayer et Descartes et Cie
- Bourg, D. et Roch, P. (2010) *Crise écologique, crise des valeurs. Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*. Genève, Labor et Fides
- Bourg, D. et Fragnère, A. (2014) *La pensée écologique. Une anthologie*. PUF
- Bourg, D., Dartiguepeyrou, C., Gervais, C., Perrin, O. (Eds.) (2016) *Les nouveaux modes de vie durables. S'engager autrement*. Éditions Bords de l'Eau
- Bourg, D. et Papaux, A. (Eds.) (2017) *Dictionnaire de la pensée écologique*. 3^{ème} tirage, PUF
- Bourg, D. et Whiteside, K. (2017a) « Écologies politiques : essai de typologie ». *La pensée écologique*, Vol. 1, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0001>, dernière consultation : 23/05/22
- Bourg, D. et Whiteside, K. (2017b) « Démocratie écologique ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, pp. 264-269
- Boutaud, A. (2013) « La Transition : l'après développement durable ? ». *Revue de prospective territoriale* M3, n°4
- Bozonnet, J-P. (2005) « Le "verdissement" de l'opinion publique ». *Sciences Humaines*, n°49, pp. 50-53
- Bozonnet, J-P. (2007) *De la conscience écologique aux pratiques environnementales. Comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements*. Pacte IEP Grenoble-Toulouse. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00160092/>, dernière consultation 23/05/22
- Bozonnet, J-P. (2008) « Socialisation et engagement écologiste en Europe : L'école, la famille et l'environnementalisme en héritage ». Congrès de l'AISLF, *Socialisation et engagement écologiste en Europe*, Juillet 2008, Istanbul, Turquie. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00337789>, dernière consultation 23/05/22
- Bozonnet, J-P. (2010) « L'écocentrisme, un grand récit protestataire mais faiblement engagé ». In P. Bréchon et O. Galland (Eds.) *L'individualisation des valeurs*. Paris, Armand-Colin, pp. 119-140
- Bozonnet, J-P. (2012a) « La sensibilité écologique ». In N. Lewis, R. Barbier, P. Boudes, J-P. Bozonnet, J. Candau-Bozonnet, M. Dobré et F. Rudolf (Eds.) *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses Universitaires de Laval, pp.147-162
- Bozonnet, J-P. (2012b) « L'écologisme chez les jeunes : une résistible ascension ? » In O. Galland et B. Roudet (Eds.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*. Armand Colin, pp. 170-178.
- Bresson, M. (2012) « La psychologisation de l'intervention sociale : paradoxes et enjeux ». *Informations sociales*, 2012/1, n°169, pp. 68-75
- Bretagnolle, V., Benoît, M., Bonnefond, M., Breton, V., Church, J., Gaba, S., Gilbert, D., Gillet, F., Glatron, S. et Guerbois, C. (2019) « Action-orientated research and framework : insights from the French long-term social-ecological research network ». *Ecology and Society*, Vol. 24, n°3. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.5751/ES-10989-240310>, dernière consultation 23/05/22
- Brimont, L. et Saujot, M. (2021) « Affichage environnemental alimentaire : révéler les visions pour construire un compromis politique ». *Étude*, n°08/21, Iddri, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Bromberg, M. et Trognon, A. (2004) *Psychologie sociale de la communication*. Paris, Dunod
- Bronner, G. (2008) « L'apport d'une épistémologie cognitive à la démarche sociologique ». *Revue européenne des sciences sociales*, XLVI-140, pp. 155-174. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ress.176>, dernière consultation 23/05/22
- Brown, K. W. et Kasser, T. (2005) « Are psychological and ecological well-being compatible ? The role of values, mindfulness, and lifestyle ». *Social Indicators Research*, Vol. 74, pp. 349-368

- Brunet, L. (2020) « Face à l'angoisse écologique : stratégies émotionnelles et engagements épistémiques en sciences de l'environnement ». *Tracés. Revue des Sciences humaines*, n°38, pp. 103-122. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/traces.11342>, dernière consultation 23/05/22
- Buch-Hansen, H. et Nesterova, I. (2021) « Towards a science of deep transformations : Initiating a dialogue between degrowth and critical realism ». *Ecological Economics*, Vol. 190, 107188. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Buijs, A., Hovardas, T., Figari, H., Castro, P. Devine-Wright, P., Fischer, A., Mouro, C. et Selge, S. (2012) « Understanding People's Ideas on Natural Resource Management : Research on Social Representations of Nature ». *Society & Natural Resources : An International Journal*, Vol. 25, Issue 11, pp. 1167-1181.
- Burgess, J., Bedford, T., Hobson, K., Davies, G., et Harrison, C. (2003) « (Un)sustainable consumption ». In F. Berkhout, M. Leach et I. Scoones (Eds) *Negotiating Environmental Change : New Perspectives from Social Science*. Elgar : Cheltenham, UK, pp. 261-292
- Buschini, F. et Kalampalakis, N. (2001) (Eds.) *Penser la vie, le social, la nature. Mélanges en l'honneur de Serge Moscovici*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris
- Busino, G. (2007) « Matériaux pour l'histoire de la sociologie de la connaissance ». *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLV, n°139, pp. 57-190
- Butori, R. et Parguel, B. (2010) « Les biais de réponse - Impact du mode de collecte des données et de l'attractivité de l'enquêteur ». *Actes du 26ème congrès de l'AFM*, Association Française du Marketing. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00636228>, dernière consultation 23/05/22
- Bäckstrand, K. et Lövbrand, E. (2006) « Planting trees to mitigate climate change : Contested discourses of ecological modernization, green governmentality and civic environmentalism ». *Global Environmental Politics*, Vol. 6, Issue 1, pp. 50-75
- Cabanas, E. (2019) « Les "psytoyens" ou la construction des individus heureux dans les sociétés néolibérales ». In E. Illouz (Ed.) *Les marchandises émotionnelles : l'authenticité au temps du capitalisme*, Paris, Premier Parallèle, pp. 291-330.
- Caillaud, S. (2010) « Représentations sociales et significations des pratiques écologiques : Perspectives de recherche », [Vertigo], *La revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 10, n°2. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.9881>, dernière consultation 23/05/22
- Caillaud, S. (2016) « Social Representations Theory : A Dialogical Approach to the Ecological Crisis ». *Papers on Social Representations*, Vol. 25, pp. 1-30
- Caillaud, S., Kalampalakis, N. et Flick, U. (2010) « Penser la crise écologique : représentations et pratiques franco-allemandes ». *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, Vol.3, n°87, pp. 621-644
- Caillaud, S. et Kalampalakis, N. (2013) « Focus Groups and Ecological Practices : A psychological Approach ». *Qualitative Research in Psychology*, Vol. 10, n°4, pp. 382-401
- Caillaud, S. et Flick, U. (2016) « Triangulation méthodologique, ou comment penser son plan de recherche ». In G. Lo Monaco, S. Delouvé et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de boeck supérieur, pp. 227-242
- Callaghan, P. et Augoustinos, M. (2013) « Reified versus consensual knowledge as rhetorical resources for debating climate change ». *International Journal of Social Psychology*, Tome 26, pp. 11-38. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Canabate, A. (2011) « Des dynamiques culturelles instituantes. De "l'écologie d'intention" à "l'écologie d'invention" ». *Éducation Relative à l'Environnement*, Vol. 9, pp. 117-129. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.1528>, dernière consultation 23/05/22
- Canabate, A. (2013) « Entre hétéronomie et autonomie : réflexions sur l'imaginaire instituant et sur les pratiques de l'écologie politique associative ». In S. Klimis, P. Caumières et L. Van Eynde (Eds.), *L'autonomie en pratique*, Cahiers Castoriadis n°8, Publication Facultés Universitaires Saint Louis, Bruxelles, pp. 75-103

- Capra, F. (1999) « Ecoliteracy : the challenge for education in the next century ». *Liverpool Schumacher Lectures*, Berkeley, CA : Center for Ecoliteracy
- Capstick, S., Lorenzoni, I., Corner, A. et Whitmarsh, L. (2014) « Prospects for radical emissions reduction through behavior and lifestyle change ». *Carbon Management*, Vol. 5, Issue 4, pp. 429-445 Disponible en ligne : <http://dx.doi.org/10.1080/17583004.2015.1020011>, dernière consultation 23/05/22
- Carbou, G. (2017a) « Analyser les textes à l'ère des humanités numériques. Quelques questions pour l'analyse statistique des données textuelles ». *Les cahiers du numérique.*, 2017/3, Vol. 13, pp. 91-114
- Carbou, G. (2017b) « Quelques questions à l'attention des utilisateurs de statistique textuelle pour l'analyse des discours ». *Texte ! Textes et cultures*, Volume XXII, n°4. Disponible en ligne : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3982>, dernière consultation 23/05/22
- Carbou, G. (2019a) « La topique romantique dans les discours de l'écologie politique ». In Bonnet et Geslin (Eds.) *Les mots de l'écologie*. Mots. Les langages du politique, n°19, pp.107-125
- Carrère, G., Dumat, C. et Zélem, M-C. (2019) (Eds.) *Dans la fabrique des transitions écologiques. Permanence et changements*. Sociologie et Environnement, l'Harmattan
- Cassiers, I. (2005) « De l'État providence à l'État social actif : quelles mutations sous-jacentes ? » *Regards économiques*, n°36, pp. 1-13. Disponible en ligne : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:85278>, dernière consultation 23/05/22
- Castel, P., Salès-Wuillemin, E. et Lacassagne, M.F. (2011) (Eds.) *Psychologie sociale et communication : de la conception aux applications*, De Boeck Supérieur
- Castoriadis, C. (1975) *L'institution imaginaire de la société*. Paris, Seuil
- Castoriadis, C. (2005 [1992]) « La force révolutionnaire de l'écologie » (1992). In (2005) *Une société à la dérive, Entretiens et débats 1974-1997*, Paris, Seuil. Entretien disponible en [ligne](#) sous le titre initial « L'écologie est essentiellement politique », *Revue du Bureau des élèves de l'Institut d'études politiques de Paris*
- Catellani, A. (2011) « Environmentalists NGOs and the Construction of the Culprit : Semiotic Analysis ». *Journal of Communication Management*, Vol. 15, Issue 4, pp. 280-297
- Catellani, A (2016) « Sémiotique de la communication environnementale ». In Libaert, T. (Ed.) *La communication environnementale*, Les Essentiels d'Hermès, pp. 77-94
- Catellani, A., Pascual Espuny, C., Malibabo Lavu, P. et Jalenques-Vigouroux, B. (2019) « Les recherches en communication environnementale. États des lieux ». *Communication*, Vol. 36/2, 2019, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communication.10559>, dernière consultation 25/05/22
- Catellani, A., Pascual Espuny, C., Allard Huver, F., Loneux, C., Bernard, F. et D'Almeida, N. (2022) « Crises environnementales et organisations. Regards en communication environnementale ». *Abstracts, Colloque Org & Co 2022, Un monde de crises au prisme des communications organisationnelles*, LASCO, Mons (Belgique), disponible en ligne : <https://org-co.fr/colloque-orgco-2022>, dernière consultation 23/05/22
- Cefaï, D. (2015) « Mondes sociaux. Enquête sur un héritage de l'écologie humaine à Chicago. *Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations. S'engager dans l'enquête : en passant par Chicago, SociologieS*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.4921>, dernière consultation 23/05/22
- Cestac, J. et Meyer, T. (2009) « Des attitudes à la prédiction du comportement : le modèle du comportement planifié ». In P. Morchain et A. Somat (Eds.) *La Psychologie sociale : applicabilité et applications*, PUF, pp. 55-86. Disponible en ligne : <https://orcid.org/0000-0002-0073-4931>, dernière consultation 23/05/22
- Chabot, P. (2015) *L'Âge des transitions*. PUF
- Chabrol, H. (2005) « Les mécanismes de défense ». *Recherche en soins infirmiers*, Vol. 3, n°82, pp. 31-42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0031>, dernière consultation 23/05/22

- Chabrol, C. et Radu, M. (2008) *Psychologie de la communication et persuasion. Théories et applications*. Ouverture Psycho., de Boeck
- Chambru, M. et Oliveira, J-P. (2020) « Éprouver le risque climatique en montagne. Expériences ordinaires, problème public et politisation ». In H. Schmutz (Ed.) *De la représentation de la crise à la crise de la représentation. Esthétique et politique de l'Anthropocène*. Presses Universitaires Savoie-Mont Blanc. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02472126>, dernière consultation 23/05/22
- Chambru, M. Mouret E-S., Cambone, M. et Lachello, R. (2022) « Encore une transition ? » AAC, Comité d'organisation, LARHA et GRESEC, Colloque décembre 2022, Université de Grenoble Alpes. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Champagne, P. (1997) « L'environnement, les risques et le champ journalistique ». *Regards Sociologiques*, n°14, pp. 73-90. Disponible en ligne : <https://www.regards-sociologiques.fr/n14-1997-05>, dernière consultation 23/05/22
- Charaudeau, P. (2013) « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 11. Disponible en ligne : <http://aad.revues.org/1532>, dernière consultation : 23/05/2022
- Charaudeau, P. (2017) « Contrat de communication, contrat de parole ». *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/contrat-de-communication-contrat-deparole/>, dernière consultation 23/05/22
- Charbonneau, M. (2013) « Forces et faiblesses de la théorie de la société du risque : la technoscience... source de risques et de progrès ? ». In C. Joly (Ed.) *La technoscience et ses enjeux. Les transformations théoriques et empiriques de la science et du risque*. Éditions libres du Carré Rouge, pp. 53-90
- Charles L. et Kalaora B. (2007) « De la protection de la nature au développement durable : vers un nouveau cadre de savoir et d'action ? », *Espaces et sociétés*, Vol. 3, n°130, p. 121-133. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/esp.130.0121> , dernière consultation 23/05/22
- Charles L. et Kalaora B. (2019) « Société du risque, environnement et potentialisation des menaces : un défi pour les sciences sociales ». *Développement durable & territoires*, Vol. 10, n°3. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.15302>, dernière consultation : 23/05/2022
- Chataigné, C. (2014) *Psychologie des valeurs*. De Boeck Supérieur
- Chateauraynaud, F. (2003) « Le lanceur d'alerte à l'épreuve du jugement. Point de vue sur les conditions pragmatiques d'une vigilance citoyenne ». *Colloque de la Fondation Sciences Citoyennes*, le 29 mars 2003, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Chawla, L. (1992) « Childhood place attachments ». In I. Altman et S.M. Low (Eds.) *Place attachment*. Springer, pp. 63-86
- Chawla, L. (1998) « Significant Life Experiences Revisited : A Review of Research on Sources of Environmental Sensitivity ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 29, Issue 3, pp. 11-21
- Chawla, L. (1999) « Life Paths Into Effective Environmental Action ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 31, Issue 1, pp. 15-26.
- Chawla, L. et Cushing, D. (2007) « Education for strategic environmental behavior ». *Environmental Education Research*, Vol. 13, Issue 4, pp. 437-452
- Chetouani, L. et Tournier, M. (1994) (Eds.) *Environnement. Écologie. Verts. Mots / Les Langages du politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°39, juin. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/issue/mots_0243-6450_1994_num_39_1, dernière consultation 23/05/22
- Cheyne, V. (2008) *Le choc de la décroissance*. Paris : Seuil
- Cialdini, R.B. (2003) « Crafting normative messages to protect the environment ». *Current Directions in Psychological Science*, 12, pp. 105-109

- Citton, Y. (2014) *Pour une écologie de l'attention*. La couleur des idées, Seuil
- Clayton S. (2003) « Environmental identity : a conceptual and operational definition ». In S. Clayton S. et S. Opatow (Eds.) *Identity and the natural environment : the psychological significance of nature*. MIT Press, Cambridge, Massachusetts, pp. 45–65
- Clayton, S. (2020) « Climate anxiety : Psychological responses to climate change ». *Journal of Anxiety Disorders*, Vol. 74. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.janxdis.2020.102263>, dernière consultation 23/05/22
- Clayton, S., Manning, C., Krygsman, K. et Speiser, M. (2017) (Eds.) *Mental Health and Our Changing Climate. Impacts, Implications, and Guidance*. American Psychological Association, March 2017, Washington. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Clement, C. A., Henning, J. B. et Osbaldiston, R. (2014) « Integrating Factors that Predict Energy Conservation : The Theory of Planned Behavior and Beliefs about Climate Change ». *Journal of Sustainable Development*, vol. 7, n°6, pp. 46-69
- Clot, S., Grolleau, G., Ibanez, L. et Ndjodjang, P. (2014) « L'effet de compensation morale ou comment les "bonnes action" peuvent aboutir à une situation indésirable ». *Revue économique*, 2014/3, Vol. 65, pp. 557-572. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/reco.653.0557>, dernière consultation 23/05/22
- Codol, J-P. (1969) « Note terminologique sur l'emploi de quelques expressions concernant les activités et processus cognitifs en psychologie sociale ». *Bulletin de Psychologie*, Tome 23, n°280 pp. 63-71. Disponible en ligne : [https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1969_num_23_280_10072](https://www.persee.fr/doc/buppsy_0007-4403_1969_num_23_280_10072), dernière consultation 23/05/22
- Cohen-Scali, V. et Moliner, P. (2008) « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol. 37, n°4, pp. 465-482. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/osp.1770>, dernière consultation 23/05/22
- Comby, J-B. (2009a) « La contribution de l'État à la définition dominante du problème climatique ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/enic.009.0017>, dernière consultation : 23/05/22
- Comby, J-B. (2009b) « Quand l'environnement devient "médiatique". Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique ». *Réseaux*, n°5, pp. 157-158. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/res.157.0157>, dernière consultation : 23/05/22
- Comby, J-B. (2015) *La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*. Paris, Raisons d'Agir
- Comby, J-B. (2022) « Éco-citoyen. Changer les individus sans repenser la société ? ». In A. Berlan, G. Carbou et L. Teulières (Eds.) *Green washing. Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil, pp. 101-107
- Compton, J. (2013) « Inoculation theory ». In J. P. Dillard et L. Shen (Eds.) *The SAGE handbook of persuasion : Developments in theory and practice*. Sage Publications, Inc, pp. 220-236
- Conner, M. (2014) « Extending not retiring the theory of planned behaviour : a commentary on Sniehotta, Pesseau and Araújo-Soares ». *Health Psychology Review*, Vol. 9, Issue 2, pp. 141-145. Disponible en ligne : <https://eprints.whiterose.ac.uk/97099/>, dernière consultation 23/05/22
- Conner, M. et Armitage, C.J. (1998) « Extending the Theory of Planned Behavior : A Review and Avenues for Future Research ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 28, Issue 15, pp. 1429-1463
- Cook, A. J., Moore, K. et Steel, G.D. (2005) « Taking a Position : A Reinterpretation of the Theory of Planned Behaviour ». *Journal for the Theory of Social Behaviour*, Vol. 35, Issue 2, pp. 143-154
- Corcuff, P. (2011) « Le savant et le politique ». *SociologieS*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3533>, dernière consultation 23/05/22
- Corcuff, P. (2018) « Controverses dans la sociologie française : Autour du *Danger sociologique* de Gérald Bronner et Étienne Géhin (2017) ». *Les Possibles*, n°16, printemps 2018. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

- Cottureau, D. (2016) « Recherches-actions associatives : Le praticien réflexif ou la recherche sans "chercheur" ». *Éducation relative à l'environnement*, vol. 13, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.302>, dernière consultation 23/05/22
- Coulbaut-Lazzarini, A. et Couston, F. (2021) « Manifeste pour penser la communication environnementale à la lumière des liens humains/non-humains ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 21. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.10021>, dernière consultation 23/05/22
- Courtenay-Hall, P. et Rogers, L. (2002) « Gaps in mind : Problems in environmental knowledge-behaviour modelling research ». *Environmental Education Research*, Vol. 8, Issue 3, pp. 283-297
- Courtois, L. et Labbé, S. (2014) « Communication engageante et Recherche-Action : un dispositif communicationnel innovant pour favoriser la participation associative ». In R. Bonnet, J. Bonnet et D. Raichvarg (Eds.) *Communication et intelligence du social - Acteurs, auteurs ou spectateurs ?* Paris, France : L'Harmattan.
- Courtois, L. et Labbé, S. (2015) « Recherche-Action et coopération : entre idéal et réalité ». *Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles*, « Coopérer ? », CNAM Paris, juin 2015, Paris
- Couston, F. (2019) « Les SIC : une discipline ouverte sur le nouveau paradigme écologique-complexe ? ». *Sciences de la société*, n°104. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sds.11208>, dernière consultation : 23/05/22
- Cox, R. (2010) *Environmental Communication and the Public Sphere*. Sage Publications
- Creswell, J.W. (2003) *Research Design : Qualitative, Quantitative, and Mixed Method Approaches*. Thousand Oaks : Sage Publications
- Cunsolo, A., Harper, S.L., Minor, K., Hayes, K., Williams, K.G. et Howard, C. (2020) « Ecological grief and anxiety : the start of a health response to climate change ? » *The Lancet, Planetary Health*, Vol. 4, Issue 7, E261-E263. Disponible en ligne : [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(20\)30144-3](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(20)30144-3), dernière consultation 23/05/22
- Cuono, M. (2016) « Crise de légitimité ou légitimation par les crises ? États d'urgence, d'exception et de nécessité ». *Sociétés politiques comparées, Revue Européenne d'analyses des sociétés publiques*, n°40. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22
- Dagenais, B. (2007) « Edgar Morin et la pensée complexe ». *Hermès, La Revue*, Vol. 2, n°48, pp. 179-184. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/24119>, dernière consultation 23/05/22
- D'Alisa, G. Damaria, F. et Kallis, G. (2015) (Eds.) *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère*. Éditions écosociété, Montréal
- D'Almeida, N. (2005) « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question ». *Communication et organisation*, n°26, pp. 12-24. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3268>, dernière consultation 23/05/22
- D'Almeida, N. (2014) « L'opinion publique », *Hermès, La Revue*, Vol. 3, n°70, pp. 88-92. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/herm.070.0088>, dernière consultation 23/05/22
- D'Almeida, N. (2018) « L'opinion publique : solution démocratique, problème épistémologique ». *Hermès, La Revue*, Vol. 1, n°80, pp. 209-213. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/herm.080.0209>, dernière consultation 23/05/22
- D'Almeida, N. (2019) « Les paradoxes et défis d'une communication-monde ». In S. Tremblay, N. D'Almeida et T. Libaert (Eds.) *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Presses de l'Université du Québec, pp. 333-342
- D'Almeida, N. et Jalenques-Vigouroux (2007) « Dire le développement durable ». *Responsabilité & Environnement*, n°48, pp. 44-51. Disponible en ligne : <https://www.annales.org/re/2007/resumes/octobre/05-re-resum-FR-AN-AL-ES-octobre-2007.html>, dernière consultation 23/05/22

- D’Almeida, N. et Lins-Peliz, A.C. (2019) « Le façonnage médiatique de la question climatique ». In S. Tremblay, N. D’Almeida et T. Libaert (Eds.) *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Presses de l’Université du Québec, pp. 115-130
- Dany, L. (2016) « Analyse qualitative du contenu des représentations sociales ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur, pp. 85-102
- Daoust, M-K. (2018) « Neutralité scientifique (A) ». In M. Kristanek (Ed.) *l’Encyclopédie philosophique*. Disponible en ligne : <https://encyclo-philos.fr/neutralite-scientifique-a>, dernière consultation 23/05/22
- Davies, J., Foxall, G.R. et Pallister, J. (2002) « Beyond the Intention-Behaviour Mythology : An Integrated Model of Recycling ». *Marketing Theory*, Vol. 2, Issue 1, pp. 29-113
- Davis, R., Campbell, R., Hildon, Z., Hobbs, L. et Michie, S. (2015) « Theories of behaviour and behaviour change across the social and behavioural sciences : a scoping review ». *Health Psychology Review*, Vol. 9, Issue 3, pp. 323-344. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/17437199.2014.941722>, dernière consultation 23/05/22
- Debourdeau, A. (2016) « Aux origines de la pensée écologique : Ernst Haeckel, du naturalisme à la philosophie de l’Oïkos ». *Revue Française d’Histoire des Idées Politiques*, Vol. 2, n°44, pp. 33-62
- De Bouver, E. (2020) « De l’écocivisme à l’écocitoyenneté. Dans quelles conditions l’écologie individuelle est-elle émancipatrice ? ». *Études*. Productions de l’Institut d’Éco-Pédagogie (IEP), Liège, Belgique. Disponible en ligne : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:229147>, dernière consultation 23/05/22
- Decerf, A. (1992) *Aux sources du fonctionnement psychique*. De Boeck Supérieur
- de Coninck, F. et Godard, F. (1990) « L’approche biographique à l’épreuve de l’interprétation. Les formes temporelles de la causalité ». *Revue française de sociologie*, Vol. 31, n°1, pp. 23-53. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1078, dernière consultation 23/05/22
- de Leeuw, A., Valois, P. et Seixas, R. (2014) « Understanding high school students’ attitudes, social norm, perceived control and beliefs to develop educational interventions on sustainable development ». *Social and behavioural sciences, Procedia*, Vol. 143, pp. 1200-1209. Disponible en ligne : <https://orbi.lu.uni.lu/handle/10993/30365>, dernière consultation 23/05/22
- de Leeuw, A., Valois, P., Ajzen, I. et Schmidt, P. (2015) « Using the theory of planned behavior to identify key beliefs underlying pro-environmental behavior in high-school students : Implications for educational interventions ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 42, pp. 125-138. Disponible en ligne : <https://orbi.lu.uni.lu/handle/10993/30364>, dernière consultation 23/05/22
- Delouée, S. (2010) *Psychologie sociale*. Dunod
- Demailly, L. (2006) « La psychologisation des rapports sociaux comme thématique sociologique ». In M. Bresson (Ed.) *La psychologisation de l’intervention sociale : mythes et réalités*. L’Harmattan, pp. 35-50
- Demarque, C., Apostolidis, T. et Joule, R-V. (2013) « Consideration of future consequences and pro-environmental decision making in the contexte of persuasion and binding commitment ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 36, pp. 214-220. Disponible en ligne : <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00861354>, dernière consultation 23/05/22
- Derbaix C. et Pham M.T. (1989) « Pour un développement des mesures de l’affectif en marketing : Synthèse des prérequis », *Recherche et Application en Marketing*, Vol. 4, n°4, pp. 71-87. Disponible en ligne : <https://www8.gsb.columbia.edu/researcharchive/articles/997>, dernière consultation 23/05/22
- de Rosa, A.S. (1992) « Thematic perspectives and epistemic principles in developmental social cognition and social representation: The meaning of a developmental approach to the investigation of social representation ». In M. von Cranach, W. Doise and G. Mugny (Eds.) *Social Representations and the Social Bases of Knowledge* Lewiston, NY : Hogrefe and Huber Publishers, pp. 120–143

- de Rosa, A.S. (1993) « Social representations and attitudes : problems of coherence between the theoretical definition and procedure of research ». *Papers on Social Representations*, Vol. 2, Issue 3, pp. 178-192. Disponible en ligne : <https://psr.iscte-iul.pt/index.php/PSR/article/view/139>, dernière consultation 23/05/22
- de Rosa, A.S. (2013) (Eds.) *Social Representations in the « Social Arena »*. Routledge
- de Rosnay, J. (1975) *Le Macroscopie. Vers une vision globale*. Seuil
- Descola, P. (2005) *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard
- Descola, P. (2007) « À propos de *Par-delà nature et culture* ». Conférence de Philippe Descola. *Tracés, Revue de Sciences humaines*, n°12, pp. 231-252. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/traces.229>, dernière consultation 23/05/22
- Descola, P. (2011) *L'écologie des autres, l'anthropologie et la question des autres*. Paris, Éditions Quae
- de Singly, F. (2010) « Choisir des "lunettes" sociologiques pour mieux voir la réalité sociale ». In F. de Singly, C. Giraud et O. Martin (Eds.) *Apprendre la sociologie par l'exemple*, 3^{ème} édition, Armand Colin, pp. 21-31
- Desrosières, A. (2008) *L'argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification (I)*. Presses de l'École des mines, Paris
- Diekmann, A. et Preisendörfer, P. (1998) « Environmental behavior : Discrepancies between aspirations and reality ». *Rationality and Society*, Vol. 10, Issue 1, pp. 79-102
- Dietz, T., Stern, P.C. et Guagnano, G.A. (1998) « Social structural and social psychological bases of environmental concern ». *Environment and Behavior*, Vol. 30, Issue 4, pp. 450-471
- Dietz, T., Gardner, G.T., Gilligan, J., Stern, P.C. et Vandenbergh, M.P. (2009) « Household actions can provide a behavioral wedge to rapidly reduce US carbon emissions ». *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 106, Issue 44, pp. 18452-18456. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1073/pnas.0908738106>, dernière consultation 23/05/22
- Doise, W. (1982) *L'explication en psychologie sociale*. Paris, PUF
- Doise, W. (1986) « Les représentations sociales : définition d'un concept ». Dans W. Doise et A. Palmonari (Eds.), *Textes de base en psychologie : L'Étude des représentations sociales*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 81-94
- Doise, W. (1988) « Les représentations sociales : un label de qualité », *Connexions*, Vol. 51, pp. 99-113
- Doise, W. (1989) « Attitudes et représentations sociales ». In D. Jodelet (ed.) *Les représentations sociales*. Paris, : PUF, pp. 220-237.
- Doise, W. (1990) *Les représentations sociale. Traité de psychologie cognitive*. Paris, Dunod.
- Doise, W. (2001) « Un projet européen pour la psychologie sociale ». In F. Buschini et N. Kalampalikis (Eds.) *Penser la vie, le social, la nature. Mélanges en l'honneur de Serge Moscovici*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 335-342
- Dobré, M. (2002) *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*. L'Harmattan, coll. Sociologies et Environnement.
- Dolnicar, S. et Grün, B. (2009) « Environmentally Friendly Behavior : Can Heterogeneity Among Individuals and Contexts/Environments Be Harvested for Improved Sustainable Management ? ». *Environment and Behavior*, Vol. 41, Issue 5, pp. 693-714
- Draetta, L. (2003) « Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement ». In C. Gendron et J-G. Vaillancourt (Eds.) *Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*. Les presses Universitaires de Montréal, pp. 79-89. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pum/15031?lang=fr#ftn2>, dernière consultation 23/05/22
- Dryzek, J. S. (2013 [1997]) *The Politics of the Earth. Environmental Discourses*. Third Edition. Oxford University Press

- Dryzek, J.S et Schlosberg, D. (2005) *Debating the Earth : The Environmental Politics Reader*. Oxford University Press
- Dubois, V. (2012) « Ethnographier l'action publique. Les transformations de l'État social au prisme de l'enquête de terrain ». *Gouvernement et Action Publique*, Vol. 1, n°1, pp. 83-101. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/gap.121.0083>, dernière consultation 23/05/22
- Dubuisson-Quellier, S. (2016) (Ed.) *Gouverner les conduites*. Presses de SciencesPo
- Dufort, F. et Guay, J. (2001) *Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dufour, F. (2011) « Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions. Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales ». *Mots. Les langages du politique*, n°96, pp. 81-96. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.20284>, dernière consultation 23/05/22
- Dumas, B. et Gendron, C. (1991) « Culture écologique : étude exploratoire de la participation de médias québécois à la construction de représentations sociales de problèmes écologiques ». *Sociologie et sociétés*, Vol. 23, n°1, pp. 163-180. Disponible en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/1991-v23-n1-socsoc91/001292ar/>, dernière consultation 23/05/22
- Dunlap, R.E. et Van Liere, K.D. (1978) « The New Environmental Paradigm : A proposed measuring instrument and preliminary results ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 9, Issue 4, pp. 10-19
- Dunlap, R.E, Van Liere, K.D, Mertig, A.G. et Jones, R.E. (2000) « Measuring Endorsement of the New Ecological Paradigm : A Revised NEP Scale ». *Journal of Social Issues*, Vol. 56, Issue 3, pp. 425-442
- Eagly, A.H. et Chaiken, S. (1993) *The psychology of attitudes*. Orlando, FL, US : Harcourt Brace Jovanovich College Publishers
- El Amri, D. (2020) « Why do consumers turn a deaf ear to calls for reducing home energy consumption ? ». *Revue de l'organisation responsable*, Vol. 15, n°2, pp. 29-38
- Elgaaied-Gambier, L. et Mandler, T. (2021) « Me trying to talk about sustainability : Exploring the psychological and social implications of environmental threats through user-generated content ». *Ecological Economics*, Vol. 187, Issue C
- Ellen, P.S. (1994) « Do we know what we need to know ? Objective and subjective knowledge effects on pro-ecological behaviours ». *Journal of Business Research, Special issue : Linking theory to policy*, Vol. 30, Issue 1, pp. 43-52
- Ernst-Vintila, A. (2016) « Représentations sociales et implication personnelle. Questions théoriques et résultats récents ». In G. Lo Monaco, S. Delouvé et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur, pp. 557-571
- Escobar, A. (1996) « Constructing Nature : Elements for a Post-Structural Political Ecology ». In R. Peet et M. Watts (Eds.), *Liberation Ecologies. Environment Development and Social Movements*. Routledge, London and New York, pp. 46-68
- Eyssartier, C., Guimelli, C et Joule, R.V. (2009) « Représentation sociales et engagement ». In Rateau, P. et Moliner, P., (Eds.) *Représentations sociales et processus sociocognitifs*. Presses universitaires de Rennes, pp. 151-163
- Facchini, F. et Michallet, B. (2017) « La dynamique de l'environnementalisme en France ». *Entreprendre & Innover*, Vol. 1, n°32, pp. 8-23. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/enttin.032.0008>, dernière consultation 23/05/22
- Farr, R. (1994) « Attitudes, social representations and social attitudes ». *Papers on Social Representations*, Vol. 3, Issue 1, pp. 30-33. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Fassin, D. (2005) « Biopouvoir ou biolégitimité ? Splendeurs et misères de la santé publique ». In M-C. Granjon (Ed.) *Penser avec Michel Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*. Karthala, pp. 161-182

- Fassin, D. et Memmi, D. (2004) « Le gouvernement de la vie, mode d'emploi ». In D. Fassin et D. Memmi (Eds.) *Le gouvernement des corps* ». EHESS, pp. 9-33
- Faucher, F. (2012) « Vertitudes. Interpréter les différences entre les Verts et les Greens ». *Écologie & Politique*, Vol. 1, n°44, pp. 103-114. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/ecopo.044.0103>, dernière consultation 23/05/22
- Fedi, L. (2017) « La psychologie de l'esprit scientifique chez Bachelard et ses prédécesseurs ». *Revue d'histoire des sciences*, 2017/1, Tome 70, pp. 175-216. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rhs.701.0175>, dernière consultation 23/05/22
- Feenberg, A. (2013) « L'anthropologie et la question de la Nature. Réflexions sur *L'écologie des autres*, de Philippe Descola ». *Revue du Mauss*, Vol. 2, n°42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rdm.042.0105>, dernière consultation : 23/05/22
- Feenberg, A. (2014) « Techniques et agency ». *Revue du Mauss*, Vol. 1, n°43. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rdm.043.0169>, dernière consultation : 23/05/22
- Feltz, B. et Luyckx, C. (2017) « Nature (histoire et philosophie) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, pp. 681-685
- Fielding, K. S., Terry, D. J., Masser, B. M., et Hogg, M. A. (2008) « Integrating social identity theory and the theory of planned behaviour to explain decisions to engage in sustainable agricultural practices ». *British Journal of Social Psychology*, Vol. 47, Issue 1, pp. 23-48
- Finger, M. (1994) « From Knowledge to Action ? Exploring the Relationship Between Environmental Experiences, Learning and Behaviour ». *Journal of Social Issues*, Vol. 50, Issue 3, pp. 141-160
- Fischer C. (2008) « Feedback on household electricity consumption : a tool for saving energy ? ». *Energy Efficiency*, Vol. 1, pp. 79-104
- Fishbein, M. (1997) « Predicting, understanding, and changing socially relevant behaviors : Lessons learned ». In C. McGarty et S.A. Haslam (Eds.) *The message of social psychology : Perspectives on mind in society*, Blackwell Publishing, pp. 77-91
- Fishbein, M. et Ajzen, I. (1975) *Belief, Attitude, Intention, and Behavior : An Introduction to Theory and Research*. Reading, MA : Addison-Wesley. Disponible en ligne sur le site d'Icek Ajzen : <https://people.umass.edu/ajzen/f&a1975.html>, dernière consultation 23/05/22
- Fishbein, M. et Ajzen, I. (2010) *Predicting and Changing Behavior. The Reasoned Action Approach*. Psychology press
- Flament, C. (1987) « Pratiques et représentations sociales ». In J-L. Beauvois, R-V. Joule et Jm. Monteil (Eds.) *Perspectives cognitives et conduites sociales I : théories implicites et conflits cognitifs*, Courset Delval, pp. 143-150
- Flament, C. (1989) « Structure et dynamique des représentations sociales ». In D. Jodelet (Ed.) *Les représentations sociales*, PUF, pp. 204-219
- Flament, C. (2001) « Pratiques sociales et dynamique des représentations ». In P. Moliner (Ed.) *La dynamique des représentations sociales*, Paris : PUF, pp. 43-59
- Flament, C. et Rouquette, M-L. (2003) *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*. Paris, Armand Colin
- Fleury, C. et Prévot, A-C. (Eds.) *Le souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner*. CNRS Éditions
- Fleury-Vilatte, B. et Walter, J. (2002) « L'engagement des chercheurs ». *Questions de communication*, 2, pp. 105-115. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7083>, dernière consultation : 23/05/22

- Fleury-Vilatte, B. et Hert, P. (2003) « Frontières disciplinaires ». *Questions de communication*, 3, pp. 3-9. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7311>, dernière consultation : 23/05/22
- Fleury-Vilatte, B. et Walter, J. (2003) « L'engagement des chercheurs (3) ». *Questions de communication*, Vol. 2, n°4, pp. 241-249. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.5525>, dernière consultation : 23/05/22
- Fleury-Vilatte, B. et Walter, J. (2004) « Des usages du constructivisme (2) ». *Question de communication*, Vol. 2, n°6, pp. 101-110. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4334>, dernière consultation 23/05/22
- Flipo, F. (2014) *Nature et politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*. Paris, Amsterdam
- Flipo, F. (2016) « Penser l'écologie politique ». [VertigO], *La revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 16, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.16993>, dernière consultation 23/05/22
- Flipo, F. (2017) « Qu'est-ce que l'écologisme ? » Dossier « Décloisonner l'environnement », *Socio-logos*, n°12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.3143>, dernière consultation 23/05/22
- Fodor, F. et Brunetière, V. (2011) *Climat d'angoisse : Imaginaire du changement climatique*. Étude, Collection sciences humaines
- Fodor, F. et Brunetière, V. (2016) « Permanences et mutations dans la mise en récit médiatique de changement climatique ». In T. Libaert (Ed.) *La communication environnementale*, Les Essentiels d'Hermès, pp. 127-144
- Fointiat, V., Girandola, F., Gosling, P. (2013) *Dissonance cognitive. Quand les actes changent les idées*. Armand Colin
- Forsyth, T. (2008) « Political ecology and the epistemology of social justice ». *Geoforum*, Vol. 39, Issue 2, pp. 756-764. Version résumée en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.12.005>, dernière consultation 23/05/22
- Fortin-Debart, C. et Girault, Y. (2009) « De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 8, pp. 129-145. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.2219>, dernière consultation 23/05/22
- Fourniau, J-M. (2018) « Introduction ». *Comment s'orienter dans la transition ?* Premier Séminaire du Programme Cit'in, 23 mars 2018. Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. Compte rendu du séminaire disponible en ligne : <https://citin.hypotheses.org/212>, dernière consultation 23/05/22
- Fracchiolla, B. (2019) « Écologie et environnement : des mots aux discours. Mises en perspective historiques et discursives ». In V. Bonnet et A. Geslin (Eds.) *Les mots de l'écologie*. Mots. Les langages du politique, 2019/1, n°119, pp. 15-31. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.24230>, dernière consultation 23/05/22
- Franzen, A. et Vogl, D. (2013) « Two decades of measuring environmental attitudes : A comparative analysis of 33 countries ». *Global Environmental Change*, Vol. 23, Issue 5, pp. 1001-1008. Disponible en ligne : <http://dx.doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2013.03.009>, dernière consultation 23/05/22
- Freire, P. (1974) *Pédagogie des opprimés : suivi de Conscientisation et révolution*. Paris : Maspéro
- Freire P. (2006) *Pédagogie de l'autonomie. Savoirs nécessaires à la pratique éducative*. (trad. J.-C. Régnier), Ramonville Saint-Agne, Érès (1^{re} éd. 1997)
- Fressoz, J-B. (2013) « Biopouvoir et désinhibitions modernes : la fabrication du consentement technologique au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 4-5, n°60-4/4 bis, pp. 122-138. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rhmc.604.0122>, dernière consultation 23/05/22
- Fressoz, J-B. (2014) « Pour une histoire désorientée de l'énergie ». *25èmes Journées Scientifiques de l'Environnement - L'économie verte en question*, février 2014, Créteil, France. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00956441>, dernière consultation 23/05/22

- Fressoz, J-B. (2021) « Pour une histoire des symbioses énergétiques et matérielles ». *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, n°101, pp. 7-11. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03101307>, dernière consultation 23/05/22
- Fressoz, J-B. (2022) « Prise de conscience. Une incantation au service des pollueurs ». In A. Berlan, G. Carbou et L. Teulières (Eds.) *Green washing. Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil, pp. 183-190
- Fressoz, J-B., Graber, F., Locher, F. et Quenet, G. (2014) *Introduction à l'histoire environnementale*. La Découverte
- Frick, J., Kaiser, F.G., Wilson, M. (2004) « Environmental knowledge and conservation behaviour : Exploring prevalence and structure in a representative sample ». *Personality and Individual Differences*, Vol. 37, Issue 8, pp. 1597-1613. Version résumée en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.paid.2004.02.015>, dernière consultation 23/05/22
- Funtowicz, S. et Ravetz, J. (1994) « Uncertainty, Complexity and Post-Normal Science ». *Environmental Toxicology and Chemistry*, Vol. 13, Issue 12, pp. 1881-1885. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1002/etc.5620131203>, dernière consultation 23/05/22
- Gadeau, O. (2019) « Brève chronologie de la médiatisation de la collapsologie en France (2015-2019) ». *Multitudes*, Vol. 3, n°76, pp. 121-123. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/mult.076.0121>, dernière consultation 23/05/22
- Galvani, P. (2022) « Hommage à Edgar Morin : l'épistémologie écosystémique de la complexité vers une identité terrienne ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 17, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.8227>, dernière consultation 23/05/22
- Gaskell, G. (2001) « Attitudes, social representations, and beyond ». In K. Deaux et G. Philogène (Eds.), *Representations of the social*. Oxford : Blackwell, pp. 228-241
- Garnier, C. (2000) « Contribution de la théorie des représentations sociales au champ de l'éducation relative à l'environnement ». *Revue internationale des sciences de l'éducation*, vol. 4, pp. 23-41. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/dsedu_1296-2104_2000_num_4_1_931, dernière consultation 23/05/22
- Garnier C. et Sauvé, L. (1999) « Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement. Conditions pour un design de recherche ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 1, pp. 63-76. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.7204>, dernière consultation 23/05/22
- Gautier, C. et Zancarini-Fournel, M. (2022) *De la défense des savoirs critiques*. La Découverte
- Gendron, C. (2014) « Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs ». *Communiquer, revue de communication sociale et publique*, n°11, pp. 117-129. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communiquer.584>, dernière consultation 23/05/22
- Genestier, P. et Jacquenod-Desforges, C. (2006) « Le développement durable : thématique nouvelle, rhétorique conventionnelle. Le discours politique en quête de réaffirmation ». *Territoire en mouvement*, n°4, pp. 7-21. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/tem.405>, dernière consultation 23/05/22
- Gergen, K.J. (1985) « The social constructionist movement in modern psychology ». *American Psychologist*, Vol. 40, Issue 3, pp. 266-275. Disponible en ligne : <https://works.swarthmore.edu/fac-psychology/328/>, dernière consultation 23/05/22
- Gifford, R. (2008) « Psychology's Essential Role in Alleviating the Impacts of Climate Change ». *Canadian Psychology*, Vol. 49, Issue 4, pp. 273-280. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Gifford, R. (2011) « The dragons of inaction : Psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation ». *American Psychologist*, Vol. 66, Issue 4, pp. 290-302. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Gifford, R. (2014) « Environmental Psychology Matters ». *Annual Review of Psychology*, Vol. 65, pp. 541-579. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

- Gifford, R. et Nilsson, A. (2014) « Personal and social factors that influence proenvironmental behaviour concern and behaviour : A review ». *International Journal of Psychology*, Issue 49, pp.141–157
- Giger, J-C. (2008) « Examen critique du caractère prédictif, causal et falsifiable de deux théories de la relation attitude-comportement : la théorie de l'action raisonnée et la théorie du comportement planifié ». *L'année psychologique*, Vol. 108, n°1, pp.107-131. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2008_num_108_1_30963, dernière consultation 23/05/22
- Ginsburger, M. (2020) « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté ». *Revue française de sociologie*, Vol. 61, n°1, pp. 43-78. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-03538050/>, dernière consultation 23/05/22
- Giordano, Y. (2003) « Les paradoxes : une perspective communicationnelle ». In V. Perret E. et Josserand (Eds.), *Le paradoxe : Penser et gérer autrement les organisations*, Paris : Ellipses, pp. 115-128. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00439572>, dernière consultation 23/05/22
- Girandola, F. et Roussiau, N. (2003) « L'engagement comme source de modifications à long terme ». *Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°57, pp. 83-101. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Girandola, F. et Joule, R-V. (2012) « La communication engageante, aspects théoriques, résultats et perspectives ». *L'année psychologique*, Vol. 112, n°1, pp. 115-143. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/anpsy.121.0115>, dernière consultation 23/05/22
- Girandola, F. et Lo Monaco, G. (2015) « Apport des théories des représentations sociales, de l'engagement et de l'influence sociale pour la compréhension et la prédiction des comportements d'énergie ». *Communication au Workshop Transition énergétique, compteurs intelligents et facteurs psychosociologiques*, 13 mai 2015, Habitat Marseille Provence, Marseille
- Girandola, F. et Fointiat, V. (2016) *Attitudes et comportements : comprendre et changer*. Presses universitaires de Grenoble
- Giust-Desprairies, F. (2016) « Représentation et imaginaire ». In J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy (Eds.) *Vocabulaire de psychosociologie*. Érès, pp. 240-259
- Giust-Desprairies, F. et Faure, C. (2014) *Figures de l'imaginaire contemporain*. Éditions des archives contemporaines
- Gholamzadehmir, M., Sparks, P. et Farsides, T. (2019) « Moral licensing, moral cleansing and pro-environmental behaviour : the moderating role of pro-environmental attitudes ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 65. Disponible en ligne : <http://sro.sussex.ac.uk/id/eprint/85549/>, dernière consultation 23/05/22
- Godard, O. (2005) « Le développement durable, une chimère, une mystification ? » *Mouvements*, Vol. 4, n°41, pp.14-23. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/mouv.041.0014>, dernière consultation 23/05/22
- Godelier, M. (2016) *La pratique de l'anthropologie. Du décentrement à l'engagement*. Presses Universitaires de Lyon
- Godin, G. et Kok, G. (1996) « The Theory of Planned Behavior : A Review of its Applications to Health-Related Behaviors. *American Journal of Health Promotion*, Vol. 11, Issue 2, pp. 87-98
- Goldman, M. (2001) « Constructing an Environmental State : Eco-governmentality and other Transnational Practices of a "Green" World Bank ». *Social Problems*, Vol. 48, Issue 4, pp. 499-523
- Goldman, D., Hansmann, R., Činčera, J., Radović, V., Telešienė, A., Balžekienė, A. et Vávra, J. (2020) « Education for Environmental Citizenship and Responsible Environmental Behaviour ». In Hadjichambis *et al.* (Eds.) *Conceptualising Environmental Citizenship for 21st Century Education*. Environmental Discourses in Science Education, pp. 115-137
- Granchamp, L. et Glatron, S. (2016) « Tous écocitoyens ? Réenchantement du quotidien et décentrement du politique ». In L. Granchamp et S. Glatron (Eds.) *Environnement et Citoyenneté*. Revue des Sciences Sociales, Press Universitaires de Strasbourg, n°55, pp. 10-17. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/revss.1922>, dernière consultation 23/05/22

- Grandin, A., Boon-Falleur, M. et Chevallier, C. (2021) « The belief-action gap in environmental psychology : How wide ? How irrational ? ». *PsyArXiv Preprints*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.31234/osf.io/chqug>, dernière consultation 23/05/22
- Granjon, F. (2016) « Des échelles de la critique. Réponses ». *Questions de communication*, n°30, pp. 181-218. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10761>, dernière consultation 23/05/22
- Green, M. (2021) « Speech Acts ». In Edward N. Zalta (ed.) *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Disponible en ligne : <https://plato.stanford.edu/archives/fall2021/entries/speech-acts/>, dernière consultation 23/05/22
- Greve, W. (2001) « Traps and Gaps in Action Explanation : Theoretical Problems of a Psychology of Human Action ». *Psychological Review*, Vol. 108, Issue 2, pp. 435-451
- Grisoni, A. et Némoz, S. (2017) « Les mouvements sociaux écologistes : entre réforme de soi et rapports de classe, entre histoires nationales et circulations européennes ». *Socio-logos*, n°12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.3145>, dernière consultation : 23/05/22
- Guagnano, G.A., Stern, P.C. et Dietz, T. (1995) « Influences on Attitude-Behavior Relationships : A Natural Experiment with Curbside Recycling ». *Environment and Behavior*, Vol. 27, Issue 5, pp. 699-718
- Guay L., (1999) « La modernisation écologique, rationalité et normativité ». In Dumas, B., Raymond, C. et Vaillancourt J-G., (Eds.) *Les sciences sociales de l'environnement*, Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. pp. 33-49. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pum/14747?lang=fr>, dernière consultation 23/05/22
- Guillard, M., Fleury-Bahi, G. et Navarro, O. (2021) « Encouraging Individuals to Adapt to Climate Change : Relations between Coping Strategies and Psychological Distance ». *Sustainability*, Vol. 13, Issue 2, 992. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su13020992>, dernière consultation 23/05/22
- Guillemot, H. (2017) « L'environnement global, défi à la contextualisation ? ». *Revue d'histoire des sciences humaines*, Vol. 30, pp. 115-137. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rhsh.538>, dernière consultation 23/05/22
- Gousset, C. (2021) « Médias, socialisation et formation des dispositions ». *Politiques de communication*, Guille Vol. 2, n°17, pp. 5-24. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pdc.017.0005>, dernière consultation 25/04/22
- Grandjean, A. et Le Teno, H. (2017) « Transition (point de vue 1) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*. PUF, pp. 1006-1011
- Grilli, G. et Curtis, J. (2021) « Encouraging pro-environmental behaviours : A review of methods and approaches ». *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Vol. 135, Issue C. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Gysler, D. (2014) « "Humanisation" de nos créations et "Réification" des individus et des rapports humains ». In B. Coutu (Ed.) *De la dualité entre nature et culture en sciences sociales*, Éditions libres du carré rouge, pp. 77-108. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Hadjichambis, A., Reis, P., Paraskeva-Hadjichambis, D., Cincera, J., Boeve-de Pauw, J., Gericke, N. et Knippels, M-C. (Eds.) *Conceptualising Environmental Citizenship for 21st Century Education*. Environmental Discourses in Science Education, EDSE, Vol. 4. Disponible en ligne : <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-20249-1>, dernière consultation 23/05/22
- Hadot, P. (2004) *Le Voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de Nature*. Paris, Gallimard
- Hagger, M.S. (2015) « Retired or not, the theory of planned behaviour will always be with us ». *Health Psychology Review*, Vol. 9, Issue 2, pp. 125-130
- Hajer, M. A. (1995) *The Politics of Environmental Discourse : Ecological Modernization and the Policy Process*. Oxford : Oxford University Press

Hajer, M. et Versteeg, W. (2005) « A decade of discourse analysis of environmental politics : Achievements, challenges, perspectives ». *Journal of Environmental Policy & Planning*, Vol. 7, Issue 3, pp. 175-184. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Harland, P., Staats, H., et Wilke, H.A.M. (1999) « Explaining proenvironmental intention and behavior by personal norms and the Theory of planned behavior ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 29, Issue 12, pp. 2505-2528. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Hansmann, R. et Steimer, N. (2015) « Linking an integrative behavior model to elements of environmental campaigns : An analysis of face-to-face communication and posters against littering ». *Sustainability*, Vol. 7, Issue 6, pp. 6937-6956. Disponible en ligne : <https://www.mdpi.com/2071-1050/7/6/6937>, dernière consultation 23/05/22

Haque, S. (2009) « New Public Management : Origins, Dimensions and Critical Implications ». *Encyclopedia of Life support Systems (EOLSS)*. Disponible en ligne : <http://www.eolss.net/sample-chapters/c14/e1-34-04-01.pdf>, dernière consultation 23/05/22

Hassan L. M., Shiu E. et Shaw D. (2014) « Who Says There is an Intention-Behaviour Gap ? Assessing the Empirical Evidence of an Intention-Behaviour Gap in Ethical Consumption ». *Journal of Business Ethics*, Vol. 136, Issue 1, pp. 1-18. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Heath, Y. et Gifford R. (2006) « Free-market ideology and environmental degradation ». *Environment and Behavior*, Vol. 38, Issue 1, pp. 48-71. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Heimlich, J.E. et Ardoin, N.M. (2008) « Understanding behavior to understand behavior change : A literature review ». *Environmental Education Research*, Vol. 14, Issue 3, pp. 215-237. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/13504620802148881>, dernière consultation 23/05/22

Heimlich, J.E., Mony, P. et Yocco V. (2013) « Belief to behavior : A vital link ». In R.B. Stevenson, M. Brody, J. Dillon et A. E.J. Wals (Eds.) *International Handbook of Research on Environmental Education*, New York : Routledge, pp. 262-274

Hess, G. (2017) « Voile d'Isis (Hadot, Pierre) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*. PUF, pp. 1047-1050

Heurteux, A. (2017) « Le développement durable : vers un nouveau mode de pilotage des politiques territoriales ? ». *Gestion et management public*, Vol. 5, n°3, pp. 27-42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/gmp.053.0027>, dernière consultation 23/05/22

Hickel, J. et Kallis, G. (2020) « Is Green Growth Possible ? ». *New Political Economy*, Vol. 25, Issue 4, pp. 469-486

Hickman, C., Marks, E., Pihkala, P., Clayton, S., Lewandowski, R.E., Mayall, E.E., Wray, B., Mellor, C. et van Susteren, L. (2021) « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change : a global survey ». *The Lancet Planetary Health*, Vol. 5, Issue 12, e863-e873. Disponible en ligne : [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(21\)00278-3](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(21)00278-3), dernière consultation 23/05/22

Hidalgo, M. (2016) « Représentations sociales et attitudes : un focus théorique et une illustration empirique ». In G. Lo Monaco, S. Delouvé et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur, pp. 487-490

Hinault, A.-C. (2016) « Une figure de l'engagement : le métier de sociologue selon Marc Uhalde ». *Sociologies pratiques*, Vol. 1, Hors-Série n°2, pp. 23-30. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/sopr.hs02.0023>, dernière consultation 23/05/22

Hinds, J. et Sparks, P. (2008) « Engaging with the natural environment : the role of affective connection and identity ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 28, Issue 2, pp. 109-120

Hines, J.M., Hungerford, H. et Tomera, A.N. (1987) « Analysis and Synthesis of Research on Responsible Environmental Behaviour : A Meta-Analysis ». *Journal of Environmental Education*, Vol. 18, Issue 2, pp. 1-8

- Hobson, K. (2002) « Competing discourses of sustainable consumption : Does the "rationalization of lifestyles" make sense ? » *Environmental Politics*, Vol. 11, Issue 2, pp. 95-120
- Hourcade, R. et Wagener, A. (2021) « Le climatoscepticisme : une approche interdiscursive ». *Mots. Les langages du politique*, n°127, pp. 9-22. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/mots/28715>, dernière consultation 23/05/22
- Howarth, C. (2006) « How social representations of attitudes have informed attitude theories : the consensual and the reified ». *Theory and psychology*, Vol. 16, Issue 5, pp. 691-714. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Hupé, J-M. (2015) « Statistical inferences under the Null hypothesis : common mistakes and pitfalls in neuroimaging studies ». *Frontiers in Neuroscience*, Vol. 9, Issue 18. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3389/fnins.2015.00018>, dernière consultation 23/05/22
- Hupé, J-M. et Lea, V. (2022) « Nature humaine. L'être humain est-il écocide par nature ? ». In A. Berlan, G. Carbou et L. Teulière (Eds.) *Green washing. Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil, pp. 101-107
- Hwang, Y. H., Kim, S. L. et Jeng, J. M. (2000) « Examining the Causal Relationships Among Selected Antecedents of Responsible Environmental Behavior ». *The Journal of Environmental Education*, Vol. 31, Issue 4, pp. 19-24
- Idjeraoui-Ravez, L. et Eyries, A. (2015) « Frédéric Pugnère-Saavedra et coll. (dir.) (2012), *L'analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale* ». *Lectures, Communication*, Vol. 33, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/communication.5363>, dernière consultation : 23/05/22
- Jacob, J. (2012) « Les natures changeantes de l'écologie politique française, une vieille controverse philosophique. Robert Hainard, Serge Moscovici et Bernard Charbonneau ». *Écologie & Politique*, Vol. 1 ? n°44, pp. 29-42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/ecopo.044.0029>, dernière consultation 23/05/22
- Jacqué, M. (2016) « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique ». *Cahiers de l'action*, Vol. 1, n°47, pp. 13-19. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cact.047.0013>, dernière consultation 23/05/22
- Jagtenberg, T. (1994) « The End of Nature ? » *Australian Journal of Communication*, Vol. 21, Issue 3, pp. 14-25
- Jalenques-Vigouroux, B. (2011) « Thierry Libaert, *Communication et environnement. Le pacte impossible*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Développement durable et innovation institutionnelle, 2010 ». Notes de lecture, *Questions de communication*, n°19, pp. 383-385. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2861>, dernière consultation 23/05/22
- Jalenques-Vigouroux, B. (2016) « Les discours sur l'environnement, entre chiffres froids et récits brûlants ». In T. Libaert (Ed.) *La communication environnementale*, Les Essentiels d'Hermès, pp. 171-183
- Jaspars, J.M. and Fraser, C. (1984) « Attitudes and social representations ». In R.M. Farr and S. Moscovici (Eds) *Social Representations*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 101-123
- Jérôme, V. (2019) « Aurons-nous le temps de l'écologie politique ? ». *Études, Revue de culture contemporaine*, Vol. 1, pp. 51-62. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02311000>, dernière consultation 23/05/22
- Jeanneret, Y. (2010) « L'optique du sustainable : territoires médiatisés et savoirs visibles ». *Questions de communication*, n°17, pp. 59-80. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.372>, dernière consultation 23/05/22
- Jodelet, D. (1984) « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie ». In Serge Moscovici (Ed.) *Psychologie sociale*, PUF, pp. 357-378
- Jodelet, D. (1989) *Les représentations sociales*. Paris : PUF
- Jodelet, D. (2006) « Représentation sociale ». In S. Mesure et P. Savidan (Eds.) *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, pp. 1003-1005

- Jodelet, D. (2008) « Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales ». *Connexions*, Vol. 1, n°89, pp. 25-46. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cnx.089.0025>, dernière consultation 23/05/22
- Jodelet, D. et Scipion, C. (1998) « Gouverner ou composer avec l'environnement ? Le Ministère vu par d'autres administrations à la fin des années 80 ». In B. Barraqué et J. Theys (Eds.) *Les politiques d'environnement. Évaluation de la première génération : 1971-1995*. Paris, Éd. Recherches
- Jollivet, M. et Pavé, A. (1993) « L'environnement : un champ de recherche en formation ». *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol. 1, n°1, pp. 6-20. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Joncoux, S., Mourad, M. et Cezard, F. (2019) « Changement de référentiel ou réformisme ? Le cas de l'étude ADEME "Bien vivre en zéro déchet" ». In G. Carrère, C. Dumat et M-C. Zélem (Eds.) *Dans la fabrique des transitions écologiques. Permanence et changements.*, L'Harmattan, Paris, pp. 21-47
- Jones R, Pykett J, Whitehead M. (2011) « The Geographies of Soft Paternalism in the UK : The Rise of the Avuncular State and Changing Behaviour after Neoliberalism ». *Geography Compass*, Vol. 5, Issue 1, pp. 50-62
- Joule, R-V. (2000) « Pour une communication organisationnelle engageante : vers un nouveau paradigme ». *Sciences de la société*, 50-51, pp. 279-295
- Joule, R. V. (2004) « What is the role of energy-education in changing habits ? » *European congress for Energy education : role, acter and tools*, 12 Mars 2004, Bruxelles : Belgique
- Joule, R-V. et Beauvois, J-L. (1986) « Une théorie psychosociale : La théorie de l'engagement. Perspectives commerciales ». *Recherches et Applications en Marketing*, Vol. 4, n°1, pp. 79-90
- Joule, R-V. et Beauvois, J-L. (1998) *La soumission librement consentie*. Paris : PUF
- Joule, R-V. et Halimi-Falkowicz, S. (2006) « How to promote ecocitizen behaviours at school ». *19th IAPS International conference : Environment, Health and Sustainable Development*, 15-17 septembre 2006, Université d'Alexandrie, Égypte
- Joule, R-V. et Bernard, F. (2007) « Communication engageante et écologie : expériences pilotes dans le sud de la France, *LaRevueDurable*, n°23, pp. 39-41
- Joule, R-V., Girandola, F. et Bernard, F. (2007) « How can people be induced to willingly change their Behavior ? The path from persuasive communication to binding communication ». *Social and Personality Psychology Compass*, Vol. 1, pp. 493-505. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00585299>, dernière consultation 23/05/22
- Joule, R-V., Bernard, F., et Halimi-Falkowicz, S. (2008) « Promoting ecocitizenship : in favor of binding communication ». *International Scientific Journal for Alternative Energy and Ecology*, Vol. 6, Issue 62, pp. 214-218
- Joule, R-V., Girandola, F. et Weiss, K. (2017) « Psychologie sociale et environnement ». In D. Bourg et A. Papaux, (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris : PUF, pp.837-841
- Jovchelovitch, S. (2001) « Social representations, public life, and social construction ». In K. Deaux et G. Philogène (Eds.) *Representations of the social : Bridging theoretical traditions*. Blackwell Publishing, pp. 165-182
- Joy, A. et Auchinachie, L. (1994) « Paradigms of the Self and the Environment in Consumer Behavior and Marketing ». *Advances in Consumer Research*, Vol. 21, pp. 153-157. Disponible en ligne : <https://www.acrwebsite.org/volumes/7576/volumes/v21/NA-21>, dernière consultation 23/05/22
- Juhem, P. (2001) « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires ». *Mots. Les langages du politique*, n° 65, pp. 9-27. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Kaiser F.G. (1998) « A general measure of ecological behavior ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 28, Issue 5, pp. 395-422

- Kaiser, F.G. (2006) « A moral extension of the theory of planned behavior : Norms and anticipated feelings of regret in conservationism ». *Personality and Individual Differences*, Vol. 41, Issue 1, pp. 71-81. Version résumée en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.paid.2005.11.028>, dernière consultation 23/05/22
- Kaiser, F.G., Wöfling, S., et Fuhrer, U. (1999) « Environmental attitude and ecological behaviour ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 19, Issue 1, pp. 1-19
- Kaiser, F.G. et Wilson, M.R. (2000) « Assessing People's General Ecological Behavior : A Cross-Cultural Measure ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 30, Issue 5, pp. 952-978
- Kaiser, F.G et Fuhrer, U. (2003) « Ecological behaviour's dependency on different forms of knowledge ». *Applied Psychology*, Vol. 52, Issue 4, pp. 598-601
- Kaiser, F.G., Gundula, H., Bogner, F.X. (2005) « Contrasting the Theory of Planned Behavior With the Value-Belief-Norm in Explaining Conservation Behavior ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 35, Issue 10, pp. 2150-2170
- Kaiser, F.G., Schultz, P. W. et Scheuthle, H. (2007) « The Theory of Planned Behavior Without Compatibility ? Beyond Method Bias and Past Trivial Associations ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 37, Issue 7, pp. 1522-1544
- Kaiser, F. G., Brugger, A., Hartig, T., Bogner, F. X. et Gutscher, H. (2014) « Appreciation of nature and appreciation of environmental protection : How stable are these attitudes and which comes first ? » *European Review of Applied Psychology*, Vol. 64, Issue 6, pp. 269-277. Version résumée en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.erap.2014.09.001>, dernière consultation 23/05/22
- Kalamas, M., Cleveland, M. et Laroche, M. (2014) « Pro-environmental behaviors for thee but not for me : Green giants, green Gods, and external environmental locus of control ». *Journal of Business Research*, Vol. 67, Issue 2, pp. 12-22
- Kalampalikis, N. (2003) « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales ». In J-C. Abric (Ed.) *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Erès, pp. 147-163. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00532849>, dernière consultation 23/05/22
- Kalampalikis, N. (2006) « Affronter la complexité : représentations et croyances ». In V. Haas (Ed.) *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 225-233. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00532846>, dernière consultation 23/05/22
- Kalampalikis, N. (2019) (Ed.) *Psychologie des représentations sociales. Textes rares et inédits. Serge Moscovici*. Éditions des archives contemporaines. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Kalampalikis, N. et Moscovici, S. (2005) « Une approche pragmatique de l'analyse Alceste ». *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, Vol. 2, n°66, pp. 15-24. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cips.066.0015>, dernière consultation 23/05/22
- Kalampalikis, N. et Haas, V. (2008) « More than a theory : a new map of social thought ». *Journal for the Theory of Social Behaviour*, Vol. 38, n°4, pp. 449-459. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.2008.00381.x>, dernière consultation 23/05/22
- Kalampalikis, N. et Apostolidis, T. (2016) « La perspective sociogénétique des représentations sociales ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur, pp. 69-77
- Kalampalikis, N., Jodelet, D., Wierviorka, M., Moscovici, D. et Moscovici, P. (2019) (Eds.) *Serge Moscovici. Un regard sur les mondes communs.*, Éditions FMSH
- Kalaora, B. (2007) « De l'interdisciplinarité à la réflexivité engagée ». In M. Galochet, V. Morel, O. Petit et J. Longuépée (Eds.) *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université, pp. 137-150
- Kempton, W. et Holland, D.C. (2003) « Identity and sustained environmental practice ». In S. Clayton et S. Opatow (Eds.) *Identity and natural environment*, Cambridge : MIT Press, pp. 317-342

- Kernaleggen, T. (2020) « Les marées noires ». *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*. Disponible en ligne : <https://ehne.fr/fr/node/14143>, dernière consultation 23/05/22
- Kidner, D.W. (1994) « Why psychology is mute about the environmental crisis ». *Environmental Ethics*, Vol. 16, Issue 4, pp. 359-376
- Kiesler, C. (1971) *The psychology of commitment : experiments linking behavior to belief*. Academic Press
- Kiesler, C. et Sakumura, J. (1966) « A test of a model for commitment ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, pp. 349-353
- Kleespies, M.W., Braun, T., Dierkes, P.W. et Wenzel, V. (2021) « Measuring Connection to Nature - An Illustrated Extension of the Inclusion of Nature in Self Scale ». *Sustainability*, Vol. 13, Issue 4. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su13041761>, dernière consultation 23/05/22
- Klößner, C.A. (2013) « A comprehensive model of the psychology of environmental behaviour - A meta-analysis ». *Global Environmental Change*, Vol. 23, Issue 5, pp. 1028-1038. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Kollmuss, A. et Agyeman, J. (2002) « Mind the Gap : Why do people act environmentally and what are the barrier to pro-environmental behavior ? » *Environmental Education Research*, Vol. 8, Issue 3, pp. 239-260. Disponible en ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13504620220145401>, dernière consultation 23/05/22
- Kovacs, S. (2012) « Introduction : Les paradoxes de la médiation environnementale ». *Communication & Langages*, Vol. 2, n° 172, pp. 21-26. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4074/S0336150012002025>, dernière consultation 23/05/22
- Krieg-Planque, A. (2009) *La notion de « formule » en analyse de discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté
- Krieg-Planque, A. (2010) « La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité ». *Revue Langage & Société*, n°134, pp. 5-29. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/l.s.134.0005>, dernière consultation 23/05/22
- Krieg-Planque, A. et Oger, C. (2010) « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication ». *Mots. Les langages du politique*, n°94, pp. 91-96. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/mots/19870>, dernière consultation 23/05/22
- Krosnick, J.A. et Presser, S. (2010) « Question and Questionnaire Design ». In J.D. Wright et P.V. Marsden (Eds.) *Handbook of Survey Research*, West Yorkshire, England : Emerald Group, pp. 263-313. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Kruglanski, A.W. et Ajzen, I. (1983) « Bias and error in human judgment ». *European Journal of Psychology*, Vol. 13, Issue 1, pp. 1-44
- Labbé, S. et Courtois, L. (2017) « Nécessité, bénéfices et difficultés de la coopération chercheur(s) – acteur(s) en Recherche-Action ». *La Recherche en Education, Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education*, n°17, pp.27-48. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- La Branche, S. (2009) « L'insoutenable légèreté environnementale de la participation : une problématisation ». *[VertigO], la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 9, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.8346>, dernière consultation 23/05/22
- Lafaye, C. et Thévenot, L. (1993) « Une justification écologique ? Conflits d'aménagement de la nature ». *Revue française de sociologie*, n°34-4, pp. 495-524. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1993_num_34_4_4283, dernière consultation 23/05/22
- Laforgue, D (2012) « Être ou ne pas être éco-citoyen : une question d'institutions ? » Chambéry, Université de Savoie, document de travail. Disponible en ligne : <http://hal.univ-savoie.fr/hal-00710116>, dernière consultation 23/04/2022

- Lahire, B. (2005) « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique ». *Hermès, La Revue*, Vol. 1, n°41, pp. 151-157. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/8966>, dernière consultation 23/05/22
- Lahlou, S. (2003) « L'exploration des représentations sociales à partir des dictionnaires ». In J-C. Abric (Ed.) *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne : Érès, pp. 37-58
- Lange, J-M. (2008) « L'Éducation au développement durable au regard des spécialités enseignantes ». *Aster : Recherches en didactique des sciences expérimentales*, 46, pp. 123-154. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22
- Lange, J-M. (2015) « Éducation et engagement : La participation de l'École à relever les défis environnementaux et de développement ». *Éducation relative à l'environnement*, 12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.441>, dernière consultation : 23/05/22
- Lange, J-M. et Kebaïli, S. (2019) « Penser l'éducation au temps de l'anthropocène : conditions de possibilités d'une culture de l'engagement ». *Éducation et socialisation, les cahiers du CERFEE*, 51, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/edso.5674>, dernière consultation : 23/05/22
- Lange, F. et Dewitte, S. (2019) « Measuring pro-environmental behavior : Review and recommendations ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 63, pp. 92-100
- LaRevueDurable (2007) « De la psychologie du comportement écologique ». In *La RevueDurable*, n°23, Dossier Écologie : de la sensibilisation à l'engagement, pp.16-18. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Larrère, C. et Larrère, R. (2015) *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*. Paris, La Découverte
- Larrère, C. (2016) « Aux origines intellectuelles de l'écologie politique européenne : la question de la technique ». *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, Vol. 2, n°44, pp. 9-31
- Larrère, C. (2021) « La transition écologique et le vocabulaire du changement social ». Conférence en plénière au colloque : *Transition écologique. Contributions de l'intervention sociale et de l'éducation relative à l'environnement*, 88^{ème} Congrès de l'ACFAS, les 4 et 5 mai 2021, Montréal, Québec. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Lascoumes, P. (1994) *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*. Paris, la Découverte
- Lascoumes, P. (1999) (Ed.) *Instituer l'environnement. Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*. Paris, L'Harmattan
- Lascoumes, P. (2004) « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir ». *Le portique, Revue de philosophie et de sciences humaines*, n°13-14. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/leportique.625>, dernière consultation 23/05/22
- Lascoumes, p. (2008) « Chapitre 1 : Les politiques environnementales ». *Politiques publiques 1*, pp. 29-67
- Lascoumes, P. (2018) *Action publique et environnement*. PUF
- Lascoumes, P. et Le Bourhis, J-P. (1997) *L'environnement ou l'administration des possibles. La création des Directions Régionales de l'Environnement*. Paris, L'Harmattan
- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2004) *Gouverner par les instruments*. Paris, Les Presses de Sciences Po
- Lascoumes, P., Bonnaud, L., Le Bourhis, J-P. et Martinais, E. (2014) *Le développement durable. Une nouvelle affaire d'État*. PUF
- Latouche, S. (1994) « Développement durable : un concept alibi. Main invisible et mainmise sur la nature ». *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 137, janvier-mars 1994, pp. 77-94. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1994_num_35_137_4851, dernière consultation 23/05/22
- Latouche, S. (2003) *Décoloniser l'imaginaire : la pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris, Parangon
- Latour, B., (1991) *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte

- Latour, B. (1999) *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte
- Latour, B. (2005) *Reassembling the social - An introduction to Actor-Network-Theory*. Oxford University Press
- Latour, B. (2015) *Face à Gaïa*. La Découverte
- Latour, B. (2017) *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. La Découverte
- Latour, B. (2019) « Postface ». In F. Gemenne, A. Rankovic, T. Ansart, B. Martin, P. Mitrano et A. Rio (Eds.) *Atlas de l'Anthropocène*. Presses de Sciences Po, pp. 143-145
- Latour, B. et Schultz, N. (2022) *Mémo sur la nouvelle classe écologique*. Les empêcheurs de penser en rond
- Lavignotte, S. (2016) *Serge Moscovici ou l'écologie subversive*. Le Passager Clandestin
- Lazaric, N., Le Guel, F., Belin, J., Oltra, V., Lavaud, S. et Douai, A. (2020) « Determinants of sustainable consumption in France : the importance of social influence and environmental values ». *Journal of Evolutionary Economics*, 30, pp. 1337-1366. Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/GREDEG/halshs-02387961>, dernière consultation 23/05/22
- Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984) *Stress, appraisal, and coping*. Springer : New York
- Leblanc, P. (1994) « L'imaginaire social. Note sur un concept flou. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 97, pp. 415-434
- Lecomte, J. (2020) « Popper. Science et raison critique ». *Sciences Humaines*, Hors-série, Les Essentiels, n°7, pp. 85-87
- Ledgerwood, A., Trope, Y., et Liberman, N. (2015) « Construal Level Theory and Regulatory Scope ». *Emerging Trends in the Social and Behavioral Sciences*, pp. 1-10
- Lee, J. A. et Holden, S. J. (1999) « Understanding the determinants of environmentally conscious behavior ». *Psychology and Marketing*, 16, pp. 373-392
- Lee, G.B. (2018) « Au-delà des limites : pour un nouvel imaginaire culturel ». *Transtext(e)s Transculture, Journal of Global Cultural Studies*, n°13, pp. 1-11. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/transtexts.1223>, dernière consultation 23/05/22
- Leff, E. (2004) *Racionalidad ambiental. La reapropiación social de la naturaleza*. Mexico: Siglo XXI
- Legardez A. (2011) « Éduquer au développement durable et faciliter la co-construction de savoirs pour une écocitoyenneté critique. Propositions et illustration ». In Bader B. et Sauvé L. (Eds.) *Éducation, environnement et développement durable : vers une éco-citoyenneté critique*. Québec : Presses de l'Université Laval, pp. 161-188
- Lemerle, S. (2016) « Trois formes contemporaines de biologisation du social ». *Socio, La nouvelle revue des sciences sociales*, 6. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/socio.2329>, dernière consultation : 23/05/22
- Le Lann, Y. (2020) « L'écologie revivifie les polarités politiques ». *Politis*, n°1630. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Lenoble, R (1969) *Histoire de l'idée de nature*. Paris : Albin Michel
- Lessa, I. (2006) « Discursive struggles within social welfare : Restaging teen motherhood » *British Journal of Social Work*, Vol. 36, pp. 283-298
- Leventhal, H. (1970) « Findings and theory in the study of fear communications ». In L. Berkowitz (Ed.) *Advances in Experimental Social Psychology*, 5, NY : Academic Press, pp. 119-186
- Lewin, K (1951) *Field Theory in Social Science : Selected Theoretical Papers*. New York : Harpers & Row
- Libaert, T. (2010) *Communication et environnement, le pacte impossible*. PUF.
- Libaert, T. (2016) (Ed.) *La communication environnementale*. Les essentiels d'Hermès
- Libaert, T. (2020) *Des vents porteurs. Comment mobiliser (enfin) pour la planète*. Le Pommier

- Libaert, T. et Pierlot, J-M. (2015) *Les nouvelles luttes sociales et environnementales*. Paris, Vuilbert
- Liberman, N., Trope, Y. et Stephan, E. (2007) « Psychological distance ». *Social psychology : Handbook of basic principles*, 2, pp. 353-383.
- Lima, L.C. (2009) « L'articulation "thémata-fond topique" : fondements théoriques et application pragmatique ». *Langage et société*, 2009/3, n°129, pp. 83-100
- Lin, C. et Ho, Y. (2010) « The influences of environmental uncertainty on corporate green behavior : An empirical study with small and medium-size enterprises ». *Social Behavior and Personality : An international journal*, 38, pp. 691-696
- Lindenberg, S. (2001) « Social rationality versus rational egoism ». In J. H. Turner (Ed.) *Handbook of sociological theory*. Springer, pp. 635-668
- Lindenberg, S. et Steg, L. (2007) « Normative, gain and hedonic goal frames guiding environmental behavior ». *Journal of Social Issues*, 63(1), pp.117-137
- Lo Monaco, G. et Lheureux, F. (2007) « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d'étude ». *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, pp. 55-64. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01736607>, dernière consultation : 23/05/22
- Lo Monaco, G., Delouée, S. et Rateau, P. (Eds.) (2016) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*. De boeck Supérieur
- Longo, C., Shankar, A. et Nuttall, P. (2019) « It's not easy living a sustainable lifestyle : how greater knowledge leads to dilemmas, tensions and paralysis ». *Journal of Business Ethics*, Vol. 154, Issue 3, pp. 759-779
- Luhmann, N. (2004 [1986]) *Ökologische Kommunikation*. Springer Fachmedien Wiesbaden GmbH
- Maisetti, N. et Halbert, L. (2018) « L'action publique environnementale et le *New Public Management* en régime de croisière ». *Pôle sud*, 2018/1, n°48, pp. 57-72. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/psud.048.0057>, dernière consultation 23/05/22
- Maki, A., Carrico, A, Raimi, K., Truelove, H., Araujo, B. et Yeung, K. (2019) « Meta-analysis of pro-environmental behaviour spillover ». *Nature Sustainability*, 2, pp. 307-315
- Maloney, M.P. et Ward, M.P. (1973) « Ecology : Let's hear from the people : An objective scale for the measurement of ecological attitudes and knowledge ». *American Psychologist*, Vol. 28, Issue 7, pp. 583-586.
- Mancha, R.M. et Yoder, C.Y. (2015) « Cultural antecedents of green behavioral intent : an environmental theory of planned behavior ». *Journal of Environmental Psychology*, 43, pp 145-154
- Maniates, M. (2001) « Individualization : Plant a Tree, Buy a Bike, Save the World ? », *Global Environmental Politics*, Vol. 1, Issue 3, pp. 31-52
- Maniates, M. (2005) « Résister à la consommation en optant pour la simplicité volontaire ». *La revue Durable* n°13, (novembre-décembre), pp. 49-52
- Marcel, J-F., Lescouarch, L. et Bordes, V. (2019) (Eds.) *Recherches en éducation et engagements militants. Vers une tierce approche*. Presses Universitaires du Midi
- Marchand, P. (2007) « Un Vert, ça va. Dix Verts, bonjour les débats ! » *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 94, pp. 76-83
- Marchand, P. (2008) « Quelques déterminants du discours politique ». In G. Chasseigne (Ed.) *Cognition, santé et vie quotidienne*, vol. 1, Paris, Publibook Université (Sciences humaines et sociales - Psychologie), pp. 162-189
- Marchand, P. (2016) « Représentations sociales et médias ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 381-392

- Marchand, P. et Ratinaud, P. (2015) « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014). *Mots. Les langages du politique*, 2015/2, n°108, pp. 57-77. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.22006>, dernière consultation 23/05/22
- Maresca, B. (2001) « La mobilisation écologique, conscience individuelle ou collective ? ». *Économie et Humanisme*, pp. 33-37
- Maresca, B. (2017) « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? ». *La pensée écologique*, 2017/1, n°1, pp. 233-251. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0233>, dernière consultation 23/05/22
- Margetts, E.A. et Kashima, Y. (2016) « Spillover between pro-environmental behaviors : the role of resources and perceived similarity ». *Journal of Environmental Psychology*, 49, pp. 30-42
- Marková, I. (2007) *Dialogicité et représentations sociales*. Paris, PUF
- Marková, I. (2017) « The making of the theory of social representations ». *Cadernos de Pesquisa*, Vol. 47, n°163, pp. 358-375. Disponible en ligne : <http://eprints.lse.ac.uk/77079/>, dernière consultation 23/05/22
- Markusson, N., McLaren, D. et Tyfield, D. (2018) « Towards a cultural political economy of mitigation deterrence by negative emissions technologies ». *Global Sustainability*, Vol. 1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1017/sus.2018.10>, dernière consultation 23/05/22
- Martin, D. et Royer-Rastoll, P. (1990) *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*. Paris : L'Harmattan
- Martin, C. et Czellar, S. (2016) « The extended Inclusion of Nature in Self scale ». *Journal of Environmental Psychology*, 47, pp. 181-194. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Martínez-Alier, J. (2002) *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation*. Cheltenham : Edward Elgar
- Martucelli, D. (2014) *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité*. Paris, Armand Colin
- Marty, E., Burguet, A. et Marchand, P. (2008) « La communication environnementale : des discours de sensibilisation ? ». Actes du colloque CNRIUTT Lyon, IUT-Lyon 1
- Marquis, N. (2014) « Utopia in a liberal world facing crisis. Analysis of the new "grammars of change" ». *Culture, language and representation*, Vol. XII, pp. 87-112
- Matoré, G. (1953) *La méthode en lexicologie : domaine français*, Paris, Didier
- Mattiazzi, A. et Vila-Petroff, M. (2021) « Is Bauman's "liquid modernity" influencing the way we are doing science ? ». *Journal of General Physiology*, Vol. 153, n°5. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1085/jgp.202012803>, dernière consultation 23/05/22
- Matyjasik, N. et Guenoun, M. (2019) (Eds.) *En finir avec le New Public Management*. Gestion publique, IGPDE
- Massard-Guilbaud, G. (2012) « La France, une "société vert clair" ? Retour sur *The Light Green Society : Ecology and Technological Modernity in France, 1960-2000* ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/1, n°113, p. 205-210. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/vin.113.0205>, dernière consultation : 23/05/22
- Matagne, P. (1999) « L'homme et l'environnement ». In A. Corvol (Ed.) *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XIXe siècle*. Paris-Montréal, l'Harmattan, pp. 71-83
- Matagne, P. (2003) « Aux origines de l'écologie ». *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, Vol. 2, n°18, pp. 27-42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/inno.018.0027>, dernière consultation 23/05/22
- Mazeaud, A. (2021) « Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne ». *Revue française d'administration publique*, 2021/3, n°179, pp. 621-637
- Mazeaud, A. et Talpin, J. (2010) « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs ». *Sociologie*, 2010/3, Vol. 1, pp. 357-374

- Mazeaud, A. et Nonjon, M. (2018) *Le marché de la démocratie participative*. Éditions du Croquant
- McCright A. M., Marquart-Pyatt S. T., Shwom R. L., Brechin S. R. et Allen S. (2016) « Ideology, capitalism, and climate : Explaining public views about climate change in the United States », *Energy Research & Social Science*, n°21, pp.180-189
- McEachan, R.R.C., Conner, M., Taylor, N.J. et Lawton, R.J. (2011) « Prospective prediction of health-related behaviours with the Theory of Planned Behaviour : a meta-analysis ». *Health Psychology Review*, Vol. 5, Issue 2, pp. 97-144
- McGuire, W.J. (1989) « Theoretical foundations of campaigns ». In R. Rice et C. Atkin (Eds.) *Public communications campaigns*. Newbury Park, CA : Sage, pp. 43-65
- McGuire, N.M (2015) « Environmental Education and Behavioral Change : An Identity-Based Environmental Education Model ». *International Journal of Environmental & Science Education*, Vol. 10, Issue 5, pp. 695-715
- McKenzie-Mohr, D. (2000) « New ways to promote proenvironmental behavior : Promoting sustainable behavior : An introduction to community-based social marketing ». *Journal of Social Issues*, Vol. 56, Issue 3, pp. 543-554.
- Meadows, D. H., Meadows, L., Randers, J., et Behrens, W. (1972) *The Limits to Growth : A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York : Universe Books
- Méda, D. (2017) « Faut-il réenchanter la Nature pour la protéger ? ». In C. Fleury et A-C. Prévot (Eds.) *Le souci de la nature*, CNRS Éditions, pp. 75-88
- Méheust, B. (2009) *La politique de l'oxymore. Comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*. La découverte
- Meijeirs, M.H. et Rutjens, B.T. (2014) « Affirming belief in scientific progress reduces environmentally friendly behaviour ». *European Journal of Social Psychology*, Vol. 44, Issue 5, pp. 487-495. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1002/ejsp.2009>, dernière consultation 23/05/22
- Mias, C. (2003) « Praticien-chercheur : le problème de la double posture ». In P-M. Mesnier et P. Missotte (Eds.) *La Recherche-Action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, France : L'Harmattan, pp. 291-306
- Micoud, A. (2005) « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », *Sciences Humaines*, Hors-série n°49, pp. 54-59
- Middlemiss, L. et Young, W. (2008) « Attitudes are not enough. The importance of context in Sustainable Consumption ». In T. Ken, A. Tukker, C. Vezzoli et F. Ceschin (Eds.) *Proceedings : Refereed Sessions III-IV, Sustainable Consumption and Production : Framework for Action*. 2nd Conference of the Sustainable Consumption Research Exchange Network, 10-11 March 2008, Brussels, Belgium, pp. 59-72. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Milton, K. (2002) *Loving Nature : Towards an Ecology of Emotion*. Londres-New York, Routledge.
- Moliner, P., Rateau, P., et Cohen-Scali, V. (2002) *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*. Rennes : Presses universitaires de Rennes
- Moliner, P. et Rateau, P (2009) « Introduction : représentations sociales et processus sociocognitifs ». In P. Rateau et P. Moliner (Eds.) *Représentations sociales et processus sociocognitifs*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 5-12
- Moliner, P. et Lo Monaco, G. (2017) *Méthodes d'association verbale pour les sciences humaines et sociales*. Collection « Vies Sociales », Presses Universitaires de Grenoble
- Moloney, S. et Strengers, Y. (2014) « Going Green ? The Limitations of Behaviour Change Programmes as a Policy Response to Escalating Resource Consumption » *Environmental Policy and Governance*, 24, pp. 94-107
- Monnier, C. (2009) « Crise écologique, crise ontologique ? Les représentations de la nature et de l'Homme du point de vue de l'inconscient ». *Le sociographe*, 2009/2, n°29, pp. 41-46

- Monnier, C. (2012) « Crise écologique et éducation. Vers une nouvelle position éthique dans le lien entre l'homme et la nature ». *Revue d'éthique et de théologie morale*, Vol. 3, n°270, pp. 97-112
- Monnoyer-Smith, L. (2008) « Pour une épistémologie complexe des SIC », Congrès SFSIC Compiègne 2008 - *Les sciences de l'information et la communication, émancipation et pluralité* - Axe Épistémologie des SIC. Actes disponibles en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Moran, D., Wood, R., Hertwich, E., Mattson, K. Rodriguez, J.F., Schanes, K. et Barrett, J. (2018) « Quantifying the potential for consumer-oriented policy to reduce European and foreign carbon emissions ». *Climate Policy*, Vol. 20, Issue 1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/14693062.2018.1551186>, dernière consultation 23/05/22
- Morin, É., Therriault, G. et Bader, B. (2019) « Le développement *du pouvoir agir*, *l'agentivité* et le *sentiment d'efficacité personnelle* des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble ». *Éducation et socialisation, Les cahiers du CERFEE*, 51, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/edso.5821>, dernière consultation : 23/05/22
- Morizot, B. (2020) *Manières d'être vivant*. Éditions Actes Sud
- Moscovici, S. (1961) *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF, réédité en 1976, 2004, 2015
- Moscovici, S. (1963) « Attitudes and opinions ». *Annual Review of Psychology*, 14, pp. 231-260.
- Moscovici, S. (1968) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris : Flammarion
- Moscovici, S. (1970a) « Préface ». In D. Jodelet, J. Viet et P. Besnard (Eds.) *La psychologie sociale : une discipline en mouvement*. Paris-La Haye, Mouton, pp. 9-64
- Moscovici, S. (1970b) « Pourrons-nous gouverner la nature ? ». *Raison présente*, n°13, pp. 25-36
- Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*. Paris : Union générale d'éditions
- Moscovici, S. (1974) *Hommes domestiques et hommes sauvages*. Paris, Christian Bourgeois
- Moscovici, S. (1978) « L'écologie considère les sociétés de point de vue de la nature... ». In *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?* Entretiens avec Jean-Paul Ribes avec Brice Lalonde, Serge Moscovici, René Dumont. Paris : Les Éditions du Seuil, pp. 49-146
- Moscovici, S. (1984) (Ed.) *Psychologie sociale*. Paris : PUF
- Moscovici, S. (1988) « Notes towards a description of social representations ». *European Journal of Social Psychology*, 18, pp. 211-250
- Moscovici, S. (1989) « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire ». In D. Jodelet (Ed.) *Les représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, pp.62-86
- Moscovici, S. (1992) « La nouvelle pensée magique ». *Bulletin de Psychologie*, Vol. 45, n°405, pp. 301-324
- Moscovici, S. (1993) « La polymérisation de l'écologie ». In M. Abélès (Ed.) *Le défi écologiste*, L'Harmattan, Paris, pp. 15-26
- Moscovici, S. (1998) « Social consciousness and its history ». *Culture & Psychology*, Vol. 4, n°3, pp. 411-429
- Moscovici, S. (2001a) « Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie ? ». *Psychologie et société*, 4, pp. 7-27
- Moscovici, S. (2001b) « Why a Theory of Social Representations ? ». In K. Deaux et G. Philogène (Eds.), *Representations of the social : Bridging theoretical traditions*, Blackwell Publishing, pp. 8-35
- Moscovici, S. (2001c) « La psychologie sociale : l'anthropologie de notre culture ». *Les cahiers du laboratoire de changement social*, n° 6, 2001, pp. 13-37
- Moscovici, S. (2002) *De la nature. Pour penser l'écologie*. Paris, Métailié

- Moscovici, S. (2005) « Le regard psychosocial ». Entretien avec Birgitta Orfali. *Psychologie sociale et communication, Hermès*, n°41, pp. 17-24. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/8947>, dernière consultation 23/05/22
- Moscovici, S. (2012a) *Raison et Cultures*. Éditions de l'EHESS
- Moscovici, S. (2012b) « Reflections on social demand and applied social psychology in general ». In A.S. de Rosa (Ed.) *Social Representations in the 'Social Arena'*, Routledge, pp. 67-76
- Moscovici, S. (2013) *Le Scandale de la pensée sociale*. Éditions de l'EHESS
- Moscovici, S. (2015[1999]) « Psychologie des minorités actives ». *EcoRev', Revue Critique d'Écologie Politique*, Vol. 1, n°42, pp. 5-14. Traduit de l'anglais par Anne Rivière de la 3^{ème} édition, PUF, 1999. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/ecorev.042.0005>, dernière consultation 23/05/22
- Moscovici, S. (2019) « Trois présupposés sur les représentations sociales ». In N. Kalampalikis (Ed.) *Psychologie des représentations sociales. Textes rares et inédits. Serge Moscovici*. Éditions des archives contemporaines, pp. 9-16
- Moscovici, S. et Augagneur, F. (2014) « Entretien exclusif avec Serge Moscovici ». *Vraiment durable*, Vol. 1, n°5/6, pp. 11-17
- Moscovici, S. et Bataille, M. (2000) « Entretien avec Serge Moscovici (EHESS Paris). *Représentations et engagements : des repères pour l'action, Les dossiers des sciences de l'éducation*, n°4, pp. 9-16
- Moscovici, S. et Lavignotte, S. (2000) « Le mouvement écologiste devrait se considérer comme une minorité ». *EcoRev, Revue Critique d'Écologie Politique*, n°1. Entretien de Serge Moscovici réalisé par Stéphane Lavignotte. Disponible en ligne : <http://ecorev.org/spip.php?article41>, dernière consultation 23/05/22
- Moscovici, S. et Marková, I. (1998) « Presenting social representations : A conversation ». *Culture and psychology, Sage Publications*, Vol. 4, n°3, pp. 371-411
- Moscovici, S. et Marková, I. (2000) « Ideas and the Development : a Dialogue between Serge Moscovici and Ivana Marková ». In G. Duveen (Ed.) *Social Representations : Explorations in Social Psychology*, Polity Press, pp. 224-286
- Moser, G. (2009) *Psychologie environnementale. Les relations Homme-environnement*, Bruxelles, Editions De Boer
- Mucchielli, A. (1995) *Psychologie de la communication*. PUF
- Mucchielli, A. (2004) *La place du constructivisme pour l'étude des communications*. Presses Universitaires de la Méditerranée
- Mugny, G., Falomir-Pichastor, J.M. et Quiamzade, A. (2017) *Influences sociales*. Presses Universitaires de Grenoble
- Mühlhäusler, P. et Peace, A. (2006) « Environmental Discourses ». *Annual Review of Anthropology*, 35, pp. 457-479. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006) « Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques ». *Recherches Qualitatives*, Vol. 26, n°1, pp. 110-138. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1085400ar>, dernière consultation 23/05/22
- Muller, P. (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». *Revue Française de science politique*, 50-2, pp. 189-208. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_2_395464, dernière consultation 23/05/22
- Muller, P. (2005) « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs ». *Revue Française de science politique*, 2005/1, Vol. 55, pp. 155-187. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0155>, dernière consultation 23/05/22

Muller, P. (2018) *Les politiques publiques*. PUF

Müller, J. et Ekwa, M. E (2020) « Sensibilité écologique et préoccupation pour l'environnement : Définitions conceptuelles, mesures et résultats des recherches ». *19th International Marketing Trends Congress*, Jan 2020, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Möser, G. et Bamberg, S. (2008) « The effectiveness of soft transport policy measures : A critical assessment and meta-analysis of empirical evidence ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 28, Issue 1, pp. 10-26

Nache, C.M. et Trudeau, F. (2000) « Déterminants psychosociaux des comportements de santé : approches théoriques et opérationnalisation en éducation pour la santé ». *SPIRALE, Revue des Recherches en Éducation*, n°25, pp. 89-109. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/spira_0994-3722_2000_num_25_1_1512, dernière consultation 23/05/22

Nadeau, R. (2003) *The Wealth of Nature. How Mainstream Economics Has Failed the Environment*. Columbia University Press, New York

Naess, A. (1973) « The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement. A Summary ». *Inquiry, An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, Vol. 16, Issue 1-4, pp. 95-100

Naess, A. (1987) « Self-Realization : An Ecological Approach to Being in the World ». *The Trumpeter*, Vol. 4, n°3, pp. 35-41. Disponible en ligne : <https://trumpeter.athabascau.ca/index.php/trumpet/article/view/623>, dernière consultation 23/05/22

Naoufal, N. (2014) « Apprendre à vivre ensemble dans un environnement partagé. Vers la construction d'identités biorégionales ». *Éducation relative à l'environnement*, 12, pp. 39-58. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.420>, dernière consultation 23/05/22

Naoufal, N. (2016) « Connexions entre la justice environnementale, l'écologisme populaire et l'écocitoyenneté ». [Vertigo] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 16, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17053>, dernière consultation 23/05/22

Nash, N., Whitmarsh, L., Capstick, S., Hargreaves, T., Poortinga, W., Thomas, G., Sautkina, E. et Xenias, D. (2017) « Climate-relevant behavioural spillover and the potential contribution of social practice theory ». *WIREs Climate Change*. Vol.8, Issue 6, e481. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1002/wcc.481>, dernière consultation 23/05/22

Navarro, O. (2016) « Les représentations sociales dans le champ de l'environnement ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 263-273

Navarro, O. (2022) *Psychologie environnementale. Enjeux environnementaux, risques et qualité de vie*. De Boeck Supérieur

Negara, L. (2006) « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales ». *SociologieS*, 1(1), pp.1-16. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/sociologies.993>, dernière consultation 23/05/22

Nilsson, A., Bergquist M. et Schultz W.P. (2016) « Spillover effects in environmental behaviors, across time and context : a review and research agenda ». *Environmental Education Research*, Vol. 23, Issue 4, pp. 573-589

Novikau, A. (2016) « The Evolution of the Concept of Environmental Discourses : Is Environmental Ideologies a Useful Concept ? ». *Western Political Science Association 2016 Annual Meeting Paper*. Disponible en ligne : <https://ssrn.com/abstract=2754835>, dernière consultation 23/05/22

Ockwell D., Whitmarsh L. et O'Neill S. (2009) « Reorienting climate change communication for effective mitigation : Forcing people to be green or fostering grass-roots engagement ? ». *Science Communication*, Issue 30, pp. 305-327

Olli, E., Grendstad, G. et Wollebaek, D. (2001) « Correlates Of Environmental Behaviors : Bringing Back Social Context ». *Environment and Behavior*, Vol. 33, n°3, pp. 181-208

- Ollitrault, S. (2001) « Les écologistes français, des experts en action ». *Revue française de science politique*, 2011/1-2, Vol.51, pp. 105-130. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0105>, dernière consultation le 23/05/22
- Ollitrault, S. (2008) *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*. Rennes, PUR
- Oger, C. (2019) « Formation discursive ». *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/formation-discursive>, dernière consultation le 23/05/22
- Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2003) « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels ». *Mots. Les langages du politique*, 73, pp. 125-145. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.8423>, dernière consultation 23/05/22
- Oger, C. et Ollivier-Yaniv, C. (2006) « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique*, 2006/2, n°81, pp. 63-77. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.675>, dernière consultation 23/05/22
- Ogien, A. (2009) « La perfection gestionnaire. Rhétorique de l'efficacité et démocratie ». In Ollivier-Yaniv, C. Rinn M. (Eds.) *Communication de l'État. Promotion d'une société parfaite et gouvernement*, Grenoble : PUG
- Ohtomo, S. et Hirose, Y. (2007) « The dual-process of reactive and intentional decision-making involved in eco-friendly behavior ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 27, pp. 117-125
- O'Neill, S. et Nicholson-Cole, S. (2009) « "Fear Won't Do It" : Promoting Positive Engagement With Climate Change Through Visual and Iconic Representations ». *Science Communication*, Vol. 30, Issue 3, pp. 355-379
- Orfali, B. (2005) « Introduction. Communication et psychologie sociale : un système de "poupée russes" ». *Psychologie sociale et communication, Hermès*, n°41, pp. 9-14. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/8945>, dernière consultation : 23/05/22
- Orr, D. (1992) *Ecological literacy : education and the transition to a postmodern world*. New York, NY : State University of New York Press
- Osbaldiston, R. et Schott, J. P. (2012) « Environmental sustainability and behavioral science : Meta-analysis of proenvironmental behavior experiments ». *Environment and Behavior*, Vol. 44, Issue 2, pp. 257–299
- Oudot, J. et de l'Estoile, É. (2020) « La transition écologique, de Rob Hopkins au ministère ». *Regards croisés sur l'économie*, 2020/1, n°26, pp. 14-19
- Paquin, R.S. et Keating, D.M. (2017) « Fitting identity in the reasoned action framework : A meta-analysis and model comparison ». *Journal of Social Psychology*, Vol. 157, Issue 1, pp. 47-63
- Parant, A., Pascual, A., Jugel, M., Kerroume, M., Felonneau, M-L., et Gueguen, N. (2016) « Raising Students Awareness to Climate Change An Illustration With Binding Communication ». *Environment and Behavior*, Vol. 49, Issue 3, pp. 339-353
- Pascual-Espuny, C. (2012) « Parler vert » ou intérêt général ? Étude d'une valse-hésitation des grandes enseignes historiques positionnées sur l'intérêt général en France ». *Recherches en communication*, n°35, pp. 91-104. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03573713/>, dernière consultation 23/05/22
- Pascual-Espuny, C., Allard-Huver, F. et D'Almeida, N. (2015) « The Uses of Parody and Irony in NGO's environmental Advertising Resistance / A powerful Communication Counter-Strategy ». IAMCR, Montréal
- Pascual-Espuny, C. (2016) « Le greenwashing, contre-indice de maturité de la communication environnementale ? ». In T. Libaert (Ed), *La communication Environnementale*, Paris, France : Les Essentiels d'Hermès, CNRS Edition, pp. 199-214
- Pascual-Espuny, C. et Catellani, A. (2021) (Eds.) *Environnement, nature et communication à l'ère de l'anthropocène*. *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, 21. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.9995>, dernière consultation : 23/05/22

- Passard, C. (2019) « Politisation ». *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/politisation/>, dernière consultation : 23/05/22
- Pautard, É. (2007) « Consommer moins : consommer mieux ? La sobriété des usages énergétiques en question ». Congrès AFSP Toulouse 2007, Atelier 1, *Regards multiples sur les actions et dispositifs visant à politiser la consommation*, Toulouse
- Pérez, J., Kalampalikis, N., Lahlou, S., Jodelet, D. et Apostolidis, T. (2019) « In memoriam : Serge Moscovici (1925-2014) ». In Kalampalikis et al. (Eds.) *Serge Moscovici. Un regard sur les mondes communs.*, Éditions FMSH, pp. 251-264
- Pernin, J-L. (2020) « Le dépistage par mammographie en France dans la théorie du comportement planifié : bénéfice collatéral, confiance, valeur perçue et comportements périphériques ». *Sciences sociales et santé*, Vol. 38, n°1, pp. 39-66. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2020-1-page-39.htm>, dernière consultation 23/05/22
- Pernin, J-L. et Petitprêtre, B. (2013) « L'intention d'achat de produits biologiques régionaux : une recherche exploratoire sur la base de la théorie du comportement planifié ». *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, Vol. 94, n°3, pp. 317-338. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/reae_1966-9607_2013_num_94_3_2105, dernière consultation 23/05/22
- Pernin, J-L. et Eriksson, A. (2016) « Évaluation comparée de deux innovations dans le commerce équitable : quel apport du concept de valeur perçue dans les modèles de cobranding ? ». *Actes de RIODD 2016*, Juillet 2016 Saint-Étienne. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01349998>, dernière consultation 23/05/22
- Pernin, J-L., Eriksson, A. et Georges, L. (2018) « Commerce équitable et espaces naturels protégés : évaluation comparée de deux propositions ». *Mondes en développement*, 2018/3, n°183, pp. 49-70. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/med.183.0049>, dernière consultation 23/05/22
- Perret, V. et Josserand, E. (2003) (Eds.) *Le paradoxe : Penser et gérer autrement les organisations*. Paris : Ellipses
- Persico, S. (2015) « En parler ou pas ? La place des enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de gouvernement ». *Revue française de science politique*, 2015/3, Vol. 65, pp. 405-428. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.653.0405>, dernière consultation 23/05/22
- Petiot, G. (1994) « Les mots de l'écologie ». *Mots. Les langages du politique*, n°39, pp. 69-78. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1994_num_39_1_1887, dernière consultation 23/05/22
- Petitclerc, A. (2012) « *Critical Discourse Analysis* : une proposition sur la posture et l'engagement du chercheur en analyse de discours ». In Pugnière-Saavedra, Sitri et Veinard (Eds.) *L'analyse du discours dans la société : Engagement du chercheur et demande sociale*. Paris : Honore Champion, pp. 67-84
- Peytavin, J-L. (1992) « Avant-propos : les discours de l'écologie ». *Quaderni*, 17, pp. 65-66. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1992_num_17_1_942, dernière consultation : 23/05/22
- Piaser et Ratinaud, P. (2010) « Pensée sociale, pensée professionnelle : une approche singulière en Sciences de l'Éducation ». *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 23, pp. 7-14
- Picon, B. (2006) « Crises et changement ». In C. Beck, Y. Luginbühl et Muxart, T. (Eds.) *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Éditions Quae, pp. 401-403
- Piermattéo, A. et Zouhri, B. (2016) « Représentation sociales et processus sociocognitifs ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de boeck Supérieur, pp. 491-500
- Pinto, L. (2011) « "Neutralité axiologique", science et engagement. Une lettre de Pierre Bourdieu ». *Savoir/Agir*, Vol. 2, n°6, pp. 109-113. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/sava.016.0109>, dernière consultation 23/05/22
- Poizat, J-C. (2020) « Arendt. La politique à rebrousse-poil ». *Sciences Humaines*, Hors-série, Les Essentiels, n°7, pp. 90-93

- Pol, E., Castrechini, A., et Di Masso, A. (2010) « Développement durable : attitudes, compétences et cohésion sociale ». In K. Weiss et F. Girandola (Eds.) *Psychologie et Développement Durable*. Éd. In Press, pp. 95-118
- Poortinga, W., Whitmarsh, L. et Suffolk, C. (2013) « The introduction of a single-use carrier bag charge in Wales : Attitude change and behavioural spillover effects ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 36, pp. 240-247. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Potter, J. (1996) « Attitudes, social representations and discursive psychology ». In M. Wetherell (Ed.) *Identities, groups and social issues*. London : Sage, pp.119-173
- Pratkanis, A.R. et Greenwald, A.G. (1989) « A sociocognitive model of attitude structure and function ». In L. Berkowitz (Ed.) *Advances in Experimental Social Psychology*, Vol. 22, pp. 245-286
- Pottier, A., Combet, E., Cayla, J-M., de Lauretis, S. et Nadaud, F. (2020) « Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France ». *Revue de l'OFCE*, Vol. 5, n°169 pp. 75-132. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/reof.169.0073>, dernière consultation 23/05/22
- Pruneau, D., Doyon, A., Langis, J., Vasseur, L., Martin, G., Ouellet, E. et Boudreau, G. (2006) « The Process of Change Experimented by Teachers and Students when Voluntarily Trying Environmental Behaviors ». *Applied Environmental Education and Communication*, Vol. 5, n°1, pp. 33-40
- Puget, A., Pestre, J., Bouzember, L. et Le Berre, N. (2020) « Du verbe à l'action, la participation au-delà de l'échelle d'Arnstein ? ». *Revue Sur-Mesure*, 05/2020. Disponible en ligne : [Revue Sur-Mesure | Du verbe à l'action, la participation au-delà de l'échelle d'Arnstein ? \(Revue sur mesure.fr\)](#), dernière consultation 23/05/22
- Radkau, J. (2014) *The age of ecology*. Polity Press
- Rateau, P. (2000) « Idéologie, représentation sociale et attitude : étude expérimentale de leur hiérarchie ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, Vol. 13, n°1, pp. 29-57
- Rateau, P. et Moliner, P. (2009) (Eds.) *Représentations sociales et processus sociocognitifs*. Presses Universitaires de Rennes
- Rateau, P., Lopez, A. et Charles, M. (2010) *L'orientation et les comportements pro-écologiques comme norme sociale valorisée*. 10^{ème} Conférence Internationale sur les Représentations Sociales, juillet 2010, Tunis, Tunisie
- Rateau, P., Ernst-Vintital, A. et Delouée, S. (2012) « Michel-Louis Rouquette et le modèle de l'architecture de la pensée sociale ». *Psicologia e Saber Social*, 1(1), pp. 53-65. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.12957/psi.saber.soc.2012.3245>, dernière consultation 23/05/22
- Rateau, P. et Lo Monaco, G. (2013) « La Théorie des Représentations Sociales : orientations conceptuelles, champs d'applications et méthodes ». *Revista CES Psicología*, Vol. 6, n°1, pp. 1-21. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Rateau, P. et Lo Monaco, G. (2016) « La théorie structurale ou l'horlogerie des nuages ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 113-130
- Ratinaud, P. (2009) IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires. Disponible en ligne : www.iramuteq.org, dernière consultation 23/05/22
- Ratinaud, P. (2016) « Étude d'un large corpus textuel avec IRaMuTeQ : Twitter et le hashtag #mariagepourtous ». In G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 107-111
- Ratinaud, P. et Dejean, S. (2009) *IraMuTeQ : implémentation de la méthode ALCESTE d'analyse de texte dans un logiciel libre*. Présenté à Modélisation Appliquée aux Sciences Humaines et Sociales (MASHS), Université de Toulouse. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Ratinaud, P. et Marchand, P. (2015) « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) ». *Mots. Les langages du politique*, n°108, pp. 55-77. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.22006>, dernière consultation 23/05/22

- Reboul-Touré, S. (2020) « La biodiversité : un mot-témoin pour l'analyse du discours ». In F. Rakotonelina et S. Reboul-Touré, *La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction*. Les carnets du Cediscor, 15, pp. 16-32
- Reinert, M. (1990) « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurelia De Gerard De Nerval ». *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, Vol. 26, n°1, pp. 24-54
- Reinert, M. (1993) « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars ». *Langage et société*, n°66, pp. 5-39. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1993_num_66_1_2632, dernière consultation 23/05/22
- Renard, E., Roussiau, N. et Fleury-Bahi, G. (2012) « Engagement de groupe, transformation des représentations sociales et modifications comportementales ». *Bulletin de Psychologie*, Vol. 65, n°5, pp. 467-477. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/bupsy.521.0467>, dernière consultation 23/05/22
- Richardot, S. (2006) « Regards sur la psychologie sociale ». *Les cahiers internationaux de Psychologie Sociale*. Vol. 3, n°71, pp. 41-53. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cips.071.0041>, dernière consultation 24/09/22
- Richetin, J., Perugini, M., Conner, M., Adjali, I., Hurling, R., Sengupta, A. et Greetham, D. (2012) « To reduce and not to reduce resource consumption ? That is two questions ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 32 Issue 2, pp. 112–122
- Rivière, A. et Mencarelli, R. (2012) « Vers une clarification théorique de la notion de valeur perçue en marketing ». *Recherche et Applications en Marketing*, 27(3), pp. 97-123.
- Rhodain, F. (2007) « Changer les mots à défauts de soigner les maux ? Critique du Développement Durable ». *Revue Française de Gestion*, Vol. 7, n°176, pp.203-209. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3166/rfg.176.203-210>, dernière consultation 23/05/22
- Robbins, P. (2004) *Political Ecology : A Critical Introduction*. Blackwell, Oxford
- Robert-Mazaye, C., Goulet, F., Turcotte, S., Demers, S., Belleau, É. et Barroca-Paccard, M. (2021) « Comprendre les composantes de l'écocitoyenneté chez les enfants et les jeunes : une réflexion théorique ». *Trema, Revue internationale en sciences de l'éducation et didactique*, n°56, Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/trema.7020>, dernière consultation 23/05/22
- Rosa, H. (2010) *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. La découverte, Théorie critique
- Rosa, H. (2018) *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La découverte
- Rouquette, M-L. (1973) « La pensée sociale ». In S. Moscovici (Ed.) *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse, pp. 299-327
- Rouquette, M-L. (1996) « Représentations sociales et idéologie ». IN J-C. Deschamps et J-L. Beauvois (Eds.) *Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, pp. 163-173
- Rouquette, M-L. (1998) « Les communications de masse ». In S. Moscovici (Ed.) *La psychologie sociale*. PUF (1984, 7ème réédition), pp. 499-516
- Rouquette, M-L. (2000) « Paradoxes de la représentation et de l'action : des conjonctions sans coordination ». *Revue internationale des Sciences de l'Éducation*, 4, pp. 17-24
- Rouquette, M-L. (2005) « La "communication sociale" : entre pléonasme et subversion ». *Hermès, La Revue* 2005/1, n°41, pp. 33-38. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/8949> (consulté le 25/05/22).
- Rouquette, M-L. (2007) « Le rôle de l'implication personnelle dans la réception des campagnes d'information et de prévention ». In L. Charles, P. Ebner, I. Roussel, et A ; Weill (Eds.) *Évaluation et perception de l'exposition à la pollution atmosphérique*, Paris : La Documentation française, pp. 115-120

- Rouquette, M-L. (2009) *La pensée sociale. Perspectives fondamentales et recherches appliquées*. Toulouse : Erès
- Rouquette, M-L. et Rateau, P. (1998) *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble : Presse universitaire de Grenoble
- Rouquette, M-L., Sautkina, E., Castro, P. Félonneau, M-L. et Guillou-Michel, E. (2005) « Social Representations Theory and Environmental Studies ». In B. Martens et A. Keul (Eds.) *Designing Social Innovation : Planning, Building, Evaluating*, Cambridge, MA : Hogrefe & Huber Publishers, pp. 109-115
- Ruiter, A., Abraham, C et Kok, G. (2001) « Scary warnings and rational precautions. A review of the psychology of fear appeals ». *Psychology and Health*, Vol. 16, Issue 6, pp. 613-630
- Rumpala, Y. (1999) « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers ». *Revue française des sciences politiques*, 49, 4-5, pp. 601-629
- Rumpala, Y. (2003) *Régulation publique et environnement, questions écologiques/réponses économiques*. Paris : l'Harmattan
- Rumpala, Y. (2004) « De l'objectivation des risques à la régulation des comportements. L'information sur la qualité de l'air comme instrument d'action publique ». *Réseaux*, 126, pp. 177-212
- Rumpala, Y. (2009) « La "consommation durable" comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation ». *Revue Française de science politique*, Vol. 59, n°5, pp. 967-996. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.595.0967>, dernière consultation 23/05/22
- Rumpala, Y. (2010a) *Le développement durable. Ou le gouvernement du changement total*. Le Bord de l'eau
- Rumpala, Y. (2010b) « "Développement durable" : du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ». *A contrario*, Vol. 2, n°4, pp. 111-132. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/aco.102.0111>, dernière consultation 23/05/22
- Rumpala, Y. (2011) « De l'objectif de « développement durable » à la gouvernementalisation du changement. Expressions et effets d'une préoccupation institutionnelle renouvelée en France et dans l'Union Européenne ». *Politique européenne*, n°33, pp. 119-153. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/poeu.033.0119>, dernière consultation 23/05/22
- Rumpala, Y. (2016) « Que faire face à l'apocalypse ? Sur les représentations et les ressources de la science-fiction devant la fin du monde ». *Question de communication*, n°30, pp. 309-334
- Salès-Wuillemin, E. (2006) « Méthodologie de l'enquête : De l'entretien au questionnaire ». In M. Bromberg et A. Trognon (Eds.) *Cours de psychologie Sociale 1*, Presses Universitaires de France, pp. 45-77. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00903244>, dernière consultation 23/05/22
- Salles, D. (2006) *Les défis de l'environnement : Démocratie et efficacité*, Paris, Éditions Syllepse.
- Salles, D. (2009) « Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? ». *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*, [Vertigo], Hors-série 6, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.9179>, dernière consultation 25/04/22
- Sammut, G. (2016) « Cognition sociale situationnelle : l'architecture imbriquée des représentations sociales, des attitudes et des points de vue ». In G. Lo Monaco, S. Delouvé et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 473-486
- Sauvé, L. (1994) *Pour une éducation relative à l'environnement : éléments de design pédagogique*. Montréal : Guérin
- Sauvé, L. (1997) *Pour une éducation relative à l'environnement*. Le Défi Éducatif Collection, 2^{ème} édition. Montréal : Guérin
- Sauvé, L. (2000) « L'éducation relative à l'environnement entre modernité et postmodernité. Les propositions du développement durable et de l'avenir viable ». In A. Jarnet, Jickling, B., L. Sauvé, Arjen Wals et P. Clarkin (Eds.).

The Future of Environmental Education in a Postmodern World ? Whitehorse : Yukon College, Canadian Journal of Environmental Education, pp. 57-71

Sauvé, L. (2002) « L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes ». *Connexion, La revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO*, Vol. XXVII, n° 1-2, pp. 1-4. Disponible en ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000146295_fre, dernière consultation 23/05/22

Sauvé, L. (2004) « Entre culture commune et diversité culturelle ». In Ricard, M. (Ed.) *Actes du Colloque international sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable* (tenu au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, 14 et 15 avril 2004), p.163-172. Pessac : Université Michel de Montaigne

Sauvé, L. (2005) « Globalisation, résistance et résilience : défis pour l'éducation relative à l'environnement ». *POUR*, 187, pp. 67-75

Sauvé, L. (2006) « Complexité et diversité du champ de l'éducation relative à l'environnement ». *Chemin de Traverse*, Solstice d'été 2006, pp. 51-62

Sauvé, L. (2009) « Vivre ensemble, sur Terre : enjeux contemporains d'une éducation relative à l'environnement ». *Éducation et francophonie*, Vol. 37, n°2. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/038812ar>, dernière consultation 23/05/22

Sauvé, L. (2013) « Au cœur des questions socio-écologiques : des savoirs à construire, des compétences à développer ». *Éducation relative à l'environnement : Regards – recherches- réflexions*, 11, pp. 19-40

Sauvé, L. (2017) « Éducation à l'Environnement ». In A. Barthes, J-M Lange, N. Tutiaux-Guillon (Eds.) *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à »*. L'Harmattan, pp. 113-123

Sauvé, L. (2018) (Eds.) *Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté. Mobiliser les acteurs du changement. Défis, visions et pistes d'action*. Montréal : Les Éditions du Centr'ERE

Sauvé, L. (2019) « De l'interdisciplinarité à la transversalité : Pour un projet politico-pédagogique, résolument écologique ». In F. Darbellay, Z. Moody et M. Louviot (Eds.) *L'interdisciplinarité dans l'éducation et la formation*, Genève : Éditions Alphil Presses Universitaires Suisse, pp. 69-88.

Sauvé, L. et Garnier, C. (1999) « Une phénoménographie de l'environnement : réflexions théoriques et méthodologiques sur l'analyse des représentations sociales ». In Garnier et Rouquette (Eds.) *Représentations sociales et éducation*. Montréal : Éditions Nouvelles, pp. 211-234

Sauvé, L. et Machabée, L. (2000) « La représentation : point focal de l'apprentissage ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 2, pp. 183-194

Sauvé, L. et Brunelle, R. (2003) (Eds.) *Environnements, cultures et développements. Éducation relative à l'environnement*, Vol. 4

Sauvé, L. et van Steenberghe, S. (2015) « Identités et engagements : Enjeux pour l'éducation relative à l'environnement ». *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/ere.588>, dernière consultation 23/05/22

Sauvé, L., Orellana, I., Villemagne, C. et Bader, B. (2017) (Eds.) *Éducation / Environnement / Écocitoyenneté. Repères contemporains*. Montréal : PUQ

Schill, M. et Shaw, D. (2016) « Recycling today, sustainability tomorrow : Effects of psychological distance on behavioural practice ». *European Management Journal*, Vol. 34, pp. 349-362

Schill, M., Godefroit-Winkel, D. et Hogg, M.K. (2020) « Young children's consumer agency : The case of French children and recycling ». *Journal of Business Research*, Vol. 110, pp. 292-305

Schultz, P.W. (2001) « The structure of environmental concern : concern for self, other people, and the biosphere ». *Journal of Environmental psychology*, Vol. 21, Issue 4, pp. 327-339.

Schultz, P.W. (2002) « Inclusion with nature : Understanding human nature interactions ». In Schmuck, P. et Schultz, P.W. (Eds.) *The psychology of sustainable development*, New York : Kluwer, pp.61-78

- Schultz, P.W., Shriver, C., Tabanico, J.J., Khazian, A.M. (2004) « Implicit connections with nature ». *Journal of Environmental Psychology*, 24, pp.31-42
- Schultz, P. W., Gouveia, V. V., Cameron, L. D., Tankha, G., Schmuck, P. et Franek, M. (2005) « Values and their relationship to environmental concern and conservation behaviour ». *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 36, pp.457–475
- Schütz, A. (1967) *The phenomenology of the social world*. Evanston, IL : Northwestern University Press
- Schwandt, T.A. (1994) « Constructivist, Interpretivist Approaches to Human Inquiry ». In N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (Eds.) *Handbook of Qualitative Research*, London : Sage, pp. 118-137
- Schwartz, S.H. (1977) « Normative Influences on Altruism ». *Advances in Experimental Social Psychology*, Vol. 10, pp. 221-279
- Scotto d'Apollonia, L. (2016) « La dissonance communicationnelle des "porteurs de l'alerte" climatique ». *[Vertigo]*, *La revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 16, n°2. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17733>, dernière consultation 23/05/22
- Scotto d'Apollonia, L., G. Luxardo, G. Piet, (2014) « Approche lexicométrique des controverses climatiques ». In N. Emilie, D. Jean-Michel, V. Matthieu et F. Serge (Eds.) *Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, SPIRAL, ULG, Belgique, pp. 606-616
- Sedda, P. (2017) « Approche critique : quelle appropriation par les SIC ? » *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, 11/2017, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.3115>, dernière consultation 23/05/2022
- Semal, L. (2017) « Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique ». *La pensée écologique*, 2017/1, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0145>, dernière consultation 23/05/2022
- Semal, L., Szuba, M. et Villalba, B. (2015) « Sobriétés (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique ». *Natures Sciences Sociétés*, 22 (4), pp. 351-358
- Sgouridis, S., Kimmich, C., Solé, J., Černý, M., Ehlers, M-H. et Kerschner, C. (2022) « Vision before models : The ethos of energy modeling in an era of transition ». *Energy Research & Social Science*, Vol. 88, article 102497
- Sheeran, P. (2002) « Intention-behavior relations : A conceptual and empirical review ». *European Review of Social Psychology*, Vol. 12, Issue 1, pp. 1-36
- Shove, E. (2003) « Converging Conventions of Comfort, Cleanliness and Convenience ». *Journal of Consumer Policy*, Vol. 26, pp. 395-418
- Shove, E. (2010) « Beyond the ABC : Climate change policy and theories of social change ». *Environment and Planning A*, Vol. 42, Issue 6, pp. 1273-1285
- Si, H., Shi, J-G., Tang, D., Wen, S., Miao, W. et Duan, K. (2019) « Application of Theory of the Planned Behavior in Environmental Science : A Comprehensive Bibliometric Analysis ». *International Journal of Environmental Research and Public Health*, Vol. 16, Issue 15. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/ijerph16152788>, dernière consultation 23/05/22
- Siblot, P. (1997) « Nomination et production de sens : le praxème ». *Langages*, n°127, pp. 38-55. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997_num_31_127_2124, dernière consultation 23/05/22
- Simon, J. (2013) « Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*. Paris, A. Colin, série Discours et communication, 2012 ». Notes de lecture, *Communication, langue, discours*, 23, pp. 429-431
- Simon, J. (2016) « Formule ». *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible en ligne : [Formule – Publicationnaire \(huma-num.fr\)](https://www.publicationnaire.fr), dernière consultation 23/05/22

- Simonneaux, J. (2011) « Les controverses sur le développement durable à l'épreuve d'une perspective éducative ». In B. Bader et L. Sauvé (Eds.) *Éducation, environnement et développement durable : vers une écocitoyenneté critique*. Montréal : Les Presses de l'Université Laval, pp. 251-293
- Slater, T., Lawrence, I. R., Otosaka, I. N., Shepherd, A., Gourmelen, N., Jakob, L., Tepes, P., Gilbert, L., et Nienow, P. (2021) « Review article : Earth's ice imbalance ». *The Cryosphere*, 15, pp. 233–246 Disponible en ligne : <https://doi.org/10.5194/tc-15-233-2021>, dernière consultation 23/05/22
- Sloan, T. (2000) *Critical psychology : voices for change*. Nova Iorque : St. Martin's Press
- Smedeverac-Lalic, M., Finger, D., Kováč, I., Lenhardt, M., Petrovic, J., Djikanovic, V. Conti, D. et Boeve-de Pauw, J. (2020) « Knowledge and Environmental Citizenship ». In A. Hadjichambis *et al.* (Eds.) *Conceptualising Environmental Citizenship for 21st Century Education*. Environmental Discourses in Science Education, pp. 69-82
- Sniehotta, F.F., Presseau, J. et Araujo-Soares, V. (2014) « Time to retire the theory of planned behaviour ». *Health Psychology Review*, Vol. 8, Issue 1, pp.1-7
- Sniehotta, F.F., Presseau, J. et Araujo-Soares, V. (2016) « "You Can't Always Get What You Want" : A Novel Research Paradigm to Explore the Relationship between Multiple Intentions and Behaviours ». *Applied Psychology : Health and Well-Being*, Vol. 8, Issue 2, pp. 258-275
- Soderberg, C.K., Callahan, S.P., Kochersberger, A.O., Amit, E. et Ledgerwood, A. (2015) « The effects of psychological distance on abstraction : Two meta-analyses ». *Psychological Bulletin*, Vol. 141, Issue 3, pp. 525-548
- Sok, J., Borges, J.R., Schmidt, P. et Ajzen, I. (2020) « Farmer Behaviour as Reasoned Action : A Critical Review of Research with the Theory of Planned Behaviour ». *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 72, Issue 2, pp. 388-412. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12408>, dernière consultation 23/05/22
- Sopha, B. M. (2011) « Literature research on energy behaviour : Behavioural models, determinants, indicators, barriers and interventions ». Report in the Enova project *Indicators of determinants of household energy behaviours*. Enova, Trondheim, Norway
- Souchet, L. et Girandola, F. (2013) « Double foot-in-the-door, social representations, and environment : Application for energy savings ». *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 43, Issue 2, pp. 306-315
- Souchet, L. et Girandola, F. (2016) « Engagement, dissonance et représentation sociale ». In G. Lo Monaco, S. Delouvé et P. Rateau (Eds.) *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, de Boeck Supérieur, pp. 501-504
- Souillard, N. et Sebbah, B. (2021) « De quoi la transition écologique devient-elle le nom ? Ce que devient la transition écologique dans un contexte de mise à l'agenda politique et médiatique ». Communication au colloque *Transitions en tension*, 16 décembre 2021, LASCO, Université de Louvain, Belgique. Intervention disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Sousa Santos (de), B. (2011) « Épistémologies du Sud ». *Études rurales*, n°187, pp. 21-50
- Southerton, D., McMeekin, A. et Evans D. (2011) *International Review of Behaviour Change Initiatives : Climate Change Behaviours Research Programme*. Scottish Government Social Research : Edinburgh
- Spaargaren, G. (2003) « Sustainable consumption : a theoretical and environmental policy perspective ». *Society and Natural Resources*, Vol. 16, Issue 8, pp. 687-701
- Spaargaren, G., Mol, A.P.J. et Buttel, F.H. (2000) (Eds.) *Environment and Global Modernity*. London : Sage
- Spaargaren, G. Weenink, D. et Lamers, M. (2019) (Eds.) *Practice Theory and Research. Exploring the dynamics of social life*. Routledge
- Sparks, P. et Shepherd, R. (1992) « Self-identity and the theory of planned behaviour : Assessing the role of identification with green consumerism ». *Social Psychology Quarterly*, Vol. 55, Issue 4, pp. 388-399

- Staats, H. (2003) « Understanding proenvironmental attitudes and behavior : An analysis and review of research based on the Theory of Planned Behavior. In M. Bonnes, T. Lee et M. Bonaiuto (Eds.) *Psychological theories for environmental issues*, Burlington, VT : Ashgate, pp. 171-202
- Stanes, E., Klocker N., Gibson C. (2015) « Young Adult Households and Domestic Sustainabilities ». *Geoforum*, 65, pp. 46-58. Disponible en ligne : <https://ro.uow.edu.au/sspapers/1930/>, dernière consultation 23/05/22
- Stanley, S.K., Hogg, T.L., Leviston, Z., Walker, I. (2021) « From anger to action : Differential impacts eco-anxiety, eco-depression, and eco-anger on climate action and wellbeing ». *The Journal of Climate Change and Health*, Vol. 1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.joclim.2021.100003>, dernière consultation 23/05/22
- Steg, L. et Vlek, C. (2009) « Encouraging pro-environmental behaviour : An integrative review and research agenda ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 29, Issue 3, pp. 309-317
- Stern, P.C., Dietz, T., Abel, T.D., Guagnano, G.A., et Kalof, L. (1999) « A Value-Belief-Norm Theory of Support for Social Movements : The Case of Environmentalism ». *Human Ecology Review*, Vol. 6, Issue 2, pp. 81-97
- Stern, P.C. (2000) « Toward a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior ». *The Society for the Psychological Study of Social Issues*, Vol. 56, Issue 3, pp. 407-424
- Stern, P.C. (2005) « Understanding Individuals' Environmentally Significant Behavior ». *Environmental Law Reporter : News and Analysis*, Vol. 35, Issue 11, pp. 10785-10790
- Stets, J.E. et Biga, C.F. (2003) « Bringing Identity Theory into Environmental Sociology ». *Sociological Theory*, Vol. 21, Issue 4, pp. 398-423
- Stone, M. K. et Barlow, Z. (2005) (Eds.) *Ecological literacy : education our children for a sustainable world*. Sierra Club Books and University of California Press, San Francisco, California, USA
- Suchier, J., Demarque, C., Bertoldo, R. et Girandola, F. (2020) « Idéologies et mesures pro-environnementales : la modernisation écologique comme moyen de légitimer le système ». *13^{ème} Congrès de l'ADRIPS*, septembre 2020, Lisbonne, Portugal. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03136618>, dernière consultation 23/05/22
- Sugiman, T. et Gergen, K. J. (2008) (Eds.) *Meaning in action : Constructions, narratives and representations*, Tokyo : Springer
- Suldovsky, B. (2017) « The Information Deficit Model and Climate Change Communication ». In M.C. Nisbet, S.H. Shirley, E. Markowitz, S. O'Neill, M.S. Shäfer et J. Thaker (Eds.) *The Oxford Encyclopedia of Climate Change Communication*. Oxford University Press.
- Sussman, R., et Gifford, R. (2012) « Please turn off the lights : The effectiveness of visual prompts ». *Applied Ergonomics*, Vol. 43, Issue 2, pp. 596-603
- Sussman, R. et Gifford, R. (2019) « Causality in the Theory of Planned Behavior ». *Personality and Social Psychology Bulletin*, Vol. 45, Issue 6, pp. 920-933
- Swim, J., Clayton, S., Doherty, T., Gifford, R., Howard, G., Reser, J. et Weber, E. (2009) *Psychology and global climate change : Addressing a multi-faceted phenomenon and set of challenges*. A report by the American Psychological Association's (APA), Task Force on the interface between psychology and global climate change. Disponible en ligne : <https://www.apa.org/science/about/publications/climate-change>, dernière consultation : 23/05/22
- Swyngedouw, E. (2015) « De-politicization (the "political") ». In G. D'Alisa, F. Demaria et G. Kallis (Eds.) *De-growth : a vocabulary for a new era*. New York : Routledge, pp. 90-94
- Tabet, S. (2017) « Itinéraires d'une sociologie liquide ». *Socio*, n°8, pp. 9-25. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/socio.2704>, dernière consultation 23/05/22
- Tafari, E., Bellon, S. et Apostolidis, T. (2002) « Théorie des champs sociaux et dynamique représentationnelle : approche expérimentale des effets des asymétries positionnelles sur la structure d'une représentation sociale ». *Revue internationale de Psychologie Sociale*, Vol. 15, n°2, pp. 57-90

- Terry, D. J., Hogg, M. A., et White, K. M. (1999) « The theory of planned behaviour : Self-identity, social identity and group norms ». *British Journal of Social Psychology*, Vol. 38, Issue 3, pp. 225-244
- Tingyang, Z. (2009) « Ontologie de la coexistence. Du cogito au facio ». *Diogène*, Vol. 4, n°228, pp. 35-49. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/dio.228.0035>, dernière consultation 23/05/22
- Theys, J. (2003) « La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement ». *Développement durable & territoires, Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement Durable*. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1523>, dernière consultation 23/05/22
- Theys, J. (2014) « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité, ou dépassé ? » *Développement durable et territoires*, Vol. 5 n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10196>, dernière consultation 23/05/22
- Theys, J. (2017a) « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition ». *Natures Sciences Sociétés*, 25, Supp.4, pp. 84-92. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1051/nss/2017038>, dernière consultation 23/05/22
- Theys, J. (2017b) « Politiques publiques environnementales (point de vue 1) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, pp. 786-790
- Thiery-Seror, P. (1996) « La solidarité à travers les produits : l'achat-geste écologique ». *Actes du XIIème Congrès de l'AFM*, 22-23 mai 1996, Poitiers
- Thorbjørnsen, H., Pedersen, P. E. et Nysveen, H. (2007) « This is who I am : Identity expressiveness and the theory of planned behavior ». *Psychology & Marketing*, Vol. 24, Issue 9, pp. 763-785
- Thøgersen, J. (1996) « Recycling and Morality : A Critical Review of the Literature ». *Environment and Behavior*, Vol. 28, Issue 4, pp. 536-558
- Thøgersen, J. (2000) « Psychological determinants of paying attention to eco-labels in purchase decisions : Model development and multinational validation ». *Journal of Consumer Policy*, Vol. 23, Issue 3, pp. 285-313
- Thøgersen, J. (2004) « A cognitive dissonance interpretation of consistencies and inconsistencies in environmentally responsible behavior ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 24, Issue 1, pp. 93-103
- Thøgersen, J. (2009) « Consumer Decision-Making with Regard to Organic Food Products ». In T. de Noronha Vaz, P. Nijkamp et J-L. Rastoin (Eds.) *Traditional Food Production and Rural Sustainable Development : A European Challenge*, Ashgate Economic Geography Series, Farnham : Ashgate Publishing, pp. 173-192
- Thøgersen, J. (2011) « Green Shopping : For Selfish Reasons or the Common Good ? ». *American Behavioral Scientist*, Vol. 55, Issue 8, pp. 1052-1076
- Thøgersen, J. et Crompton, T. (2009) « Simple and Painless ? The Limitations of Spillover in Environmental Campaigning ». *Journal of Consumer Policy*, Vol. 32, Issue 2 pp. 141-163
- Touraine, A. (1974) *Pour la sociologie*. Seuil, Coll. Points
- Touraine, A. (1984) *Le retour de l'acteur*. Fayard
- Touraine, A. (2015) « Hommage à Serge Moscovici ». *Bulletin de psychologie*, Vol. 2, n°536, pp. 166-167. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/buppsy.536.0166>, dernière consultation 23/05/22
- Tournier, M. (1985), « Texte "propagandiste" et cooccurrences ; hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation ». *Mots. Ordinateurs. Textes. Sociétés*, n° 11, p. 155-187. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1985_num_11_1_1208, dernière consultation 23/05/22
- Trope, Y. et Liberman, N. (2003) « Temporal construal ». *Psychological Review*, 110, pp. 403-421
- Trope, Y. et Liberman, N. (2010) « Construal level theory of psychological distance ». *Psychological review*, Vol. 117, Issue 2, pp. 440-463

- Trope, Y., Liberman, N., et Wakslak, C. (2007) « Construal levels and psychological distance : Effects on representation, prediction, evaluation, and behavior ». *Journal of consumer psychology*, 17(2), pp. 83-95
- Truelove, H.B., Carrico, A.R., Weber, E.U., Raimi, K.T. et Vandenbergh, M.P. (2014) « Positive and negative spillover of pro-environmental behavior : An integrated review and theoretical framework ». *Global Environmental Change*, Vol. 29, 127-138
- Truelove, H.B., Schultz, P.W. et Gillis, A.J. (2019) « Using social psychology to protect the environment ». In K. C. O'Doherty et D. Hodgetts (Eds.) *The SAGE Handbook of Applied Social Psychology*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications, pp. 491-514
- Tversky A. et Kahneman D. (1981) « The framing of decisions and the psychology of choice ». *Science*, Vol. 211, Issue 4481, pp.453-458
- Tuffin, K. (2005) *Understanding Critical Social Psychology*. London : Sage
- Udall, A.M., de Groot, J.I.M., de Jong, S.B. et Shankar, A. (2020) « How do I see myself ? A systematic review in pro-environmental behaviour research ». *Journal of Consumer Behaviour*, Vol. 19, Issue 2, pp. 108-141. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1002/cb.1798>, dernière consultation 23/05/22
- Uzzell, D. (2002) « Our uncommon future ». In R. Garcia-Mira, J.M Sabucedo et J. Romay (Eds) *Culture, environmental action and sustainability*, Cambridge (MA) : Hogrefe and Huber, pp. 21-39
- Van der Linden, S. (2019) « Editorial. The future of environmental psychology ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 61, pp. A1-A4. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2019.01.005>, dernière consultation 23/05/22
- Vallacher, R. et Wegner, D. (1985) *A theory of Action Identification*, Hillsdale, NJ : Erlbaum
- Vallacher, R. R., et Wegner, D. M. (1987) « What do people think they're doing ? Action identification and human behavior ». *Psychological Review*, Vol. 94, Issue 1, pp. 3-15
- Vallacher, R.R. et Wegner, D.M. (2012) « Action Identification Theory ». In P.A. Van Lange, A.W. Kruglanski et E.T. Higgins (Eds.) *Handbook of theories of social psychology*, pp. 327-348
- Vergès, P. (1992) « L'évocation de l'argent. Une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation ». *Bulletin de psychologie*, n°45, pp. 203-209
- Vergès, P. (1995) « Représentations sociales partagée, périphériques, indifférentes, d'une minorité : méthodes d'approche. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°28, pp. 77-95
- Vergès, P. (2001) « L'analyse des représentations sociales par questionnaire ». *Revue française de sociologie*, Vol. 42, n°3, pp. 537-561
- Verplanken, B., Marks, E. et Dobromir, A.I. (2020) « On the nature of eco-anxiety : How constructive or unconstructive is habitual worry about global warming ? ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2020.101528>, dernière consultation 23/05/22
- Vibert, S. (2013) « Le sens et le chaos. L'inscription de l'autonomie dans / contre la nature chez Castoriadis ». In P. Caumières et S. Klimis (Eds.) *L'autonomie en pratique(s)*, Presses Universitaires de Saint-Louis, Bruxelles, pp. 45-74. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pu/sl/2502?lang=fr>, dernière consultation 23/05/22
- Vidal-Naquet, P. (2009) « Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la socialisation*, n°47, pp. 61-76
- Vihersalo, P. (2017) « Climate citizenship in the European union : environmental citizenship as an analytical concept ». *Environmental Politics*, Vol. 26, Issue 2, pp. 343-360
- Villalba, B. (1997) « La genèse inachevée des verts ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°53, pp. 85-97. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/xs.1997.3597>, dernière consultation 23/05/22

- Villalba, B. (2006) « Dire la crise ? L'injonction contradictoire de l'idée de crise écologique dans le champ politique ». In C. Beck, Y. Luginbühl et T. Muxart (Eds.) *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Éditions Quae, pp. 383-392
- Villalba, B. (2017) « L'assèchement des choix. Pluralisme et écologie ». *La pensée écologique*, 2017/1, n°1. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0198>, dernière consultation 23/05/22
- Vivien, F-D. (2005) *Le développement soutenable*. Paris, La Découverte
- Vivien, F-D. (2007) « 'Sustainable Development' : un problème de traduction ». *Les Annales des Mines, série Responsabilité & Environnement*, Paris, n°48, pp. 58-61
- von Storch, H. (2020) « Postnormality of climate science : on the interface of science and society ». *Seminar VU*, 18th June 2020, Amsterdam. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Voisin, D., Girandola, F. et Doridot, J. (2013) « Le rôle du Soi dans la théorie de la dissonance cognitive ». In V. Fointiat, F. Girandola et P. Gosling (Eds.) *La dissonance cognitive. Quand les actes changent les idées*, Armand Colin, pp. 147-164
- Vrignon, A. (2012) « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 ». *Écologie & Politique*, 2012/1, n°44, pp. 115-125
- Vrignon, A. (2015) « Journalistes et militants. Les périodiques écologistes dans les années 1970 ». *Le temps des médias.*, 2015/2, n°25, pp. 120-134
- Vrignon, A. (2017) *La naissance de l'écologie politique en France – Une nébuleuse au cœur des années 68*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Waeber, P.O., Stoudmann, N., Langston, J.D., Ghazoul, J., Wilmé, L., Sayer, J., Nobre, C., Innes, J.L., Fernbach, P., Sloman, S.A. et Garcia, C.A. (2021) « Choices We Make in Times of Crisis ». *Sustainability*, 13, 3578. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su13063578>, dernière consultation 23/05/22
- Wagener, A. (2019) *Systémique des interactions. Communication, conversations et relations humaines*, Éd. L'Harmattan
- Wagener, A. (2022a) « Du corpus comme ressource au corpus comme sample : de l'exploitation néolibérale de la donnée à une écosystémique du discours ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, Vol. 1, n°205, pp. 19-33
- Wagener, A. (2022b) « Climat et environnement en France (2017-2022). Analyse de narratifs et discours en ligne ». *Impakt Faktor, Systèmes et discours*. Disponible en ligne : <https://sysdiscours.hypotheses.org/>, dernière consultation : 23/05/22
- Wagner, W., Duveen, G., Farr, R., Jovchelotitch, S., Lorenzi-Cioldi, F., Marková, I. et Rose, D. (1999) « Theory and method of social representations ». *Action Journal of Social Psychology*, Vol. 2, pp. 95-125
- Wallenhorst, N. (2019) « Critique, utopie et résistance : trois fonctions d'une pédagogie de la résonance en Anthropocène ». In N. Wallenhorst et J-P. Pierron (Eds.) *Éduquer en Anthropocène*, Le Bord de l'eau, pp. 137-146
- Wallenhorst, N. et Hétiér, R. (2021) « Des pédagogies pour vivre en Anthropocène ». *Annales des Mines, Responsabilité et environnement*, n°101, pp. 48-52
- Walter, P. (2009) « Philosophies of Adult Environmental Education ». *Adult Education Quarterly*, Vol. 60, Issue 1, pp. 3-25.
- Watzlawick, P. (1978) *La réalité de la réalité*. Paris, Seuil.
- Watzlawick, P., Weakland, J. et Fisch R. (1974/1975) *Changements - Paradoxes et psychothérapie*. Seuil
- Watzlawick, P., Helmick Beavin, J. et Jackson, D. (1979) *Une logique de la communication*. Seuil
- Webb, T.L. et Sheeran, P. (2006) « Does changing behavioural intentions engender behavior change ? A meta-analysis of the experimental evidence ». *Psychological Bulletin*, Vol. 132, Issue 2, pp.249-268

- Wegner, D. et Vallacher, R. (1984) « The emergence of action ». *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 46, Issue 2, pp.269-279
- Weijters, B., Cabooter, E. et Schillewaert, N. (2010) « The effect of rating scale format on response styles : The number of response categories and responses category labels ». *International Journal of Research in Marketing*, Vol. 27, Issue 3, pp. 236-247
- Weisbein, J. (2022) « Politiques publiques. En matière d'écologie, l'État peut-il autre chose que se payer de mots ? ». In A. Berlan, G. Carbou et L. Teulières (Eds.) *Green washing. Manuel pour dépolluer le débat*, Seuil, pp. 173-182
- Weiss, K. et Girandola, F. (Eds.) (2010) *Psychologie et développement durable*. Éditions In Press, Paris
- Whitburn, J., Linklater, W. et Abrahamse, W. (2019) « Meta-analysis of human connection to nature and proenvironmental behavior ». *Conservation Biology*, Vol. 34, n°1, pp. 180-193
- White, L. (1967) « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis ». *Science*, Vol. 155, n°3767, pp. 1203-1207
- Whiteside, K. (2017) « Essai sur l'histoire humaine de la nature (Moscovici, Serge) ». In D. Bourg et A. Papaux (Eds.) *Dictionnaire de la pensée écologique*. PUF, pp. 410-412
- Whitmarsh, L. et O'Neill, S. (2010) « Green identity, green living ? The role of pro-environmental self-identity in determining consistency across diverse pro-environmental behaviours ». *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 30, Issue 3, pp. 305-314
- Whitmarsh, L., Poortinga, W. et Capstick, S. (2021) « Behaviour change to address climate change ». *Current Opinion in Psychology*, Vol. 42, pp. 76-81
- Widmer, E. (2018) « Gérald Bronner et Étienne Géhin, *Le Danger sociologique* (Puf, 2017) ». *Sociologie, Comptes rendus*. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/sociologie/3555>, dernière consultation 23/05/22
- Wiedenhofer, D., Virag, D., Kalt, G., Plank, B., Streeck, J. Pichler, M., Mayer, A., Krausmann, F., Brockway, P. et Schaffartzik (2020) « A systematic review of the evidence on decoupling of GDP, resource use and GHG emissions ». *Environmental Research Letters*, Vol. 15 ; n°6. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22
- Wilhite, H. (2005) « Why energy needs anthropology ». *Anthropology Today*, Vol. 21, n°3, pp. 1-2
- Windisch, U. (1989) « Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique. L'exemple du raisonnement et du parler quotidiens ». In Jodelet (Ed.) *Les représentations sociales*. PUF, pp. 169-184
- Witte, K. (1994) « Fear control and danger control : A test of extended parallel process model (EPPM) » *Communication Monographs*, 61, pp. 113-134
- Witte, K. et Allen, M. (2004 [2000]) « Une méta-analyse des appels à la peur : implications pour des campagnes de santé publique efficaces ». *Questions de communication*, 5, pp. 133-148
- Wittezaele, J-J. (2006) « L'écologie de l'esprit selon Gregory Bateson ». *Multitudes* n°24 [online], Écopolitique now ! Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22
- Wolton, D. (2009) *Informé n'est pas communiqué*. Éditions CNRS, collection Débats, Paris
- Wolton, D. (2018) « Information et Communication : Urgence théorique », *Hermès*, 2018/3, n°82, pp. 10-18. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/herm.082.0010>, dernière consultation 23/05/22
- Worster, D. (2009) *Les pionniers de l'écologie*. Arthaud Poche
- Worthy, K. (2008) « Modern Institutions, Phenomenal Dissociations, and Destructiveness Toward Humans and the Environment ». *Organizational Environment*, Vol. 21, Issue 2, pp. 148-170
- Wulf, A. (2017) *L'invention de la nature. Les aventures d'Alexander Von Humboldt*. Paris : Gallimard

Thèses et HDR

Alaux, C. (2011) *L'impact des instruments des politiques publiques environnementales sur les processus de décision du consommateur : l'achat de voitures à faibles émissions de carbone*. Thèse en sciences de gestion, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

Allik, A. (2018) *La construction de la crise environnementale. Thèmes, stratégies, et représentations*. Thèse en sciences de l'information et de la communication. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Amato, S. (2013) *Communication numérique engageante : relations entre théories, méthodologies et terrains*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Aix-Marseille Université

Athanasakis, D. (2010) *Raison et désir dans la philosophie de Spinoza*. Retranscriptions de soutenance, du 22 mai 2010, ENS de Lyon. Disponible en ligne : <http://cerphi.ens-lyon.fr/spip.php?article71>, dernière consultation 23/05/22

Bataille, M. (1984) *Une recherche-action coéducative*. Thèse de doctorat d'État sur travaux, Université de Toulouse II Le Mirail

Billemont, H. (2006) *L'écologie politique : une idéologie de classes moyennes*. Thèse en sociologie, Université d'Évry Val d'Essonne

Bodt, J-M. (2014) *La « cité écologique » dans l'espace public médiatique : trajectoires de controverses environnementales dans la presse généraliste française*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Toulouse – Jean Jaurès

Bouchard, L. (2010) *Représentation sociale de l'alimentation chez les personnes âgées : exploration et description ou la sagesse du « whippet »*. Thèse en psychologie, Université de Laval, Québec

Boudes, P. (2008) *L'environnement, domaine sociologique. La sociologie française au risque de l'environnement*. Thèse en sociologie. Université Victor Segalen, Bordeaux II

Bourg, G. (2011) *L'apport de la communication engageante et des représentations sociales dans le cadre de la promotion de l'écomobilité*. Thèse en Psychologie, Université de Bourgogne

Boutaud, A. (2005) *Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France : de l'émergence d'un changement dans les modes de faire au défi d'un changement dans les modes de penser*. Thèse en sciences et génie de l'environnement, École des Mines de Saint-Étienne

Buijs, A. (2009) *Public natures : social representations of nature and local practices*. Thèse de doctorat, Wageningen University

Carbou, G. (2015) *Les médiations symboliques à l'œuvre dans les débats de société : l'exemple de l'accident nucléaire de Fukushima dans les commentaires d'actualité sur le web*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse le Mirail – Toulouse II

Castrechini, A. (2008) *Construcción social del medioambiente : El papel de la prensa*. Thèse de doctorat en psychologie, Université de Barcelone

Cavalla, C. (2002) *Le sens du verbe « change » dans le programme politique du parti Ecologiste « Les Verts »*. Approche sémantique et lexicale. Thèse en linguistique, Université Lumière – Lyon II

Chanvallon, S. (2009) *Anthropologie des relations de l'Homme à la Nature : la Nature vécue entre peur destructrice et communion intime*. Thèse en anthropologie, Universités de Rennes 2 & Européenne de Bretagne.

Comby, J-B. (2008) *Créer un climat favorable. Les enjeux liés aux changements climatiques : valorisation publique, médiatisation et appropriations au quotidien*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Paris II

- Cordier, A. (2011) *Imaginaires, représentations, pratiques formelles et non formelles de la recherche d'information sur Internet : Le cas d'élève de 6^{ème} et de professeurs documentalistes*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Charles de Gaulle, Lille III
- Courtois, L. (2017) *Innovation et dynamique de l'implication professionnelle : le cas d'une recherche-action dans le champ de l'administration universitaire*. Thèse en sciences de l'éducation, Université Toulouse le Mirail
- Dauriach, S. (2006) *Les premiers éléments du monisme de Ernst Haeckel ou la genèse d'une philosophie opportune*. Thèse en philosophie, Université Paul Verlaine, Metz
- Delaite, E. (2015) *Communication et développement durable : acteurs, organisations, entre dire et faire*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université d'Aix-Marseille
- Delavictoire, Q. (2022) *Analyse thématique et étude des représentations sociales dans les discours de citoyens lors de la controverse sur les gaz de schiste au Québec (2010-2011)*. Thèse en sociologie, Université du Québec à Montréal
- Démarque, C. (2011) *Perspective temporelle future et communication engageante : une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de l'environnement*. Thèse en psychologie, Université d'Aix-Marseille
- Dubertrand, B. (2020) *Bricoler l'utopie : expérimenter d'autres manières de vivre dans la moyenne montagne ariégeoise*. Thèse en anthropologie, Université Toulouse le Mirail – Toulouse II.
- Dupré, M. (2009) *De l'engagement à la participation : élaboration de stratégies de communication sur le tri et la prévention des déchets ménagers*. Thèse en psychologie, Université européenne de Bretagne.
- Fiorello, A. (2011) *Le comportement de tri des déchets ménagers : une approche marketing*. Thèse en sciences de gestion, Université de Nice-Sophia Antipolis
- Fracchiolla, B. (2003) *Écologie et Altérité : Du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi*. Thèse en didactologie des langues et des culture, Université de Paris 3 – La Sorbonne Nouvelle
- Freed, A. (2015) *Exploring the link between environmental identity, behaviors and decision making*. Doctoral dissertation, Educational Psychology and Technology, Michigan State University
- Galateau, E.-F. (2013) *Les conditions sociales de l'adoption de comportements plus durables en matière de consommation et de gestion des déchets : Analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales*. Thèse en sociologie, Université Paris Descartes
- Gahlin, S. (2015) *Approche communicationnelle du changement et des crises climatiques : vers une culture de l'écoresponsabilité*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université d'Aix-Marseille
- Gandon, A.-L. (2011) *Les représentations sociales du développement durable : des enjeux de sexe et de genre*. Thèse en psychologie, Université Lumière Lyon 2
- Gilibert, D. (2009) *La norme d'internalité et « l'individu responsable, utile et heureux de l'être »*. HDR Sciences de l'Homme et Société, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II. Disponible en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00589850>, dernière consultation 23/05/22
- Gondran, N. (2015) *Évaluation et représentation des enjeux environnementaux dans une perspective de transitions écologique et énergétique*. HDR en Sciences de l'environnement. Université Jean Monnet de Saint-Etienne; Ecole des Mines de Saint-Etienne
- Huotilainen, A. (2005) *Dimensions of novelty : social representations of new foods*. Thèse en psychologie, University of Helsinki
- Ibinga, K. (2018) *Les chemins d'une éducation à l'écocitoyenneté. Discours et pratiques de l'écomobilité scolaire : l'exemple du 'Pédibus' en Métropole Rouen Normandie*. Thèse en sciences de l'éducation, Université de Rouen Normandie
- Javeau, A. (2016) *L'information, en tant que lien essentiel entre les sciences de la nature et les sciences humaines. Axe principal : incidences de l'information sur le fonctionnement et comportement de l'homme considéré en tant*

que structure dissipative. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Bourgogne-Franche-Comté

Jalenques-Vigouroux, B. (2006) *Dire l'environnement : le métarécit environnemental en question*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne

Jeziorski, A. (2014) *Étude des représentations sociales du développement durable dans une perspective didactique : une contribution à la formation des enseignants à l'éducation au développement durable. Le cas des futurs enseignants québécois et français des sciences de la nature et de sciences humaines et sociales*. Thèse en Didactique, Universités Laval, Québec, Canada et Aix-Marseille, France

Mazé, C. (2020) *Le concept de transformation vers la soutenabilité : de la science à l'(in)action publique*. HDR en Sciences de l'environnement, La Rochelle Université. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Nedjar, A. (2000) *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, École normale supérieure lettres et sciences humaines, Lyon

Labbouz, D. (2015) *Bâtiments tertiaires performants et comportements favorables à l'environnement : Le rôle de variables psychosociales et du contexte organisationnel*. Thèse en psychologie sociale, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Labbé, S. (2005) *Engagement et implication professionnelle dans la construction d'une éthique d'entreprise. Le cas de cinq recherches-actions menées dans le milieu industriel*. Thèse en sciences de l'éducation, Université de Toulouse – Le Mirail

Labbouz, D. (2015) *Bâtiments tertiaires performants et comportements favorables à l'environnement : le rôle de variables psychosociales et du contexte organisationnel*. Thèse en psychologie, Université Paris 10

Lahlou, S. (2008) *L'installation du Monde. De la représentation à l'activité en situation*. HDR en psychologie, Université de Provence

Le Goff, J. (2020) *Militer au sein du mouvement Alternatiba. De l'angoisse à la mobilisation climatique*. Thèse en sociologie, Université de Paris

Loubère, L. (2018) *Les environnements numériques de travail dans l'enseignement secondaire : état d'un système représentationnel*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Toulouse – Le Mirail

Marchand, P. (1993) *Engagement politique et rationalisation. Analyse psychosociale du discours militant*. Thèse en Psychologie, Université de Toulouse – le Mirail.

Marty, E. (2010) *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse le Mirail.

Mauger Parat, M. (2013) *Les représentations climatiques dans la presse française. Analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*. Thèse en sciences du langage et sémiologie, Université Paris Descartes

Michelik, F. (2011) *La communication engageante : effets sur les dimensions cognitives et comportementales*. Thèse en psychologie sociale, Université de Franche-Comté

Naoufal, N. J. (2012) *La contribution de l'éducation relative à l'environnement à la construction d'une dynamique de paix*. Thèse en sciences de l'environnement, Université du Québec, Montréal

Naumer, C.M. (2012) *A Frame-Based Theory of Information Behavior : A Grounded Theory Study*. Thesis at the Information School, University of Washington

Nedjar, A. (2000) *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, École Normale Supérieur de Lyon

- Ozcaglar-Toulouse, N. (2005) *Apport du concept d'identité à la compréhension du comportement du consommateur responsable : une application à la consommation des produits issu du commerce équitable*. Thèse en gestion et management, Université du Droit et de la Santé - Lille II
- Pascual-Espuny, C. (2007) *Le développement durable : promesse d'un changement paradigmatique ? étude d'un processus discursif et négocié*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 4
- Pelt, A. (2016) *Pourquoi ? Comment faire ? De la nature du comportement prosocial dans l'hypocrisie induite. Le cas du gaspillage alimentaire*. Thèse de doctorat en Psychologie, Université de Lorraine
- Persico, S. (2014) *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*. Thèse en science politique, Institut d'Études Politiques de Paris
- Petitclerc, A. (2014) *Le postulat critique au cœur de l'analyse de discours. Introduction critique aux bases méthodologiques des Critical Discourse Studies*. Thèse en linguistique, Université de Franche-Comté
- Reaidi R. (2015) *Indicateurs d'écocitoyenneté pour piloter les stratégies d'éducation au développement durable dans l'enseignement supérieur : Études en France et au Liban*. Thèse en Écosystèmes et sciences agronomiques, Université de Montpellier
- Regis, D. (1990) *Self-concept and conformity in theories of health education*, Doctoral dissertation, School of Education, University of Exeter
- Richard, I. (2011) *Facteurs et processus psychosociaux du changement pour l'adoption de comportements pro-environnementaux : le cas du co-voiturage*. Thèse en psychologie, Université d'Aix-Marseille
- Robin, T. (2014) *Engagement comportemental et personnalité : Études de l'influence modulatrice des « Cinq Facteurs » sur les effets de l'engagement dans le contexte des changements liés à l'alimentation*. Thèse en psychologie, Université de Nantes Angers Le Mans
- Rodrigues, L. (2015) *Auto-prophéties : un nouveau paradigme pour la théorie de la dissonance cognitive*. Thèse en psychologie sociale, Aix-Marseille Université
- Romma, N. (2010) *Communication de changement comportemental sur le WEB : comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'éco-citoyenneté*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université du Sud-Toulon
- Rubens, L. (2011) *Être engagé, informé ou hypocrite : Quels leviers pour favoriser les comportements pro-environnementaux*. Thèse en psychologie, Université Paris 10
- Semal, L. (2012) *Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*. Thèse en science politique, Université de Droit et de la Santé, Lille II
- Socié, A.-S. (2014) *Le développement durable face aux aspirations : Analyse d'écologie sociale*. Thèse en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre Défense
- Souillard, N. (2019) *Gouvernance et participation : une approche communicationnelle des dispositifs participatifs en contexte local : le cas des conseils citoyens, de la presse associative de quartier et des indicateurs de bien-être « co-élaborés » avec les habitants*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Toulouse – le Mirail
- Sussfeld, F. (2021) *Entre expériences, récits et actions la communication du mouvement de la transition écologique traduit-elle un changement d'heuristique ?* Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université d'Aix-Marseille
- Van Laere, P. (2018) *Une approche psychosociale de la protection de l'environnement. Perspective temporelle et distance psychologique*. Thèse en psychologie, Université Paris Descartes
- Vignes, L. (1996) *Pénétration et diffusion des mots de l'écologie dans le discours politique. Analyse de professions de foi (1965 1995)*. Thèse en linguistique, Université de Rouen

Vrignon, A. (2014) *Les mouvements écologistes en France. De la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt*. Thèse en histoire contemporaine, Université de Nantes

Zbinden, A. (2011) *Communication engageante et Représentations sociales : une nouvelle articulation théorique*. Thèse en psychologie, Université de Bourgogne

Textes institutionnels

Brundtland, G.H. (1987) *Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : Notre avenir commun*. ONU. Disponible en ligne : <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm>, dernière consultation 23/05/22

Convention-Cadre EEDD Occitanie (2021) *De la dynamique régionale de concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en Occitanie*. Animée par la DREAL, le GRAINE et la Région Occitanie, signée à Montpellier suite aux Assises Régionales EEDD 2019-2020

Loi Climat et Résilience (2021) LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>, dernière consultation 23/05/22

Loi NOTRe (2015) LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460/>, dernière consultation 23/05/22

Loi PACTE (2019) LOI n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises. Disponible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038496102/>, dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Éducation (2022) « Des élèves éco-délégués pour agir en faveur du développement durable ». Onglet *Actualités* en [ligne](#), Ministère de l'éducation, dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (1977) Circulaire n°77-100 du 29 août 1977, parue au BO n°31 du 8 septembre 1977, portant sur l'instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2004) Circulaire n°2004-110 du 08 juillet 2004, Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Disponible en ligne : <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>, dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2007) Circulaire n°2007-077 du 29-3-2007, Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD). Disponible en ligne : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>, dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2019) Circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019, Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030. Disponible en ligne : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39045, dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2020) Circulaire n° 24-9-2020 du 24 septembre 2020, Renforcement de l'éducation au développement durable, Agenda 2030. Disponible en ligne : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>, dernière consultation 23/05/22

ONU (2015a) *Accord de Paris*. Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ONU (2015b) *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

PAC (2023-2027) « Politique agricole commune. Plan stratégique national français ». Communiqué de presse *Ministère de l'Agriculture*, 15 juillet 2022. Disponible en ligne : <https://agriculture.gouv.fr/thematiques/politique-agricole-commune>, dernière consultation 23/05/22

Sessego, V. et Hébel, P. (2019) « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures ». *CREDOC*, n° 303, Coll. « Consommation et modes de vie ». Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

SNBC (2020) *Stratégie Nationale Bas-Carbone. La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone*. Ministère de l'Environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

SNTEDD (2015) *Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020*. Ministère de l'Environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Charte de l'environnement (2005) *Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697)*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

UNESCO (1975) *Charte de Belgrade : un cadre mondial pour l'éducation relative à l'environnement*, Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement, Belgrade, 13 au 22 octobre 1975, centre de documentation de l'UNESCO. Disponible en ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000153491_fre, dernière consultation : 23/05/22

UNESCO (1977) *Déclaration de Tbilissi*. Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, 14-26 octobre 1977, Tbilissi. Centre de documentation de l'UNESCO. Disponible en ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000032763_fre, dernière consultation 23/05/22

UNESCO (2005) *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) : plan international de mise en œuvre*. ED/DESD/2005/PI/01, UNESCO, octobre 2005. Disponible en ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000148654_fre, dernière consultation 23/05/22

UNESCO (2014) *Façonner l'avenir que nous voulons Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014)*. Rapport final, publié en 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, Paris. Disponible en ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000230302_fre, dernière consultation 23/05/22

Vie publique (2021) *Avis et notes du Conseil scientifique COVID-19*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Rapports et sondages institutionnels

ADEME (2009) *Les représentations sociales de l'effet de serre : 10 ans de mesure*. Rapport ADEME-RCB, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2015) « Sensibilisés et inquiets, ils sont prêts à passer à l'action individuelle et collective ». *ADEME&VOUS, La lettre Stratégie*, n°45. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2016) *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir*. ADEME Éditions. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2017) *Transition écologique et énergétique : comment changer les comportements ?* Les Cahiers de l'Ateliers, n°553.

ADEME (2018) *Représentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation au Changement climatique*. Projet RESSAC, 2^{ème} rapport intermédiaire. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2019a) *Baromètre les français et l'environnement*. Enquête annuelle, vague 6. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2019b) « Le risque du désengagement des citoyens, entre inquiétudes et ambivalence envers les politiques publiques ». *ADEME&VOUS, La lettre Stratégie*, n°57. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2020) *Baromètre les français et l'environnement*. Enquête annuelle, vague 7. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2021a) *Représentations sociales du changement climatique*, 22^{ème} vague du baromètre. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2021b) *Le monde d'après : quelles propositions ?* Étude sur les contributions autour du monde d'après dans le contexte de la crise sanitaire. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME (2021c) *Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat*. Disponible sur le site dédié au rapport : <https://transitions2050.ademe.fr/>, dernière consultation 23/05/22

ADEME (2022) *Utilisation de l'argument « neutralité carbone » dans les communications. Les recommandations de l'ADEME*. Avis d'experts. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ADEME-CREDOC (2021) *Sensibilité à l'environnement, action publique et fiscalité environnementale : l'opinion des Français en 2021*. Focus sur les aspirations vis-à-vis de notre modèle de société. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ae (2022) *Rapport annuel 2021 de l'Autorité environnementale*. Autorité environnementale. Ministère de l'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Agence européenne pour l'environnement (2019) *L'Environnement en Europe. État et perspectives 2020. Synthèse*. Disponible en ligne : <https://www.eea.europa.eu/fr/publications/environnement-en-europe-etat-et-perspectives-2020s>, dernière consultation : 23/05/22

AHPNE (2013) « Les 40 ans du ministère de l'Environnement. Pour mémoire, Revue du ministère de l'Environnement ». Actes de la journée *Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971*. Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

AHPNE (2019) « Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : Amnésie ou transmission ? » *Pour mémoire, Revue du ministère de l'Environnement*. Actes de la journée d'étude du vendredi 6 avril 2018. Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ALLISS (2017) *Prendre au sérieux la société de la connaissance. Livre blanc*. ALLISS, Sciences Sociétés. Disponible en ligne : <http://www.alliss.org/>, dernière consultation 23/05/22

Bardes, J. (2002) « La sensibilité écologique ». Etude rétrospective et prospective des évolutions de la société française (1950-2030). Rapport Futuribles & DATAR. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Boissonnade, L. (2017) « La transition. Analyse d'un concept ». THÉMA, Commissariat général au développement durable. Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Boutaud, A. (2009) *Écologie. De la sensibilisation aux changements de comportements*. Millénaire 3, Le Centre de Ressources Prospectives du Grand Lyon, Communauté urbaine de Lyon. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Braud, M. (2021) *Un bilan écologique du quinquennat*. Terra nova. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Brelet, M., Novela, S., Olagne, R., Dupré, M., Martin, V., Derkenne, C. Cazanave, C. et Millet, A. (2017) « Des images et des actes : quels visuels pour parler du climat ? » *Place to B*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Bureau, P. et Schmid, L. (2021) « Face à l'urgence écologique, peut-on trouver les voies d'un dialogue entre les jeunes et les institutions ? ». *La Fabrique Écologique*, octobre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CE (2021) « Enabling citizens to act on climate change and environmental protection through education, citizen science, observation initiatives, and civic involvement ». *Research and Innovation*, European Green Deal, Commission Européenne, Horizon 2020. Appel à projet disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CESE (2013) *L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique*. Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Allain Bougrain-Dubourg et Antoine Dulin, rapporteurs au nom de la Section de l'environnement. Disponible en ligne : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable-tout-au-long-de-la-vie-pour-la-transition-ecologique>, dernière consultation : 23/05/22

CESE (2020a) *Bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages*. Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Allain Bougrain-Dubourg et Pascal Ferey au nom de la Section de l'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

CESE (2020b) *Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable*. Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Thierry Cadart au nom de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CESE (2021) *Climat, neutralité carbone et justice sociale*. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, présenté par Michel Badré et Claire Bordenave, au nom de la Section de l'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CESE (2022) *Engagement et participation démocratique des jeunes*. Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Manon Pisiani et Kenza Occansey sur proposition de la commission temporaire « Participation démocratique ». Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2011) *Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011*. La Revue du Commissariat Général au Développement Durable, octobre 2011. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2015) *Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale : études de quelques initiatives de transition en France, premiers enseignements*. Études et documents du Commissariat Général au Développement Durable, n°124. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2017a) *La transition. Analyse d'un concept*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Essentiel. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2017b) *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?* Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2018) *Modes de vie et pratiques environnementales des Français*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2019) *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2021a) *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CGDD (2021b) *États des lieux de la France 2020. Transformer la société par les Objectifs de développement durable 2020-2030*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, Délégation au développement durable. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E. et Zucman, G. (2021) *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*. World Inequality Lab, Paris School of Economics et University of Berkeley. Disponible en ligne : <https://wir2022.wid.world/>, dernière consultation 23/05/22

CNTE (2013-2022) *Avis du conseil national de la transition écologique*. Ministère de l'environnement. Tous disponibles en ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/cnte>, dernière consultation 23/05/22

Climate Action Tracker (2021) *Glasgow's 2030 credibility gap : net zero's lip service to climate action. Wave of net zero emission goals not matched by action on the ground*. Climate Analytics et New Climate Institute. Rapport coordonné par Stockwell, C. et al. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CNRS (2021) « Recommandation pour une stratégie de Recherches Participatives conduites au CNRS ». *Conseil Scientifique du CNRS*, le 15 octobre 2021. Disponible en ligne : <https://epst-sgen-cfdt.org/?p=26363>, dernière consultation 23/05/22

Cohen, L. et Pech, T. (2022) « Les mots et les maux de l'écologie ». *Terra nova*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ducarme, F. et Pautard, É. (2021) « Une nature en quête de sens : état des lieux des représentations sociales de la nature dans la France contemporaine ». In CGDD, *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse, pp. 9-24. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Dufour, J.-P. et Loisel, J.-P. (2003) *Les Français et l'environnement : attitudes et comportements*, Rapport ADEME-CREDOC.

Dugast C. et Soyeux, A. (2019) *Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique*. Carbone 4. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Dujin, A., Maresca, B. et Védie, M. (2012) *Changer les comportements. L'incitation comportementale dans les politiques de maîtrise de l'énergie en France*. Cahiers de Recherche du CREDOC, Vol. 295. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

EEB (2019) *Decoupling debunked - Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability*. Report by the European Environmental Bureau. Disponible en ligne : <https://eeb.org/library/decoupling-debunked/>, dernière consultation 23/05/22.

Eichhorn, J., Molthof, L. et Nicke, S. (2020) *From climate change awareness to climate crisis action. Public perceptions in Europe and the United States*. Open European Policy Institute. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ENEC (2018) « Defining Environmental Citizenship ». *European Network for Environmental Citizenship*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Eurobarometer (2017) *Attitudes of European citizens towards the environment*. Special Eurobarometer 468 - Wave EB88.1, TNS opinion & social, Directorate-General for Environment. Disponible en ligne : <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2156>, dernière consultation 23/05/22

Eurobarometer (2020) *Attitudes of European citizens towards the environment*. Special Eurobarometer 501 - Wave EB92.4, Kantar, Directorate-General for Environment. Disponible en ligne : <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2257>, dernière consultation 23/05/22

Eurobarometer (2021) *Climate Change*. Special Eurobarometer 513, European Commission. Disponible en ligne : <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2273>, dernière consultation 23/05/22

Evans, S. (2021) « Analysis : Which countries are historically responsible for climate change ? ». *Carbon Brief*, le 5 octobre 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Fabrique écologique (2015) *La résistance française à l'écologie. L'écologie peut-elle transformer positivement le modèle français ?* Note 8. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Faburel, G. (2019) (Eds.) *Vivre les « fournaises urbaines ». Enquête sur les vécus climatiques et les engagements écologiques dans les villes du sud de la France durant l'été 2019*. Recherche réalisée pour l'association *Notre affaire à tous*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

FRB (2021) *Quels choix en contexte de crise environnementale ?* Synthèse de l'article de Waeber *et al.* (2021). Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Disponible en ligne : <https://www.fondationbiodiversite.fr/quels-choix-en-contexte-de-crise-environnementale/>, dernière consultation 23/05/22

Gauthey, J., Dequesne, J., Deldrève, V. et Kermagoret, C. (2021) « Inégalités sociales de fréquentation et de pratique de la nature en France métropolitaine ». In CGDD, *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse, pp. 26-39. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

GIEC (2022) *AR6 Climate change*. Rapports disponibles en ligne : <https://www.ipcc.ch/reports/>, dernière consultation : 23/05/22

Global Forest Watch (2021) *Forest pulse : The Latest on the World's Forests*. World Resources Institute, Global Forest Review. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Green Recovery Tracker (2021) *Green Recovery Tracker Report : France*. Wuppertal Institut. Disponible en ligne : <https://www.greenrecoverytracker.org/country-reports/france>, dernière consultation : 23/05/22

Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général (2020) *Le Futur c'est maintenant : la science au service du développement durable, Rapport mondial sur le développement durable 2019*. Nations Unies, New York. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Harris-Interactive (2019) *La confiance des français dans la science et la politique*. Harris-interactive pour pergamon. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Harris-Interactive (2021) *Le climat dans le cadre des élections régionales*. Harris-interactive pour le Réseau Action Climat. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Haut Conseil pour le Climat (2020) « *France Relance* » : *Quelle contribution à la transition bas-carbone*. Avis du Haut Conseil pour le Climat. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Haut Conseil pour le Climat (2019-2022) *Avis et rapports*. Tous disponibles en ligne : <https://www.hautconseilclimat.fr/publications/>, dernière consultation 23/05/22

HCVA (2021) *Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique*. Rapport du Haut Conseil à la Vie Associative. Adopté le 30 septembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ifop (2018) *Les Français et la politique économique et écologique du gouvernement*. Sondage Ifop pour Le Journal du Dimanche. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ifop (2019) *Les Français et l'environnement*. Vague 1. Sondage Ifop pour Agir pour l'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ifop (2020a) *Les Français et l'environnement*. Vague 2. Sondage Ifop pour Agir pour l'environnement. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ifop (2020b) *Les Français et le développement durable*. Sondage Ifop pour IleK. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ifop-La tribune (2020) « Sondage exclusif : le tournant écologique des Français, cinq ans après la COP21 ». *La Tribune*, le 10 décembre 2020. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

IISD (2022) « Stockholm +50 Aims to Close Implementation Gap of Sustainability Commitments ». IISD, SDG Knowledge Hub, 31 mars 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

INA (2020) « En 20 ans, l'environnement est devenu un sujet d'information générale ». Étude INA, la revue des médias. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

IPBES (2021) *The global assesment report on biodiversity and ecosystem services. Summary for policymakers*. The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Disponible en ligne : <https://ipbes.net/global-assessment>, dernière consultation 23/05/22

IPBES (2022) *The assessment report on the sustainable use of wild species. Summary for policymakers*. The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Disponible en ligne : <https://ipbes.net/sustainable-use-assessment>, dernière consultation 23/05/22

IPSOS (2019) *Fractures françaises*. Vague 7, Ipsos/Sopra Steria. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

IPSOS (2021) *Fractures françaises*. Vague 9, Ipsos/Sopra Steria. Disponible en ligne : <https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2021/09/Ipsos-Fractures-Françaises-septembre-2021.pdf>, dernière consultation : 23/05/22

ISSC (2013) *World Social Science Report 2013 : Changing Global Environment*. International Social Science Council, UNESCO Publishing, Paris. Disponible en ligne : <https://www.worldsocialscience.org/documents/wss-report-2013-full-text.pdf>, dernière consultation 23/05/22

Jouzel, J. et Abadie, L. (2020) *Rapport du groupe de travail « Enseigner la transition écologique dans le supérieur »*. Rapport remis le 8 juillet 2020 au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Kantar Public (2019-2021) Baromètres de la confiance des Français dans les médias. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Kantar Public (2021) *Our planet issue : Accelerating behaviour change for a sustainable future*. Issue 4, October 2021. Disponible en ligne : <https://kantar.turtl.co/story/public-journal-04/page/1>, dernière consultation : 23/05/22

Laigle, L. (2015) « De la résilience sociétale à la transition écologique ». In CGDD Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale : études de quelques initiatives de transition en France, pp. 6-41. Études & Documents, n°124. Disponible en ligne : <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0081970>, dernière consultation : 23/05/22

Manifeste éco-moderniste (2015) *An ecomodernist manifesto*. Disponible en ligne : <http://www.ecomodernism.org/francais>, dernière consultation : 23/05/22

Marchand, P. (2015) « Les thématiques écologiques dans les discours politiques institutionnels : analyse lexicométrique diachronique ». In La Fabrique Ecologique, *La résistance française à l'écologie. L'écologie peut-elle transformer positivement le modèle français ?* Note 8, pp. 42-52

Martin, S. et Gaspard, A. (2017) « Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives. *Futuribles*, 2017/4, n°419, pp. 33-44. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-futuribles-2017-4-page-33.htm?ref=doi>, dernière consultation 23/05/22

Meszaros, T. (2017) « Penser la gouvernementalité de crise et ses dangers ». *Crises*, Institut d'Étude des Crises de l'Intelligence Économique et Stratégique, IEC-IES. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Millot, C. et Bléhault, M. (2021) « Pour agir pour l'environnement et protéger la nature, les jeunes privilégient l'action collective aux gestes individuels ». In CGDD, *Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. Rapport du Commissariat Général au Développement Durable, THÉMA, Analyse, pp. 109-118. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2015) *Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable (SNTEDD)*. Rapport suite à l'adoption en Conseil des Ministres le 4 février 2015. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2017a) *Ségolène Royal : Au service de la Planète et de l'excellence environnementale de la France. Panorama des actions*. Rapport gouvernemental, janvier 2017. Disponible en [ligne](#), dernier consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2017b) *Point d'étape dans la mise en œuvre des Objectifs Développement Durable (ODD). À l'occasion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable*. Rapport gouvernemental, juillet 2017. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ministère de l'Environnement (2021) *Éducation à l'environnement et au développement durable*. Site du Gouvernement dédié à l'EEDD, disponible en ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable>, dernière consultation 23/05/22

OBSOCO (2022) *Baromètre des pratiques de voyages des jeunes*. Vague 1, L'Observatoire Société & Consommation pour Greenpeace. Disponible en ligne : <https://lobsoco.com/barometre-des-pratiques-de-voyage-des-jeunes/>, dernière consultation : 23/05/22

OBVECO (2019a) *Analyse sémantique liminaire de la collapsologie : le début de la fin ?* Observatoire des vécus du collapse, 22 octobre 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

OBVECO (2019b) *Comment les français se représentent-ils collectivement la narration collapsologique ?* Observatoire des vécus du collapse, 23 novembre 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

ODOXA (2021) *Les Français et leur empreinte carbone*. Baromètre Empreinte carbone des Français EBRA-Suez. Disponible en ligne : <http://www.odoxa.fr/sondages/barometre-les-francais-et-leur-empreinte-carbone/>, dernière consultation 23/05/22

Oullier, O. et Sauneron, S. (2010) *Nouvelles approches de la prévention en santé publique. L'apport des sciences comportementales, cognitives et des neurosciences*. Centre d'analyse stratégique. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Oullier, O. (2011) « Nudges verts » : de nouvelles incitations pour des comportements écologiques. Centre d'Analyse stratégique, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Pautard, É. (2017) « L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement ». *Les acteurs économiques et l'environnement*, INSEE, pp. 57-71. Disponible en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3280936?sommaire=3280952>, dernière consultation 23/05/22

Pew Research Center (2021) « In Response to Climate Change, Citizens in Advanced Economies Are Willing To Alter How They Live and Work. Many doubt success of international efforts to reduce global warming ». September 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Planchat, C. (2007) « Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de français ». INSEE première, n°1121, pp.1-4. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

PNUE –Futerra (2006) *Communiquer sur le développement durable : comment produire des campagnes efficaces*. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

PNUE (2021) *Faire la paix avec la nature*. Making peace with nature. A scientific blue print. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Paris. Disponible en ligne : <https://www.unep.org/fr/resources/making-peace-nature>, dernière consultation : 23/05/22

PNUD (2021) *The Peoples' Climate Vote*. Report. Programme de Développement des Nations Unies. Disponible en ligne : <https://www.undp.org/publications/peoples-climate-vote>, dernière consultation 23/05/22

RAPPSO (2022) « Contributions au Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation ». *Recherches Avec, Pour et Par la Société en Occitanie (Réseau RAPPSO)*, février 2022. Disponible sur demande : contact@rappso.fr

Région Occitanie (2022) « Plan Noé - Analyse du questionnaire "Parlez-nous Nature" ». *Stratégie Régionale Biodiversité*, 28 mars 2022, Région Occitanie. Disponible en ligne : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-noe-occitanie/presentation/resultats>, dernière consultation 23/05/22

Reporters d'Espoirs (2020) « Comment les médias traitent-ils du changement climatique ? ». Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Roy, A. (2006) L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français. Le 4 pages IFEN, n°109. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

SciencesPo CEVIPOF (2021) *En qu(o)i les Français ont-ils une confiance aujourd'hui ?* Le baromètre de la confiance politique. Vague 12, Opinionway pour SciencesPo CEVIPOF. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

SDES (2020) *Pratiques environnementales des Français en 2020 : agir à l'échelle individuelle*. Service statistique du ministère de la Transition Écologique. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22.

Sen, A. et Dabi, N. (2021) (Eds.) *Pas si net. Objectifs climatiques « zéro émission nette »*. Document d'information Oxfam. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

UICN (2021) *Manifeste de Marseille*. Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Congrès Mondial de la Nature, 10 septembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

UNEP (2020) *Emissions Gap Report*. UN environment programme. Disponible en ligne : <https://www.unep.org/fr/emissions-gap-report-2020>, dernière consultation 23/05/22

UNEP-CBD (2020) *The Global Biodiversity Outlook 5*. UN Convention on Biological Diversity (CBD). Disponible en ligne : <https://www.cbd.int/gbo/>, dernière consultation 23/05/22

UNDRR (2020) *The human cost of disasters : an overview of the last 20 years, 2000-2019*. United Nations Office for Disaster Risk Reduction. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Vorreux, C., Berthault, M., Renaudin, A. et Treiner, J. (2019) *Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat. Former les étudiants pour décarboner la société*. Rapport du Shift Project. Disponible en ligne : <https://theshiftproject.org/article/nouveau-rapport-mobiliser-superieur-climat/>, dernière consultation 23/05/22

Guides et rapports associatifs d'éducation à l'environnement

Assises EEDD (2019-2020) « Présentation des assises et webinaires de clôture. *Accompagner la participation citoyenne pour la transition écologique*. Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie 2019-2020, Montpellier. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

CFEEDD-UNESCO (2005) *État de l'existant en éducation à l'environnement en vue du développement durable dans la francophonie*. Outil pour l'action vers une stratégie francophone pour le développement de l'EEDD, Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable. Rapport pour L'UNESCO, juin 2005, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Champoux, M. (2021) *Former des acteurs de changement à l'université : repères théoriques et pratiques d'une éducation pour le changement dans le contexte d'une transition écosociale*. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maîtrise en environnement, Université de Sherbrooke

Collectif pour une Transition Citoyenne (2021) *33 mouvements engagés dans la transition écologique, sociale et démocratique*. Site web : <https://transition-citoyenne.org/>, dernière consultation 23/05/22

Cravatte, J. (2019) « L'effondrement, parlons-en... Les Limites de la collapsologie ». Étude pour *Barricade, Culture d'Alternatives* (Belgique). Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

De Vecchi, G. et Pellegrino, J. (2008) *Un projet pour éduquer au Développement Durable*. Delagrave

Diemer, A. (2017) « De la Décennie des Nations-Unies au Global Action Program : quand l'éducation se met au service de développement durable ». In A. Diemer, A. Benziane, F. Baudot et G. Sawadogo (Eds.) *Le développement durable dans la francophonie : rôle et défis de l'enseignement supérieur et des organisations*. CIFEODD et l'Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 58-71

Fondation Nicolas Hulot (2020) « Historique. Le temps est venu ». Disponible en ligne : <https://www.fnh.org/historique/>, dernière consultation 23/05/22

FNE (2015) « Écologistes : “ploucs”, “donneurs de leçon” ? Cassons les stéréotypes » ! *Immersion à Place to B : Il est temps de parler du climat autrement*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

FRENE (2010) *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie*. Éditions Yves Michel. Réseau Français d'Éducation à la Nature et à l'Environnement. Disponible en ligne : <https://frene.org/education-environnement/definitions-thematiques/>, dernière consultation : 23/05/22

Ghouati, A. (2016) *Éducation à l'environnement. Éléments d'analyse et propositions pour l'action*. Rapport de recherche, IREMAM-CNRS, Aix-en-Provence. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01342819v2>, dernière consultation 23/05/22

Girault Y. et Fortin-Debat, C. (2006) *États des lieux et des perspectives en matière d'Éducation Relative à l'Environnement à l'échelle nationale*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

GRAINE-ARA (2017) *21 Fiches pour Accompagner le changement avec la psychologie sociale*. Disponible en ligne : <https://ressources.graine-ara.org/pmb/19504>, dernière consultation : 25/04/22

GRAINE-ARA (2021) « Le bien-être des acteurs de l'éducation et de la défense de l'environnement ». Pôle Education et Promotion de la Santé-Environnement co-animé par le GRAINE et l'IREPS ARA et la plateforme santé mentale de l'IREPS ARA. Webinaire disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

GRAINE-MP (2004) *Éducation environnement en Midi-Pyrénées. Guide des ressources*. Graine-Midi-Pyrénées. Disponible à la bibliothèque de la Maison de l'Environnement, Toulouse.

GRAINE-MP (2016) *Vers une stratégie commune pour la transition écologique*. Bilan 2016 - Forum Régional du Graine Midi-Pyrénées. Initiatives citoyennes, politiques publiques, éducation à l'environnement.

GRAINE-Occitanie (2018) *Transition Territoires*. Guide disponible en ligne : <https://fr.calameo.com/read/00593405140e97eaa9dd7>, dernière consultation 25/04/22

GRAINE-Occitanie (2020) *La certification QUALIOPi. Suite de la Loi « Avenir Professionnel »*. Lettre de d'information interne, février 2020

Ifrée (2015) *Accompagner le changement de comporte chez l'adulte*. Les livrets de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement, n°7, novembre 2015. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Jeannin, I. (2017) *L'accompagnement aux changements a-t-il une place dans l'évolution des métiers de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ? Cas d'Eco-Attitude*. Mémoire de master de stage, Faculté de de Philosophie, Université Jean Moulin, Lyon III

Masset, D., (2019) « Entre sidération et déni des crises écologiques : et si les théories catastrophistes étaient mobilisatrices ? ». *Études, Etopia, Centre d'animation et de recherche en écologie politique* (Belgique). Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Mittaux, L. (2022) *Les émotions et stratégies de coping liées au travail dans l'environnement*. Mémoire de master de stage, Département de Psychologie sociale, du travail et des organisation, Université Jean-Jaurès, Toulouse II

Patrux, R. (2014) *Sensibiliser pour engager : associer psychologie sociale et sensibilisation pour un changement durable des comportements en réponse aux défis écologiques*. Guide pratique UNCPiE en collaboration avec l'Université Aix-Marseille

REN (1998) *Charte du réseau École et Nature. Philosophie, finalités, objectifs*. 25 août 1998. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

REN (2006) *L'EEDD au cœur du « paradoxe 21 »*. Texte d'orientation politique. Réseau École et Nature. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Toupet, J. (2019) *Éducation non formelle à l'environnement. Fondements sociohistoriques et modalités d'expression territoriale*. INJEP notes & rapports, Revue de littérature, 13. Disponible en ligne : <https://injep.fr/publication/education-non-formelle-a-lenvironnement/>, dernière consultation : 23/05/22

URCPIE Occitanie (2019) *S'engager dans la transition*. Guide disponible en ligne : <https://fr.calameo.com/books/005420131ae34ad93e57c>, dernière consultation 25/04/22

Articles de presse et de médiation scientifique en ligne

Albert-Cromarias, A. et Puisseux, F. (2021) « Transformer la mobilité en France : la quête d'un modèle économique soutenable ». *La Tribune*, le 17 novembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Baudoin, L. (2021) « Gestion de l'eau : les limites des démarches participatives en matière d'environnement ». *The Conversation*, le 22 mars 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Bégaudeau, F. (2022) « Sensibilité politique et écologie. Vivre sa vie ». *Socialter*, 23 mai 2022. Disponible en ligne : <https://www.socialter.fr/article/francois-begaudeau-vivre-sa-vie>, dernière consultation 23/05/22

Bet, M., Carenini, E., Cazeneuve, N. et Phatthanasinh, E. (2021) « La voie du socialisme écologique ». *Revue Germinal*, n°2, mai 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Boissier, F. (2021) « Une France zéro carbone en 2050 : pourquoi le débat sur la sobriété est incontournable ». *The Conversation* en partenariat avec l'ADEME, 30 novembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Chevallier, C. (2022) « Quand l'action publique s'inspire des sciences comportementales ». *The Conversation*, le 17 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Chivallon, C. (2021) « Plantationocène et extractivisme : convergence de logiques prédatrices ». *AOC*, le 17 décembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collombat, B. (2021) « Comment le nudge a conquis la Macronie ». *Radio France*, le 11 juin 2021, Cellule d'investigation. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Combes, M. et Haeringer, N. (2022) « S'orienter écologiquement par temps de guerre et de choc pétro-gazier ». *AOC*, le 28 mars 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Criqui, P. et Sebi, C. (2021) « Comment bien mesurer les performances climatiques et environnementales des États ? ». *The Conversation*, le 11 novembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

D'Alisa, G. et Kallis, G. (2016) « Qu'est-ce que la science post-normale ? » *Sciences critiques*, le 23 mai 2016. Disponible en ligne : <https://sciences-critiques.fr/quest-ce-que-la-science-post-normale/>, dernière consultation 23/05/22

de Sardan, J-P.O. (2021) « Du régime scientifique des sciences sociales ». *AOC*, le 24 septembre 2021. Disponible en ligne, dernière consultation 23/05/22

Dubuisson-Quellier, S. et Martin, S. (2019) « Face à l'urgence climatique, méfions-nous de la sur-responsabilisation des individus ». *The Conversation*, 21 mai 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Flipo, F. (2021) « Écologie radicale, intégrale, sociale...Comprendre les mots des candidats de la primaire écologiste ». *The Conversation*, 26 septembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Fressoz, J-B. (2020) « Le savant et le militant ». Retranscriptions de l'entretien réalisé par Hervé Gardette, *France Culture*, le 21 février 2020. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Gemenne, F. et Kokabi, A-R. (2021) « Aucune COP n'a le pouvoir d'arrêter le changement climatique ». Entretien avec François Gemenne à propos de la COP26. *Reporterre*, le 30 octobre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Giry, J., Hardy, A., Huneman, P., Kreis, E. Lamy, J. et Saint-Martin, A. (2022) « Panique morale à l'Élysée ! Sur le rapport de la commission Bronner ». *AOC*, le 20 janvier 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Hamelin, F. et Meier, O. (2021) « Acceptation sociale : de l'idéal au faisable ». *AOC*, le 14 juillet 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Hautereau-Boutonnet, M. (2021) « "Affaire du siècle" : les promesses climatiques risquent d'engager ceux qui les font ». *The Conversation*, le 7 février 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Hupé, J-M. et Lamy, J. (2018) « Le social ne peut être réduit au biologique ». *AOC*, le 23 mai 2018. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Info Durable (2021) « Respect des droits de humains : la crise climatique comme principale menace, alerte l'ONU ». Article du 13 septembre 2021, avec l'*AFP*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ingénieurs Engagés (2021) « Regards croisés de jeunes chercheurs ». *Changer le système de l'intérieur*, le 3 juin 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Joly, P-B. (2022) « Construire l'avenir, prendre soin du futur - Quelles responsabilités de la recherche ? ». *INRAe, Société et Territoires*, le 24 janvier 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Kaufmann, L. (2021) « De la géométrie en politique : retour sur la commission Bronner ». *AOC*, le 3 décembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Kaufmann, L. (2022) « Contre "le pouvoir d'achat" ». *AOC*, le 13 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Lazaric, N. (2022) « Quelle transition écologique pour le gouvernement Borne ». *The Conversation*, 31 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 25/07/22

Leclerc, B. (2022) « Écologie : l'école n'a pas la main verte ». Enquête et entretien avec Marie Jacqué. *Libération*, du 16 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Louafi, S. (2021) « Les scientifiques alertent mais les politiques ne font rien...Est-ce vraiment si simple ? ». *The Conversation*, le 25 avril 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Macé, E. (2020) « Anthropocène et sciences sociales - de l'urgence climatique à l'urgence théorique ». *AOC*, 24 février 2020. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Macé, M. (2021) « Parole et pollution ». *AOC*, le 29 janvier 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Martin, V. et Richomme-Huet, K. (2021) « Triangler ou l'art de s'approprier les idées des autres en politique ». *The Conversation*, 6 juin 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

McKie, R. (2019) « Climate change deniers' new battle front attacked ». Entretien avec le climatologue Michael Mann, *The Guardian*, le 9 novembre 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Ogien, A. (2021) « Dé-chiffrer les politiques publiques ». *AOC*, 15 décembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Pichet, É. (2020) « Réussir l'aventure de la thèse, tout un art ! ». *The Conversation*, le 11 mars 2020. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Rabaté, U. (2022) « Bourdieu face aux quartiers populaires ». *AOC*, 24 janvier 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation : 23/05/22

Reporterre (2019) « Les fonctionnaires créent un "comité de défense du ministère de l'Écologie" ». Le 21 juin 2019. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Reporterre (2021) « COP26 : le gâchis et la déception d'un accord minimal ». *Reportage - COP26*, le 13 novembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Reporterre (2022a) « Le déclin de notre civilisation est inévitable ». *Entretien avec Dennis Meadows*, le 3 mars 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Reporterre (2022b) « Planification écologique, l'imposture Macron ». Enquête politique de G. d'Allens, le 13 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Rouban, L. (2022) « La confiance politique exige la reconnaissance du mérite ». *The Conversation.*, le 22 mai 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Simon, G. (2022) « Radicalité et émotions : comment se mobilisent les militants pour le climat ». *The Conversation*, le 20 avril 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Sordello, R. (2021) « Préservation de la biodiversité : comment s'élabore l'expertise scientifique ». *The Conversation*, 8 septembre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Truong, N. (2020) « Jürgen Habermas : Dans cette crise, il nous faut agir dans le savoir explicite de notre non-savoir ». Entretien avec Habermas, *Le Monde*, le 10 avril 2020. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Vert (2022) « La Commission européenne fait du gaz et du nucléaire des "énergies de transition". *Média Vert*, le 3 février 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Volz, A-S. (2021) « Comment se construit la légitimité ? ». *The Conversation*, le 26 juillet 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Wagener, A. (2022c) « Qui parle du climat en France ? Ce que nous apprennent les réseaux sociaux ». *The Conversation*, le 3 avril 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Zwang, A. (2022) « Avec la classe en plein air, l'école change de regard sur les questions d'environnement ». *The Conversation*, le 27 septembre 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 27/09/22

Tribunes et alertes

Atécopol (2021b) « Face à l'urgence climatique, les scientifiques doivent exprimer leurs émotions ». Tribune du 16 juillet 2021 dans *Libération*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Babusiaux, C. et Blatrix, C. (2022) « La gouvernance de l'écologie doit être conçue comme irriguant la transformation de l'État tout entier ». Tribune du 15 mai 2022 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Cabanes, V. (2020) « La rhétorique écologique des dirigeants français relève surtout d'éléments de langage ». Tribune du 14 février 2020 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Carbou, G. (2019b) « En finir avec la confusion entre écologie et environnementalisme ». Tribune du 16 juin 2019 dans *Libération*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Castex, J. (2020) « Tous écologistes ! ». Tribune du Premier ministre du 27 juillet 2020 dans *Ouest France*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2017) « "Il sera bientôt trop tard" : Le cri d'alarme de quinze mille scientifiques sur l'état de la planète ». Tribune du 13 novembre 2017 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2018a) « Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité ». Tribune du 3 septembre 2018 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2018b) « Réchauffement climatique : "Nous en appelons aux décideurs politiques" ». Appel du 7 septembre 2018 dans *Libération*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2020a) « L'appel de 1000 scientifiques : "Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire" ». Tribune du 20 février 2020 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2020b) « Plus jamais ça ! Préparons le "jour d'après" ». Tribune du 27 mars 2020 dans *franceinfo*, *Radio France*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2020c) « "Non un retour à la normale" : de Robert De Niro à Juliette Boniche, l'appel de 200 artistes et scientifiques ». Tribune du 6 mai 2020 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation le 23/05/22

Collectif (2020d) « Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique ». Tribune à l'initiative de l'administrateur directeur général de BNP Paribas, J-L. Bonnafé, du 3 mai 2020 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Collectif (2022) « "Le système éducatif est un très puissant levier de changement" : scientifiques, ONG ou citoyens appellent à l'instauration de l'écologie comme matière à l'école ». Tribune du 10 mars 2022 dans *franceinfo*, *Radio France*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Dalai-Lama Tenzin Gyatso (2020) *Appel pour le climat*. Éditions : Guy Trédaniel

Jean, K., Carrey, J., Foujols, M-A. et Blanc, G. (2021) « Pour un enseignement de la transition écologique ». *AOC*, le 29 octobre 2021. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Jeunes Écologistes (2020) « Nous n'avons plus le temps d'attendre ». Tribune du 12 mars 2020 dans le *Journal du Dimanche*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Jouzel, J. et Larroutou, P. (2017) « Nous n'acceptons pas que l'humanité se dirige, sans réagir, vers le chaos climatique ». Tribune du 6 décembre 2017 dans *Le Monde*. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Pape François (2015) *Laudato Si'*. Lettre Encyclique sur la sauvegarde de la maison commune. Disponible en ligne : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html, dernière consultation 23/05/22

Pour un réveil écologique (2018) *Manifeste étudiant pour un réveil écologique*. Disponible en ligne : <https://manifeste.pour-un-reveil-ecologique.org/fr>, dernière consultation 23/05/22

Ripple, W.J., Wolf, C., Newsome, T.M., Galetti, M., Alamgir, M., Crist, E., Mahmoud, M.I. et Laurance, W.F. (2017) « World Scientists' Warning to Humanity : A Second Notice ». *Bioscience*, Volume 67, Issue 12, pp.1026-1028. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1093/biosci/bix125>, dernière consultation : 23/05/22

Ripple, W.J., Wolf, C., Newsome, T.M., Barnard, P. et Moomaw, W.R. (2019) « World Scientists' Warning of a Climate Emergency ». *BioScience*, Vol. 70, Issue 1, pp. 8-12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1093/biosci/biz152>, dernière consultation 23/05/22

Scientist Rebellion (2022) « La plus grande campagne de désobéissance civile menée par des scientifiques de l'histoire : plus de 1 000 Scientifiques passent à l'action à travers le monde ». Communiqué de presse, *Scientist Rebellion*, le 6 avril 2022. Disponible en [ligne](#), dernière consultation 23/05/22

Union of Concerned Scientists (2022[1992]) *World Scientists' Warning to Humanity*. Alerte publiée le 16 juillet 1992, et actualisée le 4 février 2022. Disponible en ligne : <https://www.ucsusa.org/resources/1992-world-scientists-warning-humanity>, dernière consultation 23/05/22

ANNEXES - TOME II